SHL
WITHDRAWN

PR[Bdl Revue]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1906_13

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

par la Société d'Histoire littéraire de la France

13e Année. — 1906.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1906

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE VOYAGE DE VOLTAIRE EN ANGLETERRE

Dans la nuit du 17 avril 1726, Voltaire, auteur d'*Œdipe* et de la *Ligue*, coupable d'avoir été bâtonné quelques mois auparavant par les gens de M. le chevalier de Rohan-Chabot, fut arrêté rue Maubuée, à l'enseigne de la Grosse Tête, et conduit à la Bastille. Il y resta, comme on sait, peu de temps ; deux semaines tout au plus. Dès le 29 avril le ministre Maurepas signait un ordre d'élargissement[1] et, le 3 mai[2], Voltaire quittant la Bastille partait sur-le-champ pour Calais où il arriva le 5. Il était convenu qu'il devait passer en Angleterre, il y alla en effet et personne n'ignore quelles devaient être pour lui les conséquences de ce voyage. Parti poète et hommes de lettres, il reviendra, dit-on, philosophe et armé de toutes pièces pour la grande lutte où il combattra jusqu'à sa mort au premier rang.

1. *Œuvres de Voltaire*, Ed. Garnier, I, p. 308. Je cite toujours d'après cette édition, et je conserve aux lettres les numéros d'ordre qui leur y sont donnés.

2. Et non le 2, comme on le dit d'ordinaire. Dans deux lettres écrites évidemment le même jour et dont l'une porte la date de mardi [30 avril] 1726, Voltaire écrit bien : « On doit me conduire demain ou après-demain de la Bastille à Calais », ce qui nous donnerait le 2 mai, au plus tard, comme date de son départ. Mais le lendemain il se ravisa et, dans une lettre écrite à M. Hérault, datée mercredi avril 1726 et qui est évidemment du 1er mai et non du 24 avril comme l'édition Moland le donnerait à croire [Cf. Appendice, p. 23, n. 2], il dit expressément : « D'ailleurs trouvez bon que je ne parte qu'après-demain, ne pouvant finir aujourd'hui mes affaires avec le sieur Dubreuil qui en prend soin ». Il demande en plus qu'on lui laisse voir ses amis à la Bastille le même jour où il écrit et le lendemain jeudi. Il est donc parti le vendredi 3 mai. C'est ce que confirme un entrefilet du *British Journal* du 14 mai 1726 (cité par Ballantyne, *Voltaire in England*, p. 19) : « *On the 3rd instant* M. de Voltaire was released from the Bastile and conducted as far as Calais ».

Rien d'étonnant que l'on ait voulu connaître dans ses moindres détails cet historique voyage, et plus d'un biographe s'est en effet donné cette tâche attrayante [1]. Mais il reste encore des obscurités. Nous ne savons avec certitude ni quand Voltaire a débarqué en Angleterre ni quand il en est reparti. On ne décide pas d'ordinaire, bien qu'on se range volontiers à la seconde alternative, s'il a traversé la Manche de son plein gré ou si c'était là une condition essentielle de sa mise en liberté. On s'accorde à nous dire que c'est lui qui a suggéré l'Angleterre comme lieu de retraite, mais on n'explique pas bien nettement comment cette idée lui est venue. Enfin si à propos de sa vie même là-bas on nous rapporte de nombreuses anecdotes — plus ou moins authentiques — on ne nous fait peut-être pas très clairement voir à quoi il a surtout passé son temps en Angleterre. Une étude méthodique de la correspondance de Voltaire peut nous amener, croyons-nous, à résoudre ces difficultés. Nous ne prétendons pas à ce sujet écrire une relation du voyage de Voltaire en Angleterre, mais, sur ce point spécial, compléter, et, s'il y a lieu, rectifier ses biographes.

I

Tout d'abord il faut dire nettement que Voltaire n'est nullement banni du royaume et que s'il est allé en Angleterre c'est qu'il l'a voulu. Qu'on relise la lettre de Maurepas au lieutenant de police Hérault, en date du 29 avril [2] : il est simplement défendu au sieur de Voltaire de s'approcher de Paris de plus de cinquante lieues. On ne veut pas de lui à Paris, ni dans les environs, et c'est tout. Il est vrai que le même jour Maurepas envoyait une autre note au même Hérault portant que l'intention du roi et de S. A. S. Mgr. le Duc était que Voltaire fût conduit en Angleterre [3].

1. Il faut surtout citer, en dehors de l'ouvrage classique de Desfontaisnes, J. Churton Collins, *Bolingbroke... and Voltaire in England*, Londres, 1886, et A. Ballantyne, *Voltaire's visit to England*, Londres, 1893. Tous ceux qui auront à s'occuper de cette question seront particulièrement redevables à M. Collins, qui a rendu la tâche facile à ses successeurs. On pourrait souhaiter pourtant qu'il se fût montré moins prêt à accueillir des anecdotes en vérité bien suspectes. D'autre part, il m'a été impossible d'admettre la date qu'il propose pour l'arrivée de Voltaire en Angleterre. M. Ballantyne n'ajoute guère aux faits réunis par M. Collins, mais propose plus d'une interprétation nouvelle. Il a en outre le mérite d'avoir cité, en entier ou en partie, des lettres ou documents d'un accès difficile. — On peut encore consulter J. Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du Cosmopolitisme littéraire*, 1895, p. 67 ss., et T. R. Lounsbury, *Shakespeare and Voltaire*, New-York, 1902.

2. Ed. Garnier, I, 308.

3. C'est du moins ce qu'on peut inférer d'une note adressée le 2 mai à de Launay par Hérault et reproduite dans Desfontaines, *Voltaire et la société au XVIII^e siècle*, I, pp. 360-61.

Mais il ne s'agissait là que d'une simple mesure de précaution : le gouvernement n'avait pas l'intention de surveiller Voltaire, et l'exilé pouvait en somme assez facilement rentrer dans Paris, si 50 lieues seulement l'en séparaient. Une fois en Angleterre, on était vraiment débarrassé de lui. On accepta donc avec empressement la proposition qu'il faisait lui-même de quitter la France[1]. C'était plus qu'on n'aurait osé lui demander. On le fit accompagner, toujours sur sa demande[2], d'un exempt qui devait assister à son embarquement. Mais le brave Condé dut revenir à Paris sans pouvoir rapporter cette heureuse nouvelle à ses maîtres : il se borna à ramener à Mme de Bernière la berline qu'elle avait mise à la disposition de Voltaire[3]. Quant à Voltaire il était installé à Calais chez M. Dunoquet, trésorier des troupes, et il ne mettait nul empressement à en sortir. Le 5 au matin — à peine arrivé — il avait écrit à M. Hérault pour dissiper tout malentendu et mettre les choses au point. Il était très reconnaissant de la permission qu'on voulait bien lui donner de passer en Angleterre ; mais cette permission n'était pas un ordre, et il entendait bien n'en profiter qu'à son heure. Il a une excellente raison pour rester à Calais : tant d'ennuis ont altéré sa santé, il faut qu'il en attende le rétablissement. Et qu'on ne s'y trompe pas : même s'il allait fort bien, il ne s'embarquerait pas en présence de l'exempt : il ne veut pas donner à ses ennemis ce sujet de triomphe : il est exilé à 50 lieues de la cour, il n'est pas banni du royaume. Tout ce qu'il peut faire c'est, si M. Hérault y tient, de le prévenir quand il partira pour Londres. Il faut lire cette lettre[4] : elle n'est nullement d'un homme qui fuit devant la colère d'un ministre et se hâte de passer à l'étranger : c'est la fière protestation de quelqu'un qui, sentant vivement les indignités qu'on lui a infligées, défie ses prétendus juges d'aller plus loin dans la voie de l'arbitraire. Il refuse de laisser transformer une promesse bénévole de sa part en une obligation étroite qui lierait sa liberté. En somme il se trouve légalement à Calais dans la situation où il s'était autrefois trouvé à Sully et à Châtenay ; les raisons de ce nouvel exil sont bien différentes de celles du premier et du second et probablement la maison de M. Dunoquet n'avait pas les charmes du château de Sully, mais enfin, ici comme là, la punition de Voltaire consistait surtout en ce qu'il lui était défendu de rentrer à Paris. Combien

1. Lettres 159 et 10233 (*Supplément à la Correspondance*, L, p. 400).
2. Lettre 159.
3. Cf. lettre 162.
4. Lettre 10 234 (*Supplément*, L, p. 401).

de temps cet exil aurait-il duré? Probablement pas très longtemps. Le gouvernement de Louis XV avait de subites colères mais oubliait avec la même facilité. Voltaire ne resta probablement pas plus de sept mois à Sully; l'exil de Châtenay ne dura guère que du 11 avril 1718 au 12 octobre de la même année, et encore l'exilé fut-il plus d'une fois dans l'intervalle autorisé à venir visiter la capitale. Au milieu de l'orage qui suit la publication des *Lettres philosophiques* en 1734, le roi donne l'ordre d'arrêter Voltaire et de le conduire au château d'Auxonne (3 mai); Voltaire, il est vrai, avait pris les devants et quand la maréchaussée arriva, il était déjà loin : mais il n'en est pas moins vrai que, moins de 10 mois après (2 mars 1735), il était de nouveau autorisé à rentrer dans Paris[1]. Ajoutons que l'abbé Desfontaines, alors le protégé, plus tard l'ennemi de Voltaire, après une détention de cinq mois et demi au Châtelet et à Bicêtre, fut relégué le 30 mai à 30 lieues de Paris, et qu'une semaine après, grâce aux instances de Voltaire, son exil prenait fin. En mai 1729, le gouvernement n'avait pas de raisons sérieuses de se montrer très sévère envers Voltaire : on voulait simplement éviter un esclandre entre Rohan et lui. Il est presque certain que Voltaire, au bout de quelques mois d'attente à Calais, eût pu facilement rentrer à Paris au su et au consentement du gouvernement.

Pourtant cette fois-là Voltaire ne songea pas de sitôt au retour. Les circonstances étaient bien changées. Il ne s'agissait autrefois que de quelques vers satiriques contre le Régent; que Voltaire en fût l'auteur ou non, sa situation sociale restait la même : il prenait son exil joyeusement et il n'y perdait pas un ami. Cette fois il avait été profondément humilié : bâtonné publiquement, moqué de ses prétendus amis, il avait été pendant quelques jours la risée de Paris. Qu'il tirât vengeance ou non du chevalier, le ridicule lui restait : il faudrait du temps, beaucoup de temps pour faire oublier ce pénible épisode de sa vie. Voltaire le comprit : il n'eut garde de vouloir rentrer à Paris; il se rendit compte que plus il serait loin, plus l'oubli se ferait vite sur cette fâcheuse affaire. S'il choisit le moment, il tint donc néanmoins sa promesse et passa en Angleterre.

Qu'est-ce qui l'y attirait? Ce voyage ne fut pas un soudain caprice. Dès 1725 il songeait à faire imprimer sa *Henriade* à

1. Nous savons aujourd'hui que ce n'est même pas la Cour qui garda rigueur pendant tout ce temps à Voltaire, mais bien le procureur-général Joly de Fleury. Sans lui, on eût probablement oublié l'affaire en quelques semaines. Voir l'article de M. Lanson dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1904 : *L'affaire des Lettres philosophiques de Voltaire d'après des documents inédits.*

l'étranger, et l'Angleterrre s'était présentée à son esprit. A cette époque la *Henriade* est en effet la grande affaire de sa vie. C'est par là qu'il doit se distinguer décidément du commun des poètes : ses tragédies l'ont sans doute placé au premier rang, mais au théâtre il a des rivaux qu'on ose parfois lui comparer. La *Henriade* le tirera hors de pair. Voilà longtemps qu'il y travaille : les premiers vers furent écrits, dit-on, en 1716. Déjà il a tenté de donner du glorieux poème une édition digne de lui. Un libraire de la Haye annonça en 1722 une édition in-4, avec des gravures exécutées sous les yeux de Voltaire : l'édition devait se faire par souscription. Voltaire ne doutait pas qu'il n'obtînt aisément un privilège[1] pour un poème qui devait faire tant d'honneur à la France : mais le gouvernement fut d'un autre avis et on ne lui accorda pas l'autorisation dont il se croyait si sûr[2]. Voilà Voltaire réduit à changer tous ses plans; en attendant la belle édition qu'il a dû bien à contre-cœur remettre à plus tard[3], il fait imprimer, à Rouen, à ses frais et dans le plus grand secret, une petite édition de son poème : en décembre 1723, elle pénétrait dans Paris dans les fourgons de M^me^ de Bernière et était immédiatement mise en vente. Ce fut un beau tapage. Il y eut sans doute bien des louanges sincères pour le jeune audacieux qui venait enfin de donner un poème épique à la France, mais à la cour et dans le haut clergé on se récria âprement contre les étranges libertés de l'ouvrage[4]. « J'ai trop recommandé dans mon poème l'esprit de paix et de tolérance en matière de religion. J'ai trop dit de vérités à la cour de Rome. J'ai répandu trop peu de fiel contre les Réformés[5] », écrivait à ce propos Voltaire lui-même, et c'était bien là ce qu'on lui reprochait. Voltaire savait maintenant à quoi s'en tenir : évidemment il avait voulu par cette édition tâter le terrain, susciter un courant d'opinion favorable à son livre, peut-être forcer la main au gouvernement. Sur ce dernier point il dut reconnaître qu'il avait échoué. Il ne se tint nullement pour battu, mais il lui fallut encore une fois modifier ses plans. Quelques souscripteurs, dans l'intervalle, s'étaient impatientés de ces délais : on leur rendit leur argent. D'autres étaient restés fidèles, et il fallait les

1. Cf. lettres 68 et 71.

2. Le 3 janvier 1723, Voltaire ne se doute encore pas que cette autorisation lui sera refusée : il écrit à Thiériot qu'il a composé une *Dédicace* au roi (Lettre 78). Mais dès mars (c'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut dater la lettre 81), il est à Rouen, occupé à préparer son édition clandestine.

3. Il continue, du reste, à s'en occuper pendant l'impression de l'édition de Rouen. Voir lettre 84 (juin, avant le 9).

4. Voir Desfontaines, *ouvr. cit.*, I, pp. 297-301.

5. Lettre 107, à M. Cambiague.

rassurer. Le public pouvait croire que l'édition de Rouen était l'édition tant annoncée de la *Henriade* : il fallait le détromper. C'est pourquoi dans la Préface de sa *Mariamne*, parue en 1725, Voltaire inséra un long paragraphe où il expliquait ses plans au sujet de la *Henriade* [1]. Il ne faut donc pas dire, comme on le fait d'ordinaire, que le projet de 1722 tomba complètement à l'eau : la souscription resta ouverte et l'édition ne fut pas abandonnée mais ajournée. Il avait été expressément stipulé entre le libraire d'Amsterdam et Voltaire que l'auteur se réservait le droit de faire imprimer son poème partout où il le voudrait [2] : si la France se fermait à Voltaire on pouvait s'adresser ailleurs. On avait le choix entre plusieurs pays. Envoyant un exemplaire de sa *Mariamne* à M. Cambiague à Londres, Voltaire lui écrivait, vers septembre 1725 : « Je suis encore fort incertain sur le lieu où je la [la *Henriade*] ferai paraître. La seule chose dont je suis sûr, c'est que ce ne sera pas en France. Je ne sais si mon édition se fera à Londres, à Amsterdam ou à Genève [3]. » Cependant il n'avait pas cessé de travailler à son ouvrage : l'édition de Rouen était hâtive et incomplète [4], ce n'était qu'une faible esquisse. Il y aura désormais 10 chants au lieu de 9, et plus de 1000 vers différents : enfin il a fait graver pour cette future édition de superbes estampes [5]. Il se hâte fébrilement : il semble que sa réputation y soit engagée.

1. Ce passage fut supprimé dans l'édition de 1730. Il est reproduit dans l'éd. Garnier, II, p. 168, n. 1. « Je profite de l'occasion de cette préface pour avertir que le poème de la *Ligue* que j'ai promis n'est point celui dont on a plusieurs éditions, et qu'on débite sous mon nom... Je suis dans la résolution de satisfaire le plus promptement qu'il me sera possible aux engagements que j'ai pris avec le public pour l'édition de ce poème. J'ai fait graver, avec beaucoup de soin, des estampes très belles sur les dessins de MM. de Troye, Le Moine et Veugle; mais la perfection d'un poème demande plus de temps que celle d'un tableau. Toutes les fois que je considère ce fardeau pénible que je me suis imposé moi-même, je suis effrayé de sa pesanteur et je me repens d'avoir osé promettre un poème épique. Il y a environ quatre-vingts personnes à Paris qui ont souscrit pour l'édition de cet ouvrage; quelques-uns de ces messieurs ont crié de ce qu'on les faisait attendre. Les libraires n'ont eu autre chose à leur répondre que de leur rendre leur argent et c'est ce qu'on a fait à bureau ouvert chez Noël Pissot, libraire à la Croix d'Or, quai des Augustins. A l'égard des gens raisonnables, qui aiment mieux avoir tard un bon ouvrage que d'en avoir de bonne heure un mauvais, ce que j'ai à leur dire, c'est que lorsque je ferai imprimer le poème de *Henri IV*, quelque tard que je le donne, je leur demanderai toujours pardon de l'avoir donné trop tôt. »

2. Lettre 69 (5 déc. 1722).

3. Lettre 107. Moland insère cette lettre à l'année 1724. C'est une erreur. Voltaire y annonce à M. Cambiague qu'il lui envoie un exemplaire de sa *Mariamne*. Or cette pièce fut imprimée entre le 26 juillet 1725 (cf. lettre 147) et le 20 août de la même année (cf. lettre 148); le 23 août Voltaire envoie un « paquet de *Mariamne* » à Madame de Bernières. La lettre à M. Cambiague a donc dû être écrite à la fin d'août ou au commencement de septembre 1725.

4. On avait dû adoucir plus d'un passage et faire plus d'un carton. Voir lettres 84, 90, 98.

5. Lettre 107. Cf. lettres 127, 132, 145.

« Il n'y a point de repos pour moi jusqu'à l'impression de *Henri IV*[1]. » Les mentions de son poème deviennent de plus en plus fréquentes dans sa correspondance. Sans doute il se laisse entraîner à aller faire sa cour à Fontainebleau au roi et à la nouvelle reine. Mais s'il a un instant l'espoir de se voir ouvrir la carrière diplomatique, il est vite las de la vie de courtisan. « *Henri IV* est bien sottement sacrifié à la cour de Louis XV[2]. » Quelques semaines plus tard la cour lui apparaît sous un aspect très différent; c'est que la reine vient de lui donner une pension. Mais la même lettre qui nous apprend cette nouvelle renferme aussi quelques vers inédits pour la *Henriade* dont Voltaire donne la primeur à son ami Thieriot[3]. « La pauvre enfant devrait déjà paraître in-4 en beau papier, belle marge, beau caractère. Ce sera sûrement pour cet hiver, quelque chose qui arrive », avait-il écrit en octobre[4]. Évidemment Voltaire n'avait pas prévu qu'en décembre il serait bâtonné par Rohan-Chabot et qu'au lieu d'imprimer la *Henriade* il en serait réduit à prendre des leçons d'escrime. Mais quand il parlait de cette édition, où comptait-il la donner? Entre Londres, Amsterdam et Genève, s'était-il enfin décidé? Il n'avait probablement mentionné Genève que par politesse pour M. Cambiague qui était Suisse. Restaient Amsterdam et Londres : sans doute il trouverait en Hollande des imprimeurs, mais y trouverait-il un public pour souscrire, des patrons pour prêter leur appui à l'entreprise? L'Angleterre, d'autre part, lui offrait autant de liberté que la Hollande et il y connaissait des gens en position de l'aider : Pope, le premier poète anglais de l'époque, qui précisément lui avait écrit une très flatteuse lettre sur son poème[5], et surtout Bolingbroke, ce grand seigneur, ami des lettres, avec qui il était dans des termes presque d'intimité. Il n'y avait pas à hésiter : Voltaire opta pour l'Angleterre. C'est au moins la façon la plus naturelle d'interpréter une curieuse lettre

1. Lettre 146, à Madame de Bernières (23 juillet 1725).
2. Lettre 154, à Thieriot (17 oct. 1725).
3. Lettre 156 (13 nov. 1725).
4. Lettre 154.
5. *Pope's Works*, Ed. Elwin, VII, p. 398 (9 avril 1724). C'est Bolingbroke qui avait envoyé la *Ligue* à Pope, et c'est à lui que la lettre d'éloges est adressée. Mais Pope comptait bien qu'elle serait montrée sur le champ à Voltaire. Il savait que celui-ci venait de passer quelques jours à Ablon avec Bolingbroke (cf. Ed. Elwin, VII, p. 398, lettre du 18 février 1724) et que les deux amis se voyaient souvent. C'est probablement à cette correspondance par l'intermédiaire de Bolingbroke que Pope faisait allusion dans une lettre à Caryll, du 25 déc. 1725, où il dit qu'il « formerly had some correspondence about the poem on the *League* with its author. » (Cité par Elwin, VII, p. 402, n. 1 : il croit du reste, s'appuyant sur ce même passage, qu'une correspondance directe s'engagea entre Pope et Voltaire, c'est possible; en tout cas, il n'en reste pas trace.)

de Bolingbroke à M^me^ de Ferriol, datée du 5 décembre 1725[1]. On y voit que Voltaire attend un service de Bolingbroke et qu'en retour il compte lui dédier sa *Henriade*. Bolingbroke est prêt à rendre le service, mais manifeste peu d'enthousiasme pour la dédicace. « Je suis prêt à lui rendre tous les services qui dépendent de moi; l'amitié que j'ai pour lui, et le mérite réel de son poème, m'y engageront de reste, et je n'ai besoin d'aucun autre motif... » Evidemment Voltaire songe à imprimer sa *Henriade* en Angleterre, mais ayant besoin d'un protecteur dans ce pays qu'il ne connaît pas, il a jeté les yeux sur Bolingbroke, son ancien ami de la Source et d'Ablon, qu'il compte s'attacher définitivement en lui dédiant son poème. En même temps qu'à M^me^ de Ferriol, Bolingbroke écrivait à Voltaire et tout en lui faisant ses offres de service dut lui suggérer de s'adresser à un patron plus considérable[2]. Voltaire, de son côté, qui jusqu'alors avait sondé Bolingbroke par l'intermédiaire de M^me^ de Ferriol, écrivit alors à Bolingbroke et revint à la charge. Sur ces entrefaites, M^me^ de Ferriol dut apprendre la nouvelle faveur de Voltaire auprès de la reine et comment il était en passe de devenir un courtisan et peut-être un diplomate[3]. Bolingbroke fut perplexe. Voltaire avait-il renoncé à la littérature pour la cour et le service de la cour? ou allait-il bientôt arriver à Londres en quête d'un imprimeur pour sa *Henriade* et d'un patron à qui la dédier, qui serait peut-être Bolingbroke, si Bolingbroke y tenait? Il préféra pour le moment croire M^me^ de Ferriol. C'est au moins ainsi, nous semble-t-il, qu'on peut interpréter le passage suivant d'une lettre de Bolingbroke à M^me^ de Ferriol : « Ce que vous me mandez de Voltaire et de ses projets est dans son caractère, et tout à fait probable : ce qu'il me mande est tout à fait contraire. Je lui répondrai dans quelque temps d'ici, et je lui laisserai toute la vie la satisfaction de croire qu'il me prend pour dupe avec un peu de verbiage. » (28 décembre 1725[4].) Il y avait dans tout cela plus que du verbiage, et Voltaire pouvait écrire le 24 avril 1726

1. Bolingbroke, *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières* (Paris, 1808), t. III, pp. 268-269. Je n'ai pas réussi à me procurer cet ouvrage que je ne connais que par les citations qu'en fait Desfontaines, I, pp. 368-369.

2. Voir le début de la citation faite par Desfontaines, I, p. 368. — Voltaire suivit le conseil. Il envoya sur-le-champ à Lady Bolingbroke un exemplaire de *Mariamne* et la pria de le transmettre à la princesse de Galles. Lady Bolingbroke n'y manqua pas et se hâta de réclamer pour le premier poète de France la protection de son Altesse Royale. Cf. p. 14.

3. La reine, du reste, avait permis à Voltaire de lui dédier *Œdipe* et *Mariamne* et lui avait fait demander le poème de *Henri IV*. Qui sait? Il y avait peut-être là occasion à une troisième dédicace. Le bruit en put courir, et il est possible que Mme de Ferriol ait mandé cela aussi à Bolingbroke.

4. Bolingbroke, *Lettres*, etc., t. III, p. 274. Cité par Desfontaines, I, p. 369.

à M. Hérault, lieutenant de police : « Je vous supplie de vous servir de votre crédit pour que j'obtienne la permission d'aller en Angleterre, *où je devais aller depuis longtemps*[1] ».

Il est imprudent de vouloir se représenter ce qu'eût été la vie de Voltaire s'il n'eût pas été bâtonné par Rohan-Chabot et emprisonné à la Bastille par Maurepas. Mais il est bien possible qu'il eût tout de même été en Angleterre pour y imprimer sa *Henriade*. Bolingbroke, si étrangement différent des gens qu'il voyait autour de lui, lui avait révélé un monde nouveau, et il avait une idée qu'un homme de sa valeur y trouverait naturellement et facilement son rang. L'aventure des coups de bâton ne fit que rendre le voyage plus inévitable, en faisant ressortir plus nettement par contraste avec le despotisme du gouvernement français, la liberté anglaise. Il partit pour un pays « où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite... où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile »[2].

Quand est-il parti? Nous avons vu que dès le jour de son arrivée à Calais — 5 mai — il signifiait à Hérault son intention d'attendre quelque temps avant de s'embarquer et tout d'abord que sa santé se fût rétablie. Mais le même jour il écrivait à Thieriot : « Je suis à Calais, où je compte rester *quatre ou cinq jours*... je serais consolé si je pouvais trouver en Angleterre quelque imagination comme M^me^ du Deffant.... »[3] Est-il donc parti vers le 9 ou 10 mai, comme on l'affirme d'ordinaire? A ce moment-là Condé avait dû regagner Paris et Voltaire était probablement rétabli. Pourtant, le 6 mai, il écrit à M^me^ de Ferriol : « N'auriez-vous point, Madame, quelques ordres à me donner pour M. ou M^me^ de Bolingbroke? J'attends à Calais que vous daigniez me charger de quelques commissions[4] ». Ce n'est sûrement pas là le langage d'un homme pressé. Voltaire, en effet, ne l'était pas. Le 12 août 1726 — trois mois et une semaine après sa lettre du 5 mai à Hérault — nous le trouvons encore à Calais. Il ne me paraît pas douteux que la lettre 165 n'ait été en effet écrite alors que Voltaire habitait encore chez M. Dunoquet. Qu'on relise le passage suivant : « Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés... Si je

1. Lettre 10233 (*Supplément à la Corresp.*, Ed. Garnier, L, p. 400).
2. Lettre 165.
3. Lettre 163.
4. Lettre 164.

suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser. Mais je ne sais si ma petite fortune... ma mauvaise santé... me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall et de Londres... Je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage. » On date généralement cette lettre d'Angleterre et l'on suppose, j'imagine, qu'il contraste le brouhaha de Londres avec le calme de tel village anglais où il se serait arrêté en route. Mais cette phrase « Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile » peut-elle s'appliquer à Londres, par opposition à la campagne anglaise? N'est-il pas trop évident qu'il s'agit de l'Angleterre tout entière par opposition à la France? La phrase « Je ne sais si ma petite fortune, très dérangée par tant de voyages, ma mauvaise santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite, me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall et de Londres » peut-elle s'appliquer à un court voyage de la côte anglaise à Londres, qui ne présente aucune difficulté et n'exige qu'un minime sacrifice d'argent? N'est-il pas évident qu'il s'agit du voyage bien plus long, plus pénible pour un malade et surtout beaucoup plus coûteux de Calais à Londres? Est-il possible que Voltaire, ayant quitté ses amis de France et installé on ne sait pourquoi dans on ne sait quel village anglais, puisse dire : « Je suis très bien recommandé en ce pays-là, et on m'y attend avec assez de bonté; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage »? Et cela ne devient-il pas très naturel si Voltaire, encore à Calais, hésite entre ses amis de France et ceux d'Angleterre? Cette lettre a donc été écrite à Calais et Voltaire se trouvait encore en France [1]. Il dut quitter Calais quelques jours après [2]. Nous avons en effet une lettre de lui datée de Wandsworth, le 15 octobre, où

1. M. Ballantyne a bien vu que la lettre a été écrite en France. Mais il imagine, à tort, que Voltaire était d'abord allé directement en Angleterre, puis était revenu à Paris pour y chercher Rohan-Chabot; ce serait alors, suivant lui, que « fear drove him hurriedly to seek some quiet lurking-place outside Paris » où il écrivit la lettre en question, avant de repasser en Angleterre une seconde fois. Voir *Voltaire in England*, p. 140.

2. Nous avons encore une autre lettre écrite pendant cette période du séjour à Calais, c'est la lettre 158, datée à tort par Moland du commencement de 1726. « J'ai été à l'extrémité — y écrit Voltaire à M^me^ de Bernières — je n'attends que ma convalescence pour abandonner à jamais ce *pays-ci*. » Ce qui ne veut pas dire « la cour », comme le dit Moland, mais bien la France (par opposition à l'Angleterre). On peut dater la lettre de juillet: Voltaire n'a pas encore reçu de Thieriot la lettre dont il lui accuse réception le 12 août.

il parle de « la retraite ignorée où il a vécu depuis deux mois[1] ». Ceci nous reporte au 15 août. Or il a dû venir directement à Wandsworth, car dans une lettre du 16 octobre il écrit : « Je pourrai bien revenir à Londres incessamment, et m'y fixer. Je ne l'ai encore vu qu'en passant. »[2] Nous ne nous tromperons donc pas beaucoup en concluant que le voyage de Voltaire a dû prendre place entre le 12 et le 15 août.

Dans les lettres de cette période, Voltaire fait constamment allusion au mauvais état de sa santé, et il est possible que ceci ait contribué à le retenir si longtemps à Calais. Mais il avait d'autres raisons. Et d'abord il n'avait nullement oublié l'affront que lui avait infligé Rohan-Chabot, et c'était un regret cuisant pour lui de quitter la France sans avoir châtié l'offenseur. Cela lui devint si insupportable qu'il partit un beau jour en grand secret pour Paris. « Je n'y cherchais qu'un seul homme que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu[3]. » Voilà donc ce fameux voyage de Paris qui a passablement embarrassé ses biographes. Comme il devient plus naturel quand on sait que Voltaire n'avait pas encore quitté la France quand il l'entreprit!

Une autre raison de ce long séjour à Calais, c'est que Voltaire ne se souciait pas d'arriver trop tôt en Angleterre. Son voyage ne devait pas ressembler à une fuite. Entre la Bastille et Londres, il lui fallait mettre un intervalle décent, qu'il employa à préparer le terrain. Dès le 14 mai, le *British Journal* annonçait que Voltaire « was going to publish at London a large edition of his famous Poem of the *League*, whereof we have only an imperfect copy[4] ». Mais Voltaire n'entendait nullement le publier à ses frais : la souscription de 1722 était toujours ouverte, il s'agissait d'ajouter aux quelques souscripteurs de Paris qui lui étaient restés fidèles une longue liste de souscripteurs anglais[5]. Voltaire s'adressa donc à M. de Morville, ministre des Affaires étrangères, qui lui voulait du bien, et le pria d'user de son crédit auprès de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, Horatio Walpole, pour obtenir de lui quelques lettres de recommandation. Walpole s'exécuta de bonne

1. Lettre 166.
2. Lettre 167.
3. Lettre 165.
4. Cité par Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 19.
5. « Les souscriptions de la belle édition anglaise de la *Henriade* furent publiées par Levier, libraire à la Haye. Le livre fut ensuite imprimé à Londres. » (*Discours de M. de Voltaire en réponse aux invectives et outrages de ses détracteurs*, XXXII, p. 455.)

grâce et écrivit à plusieurs de ses amis. Nous avons conservé deux de ces lettres, l'une à Doddington [1] et l'autre au duc de Newcastle [2], écrites toutes les deux le 29 mai : on leur recommande Voltaire et on les prie de s'employer auprès de leurs amis dans l'intérêt de la souscription; il n'y est nullement question que le voyage du poète soit un exil [3]. M. et M^me^ de Bolingbroke avaient dû naturellement être des premiers avertis de la prochaine arrivée de Voltaire : celui-ci comptait bien leur apporter des nouvelles de tous leurs amis de France [4]. Enfin il dut écrire à M. Falkener dont il avait fait la connaissance à Paris [5]. Ainsi le terrain était tout préparé : la souscription avait des protecteurs puissants et Voltaire des hôtes fort aimables. Bolingbroke et Falkener durent sûrement répondre et inviter chaleureusement Voltaire : « Je suis très bien recommandé en ce pays-là et on m'y attend avec assez de bonté », écrivait-il le 12 août à son ami Thieriot [6].

Voltaire savait-il l'anglais quand il débarqua à Londres? Il devait en savoir assez pour lire assez bien et se faire comprendre tant bien que mal. C'est probablement Bolingbroke qui dès janvier 1723 lui inspira le désir de connaître un jour la littérature anglaise. Dès ce moment il mentionne Milton [7]. Peut-être Bolingboke lui donna-t-il dès lors ses premières leçons d'anglais. Quoiqu'il en soit, dès septembre de la même année [8], il est curieux de voir la *Marianne* anglaise de Fenton pour la comparer avec la sienne qu'il est en train d'achever. Les termes de la lettre permettent de croire qu'il était capable de lire la tragédie anglaise dans le texte original. En 1725, il voit fréquemment Bolingbroke qui sûrement lui fait lire les lettres de Pope où M. de Voltaire est fort loué [9].

1. Reproduite par Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 92.
2. Id., p. 66.
3. « Mr Voltaire... is lately gone for England to print by suscription an excellent poem called Henry the 4 th. He has been indeed in the Bastile, but not upon the account of any state affair, but for a particular quarrell with a private gentleman, and therefore I hope... » (Lettre de Walpole à Newcastle.)
4. Voir début de la lettre 164.
5. Voir Goldsmith, *Memoirs of M. de Voltaire* (Ed. Bohn, IV, 27) : « With this gentleman [Sir Everard Falkener] he had contracted an intimacy at Paris, and as Sir Everard had insisted upon his company before he left France, he now could not refuse. » Bien que l'opuscule de Goldsmith abonde en erreurs grossières, il n'y a ici aucune raison de mettre en doute son affirmation.
6. Lettre 165. Une phrase de cette lettre nous montre bien quelle place la *Henriade* tenait alors dans ses pensées : « La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poème est aussi bien soutenu que celui de ma fortune, mon poème assurément réussira mieux que moi. » Cf. un curieux fragment cité dans le *Commentaire historique*, Ed. Garnier, I, p. 75.
7. Lettre 77.
8. Lettre 86, placée à tort par Moland en juin. (Cf. lettres 96 et 98). Elle est écrite à La Rivière-Bourlet.
9. Voir p. 7, n. 5.

C'est à ce moment qu'il doit compléter ses notions d'anglais, et surtout plus tard, en 1726, pendant les trois mois et demi qu'il passa à Calais[1]. Il est certain que le 15 octobre — deux mois après son arrivée en Angleterre — nous le trouvons écrivant en anglais une lettre sur Pope où il se montre un lecteur enthousiaste de l'*Essay on Criticism* et du *Rape of the Lock*[2]. Le 16 novembre, il écrit en anglais à Pope pour lui exprimer ses regrets d'un grave accident qui lui était arrivé[3]. Évidemment Voltaire aura pendant longtemps fort à faire pour parler correctement et avec facilité — il n'y parvint jamais — mais il n'eut pas à perdre beaucoup de temps pour apprendre le langage écrit : il le connaissait très suffisamment quand il débarqua en Angleterre.

III

Voilà donc Voltaire en Angleterre. Il y débarque vers le 15 août, ne fait que passer à Londres, et va s'établir à Wandsworth chez son ami Falkener. Mais sa santé est toujours bien mauvaise : il est si malade que pendant deux mois il néglige de faire tenir sa nouvelle adresse à son correspondant de Calais[4]. Le 16 octobre, il vient à Londres pour un moment, et annnonce qu'il y passera probablement l'hiver : son adresse sera chez milord Bolingbroke[5]. C'est là, en effet, que nous le trouvons installé un mois plus tard, le 16 novembre[6]. Il s'intéresse vivement aux événements de la vie littéraire anglaise. Gulliver vient de paraître, c'est la conversation du jour. Voltaire ne manque pas de se procurer le volume, de le lire et de l'envoyer à son ami Thieriot, à qui il conseille de le traduire[7]. Il n'a pas encore vu Pope, mais, à la nouvelle d'un accident qui lui est arrivé, il lui écrit une jolie lettre anglaise où il se déclare son élève[8]. Mais dès son arrivée à Londres, Voltaire avait dû se mettre à la besogne qui l'avait amené en Angleterre. Il eut vite fait de trouver un libraire. Remplir sa liste de sous-

1. Thieriot le pourvut à la Bastille de livres anglais qu'il dut emporter avec lui à Calais. Voir lettre du 13 janvier 1772, à M. l'abbé Du Vernet. Ed. Garnier, LVIII, p. 6.

2. On ne possède plus de cette lettre (adressée probablement à Thieriot) qu'un fragment rapporté par Warburton dans son édition des œuvres de Pope, 175, IV, p. 38, n. . [Il est reproduit par Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 72, où je l'ai lu].

3. Ed. Elwin, x, p. 132.

4. Lettre 166.

5. Lettre 167.

6. Lettre de Voltaire à Pope, *in my Lord Bolingbroke's House*, Ed. Elwin, x, p. 132.

7. Voir lettre 169.

8. Cf. n. 2 ci-dessus.

cripteurs était plus difficile. Mais dès qu'il eut réussi à intéresser à son entreprise la famille royale, le succès en était assuré. Il n'était pas un inconnu pour le roi George Ier. Il lui avait autrefois envoyé un exemplaire de son *Œdipe* et en avait reçu en échange une montre et peut-être une somme d'argent[1]. Mais il était connu aussi de la princesse de Galles, celle qui va bientôt devenir la reine Caroline et à qui il dédiera sa *Henriade*. Peut-être songeait-il déjà à une possibilité de ce genre quand, dès la fin de 1725, il lui envoya un exemplaire de sa *Mariamne* : s'il y pensait, il ne faisait que suivre le conseil que vers ce temps-là lui donnait Bolingbroke[2]. Quoi qu'il en soit, ce fut Mme de Bolingbroke qui se chargea de faire tenir à la princesse l'exemplaire que lui avait destiné Voltaire et de réclamer sa protection pour le poète. Elle écrivait à Mrs. Hobbard : « Madame... oserai-je... vous supplier de m'acquitter d'une chose qu'on m'avait prié de faire : elle ne saurait être si bien placée qu'entre vos mains, madame. Vous aimez l'esprit et le mérite et vous êtes plus capable d'en juger que personne. Accordez donc, je vous prie, votre protection au seul poète français que nous ayons à présent et ayez la bonté de présenter à S. A. R. madame la princesse une tragédie qu'il vient de faire imprimer et dont il a pris la liberté de lui destiner cet exemplaire. Le succès que cette pièce vient d'avoir à notre cour flattera moins l'auteur que ne fera l'approbation de S. A. R. s'il est assez heureux pour l'obtenir. L'amitié que j'ai pour lui me fait désirer qu'il puisse avoir aussi la vôtre, madame[3].... » En janvier 1727, Voltaire fut présenté au roi. Le *Daily Journal* du 27 janvier rapporte dûment cette présentation : et le paragraphe est curieux en ce qu'il nous montre quelle était l'opinion de la Cour au sujet de Voltaire et de son poème. Voltaire était banni, disait le journal, — on ne pouvait ignorer qu'il avait passé quelque temps à la Bastille, — mais on laissait entendre qu'il fallait chercher dans l'audace de son poème la raison de son bannissement : il y avait de ce fait procès en cours contre lui en France, et même

1. Ballantyne, p. 61-63.
2. Cf. p. 9.
3. La lettre est donnée en entier, avec l'orthographe du temps, dans Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 65, 66. M. Ballantyne nous dit que le catalogue du British Museum, où se trouve l'original, la date de 1726, et il ajoute qu'en tout cas elle a dû être écrite avant le 10 juin 1727, date de la mort de George Ier. Il croit donc qu'elle a été écrite pendant le séjour de Voltaire en Angleterre. En réalité elle est de 1725. La tragédie dont il est question ne peut être que *Mariamne*, imprimée entre le 25 juillet et le 20 août 1725, et jouée à la Cour entre le 17 septembre et le 8 octobre de la même année (cf. lettres 152 et 153). Mme de Bolingbroke mentionne cette représentation à la cour comme de date récente. La lettre a donc été écrite en octobre, novembre ou décembre 1725.

la cour de France avait fait défense à Voltaire de publier son poème en Angleterre[1]. Évidemment Voltaire n'était pas fâché de laisser courir ces bruits : cela rehaussait son prestige et cela lui faisait une jolie réclame pour son édition. Cependant le roi — et la princesse de Galles — avaient accepté de se mettre à la tête de la souscription : ils fixèrent eux-mêmes le prix de l'exemplaire à 3 guinées[2]. On dut commencer immédiatement l'impression, car dès la fin du mois ou le début du mois suivant, Voltaire envoyait à ses amis de Paris « des morceaux détachés de la *Henriade*[3] », sans doute des passages qui paraissaient pour la première fois. En décembre l'impression était presque achevée : mais la liste de souscriptions était loin d'être aussi complète qu'on l'eût désiré, et Voltaire demande à Swift, qui était alors en Irlande, de faire un peu de propagande à la *Henriade*[4]. En même temps il prépare le public pour son livre : vers la fin de la même année 1727, il publie deux dissertations en anglais, un *Essai sur les guerres civiles* et un *Essai sur la poésie épique* : dans l'un il replace les événements de la *Henriade* dans leur cadre historique, dans l'autre il assigne, pour ainsi dire, à son œuvre son rang dans l'évolution du poème épique. Composer et publier ces deux essais, organiser la souscription, surveiller l'impression de la *Henriade*, c'est en quoi se résume l'activité de Voltaire pendant l'année 1727. En mars 1728, la *Henriade* paraissait enfin : Voltaire avait réalisé son rêve de 1726 : belle édition in-4, beau papier, estampes, le tout dédié, ce qu'il n'eût osé espérer alors, à la reine Caroline. Et pourtant Voltaire n'est pas satisfait : sa belle édition n'a été tirée qu'à un nombre très limité d'exemplaires, et il ne peut l'envoyer à ses amis, car il ne sait même à un moment s'il pourra satisfaire tous les souscripteurs[5]. Les amis devront se contenter d'une petite édition : deux parurent en effet en même temps que la grande; mais pour Voltaire elles ne pouvaient être qu'un pis-aller : ni l'une ni l'autre n'avaient les figures auxquelles Voltaire tenait beaucoup, l'une renfermait une critique impertinente d'un

1. Le paragraphe est reproduit dans Ballantyne, *ouvr. cit*, p. 64. Cf. ces mots de Walpole à Doddington : « M. Voltaire... being gone for England order to print by suscription an excellent poem, called Henri IV, vhich, on account of some bold strokes in it against persecution and the priests, cannot be printed here... » (29 mai 1726). Ballantyne, p. 92.

2. Cf. lettre à M. Des Maizeaux (publiée par Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, III, p. 317, 318, et Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 156-157), et *Discours de M. de Voltaire en réponse aux invectives et outrages de ses détracteurs*, Ed. Garnier, XXXII, p. 454.

3. Fin de la lettre 169.

4. Lettre 176.

5. Lettre 168. Cf. lettre 179.

certain Faget qui faisait la leçon à l'auteur[1], l'autre avait été retouchée, et malheureusement, par l'éditeur[2]. Enfin toutes ces éditions, sans en exempter la grande in-quarto, étaient « très incorrectes[3] ». Il y avait donc sans doute un progrès sur les éditions de 1723 et 1724, qui ne donnaient qu'une *Henriade* très incomplète, mais enfin ce n'était pas encore l'édition définitive. Et aussitôt voilà notre infatigable auteur qui se met en tête de donner une nouvelle et plus correcte édition, et cette fois en France. Désormais cela va être sa pensée dominante. Mais comment imprimer son poème en France? Peut-être Thieriot s'en chargera-t-il? On ferait deux éditions : l'une in-8 dont le profit serait pour lui, l'autre in-4 pour Voltaire. On pourrait probablement obtenir du gouvernement sinon un privilège, du moins une permission d'imprimer. Voltaire cherche de toutes façons à se concilier les bonnes grâces du lieutenant de police ; il lui envoie un exemplaire de sa *Henriade* et promet de ne faire entrer aucun livre en France avant que le gouvernement lui ait donné permis d'imprimer : il l'engage même à faire saisir tous les exemplaires qu'on tenterait d'introduire en France; il indique comment on peut, à l'aide de M. Hérault, effrayer et arrêter Desfontaines qui voulait imprimer la *Henriade*[4]. Le résultat de tout ceci c'est que Desfontaines abandonna en effet son idée[5], et que les exemplaires anglais de la *Henriade* furent saisis, même ceux qui étaient destinés aux souscripteurs français[6]. Mais Voltaire ne fut nullement autorisé à imprimer son poème et le prudent et paresseux Thieriot déclina formellement de se mêler de l'affaire. Il fit entendre à Voltaire que c'était à lui seul à s'en charger[7]. Voltaire, après réflexion, accepta le conseil : « I intend to make use of your advice and to give the public, as soon as possible, the best edition I can of the *Henriade*, together with my true[8] *Essay on Poetry*[9] ». Il fallait donc aller en France. Mais où? Peut-être Thieriot pourra le conseiller. Il lui écrit : « Now I want to know when and where I

1. Fin de la lettre 178.
2. Voir Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 159, 161.
3. Lettre 179. Il est possible, pourtant, que le passage ne s'applique qu'aux éditions in-8.
4. Lettre 178 (2 mai 1728). Voltaire mentionne ce projet d'une nouvelle édition française de la *Henriade* dès le 31 mars (lettre 168), c'est-à-dire au moment où l'édition anglaise vient de paraître.
5. Mais il n'en persista pas moins, au grand déplaisir de Voltaire, à publier une traduction française de son *Essay on Poetry*.
6. Voir lettre 238.
7. Voir lettre 175 (25 juin 1728).
8. Et non « my *True Essay on Poetry* » comme imprime Moland. Voltaire oppose l'original à la mauvaise traduction qu'en a donnée Desfontaines.
9. Lettre 175.

could print secretly the *Henriade*? It must be in France, in some country town. I question whether Rouen is a proper place; for methinks the bookish inquisition is so rigorous that it has frightened all the booksellers in those parts. If you know any place where I may print my book with security. I beseech you to let me know of it... I hope you will promote, to the utmost of you abilities, the undertaking you have advised me to. If you can propose the thing to a bookseller, I had rather strike up a bargain in ready money and give the copy, than to be myself at the trouble of printing it : but I am afraid no bookseller will attempt now to print any unlicensed book; or, if he does it, he will not give much money for so ticklish an attempt; therefore the more I think on it, the more [4] I conceive the necessity of being my own printer : I expect an answer from you about this affaire [1]. » Cette lettre est du 25 juin 1728. Voltaire s'y montrait à la veille de son départ. Il avait mené à bonne fin l'entreprise qui l'avait amené à Londres : il était très désireux de donner en France une nouvelle édition de son poème [2]. Qu'est-ce qui l'eût retenu en Angleterre désormais? La dernière lettre que nous ayons de lui, sûrement datée d'Angleterre, est du 22 juillet 1728 [3]. Faut-il croire, comme tout le monde l'affirme, qu'il n'est rentré en France qu'en mars 1729?

IV

Dans la première lettre où Voltaire parle de sa rentrée à Paris d'une façon précise [4], il y annonce son arrivée pour le 15 mars, et on en conclut d'ordinaire qu'au commencement de mars il était encore en Angleterre. C'est une erreur. La lettre en question a été écrite en France [5] : notons d'abord que, s'il prévoit des diffi-

1. Lettre 175.

2. Il pense encore à Rohan-Chabot, mais conçoit qu'il a des devoirs plus pressants que de se mesurer avec lui : « The printing of them both [la *Henriade* et l'*Essai sur la Poésie épique*] is a duty I must discharge before I think of other duties less suitable with the life of a man of letters, but becoming a man of honour, and from which you may be sure I shall never depart as long as I breathe ».

3. La lettre 180, il est vrai, est datée du 4 août. Mais si on la compare à la lettre 175 (25 juin), on verra qu'elle a dû être écrite avant cette lettre. Peut-être faut-il lire : 4 juin? Elle doit certainement se placer entre la lettre 178 (2 mai) et la lettre 175 (25 juin).

4. Lettre 184.

5. C'est ce qu'a vu M. Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 38. Citant une partie de la lettre en question, il ajoute : « Voltaire was in concealment in the neighbourhood of Paris ». Mais il n'explique pas pourquoi Voltaire se cache, et croit qu'à ce moment-là on a déjà « levé la peine du bannissement » (p. 37). Selon lui c'est probablement en février 1729 que Voltaire est rentré en France (p. 34).

cultés, c'est quand il sera à Paris : il n'y a pas la moindre allusion à un voyage en France. Et puis faisons attention à la dernière phrase de la lettre : « Malaffaire does not know me : I am here upon the footing of an English traveller »; Malaffaire est un nom français, et du reste comment eût-il été possible à Voltaire de se faire passer pour un Anglais en Angleterre? il ne savait pas assez bien la langue pour cela; mais il en savait assez pour faire illusion à des Français. Nous pouvons nous faire une idée assez précise de la façon dont il s'y prenait, car, étant à Rouen en 1731 pour faire imprimer secrètement son *Charles XII*, il employa le même stratagème. Écoutez plutôt le libraire Jore : « J'ai connu particulièrement le sieur de Voltaire pour lui avoir donné un logement chez moi, pendant un séjour de sept mois qu'il a fait à Rouen en 1731. Il choisit ma maison pour y descendre.... Je ne pus cependant jouir de cet honneur aux yeux de la ville. Soit modestie, soit politique, le sieur de Voltaire ne voulut y être regardé que comme un seigneur anglais que des affaires d'État avaient obligé de se réfugier en France. Il parlait moitié anglais, moitié français. Toute ma maison fut fidèle au secret. Ainsi le seigneur anglais, content d'un respect vulgaire dû à son rang, échappa humblement aux honneurs qu'une ville composée de gens de condition et d'esprit n'aurait sans doute pas manqué de rendre à l'illustre Voltaire, si elle avait su que ce grand homme était renfermé dans l'enceinte de ses murs[1]. » Cette piquante peinture s'appliquerait sans doute tout aussi bien au séjour de Voltaire chez Malaffaire. Dans cette lettre 184, Voltaire annonce, comme nous l'avons dit, son arrivée à Paris pour le 15 mars, mais il demande à Thieriot de lui écrire souvent. On peut donc dater la lettre, semble-t-il, du commencement de février. Où a-t-elle été écrite? Sans doute dans un village aux environs de Rouen ou de Calais : c'était là les deux villes où on débarquait quand on venait d'Angleterre[2]; en tout cas Voltaire avait rompu toute communication avec le monde, il n'écrivait plus qu'à Thieriot[3]. Il devait déjà être depuis quelque temps dans ce village,

1. Factum de Jore (1736), Ed. Garnier, xxxiv, p. 77.

2. Cf. lettre 172, à M. Swift (16 juin 1727) : « Ayez la bonté de me faire savoir si vous avez dessein de prendre la route de Calais ou celle de Rouen ». Swift avait songé un instant à aller pendant quelque temps en France.

3. Lettre 184, à Thieriot (février 1729) : « I write to nobody in the world... you are the only man upon earth with whom I converse by letters ». Rapprochez ce qu'il dit dans la lettre 175, une des dernières qu'il ait écrites avant son départ d'Angleterre (25 juin 1728) : « If you know any place [en France] where I may print my book with security, I beseech you to let me know of it : but let nobody be acquainted with the secret of my being in France. I shoud be exceedingly glad, my dear Tiriot, of seeing you again, but I would see nobody else in the world; I

car la lettre 184 suppose qu'il avait donné son adresse auparavant. On peut donc dire, sans s'écarter des textes, que Voltaire était déjà en France en janvier 1729. Où passa-t-il son temps entre juillet 1728 et janvier 1729? Aucune lettre datée de cette période ne nous a été conservée. Mais si nous nous reportons à sa lettre du 21 juin 1728 où il se montre si désireux de venir imprimer sa *Henriade* en France, nous serons porté à conclure qu'il dut quitter l'Angleterre peu de temps après. Arrivé en France, il vit bientôt que l'entreprise était plus difficile qu'il ne se l'était imaginé de loin : la prudence de Thieriot le gagna, il décida d'attendre et dans l'intervalle de se mettre à un ouvrage qui n'éveillerait, il le croyait du moins, aucune susceptibilité et dont la publication (avec privilège) lui assurerait une brillante rentrée à Paris. Il se mit à *Charles XII*. Voyons si nous pouvons trouver quelque confirmation de cette hypothèse. Dans le *Discours sur la tragédie* qui est en tête de *Brutus*, Voltaire écrit : « Je vous avoue, milord, qu'à mon retour d'Angleterre, où *j'avais passé près de deux années* dans une étude continuelle de votre langue, je me trouvai embarrassé lorsque je voulus composer une tragédie française[1] ». Sans doute il ne faut pas toujours se fier aux dates que donne Voltaire, mais on ne voit pas comment ici il pourrait ou se tromper ou vouloir nous tromper. Ceci est écrit à la fin de 1730, c'est-à-dire très peu de temps après le retour d'Angleterre et, d'autre part, le discours est adressé à Bolingbroke qui certainement savait à quoi s'en tenir sur la durée du séjour de Voltaire en Angleterre. En l'absence de toute preuve du contraire, nous pouvons donc conclure que Voltaire, débarqué en Angleterre vers le 15 août 1726, rentra en France au début d'août 1728, c'est-à-dire après un séjour d'un peu moins de deux ans.

Il n'avait nul besoin d'être autorisé à rentrer en France, comme on l'écrit souvent. Il n'était nullement banni, et tant qu'il se tenait à une distance de 50 lieues de Paris, il était tout à fait dans ses droits. S'il vit dans une retraite secrète c'est d'abord qu'il a songé à imprimer clandestinement sa nouvelle édition de la *Henriade*; — c'est aussi qu'il est ainsi plus à son aise pour travailler activement à son Charles XII (il ne quitta sa retraite qu'après l'avoir achevé); — c'est enfin qu'il a formé le projet de rentrer à la dérobée dans Paris et d'y vivre caché[2] : il ne faut

would not be so much as suspected of having set my foot in your country, nor of having thought of it. »

1. Ed. Garnier, II, p. 311.

2. Lettre 186 (10 mars 1729) : « Priusquam *in Lutetia latere possim*, in uno e vicinis pagis stabo aliquot dies. »

donc pas donner l'éveil au gouvernement, et le plus sûr c'est qu'on le croie encore en Angleterre. Du reste même s'il est pris à Paris, il a encore une ressource : en juin 1727 le ministre Maurepas l'avait autorisé à venir passer 3 mois à Paris pour ses affaires; pour quelles affaires, nous ne le savons pas. En tout cas Voltaire n'avait pas profité de la permission, mais en homme prudent il l'avait conservée dans sa poche. Il comptait bien l'exhiber au besoin en mars 1729 et payer d'audace[1]. Du reste il n'était pas sûr qu'on accepterait cela et le mieux évidemment était de ne pas se faire prendre.

Il importait tout d'abord de s'assurer d'une retraite où l'on pourrait se retirer en cas de danger. Un village de la banlieue de Paris présentait à ce point de vue moins d'inconvénients que la capitale elle-même. Voltaire choisit Saint-Germain et y débarque vers le 23 mars[2]. Dès ce moment il contrevient aux termes de l'arrêté d'exil, car il s'est rapproché de moins de cinquante lieues de Paris. Il ne faut donc pas dire que Voltaire, autorisé à rentrer en France, mais non tout de suite à Paris, est relégué pendant quelque temps à Saint-Germain. La vérité est que le gouverment ignore encore profondément sa nouvelle escapade. L'eût-il sue qu'il se fût probablement peu ému. Mais Voltaire, assagi par l'expérience, préfère ne courir aucun risque, et s'applique laborieusement à dépister la police. Il prend le nom de Sansons et s'en va loger dans la rue des Récollets, chez le perruquier Châtillon : la maison n'est qu'une « baraque », sa chambre qu'un « trou », le lit est dur et la table frugale; mais qu'importe? On est aux portes de Paris et on est en sûreté. Il ne manque à ce bonheur que l'ami Thieriot. Ne peut-il pas prendre un cheval et venir rejoindre Voltaire pour quelques jours[3]? Probablement il ne put venir, car une lettre postérieure de quelques jours a bien l'air de renouveler d'une manière plus pressante la même invitation[4]. Mais cette fois Voltaire est à Paris : il n'a pu se tenir de quitter son trou pour quelques jours au moins. Il est installé au cloître Saint-Médéric, chez Dubreuil,

1. Lettre 184 (février 1729) : « Since you love confidences, I will tell you I hope to be there [à Paris] about the fifteenth of March. I had, two years ago, snatched from your court a short leave to come to Paris for three months. If I am smoked out this bout, I will plead that former leave for my excuse, though it is perhaps good for nothing. » « If I am smoked out this bout » ne signifie pas, comme le traduit l'édition Garnier, « si je n'en ai pas profité juqu'à présent » mais « si je suis pris cette fois, si mon escapade est découverte ».

2. Lettre 187. Elle est datée du 25 mars; mais Voltaire es robablement arrivé depuis un jour ou deux.

3. Lettre 187.

4. Lettre 188.

une connaissance de longue date, qui n'aura garde de trahir son secret. Thieriot accourt, et voilà les deux amis à causer de bien des choses. Thieriot, qui songe volontiers au pratique, se rappelle que Voltaire avait une pension de la reine, qui depuis deux ans naturellement n'a pas été payée. Si l'on réclamait les arrérages? Ou plutôt si l'on suggérait à quelqu'un de les réclamer? à M. Pallu par exemple, un ancien ami, maître des requêtes? Vite on fabrique de concert une lettre habile à laquelle M. Pallu ne pourra résister[1] : elle sera censée venir d'Angleterre, adressée par Voltaire à Thieriot. Celui-ci l'emporte dans sa poche pour l'en tirer négligemment à la première occasion. Et Voltaire, à qui la solitude commence à peser, s'en va le soir même surprendre le duc de Richelieu fort étonné de cette apparition inattendue. Mais le duc veut partager sa surprise avec d'autres et Voltaire doit l'autoriser à mettre Pallu dans le secret. Dans ces conditions la lettre eût semblé singulière : aussi, dès le lendemain matin (1er avril), il écrit à Thieriot de la supprimer et de parler lui-même à Pallu, ce qui vaudra tout autant. Deux heures après, en route pour Saint-Germain : on n'a pas encore le droit de s'oublier dans Paris[2]. Le 2, nouvelle lettre à Thieriot, datée de Saint-Germain[3]. Voltaire est tout à *Charles XII*. Mais Paris l'attire et le 4 nous le retrouvons une fois de plus, cloître Saint-Médéric, chez Germain Cassegrain, dit Dubreuil. Il mande Thieriot sur-le-champ — il est huit heures du matin — ayant « quelque chose de conséquence » à lui communiquer[4]. Nous pouvons sans trop de peine deviner ce dont il s'agit : Voltaire, que ces déguisements et ces allures de conspirateur ont pu amuser un moment, commence à se fatiguer de cette vie errante de « rose-croix ». « Toujours ambulant et toujours caché », il voudrait bien se reposer, et sous son vrai nom. Pourquoi ne demanderait-il pas la permission de rentrer à Paris? Qui songerait, après deux ans, à lui tenir rigueur? Le duc de Richelieu dut lui affirmer que la Cour ne mettrait pas d'obstacle à un rappel. M. Pallu fut du même avis. Le fidèle Thieriot, consulté à son tour, se joignit aux deux autres. Ils n'eurent pas de peine à le décider. Le 7 — toujours à Paris — il écrit à Thieriot qu'il se rend aux remontrances de ses trois amis : « Puis donc que vous voulez tous que je sois ici avec un warrant signé Louis [I] go to Saint-Germain; I write to the vizier Maurepas in order to get leave to drag my

1. C'est la lettre 193.
2. Lettre 190.
3. Lettre 185.
4. Lettre 191.

chain in Paris[1] ». Le voilà donc encore une fois à Saint-Germain, d'où il écrit au vizir Maurepas, en lui laissant croire probablement qu'il était encore en Angleterre. Le ministre accorde la permission sans difficulté et l'eût probablement accordée longtemps auparavant (9 avril)[2]. Voltaire prit son temps, pour avoir l'air de revenir de loin, et ce n'est qu'une semaine plus tard — le 16 — que nous le trouvons installé chez lui, rue Traversière, dans la maison « d'un conseiller-clerc nommé M. de Mayenville[3] ». Le 18 il annonce à ses amis d'Angleterre qu'il est de retour à Paris[4]. Il se met aussitôt à l'œuvre : il obtient un permis d'imprimer pour la *Henriade* et une approbation pour *Charles XII* et on commence à imprimer les deux. Il publie une nouvelle édition d'*Œdipe* avec une lettre à Lamothe et, le 11 décembre, fait jouer sa tragédie de *Brutus*. Le voilà de nouveau, au sortir de sa retraite studieuse, plongé en plein dans le tourbillon de la vie littéraire parisienne.

C'est ici que cette étude doit s'arrêter. Nous avons montré que Voltaire alla en Angleterre de son plein gré, — qu'il y serait probablement allé même sans l'aventure des coups de bâton, — que sa grande affaire là-bas (sans nier en aucune façon qu'il y profita de toute manière) fut de publier sa *Henriade* et qu'il rentra en France quand il eut imprimé son poème. Nous croyons avoir rendu très probable que son séjour en Angleterre fut non pas de deux ans et dix mois, ou deux ans et neuf mois comme on le dit d'ordinaire, mais d'un peu moins de deux ans, comme le dit Voltaire lui-même. Enfin nous croyons avoir jeté un peu de lumière sur la période obscure de sa vie qui va du 25 mars 1728 au 16 avril 1729. Quand il s'agit d'un homme comme Voltaire, ces résultats, si minces qu'ils soient, ont peut-être leur valeur.

Lucien Foulet.

1. Lettre 192. L'édition Garnier supprime le *I* et traduit : « *Allez* à Saint-Germain ». Mais c'est Voltaire qui doit retourner à Saint-Germain. Il ne peut pas décemment demander, de Paris même, une autorisation d'y rentrer. [Cf. fin de la lettre : « Farewell, tell M. *Nocei* thank him » où il faut lire : M. *Nocé I* thank...]

2. Ed. Garnier, I, p. 309.

3. Lettre 189.

4. Lettre du 18 avril 1729 to the Honourable Mistress Clayton, Saint-James, London, publiée dans Ballantyne, p. 67. Le passage suivant « I am just now arrived at Paris, and I pay my respects to your court, *before I see our own* » est amusant quand on le rapproche des termes de l'autorisation accordée à Voltaire de rentrer à Paris : « Vous pouvez aller à Paris quand bon vous semblera, et même y demeurer; *à l'égard de venir à la cour, je crois que vous devez encore vous en dispenser.* » Voltaire ne pouvait pas dire toute la vérité à ses amis anglais : elle eût été trop humiliante.

APPENDICE

Je donne ici une liste disposée par ordre chronologique des lettres écrites par Voltaire depuis le moment où il est emprisonné à la Bastille jusqu'au jour où, revenu d'Angleterre, il s'établit de nouveau définitivement à Paris. Pour rendre le contrôle plus facile, je conserve, où il y a lieu, les numéros d'ordre de l'édition Garnier. Cette édition, comme on le verra au premier coup d'œil, a rangé les lettres dans un ordre assez capricieux, et en datant bien souvent au hasard. Quelques-unes de ces erreurs ont déjà été relevées par M. Ritter (*Zeitschr. f. fr. Spr. L.*, XIV, p. 211 ss.) et M. Bengesco dans sa *Bibliographie des œuvres de Voltaire.*

I. — Avant le Départ pour l'Angleterre.

1. Lettre 159, entre 18 et 21 avril[1] 1726. Au ministère du département de Paris. Ed. Garnier, XXXIII, p. 156.
2. 10233 (1re partie), 24 avril. A M. Hérault, lieutenant de police, L, p. 400.
3. 160, avril. A M. Thierot. XXXIII, p. 157.
4. 161, 30 avril. A M. Thieriot. XXXIII, p. 157.
5. 162, 30 avril. A Mme la présidente de Bernières. XXXIII, 157.
6. 10 233 (2e partie), 1er mai[2]. A M. Hérault. L, p. 400.
7. 10 234, 5 mai. A M. Hérault, lieutenant de police. L, 401.
8. 163, 5 mai. A M. Thieriot. XXXIII, p. 157.
9. 164, 6. mai. A Mme de Ferriol. XXXIII, p. 158.
10. 158, vers juillet[3]. A Mme la présidente de Bernières. XXXIII, p. 156.
11. 165, 12 août. A M. Thierot. XXXIII, p. 159.

II. — En Angleterre.

12. 166, 15 octobre 1726 (Wandsworth). A Mlle Bessières. XXXIII, p. 160.
13. 15 octobre. [A M. Thieriot?] Lettre sur Pope[4] : un fragment rapporté par Warburton, et reproduit dans Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 72.
14. 167, 16 octobre (Londres). A Mme la présidente de Bernières. XXXIII, p. 161.
15. 16 novembre (In my Lord Bolingbroke's House). To Pope. *Pope's Works*, Ed. Elwin et Courthope, X, p. 132.

1. La lettre de Hérault à Condé du 21 avril (Desfontaines, *ouvr. cit.*, I, p. 357) a l'air d'être une réponse.
2. Dans l'intervalle des deux lettres (10 233, 1re et 2e partie), Voltaire a reçu la visite de Hérault. Cf. p. 1, n. 2.
3. Cf. p. 10, n. 2.
4. Cf. p. 13. n. 2.

16. 169, 2-13 février 1727. A M. Thierot. XXXIII, p. 165.

17. 170, mars. A M. Thieriot. XXXIII, p. 167.

18. 174, 27 mai (near London). A M. Thierot. XXXIII, p. 170.

19. 172, 16 juin[1]. A M. Swift. XXXIII, p. 168.

20. 173[2], 16 juin. A M. le comte de Morville, ministre des Affaires étrangères, XXXIII, p. 169.

21. 176[3], 14 décembre. (Londres, à la Perruque blanche, Covent-Garden.) A M. Swift. XXXIII, p. 175.

22. 171, mars 1728[4]. A M. Swift. XXXIII, p. 168.

23. 168, 31 mars. A M. [Dussol]. XXXIII, 162.

24. avril ou mai[5]. To M. Des Maizeaux. Reproduite par Bengesco, *ouvr. cit.*, III, p. 317-18.

25. 178, 21 avril-2 mai (Londres). A M. Thieriot. XXXIII, p. 177.

26. 180, 4 juin?[6] (Londres). A M. Thieriot. XXXIII, p. 181.

27. 175, 14-25 juin (Wandsworth). A M. Thieriot. XXXIII, p. 172.

28. 179, 11-22 juillet (Wandsworth). A. M. *** XXXIII, p. 180.

29. juillet ou août[7]? To John Brinsden, Esq. Reproduite par Bengesco, *ouvr. cit.*, III, p. 303.

[L'édition Garnier rapporte à cette période trois autres lettres : lettre 177 (XXXIII, p. 176), qui doit avoir été écrite à Paris vers mai 1729.

1. La lettre porte seulement la date vendredi 16. On ne peut qu'hésiter entre le 16 mai, s'il s'agit de l'ancien style, et le 16 juin s'il s'agit du nouveau. (Ritter, *Zeitschr. f. fr. Spr. u. Lit.*, XIV, p. 213.) Le fait que, le 14 juin, Voltaire écrit à un ami de Calais pour lui recommander Swift, fait pencher la balance en faveur du 16 juin (Cf. Ballantyne, *ouvr. cité*, p. 108, n. 2).

2. Écrite en même temps que la précédente et envoyée à Swift qui devait, le cas échéant, la remettre à son adresse.

3. L'édition Garnier imprime cette lettre sans nous dire qu'elle n'est qu'une traduction d'un original anglais (qu'on trouvera reproduit dans Ballantyne, *ouvr. cit.*, pp. 152-63). C'est du reste une traduction peu fidèle. On y lit : « Vous serez surpris, monsieur, de recevoir d'un voyageur français un *Essai*, en anglais, *sur les guerres civiles de France* qui font le sujet de la *Henriade* ». Et on se demande s'il s'agit là d'une édition que nous ne connaissons pas et qui n'aurait contenu que l'*Essai sur les guerres civiles* (mais non l'*Essai sur la Poésie épique*). Mais l'original porte simplement : « You will be surprised in receiving an English essay from a French traveller ». Le reste n'est qu'une glose incomplète qu'on a introduite dans le texte. — Il y a encore d'autres inexactitudes dans la traduction française de cette courte lettre.

4. Voltaire mentionne le troisième volume des *Miscellanea*, qui parut en mars 1728. (*Pope's Works*, V, p. 214.)

5. Plus précisément, entre le 19 mars et le 30 mai. C'est entre ces deux dates que se place la controverse de Voltaire avec Prévost. Cl. Ballantyne, *ouvr. cit.*, pp. 159-61.

6. Cf. p. 17, n. 3.

7. Ce qui me fait croire que cette lettre appartient aux dernières semaines du séjour de Voltaire en Angleterre, c'est qu'il y donne comme son adresse la maison de « M. Cavalier, Belitery Square, by the Royal Exchange ». Or c'est précisément par l'intermédiaire de M. Cavalier qu'en mars 1729 Voltaire reçoit à Paris une lettre que le cardinal Fleury lui avait envoyée à Londres où on le croyait encore. Voir lettre 185 (2 avril) : « Before I went out of Paris [pour retourner à Saint-Germain] I received, at M. Cavalier's house, a letter written to me by cardinal Fleury, which was sent to London, and back from London to Paris ». Ainsi M. Cavalier avait maison à Londres et à Paris, et c'est sa maison de Londres qui a été la dernière adresse de Voltaire en Angleterre.

Cf. la note de Moland, XXXIII, p. 193, n. 1, — lettre 181 (XXXIII, p. 182) qu'il faut dater de Paris, fin de 1730 : il y est fait mention d'une édition de la *Henriade* avec préface; l'édition de 1730, publiée à Paris, a une préface, les éditions anglaises n'en ont pas. Cf. lettres 202, 203 et 204, — 182 (XXXIII, p. 183) : il est très douteux que ce fragment soit une lettre, et en tout cas il n'y a aucune raison valable de le rapporter à l'année 1728].

III. — Au retour d'Angleterre.

30. 184, fin janvier ou commencement de février 1729. A M. Thierot. XXXIII, p. 185.

31. 186, 10 mars. A M. Thierot[1]. XXXIII, p. 190.

32. 187, 25 mars. A M. Thieriot. XXXIII, p. 190.

33. 188, 31 mars. A. M. Thieriot[2]. XXXIII, p. 191.

34. 193, 31 mars. A M. Thieriot[3]. XXXIII, p. 193.

35. 190, 1er avril. A M. Thierot. XXXIII, p. 191.

36. 185, 2 avril. (Saint-Germain-en-Laye.) A M. Thieriot[4]. XXXIII, p. 168.

37. 191, 4 avril. A M. Thieriot. XXXIII, p. 192.

38. 192, 7 avril. A M. Thieriot. XXXIII, p. 192.

39. 189, 9 ou 16 avril[5]. A. M. Thierot. XXXIII, p. 191.

40. 18 avril. (Paris) To the honourable Mistress Clayton, Saint-James, London. Publiée dans Ballantyne, *ouvr. cit.*, p. 67.

[Reste la lettre 183 (XXXIII, p. 185)[6]. Elle doit avoir été écrite entre le 2 et le 9 mars 1731 : Voltaire s'y montre à la veille d'un voyage qui ne peut être que celui de Rouen.]

L. F.

1. Les premiers mots de cette lettre « Noli amico tuo *erranti* amplius scribere quia ad te quam primum properabit » montrent bien que Voltaire n'est pas arrivé directement de Londres à Saint-Germain.

2. La lettre est datée du jeudi 29 mars. Mais le 29 était un mardi (Ritter, *art. cit.*, p. 214). Il faut lire : jeudi 31 mars. Dans les circonstances, Voltaire s'est plutôt trompé sur la date que sur le jour.

3. La lettre est datée d'avril, sans plus; pour que Thieriot puisse la montrer à M. Pallu à n'importe quel moment, comme s'il venait de la recevoir.

4. L'édition Garnier donne comme date le 2 mars. C'est une erreur. La lettre mentionne une visite de Voltaire à Paris [évidemment celle du 31 mars-1er avril] et il était bien loin de Paris le 2 mars. Il faut lire : 2 avril, le lendemain du jour où Voltaire est revenu à Saint-Germain.

5. La lettre est seulement datée : samedi. Il ne peut s'agir que du 9 ou du 16. Cette seconde date est plus probable. D'après les termes de la lettre, il est établi à Paris depuis la veille au moins du jour où elle est écrite, ce qui, dans la première hypothèse, nous reporterait au 8 avril. Or l'autorisation de Maurepas n'est datée que du 9; et Voltaire a plutôt attendu quelques jours de plus avant de rentrer dans Paris. Cf. aussi la date de la lettre à Mistress Clayton.

6. Je signale une brochure de M. Charles Hettier, *Une lettre inédite de Voltaire*, Caen, 1905, que je n'ai pas encore réussi à me procurer. D'après la *Revue d'Hist. Litt. de la France*, 1905, p. 543, c'est une lettre en anglais écrite par Voltaire à Thieriot à la fin de 1726 ou au commencement de 1727.

« LE SPECTATEUR DU NORD »

Le *Spectateur du Nord, journal politique, littéraire et moral*, publié à Hambourg de 1797 à 1802[1], n'est point d'un aspect séduisant : feuilles minces, papier jaunâtre, caractères défectueux. Et cependant, on ne perd point sa peine à l'ouvrir encore, après un siècle. On peut y étudier en détail l'œuvre des émigrés sous la Révolution. On y retrouve ce que Charles de Villers a écrit peut-être de meilleur. Mais surtout, dans le mouvement qui a porté l'esprit français vers les littératures du Nord, il marque une étape : les rapports superficiels cessent, et l'influence profonde va commencer.

I

L'émigré bien informé qui, le premier, annonça chez madame de Neuilly ou chez madame d'Asfeld[2] qu'on préparait à Hambourg même, pour le mois de janvier 1797, la publication d'un journal français, obtint à n'en pas douter un grand succès de curiosité : car c'était une nouvelle d'importance. L'éditeur qui se chargeait de l'entreprise n'était rien moins que Pierre-François Fauche : homme généreux, suivant les uns; homme habile, suivant les autres; en tout cas, libraire avisé, sans pareil pour faire prospérer un affaire[3]. Si le fondateur du journal, de Baudus, était nouveau venu dans la ville, au moins connaissait-on son passé : ancien magistrat, ancien soldat de l'armée des princes, il avait erré en Belgique, en Hollande, en Allemagne, pour gagner enfin Altona, où tout de suite il avait fondé une gazette[4]. Il était très versé, disait-on, dans la littérature allemande; et la politique européenne n'avait pas de secrets pour lui; on vantait son « *Tableau de la situation politique de l'Europe en 1796* ». Comme collaborateur,

1. La collection du *Spectateur du Nord* forme 24 volumes in-8. Chaque « cahier » est de 180 pages environ; il paraît un cahier par mois.

2. De Lescure, *Rivarol et la Société française pendant la Révolution et l'émigration*, Paris, Plon, 1883, in-8, l. III, ch. II.

3. Voir, par exemple, le *Magasin encyclopédique*, 1797, t. XV, p. 273. « M. Fauche, le libraire chez qui cet ouvrage a paru, est un galant homme, qui contribue beaucoup à étendre le commerce littéraire entre la France et l'Allemagne. »

4. *La Gazette d'Altona*, de juillet 1795 à janvier 1796.

on parlait de Germain-Hyacinthe de Romance, marquis de Mesmon. Ce colonel de cavalerie, major général de l'avant-garde à l'armée des princes, était un homme tendre, et qui avait des lettres[1]. Mais ce qui promettait à l'œuvre future un singulier éclat, c'était le concours du Français le plus spirituel qu'à Paris même la cour et la ville eussent jamais vu : Monsieur de Rivarol[2].

Le prospectus parut vers la fin de 1796. Baudus y annonçait officiellement l'apparition du nouveau journal; il en faisait connaître la nature et le but. « Nunc demum redit animus.... » Il empruntait son épigraphe à Tacite. Il déplorait les conséquences désastreuses de la Révolution — mais ajoutait qu'il ne fallait pas se borner aux regrets et aux lamentations, qu'il fallait « rapprocher les peuples, c'est-à-dire les faire connaître les uns aux autres » pour les disposer « à s'estimer, à s'aimer, à abjurer les prétentions, l'orgueil, la cupidité qui les séparent »; que la presse, de plus en plus puissante, était appelée à jouer ce rôle; que le *Spectateur du Nord* enfin, journal politique, littéraire et moral, allait l'entreprendre pour son compte. Ce qui est nouveau, ce n'est point, assurément, l'idée de ressusciter un « Spectateur » à la manière d'Addison[3]; — ni la publication à l'étranger d'un journal français pour la France[4]; — ni même les généreuses aspirations à la concorde universelle de la république des lettres[5]. Mais il aurait pu former un journal mondain, qu'auraient rempli les nouvelles de Paris et les bavardages de Hambourg[6]; les émigrés y auraient retrouvé la France, sans plus; comme ils avaient leurs salons[7] et leur théâtre[8], ils auraient eu leur gazette; ils l'auraient

1. « C'était un homme du monde qu'une aventure malheureuse avait forcé de se retirer de la société, et qui était devenu sauvage et mélancolique, mais d'une mélancolie de bon goût... » Chênedollé, cité par Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, Paris, Garnier, 1861, 2 vol. in-8, t. II. — Il était connu comme auteur d'une *Lettre à Sénèque*, d'un *Éloge de Quesnay*, et d'un *Éloge de Suger*.

2. André Le Breton, *Rivarol*, thèse, Paris, Hachette, 1895, in-8. — Pour les autres collaborateurs, voir *S. d. N.*, t. III, *Introduction*.

3. *Le Spectateur du Nord* se recommande volontiers de son illustre prédécesseur. Voir, par exemple, t. III, p. 1.

4. J. Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, Paris, Hachette, 1896, in-8, l. II, ch. I et l. II, ch. I.

5. En 1720, des réfugiés fondent une « *Bibliothèque germanique, ou histoire littéraire de l'Allemagne et des pays du Nord* » et ils déclarent : « Il faut bannir de la république des lettres les préjugés réciproques des nations... » V. Rossel, *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, Paris, 1897, in-8, I, ch. VI, p. 150.

6. C'est ce que fit Romance de Mesmon après la disparition du *Spectateur*, avec le *Réveil* et le *Censeur*.

7. De Neuilly, *Dix années d'émigration, souvenirs et correspondance du comte de Neuilly*, publiées par son neveu, Maurice de Barberey (Paris, Donniol, 1865, in-8), ch. IV, p. 123 à 192.

8. Hennecke, *Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg. Das französische Theater*, Hambourg, 1894; Harkensee, *id.*, Hamburg, 1896.

attendue avec la même impatience, lue avec le même plaisir que leur courrier de Paris[1]. Et Baudus aurait eu, par des moyens faciles, un bruyant succès. Mais il vise plus haut; il veut qu'on le lise en France, en Allemagne, comme à Hambourg; il veut faire naître la paix, l'estime, l'affection entre les peuples, par le cosmopolitisme; et le cosmopolitisme, par la connaissance approfondie de la littérature de chaque nation. Au lieu d'exploiter les défauts de son public, il veut le corriger et l'éduquer. « Si nos efforts ne sont pas sans utilité, ils ne seront pas sans récompense. »

De la morale, il parle peu; beaucoup plus de la politique; et beaucoup aussi de la littérature. Et ici encore, ses déclarations méritent qu'on les écoute : « Nous observerons que lorsqu'une nation aperçoit depuis longtemps dans sa littérature, comme la nation française, des symptômes de corruption et de décadence, il lui importe plus que jamais, pour arrêter les progrès du mal, de recueillir toutes les lumières, et par conséquent de connaître l'opinion des peuples qui se distinguent dans la culture des lettres ». Ces lumières, c'est aux pays du Nord qu'il faut les demander : « Nous nous bornerons absolument à la littérature des Français et à celle des peuples septentrionaux[2] ». N'exagérons pas sa pensée : ce n'est point qu'il entende se soumettre à l'Allemagne : il ne dit pas qu'on trouve chez elle les seules règles pour bien écrire, et le code unique du bon goût. Mais il lui demande une consultation : c'est déjà beaucoup que de s'avouer malade, et de la choisir pour médecin.

Le prospectus se termine par des appels éloquents. « En travaillant à donner aux passions une tendance heureuse, à rendre du calme aux esprits, à remplacer dans les cœurs les sentiments violents par les affections douces, nous n'ignorons pas que nous devons avoir en vue la génération qui s'élève... », « et, au moment où elle va se revêtir de la robe virile, présentons-lui le bouclier de l'expérience ». Voilà pour les jeunes gens; et voici pour les femmes : « Mais il est d'autres instituteurs... dont l'homme recherche, dont il chérit le joug, et dont l'empire, s'exerçant sur l'âme qui sent, qui aime, qui se passionne, qui s'enflamme, peut aussi s'étendre sur l'âme qui pense, qui raisonne, qui veut, qui agit.... Qui pourrait méconnaître leurs droits, dans un pays sur-

1. H. de la Porte, *Souvenirs d'un émigré*, Paris, Fournier, 1843, in-8, p. 248.

2. Il ne sera fait exception qu'en faveur des livres d'un intérêt général et humain. « En nous bornant à l'étude des littératures du Nord, nous n'avons pas prétendu nous interdire de parler de celle du midi, lorsqu'elle s'enrichira de quelque ouvrage que son sujet ou son mérite rende intéressant pour tous les pays. »

tout où, dès les temps que nous appelons barbares, leur sexe faisait écouter ses conseils comme des oracles? » — C'est le trait final : Baudus n'a plus qu'à se mettre à l'œuvre, pour tenir ses promesses un peu ambitieuses, et trop belles sans doute pour n'être point difficiles à remplir.

II

C'est, en premier lieu, par des comptes rendus que les littératures du Nord sont représentées au *Spectateur*. Nous y trouvons, pour l'Angleterre, de fréquents extraits de la *Monthly Review* [1], et de longues analyses de livres parus à Londres dans le cours même de l'année [2] — sans préjudice de la partie purement bibliographique. Il en va de même pour l'Allemagne : les *Lettres westphaliennes*, de Charles de Villers, et les *Versuche zu sehen*, de Humboldt, sont annoncés, commentés et loués, dans un même numéro [3]. — Les articles de critique ne manquent pas : trois lettres datées de Stockholm nous renseignent sur la littérature suédoise [4], une autre sur la littérature russe [5]. Dès le troisième numéro, Baudus fait paraître un *Coup d'œil sur l'état des lettres, des sciences et des arts en Allemagne* [6]. Il s'inquiète même de la philosophie de Kant, et en parle dans une *Lettre du Spectateur à son correspondant de Philadelphie* [7]. — Viennent enfin des traductions : une nouvelle russe de Karamzine [8], un hymne de Langhorn, une églogue de Parnell [9]. On donne la Harpe, de La Fontaine; l'ode à Doris, de Haller; de Ramler, une cantate, Pygmalion [10]. Klopstock, dont la maison, aux portes de Hambourg, est un lieu de pèlerinage littéraire, a deux fois les honneurs de l'impression [11] : il accorde au journal français la faveur de lui envoyer ses œuvres inédites. Sa première ode, *die Sonne und die Erde*, permet à Baudus de prendre une initiative intéressante. « Pour enrichir notre langue des bons poèmes allemands, ou plutôt pour les faire connaître aux Français, ne pourrait-on pas réunir deux genres qui, n'étant pro-

1. T. I, p. 361-376; t. II, p. 68-81, p. 211-231, p. 392-405.
2. T. III, p. 362-379; t. IV, p. 37-53.
3. T. IV, p. 75-102.
4. I, 354-361; II, 31-39 et 190-202.
5. IV, 53-72.
6. I, 387-412.
7. II, p. 39-48.
8. I, 183, *Julie*, nouvelle traduite du russe de M. Karamzin, par M. de Bouilliers.
9. La traduction est de Romance de Mesmon, III, 229, IV, 223-241.
10. II, 169-190; III, 53; III, 379.
11. I, 204; II, 48.

prement ni l'un ni l'autre une traduction, en produiraient cependant tout l'effet? Je veux dire une traduction en prose et une imitation en vers. » Il traduit donc une première fois, en plaçant sous chaque mot allemand un mot français ; une seconde fois, en prose ; une troisième fois, en vers. A propos de la deuxième Ode, *die zweite Höhe*, il déclare : « Je ne crois pas trop avancer en disant que c'est un des morceaux de poésie où le génie de la langue allemande se montre le plus éloigné du génie de la nôtre ».

Mais, à vrai dire, tout ceci est un peu noyé sous le flot des productions françaises. Dissertations toutes pleines d'une aimable philosophie ; extraits des journaux à la mode ; analyses des livres français ; vers, sérieux ou badins, alexandrins épiques ou chansonnettes — on y trouve tout ce qu'on trouverait dans le *Mercure*. La politique est largement représentée ; l'abbé Louis fournit des articles sur les finances ; l'abbé de Pradt sur la guerre ; Baudus termine chaque cahier par son *Coup d'œil sur les événements les plus récents de l'Europe*. Puis ce sont les discussions futiles, les menues polémiques, les bavardages et les caquets, voire les réclames![1] — qui remplissent les pages. Il est beau de dominer son public, de l'instruire et de le former : mais pour le former, encore faut-il en avoir un, et pour en avoir un, encore faut-il lui plaire. Ce qui plaît aux émigrés, c'est la politique, et ce sont les futilités.

Ajoutons que le contenu ne répond pas toujours aux promesses du titre. Que les lettres sur la littérature suédoise et russe soient superficielles, nous le comprenons : aussi bien l'information devait-elle être difficile. Que la littérature anglaise soit, en somme, assez maigrement représentée — nous l'excusons encore. Mais en choisissant l'ode à Doris, le traducteur n'avait pas eu la main heureuse : car trois fois déjà, on l'avait mise en français[2]. Les

1. Voir, au début du t. III, la réclame que fait Fauche au futur « Grand dictionnaire de la langue française », par Rivarol ; « En échange de la somme de soixante livres, que les acheteurs payeront en souscrivant, il leur sera remis un billet de souscription numéroté qui leur donnera droit aux chances suivantes : 1° Un lot de 500 livres tournois à chaque centième billet qui sortira de la roue où seront mis tous les coupons de souscription ; 2° un lot de 600 livres à chaque millième billet : tous ces lots payables en bons livres classiques, d'histoire proprement dite, d'histoire naturelle, de poésie, de belles lettres, de bons traités sur les sciences et sur les arts, de voyages, de bons romans, etc., dont le catalogue, composé de plus de 40 000 ouvrages, sera fourni immédiatement après le tirage aux souscripteurs gagnants ». En outre, les éditeurs donneront : 10 p. 100 de rabais à qui placera 12 exemplaires de l'ouvrage ; 15 p. 100, de 13 à 24 ; 20 p. 100, de 25 à 50 ; pour 51 exemplaires et au delà, 25 p. 100.

2. *Poésies* de M. Haller, trad. de l'allemand, édition retouchée et augmentée. Berne, chez la société typographique, 1775. L'ode s'y trouve traduite une fois en prose et deux fois en vers.

deux odes de Klopstock et le conte moral de La Fontaine étaient inconnus à Paris : mais si on songe aux glorieuses productions de la littérature allemande à la même époque, que Klopstock semble vieux déjà, et que la Fontaine est petit! — C'est qu'on ne s'improvise point traducteur, encore moins initiateur; c'est qu'on n'entre pas tout d'un coup, quelque bonne volonté qu'on ait, dans le génie d'une langue et d'un pays; c'est, surtout, qu'il est impossible aux Français du XVIII[e] siècle de sortir d'eux-mêmes, de s'adapter aux formes et aux idées nouvelles, — en un mot, de se germaniser. Parlerons-nous de Rivarol? Il est incapable de comprendre autre chose que Paris, ou, pour mieux dire, que lui-même. Ne parlons pas non plus de Romance de Mesmon : car nous aurions trop beau jeu. Dans son article de novembre 1797[1], il déclare que l'influence anglaise a contribué à « corrompre » les Français; et en matière de cosmopolitisme, il professe l'opinion que voici : « Peut-être résulterait-il de ces rapprochements que le mélange des mœurs et des opinions des grandes sociétés réunies par le commerce ne produit chez elles qu'une fermentation corruptrice; chacune a ses qualités indigènes appropriées à sa situation; l'idée d'établir un niveau général de la raison humaine est un de ces rêves de la philosophie qu'on ne pourra jamais réaliser ». Cette grande vérité énoncée, il retourne à ses *Principes métaphysiques de philosophie morale*, dont il publie de temps en temps des extraits. — Arrêtons-nous même à Baudus, qui représente plus spécialement la littérature allemande dans le journal. Un lecteur a demandé qu'on lui donnât une idée précise de la philosophie kantienne : et voilà Baudus bien embarrassé[2]. Il a essayé de lire Kant, et par deux fois : mais il n'a rien compris. Il a songé à interroger Kant lui-même : mais Kant n'est pas moins obscur dans sa conversation que dans ses écrits. A ce moment de ses recherches, il lui est revenu que Sieyès avait déclaré la philosophie kantienne inintelligible à tout Français : « Votre Kant est poète, ce n'est pas là de la philosophie. Je n'ai pas pu aller jusqu'à la vingtième page; ce sont des mots pour des choses, c'est un inutile casse-tête, un nouveau déluge de scholastique..... » Et sur cette autorité, il désespérait d'y rien connaître jamais : quand il a lu dans la *Deutsche Monatschrift* un article plein de promesses. Monsieur Heusinger y déclarait que « le système de Kant est extrêmement court, très simple dans ses principes, et qu'il est possible de renfermer en deux pages in-octavo ses principes, ses résultats, et

1. T. IV, p. 193-203, *Des avantages qu'une nation peut retirer de ses malheurs.*
2. *Lettre du* Spectateur *à son correspondant de Philadelphie*, II, 39-48.

ses propositions intermédiaires ». Baudus en est tout heureux : « Je ne doute pas que M. Heusinger ne tienne parole. J'attends avec impatience, et je lirai avec empressement, avec attention, les morceaux qu'il nous annonce. Je mettrai du soin à vous en faire part. » Tel est donc son état d'esprit : il comprendra la philosophie de Kant, si on la réduit pour son usage à deux pages in-octavo. Mais saisir une pensée étrangère dans son originalité; pénétrer, pour ainsi dire, en elle; s'assouplir, se transformer, — voilà ce dont il est incapable. Il s'arrête à l'opinion de Sieyès : sa connaissance de la littérature allemande ne dépasse point celle qu'on peut en avoir à Paris, vers le même temps.

III

Il ne faudrait pas croire, en effet, que la rupture intellectuelle entre la France et l'Allemagne après 1789 ait été aussi nette qu'on l'a voulu dire. Faisons une expérience; supposons un instant que nous vivons en France, au temps du Directoire. L'année même où le *Spectateur du Nord* commence à paraître à Hambourg, que saurons-nous à Paris de l'Allemagne?

Si, le soir, nous allons au théâtre, et que nous voulions entendre les pièces à succès, nous pourrons nous rendre rue Favart : on nous donnera *Lisbeth*, opéra en trois actes et en prose [1] : nous serons bien aise de voir que le personnage sympathique de la pièce est « l'illustre poète Gessner ». Rue Feydeau, c'est *Le major Palmer* qu'on représente : la scène se passe en Allemagne [2]. Aussi souvent que les tragédies de Voltaire, on joue, au théâtre de la République, *Robert, chef de brigands*, drame en cinq actes [3] : c'est du Schiller, qu'a déguisé le citoyen Lamartelière. — Si nous flânons aux boutiques des libraires, nous apercevrons, à côté des meilleures productions de M. l'abbé Delille, ou de M. Legouvé, du Wieland [4] — *Les dialogues des dieux*; du Gessner — *Œuvres complètes* [5]; du Gœthe [6] — *Stella*; nous aurons un sourire ami pour *Werther* [7], traduit bien souvent déjà : mais qui s'en lasserait?

1. 21 nivôse an V, et dans tout le cours de l'année : *Lisbeth*, opéra en trois actes et en prose (*Le Journal des Spectacles*).
2. 7 pluviôse an V, et toute l'année.
3. 21 nivôse an V.
4. *Socrate en délire* ou *Dialogues de Diogène à Sinope*, traduits de l'allemand par B. de M. (Barbé de Marbois), Paris, in-18.
5. Paris, Crapelet, 3 vol. petit in-12.
6. Dans les *Mélanges de littérature allemande*, de Cabanis, Paris, in-8°.
7. Paris, Didot jeune, 2 vol. in-18. Signalons encore : de Wieland, *Peregrinus*

Et les biographies[1], et les grammaires[2], et les exercices allemands[3]! Et les imitations avouées ou déguisées[4]! — Nous n'en finirions pas, à vouloir tout lire. Ouvrons les journaux à la mode : *la Décade philosophique*, par exemple, chère aux idéologues. On y parle de l'Allemagne sous tous ses aspects : poètes, nous y trouverons — une fois de plus! — des idylles imitées de Gessner[5]; savants, des articles de science allemande[6]; philosophes, des dissertations sur la nouvelle métaphysique[7] dont on sait qu'elle est fort curieuse, mais si obscure! simples curieux, des renseignements, des anecdotes, des indications bibliographiques, et les mille riens qui, mieux que les gros traités, montrent que les choses d'Allemagne ne sont pas bannies de notre pensée[8]. Peut-être préférons-nous le *Magasin encyclopédique* : car l'un et l'autre journal ont leurs partisans. Nous verrons s'étaler en tête de ses cahiers des dédicaces dans le goût suivant :

AU LUCIEN
DE L'ALLEMAGNE,
C. M. WIELAND
HOMMAGE D'ADMIRATION
ET DE RESPECT[9];

nous y trouverons le compte rendu du dernier livre de M. Gœthe[10], et des articles sur les romans allemands[11], et le programme des cours pour le prochain semestre de l'université d'Iéna[12], et les savantes dissertations de M. Bœttiger, professeur à Weimar[13].

Protée, 2 vol. in-18; de La Fontaine, *Claire Duplessis et Clairaut*, trad. de l'allemand par F. Cramer, 2 vol. in-8; de Müller, *De l'association des principes du corps germanique*, publié par les soins du citoyen Mercier, etc.

1. *Biographie de Salomon Gessner*, traduite de l'allemand de M. Hottinger, 1 vol. in-12.

2. *Le maître de la langue allemande, sur le modèle des meilleurs auteurs et principalement sur celui de Gottsched*, 12e éd. (*Décade*).

3. *Exercices de la grammaire allemande*, par Samuel Henri Catel. Le même auteur avait fait paraître, en 1796, son *Nouveau dictionnaire portatif français-allemand et allemand-français*.

4. Tableaux du *Déluge*, d'après Bodmer, par A. La Baume (*Magasin encyclopédique*), *Théodore* ou *le Petit Savoyard*, traduit de l'allemand par l'auteur de Cyane, (15 ventôse, *Nouvelliste littéraire*), etc.

5. T. XI, p. 35, *Milon ou la Bienfesance*, idille imitée de Gessner.

6. T. XI, p. 75. *Sur l'état actuel de la chimie en Allemagne relativement à la nouvelle doctrine.*

7. T. XV, p. 1 et 69.

8. Le citoyen Ernest donne des leçons d'allemand et de français; il demeure rue des Récollets, faubourg Saint-Martin, 12 (t. XVI, p. 101). — Il nous serait facile de remplir plusieurs pages d'indications et de citations analogues.

9. T. XVI.

10. T. XV, p. 271 ; t. XVII, p. 228.

11. T. XVII, p. 561-567.

12. T. XVII, p. 128-139.

13. T. XIII, p. 520; t. XIV, p. 198, etc.

Tout donc nous parlera de l'Allemagne, et nous ne serons pas surpris quand nous apprendrons qu'on veut fonder à Paris même un journal allemand, *der Pariser Zuschauer*[1].

Seulement, nos connaissances resteront bien un peu imprécises et vagues. Nous louerons indistinctement Halle et Bodmer, ces peintres de la nature; Gessner, qui égale presque Théocrite et Virgile; Klopstock, le premier poète de l'Allemagne, voire de son siècle; Gœthe, l'auteur de l'immortel *Werther*. Mais nous ne pénétrerons pas pour cela l'originalité du génie allemand nous aimerons ce qui est conforme à notre propre goût déjà formé, et quand nous louerons les productions d'Outre-Rhin, ce sera nous-mêmes que nous louerons. La littérature française tend à la sensibilité et aux larmes; elle aime les récits minutieux et les longues descriptions : la littérature allemande apparaît comme plus sentimentale, plus larmoyante, plus verbeuse encore; elle est admirable, imitons-la. Mais n'allons pas plus loin; condamnons sévèrement le mépris des règles et la confusion des genres; quand nous empruntons une pièce au théâtre allemand, rendons-lui l'unité de temps, de lieu, d'action; quand nous traduisons un poème, supprimons les détails peu nobles, les bassesses indécentes, et mettons l'ordre dans le désordre. Si nous devions comprendre ce que la littérature allemande comporte d'essentiellement opposé à la nôtre; si nous devions reconnaître en elle une forme d'art supérieure à la nôtre; si nous devions asservir au goût allemand notre goût national, nous ferions, sans doute, ce que faisait Sieyès pour la philosophie de Kant : nous froncerions le sourcil, et nous prendrions une mine rébarbative[2]. Nous voyons une Allemagne habillée à la mode du XVIII^e^ siècle finissant, en paysanne ou en bergère; nous la déformons à la française. Il n'y a pas initiation d'un esprit à un autre; l'esprit français ne cherche dans l'esprit germanique qu'une autre forme de lui-même; il l'y met d'abord, puis il est tout étonné et tout heureux de l'y retrouver.

C'est ainsi qu'on connaissait, vers 1797, les littératures du Nord; c'est ainsi, ou peu s'en faut, que Baudus les connaît. En janvier, le *Journal des Savants*, muet depuis 1792, recommence ses publications : son premier article, destiné à réveiller l'attention et à conquérir la faveur du public, est un *Coup d'œil général sur l'état des lettres, des sciences et des arts en Europe au commen-*

1. *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte*, N. F., Bd. 10, S. 494.
2. *Spectateur du Nord*, t. II, p. 39. « Brr, ajouta-t-il en secouant la tête, et il me fit une mine rébarbative. »

cement de la cinquième année de la République française. L'auteur examine successivement chaque pays, et, entre autres, l'Allemagne. Or c'est précisément cet article, publié à Paris le 16 nivôse an V, que Baudus, voulant donner à ses lecteurs une idée de la littérature allemande, reproduit dans le *Spectateur*. Sans doute, il complète l'information du rédacteur français[1], qui d'ailleurs, hâtons-nous de dire, en avait grand besoin; aux noms cités, il ajoute une foule d'autres noms. Mais il le corrige dans le même sens; mieux informé que son modèle, il n'est pas moins superficiel; il reste, comme ses contemporains, à la porte, au seuil de la littérature allemande : il n'entre point. Il est de ceux « qui n'ont point appris le point caché derrière les formes de l'idiome; qui ont continué à penser en français avec des mots allemands, à juger tout ce qu'ils lisaient du même point de vue où ils se trouvaient auparavant »[2]. Il reprend une tradition commencée, et l'on peut dire qu'il n'y ajoute rien.

Les circonstances mêmes lui sont défavorables. Le *Spectateur du Nord*, à ses débuts, avait été accueilli en France avec faveur : la plupart des journaux parisiens avaient signalé son apparition en termes élogieux[3]; des mesures avaient été prises pour qu'il parvînt sans retard de Hambourg à Paris[4]; bien plus! on le réimprimait en France, cahier par cahier[5]. Mais dans la politique incertaine du Directoire, le 18 fructidor ouvre une nouvelle ère de rigueur. Dès le 22, le Conseil de Cinq cents condamne quarante-trois journaux, parmi lesquels le *Spectateur*[6]; et Baudus doit commencer le numéro de janvier 1798 par cette déclaration mélancolique : « Nous ne pouvons plus écrire pour la France ».... Son public va se restreindre aux émigrés : et ce qui intéresse les émigrés, c'est de moins en moins l'étranger, et de plus en plus leur patrie. Les nouvelles de Paris envahissent toute la place; on commence à donner régulièrement le compte rendu des séances de l'Institut national[7]; on emprunte aux journaux de la capitale l'analyse des pièces à succès[8]. Si bien qu'en juillet 1798, un abonné est obligé de protester en faveur des littératures étrangères, dont on n'a plus souci. Baudus s'excuse. « Plusieurs de nos

1. Il remercie d'ailleurs Baudus de ses corrections, *Journal des Savants*, an IX, p. 263.
2. Isler, *Briefe... an Ch. de Villers*, 2e éd., Hamburg, 1883, in-8, p. 273.
3. *S. d. N.*, t. III, p. 4.
4. *Décade*, an V, t. 13, p. 118.
5. *S. d. N.*, t. XXIV, p. 441.
6. Réimpression de l'ancien *Moniteur*, t. XXVIII, p. 801.
7. *S. d. N.*, 1798, t. V, p. 88.
8. *S. d. N.*, 1798, t. V, p. 220.

lecteurs ont, nous le sentons, le droit d'exiger que nous ne négligions ni la littérature anglaise ni la littérature allemande, et que nous en fassions même connaître les productions les plus intéressantes[1]... » Ainsi ses promesses du début ont été vaines, et lui-même avoue qu'il n'a pas pu les tenir. L'œuvre du *Spectateur* demeurerait stérile, si un nouvel acteur n'entrait en scène : Charles de Villers[2].

IV

Déjà il avait collaboré au journal; mais c'est dans le numéro de juillet, celui-là même où on se plaint de voir la littérature allemande abandonnée, qu'il lance son plus retentissant article, cri d'alarme et cri d'appel : *Idées sur la destination des hommes de lettres sortis de France, et qui séjournent à l'étranger*[3]. Il ne s'adresse pas à tous les émigrés : « Parmi tant d'anciens habitants de la France, aujourd'hui disséminés sur l'Europe entière, il en est un certain nombre que la tournure de leur esprit, leur éducation, leur goût, destinait exclusivement à la culture des sciences et des arts, à la profession d'hommes de lettres : ce n'est que d'eux, dans ce moment, et à eux que je veux parler ». Exilés, ils ne sont pas « tombés sur une terre barbare »; la culture intellectuelle commune a créé, entre leurs hôtes et eux, des liens étroits : « dans la vaste république des hommes qui pensent, ils se reconnaissent d'abord comme frères ». Dès lors, une tâche grandiose leur est réservée : « C'est à servir de moyen de communication entre les deux grands peuples qu'ils sont évidemment appelés ». Charles de Villers s'anime; il parle à ses lecteurs : « Traduisons, s'écrie-t-il, comparons; appropriez-vous les trésors de la nation laborieuse et modeste qui vous a reçus dans son sein.... Que le mathématicien s'attache au mathématicien, le chimiste au chimiste, le philosophe à celui qui donne une force nouvelle à la philosophie, le littérateur au poète, à l'historien, au critique, au romancier. Aucun ne sera repoussé... Cette époque peut devenir remarquable dans l'histoire des sciences. Peut-être aussi n'en fût-il jamais une plus favorable : nous sommes à l'âge d'or des

1. *S. d. N.*, 1798, t. VII, p. 1.

2. Voir, sur l'ensemble de son œuvre, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* du 15 janvier 1898, l'article de Joseph Texte sur *les Origines de l'influence allemande dans la littérature française du XIX^e siècle*, l'article de M. Seillière dans la *Revue de Paris*, 1^er^ octobre 1902, et de M. P. Gautier dans la *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ mars 1906.

3. *S. d. N.*, 1798, t. VII, p. 7-13.

lettres allemandes ». Il était impossible de concevoir, pour le journal, un rôle à la fois plus noble et plus pratique; il était impossible de donner aux émigrés, d'une voix plus vigoureuse, des conseils plus utiles. A ces gens qui bâillaient, qui se lamentaient en regrettant Paris, qui promenaient dans les rues de Hambourg une oisiveté bruyante et ennuyée[1], voici que s'offre une tâche féconde. Il faut qu'ils deviennent des apôtres; il faut qu'ils fassent de la pensée allemande leur pensée, pour l'apporter ensuite en France, vivante et rénovatrice. Quelle différence avec les idées de Rivarol et de Mesmon, et même de Baudus! Tout est français chez eux : tout est allemand chez Charles de Villers : sa langue, pénible, lourde, toute chargée de germanismes; son esprit, transformé au point qu'on dirait « d'un Allemand qui cherche à se faire Français, plutôt qu'un Français dominé par de nouvelles habitudes[2] »; sa science, qu'il a été demander, étudiant tardif et patient, à l'Université de Göttingue; et jusqu'à ses amours mêmes, puisque c'est sa passion pour M^me^ de Rodde qui fait sa passion pour l'Allemagne. Désormais il n'a plus qu'un but : celui de donner à ses compatriotes la culture germanique. Il fera « le traité entre les grâces françaises et les qualités étrangères », comme disait M^me^ de Staël[3]; il sera le *janus bifrons*, dont parlait Gœthe[4], tourné en même temps vers l'un et l'autre pays. Il se rend compte de ce que son admiration enthousiaste a de trop passionné et d'un peu naïf; parfois il le dit avec un sourire : « Mais vous me louez aux dépens des Allemands, et c'est ce que ma donquichoterie ne peut passer[5] »; parfois, au contraire, avec l'ardeur qu'il apportait à toutes choses : « Il faut de temps en temps dans le monde littéraire de ces enfants perdus dont l'opiniâtre ingénuité proclame sans égards la misère de leurs contemporains; l'histoire recueille leurs dénonciations et les fait apprécier... Je ne cesserai d'accuser hautement notre bel esprit au tribunal de la raison; je ferai, comme dans les inondations, un cran à notre colonne séculaire, et j'inscrirai tout auprès : « Jusqu'ici a été l'ignorance et la fatuité françaises[6] ». Car il n'épargne pas ses compatriotes; il prend plaisir, au contraire, à les attaquer; il semble avoir tout emprunté à ses nouveaux amis, jusqu'à leur raideur souvent orgueilleuse, et leur franchise parfois brutale. « Je suis incapable de composer

1. Harkensee, *Das französische Theater*, p. 2.
2. E. Begin, *Villers, M^me^ de Rodde et M^me^ de Staël*, p. 66. Metz, 1839, in-8°.
3. Isler, p. 298.
4. *Lettre de Gœthe à Reinhard*, 22 juillet 1810.
5. Isler, p. 289, 24 juin 1803.
6. Isler, p. 273, 1^er^ octobre 1802.

avec ce que je crois être la vérité, dussé-je passer aux yeux de certaines gens pour un *mauvais Français*[1] ».

Il se met à l'œuvre. Il n'y aura plus de numéro du *Spectateur* qui ne contienne de ses articles : politiques, moraux, anecdotiques[2], on en trouve de toute espèce. Mais ceux qui ont trait à la littérature allemande ont un caractère commun : c'est la soumission absolue, pieuse, dévote, à la forme et à la pensée germaniques. Rien n'est plus curieux que ses traductions : elles pèchent par excès d'exactitude; ses prédécesseurs dénaturaient l'allemand, lui dénature le français. Les suppressions, que l'on faisait si volontiers; les additions, dont on était si généreux; les à peu près, si commodes pour qui entend mal le texte : tout cela disparaît. Il calque mot pour mot : et le résultat, c'est souvent un français barbare ou inintelligible. Comparez la traduction qu'il donne de l'épisode d'Abbadona, dans la *Messiade*, avec la version publiée par d'Antelmy en 1769, et par Petit Pierre en 1795[3] : chez eux, vous trouverez la grâce, l'élégance, l'imprécision, l'infidélité érigées en système; chez lui, la fidélité et la précision, — l'embarras et la lourdeur.

Sa soumission ne se borne pas au texte : il vénère l'auteur comme il respecte l'œuvre. C'est pour Delille, à qui fantaisie avait pris de mettre Klopstock en alexandrins, qu'il avait traduit l'épisode d'Abbadona. Mais Delille recula, et Baudus nous rapporte sa réponse[4] : « C'est trop élevé pour moi, il faut que je reste parmi les fleurs, ajouta le chantre des jardins avec l'amabilité qu'on lui connaît ». Villers ne reçut d'autre récompense qu'une lettre de Klopstock, qui relevait aigrement dans sa version une foule d'erreurs et de fautes, et finissait en déclarant que les Français, quand ils traduisent, ne peuvent se débarrasser de la mauvaise foi inhérente à leur nature[5]. Villers ne proteste pas. De même, il avait eu le malheur de blesser Voss, en disant qu'on reprochait à l'auteur de Louise des inversions trop fortes et trop fré-

1. *S. d. N.*, nov. 1800, t. XVI, *Lettre de M. de V. sur l'article du* Mercure de France *inséré dans le cahier de septembre du* S. d. N.

2. S'il traite la question de savoir « si le XIX^e^ siècle commence en 1800 ou en 1801 c'est que « le congrès d'astronomie rassemblé l'été dernier à Gotha n'a pas cru au-dessous de lui de s'en occuper » (t. IX, p. 4). — S'il s'occupe de « l'origine de la Balantine ou du ridicule » (t. X, p. 327), c'est que « l'article est, pour la plus grande partie, traduit du savant M. Bœttiger ».

3. *Le Messie*, poème en dix chants, traduit de l'allemand de M. Klopstock, par M. d'Antelmy, Paris, 1769. Chant 2, p. 89.

Le Messie, poème, par M. Louis-Frédéric Petit Pierre, pasteur à Neuchâtel, 4 vol. in-12, 1795, chant 2, p. 80.

4. *S. d. N.*, 1799, t. 11, p. 324. Baudus ajoute : « Je ne me suis jamais senti assez versé dans la langue allemande pour faire ce travail comme il devait l'être ».

5. Isler, p. 203, 19 octobre 1799.

quentes[1]. Il eut beau se rétracter, et faire savoir à ses lecteurs que si Voss employait souvent l'inversion, c'est qu'il voulait gréciser l'allemand[2] : l'auteur blessé prit la chose au tragique, et écrivit à Villers une lettre de protestation indignée. Il y joignait même une ode, qu'on ne peut lire sans un sourire[3]. Le poète : « Fidelle à lui-même, tout pressé qu'il est çà et là, par la foule de ceux qui le méconnaissent, sous la sauvegarde d'Athénée, ainsi que le patient Ulysse, il travaille pour l'honneur de la patrie.

« En dépit de toi, malveillant Cyclope, ennemi des mortels, en dépit du breuvage de Circé et des chants des Sirènes, le héros gouverna autrement, et passa entre Scylla et Charybde.... »

Le malveillant Cyclope s'humilie, et traduit l'Ode pour le *Spectateur*. Il ne proteste pas, il ne discute pas : il admet d'avance qu'il a tort. Même il est heureux « qu'on daigne le corriger, et lui indiquer ce en quoi il a failli ». Disciple, il écoute « la voix des maîtres », et il s'efforce de rapporter leurs paroles, fidèlement. C'est ce qui apparaît surtout dans les deux parties essentielles de son œuvre : la philosophie et la critique.

Dès son arrivée au *Spectateur*, Villers aborde l'importante question de la philosophie de Kant[4]. Elle est abstraite, elle est obscure, elle décourage les bonnes volontés : il sera donc prudent de faire précéder la discussion méthaphysique d'une introduction accessible aux profanes. Dans sa « *Notice littéraire sur monsieur Kant, et sur l'état de la métaphysique en Allemagne, au moment où ce philosophe a commencé à y faire sensation* », il donne la biographie de Kant : connaissant l'homme, on aura pour l'œuvre plus d'intérêt. Il rend compte du milieu, et du moment où le philosophe a écrit; il définit ce qu'est la métaphysique, ce qu'était la métaphysique au moment où parut la *Critique de la raison pure*; il donne une première idée, très générale, très vague encore, de la révolution que les théories nouvelles y ont fait naître. Rien de trop savant ou de trop compliqué dans son exposé; s'il se présente un terme qu'on risque de ne pas comprendre, il l'explique; il multiplie les notes; « c'est pour être entendu de tout le monde » qu'il écrit. Et quand il annonce, pour conclure, son projet d'exposer la philosophie de Kant en français, il a dit très simplement, très

1. *S. d. N.*, t. XII, p. 174, *Sur le linge des anciens*, extrait des notes de M. Voss sur les *Géorgiques* de Virgile.
2. *S. d. N.*, t. XII, p. 429, *Rétractation littéraire.*
3. *S. d. N.*, t. XIII, p. 196, *Rétractation d'une rétractation, et Ode de M. Voss à ce sujet.* »
4. T. V, p. 335.

clairement, ce qu'il était nécessaire qu'on sût d'abord, et ce que personne ne savait.

Mais cette préparation ne lui paraît pas suffisante encore. Viendra plus tard ce que Kant a écrit d'obscur : maintenant, il fait connaître ce qu'il écrit de clair. Il veut « familiariser ses lecteurs avec la tournure d'esprit particulière à ce philosophe, avec sa manière de raisonner et de présenter ses idées. On fera plus volontiers connaissance avec lui, l'entendant parler lui-même sous le voile d'une traduction, dans un écrit qui ne contient pas de méthaphysique proprement dite[1] ». Alors paraît l'*Idée de ce que pourrait être une histoire universelle dans les vues d'un citoyen du monde, par monsieur Kant.* C'est le second degré de l'initiation.

Un an se passe avant qu'il arrive à la *Critique de la raison pure*[2]; dans l'intervalle, nous savons qu'on s'intéresse à son projet, qu'on le presse de continuer; il n'a donc pas perdu sa peine. Son article est plein de passion; on y sent passer l'écho des discussions ardentes qu'il devait soutenir contre les sceptiques; il prêche bien plus qu'il ne disserte. Il pose deux questions : la première, plus générale, qui montre toute l'importance du problème sans avoir rien de rébarbatif : que puis-je faire? que puis-je savoir? qu'osé-je espérer? — l'autre, plus précise et plus dogmatique : comment sont possibles les jugements synthétiques *a priori*? Si grand est son désir d'être clair, qu'il imagine une disposition typographique spéciale : la difficulté à résoudre, le point obscur à élucider, il les imprime d'abord en caractères ordinaires; puis il revient sur sa pensée, et, en caractères plus petits, la développe et l'explique. Il ajoute des notes, donne des exemples, s'ingénie à mettre en lumière la pensée de Kant, en la dégageant des formules qui la recouvrent et qui l'obscurcissent. Il y réussit si bien, qu'il eut la joie de voir le philosophe, son idole, faire paraître, en réponse à la « Métacritique » de Herder, l'article même du *Spectateur du Nord*[3].

Qu'il y ait là une révélation dans le sens absolu du mot, ce n'est point ce que nous voudrions dire; dès cette époque, le nom de Kant était connu en France, et même célèbre, si on veut. Et cependant, c'est bien à Charles de Villers que revient l'honneur de l'initiation[4]. Car il faudrait ici s'entendre : il est bien vrai que

1. T. VI, p. 1.
2. T. X, 1; X, 384.
3. Ulrich, *Ch. de Villers, sein Leben und seine Schrifte*, Leipzig, in-8, p. 9.
4. Pour cette discussion, voir Texte, *Revue d'histoire littéraire*, 1898, t. V, *Les origines de l'influence allemande dans la littérature française du XIX^e siècle*, et Picavet,

la doctrine de Kant avait attiré l'attention des académiciens de Berlin ; que les professeurs de Strasbourg s'en étaient occupés pour leur compte ; que Benjamin Constant avait combattu publiquement l'opinion de Kant sur le mensonge, que Kant avait répondu, et que l'affaire avait fait du bruit dans les journaux de Paris ; qu'on avait traduit les *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*[1], et le *Projet de paix perpétuelle*[2] ; que Dorsch avait publié dans *la Décade* un article sur les perceptions obcures, et Sylvestre Chauvelot une « *Lettre à Kant sur l'épouvantable abus qu'on pourrait faire de ses opinions* ». Mais quand on ajouterait à la liste d'autres noms encore, tout ceci peut-il s'appeler « connaître » Kant? Échos lointains, si singulièrement affaiblis qu'on les entendait à peine ; déformations qu'on eût dit faites à plaisir ; morceaux décousus, aussi insuffisants pour faire apprécier la pensée kantienne qu'un chant du *Temple de Gnide* et deux ou trois *Lettres persanes* l'eussent été pour faire apprécier la pensée politique de Montesquieu[3] — voilà de quoi était faite l'information française sur la philosophie nouvelle. Si Dorsch reconnaît, dans son article de 1797, que « la philosophie de Kant est peu connue en France ; qu'il serait à désirer, pour le progrès des lumières, que quelque Allemand, bien au fait de cette école et de notre langue, en traduisît la doctrine »[4] — en faut-il conclure qu'on avait chez nous une idée suffisante de Kant, ou le contraire? C'est toujours le même problème qui se pose, et de la même façon. Pour rompre avec les habitudes anciennes ; pour assouplir l'esprit français, rigide dans sa forme séculaire ; pour passer de l'impression superficielle, de la déformation inconsciente, à la connaissance exacte et profonde de ce qui est « *autre* », il faut un homme nouveau et une œuvre nouvelle. Et c'est dans ce sens que Charles de Villers a le droit de se vanter « d'être le premier qui, dans l'idiome de tous le plus répandu, traite de la doctrine du philosophe allemand ». Car « il faut aller à l'essentiel ; et ici, c'est *La critique de la raison pure*. Mais je ne pense pas que jusqu'à présent un seul écrivain, capable de rendre clairement ses pensées en français sur une matière aussi difficile, ait lu, étudié, et compris cet ouvrage[5]. »

trad. de la *Critique de la raison pratique*, 2e éd., Paris, 1902, in-8. Avant-propos : *La philosophie de Kant en France de 1773 à 1814*.

1. Imhoff, *Observations sur le beau et le sublime*, par E. Kant, Paris, 1796, in-8.

2. *Projet de paix, Essai philosophique*, par E. Kant, traduit de l'allemand avec un supplément de l'auteur, Paris, 1796, in-12.

3. La comparaison est de Ch. de Villers.

4. *Décade*, t. XV, 1 et 69.

5. Note à son article sur la métaphysique de la raison pure. — Il comptait ne pas

C'est la même tendance, et c'est le même progrès, que nous constaterons dans sa critique. Il s'occupe beaucoup de la langue, et il a pour elle tendresse d'âme. Même il semble qu'on puisse noter, d'un article à l'autre, une connaissance théorique plus approfondie, et tout ensemble une estime plus grande. La conclusion de son premier article [1], sur le genre donné à la lune — masculin — et au soleil — féminin — est celle-ci : « On est fâché d'apercevoir cette petite trace de barbarie dans une langue que tant d'excellents esprits cultivent, et qui s'enrichit et s'embellit tous les jours ». Inversement, vers la même époque, il disait du français : « Une des langues en usage aujourd'hui, une de celles les plus imparfaites à bien des égards, acquiert tous les jours plus d'universalité...; le français devient de plus en plus, et chaque jour, la vraie pasigraphie de l'Europe [2] ». Plus tard, il dira seulement que la langue allemande est un peu dure [3]; plus tard encore, c'est moins la langue elle-même que ceux qui se refusent à l'apprendre qu'il accusera [4]. Enfin, dans son dernier article [5], il aura l'audace de mettre en balance les mérites du français et de l'allemand, et de pencher visiblement pour celui-ci. Il les comparait sur quatre points essentiels : pour la richesse du vocabulaire, c'est l'allemand qui l'emportait; pour la syntaxe, il les déclarait tous deux imparfaits; il convainquait le français de « n'avoir point de système radical »; et quant à l'harmonie des sons, la question restait indécise. C'était donc à son pays d'adoption qu'il donnait la palme — sans demander ce qu'en pensait Rivarol.

Ses *Considérations sur l'état actuel de la littérature allemande, par un Français*, résument toute sa critique [6]. Par un Français :

s'en tenir là : « Si le lecteur n'a point été rebuté de la sécheresse de ce morceau sur la partie spéculative de la philosophie de M. Kant, je pourrai hasarder de l'entretenir une autre fois de la partie pratique ou morale, laquelle, par sa nature, est bien moins abstraite et plus intelligible ». Cet article ne parut jamais. En réalité, les lecteurs du journal étaient incapables de comprendre. Baudus avait écrit, en manière d'introduction : « Le premier article ne doit pas être lu par quiconque n'est pas disposé à y apporter le degré d'attention qu'exigent Locke, Condillac et les meilleurs métaphysiciens ».

1. T. V, p. 189.
2. T. VI, p. 167.
3. T. VII, p. 11.
4. T. XII, p. 1.
5. T. XIV, p. 19.
6. VII, 7, *Idées sur la destination des gens de lettres émigrés*; IX, 238, *Société royale des sciences de Göttingue*; X, 231, *Nécrologie, Lichtenberg*; XII, 1, *Considérations sur l'état actuel de la littérature allemande*, par un Français; XII, 238, *Sur la littérature allemande*; XII, 382, sur *l'Iphigénie en Tauride, de M. Gœthe*; XII, 419, *Rétractation littéraire*; XIII, 409, *Traduction de Mahomet par Monsieur de Gœthe*; XIV, 290, *Grammaire française à l'usage des Allemands*; XVI, 1, *Lettres de M. de V... sur l'article du* Mercure de France *inséré dans le cahier de septembre du* S. d. N. : tels sont ses principaux articles de critique.

prenons-y bien garde. Car il ne s'agit pas de déterminer objectivement ses qualités et ses défauts; ici encore, c'est une comparaison qu'il entend instituer, et, dans une certaine mesure, un procès. Quel est son caractère général — par opposition à celui de la littérature française? Quelle est son organisation et son mécanisme matériel; quelles sont ses lois, et quel est son esprit — par opposition à l'esprit, aux lois, au mécanisme, à l'organisation de la littérature française? Ainsi pourraient s'intituler les parties successives de son développement[1]. Il ne s'agit rien moins que de déterminer le génie de l'un et de l'autre peuple dans ses manifestations littéraires. Et la réponse est fort simple : d'un côté, originalité pure; et de l'autre, pure convention.

La littérature française est conventionnelle, parce qu'elle est centralisée. Indépendant à l'égard du public, libre dans son inspiration, l'écrivain allemand ne ressent point, quand il crée, l'influence des règles mesquines de la société; son génie n'est pas la victime du bon goût. En France, Paris attire tout, et n'accorde son approbation qu'aux élégances factices d'une nature artificielle. — Elle est conventionnelle, encore, parce qu'elle veut plaire aux femmes, qui exercent sur elle un empire exagéré : c'est à sa « *féminisation* », comme à sa centralisation, qu'elle doit son caractère trop social et trop abstrait : le Parisien « s'accoutume à généraliser ses idées, et à n'y rien laisser d'individuel..... L'Allemand, au contraire, fait grand cas de l'originalité ». — Elle est conventionnelle, parce qu'elle s'obstine à imiter une antiquité qui ne répond plus à ses besoins : en Allemagne, « les écrivains commencent à prendre un caractère propre, et à soutenir la dignité nationale ». — Elle est conventionnelle, parce qu'elle ne possède pas l'admirable organisation matérielle des lettres allemandes : universités prospères, livres innombrables, revues dont chaque ville a la sienne : ainsi les écrivains restent originaux sans être isolés. Les Français rient de ce qui est grave et sérieux : les Allemands sont sérieux et graves. Les uns sont *persifleurs* : les autres « ont un fond de gravité et de bonhomie, inhérente au terroir ». Les premiers dédaignent les langues étrangères : les seconds les apprennent avec soin, et en tirent grand profit. Ceux-ci méprisent la bibliographie, et toutes les sciences d'érudition : ceux-là les honorent et les pratiquent. La conclusion n'est pas douteuse : « Celui que les circonstances ont placé de manière à pouvoir par-

1. I, *Caractère général de la littérature allemande*; II, *Organisation*; III, *Mécanisme matériel*; IV, *Lois, journaux, esprit, mœurs*.

courir d'un œil dessillé et non prévenu la carte de l'Europe savante doit avouer que, balançant tous les avantages divers, la littérature de l'Allemagne l'emporte aujourd'hui sur celle des nations rivales ; que le caractère même, et le faire de cette littérature est préférable sous beaucoup de rapports à toutes celles qui ont existé.... »

C'est dans ces idées qu'on trouve, à notre avis, le caractère essentiel de l'œuvre allemande de Charles de Villers. Elle consiste en un double effort. Le premier est un effort « en profondeur », pour ainsi dire. On ne connaît pas l'Allemagne avant lui : il la connaît. En creusant, il rencontre une littérature radicalement opposée, dans ses principes, à la nôtre. On ne peut plus dire : « Il n'a peut-être manqué à M. Lessing, auteur de *Miss Sarah Sampson* et de *Minna de Barnhelm*, et à M. Weiss, auteur de *Julie* et *Romeo*, pour égaler ce que nous avons de plus grand dans le genre dramatique, que d'être nés à Paris[1] » : ce qui en fait des hommes de génie, c'est précisément qu'ils ne sont pas nés à Paris. On ne dira plus : « Un poète, sur les bords du Rhin, est en quelque sorte l'homme de la nature. Il ne connaît ni le fiel de la haine, ni les manèges de l'ambition, ni les fureurs de la jalousie[2].... » Car ce qui fait sa gloire, c'est que ni la haine, ni l'ambition, ni la jalousie, ne sont adoucies chez lui, et comme polies, par le contact de la société ; c'est qu'il les exprime librement, sans la convention des règles ; c'est qu'à notre inspiration vieillie, à notre poétique surannée, il préfère une libre inspiration et une libre poétique. C'est, comme il disait, « la nature et le faire » du génie germanique, que Villers découvre ; c'est ce qu'il y a d'allemand en Allemagne. — Et voici son second effort : il veut renouveler notre génie, qui est épuisé, par l'exemple et l'influence de ce jeune génie. Imiter un drame allemand, ce ne sera plus le faire passer en français, en lui donnant cinq actes bien égaux, et en le soumettant dévotement aux règles des trois unités. Ce sera composer un drame français, d'inspiration nationale, avec des changements de lieu aussi nombreux qu'on voudra, et autant de jours qu'on voudra pour le développement de l'action. Imiter un poème allemand, ce ne sera plus le traduire en un français incolore, élaguer avec soin les détails exubérants et touffus, ajouter avec art des « beautés », de place en place. Ce sera imiter l'inspiration profonde, la liberté à l'égard du public, l'indépendance devant les

1. Junker, *Histoire du théâtre allemand*, dans le *Nouveau Théâtre allemand*, 2e éd., Paris, 1785, in-12.

2. Dorat, *Idée de la poésie allemande*. En tête du *Recueil de contes et de poèmes*, 4e éd., La Haye, 1776, in-12.

règles, l'originalité des poètes germaniques : si bien que dans un certain sens, ce seront les œuvres les plus nationales qui devront le plus aux littératures du Nord. Il faut chasser le goût français, « cette décrépite déité de nos boudoirs, avec son grêle archet, ses paniers, et sa perruque à la Louis XIV[1] », pour substituer à ses préceptes étroits toute la liberté, toute la largeur d'une inspiration populaire et contemporaine. Voilà ce que Charles de Villers proclame : et voilà ce que personne n'avait proclamé avant lui, pas même Baudus.

VI

Entre l'un et l'autre, il y avait opposition : le collaborateur trop enthousiaste effrayait le directeur trop avisé. Une fois déjà, Baudus avait jugé bon de tempérer de ses remarques les *Considérations* de Villers sur l'état de la littérature allemande. « L'auteur, insinuait-il, en voulant être juste pour les Allemands, paraîtra peut-être avoir quelquefois dépassé son but. Peut-être lui reprocherait-on de n'être pas resté fidèle au sens de son épigraphe : suum cuique, si nous ne prévenions la fausse interprétation que l'on pourrait donner à quelques passages de ses considérations. » Il profitait de cette exorde adroit pour critiquer de point en point les idées de Villers. Celui-ci se défendit dans le numéro suivant du *Spectateur*, et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

En 1800, les difficultés recommencèrent. Villers avait traduit pour le *Spectateur* les *Lettres à Ernestine*, de son ami Jacobi : Baudus refusa de les insérer[2]. Encore ceci ne pouvait-il donner lieu à une rupture définitive. Mais en septembre, Villers, alors absent de Lübeck, où il résidait d'ordinaire, eut la désagréable surprise de trouver dans le *Spectateur* un article qu'à Paris le *Mercure de France* avait publié contre lui[3]. « Je viens de lire, disait Fontanes, — qui d'ailleurs ne signait pas, — une dissertation sur la langue allemande et sur la langue française, écrite par un soi-disant Français qui habite depuis dix ans les bords de l'Elbe. On a renouvelé dans ce parallèle des deux idiomes toutes les critiques tant répétées contre le nôtre par ceux qui n'en connaissent pas le génie, ou qui sont jaloux de son universalité. » Car c'était là le point sensible; et beaucoup, à l'époque, ressemblent à

1. *S. d. N*, t. XII, p. 9.
2. Isler, p. 163, 27 septembre 1800.
3. *Mercure de France*, 1er fructidor an VIII, p. 339 et suivantes.

ce chevalier Soubiraz, qui pardonnait bien à Alfieri d'avoir déclaré que tous les Français étaient des voleurs et des assassins, mais qui ne lui pardonnait pas d'avoir attaqué notre langue[1]. Mais Fontanes ne s'en tenait pas à la défense de la langue; il comprenait tout ce que les théories de Villers avaient de dangereux pour la vieille tradition française, qu'il représentait; il affectait de mépriser cette littérature allemande qu'on voulait opposer à la nôtre : « L'auteur sentira mieux que personne que c'est mal servir une littérature naissante, et dont le mérite est encore contesté, que de prodiguer à tous les auteurs allemands les mêmes formules d'éloges et les cris d'admiration : la *Messiade* de Klopstock efface l'*Iliade*; ses odes sont supérieures à celles de Pindare; Wieland est le rival de l'Arioste et de Voltaire; Voss fait trois idylles de dix-huit cents vers, où il peint dans les plus minutieux détails, et sans aucun choix, la vie d'un curé de village et de sa femme, les amours de leur fille Louise et du vicaire voisin : ces trois idylles effacent tout à coup Théocrite et Virgile. Les louanges doivent être mieux motivées et plus réfléchies, si on veut qu'elles produisent quelque effet. » Même il appelait à son aide l'autorité de Mirabeau : « Vous préférez le *Hamlet* de Shakespeare et les drames de Lessing à l'*Iphigénie* de Racine, à la *Zaïre* de Voltaire; une strophe de Klopstock a toutes les odes et cantates de Rousseau. Fort bien! mais prenez garde que vous n'avez qu'une voix négative qui ne peut rien contre la voix publique; et soyez sûr que Racine, Voltaire, Rousseau, trouveront toujours plus de lecteurs que Shakespeare, Lessing, et Klopstock. » Ainsi les deux écoles entraient en conflit, la vieille France et la jeune Allemagne, Fontanes et Villers.

En reproduisant l'article, Baudus avait eu soin de supprimer les passages trop violents, et de déclarer formellement qu'il n'y était pas question de son collaborateur et ami, Charles de Villers. Mais il était impossible qu'il s'y trompât[2]. Dès qu'il fut de retour à Lübeck, il répondit à Baudus : et ce fut son dernier article.

1. Léon-G. Pélissier, *Le Portefeuille de la comtesse d'Albany*, Paris, Fontemoing, 1902, in-8, p. 137, 14 février 1816.

2. *S. d. N*, 1800, t. XVI, p. 351. C'est Villers qui parle : « Un exemplaire du *Mercure* qui m'a été adressé avec une apostille ne m'a permis aucun doute ». Dès octobre 1799, Villers comprenait que le *Spectateur du Nord*, trop absorbé par la politique, remplissait mal son but; et il songeait à fonder un autre journal. « ..... Ce serait un écrit périodique, sous le titre d'*Encyclopédie* ou de *Bibliothèque allemande*, ou d'*Esprit des journaux de l'Allemagne*, ou tout autre. Une association de plusieurs hommes instruits, sachant lire l'allemand et écrire le français, le rédigerait en commun..... La politique serait tout à fait bannie de cet ouvrage, la mine étant assez riche d'ailleurs, et on peut dire inépuisable. Un libraire s'est déjà engagé à faire toutes les avances et tous les frais..... »

Dès lors, c'en était fini du rôle allemand du *Spectateur du Nord*.

Cependant le public du journal diminuait. Les émigrés, heureux de profiter des temps meilleurs, retournaient par bandes vers ce Paris auquel ils n'avaient jamais cessé de penser. Ils retournaient, n'ayant rien oublié, rien appris; « ayant respiré dix ans dans l'atmosphère allemande, sans se douter de ce qui s'y passait, sans avoir la plus légère idée du corps littéraire dont ils étaient tout proches, et de la nature de ses constants travaux[1] ». Eux partis, il faut que le *Spectateur du Nord*, pour vivre, se transforme encore une fois. En juillet 1800, Baudus avait annoncé à ses lecteurs l'apparition, à Paris, de deux nouveaux journaux : le *Mercure de France*, qui renaissait, et la *Bibliothèque française*. Il ferait son profit de cette publication : il donnerait désormais l'esprit des meilleures feuilles parisiennes[2]. Le journal devenait une simple gazette d'information française à l'étranger.

C'est l'agonie. Même les articles de littérature allemande sont empruntés aux journaux français. Faute de comprendre Kant, on le tourne en ridicule. « Je souhaiterais seulement que ses commentateurs, un peu plus curieux de nous instruire que de nous étonner, voulussent bien descendre de cette prodigieuse hauteur de pensée où ils se retranchent, pour nous éclaircir d'une doctrine si terriblement profonde ». Les derniers numéros sont lamentables. On y trouve, en guise d'articles originaux, des « Lettres sur l'hydrophobie[4] », des « Observations sur le crocodile[5] », ou encore la « Description d'une chasse singulière de cochons sauvages dans l'île de Sumatra, envoyée par M. John, missionnaire de Trinquebar[6] ». Baudus, en effet, se désintéresse de son œuvre, et si complètement, qu'il laisse la direction, la dernière année, à Sénac de Meilhan. Il s'occupe seulement de regagner la France et d'y rentrer à des conditions favorables. Quand il y a réussi, il écrit le dernier article du *Spectateur*, comme il avait écrit le premier : et six ans après avoir publié son prospectus, il faisait à ses abonnés ses adieux[7]. Il disait tout ce qu'on peut dire en pareille matière : que s'il abandonnait le journal, c'était moins sa faute que celle des circonstances; qu'il regrettait; qu'il remerciait; qu'un jour peut-être il retrouverait ses lecteurs. Entre les lignes,

1. *S. d. N.*, t. X, p. 384.
2. *S. d. N.*, 1800, t. XV, p. 1.
3. *S. d. N.*, 1802, t. XXII, p. 21.
4. T. XXIV, 1802. On annonçait une lettre sur le même sujet pour 1803.
5. T. XXIII, p. 100-103.
6. T. XXIII, p. 388-392.
7. T. XXIV, p. 243. *Adieux du* Spectateur *à ses abonnés.*

on sent passer la joie profonde de l'exil terminé, du retour permis, de la France, de Paris.

VII

Dans les relations littéraires entre la France et l'Allemagne, le fait qui domine toute la période révolutionnaire et impériale, c'est l'apparition du livre de Mme de Staël; le problème qui se pose est d'en déterminer les sources. Il semble qu'une ère nouvelle s'ouvre avec lui; c'est une révélation. Mais on constate qu'à partir de 1750 déjà, la France prend intérêt aux choses d'outre-Rhin, et que le mouvement qui la porte vers les littératures du Nord va s'accélérant sans cesse. Dès lors, comment le livre peut-il paraître nouveau? — C'est, nous dit-on, que la Révolution marque une rupture intellectuelle à peu près complète entre les deux pays. La tradition n'est reprise et renouée que par les émigrés, pendant leur séjour involontaire en Allemagne. Ainsi l'œuvre de Mme de Staël est bien nouvelle pour la France : et cependant, elle est préparée par le travail des exilés [1]. — L'étude du *Spectateur du Nord* nous permet d'aboutir à des conclusions un peu différentes.

Nous avons constaté, en premier lieu, qu'il faut se garder d'exagérer l'importance de la rupture qui se serait produite, après 1789, entre les deux pays. A vrai dire, il n'y a même pas eu rupture. Les rapports littéraires ne dépendent pas toujours rigoureusement des rapports politiques : la guerre même, si elle a nui aux relations intellectuelles, a été impuissante à les détruire. Un coup d'œil jeté sur une des années de la période révolutionnaire, prise au hasard à titre d'exemple, montre assez que la littérature allemande n'a jamais été oubliée, ou dédaignée, ou même négligée chez nous.

Gardons-nous aussi, en second lieu, d'exagérer « la culture allemande » des émigrés. L'immense majorité d'entre eux reste fermée à toute influence étrangère. Même ceux qui, comme Baudus, s'intéressent aux spectacles nouveaux qui s'offrent à leurs regards, sont impuissants à se débarrasser des habitudes françaises, qui ont franchi la frontière avec eux. Ils transportent Paris à Hambourg; et quand ils rentrent en France, ils n'y rapportent pas l'Allemagne. Ils sont restés, obstinément, dans un « point de vue étranger »; « ils ont vu tout louche et tout confus,

1. Texte, ouvrage cité, l. III, ch. IV; article cité, *Revue d'histoire littéraire*, tome V, 1898.

ainsi qu'un tableau qu'on regarde sous un faux jour. » [1] Beaucoup même n'ont rien vu, parce qu'ils n'ont voulu rien regarder.

Dès lors, la même question continue à se poser : pourquoi le livre de M^me^ de Staël apparaît-il comme nouveau, et comment est-il préparé? — Il est nouveau, parce qu'il montre pour la première fois, sous une forme claire et accessible à tous, l'originalité profonde de l'esprit allemand. Il dit : « Vous croyez connaître l'Allemagne, et vous ne la connaissez pas, parce que vous y projetez la France. La littérature allemande est l'opposé de la littérature française ; loin de la réduire à votre goût, il faut que vous vous soumettiez à elle, que vous adoptiez ses principes, que vous vous renouveliez par son exemple. » L'imitation de l'Allemagne devient une doctrine, fondée sur une connaissance précise et sur une philosophie raisonnée. Et l'effort de M^me^ de Staël est nouveau, parce qu'il est précisément l'inverse de ce qu'on avait fait avant elle.

Or, il avait déjà été tenté, nous avons essayé de le montrer, par Charles de Villers. Ce ne sont point les émigrés qui ont renoué une tradition interrompue ; c'est un émigré qui a réagi contre une tradition vieille d'un demi-siècle, mais stérile. Son œuvre, c'est l'œuvre même de M^me^ de Staël. Il le déclare lui même, au moment où il compose, en 1813, une sorte d'annonce pour le livre : *De l'Allemagne* [2] :

« Il y a quinze ans, dans le *Spectateur du Nord*, le critique a esquissé, dans ses traits essentiels, le tableau de la république des lettres en Allemagne. Qu'il lui soit permis de remarquer ici — et, par le fait même, il échappe à l'anonymat sévère qu'il avait toujours gardé — qu'à cette époque il formait le projet de composer un ouvrage d'ensemble sur la littérature allemande à l'usage de la France. Mais plus il croyait s'approcher du but, et plus l'horizon s'éloignait ; de jour en jour, l'entreprise lui causait plus de souci et lui donnait plus de mal. Cependant il osa traiter, sur diverses matières, quelques points particuliers : et les imperfections mêmes de ses travaux, en le rendant plus circonspect encore, retardèrent de plus en plus son dessein de défricher ce champ immense. — Dans ce livre, il trouve tout accomplie, avec facilité, avec agrément, une partie de l'ouvrage qu'il avait lui-même projeté ! L'œuvre que l'homme, asservi au détail et lourd d'esprit, voulait soumettre encore à de longues recherches, pour la rendre efficace et solide, — la main rapide et habile d'une femme, moins

1. *Philosophie de Kant ou principes fondamentaux de la philosophie transcendentale*, Metz, Collignon, 1801, p. 51.
2. Cité par Ulrich, p. 34.

embarrassée que lui même dans l'accessoire, a su la mener a bien. » Son article : *Idées sur la destination des hommes de lettres sortis de France, et qui séjournent à l'étranger* deviendra l'*Appel aux officiers français de l'armée de Hanovre, qui peuvent et veulent mettre à profit le loisir de leur position*; ses articles sur Kant deviendront sa *Philosophie de Kant*. Si, en considération de son public sans doute, il n'exprime pas encore tout entière sa pensée sur le protestantisme, on peut la saisir déjà formée dans ses *Considérations sur la littérature allemande* : « Je ne dissimulerai pas qu'au sein de l'Allemagne même, il existe pour les sciences et la culture morale une ligne de démarcation réelle entre la partie méridionale et la septentrionale. Le Midi de l'Allemagne n'est point, à beaucoup près, aussi éclairé que le Nord...[1] » Et on reconnaît ici le futur auteur de l'*Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther*. Or, c'est de tout ceci que sera faite l'*Allemagne*. Disons-le donc avec le *Spectateur* lui-même, sans vergogne : « Dans tout ce que M^me^ de Staël a dit de la littérature allemande, on retrouve la substance de ce qu'en a écrit M. de Villers dans ce journal[2] ».

PAUL HAZARD.

1. *S. d. N.*, t. XII, 1799, p. 29. Voir aussi p. 6 et p. 43.
2. *S. d. N.*, t. XV, 1800, p. 105.

LA CORRESPONDANCE SPIRITUELLE DE FÉNELON AVEC Mme DE MAINTENON[1]

Vers 1689, l'abbé Gobelin devenant vieux, Mme de Maintenon chercha un directeur. Elle hésita quelque temps, semble-t-il, entre Bourdaloue, Fénelon et l'abbé Godet-Desmarets, qui venait d'être nommé évêque de Chartres[2]. Expérience faite, elle laissa Bourdaloue, prit Godet comme directeur, s'attacha Fénelon comme conseiller spirituel-adjoint, et se soumit tout entière au gouvernement de « ces deux saints[3] ». Elle avait déjà assisté « aux conférences que donnait M. l'abbé de Fénelon aux dames qu'il dirigeait, et dans lesquelles il ne manquait pas d'insinuer la nouvelle méthode (de Mme Guyon) pour s'unir à Dieu et pour faire oraison[4] ». Mise en goût par ces exhortations, qui concordaient avec ses lectures antérieures, « très avancée dans la mort à soi-même[5] », ayant « fort lu saint François de Sales », qui l'avait « accoutumée à toutes ces maximes sur la désappropriation des vertus et sur le pur amour[6] », elle avait demandé à Fénelon de lui « expliquer ces choses dont elle avait déjà quelque connaissance[7] » et de lui faire l'application directe de ce qui n'était encore chez elle qu'une doctrine acceptée mais non pratiquée. Ainsi avait pris naissance une *Correspondance spirituelle* qui dura jusqu'en 1694, et qui comprenait des lettres proprement dites et de « petits écrits[8] » ou tracts pieux. Fénelon y exprimait en toute liberté son idéal religieux, tel qu'il l'avait formé au contact de Mme Guyon;

1. Les citations de Fénelon sont empruntées, sauf indication contraire, à l'édition des *Œuvres complètes*, Paris-Lille, Gaume-Lefort, 1852, 10 vol. in-4°. — Les manuscrits de Mme de Maintenon sont conservés à la Bibliothèque du séminaire de Versailles, où ils m'ont été fort obligeamment communiqués.

2. Cf. A. Geffroy : *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, Paris, Hachette, 1887, 2 vol. in-18, t. I, année 1689.

3. Lettre de Mme de Maintenon à Mme de La Maisonfort du 25 janvier 1691, ap. [*Phelippeaux*], *Relation de l'origine des progrès et de la condamnation du Quiétisme en France*, s. l., 1732, t. I, p. 42-3.

4. *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la maison de St-Cyr* (Manuscrits, séminaire de Versailles), t. I, chap. XIX, p. 130.

5. Fénelon, *Explication de quelques expressions tirées des lettres de Fénelon à Mme de Maintenon*, t. VIII, p. 505, g.

6. *Id.*, p. 506, d.

7. *Id.*, p. 505, g.

8. Lettre de Fénelon à Mme de La Maisonfort du 12 juin 1692, t. IX, p. 7, g.

et, sentant qu'il avait sous sa main une âme éprise de haute piété, il lui prêchait durement les joies « crucifiantes » du pur amour, et essayait de stimuler en elle « le goût et l'attrait de la destruction[1] ». Ces lettres ou tracts n'étaient destinés dans sa pensée qu'à Mme de Maintenon et à quelques âmes raffinées, apportant dans la vie intérieure les mêmes rêves aristocratiques. Mme de Maintenon « se révoltait contre l'abbé de Fénelon, quand il ne voulait pas que ses écrits fussent montrés[2] », « elle voulait en faire part à tous ceux qu'elle désirait gagner[3] ». Non seulement, elle en laissait voir des extraits à son directeur Godet, qui les trouvait « admirables » de vérité[4], mais elle en citait les maximes aux dames de Saint-Cyr, comme on cite les maximes évangéliques[5], elle en conseillait la lecture à ses disciples préférées[6], et se hasardait même jusqu'à en causer avec le roi[7], car elle voyait en Fénelon le maître de la « dévotion libre, douce, paisible, droite[8] ».

Elle avait groupé et classé ses lettres en « quatre volumes[9] », qui étaient devenus comme son manuel de spiritualité. Sa jeune amie Mme de La Maisonfort, — « qui les avait toutes[10] », — plus indiscrète et plus enthousiaste, les répandait à Saint-Cyr[11], et bientôt, dans la communauté naissante, Fénelon fut « le vénérable auteur[12] » dont les âmes dévotes se nourrissaient intérieurement[13].

Quelques bonnes filles, plus simples, mal préparées encore à « la

1. *Manuel de Piété : Pour le jour de Saint-Thomas*, t. XI, p. 54, g.

2. Lettre de Mme de Maintenon à Mme de La Maisonfort du 6 février 1692, ap. Phelippeaux, *loc. cit.*, I, p. 46.

3. Lettre de Fénelon à Mme de La Maisonfort du 12 juin 1692, t. IX, p. 7, 9.

4. Lettre inédite de Godet à Mme de Maintenon [janvier 1690] ap. *Lettres Édifiantes* (Manuscrit du séminaire de Versailles), t. II, p. 215-216 : « Je vous renvoie, madame, l'écrit de M. l'abbé de Fénelon; il est à merveille, etc. »; cf. encore une lettre du même, de mai 1690, *id.*, *id.*, p. 329 : « M. l'abbé de Fénelon vous a écrit quelque chose d'admirable sur cela, etc. ».

5. Cf. dans les *Lettres Édifiantes*, t. II, p. 351, lettre du 10 mars 1690 à une dame de Saint-Louis : « N'oubliez pas que M. l'abbé de Fénelon dit qu'un pas dans cet état est un pas de géant »; p. 439, lettre du 1er sept. 1690; p. 332, 376, etc.

6. Cf. lettre à Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis, mercredi au soir 1689 (ap. Geffroy, *loc. cit.*, I, p. 201 : « Lisez les lettres de M. de Fénelon, je vous prie, elles sont d'une pratique continuelle, etc.); et lettre à Mme du Pérou, du 21 mai 1693 (Geffroy, I, p. 238).

7. Lettre à M. de Noailles, du 26 décembre (1695) (Geffroy, I, p. 261).

8. Lettre citée à Mme de Fontaines, mercredi au soir, 1686 (Geffroy, I, p. 201).

9. Fénelon : *Explication*, etc., *loc. cit.*, t, VIII, p. 501, g. : « un grand nombre d'autres endroits des *quatre livres* »; p. 503, g. : « il y a cent endroits semblables dans ces *quatre volumes* », etc.

10. Lettre citée de Mme de Maintenon à Mme de Fontaines (ap. Geffroy, I, p. 201).

11. Phelippeaux, *loc. cit.*, I, p. 44.

12. Lettre de Fénelon à Mme de La Maisonfort du 14 juillet 1692 (ap. Phelippeaux, I, p. 53).

13. Cf. *Mémoires de ce qui s'est passé*, etc. (Manuscrits du séminaire de Versailles), *loc cit.*, t. I, chap. XIX, p. 127-140 : « Ce qui s'est passé icy sur le quiétisme ».

liberté des enfants de Dieu[1] », furent scandalisées par ces « petits écrits » qu'elles « trouvaient extraordinaires[2] », et où elles voyaient surtout « la liberté de ne s'assujettir à rien[3] ». Le scandale se prolongea et fit du bruit. Mme de Maintenon, inquiète, et très scrupuleuse en matière d'orthodoxie, soumit la dernière lettre qu'elle avait reçue du « vénérable auteur » au jugement de son autre « saint », Godet-Desmarets, évêque de Chartres, qui d'ailleurs avait Saint-Cyr dans sa juridiction diocésaine[4]. L'évêque, qui jusque-là était très tendre pour l'abbé, lut la lettre avec une prévention sympathique; il ne mit pas en doute « les sentiments » personnels de Fénelon, mais il nota certaines expressions, qui, mal interprétées, pouvaient servir de maximes aux « faux illuminés »[5]. Mme de Maintenon fut mise en défiance par cet avis. Fénelon lui avait écrit quatre ans auparavant : « Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas éprouvé assez à fond la prudence. Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que *votre cœur se serre trop* »[6]. Elle le lui fit bien voir : avec un sans-façon qui nous semble aujourd'hui plus qu'indiscret, elle remit à M. de Chartres ces quatre livres de lettres, qui étaient à la fois l'histoire de sa vie intérieure pendant les cinq dernières années, et la confession spirituelle de l'abbé de Fénelon. Godet-Desmarets dressa la liste de tous les passages suspects; quelques-uns même lui parurent si « scandaleux » et « conduisant à l'abîme » si directement, qu'il les insérera en 1698 dans sa *Lettre pastorale* sur les *Maximes des Saints*[7] ». Mais on n'était encore qu'aux environs de novembre 1694 : c'était l'époque des *Conférences d'Issy*, où Bos-

1. Lettre de Mme de Maintenon à Mme de La Maisonfort du 6 février 1692 (ap. Phelippeaux, I, 46).

2. Phelippeaux, I, p. 44.

3. Lettre citée de Mme de Maintenon (ap. Philippeaux, I, p. 46).

4. Cf. *Sentiment de M. l'Evêque de Chartres* sur une lettre de Fénelon à Mme de Maintenon de mai 1694 (*Œuvres* de Fénelon, t. VIII, p. 498-500).

5. *Id.*, p. 499, d.

6. Lettre de 1690 environ, t. VIII, p. 484, d.

7. *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Chartres, sur le livre intitulé : Explication des Maximes des Saints* (Œuvres de Fénelon, t. III, p. 89, d.). Les mêmes passages ont été reproduits par Bossuet dans sa *Réponse d'un théologien* (édition Lachat, Paris, Vivès, 1864, t. XX, p. 352-3, notes). Cf., dans le tableau ci-dessous, la maxime : « On ne trouve Dieu seul purement que dans la perte de tous ses dons, etc. ». Fénelon n'osa pas contester l'authenticité de ces textes; il se contenta de répondre par la déclaration suivante, qui confirme les hypothèses que je viens de présenter sur sa correspondance avec Mme de Maintenon : « Je ne puis ni reconnaître, ni désavouer ces paroles, car je ne puis me souvenir de tout ce que j'ai écrit depuis environ dix ans... Il n'y a qu'une seule personne à qui je puis avoir écrit ces paroles. Je ne puis les avoir données qu'à elle seule. *C'est de ses mains que vous devez les avoir eues* » (*Seconde lettre en réponse à celle d'un théologien*, t. III, p. 186).

suet, M. de Noailles, évêque de Châlons, et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, examinaient la doctrine de Mme Guyon et, derrière elle, celle de Fénelon[1]. Mme de Maintenon déféra les passages incriminés au jugement des « trois examinateurs[2] ». Ceux-ci « s'arrêtèrent » à une trentaine de formules[3], qui leur parurent réclamer une explication. Fénelon écrivit un court mémoire pour se défendre; nous avons encore la lettre à Tronson qui en accompagna l'envoi[4]. Cette *Explication*, conservée parmi les manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice, a été publiée pour la première fois en 1850 dans les *Lettres et opuscules inédits de Fénelon*[5]. Mais que sont devenus les « quatre volumes » de lettres spirituelles sur lesquelles portait l'accusation?

Jusqu'en 1850, une seule de ces lettres était connue : c'est la fameuse lettre de 1690 sur le caractère de Mme de Maintenon, en « réponse à cette dame, qui l'avait prié de lui faire connaître les défauts qu'il avait pu remarquer en elle[6] ». En 1850, les éditeurs de Saint-Sulpice publièrent le recueil complémentaire que je viens de signaler. Ce recueil contenait 23 lettres inédites de Fénelon à Mme de Maintenon[7] : conservées au séminaire de Versailles parmi les *Lettres édifiantes* de Mme de Maintenon, ces quelques lettres de direction s'échelonnaient entre les années 1689 et 1694. Mais

1. Sur les conférences d'Issy, cf. E. Levesque : *Bossuet et Fénelon à Issy*, dans le *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, IVe année, 15 avril 1899, p. 310 sqq.

2. Fénelon : *Explication*, etc., *loc. cit.*, t. VIII, p. 504, d.

3. Cf. *Explication*, etc., *loc. cit.*, t. VIII, p. 505, g. : « Pour les autres remarques de M. de Chartres, auxquelles M. de Châlons n'a pas cru devoir s'arrêter, etc. »

4. Lettre du 6 novembre 1694 (t. IX, p. 37) : « M. le duc de Beauvilliers et moi nous comptons d'aller à Issy un des premiers jours de la semaine prochaine. Cependant, monsieur, je vous envoie *un écrit où j'ai ramassé tous les endroits de mes lettres à Mme de Maintenon, que M. de Chartres à marqués comme suspects* : ayez la bonté de les examiner et de voir les explications que je donne. Je n'ai écrit ces lettres à Mme de Maintenon que pour répondre à ses demandes sur des choses qu'elle avait déjà commencé à voir ailleurs. *Il n'a pas tenu à moi que je ne vous montrasse les lettres mêmes.* Mais *enfin mes extraits sont fidèles* et vous verrez si je mérite correction... Je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous demander un profond secret là-dessus : vous en connaissez mieux que moi l'importance. En tout cela, il ne s'agit point de Mme Guyon, que je compte pour morte, ou comme si elle n'avait jamais été. Il n'est question que de moi et du fond de la doctrine sur la vie intérieure. »

5. *Lettres, etc., complément de ses œuvres et de sa correspondance.* Paris, Leclère, 1850, in-8° de XVIII-446 p. L'*Explication* de Fénelon occupe les pages 262-281 et a été reproduite au t. VIII des *Œuvres*, p. 500, d, à 506, d.

6. T. VIII, p. 483, g., à 487, g.

7. *Lettres et opuscules inédits*, *loc. cit.*, p. 228-262 reproduites au t. VIII des *Œuvres*, p. 488, d., 500, d. Je dis 23, quoique les éditeurs en donnent 24, car la lettre du 23 février 1691 : « Je suis fort aise, madame, d'apprendre..... pour l'amour de lui » (p. 491, d., 492, g.) est la même que la lettre du jeudi 23 février 1690 à la Ctesse de Grammont. C'est cette dernière date et destination qu'il faut accepter, le Recueil des *Lettres édifiantes* ayant été composé sans critique, et l'abbé Gosselin ayant publié sur les originaux les lettres à la Ctesse de Grammont.

il n'y avait pas là de quoi remplir les « quatre volumes » dont Fénelon nous avait parlé; et d'ailleurs, ne voulant réunir que des lettres « édifiantes », les dames de Saint-Cyr avaient éliminé de leur recueil toutes celles dont la doctrine aurait pu paraître douteuse[1]. Aussi n'y retrouvait-on aucune des phrases suspectes soulignées par M. de Chartres : c'étaient les lettres les plus innocentes; les lettres compromettantes avaient disparu. Où étaient-elles?

Pour les retrouver, il n'était pas nécessaire d'attendre l'heureuse découverte de quelque manuscrit dans quelque bibliothèque. Il suffisait de les chercher dans l'œuvre même de Fénelon.

On sait que dans leur état actuel le *Manuel de Piété* et les *Instructions et avis sur divers points de la morale et de la perfection chrétienne*[2] sont des œuvres composites, qui groupent sous des titres arbitraires tous les fragments, lettres et opuscules spirituels de Fénelon, publiés dans des recueils antérieurs, comme *Sentiments de piété*, *Sentiments de pénitence*, *Entretiens spirituels*, etc.[3]. Ces recueils, dont plusieurs, publiés du vivant même de l'auteur, furent composés sous ses yeux, avec son consentement ou sa collaboration, ont dû peu à peu se débarrasser de quelques apocryphes qui s'y étaient glissés, ou s'alléger de morceaux divers, auxquels des publications ultérieures ont rendu dans l'œuvre de Fénelon leur date exacte et leur destination primitive. C'est ainsi que les chapitres VI, IX, XVI, XXIX, XXX et XLIX de l'ancien recueil intitulé *Divers sentiments et avis chrétiens* ont disparu dans les rééditions modernes, — d'ailleurs très médiocrement critiques[4], — publiées sous le titre d'*Instructions et avis*[5], parce que ces chapitres n'étaient que des « contaminations », plus ou moins heureuses, de lettres au marquis de Blainville et à la comtesse de Grammont[6].

1. Elles n'avaient même inséré la dernière lettre de Fénelon (mai 1694, VIII, 498) qu'en raison de la lettre suivante de Godet-Desmarets, qui lui servait de correctif.

2. *Œuvres*, t. VI; *Manuel*, p. 5-71; *Instructions, etc.*, p. 72-159.

3. Cf. *Histoire littéraire de Fénelon*, par M. [Gosselin], Paris, Lecoffre, 1867, in-4°, 1^re^ partie, article, II, p. 85.

4. Cf. dans ces rééditions les mêmes développements qui reviennent parfois, mot pour mot, sous un titre différent : par exemple, dans le chapitre IX *sur les Conversions lâches* (t. VI, p. 86, d., 89, g), le fragment : « leur erreur vient... faire ce qu'il commande » (p. 87 d., 88, g), formera la presque totalité du chapitre XXIX, sur l'*Obligation de se donner à Dieu sans réserve* (p. 134); et le fragment : « Que n'avez-vous point à souffrir... Vous servir c'est régner » (p. 88) avait déjà constitué la majeure partie des *Réflexions* pour le XXIV^e^ jour du mois *sur la fausse liberté* (p. 38, d., 39, g).

5. Cf. le tableau comparatif, t. VI, p. 160.

6. Par exemple, le chapitre XXIX *sur les Croix* réunissait 3 lettres à la Comtesse de Grammont (12 novembre 1692 [t. VIII, p. 609], 25 mai 1693 [*id.*, 610-11], s. d.

Mais ce ne sont pas là les seules lettres spirituelles qui restent encastrées dans le *Manuel* et dans les *Instructions*. Les éditeurs de Saint-Sulpice n'ont pas eu de peine à soupçonner que certains *Avis à une personne de la cour* étaient adressés à M^me^ de Maintenon[1] : les allusions précises à son caractère et à la vie de Saint-Cyr ne laissent aucun doute sur la destinataire de ces lettres. J'étais donc invité par ces constatations à chercher dans les autres chapitre de ces recueils d'autres lettres à M^me^ de Maintenon. Je remarquai que le chapitre XXIV des *Instructions*[2] était la transcription pure et simple d'une lettre à M^me^ de Maintenon du 2 février 1693[3]; les derniers éditeurs de Fénelon ne se sont pas aperçus qu'ils publiaient un texte identique à deux volumes d'intervalle. De même, dans le *Manuel de Piété*, le premier paragraphe des *Réflexions saintes pour le XII^e^ jour du mois*[4] est la reproduction intégrale de la fin d'une lettre à M^me^ de Maintenon (janvier 1691)[5]. Dès lors il devenait vraisemblable que le *Manuel de Piété* et les *Instructions et avis* pouvaient contenir les lettres à M^me^ de Maintenon, qui avaient paru suspectes à M. de Chartres, et que Fénelon avait défendues devant les commissaires d'Issy. On verra effectivement par le tableau suivant que *toutes* les phrases relevées par Godet-Desmarets, et que Fénelon nous a conservées dans son *Explication*, se retrouvent textuellement dans divers chapitres de ces deux Recueils[6].

Explication de quelques expressions tirées des lettres de Fénelon à M^me^ de Maintenon. (Tome VIII, p. 500-506.)	*Recueils spirituels.* (Tome VI, p. 5-160.)
Il faut être enfant et jouer sur vos genoux pour les mériter. Je parle de certaines familiarités et de certaines caresses, que notre	Pour ces grands, qui craignent toujours de se ployer et de s'appetisser... ils n'auront jamais vos caresses et vos familiarités : *il faut*

[*id.*, 613-614]); le chapitre IX *de la méditation* faisait de même pour deux lettres au marquis de Blainville (1^er^ et 6 juin 1689 [t. VIII, p. 510-511]).

1. *Instructions et avis*, chap. II, III, IV, V (t. VI, p. 73-80); cf. la note de la page 79, g.
2. T. VI, p. 127, d. : *Contre l'horreur des privations et des dépouillements* : « Presque tous ceux qui songent à servir Dieu... Quelle chimère de spiritualité! »
3. T. VIII, p. 497.
4. T. VI, p. 33, g. : « Il faudrait nous crever les yeux..... elle ne voit partout, hors de lui, que néant et que péché. »
5. T. VIII, p. 490, d.
6. Je suis pour ces citations des lettres à M^me^ de Maintenon l'ordre adopté par Fénelon dans son *Explication* : je ne signale pas les différences de ponctuation, qui sont arbitraires.

Lettres à Mme de Maintenon.

Père céleste fait aux âmes petites et simples (p. 500, g.).

Je dis que, dans cet état de simplicité et d'union à Dieu, *on sait tout sans rien savoir*; mais j'explique à quelques lignes au-dessous en disant : « *Je dis qu'alors on sait tout sans rien savoir : ce n'est pas qu'on ait la présomption de croire qu'on possède en soi toute vérité. Non, non, tout au contraire : on sent qu'on ne voit rien, qu'on ne peut rien et qu'on n'est rien. On le sent, et on en est ravi. Mais, dans cette désappropriation sans réserve, on trouve de moment à autre, dans l'infini de Dieu, tout ce qu'il faut selon le cours de sa providence. C'est là qu'on trouve le pain quotidien de vérité, comme de toute autre chose, sans en faire provision.... en nous tenant contents dans notre impuissance*, etc. (p. 500, g.-d.).

J'ai dit : *Plus les sens sont amortis par le courage de l'âme, plus l'âme voit sa vertu et se soutient par son travail.* C'est précisément le langage de saint Augustin (p. 500, d., 501, g.).

Je ne manque pas de dire, qu'en cet état, *l'âme demeure fidèle, mais*

Recueils spirituels.

être enfant et jouer sur vos genoux pour les mériter. (*Instructions et Avis*, chap. XXII : *Écouter la parole intérieure de l'Esprit saint*, p. 120, g.)

Quand une fois on a fait taire tout ce qui est en nous pour écouter Dieu, *on sait tout sans rien savoir.... Je dis qu'alors « on sait tout sans rien savoir ». Ce n'est pas qu'on ait la présomption de croire qu'on possède en soi toute vérité. Non, non, tout au contraire. On sent qu'on ne voit rien, qu'on ne peut rien et qu'on n'est rien. On le sent, et on est ravi. Mais, dans cette désappropriation sans réserve, on trouve de moment à autre, dans l'infini de Dieu, tout ce qu'il faut selon le cours de sa providence. C'est là qu'on trouve le pain quotidien de vérité, comme de toute autre chose, sans en faire provision.* C'est alors que l'onction nous enseigne toute vérité, en nous ôtant toute sagesse, toute gloire, tout intérêt, toute volonté propre; *en nous tenant contents dans notre impuissance*, et au-dessous de toute créature, prêts à céder aux derniers vers de la terre, prêts à confesser nos plus secrètes misères à la face de tous les hommes. (*Id.*, *id.*, p. 120, d.)

Pour la mortification extérieure des sens, [Dieu] nous la fait faire par certains efforts de courage contre nous-mêmes. *Plus les sens sont amortis par ce courage de l'âme, plus l'âme voit sa vertu et se soutient par son travail.* (*Id.*, *id.*, p. 121, g.)

Elle (l'âme) se voit; elle a horreur de ce qu'elle voit. *Elle*

Lettres à Mme de Maintenon.

qu'elle ne voit pas sa fidélité. Quand j'aurais parlé sur les bancs en toute rigueur de scolastique, je n'aurais pas pu parler avec plus de précaution. Il est vrai que j'ajoute que *souvent il lui paraît en elle de nouveaux défauts, dont elle ne s'était pas défiée.* En effet, la lumière de Dieu croissant, il faut qu'elle voie en elle des imperfections qu'elle n'y avait pas vues (p. 501, g.).

J'ajoute que l'*âme, dans cette extrémité d'épreuve, n'a plus que la volonté de ne tenir à rien, et de laisser faire Dieu sans réserve, encore même n'a-t-elle pas la consolation d'apercevoir cette volonté*; et j'en apporte la raison, qui est que *ce n'est plus une volonté sensible et réfléchie*, ce n'est plus une ferveur sensible, un goût qui se fasse remarquer et qui se répande dans la partie inférieure (p. 501, g.).

J'ai dit : *On ne trouve Dieu seul purement que dans cette perte de tous ses dons, et dans ce réel sacrifice de tout soi-même, après avoir perdu toute ressource intérieure. La jalousie infinie de Dieu nous pousse jusque-là; et notre amour-propre le met, pour ainsi dire, dans cette nécessité, parce que nous ne nous perdons totalement en Dieu que quand tout le reste nous manque.* Je parle en cet endroit des grâces qui servent de soutien à l'âme, qu'elle aperçoit, et qu'elle s'approprie

Recueils spirituels.

demeure fidèle, mais elle ne voit plus sa fidélité.

Tous les défauts qu'elle a eus jusqu'alors s'élèvent contre elle; *et souvent il en paraît de nouveaux, dont elle ne s'était jamais défiée.* (*Id.*, *id.*, p. 121, g.)

Elle (l'âme) tombe en défaillance... Tout ce qui lui reste, c'est *la volonté de ne tenir à rien, et de laisser faire Dieu sans réserve. Encore même n'a-t-elle pas la consolation d'apercevoir* en elle *cette volonté. Ce n'est plus une volonté sensible et réfléchie*, mais une volonté simple, sans retour sur elle-même, et d'autant plus cachée qu'elle est plus intime et plus profonde dans l'âme. (*Id.*, *id.*, p. 121, g.)

Pour consommer le sacrifice de purification en nous des dons de Dieu, il faut donc achever de détruire l'holocauste; *il faut tout perdre, même l'abandon aperçu par lequel on se voit livré à sa perte.*

On ne trouve Dieu seul purement que dans cette perte apparente[1] *de tous ses dons, et dans ce réel sacrifice de tout soi-même, après avoir perdu toute ressource intérieure. La jalousie infinie de Dieu nous pousse jusque-là et notre amour-propre le met, pour ainsi*

1. L'addition de cet adjectif est une très importante atténuation. Ce texte, comme je l'ai rappelé plus haut, avait paru scandaleux à Godet-Desmarets, qui l'a inséré dans sa *Lettre pastorale* contre les *Maximes des saints* (Œuvres de Fénelon, t. III, p. 89, d.). Bossuet l'a reproduit dans sa *Réponse d'un théologien* (édition Lachat, t. XX, p. 352-3, notes). Dans ces deux opuscules le passage cité est plus long, et il a conservé toute sa force primitive : « *On ne trouve Dieu seul purement que dans la perte de tous ses dons* ».

Lettres à Mme de Maintenon.

avec complaisance. Je dis immédiatement avant ces paroles ci-dessus rapportées, *qu'il faut tout perdre, même l'abandon aperçu par lequel on se voyait livré à sa perte.* Il ne s'agit donc là que des dons aperçus, qui soutiennent la vie de l'âme et son amour-propre (p. 501, d.).

Ne penser jamais à soi-même, ou du moins n'y penser que comme on penserait à un autre. Voilà ce que j'ai dit. Il est vrai que j'ai voulu que certaines âmes, qui tendent à la plus haute perfection, parvinssent enfin à un état, où elles ne pensassent plus à elles que comme on pense à son prochain, dont on est chargé (p. 502, d.).

Les paroles que nous prononçons sont inutiles à l'égard de Dieu. Ceux qui craignent de trouver partout le quiétisme peuvent penser que je veux insinuer par là que les prières vocales sont inutiles : non, ce n'est pas mon intention; j'aimerais mieux mourir en infâme sur un gibet (p. 502, d., 503, g.).

L'usage modéré ne nous assure point de notre détachement; il n'y a que la perte que Dieu opère lui-même, qui nous désapproprie véritablement de ce que notre amour-propre possède. Tout cela n'a aucun rapport au quiétisme; il ne s'agit que d'une vérité qui est répandue

Recueils spirituels.

dire, dans cette nécessité, parce que nous ne nous perdons totalement en Dieu, que quand tout le reste nous manque.

(*Id.*, chap. XXIII : *Utilité des peines et des délaissements intérieurs*, p. 125, d.)

Comptez-vous pour rien de retrancher toutes les réflexions inquiètes de l'amour-propre, de marcher toujours sans voir où l'on va, et sans s'arrêter; *de ne penser jamais* volontairement[1] *à soi-même, ou du moins de n'y penser* jamais *que comme on penserait à une autre* personne, pour remplir un devoir de providence dans le moment présent, sans regarder plus loin?

(*Id.*, chap. XXVI : *sur la sécheresse et les distractions qui arrivent dans l'Oraison*, p. 129, d.)

La bonne prière n'est autre chose que l'amour de Dieu. La « multitude[2] des *paroles* (a) » *que nous prononçons sont inutiles à l'égard de Dieu*, car il connaît sans avoir besoin de nos paroles, le fond de nos sentiments.

(*Manuel de Piété*; *Juste Idée de la prière*, p. 5, g.) (a) *Math.*, VI, 7 : *Orantes nolite multum loqui.*

Nous tenons encore à nous presque sans nous en apercevoir; et il n'y a que les occasions de perdre qui nous découvrent le vrai fond de notre cœur.... Tout ce qu'on appelle *usage modéré ne nous assure point de notre détachement*, comme nous en sommes

1 Tel est aussi le texte du manuscrit de l'*Explication*. Cf. le post-scriptum de cet article.

2. Addition restrictive, analogue à celle que j'ai soulignée plus haut.

Lettres à Mme de Maintenon.

dans les ouvrages de tous ceux qui ont écrit sur la morale (p. 503, g.).

Où est l'âme courageuse qui ne veut être rien, qui laisse tout tomber et tout perdre, talents, esprit, amitié, réputation, honneur, vertu propre? Ce qui peut scandaliser, c'est que j'ai dit *vertu*, mais j'ai ajouté *propre*, pour montrer expressément qu'il ne s'agissait de renoncer à notre vertu, qu'autant que nous nous la sommes appropriée par complaisance (p. 503, g.).

Si on veut être encore plus convaincu de ce que j'ai voulu dire partout, qu'on jette les yeux sur cet endroit, par exemple, où je dis : *On est contristé et découragé, quand le goût sensible et les grâces aperçues nous échappent... C'est presque toujours de soi et non de Dieu qu'il est question; de là vient que toutes les grâces aperçues ont besoin d'être purifiées.* Vous voyez manifestement que les dons qu'on perd pour trouver Dieu plus purement, sont le *goût sensible*, *les grâces et les vertus aperçues*. Il y a cent endroits semblables dans les quatre volumes (p. 503, d.).

J'ai dit que *nous ne sentons que nous sommes attachés à certaines choses que quand on nous les ôte*; cela n'est-il pas vrai?.. Tel croit ne point tenir à sa réputation, qui serait consterné, si on le calomniait. Quel rapport tout ceci

Recueils spirituels

assurés par une privation tranquille. *Il n'y a que la perte*, et la perte *que Dieu opère lui-même, qui nous désapproprie véritablement.*

(*Instructions et Avis*, chap. XXXIII. *Nécessité de renoncer à soi-même*, [*suite*], p. 145, g.)

Tout consiste à s'appetisser et à s'anéantir... Mais quelle étendue cette vérité n'a-t-elle point? Hélas! *où est l'âme courageuse qui veut bien n'être rien, et qui laisse tout tomber, tout perdre, talents, esprit, amitié, réputation, honneur, vertu propre*? Où sont-elles ces âmes de foi?

(*Manuel de piété; entretiens affectifs pour les principales fêtes de l'année*; II, *Jour de Saint-Thomas*, p. 54, d.)

Quand on pense aux grâces de Dieu, c'est toujours pour soi, et c'est l'amour du *moi* qui fait presque toujours une certaine sensibilité qu'on a pour les grâces... *On est contristé et découragé, quand le goût sensible et les grâces aperçues nous échappent. En un mot, c'est presque toujours de soi et non de Dieu qu'il est question; de là vient que toutes les grâces aperçues ont besoin d'être purifiées*, parce qu'elles nourrissent la vie naturelle en nous. (*Instructions et Avis*, chap. XXIII : *Utilité des peines et des délaissements intérieurs*, p. 125, g.-d.)

Comment peut-on savoir de quoi on sera dépouillé, si on ne sait pas de quoi on est revêtu? Chacun tient à une infinité de choses qu'il ne devinerait jamais. *Il ne sent qu'il y est attaché que quand on les lui ôte.* Je ne sens mes cheveux que

Lettres à Mme de Maintenon.

a-t-il au quiétisme? (p. 503, d.).

Je dis que *nous sommes tout étonnés de découvrir, dans nos vertus mêmes, des vices.* Il est vrai que je le crois ainsi, et il me semble que personne ne peut se dispenser de le croire de même...

Où en sommes-nous s'il n'est plus permis de parler le langage de toute la tradition chrétienne? (*Id.* p. 503, d.).

Je dis qu'il vient un temps d'épreuve, où les *grandes vertus éclatantes ne sont plus de saison, et où l'on ne trouve plus en soi que* le[1] *naturel de faible et de relâché.* Peut-on se scandaliser de ses expressions, quand on a lu dans saint François de Sales, et dans sainte Catherine de Gênes qu'il admire tant, que Dieu alors « dépouille l'âme de toutes les vertus » et qu'il la « salit » pour l'humilier? Je n'ai point parlé ainsi... Je m'explique même aussitôt après; car je dis que *la ferveur s'est évanouie*, et qu'il reste *par la souplesse de l'âme, tout ce que*[2] *Dieu demande dans une infinité de petites choses, plus de renoncement et de mort à soi qu'il n'y en avait dans de grands sacrifices* (*Id.*, p. 503, d., 504, g.).

Recueils spirituels.

quand on me les arrache de ma tête (*Id.*, chap. XXII : *Écouter la parole intérieure de l'Esprit saint*, p. 121, d.).

Dieu nous développe peu à peu notre fond qui nous était inconnu; et *nous sommes tout étonnés de découvrir, dans nos vertus mêmes, des vices* dont nous nous étions toujours crus incapables (*Id.*, *id.*, p. 121, d.).

Ces dépouillements que Dieu nous demande ne sont point d'ordinaire ce qu'on pourrait imaginer... Dieu nous surprend par les choses les plus imprévues... *Les grandes vertus éclatantes ne sont plus de saison* : elles soutiendraient l'orgueil; elles donneraient une certaine force et une assurance intérieure contraire aux desseins de Dieu, qui est de nous faire perdre terre. Alors, c'est une conduite simple et unie, tout est commun. Les autres ne voient rien de grand, et la personne même *ne trouve* rien *en soi que* de *naturel, de faible et de relâché... Cette ferveur* [pour les austérités] *s'est évanouie.* Mais on trouve *dans la souplesse que Dieu demande pour une infinité de petites choses, plus de renoncements et* plus *de mort à soi, qu'il n'y en* aurait *dans de grands sacrifices* (*Id.*, *id.*).

1. *Sic.* Il faut adopter le texte des *Instructions* : « ne trouve rien en soi que *de* naturel, de faible et de relâché ». Cf. même recueil (p. 149, g.-d.) : « Ceux-ci [les esprits aveuglés], voyant les ouvrages de Dieu, ne les comprennent point; *ils n'y trouvent rien que de naturel* »; et (p. 154, g.) : « jusque-là, il n'y a encore *rien que de naturel* », c'est-à-dire d'humain, non renouvelé par le pur amour.

2. *Sic.* Le texte me semble ainsi inintelligible. Il faut lire sans doute : « par la souplesse de l'âme *à* tout ce que, etc. »

Lettres à M^me^ de Maintenon.

J'explique ensuite en quoi consistent ces choses que Dieu demande à l'âme, et par lesquelles il l'exerce; et je montre expressément qu'elles sont *innocentes, qu'elles ne vont qu'à devenir plus simples et qu'à mourir plus profondément à soi* : d'où je conclus qu'*il ne peut y avoir d'illusion à suivre ces mouvements avec un bon conseil.* Il est vrai que j'ajoute : *Plus on craint de faire ces choses, plus on en a besoin*; mais je les ai expliquées *ces choses*, mais j'ai déclaré qu'elles étaient toutes *innocentes* et conformes à la loi de Dieu, mais j'ai dit qu'elles ne tendaient qu'*à nous rendre plus simples et qu'à nous faire mourir plus profondément* à la nature, bien loin de la flatter. J'ajoute encore que *tout prétexte* de rejeter ces choses *est ôté* par leur innocence, et *par la conviction qui est au fond du cœur, qu'elles aideront à nous faire mourir.* Je veux qu'on ne les fasse que par obéissance, *avec un bon conseil.* Ceux auxquels je me soumets peuvent-ils apporter plus de précaution pour les mortifications intérieures? (p. 504, g.).

Il est vrai que je dis ensuite, qu'il y a *beaucoup de directeurs savants et pieux sans expérience et beaucoup d'âmes très pieuses qui n'ont jamais senti l'amour pur et désintéressé.* Sur cela je m'en rapporte aux trois examinateurs, qui conviendront de ce que je dis (p. 504, g.).

Recueils spirituels.

Cependant Dieu ne laisse point l'âme en repos, jusqu'à ce qu'il l'ait rendue souple et maniable en la pliant de tous côtés : il faut parler trop ingénument, puis il faut se taire; il faut être loué, puis blâmé, puis oublié, puis examiné de nouveau; il faut être bas, il faut être haut, etc. Mais quand Dieu nous a menés jusqu'à un certain point de détachement, et qu'ensuite nous avons une conviction intérieure qu'il veut encore certaines *choses innocentes, qui ne vont qu'à devenir plus simples et qu'à mourir plus profondément à nous-mêmes, y a-t-il de l'illusion à suivre ces mouvements?* Je suppose qu'on ne les suit pas *sans un bon conseil.* La répugnance que notre sagesse et notre amour-propre ont à suivre ces mouvements marque assez qu'ils sont de grâce... *Plus on craint de faire ces choses, plus on en a besoin*, car c'est une crainte qui ne vient que de délicatesse, de défaut de souplesse et d'attachement ou à ses goûts ou à ses vues. Or il faut mourir à tous ces sentiments de vie naturelle. Ainsi *tout prétexte* de reculer *est ôté par la conviction qui est au fond du cœur, qu'elles aideront à nous faire mourir* (*Id.*, 121, d., 122, d.).

On cherche au dehors des autorités de *directeurs* pour apaiser les troubles du dedans; on ne manque pas d'en trouver, car *il y en a tant qui ont peu d'expérience, même avec beaucoup de savoir et de piété!*.... Comprenez combien sa faute est grande [de l'âme qui se refuse à l'entier dépouillement]. Plus elle a reçu de Dieu, plus elle

Lettres à M^me^ de Maintenon.	*Recueils spirituels.*
	doit lui rendre. Elle a reçu un amour prévenant et des grâces singulières. Elle a goûté le don de l'*amour pur et désintéressé, que tant d'âmes d'ailleurs très pieuses n'ont jamais senti.* Dieu n'a rien ménagé pour la posséder toute entière (*Id.*, p. 123, g.-d.).
J'ai dit que *Dieu est jaloux de ses dons, parce que l'excellence de ses dons nourrit en nous secrètement une certaine confiance propre.* Peut-on nier que l'orgueil et l'amour-propre ne se nourrissent des dons les plus excellents? (p. 504, g.-d.).	Il est vrai que Dieu, quand il a appelé les âmes à cet état de sacrifice sans réserve, les traite à proportion des dons ineffables dont il les a comblées. Il est insatiable de mort, de perte, de renoncement; *il est* même *jaloux de ses dons, parce que l'excellence de ses dons nourrit en nous secrètement une certaine confiance propre.* Il faut que tout soit détruit, que tout périsse (*Id.*, p. 123, d.).
J'ai dit que l'*opération du chirurgien* qui nous fait une incision, est pour nous guérir corporellement, et par conséquent *pour nous faire vivre*, et que l'opération crucifiante de Dieu en nous *est pour nous faire réellement mourir.* J'avoue que je ne puis concevoir ce qu'on veut reprendre dans cette expression. Ne faut-il pas mourir dans la vie intérieure? (p. 504, d.).	Hélas! quelle agonie, quelles angoisses, quand Dieu nous mène jusqu'au bout de nos forces! On est entre ses mains comme un malade dans celles d'*un chirurgien qui fait une opération* douloureuse; on tombe en défaillance. Mais cette comparaison n'est rien; car, après tout, *l'opération du chirurgien est pour nous faire vivre, et celle de Dieu pour nous faire réellement mourir* (*Id.*, p. 124, g.).
J'ai dit : *Heureux celui que tout ceci n'effraie point! On croit que cet état est horrible, on se trompe; c'est là qu'on trouve la paix.* Je parle d'une âme courageuse, que Dieu n'épargne point, parce qu'elle ne veut point être épargnée, et qu'elle tend toujours à la plus grande perfection pour plaire à Dieu, quoiqu'il en puisse coûter. Je dis que dans toutes ses peines, elle ne laisse pas d'avoir une paix (p. 504, d.).	Heureux celui qui présente hardiment toute l'étoffe, dès qu'on lui demande un échantillon, et qui laisse tailler Dieu en plein drap! Heureux celui qui, ne se comptant pour rien, ne met jamais Dieu dans la nécessité de le ménager! *Heureux celui que tout ceci n'effraie point! On croit que cet état est horrible, on se trompe; c'est là qu'on trouve la paix*, la liberté et que le cœur, détaché de tout, s'élargit

Lettres à M^me^ de Maintenon.

J'ai dit que, *tandis que l'âme n'hésite point à tout perdre et à s'oublier, elle possède tout.* En effet, tandis qu'elle n'hésite point par amour-propre et par attention à ses intérêts, à suivre Dieu dans la voie de la mort à soi-même, elle possède Dieu, cela n'est-il pas vrai?.. Ai-je dit qu'on le possède comme dans le ciel? Non, ce serait une hérésie. J'ai dit au contraire immédiatement après; *c'est une image de l'état des bienheureux.* Qui dit image, dit quelque chose d'infiniment différent de la béatitude céleste. Je me suis donc expliqué avec autant de précaution que si j'eusse parlé devant le tribunal de l'inquisition la plus rigoureuse (p. 504, d., 505, g.).

J'ai dit, parlant de l'homme en cet état : *Il ne dit point, je suis heureux, car il ne se soucie point de l'être; s'il s'en souciait, il ne le serait plus.* Remarquez qu'il ne s'agit en cet endroit, ni de près ni de loin, de l'autre vie, mais seulement de la paix qu'on trouve en celle-ci, quand on est détaché de tout, excepté de la volonté de Dieu (p. 505, g.).

Je dis en parlant de Dieu : *On se donne à vous pour devenir grand, mais on se refuse dès qu'il faut se laisser apetisser. On dit qu'on ne tient à rien et on est effrayé* pour *les moindres pertes.* Voilà encore une de mes fautes, d'avoir trouvé qu'on veut être grand et point petit,

Recueils spirituels.

sans bornes, en sorte qu'il devient immense; rien ne le rétrécit; et, selon la promesse, il devient une même chose avec Dieu même (*Id.*, p. 124, g., 121, d.).

Plus l'âme se sacrifie sans ménagements et sans retour sur elle-même, plus elle est libre. *Tandis qu'elle n'hésite point à tout perdre et à s'oublier, elle possède tout.* Il est vrai que ce n'est point une possession réfléchie... Mais *c'est une image de l'état des bienheureux*, qui seront à jamais ravis en Dieu, sans avoir pendant toute l'éternité un instant pour penser à eux-mêmes et à leur bonheur (*Id.*, p. 124, d.).

Vous faites, ô Époux des âmes, éprouver dès cette vie aux âmes qui ne vous résistent jamais, un avant-goût de cette félicité. On ne veut rien et on veut tout. Comme il n'y a que la créature qui borne le cœur, le cœur, n'étant jamais resserré par l'attachement aux créatures, ni par le retour sur lui-même, il entre, pour ainsi dire, dans votre immensité. Rien ne l'arrête; il se perd toujours en vous de plus en plus : mais, quoique sa capacité croisse à l'infini, vous le remplissez tout entier; il est toujours rassasié. *Il ne dit point : Je suis heureux; car il ne se soucie point de l'être; s'il s'en souciait, il ne le serait plus*; il s'aimerait

Lettres à Mme de Maintenon.

en se donnant à Dieu. Saint-Paul ne dit-il pas qu'on veut bien être survêtu, mais non pas se dépouiller; c'est précisément la même chose (p. 505, g.).

Enfin je dis tout de suite : O mon Dieu, *on veut vous posséder, mais on ne veut pas se perdre pour être possédé par vous, ce n'est pas vous aimer, c'est vouloir être aimé par vous.* Je déclare à ceux qui s'effraient, dès qu'on parle de perte et de mort intérieure, que j'ai expliqué en cent endroits à quoi se réduisent ces pertes et ces morts : tout y est innocent, tout y est dans les bornes de la loi; tout y tend uniquement, comme je l'ai dit, à rendre l'âme plus simple, et à la faire mourir à elle-même (p. 505, g.).

J'oubliais de remarquer que j'ai dit ces paroles : *Vous cherchez, ô mon Dieu, de tels adorateurs, mais vous n'en trouvez guère*; parce que *tous se cherchent eux-mêmes dans vos dons, au lieu de vous chercher tout seul dans la croix et dans le dépouillement.* Quand je dis *tous* je parle comme saint Paul qui dit : « Tous cherchent leur intérêt et non celui de Jésus-Christ... » Je ne dis pas qu'il n'y ait beaucoup de chrétiens sincères; mais je dis en général que Dieu *ne trouve guère* de ces vrais et parfaits adorateurs, qui cherchent Dieu sans chercher les consolations et les dons sensibles : malheureusement cela même ne paraît que trop vrai (p. 505, d., 506, g.).

Recueils spirituels.

encore. Il ne possède point son bonheur, mais son bonheur le possède. En quelque moment qu'on le prenne et qu'on lui demande : voulez-vous souffrir ce que vous souffrez? Voudriez-vous avoir ce que vous n'avez pas? il répondra sans hésiter et sans se consulter soi-même : je veux souffrir ce que je souffre, et n'avoir point ce que je n'ai pas; je veux tout, je ne veux rien.

Voilà, *mon Dieu*, la vraie et pure adoration en esprit et en vérité. *Vous cherchez de tels adorateurs. Mais vous n'en trouvez guère.* Presque[1] *tous se cherchent eux-mêmes dans vos dons, au lieu de vous chercher tout seul dans la croix et dans le dépouillement.* On veut vous conduire, au lieu de se laisser conduire par vous. *On se donne à vous pour devenir grand; mais on se refuse dès qu'il faut se laisser apetisser. On dit qu'on ne tient à rien; et on est effrayé par les moindres pertes. On veut vous posséder, mais on ne veut point se perdre pour être possédé par vous. Ce n'est pas vous aimer, c'est vouloir être aimé par vous.* O Dieu, la créature ne sait point pourquoi vous l'avez faite : apprenez-le-lui, et imprimez au fond de son cœur que la boue doit se laisser donner sans résistance toutes les formes qu'il plaît à l'ouvrier (*Id.*, p. 124, d., 125, g.).

1. Ce serait une notable atténuation de la pensée, si ce n'était peut-être une faute de lecture (*presque* pour *parce que*).

Les pages de ces deux Recueils, où se retrouvent les phrases incriminées, sont donc des lettres de Fénelon à M^me^ de Maintenon. Et ainsi, les Réflexions sur *la Prière*, le petit traité sur *la parole intérieure*, les Instructions sur la *nécessité de renoncer à soi-même*, sur *la sécheresse et les distractions qui arrivent dans l'Oraison*, sur *l'utilité des peines et des délaissements intérieurs*, l'entretien affectif *pour le jour de Saint-Thomas* doivent être désormais réunis à la *correspondance spirituelle*, où ils reprendront une place éminente. Ce sont là des attributions certaines. D'autres ne sont guère douteuses. Fénelon fait allusion dans son *Explication*, — sans toutefois en citer d'extrait, — à une lettre qu'il écrivit « pour savoir si M^me^ de Maintenon ne penserait plus à elle-même; il répond qu'elle ne doit pas le faire, et il explique comment elle doit s'occuper de ses défauts et de ses besoins »[1]. Cette lettre est très vraisemblablement le chapitre VI des *Instructions et Avis*, où il conseille à « une personne du monde » de voir « ses misères sans trouble et sans découragement » et où il lui indique « la manière de veiller sur soi, sans en être trop occupé[2] ». Dans le chapitre XXVII de ce même recueil, où il invite « une dame de la cour[3] », à lutter contre le mépris peu chrétien « de tout le genre humain », il y a sur le caractère de la correspondante des indications très précises[4] qui permettent encore d'inscrire le nom de M^me^ de Maintenon en tête de cette lettre. Enfin la Méditation *pour le jour de Saint-Thomas* appartient à une série « d'entretiens affectifs » qui semblent bien s'adresser à la même personne; et d'autres chapitres des *Instructions et Avis* doivent avoir certainement la même destinataire. En effet, dans un billet adressé à M. de Noailles, pour accompagner l'envoi d'un petit volume manuscrit, M^me^ de Maintenon lui donne les renseignements suivants : « Il y a trois traités dans ce petit livre, Monseigneur, tous trois de M. de Cambrai; le premier et le dernier ont été faits à ma prière. Celui de la tristesse et de la dissipation a été fait, je crois, pour M^me^ de Chevreuse; au moins, c'est d'elle que je le tiens[5] ». Le traité pour M^me^ de Chevreuse forme sans aucun doute le chapitre XIV (*Remèdes contre la tristesse*

1. T. VIII, p. 502, d.
2. T. VI, p. 80, d.
3. *Id.*, p. 132, d.
4. « Les gens naturellement ouverts et confiants se resserrent et se défient plus que d'autres quand ils se rebutent par expérience d'avoir de la confiance et de l'ouverture. Ils sont comme les poltrons désespérés, qui sont plus que vaillants. *Vous avez beaucoup à vous précautionner de ce côté-là*; car, outre que *la place où vous êtes fait passer en revue devant vous les misères de tout le genre humain*, etc. », t. VI, p. 132, d., 133, g.
5. Lettre du 1^er^ avril [1697], ap. Geffroy, *M^me^ de Maintenon*, *loc. cit.*, I, p. 284.

et la dissipation). Quels étaient les deux opuscules écrits pour Mme de Maintenon? Je ne sais; mais on voit mal pourquoi Geffroy voulait les identifier avec le chapitre IV (*Des croix attachées à un état de grandeur et de prospérité*) et le chapitre XL (*De la simplicité*). Il est plus vraisemblable de penser que le premier et le troisième traité avaient des sujets voisins du second, peut être : *les Remèdes contre la tristesse* (chap. XV) et *l'utilité des délaissements intérieurs* (chap. XXIII). Au reste, il importe peu; toutes les pièces de ces Recueils ont un air contemporain, une inspiration commune et la même saveur de doctrine. Peut-être un jour pourrait-on y retrouver quelques « avis » à Mme de La Maisonfort, comme on y a retrouvé déjà quelques lettres de la même époque au marquis de Blainville où à la comtesse de Grammont, mais l'ensemble n'en resterait pas moins un choix des premières lettres spirituelles de Fénelon, et pour la plus grande partie, comme je viens de le montrer, le résidu des *quatre livres* d'extraits faits jadis par Mme de Maintenon. Ce sont donc ses lettres de début dans la direction des âmes, ses lettres les plus sincères, les plus fortes, les plus complaisamment développées.

Au moment où il les écrit (1689-1694), il est encore, sans aucun scrupule, doute ou réserve, le fils spirituel de Mme Guyon. Ils ont ensemble un commerce épistolaire très assidu[1]; il « la questionne sur toutes les matières d'oraison[2] », « avec une très particulière confiance[3] » ; elle « lui explique ses expériences et tous ses sentiments[4] », déverse en lui « la plénitude » dont elle « regorge », et le guide dans la voie obscure du pur amour et de la foi nue. Pour lui, il fait siens tous les enthousiasmes de cette femme en qui il croit, il clarifie ses idées confuses, y met sa flamme et son esprit; et ce sont elles, ainsi métamophosées et inconsciemment purifiées, qu'il présente aux âmes dans ses premières lettres de direction. Plus tard, quand il sera devenu un suspect, il saura que chacun de ses mots sera pesé par tous les chercheurs d'hérésie; il éteindra son feu, con-

1. On trouvera une partie de ces lettres dans le t. V des *Lettres chrétiennes et spirituelles* de Mme Guyon, *nouvelle édition* [publiée par Dutoit-Mambrini], *enrichie de la correspondance secrette de M. de Fénelon avec l'auteur*. A Londres, 1768, in-12, p. 191-463. Ces lettres ont été regardées comme apocryphes — à tort, suivant moi, — par les éditeurs de Versailles, qui ne les ont pas insérées dans les *Œuvres complètes*. M. E. Ritter, qui les a *senties* authentiques, a publié celles de Fénelon dans la *Revue internationale de l'Enseignement* (nos de juillet et de septembre 1892). Cette importante publication a passé inaperçue. Dans un livre qui va paraître à la librairie Hachette, j'ai réédité toute cette correspondance et j'ai essayé d'en montrer l'authenticité et l'intérêt.

2. Lettre de Fénelon à M. de Noailles du 8 juin 1697; t. IX, p. 157, d.

3. Lettre de Fénelon à l'abbé de Chanterac, du 10 octobre [1698]; t. IX, p. 544, g.

4. Lettre de Fénelon à Mme de Maintenon, du 7 mars 1676; t. IX, p. 81, d.

tiendra ses élans et mettra tout son art, qui est infini, à trouver d'inattaquables formules. La grande lettre programme à la sœur Charlotte de Saint-Cyprien, carmélite, lettre que Bossuet, en plein affaire du Quiétisme, ne pourra s'empêcher d'approuver, sera le type et le chef-d'œuvre de cette diplomatie spirituelle[1]. Ici, n'ayant pas encore fait la dure épreuve de l'inquisition et portant dans ses exhortations une âme imprécautionnée, il laisse échapper ses rêves mystiques dans toute leur force première, qui est très belle.

S'il y a donc quelque part un « quiétisme » de Fénelon, ce n'est pas dans l'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, mais dans cette correspondance avec M^me^ de Maintenon, qu'il le faut chercher. Les *Maximes*, « livre scolastique[2] » et prudent, ou la flamme intérieure disparaît sous les définitions et les minutieuses distinctions, sont moins l'exposé intégral d'une doctrine, que le plaidoyer subtil d'un accusé qui la veut atténuer, tout en paraissant la maintenir. Dans ses lettres à M^me^ de Maintenon, à cette femme rare, qu'il voulait faire plus rare encore par la dévotion, Fénelon se livre tout entier avec toute sa chimère. Jamais plus il ne retrouvera, pour demander aux âmes avides de perfection « l'anéantissement de tout soi-même[3] », pour les acheminer vers « l'imbécillité », « l'impuissance et le bégaiement de Jésus enfant[4] », cette énergie passionnée des *entretiens affectifs*. Il modérera ses hautaines ironies contre « les personnes craignant Dieu[5] ». Il ne prêchera plus cet Évangile raffiné, où aimer son prochain comme soi-même paraît insuffisant et où l'on consent à peine à s'aimer soi-même comme son prochain[6]. Il ne trahira plus aussi ingénument le fonds aristocratique de ce « pur amour, que tant d'âmes très pieuses et de directeurs savants n'ont jamais senti ». Non qu'il ait un seul instant renoncé à une partie de son idéal. Fénelon n'a pas plus abandonné ses rêves que ses amis : aux uns et aux autres il est resté fidèle. Et de cette ténacité nous avons la meilleure preuve dans la publication même des Recueils que nous étudions ici. Il écrivait en 1710 au Père Le Tellier : « Feu M. de Meaux a combattu mon livre par *prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable*, qui est celle de dire que la raison d'aimer

1. A Versailles, 10 mars 1696, t. VIII, p. 449-453.
2. *Œuvres spirituelles de feu Monseigneur François de Salignac de La Mothe-Fénelon*, nouvelle édition [Paris], 1740, t. I, *Avertissement* [par le marquis de Fénelon], p. XIV.
3. *Manuel de piété : Pour le jour de Saint-Thomas*, t. VI, p. 54, g.
4. *Id. : Pour le jour de Noël*, t. VI, p. 55, g.
5. *Instructions et Avis*, XVIII, t. VI, p. 100, g.
6. *Instructions et Avis*, chap. XXVI, t. VI, p. 129, d. : « Ne penser jamais à soi-même, ou du moins n'y penser que comme on penserait à un autre ».

Dieu ne s'explique que par le seul désir du bonheur. *On a toléré et laissé triompher cette indigne doctrine*, qui dégrade la charité en la réduisant au seul motif de l'espérance. *Celui qui errait a prévalu; celui qui était exempt d'erreur a été écrasé.* Dieu soit béni![2] » Cette conviction de son innocence a été chez lui si profonde, pour ne pas dire si sincère, que, dans les dernières années de sa vie, il est revenu à « ces petits écrits », qu'il disait autrefois « ne convenir qu'à fort peu de gens », et qui lui semblaient alors « très dangereux à tout le reste, qui en est incapable[3] ». Il les a repris amoureusement; et, après en avoir atténué par prudence, comme on l'a vu, les quelques formules trop scandaleuses, il a laissé des amis sûrs les répandre dans le public en de petits recueils anonymes[4], pour tenter par là de reconquérir à son rêve les âmes pieuses que sa condamnation avait détournées de lui. C'était une dernière affirmation de son innocence, un dernier acte de foi en son idéal, une dernière protestation contre le triomphe de Bossuet et de « son indigne doctrine ».

A ne regarder ici que leur valeur d'art, ces « petits écrits » à Mme de Maintenon sont de fort belles « méditations » lyriques, d'une note très rare dans la poésie française. Nous aurions beaucoup perdu en les perdant : tandis que les *Maximes*, ennuyeuses à lire et sentant l'École, se déroulent en deux colonnes suivant un monotone balancement, sans liberté et sans souffle, les lettres à Mme de Maintenon, tumultueuses, ardentes, riches d'effusion, toutes gonflées d'une forte vie mystique, laissent passer par instants des frémissements de poète. J'ai cité plus haut cette invocation à « l'Époux des âmes » qui termine le discours sur *la parole intérieure*. Quelle puissance de jaillissement et quelle souplesse d'élan!

1. *Explication*, *loc. cit.*, t. VIII, p. 504, g.
2. T. VI, p. 664, d.
3 Lettre à Mme de La Maisonfort du 12 juin 1692, t. IX, 7, d.
4. Il n'est pas facile de fixer avec précision la part exacte qui revient à Fénelon dans la confection de ces petits recueils; c'est d'ailleurs un problème assez fréquent dans son œuvre, car il a eu souvent, à ce qu'il dit, cette infélicité particulière de voir ses lettres privées « rendues publiques » sans qu'il y ait eu « aucune part, même indirecte » (Cf. la *seconde lettre de M. de Cambrai à l'un de ses amis*), ou, quand ses manuscrits « lui ont échappé par l'infidélité d'un copiste », de ne pas trouver « l'imprimé conforme à son original » (lettre citée au P. Le Tellier, t. VI, p. 665, *g.*). Sur la publication de ces Recueils spirituels, cf. dans les diverses éditions des *Sentiments de piété*, l'approbation de M. d'Arnaudin, docteur de Sorbonne et censeur royal des livres, datée du 24 février 1713; *Histoire littéraire de Fénelon*, loc. cit., 1re partie, § III, p. 85 et 96; *Œuvres spirituelles de feu Monseigneur*, etc., édit cit., t. I, *Avertissement* [par le marquis de Fénelon], p. 14-20. Sur les difficultés qu'opposa Fleury de 1736 à 1740 à la publication officielle en France des *Œuvres spirituelles* de Fénelon, en particulier du premier volume qui contenait les « petits écrits » mystiques, cf. *Bausset*, *Histoire de Fénelon*, 3e édition, Versailles, 1817. Livre IV, Pièces justificatives, n° 3, t. III, p. 483-501.

Et en même temps, quelle allure subtile, compliquée, spirituelle dans tous les sens du mot, avec ces refrains un peu précieux : « On ne veut rien et on veut tout... je veux tout, je ne veux rien [1] » ! Plus belle et plus étrange encore est cette « méditation » avec Magdeleine devant le tombeau vide de Jésus : « Je cours en pleine liberté, comme vos vrais enfants, à l'odeur de vos parfums. Je cours, ô mon Dieu, avec Magdeleine vers votre tombeau, je cours, sans m'arrêter à la mort entière de tout moi-même, je descends jusque dans la poussière; je m'enfonce dans les ténèbres et dans l'horreur de ce tombeau. Je ne trouve plus, ô Sauveur, aucun reste sensible de votre présence, aucune trace de vos dons. L'époux s'est enfui, tout est perdu; il ne reste ni époux, ni amour, ni lumière : Jésus est enlevé. O douleur! ô tentation! ô désespoir! Perdre jusqu'à mon amour même! Jésus caché et enseveli au fond de mon cœur ne s'y trouve plus! Où est-il? Qu'est-il devenu? Je le demande à toute la nature, et toute la nature est muette; il ne me reste de mon amour, que le trouble de l'avoir perdu. Où est-il? donnez-le moi, ôtez-moi tout le reste, je l'emporterai. Pauvre âme, qui ne sais rien de ce que tu dis, mais trop heureuse, puisque tu aimes, sans savoir que que c'est l'amour qui te fait parler » [2]. C'est le : « console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé », mais transposé sur le ton « du pur amour », et avec toute la somptuosité rythmique et verbale d'un poète raffiné.

Il y avait peut être quelque intérêt à retrouver ces lettres qui avaient si fort scandalisé Bossuet et lui avaient rendu pour toujours suspect son ancien disciple. Les pages presque inédites, tant elles sont oubliées, du *Manuel de Piété*, reprennent ainsi quelque chose de leur inquiétant attrait, en reprenant leur date et leur destinataire.

MAURICE MASSON.

P.-S. — Au moment de donner « le bon à tirer » de cet article, je reçois de M. l'abbé E. Levesque, bibliothécaire au séminaire de Saint-Sulpice, communication de quelques documents, qu'il veut bien me permettre d'utiliser. Je lui en adresse ici tous mes remercîments. M. Levesque, qui avait eu l'obligeance, sur ma demande, de rechercher dans les nombreux manuscrits de Fénelon l'original de l'*Explication*, l'a retrouvé, joint à d'autres opuscules, dans un volume intitulé : *Pièces relatives aux articles d'Issy* (Mss. de Fénelon, 2e série, n° 5). La lecture de ce manuscrit autographe fournit sur le problème que j'ai

1. *Instructions et Avis, XXII*, t. VI, p. 124, d.
2. *Manuel de Piété. Entretien affectif pour la fête de Sainte-Magdeleine* : T. VI, p. 68, d.-69, g.

essayé de résoudre dans cet article quelques indications nouvelles, et confirme, en les précisant, les hypothèses que j'avais présentées. Le manuscrit est précédé de la note suivante, rédigée pour le marquis de Fénelon par M. Dupuy, gentilhomme de la manche auprès du duc de Bourgogne, bien connu des lecteurs de la Correspondance de Fénelon sous le nom du bon Put : « Je ne scay si les cahyers attachés d'un petit ruban rouge sont précédés de quelques autres qui ne se trouvent pas, mais pour vous en donner l'intelligence, vous scaurés que Mme de [Maintenon] ayant pris des ombrages sur M. de C[ambrai] au commencement de son affaire avec les trois Evêques, elle remit entre les mains de M. de Chartres un grand nombre d'écrits de M. de C., qu'elle avoit apparemment fait relier en 4 volumes, pour scavoir son sentiment sur les matières dont il s'agissoit. M. de Chartres y fit des remarques, plein de la prévention qu'on luy avoit inspirée contre M. de C. C'est à ces remarques que M. de C. répond dans l'écrit cy joint. Il y a apparence que ce n'en est que la fin, mais c'est tout ce qui m'en est tombé entre les mains, peut estre aussy le tout ». Le manuscrit est en effet incomplet; les mots : « *sur la résistance à l'Esprit de Dieu* », que M. Gosselin a pris à tort pour un titre, sont la fin d'un paragraphe, qui devait commencer à la page précédente perdue, et où Fénelon essayait probablement de justifier certaines expressions du petit traité sur « *la parole intérieure* », qui prêche « la docilité à l'Esprit de Dieu » (VI, p. 120, g).

M. Gosselin a écrit de sa main : *Explication de quelques expressions dont Fénelon s'était servi dans divers écrits adressés à Mme de Maintenon*, formule plus rigoureusement exacte que le texte imprimé : *Explication de quelques expressions tirées des lettres de Fénelon à Mme de Maintenon.* Enfin, en marge de quelques phrases soulignées par M. de Chartres, Fénelon a inscrit lui-même la référence aux quatre volumes formés par Mme de Maintenon : « Il faut être enfant, etc. »; on lit en face : *2 vol.* — « On ne trouve Dieu seul purement, etc. »; *p. 355.* — « Ne penser jamais *volontairement* [mot oublié dans l'imprimé] à soi-même, etc. »; *2 vol. p. 28.* — « Les paroles que nous prononçons sont inutiles, etc. »; *2 vol. p. 38.* — « L'usage modéré ne nous assure point, etc. »; *2 vol. p. 191.* — « Où est l'âme courageuse qui ne veut être rien, etc. »; *4 vol. Serm. de S. Thomas.* — Ce sont là les seules références. La dernière est particulièrement intéressante, parce qu'elle nous renseigne sur la nature de quelques opuscules contenus dans ces quatre volumes. Ce sermon n'était pas sans doute le seul. Les autres « entretiens affectifs » devaient être primitivement des sermons. Dans une lettre à la mère du Pérou du 21 mai 1693, où elle l'exhorte à la « simplicité en tout », Mme de Maintenon ajoute : « Profitez de l'excellente instruction que vous avez sur cette matière dans un sermon de M. l'abbé de Fénelon » (Geffroy, *loc. cit.*, I, p. 238). Mais il ne faudrait pas, je crois, se laisser tromper par ce mot de « sermon ». Ces brèves allocutions ne s'adressaient pas à toute une assemblée, à toute la communauté de Saint-Cyr, par exemple. La méthode aristocratique de Fénelon

— qui désirait se réserver pour « certaines âmes, tendant à la plus haute perfection » (*loc. cit.*, t. VIII, p. 502, d.) — ne pouvait se prêter à une diffusion si populaire. C'était de petits « entretiens affectifs », destinés à quelques âmes pieuses, je dirais presque à quelques initiées qu'il dirigeait, — sermons sans exorde, sans division, sans rien de la généralité et de l'apparat traditionnels, et qui conservaient toute la précision des lettres de direction. D'ailleurs les textes qui nous ont été conservés ne sont pas la rédaction de quelque auditrice, car Fénelon aurait eu facile d'en contester l'exactitude : ce sont des instructions soigneusement rédigées par lui, et qu'il lisait lui-même en tout petit cercle ou qu'il faisait circuler chez deux ou trois priviligiées. Aussi pouvait-il ranger sous la même dénomination ses lettres proprement dites, et ses opuscules, traités ou sermons, quand il écrivait à M. Tronson, le 6 novembre 1694 (t. IX, p. 37) : « Je vous envoie un écrit où j'ai ramassé *tous les endroits de mes lettres à M^me^ de Maintenon*, que M. de Chartres a marqués comme suspects. »

M. M.

UNE AUTRE IMITATION D'HÉRODOTE DANS LA « LÉGENDE DES SIÈCLES »[1]

Dans la troisième série de la *Légende des Siècles* se trouve un poème intitulé *En Grèce*. Le début rappelle la chanson du grand Joss dans Eviradnus; c'est une variation sur le thème que l'on peut appeler avec Baudelaire *l'Invitation au voyage* :

> Écoute, si tu veux, puisque nous nous aimons
> Nous allons tous les deux fuir par delà les monts...

Mais ils n'iront pas « par l'Autriche »; ils iront en Grèce,

> Car la Grèce,
> Terre où dans le réel l'idéal se confond,
> Seule a de ces amours avec l'Olympe au fond.
> . . . . . .
> Viens, nous habiterons un coin de terre auguste
> Que je connais; un fleuve est dans ce paradis :
> C'est le Diras, torrent superbe, qui jadis
> Sortit de terre afin de secourir Hercule;
> Puis, jusqu'à l'horizon, si le regard recule,
> On voit le Sperchius, sorti des mêmes monts
> Que le Diras, hanté par les mêmes démons,
> Qui serpente et qui va se perdre aux mers de Crète,
> Puis Thélos devant qui le tonnerre s'arrête,
> Car c'est là qu'autrefois fronçant leurs noirs sourcils
> Les grands Amphictyons songeaient, en cercle assis.

Cette description termine la pièce. Si le poète « connaît ce paradis », c'est par Hérodote (VII, 198-201). Avant d'attaquer les Grecs postés aux Thermopyles, Xerxès est venu camper à Trachis. Hérodote décrit alors (je résume, en soulignant les passages imités par Hugo) le pays ceint de hautes montagnes qui borde le golfe Maliaque. En descendant vers le sud, on trouve successivement le *Sperchius*, venant du pays des Ænianes, *qui se jette dans*

1. Cette note a été communiquée, en avril 1905, à une réunion des Humanistes de Nancy, comme suite au travail de M. Perdrizet sur les *Bannis* (cf. *Rev. d'hist. litt.*, 1905, p. 409).

la mer, près d'Anticyre, puis, à vingt stades, *le Dyras qui jaillit de terre, dit-on, pour porter secours à Hercule, comme il brûlait*[1]; à vingt stades plus loin encore, le Mélas, puis la large plaine de Trachis. Ensuite commence le défilé. On traverse l'Asopos qui passe dans une gorge au pied des monts Trachiniens, et son affluent le Phœnix, *sorti des mêmes monts*, d'où il y a quinze stades jusqu'aux Thermopyles. A l'embouchure de l'Asopos est le bourg d'*Anthéla au milieu d'une plaine où se trouvent un sanctuaire de Déméter Amphictyonis, le lieu de séance* (ἕδραι) des *Amphictyons, et un sanctuaire du héros Amphictyon.*

De cette description géographique qui relève les distances, note les fleuves à franchir, l'étendue des plaines où peut se déployer une armée, Hugo n'a gardé que deux traits. Pour lui, ce pays entre la mer et la montagne est « un coin de terre auguste » parce que le héros Hercule y fut secouru par un fleuve, et parce que les grands Amphictyons y siégeaient, en cercle assis, comme les vieillards sur le bouclier d'Achille, ἱερῷ ἐνὶ κύκλῳ. De tout le reste le poète n'a cure. Les autres fleuves que le Diras disparaissent, sauf le Sperchius, sauvé de l'oubli par un vers fameux des *Géorgiques*[2]. L'ordre géographique des lieux est complètement bouleversé. Anthéla devient Thélos. Enfin le golfe Maliaque devient la mer de Crète. Pourquoi cette absurdité? Est-ce parce qu'Anthéla est devenue Thélos, et que Télos est le nom d'une île voisine de Rhodes que l'on peut à la rigueur dire baignée par la mer de Crète? Mais je doute que Hugo connût Télos. J'imaginerais plutôt ceci : ou bien Virgile est, très innocemment, le coupable : du rapprochement du Sperchius et du Taygète dans le vers des *Géorgiques*, Hugo a conclu une proximité géographique, et comme ce vers lui montrait le Taygète en Laconie, il s'est représenté un Sperchius voisin de l'Eurotas; ou bien le nom de la ville de Τρηχίς a suggéré à l'oreille du poète le son Crétis; cela lui a suffi, et, peu soucieux de l'exactitude, il l'a laissée *in mare creticum portare ventis*.

*
* *

Voici donc encore un passage d'Hérodote qui a trouvé place dans la *Légende des Siècles*. Mais celui-ci est insignifiant par lui-même, et il est naturel de penser que si Hugo s'en souvint et

1. Sur le bûcher de l'Œta.
2. *Géorgiques*, II, 486 :

O ubi campi,
Spercheosque, et virginibus bacchata Lacænis
Taygeta!

l'imita, c'est qu'il venait de lire pour d'autres compositions plus importantes les livres VII et VIII des *Histoires*. Ces quelques vers doivent être du même temps que ceux des *Trois Cents* et des *Bannis*.

Je serais porté à croire que notre imitation d'Hérodote est une conclusion ajoutée après coup à une pièce très antérieure. Je ne veux pas insister sur des hypothèses. Je note seulement que le portrait de M^lle^ Juliette par Théophile Gautier (*Les Belles Femmes de Paris*, 1836) rappelle souvent celui que nous trouvons ici; que dans la seconde et la troisième partie des *Contemplations* s'exprime le même désir de fuir loin de Paris pour chercher un coin où ils auraient un peu de solitude, un peu de silence, un ciel bleu (II, 21) et qu'on y voit célébrés avec la même fougue, et presque avec les mêmes mots, et l'éclair du fier œil noir, et la taille frêle souple comme un roseau, et les bras ou la poitrine « en marbre de Paros ». Écrits vers 1840, ces vers semblent plus naturels que si on les fait contemporains de l'époque où Hugo lisait Hérodote, vers 1867, quand la « Vénus parisienne » avait dépassé la soixantaine.

La pièce première était médiocre; elle avait été négligée lors de la publication de l'*Ame en fleur*. Hérodote donna au poète l'occasion de reprendre ce fragment lyrique et de jeter à l'arrière plan la perspective d'un grand paysage héroïque. Ainsi ennobli, il fut jugé digne de la *Troisième légende des siècles*.

Charles Lesans.

UNE VICTIME INCONNUE DE BEAUMARCHAIS
BONNEFOY DE BOUYON

L'homme qui portait ce nom est un littérateur de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, littérateur de si mince notoriété, que la plupart de ses biographes semblent n'avoir connu ni sa vie, ni sa mort. Et nous ne l'eussions certes pas tiré d'une obscurité, bienfaisante pour sa mémoire, si son histoire ne touchait à celle de Beaumarchais par un côté énigmatique et mystérieux que nous avons vainement cherché à éclaircir.

C'est un livre de cet écrivain, non moins oublié que son auteur, qui nous a révélé cette particularité, dont personne, à notre connaissance, n'avait encore parlé. A vrai dire, il n'est pas surprenant qu'elle ait pu échapper aux investigations des curieux : Bonnefoy, qui se pose en victime de Beaumarchais, n'indique le nom de son persécuteur que par des initiales et ne signale qu'en termes assez vagues les manœuvres dont il a souffert. Mais l'identification de Beaumarchais avec le personnage qu'il incrimine ne saurait faire l'ombre d'un doute, nous le démontrerons aisément.

I

Le livre auquel nous devons cette découverte, est intitulé *Un peu de tout*[1] et date de 1788. C'est un recueil de poésies, dédié à la duchesse de Richelieu, où se trouve une pièce, dont le titre est ainsi libellé :

Epître adressée à M. d'Eprémesnil, Conseiller au Parlement de Paris, pendant mon exil, faisant suite de (sic) mon exécrable affaire avec le Sieur P. A. C. de B....

Nous remplissons les initiales par les noms et prénoms bien connus du père de Figaro : *Pierre Augustin Caron de Beaumarchais*; et l'analyse de l'*Epître* justifiera de reste notre assertion.

1. *Un peu de tout*, par M. *L.... B.... D.... B....* (Lambert Bonnefoy de Bouyon) de plusieurs Académies, Paris, 1788, in-8.

Bonnefoy débute en termes pompeux :

Trois fois la foudre a menacé ma tête,
J'ai su trois fois me soustraire à ses coups;
Mais, irritée, au fort de la tempête,
Elle m'accable enfin de son courroux....

Cruelle injustice du sort! car Bonnefoy est le moins coupable des hommes; et le pire des criminels s'acharne à sa perte :

Tu vois en moi l'innocence flétrie;
Un citoyen poursuivi, désolé;
Un jeune auteur, victime de l'envie;
Au scélérat l'honnête homme immolé.
. . . . . .
Mon ennemi se porte jusqu'au crime
Et croit pouvoir me battre impunément....

La victime nomme enfin son bourreau, ou du moins le désigne en termes si précis, donne de l'original une copie, en apparence, si exacte, qu'il est impossible de s'y méprendre.

Ai-je besoin que ma bouche le nomme?
Non, au portrait on reconnaîtra l'homme.
C'est un bâtard du Seigneur Apollon,
Courtaud, replet, à l'œil grand, au corps rond,
Versant partout le fiel de la satire;
Fourbe, hypocrite et plat dans l'art d'écrire,
Cachant toujours son esprit médisant
Sous l'ironie et le ton charlatan,
Dont la gaîté n'est que bouffonnerie,
Dont le sourire est pure jalousie,
Et dont enfin le talent singulier
Est l'art de nuire et de calomnier.

Quelles accusations mensongères le peintre immortel de la Calomnie formulait-il donc contre Bonnefoy de Bouyon?

Il m'a noirci devant un potentat,
Il m'a dépeint ainsi qu'un scélérat
Qui s'étudie à semer des libelles,
De qui l'on craint les brochures cruelles,
Qui peut un jour, dans un lâche projet
Vendre l'État au plus bas intérêt....

Le résultat de la dénonciation ne se fait pas attendre.

Sur son rapport, on m'a chargé de fers.
C'est, escorté d'alguazils mercenaires,
Bourreaux privés, inhumains, vicieux,
Perdus d'honneur et pourtant nécessaires,
Qui me nommaient des noms les plus affreux,
Que je parus au tribunal auguste
D'un magistrat éclairé, puissant, juste,
Dont l'œil perçant sonda la vérité,
Qui reconnut l'innocence opprimée
Et dont la main, d'un grand zèle animée,
Au même instant me mit en liberté!

Ce fut, vraisemblablement, devant le lieutenant de police que dut comparaître la première fois, suivant la procédure accoutumée, Bonnefoy de Bouyon. Son péché était sans doute des plus véniels, puisqu'il fut immédiatement relâché. Mais Beaumarchais, et là on reconnaît bien sa ténacité, ne se tint par pour battu. Il change ses batteries. Il sait le défaut de la cuirasse chez son ennemi. Bonnefoy appartient au clergé; et son chef hiérarchique, l'archevêque de Paris, — que ce soit Christophe de Beaumont ou Juigné, son successeur — ne plaisante pas avec les mauvais prêtres. Comment agit dans la circonstance Beaumarchais?

Il prit d'un trait, et l'air, et l'assurance
D'un homme outré par des affronts nombreux;
Et l'insolent, sans nulle défiance,
Alla tromper un Prélat vertueux.
. . . . . .
Il me peignit, dans ses emportements,
Comme un sujet sans mœurs et sans conduite,
Faisant abus de mes talents acquis,
Respectant peu l'auguste ministère
Dont je portais le sacré caractère,
Et pour lequel j'affichais du mépris.
Par ces horreurs il allume la foudre,
Et fait si bien que, le Prélat surpris,
A me proscrire on le voit se résoudre.
Au même instant le coup vient me frapper....

Cependant, Bonnefoy parvient encore à se tirer d'affaire.

Je fais valoir mes raisons et mes titres,
Je les produis contre un lâche imposteur;
J'ouvre les yeux à mes puissants arbitres
Et je parviens à détromper leur cœur.
Ainsi, deux fois, ballotté par l'orage,
Je romps les flots et ne fais point naufrage.

Mais Beaumarchais, comme l'avare Achéron, ne lâchait pas volontiers sa proie. Celle-ci, dénoncée pour la troisième fois, soit au garde des sceaux, soit au ministre de la maison du Roi, est touchée par une lettre de cachet : c'était, sans nul doute, et suivant la formule consacrée à cette époque, un ordre de rélégation à cinquante lieues de Paris.

Un autre abîme est ouvert sous mes pas;
Un bras caché m'y conduit et m'y plonge,
Mon œil le cherche et ne l'aperçoit pas.
. . . . . .
De mon exil l'arrêt est prononcé :
Il faut partir, c'est un Roi qui l'ordonne.

L'abbé Bonnefoy de Bouyon était non seulement, comme il se plaît à le répéter, « membre de plusieurs académies », mais encore « avocat en Parlement », bien que nous n'ayons pu retrouver son nom dans l'*Almanach Royal*. A l'exemple de tant d'autres exilés qui faisaient agir leurs protecteurs pour obtenir leur rappel à Paris, Bonnefoy sollicita le bienveillant appui d'un parlementaire alors fort en crédit, le conseiller d'Éprémesnil. Les démarches du magistrat furent couronnées de succès. Aussi l'épître de son protégé se termine-t-elle en hymne triomphal :

Existe-t-il d'homme assez généreux,
Qui prenne part aux maux des malheureux?
. . . . . .
Il en est un, ami de la vertu,
Par qui le vice est toujours combattu.
Dans le Sénat, sa voix simple et touchante
Pour l'opprimé devient ferme, éloquente.
Il est l'appui, le défenseur des lois.
. . . . . .
Grand magistrat, couvre-moi de tes ailes.
Aux maux d'autrui ton cœur n'est point fermé;
Qu'en ma faveur ton bras soit donc armé.
Ne vois-tu pas que la haine homicide
Dans sa fureur s'élance et fond sur moi?
D'Eprémesnil, parais, sers-moi d'égide
Et que ses traits s'émoussent contre toi.
Un tel bienfait agrandira ta gloire,
Agis toi-même et dirige mes pas,
On est certain d'emporter la victoire,
Lorsqu'on combat à l'ombre de ton bras.

II

Dans le reste de l'opuscule — car le livre est de taille modeste — l'auteur ne remet plus qu'une fois en scène Beaumarchais, ou plutôt l'œuvre maîtresse de son ennemi, le *Mariage de Figaro*. Bonnefoy lui inflige une épithète qui ne saurait surprendre, après le récit de son « exécrable affaire ». C'est, dans une boutade « contre la nombreuse armée des faiseurs littéraires soi-disant auteurs », qu'il s'indigne que

> Sans même craindre le haro,
> On donne quelque ouvrage obscène
> Comme celui de *Figaro*.

Le peu de vers que nous avons cités de Bonnefoy de Bouyon ne fera pas évidemment regretter que nous nous tenions désormais sur une prudente réserve. Notre poète est souvent inégal et plat, même dans son emphase : nous demanderons grâce cependant pour cette seule stance, qui est un portrait assez délicat de la princesse de Lamballe.

> Vous, Aglaé, vous aurez, pour leur plaire,
> Un joli front, avec deux grands yeux bleus.
> Sur votre taille élégante et légère
> A flots dorés joueront vos longs cheveux.

D'autres pièces sont encore dédiées à M^me^ de Fausse Landry ou à M^me^ Violet « célèbre (?) par ses beaux portraits au pastel ». Certaines sont dirigées contre les *Académies de jeu* ou plaisantent indirectement le polygraphe Sébastien Mercier.

III

La liste des ouvrages que la Bibliothèque Nationale possède de l'abbé Bonnefoy de Bouyon [1] est assez restreinte. Nous y relevons deux pièces de circonstance : « La couronne en fleurs, compliment en un acte et en vaudevilles » jouée, le 20 avril 1789, à la Comédie italienne ; et « Lanlaire ou le Chaos, parodie de *Tarare*, en un acte,

1. Nous ignorons pourquoi le *Catalogue Général* le dénomme l'abbé Bonnefoy de Bonyon.

prose, vaudeville et divertissement », représenté pareillement à la Comédie italienne le 21 juillet 1787.

Nous pensions trouver dans cette fantaisie une satire virulente, non seulement de l'œuvre, mais encore de l'auteur. Or, rien n'est plus anodin que cette critique de l'opéra bizarre de Beaumarchais; tout au plus peut-on en extraire trois couplets, pas méchants, que chante Bagigi (Calpigi) et qui visent Beaumarchais.

Néanmoins, il importe de citer une partie de la déclaration qui sert d'avant-propos à la pièce :

« Voici mon dire : est-il bon?
Lisez :

Je ne puis mettre la plume à la main, sans rencontrer des obstacles, sans éveiller la haine de mes nombreux ennemis, sans éprouver des menaces judiciaires.... et sans trouver des lecteurs : voilà ce qui me console.

Je donne aujourd'hui une parodie de *Tarar* (*sic*). Les comédiens la reçoivent avidement, mais à condition qu'elle sera mutilée et disséquée. *M. l'écuyer Beaumarchais* tonne, menace comédiens, magistrats, auteur, et, par une lettre insultante, se rend digne d'une correction d'écolier.

Malgré ses intrigues, je fais jouer ma pièce; elle est vivement applaudie; elle arrache le rire de la cabale même; mon amour-propre est complètement satisfait. Je la retire du théâtre et je finis par la faire imprimer, non telle qu'on l'a jouée, mais telle que je l'ai faite... »

Il est permis d'en douter, ou plutôt il est probable que la pièce fut imprimée telle qu'elle fut représentée; car elle porte, à la dernière page, la mention traditionnelle :

« Lu et approuvé pour la représentation et l'impression. A Paris le 6 juillet 1787, Suard ».

Suard, « le plus venimeux des censeurs » pour Beaumarchais, qui avait encore sur le cœur l'opposition irréductible du fonctionnaire au *Mariage de Figaro*!

Ce qui expliquerait peut-être les récriminations amères de l'abbé et même sa violente sortie dans *Un peu de tout* contre Beaumarchais, ce serait un passage assez significatif de la préface où l'auteur de *Tarare* présente son opéra au public. Il en avait, dit-il, suspendu les répétitions, « pour rendre plainte et suivre au criminel le prompt châtiment » de « deux méchants obscurs qui avaient jeté dans le public un libelle atroce où vingt personnes sont déchirées et où je suis injurié sans nul ménagement ».

Quel était ce libelle? Chaque fois que Beaumarchais publiait un factum ou faisait jouer une comédie, il pleuvait sur lui tant de

pamphlets, et presque tous anonymes, qu'il serait bien difficile de déterminer celui qui avait si vivement irrité l'auteur de *Tarare*.

Serait-ce par exemple la *Lettre du public parisien à Pierre Augustin Caron de Beaumarchais* (Kell (*sic*), aux dépens de notre bourgeois, 1787)? »

Ces sortes d'identifications sont tellement laborieuses ou incertaines, que les érudits les plus sagaces ou les mieux documentés peuvent s'y méprendre. Ainsi d'Heilly et Marescot, dans leur belle édition du *Théâtre de Beaumarchais*, attribuent *Lanlaire* à Laus de Boissy, « l'auteur de la *Folle Soirée* », disent-ils.

Or, voici précisément l'indication bibliographique de cette dernière pièce :

« *La folle Soirée*, parodie du *Mariage de Figaro* (un acte en prose et vaudevilles), présentée à la Comédie Italienne, le 14 juillet 1784, par l'abbé B.... y de B.... n, de deux Académies. A. Gattière et se trouve à Paris chez Couturier, 1784 ».

La folle Soirée était donc l'œuvre de l'abbé Bonnefoy de Bouyon : première cause peut-être de ressentiment de Beaumarchais contre l'irrévérencieux parodiste.

La véritable serait toute autre, s'il faut en croire la *Correspondance secrète*[1] éditée par Lescure, dont le récit confirme, en précisant la date, la triste odyssée de l'infortuné Bouyon :

Versailles, 17 août 1786.

« Le père de *Figaro* sollicite des lettres de cachet contre ses ennemis, tandis que *Figaro* déclame sur la scène contre la Bastille. Il a cru l'abbé de Bouillon (*sic*) auteur du libelle intitulé *Vie de Beaumarchais*, a fait enfoncer la porte de son prétendu biographe et l'a fait garrotter et conduire devant le ministre qui lui a rendu la liberté. L'abbé a été ensuite exilé à deux cents lieues de Paris. Heureusement pour lui que le censeur éternel des lettres de cachet, M. d'Eprémesnil, s'est jeté dans la mêlée et a fait suspendre l'exécution de l'ordre d'exil. Maintenant l'abbé va rendre plainte contre M. de Beaumarchais et prouver que la brochure en question est d'un M. Mercier qui est mort depuis. »

Mais, ici, nous nous trouvons encore en présence de problèmes insolubles. Vainement nous consultons la nouvelle et définitive édition des *Mémoires* de Gudin de la Brennellerie, due à l'impeccable érudition de M. M. Tourneux ; les biographies, aussi précises que savantes, de MM. de Lescure, Paul Bonnefon, Lintilhac, E. Fournier, d'Heilly et de Marescot, etc., etc... ; nous n'y

1. *Correspondance secrète sur le règne de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, éditée par M. de Lescure, Paris, 1866, 2 vol. in-8.

trouvons nulle part l'indication de cette *Vie de Beaumarchais*. La bibliographie de Barbier n'est pas moins muette à cet égard; et nos recherches sur l'abbé de Bouyon dans les *Archives de la Bastille*, ou dans la *Police dévoilée* de Manuel, n'ont abouti à aucun résultat. Quant à ce « M. Mercier, mort depuis », et si à propos, pour endosser la responsabilité du libelle, il est absolument ignoré de tous les biographes.

L'abbé de Bouyon « rendit-il plainte » contre Beaumarchais? Encore une question que nous laisserons sans réponse. Au reste, le père de *Figaro* eut tant de procès à soutenir, en sa vie si tourmentée, que celui-ci aurait bien pu se perdre dans la masse, sans que personne s'en fût jamais aperçu.

IV

Les autres livres portés par le *Catalogue général* de la Bibliothèque Nationale à l'actif de notre auteur, sont d'un ordre tout différent, ou répondent mieux au caractère sacerdotal de l'écrivain. C'est ainsi que Bonnefoy publiait, en 1780, un « Éloge historique de Louis, dauphin de France, père de Louis XVI », et en 1784, un « traité de l'État religieux » en collaboration avec l'abbé de B (de Bernard), alors qu'il s'y désignait sous ces initiales « l'abbé de B (de Bonnefoy) de B (de Bouyon) avocat au Parlement ».

Notons encore une brochure politique, l'*Ex abrupto pour l'Assemblée des Notables*, qui date de 1787, et enfin un traité de théologie « *Du culte révélé aux hommes par Dieu*, par M. l'abbé.... ancien vicaire général d'A. et de M. » qui parut en 1829.

Évidemment, la liste de ces diverses publications fut dressée d'après les fiches que possède la Bibliothèque Nationale; mais il semble qu'avant de l'établir, on ait lu les articles de la *Biographie Michaud* et de la *Biographie Didot*, qui sont conçus dans le même esprit, et pour ainsi dire écrits dans les mêmes termes.

Nous les résumerons en quelques lignes.

L'abbé Bonnefoy de Bouyon, député à l'Assemblée Nationale [1], se refuse à prêter le serment civique. Il quitte la France et n'y rentre qu'avec les Bourbons. Il se défend d'accepter la moindre fonction — désintéressement déjà fort rare — pour préparer à

1. Nous lisons, dans l'Almanach Royal de 1790, sous la rubrique *Députés à l'Assemblée Nationale* : « de Bonnefoy, Chanoine de Thiers, Auvergne, sénéchaussée de Riom. »

loisir un livre sur l'histoire de la France pendant la Révolution. Sa tâche était commencée, quand il fut frappé d'apoplexie en 1830.

La *Biographie moderne* (Breslau, 1806) et la *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827) ne tiennent pas précisément le même langage.

Le premier de ces dictionnaires biographiques consacre l'article suivant à « l'abbé de Bonnefoy de Bouion » (car c'est ainsi que les deux publications orthographient le nom de notre auteur) :

« Chanoine, député aux états généraux. Avant la Révolution, il passait pour le plus adroit pamphlétaire de France, et avait même fait quelques pièces de théâtre remarquables par leurs traits mordants et satiriques.

« Il passait pour mener une vie un peu licencieuse; elle fut terminée par une mort cruelle, mais courageuse. Trouvé dans une patrouille de royalistes, le 10 août, il fut poursuivi par la populace, se sauva avec Suleau dans une maison voisine de la place Louis XV et se précipita du premier étage sur les baïonnettes des assaillants qui lui coupèrent la tête et la promenèrent au bout d'une pique ».

La *Galerie historique des contemporains* reproduit cette note, avec cette seule différence qu'elle appelle « la patrouille de royalistes » une « fausse patrouille anti-patriotique ».

Enfin, la *Biographie Universelle et Portative des Contemporains* (Paris, 1826) donne des détails identiques sur la vie et sur la mort de Bonnefoy de Bouyon.

Et cette fin tragique ne saurait être mise en doute; car M. Tuetey, dans son *Répertoire*, signale, aux Archives de la Préfecture de Police, le procès-verbal du meurtre d'un Bonnefoy de Bouyon, le 10 août 1792. Malheureusement cette pièce est en déficit, comme celle qui relatait l'assassinat de Suleau et qui se trouvait, elle aussi, dans les Archives de la Préfecture de Police.

V

L'abbé Bonnefoy de Bouyon partageait la foi politique de Suleau et la professait avec la même violence. Car s'il fut le « plus adroit pamphlétaire de France avant la Révolution », il ne fut pas, après, le moins intrépide. Bertin d'Antilly, le rédacteur du *Thé* — une feuille réactionnaire sous le Directoire, — attribue à Bonnefoy de Bouyon les articles les plus véhéments des *Folies du Mois*, journal royaliste qui vécut de 1791 à 1792. Cet organe

d'avant-garde prit plusieurs titres, entre autres celui de « à deux liards, deux liards le journal ». Mais, sous ces divers noms, il n'en guerroyait pas avec moins d'audace contre les Jacobins et contre les puissants du jour. Hatin le signale comme un émule, souvent heureux, des *Actes des Apôtres*, du *Journal général* et du *Journal de Suleau*. Il suffit d'en lire quelques pages pour voir à quel diapason montait sa politique.

Nous n'en citerons que deux passages, l'un qui rentre dans le cadre de notre étude, l'autre qui donnera peut-être l'explication de la mort de Bonnefoy.

Dans le « premier mois », le rédacteur du n° 25, sans doute notre auteur, écrit :

« Il ne faudrait, pour bien juger de la Révolution, que songer à l'espèce de gens qui ont été employés à la faire : un Mirabeau, un Saint-Huruge, un Moreton de Chabrillant, un *Beaumarchais*, un duc d'Orléans, des Comédiens, des poètes, des écrivassiers, le rebut du barreau, enfin la lie de toutes les classes de citoyens. »

C'était vraisemblablement la première fois que Beaumarchais était désigné comme un des militants de la Révolution.

Dans l'anecdote qui va suivre (n° 9 du sixième mois) et qui vise une des plus célèbres amazones de l'émeute, le journaliste semble réclamer pour elle une peine, dont l'application réelle fera sombrer un jour la raison de la fustigée.

« On a voulu fouetter la Théroigne, dans le faubourg Saint-Antoine ; et, pour la consoler, on l'a insultée aux Jacobins. Voilà une coquine bien traitée par ses bons amis. »

On sait que, le 10 août, Théroigne de Méricourt désigna Suleau à la fureur du peuple, si elle ne fut pas la première à le frapper. Il est probable que Bonnefoy de Bouyon, reconnu par la virago (il était d'une taille gigantesque), dut sa perte au même esprit de vengeance qui animait Théroigne contre Suleau. En tout cas, s'il ne se jeta pas, ce qui n'est guère vraisemblable, sur les baïonnettes des assaillants, il fut le premier arraché de son refuge et massacré par la populace, comme l'affirme Auguste Vitu dans ses *Ombres et Vieux Murs*.

A la rigueur, on pourrait expliquer les contradictions que nous avons relevées entre les diverses notices biographiques consacrées à Bonnefoy de Bouyon. Peut-être le député aux États Généraux

s'appelait-il simplement *de Bonnefoy*, comme l'indique l'*Almanach Royal* de 1790? Peut-être est-ce ce même de Bonnefoy qui émigra et revint en France, où il mourut en 1830, l'auteur du traité de 1829 et de plusieurs ouvrages théologiques? L'autre *Bonnefoy de Bouyon*, prêtre également, et future victime des passions révolutionnaires, n'aurait écrit que des parodies, des libelles, des recueils de poésies, des pamphlets royalistes. Mais il resterait toujours à connaître, de façon plus précise, « l'exécrable affaire » qui le mit aux prises avec Beaumarchais.

Paul D'Estrée.

UNE LETTRE DE FARET

Le tome XVI des papiers d'Antoine de Brun contient les manuscrits originaux de quatre lettres de Faret, académicien de la fondation, comme on sait, ami de Saint-Amant, qui lui a fait une réputation d'ivrogne, auteur estimé en son temps de *l'Honneste homme ou l'Art de plaire à la Court*. Trois de ces lettres ont été publiées par M. Jules Gauthier, alors archiviste du Doubs, dans le *Bulletin historique et philologique*[1].

Je donnerai ci-dessous le texte de celle qui est restée inédite. Je dois la communication de l'original à M. le marquis de Scey de Brun, héritier du nom et des papiers de Brun, qui met à la disposition des chercheurs, avec une libéralité sans bornes et une bonne grâce parfaite, les riches archives du château de Buthiers.

Antoine Brun, homme d'état considérable, qui joua un rôle de premier ordre dans les conférences de Munster, n'intéresse plus, comme littérateur, que ses compatriotes francs-comtois. Il eut pourtant, dans la capitale, une heure de demi-célébrité. Tout jeune encore, il avait déjà un tel renom de savoir et d'intelligence que le père du grand Condé aurait voulu lui confier l'éducation de son fils. Il était lié avec la société du comte d'Harcourt, Saint Amant, Faret, et, par Faret sans doute, avec Vaugelas. Faret lui donne à plusieurs reprises des nouvelles de l'Académie naissante, et déplore que Brun, sujet du roi d'Espagne et éloigné de Paris, n'en puisse pas faire partie. Balzac, dans son *Discours II* au cardinal Bentivoglio, imprimé avec *le Socrate chrétien*, met en regard l'un de l'autre « M. Brun, le Démosthène de Dole » et « M. le Maistre, le Cicéron de Paris ». Mairet, comtois lui aussi, lui adresse en 1636 une *Épistre dédicatoire comique et familière*, pour lui faire hommage de sa comédie *les Galanteries du duc d'Ossonne*. Un peu après, Saint-Evremond l'égratigne en passant, à la fin de *la Comédie de l'Académie*, pour déconseiller l'emploi de quelques termes vieillis que l'éloquence provinciale de Brun n'avait pas rejetés à temps, comme *il conste*.

Voici maintenant la lettre de Faret :

1. Jules Gauthier, *Le diplomate Antoine Brun au siège de Dole de 1636*. Paris, Imprimerie nationale, 1903; extrait du *Bulletin historique et philologique* (1902).

Je ne scay si c'est a dessein de me desesperer que vous n'auez deigné me consoler d'un seul mot de Lettre depuis cinq moys qu'il y a que ie Languis en l'attente de vos nouvelles. Mais quelque intention que vous ayez eue soit de me faire mourir d'ennuy, ou de voir de qu'elle sorte ie supporterois un silence si long et si cruel, vous avez trop heureusement fait réussir votre entreprise et trop a mon dommage. Pensez vous que ie puisse souffrir avec de médiocres ressentiments la façon dont vous me traittez? Si c'est pour esprouuer ma patience, scachez que ie suis tousiours impatient, et que si vous n'avez oublié mon humeur vous ne deuez pas ignorer que ie ne suis pas seulement prompt à me fascher mais que ie suis encore si facile a maffliger de tout ce qui me blesse L'esprit, qu'il semble que ie ne n'aye jamais receu que des faueurs de la fortune, tant ses disgraces me sont insuportables. Je vous coniure qu'a la fin vous donniez quelque terme à cette rigueur que vous me tenez, et que vous ne me refusiez pas vne chose que i aurois obtenue d'un sauvage dEcosse, depuis le temps que ie vous la demande. Je ne vous veux dire que un (?) mot pour vous faire rougir de quoy vous avez esté si paresseux de ne m'en avoir pas deigné dire un seul après tant de plaintes que je vous en ay faittes. J'attens a me vanger moymesme de toutes ces iniures, Lorsque ie vous verray mais ce sera si sanglamment que ie veux que tout le peu de bon sang qui vous reste dans vos veines vous monte au visage, et que sans parler a vous ma seule présence vous fasse dabord mille reproches qui vous couuriront de confusion. Que si cognoissant mon bon naturel comme vous faittes La honte ne peut vous faire rougir, i espere au moins vous faire rougir de vin et de colere, a force de vous faire boire et de vous dire des iniures. Si ie n'avois peur de me mettre en colere et de vous y mettre aussi en faisant trop le fasché ie vous dirois bien d'autres choses. Mais je veux vous faire voir que ie respecte plus nostre amitié que vous ne faittes. Et quoy que ie vous die ie pense que je suis plus excusable que vous qui ne me dittes rien du tout. Justifiez vous promptement si vous le pouuez faire, autrement ie vous condamnerai sans appel. Recevez ce cartel comme vous deuez, et ne faittes pas le mauvais que bien a propos. Adieu cruel Cléante — et croyez qu'il n'y a rien en toute cette lettre a quoy vous deviez prendre si ce n'est a ce que ie dis maintenant, c'est que ie suis plus que jamais

A Fonteinebleau ce (?) 20 8bre 1625 — Vostre tres fidelle Amy et tres humble serviteur] FARET.

Adresse : A Monsieur Monsieur Brun Aduocat au Parlement de Dole.

Dans la marge, en travers, deux adjonctions, l'une à gauche, de la main de Faret, mutilée par une déchirure du papier, mais où on peut lire très nettement ces mots : « Adieu escris moy ie t'en coniure. » (Je prie qu'on fasse attention à ce post-scriptum, dont

je prétends tirer argument; ce tutoiement et ces marques d'une amitié très vive se retrouvent dans la troisième lettre de celles qu'a publiées M. Gauthier.) — l'autre à droite, signée de Vaugelas et contresignée par Faret. Voici le texte de cette dernière :

Je soussigne confesse estre a Monsieur Brun tres fidelle et tres humble seruiteur et de mourir plus tost que de renoncer a La profession que ien faits. Passé icy par devant mon notaire des Muses.

FARET, notaire. C. FAURE DE VAUGELAS.

Je note que ce nom de Cléante est déjà donné à Brun dans une lettre du même recueil, lorsqu'il est « estudiant aux lois » à Bourges (sd). Son correspondant signe : « Vostre tres humble Eraste. » Ces noms de comédie sont vivants alors [1].

*
* *

Cette lettre n'apporte pas une contribution notable à l'histoire littéraire. Il nous est assez indifférent de savoir que Faret s'est défendu plus qu'il n'y avait lieu contre le renom de grand buveur qu'il devait à Saint-Amant, en se comparant à Chaudière, dont le nom était écrit dans tous les cabarets, alors qu'il ne buvait que de l'eau. Je signale cependant, pour appuyer encore la preuve donnée par cette lettre, un passage d'une de celles qu'a publiées M. Gauthier, et où Faret représente son groupe occupé à dire du bien de Brun, tandis que le Gros (Saint-Amant) et lui, Faret, boivent à la santé de leur ami. De son côté, Brun, bon jurassien, qui « portait d'or, à trois raisins de pourpre », a dû n'être pas indigne de ses armes.

Mais c'est à la critique surtout que cette lettre peut servir. Elle est en effet l'original plus familier, je ne dis pas tout familier, d'une lettre que Faret a publiée dans son *Recueil de lettres nouvelles*, adressée là au même Brun, datée aussi de Fontainebleau, mais du 19 octobre 1625 au lieu du 20. — J'ai sous les yeux l'édition de 1637 de ce *Recueil*; je n'ai pas pu mettre la main dans ma ville de province sur la première, qui est de 1627; mais cela importe peu.

La comparaison des deux lettres est instructive. Celle du *Recueil* est beaucoup plus longue, plus diverse, plus pompeuse surtout et plus sentencieuse. Faret y parle des charmes de Fontainebleau, de la solitude qu'il sait s'y assurer près de la Cour, du plaisir

1. Voir Jules Gauthier, II, p. 21, au bas.

qu'il y prend aux merveilles de la Nature et de l'Art, de l'inégalité de la température. Il n'en vient qu'enfin à traiter ce vrai lieu commun, qui abonde dans son *Recueil*, et qu'il y formule ainsi en tête d'une lettre à Vaugelas : « Il lui reproche son long silence ». Ici il y a entre les deux lettres des parties communes, identiques dans l'un et l'autre texte, à quelques mots près. « Si vous n'avez oublié mon humeur... depuis le temps que je vous la demande. — Et quoi que je vous dise... qui ne me dites rien du tout. » Dans la lettre rendue publique, la partie familière, qui termine la nôtre, ne figure pas, bien entendu. Tout y est noble, guindé, prétentieux, dans le fond et dans la forme. Dans la nôtre, le début est soigné, sans rien d'intime. La suite s'humanise et se détend; les ratures y sont nombreuses; quelques crudités s'y font jour. Enfin un cri du cœur éclate dans le post-scriptum : « Écris moi, je t'en conjure. » C'est probablement une souffrance d'amitié qui a mis la plume en main au bon Faret; puis, sous l'influence de la mode littéraire, cette amitié a écrit avec des manchettes; chemin faisant, elle a dominé la mode, et dans la prière tendre de la fin, elle l'a foulée aux pieds.

Comparez maintenant ce cri du cœur : « Écris moi, je t'en conjure » à sa traduction littéraire dans la lettre publique : « Pour moi, je ne saurais approuver ces amitiés qui ne parlent point, quand elles peuvent être éloquentes ». Cette traduction est un mensonge, un vrai faux.

C'est pourtant d'après des traductions de ce genre que Taine a prétendu connaître et définir l'âme du XVII^e^ siècle, quand surtout elles lui étaient fournies par les écrivains qui avaient contribué à former et à dépeindre ce qu'il appelle le type dominant ou régnant, comme Faret dans son *Honneste homme*. C'est en suivant cette méthode que Taine est arrivé à lâcher syllogistiquement tant d'énormes naïvetés à propos de madame de La Fayette et de Racine.

Il faudrait cependant arriver à concevoir que les hommes sont des hommes et les écrivains des écrivains, que la littérature est un jeu, les auteurs des acteurs, dont autre est le geste, autre la nature. Si l'on se persuadait bien de cette vérite enfantine et utile, on sourirait des générations oratoires, des générations pur esprit ou pure étiquette que Taine a décrites. Et aujourd'hui on sourirait des générations impersonnelles, que des inventeurs ont découvertes au XVII^e^ siècle et qu'on oppose à nos générations personnelles, autrement dit lyriques; car telle est l'idéologie, telle la terminologie de la critique actuelle. Il est faux en fait que

les hommes du XVII^e^ siècle n'ont pas parlé d'eux dans leurs livres. Ensuite et surtout il tombe sous le sens qu'un auteur muet sur son moi — et qu'il soit physiologiste ou critique — peut mettre dans ses écrits un moi plus personnel, et par conséquent plus lyrique, au sens actuel du mot, que le plus lyrique des poètes lyriques.

*
* *

Au sujet de Faret, Livet, dans son édition de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet (t. I, p. 11, note 1), se demande s'il faut dater *l'Honneste homme* de 1633 avec Pellisson, ou de 1630 avec d'Olivet.

Dans son édition du *Misanthrope* (note au vers 711), il imagine une troisième date, qui est, dit-il, « à ce qu'il semble », celle où parut la première édition de l'ouvrage de Faret, soit l'année 1640. Le raisonnement, sauf erreur, suffirait à rejeter cette proposition de Livet, incompatible avec le récit explicite et vraisemblable de Pellisson. Mais il y a mieux.

J'ai sous les yeux un exemplaire de *l'Honneste homme*, appartenant à M. le marquis de Scey de Brun, et portant la signature d'Antoine Brun, lequel dut être en possession du livre de son ami intime dès la première publication. Au bas du titre de cet in-4°, on lit, en gros chiffres romains, M.DC.XXX. Les dernières feuilles de la table y manquent, et avec elles, le privilège et l'achevé d'imprimer. Mais Livet a vu ailleurs le privilège, daté de 1630. Ces concordances permettent de considérer comme définitivement confirmée la date de 1630, donnée par d'Olivet.

Cette première édition de 1630 a d'ailleurs été connue, depuis Livet, par M. Bernardin, qui la mentionne, sans remarque, dans son intéressante étude sur Nicolas Faret (*Hommes et mœurs au XVII^e^ siècle*, p. 64). M. Bernardin indique pour le privilège la date du 20 août (au lieu du 20 avril, que donnait Livet) et pour l'achevé d'imprimer la date du 14 novembre 1630.

Edouard Droz.

MÉLANGES

UNE RENCONTRE DES MUSES DE FRANCE ET D'ITALIE DEMEURÉE INÉDITE

On sait quel tour un érudit anonyme joua à Philippe Desportes en publiant, à Lyon, en 1604, les *Rencontres des Muses de France et d'Italie*. Quarante-trois de ses sonnets y étaient mis en regard des sonnets italiens dont ils étaient des copies plus ou moins fidèles[1]. Dans une préface extrêmement malicieuse, celui qui enlevait ainsi quelques-unes de ses plus belles plumes au poète le plus estimé de son temps affectait de s'émerveiller que plusieurs écrivains, « à l'insu l'un de l'autre », eussent décrit « les mêmes choses et le plus souvent avec semblables paroles ». Et ce bon pince-sans-rire ajoutait qu'il ne voyait pas à ces rencontres extraordinaires d'autre explication, sinon que ces écrivains avaient été « conduits du même génie, poussés d'un même enthousiasme ». La chose toutefois devait paraître bien étrange à qui connaissait « la différence des esprits! »

On montra le volume à Desportes qui feignit d'en rire. — Pourquoi, dit-il, ne s'est-il pas adressé à moi-même? Je lui en aurais signalé bien d'autres. — Mais il se garda d'en signaler d'autres.

L'auteur des *Rencontres* ne fut pas le seul contemporain de Desportes qui s'amusa à dénicher ses plagiats. Il existe à la Bibliothèque municipale de Lyon une *Rencontre des Muses de France et d'Italie* demeurée jusqu'ici inédite, et même inconnue. C'est M. Hugues Vaganay qui l'a découverte, et s'il m'a laissé le plaisir de la signaler au public, je tiens à dire qu'il a eu non seulement tout le mérite de cette trouvaille, mais la patience de faire pour moi toutes les copies nécessaires.

Cette *Rencontre des Muses de France et d'Italie* est tout simplement un exemplaire de Desportes (édition de 1593, à Lyon) qui contient une série de notes manuscrites renvoyant à des poètes italiens[2]. Elles ne donnent guère chacune qu'un nom propre avec le chiffre d'une page. Postérieures à 1602, puisqu'il y a un renvoi à Marini, elles sont, on ne peut en douter, du commencement du XVII^e^ siècle : l'écriture et l'orthographe l'attestent.

Elles ne permettent pas d'ajouter beaucoup de numéros à la liste des emprunts de Desportes actuellement constatés. Un assez grand nombre, en effet, signalent des sources que l'on connaît par les *Rencontres* de 1604 ou autrement. D'autres renvoient à des textes qui n'ont avec celui de Desportes que des ressemblances toutes superficielles. D'autres contiennent des erreurs formelles. Voici cependant quelques « rencontres » que personne n'a encore

1. L'auteur des *Rencontres* nomme à la fin de sa préface les poètes italiens dont il publie les sonnets; mais il ne met pas une signature sous chaque sonnet. Chacun de ces sonnets a été restitué à son auteur par M. Francesco Flamini, *Studi di storia letteraria italiana e straniera* (Livorno, Giusti, 1895), Appendice.

2. Le volume est inscrit au catalogue sous le numéro 800 728.

publiées. Je donne les chiffres de l'édition de Lyon; mais je mets entre parenthèses des renvois à l'édition Michiels.

1° *Diane*, I, 68 (Michiels, *Diverses Amours*, 20) : J'ay tant suivi Amour...

Les deux tercets sont traduits des tercets d'un sonnet de Tebaldeo : Gia de la vita mia...

2° *Diane*, II, 44 (Michiels, II, 45) : Cent et cent fois le jour...

Imitation libre d'Angelo di Costanzo : Se talhor la ragion... (*Il primo volume delle rime scelte da diversi autori, di nuovo corrette et ristampate*; in Vinegia, ap. Gabriel Giolito de' Ferrari, MDLXV; p. 576.)

3° *Diane*, II, 15 (Michiels, *id.*) : Yeux qui guidez mon âme...

Imitation très lointaine de Guidiccioni : Fidi specchi de l'alma... (*Il primo volume...*, p. 19.)

4° *Hippolyte*, *Stances* (Michiels, *Diane*, II, p. 101) : Sommeil qui trop cruel...

Les trois premières strophes sont librement traduites de Bernardo Tasso, II, 145 : Se come, o Dio del Sonno... La quatrième strophe est du *Furioso*, XXXIII, 64.

5° *Hippolyte*, 68 (Michiels, 70) : Soucy chaud et glacé...

Traduit de Gio della Casa : Cura che di timor... (*Il primo volume...*, p. 379.)

6° *Cléonice*, 11 (Michiels, *id.*) : Si trop en vous servant, ô ma mort bien aimée....

Les quatrains sont imités assez librement d'Angelo di Costanzo : Chiaro mio Sol, se piu che non vorrei... (*I Fiori delle rime de poeti illustri, nuovamente raccolti et ordinati da Girolamo Ruscelli*; in Venetia Sessa fratelli, 1558; p. 17.)

7° *Cléonice*, 43 (Michiels, 44) : Demain j'espere voir...

Le premier quatrain imite très librement Molza : Doman vedro s'io non m'inganno, o sole... (*I Fiori...*, p. 195.)

8° *Cléonice*, 63 (Michiels, 62) : Je verroy par les ans...

Imitation libre de Tebaldeo, 99 : Se avien ch'el ciel...

9° *Diverses amours*, 26 (Michiels, 28) : Frisez vos blonds cheveux...

Traduction libre de Tebaldeo, 262 : A vostra posta...

Telles sont les seules additions que l'exemplaire annoté de Lyon permet de faire à la liste actuellement dressée des sources de Desportes. Mais l'intérêt de cet exemplaire est beaucoup moins de nous permettre de faire ces additions que de nous faire faire cette constatation : du temps même de Desportes, l'auteur des *Rencontres* de 1604 ne fut pas la seule personne qui soupçonna l'étendue de ses plagiats, qui s'en étonna et qui essaya de les reconnaître.

***

Puisque l'occasion m'est offerte de reparler de Desportes, je voudrais faire quelques observations sur la date de ses imitations. Elles ne seront pas, je crois, sans intérêt pour l'intelligence de sa carrière, ni pour l'histoire de la pénétration des livres italiens en France au XVI^e^ siècle.

Mais, d'abord, ajoutons quelques numéros à la liste des sources du poète. Je ferai remarquer que pour connaître tous les emprunts constatés chez Desportes, il suffira de consulter trois études : les *Studi di storia letteraria* de M. Francesco Flamini; la note publiée par M. Vaganay et par moi dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (année 1903, n° 2) : *un modèle de Desportes non signalé encore, Pamphilo Sasso*; enfin la présente note.

Je signale en première ligne le troisième sonnet de *Cléonice*, parce qu'il marque une date : ce sonnet est la première imitation qui ait été faite en France de Torquato Tasso.

Parmy ses blonds cheveux erroient les amourettes,
S'entrelaçans l'un l'autre, et ses yeux, mes vainqueurs,
Faisoient par leurs rayons un juillet dans les cœurs,
Et sur terre un avril tapissé de fleurettes.

Sur les lis de son sein voletoient les avettes,
Contre les regardans décochans leurs rigueurs.
Dieux! que d'heureux tourmens! que d'aimables langueurs!
Que d'hameçons cachez! que de flammes secrettes!

Si tost que m'apparut ce chef-d'œuvre des cieux,
En crainte et tout dévôt je refermay les yeux,
N'osant les hazarder à si hautes merveilles.

Mais je n'avançay rien, car ses divins propos
Me volèrent d'un coup l'esprit et le repos,
Et l'amour en mon cœur entra par mes oreilles [1].

Cette pièce est imitée du sonnet mélodieux que Torquato, alors âgé de dix-sept ans, fit à Ferrare en 1561 pour Lucrezia Bendidio, qui chantait merveilleusement. Desportes l'avait trouvé à la page 187 du premier livre du recueil d'Atanagi (1565 [2]), sans se douter, évidemment, que l'auteur de ce sonnet serait bientôt le plus grand poète de son temps.

Su l'ampia fronte il crespo oro lucente
Sparso ondeggiava; et de' begli occhi il raggio
Al terreno adducea fiorito Maggio,
Et Luglio a i cori oltra misura ardente.

Nel bianco seno Amor vezzosamente
Scherzava, et non ardia di fargli oltraggio :
Et l'aura del parlar cortese et saggio
Fra le rose spirar s'udia sovente.

1. Comparer Régnier, *Satire* VII, v. 118 :

Amour, qui prend par tout, me prend par les oreilles.

2. Ce recueil publie treize sonnets de Torquato. Voir plus bas le titre complet du recueil.

Io, che forma celeste in terra sorsi,
Rinchiusi i lumi, et dissi : Ahi com'è stolto
Sguardo, che'n lei sia d'arrichiarsi ardito.

Ma de l'altro periglio non m'accorsi :
Che mi fur per l'orecchie il cor ferito,
Et giro i detti, ove non giunse il volto.

***

Voici maintenant d'autres emprunts de Desportes, que je groupe d'après les volumes dont sans doute il s'est servi. Je renvoie à l'édition Michiels.

Pièces empruntées au recueil d'Atanagi : *De le rime di diversi nobili poeti toscani, raccolte da M. Dionigi Atanagi*; Venetia, Ludovico Avanzo, 1565; deux volumes, dont le premier est dédié à Piero Bonarello, comte d'Orciano et le deuxième à Jean II, roi élu de Hongrie.

Diane, I, 29 : Si c'est aimer que porter bas la vue... Imité de Lelio Capilupi : S'haver di e notte gli occhi humidi et bassi... (Recueil d'Atanagi, t. I, p. 136, a.)

Diane, II, 2 : Arreste un peu mon cœur, où vas-tu si courant?... Ce premier vers est imité du premier vers d'un madrigal de della Casa : Stolto mio core, ove si lieto vai? (R. d'At., t. I, p. 89.)

Diane, II, 16 : Au saint siège d'amour... Sonnet traduit librement de Domenico Veniero : Fatto nel loco, ove tien corte Amore.... (R. d'At., t. II, p. 8.)

Diane, II, *Dialogue*, p. 116 : Qui vous rend, o mes yeux! vostre joye première?... Pièce traduite d'un sonnet d'Orsatto Guistiniano : Occhi, perche si lieti oltra l'usato... (R. d'At., t. II, p. 126.)

Cléonice, 65 : Chercher depuis trois jours à vivre en solitude... Imité de Rinaldo Corso : Viver pien di desio... Même mouvement, mais tous les détails sont changés; le trait final toutefois est le même. (R. d'At., t. I, p. 180.)

Cléonice, 86 : O sagesse ignorante! ô malade raison!... Imité de Rinaldo Corso : O d'Amor possa che superba vai... Sont traduits les vers 9-10, 13-14; les quatrains sont refaits dans le détail. (R. d'At., t. I, p. 180.)

Pièces empruntées au recueil de Dolce : *Il primo volume delle rime scelte da diversi autori, di nuovo corrette et ristampate*; Vinegia, Gabriel Giolito de' Ferrari, 1565. N'ayant pas entre les mains pour le second volume l'édition de 1565, je renverrai à la réimpression de 1587 : *Il secondo volume delle rime scelte di diversi autori di nuovo corrette e ristampate*; Venetia, ap. i Gioliti, 1587.

Diane, II, 15 : Yeux qui guidez mon âme en l'amoureux voyage... Traduit librement de Vincentio Menni : Occhi, non occhi gia, ma viva luce... (*Il sec. vol.*, p. 394.)

Diane, II, 63 : La Foy qui pour son temple a choisi ma poitrine... Le premier quatrain est imité du premier quatrain d'un sonnet de Scipione Amirato : La fede, che scolpio nel petto amore... (*Il primo vol.*, p. 310.)

Hippolyte, 36 : O mon cœur plein d'ennuis... Sonnet traduit librement de Domenico Ragnina : O core mio doglioso... (*Il sec. vol.*, p. 579.)

Hippolyte, 51 : L'eau tombant d'un lieu haut goutte à goutte a puissance... Sonnet traduit de Domenico Ragnina : Spesso l'acqua cadendo in basso loco... (*Il sec. vol.*, p. 587.)

Cléonice, 81 : Pauvre cœur désolé... Traduit de Domenico Ragnina : Afflitto cor, se hor pur come sogli... (*Il sec. vol.*, p. 586.)

Cléonice, 85 : Misérables travaux, vagabonde pensée... Imité très librement de Britonio : O molesti pensieri, o van disio... (*Il sec. vol.*, p. 494.)

Diverses amours, 8 : Deux que le trait d'Amour touche bien vivement... Les quatrains sont imités de Domenico Ragnina : I due puri, fedeli e cari amanti... (*Il sec. vol.*, p. 581.)

Sonnets spirituels, 12 : La vie est une fleur espineuse et poignante... Traduit librement d'Antonio Mario Nigresoli : Quasi tra spine in vile aspro Terreno ... (*Il sec. vol.*, p. 570.)

Pièces empruntées au recueil d'Arrivabene : *Libro terzo delle rime di diversi nobilissimi et eccellentissimi autori nuovamente raccolte;* in Vinetia, al segno del pozzo, 1560; dédié à Luca Grimaldo par l'auteur du recueil, Andrea Arrivabene.

Diane, II, 36 : Ma vie à un enfer peut estre comparée... Traduit de Fortunio Spira : Un inferno angoscioso è la mia vita... (*Lib. ter.*, p. 80.)

Sonnets spirituels, 1 : Depuis le triste point de ma fresle naissance... Traduit librement de Nicolo Amanio : Lasso, dal primo di, ch'io venni in terra... (*Lib. ter.*, p. 168.)

Pièces empruntées au recueil de stances de Dolce. Faute d'avoir entre les mains l'édition de 1563, je renvoie à une réimpression : *Prima parte delle stanze di diversi illust. poeti, raccolte da M. Lodovico Dolce;* in Vinegia ap. i Gioliti, 1580; — *La seconda parte delle stanze di diversi autori novamente mandata in luce*; in Vinegia, ap. i Gioliti, 1580.

Diane, I, p. 61, *Contr'Amour*. Dix strophes de cette pièce sont imitées ou traduites de six strophes d'une pièce italienne dont l'auteur est inconnu et qui figure dans le recueil de Dolce, 1re partie, p. 70-84. L'imitation commence au vers : Amour, tyran cruel, monarque de martire. R. de Dolce, p. 76 : Amor tiranno accorto, empio monarca.

Diverses Amours, p. 389-391, *Complainte*. Les deux strophes qui commencent : Quand celuy qui voyage est surpris de la nuit... Quand le nautonnier sage est au milieu de l'eau... sont traduites des deux premières stances d'une pièce de Luigi Gonzaga : Quando l'errante et stanco pellegrino... Quando nocchier ben saggio su per l'onde... (R. de Dolce,

I, p. 455). — Les deux strophes suivantes : Vivant comme je vy... Ils sont couverts de neige... imitent de très près le fameux sonnet de Sannazar : Simile a questi smisurati monti.... — Desportes a repris dans l'*Élégie* XV l'image de la première strophe.

Pièces empruntées aux « Fiori » de Ruscelli : *I Fiori delle rime de' poeti illustri, nuovamente raccolti et ordinati da* Girolamo Ruscelli; in Venetia, Sessa fratelli, 1558. — Réimpression en 1579.

Hippolyte, 41 : Je ressemble en aimant au valeureux Persée... Traduit d'Angelo di Costanzo : Che Perseo, un tempo... (*Fiori*, p. 39.)

Hippolyte, 56 : Ayant trois ans entiers toute Rome asservie... Traduit librement de Costanzo : In quella patria che con tanto affanno... (*Fiori*, p. 38.)

Cléonice, 27 : Les combats renommez, les victoires lointaines... Traduit de Costanzo : L'eccelse imprese et gl' immortai Trofei... (*Fiori*, p. 34.)

Cléonice, 35 : Quand je vous voy si belle... Les deux quatrains de ce sonnet, dont les tercets sont imités d'un sonnet de Costanzo (*Fiori*, p. 48), comme l'a montré F. Flamini, sont une imitation libre des quatrains d'un autre sonnet du même Costanzo : Donna di quante sono... (*Fiori*, p. 42.)

Cléonice, 40 : O misérables yeux aussi fous que dolans... Traduit de Costanzo : Vani e sciocchi... (*Fiori*, p. 26.)

Cléonice, 58 : Cesse, o maudite main... Traduit librement de Costanzo : Penna infelice... (*Fiori*, p. 34.)

Pièces empruntées à divers auteurs.

Diverses amours, 6 : O soupirs bien-aimez que ma douce rebelle... Traduit de Lorenzo de Medicis, sonnet 62 : Amorosi sospiri...

Sonnets spirituels, 16 : Quand le verbe éternel... Imité librement d'un sonnet de Pagani, *Sopra 'l sepulcro del nostro Redentore* : Quel che la terra e' cieli... (*Il primo libro delle rime del reverendo et eccelente M. Marco Pagani*; in Vinegia, ap. Domenico Farri, 1557; p. 30, B.) Desportes n'a pris que le premier quatrain dont il a fait son deuxième tercet; il a inventé le reste, qui n'est qu'une préparation à ce tercet. — Le même Pagani a fourni quatre pièces spirituelles à Amadis Jamyn : un sonnet à saint Sébastien, un sonnet pour le jour de la Passion, une pièce à sainte Catherine, une à saint Antoine. Voir le *Second volume des œuvres d'Amadis Jamyn*; Paris, Robert le Mangnier, 1584; p. 7, A et 7, B; p. 6, A. Comparer Pagani, *il secondo libro*, p. 38, B; *il primo libro*, p. 30, A; *il secondo*, p. 39, B et p. 44, A.

Diane, II, 53 : Dieu des hommes perdus... Imité de Bernardino Rota : Mal s'io non parto e mal s'io parto... (édition de 1572, p. 2, B.) Desportes s'est inspiré de l'idée générale du sonnet et a fait ses deux tercets en délayant les deux derniers vers de Rota.

Diane, II, 5 : O mon petit livret... Imitation libre de Séraphin : O felice libretto... (édition Menghini, sonnet 39.)

Diane II, 7 : Ma dame, Amour, Fortune et tous les élémens... Traduit librement de Tebaldeo, sonnet 24 : Fortuna, ogni elemento, huomini e dei...

Diane II, 30 : J'excuse le mary de celle qui m'a pris... Le deuxième quatrain est imité du premier du sonnet 18 de Tebaldeo : Suole ogni castellan...

Cléonice, 82 : Mer, qui quelques fois calme... Imitation très libre du sonnet 44 de Tebaldeo : L'idée générale devient l'idée contraire et les exemples sont réduits à trois.

Hippolyte, 25 : Mettez-moi sur la mer.... Est du *Furioso*, XLIV, 61 : c'est la fameuse lettre de Bradamante à Roger.

Élégie I, XV. A partir du vers : A l'homme trop avare en aimant je ressemble, Desportes traduit une des plaintes de Bradamante, *Furioso*, XLV, 34-39.

*
* *

Pour l'intelligence de ce qui suivra, un mot, maintenant, des éditions de Desportes. Elles furent très nombreuses, comme on sait. Mais trois seulement sont importantes pour l'histoire des imitations du poète.

L'édition princeps de 1573, à Paris, chez Robert le Mangnier. Les *Amours de Diane* ont 105 sonnets, les *Amours d'Hippolyte* 61, les *Diverses Amours* 9, les *Epitaphes* 11. Pour le volume tout entier, 185 sonnets. — Je donne seulement le nombre des sonnets : il suffira à marquer les accroissements successifs de l'œuvre.

L'édition de 1577, à Paris, chez Mamert Patisson. De 185, le chiffre des sonnets passe à 254. Les *Amour de Diane* en ont 138, les *Amours d'Hippolyte* 72, les *Diverses Amours* 26. Il y a 12 *sonnets spirituels*.

L'édition de 1583, même éditeur. Augmentation considérable. Le chiffre des sonnets est de 432. Les *Amours de Diane* en ont 157, les *Amours d'Hippolyte* 86, les *Diverses Amours* 43. Un nouveau livre de pièces érotiques, *Dernières Amours* (intitulé plus tard *Cléonice*), n'en contient pas moins de 89. Il y a 17 *sonnets spirituels*.

Dans les éditions intermédiaires les additions sont très peu notables, et à partir de 1583 l'œuvre ne s'accroit plus que des *Psaumes* : elle est finie. Dans l'édition de 1606, à Lyon, chez Thibaud Ancelin, la plus complète, 7 sonnets seulement de plus qu'en 1583.

*
* *

Après les recherches dont Desportes a été l'objet, 95 à 100 de ses sonnets, sur 439, c'est-à-dire un peu moins du quart, ont été rendus à des poètes italiens et *rendus* n'est pas un mot exagéré, car il s'agit assez souvent d'une intégrale restitution.

Sur près de 100 sonnets que l'Italie peut revendiquer chez Desportes, quatre poètes en ont fourni à eux seuls presque la moitié : Pétrarque, Tebaldeo, Pamphilo Sasso, Angelo di Costanzo. Tebaldeo (première édition en 1499) avait été, avec Séraphin dell'Aquila, à la fin du xv^{e} siècle, le principal représentant de la préciosité alambiquée et emphatique. Pamphilo Sasso (première édition en 1503), disciple de Tebaldeo et de Séraphin, avait poussé aux dernières limites le mauvais goût. Angelo di Costanzo, vrai poète d'ailleurs, restaura, au commencement de la deuxième moitié du xvi^{e} siècle, le culte de la préciosité, en se remettant à l'école de Tebaldeo, que Bembo et ses émules avaient discréditée. Il n'y a donc pas de doute : les préférences de Desportes sont toujours allées soit aux quattrocentistes, soit à leurs imitateurs.

Mais voici, d'autre part, ce que je constate : tous les sonnets empruntés à Sasso, sauf un, sont déjà dans l'édition de 1573; de même, les deux sonnets empruntés à Séraphin; de même la plupart des sonnets empruntés à Tebaldeo; au contraire, les sonnets empruntés à Costanzo sont pour la plupart dans les *Amours de Cléonice* et n'apparaissent qu'en 1583; de même, les plus caractéristiques des sonnets empruntés à Tansillo et à Veniero, émules de Costanzo.

Donc, jusqu'à une date qui se place entre l'édition de 1577 et l'édition de 1583, Desportes a eu comme modèles principaux Sasso et Tebaldeo; après cette date, il a eu comme modèle principal Costanzo.

(Je note, en passant, que les sonnets pris à Sasso sont presque tous dans les *Amours de Diane*, et les sonnets pris à Tebaldeo dans les *Amours d'Hippolyte*. Or, quoique publiés en même temps, les deux recueils ne sont pas sans doute contemporains par la composition. Desportes aurait donc eu comme modèle principal d'abord Sasso, puis Tebaldeo.)

Évidemment, avant la date que nous cherchons, ou Desportes n'a pas estimé Costanzo à sa valeur ou il n'a pas connu son œuvre. La deuxième hypothèse est la plus vraisemblable.

Les sonnets de Costanzo ne furent pas édités à part. Quelques-uns parurent d'abord dans diverses anthologies. Mais le recueil qui le révéla vraiment au public fut celui de Ruscelli, en 1558 : *I Fiori delle rime de' poeti illustri*. Les sonnets de Costanzo figuraient en tête du volume, et ils étaient nombreux.

Or, tous les sonnets de Costanzo que Desportes a imités jusqu'à son édition de 1577 inclusivement — et ces imitations ne sont pas nombreuses — figurent dans des recueils antérieurs aux *Fiori*. Au contraire, les sonnets de Costanzo qui ne figurent que dans les *Fiori* ont été imités par Desportes seulement après l'édition de 1577. Nous pouvons conclure, je pense, que Desportes n'a pas connu les *Fiori* de 1558; il n'a connu que leur réimpression, qui est de 1579.

Cependant ces *Fiori* de 1558 avait eu un grand succès en Italie. Ils fondèrent la réputation d'Angelo di Costanzo, comme d'ailleurs celle de Tansillo. Et cette réputation ne fut pas quelconque. A partir des *Fiori*, Costanzo fut considéré comme le premier sonnettiste de son siècle, tout simplement. On ne lui préféra personnne dans la génération antérieure, pas même Bembo. On ne lui préféra personne parmi ses contemporains, pas même Tansillo ni Bernardino Rota, qui eurent, cependant, eux aussi, une grande vogue dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Bref, Angelo di Costanzo eut en Italie pendant quelque temps à peu près la réputation que Desportes eut en France à la fin du XVI^e^ siècle : sa préciosité aimable enchanta le public et il éclipsa tous ses émules.

Eh bien! on le voit, ce poète fameux ne fut connu de Desportes que vingt et un ans après qu'il était devenu en Italie chef d'école. Ces *Fiori*, qui eurent chez nos voisins tant de succès, le plus italianisant des Français les connut seulement par leur seconde édition. On a donc beau dire que la France du XVI^e^ siècle était tout italienne : les livres italiens n'y pénétraient pas avec la rapidité qu'on croit, et nous constatons que l'homme de France qui passe pour avoir été le mieux au courant du mouvement littéraire de l'Italie au XVI^e^ siècle fut en retard de vingt ans. Mais faut-il s'en étonner? Quand une nation se met à l'école d'une nation étrangère, n'est-elle pas toujours un peu en retard sur ses modèles?

Une autre conclusion que nous devons tirer des constatations précédentes, c'est que Desportes eut toujours besoin pour exciter sa verve de textes étrangers. Pourquoi entre 1573 et 1577 l'augmentation de son œuvre est-elle peu considérable en somme? Parce qu'il n'a pas découvert de modèles nouveaux. Il en est réduit à puiser toujours aux mêmes sources : les rimes de Sasso, celles de Tebaldeo, le recueil d'Atanagi (1565), le recueil de Dolce (le 2^e^ volume est de 1565), les stances recueillies par Dolce (1563), quelques autres antho-

logies où ses prédécesseurs avaient déjà puisé, les rimes de quelques poètes édités à part. Pourquoi dans l'édition de 1583 l'accroissement de l'œuvre de Desportes est-il considérable? Parce qu'en 1579 le poète a découvert une nouvelle mine, les *Fiori*, c'est-à-dire une anthologie qui se distingue vraiment des autres. Aussi y a-t-il abondamment puisé. Pourquoi enfin son œuvre est-elle finie en 1583? Sans doute, parce que des événements politiques d'une haute gravité détournent alors en France des frivolités de la poésie courtisanesque jusqu'aux moins sérieux esprits. Mais aussi parce qu'après les *Fiori*, le lyrisme italien ne donna plus aucun recueil de sonnets intéressant avant les rimes de Marini. Et Desportes, faute de modèles, cessa d'être inspiré.

Il ne faudrait pas cependant, disons-le en terminant, exagérer sa servilité. Ce n'est pas ici le lieu de faire une étude d'ensemble sur son talent. Mais répétons ce que nous disions plus haut : sur 439 sonnets, pour parler seulement des sonnets, moins de cent ont été restitués à des Italiens; encore dans le nombre tous ne sont-ils pas des traductions. J'accorde qu'on pourra dénicher encore chez lui quelques plagiats. Mais on n'en dénichera plus beaucoup, et il lui restera sans doute comme propriété au moins les deux tiers de ses sonnets. Que même dans ce domaine on ne trouve pas une originalité bien marquée; que ni les images, ni les tours, ni les sentiments ne paraissent vraiment nouveaux à qui connaît la poésie lyrique italienne des XV^e^ et XVI^e^ siècle, c'est entendu. Il n'est pourtant pas juste de donner à croire, comme on le fait, que Desportes fut toujours un simple traducteur.

Joseph Vianey.

LA MORT DE J.-J. ROUSSEAU

Récit fait par Thérèse Levasseur à l'architecte Pâris, à Ermenonville.

Comme celle de beaucoup de personnages célèbres, la mort subite de Rousseau a vivement ému les contemporains. Beaucoup se sont refusés à croire qu'un homme, dont les moindres gestes passionnaient l'opinion, ait pu soudainement disparaître, succombant à une maladie naturelle. Les personnes qui avaient assisté à ses derniers moments, notamment sa femme Thérèse Levasseur et son hôte René de Girardin, ont eu beau affirmer qu'il ne s'était passé aucun drame à Ermenonville et montrer le rapport des cinq médecins qui avaient pratiqué l'autopsie du cadavre; ils ont rencontré beaucoup d'incrédules. Les uns, à la suite de Corancez, ont soutenu que Rousseau, atteint du délire de la persécution, avait mis fin à ses jours en se logeant une balle dans la tête : le masque mortuaire moulé par Houdon, qui ne présentait aucune trace de blessure provenant d'une arme à feu, n'a pu les convaincre de leur erreur. Il a fallu l'exhumation des restes de Rousseau au Panthéon, pratiquée en 1897, en présence des plus illustres savants de notre époque, pour mettre fin à cette légende. Mais, pour d'autres, cette preuve est encore insuffisante pour faire tomber l'hypothèse du suicide du philosophe : à les entendre, le *mauvais café* est le coupable, et si Rousseau ne s'est pas tué d'un coup de pistolet, du moins il s'est empoisonné.

Historiens, littérateurs, psychologues et médecins ont depuis plus d'un siècle discuté cette question sans lasser le public, toujours avide de mystère, et d'autant plus intéressé qu'il s'agissait de l'une de ses idoles. On ne saurait citer tous leurs écrits, mais depuis Corancez, Le Bègue de Presle et Musset-Pathay jusqu'à MM. Chereau, Chuquet, Rocheblave et Brunel, le problème, examiné sous toutes ses faces, n'a pas encore été résolu d'une façon absolument certaine, et l'hypothèse du suicide a toujours ses partisans.

Le récit qu'on va lire, lequel conclut à la mort naturelle, peut apporter quelques éléments nouveaux à l'enquête faite à ce sujet, et à ce titre il nous a paru utile de le publier. Il n'ajoute que peu de chose à ce que l'on sait déjà, ne faisant guère que corroborer les affirmations de Thérèse Levasseur et de Girardin, mais la personnalité de son auteur lui donne une valeur particulière. Celui qui l'a écrit n'avait aucune préoccupation littéraire ou historique, il n'était en aucune façon intéressé dans la question; il ne pouvait soupçonner que sa relation serait un jour livrée à la publicité : son témoignage n'en est que plus sérieux.

Pierre-Adrien Pâris, né à Besançon en 1745, mort dans cette ville en 1819, est assurément l'une des figures les plus intéressantes de la fin du XVIII^e^ siècle, comme on peut s'en convaincre en lisant la notice que lui consacrait en 1821 son ami Ch. Weiss ou le bel ouvrage publié en 1902 par M. Estignard. Dès 1769, son talent d'architecte l'avait fait envoyer à l'Académie de Rome, et il y resta cinq ans. De retour à Paris, il se fit vite apprécier, et le duc d'Aumont lui confia la construction de son palais de la place Louis XV. En 1778, il devint architecte du Roi et fut à ce titre, jusqu'à la Révolution, le grand organisateur des fêtes de Versailles, Marly et Trianon, comme aussi des fameuses représentations d'alors à l'Opéra. C'est à lui qu'on doit l'achèvement de la cathédrale d'Orléans, de même que la construction de la salle des États

généraux à Versailles en 1789. Sous l'Empire, il fut appelé à la direction de l'Académie de Rome, mais ne voulut y rester que quelques mois : il se chargea par contre du classement et du transport à Paris, au musée du Louvre, des magnifiques collections de la Villa Borghèse.

En mourant, Pâris légua à sa ville natale tous ses livres et surtout les incomparables œuvres d'art qu'il avait rassemblées. Le Musée de Besançon lui doit ses plus beaux chefs-d'œuvre. La Bibliothèque de cette ville possède plus d'un millier de dessins du XVIII^e^ siècle réunis par Pâris, dont un grand nombre d'Hubert Robert, plusieurs Boucher, Carle van Loo, Saint-Aubin, Natoire, Vincent, Suvée; on y trouve également une trentaine de forts beaux dessins de son ami Fragonard qui doivent figurer à l'Exposition rétrospective des arts comtois à Besançon en juillet-août 1906.

Outre ces livres précieux et ces portefeuilles de dessins, la Bibliothèque de Besançon conserve un certain nombre de manuscrits de Pâris, bien que ce dernier en ait fait détruire la plus grande partie à la veille de sa mort. Parmi ceux qui nous restent, il convient de signaler particulièrement les notes qu'il avait prises au cours de ses divers séjours en Italie : elles mériteraient d'être publiées, car elles jettent un jour curieux sur la vie des artistes français en Italie au XVIII^e^ siècle et on y trouve beaucoup d'anecdotes piquantes.

C'est en feuilletant l'un de ces volumes de notes qu'il nous a été donné de trouver la relation que nous publions aujourd'hui. Elle se trouve au revers d'un cahier (Bibl. de Besançon, collection Pâris, 8) où Pâris a transcrit ses impressions en Italie lors d'un voyage effectué en 1774. Quelques pages sur Noyon précèdent le récit de la visite faite par notre artiste à Ermenonville. Pâris ne donne pas la date de son voyage au château de la famille de Girardin : ce qu'il dit de l'âge de douze ans que paraît alors avoir le deuxième fils du châtelain nous permet d'affirmer que ce fut peu de temps après la mort de Rousseau. On y voit du reste les habitants du pays encore sous l'impression de cet événement survenu comme on sait le 3 juillet 1778.

Tout ce qu'on connaît du caractère de Pâris et de sa loyauté interdit d'élever le moindre doute sur la sincérité de son récit. Sa relation est couverte de ratures qui ne sont que des corrections de style : de temps à autre il renvoie à des additions faites au cours de sa première rédaction, avant même que celle-ci ne fût terminée. Du reste une simple lecture démontre qu'il n'a pu imaginer de toutes pièces les détails précis et parfois si puérils qu'il donne, et que seule Thérèse Levasseur avait pu lui transmettre.

On comparera utilement ce récit avec la lettre que Thérèse écrivit à Musset-Pathay en 1798 pour raconter les derniers moments de son mari. On verra qu'il confirme les déclarations faites par la veuve de Rousseau vingt ans après la mort et qu'il les complète d'une manière fort intéressante. C'est déjà un fait qui mérite d'être relevé que Thérèse ait raconté dans les mêmes termes la mort de son mari à des dates aussi éloignées. Dans le récit de Pâris, il n'est pas question de coup de pistolet mais seulement d'un empoisonnement. Les dernières heures de Rousseau sont relatées avec une précision qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Pâris, admirateur enthousiaste de Rousseau comme tous les jeunes gens de son âge, semble même n'attacher aucune importance aux bruits de suicide qui couraient alors. Profondément ému du récit de sa mort que lui en fait sa veuve, après d'autres personnes de la maison, il est convaincu que Rousseau a succombé à des causes toutes naturelles. Nous laissons aux historiens et aux médecins le soin de tirer des faits que Pâris rapporte les conclusions qu'ils peuvent comporter.

En dehors des renseignements que la relation de Pâris peut donner au sujet de la mort de Rousseau, elle donne encore des indications précieuses sur le caractère de l'auteur des *Confessions*, qui reste toujours si énigmatique pour nous. Les confidences naïves de sa veuve nous le montrent sous les divers aspects — souvent si contradictoires — sous lesquels nous le connaissons.

L'homme ombrageux et méfiant apparaît quand il reproche à sa femme de l'engager à accepter l'offre de M. de Girardin d'aller à Ermenonville, ou quand il met à la porte de sa chambre de moribond Mme de Girardin venue pour l'assister : on le voit heureux de la mort qui arrive et doit le soustraire aux persécutions de ses ennemis. Le mystique qui est en lui se révèle quand il remercie Dieu qui l'appelle sans le faire souffrir, et qu'il entrevoit le repos au sein de la Béatitude. Il ne peut manquer non plus de s'y montrer l'écrivain sentimental et quelque peu emphatique qu'il a toujours été : comme Gœthe qui, mourant, réclamait de la lumière, il parle de l'air pur qu'il respire. Mais d'autre part la femme de Rousseau fait connaître les côtés généreux de l'âme de son mari, ceux qui, malgré son caractère désagréable, lui ont valu tant de sympathies. Thérèse vante sa bonté, dont sa conduite envers elle est la meilleure des preuves, et son inépuisable charité qui le faisait se dépouiller pour les pauvres. Son exclamation naïve qui d'abord nous semble étrange que si Rousseau n'est pas un saint, personne ne saurait l'être, n'est peut-être pas si parodoxale qu'elle le paraît.

Les historiens de Rousseau pourront encore relever dans ce récit quelques traits sur la vie intime de Rousseau, sur ses habitudes, sur son séjour à Ermenonville et sur l'édition de ses œuvres à Genève.

Nous avons cru bon également de publier en entier la description de la propriété de la famille de Girardin à Ermenonville et les renseignements que donne Pâris en terminant sur la vie qu'on y menait. Peut-être sera-t-on surpris de voir le châtelain et la châtelaine habillés de toile bleue comme leurs domestiques, et habituant leurs enfants à une vie austère et frugale. Ce mât planté au milieu de la cour du château et au haut duquel les fils de M. de Girardin doivent chaque matin aller chercher leur repas, les exercices physiques qu'on leur fait faire, les longues marches de Paris à Ermenonville auxquelles on les entraîne, le goût de la musique qu'on éveille en eux, tout cela ne fait-il pas sentir l'incroyable influence exercée par Rousseau sur ses contemporains? Doit-on s'étonner ensuite de celle que cet homme extraordinaire a eue sur la Révolution et que tous nous subissons encore aujourd'hui, inconsciemment ou non?

GEORGES GAZIER.

ERMENONVILLE

Le château et les jardins sont situés dans une vallée agréable bordée de coteaux, et arrosée de très belles eaux qui forment en sortant de là les étangs de l'abbaye de Chaalis, et vont ensuite se rendre à Chantilly. Le parc est très étendu, et le lieu est des plus favorables pour le parti qu'on a pris de traiter les jardins dans le genre de la nature aimable. Excepté les constructions, dont certaines ne sont cependant pas mal, tout y est suffisamment grand pour paraître devoir être naturellement tel qu'il est.

Le château est placé au milieu de l'eau et a des deux côtés des vues charmantes. Le côté de la cour présente dans le loin des coteaux qui se contrastent agréablement, de même que les arbres qui les couvrent. On voit sur la droite un petit temple imitant celui de la Sibylle de Tivoli assez mauvais; il est placé sur le revers d'un coteau au pied duquel est un lac sur lequel sont plusieurs îles dont une possède le tombeau de Rousseau sous de fort beaux peupliers. L'eau du lac vient tomber en cascade à l'extrémité d'une prairie qui est devant le château,

et la cascade est assez grande pour avoir l'air d'être naturelle. Une rivière qui en naît serpente dans la prairie en formant de petites îles dont les bords, ainsi que ceux de la rivière, sont garnis de saules français et de pleureurs qui, étant dans un terrain très favorable, sont bien venus et produisent un effet charmant. Après avoir passé sous un joli pont de bois qui sert à la voie publique, la rivière vient former une autre cascade dans des rochers devant la cour du château, qui est elle-même garnie de buissons et d'arbres.

Sur la gauche du château et en avant sont des peupliers d'Italie qui composent, avec le pont et la rue du village, un point de vue fort agréable. Les bois qui environnent et forment le fond de ce tableau sont remplis de fort jolies routes qui conduisent à des cabanes, ermitages et autres, avec force inscriptions dans toutes les langues, dont quelques-unes sont fort bien.

De l'Ermitage qui est au fond, on passe au désert qui est rempli de grands genévriers qui massent assez singulièrement avec d'autres arbres. D'ailleurs la vue s'y porte au loin sur de fort jolis étangs avec l'abbaye de Chaalis dans le fond. Ce lieu plaisait beaucoup à Rousseau qui y avait une cabane qui porte son nom : tous les rochers y sont parsemés de passages de l'Héloïse en italien.

De ce lieu on revient par des routes agréables à la partie du jardin qui est derrière le château. C'est une prairie délicieuse dans laquelle serpente la rivière qui est fort large. Des masses de peupliers et d'autres arbres conduisent insensiblement jusqu'au fond du tableau. L'eau qui est retenue devant le château forme beaucoup de petites chutes.

Sur la droite du château sont beaucoup de fort grands peupliers qui contrastent avec l'autre côté garni de différentes espèces d'arbres. Parmi les accidents dont on a enrichi ce tableau est une tour dite de Gabrielle, qui contient une habitation complète, et quoiqu'elle soit plus grande que tout ce que j'ai vu en ce genre, elle m'a paru mesquine et déplacée. Nous nous sommes promenés sans nous arrêter quatre heures et demie. Le lieu est fort grand et offre de toutes parts des vues bien champêtres et très intéressantes. Toutes les plantes y viennent avec la plus grande facilité et ne peuvent manquer de rendre le tout encore plus agréable dans la suite.

Tout parle de Rousseau dans ce lieu où il paraît que la superstition n'avait pas encore réussi à le noircir aux yeux du peuple. Le faible revenu dont il jouissait (1 500 fr.) ne l'empêchait pas de faire beaucoup de bien, et des hommes qui ne peuvent apprécier ses qualités brillantes le regrettent pour son humanité et sa douceur. Nous avons rendu visite à sa femme qui nous a reçu avec bonhomie, mais cependant avec honnêteté. Malgré le projet qu'on avait fait de ne lui pas parler de son mari, pour ne pas renouveler sa douleur, il était difficile que la conversation ne tournât pas sur ce sujet. Elle a paru remplie de la plus profonde vénération pour la mémoire de son époux qui lui a communiqué ses principes et son stoïcisme autant que cela était possible. Elle nous a

raconté sa mort qui m'a fait beaucoup pleurer, quoique ma sensibilité se fût déjà beaucoup exercée au récit que nous en avait fait le valet de chambre anglais que M. de Girardin nous avait donné pour nous faire voir son jardin.

Voici ce récit, tel que cette bonne femme nous l'a raconté.

La veille de sa mort, il mangeait des fraises, dans lesquelles il mit deux cuillerées de lait et beaucoup de sucre, avec sa femme et le second fils de M. de Girardin qu'il aimait beaucoup et qui était toujours avec lui. Il fut ensuite se promener dans le parc avec cet enfant, et en revenant, il dit à sa femme qu'il se sentait incommodé, qu'il ne croyait cependant pas que ce fût les fraises dont il avait mangé fort peu, qu'il s'était trouvé mal plusieurs fois dans sa promenade et que le fils de M. de Girardin avait eu la complaisance de s'arrêter plusieurs fois pour le laisser reprendre ses esprits. Cela inquiéta beaucoup sa femme; il l'engagea à se tranquilliser, et pour lui tenir compagnie à souper, il prit une bouchée de pain et un peu de vin. Pendant la nuit, sa femme, qui était inquiète, ne dormit pas et, lui ayant demandé le matin comment il se trouvait, il l'assura qu'il croyait que ce n'était rien et l'engagea à se tranquilliser. Il parut assez gai; le barbier du village vint le raser et il lui fit des contes avec beaucoup de liberté d'esprit. Cet homme ayant vu M^me^ Rousseau qui faisait le lit de son mari et le sien lui en témoigna son étonnement. « Ma femme, dit Rousseau, est accoutumée à faire elle-même son petit tracas, et quoiqu'elle ait une servante et que je l'engage à se tranquilliser, cela l'occupe et l'amuse, et elle continue à faire ces choses elle-même. »

Ensuite il alla se promener dans le parc et revint en disant à sa femme : « Ma chère amie, voici le déjeuner de ton serin; le nôtre est-il prêt? » Il vit un papier et demanda ce que c'était : « C'est le mémoire du serrurier — Pourquoi ne l'avez-vous pas payé? — J'ai voulu, mon bon ami, que vous le voyez vous-même afin d'être sûr qu'on ne nous trompe pas. — Vous savez que je trouve bien tout ce que vous faites. Je vous prie, allez le payer promptement et revenez vite, parce qu'il faut que j'aille donner à M^lle^ Girardin sa première leçon (première leçon de musique qu'elle avait consenti à apprendre pourvu que ce fût lui qui la lui montrât).

Il déjeuna avec sa femme et sa servante fort gaiement. Il demanda à cette fille si elle aimait le café et si elle s'y accoutumerait bien. L'instant d'après il se plaignit qu'il sentait du froid et qu'il se trouvait mal. En peu de moments son mal augmenta et il pria sa femme de renvoyer sa servante et d'ôter la clef de la porte. Alors il lui dit : « Ma chère femme, je sens qu'il faut nous séparer; je suis bien fâché de vous quitter, mais vous m'aimez et vous ne devez pas être fâchée de me voir finir une vie qui a été empoisonnée par bien des chagrins ». Sa femme se mit à pleurer : « Pourquoi pleurer, lui dit-il, êtes-vous fâchée de mon bonheur? » Elle avait envoyé secrètement chercher M^me^ de Girardin et il avait soupçonné quelque chose de cela, mais

sa femme, pour ne pas l'inquiéter lui dit qu'elle n'avait fait avertir personne.

Mme de Girardin arriva et lui dit : « Monsieur Rousseau, je crains qu'on ne vous ait trop fait promener hier et que cela vous ait fatigué. Je viens voir si vous n'en êtes pas incommodé. — Non, madame, vous ne venez pas pour cela, vous êtes instruite de mon état plus que vous ne voulez le paraître. Je suis sensible à l'intérêt que vous y prenez, mais faites-moi le plaisir de vous retirer. » Cette dame se retira en effet.

Pour lors, ayant fait fermer sa porte, il dit à sa femme qu'il lui avait toujours dit que, si elle mourait avant lui, qu'il lui fermerait les yeux, et qu'il espérait qu'elle ne lui refuserait pas ce service. Il lui recommanda d'être toujours bien charitable et lui dit qu'elle devait s'attendre que les calomnies de ses ennemis la poursuivraient après sa mort, ne pouvant plus s'exercer sur lui, qu'elle devait s'armer de patience ; qu'il la laissait sous la protection de M. de Girardin qui était un parfaitement honnête homme et que c'était une grande consolation pour lui.

Il la pria d'ouvrir la fenêtre : « Que cet air est pur, que j'ai de plaisir à le respirer encore une fois ! Consolez-vous, ma chère amie, ne voyez-vous pas que Dieu me tend les bras. Je lui ai toujours demandé de pouvoir finir ma vie sans douleurs, sans voir le médecin et le chirurgien, il m'a exaucé, et je vais me rejoindre à lui dans le sein de la béatitude. » Il demanda de l'eau des Carmes, et en ayant pris une cuillerée à café, il dit que cela lui faisait plus de mal que de bien. Sa femme lui proposa de prendre un remède : il dit que cela lui était impossible dans la faiblesse où il était. Cependant, l'ayant aidé à se mettre sur son lit, elle le lui donna, mais ne pouvant le retenir, elle voulut glisser sous lui un pot de chambre plat. « Quoi, dit-il, me croyez-vous si faible que je ne puisse me lever? » Il fit alors un effort et se jetant à bas de son lit, il se mit sur sa chaise et, sa femme lui ayant proposé une tasse de bouillon blanc, il en but un peu et la lui rendit en disant : « Mon cœur ne peut plus rien supporter. » Et pendant qu'elle se détournait pour la poser quelque part, il tomba sur le plancher, mort. Croyant qu'il était tombé de faiblesse, elle se jeta sur lui en l'embrassant pour le relever. Elle essaya de le placer sur un fauteuil, mais le voyant sans mouvement, elle poussa un cri et tomba elle-même sans connaissance.

M. de Girardin accourut au bruit, ouvrit la porte avec un passe-partout. On le saignit, on lui mit le vésicatoire, on voulut lui faire prendre quelque chose, mais le tout inutilement, il était mort.

Sa femme, étant revenue à elle après avoir gémi comme on l'imagine, dit à M. de Girardin qu'une des choses que son mari lui avait recommandé, c'était de le faire ouvrir après la mort. En conséquence, on l'a ouvert et on lui a trouvé toutes les parties internes très saines. Seulement on aperçut dans sa tête une vésicule d'eau qui en crevant l'avait tué. Depuis quelque temps, il s'apercevait de cette incommodité sans la connaître, et sur ce que sa femme se plaignait qu'elle avait souvent des étourdissements qu'elle croyait présager sa fin, il lui répondit : « Que

diriez-vous donc s'il vous arrivait ainsi qu'à moi de chanceler quelquefois en marchant, d'aller de côté et d'autre comme si j'étais ivre et de sentir ma tête se perdre. »

Enfin sa femme l'a gardé trois jours. On n'a pas voulu lui permettre de l'accompagner à la sépulture, ce qu'elle regrette beaucoup, mais tous les jours elle y va, elle y porte son ouvrage et y passe ainsi une partie de la journée à le pleurer et à prier pour lui, ce qu'elle compte faire jusqu'à ce qu'elle aille le rejoindre et se réunir à lui dans le tombeau.

Elle pleura et s'arrêta plusieurs fois dans son récit : « Si mon mari n'est pas saint, nous dit-elle, qui est-ce qui le sera? » Elle ajouta qu'elle n'en avait pas peur, qu'elle l'avait gardé trois jours et trois nuits sans le quitter, qu'elle avait beaucoup de désir de le rejoindre bientôt. Elle est d'Orléans; il y avait vingt-cinq ans qu'ils étaient mariés et elle paraît en avoir environ cinquante-cinq.

Entre autres choses qu'elle nous dit de son mari, elle dit que la douceur de ses mœurs et son honnêteté le lui avaient rendu respectable, qu'elle l'avait servi et suivi partout où la méchanceté de ses ennemis l'avait contraint à se retirer et que, touché de son attachement, il lui avait dit que n'ayant pas de fortune ni de biens avec lesquels il put la récompenser, il ne pouvait lui prouver sa reconnaissance qu'en l'épousant; qu'elle croyait qu'ils étaient faits l'un pour l'autre; qu'il ne lui avait jamais rien caché que les charités qu'il faisait et qu'elle était bien éloignée de désapprouver, mais, ajouta-t-elle, sa main gauche ne savait pas ce que donnait sa main droite. Une seule fois, il lui dit : « Ma femme, ouvrez cette commode; voilà un malheureux qui n'a ni chemise, ni col, ni bas; il faut lui en donner. — Bien volontiers mon ami, » dit elle en exécutant ses volontés. Je lui demandai si l'édition de Genève était vraie : elle me l'a assuré en me disant que les éditeurs étaient les amis de son mari, qu'ils étaient depuis quelque temps dépositaires de ses papiers, qu'il en aurait beaucoup perdu, comme il le disait lui-même, si elle n'avait eu soin de les recueillir et qu'il les avait déposés en main tierce, pour qu'on ne fut pas dans le cas de l'inquiéter après sa mort.

Elle nous a dit que c'était bien à tort qu'on accusait son mari de beaucoup de singularité, qu'il était doux comme un enfant, et qu'il recevait tous ceux qui venaient le voir. Elle nous offrit de nous faire voir son portrait très ressemblant fait par M. Houdon, et elle parut très sensible à l'intérêt que nous y prenions. Elle ne nous a pas reçu chez elle mais chez un bon paysan, nommé M. Bimont : « C'était, dit-elle, l'ami de son mari ». On reconnaît dans cette femme la simplicité de Rousseau et on pénètre dans ses discours un enthousiasme froid qui se croit fondé en raison.

Elle sait tous les bruits qui ont couru sur elle au sujet des Mémoires de son mari, ainsi que sur lui-même, et particulièrement qu'on l'avait accusé de s'être empoisonné. Elle nous a prouvé la fausseté des pre-

mières imputations et a ajouté que ceux qui l'avaient ouvert avaient bien vu combien la dernière était fausse. Tous ces bruits étaient des inventions de ses ennemis qui, dit-elle, l'ont persécuté tant qu'il a vécu. Mais on verra dans l'édition qui va paraître toutes les persécutions qu'il a essuyées ! On y verra ses ennemis démasqués et ils le méritent bien !

Peu de temps avant de venir à Ermenonville, ils avaient résolu de se retirer à 100 lieues de Paris. Une maladie fort longue qu'elle eut les empêcha d'effectuer ce projet. Etant un jour seule, elle vit entrer chez elle M. de Girardin qui venait lui offrir une demeure chez lui. Comme il accompagna cette offre de beaucoup d'instances, elle lui promit d'en parler à Rousseau à qui elle dit en effet la proposition qu'on l'avait chargée de lui faire. « Ma chère amie, lui dit-il, j'ai éprouvé tant de désagréments chez les grands, chez qui j'ai demeuré, que je ne me sens pas disposé à risquer d'en éprouver de nouveaux. » Elle lui représenta que M. de Girardin était un honnête homme qu'elle croyait incapable de le tromper. « Je consens à y aller, dit-il, puisque cela vous fait plaisir, et si ce que je crains arrive, je ne m'en plaindrai pas. Je ne veux pas vous chagriner et je renfermerai ma peine en moi-même. » Elle le pria de ne pas faire cela par complaisance pour elle et l'engagea à ne suivre en cela que son sentiment. « C'en est fait, dit-il, n'en parlons plus. » Il y alla le lendemain, fit ses arrangements avec M. de Girardin. Il ne voulut pas demeurer au château et il prit un pavillon à côté, où il ne voulut pas permettre que M. de Girardin fît la moindre dépense. M. de Girardin envoya son suisse et deux domestiques pour aider M^me^ Rousseau à faire son déménagement, et, n'ayant pu arriver que le lendemain du jour qu'on l'attendait, son mari fut fort inquiet et était prêt à partir pour Paris lorsqu'elle arriva. Dès qu'il la vit, il courut à elle et se jeta à son col avec toute la tendresse possible et la présenta ensuite à M. et M^me^ de Girardin présents à cette entrevue, à laquelle il n'a survécu que six mois. Il se promenait tous les jours dans le parc en herborisant. Il montrait la botanique au second fils de M. de Girardin, nommé Aimable ; il aimait cet enfant qui paraît âgé d'une douzaine d'années et ce jeune homme lui témoignait la plus tendre vénération. Il est un peu mélancolique par tempérament et ne se plaît pas, dit M^me^ Rousseau, dans la compagnie des femmes. Son aîné est plus grand et d'une figure plus intéressante. Lui, son frère, son père et tous les domestiques sont vêtus de même. Leur habillement est d'une toile bleue anglaise, il consiste en une veste, une culotte et des guêtres de la même étoffe. M^me^ de Girardin et ses femmes sont vêtues de la même toile avec un grand tablier et un chapeau noir. Dans la cour est un mât d'une trentaine de pieds de haut sur lequel les enfants grimpent tous les matins pour prendre leur déjeuner. Ils viennent de Paris à Ermenonville à pied et demandent comme une grâce à faire le voyage ainsi. M. de Girardin fait de la musique, dessine, écrit et se promène. Il a trois musiciens avec lui,

et tous les soirs on va faire de la musique dans quelque endroit du parc. Le salon contient un billard, une chambre noire, un clavecin, des pupitres chargés de musique et des tables de travail. Cette vie a l'air singulière mais cependant peut être très heureuse. Toutes les inscriptions en prose et en vers qui sont dans le parc sont de M. de Girardin et quelques-unes sont très jolies.

PASCAL, CONDORCET ET L'« ENCYCLOPÉDIE »

Dans son remarquable livre sur *Pascal*, M. Boutroux écrit : « L'*Encyclopédie* racontait un accident étrange, qui serait arrivé à Pascal sur le pont de Neuilly, et qui aurait frappé son imagination [1] ». — Ayant eu à étudier à mon tour ce que j'ai cru pouvoir appeler la légende du Pont de Neuilly, j'ai eu la curiosité de rechercher dans l'*Encyclopédie* le passage auquel M. Boutroux faisait allusion : j'ai eu beau feuilleter les gros in-folio de d'Alembert et de Diderot aux mots les plus divers, — l'*Encyclopédie* n'a pas d'article sur *Pascal*, — je n'ai rien pu trouver sur le mémorable accident.

D'autre part, M. E. Delègue, dans une très intéressante *Étude sur la dernière conversion de Pascal*, étude qui fait partie des *Mémoires lus à la Sorbonne en 1868*, déclarait que l'accident du Pont de Neuilly « est raconté dans tous ses détails et avec toutes ses conséquences » dans un article de l'*Encyclopédie*, que « depuis on n'a guère fait que reproduire ». M. Delègue, consulté par moi, m'a mis très obligeamment sur la voie. L'article en question ne se trouve pas dans l'édition courante de l'*Encyclopédie*, mais dans l'*Encyclopédie méthodique*, au tome III de la partie consacrée à la *Philosophie ancienne et moderne*. Je me suis reporté au volume indiqué, et j'y ai fait quelques menues découvertes, qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de résumer ici.

On sait peut-être que l'*Encyclopédie*, — dont on connaît jusqu'à quatre ou cinq réimpressions, — a été, avec l'assentiment de Diderot, rééditée et augmentée par un certain nombre d'écrivains en un certain nombre de volumes in-4° sous ce titre : *Encyclopédie méthodique*, ou *par ordre de matières*, *par une société de gens de lettres, de savans et d'artistes*; *précédée d'un vocabulaire universel, ornée des portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers éditeurs de l'Encyclopédie*. La publication n'a été terminée qu'au cours du XIX^e^ siècle. Elle comprend une partie intitulée : *Philosophie ancienne et moderne, par le citoyen Naigeon*. Au tome III de cette partie (à Paris, chez H. Agasse, an II^e^ de la République), de la page 855 à la page 948 figure un très long article sur *Pascal* (« *Article omis dans le troisième volume, et qui doit être placé après l'article Parménidienne* [*Philosophie*] », dit le titre). Or, cet article, c'est tout simplement l'*édition* des *Pensées* de Pascal par Condorcet (édition de 1778) [3], précédée de l'*Avertissement du nouvel éditeur*, à savoir de l'*Éloge de Pascal* [4],

1. *Pascal*, par Émile Boutroux, membre de l'Institut, Paris, Hachette, 1900 (*Collection des Grands Écrivains français*), p. 196.

2. *Étude sur la dernière conversion de Pascal*, par M. Delègue, membre de la Société dunkerquoise, professeur de philosophie au collège, p. 4-5. — M. Delègue se proposait de revenir sur *Pascal et l'Accident du Pont de Neuilly*; mais la mort l'a empêché de réaliser son projet.

3. L'édition des *Pensées*, par Condorcet, avait paru pour la première fois en 1776, et elle fut réimprimée en 1778 avec les *Dernières Remarques* de Voltaire sur Pascal. — Voir sur cette édition les intéressantes observations de M. Léon Brunschvicg dans l'*Introduction* de sa grande édition des *Pensées de Blaise Pascal* (Collection des *Grands Écrivains de la France*, Paris, Hachette, 1904), t. I, p. XXI-XXVII.

4. C'est dans cet *Éloge* que se trouve le passage relatif à l'accident du Pont de Neuilly, et il y a donc lieu de le mettre au compte de Condorcet bien plutôt qu'à celui de l'*Encyclopédie*. Après avoir raconté l'accident, probablement d'après le *Recueil d'Utrecht*, Condorcet ajoutait en parlant de Pascal : « Son imagination, qui conservait fortement les impressions qu'elle avait une fois reçues, fut troublée

par Condorcet : Naigeon, l'auteur de cet article[1], a supprimé les notes, qui figuraient dans l'édition de 1778, et en a joint quelques-unes, assez rares d'ailleurs, de son cru. Le tout est précédé d'une longue note de Naigeon, qu'il ne sera pas superflu d'analyser brièvement.

Naigeon commence par payer à Condorcet, à son édition et à son *Éloge de Pascal* un juste tribut de louanges : c'est précisément sur Condorcet qu'il comptait pour écrire l'article *Pascal* de son *Encyclopédie méthodique*. Condorcet le lui avait expressément promis, et c'est la mort seule qui a empêché le philosophe de tenir sa promesse. Et Naigeon nous donne de curieux détails sur ce qu'aurait été cet article. Depuis sa première édition des *Pensées* et depuis son *Éloge de Pascal*, Condorcet, nous dit-il, avait beaucoup réfléchi à Pascal et à toutes sortes de questions.

« Il voulait donc, écrit Naigeon, refondre entièrement un ouvrage où, sans cesse arrêté dans sa marche par différentes considérations, il avait à peine osé laisser entrevoir quelques-uns de ces principes philosophiques que Pascal appelait d'un mot très énergique et très pittoresque, des *pensées de derrière la tête*... Tous ces motifs réunis l'avaient déterminé à faire réimprimer son *Éloge de Pascal*, dans lequel, entre plusieurs changements ou additions que des réflexions ultérieures avaient rendus nécessaires, il devait rétablir dans toute leur intégrité, ou, pour parler le langage des théologiens, dans tout leur *scandale*, les divers passages que les conseils et la prévoyance de ses amis lui avaient fait supprimer. Il me parlait souvent de ce projet que j'approuvais fort, et dont l'exécution m'offrait encore un moyen facile et sûr de perfectionner la partie de l'*Encyclopédie* dont je m'étais chargé... Il ne se rappelait point sans peine les nombreux sacrifices que le désir si naturel, si impérieux, de ne compromettre ni son repos, ni sa liberté l'avait obligé de faire aux préjugés politiques et religieux du gouvernement sous lequel il vivait; et cette faiblesse que les circonstances critiques où il se trouvait à cette époque expliquent et justifient, il l'exagérait encore à ses yeux par une suite de cette fermeté de caractère et de cette même force d'âme qui depuis l'ont fait courir avec intrépidité à une mort certaine...

Il m'a paru que ces quelques lignes étaient de nature à intéresser les biographes de Condorcet et les historiens des *Pensées* de Pascal.

Victor Giraud.

le reste de sa vie par des terreurs involontaires. On dit que souvent il croyait voir un précipice ouvert à côté de lui ».

1. « Cet article a été recueilli et rédigé par le citoyen Naigeon », dit la note à la fin de l'article.

TROIS PIÈCES ATTRIBUÉES A RONSARD, RESTITUÉES A AMADIS JAMIN

Blanchemain et Marty-Laveaux, les deux derniers éditeurs de Ronsard, lui ont attribué deux Sonnets et un Discours de 330 vers, qui sont d'Amadis Jamin. Blanchemain a même inséré les deux sonnets au beau milieu des œuvres de Ronsard, sans se douter un instant qu'il n'en était pas l'auteur [1]. Son erreur s'explique jusqu'à un certain point. Il les signale comme ayant paru dans l'édition de Ronsard de 1573, dont il affirme avoir possédé un exemplaire [2], et on les trouve en effet dans cette édition, le premier, sans signature, en tête des *Mascarades*, le second à la fin des *Elégies*, également sans signature. Mais il aurait dû s'apercevoir que le second sonnet figure dans la même édition à la fin des *Mascarades* avec la signature d'Amadis Jamyn, et que sa répétition à la fin des *Elégies* était une simple faute d'impression [3]. — D'autre part, s'il eût connu l'édition précédente, celle de 1571, il y aurait trouvé les deux sonnets en question, tous deux signés Amadis Jamyn, le premier servant de liminaire, le second servant d'épilogue à la section des *Mascarades*. — Enfin A. Jamin les a recueillis en 1575 dans l'édition princeps de ses *Œuvres poétiques* [4], et conservés dans les deux autres éditions parues de son vivant en 1577 et 79. Ce sont les nos 11 et 12 du cinquième livre, intitulé *Meslanges*. Ils sont insérés à la suite d'une ode et d'un sonnet, *A Monsieur de*

1. Édition des *Œuvres de Ronsard*, t. IV, au bas de la p. 120, et t. V, en haut de la p. 345.

2. Voir t. VIII de son édition, p. 69.

3. On a de la peine à s'expliquer qu'il n'ait pas tout au moins signalé cette anomalie en note du second sonnet. Qu'il n'eût pas voulu prendre sur lui de trancher la question de paternité, laissant à d'autres ce soin et cette responsabilité, on le comprendrait encore, surtout s'il n'avait pu se procurer pour la vérification les œuvres complètes de Jamin. Mais avait-il le droit d'attribuer à Ronsard un sonnet signé par A. Jamin dans le même volume, et cela sans rien dire? Nous ne le croyons pas. Il est certain au contraire qu'il pouvait sans grand effort et en toute sûreté de conscience retrancher ces quatorze vers de son édition de Ronsard. En effet ce sonnet ne signifiait rien comme épilogue des *Elégies* en 1573 : il parle d'un ouvrage que Ronsard a dédié à Villeroy, et aucun des cinq livres d'Élégies n'était dédié à Villeroy; aucune élégie ne faisait même mention de Villeroy. Au contraire il était tout à fait à sa place à la fin des *Mascarades* qui étaient dédiées à Villeroy et commençaient par sept sonnets, tous adressés à Villeroy ou écrits « en sa faveur ». Enfin Ronsard n'aurait pas, malgré sa renommée, eu le front de dire à Villeroy pour son propre compte :

> Tu ne pouvais d'un plus digne sonneur
> Prendre tel don.

Il le laissait dire à son secrétaire, c'était assez; d'aucuns penseraient même que c'était de trop. La présence de ce sonnet sans signature à la fin des *Élégies* devait donc apparaître à Blanchemain comme une erreur certaine des imprimeurs, et il est regrettable qu'il ne l'ait pas réparée puisqu'il en avait le moyen. — Marty-Laveaux, qui à son tour a mis ce sonnet parmi les œuvres de Ronsard (t. VI, p. 397), est beaucoup plus excusable, parce que n'ayant pu se procurer ni l'édition de 1571, ni celle de 73, il dut s'en rapporter à Blanchemain (voir, p. 396, la parenthèse qu'il a placée au-dessous du titre *Sonnets divers*).

4. A Paris, chez Rob. Estienne et Mamert Patisson.

Villeroy secretaire d'Estat, et sont eux-mêmes adressés à ce personnage, comme ils l'étaient déjà dans les éditions de Ronsard de 1571 et 73. En voici le titre et le texte d'après l'édition princeps de Jamin :

Sur un livre de Masquarades que luy dedioit M. de Ronsard.

Comme la Masquarade en un Tournoy joyeux,
Belle feinte de Mars, le soing de l'esprit chasse
Et d'affaires d'estat l'impression efface
Qui font l'homme pensif d'un sujet ennuieux,
Ainsi ce petit Livre offert devant vos yeux,
Image du plaisir qui trop viste nous passe,
Remettra devant vous des jours heureux la grace
Retirant vostre esprit du soing laborieux.
Il ne faut pas tousjours l'un des Atlas de France
Soustenir le grand faix des choses d'importance :
Il faut, mon Villeroy, se donner du plaisir.
Les Abeilles tousjours ne sont en leurs ruchettes
A faire le doux miel, mais vont à leur desir
R'amasser quelquefois la douceur des fleurettes [1].

Sur un livre de Masquarades que luy dedioit M. de Ronsard.

Par ton Estat chacun reconnoist bien
Comme tu tiens une authorité grande :
Mais d'Apollon qui l'homme recommande,
Chacun ne sçait que tu es le soustien.
Chacun ne sçait que pour souverain bien
Tu n'aimes rien que des vertus la bande,
La vertu mesme : et c'est ce qui commande
A ton Ronsard de te donner le sien.
Il ne pouvoit adresser son ouvrage
A nul seigneur meritant davantage :
Tu ne pouvois d'un plus digne sonneur
Prendre ce don : Ainsi l'or qui enchasse
Le Diamant, luy donne plus de grace :
Le Diamant est aussi son honneur [2].

Quant au Discours de 330 vers, il n'a jamais paru, et pour cause, dans les œuvres de Ronsard, ni au XVI^e^ siècle, ni au XVII^e^, pas même parmi les pièces retranchées et inédites, que les éditeurs posthumes ont pourtant avidement recherchées. Blanchemain est le premier à l'avoir extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, qui contient en effet des pièces de Ronsard, mais mélangées à d'autres, et il l'a inséré dans le tome VIII de son

1. *Meslanges*, f° 221, v°. — En 1577, f° 213, v°. — En 1579, f° 212, r°. — En comparant avec le texte de Blanchemain, on remarquera que Jamin a sensiblement modifié sa rédaction primitive.

2. *Meslanges*, f° 222, r°. — En 1577, f° 214, r°. — En 1579, f° 212, v°. — Même remarque que pour le sonnet précédent.

édition, parmi les œuvres « inédites », pp. 112-121 [1]. Or on le trouve dans les *Œuvres poétiques* d'Amadis Jamin (éditions de 1575, 77 et 79). C'est le n° 39 du cinquième livre dans l'édition princeps [2]. Il y est intitulé *Discours d'une amante infortunée et sage en son malheur*, et non pas seulement comme dans le manuscrit de la Nationale, *Discours d'une amante*.

Le texte que Blanchemain a trouvé dans ce manuscrit (coté de son temps $\frac{7652}{3.3.A}$ et aujourd'hui Fonds frs. 1663) [3], contient en marge de son titre le nom de Ronsard, qui a été inséré là par inadvertance ou ignorance; c'est ce qui a trompé l'éditeur. Au reste ce texte manuscrit me paraît être antérieur à celui de la première édition des œuvres de Jamin; pour deux raisons : 1° il contient des platitudes et des lourdeurs qui ont déjà disparu dans l'édition princeps publiée par Jamin en 1575; 2° il est sensiblement plus long : les 330 vers que Blanchemain a publiés d'après ce manuscrit sont réduits à 294 dans l'édition princeps de Jamin et à 250 dans les deux éditions suivantes (1577 et 79). Jamin procédait comme Ronsard : la première rédaction était copieuse, parfois même prolixe; il la raccourcissait et l'élaguait ensuite, en s'y prenant à plusieurs reprises. Enfin les 36 vers de différence entre le texte du manuscrit et celui de l'édition princeps étaient vraiment de trop et non pas de manque : ils ont donc été supprimés et non ajoutés.

Voici le texte de l'édition princeps. J'ai souligné tous les passages et les mots qui diffèrent du manuscrit publié par Blanchemain; j'ai indiqué en notes les 36 vers de ce manuscrit que Jamin supprima en 1575, et entre crochets les 44 autres vers qu'il supprima en 1577.

Discours d'une Amante infortunée et sage en son malheur.

Qui suit d'Amour les traverses douteuses
Il est ainsi que *sur* les eaux venteuses
Est un Nocher, dont la nef balançant
Va haut et bas sur l'onde s'elançant.
Tantost *l'effroy* d'une noire tempeste
Tourne sur luy *pour saccager* sa teste :
Tantost *le vent l'attache à un* rocher,
Tantost le fait pres *du havre* approcher,
Puis tout soudain en arriere le pousse
Sujet au flot qui s'enfle et se courrouce.
Qui met sa nef dessus les vistes flots
D'Amour douteux *ignorant* de repos,
Court *tout de mesme* une estrange fortune
(Qui haut qui bas) *au gré de son Neptune.*
Vous qui *voguez en cette fiere* mer
Exercitez aux tourmentes d'aimer,

1. Il l'avait publié une première fois douze ans auparavant, dans un volume intitulé *Œuvres inédites de P. de Ronsard* (Paris, Aubry, 1855). — Marty-Laveaux, se fiant à Blanchemain, a reproduit ce discours au t. VI de son édition des *Œuvres de Ronsard*, pp. 418-426, et les deux sonnets au même tome, pp. 394 et 397.

2. *Meslanges*, f° 246, r°. — En 1577, f° 240, v°. — En 1579, f° 237, r°. — Depuis le XVI^e siècle les œuvres d'Amadis Jamin n'ont jamais été réimprimées. Les deux petits volumes que Charles Brunet a publiés en 1878, à Paris, chez Léon Willem, sous le titre *Œuvres de Jamin*, ne contiennent pas la dixième partie des œuvres complètes; ce ne sont que des morceaux choisis.

3. Fol. 67 et suiv.

Oyez comment une *aprentive* sage
A doucement evité le naufrage.
Malgré les vents *de* l'amoureux effort
Sa nef sauvée a regaigné le port.
Une *amiable* honneste et *jeune* fille
D'age mineur, de bien riche famille,
A qui jamais le destin ne permit
Voir celle-là qui *sur terre* la mit [1],
Alloit croissant (*sous* son pere nourrie)
Comme la fleur d'une *moite* prairie,
Tendre, mignarde et qui devoit un jour
Estre la gloire *et d'Honneur et d'*Amour.
Tandis son pere encores *de* verd age
Fut reblessé des rais d'un beau visage,
Et de rechef d'amour epoinçonné
Remit son chef sous *le joug* d'Hymené :
Il se joignit *sous heure fortunée*
A une Dame en grande maison née
Qui au printemps de sa jeunesse estoit
Et comme luy tant d'Estés ne contoit.
L'Archer aussi coustumier de surprendre
Le mol esprit d'une jeunesse tendre
(Qui d'autant plus se laisse decevoir
Qu'elle n'a pas pratiqué son pouvoir) [2],
Fit sur la fille une entière conqueste
Par les *beautez* d'un amoureux honneste
Qui *donnoit lustre à sa jeune beauté*
Par ses vertus et son honnesteté.
Tant luy revint de cet amant la grace
Que dans son cœur il avoit trouvé place
Et son esprit tousjours *en luy veilloit* :
Sa belle-mere *à ce la* conseilloit
Luy remonstrant quel seroit l'avantage
S'elle estoit jointe à luy par mariage.
Et tel advis lui augmentoit l'espoir
Qu'en mariage elle pourroit l'avoir :

1. Après ce vers vient dans le manuscrit un quatrain que Jamin a supprimé dès 1575 :

Croissoit ainsi qu'une vermeille rose
Croist en bouton sous l'Aube humide esclose,
Rose qui est des belles fleurs la fleur
Et qui faict honte à toute autre couleur.

2. *Ibid.*, le quatrain suivant :

Ce Dieu bandé qui sur son dos secoue
La trousse et l'arc, qui des hommes se joue
Quand en nos cueurs il vuide son carquois,
Assubjectit la fille sous ses lois.

Mais d'autre part le pere de la belle
Qui ne sçavoit *qu'au fond de la* moüelle
Le feu d'Amour elle portoit enclos
Qui luy *sechoit* secrettement les os :
Sans *enquerir* si quelque ardeur l'offense,
De la lier avec un autre pense.
Et comme on voit que les peres ont soin
Des biens mondains plus qu'il n'en est besoin
(Bien que jamais une ame bien gentile
Ne *va brulant après la chose* vile),
Pour la pourvoir et mettre *opulemment*
Luy *trouve* seul un mari promptement
Dont la maison *et grandeur de* noblesse
Passoyent bien loin des autres la richesse.
Ainsi le pere un mari apprestoit,
Et ce qui plus son dessein augmentoit
C'est qu'il estoit de sa femme le frere :
Ce mariage il tâchoit à parfaire
Afin qu'il vist les grands biens separez
Des deux maisons ensemble *incorporez*.
O qu'aujourdhuy la femme non avare
(Si lon en trouve) est un oyseau bien rare!
Laquelle engage au gain sa liberté
Plus volontiers qu'à *l'honneste* beauté.
Mais cette fille en son âme ne cache
Trop belle et jeune, une si laide tache :
Elle aime mieux qu'un thresor plantureux
Un serviteur plein de cœur genereux :
Pourtant celuy que luy cherche son pere
Pour ses façons ne lui pouvoit complaire [1].
[*Mesme sa mere ayant d'elle pitié*
L'admonnestoit n'entrer en amitié,
Et pour la faire à ses paroles croire
Luy racontoit tout ce qu'en sa memoire
Pouvoit venir qui l'en peust divertir,
Afin qu'apres ne fust au repentir [2].

1. Après ce vers viennent dans le manuscrit les huit vers suivants :

Car de richesse elle n'avoit soucy,
Et d'autant plus qu'elle estoit riche aussy.
Moins reluysoit en lui de courtoisie,
Qui travailloit sa vaine fantaisie
De maint soupçon, et bref qui en commun
Estoit hay et mocqué d'un chacun.
Mesme sa sœur ne l'avoit agreable,
Qui cognoissant sa belle-fille aymable...

2. *Ibid.*, les quatre vers suivants :

Mille malheurs disant contre son frere
Plus que nulle autre à son desir contraire.
Et grand plaisir à l'amante faisoit
A qui du tout tel espoux ne plaisoit.

Or toutefois les peres mettent peine
De s'accorder *és poincts* de Hymene [1] :]
Tantost *il* tient à beaucoup, puis à rien,
Tantost à peu qu'on n'estreint ce lien.
L'amant outré d'une amoureuse playe
Par maint voyage et maint voyage essaye
Montrer combien son amour est en feu
Pour de la fille acquérir peu à peu
L'affection. D'elle il se passionne,
Et comme il voit que sa beauté fleuronne
De plus en plus croissant comme à l'envi,
De plus en plus il est aussi ravi :
Si plus en plus elle *ap*paroissoit belle,
Plus *il sentoit d'amoureuse* estincelle :
En fin l'accord des peres *fut* defaict
Et rien ne fut des deux costez parfaict [2].
Comme un *Pigeon* qui a fuy l'attainte
De l'Espervier, se resjouit sans crainte
Apres avoir d'aventure evité
La faim du bec qui la (*sic* pour l'a) presque emporté :
Ainsi pendant *qu'ore elle estoit* delivre
De ce facheux qu'elle craignoit de suivre,
Hors son esprit le dueil elle chassoit :
De mille vœux le Ciel elle emplissoit,
Et supplioit *sa devote* priere
Juste en son cœur *n'estre* mise en arriere :
Elle prioit les bons Dieux engarder
Que tels accords ne peussent s'accorder.
Une partie advint de sa demande :
Car *celuy-là* qui par amitié grande
La poursuivoit, fut ailleurs accordé.
Lors cette fille eut l'esprit debordé
D'extreme joye : en plaisirs elle noüe
Et des hauts Dieux la puissance elle loüe
Comme *advenu son infini* souhait :
Mais *le destin n'étoit pas satisfait !*
Le patient qu'a tourmenté la fievre,
Quand elle sort au-dessus de sa levre
Et *que* l'accez *deux fois* ne luy revient,
Pense joyeux que la santé le tient,

1. Les vers 83-90, qui sont entre crochets, furent supprimés à partir de l'édition de 1577.

2. Après ce vers le manuscrit contient ceux-ci, que Jamin a supprimés dès 1575 :

Lors en son cœur sent une extresme joye
La fille, et plus dolente ne larmoye ;
Car elle espere encore de jouyr
De son amant, qui la faict resjouyr.

Douce Santé de toute chose amie :
Il *cuide* loin *sa triste* maladie
Et *qu'en repos elle l'ait* delaissé :
Mais tout soudain il se ressent pressé
Plus que jamais de la chaleur ardante
Qui le saisit du chef jusqu'à la plante.
Ainsin advint à *celle* qui pensoit
(Quand le malheur *pour un temps la laissoit*)
Que sa douleur *du tout fust* consommée.
Son vain plaisir *se perdit* en fumée!
Au rang des morts le pere du seigneur
Que cette fille avait à contre-cœur
Fut arrangé dedans la fosse ouverte
Et de *sablon* sa *teste fut* couverte.
Adonc le fils maistre de son vouloir,
L'accord promis mettant à nonchaloir,
Rompt cet accord, quitte sa fiancée :
Amour qui *vif* luy blesse la pensée
Le fait *encore* à celle retourner
De qui la grace il ne *sçauroit* gaigner.
Comme un bois sec tout soudain se renflame,
Si tant soit peu l'on resouffle sa flame :
Ainsi le feu qui avoit enflamé
Ce pauvre amant, fut soudain r'allumé.
Elle qui voit son attente trompée
Et derechef sa vie enveloppée
Dans les filets, et qu'elle n'ha ny sœur,
Mère, parents pour dire son malheur
Ayant sans plus *l'appuy d'une* marâtre :
Elle ne peut *au mal opiniâtre*
Sinon avoir seule pour tout secours
Incessamment à ses larmes recours.
Elle gémist, pleure, crie, et lamente!
Tandis l'amant *qu'une fureur* tourmente
Avec presens *à force* la poursuit.
Plus la poursuit et plus elle le fuit :
Plus de l'aimer luy oste l'esperance,
Plus *à* la suivre est sa perseverance :
[Plus elle est froide, et tant plus il est chaud,
Plus se soucie, et moins elle s'en chault.
Voyant enfin qu'il ne la peut conduire
Jusqu'à l'aimer autant qu'il le desire,
Pria le pere avoir de luy pitié
Et qu'à sa fille il dist son amitié,

Qu'il desiroit pour espouse la prendre
Et qu'il la fist au mariage entendre [1].]
Sentence amere, ah! quand il faut aimer
Un mal-plaisant qu'on ne peut estimer!
Le pere veut *desormais qu'*elle n'use
De langueur feinte, ou remise, ou excuse,
Ains que ce nœu vistement soit estraint.
La fille *lors* que *la douleur* contraint
Pour deceler *le travail* qui la touche,
De telle plainte ouvrit sa belle bouche :
Mon père, las! qui m'estes seul resté
Pour mère, frère et sœur, et parenté,
Qui *doucement toujours m'avez* nourrie,
A ce besoin epargnez moy la vie.
[Las! je prevoy le jour de mon trespas
Si *prisonniere on me jette en ses* laqs [2] :
Il vaudroit mieux en maison plus chetive
Se marier bien souvent, où l'on vive
Sans facherie à son contentement
Qu'avoir malaise où l'on soit richement :
Vous qui avez plus grande experience
Connoissez bien si verité j'avance [3].]
Par vous j'ay veu la lampe du Soleil,
Changez, *mon pere, à ce coup* de conseil
Et votre fille encores laissez vivre.
Les grosses pleurs on voyoit s'entresuivre
Qui de ses yeux à goutes ruisseloyent
Et sur sa face en ondoyant rouloyent :
Son seul recours et ses plus belles armes
N'estoyent sinon qu'ardens soupirs et larmes :
A jointes mains elle prioit ainsi.
Le pere n'ha de sa fille merci :
Ny ses soupirs à pitié ne l'émeuvent,
Ny ses doux mots *emouvoir* ne le peuvent :
Il est ainsi qu'un rocher qui n'entend
La pauvre nef qui contre luy se fend.
Il la menace, il se fache, il la tanse,
Et veut sans plus que sans aucune instance

1. Les vers 167-174, qui sont entre crochets, furent supprimés à partir de l'édition de 1577.

2. Après ce vers le manuscrit contient ceux-ci, que Jamin a supprimés dès 1575 :

Si me voulez à cet homme promettre
Que je ne puis en ma poitrine mettre,
Homme fascheux, de chacun medisant,
Qui, bien que riche, à tous est desplaisant.

3. Les vers 187-194, qui sont entre crochets, furent supprimés à partir de l'édition de 1577.

Elle s'appreste à ce qu'il a voulu,
Que tout *ce* fait est ferme et resolu
Et qu'il ne *faut* qu'autre espoux elle espere.
Quand elle ouït cette sentance amere
Plus que devant *temoings de* ses douleurs
De ses deux yeux fit deux torrens de pleurs,
Pleurant ainsi comme fait Philomelle
Qui de Teré plaint la rage cruelle.
Toujours ne souffle Aquilon *ce* fort vent
Qui des *hauts pins* la teste bat souvent,
Et toutefois sans repos est pressée
La Demoiselle en tristesse laissée.
[Son pere fut quelque espace de temps
Aux champs *amis de mille* passetemps :
En cependant de poursuite non moindre
Celuy qui veut *avec* elle se joindre
Au lict nopcier, souvent *vers* elle vient
Et de ses maux en conte l'entretient.
Lors cette fille esperant d'elle mesme
Le rebuter, luy dit qu'elle ne l'aime,
Que son amour au cœur ne desiroit,
Et quoy qu'il fust jamais ne l'aimeroit :
Par ce moyen de tout rompre elle pense
L'accord brassé de la dure sentence [1] :]
Mais d'autant plus il la desire et veut
Car volontiers on veut ce qu'on ne peut.
Comme l'Amour qui sa raison transporte,
Triste et pensif le *tire* en mainte sorte,
Il court, il va pour le pere advertir
Qu'à son vouloir il n'a peu convertir
L'opiniastre, et que nulle parolle
Tant douce soit ne la peut rendre molle.
Le pere *adonc retourne* en sa maison,
D'ire et fureur perdant presque raison :
Il prend sa fille et malgré son envie
A ce mari *tout soudain* la marie [2].
Ainsi ny pleurs, ny regrets, ny soupirs
(Dont s'engendroyent mille petits Zéphyrs)
Ny, larmoyant, de vœux *tout* le Ciel fendre [3]
N'eurent pouvoir en rien de la defendre,

1. Les vers 223-234, qui sont entre crochets, furent supprimés à partir de l'édition de 1577.
2. Dans le manuscrit les dix vers qu'on lit plus bas et qui commencent par : La Cyprienne... sont placés ici, avant : Ainsi ny pleurs...
3. Cet infinitif est un vrai sujet.

Ny à son mal angoisseux secourir.
Alors contrainte à vivre et à mourir
En mesme chambre avec ce facheux homme,
Et connoissant qu'en vain elle s'assomme
Puis que du pere *en estoit* le plaisir,
Elle donna la bride à son desir,
Et prist arrest d'une vieille prudence
Armant son cœur de *toute* patience [1].
La Cyprienne et la grande Junon,
Le Dieu Thalasse estant leur compagnon,
Dont la puissance aux espouses preside,
En ce lien *leur* servirent de guide.
Devant *l'autel* en grande solennité
S'entr'engagea des deux la volonté :
Au soir tous deux un mesme lict presserent,
Et *par amour* l'un l'autre s'embrasserent.
[*Depuis* ensemble ils vivent doucement
Si que chacun en a contentement,
Et la vertu de cette femme admire
Qui *sagement endura* son martyre [2].]
Qui a jamais dedans l'obscurité
D'une forest veufve de la clairté
Porté ses *piés*? souvent il se desvoye
Dans le carroy d'une trompeuse voye :
Car maint chemin *se traversant* en croix
Le fait errer *en* l'espesseur des bois,
Et la forest est si longue et profonde
Qu'il ne voit point l'orizon de ce monde,
Douteux comment il en doive saillir
Il est contraint à la fin de faillir.
Ainsi d'Amour la forest *bien* obscure
Est fort profonde et pleine d'aventure,
Et qui ses piés *y porte* bien avant
Dans l'espesseur *va ses yeux* decevant,
Et vagabond erre toujours en crainte
Trouvant sa voye *à* cent chemins contrainte :
Dans la forest *bien* souvent *il* se pert
Et de pasture *aux Lyonnes* il sert,
Si quelque Dieu qui les *ames* inspire
Du labyrinth soudain ne le retire.

1. Après ce vers le manuscrit contient ceux-ci, que Jamin a supprimés dès 1575 :

Pour supporter toutes afflictions
Et du mary les imperfections,
Sa volonté saigement a bridée
Qu'Amour ailleurs avoit desjà guidée.

2. Ces vers entre crochets furent supprimés à partir de l'édition de 1577.

[Comme au besoin un bon Dieu s'est trouvé
Qui du peril cette fille a sauvé [1],
Où toute Dame est par elle advertie
294. Que la jeunesse à la fin se chastie [2].]

P. LAUMONIER.

1. Après ce vers le manuscrit contient ceux-ci, que Jamin a supprimés dès 1575 :

Et la changeant d'une fille amoureuse
En une femme honneste et bien heureuse,
D'honneurs, de biens a remply sa maison
Et faict servir le sens à la raison.

2. Ces vers entre crochets ont disparu à partir de l'édition de 1577.

LETTRES INÉDITES DU PÈRE BRUMOY A JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

Il est surtout question, dans les lettres qui suivent, des intérêts propres à Jean-Baptiste Rousseau. Mais on y trouve aussi quelques nouvelles littéraires et, en particulier, les noms de Gresset et de Voltaire y reviennent parfois, l'un au début et l'autre à la fin de la correspondance. Celle-ci n'est donc pas inutile pour bien connaître l'état des esprits, dans le monde des lettres parisiennes, aux alentours de 1735-38. Cependant, elle sert surtout à fixer le véritable caractère de celui qui écrivit ces missives et de celui qui les reçut. Exilé depuis plus de vingt ans et réfugié alors à Bruxelles, Jean-Baptiste Rousseau était pris du désir fort naturel de revoir son pays natal et il encourageait, sans trop vouloir le paraître, les efforts faits dans ce sens par quelques amis dévoués. Le P. Brumoy était au nombre des plus zélés, sinon des plus influents, et il tenait le poète banni au courant de tous les incidents de cette entreprise difficile, rendue plus malaisée encore par le caractère acariâtre et vindicatif de Rousseau. C'est le Jésuite qui parle, en tout ceci, la voix du bon sens et de l'indulgence et qui, sans se lasser de prêcher en vain, morigène cette nature peu généreuse que l'infortune a rendue encore moins traitable. Aimable et courtois, au contraire, sachant son monde et ne fuyant pas les agréments de la société des salons, le P. Brumoy est un modèle fort exact de ces Jésuites accommodants qui savaient tempérer la sévérité de la règle de leur ordre par une humeur enjouée et spirituelle. On verra plusieurs personnages de ce caractère, les PP. Porée, Marsy et Tournemine, mentionnés aussi sous la plume du P. Brumoy. Celui-ci, né à Rouen, le 26 août 1688, était venu à Paris pour enseigner les mathématiques au collège Louis-le-Grand; mais il s'occupa toujours plus de belles-lettres que de sciences. Son livre sur *le Théâtre des Grecs* l'a surtout fait connaître; il a composé bien d'autres ouvrages dont on trouvera la liste dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* par le P. Carlos Sommervogel (t. II, col. 243). Le P. Brumoy mourut à Paris, le 16 avril 1742, un an à peine après Jean-Baptiste Rousseau.

P. B.

I

A Paris, le 4 janvier 1735.

Monsieur, je suis en reste avec vous, et vous m'avez cependant prévenu au commencement de cette année. C'est me confondre doublement. Mais si vous avez plus d'égard à mes sentiments et à mes actions qu'à mon silence (comme vous ne pouvez manquer de le faire, si vous voulez bien me rendre justice), vous me pardonnerez, sans me croire négligent envers un ami tel que vous. J'ose hasarder ce terme sur les avances généreuses que vous me faites, sans que j'aie pu encore les mériter. Les *quiproquo* qui sont arrivés quand j'ai pris la liberté de vous écrire sont cause de mon délai à vous répondre. Je remettrai désormais mes lettres à M. de Lasseré, et je commence par celle-ci. C'est un ami commun

que j'honore extrêmement pour lui-même, et plus encore, s'il se peut, pour la tendresse qu'il a pour vous. Mon scrupule sur le secret que vous exigez m'empêchera de lui rien dire ni près, ni loin, sur la confidence dont vous m'honorez. Je vous réponds aussi du secret pour le P. Rouillé qui vient de me le promettre. Je n'ai pu voir encore le P. Tournemine, votre ancien et plus que jamais zélé ami. Mais il le gardera dès qu'il saura ce dont il s'agit et que vous le souhaitez. Je vous promets de même pour eux et pour moi qu'il ne sera point tiré de copie. J'y veillerai en ne donnant que la simple lecture aux deux amis que vous nommez, car on ne saurait bien répondre que de soi, et, si j'avais l'honneur d'être bien connu de vous, vous me trouveriez capable de secret. A l'égard de l'envoi, le plus tôt sera le mieux, et par la poste. Que ne donnerais-je point pour avoir la satisfaction de voir et vos nouveaux ouvrages, et l'auteur dans la situation où il devrait être! Adressez, s'il vous plaît, au P. Brumoy *au Collège*. J'y demeure avec le P. Rouillé. Le P. Tournemine est à la rue Saint-Antoine. Je ne lui ai point parlé, parce que je me presse de vous répondre, le lendemain de la réception de votre lettre du 31 décembre 1734. Venons au fait dont il est question. Vous serez peut-être surpris, monsieur, de la naïveté avec laquelle je vais vous parler, mais ce sont mes sentiments et je ne saurais les trahir. Quelque flatté que je sois de me voir adresser des vers par le Prince de nos poètes, je n'ai point la vanité de Cicéron et je crains avec justice que mon nom ne dépare votre Épître. Ce n'est point fausse modestie de ma part. C'est véritable estime et vénération même pour vos œuvres. J'aurai l'honneur de vous en écrire plus au long après avoir lu la pièce et j'espère que vous aurez égard, sinon aux sentiments que je dois avoir pour moi-même, du moins à votre propre intérêt. Vos œuvres méritent des titres plus illustres. Pardonnez-moi, monsieur, ce scrupule et le désordre d'une lettre précipitée. Je vais sur-le-champ faire mille vœux pour vous et boire à votre santé avec l'aimable M. de Lasseré et nombre d'amis choisis, vos admirateurs et vos serviteurs. Le P. Rouillé en est. Il ne peut vous exprimer non plus que moi combien il est sensible aux marques obligeantes que vous nous donnez de votre amitié. Si elle ne peut augmenter mon estime et mon admiration, elle y ajoute je ne sais quoi de plus touchant. Je suis avec ces sentiments inexprimables et avec tout le respect possible, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

II

A Paris, le 7 mars 1735.

Monsieur, j'ai différé à vous répondre beaucoup plus que je n'aurais voulu. C'était bien malgré moi. J'attendais une lettre du P. Tournemine, à qui j'avais communiqué la lettre du 25 janvier, et qui m'avait prié d'attendre qu'il me l'envoyât. Diverses affaires l'ont empêché de satisfaire mon empressement et le sien. Vous verrez que ses sentiments,

dont je suis souvent témoin, méritent bien que vous lui passiez un peu de délai. Je suis quelquefois dans le cas, et je demande la même grâce à mes amis. Autre chose est de rendre service quand on le peut, autre chose de répondre à des lettres aussi promptement qu'on le doit. L'amitié veut de la promptitude dans l'essentiel et pardonne le défaut de formalités. La correction nous a fait plaisir à tous, et vous convenez qu'elle était nécessaire. Je n'ajouterai rien à ce que le P. Tournemine vous écrit sur votre charmante épître, ni à ce que j'ai eu l'honneur de vous en dire. Le seul souvenir que je me retrace souvent, quoique je me sois interdit la liberté de l'apprendre par cœur, me la rend toujours plus précieuse. Que ne ferait pas la lecture réitérée! Les excellents ouvrages ont cela de propre qu'on aime à les relire, et qu'ils gagnent toujours à être relus. Je me joins aux PP. Tournemine et Rouillé pour vous prier d'en permettre ou de n'en différer l'impression qu'autant que vous le jugerez à propos pour quelque nouvelle édition, soit de vos œuvres connues, soit de quelques autres. Votre génie vous inspire malgré le malheur de votre situation, et il vous tient lieu de tous les conseils du monde, parce qu'il est assez ferme pour se suffire et pour suppléer à tout. Que ne puis-je cependant vous persuader ce que je n'ose presque vous dire et ce que souhaitent passionnément tant de vos illustres amis, convaincus, comme tous les honnêtes gens, de la vérité, c'est-à-dire de votre innocence? J'entends un retour si souvent offert, et dont l'acceptation ne serait pas un aveu. J'ai vu des personnes qui trouvaient un tour favorable à y donner par des précautions qu'il ne serait pas ici possible de prendre. Mais ne suis-je point trop hardi d'entrer avec vous dans ce détail? Vous le pardonnerez, monsieur, à ma parfaite estime, j'ai presque dit à l'amitié. Vous m'avez prévenu sur ce terme, mais je doute que je l'aie été sur la chose même, parce qu'il y a longtemps que je l'ai éprouvée, avant que vous sussiez si j'existais. Vous me faites trop d'honneur d'insister sur le magnifique frontispice dont vous m'avez honoré, pour entrer dans le sujet important de votre Épître; et ce serait à moi ingratitude ou délicatesse déplacée de m'obstiner à refuser ce qui conviendrait mieux à d'autres et ce que les noms les plus illustres auraient lieu d'ambitionner. Je ne puis que mesurer ma reconnaissance à mon peu de mérite et par là elle n'en sera pas moins digne de vous et de moi. Elle durera autant que ma vie. Quel plaisir ne feriez-vous pas au P. Tournemine et quel bien ne procureriez-vous pas à la religion, dans un temps où l'incrédulité profite de ses funestes divisions, si vous employiez quelques traits de votre pinceau à tracer un portrait si digne de vous! Je vous laisse aux prises avec ce Père, votre vrai et bon ami. Le P. Rouillé vous assure de ses respects, aussi bien que moi qui suis avec les mêmes sentiments d'estime, de vénération et d'amitié, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

III

Monsieur, je ne me pardonnerais pas d'avoir passé un si long temps sans vous écrire, si j'avais pû penser que mes lettres eussent pu vous faire quelque plaisir. Que vous aurais-je mandé! bien des folies littéraires et des phénomènes de même espèce que vous n'apprenez que trop par les ouvrages parodiques ou autrement. En vérité, cela n'en vaut guère la peine. J'ai pensé faire mieux. Il s'en est peu fallu que je n'aie tenté un voyage de Flandre, où le plaisir de vous rendre mon hommage en passant n'aurait pas été le dernier de mes projets. Je n'aspire qu'après celui de vous voir, s'il est possible, dans des lieux où l'on vous honore toujours plus que jamais, comme Ovide à Rome où il n'était plus. J'ai fait de longues excursions aux environs de Paris; et quoique je n'aie pas revu encore notre ami commun M. de Lasseré, je n'ai pas oublié qu'il m'a dit en dernier lieu que vous vouliez bien lui faire quelque mention de moi dans vos lettres, comme je le prie fréquemment de ne pas m'oublier dans les siennes. Sensible autant qu'on puisse l'être à tout ce qui vient de vous et à votre souvenir, je ne puis trop vous en marquer ma reconnaissance, et je le ferai du moins en vous écrivant quelquefois sur la parole de notre ami. Il n'y a rien de bien nouveau ici que le choix de l'évêque de Mirepoix pour précepteur du Dauphin. Vous savez celui de M. le comte de Châtillon pour gouverneur. Quant aux nouvelles littéraires, je ne sache guère de choses qui valent la peine d'être lues, pour savoir au moins ce que c'est, que les *Observations sur la comédie et sur le génie de Molière* par Riccoboni le père. Vous connaissez l'homme et sa manière. Je ne vous parle point des romans de toute espèce qui inondent les rues jusqu'aux rebords du Pont-Neuf inclusivement. On promet aux spectacles le jeune *Marius* de M. Le Franc-Scandërberg et ses chaconnes ont, dit-on, un grand succès. Le retour de l'armée va ranimer cette partie brillante des lettres. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient d'en juger souverainement quand ces nouveautés parviendront jusqu'à vous. La stérilité des choses neuves et la crainte de manquer la poste font que je finis brusquement sans vous en dire davantage, n'ayant dessein pour cette fois que de vous assurer de mon éternel souvenir, et du profond respect avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

A Paris, au collège, le 25 novembre 1735.

IV

A Paris, le 15 janvier 1736.

Monsieur, si je ne vous ai point parlé de l'auteur du *Vert-Vert*, c'est sans affectation et par pur oubli, dans un temps d'ailleurs où son sort n'étant pas encore bien décidé, je souhaitais passionnément que la Société

ne fît pas une pareille perte. Il était de mes amis et il l'est encore plus que jamais, puisque l'amitié est fondée sur les sentiments et sur l'estime indépendamment de la différence des états. Ainsi vous pouvez juger, monsieur, combien j'ai été sensiblement touché du magnifique éloge que vous faites de ses deux premières poésies, qui seules étaient alors venues jusqu'à vous. Je n'ai pu le lui cacher, d'autant plus que vous en aviez écrit à M. de Lasseré à peu près dans les mêmes termes, et que tout Paris en était informé. Je n'ai pu, dis-je, refuser à M. Gresset une copie du morceau de votre lettre qui le regarde, et qu'il m'a pressé de lui envoyer au nom de M. de Luçon. Cela vient de causer un petit événement dont j'appréhende que vous ne soyez pas plus satisfait que moi. C'est apparemment sans la participation de l'auteur et très certainement sans mon aveu et contre mon gré qu'on vient d'imprimer des morceaux de vos trois lettres sur son compte. Du reste, excepté l'endroit où vous me parlez de lui, je n'ai fait part à personne d'aucun des autres articles pour vous garder exactement la fidélité que mérite la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer. A tout prendre, cette publication de vos sentiments sur l'art trop peu connu aujourd'hui de faire difficilement des vers pour les faire faciles, ne saurait tourner qu'à votre gloire, à celle de la France, au profit de la vraie poésie et de l'aimable auteur du *Vert-Vert* : heureux si, après un suffrage aussi glorieux pour lui que l'est le vôtre, qu'il préfère sans doute à toutes les caresses du grand monde, il tire avantage, comme il le veut, des importantes leçons que vous donnez à tous ceux qui ont du génie. Il y a longtemps que vous les avez tracées, comme Horace, *verbo et exemplo*. Mais les Malherbe, les Boileau, les Racine, ces grands modèles auxquels vos immortels écrits sont associés, n'ont pas été toujours suivis. On l'a dit d'eux et on le dit de vous et pour vous.

Je laisse mon exemple à qui pourra le suivre. Il suffit pour l'honneur du siècle que les princes de la poésie réclament contre les abus, sans trop se flatter pourtant de les corriger. Je ne sache pas qu'Horace en prêchant avec tant de force et d'énergie aux poètes romains le prix du *Limae labor* ait produit beaucoup de conversions. A-t-il vu un second Horace de son temps? Grâce au bon génie de la France nous en avons un de nos jours. Il vit, il instruit, il crie; et ses exemples sont encore plus éloquents que ses leçons. Espérez-vous qu'il soit plus heureux que l'Horace romain? Je ne vous en dis pas davantage, monsieur, de peur que vous ne me soupçonniez de flatterie sur des expressions qui ne sont toutefois que l'écho de ce que pense toute l'Europe à la suite des partisans du bon goût, du vraie génie, et du style correct. Il est divers rangs au Parnasse, et je ne doute nullement que mon jeune ami, guidé par ces préceptes qui doivent lui être plus chers encore que les éloges, ne s'efforce de parvenir à mériter ceux-ci en se conformant à ceux-là, et qu'il ne devienne par ce moyen un excellent poète dans le genre que son instinct lui prescrira. J'ose vous féliciter, monsieur, sur la nouvelle épître touchant le théâtre comique. C'est une matière qui méritait bien

d'être traitée par une main de maître, et qui semblait manquer au recueil de ces savantes épîtres où vous étalez toute la noblesse de la poésie soutenue par la raison et le bon sens. Je ne sais si je retrouverai aisément l'occasion du voyage de Flandres que j'ai perdue. Mais si, sans vous gêner le moins du monde, vous jugez à propos de communiquer à quelque ami de Paris ces nouveaux fruits de vos utiles et laborieuses veilles, je vous conjure de me mettre de la partie, aussi bien que les PP. Tournemine et Rouillé qui sont infiniment sensibles à votre souvenir : le tout sur la foi du secret, qui de ma part sera scrupuleusement observé. Vous avez défini par ses vrais traits l'ouvrage de M. Riccoboni. Sur ce que vous me dites de vos réponses à ses demandes, je ne suis plus surpris des excellents morceaux qu'il a employés, en y mêlant beaucoup trop de métaphysique. Je ne connais que de réputation l'auteur de la belle traduction du Camoëns. Le livre et l'auteur mériteraient d'être plus heureux. Je ne vous dirai rien des nouveautés littéraires, et des places académiques, dont je ne doute pas qu'on ne vous ait déjà informé. C'est bien tard vous souhaiter une suite d'années telles que vous les méritez, c'est-à-dire aussi heureuses qu'elles sont glorieuses. Mais la manière dont je le fais devant Dieu et les hommes doit dispenser des formalités un solitaire qui, je vous jure, est autant et plus que personne avec une estime aussi sincère que respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. Brumoy, J.

V

A Paris, le 28 février 1736.

Je réponds un peu tard, monsieur, à votre lettre du 31 janvier. C'est que je me suis amusé assez mal à propos à chercher des occasions pour ce que vous savez. J'en ai trouvé, mais les unes trop tardives, et les autres peu sûres à mon gré, puisqu'on ouvre quelquefois les lettres franches qui viennent des pays étrangers. Toutes réflexions faites, je vous conjure de m'envoyer tout simplement et au plus tôt, par la voie ordinaire, à mon adresse, la nouvelle épître que vous voulez bien me confier. Vous me faites justice de compter sur l'observation exacte des conditions que j'ai déjà observées pour la première. Mandez-moi, je vous prie, si je ne puis pas vous renvoyer cet ouvrage par la voie de M. Seguy, à l'hôtel de la Tour et Taxis, avec double enveloppe. Elle m'a été enseignée par M. de Lasseré; et je pourrais en profiter dans la suite soit pour mes lettres, soit pour quelques nouveautés qui me tomberaient entre les mains, et que je croirais dignes de votre attention. Pour ce qui me regarde, faites-moi l'amitié de m'écrire à l'ordinaire, et de me faire tenir les nouveaux fruits de vos veilles, qui me sont plus précieux que je ne puis vous l'exprimer. J'admire la manière aimable dont vous avez pris le petit tour qu'on nous a joué au sujet de vos trois lettres sur M. Gresset. Rien de plus glorieux pour vous et

pour lui, ni de plus capable de faire voir qu'il y a une noblesse de sentiment réservée aux grands hommes. J'ai déterré, je pense, votre M. de Bonneval. Mais j'attends à vous en parler que je sois mieux instruit. On le dit auteur d'un ballet des couleurs qui ne paraît pas encore, que je crois être une critique musicale du clavecin oculaire ou plutôt imaginaire de notre P. C. [1], dont vous avez sans doute ouï parler, et qui est véritablement homme d'esprit, à cela près. Tout Paris se divertit dans l'espérance de ce chef-d'œuvre auquel on travaille fort et ferme, et que l'on attendra longtemps, quoiqu'il soit presque exécuté. Nous plaignons l'auteur de s'en être coiffé. Gardez-lui le secret et à moi aussi. Quant à l'auteur de *la Chartreuse*, il n'est guère occupé que de son affaire qui tarde beaucoup plus que nous ne le voudrions. Je crains pour lui ce retardement plus que la jalousie de ses rivaux. L'on m'assure qu'il a versifié une critique d'*Alzire* avec des traits qui disent et ne disent pas. Je n'ai point vu cette gaze de ziste et de zeste. Il ne l'a confiée qu'à une Duchesse. Quant à *Alzire*, l'on continue d'y courir et l'on commence à l'examiner. Gare l'examen. J'en ai entendu une lecture rapide. Je ne puis dissimuler qu'il n'y ait de l'intérêt à la première vue : cela ne ressemble à rien. Mais le public semble vouloir adopter une critique de Cour que voici : de l'amour sans intrigue, de l'esprit sans jugement, de la piété sans religion. Vous en jugerez mieux que personne. Je ne vous dis rien de la parodie que je n'ai point vue. Le P. Porée a prononcé récemment une Philippique contre les Romans, comme pernicieux à la République des lettres et aux mœurs. S'il l'imprime, je vous en ferai part. Nous avons un jeune prédicateur dont la volubilité étonnante commence à entraîner tout Paris toujours amateur des singularités, mais souvent prompt à se refroidir. Je ne sache guère d'autres nouveautés, si ce n'est la réconciliation des maisons de Bouillon et de Rohan au sujet du mariage du prince de Soubise. Je suis avec autant de respect que peu de cérémonie, mais en attendant avec impatience ce que vous m'offrez si obligeamment, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — B., J.

Les PP. Tournemine et Rouillé vous remercient et vous saluent de tout leur cœur.

VI

A Paris, le 22 juin 1736.

Monsieur, depuis la réception du paquet que j'attendais avec impatience, je n'ai pas perdu un moment. Mais le malheur a voulu que je n'aie pu attraper qu'hier M. Rouillé. Il était en campagne, et il ne revint que pour le bureau du commerce, où j'allai le relancer chez M. de Courson. Notre conversation fut courte mais efficace, et j'obtins que je vous écrirais sur-le-champ de sa part d'être tranquille sur votre manuscrit et sur la permission d'imprimer qu'il m'a promise sur ma

1. Le Père Louis-Bertrand Castel.

parole pour mardi prochain. Car il a voulu emporter vos épîtres et les lire lui-même; ce que je n'ai pu lui refuser. Je l'en ai même prié pour ne point passer, s'il se peut, en d'autres mains. Je puis vous assurer d'avance qu'il en doit être enchanté, parce que je lui suppose mes yeux et ceux de nos deux amis qui vous félicitent de tout leur cœur. Encore n'est-il pas nécessaire d'avoir des yeux d'ami en pareille matière. Je défie les plus indifférents de n'être pas touchés des beautés suprêmes que vous avez répandues à pleines mains sur les trois sujets, particulièrement sur le dernier qui fera sans doute plus d'impression sur les cœurs, que tout ce qui est sorti jusqu'à présent de votre plume. L'héroïsme de vos sentiments, et le noble christianisme qui y règne m'ont touché, je vous jure, à un point que je ne puis vous dire. Vos lettres particulières ont achevé de m'attendrir; et s'il est encore du sentiment et du bon goût dans Paris, comme il en est sans doute, vous pouvez compter sur votre triomphe complet. Il est bien dû, je ne dirai pas seulement à vos rares talents; mais à une vertu si longtemps et si cruellement éprouvée. Je ne vous en dirai pas davantage, afin que vous ne m'imputiez pas le caractère de l'ami mou que vous comparez si bien à ces ennemis vils dont vous parlez. Heureusement vous avez tiré le remède du poison même, et je ne puis trop vous en féliciter, surtout en parlant plus à l'homme et au chrétien qu'au grand poète. Dieu fera le reste; il couronnera votre droiture; je l'en conjure souvent et j'ose l'espérer.

Permettez-moi d'entrer dans un petit détail d'ami pour notre projet. 1° Votre désintéressement va trop loin, et il est juste que le libraire vous fasse un présent raisonnable. C'est ce que nous avons conclu le P. Rouillé et moi. J'en aurai le cœur net ce matin. Je crois même qu'il ne tiendrait qu'à moi d'être couru des libraires pour une affaire de cette importance. Cependant pour ne pas ébruiter la chose, je ne m'adresse qu'à un de mes amis sur qui je compte, et si le présent n'est digne de l'ouvrage, ne l'imputez qu'à mon trop de facilité dans les affaires de cette nature qui m'intéressent personnellement. 2° L'édition telle que vous la proposez en petits caractères du *Vert-Vert* n'est-elle pas trop simple? je m'y tiendrai pourtant jusqu'à nouvel ordre. 3° J'ai occasion de voir M. de Lasseré; ne puis-je point le mettre dans la confidence? 4° Enfin je vais commencer mardi 26 de ce mois, sauf à rectifier l'édition sur votre réponse. Je garderai l'autographe pour vous être remis, à moins que vous n'en veuilliez gratifier vos amis. Je vous demande celui qui me regarde. J'espère que tout sera fait quand je vous récrirai et que ce sera au plutôt. J'ai essuyé le contretemps d'une bonne fièvre de 48 heures qui grâce au ciel a déguerpi.

Je vis hier un phénomène qui vous surprendra. C'est un factum en forme juridique du libraire Jorre de Rouen contre le Sr. Voltaire pour l'édition des *Lettres philosophiques*. L'affaire est au parlement. Je vais prier M. de Lasseré de vous envoyer cette curiosité, sans vous prévenir sur un fait si rare. Je crains d'avoir trop tardé à vous écrire, mais je

n'ai pu faire plus de diligences. Je suis avec tous les sentiments que vous savez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

VII

A Paris, le 7 juillet 1736.

Monsieur, notre édition sera, je crois, finie aujourd'hui. J'attends les dernières épreuves ce matin. C'est Rollin fils que j'en ai chargé, et dont je suis content. Je l'ai engagé, malgré votre désintéressement qui me semble porté à l'excès quoique je pense assez comme vous sur ce qui me touche, je l'ai, dis-je, engagé sans peine à vous faire présent de trente pistoles que lui ou moi vous ferons tenir de la manière que vous me marquerez. Il en sera de même pour les exemplaires qui vous sont destinés. Si M. Fricks en prend de son côté, il nous le fera savoir; il est en commerce, ce me semble, avec notre libraire. Le caractère que nous avons choisi de concert est précisément celui de votre édition de Hollande, 1734, aussi bien que la forme. Il y aura des exemplaires en grand papier. Le caractère de *Vert-Vert* ne nous a pas paru si bon. Du reste vous êtes servi comme vous le désirez, sans affectation, sans faste, sans beaucoup de frais pour le public. On me l'a promis, et j'y aurai l'œil. J'ai hâté la chose, autant qu'il a été possible, et même un peu plus. Vos amis qui sont du secret le savent. Cependant malgré ma diligence, il s'est perdu un temps considérable par les contretemps inévitables d'une saison où tout le monde parisien court de la ville à la campagne, et de la campagne à la ville. Il m'a fallu prendre en l'air M. Rouillé et M. Gallyot. J'ai lieu d'être charmé pour vous et pour moi de leurs bonnes manières, de leur estime véritable pour votre ouvrage, et de la manière gracieuse dont ils m'ont accordé toutes les permissions nécessaires. Il nous manque pourtant le privilège, parce que par un quiproquo nous avons perdu l'occasion du sceau, et qu'on ne tiendra les sceaux que de mardi prochain en quinze, à cause du voyage du Roi et de la légère maladie de M. Chauvelin. Mon avis est de lancer l'imprimé sans privilège, comme on nous le permet. Mais nous craignons la contrefaçon. Le libraire fera après tout ce que je voudrai, et je ne voudrai que ce qui me paraîtra convenable. Il faut vous dire tout; mon embarras c'est que l'on commence à parler. Le secret était entre trop de personnes pour qu'il n'en transpirât pas quelque chose. Je vous avouerai même ma faute; sans attendre votre dernière lettre, j'ai cru pouvoir donner une lecture des deux premières épîtres à M. de Lasseré et à M^me^ la Duchesse de Gesvres. Consolez-vous toutefois : je sais que de ce côté-là on n'a rien dit. Je me doute des jaseurs, mais ils n'ont pas tout vu ni tout su. L'abbé Desfontaines, après un éloge de vous au sujet de l'épître aux Dieux Pénates, vient d'écrire ces mots : « On apprend qu'il va paraître trois épîtres de M. Rousseau sur le goût et la morale ». Sur cela et sur les jaseries soit

de notre approbateur M. de Lasseré, soit de quelqu'autre que j'ai le droit de soupçonner, vous ne devineriez pas ce qui se sème dans le monde à l'oreille. C'est que ces trois épîtres sont trois pièces sanglantes sur la conduite, les mœurs et le goût du Sr. de Voltaire; mais qu'elles sont traitées avec une grandeur et une dignité qui ne convient qu'à vous. Bref, on raisonne en votre faveur contre lui, mais sans avoir la moindre idée de l'ouvrage, et avec beaucoup d'impatience de le voir. Tel est mon embarras sur le retardement. Écrivez-moi toujours au plus tôt. Peut-être n'attendrai-je pas votre lettre, si je vois que les jaseurs touchent au but. Si non, je l'attends. Écrivez et ordonnez. Mais encore une fois ne soyez point inquiet ni sur la correction, j'ose vous en répondre; ni sur les rumeurs. Elles vous donneraient la comédie ainsi qu'à moi, si vous étiez sur les lieux; et croyez que personne n'a peut-être jamais pris vos intérêts avec plus de véritable zèle que votre serviteur.

B., J.

On a dû vous écrire que le libraire Jorre en attaquant le S. de V. n'avait plus rien à perdre, puisqu'il était puni pour avoir imprimé les *Lettres philosophiques*. Il y a un second factum du dernier. Le tout se terminera, dit-on, par accommodement. M. Gresset part mercredi ou jeudi prochain pour la Prusse, où il va en qualité d'homme d'esprit pour entretenir le jeune prince et voyager avec lui.

VIII

A Paris, le 20 juillet 1736.

Monsieur, vos trois épîtres paraissent enfin d'hier 19 de ce mois. La veille, les présents essentiels furent envoyés à leur adresse. Je n'en ai omis aucuns de tous ceux que vous m'avez marqués dans vos deux dernières lettres. J'y ai ajouté, de concert avec M. de Lasseré, M. le Grand Prieur, M. le Duc de la Vallière, et M. de la Popelinière. Notre adorable Seigneur que j'ai nommé le premier se porte très bien, et il est hors d'affaire de toute façon : *intelligenti pauca*. Votre lettre est entre ses mains, et il veut y répondre lui-même. C'est de la part de M. de Lasseré que je vous écris ceci. L'un et l'autre sont charmés de la chose proposée et de la manière. Voilà ce que j'ai ordre de vous mander.

Je ne puis encore vous rien dire du sort de la nouvelle édition. La curiosité passe l'imagination. C'est l'unique ressort qui joue de ma connaissance aujourd'hui; et, à vue de pays, il vous sera extrêmement favorable, puisque les contretemps même l'ont été par anticipation. Vous recevrez par le carrosse de Bruxelles une vingtaine d'exemplaires à votre adresse. Le paquet ne peut partir que demain. Quant au présent que vous savez, j'attends vos ordres, et vous pouvez à coup sûr me les donner sur-le-champ, sans porter la délicatesse au point où vous le faites. J'ai vu le bonhomme (j'ajoute l'honnête homme et votre vrai ami) M. Rollin. Le jour même il devait aller au Palais d'Orléans;

et rien n'est venu plus à propos. Je ne sache que M. le Cardinal et lui qui portent si lestement leurs nombreux lustres. M. Rollin a soixante-seize ans, et il est aussi vif et aussi frais que jamais. Ce qui m'en fait plus de plaisir, c'est qu'il prend véritablement à cœur vos intérêts. L'on parle ici d'un écrit de vous imprimé en Hollande. C'est celui apparemment que vous m'avez annoncé il y a quelque temps. Je ne l'ai point encore vu. Tout cela joint ensemble ne saurait manquer de faire du bruit, et j'en espère une heureuse issue pour votre satisfaction et votre gloire. Je ne vous souhaite rien pour celle-ci qui ne saurait guère croître; à l'égard de l'autre, elle fait l'objet de mes plus sincères vœux. Il est temps enfin que ce public, qui se fait juge des cœurs comme des ouvrages, prononce pour vous ainsi qu'il l'a fait pour vos écrits.

Je vous écrirai plus au long quand j'en saurai davantage. Ce billet suffit pour vous rendre compte de la commission dont vous avez bien voulu m'honorer; vous trouverez dans l'exécution matière à pardonner un peu. Cela coûte peu à l'amitié quand la bonne volonté est notoire. Si j'avais été seul dans la confidence, rien n'aurait transpiré. Nos amis vous embrassent et je le fais au nom du P. Porée, quoique je n'aie pu encore lui dire tout ce que vous m'écrivez de lui. Il est accablé de tracas scolastiques, aussi bien que nous, et encore plus. J'oubliais à vous dire une chose dont il est bon que vous soyez instruit de bonne heure. Au sujet du bruit qu'on a fait de vos épîtres, un quidam que je déterrerai a porté au Sr. Rollin fils, votre libraire, quelques lettres de vous écrites anciennement à M. de la Fosse et à d'autres. Ce sont des papiers tirés de feu M. Pelletier du Coudrai. On veut les imprimer. J'en ai dissuadé le libraire; on menace de les porter ailleurs. Voyez ce qu'il y a à faire sur cela, et comptez toujours sur votre très humble et très obéissant serviteur.

B., J.

IX

A Clichy, le 7 d'août 1736.

Je n'ai différé de quelques jours à vous écrire, mon cher et respectable héros, que pour vous mander des nouvelles plus sûres et plus étendues du succès complet de vos admirables épîtres. Je vous jure sans flatterie qu'il passe, je ne dis pas seulement nos désirs et nos espérances, mais ces craintes délicates que vous m'avez témoignées dans vos lettres et qui siéent si bien aux grands maîtres. Il justifie celles du bas Parnasse. Il tremblait avant l'édition, il a frémi depuis; et il se voit aujourd'hui contraint d'applaudir, entraîné par le torrent du public auquel rien ne résiste, ni envie, ni calomnie, ni fureur. La vérité triomphe, et vous triomphez avec elle et par elle. Voilà en gros la situation de la scène.

Pour le détail le voici en peu de mots. Les connaisseurs du premier vol, tels que M. le cardinal de Polignac, ont reconnu dans les nou-

veaux écrits ce goût nourri de l'antiquité, cette raison épurée, ce tour heureux d'expressions aussi simples qu'énergiques, en un mot ce style si vrai, si noble et si sensé qu'ils ne retrouvaient plus dans la plupart des ouvrages qu'on a le malheur de goûter de nos jours. Ils croient revoir l'époque où le bon goût si bien prêché va faire évanouir les faux goûts de mode. On ouvre déjà les yeux, et l'illusion cessera. Voilà les sentiments et presque les expressions de l'Éminence que je vous cite. Il dit mille fois mieux et je voudrais que vous l'entendissiez. Mais il m'a permis de vous le mander, et je le fais comme je puis. J'ai vu nombre de maisons où l'on parle et pense de même. L'Épée et la Robe se réunissent en votre faveur. Vous avez le suffrage même des critiques; et je ne me suis point encore aperçu que les censeurs ennemis aient élevé la voix. S'ils murmurent, c'est incognito du moins pour moi.

Jouissez tranquillement de votre gloire, monsieur, et méprisez désormais ce Voltaire qui semble, peut-être un peu trop, vous tenir au cœur. Je ne vous ai point parlé de la lettre anonyme que vous m'avez envoyée. Je l'oubliai tout net, et pour vous dire vrai j'en avais fait peu d'usage. Je l'ai fait voir depuis dans cinq ou six compagnies, surtout à Clichy, à M. le cardinal de Polignac, à M. de Valence; partout l'on traite ce procédé lâche avec le dernier mépris. Oserai-je vous dire ma pensée qui se trouve aussi celle de bien d'honnêtes gens. C'est honorer une pareille bassesse que la relever. Il faut en user sur ces sottises, comme les princes et les philosophes qui les dédaignent au point de ne pas faire semblant qu'ils les savent.

Le ton de vos épîtres qui vous fait tant d'honneur à la Cour, à la ville, et au tribunal des sages, ne demande-t-il point de vous ce noble dédain? Votre calomniateur est trop confondu par sa propre conduite qui le dégrade dans le monde sans qu'il soit nécessaire de vous rabaisser jusqu'à publier de semblables puérilités. Ce sont vos sentiments, au reste, que j'ose vous remettre sous les yeux. Vous venez de les exprimer si bien au public, et vous l'avez saisi dans son vrai point de vue avec tant de bonheur, que tout le reste ne paraîtrait qu'une représaille en factum : ce que vous condamnez vous-même dans vos vers. Pardonnez-moi de penser ainsi et de ne pouvoir penser autrement. Vous savez que j'ai pris la liberté de vous l'écrire au sujet de l'écrit que vous destiniez pour la Hollande.

Nous voilà ici tous remplis de vous, M. de Lasseré, le P. Rouillé et moi. Notre adorable duchesse entre dans le concert de vos louanges, et son suffrage en vaut bien au moins un million, encore n'en dis-je pas assez, et je n'y comprends point les menus suffrages. Notre joie était hier complète en parlant de vous. Justement une missive de vous arrive pour surcroît. Nous faisons des sauts d'allégresse en attendant l'ouverture. M. de Lasseré est transporté dès la première ligne. Le trio se dâme au bas de la page. Mais il faut tout vous dire, dussiez-vous nous haïr, pourvu que ce ne soit qu'un moment infiniment petit : deux ou

trois petites lignes nous font venir les cornes à la tête. Il nous fallut patrociner, prêcher, ergoter, métaphysiquer pour consoler le meilleur et le plus parfait ami. Bref il vous boude jusqu'à ne point vous écrire aujourd'hui. Nous tînmes conseil après souper; la nuit a passé, j'écris : je dis tout : je vous vois pester un peu et je m'imagine que me voici transporté à Enghien avec l'aimable Templier et vous, et que j'y fais le personnage de Dorine entre Valère et Mariane. *A dire vrai, les amants sont bien fous.* Je vous attends à l'*Amantium rixae interim*; nous noierons la bouderie dans les verres et il me semble qu'il ne s'en faut guères que cela ne soit fait. Mais où diantre est donc cette Mijaurée Brantomique! il faut qu'elle soit venue du Monomotapa, et que ce soit quelque souris changée en femme. Mais laissons cela et buvons; allons, le verre en main, messieurs : avec la permission de M^me^ la duchesse. Elle a même la bonté de vouloir être de la partie, sans attendre le pâté numéro 2. Oh les délicieux chic chocs! rien n'est tel que les dépits amoureux. A propos de pâté, en attendant que M. de Lasseré ait entièrement déboudé jusqu'à écrire, je suis obligé, monsieur, de vous mander que M^me^ la duchesse est extrêmement touchée des attentions de M. le duc d'Aremberg. Cela va jusqu'à l'attendrissement tant la gueule a de pouvoir. Je viens d'attraper ce mot-là à M. de Lasseré. Vous en perdrez beaucoup d'autres et des meilleurs du monde pour aujourd'hui. Le tout pourtant sans rancune. M^me^ Sonning me gronde actuellement parce qu'elle soupçonne que je l'ai oubliée en vous écrivant, et elle ne vous oublie point. Grâce pour *l'éclaircir*. M. Ramsay est servi. L'ode de l'harmonie paraît avec des lettres de vous : apparemment cela est de concert. A l'égard de celles dont je vous ai parlé et qu'on a dérobées à M. Rouillé du Coudrai, j'empêcherai qu'elles ne s'impriment, et je verrai M. Galliot ou M. Rouillé s'il le faut.

Soyez persuadé plus que jamais, monsieur, que vous avez à Clichy, à Paris, et bientôt à Ableige où je vais passer les vacances, un ami et un serviteur pour toute la vie.

P. B., J.

X

A Ableige, près de Pontoise, le 23 d'août 1736.

Rien de plus flatteur pour moi, cher et illustre ami, que le témoignage que vous m'avez envoyé de la bienveillance de M. Rollin, si ce n'est la vôtre : ou, pour mieux dire, l'une et l'autre m'est extrêmement chère, et je sens que je ne dois plus songer qu'à la mériter en épurant autant qu'il est possible ma vive et sincère reconnaissance des motifs de vanité qui pourraient assurément éblouir le plus humble Jésuite. Passez-moi ce badinage fondé sur une vérité, c'est qu'en effet je suis accablé de mille compliments, que je dois vous renvoyer tous et que je vous renvoie véritablement, comme M. Rollin le fait de son côté. Il est juste qu'ils retournent à leur source, mais on n'est pas trop malheureux d'en être le canal. C'est le cas où nous nous trouvons, mais je me connais

trop et j'ai trop médité les sages maximes de votre charmante philosophie pour mettre une amitié aussi précieuse que la vôtre au prix de ces amitiés vulgaires qui, n'ayant d'autre principe et d'autre appui que la vanité, se refroidissent et s'éteignent souvent au moindre souffle. Je me regarderais comme le plus ingrat de tous les hommes si je ne vous étais éternellement attaché par le plus juste retour, sans égard même à l'honneur qu'il vous a plu de me faire en public. Mes sentiments sont plus anciens, et j'ose dire que je vous aimais avant que de vous connaître autrement que par vos écrits. C'est en conséquence de ces sentiments que j'ai pris la liberté de vous écrire aussi familièrement que je vous aurais entretenu sur vos chagrins au sujet des manœuvres de Voltaire. Je le répète; vous lui avez fait trop d'honneur d'y paraître sensible; ou du moins vous devez me pardonner d'avoir ainsi pensé dans vos points de vue où vous n'étiez pas. Car, il faut vous l'avouer, la lecture de votre lettre insérée dans le journal de M. du Sauzet m'a tellement charmé que je serais à présent fâché qu'elle ne fut pas faite. Je tremblais, à ne rien celer, pour un exposé où la malignité semblait vous engager, afin de donner une scène désagréable. Mais vous [vous] en êtes tiré en vrai Corneille contre un ennemi plus fanfaron que Scudéry. Vous avez pris le vrai ton de la vérité, comme dans tous vos ouvrages sérieux, de sorte qu'il n'est possible que le public ne décide en votre faveur sur ce fait particulier, comme il a déjà décidé sur vos dernières épîtres. Je ne puis trop vous renouveler mes compliments ou plutôt ceux que j'entends de tous les côtés, et qui viennent me trouver en campagne où je suis depuis quelques jours. C'est ce qui m'a empêché de répondre sitôt à votre lettre du 4 de ce mois. Vous devez avoir reçu la réponse à la précédente, et j'appréhenderais que vous ne m'en sussiez un peu mauvais gré, si je ne savais que mes petites libertés vous paraîtront excusables en faveur d'un ami commun aussi zélé pour vos intérêts que l'est l'aimable M. de Lasseré. J'ignore s'il est encore arrivé dans vos cantons. Il m'a promis de me le faire savoir et de m'écrire à Paris, d'où l'on me fait tenir mes lettres, chez M. de Meaupou, maître des requêtes, à Ableige, où nous parlons beaucoup de vous et de lui. Il a bien voulu se charger des 30 pistoles que je lui ai remises et qu'il vous rendra. Je me transporte en esprit à Enghien où je m'imagine entrer en tiers du plaisir que vous aurez de vous embrasser. Souvenez-vous ensemble d'un de vos petits serviteurs qui vous embrasse aussi tous les deux *in petto*. Je suis avec deux enfants qui me tracassent, et qui ne me permettent pas de savoir si je ne vous écris point quelque impertinence. En tout cas, vous me garderez le secret, ou vous n'en rirez qu'ensemble. Vous jugez bien que je ne puis trouver ici des nouvelles qui soient de votre gibier. Je frémis encore en vous priant de dire à M. de Lasseré que nous avons tous pensé être écrasés du tonnerre ou des débris le jour de notre arrivée; le 14 de ce mois à 9 heures du soir, la foudre a bombardé le château en vingt endroits, et a visité presque tous les appartements. Heureusement il n'y a eu ni blessés ni

tués, et le dommage, quoiqu'assez considérable, l'est beaucoup moins qu'il n'aurait dû l'être naturellement. Je suis avec la plus parfaite estime, la plus tendre amitié, et le respect le plus sincère, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. B., J.

XI

A Paris, le 15 octobre 1736.

Monsieur, comme mes petites courses septembrales ont été plus longues que je ne pensais, ce n'est qu'après mon retour depuis deux ou trois jours, que j'ai reçu vos deux lettres du 13 août et du 20 septembre, et que ma joie a été au comble par les conversations que j'ai eues avec le cher P. Marsy. Il a eu un avantage que je lui envierais encore plus s'il n'était autant mon ami et le vôtre qu'il l'est, surtout depuis le voyage où son bonheur lui a procuré celui de vous voir et de vous entretenir *viva voce*. Je ne me console de n'avoir pu en faire autant que dans l'espérance de vous voir dans votre patrie, qui ne peut se laver de votre absence si longue, sans un retour éclatant et prompt. Nous en avons raisonné ensemble, et sur certains mots qu'il m'a dits, il ne tiendra pas à nous et à vos amis, plus nombreux que vous ne pensez, que la chose ne se fasse à votre satisfaction, ou, pour mieux dire, à celle du public. Vous venez d'éprouver qu'il est pour vous. C'est un point dont vous ne sauriez douter, et je vous plaindrais de trop de sensibilité, si vous ne preniez pas le parti d'oublier le passé et de triompher de vos calomniateurs. Il suffit que vous les ayez confondus d'une manière si noble et si sensée, que tout concoure à prononcer en votre faveur. Ils se confondent eux-mêmes, et rien de ce qu'ils pourront dire ou écrire n'effacera l'impression que la vérité a faite dans les esprits et dans les cœurs. On parle d'une réponse anonyme aux trois épîtres. Mais je n'ai trouvé personne qui l'ait vue, et il faut bien qu'elle soit méprisable, puisqu'elle fait si peu de bruit. Je ne la connais que par la préface de la comédie des *Mascarades*, où l'auteur, nommé M. Guyot de Merville, la baffoue comme elle le mérite. Il en cite quelques vers sur Molière; et ce seul échantillon aurait été suffisant pour la décrier. L'auteur du *Pour et Contre* en justifie Voltaire, comme d'une pièce indigne de lui. Il nage entre deux eaux, de sorte que personne ne comprend rien à ce qu'il veut dire, si ce n'est qu'en vous louant comme il le doit, il ne veut pas se brouiller avec Voltaire. Méprisons toutes ces fadaises, dont je n'aurais pas dû vous parler, parce qu'elles ne sont pas venues jusqu'à moi, tandis peut-être que vous les avez vues. C'est le moyen de les mépriser davantage. Au point où vous en êtes, les chiffonniers du Parnasse ne peuvent rien contre votre gloire et votre réputation. Vous avez mis l'une et l'autre au-dessus de leur portée. La chose est tellement décidée qu'on ne parle plus que de votre retour à Paris. C'est là l'objet auquel je vous prie de vous prêter, et que vos amis ont en vue.

Vous me jetez dans la confusion, monsieur, par des remerciements excessifs qui m'obligent seulement à quelque chose de plus que de la bonne volonté, en même temps qu'ils me font sentir combien peu j'ai fait pour vous en voulant davantage. Je me croirai heureux si je puis contribuer en quelque chose à ce que je désire le plus. J'ai lu au P. Marsy tout ce que vous m'avez écrit sur son compte. Il pense a votre égard comme vous au sien. Il est encore plus enchanté de vous que de vos lettres, quelque flatteuses qu'elles soient pour lui. Vous devez recevoir un paquet de sa part, où je n'ai pu insérer de lettres; et j'y supplée aujourd'hui en vous priant de me pardonner mon délai à vous écrire. J'ai lu à M. Maupeou ce que vous m'aviez écrit pour Ableige, et je lui ai envoyé le reste. Je puis, sans rien hasarder, me charger de ses remerciements. Il n'est pas seul votre partisan dans ce pays-là. Quant à M. de Lasseré, comme il est votre ami de cœur et de temps immémorial, incapable d'ailleurs de changer, en vérité il mérite plus d'être cru que la personne dont vous me parlez, qui se vante sans doute à tort. Je voudrais pouvoir vous dire en détail tout ce qu'il me mande sur vous et sur Voltaire, vous y verriez les traits de la véritable amitié : je vais lui écrire en attendant que vous le rejoigniez auprès de l'illustre et incomparable Duc dont il me parle comme vous. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous savez, et qui ne finiront qu'avec ma vie, monsieur, votre humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

XII

Paris, 18 novembre 1736.

J'ai été extrêmement affligé, monsieur, d'avoir pu contre mon gré contribuer à vous affliger vous-même dans un temps où je ne cherchais qu'à vous consoler par des conseils et par des effets. J'avoue que je n'étais pas assez au fait de votre nouvelle situation et de son principe, étant sorti de Paris le jour même que je reçus votre lettre du 22 octobre; aussi ne vous ai-je récrit de campagne qu'en me défiant de mes paroles et en tâtonnant sur l'article de votre brouillerie, qui me faisait trop de peine, pour m'imaginer qu'elle pût être sérieuse et durable. Permettez-moi de douter encore que la chose soit sans remède de la part de l'illustre ami, *qui depuis vingt-deux ans, quant aux mœurs et à la probité, vous rend publiquement justice.* Ce sont les termes de M. de Lasseré à qui j'écrivis en même temps qu'à vous avec une discrétion (j'ose le dire) qui n'a pu commettre ni vous, ni lui, ni le seigneur dont je voudrais que vous regagnassiez les bonnes grâces.

Quant au point essentiel du retour, je ne puis mieux faire que de vous envoyer la lettre du Père Tournemine; nous avons commencé à mettre les fers au feu séparément, puis nous sommes réunis avec M. de Bouville que j'ai mené chez le Père Tournemine pour agir de concert. L'avis du sauf-conduit est constamment le plus sûr et le plus

aisé. Quantité d'amis de robe qui s'intéressent pour vous me l'avaient déjà dit, et M. de Bouville nous détermine à prendre cette voie. Outre MM. Chauvelin, parents de M. le garde des Sceaux, et les autres qui ont promis d'agir, j'ai trouvé une route courte et certaine dont je ne puis parler qu'à vous, ayant ordre de n'en rien dire à quelqu'autre que ce soit. C'est le canal du P. Porée, qui est plus votre ami que vous ne pouvez penser. Canal efficace et direct. Il demande seulement un mémoire de vous à M. le garde des Sceaux : ce qui n'empêcherait pas qu'on ne lui présentât, ou par là, ou par MM. Chauvelin, votre admirable ode sur la paix. Je ne m'étendrai point sur le plaisir qu'elle m'a fait. Votre génie vous a mieux servi que jamais. Ne serait-il point à propos d'y coudre quelques mots sur les opérations de M. le Cardinal?

Vous me faites injure quand vous me parlez d'importunité et de rebuts. Je ne m'en console que dans l'espérance que vous me connaîtrez mieux de près que de loin. Dieu m'a fait la grâce d'être inviolablement attaché aux amis et surtout aux amis malheureux ; ne craignez point que je démente mon caractère à votre égard. Je ne sais même si je vous aimerai plus ou mieux quand vous serez dans la situation que je vous souhaite et que vous méritez. En attendant continuez, monsieur, de vous soutenir par cet héroïsme chrétien qui vous fait tant d'honneur dans l'esprit des gens solides et même des libertins. Vous y trouverez plus de douceur mille fois que les faibles hommes n'en peuvent procurer par toute leur estime et leur bonne volonté. Le Père Marsy vous écrit et les autres amis vous saluent, particulièrement le Père Porée. Je vous renvoie la lettre de M. de Lasseré, qui me fait grand plaisir dans les mots qu'il vous insinue sur M. Rouillé et sur votre retour. Ne vous embarrassez point de la tracasserie vraie ou fausse du libraire Rollin. Outre la défense de M. Gallyot, il m'a donné avant hier parole de ne rien imprimer sans votre aveu. C'est son père qui a acheté de je ne sais qui ces manuscrits et qui en pressait l'édition. Adieu, monsieur, je me presse de remettre mes lettres entre les mains du cher Père Marsy pour faire contresigner le tout. Je suis avec tous les sentiments que vous savez, *totus tuus*.

BRUMOY, J.

XIII

A Paris, le 19 décembre 1736.

Votre dernier paquet fut rendu hier au P. Marsy, et nous le lûmes ensemble, sans rien comprendre sur la perte du mémoire. Nous allons revoir le P. Tournemine pour tâcher de démêler ce quiproquo. Mais je me hâte auparavant, monsieur, de vous faire part de ce que le P. Porée et moi avons fait depuis votre dernière lettre du 28 novembre.

Le premier, homme efficace et considéré de M. le garde des Sceaux, lui a fait présenter un court mémoire par son ami M. Daugeard. La réponse est une preuve de la meilleure volonté du monde : mais il

faut, pour la seconder, s'adresser directement à M. le Cardinal, ainsi que je l'avais prévu. C'est le meilleur conseil et il vient, comme vous voyez, de bonne part. Pour aller au but par la plus courte voie, j'ai jeté les yeux sur M. de Senozan, notre ancien ami, de concert avec le P. Porée. Je le vis hier, et il s'offrit de la meilleure grâce du monde à se charger de cette affaire, et j'ose vous dire qu'il est plus propre que qui ce soit à la faire réussir. Car on ne nous a point conseillé d'employer le secours des grands. Il faut quelqu'un propre à brusquer et à suivre un projet. Notre homme est trouvé. Je crus pouvoir lui parler de votre *Ode à la Paix*. Il la présentera, si vous voulez l'accompagner d'une lettre. Il la faut simple et dénuée de toute explication sur vos ennemis passés ou présents. Une simple demande d'un juste retour suffit. Tous vos mémoires, quant à présent, paraissent inutiles pour le grand objet qui est de revenir de façon ou d'autre, à quelque prix que ce soit, sauf à entrer dans les explications et les détails quand vous serez à Paris. Vous serez alors au point de vue. Nous y sommes à présent : encore n'est-ce que depuis peu. Votre ode et M. de Senozan feront plus en un quart d'heure que tous les autres moyens imaginés et imaginables.

Je vous conjure de saisir cette occasion unique pour aller droit au fait. Elle consiste à m'envoyer votre lettre pour M. le Cardinal. Je ferai copier l'ode; et le tout sera présenté. Nous croyons qu'il est nécessaire absolument : 1° de mettre le terme de *un ministre*, etc., comme vous l'aviez mis d'abord, afin de désigner M. le Cardinal, qui est le seul que vous deviez nommer et employer directement; 2° de retrancher la strophe qui commence par *L'innocente candeur*, etc. Le secret de notre opération n'est qu'entre les PP. Porée, Marsy et moi. Entre nous je crains que le zèle ardent du P. Tournemine, que j'adore d'ailleurs, ne soit à l'épreuve de la surprise à force de vouloir vous servir... Je viens de le voir à la rue Saint-Antoine, et je lui dois la justice d'avoir résisté aux roderies de l'abbé d'Olivet, qui même a rodé chez nous, non chez moi. Le P. Marsy vous instruira à fond sur la perte de votre lettre au P. Tournemine; elle ne doit point vous inquiéter, quand même elle serait interceptée, ce qui n'est pas vraisemblable. J'ai eu la faiblesse de changer les plans du P. Tournemine, en lui disant comme fini ce qui est fait, savoir que je proposerais à M. de Senozan le soin de votre retour à condition d'un secret impénétrable. Il l'a adopté de plein vol sans préjudice de M. le Comte du Luc, qui entrera dans le secret. Je vous conjure encore une fois de peser mes paroles et de vous en tenir au P. Porée et à M. de Senozan. On est malheureux de ne pouvoir se faire entendre de loin. *Non isto vivitur illic quo tu vere modo.* Je ne puis trop vous parler de M. de Senozan, et du secret de ce côté-là. Réponse prompte; nulle inquiétude : sûreté du côté du garde des Sceaux; tout à espérer de M. le Cardinal. Un homme tel que vous doit entendre à demi mot et brûler ma lettre.

Le conseil de la réconciliation nécessaire avec M. le Duc d'Aremberg

(je dis *nécessaire* pour le public et pour vous) devrait vous devenir précepte. En fait d'affaires, allons au but par la voie la plus courte et point de tergiversation. Les *si*, les *mais* gâtent tout. Jusqu'ici il n'y a rien de gâté. Je le répète, choix du moyen proposé, promptitude, et secret. Du reste point d'angoisse. Vous êtes seul plus fort, même à Paris, que tous vos ennemis. Veuillez agir *promptement et secrètement.* Vous réussirez. (Brûlez ma lettre.)

J'étais sur le point de fermer ma lettre, lorsque le pâté est arrivé sain et sauf; on l'a ouvert sur-le-champ et on l'a trouvé charmant. Nous avons un talisman, le P. Rouillé et moi, pour nous trouver à l'ouverture des pâtés de M. le Duc d'Aremberg. M. de Lasseré s'est levé, le verre à la main, et nous l'avons tous secondé en saluant respectueusement M. le Duc. Notre souverain a fait mainte salve; et les échos ont dû porter tout cela jusqu'à Enghien.

Je vous prie encore une fois de rejeter sur mille petits embarras inexplicables, les légères fautes qui sont échappées dans l'édition des trois épîtres. Comme l'ode sur l'harmonie ne fait qu'éclore d'avant-hier, je ne puis vous rien dire de sa réussite. Vos morceaux de lettres ne peuvent manquer d'attirer les yeux sur elle. Aussi c'est ce qui a piqué d'abord ma curiosité. Quant au présent furtif qu'on a fait à un libraire, il consiste dans quelques billets dont tout n'est pas de vous. Il y a une jolie lettre en prose et en vers sur les hémorroïdes. Il y en a une sur Arion et la baleine, sur des tragédies nouvelles, sur Longpierre, etc.; bref j'en parlerai à M. Gallyot pour empêcher que l'on n'imprime rien sans votre aveu. Vos épîtres vous font trop d'honneur, pour les noyer dans des hors-d'œuvres; et je pense là-dessus comme vous-même.

XIV

A Paris, le 31 décembre 1736.

Ne craignez rien, monsieur, pour votre honneur et votre sûreté. Il ne nous faut que du secret. J'allai hier chez M. de Senozan, et d'aussi loin qu'il me vit, il me parla de notre affaire comme un homme plus résolu que jamais de la faire réussir. Il revenait de chez Son Éminence. La multitude ne lui permit pas de lui parler tête à tête, comme il le fait des heures entières, surtout à Issy. Nous en avons autant passé à raisonner sur la manière dont il conduira son opération. Elle est très simple et la meilleure pour un homme qui a les plus fréquentes audiences et les plus heureuses. Voici le résultat : votre lettre à M. le Cardinal est excellente. Un seul défaut, c'est qu'elle est datée du 29 décembre et qu'elle ne parle point de l'*Ode à la paix*. Je lui ai laissé ces deux pièces et nous sommes convenus :

1° Que vous écririez à M. de Senozan, intendant général des affaires du clergé, rue de Richelieu, près de la bibliothèque du Roi. Car je lui ai dit que vous en aviez dessein par retour de l'intérêt sensible qu'il

prend pour vous. J'ai ajouté *multa alia quae a me dici decuit et per te licuit.*

2° Que vous lui enverriez la lettre à Son Éminence sans date, et avec un petit mot qui fît entendre à l'Éminence que vous avez prié M. de Senozan de lui présenter votre *Ode à la Paix.* Je croirais qu'il ne faudrait point la dater de 1734. Laissez-nous les maîtres, et comptez sur de promptes réponses et sur l'activité du Mécène que je vous indique. Vous ne sauriez trop lui marquer de reconnaissance et de tendresse. Il a déjà flairé l'air du bureau, et il croit s'apercevoir que le ministre ne se refusera pas à ses désirs. Il prendra son moment (et personne ne les prend mieux) pour engager, dit-il, Son Éminence à faire une nouvelle paix moins difficile que la paix générale qui lui fait tant d'honneur. S'il aperçoit quelques difficultés, outre qu'il est au fait pour les lever, il se réduira à obtenir que vous veniez dans son château de Rosny; ce qu'il a déjà fait pour quelqu'un. Alors tout est fini. Il n'est question que de remettre le pied en France. La présence et la prudence achèvent tout. Je ne vous avais point mandé cette offre, parce que je voulais qu'il la réitérât. Il l'a fait. Il tiendra parole, et il se fait honneur de loger un illustre malheureux tel que vous.

Vous auriez été attendri, comme moi, si vous eussiez été invisible et présent. Écrivez-lui avec confiance : je me sais gré de lui avoir promis que vous le feriez. La manière dont il use vaut la peine de se presser. Je lui ai parlé de M. le Comte du Luc dont il a l'honneur d'être allié. Je le verrai avec le P. Tournemine, puisque j'ai l'avantage d'en être un peu connu. Mais entre nous, M. de Senozan m'a dit, ce qui est vrai, qu'il était plus en état qu'aucun seigneur de brusquer ou de pousser cette affaire. Il convient pourtant, ce me semble, que vous en écriviez à M. le Comte du Luc et au P. Tournemine, comme d'un moyen que vous a ouvert M. de Senozan, mais en leur demandant un profond secret. C'est l'essentiel. M. de Senozan a voulu être assuré que votre ode n'avait point couru le monde, et que personne n'avait été chargé de parler avant lui à Son Éminence : je lui ai donné parole d'honneur sur les deux points. En un mot, tout va bien; et vous voilà le maître de vous adresser en droiture à la personne qui seule, selon moi, peut et veut efficacement réussir. L'on ne saurait pourtant répondre des événements; ou plutôt si l'on peut répondre de quelqu'un, c'est de l'heureux succès de celui-là. Je prie tous les jours le Seigneur d'y donner sa bénédiction, et je suis bien mortifié qu'il ne me l'ait pas inspiré plutôt. Adieu, mon cher monsieur. Tranquillité, promptitude et secret. Ne parlez point de vos ennemis. *Haec in patriâ et coram amicis.* Le P. Marsy a reçu votre lettre. La poste est sûre, votre ode est dans l'état que vous la vouliez, et parfaitement bien. Elle est en bonne main pour être écrite correctement et bien reçue du ministre.

XV

A Paris, le 17 janvier 1737.

Bonne nouvelle, mon cher et illustre ami. Hier M. de Senozan fit en une matinée toutes les opérations nécessaires pour votre heureux retour, et il n'a pas tenu à lui que le jour même il n'ait mis le sceau à une affaire dont il fait son capital. Il vit et gagna pour vous M. le Cardinal, M. le garde des Sceaux, M. le Chancelier et plusieurs autres personnes soit présentes à la Cour d'Issy, soit à Paris, sans compter M. le comte du Luc, que je n'ai pu encore joindre. Tout est en si bon état que selon les apparences vous recevrez par la première ou la seconde lettre de ce grand homme que vous avez justement nommé un génie supérieur, le mot, le vrai mot, qui mettra fin à nos inquiétudes. J'entends M. de Senozan. A l'égard de Son Éminence, nous croyons aussi qu'elle vous répondra. Nous ne pouvons encore vous l'assurer. Je ne sais si j'aurai le loisir de vous faire le détail de toutes ces opérations. La poste presse et je n'ai qu'un moment. Le fait est que M. de Senozan abordant M. le Cardinal avec ces grâces qui ne sont qu'à lui, après lui avoir parlé d'une pacification en Suisse, lui dit : « Monseigneur, voici encore une troisième paix à faire. C'est celle de M. Rousseau. J'en suis plénipotentiaire et voilà mes dépêches. » Tout était disposé et préparé d'avance pour une agréable réception. « Je ne m'y opposerai pas », dit le ministre. Il lut quelques vers de l'ode, dont malheureusement ou heureusement M. Hardion lui avait déjà parlé. Il se la fit lire entière, après son dîner, devant nombreuse compagnie. Elle fut trouvée belle et digne de vous. *Interim*, M. de Senozan rencontra M. le garde des Sceaux qui dit : « Ce sera moi qui scellerai ce qu'il faut », et M. le chancelier qui consentit à tout ce qu'on ferait. On cherche vos lettres de rappel du mois de février 1716; on y joindra des lettres de surannation. Dès que j'en aurai des nouvelles, je vous écrirai et j'espère que ce sera tout au plutôt. Gardez encore un profond secret. Je suis obligé de finir.

XVI

A Paris, ce 21 janvier 1737.

Vous verrez, monsieur, par cette lettre que M. de Senozan me permet de vous envoyer, et par celle qu'il vous a écrite lui-même, avec quel zèle il se porte à terminer notre affaire aussi promptement et aussi honorablement qu'il convient pour l'Horace de nos jours. Ce sont ses termes et les sentiments que je n'ai pas eu de peine à lui inspirer. La perte de la copie de vos lettres datées de février 1716 est l'unique cause du *remora*. Tâchez d'y suppléer de mémoire. Je suis témoin *de visu* que l'homme chargé de fouiller partout pour retrouver les lettres scellées ou la minute ne perd pas un instant. Il suit l'impression de

M. de Senozan qui pense à vous nuit et jour, plus zélé s'il se peut, que moi-même, et sans doute plus efficace pour une prompte expédition. Pesez ses paroles. J'espère avec lui que tout sera retrouvé demain. Si non, il faudra se contenter des lettres qu'on nous donnera. *Non isto vivitur illic quo tu vere modo.* Cependant tout ira bien, et les choses sont trop avancées pour ne pas réussir selon nos vœux.

J'ai vu M. le comte du Luc, toujours votre ami essentiel, et je me suis engagé à le revoir encore sans affectation, *propter metum Judæorum.* Le P. Tournemine ni moi, ni aucun jésuite ne paraît dans cette négociation; cela était à propos, et j'ai si bien gagné cet article, que les observateurs curieux et dangereux sont trompés. Mandez à M. le comte du Luc ce que je lui ai insinué et ce qui est vrai, savoir que M. de Senozan n'a tracé son plan que sur ses vues, et qu'il l'a dit à Son Éminence qui lui en parlera, s'il ne l'a déjà fait.

J'apprends à l'instant de M. de La Serre, qui vous aime, que votre ode qu'on a lue et applaudie à la Cour et ailleurs court risque d'être imprimée. J'ai prié M. de Senozan, qui la voulait publier, d'attendre encore. Je vais le voir pour savoir si, toute réflexion faite, il ne vaut pas mieux que nous nous en tenions d'abord au sauf-conduit donné et gardé incognito ne fût-ce que pour abréger, et pour épargner des tracasseries ennemies, sauf à négocier ensuite, comme M. de Senozan s'en est chargé, pour n'avoir rien à appréhender de la partie que vous savez et dont j'ignore les vrais sentiments sur le bruit inévitable que va faire votre retour. M. de La Serre m'a insinué cet avis, et je me suis un peu ouvert sous le sceau du secret, ou plutôt il a tout su du côté de la Cour...

Je reviens de chez M. de Senozan, à qui j'ai écrit ne l'ayant pas trouvé. Je le verrai demain. N'ayez aucun égard au barbouillage de ce billet que j'écris à bâton rompu depuis ce matin, et remettez tous vos intérêts entre les mains de M. de Senozan seul capable d'achever son ouvrage. Vous aurez de ses nouvelles ou des miennes, jusqu'à parfaite exécution de ses desseins.

XVII

A Paris, le 26 janvier 1737.

Votre lettre du 21 de ce mois ne me fut rendue qu'hier. Encore fallut-il l'envoyer chercher à la poste, et essuyer quelques reproches de la défiance qu'on paraît en avoir. Trop de précaution nuit : écrivez-moi sans aucune façon d'enregistrement, d'autant plus que l'on ne me soupçonne point d'agir pour vous. Je croyais vous avoir mandé cet article essentiel. Un autre qui ne l'est pas moins, ç'aurait été de me dire au moins un petit mot de M. de Senozan dans votre dernière lettre. Il agit en votre faveur nuit et jour. Écrivez-lui et à M. le comte du Luc comme à deux véritables pères. Ils le sont pour vous. J'ai vu deux fois le dernier, qui, grâce au ciel, se porte mieux que jamais,

prêt à philosopher avec vous à Savine ou à Conflans. M. de Senozan vous veut de son côté avec lui; regardez-le comme le plus efficace ami que vous puissiez avoir. Depuis une lettre de lui que je vous ai envoyée dans une des miennes, voici ce qu'il a fait. Sous ses yeux on a fouillé partout chez M. de Saint-Florentin et ailleurs, sans pouvoir retrouver ces lettres tant désirées de 1716. Il a intéressé dans votre cause la Cour et la ville, M. le Chancelier, le garde des Sceaux, le Procureur général, le lieutenant de Police, gens du Parlement, etc. Il s'engage à faire taire le Sieur S(aurin), votre unique partie aujourd'hui, par le moyen de M. le marquis de Gouvernet. En un mot, il fait son affaire d'aplanir toutes les difficultés à Son Éminence, *qui est portée par elle-même à vous faire plaisir, mais qui va doucement* et suivant les règles. M. de Senozan a bien prévenu tous ceux à qui elle parle, et elle a parlé souvent et en bons termes de cette affaire. C'est uniquement par elle que la chose a commencé à s'ébruiter, de sorte que M. de Senozan juge à propos lui-même d'imprimer à l'imprimerie Royale votre *Ode à la Paix* qui vous fait tant d'honneur à la Cour. Il est à propos qu'il ait carte blanche en toute manière, vu la confiance dont Son Éminence l'honore, particulièrement sur cette affaire, dans laquelle il fait ses opérations de concert avec M. le Comte du Luc. Vous ne pouvez vous en rapporter mieux qu'à eux. Leur avis, tout consulté et tout considéré, est de s'en tenir à des lettres de sauvegarde que l'on compte d'obtenir, de revenir suivant vos desseins vivre tranquillement, *peu à la ville, beaucoup à la campagne, soit chez M. le Comte du Luc, soit à Rosny, où il sera tranquille* (dit M. de Senozan); *il aura une bibliothèque pour s'amuser et il accoutumera le public à son retour.* J'ai ordre de vous mander ces détails abrégés en attendant mardi, jour où je pourrai vous en dire davantage. Ne vous inquiétez point, je vous prie. Oubliez-nous et ne songez qu'à MM. du Luc et Senozan. Le dernier a bien raison de dire que *les hommes consacrés aux Muses sont aussi malhabiles que ceux consacrés à Dieu dans les affaires politiques de ce bas monde.*

XVIII

A Paris, le 1er février 1737.

Je ne pus, monsieur, vous écrire mardi dernier, comme je vous l'avais promis. L'opération de M. Hérault qui s'intéresse pour nous de concert avec M. le Comte du Luc et M. de Senozan n'était pas encore faite, et de plus il a été indisposé. Son Éminence est dans la meilleure volonté du monde, volonté sincère, volonté marquée plusieurs fois, entr'autres par ces paroles : « M. de Sénozan me sollicite pour le retour de M. Rousseau; il faudra voir ce qu'on peut faire ». Mais cette volonté va doucement, et malgré le grand obstacle il faut espérer qu'elle sera efficace. J'appelle grand obstacle celui du sieur Saurin. On a mis M. le marquis de Gouvernet et d'autres personnes à ses trousses. Nous ignorons encore de quelle couleur sont ses sentiments sur ce retour dont

Son Éminence même a rendu le secret public. Ce qui est certain, c'est qu'il a quelque accès auprès d'elle, et qu'elle ne veut pas lui préjudicier, prête, du reste, à prendre le mémoire excellent qu'on veut lui donner et qu'elle souhaite. Demain j'en saurai davantage, et vous serez instruit de tout. Je n'ai que trois choses à vous demander : 1° de ne pas vous chagriner de ces lenteurs inévitables dans la situation présente; 2° d'écrire souvent à M. de Sénozan et même à Son Éminence sur les conseils qu'on pourra vous en donner, si on le juge nécessaire; 3° de vous abandonner à la conduite de ceux qui travaillent si généreusement et sans se rebuter à votre satisfaction, à votre honneur et à votre sûreté. Ils entendent mieux que nous la manière dont cette affaire doit être menée.

Votre ode va paraître incessamment. MM. du Luc et Sénozan ont jugé qu'il était impossible d'empêcher qu'elle ne fût publique, l'étant devenue à la Cour. Le dernier l'a fait imprimer chez l'imprimeur du clergé. Dans la crise de cette affaire, cela ne saurait produire qu'un bon effet. Tout Paris est imbu de votre retour, jusque-là qu'on parie depuis dix jours que vous êtes déjà revenu. Les Jésuites ne paraissent point dans cette affaire : cela gâterait tout. Quelque difficile qu'elle ait paru à M. de Sénozan à mesure qu'il a avancé, il compte d'y réussir avec M. le Comte du Luc qui parlera jeudi prochain à Son Éminence. Je le vois et le verrai souvent. Il se porte à merveille, et il me prie de vous écrire pour lui, parce qu'il ne veut pas le faire que cette affaire n'ait réussi. M. de Sénozan ne cesse de m'écrire ce qui se passe. C'est le précis de ses lettres que je vous envoie. *J'ai imaginé* (me dit-il dans celle d'hier) *un expédient qui pourra réussir, et qui contiendra M. Saurin; je vous le dirai et le communiquerai ce soir à M. le Comte du Luc. Vous le trouverez bon.*

Voilà au vrai l'unique anicroche à lever. On le fera sans vous commettre en aucune façon. Adieu, monsieur; point d'inquiétude encore une fois : quelque chose qui arrive, tout ce qui s'est fait et se fait encore ne saurait tourner qu'à votre gloire. M. Saurin lui-même ne saurait s'y opposer sans se déshonorer dans le public.

J'ai fait vos commissions. Les PP. Tournemine, Porée, Rouillé, Marsy vous embrassent comme moi, et font mille vœux pour vous. Le P. Tournemine veut que je vous envoie la minute de la lettre qu'il a écrite à M. le Comte du Luc qui a envie de le voir. Il vaut autant qu'il y aille incognito comme j'y vais. Cela ne peut porter nul préjudice et je le lui persuaderai : mais aussi cela ne saurait augmenter le moins du monde les sentiments que ce seigneur a plus vifs et plus généreux que jamais pour un ami tel que vous. Ses craintes mêmes en font foi. Il brûle de vous voir à Savigni ou à Conflans, comme M. de Sénozan à Rosny.

XIX

A Paris, le 6 février 1737.

Après la réception de votre lettre du 31 janvier je n'ai rien eu de plus pressé, monsieur, que d'en faire part à nos deux illustres protecteurs. Je trouvai M. le Comte du Luc tout plein d'une lettre qu'il venait de vous envoyer et dont il me pria simplement de vous réitérer la substance. Vous savez de quoi il s'agit. Je le consolai, en l'assurant que je jugeai par divers endroits de vos lettres et même par la dernière, que vous ne vous étiez pas défait des pièces en question, si capables de brider nos cerbères père et fils. Il n'est question que de leur faire peur. A cela près tout est fait. Je ne doute pas même qu'ils ne l'aient déjà beaucoup, quoiqu'ils ne se soient pas encore expliqués. Écrivez à M. le Comte suivant le chiffre énigmatique qu'il vous donne. Il vous entendra à demi mot. En attendant il agira demain auprès du ministre qui ira dîner à Notre-Dame, et dont la bonne volonté pour vous est publique. Quant à l'infatigable M. de Sénozan, à qui j'ai remis votre lettre du 31, il ne perd pas un moment, et il a de son côté un moyen bien sûr et bien pressant de faire chanter les cerbères, à qui il a fait faire des offres, généreuses de son côté, trop avantageuses pour eux, et incapables de nuire à votre honneur. L'autre moyen qu'il a sera plus efficace. Mais j'aime encore mieux celui dont M. le Comte vous a écrit hier. En général il espère plus que jamais, et il m'a dit en termes précis : la bombe ne peut crever qu'à notre avantage. Je ne puis vous exprimer combien vous êtes souhaité des honnêtes gens. L'ode fait merveille et triomphe des plus pointilleux censeurs. Il n'y a que nos mécènes qui en fassent les honneurs; on ne la vend point. L'heure presse. Voilà tout ce qu'un moment de relâche me permet de vous écrire. *Vale et vive.*

XX

A Paris, le 14 février 1737.

Je commence comme vous l'ordonnez, illustre et cher ami, par vous accuser la réception de vos deux lettres : l'une du 31 janvier 1736 dont vous avez dû recevoir la réponse avec quelques exemplaires de votre ode, le tout adressé à Son Altesse M^me^ la Princesse de la Tour; l'autre du 6 février de cette année à laquelle j'ai différé de répondre pour avoir quelque chose à vous mander. M. de Sénozan vous a envoyé aussi des exemplaires par la même voie de Son Altesse que vous m'aviez indiquée. De plus, il vous a écrit *novissime*; je ne sais encore si c'est après avoir reçu votre lettre du 6 de ce mois que je lui annonçai par la mienne. Quant au P. Tournemine il n'a point eu de vos lettres, par où vous voyez que le diable met le nez dans nos affaires. Voici ce qu'il m'a écrit : « Je n'ai point reçu la lettre de M. Rousseau, on me croit le moteur de l'affaire, et on a trouvé le secret d'intercepter mes lettres.

Il faut lui mander qu'il ne m'écrive plus ». C'est aussi le sentiment de M. le Comte du Luc, à qui j'ai fait part de votre dernière lettre. Quant à celles que vous m'adressez ou au P. Marsy, on n'y a point encore touché, soit qu'elles fussent recommandées ou non : mais cette précaution m'a causé des chicanes. Je souffre autant et plus que vous des lenteurs qui continuent de traverser notre affaire; il était impossible que cela fut autrement, et il fallait bien s'y attendre. L'on n'a rien fait que vous puissiez désavouer, et votre honneur n'est ni ne sera jamais commis en rien. Quelques bruits qu'on puisse vous mander, méprisez-les, et laissez frémir des ennemis que vous faites trembler. L'on ne perd pas un moment pour vous servir : mais vous n'ignorez pas que les choses vont lentement, avec poids et mesures, ainsi que je vous l'ai mandé. Je ne répéterai point les lettres de M. de Sénozan. Voici un mot que je viens de recevoir de lui. C'est au sujet de l'excellent mémoire qu'il vous a envoyé, et qu'on a présenté. Son Éminence est toujours bien disposée, mais elle ne veut rien faire qu'avec justice. M. de Sénozan vous écrira ou je vous écrirai le détail et la suite, après le rendez-vous qu'il me donne à samedi prochain. Les obstacles et les traverses ne lui font point perdre courage, non plus qu'à MM. le Comte du Luc et le lieutenant de police. Ce sont les trois négociateurs à qui vous avez remis vos intérêts. Comptez plus que jamais sur eux sans rien craindre. Permettez-moi seulement de vous demander un peu de patience dans une pareille crise, vu la manière dont tout se mène en ce pays. M. le Comte du Luc persiste à vous demander la liste des papiers qui peuvent faire peur à Saurin. Il n'est pas nécessaire que vous les envoyez en essence. Il vous entendra à demi-mot. Quant à vos meubles, il ne sera pas difficile de vous donner une bonne adresse, quand il en sera temps. *Sat cito, si sat bene.* Il y a longtemps que tout serait fini, si les choses allaient aussi vite que les désirs de vos amis, et que les démarches de nos protecteurs. Adieu, mon cher illustre : ne regrettez point la perte de vos lettres dont il n'est pas possible qu'on abuse au point où en est l'affaire. Écrivez au P. Marsy ou à moi, *alternez* pour détourner les soupçons. M. Lasseré est arrivé. Je ne l'ai point encore pu voir. Je le verrai demain. Il ne saurait ignorer ce qui n'est que trop public, et sans doute il nous servira. Mais laissons faire ceux qui parlent immédiatement au ministre, et ne nous embarrassons point des autres. *Durate et rebus vosmet servate secundis.*

XXI

13 février 1737.

M. Hérault a parlé, monsieur[1], à Son Éminence de l'affaire en question; elle est bien disposée, il lui a même ajouté de nouveaux motifs qui ne lui ont point déplu, mais elle souhaite que l'on parle au fils de Saurin.

1. Ce billet fut adressé soit à M. de Sénozan, soit au P. Brumoy. Déon était un auxiliaire du lieutenant de police Hérault.

C'est ce qui sera exécuté et sur quoi M. Hérault serait bien aise de causer avec vous un moment; comme nous allons dîner aujourd'hui chez M. Thélusson, place des Victoires, si vous pouvez y passer un moment à l'issue de votre dîner cela vous épargnerait un voyage au Marais et accélérerait toujours; je le lui ai proposé, et il m'a chargé de vous le mander. J'ai l'honneur d'être, etc.

DÉON.

XXII

A Paris, ce 22 février 1737.

Cher et illustre ami, vos lettres de cette année m'ont été toutes rendues fidèlement suivant les dates que vous citez dans celle du 18 de ce mois; savoir du 5 janvier, du 21, du 31 du même mois : du 6, du 11, du 16 et du 18 février; en tout sept lettres. Le P. Marsy a reçu celle du 13 février. M. le Comte du Luc a enfin celle qu'il attendait avec tant d'impatience sur vos papiers secrets. M. de Sénozan, qui est à Rosny pour le carnaval, a aussi reçu celles que vous lui avez adressées. Ainsi, je ne vois de lettres perdues que les deux au P. Tournemine, sur lesquelles je ne puis rien ajouter à ce que je vous ai mandé malgré les perquisitions raisonnables, si non que votre défiance de la poste nous a gênés, du moins moi, à qui on a marqué de la mauvaise humeur.

Si, des quatre premières lettres, je ne vous ai accusé la réception que de deux, j'ai été négligent : mais sûrement j'aurai répondu au contenu des quatre; ou bien les vôtres et les miennes se seront croisées, ce qui est, comme vous le dites, très impatientant. Je suis sûr au moins d'avoir répondu à celle du 6 février, et du 31 janvier, et il m'a paru par vos réponses que les deux précédentes ont été répondues. Il me reste à dire un mot sur chacune des trois dernières.

A celle du 11 février où vous me parlez des exemplaires de votre ode reçue par la voie de M^me^ la Princesse de la Tour, j'ai exécuté votre commission à l'égard de l'abbé Desfontaines. Vous savez déjà sans doute la manière dont il a parlé de votre ouvrage dans ses feuilles. Cela lui a fait honneur même dans l'esprit de vos faibles ou mauvais critiques.

A celle du 16 février qui commence par me demander compte de celle du 11, vous me parlez d'un grand changement, qui s'est vérifié *in utramque partem* le 20 février. Sur ce changement, qui est *lettre close* pour moi, je ne puis ni ne dois rien vous dire que ce que vous savez déjà par les nouvelles particulières et publiques. *Regum timendorum regis in ipsos*, etc. Pour ce qui vous regarde à ce sujet, je puis, ce me semble, vous assurer deux choses : 1° la bonne volonté marquée de Son Éminence sur laquelle vous pouvez compter; il mérite l'éloge que l'Europe lui donne pour la droiture, la justice, et l'efficacité; 2° la passion de vous servir de la part des trois protecteurs et la manière dont M. le Chancelier garde des Sceaux s'y est prêté d'abord. Je jurerais qu'il achèvera.

A celle du 18 février, conformément à la précédente. J'ai vu ce matin M. le Comte du Luc. Les fers sont au feu : M. Hérault agit auprès des deux cerbères, et il les a intimidés, dit-on, depuis et avant même le mot d'énigme de vos papiers. Somme toute, le sauf-conduit ou quelque chose de plus viendront selon toutes les apparences, et malgré tous les obstacles. Mais le mouvement présent demande un peu de patience, et beaucoup de circonspection. Vous dirai-je plus? laissez faire les trois amis, qui ne perdent point de vue cette affaire, en suivant votre idée sur le sauf-conduit, ou la sauvegarde, sans abuser des armes que vous avez, et de plus consultez-les, écrivez-leur, sans rien craindre, enfin recourez à Son Éminence, si leurs conseils vous y portent. Elle vous en a donné lieu et vous veut du bien. Encore une fois on agit et j'espère qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir aux derniers conseils que je vous donne seul et de mon chef.

J'ai vu hier seulement M. de Lasseré chez M^me^ la Duchesse de G... Il savait une partie de tout et presque tout. Le moyen que cela ne fût pas! il avait été à Notre-Dame : il avait vu beaucoup de monde. J'ai écouté, je n'ai rien dit : le silence ne me coûte point et vous me connaîtrez; mais tout ou presque tout est devenu public sans moi et malgré moi. Du reste je dois à M. de Lasseré la justice, qu'il souhaite réellement ce que nous souhaitons; qu'il m'a donné sa parole de ne parler des affaires d'Enghien et de Paris que comme il l'a fait, en ami. Car il l'est, indépendamment des défauts de l'humanité; d'ailleurs tout ce qu'on peut dire au monde n'est point ce qui doit nous inquiéter. Pensons grandement et soyez sûr que nos trois amis illustres feront tout auprès des deux puissances. La première vous veut du bien et la seconde ne nous veut point de mal. Voilà le certain.

Je suis charmé de ce que vous me dites de la rencontre de M. le duc d'Aremberg depuis sa nouvelle dignité. Achevez, et mes vœux seront satisfaits.

Oserais-je vous dire qu'il ne faudrait pas dédaigner les propositions de Voltaire. Nous nous verrons, et je crois que vous avouerez que la probité la plus inflexible doit mêler un peu de Philinte avec Alceste. Tranquillisez-vous, je vous prie, et *plura dictis intellige*.

XXIII

A Paris, le 10 juillet 1737.

Si je ne vous ai point écrit depuis assez longtemps, cher et trop malheureux ami, n'attribuez mon silence qu'à des distractions nécessaires et surtout à l'embarras de savoir que vous mander sur une affaire que je voyais manquée sans qu'il y ait eu assurément de faute ni de la part de vos amis ni de la mienne. Vous connaissez leur cœur et ma bonne volonté. Si l'effet ne s'ensuit pas tel que vous le désiriez, allons au vrai, c'est que dans la situation présente l'on ne peut vous servir selon vos vues et conformément aux conditions que vous proposez.

Voilà le nœud gordien. Je vous l'ai déjà dit, et vous en conviendriez vous-même dans un quart d'heure de conversation face à face. M. Courchelet, dont la probité est connue et qui est bien au fait, me l'a encore confirmé. Que nos conceptions ne sont-elles dans les vôtres, comme le disait Henri IV, vous laisseriez là tout le passé pour prendre une route plus tranquille et plus sûre. N'êtes-vous pas assuré de l'estime de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens? La vie est si courte et la scène du monde si changeante! n'est-on pas cent fois plus heureux de remettre tout aux mains de la Providence, que de se raidir sur des conditions impossibles! je ne sais si ma franchise ne vous fera point quelque peine, mais ce sera contre mon dessein, et vous m'avez dit de ne vous point flatter. Remarquez que je ne parle que des conditions proposées *his temporibus*. Je n'ose vous en mander davantage jusqu'à ce que j'aie revu MM. le Comte du Luc et de Sénozan, qui sans doute vous auront écrit la même chose. Du reste, malgré mon silence, je ne perds point de vue tout ce qui vous touche et personne ne vous est plus attaché que votre éternel serviteur.

Brumoy, J.

Nous n'avons point de nouvelle qui mérite de vous être mandée. La Reine n'est point encore délivrée; on attend avec impatience le succès de ses couches. Il y a de grands changements dans la librairie qui seront sans doute au profit des lettres. On a enlevé de chez M. de Seignelai des manuscrits déjà vendus au Roi. Il faut qu'il y ait eu du quiproquo du côté de la seconde vente vraie ou prétendue. Le P. Marsy et tous nos amis vous embrassent.

XXIV

Paris, le 30 décembre 1737.

Vous m'avez prévenu, toujours cher et malheureux ami, permettez-moi ce terme; car voilà ce qui me confond d'aimer beaucoup et constamment, sans que cette amitié stérile ait pu produire autre chose que des efforts véritables et des vœux trompés. Elle n'en est pas moins effective dans son principe. Mais il est dur de ne réussir pas comme l'on voudrait, quand l'on veut de tout son cœur; et voilà ce qui a fait ma douleur, depuis que je ne vous ai écrit. Je me suis même reproché ce silence, en comptant toutefois que vous le pardonneriez à une personne dont le cœur vous est connu, et qui n'avait presque plus que des vœux à vous offrir. Ah! pour les souhaits et particuliers et publics, je n'ai pas attendu le commencement de l'année. Tout m'est premier jour pour vous souhaiter et pour vous procurer, s'il m'était possible, l'heureux sort qui est dû par justice et par estime à qui sait penser aussi noblement et aussi chrétiennement que vous le faites. J'ai compris toute la force et la vérité du passage d'Horace que vous me citez; mais non pas dans l'application que vous paraissez en faire. Quoiqu'il soit

bien vrai que Dieu seul est souverainement juste, et qu'on soit heureux de ne devoir qu'à lui sa tranquillité, j'avoue que j'aurais peine à souscrire à ce que vous ajoutez, qu'on est bien heureux quand on n'a d'obligation qu'à ceux qu'il est permis d'aimer et d'estimer. Quelqu'injuste que soit le monde, on est obligé de vivre avec lui. Tous les hommes à qui l'on peut avoir quelques obligations ne sont pas également aimables et estimables. Il faut bien les prendre tels qu'ils sont, aimables et aimant à leur manière, sans qu'il soit possible de les refondre. Hé! le moyen de ramener toutes les humeurs et tous les tempéraments à cette sublimité de raison et à cette rectitude de sens que vous avez si bien décrites dans vos œuvres : il faudrait que les hommes cessassent d'être ce qu'ils sont, c'est-à-dire hommes, cela ne se peut : et cependant, vu la nécessité des liaisons, l'on peut et l'on doit leur rendre ce qu'ils ont droit d'attendre de nous, et en recevoir mutuellement ce qu'ils nous doivent par les lois de la société et de l'amitié entendue à leur façon. L'amitié la plus épurée n'est pas toujours la plus efficace. C'est un malheur pour elle. Mais c'en serait un pour nous de ne pas user de cette amitié commune qui se diversifie suivant les caractères et qui peut et fait tout dans le monde. Voilà bien de la morale, dont je ne sais pas trop le principe et le but. Vous me la pardonneriez si nous raisonnions tête à tête, et il me semble que je le fais en vous écrivant de trop loin. *Dabit Deus his quoque finem.* Quelle que soit cette fin tant désirée, elle ne saurait être si satisfaisante pour vous, qu'elle puisse égaler les vœux de votre constant et éternel ami.

M. Hardion a dû vous faire mes remerciements et mes félicitations sur votre admirable pièce, au sujet de l'ouvrage de M. Racine. Il sait combien j'ai été sensible à sa beauté et au succès qu'il y a lieu d'en attendre. Je n'ai pu le rejoindre depuis une double lecture. Il serait à propos d'en faire part à votre ami M. le Comte du Luc. Je le croyais du secret et je lui en fais part sans le savoir, l'assurant que c'était votre intention, mais que cela n'était point encore prêt d'être publié. J'ai prié qu'on vous en écrivît, d'autant plus que vous connaissez l'intérêt que cet illustre ami prend à tout ce qui vous regarde, et celui qu'il veut y faire prendre à son frère, M. l'archevêque, qui cause souvent avec M. le Cardinal. Le P. Rouillé vous remercie de votre souvenir et vous embrasse. J'en puis dire autant des autres amis à qui je n'ai pas encore parlé et en particulier des PP. Tournemine et Marsy. La nouvelle du jour est que M. l'archevêque de Vienne est devenu, sans y penser, Cardinal d'Auvergne. C'est le nom qu'il a pris. Pour ce qui est de la littérature, je ne pourrais guères vous dire que ce que vous savez, presqu'aussitôt et souvent plus tôt que nous. Vous êtes le grand juge, et je n'ai rien à vous dire sur tout ce qui se passe en ce pays si changeant.

Ma lettre ne partit point hier ; ainsi je date encore du premier de 1738, pour vous assurer que cette année, comme les précédentes, me trou-

vera toujours plein des mêmes sentiments d'estime et de véritable respect pour vous.

BRUMOY, J.

XXV

A Paris, le 11 mars 1738.

Oublions, s'il est possible, cher et illustre ami, nos alarmes passées, et ne songeons qu'à rétablir entièrement une santé à laquelle tout ce qu'il y a d'honnêtes gens s'intéresse. Je ne sais si dans le malheur qui vous est arrivé vous n'auriez pas souffert davantage, si vous aviez senti ce que vos vrais amis ont éprouvé. Il est bien douloureux aux bons cœurs d'avoir le sentiment vif du mal de quelqu'un qu'ils aiment, et de ne pouvoir y remédier par leur inquiétude. Si quelque chose nous console c'est que vous soyez sensible à cette amitié véritable, qui est l'unique ressource qu'on puisse attendre des hommes. Dieu fait plus qu'eux. C'est l'ami tout-puissant. Il frappe et il console. Vous le sentez. Nos remerciements à sa providence succèdent à nos vœux. J'aurais trop à dire si je vous détaillais tous nos entretiens avec MM. Rollin, Hardion, Titon, le comte du Luc et quantité d'autres. Je ne vous parle du mal passé qu'à regret, et uniquement pour conclure par ce mot essentiel, *cura valetudinem*. J'y contribuerais peut-être en causant avec vous. Le ciel ne le permet pas. Pour suppléer à l'absence, mandez-moi sans façon en quoi je puis vous être bon suivant mon petit pouvoir. Je lis dans mon médecin favori que la gaieté et la tranquillité sont les suprêmes remèdes pour effacer les dernières traces des maux. Votre procédé si chrétien et si édifiant, vos lettres que je relis avec attendrissement, tout me persuade que vous êtes dans cette situation tranquille et gaie, si souhaitable et si utile pour la santé. Joignez-y un peu de compagnie et de distraction, car il en faut, et pardonnez-moi un entretien que j'aurais voulu vous épargner et m'épargner à moi-même. Nous avons bien de l'obligation au P. Pretner de vous avoir parlé pour nous. J'aurais mieux fait de vous entretenir de nouvelles, mais il en est peu d'assurées ou que vous ne sachiez. M. le Cardinal se porte mieux au vrai. Le théâtre retentit de *Maximien*, pièce du Sr. la Chaussée, *la Métromanie* paraît. Les médecins et les chirurgiens occupent toute la scène du monde parisien. Ceux-ci mènent mal ceux-là et la victoire est presque déterminée pour les chirurgiens. M. le duc de la Trémoille a été applaudi dans sa réception à l'Académie. On fait des recherches sur des chansons affreuses faites contre toute la cour et portées chez les gens. On attend incessamment la nomination des colonels nouveaux. Tous les amis nôtres font mille vœux pour vous et me chargent de vous embrasser *in petto* comme ils le font, entre autres les PP. Tournemine, Porée, Marsy. Je suis avec plus de sensibilité, d'amitié, d'estime et de respect que jamais, monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

On ne lut qu'hier à M. le Comte du Luc votre admirable épître à M. Racine. Je ne doute pas qu'il n'en soit enchanté. Je le saurai demain. Le secret est et sera gardé jusqu'à l'impression qu'on m'a dit à l'oreille être très prochaine sous la permission que vous en avez donnée à M. Hardion.

XXVI

Paris, 25 avril 1738.

Mille pardons, cher et illustre ami, de mon délai à vous répondre au sujet de votre admirable ode. J'ai voyagé dans l'autre monde par une retraite et dans celui-ci par une petite partie de campagne; et me voici. J'ai communiqué la lettre en question à tous les amis que vous m'avez marqués, *non plus ultra*, et avec toute la fidélité que vous exigez, c'est-à-dire sans permettre de copie. Le P. Tournemine, qui l'a gardée longtemps, doit vous en écrire, et vous remercier par lui-même, aussi bien que le P. Marsy. Quant aux autres, ils m'ont chargé de leurs sincères compliments et de leurs actions de grâces pour la confiance dont vous nous honorez tous. Je ne vous ferai point une fausse félicitation en vous assurant de leur part et de moi-même que la pièce est digne du phénix de nos poètes. Malherbe, que vous faites si bien parler son vrai langage, vous a transmis et conservé son génie. Il ne pouvait pas se servir d'un meilleur truchement, pour ranimer ses haleinées poétiques, *spiritus poeticos*, que nos faiseurs d'odes en pagodes ont si fort oubliées, qu'ils paraissent asthmatiques auprès de vous et de lui; voilà le vrai. Si pourtant un ami doit ne rien céler à son ami, je vous dirai avec franchise, qu'en convenant de la beauté sublime de vos pensées et du tour malherbien que vous ressuscitez, il paraît douteux à nos amis que cette hardiesse si noble et si bien fondée sur la délicatesse de l'oreille poétique puisse aisément ramener au vrai ton de la nature des oreilles un peu gâtées par la musique moderne, à laquelle on a réduit malgré vous les odes de ce temps. Vous connaissez la force du torrent en fait de mode. Qu'il en coûte aux grands maîtres comme vous pour lui résister! Votre Ezéchias est un chef-d'œuvre qui a forcé et forcera toujours l'admiration des ennemis même. La raison voudrait qu'il en fût ainsi de l'apparition de Malherbe. Produira-t-elle si facilement cet effet? Malgré ce doute de pure amitié, je ne puis trop vous féliciter, ou plutôt notre siècle, des merveilleux efforts de votre veine. *Interim cura valetudinem.* C'est l'essentiel : *quamvis nec cythará carentem.* Cela est une suite inséparable de cette santé précieuse. Je n'ai vu qu'un moment M. de Seguy. Je suis bien fâché de mon absence, qui m'a empêché de le revoir. Mais je n'ai pas laissé tomber ce qu'il m'a dit de Saurin mourant. C'est une affaire à suivre; et je la suivrai de mon mieux pour ma part. Quant à M. le Comte de Lanoy, c'est un héros en amitié comme en tout. Le P. Marsy me l'avait bien dit, et vous confirmez merveilleusement l'idée que j'en avais. Je ne vois que votre reconnaissance qui égale ses attentions.

Méprisez comme vous faites l'indigne écrit qu'on a eu la cruauté de vous envoyer, sous des noms qui seront certainement désavoués par les personnes qu'il désigne. J'en puis excepter à coup sûr deux ou trois, surtout l'abbé d'Olivet. Je ne lui en ai point encore parlé; ai-je bien ou mal fait? Ma foi, cela mérite plus de mépris que d'indignation, et ne peut venir que de quelque jeune étourdi coquin, sans l'aveu même de Voltaire. Quoi qu'il en soit, *vive et vale*; ne fût-ce que pour faire enrager l'envie. Passez-moi ce terme proverbial. J'apprends du P. Tournemine que M. Hardion vous a écrit au sujet d'une tracasserie de Rollin le fils. J'ignore ce que c'est. Je le saurai et je vous en ferai raison. C'est un animal, dont j'ai lieu d'être mécontent et que je n'ai pas revu depuis longtemps. Je suis *totus tuus*.

BRUMOY, J.

XXVII

A Paris, le 28 juin 1738.

Ne me sachez point mauvais gré, cher et illustre ami, d'un délai plus long que je n'aurais voulu; c'était pour mieux assurer la commission dont M. le Comte de Lanoy nous honore. Le P. Marsy et moi avons agi de concert pour le satisfaire, malgré mon absence assez longue de Paris, quelques affaires et des indispositions dont je ne suis pas tout à fait quitte. Aussi aurez-vous pour cette fois courte épître d'un fiévreux. Quant au fait du précepteur, nous avons lieu d'espérer que vous serez content et qu'il ne sera pas indigne de la confiance d'un Seigneur si digne d'être servi par tout ce qu'il y a de meilleur. Des mœurs, de la capacité, de la patience, de l'usage du monde, beaucoup d'envie de contenter, voilà tout ce que nous assurent des amis dignes de foi sur la personne que nous vous présentons, sans compter l'attache d'un de nos supérieurs de mes amis qui nous a particulièrement recommandé cet homme-là, comme un sujet dont il peut répondre à coup sûr. Vous jugez bien que nous n'aurions pas tant lantiponné, si nous ne savions, ainsi que je vous l'ai mandé, combien il est important d'aller bride en main en fait de choix de précepteur, surtout quand il s'agit du Seigneur en question, que la renommée m'avait bien fait connaître, et que quelques personnes qui l'honorent comblent de justes éloges, et pour qui vous avez en particulier redoublé ma vénération et mon estime dans vos dernières lettres. Priez-le, je vous prie, de ne pas se donner la peine de nous écrire. Vous êtes un excellent interprète de ses volontés qui sont des ordres pour nous.

Nous n'attendons qu'un mot de lettre de vous pour régler le moment du départ. Notre homme est tout prêt au voyage. J'ai assuré qu'on le dédommagerait de cette dépense, qu'il serait sur le pied des précepteurs du collège ou de Paris, que le reste se réglerait sur le progrès du cher disciple, en un mot sur tout ce que vous m'avez marqué, et sur les bontés de M. le Comte de Lanoy qu'il tâchera de mériter. Enfin

j'ajoute à ce Seigneur et à vous que malgré tous nos soins à vous faire un présent d'un honnête homme, s'il venait dans la suite (ce qui n'arrivera pas) à ne point remplir nos espérances, le tout dépendra de son maître. Ainsi voilà, je crois, tous nos devoirs remplis. Le P. Marsy vous écrira aussi ce soir, ou dans peu. Adressez-lui, je vous prie, la réponse sur le précepteur. Je viens de voir votre lettre et la promesse de l'ode imprimée. Vous pouvez pour cela et pour toute lettre même particulière vous servir de la voie de M. de Boulogne avec la double enveloppe dont je vous ai parlé, et l'inscription intérieure au P. Marsy ou à moi. Écrivez-lui d'abord parce qu'il est à Paris, et que je passerai presque tout l'été et l'automne chez M^me^ la Duchesse de Gesvres où l'on m'envoie toutefois vos lettres quand j'y suis. Adieu, cher ami, *vive, vale et ama nos tanquam praesens.* On me fait rouvrir ma lettre pour vous dire de ne pas envoyer tout le paquet d'odes par la voie de M. de Boulogne. Cela serait trop fort : mais bien un ou deux, et toutes quantes lettres que vous voudrez.

XXVIII

A Paris, le 17 novembre 1738.

J'arrive tard, cher et illustre ami, mais enfin j'arrive à temps pour vous marquer les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu me confier votre nouvelle *Ode à la Postérité*. Je l'ai relue maintes fois et toujours avec un nouveau plaisir, c'est-à-dire avec celui dont j'ai goûté depuis longtemps vos immortels écrits. C'est l'impression qu'elle a faite dans l'esprit de tous vos amis mes confrères. Car je n'ai osé aller plus loin, sans nouvel ordre pour ne pas abuser de votre confiance. Le P. Porée vous en fait ses compliments d'autant plus sincères qu'il a été arrêté à deux ou trois expressions qui selon moi ne sont pas répréhensibles. C'est d'abord le premier vers *Déesse* des *héros* qu'adorent, comme si le *que* se rapportait à *héros*. C'est trop de scrupule, aussi bien que son doute sur *être* ce que je suis, au lieu de *paraître*. Les autres n'ont pas trouvé que cela pût arrêter un lecteur. Quant au P. Tournemine dont je vous envoie la lettre, je n'ai rien à ajouter à ce qu'il vous dit sur ce nouveau fruit de vos veilles, si ce n'est que vous vous proposerez encore au nom des Muses d'autres ouvrages que ceux qu'il vous propose, selon que votre génie vous portera soit au lyrique, soit à quelqu'autre genre. Je gagerais qu'Horace avait fait son *Exegi* longtemps avant qu'on le mît à la fin de ses œuvres lyriques. L'idée du vôtre est admirable par la peinture de vos malheurs, et de la beauté d'un caractère ferme qui ne se dément point. Cette peinture n'attendra pas la postérité pour vous rendre justice dans tout esprit bien fait. C'est une affaire déjà finie, aux malheurs près. Ce que je souhaiterais passionnément, c'est que cette vertu si haute et si inflexible ne vous fût point à charge jusqu'à mêler peut-être un peu d'amertume dans la

félicité intérieure où elle se retranche. Sans approuver en tout ni Alceste ni Philinte, croyez-vous que le second ne soit pas plus heureux que le premier, et qu'on ne pût pas lui ressembler un peu non par une complaisance lâche et basse qui approuve tout, mais par une sorte de patience vertueuse qui sait dissimuler à propos et dont saint Paul dit *omnia suffert*. Vous déplairai-je en vous disant par exemple au sujet de M. L...[1] que le mot que vous en dites ne m'a point fait plaisir. Non, je ne vous déplairai pas. J'avais une passion extrême de vous revoir bien ensemble. Il m'avait promis de ne rien omettre pour cela. Il vous a prévenu deux fois de politesse. Je vous ai toujours gardé et vous garderai toujours le secret sur les mots échappés sur son compte. Mais je ne puis vous céler qu'ayant été amis vous pourriez et devriez peut-être le devenir encore. Il y a de la grandeur d'âme à s'entre-pardonner. On n'est homme et grand homme comme vous l'êtes que pour se supporter les uns les autres. Pardon, cher et illustre ami. Je passe le but. Il ne m'appartient pas de prêcher mes maîtres. Mais si je disputais tête à tête avec vous sur le bonheur passager d'ici-bas, j'oserais soutenir ma thèse en vous défiant de me haïr. Vous n'y trouveriez que l'effet de la plus sincère vénération et de la plus tendre amitié de votre serviteur.

BRUMOY.

XXIX

A Paris, ce 25 février 1739.

Monsieur, j'ai eu le malheur de vous chercher inutilement pour vous souhaiter un voyage plus heureux qu'il ne l'a été. Après tout, vous avez pris le parti le plus convenable. M. le Comte du Luc a eu la bonté de me faire part de tout ce qui le regarde, entre autres de la lettre qu'il vous a écrite. Elle est dictée par son cœur encore plus que par son esprit. Si vous m'aimez encore (ce que je crois mériter un peu) vous la relirez souvent comme le témoignage le plus sensé de l'amitié la plus tendre de ce seigneur. Ni M. Rollin, ni personne ne pourraient vous dire ni de meilleures choses, ni si bien. Rien de plus vrai et de plus consolant que ses conseils. Vous le sentez, monsieur, votre bonheur dépend de vous à Ulubre comme à Rome, et encore plus. Daignez n'être pas malheureux, et vous essaierez de l'être. On assure par exemple que M. le Duc d'Aremberg touché de votre retour ne demanderait qu'une démarche de politesse pour vous continuer la pension; que cependant vous l'avez vu avec froideur dans une rencontre; mais que loin d'en être piqué il persiste dans sa bonne volonté. L'affaire de quelques vers mêlés dans la *Voltairomanie* vous a aliéné bien des cœurs. Le silence est le seul moyen de les ramener. Enfin, monsieur, songeons qu'il est temps de mettre notre vrai bonheur en Dieu qui permet tout ce qui arrive de bien et de mal pour nous sanctifier. Il serait bien

1. Lasseré (?).

triste de différer trop tard à lui répondre. Ne vous offensez point de ma sincérité. Je me dis à moi-même ce que j'ose vous dire. Je vous avouerai plus : c'est que si j'ai tardé à vous écrire, c'est uniquement par la crainte de vous envoyer ou des fadeurs que nous jugerions tous deux indignes de vous et de moi, ou des exhortations qui pourraient vous déplaire. Je dois penser mieux de votre cœur. L'amitié m'a fait passer par-dessus toute considération; heureux si vous connaissez le principe qui me fait parler si librement, et plus heureux si vous écoutez M. le Comte du Luc.

On vient de me remettre entre les mains une lettre d'un chanoine de Laon que je ne connais point. Il vous croyait encore à Paris. Je ne me suis chargé de vous la faire tenir, qu'après qu'on m'a répondu que ce n'était pas un de ces billets anonymes que je déteste. M. Gresset avait une extrême passion de vous voir. Il n'était pas le seul. J'ai un billet de lui plein de vos éloges. Alors vous ne voyiez personne. J'ai été, suis et serai toujours, quoi qu'il arrive, avec les sentiments d'estime, de tendresse et de respect que vous savez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Brumoy, J.

L'abbé Couché peut vous dire sur quel ton je lui ai écrit.

UN PASSAGE DE « NÉMÉSIS » ET LE « SOMMEIL DU CONDOR » DE LECONTE DE LISLE

J'ignore si l'on s'est occupé déjà des sources livresques de Leconte de Lisle. Son érudition historique, archéologique, sera, sans nul doute, inventoriée quelque jour. Mais peut-être ne songerait-on pas à rechercher si les tableaux du puissant descriptif ne doivent rien qu'à la vision ou au rêve de la réalité, ou bien si son imagination évocatrice et son art impeccable ont pu transformer des suggestions médiocres par les procédés, aujourd'hui bien connus, de Chateaubriand. On a déjà comparé cependant [1] tels de ses vers à ceux de poètes antérieurs, en particulier *Midi* (1853) avec l'*Heure de midi* (1852) de son compatriote de Bourbon, Auguste Lacaussade; on a rapproché son *Désert* des descriptions de l'*Itinéraire* de Chateaubriand et aussi de celle d'un bivouac de grenadiers dans le *Napoléon en Égypte* de Barthélemy et Méry. Or, précisément, il me semble qu'il y a toute l'esquisse et, en germe, plusieurs des traits fameux du *Sommeil du Condor* dans ces vers de la *Némésis* de Barthélemy, adressés le 6 novembre 1831, à *M. de Chateaubriand* :

Oh! Dieu t'avait créé pour les sublimes sphères
Où meurt le bruit lointain des mondaines affaires,
Il te mit dans les airs où *ton vol s'abîma*
Comme le grand Condor que vénère Lima :
Oiseau géant, il fuit notre terre profane,
Dans l'océan de l'air il se maintient en panne,
Là, du lourd quadrupède il contemple l'abri,
L'aigle qui passe en bas lui semble un colibri,
Et noyé dans l'azur comme une tache ronde
On dirait qu'*immobile il voit tourner le monde.*

On a reconnu :

Le vaste oiseau, tout plein d'une morne indolence,
Regarde l'Amérique et l'espace en silence.

Et aussi : « l'abîme sans fond ». Et

Par delà les brouillards hantés des aigles noirs.

Surtout, cette prosaïque métaphore :

Dans l'océan de l'air il se maintient en panne,

ne peut pas ne pas rappeler le vers illustre qui termine le *Sommeil du Condor*.

1. Voir les *Morceaux choisis des classiques français* de M. Marcou.

Certes, il manque l'envergure. Il manque encore bien d'autres choses à la verve fumeuse, à l'exécution hâtive, à la langue pseudo-classique bariolée de trivialités romantiques, à la métrique monotone de Barthélemy. En particulier, la composition. Ici, le style mécanique de sa comparaison fait penser à l'abbé Delille et le symbolisme, romantique, n'en est pas très original. Leconte de Lisle, s'emparant du thème, l'a vigoureusement rajeuni en expulsant tout symbolisme, tout lyrisme; il rend à la description pure la simplicité et la grandeur. Mais l'originalité de la composition est surtout dans l'idée de ce *sommeil* qui nommera la pièce, idée en rapport, peut-être, avec la doctrine de l'insensibilité et de l'isolement qui fut un élément essentiel de la personnalité poétique de l'auteur. Trois parties : l'oiseau dédaigne d'abord, de « ses yeux froids » la terre crépusculaire; puis la nuit monte « déferle »; alors, s'élevant au-dessus du « globe noir » englouti par la nuit,

Il *dort* dans l'air glacé, les ailes toutes grandes.

C'est la marée montante et débordante de la nuit qui organise la pièce, en crée le rythme, l'harmonie souveraine, tandis que le condor de Barthélemy est « noyé dans l'azur » et aperçu d'en bas. En outre, maints effets descriptifs, égaux au dernier si vanté, n'appartiennent sans doute qu'à Leconte de Lisle, jusqu'à preuve du contraire. En découvrît-on ailleurs l'origine [1], que la puissance de son art apparaîtrait plus magistrale par ces rapprochements. Mais l'idée première, qui n'est rien et qui est tout, selon le cerveau où elle tombe, a dû lui venir d'une lecture ou d'un ressouvenir de *Némésis*.

J. Bury.

1. On peut être tenté de rapprocher du vers :

Dans un cri rauque il monte où n'atteint pas le vent,

ceux-ci de la même pièce de Barthélemy :

Ton front si radieux se repliait sous l'aile.
Puis, si te souvenant de ton vol colossal,...
Tu poussais ce long cri de liberté sublime,
Ce cri, etc.

COMPTES RENDUS

Jules Marsan, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. **La pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle**. *Paris, librairie Hachette et C^ie^*, 1905, in-8° de XII-524 p.

Voici l'une des meilleures et plus considérables études que l'on ait eues sur les origines de notre théâtre classique depuis la thèse de M. Rigal sur Hardy. On y goûtera l'étendue et la précision des recherches, l'exactitude et la prudence de la méthode, l'étroite collaboration de l'érudition et du goût, sans parler des qualités de la forme, ordonnance adroite et claire, style délicat et agréable.

Les quatre premiers chapitres nous font connaître les origines étrangères, romanesques et dramatiques, de la pastorale dramatique française qui sans cette étude ne saurait s'expliquer : origines italiennes (Sannazar, le Tasse, Guarini), origines espagnoles (et en particulier la *Diane* de Montemayor). Ces quatre chapitres, pleins de faits et d'idées, sont construits sur un plan un peu vaste que l'auteur, effrayé des proportions que prenait son ouvrage, a cru devoir resserrer en abordant la pastorale française. Je serais tenté de lui en faire un reproche : il y a un excès de sobriété dans le développement du reste de la thèse qui la rend un peu touffue. En se refusant à déployer ou à prolonger toutes les indications qu'il donnait, M. Marsan s'est retranché des considérations et des vues utiles à la complète mise en lumière de son sujet. Il étudie (chap. v) comment les influences antiques et étrangères ont agi sur la France, en ce qui concerne la pastorale; (chap. vi) la formation et les premières œuvres de la pastorale française, Fonteny, Montreux, La Roque, Montchrestien, Chrestien des Croix. Le chapitre vii est consacré aux pastorales de Hardy et au roman de d'Urfé, les deux grandes influences françaises par lesquelles le genre est modifié. Le chapitre viii nous conduit de la publication du premier livre de *l'Astrée*, à travers du Pescher, René Bouchet, Isaac du Ryer et autres, aux *Bergeries* de Racan qui sont l'œuvre éminente du genre. Par le chapitre ix, nous connaissons ce que la pastorale apporte dans la formation de la comédie et de la tragédie classiques : ici se place Mairet avec sa *Sylvie* et sa *Silvanire*. Enfin le chapitre x nous fait assister aux dernières transformations de la pastorale (Gombauld, Frenicle), et nous montre sa liaison avec la tragi-comédie (Mareschal) : Sorel en atteste la vogue et le discrédit dans son *Berger extravagant*, qui ne réussit qu'à sa seconde édition. Et en expirant, la pastorale dramatique rejoint l'opéra qui naît. En appendice, une « note sur *l'Astrée* », et sous ce titre modeste, un plan analytique de l'*Astrée* avec l'indication des ouvrages dramatiques qui en sont sortis; une note sur la *Silvanire* qui, par la comparaison des pastorales de d'Urfé et de Mairet, nous fait comprendre l'art d'organisation dramatique que possédait ce dernier; une note sur les costumes de la pastorale, illustrée par des reproductions de frontispices d'éditions et de dessins de Mahelot. Enfin une triple bibliographie, des *ouvrages cités*, des *traductions et imitations* d'ouvrages italiens et espagnols du genre

pastoral (romans et pièces), et des *pastorales dramatiques françaises qui ont été imprimées.*

Il manque à cette copieuse et savante étude un *index* qui en rendrait l'utilisation plus facile. Tous ceux qui voudront travailler non seulement sur la pastorale dramatique, chapitre nécessaire et jusqu'ici négligé de notre histoire littéraire, mais sur le roman et le théâtre de la même période, trouveront chez M. Marsan des renseignements précieux, d'utiles précisions de faits, des rectifications chronologiques et bibliographiques importantes. Il était impossible de tirer davantage d'un sujet qui ne présentait pas une œuvre de génie. Ainsi sur Nicolas de Montreux; sur Gomberville et la première forme sur de son *Polexandre*, dont M. Marsan établit la date authentique, etc.

Pour en venir aux critiques, je trouve que M. Marsan s'est trop vite débarrassé des éléments pastoraux qui existaient avant 1550 et 1560 dans la tradition littéraire française. Non que j'eusse voulu le voir remonter au moyen âge et à Adam de la Halle; il pouvait seulement, en quelques mots, comme il l'a fait à la soutenance de sa thèse, dire les raisons qu'il avait de ne pas le faire. Mais il y a dans le théâtre du temps des guerres d'Italie des éléments pastoraux, un mélange d'idées, de figures et de styles où l'influence antique et peut-être déjà italienne, se dépose sur les formes traditionnelles dont l'origine est dans notre moyen âge : cette source n'était pas à négliger. (Marguerite de Navarre, les *entrées de rois et de reines* sous François Ier, etc.).

Peut-être aussi fallait-il écrire quelques pages sur l'*églogue* simplement poétique et sur les émotions champêtres dans la poésie de la Pléiade. Il y a là des états d'imagination et de sentiment qui ont précédé et dans une certaine mesure commandé les adaptations de pastorales italiennes et du roman espagnol. Depuis Jean Le Maire de Belges et ses *Illustrations des Gaules*, le décor champêtre, le paysage poétique et somptueux s'étale dans les livres.

M. Marsan s'est trop rigoureusement pour mon goût renfermé dans l'évolution des formes et des idées littéraires, sans regarder assez souvent du côté de la vie. Il a eu peur de vagabonder. Pourtant les mœurs n'ont pas été sans influence sur la vogue et sur la décadence du genre. La vie de cour sous les Valois, qui se promènent de Chambord à Gaillon et d'Anet à Fontainebleau, la vie des gentilshommes en leurs châteaux lui donnent un certain support de réalité qui manque au XVIIe siècle, lorsque l'élite de la société, modèle et public des écrivains, s'enferme dans les ruelles. Au lieu des pastorales à cadre champêtre, on fait la *Place Royale*, la *Galerie du Palais*, la *Comédie des Tuileries*.

On pouvait aussi s'attacher à la vie, aux mœurs de la noblesse française, indiquer la substitution du roman héroïque, historique et guerrier, au roman pastoral : substitution qui commence dans l'*Astrée*.

Voici maintenant quelques observations de détail : P. 25. Il ne faut pas insister sur le caractère bien italien du passage de Sannazar. Les traits principaux sont pris dans Théocrite (*Id.*, VII). — P. 57, n. 1. Il n'est pas exact de dire que la comédie larmoyante a été réalisée par Marivaux, qui n'y touche que par sa *Mère confidente*. Avant La Chaussée, c'est Destouches qui la réalise sans la nommer. Je doute aussi du rattachement de Marivaux à Racine; c'est une assertion devenue traditionnelle dans l'histoire littéraire. En réalité, c'est de Quinault que Marivaux est le continuateur : les tragédies de Quinault sont du marivaudage en habit à la romaine. — P. 196. Il y a une analogie curieuse entre la façon burlesque dont la France traite le personnage du satyre dans la pastorale, et celle dont elle avait traité le diable dans les mystères. — P. 208. En s'appuyant sur M. Rigal, M. Marsan en réalité le contredit. Car il nous montre le décor multiple dans une pièce de 1597, où l'on ne peut supposer d'influence de Hardy. — P. 211. La carcasse du monologue mise à nu par M. Marsan est commune à tous les genres dramatiques : le monologue délibératif et actif de Racine ne s'articulera pas autrement. — P. 212 et n. 2. Il ne

faut rien conclure pour le public français des prologues de Larrivey : car ces prologues même sont traduits. — P. 219 et n. 3. Au delà de du Bellay, il faut remonter à l'ode d'Horace qui fournit ce thème aux poètes de la Renaissance.

Iam Cytherea choros ducit Venus imminente luna.

— P. 339. A propos des magiciens, il serait utile de dire un mot de l'état des esprits et du plus ou moins de prise qu'avait cette invention banale. — P. 341. Ajoutez que ce thème touchant de l'amour d'un frère et d'une sœur, dès qu'on fera de l'amour tendre et de l'intérêt de sensibilité le principal de la tragédie, reparaîtra souvent après Racine, depuis le *Tiridate* de Campistron, jusqu'à l'*Abufar* de Ducis. — P. 347, n. 2. Hypothèse inutile : pourquoi ne pas considérer la *Folie de Silène* et la *Folie de Turlupin* comme deux pièces tout à fait distinctes, tant qu'on n'a aucun indice du contraire. Depuis la diffusion du *Roland*, la *folie* d'un héros fournit un type courant de pièce de théâtre. — P. 350. Si le matamore, le goinfre et le pédant ont disparu de la pastorale, c'est que la comédie naissante les avait revendiqués comme siens. — P. 358 et 365. On renforcerait cette idée du rapport des comédies de Rotrou à la pastorale en rappelant que le *Filandre* est la réduction en comédie d'une pastorale de Chiabrera, la *Gelopea*. — P. 415. La morale de théâtre que M. Marsan rappelle ici à propos de la *Cour bergère*, est celle de la tragédie : c'est un emprunt que lui fait la pastorale. — P. 432. A la dernière page, on eût aimé une revue un peu plus complète des débris de pastorale qui traînent chez Molière; il eût été curieux de dire ce qu'il mêle d'imagination originale et d'observation aux motifs traditionnels dont il se moque en les utilisant.

Toutes ces réflexions sont bien peu chose. Leur médiocre importance est une confirmation de la valeur de l'ouvrage de M. Marsan.

GUSTAVE LANSON.

JEAN DE MAIRET, **la Sylvie**, édition critique par JULES MARSAN, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. *Paris, Société nouvelle d'imprimerie et de librairie*, 1905, in-12, LXII-244 p.

Cet excellent travail inaugure la collection d'éditions commentées que se propose de publier la *Société des textes français modernes*. Il a été présenté d'abord à l'Université de Paris comme seconde thèse; c'est un fort bon spécimen du genre de publications utiles qu'on s'est proposé d'obtenir par la suppression de l'inutile thèse latine. Si l'on excepte la comédie qui se trouve dans un recueil de Fournier, nous avions laissé aux Allemands le soin de réimprimer quelques textes de Mairet : Volmöller nous avait donné la *Sophonisbe*, et Otto la *Silvanire*. M. Marsan a choisi la *Sylvie* qui n'est guère moins considérable dans l'histoire des origines de notre théâtre classique, et qui a peut-être un charme spécial de poésie. Il a établi une bibliographie qui rectifie et complète sur plusieurs points celle de Volmöller. Il a réimprimé, avec de très prudentes explications, cette rarissime et énigmatique plaquette de 1627, édition séparée d'une des scènes de la pièce qui avaient le mieux réussi, la *Comédie ou dialogue de Philène et Sylvie*, qui de la Bibliothèque de M. de Soleinne est venue à celle de la Sorbonne. Il a collationné toutes les éditions, en prenant pour base la troisième édition de Targa de 1630, il a réuni toutes les variantes des autres impressions du XVII^e^ siècle. Enfin il a établi un commentaire curieux qui nous indique les « sources » du dialogue et de l'action. Il nous avertit qu'il faut prendre le mot source » dans un sens un peu élastique; un très grand nombre des situations, sentiments et expressions de la *Sylvie* sont du domaine commun de la pastorale et de la poésie lyrique, si bien qu'on ne sait pas toujours quel est le texte précis où Mairet a pris le lieu commun qu'il exploite. Ainsi pour les vers 739-743, M. Marsan cite Montchrestien dans sa *Bergerie* :

M. Brunot veut, par delà Montchrestien, remonter à Desportes. Mais la source première est dans les premiers vers du *Cyclope* de Théocrite, qui ont été retournés de toutes les façons dans la poésie française de la Renaissance, et probablement aussi dans la poésie italienne.

GUSTAVE LANSON.

ALEXIS FRANÇOIS. **La grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII^e siècle**. Introduction à l'étude des commentaires grammaticaux d'auteurs classiques. Thèse présentée pour le doctorat d'Université à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, in-8 de XV-279 pages.

Voici que le XVIII^e siècle, histoire littéraire et histoire de la langue, commence à être moins délaissé. Certes on n'a pas fini, on ne finira peut-être jamais d'étudier le « grand siècle »; le *Corpus* des grammaires — qui devra embrasser le travail grammatical fait au seizième avec celui du dix-septième — nous manque encore, mais nous pouvons déjà disposer d'un certain nombre d'observations et de remarques recueillies, faciles à consulter; en fait de lexiques, nous n'avons pour certains auteurs de première importance que des exemples cités par Littré, ou par Livet dans son *Lexique de Molière*, mais nous sommes mieux munis pour d'autres, sans compter les grands dictionnaires de la fin du siècle. La situation était bien pire — jusqu'à ces derniers temps — pour qui voulait étudier la période suivante; elle tend maintenant à s'améliorer. On connaît le livre de M. F. Gohin sur *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, travail d'ensemble bien utile déjà, mais qui fait désirer aussi des compléments. Nous n'avions auparavant sur la première moitié du siècle que la monographie de M. Léon Vernier : *Voltaire grammairien* (1888), et les considérations qu'on y lit sur la grammaire au XVIII^e siècle demandent à être soigneusement revues. Il y a deux mouvements à suivre : la grammaire philosophique ou générale, dont M. L. Fouquet nous donnera l'histoire dans la thèse qu'il prépare, et la destinée de l'œuvre du purisme, que M. Alexis François s'est chargé d'étudier. Le premier volume qu'il nous donne aujourd'hui nous fait vivement souhaiter que la suite vienne vite. Quand paraîtra le troisième volume de l'*Histoire de la langue française*[1], M. Ferdinand Brunot pourra porter témoignagne —, par ces livres qui sont venus au jour entre la première esquisse et la reprise ou la refonte de son ouvrage — et de la fécondité de son enseignement et de l'excellence de sa méthode.

Le livre de M. François, comme celui de M. F. Gohin, a moins l'ambition de nous apporter de la besogne toute faite, que le souci de nous donner des indications et des secours pour les travaux à faire; et de fait, la bibliographie placée en tête du volume, les notes et références au bas des pages sont déjà par elles-mêmes, une moisson précieuse; le malaise de se sentir ignorant devient moins sensible, le désir de chercher et l'espoir de trouver des vérités plus complètes reviennent, quand on se trouve devant un index si clair de sources d'information assez riches.

Nous nous reportons à l'année 1700; il s'agit de savoir ce que l'Académie ajoutera à l'œuvre maintenant suffisamment complète des lexicographes, à son propre dictionnaire. Le patronage royal, la réputation des académiciens, l'importance des lettres dans la société ont accru son autorité; qu'elle s'attache donc à régler l'usage de la langue dans l'avenir, puisqu'il faut de la fixité, comme

1. Le premier volume qui étudie le développement de la langue jusqu'à la fin du quinzième siècle a paru au commencement de 1905, Paris, A. Colin, grand in-8.

elle a réussi, au témoignage de la reine, à rendre, par ses ouvrages, « la langue française celle de toutes les cours de l'Europe ». On l'accusera de stérilité, et il est vrai que trop peu d'académiciens consacrent trop peu de séances aux travaux qu'on attend d'eux, que la compagnie craint de donner une nouvelle œuvre inférieure en mérite, en succès, au *Dictionnaire*, qu'elle se sent plus assurée, plus à l'aise, à donner en toutes circonstances son avis éclairé sur des points particuliers, comme c'est sa coutume, qu'à tenter du nouveau, qu'à entreprendre un travail définitif de longue haleine. On l'accusera aussi d'avoir aussi peu de fermeté dans les principes que de décision hardie dans les jugements, prudente à l'excès et soucieuse de ne pas perdre l'équilibre entre les influences opposées des esprits divers qui la composent. Cependant son action « continue et quasi souterraine » est réelle et digne d'étude.

L'histoire des occupations de fait et des occupations projetées de l'Académie pendant les années 1700 à 1720 ne saurait être complète, puisque nous ne pouvons rien savoir des années 1705 à 1712. M. François l'a faite — là où elle était possible — détaillée et intéressante. Avant 1705, l'Académie examine quelques écrivains du siècle précédent et rajeunit les *Remarques* de Vaugelas, tandis que Régnier Desmarais prépare à lui seul une *Grammaire*. Après 1712, les projets et discussions se succèdent, de l'abbé Saint-Pierre à Trousset de Valincourt, à l'abbé Genest, à Fénelon, à l'abbé de Dangeau, proposant la composition tantôt d'un traité de grammaire, tantôt de remarques et observations sur les auteurs. On est étonné de voir dressé si tôt, car en plusieurs parties il n'a pas encore vieilli, un programme de travaux comme celui qu'avait imaginé l'abbé de Saint-Pierre; il voulait que les textes fussent critiqués grammaticalement, qu'on analysât « le mécanisme complet d'un ouvrage littéraire », qu'on enregistrât méthodiquement les mots et les locutions nouvelles ou vieillies, qu'on introduisît dans le Dictionnaire les termes d'art et de science, qu'on entreprît un dictionnaire étymologique, qu'on continuât l'histoire de la compagnie, qu'on y lût enfin quelquefois des mémoires sur des points particuliers de grammaire, de rhétorique ou de poétique. — Bien peu de ces rêves furent réalisés; entre 1718 et 1719, un projet de grammaire est mis aux voix, accepté, et devant les difficultés de l'exécution, abandonné. On se met à examiner le *Quinte-Curce* de Vaugelas (jusqu'en 1720), et l'*Athalie* de Racine; cela seul devait aboutir, et le projet de grammaire de Vallange ne devait pas avoir plus de suite que ceux de ses prédécesseurs.

Après l'achèvement du *Dictionnaire* de 1740, nouveaux projets, avec commencement d'exécution cette fois; les tâches sont distribuées aux abbés de Rothelin, Gédoyn, d'Olivet; celui-ci, chargé du nom, de l'article et du pronom, s'acquitte seul de sa tâche; mais l'attention est éveillée, les esprits en mouvement, on travaille, on discute des principes généraux; la grammaire française se modèlera-t-elle toujours sur les cadres de la latine et de la grecque? D'Olivet, l'abbé Girard, Dumarsais, les grammairiens philosophes, Duclos, Fromant, Beauzée, d'Alembert, de Wailly, rient de Regnier Desmarais, de l'abbé Valard, d'Antonini et autres qui restent attachés au système des déclinaisons On sent le besoin de faire de nouvelles définitions aux termes de grammaire, estimés trop obscurs; les de la Vallange et les Girard inventent alors des distinctions multipliées qui n'éclairent plus et qui embrouillent; M. François apporte là-dessus des exemples curieux (p. 73-74), notamment sur les classifications du verbe (75-76).

Pour les principes particuliers, on sait où aller les chercher : depuis un siècle tant de gens éclairés se sont occupés de question de langue! La liste est copieuse des grammairiens successeurs de Vaugelas, dont d'Olivet, La Chalotais, La Touche, de Wailly, Demandre rêvent qu'un recueil soit fait. Féraud l'a dressée dans son *Dictionnaire critique* (1787), et M. François a bien fait de la reproduire (p. 81); elle nous rend plus sensible l'absence de ce *Corpus*, que tout le monde des philologues et des historiens de la littérature voudrait voir

composé, et qui ne se fait pas. Nous sommes en dehors de l'Académie : c'est en dehors de l'Académie que les grammairiens se passent au crible les uns les autres, et que les critiques des périodiques littéraires examinent les nouveautés grammaticales, selon des procédés de discussion dont un spécimen est donné (86-87).

L'Académie n'a pas achevé son projet de grammaire ; mais les tentatives ont servi à séparer les principes généraux — dont s'occuperont les abbés d'Olivet et Girard dans leurs *Essais de Grammaire*, leurs *Vrais principes*, et plus tard les Beauzée, les Dumarsais, les Condillac — d'avec les principes particuliers, dont on peut étudier le sort dans les commentaires généraux.

Voilà l'œuvre utile et réalisable. On lit les bons auteurs ; quelques-uns seulement veulent les épurer, comme J.-B. Rousseau et Marmontel firent pour Tristan et Rotrou ; la plupart, à la suite de l'abbé d'Olivet, jusque sous la Révolution, se livrent au travail d'annotation. Suit l'histoire des commentateurs de Racine : d'Olivet, Desfontaines, de la Porte, Saint-Marc, Formey, d'Açarq, de ceux de Corneille, de ceux de Voltaire. Grâce à d'Olivet, grâce à Duclos, l'Académie piquée de zèle a commenté cinq auteurs : Boileau, Molière, La Fontaine, Quinault et la Bruyère ; et si les trois derniers commentaires sont perdus, les autres suffisent à tenir une grande place dans l'enseignement de la langue ; ils sont bien l'œuvre essentielle du purisme d'alors.

De ces œuvres dont les restes seront publiés ultérieurement, il faut dégager l'esprit. La théorie de l'usage telle que l'avait formulée Vaugelas ne se maintient pas intacte ; la cour a perdu, la ville a gagné ; surtout, la langue écrite n'est plus sous la dépendance de la langue parlée ; elle se sépare de celle-ci, elle s'élève en dignité, elle représente à elle seule, non seulement toute la littérature, mais toute la langue : c'est elle qu'il faut conserver telle qu'elle est chez « les bons auteurs du temps où la langue est arrivée à sa perfection », telle qu'elle est du moins quand on en a écarté les archaïsmes, les négligences ou maladresses et les irrégularités hardies. Mais par quel critère les écarter? Par celui que nous donne la tradition grammaticale, par l'analyse, par la logique qui use souvent de l'analogie. La tendance est donc conservatrice d'abord, rationaliste au bout. D'Olivet arrive à dire : « La raison en matière de langue ne cesse d'être écoutée que dans les cas où l'usage est absolument contre elle ».

Entre les auteurs commentés, ce sont les poètes qui ont la préférence, parce que la contrainte du vers incite à une correction plus grande ; entre les différents genres, c'est le genre dramatique qui l'emporte ; entre tous les classiques, Boileau, versificateur accompli, Racine et Quinault se recommandent sur les autres. Entre les commentaires, sans s'arrêter à la Monnoye, à Lenglet du Fresnoy, à Le Duchat, qui s'attachent au XVI^e^ siècle, il faut ne prendre que les puristes, ceux de Voltaire, ceux de Valincourt, de d'Alembert, et ceux de l'Académie, qui par la politesse de la critique, le sérieux du ton, la conscience dans l'examen, ont acquis une si grande autorité.

Telle fut l'œuvre du purisme conservateur conçue trop étroitement pour ne pas amener un mouvement d'émancipation, organisée trop lentement et poursuivie avec trop peu d'entente et d'homogénéité pour atteindre au but qu'elle s'était proposé. Et tel est le livre de M. François, nourri de substance, d'une lecture facile, clair dans l'ordonnance générale, soucieux — pour la commodité de l'analyse — de donner « aux diverses étapes une succession logique qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité » (p. 166), mais qui laisse à l'esprit à cause ou en dépit de cela une satisfaction incomplète ; je ne parle que de l'ordonnance à l'intérieur des chapitres ou des subdivisions de chapitre. L'inconvénient est mince, puisqu'on peut encore se retrouver dans la table des matières ; on regrette davantage l'absence d'index des noms d'auteurs, commentateurs et commentés ; l'auteur laisse ainsi à chacun des lecteurs à qui

ces études importent, le soin de constituer un jeu de fiches de renvoi, lequel, fait une fois par l'auteur, eût servi à tout le monde.

En appendice, trois textes rangés sous le titre de *Correspondance grammaticale de l'Académie française*, des listes d'ouvrages dédiés ou présentés à l'Académie; enfin, et plus précieuses encore, des notes bibliographiques (pp. 249-267), sur les commentaires grammaticaux (suivis de spécimens de quelques commentaires) où se révèlent l'étendue et la conscience d'information de M. François, tant sur les manuscrits que sur les ouvrages de librairie, depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'au commencement du XIXe. Le livre est bon; ces renseignements-là ne deviennent pas surannés.

HENRI CHATELAIN.

PHILIPPE GODET. **Madame de Charrière et ses amis**, d'après de nombreux documents inédits (1740-1805), avec portraits, vues, autographes, etc. 2 vol. in-8, XIII-519 p. et 448 p., Genève, A. Jullien, 1906 [1].

Les 26 chapitres entre lesquels se distribuent les 1000 pages de ces deux volumes remplissent copieusement le vœu de Saint Beuve. Mme de Charrière a son monument, celui qu'elle méritait, celui qu'elle eût le mieux aimé. Car il est fait surtout des matériaux qu'elle a fournis, de ses innombrables et toujours spirituelles lettres, que M. Godet a rassemblées avec une heureuse patience, complétant et rectifiant Gaullieur son devancier, et par surcroît Sainte-Beuve, qui s'était documenté auprès de Gaullieur. Un grand nombre de morceaux — écrits ou lettres de, à et sur Mme de Charrière — sont inédits. On voit défiler dans ces pages une foule de personnages, hollandais, allemands, anglais, écossais, neufchâtelois, vaudois, genevois, français : sur chacun, M. Godet a fait une enquête soigneuse, pour identifier la personne ou mettre sous le nom un raccourci de biographie. Benjamin Constant et Mme de Staël sont, comme on pouvait s'y attendre, les grands seconds rôles de la troupe : les chapitres de leurs relations avec Mme de Charrière sont les plus considérables et les plus piquants du livre. Que Benjamin Constant ait été ou non l'amant de Mme de Charrière, il n'importe : Mme de Charrière, avec ou sans cet accessoire, a bien été pour lui, et il a bien été pour elle ce que M. Godet nous dit dans sa très pénétrante et solide analyse, qui s'appuie à chaque pas sur les documents. Leurs esprits surtout se sont liés, se sont aimés, pour la joie de l'excitation que chacun d'eux recevait de l'autre.

L'ouvrage dépasse les limites d'une simple biographie. Par le nombre de personnes dont Mme de Charrière reçoit la visite ou s'entretient, par le nombre des livres et des auteurs dont elle cause dans ses lettres, par la manière dont, de sa province d'Utrecht d'abord, puis de sa retraite de Colombier, elle regarde la vie de son siècle et s'y mêle en esprit, le livre de M. Godet est une contribution importante à l'histoire du XVIIIe siècle, et à celle de la culture française hors de France. Mme de Charrière, hollandaise mariée à un Suisse, est toute française d'esprit, quoiqu'elle nous juge sans aménité. Ses impressions et opinions littéraires sont très intéressantes à enregistrer, le plus souvent fines et pénétrantes, mais dans des limites très précises que marquent, d'une part, un vieux fond calviniste de conscience, dont sa liberté d'esprit ne s'est jamais débarrassée, et, d'autre part, une rigueur de goût classique que le romantisme en formation effarouche. Le calvinisme héréditaire de son âme incroyante, et le XVIIe siècle français dont elle a reçu sa forme intellectuelle,

1. Vu l'importance de cet ouvrage, nous avons cru devoir publier les deux comptes rendus que nous en avons reçus.

lui donnent peu d'affection pour Voltaire, avec qui pourtant elle a de singulières affinités. Elle est injuste pour lui. Il inquiète même son goût : reproche curieux et fin, dont on a peine aujourd'hui à n'être pas surpris.

Il arrive à M. Godet de s'exagérer la valeur de certains morceaux qu'il cite : non pas des lettres de Mme de Charrière, dont il essaie pourtant un peu trop de justifier les préventions très explicables sur Mme de Staël, mais des écrits de personnages secondaires comme Chaillet. Je souscris à ce qu'il dit du sens et du goût de ce pasteur journaliste, à condition qu'on ne lui fasse pas honneur d'une originalité qu'il n'a pas. Il n'y avait en 1780 aucune singularité à admirer Shakespeare : que M. Godet relise seulement les lettres de Mme du Deffaud à Walpole du 17 mai 1767 et du 15 décembre 1768, qu'il lise la lettre de Mme Roland à M. de Fenille du 21 mars 1789, il verra l'erreur de sa phrase : « seul à son époque, etc. ». Et Delille n'était pas si universellement admiré avant la Révolution, que Collé dans une lettre du 10 avril 1781, Ducis dans une lettre du 17 juillet 1782, ne fissent des réserves sur le défaut de « donner de l'esprit à Virgile », sur le danger de « cet esprit gâteur de raison et quelquefois de poésie ». Le bon goût de Chaillet ne consiste pas à avoir des opinions que personne n'avait, mais, entre les diverses opinions de son temps, à suivre souvent celle dont aujourd'hui nous pouvons lui savoir gré.

M. Philippe Godet nous annonce que M. Rudler fera le classement chronologique de la correspondance de Benjamin Constant et Mme de Charrière : il faut cette espérance pour que je ne lui reproche pas d'avoir négligé de le tenter. Je ne l'excuse pas de n'avoir pas averti de ce qui était inédit dans ses citations : on eût mieux vu ce qu'il apportait. S'il ne voulait pas charger ses notes, un tableau de quelques pages à la fin du livre nous eût renseignés. Son ouvrage méritait d'avoir cette dernière exactitude. En revanche, je ne tiens guère à la consultation graphologique : qu'est-ce qu'elle ajoute à l'information solide? Ce n'est pas la graphologie qui authenthique les analyses de M. Godet : mais, au contraire, ce sont celles-ci qui jugent la graphologie.

Un bon index facilitera l'usage de cet ouvrage, si riche pour les historiens et les littérateurs. J'aurais souhaité que dès qu'il y a plus de quatre ou cinq références, un mot d'indication sur le contenu accompagnât chaque renvoi. Comment rechercher un passage parmi 10 ou 15 lignes de chiffres?

En résumé, livre à lire pour le curieux, et livre à consulter pour le travailleur : on ne s'y ennuiera nulle part, où qu'on l'ouvre; et l'on y prendra bien des renseignements utiles à l'histoire littéraire.

GUSTAVE LANSON.

« Il est à regretter qu'il n'y ait pas une *Madame de Charrière* complète, faite en Suisse à Neuchâtel. » Ces paroles de Sainte-Beuve servent d'épigraphe à l'ouvrage de M. Philippe Godet. Charles Berthoud, à qui elles étaient adressées, avait formé le projet d'écrire le livre demandé par Sainte-Beuve; ce projet qu'il avait abandonné, M. Philippe Godet l'a repris avec zèle, on pourrait dire avec amour; il y a consacré vingt ans de sa vie. Par la situation qu'il occupe à Neuchâtel, par ses nombreuses relations dans le pays où a vécu Mme de Charrière, par la parfaite connaissance qu'il a de l'histoire littéraire de la Suisse française, il était tout désigné pour composer un pareil ouvrage. Le fait est qu'il a écrit une biographie définitive de Mme de Charrière, où la documentation est vraiment d'une abondance extraordinaire; il a consulté toutes les archives publiques ou privées où il était question de son héroïne, publié de nombreuses lettres inédites de Mme de Charrière et de ses correspondants, en particulier de Benjamin Constant, rectifié sur les originaux le texte de celles qui avaient été tronquées ou altérées par Gaullieur ou Sainte-Beuve. Il a pu même consulter et reproduire en partie le précieux *Cahier rouge* de Benjamin Constant, conservé dans la famille de Constant, qui contient sur sa célèbre

liaison avec Mme de Charrière des détails intéressants et inédits. Il a donné une bibliographie complète des ouvrages de Mme de Charrière, reproduit tous les portraits d'elle que l'on connaît (en particulier le beau pastel de La Tour), ceux de son entourage, l'aspect des endroits où elle a vécu... Bref, s'il fallait émettre quelque réserve, ce serait justement sur ce qu'a de trop touffu un tel livre : Mme de Charrière y disparaît plus d'une fois derrière ses amis et ses connaissances (passe encore s'il s'agissait toujours de Benjamin Constant!), et l'on dirait, par instants, que c'est l'histoire des bourgeois de Neuchâtel et du pays d'alentour plutôt que la vie de Mme de Charrière.

On ne lit plus guère de nos jours *Mistress Henley* et *Caliste*, malgré les mérites de ce dernier roman, qui a très certainement inspiré dans une certaine mesure *Corinne* de Mme de Staël. Les œuvres littéraires de Mme de Charrière ont été reléguées au second plan ou même au troisième par les grandes œuvres littéraires du commencement du XIXe siècle. Mais depuis les publications de Sainte-Beuve et de Gaullieur, l'attention a été vivement attirée sur les relations qu'a eues cette femme d'un esprit si original avec Benjamin Constant, sur la part indéniable qu'elle a prise à la formation de ce personnage énigmatique et troublant, et c'est encore cette question des rapports de Benjamin avec Mme de Charrière qui fait à nos yeux le principal intérêt du livre de M. Philippe Godet : tout s'éclaire et s'anime, quand Constant est en scène; avant lui, il semble qu'on l'attende, et, après lui, tout rentre dans l'ombre.

Quelle a été, au juste, la nature de ces relations célèbres? Les lecteurs de Sainte-Beuve ne seront pas peu étonnés de voir que M. Philippe Godet en soutient la parfaite innocence : « Il ne peut subsister aucun doute sur cette relation, dit-il, et aucun témoin contemporain, même parmi les plus attentifs, n'a jamais rien soupçonné d'équivoque » (t. I, p. 345). Voilà qui est catégorique! M. Godet avait déjà soutenu cette thèse à Paris, dans une conférence faite au cercle Saint-Simon, ce qui lui avait attiré cette répartie « inattendue » de Renan : « Eh! mon Dieu! Pourquoi pas? *La femme est si étrange!* » Faut-il l'avouer? La lecture attentive de l'ouvrage de M. Godet, du *Cahier rouge* de Benjamin et de ses lettres à Mme de Charrière, ne nous a pas entièrement convaincus de la justesse de cette thèse. La différence d'âge — vingt-sept ans — n'était pas un obstacle; Mme de Charrière, femme romanesque et absolument dépourvue de préjugés, n'attachait que peu d'importance aux choses de cette nature; et quant à Benjamin, on sait qu'il était peu gêné par les scrupules. La phrase du *Cahier rouge* que cite M. Philippe Godet (t. I, p. 343) montre bien que M. de Charrière, homme froid et flegmatique, ne s'inquiétait pas de cette liaison, qu'il en était « charmé » même : mais avait-il raison de ne pas s'inquiéter? Constant ne l'affirme pas de manière catégorique. En revanche, de nombreux passages de ses lettres à Mme de Charrière prouvent que c'était bien de l'amour qu'il avait pour elle : « Vous, je vous aime, lui écrit-il de Brunswick; je voudrais être près de vous... Adieu, Isabelle! Je t'embrasse, et sens tous les jours plus qu'il n'y a pas d'Isabelle ici! » (t. I p. 378). Pourquoi en 1789, au moment de leur brouille passagère, la prie-t-il instamment de brûler ses lettres, comme il affirme avoir brûlé celles de Mme de Charrière? Pourquoi Mme de Charrière lui demande-t-elle la permission de garder « quelques lettres ou billets tout à fait indifférents et *de pure amitié*? » (p. 384). Il y en avait donc, qui exprimaient un autre sentiment que l'amitié? Remarquons que nous n'avons pas toutes les lettres de Constant et de Mme de Charrière; il en a disparu un bon nombre. Qu'étaient ces lettres? Il est peu probable que Constant voulût qu'on les brulât à cause de quelques histoires un peu libres qu'il raconte à son amie : il n'y avait pas là de quoi le compromettre. Enfin toute cette jalousie de Mme de Charrière à l'égard de Mme de Staël est bien vive et bien étrange, si l'on suppose qu'elle lui dispute simplement l'amitié de Constant et la direction de son esprit. A moins que les mots n'aient plus de signification, le sentiment qui unissait Mme de Charrière et

Benjamin Constant était l'*amour*. Que cet amour ait été toujours et en toute occasion purement spirituel, nous n'en savons rien, même après la lecture du *Cahier rouge*; et d'ailleurs, est-il bien nécessaire de le savoir?

Ce qui est tout à fait intéressant dans le livre de M. Philippe Godet, c'est l'histoire des premières relations de Benjamin avec Mme de Charrière, du séjour à Paris en 1787 et de la malheureuse passion de Constant pour Mlle Pourrat, la Fanny d'André Chénier. M. Godet a cité tout au long d'après le *Cahier rouge* l'histoire de l'empoisonnement et du *désempoisonnement* de Benjamin en présence de Mme Pourrat, la mère, et de son amant Sainte-Croix, qui est un petit chef-d'œuvre de fine analyse et un exemple de cette ironie amère que l'auteur aime si souvent à tourner contre lui-même et ses propres sentiments. On sait qu'il devait recommencer semblable comédie sept ans plus tard, en 1794, à Coppet; mais cette fois ce n'était plus d'une jeune fille qu'il était épris : il s'agissait de Mme de Staël[1].

Les lettres de Mme de Charrière et de Constant, publiées pour la première fois ou complétées par M. Philippe Godet, nous font mieux comprendre l'attrait puissant qui les unissait l'un à l'autre. Pour Benjamin, alors si vif et si moqueur, c'était le plaisir de trouver une femme d'esprit, dédaigneuse de tous les préjugés, de toutes les opinions reçues, l'excitant à penser par lui-même, à donner libre carrière à son intelligence, à sa fantaisie; cette conversation était pour lui une jouissance « jusqu'alors inconnue »; il s'y livra « avec transport[2] ». Quant à Mme de Charrière, femme romanesque et passionnée, souffrant d'un mariage mal assorti, elle s'abandonna aussi avec joie au plaisir de façonner l'esprit d'un élève qui répondait si bien à ses soins; elle y mit toute l'ardeur d'une femme qui approchait de la cinquantaine et ne pouvait plus guère espérer qu'une autre passion vînt animer sa vie. Faut-il approuver, faut-il regretter, comme le fait M. Philippe Godet, l'influence desséchante qu'elle exerça sur l'esprit de Benjamin? Toujours est-il qu'elle marqua cet esprit de sa vive empreinte et qu'elle le révéla, dans une certaine mesure, à lui-même.

On sait quelle fut, pour Constant, la seconde femme qui se chargea de compléter son éducation intellectuelle. On lira avec intérêt dans le livre de M. Philippe Godet le récit de la rivalité de Mme de Staël et de Mme de Charrière (t. II, ch. XX), et le chapitre émouvant intitulé *La fin d'une vie* (t. II, ch. XXV). La cruauté inconsciente de Benjamin, les souffrances de Mme de Charrière qu'elle dissimule mal sous un air de fierté, les railleries amères qu'elle essaye sur les Necker et les Staël, « autant d'arches saintes auxquelles il ne faut pas toucher », puis la fin horriblement triste de cette femme sceptique, malade, désenchantée, tous ces traits contiennent en germe le roman le plus véridique, et Constant s'en est inspiré, quand il a écrit son *Adolphe*. Mais il est heureux pour lui qu'il n'ait pas persisté dans sa liaison avec Mme de Charrière. Avec Mme de Staël, c'était un esprit nouveau, c'était un avenir d'activité et d'espérance qui s'offrait à ce jeune homme de vingt-sept ans, déjà désabusé de l'existence. Il en fut tout vivifié, et il oublia bien vite celle qui avait été sa première éducatrice; mais au fond de ce second Benjamin subsista toujours un peu du premier, de l'élève de Mme de Charrière.

PAUL GAUTIER.

EDMOND HUGUET. **La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo**. *Paris, Hachette*, 1905, in-8° de VIII-382 pages.

La *Revue* a déjà indiqué le sérieux et l'utilité de ces études. Dans ce second volume, M. Huguet a distribué en neuf chapitres l'abondante moisson de ses

1. La scène est raconté tout au long dans le *Mémorial* de Norvins.
2. *Cahier rouge*, cité par Ph. Godet, I, 343.

exemples empruntés à l'œuvre entière du poète : *les métaphores classiques*; *les influences déterminantes*; *le ciel et les astres; l'aube et l'aurore, le coucher du soleil*; *le feu et l'éclair*; *l'eau, la glace et la neige*; *les yeux*; *l'ombre*; *le blason des couleurs*; un index alphabétique achève l'ouvrage et permet, après l'avoir lu, de le consulter à la façon d'un dictionnaire. La matière était ici d'une singulière abondance. Il était relativement aisé de ramener à quelques types géométriques les métaphores inspirées par la forme des objets; mais comment répartir en catégories distinctes les sensations de couleur, les infinies nuances, les jeux de la lumière et de l'ombre et toutes les richesses que fait jaillir un rayon de soleil? Comment déterminer, pour une foule de vers, quelle analogie, — de forme, de couleur ou de mouvement, — fut le point de départ de la comparaison?

> Là c'est le régiment, ce serpent des batailles...
> Cet éventail ailé, pourpre, or et vermillon
> Qui semble dans vos mains comme un grand papillon... (p. 27).

M. Huguet a vu la difficulté; loyalement il nous en prévient, et ce n'est pas sa faute, sans doute, si le génie d'un poète tel que Hugo ne permet pas une classification scientifique, si son cerveau est autre chose qu'un appareil enregistreur, s'il ne traduit pas ses impressions par un certain nombre de procédés mécaniques dont on puisse dresser le compte. Assez rarement, la métaphore est une métaphore toute simple. Telle comparaison étrange s'éclaire d'un sens caché. Telle opposition de couleurs, banale en soi, marque une opposition d'idées et apparaît ainsi nouvelle et saisissante : de là, la nécessité d'un commentaire que l'auteur a voulu très simple et qu'il a fait très précis.

Je ne lui reprocherai pas d'avoir présenté sur le même plan les comparaisons et les métaphores; quoique les deux procédés ne soient pas identiques et quoique le poète, aux divers moments de sa carrière, n'ait peut-être pas usé indifféremment de l'un et de l'autre, l'effet cherché est analogue et l'on ne peut se plaindre de trouver ici tous les éléments d'une étude complète sur le génie pittoresque de Victor Hugo. Etait-il nécessaire pourtant de relever de simples notations de couleur :

> La nue étale au ciel ses pourpres et ses cuivres... (p. 118);
> Le clair de lune bleu qui baignait l'horizon... (p. 121);
> Tirant sa large épée aux éclairs meurtriers... (p. 223);

et celles-ci surtout : « la lune d'argent » (p. 122) et « les étoiles d'or » (p. 140)? Dans le fameux morceau des *Misérables*, sur les promenades matinales de Cosette et de Jean Valjean (p. 174), il n'y a vraiment ni comparaison, ni métaphore, mais une description directe admirablement nuancée. Or la description directe est *le contraire* du procédé métaphorique.

Peut-être aussi M. Huguet prend-il trop au sérieux les affirmations du *Victor Hugo raconté*... ou des préfaces du poète. L'idée des *Orientales* lui est-elle venue un beau soir d'été, « en allant voir coucher le soleil »? Toutes les sensations de couleur qu'il traduit en métaphores sont-elles des sensations personnelles? A-t-il eu besoin d'observer lui-même que le ciel est d'azur, que l'eau est limpide comme le cristal, ou bleue comme le saphir, ou verte comme l'émeraude, que l'œil est brillant comme l'étoile?... « S'il compare le ciel au saphir, affirme M. Huguet, c'est qu'il y trouve réellement la couleur du saphir; la preuve qu'il observe ce qu'il décrit, c'est qu'il remarque d'autres nuances, qu'il constate dans le ciel toutes les nuances du bleu... » (p. 106). Et il cite des exemples :

> On ne peut distinguer, la nuit, les robes bleues
> Des anges frissonnants qui glissent dans l'azur...

Mais ces deux vers des *Contemplations* (IV, X) ne sont-ils pas simplement un souvenir de la phrase de Chateaubriand : « Le génie des airs secouait sa chevelure bleue embaumée de la senteur des pins [1] ». Il ne faudrait pas oublier que la *comparaison* est à peu près tout ce qui constitue la Poésie dans l'école qui précéda le romantisme, que *l'adjectif de couleur* était une vieille mode [2], et que Victor Hugo ne s'est pas dégagé sans peine du passé. A ne voir dans son œuvre que des notations sincères et spontanées, on serait loin de compte. Certaines comparaisons sont si bien d'un usage commun qu'elles s'appliquent à des objets divers et se retournent sans la moindre difficulté :

Où donc est le soleil? Il luit dans la fumée
Comme un bouclier rouge en la forge enflammée. (*Ball.*, VII.)
Un bouclier de cuivre à son bras sonne et luit
Rouge comme la lune au milieu d'une brume. (*Orient.*, XV.)

L'épée est un éclair, l'éclair est une épée; les yeux sont des pierreries, les pierreries sont des yeux; les gouttes d'eau sont des perles, les perles sont des gouttes d'eau... Toute métaphore conduit sa réciproque, docile.

Même quand l'impression a été directe, quand la métaphore a jailli spontanément, il ne s'en contente pas, il la travaille, — et le travail n'est pas toujours heureux. Ce large vers descriptif :

Des avalanches d'or s'écroulaient dans l'azur (*Légende*, I, 37.)

donne l'idée de cette métaphore, déjà d'un goût douteux :

L'aube hait le matin, inutile doreur (*Ibid.*, IV, 3.)

puis de celle-ci, franchement détestable :

Et l'unique livre, le Ciel
Est par l'aube doré sur tranches. (*L'art d'être grand-père*, I, 9.)

On trouverait facilement d'autres exemples :

J'aime un grand lac d'argent, profond et clair miroir

disaient les *Orientales* (IV), — et les *Chansons des rues et des bois* (II, III, 5) :

Que Dieu qui met mon image
Au lac où je prends mon bain,
Fasse faire l'étamage
Des étangs à Saint-Gobain.

Les traits de cet ordre sont fréquents dans les recueils des dernières années. Victor Hugo, qui, de la comparaison pseudo-classique s'est élevé à des métaphores puissamment évocatrices, arrive trop souvent, par excès d'ingéniosité, à ces gentillesses pénibles. Il serait intéressant de suivre cette évolution. Mais pour cela, un classement chronologique rigoureux eût été nécessaire. M. Huguet n'a pas cru pouvoir l'essayer, quant à présent; il s'est contenté, dans ses deux premiers chapitres, de nous donner à ce sujet quelques indications précieuses, mais un peu brèves. « Cette étude, ajoute-t-il, pourra plus tard être l'objet d'un des livres que je consacre aux métaphores de Victor

1. De même dans *le Cauchemar* des *Odes et Ballades* (V, 7) :

Tantôt d'une eau dormante il lève son front bleu.

2. Voy. E. Barat : *Le style poétique et la révolution romantique*, Paris, Hachette, 1904.

Hugo ». Personne, en effet, n'est plus indiqué que lui pour l'entreprendre et n'y sera mieux préparé. Ce sera le couronnement naturel de ce long travail.

JULES MARSAN.

GABRIEL MONOD. **Jules Michelet** (*Études sur sa vie et ses œuvres, avec des fragments inédits*).

Le récent volume de M. Gabriel Monod contient cinq chapitres d'importance et d'étendue inégales, mais qui ont tous un grand intérêt, soit par la valeur intrinsèque des fragments inédits qu'ils nous font connaître, soit par les indications précieuses que beaucoup de ces fragments nous donnent sur la vie et les œuvres de Michelet. Quant au commentaire de l'éditeur, on me dispensera d'en louer la précision diligente. Mais le volume renferme aussi deux ou trois études où M. Monod a mis lui-même en œuvre les documents à sa disposition, et elles n'en sont pas la partie la moins intéressante.

Le premier chapitre, *Michelet et l'Italie* (p. 11-63), fut originairement écrit pour le Congrès international d'histoire qui se tint à Rome en 1903; M. Monod y fait voir ce que l'Italie donna à Michelet et ce que Michelet fit pour elle. En appendice, quelques textes justificatifs, lettres à des amis italiens et extraits du Journal. — Le second s'intitule *Michelet de 1839 à 1842* (p. 66-218). Pendant ces quatre ou cinq années, Michelet publia les premiers tomes de son Histoire, qui eurent le succès le plus éclatant; et ses cours au Collège de France lui valaient en même temps une admiration presque unanime. Cependant elles ne furent pas heureuses. La mort de sa femme (1840), celle de Mme Duménil (1842), le bouleversèrent. Maints passages de son Journal cités dans le chapitre nous montrent ses agitations de cœur et ses incertitudes d'esprit durant cette période, traversée de tristesses, de doutes, de découragements. En appendice, les notes du voyage en Allemagne, une centaine de pages admirables. — Très court est le troisième chapitre intitulé *Le père de Jules Michelet* (p. 229-235); mais il renferme quelques extraits du Journal particulièrement significatifs. Ulcéré par l'obligation que nous impose l'Église de livrer nos morts aux vers et à la pourriture, Michelet proteste enfin, lui qui jusqu'alors a fait des vœux pour « une transformation douce et régulière » du christianisme, que cette religion inhumaine doit être, elle aussi, absorbée et dévorée, non plus *traduite*, mais *détruite*. Huit jours après ce fragment, écrit au retour du cimetière, il donne le premier bon à tirer de la *Révolution*; travailler contre l'Église, c'est servir le progrès du monde. — Le chapitre suivant, *Yves-Jean-Lazare Michelet* (p. 237-338), qui se rapporte aux deux premières années du second mariage, est, avec *Michelet de 1839 à 1842*, le plus considérable du volume; j'y reviendrai tout à l'heure. En appendice, *Journal d'un voyage en Belgique*, le premier essai littéraire de Mme Michelet, qui n'y note pas seulement ses impressions pittoresques, mais encore ses émotions de femme. — Quant au cinquième chapitre, *Michelet et George Sand* (p. 339-383), il contient plusieurs lettres de Michelet à George Sand et de George Sand à Michelet. M. Gabriel Monod, qui les commente à mesure, nous explique aussi pourquoi l'admiration qu'avaient l'un pour l'autre « nos deux plus grands lyriques en prose », semblables du reste à tant d'égards, fut toujours mêlée d'une certaine réserve, qui se sent jusque dans les plus élogieuses de ces lettres. Si leurs opinions religieuses et politiques les rattachaient, vers le milieu du siècle, au même groupe d'écrivains, ils se reprochaient mutuellement, en matière de religion, une sorte de mysticisme plus ou moins imprégné de sentimentalité chrétienne; et, en matière de politique, Michelet ne prit jamais au sérieux les utopies communistes de George Sand, puis, après le coup d'État, il lui en voulut de la bienveillance qu'elle témoignait au césa-

risme. Mais ce qui surtout les sépara, ce fut leur dissidence sur la fonction sociale des femmes; George Sand ne pardonnait pas à Michelet de considérer la femme comme un être faible, incomplet, qui, n'ayant pas sa personnalité propre, doit s'absorber dans celle de l'homme, et Michelet reprochait à George Sand de faire prévaloir les droits individuels de son sexe non seulement contre les devoirs de fidélité conjugale, mais contre la pudeur.

Ce bref résumé du livre en indique assez le double intérêt, biographique et littéraire. Je veux seulement ajouter quelques lignes, relatives au quatrième chapitre, sur le rôle que joua Mme Michelet dans la vie de son mari et sur la part qu'elle eut dans ses œuvres.

On savait déjà que jamais union ne fut plus intime et plus profonde. Ce qu'on ignorait, et ce que nous apprend le Journal, dont M. Monod cite ici de très nombreux passages, c'est de quelle façon se fit peu à peu cette union ou plutôt cette identification si extraordinaire. Car, bien que Mlle Mialaret eût été, longtemps avant son mariage, formée par les livres et l'enseignement de Michelet, l'harmonie parfaite ne régna pas dès les premiers jours entre les deux époux, très différents l'un de l'autre par leur tempérament et dont, au début, les idées sur certains points essentiels, notamment sur la religion, n'étaient pas tout à fait les mêmes. Leur Journal laisse d'abord paraître ce désaccord. Moins d'un mois après le mariage, Mme Michelet, notant la jalousie de son mari, se plaint discrètement que « les orages trop fréquents brisent ou livrent le cœur à des angoisses trop cruelles »; quelques jours après, elle marque son regret d'une plaisanterie qu'elle croyait inoffensive et qui a blessé Michelet jusqu'au fond de l'âme. Celui-ci, de son côté, tout en admirant la patience et l'égalité d'humeur de sa femme, écrit que la semaine a été « fort orageuse ». Quant à leur dissentiment religieux, Mme Michelet élevée dans les croyances catholiques, en gardait au moins un fond de piété sentimentale; et, souffrant de s'arracher à l'Église, elle avait en même temps, sur Dieu même et sur l'âme, des doutes non moins douloureux. C'est la naissance et la mort de leur unique enfant, qui « mit à l'unisson ces deux natures d'une originalité si particulière et si forte »; c'est sa mort, quelques semaines après sa naissance, qui acheva, dans les larmes, la communion de leurs cœurs. Et, tandis que chez bien des mères, la mort de leur enfant provoque un retour ou une recrudescence de dévotion, Mme Michelet dès lors se libéra complètement des influences catholiques qui pesaient encore sur elle; répudiant toute attache à l'Église, elle s'établit avec une sérénité fervente dans la foi que professa toujours son mari.

Quelle fut, maintenant, sa collaboration à l'œuvre de Michelet? Veuve en 1874, elle fit paraître sous le nom de l'illustre écrivain plusieurs volumes dont certains critiques ont insinué qu'elle était vraiment l'auteur, M. Monod nous indique, avec autant de précision que possible, sa part dans les ouvrages posthumes de son mari. Elle-même rédigea un de ces volumes, *Rome*, n'ayant à sa disposition que des notes assez brèves et quelques lettres. Les autres, sans excepter *Ma Jeunesse*, sont bien de Michelet; et personne ne la blâmera sans doute d'avoir pour le dernier, recueilli grain à grain, comme une fourmi, toutes les phrases, toutes les lignes, qui pouvaient entrer dans la composition de ces Mémoires. Quant à *Rome* même, elle fit cet ouvrage, nous dit M. Monod, avec une habileté et une divination merveilleuses. Et peut-on lui en vouloir, si l'on se rappelle le mot de Michelet : « Elle est plus moi que moi-même », si l'on sait qu'il lui faisait écrire ses souvenirs, à lui, l'année qui avait précédé leur mariage, comme il écrivit de son côté le récit du voyage fait en Allemagne, l'an 1847, par Mlle Athénaïs Mialaret?

Mme Michelet ne collabora pas seulement aux œuvres posthumes de Michelet. Quand, après avoir achevé la *Révolution*, il se détourna pendant quelque temps de la politique et de l'histoire pour écrire l'*Oiseau*, l'*Insecte*, l'*Amour*, ce fut « sous l'inspiration » de sa femme; et elle en composa elle-

même des chapitres entiers qu'il retouchait sans doute, mais dont bien des pages restèrent telles quelles. Au surplus, si l'identification des deux cœurs et des deux esprits a été complète, gardons-nous de croire que Michelet donna tout, ne reçut rien. Comme le dit George Sand dans une des lettres que nous communique M. Monod, Mme Michelet, qui reçut tant, n'en donna pas moins à l'âme de Michelet, déjà si vivante et si vaste, une vie nouvelle. Et l'on peut bien marquer avec une exactitude approximative la collaboration de cette femme supérieure à l'œuvre écrite de son mari ; mais, quelle qu'en soit l'importance, ce n'est encore là que la moindre part de ce qu'il lui doit.

Georges Pellissier.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Octobre : Paul Bonnefon, *Le manuscrit autographe des Mémoires de M^lle Clairon* (fac-similés). — *Une lettre de La Harpe pendant son exil à Corbeil.* — *La lettre de faire part de Beaumarchais.* — Décembre : *Lettre de François Ponsard à la duchesse Decazes.* — Octobre, novembre et décembre : Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (Suite : de Huet à l'abbé de Lavau inclus) (fac-similés)

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Octobre, novembre et décembre : Ch. Urbain, *Un cousin de Bossuet : Pierre Taisand, trésorier de France.* — Octobre : Henri Clouzot, *Maîtres et apprentis dans la corporation du livre.* — Henry Martin, *Les miniaturistes à l'exposition des « Primitifs français ».* (Suite). — *Nécrologie : José-Maria de Heredia.* — Novembre : Jules Lemaitre, *Les vieux livres.* — Décembre : E. Jovy, *Trois documents inédits sur Urbain Grandier.* — Pierre de Lacretelle, *Notes sur Claude de Trellon.* — Octobre, novembre et décembre : Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 octobre : Henry Bordeaux, *Le Roman autobiographique* (à propos du *Roman personnel* par J. Merlant). — 10 décembre : Émile Faguet, *Pour écrire bien.* — 25 décembre : Louis Arnould, *La « maison de Victor Hugo » autrefois et aujourd'hui.* — 25 octobre, 25 novembre et 25 décembre : Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

L'Ermitage. — 15 juillet : André Gide, *Le dernier livre de Maurice Barrès.* — 15 août : Fernand Caussy, *Le style et l'émotion.* — Jean de Gourmont, *Henri de Régnier, poète.* — 15 octobre : Jules de Gaultier, *Le sentiment de la nature et son apparition tardive.* — *Opuscules de Rivarol* (I. Lettre critique sur le Poème des Jardins, suivie du Chou et du Navet; — II. Dialogue entre Voltaire et Fontenelle). — 15 octobre et 15 novembre : Edouard Pilon, *Le voyage de La Fontaine.* — 15 novembre : André Gide, *José-Maria de Heredia.* — 15 décembre : Francis Vielé-Griffin, *La Poésie.*

La Grande Revue. — 15 octobre : Fernand Rome, *Notes sur l'éloquence judiciaire* (Fin). — 15 novembre : A. de Mages, *La littérature et le divorce.* — I. Kont, *Un correspondant hongrois de Voltaire : Le comte Jean Fekete de Galantha* (1741-1803). — 15 décembre : Georges Bourgin, *La satire politique à Rome au XIX^e siècle.* — Louis Maigne, *Le théâtre de M. Capus.* — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre : Paul Dupray, *La vie littéraire.* — Marcel Mirtil, *Chronique dramatique.* — 15 novembre et 15 décembre : Stéfane-Pol, *Revue des revues françaises.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1^er octobre : A. Rambaud, *Les hymnes et chansons de la Révolution.* — 2 octobre : Émile Faguet, *Sainte-Beuve critique dramatique.* — 3 octobre : Arvède Barine, *Histoire d'une pièce de théâtre.* — 4 octobre : B., *José-Maria de Heredia.* — 5 octobre : Henri Chantavoine, *José-Maria de Heredia.* — 7 octobre : Paul Ginisty, *L'Arsenal.* — 7 octobre : *Obsèques de M. de Heredia.* — René Doumic, *Les derniers jours et la mort d'Elvire.* — 9 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* —

10 octobre : *Une lettre inédite d'Eugène Fromentin.* — 11 octobre : André Beaunier, *La liberté de la critique.* — 13 octobre : Louis Estang, *Le théâtre et la loi.* — 15 octobre : M. M., *Sir Henry Irving.* — 16 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 18 octobre : Émile Gebhart, *Un moine singulier* (Guibert). — 23 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 25 octobre : Augustin Filon, *Enigme littéraire.* — 26 octobre (supplément) : *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 30 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er novembre : Louis Gillet, *Un roman sur les « Deux Jeunesses ».* — 3 novembre : Paul Ginisty, *Gentil-Bernard.* — 4 novembre : Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : la dernière pièce de M. Sudermann.* — 6 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 8 novembre : Arvède Barine, *Trop de livres.* — 11 novembre : A. A. P., *M. Alfred Rambaud.* — 12 novembre : Edouard Rod, *Elvire.* — 13 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 novembre : Philippe Godet, *Mme de Charrière et ses amis.* — 18 novembre (supplément) : *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 20 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 novembre : J. Bourdeau, *Les romanciers russes et la révolution.* — 24 novembre (supplément) : *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 25 novembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 26 novembre : Henri Welschinger, *La correspondance du comte de Jaucourt.* — 27 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 novembre : Henri Bidou, « *Le roi Tobol* » (par André Beaunier). — 30 novembre : Z., *La bibliothèque de Carpentras.* — 4 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 décembre : Michel Salomon, *Corneille et Vigny.* — André Chaumeix, *Les romans de M. Boylesve.* — (Supplément) *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 11 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 décembre : Paul Ginisty, *Le « Trust » de Balzac.* — 18 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 décembre : André Beaunier, *Les prix littéraires.* — 24 décembre : J. Bourdeau, *Variations sur Chateaubriand.* — 25 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 décembre : Paul Ginisty, *Un directeur légendaire* (Harel).

Mercure de France. — 1er octobre : Ernest Gaubert, *Eugène Fromentin et l'influence de « Dominique ».* — Émile Magne, *Du Théâtre populaire* (Fin). — 15 octobre : André Fontainas, *José-Maria de Heredia.* — Rémy de Gourmont, *La vie des animaux et la morale dans les Fables de La Fontaine.* — 1er novembre : Adolphe Retté, *L'état présent de la littérature.* — Philéas Lebesgue, *Le poète portugais Guerre Junqueiro.* - Rémy de Gourmont, *La vie des animaux et la morale dans les Fables de la Fontaine* (Suite). — 15 novembre : A. Schinz, *La superstition du « genre littéraire ».* — H. Messet, *La littérature néerlandaise.* — Jacques Morland, *Une visite au tombeau de Taine.* — 1er décembre : Rémy de Gourmont, *Rivarol*, I. *Premières œuvres : le littérateur.* — H. Messet, *La littérature néerlandaise* (Fin). — 15 décembre : Fernand Baldensperger, *Les deux tristesses de Vigny.* — Edouard Filon, *La vie de M. Pâques* (le coiffeur de Chateaubriand). — Rémy de Gourmont, *Rivarol*, II. *Le politique.*

La Nouvelle Revue. — 1er octobre : Roland Montclavel, *L'orthographe et la géographie.* — 15 octobre : Pierre Fons, *L'optimisme de Balzac.* — 1er et 15 novembre : Albert Cim, *Les ennemis des livres.* — 15 novembre et 1er décembre : Paule Bayle et Jacques Herblay, *Journalisme clandestin.* — 15 décembre : L. Desternes et G. Galland, *La jeunesse de Paul-Louis Courier.* — Gustave Kahn, *Prophéties de littérateurs.*

La Quinzaine. — 1er octobre : Adolphe Lair, *Un coup d'État académique.* — Angel Marvaud, *Un romancier idéaliste : Don Juan Valera.* — 16 octobre : J. du Plessis, *Education et culture féminine au XVIIe siècle.* — Adolphe Lair, *Un coup d'État académique* (Fin). — Louis Sonolet, *Eugène Fromentin.* — 1er novembre : André Macaigne, *José-Maria de Heredia.* — Olivier Billaz,

L'œuvre française d'Isabelle Kaiser. — Paul Gaultier, *Daumier.* — 16 novembre : J. du Plessis, *La beauté chrétienne en littérature.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 décembre : Camille Vergniol, *Les Romanciers : M. Édouard Rod.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.*

La Revue. — 1er avril : Émile Faguet, *Un livre sur Robert Owen.* — A. Retté, *La poésie française en 1904.* — Maurice Muret, *Humoristes italiens.* — 15 avril : Georges Pellissier, *Quelques romans nouveaux.* — C. A. S. de Gleichen, *Schiller intime.* — 1er mai : E. Faguet, *Deux études sur Hugo.* — Henry Davray, *Le roman de mœurs en France et en Angleterre.* — Gustave Kahn, *Le roman comique au XVIIIe siècle.* — G. Saint-Aubin, *Le nouveau drame de G. d'Annunzio.* — 15 mai : Georges Pellissier, *Quelques romans nouveaux.* — 1er juin : Gabriel Ferry, *La rivalité de Chateaubriand et de M. de Villèle.* — 15 juin et 1er juillet : H. Massis, *Comment Zola composa ses romans* (d'après des documents inédits). — 15 juin : R. Rémusat, *Le nouveau roman norvégien.* — G. Pellissier, « *Au service de l'Allemagne* » (par Maurice Barrès). — 1er juillet : E. Faguet, *Taine de 1870 à 1875.* — Auguste Renard, *La bataille orthographique.* — 15 juillet : G. Pellissier, *Quelques vérités sur l'Académie française.* — Mme L. G. Renard, *La fête des Vignerons à Vevey.* — 1er août : Maurice Pottecher, *Le théâtre du peuple.* — Jules Sageret, *J.-K. Huysmans.* — 15 août : Maurice Muret, *Carducci et son idéalisme.* — E. de Morsier, *Edouard Pailleron.* — 1er septembre : Maria Krysinska, *Un siècle de littérature féminine aux États-Unis.* — 15 septembre : Georges Pellissier, *L'évolution moderne du genre historique* — 1er octobre : Émile Faguet, *Sainte-Beuve à Liège en 1831 et en 1848-1849.* — 15 octobre : G. Pellissier, *M. Paul Bourget, écrivain.* — Gustave Kahn, *José-Maria de Heredia.* — Léon Vannoz, *L'esthétique nouvelle et la poétique.*

Revue bleue. — 7, 14, 21, 28 octobre et 4 novembre : le chevalier de Boufflers, *Journal inédit du second séjour au Sénégal* (3 décembre 1786-25 décembre 1787), publié par Paul Bonnefon (Suite et fin). — 7 octobre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le cas Willy.* — 14 octobre : Paul Flat, *Théâtres : Odéon*, « *Le cœur et la loi* », *par MM. Paul et Victor Margueritte.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Sénac de Meilhan et Choderlos de Laclos.* — 21 octobre : Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *Vers l'amour* », *par M. Léon Gandillot*; *L'Œuvre*, « *Les bas-fonds* », *par M. Maxime Gorki.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Souvenirs », par M. le vicomte de Meaux.* — 28 octobre : Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française*, « *Don Quichotte* », *par M. Jean Richepin.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « L'indocile », par M. Edouard Rod*; « *Les hannetons de Paris* », *par M. Georges Leconte.* — Alfred Poizat, *Figures de la Renaissance : La jeunesse de l'Arioste.* — 4 novembre : Gabriel Monod, *M. et Mme Michelet en 1870-1871, d'après des documents inédits.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le bel avenir », par M. René Boylesve*; « *Le chalet dans la montagne* », *par M. E. Montfort.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville*, « *La marche nuptiale* », *par M. Henry Bataille.* — 11 novembre : M. et Mme Jules Michelet, *L'expiation.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le style scientifique et l'extension de la langue française.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance*, « *Bertrade* », *par M. Jules Lemaître.* — 18 et 25 novembre : Marcel Poëte, *Les sources de l'histoire de Paris et les historiens de Paris.* — 18 novembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Edmond Huguet*; *Léonce Depont*; *Eugène Manuel.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *Pour la Couronne* », *par M. François Coppée.* — Jacques Lux, *Alfred Rambaud.* — 25 novembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Fabre d'Eglantine.* — Paul Flat, *Théâtres : Gaîté*, « *les Oberlé* », *par M. Edmond Haraucourt.* — 2 décembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : l'amour d'Elvire.* — 9, 16 et 23 décembre : Gabriel Monod, *La chaire d'histoire au Collège de France.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le réalisme dans le roman, MM. Ch. H. Hirsch, Hugues Lapaire, Romain Rolland.* — Paul Flat,

Théâtres : *Vaudeville*, « *La cousine Bette* », *par MM. Pierre Decourcelles et Granet.* — 16 décembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : « *Histoire de l'affaire Dreyfus* », *par M. Joseph Reinach.* — Paul Flat, *Théâtres* : *Renaissance*, « *L'espionne* », *par M. Victorien Sardou.* — 16 et 23 décembre : Jules Wogue, *Les idées littéraires de Renan en 1843-1844.* — 23 décembre : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : *livres d'histoire.* — Paul Flat, *Théâtres* : *Comédie-Française*, « *le Réveil* », *par M. Paul Hervieu.* — 30 décembre : Stendhal, *Un chapitre inédit des* « *Promenades dans Rome* » (publié par M. Casimir Stryienski). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : *orateurs*, *Raymond Poincaré*, *Waldeck-Rousseau*, *Ribot.*

Revue Bossuet. — Supplément II, 25 décembre 1905 : Jean Hanoteau, *Une lettre inédite de Bossuet.* — E. Levesque, *Panégyrique de saint Sébastien par Bossuet.* — *Correspondance de Bossuet* : *lettres inédites ou revisées.* — E. Griselle, *Bossuet d'après ses contemporains.* — E. Levesque, *Lettres d'Antoine Bossuet.* — *Çà et là*, *notes et documents* : 1, *L'abbaye de Remiremont et Bossuet*; — 2, *Lettres du cardinal de Janson-Forbin à l'abbé Bossuet*; — 3, *Vers latins en l'honneur de Bossuet après la condamnation du quiétisme*; — 4, *Bossuet calomnié et justifié dans sa foi.* — *Variétés bibliographiques* : 1, *Tragédie de Saint Bénigne*; — 2, *Sermon du 2 juillet 1656* (E. Debrie); — 3, *Lettres sur des manuscrits de Bossuet.*

Revue de Paris. — 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre, 1er décembre : Gustave Flaubert, *Lettres à ma nièce.* — 15 octobre : Léon Séché, *Les manuscrits de Lamartine.* — 15 novembre : Victor Hugo, *Le Neckar*; *Heilbronn*; *Stuttgard.* — 1er décembre : Etienne Dejean, *Beugnot, préfet du Consulat.* — 15 décembre : Hector Berlioz, *Lettres des années romantiques.* I. — Marce Boulenger, *La réforme de l'orthographe.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre : Jacques-André Mérys, *Lettres de jeunesse d'Eugène Fromentin.* — 15 octobre et 1er novembre : Victor Giraud, *Une correspondance inédite de Lamennais : lettres à M. Vuarin* (1819-1837). — 15 octobre : le marquis de Ségur, *Julie de Lespinasse : la faute.* — Camille Bellaigue, *L'évolution musicale de Nietzsche.* — René Doumic, *Revue littéraire* : *José-Maria de Heredia.* — T. de Wyzewa, *Un touriste anglais au temps de Shakespeare* (Thomas Coryat). — 1er novembre : le marquis de Ségur, *Julie de Lespinasse : l'expiation.* — José-Maria de Heredia, *Le manuscrit des* « *Bucoliques* » *d'André Chénier.* — 15 novembre : Ferdinand Brunetière, *Les transformations de la langue française au XVIIIe siècle.* — Augustin Filon, *M. Bernard Shaw et son théâtre.* — René Doumic, *Revue dramatique : le suicide au théâtre.* — T. de Wyzewa, *Quelques chapitres inédits des* « *Fiancés* » *de Manzoni.* — 15 décembre : René Doumic, *Revue littéraire : A l'aube du Romantisme.* — J. Bertrand, *Les livres d'étrennes.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1905, 4e fascicule : Émile Picot, *Rabelais à l'entrevue d'Aiguesmortes* (juillet 1538). — Abel Lefranc, *Les autographes de Rabelais.* — Henri Clouzot, *Le véritable nom du seigneur de Saint-Ayl.* — Henry Grimaud, *Les familles alliées à la famille de Rabelais.* — Piton, *Maistre Mouche.* — Etienne Clouzot, *Jacobus de Bragmardo.* — Paul Barbier fils, *Ce que le vocabulaire du français littéraire doit à Rabelais* (fin). — Abel Lefranc, « *Pantagruelion* » et « *Chenevreaux* ». — H. C. P., *Les notes de Bouchereaud dans la collection Dupuy.* — Jacques Boulenger, *Le* « *Nouveau Panurge* ». — (Fac-similés, *Lettres de Rabelais à Budé*; — *Annotations d'un Plutarque ayant appartenu à Rabelais.*)

Revue illustrée. — 15 juin : Paul Adam, *L'œuvre de M. Hanotaux.* — Georges Casella, *Madame Gérard d'Houville.* — 1er juillet : Paul-Louis Hervier, *Etienne Lamy, membre de l'Académie française.* — Charles Maurras, *Maurice Barrès.* — 1er août : Ernest d'Hauterive, *Lenôtre intime.* — 15 août : Goudy de Seinprez, *Joséphin Péladan.* — 1er septembre : Émile Vuillermoz, *La fête des vignerons à Vevey.* — 15 septembre : Alphonse Séché et Jules Bertaut, *Trois*

illustrateurs romantiques : Devéria, Johannot et Célestin Nanteuil. — 1er octobre : Jean Vismar, *Montmartre : les usines de la chanson.* — 15 octobre : Maurice Magre, *Francis du Croisset, auteur dramatique.* — 1er novembre : Édouard André, *Le Collège de France.* — 15 novembre : Georges Casella, *Henri Bataille.* — Willy, *Critiques et directeurs.* — 1er décembre : Jules Bois, *Réjane et son théâtre.* — G. Barre, *Le théâtre des Capucines.* — André Malécot, *La Société des auteurs dramatiques est-elle en danger?*

Revue latine. — 25 octobre : Paul Adam, *Réponse à l'article* (de M. Faguet) *sur le « Serpent noir ».* — Émile Faguet, *Voltaire amoureux.* — Oscar Grojean, *Quatre lettres inédites de Sainte-Beuve.* — 25 novembre : Émile Faguet, « *Les deux Frances* » (par M. Paul Seippel); « *En marge des vieux livres* » (par M. Jules Lemaître); « *L'isolée* » (par M. René Bazin). — Julien Luchaire, *Ugo Foscolo.* — Berthe Robin, *La statue de Doña Emilia Pardo Bazán.* — Alphonse Séché et Jules Bertaut, *Un chef-d'œuvre inconnu : « les Histoires de ménage », d'Hippolyte Castille.* — 25 décembre : Émile Faguet, *Lamartine et Elvire* (*Lettres d'Elvire à Lamartine*, par M. René Doumic; *Lamartine de 1816 à 1830*, par M. Léon Séché); « *De l'influence de l'esprit militaire sur l'œuvre d'Alfred de Vigny* » (par M. Paul Marabail). — Charles Dejob, *Deux romans italiens* (« *Nostalgia* », par Mme Grazia Deledda; « *Silvestro Bonduri* », par M. Ercole Rivalta). — Lionel Dauriac, *Deux naturalistes philosophes* (Félix Le Dantec et Armand Sabatier).

Revue universelle. — 1er octobre : Ernest Gaubert, *Théâtres : spectacles de plein air.* — 15 octobre : Jean Jullien, *Théâtres : Vaudeville*, « *La belle Madame Héber* (par M. Abel Hermant). — Ernest Gaubert, *Spectacles de plein air.* — 1er novembre : Jean Jullien, *Théâtres : Odéon*, « *Le cœur et la loi* » (par MM. Paul et Victor Margueritte); *Théâtre-Antoine*, « *Vers l'amour* » (par M. Léon Gandillot); *l'Œuvre*, « *Dans les bas-fonds* » (par M. Maxime Gorki). — *Nécrologie : José-Maria de Heredia.* — 15 novembre : Jean Jullien, *Théâtres : Comédie-Française*, « *Don Quichotte* » (par M. Jean Richepin); *Gymnase*, « *la Rafale* » (par M. Henry Bernstein); *Vaudeville*, « *la Marche nuptiale* (par M. Henry Bataille). — 1er décembre : Jules Lemaître, *Les vieux livres.* — 15 décembre : Jean Jullien, *Théâtres : Renaissance*, « *Bertrade* » (par M. Jules Lemaître); *Gaîté*, « *les Oberlé* » (par M. Edmond Haraucourt). — *Nécrologie : Alfred Rambaud.* (La *Revue universelle* a cessé sa publication à cette date.)

Le Temps. — 1er octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Mme Recamier et ses amis, par Édouard Herriot.* — 2 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Le monument de Fromentin.* — 4 octobre : Jules Claretie, *José-Maria de Heredia.* — *Le monument de Fromentin.* — 7 octobre : *Obsèques de José-Maria de Heredia.* — 8 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Joie », par Marcel Batilliat.* — 9 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 10 octobre : *M. Antoine et la critique.* — 11 octobre : Joseph Galtier, *Promenades et visites : M. Jean Richepin et les Bohémiens.* — 14 octobre : *Le manuscrit des « Contemplations ».* — 15 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Halle des âmes », par Frédéric-Arthur Chassériau.* — 16 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 19 octobre : *Les mémoires de la Clairon.* — 21 octobre : Alfred Mézières, « *Souvenirs politiques* », *par le vicomte de Meaux.* — 22 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Jules Michelet », par Gabriel Monod.* — 23 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 26 octobre (Supplément) : *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France.* — 28 octobre : Alfred Mézières, *Eugène Manuel.* — 29 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Vaincus de la Gloire », par Bernardl Taft.* — 30 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 3 novembre : *Saint-Simon et Auguste Comte.* — 5 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Avant l'amour », par Mme Marcelle Tinayre.* — (Supplément) *Séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts.* — 6 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* - 11 novembre :

Albert Sorel, *L'art des vers.* — 12 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *le Roi Tobol* », *par André Beaunier.* — 13 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 16 novembre : Henry Michel, *La loi Falloux.* — 17 novembre : Raoul Aubry, *Comment M. René Bazin fit « les Oberlé ».* — 18 novembre : *Académie des inscriptions et belles-lettres, séance publique annuelle.* — 19 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Les ennemis de l'art d'écrire* », *par M. Antoine Albalat.* — 20 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 23 novembre : Raoul Aubry, *Propos sur la mise en scène.* — 24 novembre (Supplément) : *Académie française, séance publique annuelle.* — 25 novembre : Pierre Mille, *Les prix de vertu.* — 26 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Par vocation* », *par le lieutenant-colonel Péroz.* — *M. Paul Hervieu et la critique.* — 27 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 29 novembre : Maurice Dumoulin, *L'Elvire de Lamartine.* — 3 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *la littérature contemporaine.* — 4 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 9 décembre : *Le lauréat du prix Goncourt* (M. Claude Farrère). — 10 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Jean Christophe* », *par Romain Rolland.* — 11 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 12 décembre : Jules Claretie, *Paul Meurice.* — 16 décembre : *La succession littéraire de Paul Meurice.* — 17 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Récits militaires* », *par F. de Pardiellan.* — 18 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 24 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *histoire contemporaine.* — 25 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 27 décembre : Jules Claretie, *Pour Corneille.* — 31 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Napoléon, roi de l'île d'Elbe* », *par Paul Gruyer.*

LIVRES NOUVEAUX

Adam (Mme Juliette). — *Mes sentiments et nos idées avant 1870. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 485 p. Prix : 3 fr. 50.

Albalat (Antoine). — *Les Ennemis de l'art d'écrire* (Réponse aux objections de MM. F. Brunetière, Émile Faguet, Adolphe Brisson, Remy de Gourmont, Ernest Charles, G. Lanson, G. Pélissier, Octave Uzanne, Léon Blum, H. Mazel, C. Vergniol, etc.). *Paris, Librairie universelle.* In-16, de 330 p.

Albert (Henri). — *La Langue et la littérature française en Alsace. Paris, imp. Gainche.* In-8, de 15 p.

Almanach *des spectacles*, continuant l'ancien Almanach des spectacles [1752 à 1815] (année 1904, t. 34 de la nouvelle collection); par Albert Soubies. *Paris, Flammarion.* In-32, de 143 p. et eau-forte par Lalauze. Prix : 5 fr.

Anthologie *des poètes français depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, précédée d'une étude sur la poésie française par Anatole France. *Paris, Lemerre.* Petit in-16, de 381 p. Prix : 2 fr. 50.

Arnoux (Jules). — *Nos vieilles épopées.* La Chanson de Roland; les Aliscans; Huon de Bordeaux; Doon de Mayence; la Chanson des Albigeois (extraits, récits et tableaux de mœurs traduits en français moderne). *Paris, Picard et Kaan.* In-4, de 295 p. avec 21 gravures de Frédéric Massé.

Aubigné (Théodore-Agrippa d'). — *Œuvres poétiques choisies* (Le Printemps; les Tragiques; Discours au Roy; Meslanges; Poésies satyriques; Pièces inédites). Publiées sur les éditions originales et les manuscrits, avec une notice biographique, des notes historiques et critiques et des variantes par Ad. Van Bever. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de xlv-233 p. avec grav., fac-similé et portrait d'Agrippa d'Aubigné d'après le tableau du musée de Bâle. Prix : 3 fr. 50.

Aubry (G.-Jean). — *Camille Mauclair.* Biographie critique, illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 59 p. Prix : 1 fr.

Aubry (Pierre). — *Esquisse d'une bibliographie de la chanson populaire en Europe. Paris, Picard.* In-8, de 39 p., avec musique.

Audebrand (Philibert). — *Derniers jours de la Bohème* (Souvenirs de la vie littéraire). *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 359 p. Prix : 3 fr. 50.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *De l'histoire. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 363 p.

Barret Browning (Élisabeth). — *Poèmes et Poésies.* Traduction de l'anglais et étude par Albert Savine. *Paris, Stock.* In-16, de lxxiii-320 p. Prix : 3 fr. 50.

Batterel (L.). — *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire.* Les Pères de l'Oratoire recommandables par la piété ou par les lettres, qui ont vécu sous le P. de Sainte-Marthe. Publié par A. M. P. Ingold et E. Bonnardet. *Paris, Picard.* In-8, de vii-569 p.

Bengesco (G.). — *Carmen Sylva intime* (la Famille; l'Enfance; l'Éducation; les Fiançailles; le Mariage; la Maternité; l'Œuvre littéraire et l'Œuvre philanthropique). *Paris, Juven.* In-16, de 296 p., avec grav. et portraits. Prix : 3 fr. 50.

Bereur (Antoine). — *Un poète oublié. Aimé de Loy* (1798-1834). *Besançon, imp. Jacquin.* In-8, de 35 p.

Boegner (Marc). — *Les Catéchismes de Calvin* (étude d'histoire et de catéchétique) [thèse]. *Pamiers, imp. Labrunie.* In-8, de 100 p.

Bourget (Paul) et Michel **Salomon**. — *Bonald. Paris, Bloud.* In-16, de XL-332 p. Prix : 3 fr. 50.

Catherine de Médicis. — *Lettres.* Publiées par M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE. T. 9 (1586-1588). *Paris, Imp. nationale.* In-4 à 2 col., de XIX-603 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. XXII : Calda-Mosto-Campaux. *Paris, Imp. nationale.* In-8 à 2 col., 1, 180 col.

Catalogue *général des Livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. XXIII : Campbell-Caroz. *Paris, Imp. nationale.* In-8 à 2 col., de 1, 236 col.

Catalogue *des ouvrages de Calderon conservés au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Paris, Imp. nationale.* In-8 à 2 col., 40 col. (Extrait du t. XXII du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*).

Centenaire (Le) *du lycée de Bordeaux* (1802-1902). Publié sous les auspices de l'Association des anciens élèves du lycée de Bordeaux. Avec la collaboration de MM. Paul Courteault, J. Garat, Gustave Labat, H. Barckhausen, Anselme Léon, etc. *Bordeaux, imp. Gounouilhou.* Grand in-8, de XVI-463 p., avec 48 grav. et 4 plans. Prix : 10 fr.

Chide (A.). — *L'Idée de rythme. Digne, imp. Chaspoul et Vve Barbaroux.* In-8, de 187 p. Prix : 5 fr.

Claparède (René). — *L'État et l'Église à Genève au temps de Calvin et de Théodore de Bèze*, d'après deux ouvrages récents. *Vals-les-Bains, imp. Aberlen.* In-8, de 21 p. (Extrait de la *Revue du christianisme social.*)

× **Claretie** (Léo). — *Histoire de la littérature française* (900-1900) ; t. II : le XVII^e^ siècle, 2^e^ édition. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 671 p.

Clédat (L.). — *Le Rapport de l'Académie française sur la réforme de l'orthographe. Paris, Bouillon.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue de philologie française*).

Clouzot (Henri). — *Les Amitiés de Rabelais en Orléanais et la Lettre au bailli du bailli des baillis. Paris, Champion.* In-8, de 20 p., et fac-similés. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes* (3^e^ année, 2^e^ fascicule).

Clouzot (Henri). — *Nouvelles notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres. Paris, Champion.* In-8, de 57 p.

Couailhac (Marius). — *Maine de Biran. Paris, F. Alcan.* In-8, de VIII-305 p. Prix : 7 fr. 50.

Cuissard (C.). — *Le Vin orléanais dans la poésie et dans l'histoire. Orléans, imp. Gout.* In-8, de 51 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*)

Davray (Raoul). — *Tribulations de Thespis chez Thémis.* Préface de M. F. GÉMIER, du théâtre national de l'Odéon. *Paris, Larose et Tenin.* In-16, de XI-152 p. Prix : 2 fr.

Delmont (T.). — *Gaston Paris et son « François Villon ». Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 48 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Doniol (Henri). — *M. Thiers, président de la République* (1870-1873). *Paris, Colin.* In-16, de IV-130 p. Prix : 2 fr. 50.

Doublet (Georges). — *Le Théâtre au monastère de Lérins sous Louis XIV. Paris, Imp. nationale.* In-8, de 15 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

Doumic (René). — *Lettres d'Elvire à Lamartine. Paris, Hachette.* In-16, de 107 p., avec 2 fac-similés des autographes conservés à Saint-Point. Prix : 2 fr.

Dreyfus (Robert). — *La Vie et les Prophéties du comte de Gobineau. Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 132 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Drouault (Roger). — *Notes inédites sur Jean-Baptiste de La Fontaine, seigneur de Fontenai et de Savoie. Paris, Imp. nationale.* In-8, de 15 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

Du Bourg (A.). — *Vie monastique dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés aux différentes périodes de son histoire. Besançon, imp. Jacquin.* In-8, de 56 p. (Extrait de *la Revue des questions historiques.*)

Etudes *sur Schiller*, publiées pour le centenaire de la mort du poète, par la Société pour l'étude des langues et des littératures modernes, et la Société d'histoire moderne. (Le Sieur Giller, citoyen français; le Pessimisme de Schiller; deux sources médiévales de la « Fiancée de Messine »; Schiller et Fichte: Schiller et Novalis; Schiller et Camille Jordan, etc.) *Paris, F. Alcan.* In-8, de VII-230 p. Prix : 4 fr.

Faguet (Émile). — *Simplification simple de l'orthographe. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 40 p.

Falgucirettes (René). — *Essai sur l'engagement théâtral* (thèse). *Montpellier, imp. Delord-Boehm et Martial.* In-8, de 152 p.

Fénelon. — *Lettre à l'Académie.* Édition publiée conformément au texte de l'édition de 1716, avec une introduction, des notes et un appendice, par Albert Cahen. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de XXVI-250 p. Prix : 1 fr. 50.

Feret (P.). — *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres* (Epoque moderne). T. IV : XVII^e^ siècle (Revue littéraire). *Paris, Picard.* In-8, de 452 p.

Fromageot (P.). — *Le Théâtre de Versailles et la Montansier. Versailles, imp. Aubert.* In-8, de 67 p. (Extrait de *la Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.*)

Glaser (Ph.-Emmanuel). — *Le Mouvement littéraire* (Petite Chronique des lettres, 1904). Lettre-préface de M. Paul Hervieu. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 303 p.

Gourmont (Remy de). — *Promenades philosophiques* (François Bacon et Joseph de Maistre; Sainte-Beuve, créateur de valeurs; le Pessimisme de Léopardi; la Logique d'un saint, etc.). *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 345 p. Prix : 3 fr. 50.

Grelé (Eugène). — *Jules Barbey d'Aurevilly : sa vie et son œuvre*, d'après sa correspondance inédite et autres documents nouveaux; avec une préface de M. Jules Levallois. L'œuvre. *Paris, Champion.* In-8, de XV-412 p. Prix : 7 fr. 50.

Griselle (Eugène). — *Supplément au Prédicatoriana. Paris, Leclerc.* In-8, de 43 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Hamy (E. T.). — *Le premier maître de Sainte-Beuve* : Louis Blériot (1813-1818). *Boulogne-sur-Mer, imp. Hamain.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer* (t. VII).

Haussonville (D') et G. **Hanotaux.** — *Souvenirs sur M^me^ de Maintenon* (M^me^ de Maintenon a Saint-Cyr; dernières lettres à M^me^ de Caylus). Avec une introduction par le comte d'Haussonville. T. III. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de LXXXVI-341 p. et portraits. Prix : 7 fr. 50.

Hélinant. — *Les Vers de la mort*; publiés, d'après tous les manuscrits connus, par Fr. Wulff et Ém. Walberg. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de LXXV-96 p. Prix : 6 fr. (Société des anciens textes.)

Hermant (G.). — *Mémoires de Godefroi Hermant*, sur l'histoire ecclésiastique du XVII^e^ siècle (1630-1663). Publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe et sur les anciennes copies authentiques, avec une introduction et des notes; par A. Gazier. T. II (1653-1655). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 748 p.

Hervé (Noël). — *Les Noëls français* (Essai historique et littéraire). *Niort, imp. Clouzot.* In-16, de 147 p. Prix : 2 fr. 50.

Hervez (Jean). — *Les Sociétés d'amour au XVIII^e^ siècle*, d'après les mémoires, chroniques et chansons, libelles et pamphlets, pièces inédites, manuscrits. *Paris, Daragon.* In-8, de 362 p. et 8 planches. Prix : 20 fr.

Hugo (Victor). — *Œuvres complètes de Victor Hugo* (Poésie). III : les Contemplations. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 573 p., et grav. Prix : 10 fr.

Jeanroy-Félix (V.). — *Fauteuils contemporains de l'Académie française.* Études littéraires; 2e série : Edmond Rousse, Albert Vandal, Édouard Pailleron, André Theuriet, Albert de Mun, Victorien Sardou, Gaston Boissier, le duc d'Aumale, Gabriel Hanotaux. *Paris, Bloud.* In-8, de 428 p.

Lachèvre (F.). — *Estienne Durand, poète ordinaire de Marie de Médicis* (1585-1618). *Paris, Leclerc.* In-8, de 47 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

La Fayette (Mme de). — *Mémoires de Mme de La Fayette.* Précédés de « la Princesse de Clèves ». *Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de 379 p. avec portrait. Prix : 95 cent.

Langlais (J.). — *Alfred de Vigny critique de Corneille.* Fragments inédits d'A. de Vigny sur P. et Th. Corneille, publiés avec une introduction et des notes, et suivis d'un Essai de bibliographie d'A. de Vigny. Préface d'Emmanuel des Essarts. *Clermont-Ferrand, imp. Dumont.* In-8, de 44 p.

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre **Vidier**. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France* (1902-1904). *Paris, Leroux.* In-4, de 267 p.

Lauer (Ph.). — *Inventaire des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale sur l'histoire des provinces de France.* T. Ier (Bourgogne-Lorraine). Paris, Leroux. In-8, de xxxi-504 p. Prix : 7 fr. 50.

Lavalley (Gaston). — *Le Grand Carnot chansonnier*, suivi de : Un sauveteur de monuments en 1793; le Meurtre du baron d'Aché, en 1809; Un poète bas-normand inédit; Bernardin Anquetil (1755-1826); la Légende du Roi-Soleil; Un courtisan de lettres (Gabriel Naudé); Histoire d'une correction (1656). Études historiques et littéraires. *Paris, Picard.* In-16, de 241 p. Prix : 3 fr.

Lecigne (C.). — *Mme Desbordes-Valmore. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 22 p. (Extrait de la *Revue de Lille*, août 1905.)

Loménie (Charles de). — *Trois années de la vie de Chateaubriand* (1814-1816). Son rôle et ses écrits à l'origine du royalisme parlementaire. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 111 p. (Extrait du *Correspondant*, revu et augmenté.)

Malherbe (Émile). — *L'Abbaye de Livry au temps de Mme de Sévigné. Rouen, imp. Gy.* In-8, de 77 p.

Manuel (Eugène). — *Mélanges en prose* (la Poésie; Brizeux; Soulary; Laurent Pichat et le général Pittié; Octave Feuillet; Adolphe Franck; Jules Simon; Discours universitaires; les Maîtres répétiteurs; l'Enseignement secondaire des jeunes filles; Souvenirs de jeunesse et d'école normale; Lettre aux instituteurs sur la tolérance); publiés avec une introduction par Albert Cahen. *Paris, Hachette.* In-16, de xlviii-272 p.

Marabail (Paul). — *De l'influence de l'esprit militaire sur l'œuvre d'Alfred de Vigny*; avec une préface d'Émile Faguet. *Paris, Croville-Morant.* In-8, de iii-309 p. et portrait.

Mazin (J.). — *René Bazin*, conférence faite le 26 janvier 1905, dans la salle des séances, au petit séminaire de Brive. *Cahors, Imp. cadurcienne.* Petit in-8, de 36 p.

Mirabal (De). — *Le Crucifix de Fénelon appartenant au comte de Waresquiel*, exécuté à Rome vers 1625, par François Duquesnoy, dit le Flamand. *Bar-le-Duc, imp. Vve Collot.* Petit in-8 carré, de 30 p., avec grav.

Monod (Gabriel). — *Jules Michelet.* Études sur sa vie et ses œuvres, avec des fragments inédits (Michelet et l'Italie; Michelet de 1839 à 1842; Voyage en Allemagne [1842]; le père de Jules Michelet, etc.). *Paris, Hachette.* In-16, de 390 p.

Morange (Georges). — *Les Idées communistes dans les sociétés secrètes et dans la presse sous la monarchie de Juillet* (thèse). *Paris, Girard.* In-8, de 175 p.

Navatel (J.-J.). — *Saint François de Sales*, d'après sa correspondance, de 1608 à 1610. *Paris, Vitte.* In-8, de 16 p.

Neyrac (Joseph). — *Montaigne* (le Château; Montaigne intime; Pierre Magne; la Paroisse). *Bergerac, imp. Castanet.* In-8, de XI-339 p.

Olivier (Jean-Jacques). — *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIII^e siècle.* 4^e série : la Cour du landgrave Frédéric II de Hesse-Cassel. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-4, de XI-140 p. et 2 planches (eau-forte et bois) gravées par E. Pennequin, d'après des documents de l'époque.

Pascal. — *Opuscules choisis de Pascal.* Édition nouvelle, revue sur les manuscrits et les meilleurs textes, avec une introduction et des notes par Victor Giraud. *Paris, Bloud.* In-16, de 80 p. Prix : 60 cent.

Pellechet (M.). — *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France.* T. II (Biblia pauperum-Commandements). *Paris, Picard.* In-8, de XVIII-594 p.

Perraud (Le cardinal). — *Le Centenaire de l'Académie de Mâcon.* Discours prononcé dans l'église de Saint-Pierre de Mâcon, le 10 septembre 1905. *Autun, imp. Dejussieu.* In-32, de 15 p.

Petit (A.). — *Les Origines du collège de Tulle* (XV^e et XVI^e siècles). *Tulle, imp. Crauffon.* In-8, de 23 p.

Petit fils. — *Un socialiste-révolutionnaire au commencement du XVIII^e siècle : Jean Meslier* (thèse). *Paris, Girard.* In-8, de 107 p.

Pinvert (Lucien). — *Un romancier suisse : Auguste Bachelin* (1830-1890). *Paris, Fontemoing.* In-8, de 32 p. et grav. (Extrait de la *Revue de Fribourg*, numéro de juin et juillet 1905).

Pouthas (C.). — *Le Collège royal de Caen sous l'administration de l'abbé Daniel* (1827-1839). *Caen, imp. Delesques.* In-8, de 73 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Rey (Auguste). — *La Colère de La Fontaine contre Jean Choart. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 10 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. 32.)

Rocheblave (Samuel). — *George Sand et sa fille*, d'après leur correspondance inédite. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de II-303 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Auban (Émile de). — *L'Idée sociale au théâtre. Paris, Stock.* In-16, de 370 p. Prix : 3 fr. 50.

Sainte-Maure (Benoît de). — *Le Roman de Troie.* Publié, d'après tous les manuscrits connus, par Léopold Constans. *Paris, Firmin-Didot.* T. I^er. In-8, de XI-472 p. Prix : 15 fr. (Société des anciens textes.)

Schiff (Mario). — *La Bibliothèque du marquis de Santillane. Paris, Bouillon.* In-8, de XCI-511 p.

Séailles (Gabriel). — *La Philosophie de Charles Renouvier.* Introduction à l'étude du néo-criticisme. *Paris, F. Alcan.* In-8, de IV-406 p. Prix : 7 fr. 50.

Sonolet (Louis). — *Henry Houssaye.* Biographie critique, illustrée d'un portrait frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 72 p. Prix : 1 fr.

Stenger (Gilbert). — *La Société française pendant le Consulat.* 4^e série : les Écrivains et les Comédiens; la Littérature et les Écrivains; les Théâtres et les Comédiens. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de III-540 p.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique*; avec une préface par M. Alfred Capus (29^e année, 1903). *Paris, Ollendorff.* In-16, de XIV-507 p. Prix : 3 fr. 50.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique* (30^e année, 1904). Avec une préface de M. C. Saint-Saëns. *Paris, Ollendorff.* In-16, de XXIII-467 p. Prix : 3 fr. 50.

Taine (H.). — *H. Taine : sa vie et sa correspondance.* T. III : l'Historien (1870-1875). *Paris, Hachette.* In-16, de 370 p. Prix : 3 fr. 50.

Thomas. — *Le Roman de Tristan*. Poème du XII^e^ siècle, publié par Joseph Bédier. T. II. Introduction. *Paris, Firmin-Didot*. In-8, de 471 p. Prix : 12 fr. (Société des anciens textes.)

Toldo (Pietro). — *Rabelais et Honoré de Balzac. Paris, Champion*. In-8, de 21 p. (Extrait de *la Revue des études rabelaisiennes*, 3^e^ année, 2^e^ fascicule.)

Tout-Théâtre (Le) [1905-1906]. — *Les Spectacles en France et à l'étranger*. (Auteurs; Compositeurs; Acteurs; Actrices; Programmes et Affiches; Spectacles d'autrefois; Renseignements généraux; Adresses; Pseudonymes; Jurisprudence; Statistique.) Nombreuses illustrations, couvertures en couleurs de Georges Redon. Préface de René Maizeroy. *Paris, 7, rue de Lille*. Grand in-8, de 240 p. Prix : 6 fr.

Tronson (Louis). — *Correspondance de M. Louis Tronson, troisième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice*. Lettres choisies, annotées et publiées par L. Bertrand, auteur de la Bibliothèque sulpicienne. *Paris, Lecoffre*. 3 vol. in-8. T. I^er^ (Correspondance avec les séminaires, livres I-VI), de XVIII-549 p., et portrait; t. II (Correspondance avec les séminaires, livres VII-XI), de 491 p.; t. III (Lettres à diverses personnes), de 644 p., et autographe.

Troubat (Jules). — *Souvenirs sur Champfleury et le réalisme. Paris, Duc*. Petit in-8, de 40 p., avec grav.

Vié (Louis). — *L'Université de Toulouse pendant la Révolution* (1789-1793). *Toulouse, imp. Privat*. Petit in-8, de 40 p.

Wickersheimer (G. A. F.). — *La Médecine et les Médecins en France à l'époque de la Renaissance. Paris, Maloine*. In-18 jésus, de 697 p. Prix : 7 fr. 50.

Witkowski (G.-J.). — *Les Médecins au théâtre* (de l'antiquité au XVII^e^ siècle). *Paris, Maloine*. In-8 jésus, de III-573 p., avec grav.

CHRONIQUE

— Dans l'étude que M. Henry Guy a consacrée à *Jean Marot* (*Revue des Pyrénées*, 1905, 3e trimestre) les détails biographiques tiennent beaucoup moins de place que l'analyse et l'appréciation des œuvres de ce poète courtisan. Et cela est fort juste, car ce qu'on sait avec précision de la vie de Jean Marot peut être dit assez brièvement tandis qu'il faut une place plus étendue pour résumer et pour juger les trop longs poèmes de circonstances qu'il eut la pensée de rimer. L'étude de M. Guy, judicieuse et bien informée, présente un ensemble complet de la carrière de ce personnage d'assez mince talent, que la gloire de son fils devait si parfaitement éclipser.

— M. Hugues Vaganay vient de mettre au jour deux recueils lexicographiques qui serviront à la connaissance plus exacte du vocabulaire français du xvie siècle.

Le premier est intitulé *Deux mille adverbes en* — ment *de Rabelais à Montaigne* et est extrait des tomes I et II de la *Revue des études rabelaisiennes*. C'est un utile relevé qui rendra des services à l'occasion.

Le second recueil en rendra certainement davantage. Il est intitulé : *Deux mille mots peu connus*, et extrait de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (tomes XXVIII et XXIX). L'auteur a eu la pensée de relever dans des écrivains négligés ou peu connus des termes qui ne figurent point dans les lexiques communément en usage, et il a fait ainsi une collection de termes qui complètent la série des dictionnaires de Cotgrave et de Godefroy.

— M. Victor Giraud a publié, dans la collection *Science et Religion*, une édition nouvelle des *Opuscules choisis* de Pascal, revue sur les manuscrits et les meilleurs textes et accompagnée d'une introduction et de notes. C'est la réunion, dans un mince volume, des principaux traités de spiritualité et d'apologétique de Pascal, et ce recueil fort commode, auquel on a joint des fragments importants sur les mêmes sujets extraits des *Pensées*, ne pourra que servir à tous ceux qui veulent bien comprendre le secret de la mentalité de Pascal.

— M. Henri Chérot a publié sous ce titre : *La Découverte du Carême de Bourdaloue à Saint-Sulpice en 1678*, dans le *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, la description et l'analyse d'un manuscrit qu'il a acquis et qui est le seul recueil contemporain de l'illustre prédicateur fournissant la date de cette station quadragésimale prêchée par lui.

— Pour M. Eugène Rigal, qui a consacré une assez longue analyse au « *Misanthrope* » *de Molière* (*Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht*, 1905, p. 199 et 303), cette pièce « n'est rien de moins qu'une étude presque complète de la société contemporaine et de l'humanité ». Puis il détermine comment Molière est parvenu, à l'aide de moyens volontairement fort médiocres, à présenter un tableau si vivant et si vrai, à animer des personnages parfaitement en situation et d'un caractère si nettement tracé.

Celui d'Alceste est, comme il convient, tout particulièrement scruté par M. Rigal, qui le trouve, à bon droit, fort ressemblant à la nature, en dépit des omissions volontaires de Molière qui nous laisse ignorer l'aspect extérieur de son personnage. Il en est de même pour Philinte, que l'auteur comique a mis en contraste avec Alceste simplement pour qu'ils se fissent valoir l'un par l'autre et mettre mieux en évidence leurs mutuels travers d'esprit.

— Le *Supplément au « Prédicatoriana »*, publié par M. Eugène Griselle est une dissertation conservée en manuscrit dans un recueil de la bibliothèque de l'Arsenal. Elle date de la fin du XVII^e^ siècle et fournit quelques détails ignorés et précis sur les prédicateurs de ce temps-là.

— M. Carl Wahlund vient de mettre au jour, dans une très élégante plaquette, *Un acte inédit d'un opéra de Voltaire, publié d'après deux anciennes copies manuscrites de la bibliothèque royale de Stockholm, avec des facsimilés.* C'est le 3^e^ acte de l'opéra de *Samson*, auquel Voltaire travailla dès la fin de 1731 et qui eut le sort de ses autres tragédies lyriques : c'est-à-dire que le poète ne put réussir à le faire jouer. En groupant tous les détails épars sur *Samson* dans les œuvres de Voltaire et dans celles de ses contemporains, et en mettant en usage tous ces renseignements ainsi recueillis, M. C. Wahlund a tracé un chapitre curieux et intéressant de l'histoire de Voltaire et de sa production littéraire.

— Dans son étude sur *Voltaire amoureux* (*Revue latine*, 25 octobre), M. Émile Faguet traite de deux épisodes de la vie de Voltaire : son amourette avec Olympe Dunoyer, *Pimpette*; et sa liaison avec la marquise du Châtelet. La première est la seule jeune fille dont Voltaire se soit occupé, et il semble qu'il l'aima plus qu'elle ne l'aima elle-même. Quant à M^me^ du Châtelet, il y eut, à son égard, plus d'amitié que d'amour de la part de Voltaire, tout au début de leur liaison. Les quinze années de vie commune à Cirey que les circonstances leur commandèrent furent surtout des années de travail ou de distractions laborieuses. Voltaire y fut tout ensemble très heureux et très occupé, et il prit, au contact de M^me^ du Châtelet, un goût vif pour les sciences, dont il ne se départit jamais plus.

— M. Paul Bonnefon a publié dans l'*Amateur d'autographes et de documents historiques* du 15 octobre dernier un article, accompagné d'un facsimilé, sur *le Manuscrit autographe des Mémoires de M^lle^ Clairon.* Après avoir décrit ce manuscrit et cité des passages inconnus, l'auteur conclut que la question d'authenticité des mémoires de la tragédienne se trouve ainsi résolue, puisqu'on possède ce qu'elle en a écrit de sa main.

— Dans les *Recherches généalogiques* que M. Eugène Ritter a récemment communiquées à l'Académie des sciences morales et politiques, il s'occupe de l'ascendance de Marat et de M^me^ de Staël. Nous n'avons pas grand'chose à dire ici du premier, dont le nom appartient surtout à l'histoire politique. Pour M^me^ de Staël, après avoir établi son arbre ascendantal, M. Ritter constate que M^me^ de Staël appartient à la France par plus de la moitié de son ascendance, exactement 33 quartiers sur 64, car elle descend, en effet, de familles protestantes françaises qui se sont réfugiées à Genève ou dans le pays de Vaud, à différentes époques embrassant un espace de près de deux siècles.

— Le mémoire consacré par M. Charles Joret à *l'helléniste d'Ansse de Villoison et la Provence* a moins trait aux séjours que Villoison fit dans cette province — il y demeura deux fois seulement, à l'aller et au retour de son voyage en Orient, à la suite de Choiseul-Gouffier, — qu'à l'ample correspondance

qu'il ne cessa pas d'y entretenir. Il fut en relations suivies avec Guys, avec Fauris de Saint-Vincent, avec Sainte-Croix et d'autres encore, avec lesquels il échangeait des nouvelles savantes qui ont été recueillies et mises en lumière par M. Joret.

— Dans son importante étude sur *Lamennais et Victor Hugo*, M. Christian Maréchal explique « comment, à deux reprises, Lamennais sut faire de Victor Hugo un chrétien ». La première fois, ce fut au début du mariage de Victor Hugo, quand, après les inquiétudes qui l'avaient troublé durant ses longues fiançailles, il sentit le bonheur proche et assuré. Puis, de 1824 à 1828, le poète s'efforce de concilier dans ses œuvres le mennaisianisme et le romantisme. C'est le romantisme catholique qui préside à la conception de *Notre-Dame de Paris*, dont l'exécution devait différer si fortement de cet idéal. La révolution de Juillet était survenue, au travers de la composition de l'œuvre, et surtout Hugo s'écartait du catholicisme sous la poussée d'autres habitudes d'esprit et d'une imagination plus plastique. Lamennais essaie de combattre ces tendances, mais lui-même est trop peu tranquille dans ses aspirations pour réussir à apaiser les inquiétudes des autres.

— Le logis dont M. Louis Arnould a parlé sous ce titre : *La « Maison de Victor Hugo » autrefois et aujourd'hui*, dans *le Correspondant* du 25 décembre, est le logis de la place des Vosges, — ci-devant Royale, — transformé maintenant en musée. Pour mieux évoquer l'aspect de cette demeure historique au temps où le poète l'habitait, M. Louis Arnould a très habilement tiré parti d'un article sur *Une soirée chez Victor Hugo*, paru dans le *Journal du dimanche* du 4 octobre 1846, sous la signature d'Eugène Wœstin.

— Le XXIe fascicule de la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris* vient d'être consacré à des *Mélanges d'histoire littéraire* publiés sous la direction de M. Gustave Lanson. Il comprend trois études concernant Victor Hugo et Lamartine, qui mettent au jour des renseignements fort utiles aux critiques et aux historiens de notre littérature.

La première, due à M. Fréminet, porte sur les *Sources grecques des « Trois Cents » de Victor Hugo*. L'auteur a recherché les sources et les textes dans lesquels le poète a puisé son inspiration et, sur les manuscrits à lui confiés par M. Paul Meurice, il a pu reconstituer la suite du travail qui précéda la mise au jour de ce poème.

Dans l'étude suivante, M. H. Dupin traite de la *Chronologie des « Contemplations »*. Il explique les différences des dates que présentent les manuscrits et les éditions successives de ces poésies, donne des indications curieuses sur la méthode de travail de Victor Hugo, et montre comment celui-ci mit l'ordre logique de ses pièces d'accord avec la véritable évolution de ses idées et de ses sentiments.

Enfin les *« Nouvelles méditations et les Harmonies poétiques »* de Lamartine ont été examinées par M. J. des Cognets sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ces manuscrits bien écrits et peu couverts de ratures fournissent des renseignements sur la manière dont Lamartine composait. Si l'on n'y suit pas tous les efforts d'un labeur obstiné, on y saisit du moins l'élan d'un esprit aisé et vigoureux, et il s'en dégage une impression de facilité, de sincérité et de puissance.

— *La Revue biblio-iconographique* de novembre dernier annonçait que M. A. Willington Weck a découvert à Guernesey une collection de lettres adressées à Victor Hugo par Juliette Drouet, qui doivent être publiées à Londres par la librairie Putnam.

L'auteur de l'annonce, M. P. Dauze, fait remarquer que ce n'est là qu'une

partie des lettres que Victor Hugo a reçues; car M. Dauze lui-même a trouvé à Londres sept ou huit cents lettres de Juliette Drouet au poète, lettres qui ont été remises plus tard par M. Paul Meurice à M. Louis Kock, conservateur du musée Victor Hugo et neveu de Juliette Drouet.

— On lit dans *le Temps* du 23 janvier :

« Samedi matin (20 janvier), M. Henry Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, en présence de M. Paul Pallain, gouverneur de la Banque de France, exécuteur testamentaire de M. Paul Meurice, de MM. Albert Clémenceau, un de ses gendres, Gustave Simon, tuteur de M^lle^ Adèle Hugo, a dressé l'inventaire des manuscrits de Victor Hugo qui doivent revenir à la Bibliothèque nationale.

« Toutes les pièces composant les dossiers sont séparément enliassées dans des chemises en carton, suivant la nature des sujets. Cinq ou six liasses contiennent les notes encore inédites, classées sous le titre « Tas de pierres », contenant des vers, des dossiers politiques, des recueils de « pierres précieuses tombées de la tribune », des titres et fragments de comédies, des pensées sur le « néant de la science et de la raison ».

« Après inventaire, procès-verbal a été dressé par le notaire; M. Henry Marcel a pris possession des manuscrits qui resteront aux mains de M. Gustave Simon, « pour la continuation de l'édition dite de l'Imprimerie nationale ».

« Au fur et à mesure de la publication, M. Gustave Simon remettra à la Bibliothèque nationale les manuscrits qui auront servi à l'impression ».

— Reprenant une étude publiée ici même (1904, 469), M. Jacques Langlais vient de faire paraître une brochure sur *Alfred de Vigny critique de Corneille, fragments inédits d'Alfred de Vigny sur Pierre et Thomas Corneille, publiés avec une introduction et des notes et suivis d'un essai de bibliographie d'Alfred de Vigny*. Sous ce dernier état, on trouvera un texte plus correct et plus complet des notes de Vigny, qui ont été revisées et restituées plus soigneusement. Quant au commentaire, il a été précisé également et sert à mieux marquer le rôle de Vigny comme critique de Corneille.

— A l'occasion de l'inauguration du monument d'Eugène Fromentin à La Rochelle, que nous avons signalée déjà, nous mentionnerons encore que *la Revue des Charentes* a consacré, à la date du 30 septembre dernier, un numéro spécial entier à *Eugène Fromentin peintre et écrivain*. L'ensemble de ce fascicule, illustré par des reproductions d'œuvres de Fromentin, forme un recueil intéressant de documents et d'études sur la vie et les travaux de Fromentin.

— Les recueils bibliographiques peuvent rendre des services à tous les travailleurs. C'est à ce titre que nous signalons ici la *Bibliographie des livres, revues et périodiques édités par Léon Clouzot*, à Niort, et publiée par M. Alphonse Farault. M. Maurice Tourneux a fait précéder cette nomenclature d'une préface qui ranime la physionomie de l'éditeur provincial dont le labeur est ainsi retracé; et les curieux d'histoire littéraire trouveront assurément à glaner parmi les 550 relevés qui composent ce volume.

— Nous devons aujourd'hui enregistrer la mort de deux de nos collègues, en attendant que leur mémoire reçoive, en séance publique, le tribut des hommages et des regrets de la Société.

M. Paul Dupont, doyen de la Faculté des lettres de Lille, ancien élève de l'École normale supérieure, est décédé, au commencement de janvier, à l'âge de cinquante-six ans. Il n'avait guère publié que sa thèse, qui fut un ouvrage important sur Houdard de La Motte, et veillé sur une réimpression phototypique de l'édition originale du *Dictionnaire* de l'Académie française. Il

n'avait pas collaboré à nos publications, mais sa sympathie ne nous fit jamais défaut.

Au contraire, M. Achille Delboulle, qui vient de mourir à quatre-vingt-un ans, était un de nos collaborateurs les plus assidus. Professeur honoraire de l'Université, il employait les loisirs de sa studieuse retraite à relever des indications philologiques qu'il nous adressait et qui étaient pleines d'intérêt.

— Le volume IV des *Mémoires de la Société néo-philologique d'Helsingfors*, qui vient de paraître, ne contient guère que des études qui sortent de notre cadre par leur objet; mais il se termine par une *Liste des travaux sur les langues et littératures modernes publiés en Finlande, de 1902 à 1905*, dressée par M. Wasenius, qu'il convient de signaler ici, car elle apporte de fort utiles indications sur l'étude de la littérature française en Finlande.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'INFLUENCE DE FONTENELLE[1]

Nous sommes maintenant en mesure d'apprécier l'originalité de Fontenelle et d'indiquer avec quelque précision l'influence qu'il a exercée. La première est bien plus grande qu'on ne le croit d'habitude, et quant à la seconde, il semble qu'il soit difficile de l'exagérer. D'abord sans trop le savoir peut-être, puis avec une conscience très nette de ce qu'il faisait, du ton le plus mesuré, le plus calme et sans se départir un instant de sa douceur tranquille, d'autant plus redoutable d'ailleurs qu'on se défie moins de lui et qu'on ne voit pas la force dissimulée de ses coups, il a été des premiers à commencer la réaction contre le XVII^e^ siècle, ses habitudes, ses traditions et son esprit, et il a ainsi préparé, autant qu'il était en son pouvoir, l'avènement des philosophes et des encyclopédistes. Du temps qui l'a vu naître, c'est-à-dire du siècle de Louis XIV, il a toujours été l'adversaire discret, mais résolu, l'ennemi sans éclats ni violence, mais irréductible. Si le mot n'était pas trop vif à son endroit, on dirait qu'il déteste tout ce que l'époque précédente a respecté ou adoré. Pas une, en revanche, des idées essentielles du XVIII^e^ siècle qu'il n'ait vue et indiquée avec une netteté parfaite — en laissant aux autres, toujours prudent, le soin d'en dégager les conséquences. Il est même plus dangereux que Bayle, de toute la différence qu'il peut y avoir, entre l'action, forcément restreinte, d'un savant de cabinet, et celle, de jour en jour plus élargie, du plus répandu et du plus

1. Conclusion d'une étude sur Fontenelle.

mondain des philosophes. Sa trace est visible partout, et donc partout visible aussi son influence. Venu plus tard et né avec un autre caractère, on se le figure aisément chef de parti, capable de donner son nom à son siècle, l'émule et le rival, souvent heureux, des Diderot et des Voltaire. Tel qu'il est, il les annonce du moins, les prépare, facilite leur œuvre. On l'a entrevu dans les pages qui précèdent; essayons de le faire voir pleinement en précisant de notre mieux la portée de son œuvre littéraire, scientifique et philosophique; nous nous demanderons alors pour quelles raisons le rôle qu'il a joué n'a pas été plus important, et pourquoi, au lieu de devenir Voltaire, il n'est jamais resté que Fontenelle.

I

Ce n'est pas en littérature que cette influence a été la plus profonde et la plus durable; et il convient de s'en féliciter, puisque, sauf une réserve que nous ferons plus tard, il s'en faut qu'elle ait été la plus heureuse.

Nous le savons déjà pour en avoir eu sous les yeux des preuves assez abondantes. Fontenelle a commencé par être bel esprit, et il n'a jamais cessé complètement de l'être. Tout l'y prédisposait d'abord et tout l'y aida ensuite : sa naissance, son éducation, le milieu où s'écoula sa jeunesse, sa collaboration au *Mercure Galant*, le monde qu'il fréquenta jusqu'à la fin et dont il fut l'arbitre incontesté. Parce qu'il est neveu des Corneille, il n'aime ni Boileau ni Racine; parce qu'il est disciple de Descartes et homme de progrès, il ne comprend pas qu'on admire les anciens; parce qu'il a presque toujours quelque marquise en tête lorsqu'il écrit, les ordinaires défauts de Trissotin lui sont familiers. Tout cela sans doute est bien fâcheux; il n'y aurait cependant pas lieu d'en faire des plaintes trop vives, si Fontenelle n'avait pas été... Fontenelle. Que Vadius soit le plus ridicule et le plus lourd des pédants, en vérité qu'importe après tout? Son influence ne s'étendra guère au delà de son collège de savantasses, et il ne gâtera jamais beaucoup de monde. Trissotin est autrement dangereux, et quand il se présente sous les espèces de Monsieur de Fontenelle, il est irrésistible.

Le moyen en effet de ne pas se rendre à une politesse si fine, à une amabilité si prévenante et si exquise, à une bienveillance infatigable et toujours si flatteuse? Les femmes y sont prises les premières, et comme ce sont elles qui vont donner le ton, l'im-

portance de notre bel esprit s'en accroît d'autant. Aussi quelles prévenances à leur endroit! comme il déploie ses grâces devant elles, et les inépuisables trésors d'indulgence qu'il leur réserve! Jusqu'à la moindre des Philamintes et des Armandes qui forment sa cour, il leur prodigue à toutes, sans jamais se lasser, encouragements et félicitations : elles ont toutes de l'esprit! elles sont toutes intelligentes! il leur délivre des brevets de science, sans examen, mieux, sans exiger d'études préalables, comme à sa marquise des *Mondes*! « Pour moi, je la tiens savante, à cause de l'extrême facilité qu'elle aurait à le devenir. » Que lui manque-t-il en effet? « D'avoir ouvert les yeux sur des livres. » C'est bien peu de chose assurément, et même « cela n'est rien, et bien des gens l'ont fait toute leur vie, à qui je refuserais, si j'osais, le nom de savants ». La remarque est aussi juste que malicieuse; mais que voilà donc un maître facile à satisfaire et qui se contente de peu! Étonnez-vous alors qu'elles aient toutes admiré un directeur si accommodant, qu'elles se soient fait une obligation et un plaisir de lui ressembler le plus possible, et qu'elles n'aient presque juré que par lui! On comprend sans peine que son influence ait été si générale et qu'elle ait quelquefois pénétré si avant. Et c'est ainsi que le bel esprit profite des succès et de la charmante autorité du mondain.

Jamais d'ailleurs autorité ne fut plus attentive à ne pas se faire sentir. Comme il s'est toujours défendu d'imposer ses idées, M. de Fontenelle se garde bien d'imposer ses goûts. Volontiers dirait-il avec ce Despréaux, que pourtant il n'aime guère :

Chacun pris dans son air est agréable en soi.

Il ne redresse, il ne critique, il ne régente personne; on peut être assuré de ne pas lui déplaire en différant de lui. Raison de plus pour qu'on mette une espèce de coquetterie à ne pas profiter de la liberté qu'il vous laisse; cette discrétion et cette réserve sont moyens infaillibles de faire des conquêtes et de les garder. Autour de lui donc on n'en aimera que plus vivement le genre qu'il aime, ses préférences intellectuelles deviendront aussi les préférences des cercles où il fréquente; et si l'on n'arrive pas à penser comme il pense, du moins s'efforcera-t-on de s'exprimer comme il s'exprime.

Or ce que, pendant plus de deux tiers de siècle, il n'a cessé d'insinuer dans les cervelles frivoles de ses contemporaines, — et de quelques-uns aussi de ses contemporains, — c'est que la raison

seule avait le privilège d'être intéressante, et à la condition encore de se présenter sous une forme piquante, fine, ingénieuse, c'est-à-dire à condition d'avoir de l'esprit « Le bel esprit sur un fond solide, juste et pensé », c'est tout Fontenelle, d'après Trublet[1]; le bel esprit à prétentions scientifiques et philosophiques, c'est aussi le caractère du XVIIIe siècle, jusqu'à l'avènement de Rousseau. « Chacun vise à ce but et l'atteint à sa manière; et en cela il est vrai que M. de Fontenelle a donné le ton[2]. »

L'observation est exacte. Jamais peut-être en France l'esprit n'a été fêté comme alors. On en veut et on en met partout. C'est en toutes choses l'assaisonnement indispensable; sans lui tout paraît fade et insignifiant. Philosophie, poésie, théâtre, correspondances, divertissements mondains, il envahit tout, et se fait partout une place qui devient tout de suite prépondérante[3]. Il ne saurait rien gâter, et il peut suffire à tout; c'est du moins l'opinion commune, et c'est Fontenelle surtout qui l'a mise en circulation. A ses yeux, rien n'égale l'homme d'esprit[4], et quand il vient s'ajouter à des qualités éminentes, l'esprit leur donne la perfection suprême. « J'avoue que M. de Fontenelle s'était dit de bonne heure : « Mais si au raisonnable, au naturel et au simple « du siècle d'Auguste, on joignait l'ingénieux et le piquant des « écrivains du siècle suivant, ne les surpasserait-on pas les uns et « les autres? » Voilà son but et je crois qu'il l'a atteint[5]. » La flatterie est un peu grosse, et, à son ordinaire, le bon Trublet manque par trop de mesure. Mais si son grand homme se jugeait sans nul doute avec plus de modestie, nul doute aussi qu'il ne fût persuadé de l'excellence de la méthode — puisqu'il a passé sa vie à la pratiquer[6].

1. *Essais*, IV, 23. « M. de Fontenelle, presque contemporain de ces gens-là (Balzac et Voiture), mêla la finesse de Voiture, un peu de son affectation, avec plus de connaissances, de lumières et plus de philosophie. » Montesquieu, *Fragments inédits*, II, 49.

2. Trublet, *Essais*, IV, 23.

3. « La princesse (du Maine) aimait à donner chez elle des fêtes, des divertissements, des spectacles, mais elle voulait qu'il y entrât de l'idée, de l'invention, et que la joie eût de l'esprit. » Fontenelle, *Éloge de Malézieu*. — « La plus difficile espèce de comique est celle où votre génie vous a conduit, celle qui n'est comique que pour la raison, qui ne cherche pas à exciter bassement un rire immodéré dans une multitude grossière; mais qui élève cette multitude, presque malgré elle, à rire finement et avec esprit. » Fontenelle, *Réponse à Néricault-Destouches*, 25 août 1723. — Cf. enfin (*Mondes, premier soir*) le plaisir « qui est je ne sais où dans la raison et qui ne fait rire que l'esprit ».

4. Cf. *Dialogues*, Charles Quint, Erasme.

5. Trublet, *Mercure*, avril 1758.

6. Et aussi à la conseiller. « Il excitait volontiers à composer ceux en qui il apercevait du talent et un talent original, mais surtout de la lumière, de l'esprit proprement dit, le grand don de penser de soi-même et d'après soi-même, de voir dans les choses ce qu'on n'y avait pas encore vu. Lorsqu'on lisait en sa présence un

L'ordinaire inconvénient des préférences est de devenir rapidement exclusives, et Fontenelle n'a pas échappé à l'inconvénient. A trop aimer l'esprit, il n'a bientôt plus aimé que lui[1]. Pour qu'une pensée ou une manière de dire le touche, il ne suffit pas qu'elle présente quelque chose de subtil, de rare, de neuf, d'imprévu. Ce qu'il aime, ce qu'il attend toujours, dans le style comme dans la conversation, c'est tout ce qui se détache et fait relief, pointe ou saillie. C'est du moins pour sa part ce qu'il cherche sans cesse, et ce qu'il trouve souvent, assez souvent même pour qu'on l'accuse d'employer « un certain tour de pensées un peu trop uniforme, qui termine la plupart des articles par un trait court et vif en forme de sentence, et qui semble avoir ordre de s'emparer de la fin des périodes comme d'un poste qui lui appartient, à l'exclusion de tout autre[2] ». On ne lui ménage pas les critiques là-dessus : c'est un point sur lequel il reste parfaitement incorrigible. D'un bout à l'autre de sa carrière, au *Mercure Galant* comme à l'Académie, dans son cabinet de travail comme auprès de ses belles admiratrices, il est resté fidèle aux pointes et au style épigrammatique; et comme il a eu de très bonne heure considération et autorité, c'est le défaut qu'il a propagé dans les salons, et qui des salons a gagné le public.

Et voici en effet, au lendemain de la mort de Molière et du vivant même de Boileau, voici refleurir la préciosité, une préciosité particulière dont les *Dialogues*, les *Lettres Galantes* et surtout les *Entretiens sur la pluralité des mondes* ont donné le modèle. C'est toujours du bel esprit, c'est-à-dire de la recherche, de l'affectation et du mauvais goût, mais on demande presque exclusivement à la philosophie ou à la science d'en faire les frais, et le maniérisme devient pédant[3]. Celle-ci, M^me^ de Lambert, ne recherche que le « pensé »; — voyez justement le portrait qu'elle nous a

ouvrage nouveau, si quelques traits venaient à le frapper, sa grande louange était : *Cela est neuf* ou *cela est bien vu*. Voilà ce qu'il appelait de l'esprit et du génie. Il en trouvait à l'auteur à proportion que ces traits neufs et lumineux étaient en plus grand nombre dans son ouvrage, et en même temps plus fins, plus profonds, etc. » Trublet, *Mercure*, 1757. — L'abbé ajoute en note, aux mots *Cela est bien vu* : « Je le crois même auteur de cette dernière façon de parler, devenue aujourd'hui fort ordinaire; ce qui fait honneur à notre siècle. »

1. Il est curieux de voir comment Trublet essaie de l'en excuser, *Essais*, III, *Du goût*, 213.

2. Rollin, *De la manière d'enseigner et d'étudier*, III, ch. 2, art. 2. — Garat, dans son *Éloge de Fontenelle*, a bien caractérisé ce style, « où des idées toujours inattendues et toujours piquantes forment un jeu continuel de contrastes imprévus, de rapports singuliers et nouveaux, qui réveillent toujours l'attention par la surprise et dérobent la fatigue de la réflexion par les plaisirs de la curiosité ».

3. Ce qui fait dire à Trublet : « On voit que le bel esprit du commencement du règne de Louis XIV est fort différent de celui du règne de Louis XV. C'est du bril-

laissé de son ami Fontenelle; et cette autre, M^me^ de Staal-Delaunay, prend volontiers ses comparaisons dans la physique ou la géométrie. Elle vient de subir un interrogatoire, et comme elle s'en est tirée avec assez d'habileté : « Je fus assez contente de moi, remarque-t-elle, ne m'étant presque pas écartée du vrai, dans lequel il me semble que l'esprit forcé à quelque détour rentre aussi naturellement que le corps qui circule rattrape la ligne droite ». — Elle aperçoit un jour des symptômes de froideur chez un de ses soupirants, et elle essaie, en bonne mathématicienne, de préciser la mesure de cette diminution sentimentale. « Il me donnait la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une grande place à passer, et dans les commencements de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place. Je vis alors qu'il la traversait par le milieu : d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré. » Fontenelle ne goûtait pas beaucoup les *Mémoires* d'où sont extraites ces citations : à de certains endroits, cependant, il pouvait s'y reconnaître, — comme aussi dans quelques-uns des propos qui s'échangeaient à la « casa lambertine », à la petite cour de Sceaux, et plus tard à l'hôtel de Brancas.

C'est une mode, en effet, dans les conversations, de reproduire sa manière et de « présenter aux hommes simples une maxime banale, une proposition commune et rebattue, mais appliquée de telle sorte qu'elle offre aux gens d'esprit un sens tout opposé, fin, neuf et délicat[1] ». C'est à qui mettra dans ses paroles le plus d'intentions ingénieuses et de sous-entendus. « Ce ton est devenu celui de la société où Fontenelle a mille imitateurs[2]. » Mais, comme il est naturel, on exagère en défauts les qualités du maître, et l'on n'emploie plus que « les expressions les plus vulgaires pour faire ressortir la finesse des propos[3] ». Tout devient « affecté, guindé, recherché »; et la faute en est à « tous les *singes* de Fontenelle, fades copies d'un bon original[4] ».

lant des deux côtés, mais faux dans l'un, vrai dans l'autre, plus ou moins, selon que les écrivains ont naturellement l'esprit plus juste ou plus penseur. » *Essais*, IV, 23.

1. D'Argenson, *Mémoires*, 435.

2. *Ib.*

3. *Ib.*

4. *Mémoires secrets de la République des Lettres*, IV. — Les « singes » imitent jusqu'aux plus petits détails. « Quand M. de Fontenelle aura employé un terme ou une expression, que risque-t-on à s'en servir? Il peut donner le ton à tout le monde; il ne hasarde rien sans y avoir bien pensé, et constamment il pense mieux qu'un autre. Il a décidé que l'on pouvait dire *Ma belle Mademoiselle*, *Ma belle Madame*, dans une lettre écrite à une fille ou femme de naissance : je me rends à sa décision

La contagion est générale et, tout comme le public et les salons[1], les écrivains la subissent, les Mairan, les Terrasson, les Trublet[2], — la chose est trop évidente, puisqu'ils ne sont guère que des reflets ou des copies, — mais aussi les auteurs les plus délicats et les plus profonds, un Marivaux et un Montesquieu. A qui donc l'*Esprit des Lois* doit-il sa concision épigrammatique, sinon à Fontenelle? Il y a encore du Fontenelle, et plus qu'on ne voudrait, dans le *Temple de Gnide*, dans les *Lettres persanes*, dans les discours adressés à l'Académie de Bordeaux, dont certaines comparaisons rappellent les passages les plus risqués des *Lettres Galantes*; — et il est incontestable qu'avant Marivaux lui-même Fontenelle a marivaudé. Son œuvre est pleine de « ces sortes de traits qui peignent des effets de passion peu communs, des sentiments fins, délicats, qui paraissent se contredire et se combattre, et par là d'autant plus agréables à considérer[3] », et qui, comme on sait, forment aussi le fond des *Fausses Confidences* et du *Jeu de l'amour et du hasard*. C'est encore « dans le commerce assidu de Fontenelle » que Marivaux a pris « l'habitude de ces petits sentiers du cœur humain, qui lui en ont fait manquer la grande route »; et c'est toujours à l'imitation du même modèle qu'il a mis « une analyse fine des passions à la place de leur vrai langage, l'explication des causes au lieu de la peinture des effets, et des lumières quand on attend des émotions[4] ». Il n'est pas jusqu'aux affectations de détail, aux tics et aux manies de Fontenelle, qu'on ne retrouve chez l'auteur comique. Avec plus de grâce légère, plus de fantaisie, surtout plus de poésie chez Marivaux, les deux œuvres se correspondent; elles témoignent des mêmes habitudes d'esprit, sont des indices des mêmes goûts. On conçoit qu'il serait trop long d'en apporter

parce que j'en pénètre la raison; le respect paraît davantage dans la répétition du pronom possessif; et si l'on dit : *Mon cher Monsieur*, on peut bien dire aussi *Ma belle Madame*, *Ma belle Mademoiselle* », etc. De Grimarest, *Éclaircissements sur les principes de la langue française*, 218.

1. L'Académie subit aussi cette influence. Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, IV, 224.

2. Cf. Desfontaines, *Jugements sur les ouvrages nouveaux*, I, 27. « L'influence de Fontenelle en bien et en mal, disait M. Suard, a agi sur des hommes dont le génie ou le talent l'ont beaucoup éclipsé; elle a agi sur des ennemis même. » Et Suard citait Raimond de Saint-Mard et Helvétius. Il aurait pu citer aussi Duclos.

3. Trublet, *Essais*, IV, 74.

4. Garat, *Mémoires sur M. Suard*, I, 124. — Fontenelle fut toujours fâché de n'avoir point nommé Marivaux dans la préface qu'il mit à ses comédies d'*Idalie*, *Macate*, etc. « Je ne m'en consolerai jamais », disait-il. — On peut lire, dans le *Mercure* de mars 1738, un curieux passage où l'on essaie d'établir pourquoi Marivaux ne doit pas être considéré comme un imitateur de Fontenelle. C'est une vraie dissertation, en trois points. Cf. aussi, pour le même point de vue, le *Marivaux* de M. Larroumet, 160-162.

des preuves; mais au sortir d'une lecture de Marivaux, qu'on reprenne les *Dialogues* de Fontenelle, qu'on écoute ce que disent Platon et Marguerite d'Écosse, Laure et Sapho, Candaule et Gigès, Agnès Sorel et Roxelane : on aimera mieux sans doute les Dorante et les Silvia, les Lucidor et les Angélique, mais on aura vite fait de reconnaître dans eux tous, non seulement des produits de la même génération, mais encore des enfants de la même famille.

C'est ainsi que Fontenelle est peu à peu devenu, sinon un chef d'école, — ce qui serait beaucoup trop dire et ce qui, au surplus, n'était nullement dans son caractère, — au moins un arbitre des élégances intellectuelles. Deux générations se sont inspirées de sa doctrine en littérature, et malheureusement cette doctrine était étroite, mesquine, sans intelligence profonde et sans goût. Nous en connaissons déjà, pour l'avoir longuement analysée, l'extraordinaire pauvreté et l'incroyable faiblesse. Elle proscrit impitoyablement l'imagination et la sensibilité, sous le beau prétexte qu'imagination et sensibilité n'ont rien à démêler avec la raison, et qu'il est constant que l'on devient ridicule du moment précis où l'on cesse d'être raisonnable. C'est donc la raison qui a été l'unique conseillère de Fontenelle; c'est elle qu'il a prise exclusivement pour guide; et sans doute elle ne l'a pas égaré, parce qu'avec elle jamais on ne s'égare; mais il l'a maladroitement dressée, comme une barrière infranchissable, sur les chemins qui conduisent vers la poésie et vers l'art, et avec une naïveté qui n'est peut-être pas complètement excusable chez un disciple de Descartes, il a érigé en système ses infirmités intellectuelles, et de ses lacunes et de ses défauts personnels tiré toute une théorie qui a la prétention de se donner pour désintéressée et pour générale.

Rien de moins relevé que cet idéal littéraire; il n'exige ni qualités éminentes, ni talents rares; pour le remplir pleinement il suffit d'être « honnête homme » et d'avoir de l'esprit. Ne cultivez point « la haute poésie », à moins que vous ne teniez à passer pour un « refrogné » et un « mélancolique », et ne tombez jamais dans le ridicule de dépenser votre temps et vos forces à un exercice assurément ingénieux, mais encore plus inutile et puéril. Évitez le sublime et ne l'employez qu'à votre corps défendant : le sublime est si peu naturel [1]! Débarrassez-vous encore du « préjugé grossier » de l'admiration des anciens, superstition presque honteuse dans un siècle de lumière. Enfin n'oubliez jamais « qu'un auteur qui se rend aimable dans ses ouvrages est au-dessus de

1. *Histoire des Oracles*, Préface.

celui qui ne fait que s'y rendre admirable[1] ». Ce sont les points principaux de la théorie, et l'on sait de reste si Fontenelle les a respectés dans la pratique.

Cet idéal, d'une si ridicule insuffisance, qui n'admet que ce qui relève directement de l'esprit, d'où toute éloquence et toute poésie sont rigoureusement exclues, et où l'art lui-même est ravalé jusqu'à n'être plus qu'un élégant badinage, une distraction fine à l'usage des beaux esprits et des marquises, il est sans doute superflu de démontrer qu'il a été celui de la première moitié du XVIII^e^ siècle ; que jamais littéraire n'a été plus décolorée, plus sèche, plus froide ; et qu'on serait bien embarrassé de citer une page de Lamotte, de Terrasson, de l'abbé Trublet, et des autres amis ou disciples de Fontenelle, dans laquelle palpite franchement et dans toute sa naïveté naturelle un sentiment humain. De cette pauvreté, de cette sécheresse et de cette froideur, il serait injuste de faire porter à Fontenelle la responsabilité tout entière, — chaque époque n'ayant, après tout, que les écrivains qu'elle mérite, — mais c'est bien à lui qu'en doit revenir la meilleure part, nul maître n'ayant été alors plus écouté et donc nul exemple n'ayant été plus suivi.

On se moque des anciens, on les tourne en ridicule ; c'est même une manière de débuter dans la carrière des lettres que d'en faire de misérables et plates parodies ; l'intelligence des grandes œuvres se perd ; le sens du beau va s'oblitérant de plus en plus ; c'est partout le triomphe de l'aimable et du joli, c'est-à-dire de l'esprit, et c'est toujours « à M. de Fontenelle qu'on en a l'obligation », comme dit l'abbé Trublet, sur un ton pénétré de reconnaissance. Entre les écrivains qui veulent gagner les faveurs du public, c'est à qui mettra le plus de « brillanté[2] » dans ses ouvrages, à qui sera le plus aride, le plus glacé ; on dirait d'une conjuration contre l'enthousiasme, la passion et tout ce qui vient du cœur.

1. Fontenelle, *Réponse à l'évêque de Luçon*, 1732.

2. « Les bons ouvrages qui paraissent aujourd'hui sont peut-être moins simples, et si cela se peut dire, plus brillantés que ceux de Molière, de La Fontaine, de Racine, de Despréaux, etc. Ceux qui recommandent le plus l'ancienne simplicité donnent dans le brillant moderne aussi bien que les autres, et quelquefois dans le temps même qu'ils la recommandent. Mais il faut avouer aussi qu'on n'a jamais mieux connu le prix de la justesse qu'on le connaît maintenant ; qu'on n'a jamais été plus sévère contre tout ce qui s'en écarte, plus ennemi du faux, plus ami du vrai, plus habile à le distinguer du faux le plus spécieux et le mieux déguisé : en un mot plus difficile à contenter en matière d'ouvrages d'esprit ; et qu'enfin nous n'en avons point de plus solides et de plus judicieux que ceux de quelques auteurs, à qui on a le plus reproché dans ces derniers temps l'affectation et l'envie de briller ; ceux par exemple, de MM. de la Motte et de Fontenelle. » Trublet, *Essais*, II, *Du naturel dans les ouvrages d'esprit*, p. 266.

De fort bons esprits subissent l'entraînement général, et suivent la mode nouvelle, tout en s'en moquant un peu. « Je n'approuve guère le goût de notre siècle que dans l'ennui qu'il a pris de l'éloquence longue et pédantesque. La véritable éloquence, c'est l'heureux choix du mot propre. Molière le savait à merveille, La Rochefoucauld aussi, mais encore mieux Fontenelle. Il est vrai que l'éloquence pathétique des Demosthène et des Bourdaloue allait plus au cœur, tandis que celle du mot propre ne va qu'à l'esprit; mais le cœur est une faculté dont nous nous dépouillons chaque jour faute d'exercice, tandis que l'esprit s'aiguise et s'affile. Chacun court après l'esprit. Nous devenons des êtres tout spirituels[1]. »

Rien n'est plus exact; mais il ne l'est pas moins aussi que, par la raison précisément qu'ils sont « tout spirituels », ces « êtres » manquent de goût — comme leur modèle. « Le *pectus* et l'*affectus*, comme diraient les anciens[2] », leur ont toujours fait complètement défaut. Qu'il faille en rendre responsable l'esprit philosophique, comme le prétend Le Franc de Pompignan, dans un curieux *Essai critique sur l'état présent de la République des Lettres*, ou que l'esprit philosophique ne doive pas être mis en cause dans la circonstance, comme le soutient l'abbé Trublet, — que la thèse de l'évêque du Puy scandalise[3] : toujours est-il qu'à aucune époque de notre histoire littéraire, le goût n'a été plus foncièrement inconnu ou plus allègrement méprisé. « Dire qu'un livre est bien écrit, c'est une faible louange, si l'on n'ajoute en même temps qu'il est bien pensé; non-seulement parce que le principal mérite d'un ouvrage consiste dans les choses et non dans le style, mais encore parce qu'il est aisé de bien exprimer des pensées faibles et communes. — Éclanche qui a bon goût, femme bien faite, livre

1. D'Argenson, *Mémoires*. « On se plaint quelquefois que notre siècle est froid. On ne trouve plus, dit-on, dans nos écrivains ce feu, cet enthousiasme, cette vie qui caractérisaient leurs prédécesseurs. Il y a du vrai dans cette remarque; et il faut avouer que nous nous sommes un peu refroidis. Mais c'est peut-être l'effet du perfectionnement des esprits du côté des lumières et de la justesse. A mesure que le jugement croît et se fortifie, l'imagination diminue et s'affaiblit, et il en est à cet égard des siècles comme des hommes ». Trublet, *Essais*, IV. *De la poésie et des poètes*, 211.

2. Expressions de Sainte-Beuve, et qu'il applique justement à Fontenelle, *Causeries du lundi*, III, 320.

3. *Essais*, III, *Du goût*, 161-163. — L'abbé Dubos, qui avait autrement de goût et d'esprit que Trublet, pense cependant que les conséquences de l'esprit philosophique seront désastreuses pour les arts. « Je me contenterai de dire que l'esprit philosophique qui rend les hommes si raisonnables, et pour ainsi dire, si *conséquents*, fera bientôt d'une grande partie de l'Europe ce qu'en firent autrefois les Goths et les Vandales, supposé qu'il continue à faire les mêmes progrès qu'il a faits depuis soixante-dix ans. » *Réflexions*, etc., II, section 33.

bien écrit, trois louanges, disait un jour M. P., qui me font me défier de ce à quoi on les donne. L'éclanche sera dure, la femme laide, le livre peu pensé et sans esprit[1]. » — Et encore : « Un auteur me disait un jour qu'il avait toujours tâché d'écrire de manière qu'il n'eût rien à démêler avec ce qu'on appelle *goût*. « Je « crains trop, ajoutait-il, ses inconstances et ses bizarreries[2]. » Trublet approuve le mot, et les Trublets ont foisonné au XVIII^e^ siècle.

« Il n'est donc pas douteux — comme dit le *Journal étranger* — que M. de Fontenelle n'ait infiniment contribué à gâter le goût en France, parce qu'il en manquait et qu'il avait d'ailleurs de grandes qualités et surtout très séduisantes[3]. » Et, en effet, son fâcheux exemple faillit produire un mal durable. S'il eût prévalu, « nous aurions vu renaître le siècle de Voiture, dit Grimm. Nous aurions bientôt ressemblé à ces enfants qui troqueraient volontiers l'Hercule Farnèse ou la Vénus de Médicis contre une poupée de nos boutiques de la rue Saint-Honoré ». Il fallut l'influence de Voltaire pour arrêter littérature et société sur la pente où elles glissaient rapidement. « Son style simple, naturel et original — c'est toujours Grimm qui parle — fit bientôt mépriser tous ces tours épigrammatiques, cette précision louche et ces beautés mesquines » auxquelles Fontenelle et ses imitateurs « avaient procuré une vogue passagère ». Ce fut une renaissance du goût, au moins partielle, — car la critique de Voltaire procède de Fontenelle beaucoup plus qu'elle ne le croit, — et l'auteur des *Éloges* lui-même pourrait bien avoir été touché du souffle bienfaisant.

Il n'est que juste maintenant d'ajouter que tout n'a pas été pernicieux dans l'œuvre de Fontenelle. Il a été avec La Bruyère, — l'histoire de la littérature a de ces rapprochements ironiques, — il a été un des principaux ouvriers de la transformation profonde qui a commencé à s'opérer dans la langue aux environs de 1680.

1. Trublet, *Essais*, III, *Du Style*, 426.

2. *Ib.*, III, *Du Goût*, 208. — L'abbé Conti dit assez finement (*Journal étranger*, XXXVIII, août 1761), dans une lettre à Maffei : « Soit donc par défaut de nature, ou par l'usage de la philosophie, il est certain que M. de la Motte et M. de Fontenelle et leurs partisans n'ont point de goût; de là vient qu'ils ont introduit dans les belles-lettres, l'esprit et la méthode de M. Descartes, et qu'ils jugent de la poésie et de l'éloquence indépendamment des oreilles et des passions, comme on juge des corps indépendamment des qualités sensibles; de là vient aussi qu'ils confondent le progrès de la philosophie avec celui des arts ».

3. Août 1761, p. 128. — Et Fréron dit la même chose à sa manière. « Comme bel esprit, l'audace de sa révolte contre les anciens, la métaphysique de ses idées, la subtilité de ses réflexions, ses recherches trop curieuses des invisibles ressort du cœur humain, la tournure alambiquée de son langage, les petites chutes épigrammatiques de ses phrases, la politique raffinée de son style, si je puis parler ainsi, ne lui ont pas fait des admirateurs parmi les gens de goût. » *Année littéraire*, 1757, I, 113.

Sa phrase ne retient plus rien, et pour cause, de l'allure majestueuse, solennelle, un peu embarrassée et lente, mais toujours si noble, des grands écrivains de la génération précédente. Elle est dénouée, légère, alerte, vive et fine, malicieuse déjà, et sous ses airs de nonchalance, singulièrement aiguisée; c'est la langue de Voltaire, moins la verve endiablée et l'entrain irrésistible; — et c'est encore de l'auteur des *Oracles* que Voltaire et Montesquieu pourraient bien tenir leur manière d'envisager et d'écrire l'histoire[1].

II

S'il n'y a guère que des réserves à formuler sur l'influence littéraire de Fontenelle, on peut le louer sans restriction pour la part qu'il a prise au développement de la science et surtout à la formation de l'esprit scientifique. C'est là son vrai titre de gloire et sa meilleure originalité.

Elle avait été bien négligée, la science, dans la première moitié du XVII^e^ siècle; et de l'abandon où on l'avait laissée, il s'était formé contre elle une prévention plus dangereuse que l'abandon lui-même. Ce sont alors les lettres seules qui semblent avoir le privilège d'attirer les sympathies du public et les faveurs royales. Quant aux sciences, on n'en soupçonne ni l'intérêt, ni la beauté; et peu s'en faut qu'on ne les considère comme indignes de l'attention des honnêtes gens. Elles sont aussi par trop sèches, rébarbatives et hargneuses! elles demandent trop de temps et ne donnent pas assez de plaisir! elles ne sont pas « de commerce! ». On n'éprouve donc à leur endroit que de la défiance; on sourit de ceux qui les cultivent; et il y a, dans un opuscule de Saint-Evremond, *Sur les sciences où peut s'appliquer un honnête homme*, des pages parfaitement édifiantes à ce sujet.

Il s'ensuit que, bien loin de se connaître et de se réunir, — comme les gens de lettres à l'Hôtel de Rambouillet et à l'Académie française, — les rares savants disséminés en France restent dans un isolement fâcheux. La science ne se communique qu'avec des difficultés extrêmes. Qui veut y profiter en est réduit aux corres-

1. « On croit très souvent les lire (Voltaire et Montesquieu) en lisant les *Oracles*... Là se trouvent les premiers exemples, et d'un seul fait employé pour jeter une lumière toute nouvelle sur le corps entier de l'histoire, et du corps entier de l'histoire employé à expliquer un seul fait; là se trouvent également les premiers exemples de ce ridicule, gai à la fois et terrible, jeté sur les extravagances des nations et des siècles, avec le pinceau de la scène comique pris un instant pour le pinceau de l'histoire. » (Garat, *Mémoires sur M. Suard*, I, 123.)

pondances et aux voyages. Enfin, et c'est là le pire, faute de coordination, tous ces efforts sont condamnés à une demi-stérilité.

A cet isolement et à ses tristes conséquences, les journaux et la fondation de l'Académie des sciences (en 1666) furent un premier remède. Cependant, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher ici, la science ne sortait que lentement et avec des peines infinies de son obscurité première [1]. Vers la fin du siècle, elle avait fait ses principales découvertes, sans avoir encore réussi à attirer sur elle l'attention, au moins une attention sérieuse et continue. Pour qu'elle se révélât enfin dans toute sa splendeur aux yeux du public, il fallut à l'Académie une « seconde naissance », la fameuse réorganisation de 1699, — qui se trouve ainsi marquer dans l'histoire de la littérature une date bien plus considérable qu'on ne le croit d'habitude. Cette transformation, quelqu'un y aida d'abord de toutes ses forces, et lui fit ensuite porter tous ses fruits; et c'est le premier secrétaire de l'Académie, Fontenelle — dont l'importance, dès lors, devient nécessairement capitale.

Pendant quelques années, il fut, à la lettre, l'homme de la situation, comme on dit; il fut indispensable. C'est lui qui, dans l'Académie elle-même, fait disparaître peu à peu entre les spécialités les cloisons étanches qui les séparaient jusque-là; c'est grâce à lui surtout que la science descend de hauteurs inaccessibles aux profanes, prend contact avec la foule, se mêle intimement à elle — pour en changer bientôt les habitudes d'esprit. Intermédiaire tout désigné entre ses confrères de divers ordres, interprète autorisé de l'Académie auprès du grand public, les services qu'il a ainsi rendus à l'intelligence française sont éminents, ils sont de premier ordre; et si nous nous flattons aujourd'hui, un peu imprudemment peut-être, de tout rapporter à la science, et d'en faire l'arbitre et le guide universels, c'est à Fontenelle qu'il convient d'en faire remonter le premier honneur.

Tout concourt précisément à lui faciliter le double rôle que, pendant un demi-siècle, il va tenir sans défaillance et sans fatigue. Les qualités qui y sont nécessaires, il les a toutes, et chacune dans la mesure exacte et dans le degré de perfection particulière qu'il y fallait.

D'abord, il sait, pas très profondément peut-être, assez cependant, et surtout avec assez d'exactitude pour donner à tous l'impression qu'il n'est pas ce que nous appelons « un amateur ».

1. Cf. A. Maury, *L'ancienne Académie des Sciences*, Paris, 1864; et E. Maindron, *L'Académie des Sciences*, Paris, 1888.

Mathématiques, physique, géométrie lui sont familières, puisqu'il en a écrit; il a causé botanique avec Tournefort, médecine avec Homberg, chimie avec Lémery, anatomie avec Du Verney, entretenant chacun de sa spécialité et, sans se fixer lui-même dans aucune, se préparant ainsi à les comprendre toutes. L'originalité scientifique lui fait défaut : il n'en sera que plus capable d'apprécier celle des autres et de la faire apprécier. Souple sympathie qui lui fait tout embrasser, connaissances exactes qui lui confèrent une autorité suffisante, il a tout ce que la fonction exige; et c'est un secrétaire perpétuel modèle.

C'est encore un vulgarisateur accompli. Personne ne sait mieux faire valoir ce qu'il sait, et aussi ce que savent les autres. Son intelligence est nette et lucide, son langage clair et lumineux; il sait débrouiller ce qui est confus, rendre transparent ce qui est opaque, abaisser sans effort à la portée des intelligences les plus ordinaires les théories les plus élevées; à passer par son esprit, les choses les plus abstruses deviennent faciles et intéressantes. D'un mot, « il vous enjôle à la vérité[1] ». Le succès devait arriver tout de suite : il fut extraordinaire, et tel qu'aucun des secrétaires venus après lui n'en a jamais connu de pareil. « On regarda comme un phénomène nouveau que l'histoire des travaux de l'académicien, du savant, fût presque aussi aisée à saisir et aussi agréable que celle de ses mœurs et de son caractère. Tout le monde s'empressa de lire un livre[2] qui non seulement inspirait l'amour des talents et des vertus, mais encore qui enrichissait l'esprit des connaissances les plus relevées, dont les épines se trouvaient changées en fleurs par la magie du nouveau secrétaire. Le choix de l'Académie fut donc applaudi par une foule de lecteurs qui ne se seraient jamais douté qu'on les mettrait un jour en état d'entendre et de juger de matières qui occupent un Corps placé si loin du vulgaire; et le Corps lui-même fut aussi flatté qu'étonné d'une multitude de suffrages inattendus, qui ne pouvaient qu'étendre l'empire des sciences et les hommages dus aux savants.... Tous ces ouvrages d'agrément qui avaient déjà fait une si haute réputation à leur auteur, et qui eussent bien suffi à tout autre pour lui assurer une place très honorable au temple de Mémoire, ne deviennent plus, vis-à-vis de cette collection immense de chefs-d'œuvre que ce que sont les satellites de nos planètes dans le

1. Cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, 327.

2. Il y avait, dans ce livre, publié en 1708, sous le nom de Fontenelle, le premier recueil des *Éloges*, la *Préface* de 1699 et les *Statuts* du renouvellement de l'Académie.

spectacle pompeux du système général des astres[1]. » L'enthousiasme est excessif et l'emphase est naïve; le témoignage n'en est pas moins précieux, et il fait parfaitement comprendre l'admiration des contemporains, — comme ce passage de Garat explique fort bien l'influence mondaine de Fontenelle :

« C'est dans ces conversations et surtout dans celles de sa vieillesse que, devenant plus hardi à mesure qu'il approchait du tombeau, il ouvrait cette main où il avait tenu tant de vérités captives. Dans ces sociétés mêmes, dont le ton et le goût avaient été formés par les Vendôme, les Chaulieu, les La Fare, où l'esprit et le talent étaient souvent employés à jeter avec grâce du ridicule sur les sciences, il introduit les conversations les plus savantes, et on ne leur trouve plus que de la grâce... Il offre presque tous les jours, dans le monde, un spectacle à peu près semblable à ce tableau tracé dans une églogue de Virgile, où l'on voit un vieillard admis dans le secret des dieux, chantant sur une lyre d'or la création du monde et les lois de la matière à des pasteurs et à de jeunes bergères qui le couronnent de fleurs[2]. »

Certes il est aisé de dire avec plus de simplicité, mais il serait peut-être difficile de dire avec plus d'exactitude ce que Fontenelle a fait pour la science. Il l'a mise à la mode, et comme toutes les modes, celle-ci fait d'abord fureur. On accourt en foule à la dissection de l'éléphant du Jardin des Plantes; on s'écrase aux cours de chimie de Lémery; « et les dames même ont l'audace de venir se montrer à des assemblées si savantes »; sans répugnance aucune, de jolies mains tiennent le scalpel, touchent des cornues, préparent des expériences; des têtes jusque-là frivoles se farcissent de géométrie ou de métaphysique; de futurs présidents à mortier dissèquent des grenouilles, envoient à l'Académie de leur province des communications *Sur l'usage des glandes rénales*, et Voltaire lui-même, près de la belle Émilie, étudie la nature du feu. C'est un enthousiasme universel, et dont les formes sont parfois ridicules. « Je me souviens d'avoir vu des gens de ce monde-là (le beau monde) qui portaient sur eux des pièces sèches préparées par lui (l'anatomiste Du Verney), pour avoir le plaisir de les montrer dans les compagnies, surtout celles qui appartenaient aux sujets les plus intéressants. » Fontenelle sourit, et nous sourions avec lui de cette intempérante ardeur de néophytes. Mais par-dessous ces excès, et favorisé d'ailleurs par ces excès

1. Le Cat, *Éloge*, 24, 27.
2. Cf. aussi, dans l'*Éloge* de Solignac, la constatation de l'influence mondaine de Fontenelle. L'emphase en est amusante.

mêmes, ce qui s'insinue dans l'intelligence des contemporains, c'est, avec la bienfaisante curiosité de la science, d'abord le goût et bientôt l'habitude de la précision, de la clarté, du raisonnement exact, d'un mot, c'est l'esprit scientifique[1]. Toute une révolution se prépare ainsi dans la pensée française, et de cette révolution c'est donc bien le cartésien Fontenelle un des artisans principaux.

Personne, en effet, n'a plus activement contribué à donner à sa génération des habitudes d'esprit nouvelles, si personne ne lui en a d'abord et plus continûment offert l'exemple[2]. C'est quotidiennement qu'on le voit ou qu'on l'entend tout analyser, tout « disséquer », comme il dit, tout soumettre à la raison et tout réduire au raisonnement bien conduit, sans respect pour les opinions ou les solutions antérieures, et plein vis-à-vis d'elles d'une invincible défiance, uniquement parce qu'elles sont antérieures. Et nul doute que ce spectacle n'ait agi, à la longue, sur ceux et celles qui en ont été les témoins assidus; mais il a eu aussi recours à d'autres procédés bien plus efficaces. Non qu'il prêche jamais ou qu'il fasse le régent : rien ne diffère du pédant comme l'homme du monde, et Fontenelle fut toujours un homme du monde parfait. A ce titre il sait tout le pouvoir du ridicule et de la moquerie, et sans jamais se lasser, il versera le ridicule sur les imprudents qui, venus avant Descartes, se sont mêlés de raisonner.

C'est l'antiquité qu'il prend pour cible; et d'une main singu-

1. « Fontenelle ne s'est pas borné à répandre le goût des sciences. Nul n'a mieux secondé Descartes, destructeur de la philosophie scolastique; nul, après les grands hommes qui l'ont fondée, les Descartes, les Bacon, les Leibnitz, les Newton, n'a mieux compris la philosophie moderne; il est un des premiers qui ait vu la métaphysique des sciences, et le premier qui leur ait fait parler la langue commune. Son influence a été plus grande qu'on ne le pense. Il lui est arrivé la même chose qu'à Buffon. L'écrivain a fait oublier le savant et le philosophe. » Flourens, *Fontenelle ou de la philosophie moderne.* — Il a été un des plus actifs parmi ces « rebelles qui conspiraient contre l'ignorance et les préjugés dominants », comme il dit dans l'*Éloge de Lemery*; et c'est grâce à lui que « les fruits de la saine philosophie se sont répandus de proche en proche ». (*Éloge de Bernouilli.*)

2. Nous en avons un précieux témoignage dans la *Préface* du *Journal étranger.* « Le moment approche où les sciences utiles auront leur tour. La physique, l'histoire naturelle, la chimie, la philosophie pratique, la politique, la morale, la bonne métaphysique, si nécessaire dans chaque science, et que nos pères avaient trouvé le moyen d'étouffer sous un jargon barbare, toutes ces différentes branches d'une tige commune vont bientôt occuper la même nation qui semble ne parler aujourd'hui que de peinture, de musique et de romans. Il viendra un temps où la mode exigera qu'on soit instruit, qu'on observe, qu'on raisonne, qu'on discute avec justesse un fait de la nature, de même que le ton général nous porte aujourd'hui à parler avec goût de tout ce qui concerne les arts agréables... C'est ainsi qu'il renaîtra un siècle, le plus brillant de tous, qui ne sera plus appelé le siècle d'Auguste ni de Louis XIV, la grande époque de la France ou de l'Italie, ni d'aucune autre nation en particulier; ce sera le siècle glorieux de l'Europe entière... Cette révolution si désirable et si éloignée en apparence du tour d'esprit général

lièrement adroite, il lui décoche ses flèches les plus acérées. Il insiste et revient à la charge, toujours alerte et toujours dispos, ravi de prendre en faute « ces gens-là », faisant d'eux tous, par une généralisation injuste, de piètres raisonneurs, esclaves de l'autorité, victimes des formules, dupes des mots, inconscients obstacles du progrès, maladroits créateurs de préjugés dont la « saine philosophie » aura plus tard toutes les peines du monde à désencombrer l'intelligence humaine. La méthode était habile : on conçoit qu'aucun des lecteurs et des auditeurs de Fontenelle n'ait eu la tentation de ressembler à ces pauvres anciens, et de s'attirer les railleries de leur ennemi personnel, — sans compter qu'il devait être bien flatteur de s'entendre dire qu'on a plus d'esprit que toute l'antiquité réunie, et qu'au prix des cartésiens du XVIII[e] siècle, Platon et Aristote lui-même n'étaient que des raisonneurs dignes de pitié!

C'est ainsi que Fontenelle préparait les mondains et le public à le comprendre, quand il écrirait ces graves et belles paroles qui, en posant les fondements indestructibles de la nouvelle méthode, présageaient du même coup une ère nouvelle.

« On a quitté une physique stérile et qui, depuis plusieurs siècles, en était toujours au même point; le règne des mots et des termes est passé; on veut des choses; on établit des principes que l'on entend; on les suit et de là vient qu'on avance. L'autorité a cessé d'avoir plus de poids que la raison; ce qui était reçu sans contradiction, parce qu'il l'était depuis longtemps, est présentement examiné et souvent rejeté; et, comme on s'est avisé de consulter sur les choses naturelles la nature elle-même plutôt que les anciens, elle se laisse plus aisément découvrir, et assez souvent, pressée par les nouvelles expériences que l'on fait pour la sonder, elle accorde la connaissance de quelques-uns de ses secrets[1]. »

Fontenelle dit bien : le règne des mots était passé, celui des choses allait venir, et il pouvait se flatter d'en avoir hâté l'avènement. En matière de science, Descartes lui avait appris à penser, « et, dans ce genre, la plupart des autres hommes l'ont appris de lui[2] ». Il a été l'ennemi le plus subtil, le destructeur le plus obstiné, le plus doucement implacable de tout ce qui s'oppose au progrès scientifique. Son influence sur le grand

semble devoir nécessairement arriver par l'état actuel où se trouve la littérature en France... C'est ainsi que l'esprit philosophique se répand à la fin sur toutes les parties de la littérature. »

1. *Histoire de l'Académie, Préface* de 1666.
2. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, 328.

public ne vaut pas tant par les choses qu'il a enseignées que par la défiance qu'il a suggérée des choses déjà apprises. Mais il faut déblayer avant de bâtir. Le XVIIIe siècle a eu de meilleurs maçons, personne n'a mieux déblayé que Fontenelle.

Cependant il a édifié à son tour et c'est parce qu'il a été maçon, lui aussi, que son nom mérite d'être inscrit à côté des plus grands de l'époque. Le premier, il a osé « voir en réalité et exprimer en douceur les vérités naturelles telles qu'elles sont ». Et cela va loin. Pascal lui-même, avec tout son génie, est quelquefois inférieur en précision scientifique à l'auteur des *Mondes*. Le magnifique début des *Pensées* laisse tourner le soleil autour de la terre. Le grand esprit « atteint en ceci d'un reste de superstition, recule devant la vérité de Copernic et laisse indécise la balance[1] ». Ces timidités, ou ces inconséquences, sont inconnues à Fontenelle, et nous verrons bientôt les conclusions qui se dégageront comme d'elles-mêmes de son inflexible logique.

On pourrait dire encore qu'en annexant la science à la littérature, Fontenelle a singulièrement élargi l'horizon intellectuel, un peu bien borné, du siècle précédent, et que d'ailleurs les *Époques de la nature* doivent probablement à la *Pluralité des Mondes* d'avoir pu être écrites; enfin il ne serait pas impossible de soutenir que ce détracteur perpétuel de la poésie a ouvert une source nouvelle de poésie, en donnant une démonstration mathématique de l'immensité infinie de la nature ; que prouver à l'homme qu'il n'est, dans le système du monde, qu'un point imperceptible, un atome, un pur rien, presque le néant, puisque la terre elle-même n'est rien et que notre système solaire lui-même n'occupe qu'une place médiocre dans l'infini, c'était le rendre capable d'un frisson nouveau. Mais que sont tous ces services — dont au reste la littérature surtout a profité — comparés à ceux qu'il a exclusivement rendus à la science? Son clair et lumineux regard lui a fait apercevoir ce que les autres ne voyaient point, et à force d'intelligence il a eu des divinations qui tiennent du génie. Nous ne pouvons que les rappeler, en ayant parlé ailleurs avec détail.

Un des premiers donc, en donnant l'expression littéraire que les lois de la nature sont constantes, il a aidé à consolider les fondements de la science, et montré la possibilité pour elle d'exister; — le premier cette fois, en parlant de la solidarité des sciences, au milieu même de l'inextricable confusion et des divergences déconcertantes des théories et des méthodes, il a assigné à la

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, 328.

science, ainsi réduite à l'unité, son véritable but, qui est l'explication rationnelle du monde; — le premier encore, il a cru à la possibilité de cette explication, en croyant à la possibilité de tout réduire dans l'univers à des rapports mathématiques; — enfin et toujours le premier, il a définitivement fixé la loi du progrès en l'établissant sur un fondement exclusivement scientifique. Ce sont des résultats. Ils sont même un peu plus qu'appréciables, et des penseurs, plus célèbres cependant que Fontenelle, pourraient avec raison s'en montrer fiers. Encore aujourd'hui, ces idées n'ont presque rien perdu de leur vérité ni de leur force, et le rêve de Fontenelle est le rêve de bien des intelligences [1]. Il n'en a que plus de mérite à l'avoir formé le premier.

On doit mieux comprendre maintenant qu'ayant été comme la conscience intellectuelle de son siècle, il ait eu sur lui tant d'influence. Quiconque se mêle alors d'écrire, c'est-à-dire de penser, est son disciple ou du moins son tributaire. Des plus humbles aux plus élevés, du cèdre à l'hysope, de Montesquieu et de Voltaire à Helvétius et à d'Holbach, en passant par d'Alembert et Diderot, son action s'est étendue sur tous. On la retrouve dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* et dans les pages où Turgot célèbre les « progrès successifs de l'esprit humain ». Sans doute on exagère quelques-unes de ses vues, on les fausse; de même qu'il avait maladroitement appliqué à la littérature sa théorie du progrès, on l'applique plus maladroitement à la morale et à la société. Il n'en reste pas moins à la tête du mouvement d'idées le plus considérable qui se soit produit chez nous depuis la Renaissance. Parce que l'esprit scientifique n'a pas eu de défenseur plus convaincu et de propagateur plus influent, on peut saluer dans Fontenelle un des plus authentiques ancêtres de la pensée moderne [2]. Du temple magnifique qui s'élève sous nos yeux, il a jeté les solides assises; mieux encore, il a dessiné le plan futur. En rétablir l'architecte dans ses titres un peu trop méconnus ne serait donc que justice, et nous nous honorerions nous-mêmes à donner enfin à sa statue, dans le péristyle du temple, la place d'honneur à laquelle elle a droit [3].

1. Cf. H. Poincaré, *La science et l'hypothèse*, 1892; et *La valeur de la science*, 1904. Paris, Flammarion.

2. Sur l'importance de l'idée scientifique à la fin du XVII^e^ et au commencement du XVIII^e^ siècle, cf. Cournot, *Considérations sur la marche des idées*, tome I, livres III et IV.

3. « Il y a des moments où ce second Fontenelle, si impartial, si intelligent et si impassible, me fait l'effet d'un Gœthe un peu aminci et réduit, mais d'une espèce approchante et qui mène à l'autre. » Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III,

III

Ce n'est pas cependant le vulgarisateur de la science et de l'esprit scientifique que le XVIII^e^ siècle devait goûter le plus dans Fontenelle. Pour bien des raisons, qui, au surplus, ne sont pas malaisées à pénétrer, il était évident qu'à l'auteur de la *Pluralité des Mondes* ou des *Éloges* les contemporains préféreraient toujours celui de l'*Origine des Fables* ou de l'*Histoire des Oracles*; et l'influence du philosophe a été plus forte en effet et surtout plus profonde que celle du savant[1].

Un mot de Sainte-Beuve en donne l'explication générale : « Toute philosophie, quelle qu'elle soit au premier degré et dans son premier chef et parent, devient antichrétienne ou du moins hérétique, à la seconde génération; c'est la loi, et il faut bien savoir cela ». De la vérité de cet axiome il n'y a justement pas de meilleure preuve que la doctrine de Descartes; et si, malgré les avertissements de Pascal, de Bossuet et du grand Arnauld, le XVII^e^ siècle n'a peut-être pas assez bien démêlé les conséquences nécessaires, fatales, de la nouvelle philosophie, Fontenelle, qui appartient à « la seconde génération », s'est chargé de les dégager avec une netteté parfaite et une évidence capable de contenter les plus difficiles.

Pour y réussir du premier coup, il suffisait d'appliquer la méthode cartésienne aux choses de la religion et de la foi, — si prudemment réservées par le maître lui-même. L'entreprise n'était pas pour effrayer Fontenelle, l'esprit le plus libre qui fut jamais, le plus débarrassé de tout préjugé[2], et en même temps le plus déterminé raisonneur, et si parfaitement indifférent aux

332; — « J'ai pensé quelquefois qu'on pourrait définir Gœthe, à notre usage, un Fontenelle revêtu de poésie. » *Ib.*, II, 337.

1. On sait qu'au XVIII^e^ siècle les deux mots se confondent. Il était difficile de mieux indiquer que science et philosophie partent des mêmes principes, suivent les mêmes méthodes et arrivent aux mêmes conclusions —; et Voltaire appelait la charge de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, la charge de premier ministre de la philosophie.

2. En voici des preuves qui sont peut-être remarquables, pour l'époque. « Sa famille était d'origine juive...; mais il y avait longtemps que cette tache, peut-être moins réelle qu'on ne pense, était effacée par la profession du christianisme et de la religion catholique. » *Éloge d'Ozanam.* — « La plupart des gens de guerre font leur métier avec beaucoup de courage; il en est peu qui y pensent; leurs bras agissent aussi vigoureusement que l'on veut : leur tête se repose et ne prend presque part à rien. » *Éloge de La Faye.* La même idée se retrouve, et presque dans les mêmes termes, dans l'*Éloge de Ressons.* — Cf. encore ce qu'il dit de la vertu et des criminels, dans le *Traité de la liberté de l'âme.* — Presque sur toutes les questions, Fontenelle est singulièrement en avance sur son temps.

conséquences pratiques de ses raisonnements! Au nom de la raison et du progrès, il avait cherché noise au culte des anciens et à la routine scolastique; au nom des mêmes principes, il ne se tint pas de jeter du ridicule sur les croyances et sur l'esprit religieux. Mais la raillerie, cette fois, pouvait offrir des dangers, et il prit une autre manière, détournée, oblique, d'une naïveté perfide, et d'autant plus terrible[1].

Donc un bon, un excellent, un scrupuleux chrétien — comme il est constant, n'est-il pas vrai? que fut toujours M. de Fontenelle — ne saurait s'accommoder de l'idée qu'on cherche à sa religion, en dehors d'elle-même, des preuves et des points d'appui. C'est d'une par trop imprudente apologétique! Il faut y remédier sur-le-champ! et puisque les P. Thomassin et autres prêtres de l'Oratoire ne s'en sont pas autrement émus[2], c'est aux profanes à se constituer les gardiens et les défenseurs de la bonne doctrine! L'*Histoire des Oracles* — il voudrait du moins nous le persuader — n'a pas d'autre intention. En dépit du silence de l'Écriture sainte à ce propos, n'a-t-on pas soutenu, en effet, que les oracles ont été rendus par les démons, qu'ils ont cessé à la venue de Jésus-Christ, et que donc « il y a eu quelque chose de surnaturel » dans leur fait? Purs préjugés que ces opinions! Préjugés sans fondement d'abord, comme il sera facile de le démontrer; préjugés dangereux ensuite, parce que, une fois entrés dans la vraie religion, ils « trouvent, pour ainsi dire, le moyen de se faire confondre avec elle, et de s'attirer un respect qui n'est dû qu'à elle seule. On n'ose les attaquer, de peur d'attaquer en même temps quelque chose de sacré ». Mais le zèle de notre apologiste ne connaît rien de ces prudences coupables, ni de ces lâchetés; et « hardiment » il commence « l'attaque ».

Puisant à pleines mains dans le livre de l'érudit hollandais Van Dale, — évidemment paru à point pour favoriser son pieux dessein! — ajoutant à l' « arrangement » qu'il en fait des réflexions qui n'en sont pas la partie la moins fine ni surtout la moins malicieuse, il établit sa double thèse avec un luxe d'arguments et une habileté dont nous avons essayé de rendre compte.

1. Garat, dans son *Éloge de Fontenelle*, n'a point mal caractérisé cette méthode : « En général au lieu d'attaquer les erreurs les unes après les autres, il s'attache à dévoiler, à tarir dans l'esprit humain les sources d'où elles naissent, il éclaire et fortifie la raison, qui doit les renverser toutes, et par là leur suscite un ennemi éternel : ainsi il les combat par ses respects, les détruit par ses hommages, les perce de toutes parts de traits dont elles n'ont pas le droit de se plaindre; et quoiqu'elles aient toujours l'œil sur lui, comme sur l'ennemi le plus dangereux, il vit, il meurt en paix au milieu d'elles. »

2. Sur le P. Thomassin, cf. la *Préface* de l'*Histoire des Oracles*.

Visiblement sa démonstration l'intéresse; il y prend plaisir; elle lui tient à cœur. Il la pousse, la fortifie, la rend évidente, lumineuse, irrésistible. Les raisons succèdent aux raisons, les preuves aux preuves, les anecdotes aux anecdotes. C'est une avalanche de petits faits qui emportent la conviction; et l'on sort en effet de cette lecture bien convaincu qu'il n'y eut jamais dans les oracles que charlatanisme admirablement organisé, que ceux qui les ont fondés ont été des imposteurs, ceux qui les consultaient des dupes, et que, s'il y a quelque chose de merveilleux là dedans, c'est l'incroyable friponnerie des exploiteurs et l'invraisemblable crédulité de leurs victimes.

Or comment des choses, si fâcheuses qu'elles en sont déshonorantes pour l'humanité, se sont-elles produites? Comment surtout ont-elles réussi à se propager? Il est doublement intéressant de le savoir. D'abord, rien n'est amusant comme le spectacle de la sottise humaine; puis les ridicules erreurs des anciens peuvent et doivent nous servir de leçons[1]. Et « sur ce pied-là », comme dit Fontenelle, ce sont les principes essentiels de la doctrine de Descartes que notre philosophe se juge autorisé, ou plus exactement, se croit obligé, à faire scrupuleusement défiler sous nos yeux[2].

Ils y sont tous en effet, adroitement disséminés dans l'ouvrage, quelquefois nettement formulés, d'autres fois subtilement insinués dans le développement, dont ils forment l'essence et comme l'âme. Le livre est un manuel pratique et complet de cartésianisme à la portée des mondains; et si d'aventure la conviction des lecteurs n'arrivait pas à être absolue, si le ridicule ne suffisait pas à la démonstration de cette vérité, que les oracles n'ont jamais été que fourberies, et qu'il est donc de la plus élémentaire prudence de se défier de ce genre de merveilleux, un autre opuscule achèvera de le mettre hors de doute, en élargissant singulièrement d'ailleurs la thèse primitive; et, philosophiquement cette fois, l'*Origine des Fables* expliquera comment il est fatal qu'il n'y ait, à l'origine des peuples, qu'erreurs grossières et absurdités, et qu'ainsi toutes croyances traditionnelles, bien loin de mériter le moindre respect, ne doivent amener sur les lèvres du philosophe qu'un sourire de pitié ou de mépris.

1. « L'esprit humain est moins capable d'erreur dès qu'il sait à quel point et en combien de manières il en est capable; et jamais il ne peut trop étudier l'histoire de ses égarements. » *Sur l'histoire*. Cf. aussi les dernières lignes de l'*Origine des Fables*.

2. « Il est toujours utile de penser juste, même sur des sujets inutiles », a-t-il écrit dans sa *Préface de l'Histoire de l'Académie*, de 1699; à plus forte raison sera-t-il utile de penser juste sur les sujets les plus importants.

La conséquence est logique ; elle est encore plus hardie. Et voici, en effet, qu'au bout de ces raisonnements bien liés et conduits dans un ordre irréprochable, une brusque révélation fait apparaître la vérité qu'avaient nettement aperçue de clairvoyants esprits, mais qui, pour la foule, était restée enveloppée, cachée et comme enfouie aux profondeurs impénétrables du système : entre la raison et la foi l'opposition est irréductible, la contradiction absolue[1], et donc ce qui se prépare en réalité sous le nom de cartésianisme, c'est un grand combat contre l'église. C'est Bossuet qui le dit, et jamais le grand évêque ne fit preuve d'une pénétration plus prophétique. La doctrine cartésienne est fatalement génératrice d'incrédulité ; et en attendant que les écrits de Voltaire et de Diderot l'établissent d'une manière irréfutable[2], l'*Origine des Fables* et l'*Histoire des Oracles* en sont déjà une suffisante démonstration.

Fontenelle le savait mieux que personne. Aussi, comme à l'exemple de son maître, il prend ses précautions ! Quel souci d'introduire, au milieu de ses observations méprisantes sur tous les peuples, les exceptions nécessaires ! Et quel respect de l'orthodoxie ! Si « dans les premiers siècles du monde », et chez presque toutes les nations, « l'ignorance et la barbarie durent être à un excès que nous ne sommes presque plus en état de nous représenter », c'est qu'on n'avait point « entendu parler des

1. Sur cette question délicate, Fontenelle fut toujours d'une grande réserve, mais au travers de ses réticences on peut démêler sa véritable opinion. « On lui avait conseillé d'allier la médecine à la théologie ; et en effet il lui donnait la même application, et se préparait à pouvoir remplir en même temps *les deux fonctions les plus indispensablement nécessaires à la société.* » *Éloge de Boerhaave.* — Le même Boerhaave renonce finalement à la théologie pour la médecine. « Il n'eut point de regret à la vie qu'il aurait menée, à ce zèle violent qu'il aurait fallu montrer pour *des opinions fort douteuses* et *qui ne méritaient que la tolérance*, à *cet esprit de parti* dont il aurait dû prendre quelques apparences forcées qui lui « auraient coûté beaucoup et peu réussi. » — L'abbé de Louvois eut beau garder toute la modération que l'*obscurité des matières* et l'esprit du christianisme sembleraient exiger de tout le monde, on ne s'en contenta pas. » *Éloge de l'abbé de Louvois.* Il s'agit des démêlés entre jésuites et jansénistes. — « Il lisait beaucoup sur les matières de religion, car sa piété était éclairée, et il accompagnait *de toutes les lumières de la raison la respectable obscurité de la foi.* » *Éloge de Dodart.* — « Il eut toute la fermeté que toutes deux (la philosophie et la religion) peuvent donner *et qu'il est encore étonnant qu'elles donnent toutes deux ensemble.* » *Éloge de Carré.* — « Le dessein qu'il a eu de lier la religion à la philosophie a toujours été celui des grands hommes du chritianisme. Ce n'est pas qu'on ne puisse assez raisonnablement les tenir toutes deux séparées et, pour prévenir tous les troubles, régler les limites des deux empires : mais il vaut encore mieux réconcilier les puissances et les amener à une paix sincère. » *Éloge de Malebranche.* — Cf. aussi sur cette « réconciliation » un passage de l'*Éloge de Régis*, capital, mais trop long pour être cité ici. — On peut voir enfin les premières et les dernières lignes, particulièrement significatives, des *Réflexions sur l'Argument de M. Pascal.*

2. Il importe de se souvenir qu'il ne saurait être ici question que de philosophie et non de science, d'antichristianisme et non de tourbillons.

traditions de la famille de Seth ». — Tous les peuples ont leurs erreurs, et « nous avons aussi les nôtres, que nous savons parfaitement étendre et conserver »; « mais heureusement elles ne sont pas si grandes, parce que nous sommes éclairés des lumières de la vraie religion, et à ce que je crois, de quelques rayons de la vraie philosophie ». C'est incontestablement une restriction; mais comme elle est timide! et comme elle a l'air de se cacher derrière l'affirmation qui la précède! — Il est sûr enfin qu'à l'origine de tous les peuples on trouve des fables. Grecs, Latins, Américains, Chinois, « tous les hommes se ressemblent si fort qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne doivent nous faire trembler ». Évidemment, la règle est générale? — Point du tout. Il y a une exception, et c'est pour le « peuple élu, chez qui un soin particulier de la Providence a conservé la vérité ». Du moment qu'il le dit, c'est apparemment qu'il le croit, et nous donc, nous devons l'en croire à notre tour. Mais alors pourquoi, ô prudent et subtil raisonneur, pourquoi si vos intentions restent si pures, avez-vous pris la peine d'écrire votre livre? Quel rapport de cette savante exégèse aux préoccupations de vos contemporains? Et d'où vient qu'avec tant de diligence, vous les mettez en garde — en 1687! — contre les légendes de Thamus et de Thulis, et les oracles de Delphes et de Dodone? Sans doute vous ne leur donnez pas le conseil direct, le conseil formel d'appliquer la méthode de Descartes aux objets de leur vénération et de leur foi : ce n'est point là votre manière; mais ne les y invitez-vous pas doucement? Ne leur suggérez-vous pas le désir de secouer le joug de l'autorité et de la tradition en religion, comme ils sont déjà en train de le secouer, et toujours d'après vos leçons, en science et en littérature? Et ne leur insinuez-vous pas enfin l'idée que ce n'est pas seulement du merveilleux païen qu'il convient de se défier; que tous les merveilleux sont ridicules, œuvres de fourbes et d'imposteurs; et que donc, entre les oracles des vieilles religions et les miracles d'une religion plus récente, la différence n'est guère appréciable[1]?

Du moins les contemporains ne s'y trompèrent-ils pas; et ils reconnurent tout de suite quel puissant auxiliaire les idées nouvelles avaient rencontré dans ce philosophe, dont la prudence — jugée par quelques-uns pusillanime — cachait tant de hardiesse,

1. Fontenelle disait que s'il avait été le censeur des *Oracles*, il n'aurait pas approuvé l'ouvrage. Pourquoi donc contait-il au père Tournemine « qu'il n'aurait jamais travaillé sur cette matière, s'il n'avait été convaincu qu'il était fort indifférent pour la vérité du christianisme que ce prétendu miracle de l'idolâtrie fût l'ouvrage des démons ou une suite d'impostures? » *Journal de Trévoux*, août 1707. Et comment le bon père l'en a-t-il cru ? Il n'avait donc pas lu les *Oracles* ?

et qui osait « commettre le crime de penser quelquefois par lui-même[1] ». Et en effet ils louent le savant, mais ils exaltent le philosophe. Il y a dans leur style de l'émotion, il y a de la gratitude. « M. de Fontenelle mérite d'être regardé par la postérité comme un des plus grands philosophes de la terre; et malgré leurs défauts, la plupart de ses ouvrages ne devraient jamais périr.... On ne doit point lui refuser d'avoir donné de nouvelles lumières au genre humain. C'est à lui, en grande partie, qu'on doit cet esprit philosophique qui fait mépriser les déclamations et discuter le vrai avec exactitude[2]. » Grimm n'aimait pas Fontenelle; il l'a même quelquefois jugé avec sévérité, avec injustice; et c'est Grimm cependant qui lui rend le plus beau et plus éloquent témoignage. « M. de Fontenelle est un de ces hommes rares, qui, témoin pendant un siècle de toutes les révolutions de l'esprit humain, en a lui-même opéré quelques-unes et préparé les causes de plusieurs autres.... Ce qui pourra sauver M. de Fontenelle de l'oubli, c'est le mérite réel d'avoir rendu le premier la philosophie populaire en France. Les *Mondes*, l'*Histoire des Oracles* et plusieurs autres ouvrages de M. de Fontenelle sont devenus des livres classiques. L'esprit philosophique, aujourd'hui si généralement répandu, doit ses progrès à Fontenelle[3]. » L'*Encyclopédie* dirait volontiers de lui qu'il est un de ces hommes qui « sans avoir l'ambition dangereuse d'arracher le bandeau des yeux de leurs contemporains, préparaient de loin dans l'ombre et le silence la lumière dont le monde devait être éclairé peu à peu par degrés insensibles[4] ». Quant à Voltaire, il admire Fontenelle avec son ordinaire vivacité, et il le défend avec une pétulance assurément indiscrète, mais d'autant plus significative. « Le diamant brut de Van Dale brilla beaucoup quand il fut taillé par Fontenelle; le succès fut si grand que les fanatiques furent en alarmes. Fontenelle avait eu beau adoucir les expressions de Van Dale et s'expliquer quelquefois en normand, il ne fut que trop entendu par les moines qui n'aiment pas qu'on leur dise que leurs confrères ont été des fripons[5]. » Là-dessus, dans son *Mahomet*, —

1. Fontenelle, *Préface de l'Analyse des infiniment petits*, du marquis de l'Hôpital.
2. Vauvenargues, *Œuvres posthumes*, Paris, 1821, Tome supplémentaire à la section intitulée : *Réflexions sur divers sujets*, § III. — Cf. aussi le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, où il est parlé de « cet esprit philosophique, si à la mode aujourd'hui, qui veut tout voir et ne rien supposer ».
3. *Correspondance littéraire*, 1er février 1757.
4. *Discours préliminaire*. Dans ce passage, il s'agit de Bacon, Descartes, Newton, Locke, etc.
5. *Dictionnaire philosophique*, article ORACLES. Cf. encore l'article PHILOSOPHIE. Et toujours dans le *Dictionnaire* : « En bonne foi quel tort font-ils (Van Dale et Fon-

dont l'idée pourrait bien lui avoir été inspirée par les *Oracles* —, il emprunte à Fontenelle sa méthode circonspecte et détournée. Avec une respectueuse impertinence, il dédie même sa tragédie à Benoît XIV : « Votre Sainteté voudra bien me pardonner la liberté que prend un des plus humbles fidèles, mais l'un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au chef de la véritable religion un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare »; et dans son ardeur à combattre le fanatisme, c'est à Mahomet lui-même qu'il prête ces extraordinaires propos :

> Les préjugés, ami, sont les rois du vulgaire....
> Je viens mettre à profit les erreurs de la terre. (II, 4.)
> . . . . . .
> Loin de moi les mortels assez audacieux
> Pour juger par eux-même et pour voir par leurs yeux!
> Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire. (III, 6.)
> . . . . . .
> Mon triomphe en tout temps est fondé sur l'erreur. (IV, 1.)

Cet étrange, cet invraisemblable Mahomet ne s'était pas contenté de lire l'*Histoire des Oracles* : comme on voit, il ne l'avait pas trop mal retenue[1].

D'autres aussi l'avaient lue, à qui la véritable portée en était apparue tout de suite. « Le bon sens y règne partout et développe les ruses et les fourberies des anciens prêtres. Quel malheur pour l'univers qu'un génie aussi beau et aussi éclairé que M. de Fontenelle n'ait pu appliquer à la superstition moderne ce qu'il a si bien dit de l'ancienne! Mais je ne doute pas que, s'il eût écrit en Hollande ou en Angleterre, elle ne fût encore plus parfaite. Par quel funeste sort n'est-il permis aux Français que de condamner les anciennes impostures[2]? » Mais le jour était proche où toutes les « impostures » allaient subir les plus rudes et les plus furieux assauts.

A cette lutte, qui sera d'abord comme sa préoccupation exclusive, le siècle se prépare en devenant tous les jours, sous l'influence de

tenelle) à la religion chrétienne en faisant voir que les prêtres païens étaient des fripons? Serait-ce insulter à la religion chrétienne que de prouver la friponnerie des convulsionnaires? Le gouvernement a fait plus, il les a punis, sans être accusé d'irréligion ». Article DICTIONNAIRE.

1. Cf. encore (V, I) les malédictions de Palmire à Mahomet, — si familièrement imitées des imprécations de Camille. Et tout le monde connaît les vers fameux d'*Œdipe*, bien antérieur à *Mahomet* :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense, etc.

2. *Mémoires secrets de la République des Lettres*, IV, 184.

Fontenelle, plus cartésien, c'est-à-dire plus philosophe, « adversaire des préjugés, réformateur de la société, mais avant tout incrédule[1] ». Philosophes, c'est leur « mot de ralliement », leur cri de guerre et d'insurrection; et en attendant de s'insurger contre le pouvoir, ils s'insurgent contre la foi « au nom d'une méthode où l'adhésion de la raison est considérée comme le critérium unique de la vérité[2] », c'est-à-dire au nom de Descartes et de son grand vulgarisateur, Fontenelle. L'incrédulité ne se contente pas de faire des adeptes chaque jour plus nombreux et plus ardents : elle est à la mode, elle est du bel air, comme la science, dont elle procède; et cette mode-là, comme l'autre, c'est encore, c'est toujours Fontenelle qui l'a propagée.

Il demeure donc bien, avec Bayle[3], l'ancêtre véritable du XVIII^e siècle. En toutes choses il a commencé à dessiller les yeux de ses contemporains. Comme l'orfèvre pour la fameuse dent d'or, « il s'attache à dépouiller chaque objet de la couche d'illusion qui l'enveloppe et qui trompe[4] ». Si l'on ne peut pas dire qu'il a donné le premier coup de pioche dans le vieil édifice, — le geste lui eût assurément semblé trop dépourvu d'élégance[5], — il a fait mieux encore : c'est la charpente même, c'est l'armature qu'il a affaiblie, qu'il a minée, qu'il a ruinée, en indiquant au surplus, avec toute la netteté possible, la place où les coups porteraient le mieux; et s'ils eussent été plus discrets, les démolisseurs n'auraient obtenu de lui que sourires de bienveillance et encouragements[6].

Ce fut, en effet, la destinée de Fontenelle, et son véritable rôle,

1. Fontaine, *Le théâtre et la philosophie au XVIII^e siècle.*

2. Brunel, *Les philosophes et l'Académie française au XVIII^e siècle.*

3. Sur Bayle, cf. le livre de M. Albert Cazes, *Pierre Bayle, sa vie, ses idées, son influence, son œuvre.* Paris, Dujarric, 1905.

4. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III. — « Toute son influence, et elle a été grande, tient à ce qu'il fut profondément et également pénétré dans tout son être de ce sentiment d'émancipation et de progrès qui unit les deux siècles. » Pierre Leroux, *Sur la loi de continuité qui relie le XVII^e au XVIII^e siècle.*

5. Il semble bien cependant qu'il y ait çà et là dans Fontenelle au moins des commencements de « geste ». Cf. *Histoire des oracles, Première dissertation*, ch. XIII, la phrase sur « l'universelle domination des prêtres »; dans la *Seconde dissertation*, ch. IV, ce qui est rapporté des moines, « gens infâmes et inutiles, qui, pourvu qu'ils eussent un habit noir et malpropre, prenaient une autorité tyrannique sur l'esprit des peuples »; et enfin, dans l'*Origine des fables*, la légende du sureau.

6. On demandait un jour à Suard si Fontenelle attendait de la raison d'aussi magnifiques progrès que quelques-uns de ses continuateurs. Il répondit par une anecdote. M^me^ Geoffrin, qui avait « la raison impétueuse », disait à Fontenelle : « N'est-il pas vrai que j'ai souvent raison? — Oui, mais vous l'avez trop tôt, observa le philosophe. Puis, tirant sa montre et la regardant : « Votre raison, dit-il, est comme ma montre, elle avance. » — « Voilà, ajoutait M. Suard, ce que je crois que Fontenelle aurait dit souvent à quelques-uns de ses disciples. S'il n'eût pas trouvé que leur raison allât trop loin, il aurait trouvé qu'elle allait trop vite. » Garat, *Mémoires*, I, 120.

d'introduire comme en se jouant, et sans paraître y attacher autrement d'importance, la plupart des idées dont le développement ultérieur devait amener les plus violentes, les plus terribles tempêtes. Qu'on relise les dernières lignes de sa *Préface* des *Mondes* : il y en a peu d'aussi caractéristiques de sa manière malicieuse et comme fourrée.

Il est obligé de se mettre en garde contre les théologiens, gens fort « difficiles à contenter, non que l'on n'ait à leur donner de fort bonnes raisons, mais parce qu'ils ont le privilège de ne se payer pas, s'ils ne veulent, de toutes les raisons qui sont bonnes ». — Et voilà, en passant, une petite flèche joliment décochée. — Ces « gens scrupuleux » ne pourraient-ils pas « s'imaginer qu'il y a du danger, par rapport à la religion, à mettre des habitants ailleurs que sur la terre? » La prévention serait grave en effet, très grave même, à la condition cependant d'être fondée. Or elle ne l'est point. D'abord, M. de Fontenelle a toujours trop respecté « jusqu'aux délicatesses excessives que l'on a sur le fait de la religion ». De plus, qui le croirait? l'objection ne peut même pas regarder la thèse insinuée dans les *Mondes*; et rien n'est plus facile que d'en faire la preuve : « il ne faut que démêler une petite erreur d'imagination ». Et voici comment il la démêle, le bon apôtre :

« Quand on vous dit que la lune est habitée, vous vous y représentez aussitôt des hommes faits comme nous; et puis, si vous êtes un peu théologien, vous voilà plein de difficultés. La postérité d'Adam n'a pas pu s'étendre jusque dans la lune, ni envoyer des colonies en ce pays-là. Les hommes qui sont dans la lune ne sont donc pas fils d'Adam. Or, il serait embarrassant, dans la théologie, qu'il y eût des hommes qui ne descendissent pas de lui. Il n'est pas besoin d'en dire davantage, toutes les difficultés imaginables se réduisent à cela. » C'est l'objection en effet, et elle est forte. « Mais *ce sont ceux qui la font, à qui il plaît de mettre des hommes dans la lune* ». — Lui, il n'y en met point. Qu'y met-il donc? « Des habitants qui ne sont point du tout des hommes. » Et si vous lui demandez ce qu'ils sont, il vous répondra qu'il n'en sait rien, qu'il ne les a pas vus, qu'il est seulement persuadé que ce ne sont pas des hommes, « selon l'idée qu'il a de la diversité infinie que la nature doit avoir mise dans ses ouvrages ». Et ainsi, sous couleur de négliger l'objection et de la mettre sur le compte de ses adversaires, il l'établit plus fortement encore, il l'aggrave; elle devient terrifiante; de la lune où la confinaient les théologiens, il l'étend à l'univers entier.... Il se peut que le beau raison-

nement ait endormi les scrupules des « gens scrupuleux » ; mais en vérité M. de Fontenelle sait être quelquefois un assez bon plaisant, et M. de Voltaire lui-même, malgré les railleries qu'il en fait dans son *Micromégas*, M. de Voltaire ne l'égale point.

Les conséquences du « petit système » sont évidentes d'elles-mêmes, et elles vont loin. S'il est vrai que « nous ne sommes dans l'univers que comme une petite famille, dont tous les visages se ressemblent », et si « dans une autre planète, c'est une autre famille dont les visages ont un autre air » ; s'il est vraisemblable que les différences augmentent à mesure que l'on s'éloigne », et que par exemple elles sont plus grandes de la terre à Saturne que de la Lune à la Terre, il suit de là que c'est une chose bien mesquine, bien misérable, et surtout bien *relative*, que notre planète, ses habitants et leurs pensées, et leur philosophie, et leurs croyances et leur vérité. Dans le partage que la nature a dû faire entre les divers mondes, sommes-nous assurés d'avoir été aussi favorisés que d'autres? Sommes-nous même assurés de l'avoir été tout autant? « On dit qu'il pourrait bien nous manquer un sixième sens naturel, qui nous apprendrait beaucoup de choses que nous ignorons. Ce sixième sens est apparemment dans quelque autre monde, où il manque quelqu'un des cinq que nous possédons. Peut-être même y a-t-il effectivement un grand nombre de sens naturels; mais dans le partage que nous avons fait avec les habitants des autres planètes, il ne nous en est échu que cinq, dont nous nous contentons, faute d'en connaître d'autres[1]. » — Mais alors les habitants des autres mondes voient les choses autrement que nous! Ils ont d'autres idées, une autre philosophie, une autre science, une autre vérité! — C'est plus que probable. — Notre vérité n'est donc que relative, c'est-à-dire incertaine? — Il faut être théologien pour en douter seulement. — Et elle ne vaut pas la peine qu'on s'égorge pour elle? — Ni même qu'on y soit fort attaché. — Fontenelle ne le dit pas avec cette netteté, car toute affirmation lui répugne; comme toujours, il se contente de l'insinuer. Mais ses continuateurs le diront expressément; ils le diront même avec une fougue et une intolérance qui lui auraient certainement déplu, à lui qui conseilla toujours de ne pas affaiblir par la colère la cause de la vérité.

Il n'est donc pas nécessaire de faire appel à d'autres écrits plus spécialement philosophiques de Fontenelle, le *Traité de la liberté de l'âme* ou les *Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke*,

1. *Les Mondes, troisième soir.*

concernant la possibilité d'une autre vie à venir[1], pour montrer que de son œuvre entière, il se dégage comme une odeur subtile d'impiété. Les contemporains, hommes et femmes[2], la respirèrent avec délices, parce qu'elle leur était présentée dans des flacons élégants, bien ouvragés, et c'est ainsi que le fonds intellectuel de l'époque en fut bientôt imprégné complètement.

Chateaubriand écrit quelque part que, dans la péroraison de son *Oraison funèbre du prince de Condé*, Bossuet a l'air de mener les funérailles du grand siècle. Or ce qui, dans la pensée de Chateaubriand, n'était probablement qu'une belle image, se trouve être l'expression d'une saisissante vérité. L'oraison funèbre de Condé a été prononcée en 1687, et c'est en 1687 aussi que paraissait l'*Histoire des Oracles*. La voix éloquente du plus grand des orateurs chrétiens venait à peine de se taire que déjà une autre parole se faisait entendre, simple celle-là, discrète, froide, mais singulièrement incisive et dissolvante. C'est elle, en effet, qui a prononcé pour la première fois devant le grand public, les mots dont la redoutable puissance devait bientôt ébranler, de la base au faîte, l'ancien édifice dont Bossuet avait été le gardien vigilant[3]. L'*Histoire des Oracles* et l'*Origine des Fables* n'annoncent donc pas seulement le XVIII[e] siècle : elles le contiennent tout entier et d'avance ; et l'œuvre de Voltaire et celle de Diderot, et une bonne partie de l'*Encyclopédie* n'en seront que le développement et le commentaire, passionnés, violents, mais toujours exacts.

1. Il est vrai qu'ils ne lui sont qu'attribués, mais il aurait pu les signer des deux mains, comme on dit. — « Si Fontenelle eut une passion, ce fut celle de la philosophie » ; elle le faisait même « sortir de ce style fin et familier » qui lui était habituel ; et on peut en voir un assez bel exemple dans Garat, *Mémoires*, I, 117-118.

2. Car les femmes subirent naturellement l'influence. Voir la lettre de M[lle] Delaunay à Fontenelle, à propos de l'affaire Testart, et l'article de Sainte-Beuve sur M[me] Geoffrin, « le Fontenelle des femmes ». *Causeries du lundi*, II, 319.

3. Il importe de ne pas oublier l'influence de Bayle ; elle a été aussi profonde, mais parce qu'elle était moins mondaine, elle n'a été ni aussi immédiate, ni aussi générale que celle de Fontenelle. Aux preuves que nous en avons déjà fournies, qu'on nous permette d'en ajouter une dernière, assez caractéristique. « M. de Fontenelle a peut-être mieux mérité de la philosophie que beaucoup de ceux qui l'ont enrichie de découvertes. « On ne voit que dévots qui dégoûtent de la dévotion », dit un de nos moralistes. Avant M. de Fontenelle, on voyait des philosophes qui dégoûtaient de la philosophie ; il fit voir que ce n'était pas la faute de la philosophie ; il la dépouilla de cet air sauvage qui la rendait si peu traitable ; il l'embellit des grâces de son imagination, et il fit naître des fleurs où on ne soupçonnait que des épines ; son livre de la *Pluralité des Mondes* est un monument qui lui fera autant d'honneur qu'à l'esprit de la nation. » Extrait d'un article anonyme, *Idée des progrès de la philosophie en France*, publié par le *Mercure*, décembre 1754.

IV

D'où vient alors qu'avec une intelligence si pénétrante, une si indiscutable originalité, et quand il sentait, entre ses idées et celles de son temps, l'harmonie devenir de jour en jour plus complète et plus profonde, d'où vient que Fontenelle n'a pas été, comme nous disons aujourd'hui, un des « leaders » du XVIII^e^ siècle? Puisque son influence a été si considérable, pourquoi au lieu de la faire valoir lui-même, l'a-t-il laissée s'exercer comme malgré lui? Il aurait pu aisément remplir un des premiers rôles, et il s'est obstiné à rester derrière la coulisse. Personne cependant n'a mieux compris la pièce qui commençait de se jouer alors. Des diverses questions qui vont agiter tous les esprits, il connaît l'importance comme pas un, et son clair regard en a mesuré plus d'une fois les conséquences lointaines. Après avoir si bien aiguillé le siècle dans sa vraie direction, qu'est-ce qui l'a donc empêché de l'y pousser avec énergie, et pourquoi n'a-t-il pas pris la tête du mouvement?

La réponse est simple : parce qu'il était Fontenelle, c'est-à-dire toujours un peu bel esprit, malgré sa philosophie — voilà pour l'intelligence; et toujours foncièrement égoïste, voilà pour le caractère; et que ce n'est pas avec ces deux défauts qu'on risque de devenir jamais apôtre et pasteur d'hommes.

Car il en est du bel esprit comme du dilettante — en donnant à ce dernier mot son sens contemporain. Le bel esprit n'est même qu'un dilettante d'ordre inférieur. Ce n'est pas pour elles-mêmes qu'il aime les idées, et rien ne l'intéresse moins que leur beauté, leur vérité, leur bienfaisance ou leur force; mais elles lui servent de prétexte pour faire briller son ingénieux et un peu méprisable talent de virtuose, — comme au dilettante pour admirer et faire admirer la souplesse et la variété de ses sympathies intellectuelles. Peut-on même dire qu'il les respecte? Non, puisqu'il s'en amuse. Il se considère en tout cas comme bien supérieur à elles. Orgueil et fatuité, ce pourrait bien être le fond secret du bel esprit comme du dilettantisme; et le cas de Fontenelle n'est pas pour infirmer ou contredire l'observation.

Il est à l'endroit des idées comme nous avons vu qu'il était à l'égard des femmes; — la comparaison s'impose en pareil sujet. Il leur sourit à toutes, les caresse toutes de ses hommages, leur prodigue à toutes attentions et flatteries, mais il n'en aime aucune. Ce qui lui plaît en elles, c'est le plaisir délicat qu'elles

lui donnent. Tout de même, ce qui le séduit le plus dans les idées, c'est le jeu d'intelligence raffiné et subtil dont elles sont l'occasion. Mais il ne s'attache pas autrement à elles et surtout il se garderait bien d'en épouser aucune. Un bel esprit peut se prêter, jamais il ne se donne. Par principe et par caractère, Fontenelle ne se donna jamais.

C'est que le don de soi suppose au moins la conviction, et à aucun degré la conviction n'a été le fait de notre philosophe [1]. En dehors des vérités géométriques et le progrès scientifique mis à part, on ne voit pas à quoi il a donné une adhésion complète. Son premier ouvrage sérieux a été un livre de doute, et il a persévéré jusqu'au bout dans le même scepticisme, ironique et discret. Sans doute il ne croit pas impossible d'atteindre quelquefois la vérité, encore qu'il ne se soit jamais prononcé nettement là-dessus, mais que la poursuite en est donc ardue, et la conquête décourageante, à force d'être difficile! Sommes-nous même absolument certains de la posséder jamais? L'espérance est permise, s'il faut en croire le savant des *Entretiens sur la pluralité des mondes*; elle est tout à fait illusoire, à ne s'en rapporter qu'au bel esprit des *Dialogues*; et il semble bien que sur ce point particulier le bel esprit ait définitivement triomphé du savant. « Je suis effrayé de la conviction qui règne autour de moi » : Fontenelle répétait volontiers le mot vers la fin de sa vie. Singulier « état d'âme », on en conviendra, pour un chef. Qui veut entraîner les autres doit être convaincu — ou le paraître. La conviction fut toujours impossible à Fontenelle, et il eut la probité toujours trop délicate pour simuler des sentiments qu'il n'éprouvait pas.

Peut-être encore n'est-il pas mauvais, pour jouer un rôle vraiment actif, d'avoir un peu de foi dans les hommes, et de croire au progrès moral, comme au progrès scientifique; une certaine dose d'illusion est nécessaire. Cette illusion, est-il besoin de le dire? Fontenelle ne la connut jamais. Personne n'a eu de l'humanité une idée plus méprisante, plus nettement, plus foncièrement pessimiste. Qu'on se rappelle les réflexions des *Dialogues*, que les *Mondes* devaient aggraver et que les *Éloges* n'ont pas complètement détruites [2]. Rien n'est plus étranger, plus inconnu aux hommes que la raison, et rien au contraire ne leur est plus commun et plus habituel que la folie et la sottise; une grosse boule couverte de fous, voilà pour lui l'image de notre planète; des tourbillons où la sottise exerce un empire absolu, voilà

1. Cf. *Pluralité des Mondes*, Deuxième, troisième et sixième soirs.
2. Les fragments *Sur l'histoire* sont aussi très importants à ce point de vue.

comment il se figure le monde; en cela, plus encore qu'en toute autre chose, « l'ordre de la nature a l'air bien constant ». C'est la philosophie des ouvrages que nous avons cités, c'est surtout celle de l'*Histoire des Oracles*. — Autant dire alors que les hommes ne sont pas perfectibles et que tous les efforts pour les tirer de leur misère intellectuelle et morale sont d'avance frappés de stérilité? — Fontenelle ne le dit pas expressément, mais c'est bien sa pensée « de derrière la tête ». Entre cette affligeante, cette décourageante constatation, et l'optimisme que suppose l'idée de progrès, — dont on sait que Fontenelle a été l'interprète le plus autorisé de son temps, — la contradiction ne manque pas d'être piquante. Elle peut s'expliquer cependant. Mais ce qui s'explique mieux encore, c'est qu'avec une pareille conception de l'humanité Fontenelle n'ait jamais eu de prise immédiate et directe sur ses contemporains. On gouverne fort bien les hommes par le mépris — à condition d'en être déjà maître; ce n'est pas ainsi qu'on les attire, qu'on gagne et qu'on retient leur confiance; et si l'on veut des disciples, surtout si on les désire nombreux, il faut une autre méthode et d'autres procédés.

A supposer du reste qu'il eût été d'humeur à tenir école, ce n'est toujours pas le grand public que Fontenelle eût admis à l'honneur de son enseignement. Il se défie trop de lui! Il le tient trop pour radicalement incapable de rien comprendre aux idées! Et cet obstiné contempteur des hommes va s'enfoncer d'un degré de plus dans son mépris de l'humanité, et sa doctrine, qui n'était que blessante, va nettement devenir injurieuse. La vérité, en effet, ne luit pas pour tout le monde; seules les cervelles vraiment philosophiques sont capables de la découvrir, et les cervelles philosophiques, comme on sait, furent de tout temps bien rares. Or c'est sur cette élite seule que descend et se pose le rayon sacré. « Contentons-nous d'être une petite troupe choisie et ne divulguons pas nos mystères dans le peuple[1] », entendez par ce mot tous ceux qui n'ont pas l'insigne honneur de se faire écouter chez les marquises ou d'appartenir à l'Académie des sciences. Préjugés, erreurs, misères, tel est le lot éternel de la foule. Pour elle, ce n'est pas seulement l'ignorance qui est la règle, c'est encore et surtout l'impossibilité absolue d'en jamais sortir. La croirait-on par hasard capable d' « entrer dans aucun raisonnement qui fût un un peu sérieux[2]? » C'est naïveté et sottise toutes pures que de prétendre l'éclairer, et les plus habiles philosophes y useront en

1. *Pluralité des Mondes*, Sixième soir.
2. *Ib.*

vain leurs précieuses facultés de discussion et de démonstration. — Il faut alors la laisser croupir à tout jamais dans son ténébreux cloaque? — Sans doute, puisque c'est sa destinée inéluctable. — Et si d'aventure quelque philosophe avait la main pleine de vérités? — Il devrait bien se garder de l'ouvrir[1]. — On comprend qu'avec cette aristocratique doctrine de mandarin, Fontenelle n'ait jamais traîné des foules derrière soi.

Désolante pour « le peuple », la doctrine n'offre pas plus de consolations pour la « petite troupe choisie ». Cette vérité, en effet, si difficile à saisir et qui paraît nous fuir d'une fuite éternelle, il se pourrait que la conquête en restât sans avantages; oui, la vérité elle-même pourrait bien n'être qu'inutile. On voit assez exactement à quoi servent les mathématiques et la physique, on découvre même tous les jours de nouvelles applications de ces sciences : mais les autres vérités, de quel secours nous sont-elles? « Il semble que rien ne devrait nous intéresser davantage que de savoir comment est fait ce monde que nous habitons, s'il y a d'autres mondes semblables et qui soient habités aussi; mais après tout, s'inquiète de tout cela qui veut. Ceux qui ont des pensées à perdre les peuvent perdre sur ces sortes de sujets; mais tout le monde n'est pas en état de faire cette dépense inutile. » Et ce scepticisme, ce n'est pas aux seules vérités astronomiques que Fontenelle l'a borné. Deux ou trois fois, en pleine Académie des sciences, il lui est arrivé de parler de l' « inutile vérité ». Or le scepticisme n'est pas principe d'action; il peut suffire à des raffinés et à des dilettantes : « le peuple » a besoin de plus de certitude; et ce n'est sans doute pas le meilleur moyen d'entraîner des troupes que de leur déclarer tout d'abord que la victoire, si elles la remportent, pourrait bien ne leur assurer aucune espèce de profit.

Fontenelle n'avait donc aucune des qualités indispensables à un conducteur d'hommes, ou, pour parler plus exactement, à un chef d'école. Si l'on réfléchit maintenant qu'il est, de son naturel, aussi aristocratique que sa vérité; qu'il est homme d'Académie et de salon, nullement de place publique ou de tribune; que tout ce qui est bruit, agitation, tumulte, lui est pénible; qu'il a une espèce d'horreur de la discussion, probablement parce qu'il y faut enfler la voix, et qu'il a toujours eu la poitrine faible; que l'unique occupation de sa vie a été d'assurer sa tranquillité et son repos, et qu'il

1. « Souvenez-vous que la sagesse consiste plus souvent à se taire qu'à parler; car il est toujours temps de penser, mais il ne l'est pas toujours de dire ce qu'on pense. » Ce sont les conseils que Fontenelle donnait à M. de Lassone. (Cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, X, 303.)

lui était par conséquent impossible de manifester le moindre appétit pour la persécution et le martyre, on comprendra qu'il ne soit pas descendu dans l'arène, et qu'il n'ait encouragé personne à y descendre[1], d'autant — et il semble bien qu'on soit un peu trop disposé à l'oublier — d'autant que les idées qu'il avait, un des premiers, mises en circulation n'étaient pas encore sur le point de porter leurs fruits, et qu'il était au moins prématuré de songer, dès lors, à l'organisation des bataillons encyclopédiques.

Enfin, et c'est une dernière raison d'infériorité pour Fontenelle, s'il est original dans les idées, il l'est beaucoup moins, il ne l'est pas assez dans leur expression. Il ne sait pas ou ne veut pas les mettre en relief. Par peur de l'enthousiasme et aversion de l'éloquence, il n'a donné à aucune de ses pensées la forme définitive, celle qui frappe et qu'on retient. Son style est clair, il est limpide, il est lumineux; mais il n'a guère que des qualités intellectuelles; ce qui lui manque le plus, c'est la couleur, l'éclat, la passion, la flamme, c'est-à-dire tout ce qui fait impression, pénètre et se grave. Peut-être est-ce là ce qui l'a empêché de se mettre tout entier dans une grande œuvre. Ce qui est sûr du moins, c'est qu'il ne l'a pas écrite. Au premier rang dans l'histoire des idées, il n'occupe qu'une place secondaire dans l'histoire de la littérature. Il avait trop de mépris pour l'art, et l'art s'en est vengé en le laissant dans une pénombre discrète — dont au surplus, en vrai philosophe, il s'accommoderait fort bien.

Mais en dépit de ses insuffisances et de ses défauts, il est singulièrement intéressant[2]. D'autres l'ont fait oublier, qui ont profité de son œuvre, et qui, sans lui, n'auraient pas été complètement ce que nous voyons qu'ils furent. Montesquieu, Voltaire, Diderot et ceux qui, de près ou de loin, touchent à l'Encyclopédie, lui doivent tous quelque chose. Les uns ont fait davantage et les autres ont mieux dit : il a été un des premiers à dire, et ce sera toujours un mérite d'être précurseur.

Louis Maigron.

1. « Il n'a pas paru tout ce qu'il était, et il n'a pas été tout ce qu'il pouvait être; il n'a pas fait tout ce qu'il aurait pu faire, ni même, je le répète, ce qu'il aurait fait de mieux, du moins de plus utile. » Trublet, *Mercure*, avril 1757.

2. « Sur Fontenelle, ma conclusion sera précise : c'est que par sa tenue, par sa longévité, par sa multiplicité d'aptitudes et d'emplois, avec ce composé de qualités rares et de défauts qui ont fini par assaisonner ses qualités, il n'a point son pareil, qu'il demeure hors ligne, au-dessous des génies, dans la classe des esprits infiniment distingués, et qu'il se présente, dans l'histoire naturelle littéraire, à titre d'individu singulier et unique dans son espèce. » Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, 335.

QUELQUES SOURCES IGNORÉES DU « VOYAGE EN AMÉRIQUE » DE CHATEAUBRIAND

Il y a quelques années, M. Joseph Bédier publiait dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* trois articles intitulés : *Chateaubriand en Amérique : vérité et fiction* [1]. Il y a prouvé d'abord que les récits de Chateaubriand sont à ce point imaginaires qu'il est vain de chercher quel emploi il a réellement fait des cinq mois par lui passés en Amérique; pourtant, M. Bédier estime que le voyageur a dû faire la course de Philadelphie au Niagara. En second lieu, M. J. Bédier a montré que la plupart des renseignements que Chateaubriand nous donne sur l'Amérique et les descriptions de sites américains dont il a enrichi ses ouvrages, depuis *Atala* jusqu'aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, sont tirés des relations de plusieurs voyageurs antérieurs, notamment des ouvrages de Charlevoix et de Bartram.

Le sujet semblait épuisé. Pourtant M. J. Bédier a ignoré l'une des principales sources du *Voyage en Amérique*. Comme Chateaubriand disait avoir composé cet ouvrage pendant son séjour en Angleterre, avant l'année 1800, M Bédier l'en crut, et ne chercha ses modèles que chez des écrivains antérieurs à cette date.

Cependant ce livre de Chateaubriand, écrit avant 1800, est pour une bonne part un remaniement d'un livre d'un voyageur italien, publié pour la première fois en 1824. Le fait fut signalé dès 1828 dans un article non signé du *Foreign Review and Continental Miscellany*, t. II, p. 468 ss. en ces termes :

« M. de Chateaubriand ne se fait pas scrupule de mettre à profit des matériaux préparés pour ses besoins. Une portion considérable de son *Voyage en Amérique* est une transcription de : *A Pilgrimage in Europe and America, leading to the Discovery of the Sources of the Mississippi and Bloody River, etc. etc., by J.-C. Beltrami, Esq., formerly a Judge, of a Royal Court of the Ex-kingdom of Italy*, ouvrage qui avait été publié en Amérique d'abord et qui vient de paraître ici chez Messrs. Hunt and Clarke... M. de Chateaubriand s'est sans contredit fort largement servi de M. Beltrami, en donnant les observations du voyageur italien,

1. En 1899, 1900, 1901. Depuis M. J. Bédier a remanié ces articles et les a réunis dans un volume intitulé *Études critiques*. Paris, Colin, 1903.

datées de 1823, comme ses observations personnelles, tirées de son journal privé de 1791... »

Ce *Pilgrimage* est une traduction fort augmentée de l'ouvrage publié en 1824, à la Nouvelle-Orléans, sous ce titre : « *La Découverte des sources du Mississippi.... Aperçus historiques.... Observations critico-philosophiques.... Parallèle de ces peuples avec ceux de l'antiquité.... Coup d'œil sur les Compagnies du Nord-Ouest.... Preuves évidentes que le Mississippi est la première rivière du monde. Par J.-C. Beltrami, membre de plusieurs académies. Nouvelle-Orléans, 1824* ».

L'auteur de l'article du *Foreign Review* ajoute que Beltrami a protesté contre le procédé de Chateaubriand : je n'ai pu retrouver ces réclamations. Que se passa-t-il entre l'auteur de la *Découverte* et Chateaubriand? Peut-être un arrangement est-il intervenu entre eux, un accommodement.

Toujours est-il qu'en quelques passages de son livre [1], Chateaubriand avait eu la prudence de citer Beltrami; c'est pourquoi celui-ci put dire, un peu plus tard, sans lui faire injure : « En France la *Revue Encyclopédique*..... a parlé plus d'une fois du *Pilgrimage* et M. de Chateaubriand a bien voulu me citer avec éloge et m'emprunter quelques pages dans son *Voyage en Amérique* » (Beltrami, *Le Mexique*, Préface, Paris, 1830). Il semble que cette réserve ait valu par la suite à Beltrami la faveur et l'amitié de Chateaubriand. Un biographe récent de Beltrami nous dit en effet : « Nous voyons Beltrami devenir à Paris l'intime des hommes politiques de cette époque, Chateaubriand, Lafitte, Lafayette, etc. [2] » En 1834, Beltrami fit à Chateaubriand l'hommage de son nouvel ouvrage : *L'Italia, ossia Scoperte fatte dagli Italiani*, à quoi Chateaubriand répondit par une lettre datée du 22 mai 1834 [3].

Il n'y eut qu'une édition française de l'ouvrage de Beltrami, celle de la Nouvelle-Orléans, en 1824. Elle doit être rare en Europe; M. Bédier n'a pas réussi à se la procurer à la Bibliothèque nationale, et la Bibliothèque du British Museum n'en possède qu'un seul exemplaire. « Une édition française du *Pilgrimage*, nous apprend Beltrami, devait paraître à Paris en 1828; mais elle ne parut point à cause de la faillite du libraire-éditeur. »

1. *Voyage*, p. 148. « Un voyageur moderne, M. Beltrami, donne ainsi les mois des Sioux et les mois des Cipawais »; cf. p. 225 et la préface.

2. Eugenia Masi : *Giacomo Costantino Beltrami e le sue esplorazioni in America*, p. 54.

3. On la trouvera dans l'opuscule de M^me^ Masi, p. 57.

Le *Voyage en Amérique* est divisé en deux parties : la première, dit Chateaubriand, comprend « l'*Itinéraire* proprement dit, ou le mémoire des lieux parcourus », tandis que la seconde contient des chapitres sur l'histoire naturelle, sur les mœurs des sauvages et sur l'état des Indiens de l'Amérique septentrionale en 1827. En procédant au relevé des emprunts faits à Beltrami, je commencerai par la seconde partie, où ils sont plus nets. Suivront ceux de l'Itinéraire, qu'il est moins aisé de mettre en évidence, parce qu'ici Chateaubriand a plus profondément remanié les données que lui fournissait son modèle. Je me bornerai, pour faire court, à indiquer les références au livre de Beltrami; quelques rares citations sur deux colonnes permettront pourtant au lecteur de se faire une idée des procédés d'imitation de Chateaubriand; j'en donnerai d'autres exemples, en grand nombre, dans une thèse de doctorat que j'ai présentée le 20 juillet 1905 à la Faculté de Philosophie de l'Université de Berne, et qui sera très prochainement publiée.

I

1. Histoire naturelle.

Castors.

Voyage en Amérique (Ed. Garnier), p. 109-113; Charlevoix, p. 94-107; Beltrami, p. 250-255; J. Bédier, *Études critiques*, p. 220-222.

Chateaubriand a exploité Beltrami autant que Charlevoix, en suivant tantôt l'un, tantôt l'autre. Pour les emprunts faits à Charlevoix, voir les *Études critiques* : voici quelques rapprochements avec Beltrami.

Voyage, p. 110.

La manière dont les castors abattent les arbres est très curieuse : ils les choisissent toujours au bord d'une rivière. Un nombre de travailleurs proportionné à l'importance de la besogne ronge incessamment les racines : on n'incise point l'arbre du côté de la terre [1], pour qu'il tombe sur le courant. Un castor, placé à quelque distance, avertit les bûcherons par un sifflement quand il voit pencher la cîme de l'arbre attaqué, afin qu'ils

Découverte, p. 251.

Il les coupent toujours sur les bords des lacs ou des grandes rivières pour les transporter plus aisément au moyen du flottage. Tandis que cinq ou six d'entre eux coupent ou rongent de leurs dents le pied de l'arbre, un autre se tient au milieu de la rivière et les avertit, ou d'un sifflement, ou en frappant de sa queue sur l'eau, quand il en voit pencher la cime, pour que, tout en continuant à travailler, ils y mettent de la précaution et se

1. Chateaubriand reproduit une erreur évidente de son modèle; l'arbre tombe du côté où il n'est pas entaillé.

se mettent à l'abri de la chute. Les ouvriers traînent le tronc abattu à l'aide du flottage jusqu'à leurs villes.

Voyage, p. 111.

Comme il y a une écluse pour le trop plein des eaux, il y a une route secrète pour l'évacuation de la cité.

Ils ont des infirmeries pour les malades.

La guerre n'est malheureusement point inconnue aux castors : il s'élève quelquefois entre eux des discordes civiles, indépendamment des contestations étrangères qu'ils ont avec les rats musqués. Les Indiens racontent que si un castor est surpris en maraude sur le territoire d'une tribu qui n'est pas la sienne, il est conduit devant le chef de cette tribu et puni correctionnellement; à la récidive, on lui coupe cette utile queue qui est à la fois sa charrette et sa truelle : il retourne ainsi mutilé chez ses amis, qui s'assemblent pour venger son injure. Quelquefois le différend est vidé par un duel entre les deux chefs des deux troupes ou par un combat singulier de trois contre trois, de trente contre trente, comme le combat des Curiaces et des Horaces, ou des trente Bretons contre les trente Anglais. Les batailles générales sont sanglantes; les Sauvages qui surviennent pour dépouiller les morts en ont souvent tiennent sur leurs gardes. Notez, Comtesse[1], qu'ils ne rongent jamais l'arbre du côté de la terre, mais toujours du côté de l'eau, pour qu'il ait absolument à tomber de ce même côté. Toute la tribu alors réunit ses efforts et le flotte à l'endroit désigné.

Découverte, p. 252.

Sous les fondements de la maison ils pratiquent une quantité d'issues, au moyen desquelles ils entrent et ils sortent sous terre sans être aperçus.

p. 255. Quand ils sont malades ils sont soignés entre eux attentivement.

p. 255. Chaque tribu a son territoire. Si quelque étranger est surpris en maraude, il est traduit devant le chef, qui, à la première fois, le châtie *ad correctionem*, et la seconde fois le prive de sa queue, ce qui est la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un castor, car la queue est la charrette sur laquelle il transporte les pierres, le mortier, les vivres, et elle est aussi la truelle, dont elle représente précisément la forme, dont il se sert pour bâtir. Cet attentat à leur droit des gens est considéré parmi eux comme un si grand outrage que toute la tribu du mutilé prend fait et cause pour lui et part immédiatement pour en aller tirer vengeance. Dans cette lutte, le parti vainqueur usant du droit de la guerre, chasse le vaincu de son quartier, s'en empare, y place une garnison provisoire et finalement y établit une colonie de jeunes castors... Les Sauvages disent, et il y en a qui soutient en

1. Le livre de Beltrami est sous forme de lettres adressées à une comtesse.

trouvé plus de quinze au lit d'honneur. Les castors vainqueurs s'emparent de la ville des castors vaincus, et, selon les circonstances, ils y établissent une colonie ou y entretiennent une garnison.	avoir été témoin oculaire, que les deux chefs de deux tribus belligérentes vident quelquefois la querelle par un combat singulier, en présence des deux armées ennemies, comme les peuples du Médiève, ou trois contre trois, comme les Horaces et les Curiaces de l'Antiquité... Le Grand Lièvre au Lac Rouge voulut me faire croire qu'étant survenu à une bataille que deux tribus de castors venaient de se livrer, il en avait trouvé sur le terrain une quinzaine ou morts ou expirants.

Chateaubriand a en outre emprunté à Beltrami les paragraphes sur les jeunes castors et l'établissement de nouvelles cités et ce dernier trait :

Voyage, p. 112.	*Découverte*, p. 254.
Le castor vit chastement avec une seule femelle; il est jaloux et tue quelquefois sa femme pour cause ou soupçon d'infidélité.	Les castors se marient et la mort seule les sépare. Ils punissent sérieusement les infidélités de leurs femelles, jusqu'à les tuer.

Ours.

Voyage, p. 113-4; Beltrami, p. 220; Bédier, *Ét. crit.*, p. 222.
De Beltrami sont les données sur le régime de l'ours et sa manière de faire la pêche.

Cerf.

Voyage, p. 114; Beltrami, p. 193.
Le tout est de Beltrami.

Bison.

Voyage, p. 115; Beltrami, p. 189, 191; Bédier, *Ét. crit.*, p. 224.
Le tout est de Beltrami, excepté le premier alinéa.

Fouine.

Voyage, p. 116; Beltrami, p. 283; Bédier, *Ét. crit.*, p. 224.
De Beltrami tout autant que de Charlevoix.

Serpents.

Voyage, p. 118, 120; Beltrami, p. 69; Bédier, p. 225.
Le serpent à sonnettes est de Beltrami, ainsi que le serpent noir du cinquième alinéa.

2. Mœurs des Sauvages.

Mariages, enfants, funérailles.

Voyage, p. 122; Beltrami p. 97, *passim*; Bédier, p. 228.

Voyage,		*Découverte*,
p. 122.	Rites du mariage.	p. 151-4
	Mariage temporaire.	153
	Divorce.	154
	Demande en mariage.	151
126.	Cérémonies de noces.	151-2
128.	Polygamie.	153
	Femmes offertes à des étrangers.	155
	Le cas du premier nègre.	138
	Enfants adjugés à la femme.	154
131-2.	Funérailles.	146-9.

Une bonne moitié des traits provient de Beltrami; le reste est de Charlevoix. Dans les articles sur les *Moissons*, *Fêtes*, *Récolte du sucre d'érable*, *Pêche*, Beltrami n'est point représenté; celui des *Danses*, en revanche, est entièrement de lui.

Voyage, p. 142-3.	*Découverte*, p. 127-32.
Occasions de danses.	127, 131, 133, 199
Danses des braves.	128
Danse avant le départ pour la guerre.	131
Danse au retour de l'expédition.	132.

Jeux.

Voyage, p. 144-148. Beltrami n'y a point contribué.

Année, division et règlement du temps; calendrier naturel.

Voyage, p. 148. C'est à l'occasion de ce chapitre que Chateaubriand cite le nom de Beltrami : « Un voyageur moderne, Beltrami, donne ainsi les mois des Sioux et les mois des Cipawais ». Quelques autres détails de ce chapitre sont également tirés de Beltrami.

Médecine.

Voyage, p. 151-5; Beltrami, *passim*; Bédier, p. 238-241.
Ce qui n'est pas de Charlevoix, dans ce chapitre, est de Beltrami.

Voyage,		*Découverte*,
p. 151.	Coutumes superstitieuses; état avancé de l'art.	p. 168
152.	Sac de médecine.	137
153.	Le moribond entouré de ses proches qui hurlent.	136
153.	On le couvre d'herbe.	136.

Langues indiennes.

Voyage, p. 155-163.
Beltrami n'a ici rien fourni.

Chasse.

Voyage, p. 163-173; Beltrami, *passim*; Bédier, p. 243.
Sont de Beltrami (p. 190-197) l'article sur la chasse au bison, *Voyage*, p. 170-1, à l'exception d'un seul trait, ainsi que les deux derniers alinéas : animaux fournissant la pelleterie, animaux fournissant les peaux à tanner (*Découverte*, p. 164).

La Guerre.

Voyage, p. 173-193; Beltrami, p. 155-6 et *passim*; Bédier, p. 244-5.
Chapitre fait d'emprunts variés; Beltrami y a beaucoup contribué.

Voyage,		*Découverte*,
p. 173.	Quinze ans, âge légal du service, etc.	p. 155
174.	Manière de déclarer la guerre.	156
175.	Discours du chef de la guerre.	156 et 128
181.	Chanson de guerre.	131
190.	Les guerriers s'insultent.	58-9
188.	Écritures sur le bouleau.	174
191.	Combat en rase campagne.	162-3
	Honneurs militaires.	160
	Plumes de killiou.	130
	Flèches marquées.	161
	Exploits comptés par le nombre des scalps.	161
	Point de poursuite.	158
	Corps exposés sur des branches.	
192.	Cruauté des femmes; enfant coupé en deux.	158
	Indiens anthropophages; se barbouillent de sang.	158.

Religion.

Voyage, p. 193-8; Beltrami, p. 119-133; Bédier, p. 247-9.
Beltrami n'a fourni que ces quelques alinéas :

Voyage,		*Découverte*,
p. 193.	Sacrifices aux bords des fleuves, etc.	p. 133-4.
	Offrandes de peu de valeur.	133
	Manitous (de Beltrami plutôt que de Charlevoix).	119
195.	Caverne du Grand-Esprit.	?

Gouvernement.

Les Natchez.

Voyage, p. 198-206; Beltrami, *passim*; Bédier, p. 249.
Beltrami ne parle guère des Natchez, non plus que des Hurons et des

Iroquois. Néanmoins Chateaubriand lui est redevable d'un grand nombre de détails sur le gouvernement de ces tribus.

Voyage,		*Découverte*,
p. 199.	Lois civiles.	p. 141
	Propriété.	142
	Vengeance.	143
	Division en tribus.	143
200.	Noms des tribus.	142
	Noms des chefs (ils sont tous de Beltrami).	259 et *passim*.
	Conseils.	142
	Spectacle d'un conseil.	65 et 115.

Tous ces alinéas sont fidèlement copiés de Beltrami.

Les Hurons et les Iroquois.

Voyage, p. 213-19; Beltrami, *passim*; Bédier, p. 258.

Chateaubriand attribue aux Hurons ce que Beltrami raconte des Saukis, Sioux, Cipawais, etc.

Voyage,		*Découverte*,
p. 213.	Femmes esclaves et bêtes de somme.	p. 58
218.	Courage dans la douleur.	144
	Droit criminel (la plupart des renseignements).	142.

3. État actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale.

Voyage, p. 219-231.

Ces douze pages sont prises tout entières à Beltrami. J'en dirai autant des douze pages du chapitre suivant (p. 232-244), les *Etats-Unis*. Je me dispense de donner ici le détail des références.

II

Itinéraire.

1. Cours de l'Ohio et du Mississipi.

Voyage, p. 88-98. Beltrami, première et dernière lettre, Bédier, p. 201.

M. Stathers a soutenu l'an dernier, à l'Université de Grenoble, une thèse de doctorat intitulée *Chateaubriand et l'Amérique*. Il y montre que plusieurs des aventures de voyage que Chateaubriand prétend avoir rencontrées, et qu'on avait tenu jusqu'ici pour véridiques ou pour acceptables, sont de pures inventions. Il aurait dû, semble-t-il, en conclure que la relation tout entière de ce voyage

est par là frappée d'invraisemblance, et se rappeler avec M. Bédier (p. 188) ce sage principe de mémoire : « C'est un procédé dangereux, qui n'a presque jamais donné de bons résultats, que celui qui consiste à conserver d'un récit, dont rien d'ailleurs n'atteste l'authenticité, et où il y a des erreurs manifestes, ce qui n'est pas absolument démontré faux. » M. Stathers a préféré rechercher à son tour quel emploi Chateaubriand avait pu faire des cinq mois dont il disposait. Comme M. Stathers est originaire des bords de l'Ohio et du Missouri, et qu'il était frappé de la richesse et de l'exactitude des peintures de cette région par Chateaubriand, il en a conclu que le voyageur avait dû y passer le meilleur de son temps. Pourtant, puisqu'il reconnaissait que les peintures des autres régions de l'Amérique étaient empruntées, soit à Charlevoix pour le Canada, soit à Bartram pour les Florides, le plus sage, semblait-il, était d'admettre provisoirement, avec M. J. Bédier, que les descriptions de l'Ohio et du Mississipi provenaient de « quelque Charlevoix ou de quelque Bartram ignorés ». Mais, comme M. Bédier n'avait retrouvé aucun modèle de Chateaubriand pour la peinture de cette région, M. Stathers a pris acte de ce fait, et conclu que ces pages de Chateaubriand devaient être originales : c'est à quoi il a consacré son principal effort. C'était jouer de malheur. La description du cours de l'Ohio et du Mississipi par Chateaubriand est une simple transcription de la première et de la dernière lettre de Beltrami. Il n'y a guère d'original chez Chateaubriand que ses dix lignes (p. 96) sur le charme de la vie sauvage, qui interrompent sa description du Mississipi aux environs de la rivière Margette : encore sont-elles suggérées par des réflexions analogues de Beltrami (p. 302) sur une famille de Yankees qui était venue s'établir sur les bords de cette rivière Margette pour fuir le voisinage des hommes.

2. Lacs du Canada.

Voyage, p. 74-79. Bédier; p. 200.

La source principale de l'article sur le lac Supérieur est un voyage de Sir Alexander Mackenzie : *History of the Fur Trade*, Londres, 1801. Chateaubriand connut ce livre dès sa publication; il en fit une analyse détaillée dans le *Mercure de France* (1801). Il est vrai que les données de Mackenzie ne se retrouvent que fortement remaniées dans le *Voyage*.

Voyage, p. 75. Le lac supérieur occupe un espace de plus de quatre

Mackenzie, p. 40. Ce lac justifie le nom qui lui a été donné : le Saut de

degrés entre le 46e et le 50e degré de latitude nord et non moins de huit degrés entre le 87° et le 95° de longitude, méridien de Paris : c'est-à-dire que cette mer intérieure a cent lieues de large et environ deux cents de long, donnant une circonférence d'à peu près six cents lieues.

Ste-Marie, qui est son extrémité septentrionale, est situé dans une latitude de 48.31° et dans une longitude de 84° ouest (Greenwich), tandis que son extrémité méridionale, à la rivière St-Louis, est dans une latitude de 46.45° et à 92.10° de longitude ; sa plus grande largeur est de 120 milles et sa circonférence n'est pas moins de 1 200 milles.

Voyage,		Mackenzie,
p. 76.	Affluents du lac Supérieur.	p. 41
	Description des rivages.	40-1
	Flux et reflux.	43
77.	Productions de la terre autour du lac.	43
	Site au détroit de Sainte-Marie.	40

Je n'ai point trouvé dans Mackenzie l'original du « paysage d'hiver » du *Voyage* (p. 79) que Chateaubriand termine ainsi : « Au bout de la vallée, et loin par delà, on aperçoit la cime des montagnes hyperboréennes où Dieu a placé la source des quatre plus grands fleuves de l'Amérique septentrionale... le Mississipi se perd au midi, » etc. Il rectifie ainsi en note : « C'était la Géographie erronée du temps ; elle n'est plus la même aujourd'hui. »

Dans la préface du *Voyage*, cependant, on lit ceci (p. 37) : « En 1823, M. Beltrami a parcouru les mêmes régions. M. Beltrami affirme... « En promenant ses regards autour de soi, on voit les « eaux couler au sud vers le golfe de Mexique, au nord vers la mer « Glaciale, à l'est vers l'Atlantique, et à l'ouest vers la mer Pacifique ».

C'est bien, ce me semble, la même « géographie erronée » ; il n'y a que les « montagnes hyperboréennes » qui manquent. On comprend l'intention de la note du *Voyage*.

3. Journal sans date.

Voyage, p. 79-85. Bédier ; p. 201.

Le *Journal sans date* constitue un des morceaux que M. Bédier croyait « tout spontanés[1] ». Chateaubriand, dans une note, s'excuse de l' « extravagance » de ses expressions en ces termes : « Je laisse toutes ces choses de la jeunesse ; on voudra bien les pardonner. »

1. M. Stathers, lui, croit trouver dans ce morceau une des meilleures preuves de l'authenticité des descriptions du *Voyage*. Il prétend, d'ailleurs, en fixer la scène : « Il y a des ressemblances qui établissent d'une façon presque certaine que cette localité se trouvait dans la vallée de l'Ohio. » (Voir sa thèse, p. 50-3.)

Le récit, cependant, est en grande partie tiré de la *Découverte* de Beltrami. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, f. fr. 12 454; f° 73, contient *Quelques feuilles d'un journal sans date : Forêts, finesse de l'ouïe chez les sauvages*, qui, peut-être, représente la partie originale du morceau. Deux alinéas seulement de ces feuillets portent la remarque : « Imprimé aux œuvres, 1834 »; les autres sont désignés comme « Variantes ». Examinons d'abord le premier alinéa.

1. *Manuscrit* :

« Le ciel est pur sur ma tête. L'onde limpide passe sous mon canot, qui fuit devant une brise. A mesure que la nacelle avance, s'ouvrent de nouveaux points de vue ».

2. *Voyage* :

« Le ciel est pur sur ma tête, l'onde limpide sous mon canot, qui fuit devant une légère brise. A ma gauche sont des collines taillées à pic et flanquées de rochers d'où pendent des convolvolus à fleurs blanches et bleues, des festons de bigonias, de longues graminées, des plantes saxatiles de toutes les couleurs; à ma droite règnent de vastes prairies. A mesure que le canot avance, s'ouvrent de nouvelles scènes et de nouveaux points de vue : tantôt ce sont des vallons solitaires et riants, tantôt des collines nues; ici est une forêt de cyprès, dont on aperçoit les portiques sombres, là c'est un bois léger d'érables, où le soleil se joue comme à travers une dentelle. »

Beltrami, p. 75.

Il ne sait pas se décider à choisir ce qu'il va décrire « à l'aspect des différents tableaux qui le frappent, à chaque pas, d'étonnement »; cependant « un endroit qu'on pourrait appeler Longue Vue, décida sa plume sans plus hésiter » :

« Douze petites montagnes isolées se montrent en défilé sur le bord occidental (donc à sa gauche, il remonte le Mississipi) et saillent graduellement l'une après l'autre comme des coulisses. De petits vallons les entrecoupent et chacun a son ruisseau qui le partage et qui réfléchit dans ses eaux limpides la beauté des arbres qui le bordent. Les traits de ces collines sont entremêlés de sombre et de riant, et celles qu'on voit au fond de la scène se cachent magiquement dans le brouillard transparent de l'horizon. Sur le bord oriental une prairie verdoyante conduit, en s'élevant petit à petit, à une perspective lointaine, fermée par une chaîne de montagnes escarpées, qui la bornent... p. 83. Des cèdres, des cyprès, qui font un contraste frappant avec des rochers qui les entrecoupent, vous conduisent à son sommet, qui offre à vos yeux des vallons, des prairies, des lointains, où l'optique se perd. Sur le bord oriental des montagnes hérissées de rochers taillés perpen-

diculairement en tours, clochers, chaumières, etc., représentant des villes et des villages au naturel. »

Le second alinéa se retrouve, avec des variantes insignifiantes, dans le manuscrit; la page qui suit y manque.

Voyage, p. 80. Sept heures du soir.

« ... J'ai pris mon fusil, et je me suis enfoncé dans le bois voisin. Je n'y avais pas fait cent pas que j'ai aperçu un troupeau de dindes occupées à manger des baies de fougère et des fruits d'aliziers. » (Suit la description de ces oiseaux d'après Bartram; voir *Études critiques*, p. 201.) Beltrami, p. 49. « Je m'enfonçai dans une forêt... et une troupe de dindes sauvages qui échappaient à mes poursuites, m'égarèrent... »

Comme Chateaubriand reprend toute cette page de Beltrami, il est évident que ses dindes lui furent suggérées par Beltrami, qui, cependant ne donne rien d'analogue au dernier paragraphe de ce morceau.

Voyage, p. 81. Dix heures du matin.

« Nous avançons lentement. La brise a cessé, et le canal commence à devenir étroit : le temps se couvre de nuages. »

Beltrami, p. 175.

« Nous allions très lentement par eau, en remontant la rivière qui diminuait tous les jours et devenait très rapide. »

Voyage, p. 81. Midi. — Ce petit paragraphe revient dans le manuscrit; mais n'est-il pas pourtant de Beltrami?

« Il est impossible de remonter plus haut en canot; il faut maintenant changer notre manière de voyager; nous allons tirer notre canot à terre, prendre nos provisions, nos armes, nos fourrures pour la nuit, et pénétrer dans les bois. »

Beltrami, p. 177.

« Le 13 mai, nous prîmes le chemin de terre... p. 183. C'est là que tous les canots s'arrêtent, et on décharge pour ensuite les transporter jusqu'ici, à travers une prairie de six milles. »

Voyage, p. 81. Trois heures (ne se trouve pas dans le manuscrit). Descriptions de la forêt; arbres tombés; clairières : d'après Beltrami, p. 49.

Voyage, p. 82. Six heures (je cite le manuscrit) :

« J'ai entrevu une clarté et marché vers elle : me voilà au point de lumière : ce champ est un ancien cimetière indien; double solitude de la mort et de la nature. Est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours ? »

Beltrami, p. 172.

« De l'autre côté de la rivière une prairie entrecoupée de petits bosquets et parsemée d'ossements et de buttes semblables à celles que j'avais remarquées à Saint-Louis.... et quoique le pied ne foule qu'une terre et des tombeaux sauvages, le pathétique de l'endroit vous pénètre d'une certaine vénération; et d'autres sentiments encore émeuvent l'âme et la transportent bien loin. »

Les morceaux suivants : « Sept heures », « Minuit », « Minuit et et demi », et « Une heure du matin », sont dans le manuscrit. Une page de Beltrami, où ce voyageur décrit ses nuits passées seul au milieu de la forêt, est trop au-dessous de ces passages de Chateaubriand pour leur être comparée. Ce n'est point dire qu'elle ne lui en ait pas suggéré l'idée. A partir d'ici le manuscrit fait défaut.

Voyage, p. 83. Dix heures.

		Beltrami,
	Manière de voyager dans un vallon inondé.	p. 258
p. 83-4.	Une heure; six heures.	
	On monte une montagne escarpée; carcasse de chien rencontrée.	83 et 172
	Maringouins.	227
	Rencontre avec des sauvages.	183
85.	Canot transporté à un fleuve à cinq milles de distance.	183

4. Les Onondagas.

Voyage, p. 62-69.

Ce morceau revient dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (vol. I, t. II), un peu arrangé et augmenté de quelques détails nouveaux. Pour justifier mon opinion que ces pages sont encore composées, pour la plus grande partie, d'après des données de Beltrami, il serait nécessaire de citer en entier les divers rapprochements; je le ferai ailleurs; je me borne ici à indiquer les références.

Voyage,	Beltrami,
p. 66. Village indien; adresse des garçons à manier les armes.	p. 64
Description du vieux sachem.	88, 55-7
Regrets des Indiens pour les Français.	255
67. Hospitalité des Indiens.	64
Danse du suppliant (fortement arrangée).	131
69. Aspect des défrichements.	18
Luxe dans les maisons des planteurs.	35-6.

5. Les « Mémoires d'Outre-Tombe ».

La relation du voyage en Amérique, au second livre des *Mémoires*, est datée de Londres, d'*avril à septembre 1822*. On y trouve pourtant des emprunts considérables faits au livre — daté de 1824! — de Beltrami.

1° Chiens pêcheurs : Chateaubriand semble vouloir donner à entendre qu'il avait lui-même observé ces animaux, puisqu'il les mentionne dans le récit d'une de ses chasses :

Mémoires (Ed. Bruxelles, 1849), p. 284.	Beltrami, p. 210.
On accoutume les chiens à plonger; quand ils ne vont pas à la chasse, ils vont à la pêche : ils se précipitent dans les fleuves et saisissent le poisson jusqu'au fond de l'eau [1].	Chiens mis en pension. Ils longent alors les bords de la rivière et s'élancent avec la rapidité de la foudre sur le poisson qui s'en approche.

2° Aspect des défrichements, leur contraste avec les terres incultes; luxe des *bloc-houses*, « ouvrages d'un matin » : Beltrami, p. 18 et 36.

3° Le chapitre tout entier qui va de page 302 à page 305 est tiré de Beltrami, en dépit de la date de 1822, qu'il porte comme le reste :

Mémoires,	Beltrami,
p. 303. Dénombrement des Indiens.	(passages dispersés).
Dégradation de leurs mœurs.	p. 107
Confusion des traditions religieuses; croix.	172.
Attachement aux Français et aux missionnaires catholiques : voir une citation de Beltrami, dans le *Voyage*, p. 225.	

1. Par une curieuse inadvertance, ce fait est inséré dans le chapitre de l'*État actuel des Sauvages* du *Voyage en Amérique*, dans lequel Chateaubriand prétend rapporter les changements qui s'étaient opérés depuis son voyage.

Mémoires, 304. Guerre de la colonie de Selkirk contre la compagnie du Nord-Ouest : c'est un extrait consciencieux de Beltrami, p. 202, ss.

La description donnée par les *Mémoires*, p. 310, du cours de l'Ohio est trop fantaisiste pour ne pas être une pure invention. Il n'y a que la description de la jonction de cette rivière et du Mississipi qui provient de Beltrami, p. 17.

Ce que Chateaubriand rapporte des Bois-Brûlés, aux pages 315-323, est inspiré de Beltrami, p. 203.

Conclusion.

« Je n'ai rien à dire de particulier sur le *Voyage en Amérique* qu'on va lire; le récit en est tiré, comme le sujet des *Natchez*, du manuscrit des *Natchez* mêmes : *ce voyage porte en soi son commentaire et son histoire.* » (Avertissement de l'éd. de 1827 du *Voyage*.)

La série de ces rapprochements est close. Comme le montre la table générale des emprunts qu'on trouvera dans ma thèse, 30 pages seulement, sur 200, du *Voyage en Amérique* n'ont pas encore été ramenées à leurs sources. De ces 30 pages, six se trouvent au chapitre sur les États-Unis, une page est tirée de l'*Essai historique* de Chateaubriand, la plupart de ce qui reste consiste en des généralités ou en des réflexions qu'il faut attribuer à l'imagination et à l'esprit de l'auteur : c'est là la partie spontanée de l'ouvrage. Le très petit nombre de détails des chapitres sur l'*Histoire naturelle* et les *Mœurs des Sauvages*, dont la source demeure inconnue, disparaissent au milieu de la foule des emprunts; ils sont d'ailleurs insignifiants. Il n'y a que la *Lettre écrite chez les Sauvages du Niagara*, dont l'origine, sauf un détail, reste inconnue.

Les faits que nous venons de mettre en lumière posent des questions nouvelles. Par exemple M. J. Bédier admettait que Chateaubriand avait dû pousser ses courses jusqu'au Niagara, car « il décrit avec précision la route parcourue d'Albany au Niagara ». Pourtant, on remarque que, sur cette route, il a pris Beltrami pour guide et pour cicerone. Quand il chasse au carcajou, il se sert des chiens-pêcheurs de Beltrami, et il est tourmenté par les maringouins qui avaient piqué Beltrami. Un peu plus loin, il nous introduit chez le sachem des Onondagas, qui n'est autre, comme nous croyons l'avoir montré, qu'un chef siou connu de Beltrami; et, comme l'a montré M. Bédier, ce n'est pas lui, c'est un troisième voyageur, W. Bartram, qui a entendu, par une soirée

passée au bord d'un lac limpide, le cri du *wheep-poor-will*. Dans son trajet supposé d'Albany au Niagara, Chateaubriand n'a donc pour ainsi dire rien observé qui ne l'ait été, avant lui ou après lui, par d'autres voyageurs en des régions bien différentes [1].

Mais surtout la question doit se poser désormais d'une façon toute nouvelle : A quelle date le *Voyage en Amérique* a-t-il été composé? M. Joseph Bédier admettait, puisque Chateaubriand le dit, qu' « il avait été composé, en grande partie, avant 1800 ». En effet Chateaubriand affirme (voy. Bédier, p. 190) qu'en 1800, « quittant l'Angleterre sous un nom supposé », et « n'osant se charger d'un trop gros bagage », il laissa à Londres son manuscrit, « le manuscrit des Natchez », de 2 383 pages in-folio, dans une malle chez une Anglaise. A la reprise des communications avec l'Angleterre, en 1814, il avait oublié le nom de cette Anglaise, le nom de sa rue et son numéro. Néanmoins, des amis dévoués retrouvèrent la rue, le numéro, l'Anglaise et le manuscrit. Chateaubriand ne se réfère pas moins de quatorze fois à ce « vieux » manuscrit. Cependant voilà démontré que Beltrami a fourni une bonne moitié du chapitre sur l'*Histoire naturelle* et un tiers du chapitre sur les *Mœurs des Sauvages* à ce manuscrit de 1800. Et pourtant Beltrami écrivait en 1823-1824. Peut-on croire que ces emprunts à Beltrami soient des additions à un texte ancien? Non : Chateaubriand réunit souvent, et cela dans un même alinéa, ou dans une même phrase, des détails tirés de ses anciennes sources à des renseignements que lui fournit Beltrami; partout où l'on peut observer la fusion des différents emprunts, on les voit se modifier, se rectifier et se compléter réciproquement, si bien qu'à retirer de ces deux chapitres les contributions de l'auteur le plus récent, il ne resterait plus qu'un amas de feuilles disjointes et sans suite. Soit que l'ingénieux compilateur ait possédé — comme restes d'un premier dépouillement — une collection d'extraits divers de ses anciennes sources, soit qu'il ait pris après 1824 ses matériaux dans les livres mêmes, qui, d'ailleurs, lui étaient depuis longtemps familiers, on peut dire que cette partie du *Voyage* fut composée après 1824.

On en peut dire autant de quelques morceaux de l'*Itinéraire*, notamment du *Journal sans date*, dont Beltrami a fourni l'idée, la trame et les données principales, et de la *Description du cours de l'Ohio*. Quant à l'article sur les lacs du Canada, il ne saurait avoir figuré dans une composition antérieure à 1800, car il contient des détails provenant de l'ouvrage de Mackenzie, qui est de 1801.

1. Voir aussi le livre de M. Stathers, p. 76-8, qui n'admet aucun des incidents de ce trajet.

Sur le morceau intitulé les *Onondagas*, on ne peut rien affirmer de certain[1].

Il n'y a pas jusqu'à la *description de quelques sites dans l'intérieur des Florides* qui échappe au soupçon d'avoir été composée bien après 1800. Il est vrai que le morceau est presque entièrement tiré de Bartram; donc il peut avoir été composé avant cette date. Charlevoix n'y a contribué que pour quelques détails de botanique, et c'est justement dans un de ces menus emprunts que s'est aussi glissé du Beltrami. Le passage est assez curieux :

Voyage, p. 100. Ces deux plantes se trouvent partout où il y a des serpents à sonnettes : la première... Les Indiens racontent que le Grand Esprit a eu pitié des guerriers de la Chair-Rouge *aux jambes nues*, et qu'il a semé lui-même ces herbes salutaires.	Charlevoix (d'après *Études critiques*, p. 204). Les Sauvages la regardent comme un spécifique contre le venin du serpent à sonnettes. Beltrami, p. 61. Leur *nudité* et leur vie errante leur fait craindre grandement le Wamenduska (les reptiles).

Ce trait des *jambes nues* est dû à Beltrami, en effet. Chateaubriand copie le reste du paragraphe où se trouve cette remarque, dans son article des serpents; la remarque, cependant, n'y figure pas. C'est qu'il s'en était déjà servi et qu'il ne voulait pas le faire deux fois.

Ainsi, nous avons vu le *Voyage en Amérique* nous révéler son

1. Cependant il nous a fourni quelques rapprochements avec Beltrami, et voici une observation qui aidera peut-être à résoudre la question. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce morceau est incorporé dans les *Mémoires*. Or dans son portrait du vieux chef, Chateaubriand introduit le cheftain frank Khilpérick « qui se frottait les cheveux avec du beurre aigre, *infundans acido comam butyro* ». Il est vraisemblable que ceci ne fut pas écrit en 1822, mais plutôt au temps où Chateaubriand compilait ses *Discours sur la Chute de l'Empire romain*. La même citation revient dans cet ouvrage (*Étude sixième*, 1re partie. Voir aussi *Voyage*, p. 122). S'il en est ainsi : 1° Il faut que cette remarque ait été faite aux environs de 1827; en 1846, date de la revision, Chateaubriand n'aurait plus songé à Khilpérick et ne se serait pas souvenu de la citation latine. — 2° Dès lors il devient probable que le cheftain Khilpérick n'a pas été introduit seul dans ce passage, mais qu'il y est entré dans la compagnie du sachem. — L'explication la plus simple du fait est celle-ci : En 1827, ayant terminé son *Voyage* et ses *Études historiques*, Chateaubriand se mit à refaire cette partie des *Mémoires*, afin de l'enrichir des précieuses contributions de Jacques Constantin Beltrami. Parmi ses nouvelles acquisitions se trouvait le vieux sachem, *alias* Fantangamini, chef des Sioux; au lieu de la description détaillée de l'extérieur de ce personnage, telle que la présente le *Voyage*, notre auteur, si fécond en ressources, n'en donne qu'une esquisse qu'il rehausse du portrait de Khilpérick en citant Sidoine Apollinaire qu'il vient de lire. Cette explication a l'avantage d'être parfaitement d'accord avec l'opinion très fondée de M. Bédier, que la relation du *Voyage* était l'ébauche de la relation des *Mémoires*. Est-il nécessaire de croire que le morceau des *Onondagas* ait jamais figuré dans le vieux manuscrit? Je ne le pense pas.

histoire, morceau par morceau. Non seulement la démonstration de M. J. Bédier subsiste que le récit des aventures de Chateaubriand en Amérique est presque entièrement fictif, mais l'histoire même de son livre, telle qu'il la raconte, est de pure invention. Voici les points qu'il est nécessaire de rectifier :

1° L'histoire du « vieux manuscrit » est une fable[1].

2° On peut croire, tout au plus, que, au lieu d'un manuscrit rédigé, Chateaubriand possédait quelques notes anciennes (par exemple la traduction des extraits de Bartram), des fiches, peut-être, contenant des détails sur l'histoire naturelle et les mœurs des sauvages, enfin, si l'on y tient, la lettre à Malesherbes. C'est sur ces matériaux que le *Voyage* fut composé entre 1824 et 1827; ce n'est pas un ouvrage de la jeunesse de Chateaubriand, mais de sa pleine maturité.

3° La date de plusieurs chapitres du second livre des *Mémoires d'Outre-Tombe* est fausse; c'est le cas des morceaux contenant des emprunts faits à Beltrami. Comme ces récits sont un remaniement des récits du *Voyage*, il faut qu'ils aient été composés quelque temps après 1827.

Nous voici parvenus à la fin de notre enquête. Il a fallu de longues recherches pour comprendre à quel point Chateaubriand dit vrai lorsqu'il nous avertit, à la première phrase de son livre, que « ce voyage porte en soi son commentaire et son histoire[2] ».

E. Dick.

1. Le roman des *Natchez* lui-même donne prise à la critique. On y relève de nombreuses allusions à des événements postérieurs à 1800 (voyage d'Humbolt, etc.), ainsi que quelques emprunts à Beltrami.

2. Dans la seconde partie du livre que je prépare, je montrerai que non seulement toute la partie historique des *Martyrs* est prise au grand ouvrage de Gibbon, *History of the Rise and Fall of the Roman Empire*, mais encore que les *Discours sur la chute de l'empire romain* ne sont qu'un extrait du même ouvrage.

LE MANUSCRIT DE LA PREMIÈRE ÉBAUCHE DES « CONFESSIONS » DE J.-J. ROUSSEAU

Les fervents de Rousseau savent qu'il existe à la bibliothèque de Neuchâtel, en Suisse, un manuscrit d'une première ébauche des *Confessions*. M. F. Bovet, autrefois bibliothécaire de Neuchâtel et qui en a publié quelques fragments en 1850, dans la *Revue Suisse et Chronique littéraire* (tome XIII, livraison d'octobre), remarque qu'« aucun éditeur n'en a fait usage jusqu'ici ». Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, et, quoique signalé à l'occasion, ce manuscrit n'a toujours pas été l'objet d'une étude sérieuse. Le seul qui en ait tiré quelque parti est M. Albert Jansen, dans son histoire assez minutieuse des *Confessions* (insérée p. 24-84 de *J.-J. Rousseau, fragments inédits. Recherches biographiques et littéraires*, 1882. Paris, Neuchâtel, Genève, Berlin). Mais précisément cette histoire des *Confessions*, la seule qui ait été tentée à notre savoir — car celle de M. Lanson dans la *Grande Encyclopédie* est évidemment un résumé de celle de Jansen — nous paraît en certaines de ses parties devoir être revisée. L'auteur semble être parti de l'idée que Rousseau n'a jamais sensiblement modifié la conception de son livre depuis le jour où il y songea d'abord, — c'est du reste la théorie courante et traditionnelle, — et il a interprété ses documents de ce point de vue-là. L'examen du ms. 7841, fonds Rousseau, de la bibliothèque de Neuchâtel, indique autre chose, de même que les autres renseignements que l'on peut recueillir de droite et de gauche sur la rédaction des *Confessions*. Ou tout au moins est-il nécessaire de très bien préciser le sens des mots quand on avance cette théorie traditionnelle. Du point de vue purement documentaire, c'est-à-dire quant à des évenements de la vie de Rousseau, les divergences d'avec la version définitive ne sont pas telles qu'on aurait pu s'y attendre d'après la façon dont en parlait M. Bovet dans l'article mentionné. Elles prennent d'autre part une importance réelle quand on les examine du point de vue psychologique.

Les résultats de notre enquête sur ce point spécial formeront la partie la plus importante de ce travail. Toutefois, comme le manuscrit de Neuchâtel est peu connu, nous ferons précéder

l'exposition de notre thèse d'un chapitre du document en question. Pour ceux qui veulent étudier Rousseau de près, les renseignements ne seront pas, croyons-nous, dépourvus d'intérêt. Une édition définitive et critique des *Confessions* n'est probablement pas encore à la veille de paraître, même si la société de Genève s'y intéressait; il y aura de grandes complications matérielles à surmonter et ce sera un travail de longues années. Il circule aujourd'hui bien des publications ayant rapport aux *Confessions* et à la vie de Rousseau, qui sont couramment employées par les savants, mais sont en général d'une superficialité et d'une maladresse rares. Comme exemple je cite les *Fragments inédits* de Rousseau, publiés par Alfred de Bougy (Paris, Dagneau, 1853). Sans explication, sans date, sans renvoi précis à aucun document, l'auteur de ce recueil publie les uns à la suite des autres : 1° un avant-propos de la version régulière de la I^re^ partie des *Confessions* (qui n'est publié dans aucune édition des *Confessions* à nous connue); 2° une introduction de la première ébauche des *Confessions* (en tête du ms. 7841 du fonds Rousseau à Neuchâtel); et 3° une notice non achevée et non imprimée dans les éditions ordinaires, placée par Rousseau en tête de la II^e^ partie des *Confessions*. Le lecteur conclut naturellement que ces trois textes sont des fragments inédits du même manuscrit, tandis qu'en réalité il s'agit de trois manuscrits différents.

Description du manuscrit 7841 de Neuchâtel.

C'est un grand cahier relié in-quarto, 25 × 19 cm., et 1 cm. 1/2 d'épaisseur.

Il y a 181 pages 1/2 écrites; il reste 40 à 50 feuillets blancs. A gauche une marge de 2 à 3 cm.; point à droite.

Ce n'est pas un brouillon dans le sens que Rousseau attribue à ce terme. « Mes manuscrits, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûté. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse » (*Confessions*. Éd. Hachette, VII, p. 80) — et le tableau n'est pas exagéré. C'est plutôt la mise au net aussi soignée que possible de notes et pensées, et que Rousseau, sans aucun doute, aurait corrigée dans bien des détails en la recopiant encore s'il n'avait plus tard refondu presque entièrement son travail. L'écriture est très lisible et rappelle celle de ses recueils de lettres copiées (cf. par exemple recueil A, n° 7842, bibl. de Neuchâtel); au début plutôt grande et large, et puis, avec fluctua-

tions plus ou moins accentuées, devenant plus petite et moins soignée. L'encre est noire pour la partie écrite à Môtiers, beaucoup plus brune pour la partie écrite à Wootton. A la page 44 du manuscrit, environ aux deux tiers de la page, en face de l'alinéa « Ma vocation étant ainsi déterminée... » (corr. à p. 20 de l'éd. Hachette, VIII), il y a, au crayon, de la main de Rousseau, ces mots : *Repris ici à Wootton*. En vérité, cette écriture plus brune commence dès la page 40, et surtout pages 42 et 44, elle a quelque chose d'agité, formant un contraste assez frappant avec la régularité des pages précédentes et suivantes; il serait possible que cette petite portion du manuscrit ait été écrite en voyage entre Môtiers (ou plutôt Saint-Pierre, puisque Rousseau déclare explicitement qu'il n'a rien écrit à Saint-Pierre), et Wootton. Les corrections faites à Wootton dans les passages avant page 44 sont en général clairement indiquées par la couleur de l'encre. — On est frappé, comme ailleurs du reste dans les manuscrits de Rousseau, de la quantité de majuscules placées fort arbitrairement, comme en général encore au XVIII[e] siècle, de beaucoup d'accents superflus, et d'un abondance de lettres doubles, une particularité de Rousseau relevée déjà par F. Berthoud (*J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin*, p. 13).

Le titre est à la première feuille : *Les Confessions* || *de J.-J. Rousseau. Contenant le détail des événemens de sa vie*, || *et deses* (*sic*) *sentimens secrets dans toutes les situations* || *où il s'est trouvé.*

A la première page, il répète le titre, puis au-dessous (ceci en encre plus claire) *Première Partie*; au-dessous encore : *Livre I.*

Suit une introduction dont il sera question spécialement plus bas entièrement supprimée dans la version définitive où elle est remplacée par une autre; elle occupe 12 pages du manuscrit.

Le texte s'arrête un peu avant le milieu du livre IV sur ces mots : « Je ne saurais dire exactement combien de temps je demeurai à Lausanne. Je n'apportai pas de cette ville des souvenirs bien rappelans. Je sais seulement que » (p. 182 du ms. correspondant à p. 108 de Hachette, VIII).

Divergences entre ms. de la première ébauche et version définitive.

D'abord quelques exemples de corrections insignifiantes et telles que tout auteur les ferait en recopiant un manuscrit.

Son père « *très* habile » dans le métier d'horloger devient « *fort* habile » (ms. p. 13, Hachette p. 1).

La sympathie « *ne fit que confirmer* en eux le sentiment qu'... » devient « *affermit* en eux... » (ms. p. 13, H. p. 2)[1].

« Là fut le terme de la sérénité *de mon ame* » devient : « ...de ma sérénité *enfantine* » (ms. p. 31, H. p. 13).

Le goût pour « *la chymie* » devient « *l'alchimie* » (ms. p. 75, H. p. 34).

Les « *butors* de porteurs de chaise » deviennent « *manans* » (ms. p. 108, H. p. 58).

Etc., etc.

Quelquefois les corrections sont nécessaires.

Une conception de la vie « dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me *rectifier* », devient « me *guérir* » (ms. p. 17, H. p. 4).

Il voit encore les parois du cabinet de M. Lambercier, avec « une estampe..., un baromètre, un grand *almanach* » ; changé en « *calendrier* » (ms. p. 32, H. p. 13).

« Deux choses presque *inaliénables* » devient « *inalliables* » (ms. p. 138, H. p. 79).

Souvent l'orthographe est bizarre dans cette première édition ; *compter* est employé deux fois pour *conter* ou raconter p. 32 de ms. corr. à 13 de Hachette ; à l'alinéa suivant on a deux fois le mot *cullebutte* ; ailleurs (p. 94 de ms. corr. à 47 de H.) il parle de « ce faux affriquain » de l'hospice de Turin.

Ajoutons ici deux petites corrections qui montrent combien Rousseau pouvait être méticuleux dans sa composition.

Dans la première ébauche il parle de ses bons repas « avec *cinq ou six sous* de dépense » (p. 98) ; il corrige en « *six ou sept sous* » (H. p. 50). Plus bas, il veut laisser en gage sa veste « *pour six baches*, à quoi montoit ma dépense » (ms. p. 173) ; plus tard il corrige en « *sept* batz » (H. p. 103).

De *passages supprimés après la première ébauche* et qui donnent véritablement des faits, il n'y en a que deux, aussi peu importants l'un que l'autre.

« J'ai aussi ma mie, Jacqueline encore vivante... » (H. p. 3) ; le nom de famille se trouve dans la première ébauche « Jacqueline *Danet* » (ms. p. 16).

A l'alinéa de p. 17 de H., commençant « Je connais deux sortes d'amours très distincts... » et qui se termine par « on ne tarda pas à nous séparer », Rousseau avait d'abord ajouté : « et quelque

1. L'édition Hachette est la plus répandue, nous la citerons en l'indiquant dorénavant simplement par H.

temps après, de retour à Genève, j'entendis en passant à Coutance de petites filles me crier à demi-voix, *Goton tic tac Rousseau* » (ms. p. 41).

M. F. Bovet attache de l'importance à ce fait que le début de l'alinéa de page 19 de H. « Ainsi se perdit en niaiseries... » jusqu'à « ... on prit enfin le parti de », était dans la première ébauche remplacé par ces mots trahissant le goût de Rousseau pour le pastorat : « Cependant on délibéroit si l'on me feroit artisan, procureur, ou ministre. J'avois assez de goût pour le ministère comme l'ont tous les enfants qui trouvent qu'il est beau de prêcher : mais le petit revenu du bien de ma mère à partager entre mon frère et moi ne suffisoit pas pour pousser mes études. On prit le parti pour... » (ms. p. 44). Mais ce passage a été simplement transposé quelques pages plus haut. Il est actuellement incorporé dans l'alinéa p. 15-16 de H. « De retour à Genève... Cependant on délibéroit si l'on me feroit horloger, procureur ou ministre. J'aimois mieux être ministre car je trouvois bien beau de prêcher; mais le petit revenu... » Rousseau nous a si peu privé de cette petite indication de ses dispositions enfantines dans la seconde version, qu'on la retrouve près du bas de cette même page 16 de H. dans un passage ajouté : « ... mon oncle Bernard ayant un jour lu dans la famille un très beau sermon de sa façon, nous quittâmes les comédies, et nous nous mîmes à composer des sermons ».

Dans le portrait physique souvent cité et qu'on trouve H. p. 32 : « Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étois bien pris dans ma petite taille; j'avois un joli pied, une jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs... », etc. Rousseau avait ajouté, après coup, au-dessus de la ligne, après « bouche mignonne », les mots « les dents vilaines », qui n'ont pas été introduits finalement dans le texte imprimé.

Dans l'épisode de Marion qu'il avait accusée injustement d'avoir volé le ruban, Rousseau avait ajouté à l'alinéa qui se termine : «Sa prédiction [du comte de la Roque, que la conscience du coupable vengeroit l'innocent] n'a pas été vaine; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir » (H. p. 59), ces mots : « Mais ma punition n'est pas toute intérieure et David Hume ne fait aujourd'hui que me rendre ce que je fis jadis à la pauvre Marion » (ms. p. 110). Ce passage confirme absolument que R. en l'écrivant était déjà à Wootton.

Venons aux *passages ajoutés à la première ébauche* dans la version finale.

Le nom de La Bruyère est ajouté dans la seconde version à la liste des auteurs lus dans l'enfance (H. p. 4 et ms. p. 17).

Tout le morceau de Hachette p. 4-6 : « J'avois un frère plus âgé que moi de sept ans... » jusqu'à « Ce train d'éducation fut interrompu par un accident... » manque tout à fait dans le premier jet. Nous reparlerons de ce passage.

Un assez long passage — auquel nous reviendrons aussi plus bas — est introduit H. p. 16. Rousseau et son cousin n'abusent pas de la liberté qu'on leur laisse : « nous ne prîmes aucune des habitudes libertines que l'oisiveté nous pouvoit inspirer... » jusqu'à 4 lignes depuis le bas de la page : « Quand nous allions nous promener... » L'ébauche primitive portait simplement : « nous ne prîmes aucune habitude libertine. Quand nous allions nous promener.... (ms. p. 39).

L'alinéa p. 17-18 de H : « C'étoit en vérité une singulière personne que cette petite M^lle^ Goton... » est ajouté dans la seconde version (tandis que la fin de l'alinéa précédent était plus long des deux lignes que nous avons mentionnées tout à l'heure. Cf. ms. p. 41).

Les passages précédents sont tous ajoutés à la partie écrite avant Wootton; ceux ajoutés à la partie écrite à Wootton ne sont pas si considérables, preuve qu'alors Rousseau en était arrivé à une conception de son livre qui le rapprochait déjà beaucoup de celle qui fut définitive. On fera bien de se rappeler cette constatation pour la suite de nos observations.

Nous devons cependant indiquer une addition d'environ dix lignes de texte imprimé — un simple développement du reste de ce qui précède — : à la p. 25 de H. la fin de l'alinéa qui commence : « Cela compris, on comprendra... », depuis : « Si j'avais eu jamais un reveuu suffisant... » n'existe pas dans la première ébauche (cf. ms. p. 56).

De même p. 103 de H., Rousseau a ajouté après coup les deux dernières lignes du premier alinéa qui se terminait ainsi : « J'excepte pourtant le plaisir que la peine doit suivre ». Les mots : « celui-là ne me tente pas... » sont nouveaux (cf. ms. p. 173).

Il est inutile de nous arrêter à quelques *transpositions*. L'une des plus importantes est celle de la fin du livre III qui est devenue le commencement du livre IV. Dans le ms. que nous

étudions, le livre III s'arrête (p. 154) sur ces mots « ... j'abandonnerais le travail que j'ai commencé » (fin de l'histoire de Marion. H. p. 91), et le livre IV commence (p. 155) : « De tout ce que j'ai dit jusqu'à présent... »

Quelques transpositions seront relevées dans l'étude de quelques passages spéciaux plus particulièrement altérés.

Les divergences signalées jusqu'ici peuvent avoir leur importance relativement à tel ou tel problème spécifique. Nous les avons classées selon des critères purement extérieurs. Les suivantes sont intéressantes par elles-mêmes. Nous les classerons sous trois chefs : 1° celles d'un caractère purement esthétique; 2° celles qui ont pour but la clarté psychologique plus grande, et enfin 3° — celles qui donnent au manuscrit sa très réelle valeur — celles qui sont la conséquence d'un remaniement des *Confessions* à la suite d'une nouvelle conception du livre par son auteur.

I. — *Modifications de style ou purement esthétiques.*

Dès le début nous en rencontrerons une assez importante. La phrase citée souvent du père de Jean-Jacques voyant en son fils la cause de la mort de la mère : « quand il me disoit « Jean-« Jacques, parlons de ta mère », je lui disois : « Eh bien! mon « père, nous allons donc pleurer »; et ce mot seul lui tiroit des larmes » (H. p. 2), a été introduite seulement plus tard (cf. ms. p. 14).

Nous citons un peu plus bas (H p. 3) un exemple fréquent de modification. Pour rendre le style plus incisif, ou pour obtenir des effets oratoires, Rousseau retranche volontiers des conjonctions. Il avait écrit : « Je sentis avant de penser; c'est le sort commun de l'humanité; mais je l'éprouvai plus qu'un autre » (ms. p. 16); il corrige en mettant un point après humanité et supprimant le *mais* : « Je l'éprouvai... »

Une phrase que l'on aime à reproduire aussi (H. p. 104). « ... J'apprenois d'un maître; c'en étoit assez pour apprendre mal », était auparavant non seulement moins juste par la pensée, mais plus lourde quant à l'expression : « ... J'apprenois d'un maître; c'en étoit assez pour que je n'apprisse point[1]. »

1. Jansen : *Fragments inédits*, p. 40-41, donne un exemple intéressant de ce travail consciencieux du style chez Rousseau. Il s'agit encore d'une phrase souvent mentionnée des *Confessions*. Sur le revers d'une enveloppe qui a été par hasard conservée à Neuchâtel, il avait écrit : « Je coûtai la vie à la meilleure des mères et ma naissance fut a tous égards ma meilleure infortune ». Après coup il effaça

Il allège ses phrases. Par exemple le ms. original (p. 48-49) portait à propos des premiers vols de Rousseau : « Cela se changeoit promptement en un dejeuné dont j'étois le pourvoyeur et qu'il partageoit avec d'autres camarades élevés comme lui au grade de compagnon : car pour moi, chétif apprentif content d'en avoir quelques bribes je ne goutois pas même à leur vin », devient : « Cela se changeoit promptement en un déjeuner dont j'étois le pourvoyeur, et qu'il partageoit avec un autre camarade; car pour moi, très content d'en avoir quelques bribes, je ne touchois pas même à leur vin » (H. p. 22).

Il supprime des plaisanteries trop recherchées. Quand il parle des arguments du curé de Pontverre en faveur du catholicisme, pendant le dîner, à Confignon, il remplace « j'aurais rougi de fermer la bouche *à un homme qui traitoit si bien la mienne* (ms. p. 69) par « ... *à un si bon hôte* » (cf. H. p. 31).

La gravité de son entreprise en écrivant les *Confessions* lui fait également écarter les réflexions frivoles; ainsi faisant un portrait de M^me^ de Warens, il dit (H. p. 51) : « l'intervalle d'un bras blanc et rond qui paroissoit entre son gant et sa manchette, et celui qui se faisoit quelquefois entre son tour de gorge et son mouchoir ». La première ébauche portait au-dessus de la ligne, mais raturé ensuite, après *manchette* : « un autre bien plus intéressant encore, celui... » (ms. p. 100).

Il élague même beaucoup de termes de plaisanterie. Ms. p. 146 il y avait : « et petit et petit chat y soupoient très souvent ensemble » remplacé par « et nous y soupions... » (H. p. 86). Du reste ces noms d'amitié « petit » et « petit chat » sont expliqués seulement plus bas (H. p. 89). Dans la description de la journée passée à Toune avec M^lles^ Galley et Graffenried le premier manuscrit disait : « Nous dînâmes dans la cuisine de la Grangère, les deux poulettes assises sur des bancs aux deux côtés de la longue table, et leur coq entre elles deux sur une escabelle... » *poulettes* est remplacé par *amies*, et *coq* par *hôte* (cf. H. p. 96).

Il supprime à l'occasion des noms; ainsi en contant l'anecdote de la médecine Tronchin (H. p. 81) il avait d'abord nommé les deux dames en cause : « M^me^ la Mareschale de Luxembourg » et « M^me^ la Mareschale de Mirepoix ». (Dans un autre livre des *Confessions* du reste, il fait allusion de nouveau à la chose et indique de qui il s'agit.) Deux pages plus bas, il compare son

les mots *et*, et « *a tous égards* ». Enfin il inséra la phrase dans les *Confessions* sous cette forme : « Je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs » (H. p. 2).

maître du séminaire d'Annecy avec celui d'autrefois, l'abbé de Gouvon, à Turin (ms. p. 142); dans l'édition définitive il désigne simplement ce dernier : « un abbé de cour ».

Il ajoute de jolies comparaisons. Discutant son attitude vis-à-vis du curé de Pontverre, il avait terminé ainsi : « Je voulois cultiver leur bienveilance et leur laisser l'espoir du succès en paraissant moins armé que je ne l'étois en effet » (ms. p. 69). Il ajoute plus tard : « Ma faute en cela ressembloit à la coquetterie des honnêtes femmes, qui quelquefois, pour parvenir à leurs fins, savent, sans rien permettre ni rien promettre, faire espérer plus qu'elles ne veulent tenir » (p. 31 de H.).

Terminons par un joli exemple des efforts que coûtait quelquefois à Rousseau le mot juste. Le lourdaud pique-assiette veut persuader M^lle^ de Warens d'envoyer Rousseau à Turin; l'évêque contribuera certainement pour sa part à l'œuvre pieuse « et madame la baronne, qui est si charitable, dit-il en faisant une révérence, s'empressera sûrement d'y contribuer aussi » (ms. p. 79). Les mots « en faisant une révérence » sont rayés et remplacés au-dessus de la ligne par « en se baissant » et le second ms. seulement porte la leçon définitive « en s'inclinant sur son assiette ».

II. — *Modifications qui ont pour but la clarté psychologique.*

La première idée de Rousseau, lorsque Rey insistait pour obtenir de lui une « Vie » à publier, avait été de composer un volume de documents authentiques, lettres, actes, etc. Le souci de la démonstration rigoureuse, impersonnelle semble l'avoir tourmenté comme déjà pour le *Contrat social*. Il consentait du reste à ajouter quelques indications propres à relier entre eux ces documents. Les circonstances ont modifié ces plans et l'œuvre tout entière a assumé un caractère plus personnel. Mais d'abord, pour la première partie de sa vie, il n'avait pas de documents; il devait donc en fournir lui-même. La composition de l'*Émile* l'avait fait réfléchir sur l'importance des impressions d'enfance pour la formation des caractères, et en conséquence il veut être fort minutieux dans ces récits-là. Il n'arrive pas sans peine à s'exprimer d'une façon qui le satisfasse. Certaines de ses expériences les plus anciennes et les plus caractéristiques sont d'une analyse difficile; il y revient donc à plusieurs fois, retranche, ajoute, transpose.

Citons les principaux passages trahissant ce travail de la pensée de Rousseau dans le sens de la précision psychologique.

Il y a premièrement celui relatif à la punition corporelle par M^lle^ Lambercier, punition qui produisit sur l'enfant de moins de neuf ans une impression profonde en éveillant sa sensualité. Le passage original est moins long que celui, retouché, qu'on trouve Hachette p. 8-11. Nous croyons utile de le reproduire en entier; il commence à la page 23 du ms. et s'étend jusqu'à la page 27.

« Comme M^lle^ Lambercier prenoit de nous les soins d'une mère, elle en exerceoit aussi l'autorité. Ce droit la mettoit dans le cas de nous infliger quelquefois l'ordinaire châtiment des enfans. Je redoutois cette correction plus que la mort, avant de l'avoir reçûe. A l'épreuve je ne la trouvai pas si terrible, et quoiqu'il ne me soit jamais arrivé de rien faire à dessein de la mériter, j'avois plus de penchant à la désirer qu'à la craindre. La modeste M^lle^ Lambercier s'étant sans doute apperçûe à quelque signe que ce châtiment n'alloit pas à son but, déclara qu'elle y renonçoit parce qu'il la fatiguoit trop et j'eus quelque regret, sans savoir pourquoi, de lui voir tenir sa parole.

Cette conduite dans une fille de trente ans qui seule sait son motif me paroit digne de remarque. Une autre chose qui l'est presque autant c'est la date. Cela se passoit en 1721 et je n'avois pas encore neuf ans.

[P. 24.] J'ignore pourquoi cette sensualité précoce; la lecture des Romans l'avoit peut-être accélérée; ce que je sais c'est qu'elle influa sur le reste de ma vie, sur mes goûts, sur mes mœurs, sur ma conduite. Je vois le fil de tout cela; sa trace est utile à suivre : mais comment la marquer sur ces feuilles sans les salir?

Cette première émotion des sens s'imprima tellement dans ma mémoire que lorsqu'au bout de quelques années elle commença d'échauffer mon imagination, ce fut toujours sous la forme qui l'avoit produite, et quand l'aspect des jeunes et belles personnes me causoit de l'inquiétude, l'effet en étoit toujours de les mettre en idée à l'ouvrage et d'en faire autant de Demoiselles Lambercier.

L'obstination avec laquelle ces images revenoient à la moindre occasion, l'ardeur dont elles enflammoient mon sang, les actes extravagants auxquels m'emportoit le désir de les voir réalisées, n'étoient pas ce qui se passoit en moi de plus étrange. Une éducation modeste et sévere avoit rempli mon cœur des sentiments honnêtes et d'une horreur invincible pour la débauche, toutes les idées qui s'y rapportoient m'inspiroient l'aversion, le degout, l'effroi. La seule pensée de l'union des sexes me paraissoit si infame qu'elle eut amorti mes imaginations lascives, si elle me fut venue en même tems.

De ce singulier contraste qui séparoit dans mon esprit des choses si voisines résulte un effet non moins singulier. Ce qui devoit me perdre me sauva longtemps [p. 25] de moi-même. Dans l'âge de puberté l'objet dont j'étois occupé fit diversion à celui que j'avois à craindre. Une idée donnant le change à l'autre m'échauffoit sans me

corrompre; mes agitations n'aboutissant à rien n'en étoient que plus tourmentantes, mais elles ne m'inspiroient d'autre honte que celle de faire l'enfant si longtems. Cette unique raison me rendoit discret sur mes fantaisies; je les trouvois puériles, mais non libertines. On ne pouvoit être plus pudiquement luxurieux.

C'est par cette bizarre diversion d'idées qu'avec une imagination enflammée d'amour et un sang brulant de sensualité presque des l'enfance, j'échapai toutefois à l'égarement précoce qui épuise et perd la plupart des jeunes gens. Plus tard l'exemple de la souillure de mes camarades loin de vaincre mon degout l'augmentoit. Je n'envisageois des filles publiques qu'avec horreur et grace aux soins des personnes sages qui m'avoient élevé, l'instinct de la nature se cachoit si bien dans mes fantaisies qu'après avoir fait déja d'assez grands voyages et vécu parmi toutes sortes de gens, j'avois atteint ma dix-neuvième année avant que mon sexe me fut bien connu.

Plus instruit, je gardai toujours ma première retenue auprès des femmes. L'amour seul m'égara, jamais la débauche; mes sens furent toujours dirigés par mon cœur : la honte conservatrice des mœurs [p. 26] ne m'abandonna jamais, et autant que je puis aller aux germes profonds de mes passions secrettes, cette honte fut encore en partie l'ouvrage de mes prémiers gouts toujours subsistants. A quoi bon devenir entreprenant pour n'obtenir qu'à demi les plaisirs désirés? Ceux dont je n'osois parler pouvoient seuls donner tout leur prix aux autres. Ceux qu'on devoit partager étoient proposables, mais qui n'eut dédaigné de ridicules soins qui, pour trop plaire à celui qui les recevoit, nuisoient souvent à celle qui les daignoit prendre?

N'avois-je donc des mœurs réglées que parce que j'avois des goûts depravés? Cette conséquence seroit injuste et outrée. Un naturel timide, un cœur tendre, une imagination romanesque mêloient l'amour et la retenue à tous mes desirs; un goût constant pour l'honnêteté, la décence, une aversion pour l'impudence pour la débauche pour tous les excès, furent en moi les fruits d'une éducation toujours modeste et saine, quoique d'ailleurs fort mêlée et fort peu suivie; mais dans un caractère doux et sensible à la honte, les désirs qu'elle cachait laissèrent moins de force aux autres. Déjà disposé à m'attacher aux personnes plus qu'à leur sexe, déjà craintif par le danger de déplaire, je m'affectionnois aux actes de soumission, je trouvois ainsi le moyen de me rapprocher de quelque côté de [p. 27] l'objet de ma convoitise en confondant l'attitude d'un amant suppliant avec celle d'un écolier pénitent. Etre aux genoux d'une maitresse impérieuse étoit pour moi la plus douce des faveurs. On sent que cette manière de faire l'amour n'amenoit pas des progrès bien rapides et ne mettoit pas en grand peril la vertu de celles qui en étoient l'objet.

Si je ne sentois la difficulté de faire supporter tant de détails pueriles [*sic*], que d'exemples ne donnerois-je pas de la force qu'ont souvent les moindres faits de l'enfance pour marquer les plus grands traits du

caractère des hommes. J'ose dire qu'un des plus profondément gravés dans le mien est une indomptable aversion pour l'injustice. La vue d'une action inique, même sans que j'y prenne aucun intérest personnel m'indigne jusqu'à la fureur, à tel point que jamais en pareil cas je n'ai connu ni grandeur ni puissance qui put m'empêcher de marquer cette indignation. J'ose ajoûter qu'elle est si desintéressée et si noble qu'elle agit moins contre les injustices dont je suis la victime que contre celles dont je suis le témoin. Qui croiroit que ce sentiment invincible me vient originairement d'un peigne cassé?

[P. 28.] J'étudiois un jour seul ma leçon dans une chambre...

Dans le premier jet ses remarques psychologiques et physiologiques étaient un peu vagues; il s'en rend compte en se relisant plusieurs mois plus tard. D'abord le début, premier alinéa, est un peu sommaire; il le retouche et explique ce qu'il a voulu dire; il ajoute quelques traits : ainsi le fait que les deux garçons ne coucheront dorénavant plus dans la même chambre et à l'occasion dans le même lit que M^lle^ Lambercier après que celle-ci s'est aperçue de l'effet inattendu de son châtiment, ce qui est de nature à confirmer que Rousseau a justement interprété les événements. Le second alinéa aussi est repris et creusé davantage; non seulement il réfléchit sur l'incident dans la deuxième version, mais il cherche à démontrer qu'il a eu des effets opposés à celui que chacun en aurait attendu : « qui croiroit que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente, a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément dans le sens contraire à ce qui devoit s'en suivre naturellement?... » (H. p. 9.) Le reste est à l'avenant. Nous laissons à chacun le soin de la comparaison. Rousseau est-il en effet plus clair la seconde fois que la première? — les avis différeront, mais il est certain qu'il s'y est essayé.

Le passage que nous venons de reproduire n'est d'ailleurs pas le tout premier jet non plus. Loin de là. Parmi les papiers et notes conservés à la bibliothèque de Neuchâtel, il en est qui se rapportent évidemment à cette scène. Jansen en cite à la page 41 de ses *Fragments inédits*. Tout le contenu des deux feuillets qui y sont cités a cependant été éparpillé dans divers passages, dans celui relatif à M^me^ Basile à Turin par exemple, et celui relatif à la journée de Toune avec M^lles^ Graffenried et Galley.

Vient ensuite le récit du peigne cassé; il est très simple à faire et ne devait guère susciter de modifications. Mais les rapports que Rousseau veut établir entre celui-ci et le récit qui précède, sont extrêmement obscurs d'abord. Le rapprochement chronolo-

gique ne lui suffit pas, et il en cherche un autre qui se trouve être, dans la première ébauche, d'un caractère très général. Nous renvoyons le lecteur au dernier alinéa du texte cité ci-dessus; il verra que la parenté des deux récits est simplement basée sur ceci : dans l'enfance de petites causes ont de grands effets. Lors de la seconde rédaction Rousseau croit avoir trouvé mieux, et s'il n'est pas arrivé à s'exprimer de la façon la plus limpide, on peut néanmoins entendre sa pensée. Rappelons le passage de Hachette p. 11 : « En remontant de cette sorte aux premières traces de mon être sensible, je trouve des éléments qui, semblant quelquefois incompatibles, n'ont pas laissé de s'unir pour produire avec force un effet uniforme et simple ; et j'en trouve d'autres qui, les mêmes en apparence, ont formé, par le concours de certaines circonstances, de si différentes combinaisons, qu'on n'imagineroit jamais qu'ils eussent entre eux aucun rapport. Qui croiroit, par exemple, qu'un des ressorts les plus vigoureux de mon âme fut trempé dans la même source d'où la luxure et la mollesse ont coulé dans mon sang? Sans quitter le sujet dont je viens de parler, on va en voir sortir une impression bien différente. »

Ce qui, quand on s'éclaire du contexte, veut dire : Quelquefois des causes toutes différentes de nature concourent à produire un même trait de caractère; ainsi la punition de M^lle^ Lambercier au lieu de réagir efficacement contre les dispositions ardentes de Rousseau, éveille et excite la sensualité. Mais quelquefois aussi des causes qui devraient agir dans le même sens agissent en effet en sens opposé; ainsi, tandis que, d'une part, je trouve dans la sévérité de M^lle^ Lambercier la cause de l'éveil précoce de ma sensualité — un défaut —, d'autre part, la même sévérité de la même M^lle^ Lambercier éveille et développe en moi un sentiment extraordinairement fort de justice — une qualité de premier ordre, celle-là.

Un autre passage favorable aux développements psychologiques est celui où Rousseau discute les deux sortes d'amour : l'amour de tête et l'amour sensuel, que très jeune il éprouva simultanément. Cela était nouveau alors; aujourd'hui d'autres l'ont remarqué et l'ont mis au relief[1]. De la première à la seconde version il y a bien des altérations et transpositions. Le résultat de ces changements est un récit en somme plus léger, quoique de jolis traits qui n'allaient pas dans le cadre nouveau aient été

1. Particulièrement un autre écrivain suisse, Gottfried Keller, dont l'autobiographie, *Der grüne Heinrich* est l'une des plus belles à mettre en parallèle avec celle de Rousseau.

sacrifiés. Nous jugeons inutile de reproduire le texte de cette première ébauche, ms. p. 39-44, correspondant à Hachette p. 17-19.

Le cas du mensonge accusant Marion a donné plus de mal que n'importe quel autre à Rousseau. Il s'agit de démontrer que sa timidité d'une part et son amitié pour la jeune servante de l'autre l'ont amené à commettre la vilenie que l'on sait.

Le récit (ms. p. 109-110, H. p. 59) reste tel quel; le commentaire est modifié. Voici ce qu'était dans la première ébauche le premier alinéa de H. p. 60.

« Ce souvenir me trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette malheureuse fille venir me reprocher mon crime, comme s'il venoit d'être commis. *Cent fois j'ai cru l'entendre me dire au fond de mon cœur : Tu fais l'honnête homme et tu n'es qu'un scélérat. Je ne saurois dire combien cette idée a empoisonné d'éloges que j'ai reçus, et combien souvent en moi-même, elle me rend tourmentante l'estime des hommes. Cela va quelquefois au point de me faire regarder comme une confirmation de mon crime de souffrir que l'on pense bien de moi.* Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami; la plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne, pas même à M^me^ de Warens. Tout ce que j'ai pu faire étoit d'avouer que j'avois à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistoit; *car si je connoissois quelqu'un qui en eût fait une pareille dans toutes ses circonstances, je sens qu'il me seroit impossible de ne pas le prendre en horreur.* Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans soulagement sur ma conscience, et je puis dire que le desir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes confessions. »

Le premier passage souligné a été remplacé par celui-ci :

« Tant que j'ai vécu tranquille, il m'a moins tourmenté; mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce consolation des innocens persécutés : il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité. Cependant.... »

Le second a été rayé tout à fait.

Dans l'alinéa suivant (ms. p. 111-112, H. p. 60-61), nous signalerons, outre des corrections de détail (comme « mon *amitié* pour elle », remplaçant « mon *goût* pour elle »), une substitution heureuse. La 1^re^ ébauche avait après : « Si M. de La Roque m'eût pris à part, qu'il m'eût dit : ... » ces mots : « moi je suis parfaite-

ment sûr qu'à l'instant j'aurai avoué. Jamais dans ce fatal moment ni dans aucun autre le crime réfléchi n'approcha de mon cœur. L'âge est encore une attention... » (ms. p. 112). Cela est corrigé ainsi : « Je me serois jeté à ses pieds dans l'instant, j'en suis parfaitement sûr. Mais on ne fit que m'intimider quand il falloit me donner du courage. L'âge est encore... » (H. p. 60).

Il y a quelques additions dont une à indiquer. Dans la première ébauche nous avons : « Aussi ce souvenir m'afflige moins à cause du crime qu'à cause du mal qu'il a dû causer », et puis cela continue : « Si c'est un crime qui puisse être expié. ». Entre ces deux phrases, Rousseau a inséré lors de la seconde rédaction : « Il m'a même fait ce bien de me garantir pour le reste de ma vie de tout acte tendant au crime, par l'impression terrible qui m'est restée du seul que j'aie jamais commis; et je crois sentir que mon aversion pour le mensonge me vient en grande partie du regret d'en avoir pu faire un aussi noir. » (H. p. 61.)

Après avoir terminé l'épisode — et le livre III — par ces mots : « Qu'il me soit permis de n'en reparler jamais », Rousseau reprend cependant la question très longuement dans la 4e promenade des « Rêveries ». Il pensait arriver à se mettre au clair avec lui-même après une consciencieuse étude et théorie du mensonge. Il est permis de douter de la réussite de cette tentative, car il résulte de cet examen sur la nature du mensonge que la conscience morale, cette pierre angulaire de l'édifice moral et social de Rousseau, est un guide assez douteux. En tout cas, la conclusion est la même : son accusation de Marion est due à la timidité. Pour rester véridique « il faudrait plus de présence d'esprit que je n'en ai... » (Hachette, vol. IX, p. 354). Et les malheurs de sa vie, ajoute-il, ont accentué en lui ces dispositions et l'ont rendu pire : « Autrefois je n'avais point cet embarras, et je faisois l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutois pas qu'on ne vît ce qui les rachetoit et que je sentois au dedans de moi; mais l'œil de la malignité me navre et me déconcerte : en devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide; et jamais je n'ai menti que par timidité. » (H. p. 355.) Et cet exemple est cité où il ment même quand il sait que les autres savent qu'il ment, par pur embarras parce qu'il faut parler et qu'il ne sait s'en tirer autrement. Une jeune femme lui demande s'il a eu des enfants; cela le démonte ; il répond : Non. La réponse qu'il eût dû faire à l'insolente lui vient après[1]. « Jamais la fausseté ne

1. Ce n'est pas si sûr que la jeune femme ait eu une intention malveillante en

dicta mes mensonges; ils sont tous venus de faiblesse, mais cela m'excuse très mal » (p. 358). Fausseté ici doit être entendue dans le sens moral, car Rousseau distingue fiction — qui est innocente, et mensonge — qui nuit. La fiction devient mensonge dès le moment seulement où elle a des conséquences pratiques. Le cas Marion en particulier se résout ainsi : « c'est un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je le crois sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur » (p. 347-8).

III. —*Modifications dues à une conception nouvelle des « Confessions » après la première rédaction.*

Nous en arrivons à la partie la plus importante de notre travail. C'est la lecture attentive du ms. 7841 de la bibliothèque de Neuchâtel qui nous fait penser que la vraie histoire des *Confessions* restait à écrire. Pour vérifier cette impression nous nous sommes imposé la tâche de réexaminer tous les passages à nous connus ayant trait à la composition de ce livre soit dans la correspondance, soit dans d'autres ouvrages de Rousseau, soit dans les *Confessions* elles-mêmes. Notre opinion s'est confirmée : au point de vue de l'esprit du livre, des intentions de l'auteur, la première et la seconde versions sont des œuvres différentes; l'auteur a voulu, dans la seconde construire un autre édifice tout en se servant des mêmes matériaux. Essayons de le montrer.

C'est de l'imprimeur Rey que vient l'idée première d'une autobiographie. La connaissance des deux hommes datait de 1754. Elle fut faite à Genève; c'est là que Rey obtint l'autorisation de publier le manuscrit du « Discours sur l'inégalité ». Dans les *Confessions* (H. VIII, p. 370-371) Rousseau écrit, en parlant de l'année 1756-1760 : « Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressait depuis longtemps d'écrire les mémoires de ma vie. » Les lettres de Rey déposées à la bibliothèque de Neuchâtel et dont nous allons reproduire plusieurs passages, font remonter à fin 1761 la première suggestion de l'imprimeur : « Dans cette circonstance — écrit Rey d'Amsterdam, 31 décembre 1761 — j'ose vous demander une chose que j'ambitionne depuis longtemps qui me seroit très agréable et au public, ce seroit votre vie que je placerois à la tête de vos Œuvres, je sent que les circonstances ne sont nullement propres à me satisfaire, mais donnez moi les prin-

posant sa question. Ceci se passait au temps de la plus grande défiance du philosophe, à Paris.

cipales épauques; je n'en ferai usage que dans le sens que vous me prescrirez... »

Rousseau n'est pas absolument sourd à ce projet. Mais il est souffrant et se croit à l'article de la mort. Dans la lettre du 6 janvier 1762 il promet à Rey de prendre des dispositions par écrit pour que lui, Rey, obtienne la publication de ses œuvres, et il ajoute : « Je sais que des personnes qui me veulent du bien ont le dessin d'honorer ma mémoire par des écrits publics; mais pour ma vie il est difficile qu'elle soit mise en état de paraître parce qu'elle est mêlée de beaucoup de faits qui en sont inséparables et qui compromettroient le secret d'autrui. Il n'y a rien sur tout cela de mûr ni de décidé quant à présent, mais nous en reparlerons. » Il est intéressant d'observer que c'est l'époque précisément où Rousseau écrit les quatre lettres à Malesherbes, la première étant du 4 janvier, la dernière du 28; il n'est pas impossible du tout que ce soit à la suggestion de Rey que nous les devions.

Encouragé par cette lueur d'espérance, Rey revient à la charge le 18 janvier 1762. Après avoir parlé de la pension qu'il offre à M^lle^ Le Vasseur, et des œuvres qu'il « seroit charmez d'avoir » : « Mais je serois encore plus sensible si vous m'accordiez ma demande en me fournissant des mémoires sur votre vie, afin de les placer à la tête de vos œuvres[1], je voudrois scavoir quelque moyen propre à honorer votre mémoire et je l'embrasserois de tout mon Cœur m'en dut-il couter un millier de livres, je serois content d'avoir rempli ce devoir, obligez-moi en réfléchissant quelquefois là-dessus et dites-moi en son tems ce que vous en pensés... » A quoi Rousseau répond le 23 janvier : « Il y a pour la publication de ma vie, même après ma mort, de grands obstacles qui ne sont pas faciles à lever, mais ne pourroit-on pas faire quelque chose d'équivalent qui satisferoit de même la curiosité du public et pourroit contenter également l'honnête désir que vous avez d'honorer ma mémoire[2]? On ne peut pas traiter cela par lettre; nous n'en pouvons guère conférer qu'à votre premier voyage si Dieu me conserve jusqu'à ce temps-là. Tous ces arrangements-là ne sont pas l'affaire d'un jour. »

Une lettre du 3 mars 1762 nous montre Rey revenant à la charge. Cette lettre est curieuse à plus d'un point de vue et comme elle est inédite aussi, nous la reproduisons en grande

1. Cela était en effet plus important pour Rey, car il pouvait, le cas échéant, se passer de l'autorisation de Rousseau pour publier les œuvres existantes. En réalité il l'a fait plus tard au grand mécontentement de Rousseau.

2. Rousseau pense-t-il au volume de documents impersonnels?

partie : Rey y rattache habilement sa demande de la vie de Rousseau à l'affaire de la pension de M^lle^ Le Vasseur. L'esprit méfiant du philosophe lui avait fait croire à des questions indiscrètes de la part de Rey sur son ménage avec Thérèse (questions faites sous prétexte de dresser l'acte de donation), et sa réponse fort vive du 25 février, nous étonne un peu par le ton d'indignation qu'il prend vis-à-vis de suppositions après tout assez légitimes. Rey de son côté montre qu'il connaît son homme et qu'il fallait à tout prix, s'il voulait arriver à ses fins, apaiser le lion rugissant.

« Je n'aurois jamais pensé que vous mussiez soubsonné d'une pareille duplicité, depuis que je vous connois je n'ay entendu parler de ce prétendu mariage que par une seule personne auquel je dis pour toute réponse que s'étoit une fauseté, m'a réponse étoit peut-être trop vive, mais vous connaissant et sachant que vous êtes depuis longtemps maladif, ayant de l'honneur autant qu'il est possible d'en avoir, étant sans fortune, un fond de probité, beaucoup de délicatesse dans votre façon de penser, pareille démarche de votre part ne pouvoit m'entrer dans l'esprit. Il y a tant de corruption parmi les hommes que beaucoup ne peuvent s'imaginer qu'on puisse habiter avec une femelle sans avoir part a leur faveurs. J'ai pensé devoir vous dire ce que cy dessus, qui est ce que je pense afin que vous ne poussiez pas plus loin vos soubsons. Si je pouvois soubsonner que dans votre vie (que je vous ay prié de m'accorder ce qui me flatera beaucoup) il y eut des particularitez qui puisse vous faire tort, j'y renoncerois plutôt que de contribuer à ternir votre Memoire parmi les hommes, mais je pense le contraire et qu'elle ne peut que vous faire honneur, sans compter les bonnes suites qu'elle peut avoir... »

Le 12 avril : « L'acte de M^lle^ Le Vasseur sera prêt dans la huitaine... N'oubliez pas le mémoire demandé sur votre vie; je vous conjure d'y travailler... »

Mais les événements vont se précipiter. Rousseau s'occupe à la fois de la correction de l'*Émile* et du *Contract social*; il est hors de lui de souci et d'excitation. Puis vient la catastrophe : les deux ouvrages condamnés à Paris et à Genève, la fuite de Montmorency. Pourtant dès qu'il l'ose, Rey revient à ses moutons : « Pensez-vous à la prière que je vous ay faite de me donner votre vie? » (23 octobre), et Rousseau lui répond de Môtiers le 16 novembre 1762 : « Vous me parlez de ma vie. On me fournit, comme vous voyez, d'amples mémoires pour l'augmenter, mais on

se garde bien de me laisser le loisir et la tranquillité nécessaires. Je suis bien loin de pouvoir maintenant songer à cela. Mon cher Rey, je veux faire pour vous tout ce qui me sera possible, mais je ne saurais faire au delà. Depuis six mois, ma vie est devenue malheureusement un ouvrage d'importance qui demande du temps et des réflexions. Quand vous viendrez me voir nous en reparlerons. » Rousseau n'avait cependant pas oublié, car nous avons un court billet de lui à Malesherbes, daté du 26 octobre 1762, et de Môtiers, demandant soit une copie, soit l'original des quatre lettres citées plus haut, et traitant de sa vie et de sa personne; cependant il ne dit pas pourquoi il désire ces lettres (H. X, p. 375-376). Rey, lui, continue à chauffer : « Je suis persuadé mon cher Rousseau que vous ferez pour moi ce que vous pourrez en me fournissant de quoi pouvoir publier votre vie; si je vous en ai touché quelque chose, c'est que cet article me tient fort à cœur; mais je n'ai nullement pensé à vous importuner, je veux devoir sè service qu'à l'amitié... » (14 décembre). Avec ses airs dévoués et humbles, le libraire Rey est fort habile. Du reste nous lui devons les *Confessions*; ne regrettons rien.

Peu après le bruit que Rousseau prépare ses mémoires s'est répandu, semble-t-il, d'après la Correspondance. Est-ce Rey qui a bavardé? Ce ne serait pas étonnant; Rousseau se plaint souvent de son indiscrétion, surtout au début de leurs relations d'affaires. En tout cas Moultou demande de Genève, 4 janvier 1763 (cf. Streckeisen-Moultou, *J. J. R., ses amis et ses ennemis* I, p. 71-72) si le bruit est fondé. Rousseau répond (cf. H. XI, p. 33) le 29 qu'il y pense en effet, mais cette entreprise lui semble considérable, difficile et délicate et il voudrait en parler avec Moultou — comme il avait dit désirer en parler avec Rey.

L'été suivant Rey passa quelque temps à Môtiers; il fut sans aucun doute question des *Confessions*. Quelques mois après Duclos écrivait de Paris (24 février 1764) cette phrase : « J'ai toujours désiré que vous fassiez des mémoires de votre vie, il me semble que vous les aviez commencés », pensant à la *Nouvelle Héloïse* à propos de laquelle il avait répété le mot célèbre de Rousseau sur l'évangile : « Ce n'est pas ainsi qu'on invente ». (Streckeisen-Moultou, *loc. cit.*, I, p. 302.) Le contexte ne permet pas d'établir si Duclos avait entendu parler de la chose ou si cette idée lui était venue spontanément. Quoi qu'il en soit, Rousseau lui-même reconnaît qu'à cette époque il avait cessé d'en faire un secret : « Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes *Confessions* j'en parlois très-imprudemment à tout

le monde... » (*Confessions*, XII; cf. H. IX, p. 57), et il répond à Duclos le 2 décembre 1764 comme si ce dernier pouvait en effet être au courant (cf. H. XI, p. 177). Pas très longtemps après il traita la question avec Rey au point de vue affaires (18 mars 1765); après avoir parlé d'une édition de ses œuvres : « Il reste la grande entreprise de ma vie et des pièces qui s'y rapportent. Entreprise qui doit être séparée de la précédente; parce que quand même ma vie serait écrite, on ne peut la mettre sous la presse qu'au bout de nombre d'années dont on conviendra, à cause des choses importantes qu'elle contiendra, surtout depuis quelques années en ça et des personnes en place qui seroient compromises, ce que je ne veux pas faire et que celui qui se chargera de cette entreprise doit éviter pour lui-même.

« L'ouvrage est déjà commencé... »

Ces passages font voir l'embarras de Rousseau sur la façon d'aborder son sujet. Une biographie ordinaire ne le satisferait en aucun cas, il faut que son génie ait part à l'œuvre. Mais encore, comment?

Les *Confessions* — si on peut se fier à la Correspondance — semblent donc avoir été commencées à Môtiers entre le 2 décembre 1764, date où Rousseau écrit à Duclos : « il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, si je vis toutefois je n'y renonce pas », et le 18 mars 1765 quand il écrit à Rey : « L'ouvrage est déjà commencé[1] ». Nous disons « semblent », car la lettre à Rey répète presque mot à mot la phrase écrite à Duclos trois mois et demi avant, à savoir que l'entreprise « demande plus de tranquillité qu'on ne m'en a laissé jusqu'ici... » Cependant cette fois, c'est « commencé ». Il est donc possible qu'il ait déjà commencé aussi quand il écrit dans les mêmes termes en décembre 1764, à Duclos.

Débarrassons-nous d'abord d'une question qui n'a pour nous qu'une importance secondaire, mais qui peut cependant prévenir certaines objections à ce qui suit : peu importe le but que Rousseau se proposait dans son livre, il devait sentir l'impossibilité de le publier avant sa mort, à cause des personnes dont il ne pouvait pas ne pas parler; il n'a jamais cherché à se soustraire à cette obligation morale. Sans doute, plus tard, il a lu de grands fragments des *Confessions* à Paris; mais c'était devant des cercles fermés, et parce qu'il se croyait le premier attaqué; son silence

1. Quand Rousseau dit dans les *Confessions*, VII : « J'écrivais la première [partie] avec plaisir, avec complaisance, à mon aise, à Wootton ou dans le château de Trye... » il ne songe donc qu'à la seconde rédaction (et partie de la première). Voir plus haut.

eût, pensait-il, fait supposer qu'il acceptait les accusations, vraies ou fausses, de ses ennemis. Quant au profit pécuniaire à retirer des *Confessions*, Rousseau est très clair aussi. Certes en lisant sa correspondance avec Rey, on est touché des prétentions modestes de l'écrivain en toutes circonstances. Il doit vivre, voilà tout. S'il avait été riche Rousseau n'eût probablement pas demandé d'argent du tout pour ses écrits. Il est évident pour nous qu'il n'eût jamais songé à publier les *Confessions* de son vivant, même pour vivre. Il écrit, il est vrai, à Rey (18 mars 1765) : « Il faut mon cher que ma vie me fasse vivre et par conséquent qu'elle me procure annuellement les six cents francs qui manquent à l'article précédent [œuvres] pour fournir à mon nécessaire. » Mais cela ne signifie nullement, comme Jansen l'a pensé, que Rousseau ait offert son manuscrit pour une publication immédiate. Il s'agit simplement de se faire payer d'avance une pension sur les *Confessions* pour arrondir son budget; il reste entendu que l'impression sera posthume; la phrase de la même lettre suivant le passage ci-dessus est sans réplique : « L'inconvénient que j'y vois est que tout cela forme de grandes avances qui ne rentreront qu'au tems de l'exécution[1]... »

Maintenant quel était le but des *Confessions*?

Entendons-nous bien d'abord. Le présent travail ne prétend pas apporter une théorie nouvelle. Jusqu'ici la critique a adopté tour à tour deux points de vue opposés et le lecteur impartial ne sait pas trop de quel côté se tourner. D'une part, on nous dit que Rousseau a voulu dans les *Confessions* faire de la sincérité et de la psychologie, mais qu'il a, volontairement ou involontairement, altéré bien des faits; des documents de l'époque et des contradictions avec ses propres écrits le prouvent; d'autre part, on nous affirme que Rousseau n'a pas tant songé à faire un tableau

1. Nous différons également de Jansen sur l'interprétation d'un autre passage relatif aux *Confessions* — peut-être. Jansen, *Fragments inédits*, p. 25, dit : « Il se proposait de confier à Rey tous ceux [documents] qui avaient quelque importance pour la connaissance de son caractère et de sa vie... » Or voici le texte sur lequel il s'appuie, et qui, à nous, nous semble signifier exactement le contraire : « Mais je ne puis vous cacher que si j'avois eu l'idée (comme j'aurois très bien pu l'avoir) de vous confier des papiers cachetés pour n'être ouverts qu'après ma mort, avant de prendre ce parti là, j'y penserais maintenant à deux fois » (18 févr. 1762). Rey avait descellé une lettre adressée par Rousseau à Neaulme. — Jansen renvoie à ce texte sans le publier. Il est à remarquer, d'ailleurs, que rien ne prouve absolument que Rousseau ait songé à des documents relatifs à son autobiographie. Souvenons-nous que la première suggestion de Rey est du 31 déc. 1761, sept semaines avant la lettre en question. Le plan des *Confessions* devait être encore très vague dans l'esprit de Rousseau. On a vu le temps qu'il a fallu pour que l'idée prît racine.

de sa vie qu'à se défendre contre ses ennemis, voire même à attaquer ces derniers, mais qu'étant malade il a mal jugé. Selon l'attitude sympathique ou hostile que l'on prenait vis-à-vis de Rousseau, on relevait l'une ou l'autre tendance, textes à l'appui, et il était aussi impossible de réfuter les uns que les autres. Les deux notes — sincérité absolue et apologie — se trouvent dans les *Confessions*. Chacun a raison — ou personne. Tout ce que nous affirmons, c'est que le ms. 7841 de Neuchâtel est précieux en ce qu'il nous permet de préciser et de faire plus nettement qu'avec le texte imprimé, le point de départ entre les deux courants.

D'après la correspondance et d'après les indications mêmes qu'il donne dans son ouvrage en parlant de l'époque où il conçut le projet d'écrire des mémoires, il ressort pour le lecteur attentif et sans préjugé sur la question, qu'à l'origine l'idée maîtresse de Rousseau était de donner un document psychologique.

Rey avait suggéré qu'outre l'intérêt biographique, il pourrait y avoir dans cet ouvrage un avantage moral : « les bonnes suites qu'elle [l'autobiographie] pourrait avoir ». Or tandis que Rousseau fut didactique dans ses écrits les plus importants (*Nouvelle Héloïse*, *Émile*, *Contrat social*, sans compter les *Discours* et la *Lettre sur les spectacles*), qu'il le fut même à un degré exagéré aux yeux de beaucoup, au contraire dans les *Confessions* il n'eut point cette préoccupation. Il a voulu autre chose, et il y insiste assez pour ne pas être mal compris sur ce point. Il « forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple », à savoir « montrer... un homme dans toute la vérité de la nature », offrir « un portrait d'homme, peint exactement d'après nature », un homme analysé « *intus et in cute* », etc.

Parlant de l'époque où il pensa d'abord à ses mémoires (Montmorency, 1761-2) il écrit : « Je ne sais pas quelle fantaisie Rey me pressoit depuis longtemps d'écrire les mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusqu'alors fort intéressans par les faits, je sentis qu'ils pourroient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre; et je résolus d'en faire un ouvrage unique, par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il étoit en dedans. J'avois toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables; tandis que je sentois, moi qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice

odieux... » (*Confessions*, X; cf. H. VIII, p. 370). Ce passage date de 1769 environ, mais il semble bien reproduire fidèlement les idées qu'avait en effet Rousseau quand il s'occupa d'abord de sa vie. Car, remarquons-le, s'il a plus tard, en suite de l'action des événements sur son esprit, abandonné cette notion d'autobiographie purement psychologique, il l'a fait en partie à son propre insu, et sûrement contre son propre désir. Il ne cessera pas un jour d'affirmer, même vis-à-vis de ses plus intimes amis, que dans son impersonnalité gît à ses yeux la valeur de l'œuvre. Dans la lettre, déjà citée, du 29 janvier 1763, à Moultou, nous lisons : « Il est certain que la vie de votre malheureux ami, que je regarde comme finie, est tout ce qui me reste à faire, et que l'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute* peut être de quelque instruction à ses semblables... » (H. IX, p. 33). En juillet de la même année, Duclos lui ayant écrit pour lui demander un manifeste apologétique, il refuse : « Vous voudriez que je fisse un manifeste; c'est supposer que j'en ai besoin. Cela me paroît bizarre qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je sois toujours coupable, uniquement parce que je suis persécuté... Au reste j'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apologie; il est trop tard pour commencer. » (30 juillet 1763; cf. H. XI, p. 78-80.) Il parle encore de même à Rey : « L'ouvrage est déjà commencé, et je vois à vue de pays que ce sera un ouvrage aussi considérable que singulier. Car jamais homme n'aura fait une entreprise pareille et l'aura exécutée comme je me propose de le faire... » (18 mars 1765)[1]; et six semaines après : « ... Si je veux montrer la vérité telle qu'elle est, j'ai à dire tant de choses qui intéressent tant de gens et même des gens en place qu'il n'y a que le cours des ans qui puisse me permettre de parler sans déguisement; à moins de cela mon entreprise est manquée et je ne ferai qu'une vie ordinaire, masquée et plâtrée; au lieu que dans mon projet je ferai une chose unique et j'ose dire une chose vraiment belle. Je m'en fais un objet si important que j'y consacre le reste de ma vie... » (27 avril 1765).

Encore à Monquin, lorsqu'il écrit sous l'impression qu'il est « environné d'espions et de surveillans malveillans et vigilans »,

1. A propos de cette lettre, Jansen fait une nouvelle faute d'interprétation; il déclare que Rousseau appelle les *Confessions la plus grande entreprise de ma vie* (*Fragments inédits*, p. 27). Le texte est ainsi : « Il reste la grande entreprise de ma vie. » Après avoir parlé d'autres choses à Rey, il en arrive à un dernier point; mais *la grande entreprise* n'est nullement synonyme d'après le contexte de *la plus grande*.

que « les planchers... ont des yeux », « les murs... des oreilles », il vit avec la persuasion qu'il ne fait qu'un portrait purement objectif de sa vie : « L'objet propre de mes *Confessions* est de faire connaître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie... », et : « Je n'ai pas peur que le lecteur oublie jamais que je fais mes *Confessions* pour croire que je fais mon apologie... » (liv. VII, cf. H. VIII, p. 196).

Observons encore que c'est le but affirmé par Rousseau en tête des *Confessions* dans le manuscrit définitif; c'est par là qu'il commence : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la volonté de la nature; et cet homme ce sera moi. » Quand, plus tard, dans ses inquiétudes d'une édition tronquée ou altérée, il donne un dernier témoignage de défiance à ses exécuteurs testamentaires, il écrit au revers de la page du titre une sorte d'avertissement qui ne fut reproduit encore dans aucune édition imprimée, et qui commençait ainsi : « Voici le seul portrait de l'homme, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et probablement qui existera jamais. » (Imprimé pour la première fois par M. F. Bovet : *Fragments inédits des « Confessions »*. *Revue Suisse*, XIII, p. 638-9.)

Nous avons réuni ces différents textes pour les opposer aux critiques de plus en plus nombreux qui — dans l'intention du reste louable de donner à Rousseau le bénéfice d'une imagination surexcitée pour expliquer certaines erreurs — affirment sans cesse que les *Confessions* ne peuvent être comprises que si l'on part de l'idée qu'on a affaire à un ouvrage de polémique, à une apologie [1]. Les citations précédentes montrent donc que jusqu'à la fin Rousseau a eu au moins l'intention de faire tout le contraire; et dès lors, même s'il avait absolument échoué, le critique aurait encore le devoir de tenir compte de ses prétentions et d'examiner son œuvre de ce point de vue.

Cependant, une fois la position que Rousseau désirait prendre nettement définie, il est évident qu'il ne faut point songer à contester le fait qu'il n'est pas resté toujours fidèle à ses intentions. Les circonstances lui ont permis de moins en moins d'observer son programme; même quand il croit s'y tenir exactement, il est entraîné par le courant des événements. Et comme nous avons

1. Le plus sérieux étudiant de Rousseau et le plus compétent peut-être en cette matière, P.-J. Möbius, par exemple, écrit : « Diese aber [les *Confessions*] werden einzig und allein dann verständlich, wenn man ihren Zweck kennt. Die Bekentnisse sind die Vertheidigungsschrift eines Geisteskranken » (*Über J.-J. Rousseau's Jugend*. Langensalza, 1899, p. 2). Voir aussi son grand ouvrage sur Rousseau.

cité des preuves qu'il a voulu avant tout mettre de la sincérité dans son livre — nous verrons plus bas qu'il y a pourtant réussi en maint endroit — nous avons ici de nombreux faits à relever, qui montrent qu'il était psychologiquement impossible que l'élément apologétique ne se glissât pas dans les *Confessions*. Donc, il ne faut pas dire l'une *ou* l'autre, mais l'une *et* l'autre tendance se rencontrent. Rigoureusement parlant, chaque passage des *Confessions* devrait être jugé individuellement et selon qu'il a été écrit de l'un ou de l'autre point de vue. Généraliser est faux.

Ainsi qu'on l'a dit souvent déjà, Rousseau avait d'emblée une nature trop sensible pour réussir dans une tâche qui demande de s'impersonnaliser. Très tôt il eut une tendance à se croire un homme extraordinaire. La première fois qu'il prit spontanément la plume pour parler de lui-même, dans la première des lettres à Malesherbes, il se révèle tout entier : « A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très persuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi. » (Cf. H. X, p. 300.) La lettre si amusante par le style naïvement bombastique à M. de Martinière, quand il avait vingt ans, fait déjà prévoir ces dispositions. Dès que Rousseau eut à parler de sa vie, dans ces deux occasions que nous avons rappelées, il l'a fait dans le sens d'une apologie. La lettre à l'Archevêque de Paris et les Lettres de la Montagne ne devait pas affaiblir la tendance chez lui à voir les choses sous cet angle.

Rousseau, on le sait trop, était toujours prêt à soupçonner. Qu'on lise seulement les lettres à Rey pour se rendre compte de cette extraordinaire défiance. Un rien suffit pour lui faire croire à la conspiration, à l'indiscrétion, au décachètement de lettres, au vol de manuscrits ou d'épreuves — tout cela dès 1754. Quand vinrent les véritables persécutions pour ses idées, il était évidemment impossible, psychologiquement parlant, que l'idée des mémoires ne se confondît pas avec l'idée d'apologie. Une nature ordinaire n'eût pas réussi dans de telles circonstances à réaliser l'impersonnalité que rêvait Rousseau. On peut suivre dans sa correspondance cette transformation dans la conception des « confessions ». Ainsi il écrivait, on s'en souvient, à Duclos le 30 juillet 1763 : « J'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apologie; il est trop tard pour commencer » (cf. H. XI, p. 80). Dans la lettre du 2 décembre 1764, au même, il objecte la diffi-

culté de l'entreprise « sans compromettre personne ». Le 13 janvier 1765, nous avons cet alinéa : « Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paroître à Genève un libelle effroyable pour lequel la dame d'Épinay a fourni des mémoires à sa manière, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter, *même en me défendant*! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connoître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit; mais *puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret.* Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins mes mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je suis : le mal offusquera presque toujours le bien; et, malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire : « Je fus meilleur que ne fut cet homme-là. » (Cf. H. XI, p. 198.) Psychologie et apologie peuvent-elles faire si bon ménage? — Il faut être Rousseau pour le croire. Il s'agissait du libelle odieux de Voltaire : *Sentiments des citoyens*. (Voyez une autre lettre parlant de ce sujet à propos des *Confessions*, du 31 décembre 1764, à M. Du Peyrou, H. XI, p. 189.)

C'est sous cette impression qu'il commença la vie; c'est le 18 mars qu'il dit à Rey : « L'ouvrage est commencé. » Et il est commencé sous le titre *Les Confessions* (cf. Lettre à M. Du Peyrou, 4 juillet 1765), qui n'est qu'un défi ironique à ses ennemis. On le considère comme méchant, il se *confessera*, mais au lieu de le condamner lui, cette confession confondra ses adversaires. « On ne me rendoit justice ni dans le bien, ni dans le mal; en m'accordant des vertus que je n'avois pas on me faisoit un méchant, et au contraire avec des vices qui n'étoient connus de personne je me sentois bon » (Introd. à la première ébauche des *Confessions*)[1]. Dans les *Confessions* mêmes, les seules pages qui puissent donner au lecteur l'impression que Rousseau se rendait compte

1. Quand même l'idée de confession aurait suivi l'idée d'une œuvre psychologique, on ne saurait affirmer avec Jansen que R. eût jamais positivement songé à appeler son autobiographie « mon Portrait » (*loc. cit.*, p. 37-38). C'est une conclusion très gratuite du fait que Rousseau, après avoir plié en deux une feuille de papier, y avait inscrit ces mots « mon portrait »; dans cette feuille il conservait des morceaux de papier sur lesquels il avait griffonné des phrases relatives à sa vie. On conserve ces papiers à la bibliothèque de Neuchâtel.

de la possibilité de glisser de la psychologie à l'apologie, sont celles où il affirme qu'il ne le fait jamais. Il sent que l'on pourrait l'en accuser, il sent le besoin de se justifier : qui s'excuse, s'accuse. Voir entre autres l'Introduction à la II^e^ partie, livre VII, par exemple : « Je n'ai pas peur que le lecteur oublie jamais que je fais mes *Confessions* pour croire que je fais mon apologie... » (H. VIII, p. 196) ; ou au livre XII, où il avoue croire que ses ennemis l'empêcheront de publier sa vie, parce qu'ils pensent que ce sera une réhabilitation : « Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter » (H. IX, p. 57).

Ce n'est que dans les Rêveries que le ton change quelque peu. La 4^e^ Promenade est surtout intéressante à ce point de vue. L'auteur y fait une série d'aveux qui prouvent une fois de plus son but « d'être véridique », mais aussi la difficulté qu'il éprouve à l'être réellement. Qu'on lise par exemple l'alinéa : « que si quelquefois... j'ai caché le côté difforme en me peignant de profil... » (H. IX, p. 356). Moins d'une demi-page plus haut il affirmait avoir « porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même... que ne fit jamais aucun autre homme ». Il reconnaît que les tentations étaient là menaçantes, car il se sentait « plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité, qu'en m'excusant avec trop d'indulgence ».

Une simple étude de ces textes fait donc prévoir dans les *Confessions* la coexistence et le conflit des deux tendances psychologique et apologétique. Rousseau a naturellement fait de son mieux pour dissimuler ce manque d'unité; mais il l'a fait en réalité en faveur de l'apologie qu'il voulait précisément éviter. Il a mieux réussi dans la seconde rédaction que dans la première. De là pour nous l'intérêt de cette première rédaction.

Le morceau le plus important doit être recherché en dehors du texte même, dans l'Introduction à la première ébauche. Cette Introduction a été publiée en 1850 par M. Bovet (*loc. cit.*) et reproduite d'après lui dans le journal l'*Événement*, 15 et 20 juin 1851, et par A. de Bougy (ouvrage cité). Le texte est aujourd'hui difficile à obtenir, même dans la brochure de M. Bovet qui reproduit l'article mentionné [1].

Son importance pour notre démonstration nous décide à le

1. M. Bovet, sans faire des altérations de texte, a tantôt conservé, tantôt modernisé l'orthographe originale.

reproduire intégralement, malgré sa longueur. Pour la commodité de la discussion, nous avons numéroté les alinéas :

[1] J'ai remarqué souvent que, même parmi ceux qui se piquent le plus de connoitre les hommes, chacun ne connoit guéres que soi, s'il est vrai même que quelqu'un se connoisse : car comment bien déterminer un être par les seuls rapports qui sont en lui-même, et sans le comparer avec rien? Cependant cette connoissance imparfaite qu'on a de soi est le seul moyen qu'on employe à connoitre les autres. On se fait la règle de tout, et voila précisément où nous attend la double illusion de l'amour-propre; soit en prêtant faussement à ceux que nous jugeons les motifs qui nous auroient fait agir comme eux à leur place; soit dans cette supposition même en nous abusant sur nos propres motifs, faute de savoir nous transporter assez dans une autre situation que celle où nous sommes.

[2] J'ai fait ces observations surtout par rapport à moi, non dans les jugemens que j'ai portés des autres, m'étant senti bientôt une espèce d'etre à part, mais dans ceux que les autres ont portés de moi; jugemens presque toujours faux dans les raisons qu'ils rendoient de ma conduite, et d'autant plus faux pour l'ordinaire, que ceux qui les portoient avoient plus d'esprit. Plus leur règle étoit étendue, plus la fausse application qu'ils en faisoient les écartoit de l'objet.

[3] Sur ces remarques j'ai résolu de faire à mes lecteurs un pas de plus dans la connoissance des hommes, en les tirant, s'il est possible, de cette règle unique et fautive de juger toujours du cœur d'autrui par le sien, tandis qu'au contraire il faudroit souvent pour connoitre le sien même commencer par lire dans celui d'autrui. Je veux tâcher que pour apprendre à s'apprécier, on puisse avoir du moins une pièce de comparaison : que chacun puisse connoitre soi et un autre, et cet autre ce sera moi.

[4] Oui, moi, moi seul, car je ne connois jusqu'ici nul autre homme qui ait osé faire ce que je me propose. Des histoires, des vies, des portraits, des caractères! Qu'est-ce que tout cela? Des romans ingenieux bâtis sur quelques actes extérieurs, sur quelques discours qui s'y rapportent, sur de subtiles conjectures où l'Auteur cherche bien plus à briller lui-même qu'à trouver la vérité! On saisit les traits saillants d'un caractère, on les lie par des traits d'invention, et pourvu que le tout fasse une physionomie, qu'importe qu'elle ressemble? Nul ne peut juger de cela.

[5] Pour bien connoitre un caractère il y faudroit distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont developpé, quel enchainement d'affections secretes l'a rendu tel, et comment il se modifie pour produire quelquefois les effets les plus contradictoires et les plus inattendus. Ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est; c'est l'effet apparent dont la cause interne est cachée et souvent très compliquée. Chacun devine à sa manière et

peint à sa fantaisie ; il n'a pas peur qu'on confronte l'image au modelle, et comment nous ferait-on connoitre ce modelle intérieur, que celui qui le peint dans un autre ne sauroit voir, et que celui qui le voit en lui-même ne veut pas montrer?

[6] Nul ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être interieure, sa véritable vie n'est connue que de lui : mais en l'écrivant il la déguise : sous le nom de sa vie il fait son apologie ; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est. Les plus sincères sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent, mais ils mentent par leurs réticences, et ce qu'ils taisent change tellement ce qu'ils feignent d'avouer, qu'en ne disant qu'une partie de la vérité ils ne disent rien. Je mets Montaigne à la tête de ces faux sincères qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ne s'en donne que d'aimables : il n'y a point d'homme qui n'en ait d'odieux. Montaigne se peint ressemblant mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un œil crevé du côté qu'il nous a caché, n'eut pas totalement changé la physionomie? Un homme plus vain que Montaigne, mais plus sincère, est Cardan. Malheureusement ce même Cardan est si fou qu'on ne peut tirer aucune instruction de ses rêveries. D'ailleurs qui voudrait aller pêcher de si rares instructions dans dix tomes in-folio d'extravagances?

[7] Il est donc sûr que, si je remplis bien mes engagemens, j'aurai fait une chose unique et utile. Et qu'on n'objecte pas que, n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. Cela peut être[1] vrai des événemens de ma vie : mais j'écris moins l'histoire de ces évemens [sic] en eux-mêmes que celle de l'état de mon âme, à mesure qu'ils sont arrivés. Or les âmes ne sont plus ou moins illustres que selon qu'elles ont des sentimens plus ou moins grans et nobles, des idées plus ou moins vives et nombreuses. Les faits ne sont ici que des causes occasionnelles. Dans quelque obscurité que j'aye pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les Rois, l'histoire de mon âme est plus intéressante que celle des leurs.

[8] Je dis plus. A compter l'expérience et l'observation pour quelque chose, je suis à cet égard dans la position la plus avantageuse où jamais mortel, peut-être, se soit trouvé, puisque, sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états; j'ai vécu dans tous, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, excepté le trone. Les Grands ne connoissent que les Grands, les petits ne connoissent que les petits. Ceux-ci ne voyent les prémiers qu'à travers l'admiration de leur rang et n'en sont vus qu'avec un mépris injuste. Dans des rapports trop éloignés, l'être commun aux uns et aux autres, l'homme leur échappe également. Pour moi, soigneux d'écarter son masque, je l'ai reconnu par tout. J'ai pesé, j'ai comparé leurs gouts respectifs, leurs plaisirs, leurs préjugés, leurs maximes. Admis chez tous comme un homme sans

1. Corrigé dans le manuscrit de : « est très vrai ».

prétention et sans conséquence, je les examinois à mon aise; quand ils cessoient de se déguiser, je pouvois comparer l'homme à l'homme, et l'état à l'état. N'étant rien ne voulant rien je n'embarrassois et n'importunois personne; j'entrois partout sans tenir à rien, dînant quelquefois le matin avec les Princes et soupant le soir avec les Paysans.

[9] Si je n'ai pas la célébrité du rang et de la naissance, j'en ai une autre qui est plus à moi et que j'ai mieux achettée; j'ai la célébrité des malheurs. Le bruit des miens a rempli l'Europe; les sages s'en sont étonnés, les bons s'en sont affligés : tous ont enfin compris que j'avois mieux connu qu'eux ce siècle savant et philosophe : j'avois vu que le fanatisme qu'ils croyoient aneanti n'ètoit que déguisé; je l'avois dit avant qu'il jettât le masque [1]; je ne m'attendois pas que ce seroit moi qui le lui ferois jetter. L'histoire de ces événemens, dignes de la plume de Tacite, doit avoir quelque intérêt sous la mienne. Les faits sont publics, et chacun peut les connoître; mais il s'agit d'en trouver les causes secrettes. Naturellement personne n'a du les voir mieux que moi; les montrer c'est écrire l'histoire de ma vie.

[10] Les évenemens en ont été si variés, j'ai senti des passions si vives, j'ai vû tant d'espèces d'hommes, j'ai passé par tant de sortes d'états, que dans l'espace de cinquante ans j'ai pu vivre plusieurs siècles, su profiter de moi. J'ai donc et dans le nombre des faits et dans leur espèce tout ce qu'il faut pour rendre mes narrations intéressantes. Peut-être malgré cela ne le seront-elles pas, mais ce ne sera point la faute du sujet, ce sera celle de l'Écrivain. Dans la vie en elle-même la plus brillante, le même défaut pourroit se trouver.

[11] Que si mon entreprise est singulière la position qui me la fait faire ne l'est pas moins. Parmi mes contemporains il est peu d'hommes dont le nom soit plus connu dans l'Europe et dont l'individu soit plus ignoré. Mes livres couroient les villes tandis que leur Auteur ne couroit que les forêts. Tout me lisoit, tout me critiquoit, tout parloit de moi, mais dans mon absence; j'étois aussi loin des discours que des hommes; je ne savois rien de ce qu'on disoit. Chacun me figuroit à sa fantaisie, sans crainte que l'original vint le dementir. Il y avoit un Rousseau dans le grand monde, et un autre dans la retraite qui ne lui ressembloit en rien.

[12] Ce n'est pas qu'à tout prendre j'aye à me plaindre des discours publiés sur mon compte [1]; s'ils m'ont quelquefois déchiré sans ménagement, souvent ils m'ont honoré de même. Cela dépendoit des diverses dispositions où le public étoit sur mon compte, et selon ses préventions favorables ou contraires, il ne gardoit pas plus de

1. « Voyez la préface de mon premier *Discours*, imprimé en 1750. »

2. « J'écrivois ceci en 1764, âgé de cinquante-deux ans, et bien éloigné de prévoir le sort qui m'attendoit à cet âge. J'aurois maintenant trop à changer à cet article; je n'y changerai rien du tout. » [Cette note est écrite après coup, en encre pareille à celle qu'il employa à Wootton. — Elle confirme, semble-t-il, absolument que la rédaction des *Confessions* fut commencée à Môtiers.]

mesure dans le bien que dans le mal. Tant qu'on ne m'a jugé que par mes livres, selon l'intérêst et le goût des lecteurs, on n'a fait de moi qu'un être imaginaire et fantastique, qui changeoit de face à chaque écrit que je publiois. Mais quand une fois j'ai eu des ennemis personnels, ils se sont formé des systèmes selon leurs vues, sur lesquels ils ont de concert établi ma reputation qu'ils ne pouvoient tout-à-fait détruire. Pour ne point paroitre faire un rolle odieux, ils ne m'accusoient pas de mauvaises actions vrayes ou fausses, ou s'ils m'en accusoient, c'étoit en les imputant a ma mauvaise tête de façon toutefois qu'on crut qu'à force de bonhomie ils prenoient le change. et qu'on fît honneur à leur cœur aux dépends du mien. Mais en feignant d'excuser mes fautes ils chargeoient sur mes sentimens, et paroissant me voir dans un jour favorable, ils savoient m'exposer dans un jour bien différent.

[13] Un ton si adroit devint comode à prendre. De l'air le plus débonnaire on me noircissoit avec bonté; par effusion d'amitié l'on me rendoit haïssable, en me plaignant on me déchiroit. C'est ainsi qu'épargné dans les faits, je fus cruellement traité dans le caractère, et qu'on parvint à me rendre odieux en me louant. Rien n'étoit plus différent de moi que cette peinture : Je n'étois pas meilleur, si l'on veut, mais j'étois autre. On ne me rendoit justice ni dans le bien, ni dans le mal : en m'accordant des vertus que je n'avois pas, on me faisoit un mechant, et au contraire avec des vices qui n'etoient connus de personne je me sentois bon. A être mieux jugé j'aurois pu perdre parmi le vulgaire, mais j'aurois gagné parmi les sages, et je n'aspirai jamais qu'aux suffrages de ces derniers.

[14] Voila non seulement les motifs qui m'ont fait faire cette entreprise, mais les garants de ma fidélité à l'exécuter. Puisque mon nom doit durer parmi les hommes, je ne veux point qu'il y porte une réputation mensongère; je ne veux point qu'on me donne des vertus ou des vices que je n'avois pas, ni qu'on me peigne sous des traits qui ne furent pas les miens. Si j'ai quelque plaisir à penser que je vivrai dans la postérité, c'est par des choses qui me tiennent de plus près que les Lettres de mon nom : j'aime mieux qu'on me connoisse avec tous mes défauts et que ce soit moi-même qu'avec des qualités controuvées, sous un personnage qui m'est étranger.

[15] Peu d'hommes ont fait pis que je n'ai fait, et jamais homme n'a dit de lui-même ce que j'ai à dire de moi. Il n'y a point de vice de caractère dont l'aveu ne soit plus facile à faire que celui d'une action noire ou basse, et l'on peut être assuré que celui qui ose avouer de telles actions avouera tout. Voilà la dure mais sure preuve de ma sincérité. Je serai vrai : je le serai sans réserve : je dirai tout; le bien, le mal, tout enfin. Je remplirai rigoureusement mon titre, et jamais la dévote la plus craintive ne fit un meilleur examen de conscience que celui auquel je me prépare; jamais elle ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les réplis de son âme que je vais déployer

tous ceux de la mienne au public. Qu'on commence seulement à me lire sur ma parole ; on n'ira pas loin sans voir que je veux la tenir.

[16] Il faudroit pour ce que j'ai à dire, inventer un langage aussi nouveau que mon projet : car quel ton quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentimens si divers, si contradictoires, souvent si vils et quelquefois si sublimes, dont je fus sans cesse agité? Que de riens, que de misères ne faut-il point que j'expose, dans quels détails révoltans, indécens, pueriles [*sic*] et souvent ridicules ne dois-je pas entrer pour suivre le fil de mes dispositions secrettes, pour montrer comment chaque impression qui a fait trace en mon âme y entra pour la prémière fois? Tandis que je rougis seulement à penser aux choses qu'il faut que je dise, je sais que des hommes durs traiteront encore d'impudence l'humiliation des plus pénibles aveux; mais il faut faire ces aveux ou me déguiser; car si je tais quelque chose on ne me connoitra sur rien, tant tout se tient, tant tout est dans mon caractère, et tant ce bisarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé.

[17] Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin comme les autres, je ne me peindrai pas, je me farderai. C'est ici de mon portrait qu'il s'agit et non pas d'un Livre. Je vais travailler pour ainsi dire dans la chambre obscure; il n'y faut point d'autre art que de suivre exactement les traits que je vois marqués. Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme; j'aurai toujours celui qui me viendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule, je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois sans recherche sans gêne sans m'embarasser de la bigarrure. En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon ame, savoir au moment où l'evenement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit; mon style inégal et naturel tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même partie de mon histoire. Enfin quoi qu'il en soit de la manière dont cet ouvrage peut être écrit, ce sera toujours par son objet un livre précieux pour les philosophes : c'est je le répette, une pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe [1].

[18] Voila ce que j'avois à dire sur l'esprit dans lequel j'écris ma vie, sur celui dans lequel on la doit lire, et sur l'usage qu'on en peut tirer. Les liaisons que j'ai eues avec plusieurs personnes me forcent d'en parler aussi librement que de moi. Je ne puis me bien faire connoitre que je ne les fasse connoitre aussi, et l'on ne doit pas s'attendre que, dissimulant dans cette occasion ce qui ne peut être tu sans nuire aux vérités que je dois dire, j'aurai pour d'autres des ménagemens que je n'ai pas pour moi-même. Je serois pourtant bien fâché de compromettre qui

1. Cette dernière phrase, depuis « *Enfin quoi qu'il en soit...* » est écrite après coup, de la même encre que nous avons remarquée dans la note précédente.

que ce fût, et la résolution que j'ai prise de ne point laisser paroitre de mon vivant ces mémoires, est un effet des égards que je veux avoir pour mes ennemis en tout ce qui n'interesse pas l'execution de mon dessein. Je prendrai même les mesures les plus certaines pour que cet écrit ne soit publié que quand les faits qu'il contient seront par trait du tems devenus indifférens à tout le monde, et je ne les déposerai qu'en des mains assez sures pour qu'il n'en soit jamais fait aucun usage indiscret. Pour moi je serois peu puni qu'il parût de mon vivant même, et je ne regretterois guères l'estime de quiconque pourroit me mépriser après l'avoir lu. J'y dis de moi des choses très odieuses et dont j'aurois horreur de vouloir m'excuser; mais aussi c'est l'histoire la plus secrette de mon âme, ce sont mes confessions à toute rigueur. Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire. Je m'attends aux discours publics, à la sévérité des jugemens prononcés tout haut, et je m'y soumets. Mais que chaque lecteur m'imite, qu'il rentre en lui-même comme j'ai fait, et qu'au fond de sa conscience il se dise, s'il l'ose : *Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.*

Les alinéas 1 à 6 sont purement psychologiques; le 6e est une protestation contre l'idée d'une apologie, et contre la fausse sincérité d'un Montaigne lequel ne s'accuse que de défauts aimables.

L'alinéa 7, une protestation contre le principe hiérarchique qui régit la société, amène Rousseau à parler lui-même (8), et il oppose (9) sa célébrité de malheurs à la célébrité du rang. Sur cette pente il glisse, il se voit l'homme prédestiné qui a fait jeter le masque de l'hypocrisie sociale et qui a provoqué des événements « dignes de la plume de Tacite ». Les alinéas 11, 12 et 13 discutent ses affaires personnelles avec le monde; la question des ennemis intervient, ennemis qui usent des moyens les plus hypocrites pour l'accuser, et l'alinéa 14 nous montre enfin clairement qu'il avait, sans se l'avouer, un autre but que celui de l'utilité sociale résultant de sa sincérité psychologique. De fil en aiguille il s'est laissé entraîner par l'association des idées à écrire : « Puisque mon nom doit durer parmi les hommes, je ne veux point qu'il y porte une réputation mensongère. » Par sa sincérité il confondra ses accusateurs, sa réputation y gagnera; et cette idée de sincérité le ramène à la psychologie, son point de départ (17) : « C'est ici d'un portrait qu'il s'agit et pas d'un livre », d'un ouvrage « précieux pour les philosophes : c'est je le répète, une pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe ». C'est donc un coudoiement et un heurt constants des deux courants psychologique et apologétique.

On comprend aisément que Rousseau ait supprimé cette Intro-

duction. Et il ne s'est pas agi seulement, comme le voulait M. F. Bovet, d'être plus éloquent. L'auteur a voulu avant tout être plus circonspect, écarter les points faibles de ces pages, et toute occasion d'attaque possible de la part de ses adversaires.

Remarquons du reste que le point de vue psychologique qu'il a tant vanté, ne paraît pas être très clair à l'auteur lui-même. Il veut que ce soit une œuvre unique — mais en quoi exactement? Les raisons qu'il donne sont un peu confuses et contradictoires, et il l'a senti plus tard et a abandonné toute cette démonstration. On ne peut guère faire entrer en ligne de compte les motifs de l'alinéa 5, par exemple, qu'on juge l'homme comme une sorte d'entité constituée de toutes pièces dès l'abord, tandis qu'il faut le concevoir comme le produit des circonstances historiques et de l'éducation; l'homme de quarante ans est le résultat de l'homme de trente, l'homme de trente de celui de vingt, etc. Cette idée avait été amplement développée dans l'*Émile*. Il en est de même de l'idée exprimée alinéas 8 et 9; l'opposition de l'homme du peuple à l'homme supérieur au point de vue de la hiérarchie sociale, avait été traitée à fond dans la 1re partie de la *Nouvelle Héloïse*. Reste l'absolue sincérité dont Rousseau parle principalement : il développe dans les premiers alinéas qu'il veut offrir aux hommes, qui jugent sans cesse les autres d'après eux-mêmes, un terme de comparaison, pour leur aider à corriger leurs appréciations. Mais dès le 2e alinéa il déclare déjà qu'il s'est senti une « espèce d'être à part »; le remède est donc illusoire. Dès le début il se place devant cette alternative : ou bien il peut être un terme de comparaison pour les autres hommes, et alors, il présente un homme comme les autres; ou bien il présente un « être à part » et alors toute comparaison devant guider ses semblables dans leurs appréciations et jugements du prochain devient vaine. Il s'est décidé pour « l'être à part », celui dont « la nature a brisé le moule » après l'y avoir jeté. Et la postérité en est demeurée d'accord avec Rousseau, les *Confessions* sont une œuvre vraiment grande et vraiment originale, parce qu'elles nous présentent un homme vraiment grand et vraiment original; il a été méconnu car il a été mal compris, et il a été mal compris parce qu'il était autre. L'auteur le dit alinéa 14, il veut combattre de fausses opinions sur lui.

Mais alors plus tard, au moment de la seconde rédaction, quand une fois cette œuvre de justification a de plus en plus passé au premier rang de ses préoccupations en rédigeant l'histoire de sa vie, il sent qu'il doit se garder d'insister lui-même sur ce point et il supprime cette Introduction, et la remplace par une autre

qui n'est pas seulement plus réservée mais aussi plus adroite.

Du reste dès qu'il s'agit de se défendre, d'autres passages, comme l'alinéa 15, frapperont chacun comme contenant une pétition de principe évidente : Rousseau reste le seul garant de sa sincérité qui est justement à prouver ; il peut l'affirmer lui-même, mais non la prouver puisque aucun témoin n'a accès à sa conscience. Ce qu'il essaye ne suffit pas : les aveux mêmes qu'il fera, affirme-t-il, sont de telle nature qu'ils prouveront sa sincérité. Mais on lui répondra : Pour un autre, plus simple que vous, qui ne se rendrait pas si bien compte que l'aveu de grandes fautes témoigne de la bonne foi du pénitent, ce serait fort bien; mais pour vous qui savez si bien et qui nous dites même que vous comptez sur ces aveux pour forcer l'adhésion du lecteur sur d'autres points, qui nous garantit que vous ne vous servirez pas de ce moyen hypocrite pour vous blanchir? Rousseau, en relisant tout cela plusieurs mois après l'avoir écrit, a dû se rendre compte de ces points faibles, et n'a eu cure de s'exposer à de telles critiques.

Ceci nous amène à parler du morceau généralement connu sous le nom de *Mon Portrait*, qui est en manuscrit à la bibliothèque de Neuchâtel et qui a été imprimé de façon si extraordinaire par Streckeisen-Moultou, en 1861, dans ses *Œuvres et Corresp. inédites*, Lévy, 1861[1], p. 285-290. Alors que le manuscrit se compose d'une vingtaine de bouts de papiers — quelques-uns n'ont pas plus de 6 à 7 cm. sur 2 — réunis dans une feuille de cahier pliée en deux avec la suscription *Mon Portrait*, l'éditeur a publié cela comme un texte suivi dans un ordre fantaisiste. Il suffit de mentionner deux ou trois de ces notes pour montrer qu'elles ont servi à Rousseau comme de première ébauche à l'Introduction ci-dessus reproduite. « Je vois que les gens qui vivent le plus intimement avec moi ne me connaissent pas et qu'ils attribuent la plupart de mes actions, soit en bien soit en mal, à de tout autres motifs qu'à ceux qui les ont produites. Cela m'a fait penser que la plupart des caractères et des portraits qu'on trouve dans les historiens ne sont que des chimères, qu'avec de l'esprit un auteur rend aisément vraisemblables, et qu'il fait rapporter aux principales actions d'un homme comme un peintre ajuste sur les cinq points une figure imaginaire... »

Ou bien : « Je ne me soucie point d'être remarqué; mais quand on me remarque, je ne suis pas fâché que ce soit d'une manière

1. C'est là qu'on le cite généralement. Pour autres impressions des mêmes fragments, voir *Annales J.-J. Rousseau*, 1905, p. 194-195.

un peu distinguée et j'aimerois mieux être oublié de tout le genre humain que d'être regardé comme un homme ordinaire. J'ai là dessus une réflexion sans réplique à faire, c'est que de la manière dont je suis connu dans le monde, j'ai moins à gagner qu'à perdre à me montrer tel que je suis... »

Ou encore : « J'approche du terme de la vie, et je n'ai fait aucun bien sur la terre; j'ai des intentions bonnes, mais il n'est pas toujours si facile de bien faire qu'on pense. Je conçois un nouveau genre de service à rendre aux hommes; c'est de leur offrir l'image fidèle de l'un d'entre eux, afin qu'ils apprennent à se connoitre. » On retrouve aussi ailleurs des notes pareilles qui n'ont pas été réunies par Rousseau à celles du portrait, ainsi celle-ci publiée par Streckeisen-Moultou dans le même volume, aux « Pensées détachées », p. 355-6 : « Ne connoitrons-nous jamais l'homme? Jusqu'ici nul mortel n'a connu que lui-même, si toutefois quelqu'un s'est bien connu lui-même; et ce n'est pas assez pour juger de son espèce et du rang qu'on y tient dans l'ordre moral. Il faudrait connoitre, outre soi, du moins un de ses semblables, afin de démêler dans son propre cœur ce qui est dans l'espèce et ce qui est dans l'individu. Beaucoup d'hommes il est vrai pensent en connoitre d'autres, mais ils se trompent, du moins j'ai lieu d'en passer ainsi par les jugements qu'on a portés sur mon compte; car de tous ces jugemens divers, quoique portés par des gens de beaucoup d'esprit, je sais en ma conscience qu'il n'y en a pas un seul qui soit exactement juste et conforme à la vérité. »

Des passages comme ceux-ci confirment ce que nous avons dit : on y voit toujours cette affirmation simultanée de deux buts distincts, l'un de montrer aux hommes un de leurs semblables pour qu'ils apprennent à se connaître, l'autre de montrer un homme extraordinaire. Dans un certain sens le « portrait » était par moments beaucoup plus personnel que l'Introduction qui l'a remplacé, plus maladroitement personnel encore, voudrions-nous dire; qu'on lise par exemple des phrases comme celles-ci : « Quelques auteurs se tuent d'appeler le poète Rousseau, le grand Rousseau, durant ma vie. Quand je serai mort, le poète Rousseau sera un grand poète, mais il ne sera plus le grand Rousseau » (*ibid.*, p. 288); « j'étais fait pour être le meilleur ami qui fut jamais, mais celui qui devait me répondre est encore à venir » (p. 285); ou ce fragment sur une carte à jouer : « Il n'y a que moi seul au monde qui se [?] lève chaque jour avec la certitude parfaite de n'éprouver dans la journée aucune nouvelle peine et de ne pas se coucher plus mal-

heureux » (p. 366). Rousseau devait voir que ces louanges, quelque sincères et quelque vraies peut-être fussent-elles, lui auraient nui; il les a considérablement tempérées pour l'Introduction; plus tard, quand ses relations avec le monde furent devenues pires encore, il estima que même sous cette forme elles devaient être abandonnées. Les fragments du « portrait » demeurent une preuve que dès le début de la rédaction de ses notes, Rousseau avait eu le sentiment que ce tableau impersonnel d'une âme qui était son principal but, pourrait en cas de besoin servir de justification devant les ennemis qu'il soupçonnait autour de lui.

Réciproquement on apercevra toujours fort bien, une fois que la conception apologétique aura définitivement triomphé dans son esprit, des traces nombreuses de la conception première psychologique.

Nous voici arrivés au texte même des *Confessions*.

Une remarque importante à faire, avant de nous livrer au travail de comparaison, c'est que le contenu de la première ébauche tout entière (les trois premiers livres et le début du quatrième) était de nature à faire oublier à l'auteur l'apologie, et le ramenait facilement à l'idée de document psychologique. Il allait s'occuper de ses premières années, c'est-à-dire se trouver en présence de faits qui n'avaient aucune relation avec ses persécutions et ses déboires; et nous pouvons ajouter qu'inconsciemment, en vertu de ses malheurs présents, il sera porté à voir plus belle peut-être qu'elle ne le fut en réalité, cette enfance et cette jeunesse. « Les moindres faits de ce temps-là me plaisent par cela seul qu'ils sont de ce temps-là » (I; cf. H. VIII, 13). « Les doux souvenirs de mes jeunes ans, passés avec autant de tranquillité que d'innocence, m'ont laissé mille impressions charmantes » (VII; — cf. *ibid.*, p. 195) « ... tous ces souvenirs que j'avais à me rappeler étaient autant de nouvelles jouissances » (*ibid.*, p. 196); etc. Cette importance des choses à raconter sur les dispositions de l'écrivain est si vraie, qu'en Angleterre, lorsqu'il avait déjà adopté le point de vue apologétique presque complètement, il crut pouvoir continuer l'ancien manuscrit écrit dans d'autres dispositions. Ce n'est qu'arrivé au milieu du livre IV — et appuyé du reste par le désir de perfectionner la forme — qu'il s'est résolu à recommencer tout à fait.

Il résulte de ceci qu'il ne faut pas s'attendre, en examinant notre texte, à des témoignages qui frappent toujours au premier

coup d'œil, et que d'autre part on devra pour juger équitablement donner assez d'importance à des traits qui au premier abord sembleraient des détails.

La partie écrite avant Wootton est toute psychologique *dans la première ébauche*, sauf quelques réflexion tout au début :

« Je coûtai la vie à ma mère et ma naissance fut le premier de mes malheurs » (H. VIII, p. 2). (1re ébauche : mais je coûtai la vie à la meilleure des mères, et ma naissance...)

« Il [le cœur sensible (1re ébauche : tendre) de mes parents] avoit fait leur bonheur, et fit tous les malheurs de ma vie » (p. 3). (1re ébauche : mais il avoit fait leur bonheur et fit toutes mes misères.)

« Chère tante, je vous pardonne (pardonnerois) de m'avoir fait vivre, et je m'afflige... (p. 3). (1re ébauche :... vivre, si je pouvois vous rendre à la fin de vos jours, les soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. »)

On remarquera que dans ces trois passages la partie sombre amène une antithèse ; Rousseau est un digne précurseur de Hugo en sa manie des antithèses. En outre, s'il faut convenir qu'ils trahissent des préoccupations personnelles accentuées ils sont plutôt pessimistes qu'apologétiques ; ils s'expliquent par le fait qu'ils furent rédigés tôt après l'Introduction dont le ton ne pouvait disparaître tout à coup, et sous l'impression peut-être aussi des récents événements de Môtiers qui commençaient à inquiéter Rousseau et contribuèrent à retarder le moment où il serait absorbé entièrement de nouveau par les souvenirs d'enfance.

Les préoccupations psychologiques ressortent d'autres passages ; ainsi quand il introduit l'histoire de la punition par Mlle Lambercier par ces mots : « La grande leçon qu'on peut tirer d'un exemple aussi commun que funeste me fait résoudre à le donner » ; et beaucoup d'autres qu'il est inutile de citer. Une chose frappe dans la première partie des *Confessions* où l'apologie est plutôt l'exception, et lorsque Rousseau paraît dévier de son but premier, la sincérité ; c'est une tendance à voir dans les événements de sa vie non pas tant des faits justifiant sa personne, mais des faits venant à l'appui de ses théories, celles de l'*Émile*, du *Contrat* et des *Discours* : la valeur de la simplicité des sentiments, l'influence de la nature supérieure à celle de la civilisation, le caractère sacré de l'enfance, etc. Ainsi après le récit de la première injustice : « Là fut le terme de ma vie enfantine... » (H. VIII, p. 15), car depuis lors c'est la civilisation mauvaise qui mit

son empreinte sur lui. Après le récit de la construction de l'aqueduc : « Avoir pu construire un aqueduc de mes mains, avoir mis une bouture en concurrence avec un grand arbre, me paroissoit le suprême degré de la gloire. A dix ans j'en jugeois mieux que César à trente » (*ibid.*, p. 15).

Puis vient la partie écrite à Wootton, où les réflexions deviennent plus mêlées, pessimistes généralement, souvent amères. Après les vols d'asperges faits à l'instigation d'un camarade plus âgé : « Voilà comment, en tout état, le fort coupable se sauve aux dépens du faible innocent » (*ibid.*, p. 22). Il ne tient pas à l'argent : « Je voudrois une chose bonne dans sa qualité : avec mon argent je suis sûr de l'avoir mauvaise. J'achète un œuf frais, il est vieux; un beau fruit, il est vert; une fille, elle est gâtée. J'aime le bon vin, mais où en prendre? Chez un marchand de vin? comme que je fasse, il m'empoisonnera... » (*ibid.*, p. 24). Le « moi » sentimental va s'affirmant de plus en plus; il termine le livre I : « Avant de m'abandonner à la fatalité de ma destinée, qu'on me permette de tourner un moment les yeux sur celle qui m'attendoit naturellement si j'étois tombé dans les mains d'un meilleur maître... »; et puis au bas de la page : « Au lieu de cela; quel tableau vais-je faire! Ah! n'anticipons point sur les misères de ma vie » (*ibid.*, p. 29). Après la fuite de Genève, il est reçu avec bonté par des paysans : « Cela ne pouvoit pas s'appeler faire l'aumône; ils n'y mettoient pas assez l'air de la supériorité » (*ibid.*, p. 30). Puis M. de Pontverre cherche à le convertir : « Honnête ou vaurien, qu'importoit cela pourvu que j'allasse à la messe? » (*ibid.*, p. 32). Après le récit du mensonge au détriment de Marion, il avait écrit ces mots retranchés et que nous avons cités déjà : « Mais ma punition n'est pas toute intérieure et David Hume ne fait aujourd'hui que me rendre ce que je fis jadis à la pauvre Marion » (p. 110 du ms.; cf. H. VIII, p. 59). Après avoir expliqué la devise de Solar *Tel fiert qui ne tue pas*, et recueilli l'admiration de la compagnie : « Ce moment fut court, mais délicieux à tous égards. Ce fut un de ces moments trop rares qui replacent les choses dans leur ordre naturel, et vengent le mérite avili des outrages de la fortune » (*ibid.*, p. 66-67). Deux pages plus bas il se plaint de ce que les Solar ne voulaient de lui que pour avoir un homme de mérite pour faire briller leur maison (p. 68). M. Gâtier, l'un des originaux du Vicaire savoyard, doit quitter Annecy après un scandale : « Les prêtres, en bonne règle, ne doivent faire des enfants qu'à des femmes mariées » (p. 84). Il y a de l'amertume aussi sans doute dans le passage où Rous.

seau exprime son regret de n'avoir pas épousé la Merceret en arrivant à Fribourg et vécu une vie tranquille auprès de ces humbles (*ibid.*, p. 102-3), et quelques lignes plus bas quand il parle de sa reconnaissance pour le bon cabaretier qui lui fit crédit de quelques batz, à Moudon, et de Perrotet qui lui rendit le même service à Lausanne. « Pourquoi faut-il qu'ayant trouvé tant de bonnes gens dans ma jeunesse, j'en trouve si peu dans un âge avancé » (p. 104). Nous croyons donc pouvoir affirmer après ces quelques exemples qu'il y a bien une différence sensible entre l'esprit des *Confessions* en tant qu'écrites avant Wootton et à Wootton. Le départ forcé de Môtiers, l'expulsion brutale de Saint-Pierre, la lettre de Pansophe et les malentendus avec Hume ont forcé à l'avant-plan la note personnelle sentimentale. Il est intéressant, si on examine les *Confessions* du point de vue de ce dualisme, de se souvenir que l'idylle avec M^me^ de Warens fut écrite à Wootton. On y sent à la fois le dépit et le regret, dépit qui fait dire des choses brutales, et regrets profonds en comparant le présent avec le passé. Nous croyons que cette poésie répandue sur M^me^ de Warens vient en partie de ce que l'époque où il l'a connue s'oppose dans la pensée de Rousseau aux temps agités d'après. Elle profite de tout ce qui est laid et repoussant dans la carrière de Rousseau après Annecy et Chambéry, et l'imagination et la sensibilité de l'auteur rendent probablement le contraste plus violent qu'il ne fut en réalité.

Examinons maintenant quelques-uns des *passages ajoutés* dans la seconde rédaction des *Confessions*.

D'abord le morceau (H. VIII, p. 4-6) relatif à son frère, depuis : « J'avais un frère plus âgé que moi de sept ans... » jusqu'à : « Ce train d'éducation fut interrompu par un accident... » Tout ce passage est évidemment destiné à montrer la bonté de son cœur; lorsque le besoin d'insister sur la note apologétique se fit sentir, ces souvenirs revinrent. Plus tard, dans les « Rêveries », Rousseau semble avoir oublié qu'il a intercalé le 1^er^ alinéa de ce passage où il se montre recevant volontairement les coups destinés à son frère, lorsqu'il dit (H. IX, p. 356) : « J'ai décrit mes jeunes ans sans me vanter des heureuses qualités dont mon cœur était doué et même en supprimant les faits qui les mettoient trop en évidence »; puis il raconte l'histoire de Fazy qui lui écrase deux doigts dans une fabrique d'indiennes, et celle de Plince qui lui donne sur la tête un coup de mail qui manque de le tuer; dans le premier cas il invente un mensonge pour ne pas dénoncer son

ami, pour le second il continue : « Je gardai le même secret sur cet accident que sur l'autre et il m'en est arrivé cent [!] autres de pareille nature en ma vie, dont je n'ai pas même été tenté de parler dans mes *Confessions*, tant j'y cherchois peu l'art de faire valoir le bien que je sentois dans mon caractère. »

L'alinéa suivant (p. 5) parle de défauts de son âge, et d'une mauvaise action qu'il se souvient pourtant d'avoir commise, l'histoire de la marmite de M^me^ Clot; puis il ajoute : « Serois-je devenu méchant quand je n'avois sous les yeux que des exemples de douceur, et autour de moi que les meilleurs gens du monde... » — *devenu méchant* : on l'accusait donc d'être devenu méchant? il devait donc se défendre !

Puis vient le goût pour la musique qui dénote le caractère sensible et tendre du neveu de « la tante Suzon ». Le morceau entier se termine par ces mots : « Telles furent les premières affections de mon entrée à la vie : ainsi commençoit à se former et à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé » (p. 6). Ceci ne veut pas dire : « Voici des faits ! » mais : voici des faits qui réduisent à néant les accusations de mes adversaires; ce qu'ils appellent méchancetés n'est que manque d'habileté, de sagesse de la vie.

Le second passage de quelque longueur qui ait été ajouté nous apporte une nouvelle preuve de l'esprit apologétique entrant dans une composition auparavant toute psychologique. A la p. 16 de l'éd. Hachette, depuis : « J'ai même tort de nous supposer oisifs... » jusqu'à 4 lignes depuis le bas de la page. C'est encore sur cette innocence de son enfance dont il ne pouvait résulter un monstre tel qu'on l'accusait d'être, qu'il insiste. Les mots : « n'étant point tentés de fréquenter les polissons de notre âge nous ne prîmes aucune des habitudes libertines que l'oisiveté nous pouvoit inspirer », ne suffisent plus. Il énumère les jeux innocents différents de ceux des « polissons ». Et il commente : « Ces détails ne sont pas fort intéressans, je l'avoue; mais ils montrent à quel point il falloit que notre première éducation eût été bien dirigée, pour que, maîtres presque de notre temps et de nous dans un âge si tendre, nous fussions si peu tentés d'en abuser... »

Quelques pages plus bas, nous arrivons au point où Rousseau reprit la plume à Wootton. Alors il s'était déjà rapproché de la

conception définitive, et ce qu'il ajoute à la première rédaction, ce ne seront plus des faits mais plutôt quelques explications théoriques pour être sûr d'être bien entendu; la tendance existe déjà, elle ne fait plus que s'accentuer.

On pourrait relever d'autres passages, nous nous bornerons à un seul qui nous paraît caractéristique : p. 103 de l'éd. Hachette (173 du ms.), le second alinéa disait que Rousseau aimait les plaisirs, dans ce cas la vue du lac Léman, cependant ces plaisirs ne doivent pas coûter trop; voici les derniers mots dans la première rédaction : « Le moindre petit plaisir qui s'offre à ma portée me tente plus que les joies du paradis. J'excepte pourtant le plaisir que la peine doit suivre. » Après, il ajoutera : « celui-là ne me tente pas parce que je n'aime que les jouissances pures, et que jamais on n'en a de telles quand on sait qu'on s'apprête un repentir ». Cela n'a l'air de rien; une simple explication d'une phrase trop brève. Cependant qu'on regarde de plus près et on verra qu'il s'agit réellement d'une idée tout à fait étrangère. La notion de moralité dans le plaisir était tout à fait absente avant; cette addition subreptice trahit bien un homme soucieux toujours de réfuter des gens qui veulent le calomnier.

Enfin nous devons relever le sens de certaines transformations subies par des passages indiqués dans la première partie de ce travail.

Dans la seconde rédaction du récit relatif à la punition de M^lle^ Lambercier, il y a certains traits évidents de superposition d'un point de vue à un autre, comme une sorte d'impulsion de la part de l'auteur à interpréter les choses dans le sens de la bonté de son caractère. Sans aller jusqu'à s'en faire positivement un mérite, Rousseau remarque que, sur d'autres, les conséquences eussent été différentes. « Même après l'âge nubile, ce goût bizarre, toujours persistant et porté jusqu'à la dépravation, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il sembleroit avoir dû m'ôter. Si jamais éducation fut modeste et chaste, c'est assurément celle que j'ai reçue... » (H. VIII, p. 9). Il insiste davantage sur cette éducation modèle qui a façonné « le meilleur des hommes ». Et nous notons encore la nuance entre ces deux versions. D'abord il avait dit : « Dans l'âge de puberté l'objet dont j'étois occupé fit diversion à celui que j'avois à craindre. Une idée donnant le change à l'autre m'échauffoit sans me corrompre; mes agitations n'aboutissant à rien, n'en étoient que plus tourmentantes, mais elles ne m'inspiroient d'autre honte que celle de faire

l'enfant si lontems... » (ms. p. 25). En somme il est retenu de faire le mal par la crainte du ridicule, « la honte de faire l'enfant » ; à la seconde rédaction c'est un dégoût naturel et positif pour la débauche qui remplace l'autre raison : « J'avois pour les filles publiques une horreur qui ne s'est jamais effacée; je ne pouvois voir un débauché sans dédain, sans effroi même : car mon aversion alloit jusque-là, depuis qu'allant un jour au petit Sacconex par un chemin creux, je vis des deux côtés des cavités dans la terre où l'on me dit que ces gens-là faisoient leurs accouplemens. Ce que j'avois vu de ceux des chiennes me revenoit aussi toujours à l'esprit en pensant aux autres, et le cœur me soulevoit à ce seul souvenir » (H. VIII, p. 9-10).

Voir aussi fin du 3e alinéa de page 10 (H.). « Voilà comment mes sens, d'accord avec mon humeur timide, m'ont conservé des sentiments purs et des mœurs honnêtes... etc. » Cette insistance montre l'homme attaqué et qui riposte. De même encore p. 10-11 : « J'ai fait le premier pas et le plus pénible dans le labyrinthe obscur et fangeux de mes *Confessions*... Dès à présent je suis plus sûr de moi... etc. » On explique ainsi sa conduite à des gens mal intentionnés.

Dans le passage de transition à l'histoire du peigne cassé, nous avons marqué l'intérêt psychologique de la transformation. Il n'y avait guère là occasion d'introduire la note personnelle. Le travail consciencieux apporté au remaniement, demeure d'autre part un témoignage précieux à la fois de la conception originale de l'ouvrage et de la coexistence pendant longtemps encore de celle-ci avec l'apologétique. Le principe développé là, à savoir qu'une cause qui semble devoir comporter certains effets en peut fort bien entraîner en réalité une tout autre, est repris par Rousseau dans des pages ultérieures des *Confessions* : la punition Lambercier au lieu de sensualité provoque chez lui la retenue, car il s'ajoute chez lui le facteur de la timidité; l'injustice Lambercier, à propos du peigne cassé au lieu du mépris pour la justice humaine et dégoût pour la droiture, lui inspire un enthousiasme pour la justice qui ne devait jamais diminuer jusqu'à la fin de sa carrière. Plus loin il développe avec soin cette autre contradiction apparente (H. VIII, p. 76-77) que c'est son amour pour Mme de Warens qui l'a fait respecter sa bienfaitrice : « j'étois sage parce que je l'aimois », c'est-à-dire je l'aimais, c'est pourquoi j'agissais comme si je ne l'aimais point. Ainsi encore dans l'histoire de Marion; on s'en souvient, c'est son amitié pour la jeune servante qui lui a fait commettre vis-à-vis d'elle cette faute qu'il se reproche jusque

dans ses vieux jours : « il est bizarre, mais il est vrai que mon amitié pour elle en fut la cause » (H. VIII, p. 60).

Ce passage relatif à Marion diffère quelque peu de ceux relatifs aux Lambercier en ce que la première rédaction déjà date de Wootton. Ainsi la note personnelle prévaut d'emblée : c'est une de ces confessions destinées à incliner à l'indulgence le lecteur appréciant la franchise de l'écrivain. La phrase finale du second alinéa de p. 60 (H.) nous paraît un peu théâtrale : « ... et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions* ». Si elle est sincère, elle prouverait en tout cas péremptoirement qu'en l'écrivant Rousseau avait d'autres mobiles pour guider sa plume que de présenter un homme dans la stricte vérité de la nature. Ce récit tout entier, avec ses commentaires, laisse l'impression d'un morceau d'éloquence écrit par un plaideur plutôt que par un psychologue. M. F. Bovet peut avoir raison ici quand il suggère que Rousseau a supprimé le passage original : « car si je connaissois quelqu'un qui en eût fait une [action] pareille dans toutes ses circonstances, je sens qu'il me seroit impossible de ne pas le prendre en horreur », pour éviter de donner une arme à ses adversaires : la franchise même a ses limites. L'autre passage supprimé : « Cent fois j'ai cru l'entendre me dire au fond de mon cœur : Tu fais l'honnête homme, et tu n'es qu'un scélérat... » (cf. plus haut) a été repris sous cette forme considérablement adoucie et significative : « Il m'a même fait ce bien de me garantir pour le reste de ma vie de tout acte tendant au crime, par l'impression terrible qui m'est resté du seul que j'aie jamais commis; et je crois sentir que mon aversion pour le mensonge me vient en grande partie du regret d'en avoir pu faire un aussi noir » (H. VIII, p. 61).

Enfin pour la dernière phrase : « qu'il me soit permis de n'en reparler jamais », nous avons vu comment il n'avait pas tenu sa résolution dans la quatrième promenade des *Rêveries*.

Il est peut-être surprenant que des hommes comme M. F. Bovet et Jansen, qui ont tous d'eux examiné d'assez près le document que nous venons d'étudier, n'aient pas été plus frappés de l'attitude différente de Rousseau dans les deux versions du début des *Confessions*. Certains indices eussent pu éveiller leur attention; M. Jansen va jusqu'à discuter longuement le changement de titre de « Portrait » en « Confession » sans se demander s'il n'y a pas derrière cela un fait digne d'être considéré de plus près. La chose

s'explique pourtant si l'on se souvient que M. Bovet fut amené, pour ainsi dire par accident, à s'occuper de la première ébauche des *Confessions* en tant que directeur de la bibliothèque de Neuchâtel et qu'il ne s'est jamais spécialement consacré à l'étude de Rousseau. Quant à M. Jansen, il a abordé Rousseau sous deux faces spéciales, comme botaniste et comme musicien, et les *Confessions* dans leur première partie n'ont été étudiées qu'occasionnellement aussi. Il faut donc tenir compte d'une façon spéciale pour ces deux savants de ce que nous avons plusieurs fois relevé au cours de ces pages, à savoir que l'examen de cette première ébauche offrait *a priori* peu d'occasions de faire ressortir des contrastes entre conceptions psychologique et apologétique, si on n'était pas prévenu d'une façon ou d'une autre.

En résumé, les *Confessions* ont été un ouvrage suggéré par Rey qui voulait avoir la vie de Rousseau à mettre en tête d'une édition de ses œuvres; cette demande fut appuyée ou suggérée de façon indépendante par d'autres amis désirant, eux, que Rousseau confonde ses ennemis. Rousseau n'a pas voulu d'une œuvre d'un caractère personnel, et il conçut le projet de donner à ses semblable un portrait d'homme, portrait qui serait absolument véridique et fidèle, élevant ainsi son entreprise au niveau d'un monument littéraire original et digne de son génie. Relativement peu après avoir pris cette résolution et ayant eu seulement peu de temps pour chercher à la réaliser, les événements l'amenaient petit à petit, lui aussi, à l'idée d'une apologie; ce ne sera plus le *moi* de Rousseau, mais celui de Jean-Jacques, pour nous servir d'une distinction qu'il fit lui-même dans les *Dialogues*. Les *Dialogues* ne sont qu'une nouvelle édition des *Confessions* dans un esprit d'apologétique exaspéré. Puis de nouveau Rousseau s'est élevé au-dessus du niveau des discussions; les *Rêveries* nous montrent l'homme ulcéré, blessé encore, montant aux hauteurs du « comprendre c'est pardonner ».

Ce que nous voudrions avoir établi, c'est que pour comprendre les *Confessions* il ne faut ni se placer tout à fait au point de vue psychologique comme beaucoup de ceux à qui Rousseau n'est pas sympathique, ni tout à fait au point de vue apologétique, comme les médecins nous le demandent fréquemment, mais il faut replacer les *Confessions* au milieu d'une série d'écrits accusant une évolution de la pensée de l'auteur relative à sa propre personnalité : à savoir le récit pour M. de la Martinière, les quatre lettres à Malesherbes, Saint-Preux, le portrait ou notes préliminaires,

avant; puis, première ébauche des *Confessions* (surtout l'Introduction), la rédaction définitive du même ouvrage, les *Dialogues* et les *Rêveries* [1].

ALBERT SCHINZ.

1. Quant au « Testament », que nous avons réexaminé récemment, il nous paraît absolument certain que M. Schultz Gora, en le publiant comme authentique, a été victime d'une illusion. M. Dufour et autres ont déjà réfuté l'éditeur allemand (cf. *Annales de J.-J. R.*, 1905, p. 188, pour bibliographie).

UN ÉPISODE INCONNU DE LA VIE DE PAUL-LOUIS COURIER

Le manuscrit allemand 193 de la Bibliothèque nationale contient une lettre inédite de Paul-Louis Courier, qui, déjà curieuse par son origine, tire un intérêt particulier de ce qu'elle nous fait connaître — ainsi d'ailleurs que quelques lettres également inédites de l'helléniste Villoison, renfermées dans un autre manuscrit, le 192e de la même collection[1], — un épisode jusqu'ici ignoré de la vie du célèbre pamphlétaire.

I

On sait que Courier fut, au mois de novembre 1801, envoyé en garnison à Strasbourg. Aucune résidence, après Paris, ne pouvait plaire davantage à l'érudit officier. Si, depuis la Révolution, l'Université de Strasbourg, naguère si florissante, avait perdu de son importance, les savants qui avaient contribué à fonder sa réputation n'avaient pas tous disparu; Schœpflin, dont l'enseignement avait jeté tant d'éclat sur elle, avait laissé des disciples ou des émules, qui continuaient dignement ses traditions. La politique, il est vrai, avait enlevé Koch au professorat, et Brunck, qui s'était acquis par ses belles éditions un si grand renom comme helléniste, vieilli et chagrin, avait depuis longtemps renoncé aux travaux érudits auxquels il devait sa gloire[2]; mais les études classiques continuaient d'être brillamment représentées par Jean Schweighæuser, l'éditeur d'Appien, de Polybe et d'Épictète, et les savantes publications du polygraphe Oberlin, non moins que ses éditions des *Tristes* d'Ovide et des *Odes* d'Horace, — il venait d'y joindre celle de Tacite —, lui avaient valu une réputation universelle. Et à côté d'eux on voyait toute une pléiade de savants moins célèbres, mais d'un mérite incontesté : l'historien Lorenz[3],

1. Ce manuscrit et le 193e, ainsi que les manuscrits 194-200, renferment la volumineuse correspondance d'Oberlin.

2. Il affectait de dire qu'il ne « lisait plus que des voyages ». Charles Rabany, *Les Schweighæuser*, Paris, 1884, in-8, p. 9.

3. Lorenz (Jean-Michel) était mort six mois savant l'arrivée de Courier à Strasbourg.

l'humaniste Lederlin, le physicien Ehrmann, des mathématiciens comme Arbogast, correspondant de l'Institut, ainsi que le médecin Lombard[1]. Schweighæuser fut un des premiers qui reçut ce titre après la reconstitution des Académies; Koch, Oberlin et Brunck, le possédaient depuis longtemps; aussi lorsque, en l'an X, Camus fut chargé d'aller visiter les dépôts d'archives de l'Alsace, put-il dire avec raison « qu'il semblait que l'Institut eût envoyé une colonie à Strasbourg[2] ».

Tel était le milieu dans lequel Courier se trouva tout à coup transporté. Il n'y resta pas longtemps inconnu et étranger. Il apportait avec lui des lettres de recommandation que lui avait remises Villoison; elles lui donnèrent bientôt accès dans la société lettrée de Strasbourg. Il avait été un des auditeurs, aussi distingués que rares, qui avaient suivi le cours libre, ouvert, au mois de novembre 1799, par le savant helléniste, dans une des salles de la Bibliothèque nationale[3]. Son assiduité, sa connaissance approfondie de la langue grecque, l'eurent bien vite fait remarquer du célèbre érudit. Villoison prit en affection ce disciple qu'un même culte pour la belle antiquité devait lui rendre cher. Mais Courier ne tarda pas à quitter Paris; au commencement de 1801, l'état de sa santé l'engagea à se retirer en Touraine. Sa mère s'y mourait; retenu par le règlement de ses affaires, il ne revint que pour se rendre presque aussitôt à Strasbourg. Ce départ précipité affligea Villoison, qui n'eut d'autre consolation que de recommander à son ami et fidèle correspondant Oberlin[4] le jeune officier.

Je vous adresse et recommande au delà de toute expression un de mes plus intimes amis[5], M. Courier, capitaine d'artillerie, jeune homme plein d'esprit, d'amabilité, de talens et de connaissances dans la littérature grecque et dans les mathématiques. Je vous prie de lui rendre tous les services qui dépendent de vous, monsieur et cher ami, de lui ouvrir votre bibliothèque et vos dépots littéraires, de lui faire connaître vos savants, et je vous aurai la plus vive obligation de tout ce que vous ferez pour mon jeune ami qui a les plus heureuses dispositions pour la critique et la plus rare sagacité.

1. Oberlin, *Discours prononcé à l'ouverture de l'Académie des Protestants*, p. 25. — Koch, *Discours sur l'ancienne gloire littéraire de la ville de Strasbourg*, 1804, p. 25. Strasbourg, 1809, in-8, p. 15-16.

2. Charles Rabany, *Les Schweighæuser*, p. 25.

3. Chardon de la Rochette, *Notice sur d'Ansse de Villoison*, p. 18. — Bibl. de l'Institut. *Correspondance de Hennin*. V. n° 65.

4. Villoison était en correspondance avec Oberlin depuis l'année 1773.

5. Bibl. Nationale. *Mss. all.* 192, f° 150 *a*.

On peut croire qu'Oberlin n'eut rien de plus pressé que d'accueillir comme il le méritait le protégé de son ami, et Courier, nous le verrons, mit largement à profit la bienveillance du complaisant bibliothécaire; il ne tarda pas non plus à entrer en rapport avec les autres érudits de Strasbourg. Une lettre à Clavier[1], dont il avait fait la connaissance pendant son dernier séjour à Paris, nous le montre négociant « pour l'avenir », avec le directeur de l'imprimerie Bipontine, la publication du Pausanias par l'habile helléniste, et même du médiocre roman d'Erosien dont Chardon de la Rochette projetait l'édition; en même temps il entretenait son correspondant des travaux que Schweighæuser poursuivait ou avait en vue. Il s'était lié bien vite avec le savant professeur, qui l'admit dans son intimité; on voit Courier prendre part à « un petit souper de famille », auquel Schweighæuser avait invité l'ancien représentant du peuple Camus en août 1802[2].

Cependant Villoison n'oubliait pas son protégé, dans son lointain exil. Lorsque, vers cette époque, le fils d'Oberlin retourna en Alsace, dans la lettre qu'il lui remit pour son père[3], il priait celui-ci « de faire ses compliments à M. Courier », et il lui demandait de lui « donner des nouvelles de ce jeune savant... plein de goût et de finesse ». « Faites-lui, ajoutait-il, mes reproches de ce qu'il nous oublie, et engagez-le à s'occuper des mathématiciens grecs. Il est plus en état que personne de les éclaircir, parce qu'il sait très bien les mathématiques et le grec, et réunit deux genres de connaissances, qui ne vont pas ordinairement ensemble. »

Courier ne s'occupa pas des anciens mathématiciens, comme l'eût désiré Villoison; mais pour cela il ne cessa pas de se livrer, durant les loisirs que lui laissait la vie de garnison, à ses études favorites de littérature. Schweighæuser avait, l'année précédente, publié le premier volume de la traduction et du commentaire de son *Athénée*[4]; cette édition attira l'attention de Courier; il se mit à étudier le texte obscur du *Banquet des Sophistes*, et il trouva tant d'attrait à cette lecture, qu'il n'hésita pas — c'était le moyen de mieux approfondir ce curieux ouvrage — à se charger d'annoncer dans le *Magasin encyclopédique* la savante publication de Schweighæuser. Mais il ne voulut pas se borner à faire un simple compte

1. Du 2 mai 1802. *Mémoires, correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier*. Paris, 1828, in-8, t. I, p. 50. — *Œuvres complètes*. Paris, 1837, in-8, p. 240, 2.

2. Lettre de Jean Schweighæuser à son fils Geoffroi du 24 thermidor an X, ap. Rabany, *op. laud.*, p. 26.

3. Sans date. *Mss. all.* 192, f° 151.

4. *Athenaei Naucratitae Deipnosophistarum libri quindecim... emendavit ac supplevit nova latina versione et animadversionibus* Johannes Schweighaeuser. Argentorati, anno IX (1801), in-8, t. I et VI.

rendu, il eut l'ambition, comme il l'écrivait à Clavier[1], de « donner par occasion des conjectures, explications et corrections de certains passages, qui n'ont été entendus ni de M. Schweighæuser, ni même de Casaubon, tout Casaubon qu'il est ».

L'article, daté du 10 prairial an X — 31 mai 1802 —, parut dans le numéro de fructidor du *Magasin encyclopédique*[2]. Courier y passait d'abord en revue les diverses éditions et traductions qui avaient été, depuis la Renaissance, faites de la célèbre compilation d'*Athénée*; puis, il montrait comment, grâce aux deux excellents manuscrits qu'il avait collationnés, — l'un, qui lui avait été envoyé de Paris, était du x^e^ siècle, — Schweighæuser avait pu établir un texte plus correct, encore qu'il n'eût pas eu tous les secours sur lesquels il comptait; il rappelait ensuite les notes qu'il avait reçues de Dutheil et de Coray, le soin particulier qu'il avait apporté à la version latine, et les conditions avantageuses dans lesquelles cette nouvelle édition était imprimée par la Société typographique de Deux-Ponts, établie maintenant à Strasbourg; enfin après avoir dit, avec quelle circonspection Schweighæuser avait adopté les conjectures de Casaubon et des autres critiques, et montré par des exemples quelle infinité de choses intéressantes et nouvelles y trouveraient les savants « sur toutes les parties de l'érudition », Courier proposait à son tour, p. 340-364, des corrections au texte du premier livre d'*Athénée*, tel que Schweighæuser l'avait établi, corrections où il montrait autant de perspicacité que de connaissance approfondie de la langue grecque.

Cependant, malgré tout ce qui pouvait le retenir à Strasbourg, Courier songeait à retourner à Paris; « je n'espère pas pouvoir m'y rendre avant vendémiaire prochain, écrivait-il à Clavier; mais si je vis dans quatre mois j'y serai certainement ». Depuis le rétablissement définitif de la paix, sa présence n'était plus indispensable en Alsace; il obtint sans peine un congé de semestre, et le 10 septembre il arriva à Paris[3]. Il ne fit guère que le traverser, et se hâta de se rendre en Touraine, dans sa propriété de la Véronique, près Langeais. Des « affaires aussi fâcheuses qu'indispensables[4] » l'y appelaient. Tandis qu'il charmait ses loisirs à composer *Le Voyage de Ménélas à Troie pour redemander Hélène*, et qu'il remaniait l'*Éloge d'Hélène*, ébauché en 1798, une lettre d'Oberlin vint le surprendre dans sa studieuse retraite.

1. Lettre du 2 mai 1802, déjà citée.
2. Année 1802, t. II, p. 325-364.
3. *Œuvres complètes*, p. 241, 2.
4. Lettre au général Duroc du 6 octobre 1802. *Ibid.*

II

Courier avait trouvé dans Oberlin un concours empressé pour ses études; le savant bibliothécaire avait mis généreusement à sa disposition le riche dépôt confié à ses soins; mais l'exactitude n'était pas la vertu du jeune officier; l'année précédente, quand il était parti de Paris pour aller dans sa terre de la Véronique, il avait négligé de rendre à Clavier et à Caillard [1] des livres qu'ils lui avaient prêtés [2]; en quittant Strasbourg, il oublia également de reporter à Oberlin un ouvrage que celui-ci lui avait confié. Le complaisant bibliothécaire s'émut quand il apprit son départ, et il s'empressa de lui écrire. Où sa lettre atteignit-elle son négligent emprunteur? Je l'ignore; mais c'est de sa propriété de Touraine que Courier y répondit le 1er novembre 1802 [3].

Monsieur, je ne puis vous exprimer combien je suis surpris et en même temps affligé de ce que vous me marquez du livre que vous aviez eu la bonté de me prêter, et qui ne vous a point été rendu, puisque vous me dites qu'il vous manque. Je ne puis sçavoir encore s'il a été emballé avec les miens, dont je n'ai point de nouvelles depuis que je les ai mis à la douane de Strasbourg. S'ils sont perdus, comme je le crains, et que vous ne trouviez pas celui que vous réclamez, je m'en procurerai un autre exemplaire à Paris, et je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je croyais vous avoir rendu tous ceux que vous aviez bien voulu me prêter, hors le Scapula; encore comptais-je vous remettre moi-même celui-cy, si je n'étois pas parti avec tant de précipitation que je n'ai eu le temps de rien faire. J'ai même oublié beaucoup d'effets dans la maison que j'habitois et le volume dont il s'agit pourroit y être resté. Mais ce n'est point à vous, Monsieur, de prendre ces informations. C'est à moi de prendre des mesures pour réparer promptement mon étourderie et faire en sorte que vous ne vous repentiez point de m'avoir obligé et secouru dans mes études, avec une complaisance et une bonté que je n'oublierai jamais. J'attendrai, si vous le trouvez bon, que je sois plus certain du sort de mes livres pour vous renvoyer ou l'exemplaire qui vous appartient ou un autre. Ceci ne peut se faire que quand je serai à Paris, ou je compte me rendre sous peu.

Je vous prie d'observer que mon reçu, si vous l'avez, ne prouve pas que le livre ne vous ait point été rendu, car vous n'ignorez pas et vous

1. Caillard (Antoine-Bernard), diplomate érudit, né en 1737, ancien chargé d'affaires à La Haye et à Berlin, maintenant « Chef des Archives des relations extérieures ».

2. Lettre à Clavier du 18 octobre 1801. *Œuvres complètes*, p. 240, 1.

3. Bibl. nat. *Mss. all.* 193, f° 354.

pouvez encore voir que j'ai négligé de retirer la plupart des *récépissé* que je vous avais donnés. L'essentiel seroit de vous assurer, si vous avez cette complaisance, non seulement si le volume manque à sa place, mais s'il ne serait pas transposé ou resté par oubli dans une autre bibliothèque.

Le séjour que j'ai fait à Paris a été si court que je n'ai pu remettre moi-même à leur adresse les lettres dont vous m'aviez chargé, mais j'ai eu soin de les faire tenir aux personnes à qui elles étaient adressées.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement et de ma reconnaissance pour toutes les marques d'amitié et d'intérêt dont vous m'avez honoré.

Salut et Respect, COURIER

A Langeais, département d'Indre et Loire.

Cette lettre ne pouvait entièrement satisfaire Oberlin; il attendit cependant, mais non sans impatience, à ce qu'il semble. Le 18 décembre, écrivant à Winckler[1], son ancien élève, maintenant attaché au Cabinet des Antiques, il le priait de « demander à M. de Sainte-Croix si M. Courier, capitaine d'artillerie, était revenu à Paris ». « Il m'importe de le savoir », ajoutait-il. A ce moment, Courier était encore à la Véronique, et il ne rentra à Paris qu'au commencement de 1803. Mais après son retour, il ne songea pas plus qu'avant son départ à rendre ou à faire chercher le livre égaré d'Oberlin. L'impression de l'*Éloge d'Hélène*, dont on le voit alors tout occupé[2], l'empêcha d'y penser, et, avec son insouciance habituelle, il n'y pensa pas davantage pendant les mois d'inactivité qui suivirent. Son départ pour Douai, où il alla en juillet rejoindre sa batterie, acheva de le lui faire oublier. Il revint à Paris, il est vrai, au bout de deux mois; mais, nommé peu après chef d'escadron, il fut envoyé en Italie, où se trouvait son régiment[3], et il partit, sans avoir remplacé le livre que lui avait prêté Oberlin.

Cette fois, le savant Strasbourgeois, on le comprend sans peine, perdit patience. Il écrivit une seconde fois à son oublieux emprunteur; mais ne sachant où lui adresser sa lettre, il l'envoya à Villoison, avec une brochure[4] qu'il venait de publier. L'helléniste alla aussitôt, mais inutilement, aux renseignements.

1. *Mss. all.* 199, f° 246. Strasbourg, ce 26 frimaire an XI.
2. Lettre à Geoffroi Schweighæuser du 12 mars 1803. *Mémoires, Correspondance*, t. I, p. 57.
3. *Œuvres complètes*, p. 242, 1.
4. Il s'agit, sans doute, de l'*Essai d'Annales de la vie de Jean Guttenberg.*

Je me suis en vain adressé, lui répondit-il[1], en le remerciant de son « beau programme », à tous nos amis communs, M. Clavier, M. Sainte-Croix, M. Langlès. Il m'avait seulement dit en partant qu'il allait en Italie. Enfin j'ai pris le parti d'en dire un mot à M. Koch, qui, en sa qualité de tribun, est plus à portée que personne d'avoir des nouvelles sûres par le ministère de la Guerre. Je suis persuadé que M. Courier s'empressera de réparer l'erreur ou la négligence de celui qu'il avait chargé de vous remettre ce livre, et qu'il vous en fera tenir le prix, comme il le doit. Je suis très fâché de cette étourderie; mais j'espère qu'il aura soin de la réparer. Le tout est de bien faire parvenir votre lettre. Je la lui adresse à tout hasard à Parme où il devait aller[2]. Écrivez-en une autre que vous ferez tenir directement à M. Koch, qui la lui fera tenir par les bureaux de la guerre; c'est la voie la plus courte et la plus sûre, et je n'en connais pas d'autre après toute la poursuite que j'ai faite.

Cependant Villoison reçut, par l'intermédiaire de Koch[3], l'adresse de Courier, arrivé enfin à Plaisance. Il l'envoya aussitôt à son « savant et respectable ami ». « J'ai déjà écrit, lui disait-il, à M. Courier, et je vous exhorte à lui récrire de votre côté. » On ignore la date de la lettre de Villoison; mais Courier lui répondit seulement le 6 août 1804. Dès qu'il eut reçu cette tardive réponse, le savant se hâta d'en informer Oberlin[4], en lui transmettant le passage qui le concernait. « Je compte dans peu, disait Courier, me rendre à Paris et vous remettre l'argent que réclame justement M. Oberlin pour son livre perdu par ma faute. Envoyer d'ici une si petite somme serait difficile et embarrassant. »

Était-il si difficile et embarrassant d'envoyer de l'argent de Plaisance à Paris? Je ne sais. En tout cas, Courier le crut; mais, au lieu de rentrer en France, comme il l'espérait, il fut obligé de se rendre dans le Napolitain. Le 14 septembre, il quitta Plaisance, et après être resté quinze jours à Parme, où se trouvait une « belle bibliothèque », par Reggio et Modène, il gagna Bologne. Il s'y arrêta deux ou trois jours pour copier des inscriptions; puis, continuant lentement son chemin — à Fano et à Sinigaglia il releva encore plusieurs « inscriptions curieuses » —, il arriva à Ancône le 11 octobre. Quelques jours après il entrait dans le royaume de Naples; enfin le 5 novembre 1804, il atteignit Barletta, où il

1. Sans date. *Mss. all.* 192, f° 149 *a*.
2. Courier n'alla à Parme qu'après son départ de Plaisance, comme on le verra plus loin.
3. Correspondance d'Oberlin. S. d. *Mss. all.* 192, f° 155 *a*.
4. Correspondance d'Oberlin. Lettre de Villoison du 16 août 1804. *Mss. all.* 192, f° 153 *a*.

devait tenir garnison [1]. De cette ville, Courier dut trouver qu'il était encore plus « embarrassant » que de Plaisance d'envoyer de l'argent à Paris; il ne l'essaya pas, et la crainte continuelle d'une attaque des coalisés, les tournées qu'il lui fallut faire dans les villes occupées par des troupes françaises, les préoccupations archéologiques en un pays « où l'on ne peut fouiller qu'on ne trouve des ruines magnifiques [2] », lui firent perdre de vue sa dette.

Mais Oberlin s'en souvenait, et mécontent de ne pas recevoir de nouvelles de son emprunteur infidèle, il écrivit de nouveau à Villoison. On comprend le déplaisir que cette affaire presque ridicule, à laquelle il était d'ailleurs étranger, devait causer au savant; si l'on ajoute que de plus il était malade, on s'expliquera sans peine la réponse diffuse et ampoulée qu'il fit à Oberlin. Après un mot du mal dont il souffrait -- l'ictère aigu qui devait l'emporter deux mois plus tard —, il ajoutait [3] :

> Je me suis empressé d'envoyer sur le champ votre lettre à M. Courier, d'y joindre une autre de ma façon très forte, très pressante, très urgente, où je lui répète vivement qu'il faut qu'il fasse la plus sérieuse attention à cette affaire importante et grave, qu'il s'agit de son honneur, de sa réputation, que vous êtes justement indigné, courroucé, que j'ai eu toutes les peines du monde à modérer vos transports, que sans moi vous alliez sur le champ écrire à tous ses chefs, au ministre de la Guerre, ce qui le décrieroit; que s'il tarde à vous satisfaire, je ne suis plus le maître de vous arrêter, de désarmer votre colère....

Et il continuait en disant à son ami de ne pas manquer d'écrire directement à Courier « dans le même sens, avec la même force, la même énergie, d'une manière encore plus pressante, plus instante, s'il se peut, afin d'achever de l'ébranler ». La lettre que Villoison conseillait à Oberlin d'écrire était inutile; la sienne avait suffi. Le savant, mais négligent, officier se décida à finir par où il aurait dû commencer; il adressa un chèque à Villoison. Celui-ci, tout joyeux, en avertit sans retard Oberlin [4], « afin qu'il n'adressât pas sa lettre de reproches à Courier ». « On ne perd jamais rien avec les honnêtes gens, lui écrivait-il. J'ai reçu, il y a quelques jours de Barletta, en date du mardi gras 1805 [5] — cette date était vrai-

1. Lettre à M. Lejeune du 24 mai 1805. *Mémoires, Correspondance*, t. I, p. 64-70. — *Œuvres complètes*, p. 243-245.
2. Cette phrase fait surtout allusion aux ruines de Canosa. *Œuvres complètes*, p. 245, 1.
3. Lettre du 8 février 1805. *Mss. all.* 192, f° 154.
4. Lettre du 3 germinal an XIII — 24 mars 1805. — *Mss. all.* 192, f° 152 *a*.
5. Le mardi gras tomba cette année-là le 7 ventôse — 28 février 1805.

ment de circonstance — une lettre de M. Courier. Il me marque qu'il m'envoye pour vous un bon de 50 francs à toucher chez M. Arnoux. » Villoison ajoutait que sur-le-champ il avait envoyé son domestique chez ce banquier, qu'il l'y renverrait — M. Arnoux était à la campagne pour vingt-cinq jours, — dès que celui-ci serait de retour; et il demandait à Oberlin à qui il voulait que cette somme fût remise. Le savant strasbourgeois en informa aussitôt son correspondant Winckler[1], attaché au Cabinet des antiques, chargé de ses commissions à Paris, en particulier des achats de livres qu'il y faisait : « M. de Villoison m'écrit qu'il touchera vers Pâques[2] une somme de 50 francs pour moi; il me demande comment me la faire parvenir; je lui écris de vous la remettre.... Par là vous aurez de nouveau quelques fonds. » Ainsi se termina, après deux ans et demi de négociations, cette affaire plus comique[3] qu'importante, et qui n'a d'intérêt que par le nom des trois savants qui s'y trouvèrent mêlés; mais elle nous offre un exemple curieux de la négligence dédaigneuse de Courier, et de cette insolence de bon ton, qu'il portait trop souvent dans ses relations.

Charles Joret.

1. Lettre du 8 germinal XIII — 29 mars 1805. — *Mss. all.* 199, f° 290.
2. Pâques tombait le 24 germinal — 14 avril.
3. La maladie et la mort de Villoison y mêlent aussi quelque chose de tragique; c'est quelques jours seulement après avoir pu remettre à Winckler les 50 francs de Courier, le 6 floréal an XIII — 26 avril 1805, — que le savant helléniste mourut, à la grande douleur d'Oberlin. Lettre à Winckler du 15 floréal XIII — 5 mai 1805. — *Mss. all.* 199, f° 292.

UNE LETTRE INÉDITE DE DIDEROT A GRIMM

Tandis que je parcourais, à la Bibliothèque nationale, les lettres adressées à Ginguené et à Le Brun[1], mes yeux se sont arrêtés sur quatre pages un peu jaunies, couvertes d'une écriture mince et régulière, qui m'a fait songer aussitôt à l'écriture de Diderot. La lettre n'était pas signée. Elle était datée de *Langres*, 8 septembre 1770. Quand j'eus achevé la lecture des deux feuilles, j'avais la certitude qu'elles étaient bien de Diderot. Par quel hasard se trouvaient-elles perdues dans cette collection? Je ne saurais le dire. Ce fut en vain que je cherchai la lettre dans l'édition Assézat. M. Maurice Tourneux, que je consultais à ce sujet, ainsi que M. Gustave Lanson, me déclarèrent qu'ils ne l'avaient jamais vue.

Avant d'en donner le texte aux lecteurs de la Revue, j'indiquerai, aussi brièvement que possible, les circonstances au milieu desquelles elle fut écrite. Diderot la composa pendant le voyage qu'il fit dans son pays natal en 1770. Elle s'encadre entre la lettre du 15 juillet[2], envoyée de Bourbonne à M^lle^ Volland, à laquelle il faut joindre celle du 6 août, adressée de Langres à l'abbé Le Monnier, et la nouvelle lettre qu'il écrivait à son amie, après son retour à Paris, en date du 12 octobre. Elle contient sur les travaux littéraires du philosophe des détails qui complètent et confirment ceux que nous avions déjà. Et surtout elle nous fait connaître sa vie privée, soit à Bourbonne, auprès de ses amies, M^me^ de Meaux et sa fille, soit à Langres, auprès de sa sœur (août-septembre 1770).

Il était alors brouillé avec son frère plus jeune, chanoine de la cathédrale, qu'il nous a représenté comme un honnête homme, d'une étroite et dure honnêteté : il le traite ici sans ménagement ni respect, mais non sans bonne humeur; à l'égard de sa sœur, il montre une tendresse tantôt joviale, tantôt un peu inquiète,

1. Mss. Fonds français, *Nouvelles acquisitions*, 9197, fol. 171-172.

2. Voir t. XIX de l'édition citée, p. 331, 366, 335. — Je crois, d'après la lettre du 6 août et plusieurs passages de cette première lettre, qu'il faut lire *15 août* au lieu de *15 juillet*. Diderot dit nettement dans le *Voyage à Bourbonne* (XVII, 333) : « J'allai à Bourbonne le 10 août 1770. »

toujours très vive; enfin il a pour ses amies de Bourbonne, pour la jeune femme en particulier, une compassion, des prévenances qui, quelques semaines plus tard, se transformèrent en un sentiment bizarre et assez violent. Au début de septembre, son cœur est encore calme : il apprend même à son correspondant, avec son exubérance et son indiscrétion ordinaires, que M^me^ de Pruneveaux a de l'affection pour lui; mais un mois après, ainsi qu'en témoignent plusieurs lettres à Grimm[1], le voilà troublé, amoureux; il pousse son rival M. de Foissy à se déclarer lui-même, et en même temps il souffre de ne pas être préféré, il se plaint, il accuse et contribue, par ses hésitations, à prolonger une situation d'autant plus pénible qu'il avait alors cinquante-sept ans.

Maintenant reste à savoir à qui cette lettre était destinée. Il n'est pas douteux pour moi que le destinataire n'en soit Grimm. La seconde phrase me fournit la raison décisive : « Une des bonnes œuvres de notre vie, c'est la visite de soixante et dix lieues que *nous* avons faite à ces deux pauvres malheureuses. » Diderot n'a eu qu'un compagnon de route dans son voyage, et ce compagnon fut précisément Grimm. Nous le savons par la lettre du 15 juillet à M^lle^ Volland et aussi par la *Correspondance littéraire* (15 décembre)[2]. « Deux amis allèrent, au mois d'août dernier, passer quinze jours aux bains de Bourbonne, près de Langres, pour y voir deux amies, dont l'une, mère de l'autre, avait mené à ces bains sa fille jeune, fraîche, jolie et cependant malade, dans l'espérance de lui rendre la santé altérée par les suites d'une première couche. Les deux amis, c'était Denis Diderot, le philosophe, et moi. »

Il y a, du reste, d'autres raisons, mais accessoires :

1° En un passage, Grimm est nommé d'une façon qui serait moins explicable si la lettre ne lui était pas adressée.

2° Dans les dernières lignes, Diderot prie son correspondant de l'excuser, le cas échéant, auprès de M^me^ d'Epinay. Or, parmi ses intimes, on voit mal quel autre eût pu être chargé aussi aisément de cette mission.

Voici le texte de la lettre : j'ai respecté l'orthographe, l'accentuation, la ponctuation du manuscrit original. J'éclaircirai en note, autant que je pourrai, les quelques obscurités qu'il présente.

Daniel Delafarge.

1. Cf. XX, p. 14-26.
2. Tome IX de l'Ed. Tourneux, p. 185.

Monsieur et cher beau frere [1],

Me voilà revenu de ma seconde [2] tournée a bourbonne, et revenu triste, comme de raison. Une des bonnes œuvres de notre vie, c'est la visite de soixante et dix lieues que nous avons faite a ces deux pauvres malheureuses. Elles ont vecu pendant pres d'un mois sur le plaisir de nous attendre, et prés d'un mois encore sur le plaisir de nous posseder. Je crois que nous en aurons appris vous, elle et moi a nous aimer davantage. J'étois en effet au milieu d'elles, lorsque votre second billet m'est parvenu. Je leur ai donné le plus de tems que j'ai pu et ma sœur qui perdoit ce qu'elles y gagnoient n'en a pas été plus satisfaite. Je suis rentré le cinq de ce mois dans le sein de la famille. J'en sortirai le douze ou le treize au plus tard. Autre separation qui sera douloureuse. Tout se paye dans ce monde cy. On ne voit ses amis que pour s'en separer. Il faut, mon ami, que ce moment arrive. Je serai le quatorze a isle [3]; le vingt ou le vingt et un au plus tard a Chalons [4], ou j'ai l'esperance de passer quelques jours avec nos amies; et le vingt six ou le vingt sept à Paris [5], ou je vous embrasserai, ou j'aurai embrasse ma femme et ma fille. Dussiez-vous vous en desesperer, il n'y aura point ici d'erreur de datte. Vous auriez bien fait de moraliser un peu gaiement mon enfant [6]. Sa mere n'est pas tout a fait si ridicule que vous pensez. Vous aurez a mon retour et le sermon epistolaire de Mimi [7]; et la lettre sur bourbonne; et celle sur Langres [8]; et peut etre une petite collection de lettres de Henry quatre. Il a ecrit à differents officiers de cette ville. Il y a dans nos archives des billets de sa main et de la main des Guises. Les siens, ne fussent ils grands que comme un ongle, ne contenussent ils [9] rien de bien important, sont sacrés. Si nos provinciaux n'etoient pas d'une jalousie absurde, je vous repondrois bien de vous apparoitre avec ce petit tresor. Mais avec les gens a qui j'ai a faire, on

1. Plaisanterie de Diderot. Voir plus loin le passage : « Ma sœur étoit fort inquiete de mes avances, etc. »

2. Diderot s'était rendu une première fois à Bourbonne pendant que Grimm s'y trouvait; il y retourna seul après le départ de son ami. Cf. Lettre à Mlle Volland. Bourbonne, 15 juillet (?), déjà citée, XIX, p. 333.

« J'ai promis à Mme de Meaux et à M. de Sorlières de les visiter encore une fois; ils comptent peu sur ma parole; cependant je la tiendrai; c'est le sacrifice de deux jours. »

3. Isle-sur-Marne, près Vitry-le-François. Mme Volland y avait une propriété.

4. Diderot passa à Châlons à peu près vers cette date et y demeura jusqu'au 25 : Mme de Meaux et sa fille l'y rencontrèrent, en effet (Lettre du 12 oct. à Mlle Volland. XIX, p. 335-336).

5. Il arriva le 26 (id.).

6. La fille de Diderot avait été souffrante durant son absence et le fut quelque temps après son retour (id.).

7. C'est ainsi que j'ai lu le texte et il est bien difficile de lire autre chose. Je suppose qu'il s'agit d'une lettre de sa fille, à qui il aurait donné ce petit nom amical. Il était alors très fier de son intelligence et de sa maturité d'esprit, surprenante pour ses dix-sept ans. Cf. Lettres à Mlle Volland du 22 novembre 1768. XIX, 306. — 24 juillet 1769. — 310.

8. Tome XVII, p. 333 et sqq.

9. Le texte porte bien : « *contenussent* ». — Il est fait mention de ces billets dans le voyage à Langres (XVII, 357).

ne scauroit compter sur rien. Nous avons employé quelques moments doux de nos soirées a faire des contes a Naigeon, mais des contes quelquefois si vrais qu'on y pouvoit donner sans etre un imbecille. Parmi ces contes, vous en verrez un, ou sous les noms d'Olivier et de felix, je fais une critique des deux amis de St-Lambert si fine, que lui meme peut etre ne s'en apercevroit pas [1]; mais vous, pardieu, vous la sentirez de reste. Mon Olivier et mon felix ne disent rien de ce que disent les deux iroquois et font tous jours le contraire. J'ai aussi appellé d'un vilage voisin un curé de mes amis qui vous amusera [2]. Tout cela vous reviendra. Ma sœur étoit fort inquiete de mes avances ; votre reponse a mis son amour propre a l'aise. Les femmes, jeunes ou vieilles, laides ou belles ne veulent point etre refusées. Vous scavez que je suis quelquefois tres naturel ; j'annoncai votre mariage avec ma sœur, a M. de Foissi [3], mais si naturellement qu'il y donnoit et que vous receviez le landemain son compliment, si le souris de nos amies et le mien ne l'avoit détrompé ; c'est lui-meme qui nous l'a confessé. La bonne mistification ! et comme nous l'avons regrettée ! Je vous reponds qu'elle auroit eu des suites. Je n'entends plus parler du St. Homme. O le bon papier que je ferois sous le titre de la vie de l'homme de Dieu ou du St. Homme. Ce seroit une des plus cruelles satyres et des plus vraies que vous connaissies [4]. Les mediateurs se sont retirés, et la prophetie que je leur avois faite a ete accomplie de tout point ; c'est qu'ils ne nous reconcilieroient pas [5] et qu'ils se brouilleroient avec lui ; et il falloit bien que cela fut, car a chaque demarche de leur part, ses torts se multiplioient; le

1. Le conte des *Deux amis de Bourbonne*. Mme de Pruneveaux le reproduit dans une lettre du 5 septembre (XVII, 330). Diderot en parle plusieurs fois dans des lettres à Grimm (21 octobre 1770. T. XX, p. 18. 2 novembre. XX, p. 21). Enfin Grimm l'a donné dans sa correspondance, à la date du 15 décembre, en le faisant précéder d'une notice explicative. Diderot avait voulu montrer, disait-il, « qu'il y avoit plus de prétention et de fatigue que d'effet dans le conte iroquois ». (Ed. Tourneux. IX, 186). — La nouvelle de Saint-Lambert était intitulée, en effet : *Les Deux amis*, conte iroquois.

2. Ce curé est un des personnages du conte. Diderot l'appelle M. Papin. Il y joue le rôle d'un pharisien, scandalisé par des vertus purement humaines (V. 273-275).

3. Écuyer du duc de Chartres qui, étant allé soigner une sciatique à Bourbonne, s'y était lié avec Mme de Meaux, surtout avec sa fille, « homme de trente ans, écrivait le 12 octobre Diderot à Mlle Volland (XIX, 335), mais avec la raison, le jugement de quarante-cinq ».

4. Dans tout ce passage, Diderot vise son frère. Grimm à la date du 1er mars 1771 (IX, 253) l'appréciait ainsi : « Il est chanoine de l'église cathédrale de Langres et un des grands saints du diocèse. C'est un homme d'un esprit bizarre, d'une dévotion outrée, et à qui je crois peu d'idées et de sentiments justes. » Le 17 août 1759, Diderot écrivait à Mlle Volland (XVIII, 379) : « C'est un bon chrétien qui me prouve à tout moment qu'il vaudroit mieux être un bon homme. » Dans le voyage à Bourbonne (XVII, 335), il le qualifie d'homme singulier, mais, plus équitable, ajoute que « ses défauts légers sont infiniment compensés par une charité illimitée ».

5. « Toute la ville était en attente sur l'entrevue des deux frères qui ne se sont pas encore aperçus; ce n'a pas été la faute d'allées, de venues, de pourparlers, de négociateurs mâles et femelles. La fin de tout cela c'est que les deux frère ne sont point raccommodés et que la sœur et le frère, qui étaient bien ensemble, seront brouillés. » (Lettre à Mlle Volland du 15 juillet 1770. XIX, p. 333.)

philosophe s'embellissoit et le saint s'enlaidissoit. Il faut que votre future aime; elle m'aime donc de toute son ame; mais quand je serai parti, elle va tomber dans un vuide que je redoute pour elle, d'autant plus que l'homme de Dieu, a l'exemple de son modele qui ne pardonne que tous les sept mille ans, ne pardonne lui que tous les sept ans. J'ai les tempes grises; il faut, si vous voulez que je vive, que vous m'accordiez les privileges de mon age, c'est, mon ami, d'aimer la table et le bon vin. Je tiens si peu de place chez les femmes que ce n'est pas la peine d'en parler. J'espere cependant que vous me reverrez avec le visage de commande que vous me detaillez; rubicond, pas trop; frais, comme au retour d'Allemagne [1]; voila qui est entendu; j'y pourvoirai. Cet honnete roi de Pologne [2], grace à vos calomnies, ignore tout le bien que je fais; et Jeremie Grimm qui fait precisement comme moi et qui est content de lui, n'a pas trop raison de gemir. De plus, moi, mon ami, je conserve mes yeux; je ne me brule pas le sang; je n'ai point de chaise perfide; je ne me m'envais point, avant que d'etre arrive [3]. Je reste au milieu de mes amis, et tandis que vous vous tuez à repaitre la curiosite des oisifs du nord, je secours l'indigence qui m'environne, et je me porte bien. Tandis que je cause avec vous, j'ai l'oreille au guet; j'attends qu'on vienne m'offrir les precieuses lettres du bon roi; mais personne ne vient. J'ai eu trois ou quatre jours les intestins deranges a bourbonne, mais cela n'a point eu de suite. Pour cela, je vous en reponds que nous avons bien bavarde le soir; Mr de Foissi en etoit, et de crainte du serein qui est malsain a sept heures, nous l'avons toujours renvoyé à minuit; le bougeoir ne s'est jamais pris plus tard. Je vous dirois bien un secret, si vous me donnez votre parole d'honneur de n'en pas abuser; c'est que vous etes bien tendrement aimé « et de qui » ... de qui ? de moi, d'abord, vous en doutiez [4]... « Après », mais de Madame de Maux; vous vous en doutiez encore « est ce la tout? » Non, c'est de Madame de Pruneveau; oui, d'elle. Si vous me trahissez, vous ne scaurez plus rien, et je serois scellé comme le livre de l'Apocalipse. J'ai recu ici des paquets enormes de lettres entre lesquelles pas une du prince de Gallitzin [5], pas davantage de Digeon [6]. Ce silence me chifonne. J'oubliois de vous dire que Made de Prunevau n'a pu faire sa troisieme saison; il est survenu une

1. L'année précédente, Grimm était allé en Allemagne et Diderot écrivait à Mlle Volland après son retour (Lettre du 18 octobre 1769, XIX, 328) : « Ajoutez à cela un ventre très rondelet et une face lunaire qu'il a rapportés de son voyage. »

2. Diderot à Grimm (2 novembre 1770, XX, 21) : « Je ne vous ai rien dit du roi de Pologne, parce que quand il s'agit de sa maîtresse, c'est une belle foutue guenille qu'un roi. Je penserai à votre roi quand mon âme m'en aura laissé le loisir. »

3. Allusion probable aux déplacements de Grimm, à son excès de travail et aux inquiétudes que sa santé donnait parfois à Diderot.

4. La suite montre qu'il faudrait lire plutôt : *vous vous en doutiez*.

5. Alors ambassadeur à la Haye.

6. Diderot parle souvent de ce Digeon dans ses lettres; il venait alors d'épouser la fille de Mme Legendre, c'est-à-dire la nièce de Mlle Volland.

toux qui a arrete tout court l'usage des eaux. Si elle n'a pas tiré de son voyage, tout le fruit qu'elle avoit lieu d'en attendre, ce n'est ni la faute du remede, ni la sienne. J'ai ecrit pour toutes deux les lettres les plus contraires à mon caractere; car elles sont d'une fermeté que je ne me serois jamais crue. Elles ont reussi au dela de mon esperance; il y des gens qui ne sont bons que batonnés; elles comptent partir le douze pour Vandeuvre [1]; mais il y avait *apparence*, un ou deux jours avant que je m'eloignasse, que M^ade de Maux pouvoit bien avoir compté sans son *hote*. J'ai une petite negotiation à vous donner. J'avais promis d'ecrire a Madame d'Epinai; je n'en ai rien fait; si elle avoit pour moi l'amitié de s'en facher, vous lui diriez que j'ai toujours eté par monts et par vaux; que cette sorte de negligence ne conclut rien contre mon caractere et mon attachement, qu'a langres il fallait ecrire a bourbonne et a paris; qu'a bourbonne, il falloit ecrire a paris et a langres; que j'aurois voulu lui dire quelque chose qui l'interressat et qui ne fut ni de mon voyage, ni de mon sejour, ni de mes affaires; car elle pouvoit être instruite la dessus, aussi bien et mieux par vous que par moi; en un mot vous diriez tout ce qu'il vous plairoit, mais si je ne lui trouvois pas a mon arrivée la mine que je souhaite, c'est a vous que je m'en prendrois. A propos, saluez M^r Fontaine [2] de ma part. Bonjour, mon ami: nous ne tarderons pas a nous revoir et a nous embrasser. Si vous faisiez à M. de Maux une visite en mon nom, je vous serois bien obligé.

A Langres, ce 8 7^bre 1770.

1. Vandeuvre « où nous serons le treize de ce mois ». (Lettre de M^me de Pruneveaux, déjà citée.) Elles séjournèrent effectivement à Vandeuvre, chez leur ami M. de Provenchères, mais un peu plus tard. M^me de Meaux avait été retenue à Bourbonne par l'état de sa santé. (Lettre du 12 oct., XIX, p. 335.)

2. Dans les lettres à Falconet (XVIII, 271, 296), il est question d'un Fontaine sculpteur. Le même nom se retrouve dans une lettre à M^lle Volland (XIX, 310). Est-ce le même personnage?

NOTE ET DOCUMENTS SUR LE TRAVAIL DU STYLE CHEZ EDGAR QUINET

Edgar Quinet ne semble pas avoir jamais écrit un ouvrage d'après un plan rigoureusement établi et préconçu. Il est même incontestable, si l'on se reporte à sa correspondance, qu'il a travaillé tout ensemble à *La Révolution* et à *La Création*. Il a d'ailleurs insisté lui-même sur le bénéfice que son esprit — « un esprit de liberté » — retirait de cette diversité d'application [1].

Dans un cahier de notes cursives [2] que nous avons sous les yeux, et qui fut l'avant-dernier (12 février 1874-janvier 1875) s'entremêlent (sans compter des minutes de lettres et des extraits de lectures) les premières esquisses de *L'Esprit nouveau* qu'il publia en 1874, et celles de *Vie et mort du génie grec*, qui parut peu de temps après sa mort, par les soins de sa veuve (1875).

S'il laissait un peu trop volontiers flotter la composition, en revanche on va voir avec quelle vigueur il serrait la phrase, l'expression. Voici l'ébauche de la célèbre *Prière du Pharisien*. Les mots corrigés sont imprimés en italiques, et les premières corrections ou additions indiquées en note.

Paris, 24 avril 1874.

Ils sont là une coterie de quelques-uns qui croient *avoir droit* [3] de père en fils aux places, aux emplois lucratifs, à l'exclusion de tous les autres. Voilà le fond de leur politique et de leur religion. Malheur à qui vient les *y troubler* [4]. C'est pis qu'un impie. C'est un ennemi public.

Tout les jours j'entends cette prière du pharisien de l'Évangile : Mon Dieu, je te remercie de n'être pas comme ce pécheur radical, qui pèche *dix* [5] fois le jour. Je te remercie de *n'avoir* [6] que de bonnes pensées de lucre ou d'ambition, toutes personnelles, qui n'ont rien de commun avec les pensées philosophiques *et malfaisantes* [7] de ce libre penseur [8]. Mon

1. Mme Quinet, *Edgar Quinet avant l'exil*, Paris, 1887; p. VIII-IX.
2. Bib. nat., mns. N. acq. fr., 20 748, folios 38 et suivants.
3. Être prédestinés.
4. Les troubler dans cette foi.
5. Cent.
6. Ne m'avoir donné.
7. *Mots barrés.*
8. D'avoir fait de moi un républicain sage, honnête, modéré, propre à tous les emplois, et de n'être pas comme ce radical qui déshonore ton nom. (*Addition marginale au crayon.*)

Dieu, je te remercie de [1] tout rapporter à moi, à moi seul, et de n'avoir rien de commun avec ce pécheur [2] qui voudrait que tu étendisses tes bienfaits à toutes les créatures et même aux nouvelles couches sociales. Je te remercie de m'avoir donné [3] le cœur étroit qui est fait pour te plaire; chaque jour, je m'applique à le rapetisser encore. Mon Dieu, je te remercie de n'être pas comme *cet* [4] utopiste qui ose parler encore de dévoûment à une cause, de sacrifices. Je ne songe qu'à jouir, à entasser, à thésauriser [5], et à me divertir devant le Seigneur. Amen.

Voici maintenant le texte imprimé (liv. III, ch. IV de *L'Esprit nouveau*) avec des annotations comparatives.

Prière du Pharisien [6].

Chaque jour j'entends cette prière du Pharisien de l'Évangile : Mon Dieu, je te remercie de n'être pas comme ce pécheur radical, qui pèche cent fois le jour. Je te remercie d'avoir fait de moi un esprit sage, honnête, modéré, destiné à occuper tous les emplois, à obtenir tous les honneurs sans les avoir mérités par aucune action et par aucune pensée [7].

Je te remercie, mon Dieu, de ne m'avoir donné que de sages pensées de lucre ou d'ambition, toutes personnelles, qui n'ont rien de commun avec les pensées philosophiques *et désintéressées* [8] de ce libre penseur.

Mon Dieu, je te remercie de m'avoir instruit, *dès mon enfance* [9], à tout rapporter à moi, à moi seul, et de n'avoir rien de commun avec cet *homme dangereux* [10] qui voudrait que tu étendisses tes bienfaits à toutes les créatures et même aux nouvelles couches sociales, Je te remercie de m'*avoir fait de tes mains* [11] le cœur étroit, *destiné* [12] à te plaire.

Mon Dieu, je te remercie de n'être pas comme *cet utopiste endurci* [13] qui ose parler encore de dévoûment *à la cause du peuple et de l'humanité* [14]. Je ne songe qu'à jouir, à entasser, *thésauriser* [15], et à me divertir devant le Seigneur. Amen.

1. M'avoir instruit à....
2. Blasphémateur.
3. Fait de tes mains.
4. Ce misérable utopiste.
5. M'enrichir.
6. Le début du premier jet, depuis : *Ils sont là*, jusqu'à *ennemi public*, a disparu du texte imprimé, mais l'idée essentielle en est reprise à la fin du premier paragraphe de la *Prière*.
7. Comparez avec l'addition marginale au crayon indiquée p. 307, note 8.
8. Au lieu de : *et malfaisantes*, mots effacés par l'auteur.
9. Ces trois mots, ajoutés.
10. Au lieu de : *pécheur, blasphémateur*.
11. Correction admise au lieu de : *donné*.
12. Au lieu de : *qui est fait pour te plaire*.
13. Au lieu de : *ce misérable utopiste*.
14. Au lieu de : *à une cause, de sacrifices*.
15. Au lieu de : *à* thésauriser.

Je sais à quels lecteurs je m'adresse. Il suffit de leur livrer les éléments de ces curieuses comparaisons, sans y ajouter de mon cru un commentaire qui sentirait l'école.

Je préfère, afin de donner une idée de la méthode de travail d'Edgar Quinet, copier ce qui fait suite (sans aucune interruption) à la prière du pharisien, dans le cahier de notes volantes.

« Titre. Les lois de l'hérédité expliquées. Comment le type gentilhomme a disparu chez nous et comment il a été remplacé par le type du parvenu.

« Espères-tu les convaincre? — Non. Pourquoi donc t'indigner contr'eux? Pourquoi les haïr? T'indignes-tu contre la pierre, ou le marécage qui te barre le chemin? Prends-les comme des choses mortes. Tu cesseras de haïr.

« Je voudrais ne pas mépriser. Cela est plus difficile que de s'empêcher de haïr. Et pourtant! »

Le *titre* ne se retrouve pas, sous cette forme, dans *L'Esprit nouveau*. Il correspond au contenu d'une partie du livre deuxième (ch. IV et V) : *Décadence d'une classe d'homme. — Comment le type et la race se perdent dans les aristocraties; les riches héritières; les changements de noms.*

Quant aux réflexions amères qui viennent après, et qui sont dans le même ordre d'idées que la *Prière du Pharisien*, Edgar Quinet les a reprises et développées, sous forme de dialogue avec lui-même, liv. III, ch. I de *L'Esprit nouveau*. Le premier jet de ce dialogue se rencontre quelques pages plus haut dans le manuscrit; il est daté du 23 avril 1874, c'est-à-dire de la veille même du jour où Quinet écrivit la *Prière*. Ici, pour se rendre compte des variantes, qui n'intéressent pas seulement la forme littéraire, mais aussi l'idée, et surtout le ton, il devient nécessaire de confronter les deux textes.

PREMIER JET.	TEXTE IMPRIMÉ [2].
Au milieu *d'une réunion* [1] où tout respire la haine, défends-toi de la haine. — Mais elle me monte au cœur; ma seule crainte est de ne pas la montrer assez.	Au milieu d'un monde où tout respire la haine, défends-toi de la haine. — Elle me monte au cœur. Ma seule crainte est de ne pas la montrer assez.
— Pense, après tout, que ce sont tes compatriotes. — Ils sont aux antipodes de tout ce que je	— Pense que ce sont tes compatriotes. — Ils sont aux antipodes de tout ce que je crois, de

1. D'un monde.
2. *L'Esprit nouveau*, liv. III, ch. I : « Comment tenir son âme en paix dans les troubles civils ».

crois, de tout ce que j'aime, espère, honore. Je me sens séparé d'eux par toute l'épaisseur de la planète.

— Prends patience. Vous ne serez bientôt plus que cendre. — Mais non pas une même cendre. Les vents ne nous confondront pas.

— *Ainsi, parmi eux, tu redeviens l'*HOMO-LUPUS [1]. — Oui, je me cherche, je veux me ressaisir. A travers cette vapeur de sophismes hideux, la pitié disparaît, il ne reste plus rien d'humain.

— Oublie-les. — Comment faire? Mes oreilles sont pleines de leurs clameurs de gorilles.

— Ferme tes oreilles. Dis-toi qu'il y a encore des abris pour la raison, que tout n'est pas souillé dans l'univers; qu'au fond des bois tu retrouveras la vérité. — Leur souvenir m'y suivra.

— Essaie d'un autre remède. Dis-toi que tu es pour eux ce qu'ils sont pour toi; que depuis un demi-siècle ils n'ont partagé aucune de tes pensées. *La différence des sentiments n'offense que chez ceux qu'on aime* [2]. Les aimes-tu? — Peut-être.

— Arrive donc, comme eux, à l'indifférence. Il en est temps. — A l'indifférence du bien *et du mal* [3]. Le remède est pire que le mal.

— Souffre donc, car ils ne changeront pas, ni eux, ni les fils de leurs fils.

tout ce que j'aime. Je me sens séparé d'eux par l'épaisseur de la planète.

— Prends patience. Vous tous ne serez bientôt plus que cendre. — Mais non pas une même cendre. Les vents ne nous confondront pas.

— Il est donc vrai que l'homme redevient, par la contagion de la haine, l'HOMO-LUPUS? — Je me cherche, je veux me ressaisir à travers cette vapeur de sophisme.

— Oublie-les. — Mes oreilles sont pleines de leurs clameurs.

— Ferme tes oreilles; dis-toi qu'il y a encore des abris pour la raison, qu'au fond des bois tu retrouveras la vérité. — Leur souvenir m'y suivra.

— On ne se sent offensé que par ceux qu'on aime. Es-tu offensé de ce que les Mingréliens et les Afghans ne pensent pas comme toi? Arrive enfin à l'indifférence. — A l'indifférence du bien? Le remède est pire que le mal.

— Souffre donc et tais-toi : car ils ne changeront pas, ni eux, ni les fils de leurs fils.

1. Correction : « Il est donc vrai que l'homme arrive aisément, par la contagion de la haine, à l'*homo-lupus!* »

2. Correction et addition : « On ne se sent offensé de la différence des sentiments que par ceux que l'on aime. Es-tu offensé de ce que les Mingréliens ou les Afghans ne pensent pas comme toi? Ah! qu'il y a encore de vieilles affections dans la haine! »

3. Suppression : *et du mal.*

Ici s'arrête la comparaison littérale. Le dialogue continue dans le texte imprimé, dont le manuscrit n'offre plus la contre-partie proprement dite. Le premier jet se termine par deux idées qui ne se suivent pas : « Ne laisse pas s'engloutir ton cœur, ta pensée, dans cet affreux labyrinthe; sauve du moins tes facultés. — Ce n'est pas une dégénération, c'est une dégradation. »

Cette dernière idée est développée ainsi dans le texte définitif : « Chez les hommes de décadence, ce qui s'atrophie d'abord, c'est le cœur. Après quoi l'esprit devient si étroit, qu'il est impossible d'y faire entrer une pensée nouvelle. C'est une infirmité. Pourquoi la maudire? Maudis-tu les goîtreux, les microcéphales, les monomanes, les pestiférés? »

La première idée forme la conclusion, sous la forme suivante : « Surtout réserve une partie de toi-même, et ne permets pas aux clameurs d'y pénétrer jamais. Quand on habite un foyer de peste, on se fait un réduit dont on défend l'approche aux fossoyeurs. »

Je n'ai pas besoin de dire que ce « foyer de peste », c'était l'Assemblée nationale de Versailles. Toutefois l'allusion est moins claire, moins directe dans l'imprimé que dans le manuscrit. Mais si l'on conservait l'ombre d'un doute à ce sujet, il suffirait de se reporter au *Moniteur* de 1874 et aux *Lettres d'exil* (t. IV).

Edgar Quinet a fait une autre allusion à la prière du pharisien de l'Évangile. Elle est même d'une portée historique plus grande que le chapitre de *L'Esprit nouveau*. Mais elle se trouve perdue dans une lettre à Chadal, datée de Versailles, hôtel du Petit-Vatel, 2 mai 1871 : ... « L'Europe et le monde américain jettent aujourd'hui la pierre à la France. Cela leur sied bien! Eux qui ont, pendant vingt ans, accepté, vanté toutes les infamies de l'Empire! Pas une parole honnête, loyale, ne nous est venue de l'Europe et de l'Amérique, tant que ces infamies l'ont emporté. Et maintenant, le monde entier fait le Pharisien, il dit : *Je ne suis pas comme cette pécheresse, la France!* Hypocrisie et vilenie! Le jour viendra où je pourrai dire sur cela la vérité[1]. » — Le jour n'est pas venu...

Edgar Quinet est resté constamment étranger, sinon hostile, aux habiletés de la diplomatie comme à celles de la tactique parlementaire. Sans doute il les suivait avec autant d'attention, les notait avec autant de sagacité que personne. Mais il les considérait de haut.

Or, si l'idéal confine à la politique, c'est comme le ciel à la terre, par l'horizon.

H. Monin.

1. *Lettres d'exil*, IV, p. 342.

MÉLANGES

DORAT ET RONSARD

Selon M. Chamard, c'est moins par sa science philologique que par son goût littéraire que Dorat a formé les poètes de la Pléiade [1]. Mais il ne rehausse ainsi son rôle que pour lui reprocher avec plus de sévérité d'avoir faussé le goût de ses disciples : Dorat leur a présenté l'antiquité pêle-mêle, sans distinction, les attirant plus spécialement vers les parties les plus ardues de la poésie grecque, Aristophane, Eschyle, Pindare. « Moins timoré qu'Horace, il osa l'imiter [Pindare], façonnant en latin des odes pindariques. Quoi d'étonnant après cela que son meilleur disciple en ait fait de françaises? Si la Pléiade à force de pâlir sur des textes obscurs a trop souvent jugé de la valeur des œuvres par la peine qu'elle s'était donnée pour les posséder, c'est à Dorat qu'il faut s'en prendre [2] ». Ceci est-il tout à fait juste?

On a montré depuis que c'est probablement à l'italien Luigi Alamanni que Ronsard doit la première idée de ses odes Pindariques [3]. Voilà qui, sur ce point particulier, dégage singulièrement la responsabilité de Dorat, si responsabilité il y a. Mais reste-t-il vrai qu'il précéda Ronsard dans cette voie nouvelle? A-t-il par avance consacré l'Ode pindarique moderne en la façonnant dans la langue d'Horace? Dorat lui-même s'est chargé de nous répondre : le volume des Odes de 1550 se terminait par une série de pièces françaises, latines et grecques à la louange de Ronsard [4]. L'une des plus intéressantes est précisément une Ode Pindarique latine de Dorat, intitulée *Ad Petrum Ronsardum Virum nobilem Jo. Aurati poetae regii Ode ad numeros pindaricos* [5]. Or cette Ode nous montre clairement qu'en fait de « pindarisme » le prétendu initiateur — ou devancier — n'a été que le disciple : c'est Ronsard qui a ouvert la voie, Dorat qui a suivi. Écoutez plutôt : « Muses, laissez de côté Pise et Olympie : c'est le maître de la lyre nationale, nom glorieux parmi le peuple de France, qu'il vous faut maintenant chanter à

1. *Du Bellay*, 1900, p. 52.
2. *Ibid.*, p. 55.
3. J. Vianey, *Rev. des langues romanes*, sept. oct. 1900.
4. P. Laumonier, *Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1903, p. 274.
5. Publiée par Blanchemain, *Œuvres de Ronsard*, I, p. XIX et suiv.

la mode, qu'il a faite sienne, de son cher Pindare : en retour de ses rythmes français il ne faut pas manquer de lui offrir des rythmes latins. Ainsi pour ne point être en reste avec lui, je m'en vais à un art nouveau répondre du tac au tac par un art nouveau[1] ». Il est évident que le bon Dorat est très fier de ses rythmes pindariques et qu'il ne croit pas être moins original que Ronsard en faisant en latin ce que l'autre a fait en français. Seulement l'idée ne lui fût jamais venue à lui tout seul. Certes, s'il a jadis expliqué Pindare à ses élèves, il n'a pas manqué d'ajouter qu'Horace n'avait pas osé se mesurer au grand Thébain; et l'excellent érudit aurait eu vraisemblablement la même prudence, si son bouillant disciple, peu disposé à reconnaître aucune limite à son génie, ne se fût piqué de tenter — à l'imitation d'un Italien — une tâche qui avait fait reculer un Latin : Dorat fut certainement parmi les premiers lecteurs des Odes Pindariques — alors qu'elles circulaient encore en manuscrit — et il ne dut pas être le moins émerveillé d'une telle audace[2]. Ce fut une inspiration soudaine pour le pro-

1. At nunc patriae principem
Chelys, apud Celticos
Decus grande populos,
Decet vos suo
Sibi Pindari cantu personare, numerosque Gallicos Latijs

Remunerari haud inultos.
Itaque par pari reddens,
Nova plectra resequar novis,
Clavumque clavo velut
Retundam : ego reperta
Meis Italis
Patria, indigenaque,
Ronsarde, tua.

Cf. avec le début de cette dernière strophe, ces vers d'une Elégie de Ronsard « au sieur Barthelemi del Bene, gentilhomme florentin, poète italien excellent, pour response et revanche à deux de ses Odes italiennes » (Blanchemain, IV, p. 356).

Je le veux, c'est raison : de moy pour contr'eschange
Tu auras en pay'ment louange pour louange,
Un clou repousse l'autre : en la mesme façon
Tu auras vers pour vers et chanson pour chanson.

2. Voyez les éloges enthousiastes qu'il lui adresse dans une ode latine parue également dans le recueil de 1550 (Blanchemain, I, p. XXIV) [Cf. Laumonier, art. cit., p. 274] :

Quis te Deorum caecus agit furor,
Ronsarde, Graium fana recludere,
Arcana?...
. . . . . .
... O novum
Non expavescens primus iter lyrae
Tentare, Romanis quod olim
Turpiter incutiat pudorem,
Nil tale quondam tangere pectine
Ausis Latino...
. . . . . .
Tu primus, ut jam trita relinqueres,
Testitudinis vestigia gallicae
Aggressus excluso timore
Ogygio tua laora fonte
Mersare.

fesseur qui résolut d'imiter son élève. De là l'ode « ad numeros pindaricos[1] ».

Les trois dernières strophes en sont du reste une réponse directe à l'ode *A Dorat*, qui parut elle aussi dans le recueil de 1550[2]. Cette ode était un hymne louangeur à l'adresse de Dorat :

Puissé-je entonner un vers
Qui raconte à l'univers
Ton los porté sus son aile,
Et combien je fus heureux
Succer le laict savoureux
De ta feconde mammelle!

Sur ma langue doucement
Tu mis au commencement
Je ne sçay quelles merveilles
Que vulgaires je rendy
Et premier les espandy
Dans les françoises aureilles.

Si, en mes vers, tu ne vois
Sinon le miel de ma vois
Verse pour ton los repaistre,
Qui m'en oseroit blasmer?
Le disciple doit aimer,
Vanter et louer son maistre.

Nul ne peut monstrer devant
Qu'il soit expert et sçavant,
Et l'ignorance n'enseigne
Comme on se doit couronner
Et le chef environner
D'une verdoyante ensaigne

Si j'ay du bruit il n'est mien;
Je le confesse estre tien,
Dont la science hautaine
Tout altéré me trouva,
Et bien jeune m'abreuva
De l'une et l'autre fontaine[3].

Il y avait là quelque exagération : fier de sa gloire naissante, le disciple la faisait rejaillir sur le maître avec une trop magnifique générosité. Dorat le sentit et avec une fine bonhomie il rétablit la vérité. « Personne n'apprend à chanter aux oiseaux des campagnes : si tu sais moduler sur la lyre d'ivoire des sons mélodieux, ô Ronsard, c'est à toi-

1. La 3e strophe imite un passage connu de la 1re Pythique de Pindare, où l'on voit les effets de la musique sur l'aigle de Jupiter. Ronsard de son côté a imité le même passage — quoique de plus près — dans l'Ode *A sa Lyre*, la dernière du livre I [publiée en 1550] (Bl. II, p. 127). On a vraisemblablement ici un écho des leçons de Dorat, le professeur mettant en latin, l'élève en français quelques vers grecs qu'ils avaient particulièrement admirés au cours d'une explication.

2. Elle fut supprimée dès 1555. Voir Laumonier, *Rev. d'Hist. Litt.*, 1902, p. 64.

3. Blanchemain, II, 445.

même que tu le dois, tu as été ton propre maître. Seules ton affection pour tes amis et ta modestie te font reporter sur eux l'honneur que tu t'enlèves, sans raison jaloux de ta gloire. Ce n'est pas que parmi ces amis il n'y ait eu une petite place pour moi : j'avoue que familier avec les bois du Latium et de la Doride dont je connais tous les pâturages, je t'ai souvent offert le thym et le laurier que j'y avais cueillis. Mais ce miel encore sans saveur que tu recevais sur tes tendres lèvres de douce abeille, tu as su le transformer en un nectar comme n'en distillent ni l'Hybla, ni l'Hymette[1] ». Dorat peut-il dire plus nettement que, dans la gloire de Ronsard, il ne revendique qu'une chose, c'est de lui avoir appris le latin et le grec? Ce n'était déjà pas peu : et c'est de cela et non d'autre chose que Ronsard — pour ne nous en tenir qu'à lui — lui a été reconnaissant [2]. Mais comme justement le latin et le grec l'avaient conduit à des idées nouvelles et à un idéal nouveau, il

1.

... Nec opera
Docentis canunt
Per agros amictae
Pennis aves; neque Sonum
Amabilem citharae

Eburneae temperas tu
Nisi duce et magistro te
Tibi, Petre; amor at in tuos
Candorque amicos suum
Decus sibi adimens ar-
rogat caeteris,
Invidens sibi male;
Quos inter erat et locus
Mihi aliquis; nec nego
Tibi saepe Latium
Per, et Doricum
Nemus colligentem
Thymbram, thymumque, casiamque
Pabulo solitum

Praebere me; dulcis apicula
More, tu labella tenera
Ad haec porrigebas
Rudia fundamina
Favi, tibi tua quae diem
Polita cura, diu saepeque operose
Nectar coaluere in hoc,
Quale non stillat Hybla, non Hymettus.

2. C'est ce que Ronsard indique nettement dans une ode pindarique du recueil de 1550 adressée à Dorat. Celle-ci contenait sa vraie pensée et elle ne fut pas, comme l'autre, supprimée dans la suite (Blanchemain, II, pp. 109-109). [Cf. Laumonier, *Rev. d'Hist. Litt.*, 1902, p. 63.]

Certes ma chanson sucrée
Qui les grands princes recrée,
Te pourra bien dérider
Après ta peine publique,
Où ta faconde s'applique
Pour la jeunesse guider.
Le haut bruit de ton sçavoir
Evidemment nous fait voir
Que tu brises l'ignorance,
Renommé parmy la France,
Ainsi qu'un oracle vieux,
Pour desnouer aux plus sages
Les plus ennouez passages
Des livres laborieux

lui en a été doublement reconnaissant. Concluons que Dorat a été pour la Pléiade, non un guide littéraire écouté quoique peu sûr, mais un excellent professeur d'humanités, un homme qui savait bien « l'une et l'autre langue » et qui les a apprises à ses disciples. Cela suffit à sa gloire.

Lucien Foulet.

SUR GUILLAUME DU VAIR

Notes bibliographiques.

Si estimables que soient encore les travaux d'A. Sapey[1] et surtout d'E. Cougny[2] sur Guillaume Du Vair, chacun tombe aujourd'hui d'accord qu'ils ne sont plus suffisants. « Ce remarquable orateur n'a pas encore reçu la place à laquelle il a droit[3] », écrivait il y a onze ans M. Lanson; et M. Brunetière, de son côté, a plus d'une fois protesté contre « l'injuste oubli dans lequel est tombé » « l'évêque-comte de Lisieux[4] ». Nous aurions maintenant besoin d'une monographie qui utilisât tous les renseignements réunis ou épars dans les ouvrages antérieurs[5], et qui les complétât par une étude approfondie des œuvres imprimées de Du Vair et de ceux de ses manuscrits qui nous ont été conservés. Il va sans dire que le fondement nécessaire et solide d'un pareil travail devrait être une bibliographie très exacte, très complète, très soucieuse de la chronologie; et c'est pourquoi l'on ne saurait être trop reconnaissant à M. R. Radouant d'avoir si consciencieusement, ici même[6], je ne dis pas commencé, mais poursuivi cette laborieuse et difficile enquête, et d'avoir si abondamment complété la précieuse notice de Michaut au tome XLIII des *Mémoires* de Niceron. En me livrant moi-même à diverses recherches relatives à l'influence stoïcienne au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, j'ai pu recueillir touchant la bibliographie des œuvres de Du Vair, quelques menus détails qui me paraissent avoir échappé à ceux qui se sont préoccupés de la question. Les voici. On voudra bien considérer ces notes comme un simple « post-scriptum » aux articles de M. Radouant.

*
* *

M. Radouant n'avait pu retrouver d'édition séparée de la traduction du *Manuel* d'Épictète par Du Vair. La Bibliothèque nationale cependant en possède une : mais il n'est pas étonnant que M. Radouant n'ait pu l'y découvrir.

1. *Essai sur la vie et les ouvrages de Guillaume Du Vair* (Paris, 1847, in-8°), refondu, développé et complété dans les *Études pour servir à l'histoire de l'ancienne magistrature française*. Paris, Amyot, in-8°, 1858 : l'appendice de cet ouvrage contient des lettres inédites de Du Vair.

2. *Guillaume Du Vair, Étude d'histoire littéraire, avec des documents nouveaux, tirés des manuscrits de la Bibliothèque impériale*. Paris, A. Durand, in-8°, 1857.

3. *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, in-16, 1895, p. 337.

4. *Manuel de l'histoire de la littérature française*. Paris, Delagrave, in-16, 1897, p. 96.

5. Pour ne citer ici que les publications les plus récentes, et sans parler des livres déjà mentionnés de MM. Brunetière et Lanson, et des travaux plus étendus de MM. Tamizey de Larroque (*Lettres inédites de G. Du Vair, 1876*) et René Radouant (voir ci-dessous), on trouvera bien des indications utiles et intéressantes dans l'article que M. Paul Bonnefon a consacré à Du Vair dans la grande *Histoire de la littérature française* dirigée par M. Petit de Julleville, et dans les remarquables thèses de M. F. Brunot sur *La Doctrine de Malherbe* et de M. F. Strowski sur *Saint François de Sales*.

6. René Radouant, *Recherches bibliographiques sur Guillaume du Vair et Correspondance inédite* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier, avril et juillet 1899, p. 72, 253 et 408; et 15 octobre 1900, p. 603).

Les fiches du *Catalogue* manuscrit de la Bibliothèque n'attribuaient à personne cette traduction anonyme, et elles la dataient des environs de 1625. On n'avait pas bien su lire : le volume est très lisiblement daté de 1591, et, l'ayant eu entre les mains, je n'ai pas eu de peine à y reconnaître la traduction même de Du Vair[1].

En voici le titre exact :

Le | manuel | d'epictete | chez Abel Lange | lier au pre | mier pillier | de la Salle du Pallais. | 1591.

Le volume forme un petit in-18 de 59 ff[2]. Il comprend trois parties successives :

1° D'abord une *Epistre au Lecteur* que je n'ai vue reproduite dans aucune des éditions ultérieures, et que, pour cette raison, je crois bon de transcrire ici tout entière :

« I'ay veu un petit livre des saines affections, qui m'a bien pleu, pour estre plein de belles et graves sentences, propres pour affermir noz esprits en un tel temps que cestui-cy. Il m'a faict venir envie de repasser sur les livres des Stoïques, & y chercher quelque consolation. Le premier qui s'est trouvé soubs ma main a esté le Manuel d'Epictete, qui est comme un plan raccourcy de toute la Philosophie de sa secte. Ie l'ay plus gousté que ie n'avois iamais faict, aussi est-il en sa vraye saison, & m'a pris volonté de le faire François. Comme ie commençois ie trouvé qu'un autre l'avoit cy devant faict : Toutesfois l'ayant veu, ie me suis resolu de luy donner la loüange d'y avoir le premier travaillé[3], & à vous le choix de mon labeur & du sien. Bien que la simple & fidele version de ce livret, composé de belles pieces mal cousues, & en termes nouveaux à nostre langue, outre particuliers à ceste secte, deut sembler un peu rude, ie n'y ay rien voulu changer, ayant seulement entrepris de le faire François, & non pas éloquent. La vieillesse n'a point de plus beau fard que ses rides, ny les anciennes statuës de plus precieuse couleur, que le verny de la terre d'où lon les tire. Aussi que ceste sorte de Philosophie cy, qui est masle & genereuse, cherche toute sa beauté en la force de ses nerfs & vigueur de ses muscles, non en la delicatesse & clairté de son teint. »

2° Vient ensuite le *Manuel d'Epictete*, la traduction proprement dite;

3° Et l'ouvrage se termine par les *Responses d'Epictete aux demandes de l'Empereur Adrian*, lesquelles sont précédées d'une petite préface.

*
* *

Ce volume anonyme, qui, d'ailleurs, n'est pas accompagné d'un privilège, forme-t-il l'édition originale de la traduction de Du Vair[3]? On pourrait le

1. *Invent.* R. 17 987. Je pense que l'ouvrage doit être maintenant sur les catalogues exactement daté et attribué.

2. Je serais assez tenté de croire que c'est cette même édition, ou du moins une réimpression, que Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, t. III, p. 35) mentionne en ces termes un peu trop imprécis : « Manuel d'Epictète (traduit du grec en français, par G. Du Vair). Paris, Abel L'Angelier (*vers* 1598), in-8°, 59 ff. »

3. Il est difficile de savoir à quel traducteur Du Vair fait ici allusion. A ma connaissance, le *Manuel* d'Épictète avait déjà été traduit trois fois en français : par

croire, puisqu'il ne porte pas de numéro d'édition. Mais dans un livre assez curieux du XVII[e] siècle, *le Manuel d'Epictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Evangile* par M. Cocquelin, chancelier de l'Église et Université de Paris, Docteur de la maison et société de Sorbonne (Paris, chez Claude Barbin, M. D. C. LXXXVIII, pet. in-8°, 556 p.), je trouve, aux p. 526-527, l'indication suivante :

« Monsieur le garde des sceaux Du Vair, qui étoit un très scavant homme et qui a donné il y a plus d'un siècle, une traduction Françoise de notre Manuel ; au moins le Privilège pour l'impression est-il du vingt-deuxième Février 1585... »

Voilà qui est formel. Nous allons voir d'ailleurs ce témoignage confirmé par un autre texte dont ce ne sera pas le seul intérêt.

*
* *

Dans un petit livre intitulé *Notice sur les traductions françaises du Manuel d'Épictète, suivie d'un Epictetanea*, par G. A. J. H. *** (Valenciennes, 1826, pet. in-18, 74 p. [1]), l'auteur signale, comme l'ayant eu entre les mains, un volume de Du Vair intitulé *La Philosophie morale des stoïques, avec le Manuel d'Épictète*, Paris, Abel Langelier, 1599, in-32 de 104 feuillets, et il ajoute :

« Le *Manuel* d'Épictète est sous la date de 1603, portant une pagination particulière de 49 feuillets, qui contiennent aussi les réponses d'Epictète à l'empereur Adrien. *Le privilège qui est à la fin du volume, est daté du 22 février 1585*, ce qui me fait croire que l'édition de 1599-1603 n'est pas la première ; j'y suis d'autant plus fondé que, dans l'épitre au lecteur, il est parlé d'une édition antérieure à celle de la *Philosophie morale des stoïques* ; le savant traducteur ne s'étant déterminé à publier ce dernier traité, que parce qu'il y avait été encouragé par le succès du *Manuel*.

« Dans cet avertissement ou Épitre, Du Vair dit que la *Philosophie des stoïques* n'est autre chose que le *Manuel* d'Epictéte qu'il a *mis en pièces*, qu'il a *transposées* selon l'ordre qu'il a jugé le meilleur [2]. »

M. Radouant ne nous parle pas de cette édition de 1599 où la *Philosophie morale des stoïques* est jointe à la traduction du *Manuel* d'Épictète. Je n'ai pu

un inconnu en 1544 (cette traduction est signalée par Haag, *France protestante*, et par Brunet, *Manuel du libraire*, d'après Du Verdier) ; — en 1558, par le Mâconnais Antoine Du Moulin (*Les Epistres de Phalaris, et d'Isocrates : avec le Manuel d'Epictete. Le tout traduit du grec en françoys. De l'utilité des quelz livres est traicté en lepistre au lecteur.* A Anvers, de l'imprimerie de Christophle Plantin, 1558. Pet. in-18, 186 p.) ; — en 1567, par Rivaudeau (*la Doctrine d'Épictete stoïcien, comme l'homme se peut rendre vertueus, libre, heureus, & sans passion.* Traduite du Grec en François par André Rivaudeau, gentilhomme du Bas-Poictou. Observations & interprétations du mesme aucteur sur les plus obscurs passages. A Poitiers, par Enguilbert de Marnef, 1567, 1 vol. in-4°, 53 p.). — Il se pourrait qu'il y ait eu une traduction française antérieure, si du moins nous comprenons bien ce passage de Rabelais (*Pantagruel*, II, 30), qui commence ainsi : « Je veys Epictète vestu gualantement à la françoyse. »

1. Bibliothèque nationale, *Invent.* R. 44 979.
2. *Notice*, etc., p. 4-6.

moi-même la rencontrer. Mais je ne pense pas qu'il y ait lieu d'émettre un doute sur la réalité de son existence. Outre qu'elle nous est ici décrite avec un scrupule d'exactitude qui peut nous inspirer confiance, c'est apparemment celle aussi dont parle Barbier dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*[1], et qu'il mentionne ainsi :

« La Philosophie morale des stoïques, avec le Manuel d'Épictète (par G. du Vair), Paris, Langelier, 1599, in-18. »

Sommes-nous d'ailleurs ici en présence de l'édition princeps de ces deux ouvrages juxtaposés? J'inclinerais à croire que non; et voici pourquoi.

Dans le Catalogue de la Bibliothèque cantonale de Fribourg en Suisse[2], je trouve mentionné un volume ainsi intitulé : *Philosophie morale des stoïques avec le Manuel d'Épictète, 1565*. L'ouvrage ayant malheureusement disparu de la Bibliothèque, je n'ai pu l'avoir entre les mains. Mais évidemment, il s'agit ici du traité et de la traduction de Du Vair. Quant à la date indiquée, elle est manifestement fausse, Du Vair étant né en 1556. Mais il se pourrait que nous eussions là une simple erreur non même pas de lecture de la part du rédacteur du Catalogue, mais erreur d'impression, erreur fréquente comme chacun sait : un 9 retourné est transformé en un 6. Et si cette conjecture était fondée, il en résulterait que l'édition de 1599-1603 signalée par Barbier et décrite par l'auteur anonyme de la *Notice sur les traductions d'Epictète* aurait été précédée d'une autre datée de 1595[3], laquelle ne serait peut-être même pas sûrement encore l'édition originale.

Pour en finir avec l'édition de 1599-1603, disons encore, ce qui confirme les observations de M. Radouant (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 janvier 1899, p. 79), que l'auteur de la *Notice*, après avoir mentionné les éditions plus complètes des œuvres de Du Vair de 1606, 1614, 1619, ajoute ceci : « Dans les éditions que je viens de citer, on a supprimé les épitres ou avertissements qui se trouvent en tête de chaque traité, dans le volume de 1599[4]. » Il serait donc bien désirable que quelqu'un retrouvât ce volume de 1599, et le décrivît plus complètement.

*
* *

Il me semble que les conclusions suivantes ressortent assez clairement des lignes qui précèdent :

1° Il est *certain* qu'il y a eu une édition séparée et anonyme de la traduction du *Manuel* d'Épictète par Du Vair sous la date de 1591;

2° Il est infiniment *probable* qu'il a été publié, sous la date de 1599-1603, une édition anonyme de *La Philosophie morale des stoïques, avec le Manuel d'Épictète*;

3° Il est assez *vraisemblable* que la première édition du *Manuel* d'Épictète traduit par Du Vair date de 1585, ou tout au moins ait vu le jour entre 1585 et 1591;

4° Il est fort *possible* qu'il y ait eu une ou plusieurs éditions du *Manuel* et de la *Philosophie morale* réunis antérieurement à 1599, et que l'une de ces éditions soit de 1595.

1. Tome III, p. 878.

2. Tome I, p. 32, n° 870.

3. Il n'est peut-être pas mauvais de noter ici que Brunet, *Manuel du Libraire* (t. II, p. 926) mentionne à cette même date une autre édition séparée d'un autre ouvrage de Du Vair, le *Traité de l'Éloquence françoyse et les raisons pour quoi elle est demeurée si basse* (Paris, 1614, in-8°) : « Il avait, nous dit-il, déjà été publié à Paris, chez Abel L'Angelier, en 1595, pet. in-12. »

4. *Notice sur les traductions françaises*, etc., p. 7.

*
* *

P.-S. — J'ajouterai, pour vider mon sac, quelques *addenda* aux renseignements fournis par M. Radouant (*Revue d'histoire littéraire*, 15 avril 1899, p. 258) sur l'édition de 1617 des Œuvres de Du Vair, édition qu'il n'avait pu se procurer dans sa première enquête. En voici le titre complet :

Les | Œuvres | politiques, | morales et | meslées | du Sieur Du Vair premier | Président au Parlement de Provence. | Comprises en cinq parties. | Le contenu en chascune partie se veoid es pages suivan- | tes la Préface. | A Cologny. | De l'imprimerie de Pierre Aubert. | M. DC. XVII.

Le livre forme un in-8° de 1459 p., non compris l'Avis de *l'Imprimeur au Lecteur* et le *Sommaire de tout le contenu*, deux pièces qui sont exactement les mêmes que dans l'édition de 1621. L'épître de Bonyol, *A Monseigneur*, | *Monseigneur* | *Du Vair garde* | *des sceaux de France*, n'y figure pas encore. Dans son apparence extérieure, cette édition de 1617 ressemble absolument à celle de 1621 ; mais elle est typographiquement moins soignée, plus ornée de fautes d'impression. De plus, elle ne comprend pas d'index ; et le texte m'a paru en différer un peu de celui que nous est fourni par l'édition de 1621, laquelle d'ailleurs est dite « revue, corrigée et augmentée d'un indice très ample ».

Victor Giraud.

UNE LETTRE INÉDITE SUR LA MORT DE SAINT-ÉVREMOND

La lettre qu'on trouvera ci-après offre un double intérêt : d'abord elle apporte des renseignements précis et topiques sur la mort de Saint-Évremond ; ensuite elle est un échantillon intéressant des relations que les hommes de lettres entretenaient alors entre eux.

La fin de la vie de Saint-Évremond est moins connue que le début. Le travail que Charles Giraud se proposait de lui consacrer n'a pas été poussé jusqu'au bout, de sorte qu'il reste encore à faire sur les dernières années de l'écrivain une étude critique sagace.

En attendant cette étude très désirable à tous égards, voici une pièce qui fournira sur la mort seule de Saint-Évremond quelques détails circonstanciés. Écrite quelques jours seulement après que le spirituel exilé eut rendu le dernier soupir, par un autre Français exilé comme lui, mais pour des raisons différentes, elle est sûrement bien informée. On y verra que le scepticisme de Saint-Évremond ne l'abandonna pas au moment suprême et qu'il mourut comme il avait vécu, en gentilhomme que ne tourmente guère l'incertitude de l'au-delà. Les biographes officiels de Saint-Évremond, son médecin Silvestre ou Des Maizeaux, ont cru qu'il était de bon goût de ne pas insister dans leurs notices sur les circonstances de cette fin : ils ont été vraiment trop réservés, d'autant qu'on ne saurait faire un reproche à quelqu'un d'avoir été fidèle à soi-même et d'avoir persisté jusqu'au bout dans les convictions qui animèrent toute sa vie.

L'auteur de la lettre qui suit, Boyer, n'a pas cru devoir être aussi circonspect, et il a bien fait. Son témoignage, énoncé sans souci de la postérité, est évidemment sincère. D'ailleurs, il n'est pas impossible de le confirmer par d'autres témoignages contemporains.

En effet, un ami de Boyer, l'évêque de Rochester, Francis Atterbury (1662-1732), qui l'aida, dit-on, dans sa traduction anglaise du *Télémaque*, a laissé lui aussi dans une lettre quelques détails sur la fin de Saint-Évremond. Bien que cette lettre ait déjà été imprimée, nous en reproduirons cependant ici un fragment qu'on pourra rapprocher de ce que dit Boyer.

« M. Saint Evremond, écrit Atterbury, died renouncing the Christian religion, yet the church of Westminster thought fit, in honour of his memory, to give his body room in the abbey, and to allow him to be buried there gratis, as far as the chapter was concerned, though he left 800 l. sterling behind him, which is thought every way and unaccountable piece of management.... Dr Bird proffered to be at the charge of the funeral on the account of the old acquaintance between Saint-Evremond and his patron Waller, but that proffer not being accepted, is resolved to have the honour of laying a marble stone upon his grave. »[1]

1. *Francis Atterbury's correspondence*, edited by Nichols, t. III, p. 117 (citée dans le *Dictionary of national biography* edited by Leslie Stephen, *verbo* Saint-Évremond).

Quant à Abel Boyer, le signataire de la lettre qui va suivre, il suffira de rappeler avant de lui laisser la parole, que, né à Castres le 13 juin 1667, la révocation de l'Édit de Nantes ne lui laissa pas le temps d'achever ses études à l'académie de Puylaurens et qu'il dut passer alors à l'étranger. Dès 1689, il il était fixé en Angleterre, où il mourut, à Chelsea, le 16 novembre 1729, pour ainsi dire la plume à la main, après avoir publié de nombreux ouvrages dont le plus fameux est son *Dictionnaire anglais-français et français-anglais* (Londres, 1699, in folio) qui a eu un très grand nombre d'éditions. La meilleure biographie de Boyer et la plus complète se lit dans le *Dictionary of national biography* de Leslie Stephen, auquel renvoyons pour plus de détails.

London 24th september 1703.

Sir, I received the honour of yours of the 12th of August, with the enclosed french letter, of wich as I schall make use, in due time, for the good of the Publick, so schall I constantly endeavour to acknowledge both this, and all the other obligations you have laid on me.

The interruption of all commerce vith France makes most of the presse in Holland stand still : in Germany, M. Cellarius, a Professor at Magdenburgh, the same to whom we on the *Notitia orbis antiqui*, has lately published two little books : the first is entitled *Duodecim panegyrici veteres ex saeculo a Diocletiano ad Theodosium superstites*; the second, *Orthographia latina, ex vetustiss. monumentis, hoc est nummis, marmoribus, tabulis, membranis, veterumque grammaticorum placitis, nec non recentium ingeniorum curis excerpta.*

M. Le Clerc as put out the second volume of his *Bibliothèque choisie* where in he distinguishes himself from other journalists, who give a promiscuous account of all productions, by setting down his critical remarks upon such books only as he peruses in the course of his studies, and by enlarging in his favourite notions. In the first article of this volume, M. Le Clerc, from the intellectual system of M. Cudworth, gives in the history of the ancient systems of philosophical atheism, wich were four in number : the first was that of the Hylopathians, or of Anaximander, who supposed all things to be produced by Matter, destitute of sense, but capable of certain forms and qualities that arose and died in it, of themselves. The second was that of the Atomists such as Democritus, Epicurus and Leucippus, who ascribed all things to the fortuitous concourse and combination of atoms. The third was the Stoïck atheism, wich supposed a blind Nature or Fatum, to act according to certain rules, whereby the world was maintained in some order. And the fourth was the Hylozoism of Strato Lampsacemus, who attributed to Matter a Kind of Life without either sense or understanding.

The famous M. de Saint Evremond died here the 9th of this month, in the 94 or 95th year of his age, having preserving a vigorous mind and a facetious humour and maintained a perfect neutrality in religion, or to speak more christian-like, having schown an impardonable renoncemment about his future being, to the last minute of his life.

Some days before he expired, he said he would fain be reconcilied. Those who happened to be then about him supposing this expression to proceed from a conscientious remorse, asked him if he had any enemies with whom he desired tom be friends, and wherether he would have any priest or minister sent for to set his mind at resignation. « No, no, answered Saint Evremond, I only want to be reconcilied with my appetite ». And indeed he died because he could not eat, or rather because his stomack was unable to perform its functions. He has made the Lord Galway his executor, and left four or five legacies of 50[11] each to some of his friends, particularly to M. Sylvestre[1], a french Physician, to whom he has likewise bequeathed his books and manuscripts. Our french refuge-wits have made several epigrammatical epithafs upon him, of which these are the most tolerable.

Ci-gît Saint-Evremond, des Muses regretté;
Pendant près de cent ans la mort l'a respecté;
Ni fièvres ni douleurs ne troublèrent sa vie;
Tel qu'un chêne il tomba sous sa caducité :
Que son destin serait digne d'envie
S'il eût connu son immortalité.

Another :

Celui qui repose en ce lieu,
Du monde et du savoir fit toujours son idole,
Et fut près d'un siècle à l'école
Sans apprendre à connaître Dieu.

Here's a latin epigram on the same subject :

Sanctus Evremondus centum fere vixit in annos
Et semper cupiit mortis abesse diem.
Ast tandem moritur, sola est sua fama superstes;
Quod terrestre fuit, terra benigna tegit,
Et quam crediderat tenues vanescere in auras
Immortalem animam nunc stupet esse suam.

Being sollicited to write something on this occasion, I made these four lines, wherein, in a humorous way, I have endeavoured to marck the character of Saint Evremond :

Ci-gît Saint-Evremond, de célèbre mémoire,
Qui sut si bien parler, écrire, manger, boire,
Qui proscrit par la France et dans Londres reçu,
Y mit avec son bien son âme à fonds perdu.

M. Graverol, a french minister, upon Saint Evremont's being in the Abey of Westminster, said of him : « Tandem mortuus, primum ecclesiam ingreditur. »

1. P. Sylvestre, médecin de Saint-Evremond et auteur de la notice sur celui-ci parue en tête de l'édition de 1739.

The english Parnassus has been in danger of losing its greatest ornament in the person of Dr Garth, who has lately laboured under a violent distemper; on this occasion M. Georges Granville has made the following lines :

Machaon sick in every face we find :
His danger is the danger of mankind;
Whose art protecting, nature could expire
But by a Deluge or a general Fire :
More lives he saves than perish in our wars,
And faster than a Plague destroys, repairs.
The bold Carouser and adventrous Dame,
Nor fear the fever, nor refuse the flame.
Safe in his skill, from all restreint set free,
But conscious shame, Remorse or Piety.
Sire of all arts, defend thy darling son;
Restore the man whose the life's so much our own;
On whom, like Atlas, the whole world's reclind,
And by preserving Garth, preserve Mankind.

Sir, if to close this lether I should make bold to take notice of your Election to represent the University of Dublin in the Parliament of Ireland, I hope you will do me the Justice to believe the compliment rather intended to the University of their judicious choice, than to yourself, whose parts and personal merits are already so universally acknowledged as to need no external addition to set them ost. That your may discharge all your important employments in a constant state of health is the most ardent wish of, Sir, your most humble, most obedient and most obliged servant. A. Boyer.

I have writ to Mylord Paulet, according to your desire. It, for the future you have any commands for my, your secretary may be pleased to direct for me at M. Gilbert's a grocer in dean-street, Soho : your last letter having been like to misearry for want of this direction.

L'original de cette lettre est conservé dans la collection d'autographes léguée par Labouchère à la bibliothèque de Nantes (vol. 674, pièce 76), où nous l'avons transcrite.

P. B.

UNE LETTRE DE LA PRÉSIDENTE FERRAND SUR MADAME DACIER

Ce témoignage d'une femme sur une autre femme n'est pas indifférent à connaître. Il nous a été conservé en copie dans le ms. n° 5345 de la bibliothèque de l'Arsenal (f. 182), où il est intitulé : *Lettre de madame la Présidente Ferrand à monsieur l'abbé R. docteur de Sorbonne.* La transcription, qui est contemporaine, s'achève sur la mention suivante : « Copié d'après un cahier inséré dans le calendrier Manuscrit de M. Drouet. »

Celle qui a porté sur M^me^ Dacier le jugement qui va suivre est bien connue et méritait, par son intelligence, de goûter les grandes qualités d'esprit de M^me^ Dacier, dont elle n'avait ni la haute moralité ni la réputation inattaquable. C'est Anne de Bellinzani, qui, ayant épousé le président Ferrand, eut des aventures scandaleuses successivement avec le baron de Breteuil et l'abbé de Lannion. Les lettres de la Présidente à Breteuil ont été publiées de nouveau, en 1880, par Eugène Asse qui les a éclairées d'un commentaire abondant. Bien plus tard, Gabriel Syveton a consacré un article assez bien informé à *La femme d'un magistrat sous Louis XIV : la Présidente Ferrand* (dans *La Grande Revue* du 15 février 1905), et cette dernière étude a provoqué un autre article complémentaire et rectificatif (*La Présidente Ferrand et l'abbé de Lannion*, par Paul Bonnefon, dans *l'Amateur d'autographes* du 15 juillet 1905). Tous ces éléments divers sont suffisants pour faire connaître la personnalité de M^me^ Ferrand, qui, en vieillissant, demanda aux belles-lettres des consolations aux tracas que ses galanteries lui avaient causés.

Quant au docteur de Sorbonne auquel elle parle de M^me^ Dacier, je ne suis pas parvenu à percer le mystère de la majuscule qui cache son nom.

P. B.

A Paris, le 21 janvier 1721.

Je vous rends grâce, Monsieur, de m'avoir procuré la lecture d'un ouvrage qui a pour titre : *Éloge de M^me^ Dacier.* Personne ne prendra jamais plus de part que moi à la justice que l'on rendra à un mérite si rare et si digne des éloges des plus fameux écrivains, parce que personne n'a tant estimé ses vertus et ne l'a examinée avec plus d'attention, pendant plusieurs années que j'ai été au nombre de ses amies : ce que j'ai toujours tenu à grand honneur.

Mais je vous avouerai que l'écrit dont il est question, m'a paru l'éloge des ouvrages de M^me^ Dacier, plutôt que celui de sa personne. Cependant c'est retrancher une partie de sa gloire que de ne pas entrer dans un détail qui lui est infiniment avantageux, et qui peut même être très utile. Il ferait voir aux hommes qu'ils doivent souhaiter, loin de le craindre, que les femmes aient le goût des livres; et les femmes apprendraient que la science est si peu opposée à leurs devoirs, qu'aucune ne s'en est acquittée aussi excellemment que M^me^ Dacier.

En me rappelant le souvenir de ce que j'ai vu d'elle dans son domestique, je sens naître une tentation à laquelle je vais succomber; c'est, Monsieur, d'entrer dans ce détail où je souhaiterais que quelqu'un plus capable que moi fût entré. Je n'ai besoin après tout, que d'un récit simple et fidèle pour réussir.

Montaigne dit que l'on est principalement obligé à Plutarque de nous avoir fait connaître les grands hommes, *à leur à tous les jours*. On me saura donc gré d'avoir mis M^me^ Dacier dans un point de vue également propre à faire aimer la science et la vertu.

La réputation de M^me^ Dacier comme savante m'avait donné de l'admiration et de l'humilité, sans nulle envie de la connaître plus particulièrement. Je reconnaissais la distance infinie qui nous séparait, et je ne me jugeais pas à portée de profiter de son commerce jusqu'au moment où la fortune m'ayant liée d'amitié avec de ses amies intimes, elles me dirent des éloges d'elle, qui me firent désirer ardemment de la voir. Je la trouvai filant, d'une politesse judicieuse, éloignée de toute affectation, parlant aux femmes des choses dont on les entretient ordinairement; je me souviens que je pensai m'en fâcher, et que me croyant plus habile qu'elle dans ce que je supposais qu'elle traitait de bagatelle, j'aurais voulu qu'elle me parlât de ce que je ne savais pas, mais je connus bientôt que l'on pouvait toujours s'instruire avec elle. Les ajustements, les meubles, rien ne lui était inconnu. Elle savait les différentes fabriques des étoffes, et leurs différents degrés de bonté, aussi bien que leur juste prix, et j'aurais donné la préférence à M^me^ Dacier sur toutes les femmes de ma connaissance, pour des emplettes considérables.

Sa fille vivait alors. Une santé qui avait toujours été délicate n'avait pas permis à M^me^ Dacier de l'engager dans la même carrière où elle avait acquis tant de gloire; mais de sages ménagements et les heureuses dispositions de cette aimable fille, lui avaient procuré tout ce qui peut perfectionner la raison et ouvrir l'esprit. Elle s'était d'abord amusée de l'étude de la musique; mais tenant de sa famille l'idée et l'amour de la perfection, elle était devenue si habile que dans des concerts qu'elle faisait avec les plus fameux musiciens, elle montrait une capacité presque miraculeuse. Sa figure donnait un nouveau lustre à un talent si agréable; et semblable à Clio, elle en avait les grâces et la modestie, aussi bien que la science. Elle était digne en toute manière de l'amour de M. et de M^me^ Dacier, et du tendre souvenir de ceux qui l'ont connue. Elle a eu le destin des Roses : elle a vécu l'espace d'un matin. M^me^ Dacier n'oubliait rien de sa part pour rendre les concerts dont je parle, d'agréables régals, soit par une compagnie choisie, soit par des collations qu'elle composait de ce qu'elle faisait elle-même; sa patisserie, ses confitures, ses liqueurs, tout était d'un goût exquis. Elle savait même faire du pain excellent. Quand je considérais dans ces sortes d'occupations cette même personne qui était si bien entrée dans le sublime d'Homère, je croyais voir ces mêmes héros passer des

emplois les plus sérieux aux soins de recevoir leurs hôtes. Mme Dacier et ces héros m'en paraissaient plus aimables; et ce sentiment me confirmait dans la pensée, que nous avons une fausse idée de la véritable grandeur.

J'admirais encore plus Mme Dacier dans ses talents domestiques que dans ses livres. J'avoue que ces différents mérites étaient ce qu'est le clair obscur en peinture; leur opposition les relevait; mais elle faisait sentir dans toutes ses actions une convenance et une bonté qui seules leur auraient donné du prix; le jugement que j'en portais, était conforme à ses propres sentiments. Car jamais personne n'a fait tant de cas des mœurs; nul ménagement, de vanité ou d'intérêt, ne lui a fait mettre au rang de ses amis des gens sans vertu. Indulgente cependant, ou du moins très réservée à blâmer ce qu'elle n'approuvait pas, elle ne cherchait pas à mettre son mérite au jour, en lui opposant les défauts d'autrui. On ne lui remarquait nul retour sur elle-même; elle ne faisait jamais sentir le Moi; la bonté naturelle l'éloignait des opinions qui favorisent la dureté; elle se délassait en s'amusant de plusieurs sortes d'animaux qu'elle nourrissait, et dont elle prenait soin elle-même. Qui l'aurait vue au milieu de ses oiseaux, l'aurait vue toute livrée à ce goût-là. Il faut avoir vu familièrement Mme Dacier, pour comprendre le loisir que donne l'aversion de l'oisiveté et de ces vains amusements qui consument le temps des autres femmes. Elle trouvait du temps pour tout; et tout se faisait avec tant d'ordre, qu'elle n'avait jamais l'air affairé. Je ne sais où j'ai lu que les actions du sage forment l'harmonie la plus parfaite qui soit sous le ciel.

Après ce que je viens de dire, on ne peut douter des soins qu'elle avait de ses domestiques. Elle savait être libérale et économe, bonne sans se familiariser, ne connaissant rien de petit de tout ce qui lui paraissait nécessaire au bon ordre de sa maison; bonne mère, après avoir rempli les devoirs de fille d'une manière digne du père que la Providence lui avait donné; amie sûre et solide, sans humeur, supportant les torts de ses amis avec une douceur également éloignée de l'insensibilité et de la délicatesse outrée qui ne pardonne rien; enfin épouse si parfaite, que l'on peut assurer sans exagération qu'elle n'a pas eu sa pareille. C'est un assemblage que la nature et la fortune ne font peut-être qu'une fois, que de joindre tant de vertus, tant d'esprit et tant de science à mille qualités agréables et utiles. Je n'entre point dans un détail qui me mènerait trop loin; mais vous savez, monsieur, qu'on ne pouvait souhaiter à Mme Dacier, aucune sorte de connaissances. Elle les avait toutes, ayant lu en tout genre ce qu'il y a de plus excellent; elle en avait profité d'une façon à ne laisser pas lieu de douter qu'elle n'eut eu principalement en vue sa propre perfection, et que son dessein en écrivant, ne fut de procurer aux autres les mêmes avantages.

Je ne me suis pas engagée à parler de la manière d'écrire de Mme Dacier, quoique j'aie eu la hardiesse d'en juger et que j'aie écrit

quelque part que son style formé de bonne heure sur celui des meilleurs auteurs, avait la force et l'exactitude du style des hommes, jointes à une certaine douceur propre aux femmes, qui rendait sa manière d'écrire supérieure à toute autre; mais je ne puis me taire de ses lettres, j'entends celles que l'on écrit dans le commerce ordinaire. Cette personne si remplie des beaux traits des poètes et des historiens, connaissait si précisément en quoi consiste principalement la beauté de chaque chose, que son érudition disparaissait dans ses lettres, et qu'elles pouvaient passer pour avoir été écrites par une femme du grand monde, qui a beaucoup d'esprit, et dont l'éducation n'a pas été négligée.

Ceux qui l'ont vue animée à un certain point dans les disputes qu'elle n'a pu éviter, l'ont bien mal connue. Elle séparait les auteurs de leurs livres avec une exactitude scrupuleuse; et comme on peut avoir de la probité et de la vertu, et se tromper sur un point d'érudition, elle ne prétendait pas attaquer leurs personnes dans cette sorte de combat. J'avoue que cette sorte de distinction n'est pas très du goût d'un auteur, dont ordinairement la partie la plus sensible est son ouvrage; mais comme cela ne devrait pas être, M^me^ Dacier a fait honneur à tous ceux avec qui elle a eu des différends, de les supposer tels qu'ils doivent être. C'est une honte à un savant du premier ordre [1] d'avoir attaqué M^me^ Dacier, comme il a fait. A la vérité le public l'a vengée, et la postérité la vengera encore davantage. Quand j'ai vu des savants relever les prétendues fautes de M^me^ Dacier, au lieu de la combler des louanges qu'elle a si bien méritées, par ses excellents ouvrages, je n'ai pu m'empêcher de soupçonner les hommes de voir d'un œil d'envie la science dans les femmes, et que ce ne soit à eux que nous devons nous prendre de la puérile éducation que l'on nous donne.

Ce que je viens de dire de la disposition de M^me^ Dacier, s'est principalement fait remarquer par rapport à M. de La Mothe. Je suis témoin qu'elle n'a pas souffert en sa présence le moindre trait qui sortit de fait de la dispute. Les amis de cet auteur ont regardé le livre, *De la corruption du goût*, comme un outrage; et je crois qu'il est un effet de l'estime que M^me^ Dacier faisait de M. de La Mothe. Elle ne pouvait, en façon du monde, être de son sentiment; mais elle avait si bonne opinion de lui, qu'elle se flattait de le ramener au vrai, et elle le croyait si propre à séduire, qu'elle n'a jamais voulu suivre le conseil que quelques-uns de ses amis lui donnaient, de laisser Homère avec sa vieille réputation de 3 000 ans vis-à-vis de M. de La Mothe.

Craindre pour Homère, c'est, ce semble, mettre la main à l'arche, si j'ose me servir de cette expression. Après tout il est juste de laisser le droit à ces messieurs les antihoméristes de trouver Homère un rêveur. Les autres ont droit aussi de peser l'autorité des Longins, des Quin-

1. Note du manuscrit : le P. Hardouin, jésuite.

tiliens, des Cicérons, des Horaces et des Racines, avec l'autorité de ces messieurs. Ce que je ne puis comprendre, c'est que M. de La Mothe n'ait pu deviner de quel côté pencherait la balance.

Après avoir parlé de la modération de M^me^ Dacier dans les disputes, je dois parler de celle que l'on remarquait en elle par rapport à la fortune. Cette femme si connue et si honorée dans l'Europe, cherchée avec empressement par les étrangers, s'est trouvée en d'étranges embarras.

Un présent pénible, un avenir incertain, rien n'altérait sa modération. Dans les dernières années de sa vie, elle parlait de se retirer en Languedoc, le seul intérêt de M. Dacier retardait sa retraite; elle craignait qu'il ne s'en accommodât pas. Je suis persuadée que, pour elle, elle s'y serait trouvée contente, mais quoi qu'elle ne parlât de son dessein qu'à ses amis, il ne lui échappait pas la moindre plainte; elle n'appelait point la fortune injuste, ni aveugle, et toujours également éloignée de flatter ou de blâmer les puissances, elle surprenait par une conduite si exactement sage, qu'elle paraissait plus que humaine.

Cette modération n'était rien moins qu'une certaine disposition de tempérament qui produit la faiblesse et la timidité. Les ouvrages de M^me^ Dacier prouvent que son esprit était plein de feu et de vigueur. Son courage n'était pas moindre. Jamais personne n'a été plus sensible, et n'a aimé plus tendrement ce qu'elle devait aimer; et cependant jamais personne n'a réprimé avec tant de force les excès où peut jeter la sensibilité, ménageant les autres, en renfermant en elle-même ses propres sentiments. Exempte de la vanité qui souvent nous fait montrer nos larmes, et nous parer de nos malheurs; toujours vraie, toujours sage, c'était par la connaissance qu'on avait de son caractère plutôt que par ses plaintes, que l'on était instruit de ses afflictions. Elle avait perdu un fils à qui on peut dire qu'elle avait donné une double naissance en se chargeant de son éducation. Que ne promettait pas un enfant, qui à l'âge de dix ans avait porté sur Hérodote et sur Polybe un jugement que M. et M^me^ Dacier auraient pu avouer! Quel coup pour M^me^ Dacier, que la mort d'un tel fils! Mais à quelle épreuve ne fut pas mise sa vertu, quand elle vit cette fille, l'objet de tant de soins et de tant d'amour, consumée par une longue maladie! Quel spectacle pour une telle mère! mais persuadée que sa présence était nécessaire à sa fille, elle dévorait sa douleur pour se conserver le droit d'en être la garde assidue jour et nuit, et de ne la quitter que dans le funeste moment où elle pouvait dire : Je ne la verrai plus. Cet endroit de ma lettre me rappelle le souvenir de mes propres pertes. Quelle douleur de voir périr ce qu'on a aimé, quand l'estime publique s'accorde avec notre tendresse! M^me^ Dacier mêlait ses larmes avec celles d'une autre elle-même; et ce qui semblait augmenter son affliction servait à l'adoucir; mais mes larmes avaient tant de différentes causes, que je ne puis comprendre comment j'ai résisté à une situation si cruelle, je suis presque honteuse de vivre. Vous savez mieux qu'un

autre, monsieur, par la confiance que j'ai en vous, d'où j'ai tiré ma force, et que c'est de cette même source, où l'innocence de la vie de M^me^ Dacier lui donnait droit de puiser abondamment. C'est à vous qui la connaissiez à fond à mettre la dernière main au portrait que j'ai entrepris de cette aimable femme, en vous parlant de sa solide piété, et de ses réflexions également édifiantes et instructives sur l'Écriture Sainte, dont la lecture commençait tous les jours ses occupations. Vous n'oublierez pas ses aumônes souvent excessives, presque toujours ignorées de ceux mêmes qui les recevaient, et que nous ignorerions aussi, si vous ne vous étiez dispensé du secret qu'elle avait exigé de vous. Pour moi je n'ai plus rien à dire, non que je croie avoir tout dit, mais par l'impossibilité qu'une personne plus habile que moi trouverait à épuiser un sujet inépuisable.

LES SURPRISES D'UNE PERQUISITION (LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE)[1]

De toutes les pratiques policières la plus odieuse assurément est cette infâme perquisition qui traite en pays conquis la maison où s'abattent ses agents. Elle va furetant dans tous les coins, ouvrant toutes les portes, fouillant toutes les armoires, ne respectant aucun secret de la vie privée, violant les asiles les plus respectables et ne laissant derrière elle que désespoir, ruines et misère. Elle n'est ni moins tracassière, ni plus intelligente aujourd'hui qu'elle l'était hier. Et nos fils la maudiront comme nos pères l'ont exécrée.

Toutefois, quel gouvernement, quelle administration condamneraient ces errements ou consentiraient à s'en passer? La justice voudrait-elle répudier son auxiliaire le mieux informé et le plus servile? Subissons donc la perquisition comme un mal nécessaire, puisque, malgré les progrès d'une civilisation dont nous sommes si fiers, l'homme n'a que la justice qu'il mérite; et s'il est vrai que les fléaux ont parfois du bon, tâchons de tirer de celui-là le seul bien que nous puissions en attendre. Nous devons cette conclusion consolante à la lecture d'un procès-verbal de perquisition auquel sont annexées quatre lettres inédites de Voltaire. Comment ces précieux autographes sont-ils tombés entre les mains de la police? Le rapport suivant de l'inspecteur d'Hemery va déjà nous mettre sur la piste.

20 novembre 1751.

Le S^r^ Panage est un assez mauvais sujet suivant ce que je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

Il est natif de Chaumont en Bassigny, âgé d'environ trente-sept ans et fort laid de figure.

Il a d'abord été précepteur des fils de M^me^ la Comtesse de Neuville en Champagne.

Il a été placé ensuite auprès du fils de M. le Comte de Bulkley. Il en fut chassé parce qu'il voulait coucher avec M^me^ de Bulkley.

Ensuite un de ses amis le plaça au mois de mai 1750 auprès des enfants d'un juif très riche appelé Pinto qui fait sa résidence à la Haye, ce qui engagea Panage à aller dans ce pays.

Panage, qui a la manie d'être auteur sans en avoir le talent, se donne

1. Nous avons découvert ces lettres dans les *Archives de la Bastille* (bibliothèque de l'Arsenal, mss 11 761); et tout nous autorise à croire, comme nous le déclarons plus loin, qu'elles sont inédites. La Bibliographie Bengesco n'en fait pas mention; et nous avons fouillé toutes les éditions complètes ou partielles des œuvres de Voltaire, pour nous assurer qu'elles ne portaient trace de cette correspondance. Mais qui sait si un chercheur, plus... matinal que nous, ne l'aura pas déjà publiée? Nous parlions plus haut des « surprises de perquisition »; mais certaines revues, ignorées ou disparues, ont, elles aussi, des « surprises de conservation » qui déconcertent cruellement les écrivains de bonne foi.

pour auteur du livre des *Mœurs* parce qu'il trouva son nom au bas de l'épître dédicatoire de cet ouvrage, laquelle épître est signée *Panache*[1], mot tiré du grec qui veut dire *Toussaint*. Ayant soutenu ce rôle avec beaucoup d'effronterie en Hollande, un Français, réfugié dans ce pays-là, appelé Prémontral, fit une critique des *Mœurs*. L'abbé Panage y répondit. Prémontral répliqua et ce fut pendant quelque temps entre eux un commerce d'invectives. Enfin Prémontral confondit son adversaire, en découvrant qu'il n'était point l'auteur des *Mœurs* et en faisant imprimer une lettre de M. *Toussaint* lui-même qui revendiquait cet ouvrage comme le sien.

Panage, malgré cette humiliation, resta encore quelque temps à la Haye. Il disparut, un beau matin, sans qu'on sût ce qu'il était devenu, et c'est depuis ce temps qu'il est de retour à Paris sans occupation.

La suite des aventures de Panage n'est pas moins édifiante que le commencement.

Débarqué à Paris en 1751, il s'y était signalé par un coup d'éclat. Il avait envoyé toute une série de lettres outrageantes à Lord Bulkley. Le seigneur anglais s'en était plaint au lieutenant de police qui avait relégué l'insulteur à Chaumont-en-Bassigny.

Panage, se croyant oublié, était revenu à Paris, au mépris de l' « ordre du Roi »; mais il n'était pas revenu l'esprit plus sain, ni le cerveau mieux équilibré. C'était un érotomane s'imaginant de bonne foi que toutes les femmes raffolaient de lui. Or, les fenêtres de la chambre qu'il occupait rue du Vieux Colombier faisant face à l'hôtel Colbert de Saint-Pouange, Panage s'avisa que la marquise du même nom l'honorait de sa bienveillante attention. En réalité, cette dame ne l'avait même pas vu; et lui, Panage, ne lui avait jamais parlé de la vie. La marquise mourut subitement; et son adorateur, toujours sous l'influence de sa folle chimère, écrivit au mari une et même plusieurs lettres pleines de sottises et de divagations. Il lui disait, entre autres insanités, qu'il l'avait « vu de sa fenêtre, plonger, avec une main parricide, un poignard dans le cœur » de la marquise.

Colbert de Saint-Pouange et son frère, suffoqués plus encore par la surprise que par l'indignation, envoyèrent cette correspondance à Berryer, le lieutenant de police, en le priant de vouloir bien les débarrasser de ce fou dangereux. L'opération était des plus simples. Panage avait signé son nom et donné son adresse. L'inspecteur Buhot l'arrêta et le conduisit tout droit à Bicêtre. Puis il perquisitionna dans la chambre du malheureux, mit les papiers sous scellés et les envoya au lieutenant de police. Dans la sélection qu'en fit le magistrat se trouvaient quatre lettres de Voltaire et deux de la marquise du Châtelet. Elles étaient adressées à la Comtesse de La Neuville. Panage, qui, on s'en souvient, était précepteur des fils de cette dame, s'était approprié ces autographes, dans quel but? Avait-il été amoureux de la comtesse de La Neuville ou de « la belle Emilie? » Ou bien avait-il obéi à un caprice de collectionneur? En tout cas, voici notre trouvaille :

Ce 8.

Charmante et respectable amie, il y a eu plus d'un quiproquo. En premier lieu, on m'avait envoyé une énorme boîte de joujous et de con-

1. D'Hemery qui se piquait, lui aussi de littérature, parce qu'il était collectionneur de livres rares et surtout défendus, aurait dû savoir que le mot « tiré du grec » (παναγιος) est *Panage* et non *Panache*.

fitures, avec quelque argent qu'on avait mal emballé. L'argent, échappé du sac en chemin, a fait de Paris à Cirey une marmelade continuelle de poupées, de dragées, de pâte d'abricot, de confitures.

J'ai pris la liberté de vous présenter le peu que j'en ai sauvé. Vous y avez apparemment trouvé un des louis d'or qui s'étaient réfugiés dans un sac de prâlines [1].

Quant à Excelmans, autre quiproquo. J'envoyais au médecin Bagar un gros paquet et mon dessein était de supplier M. votre frère de faire remettre dans l'occasion ce paquet à Excelmans qui l'enverrait à M. Bagar. Point du tout, on a mis le paquet à la poste.

Troisième quiproquo. Il y a chez M^me^ Excelmans un petit paquet de toiles destiné à M^me^ Graffigny, et c'est celui que votre frère est supplié de vouloir bien faire venir quand il pourra.

M. Helvétius fera assurément quelque chose pour les personnes que M. votre frère recommande.

Permettez-moi de baiser vos belles mains, mille tendres respects a M. la Neuville, à MM. Viard et Alource qui est chez vous. V.

A Cirey ce 10.

Je suis inconsolable, Madame, de partir pour un si long voyage sans pouvoir avoir l'honneur de vous voir. Vous avez en moi un serviteur, un ami sûr partout où je serai. Peut-on vous connaître sans vous être attaché. Je le suis à vous et à toute votre famille. Que ne puis-je être assez heureux pour vous servir dans les circonstances où vous êtes? Je retrouverai à Paris une bonne amie avec qui j'aurai la consolation de m'entretenîr souvent de vous. Elle connaît mes sentiments et sera ma caution. Adieu, Madame, je me flatte que votre sort sera heureux. C'est déjà l'être que d'avoir pour soi les vœux de tout le monde. Mais parmi tous ceux qu'on fait pour vous, distinguez un peu, je vous en supplie, ceux d'un homme qui vous est aussi tendrement dévoué que moi et avec tant de respect. V.

Ce mercredi.

La première chose que je voudrais faire, madame, en arrivant à Cirey, ce serait de prendre la poste pour venir à la Neuville pour y renouveler l'assurance de mon tendre respect à M. de la Neuville et à vous, pour y voir messieurs vos enfants qui sont, dit-on, charmants, enfin pour y jouir de la plus aimable société que j'aie jamais connue.

1. Est-ce au même... désastre que fait allusion la lettre de Voltaire à l'abbé Moussinot?

A Cirey le 2 janvier 1739.

« Une compote de marrons glacés, de cachou, de pastilles et de louis d'or est arrivée avec tant de mélange de bruit et de sassements continuels que la boîte a crevé. Tout ce qui n'est pas or est en canelle; et cinq louis se sont échappés dans les batailles; ils ont fui si loin qu'on ne sait où ils sont. Bon voyage à ces messieurs. Quand vous m'enverrez les cinquante suivants, mon cher ami, mettez les à part bien cachetés, à l'abri des culbutes. »

J'attends avec impatience les moments où Mme du Chastelet pourra venir pour vous embrasser. Je la défierai de s'en acquitter avec plus de plaisir que moi, au cas que vous m'en donniez la permission. Elle vous fait ses plus sincères compliments. Vous ne doutez pas du respectueux dévouement de V.

Ce samedi à Cirey.

Me voilà encore, Madame, très près et très éloigné de vous; et ma destinée sera toujours avec vous de former des souhaits malheureux. Nous arrivons à Cirey, quand vous êtes à Clairvaux, et nous allons en partir, quand vous revenez à la Neuville. Je crois bien que Mme de Chastelet pourra bien reconduire Mme de Richelieu jusqu'à Chaumont. Mais, pour moi, il me semble que tous les endroits où nous allons devraient être la Neuville. Il faut absolument que j'aie l'honneur de vous faire ma cour avant que je quitte la Champagne. Les bontés que M. de la Neuville et vous, et toute votre famille, avez eues pour moi si longtemps, me seront toujours présentes. Je n'ai pas un cœur fait pour les oublier. J'ai appris avec la joie la plus vive que M. de la Neuville jouit toujours d'une santé égale, que vos enfants donnent déjà des espérances, qu'ils seront dignes des soins de la plus aimable des mères.

Où est le temps, madame, où je venais en trois quarts d'heure sur l'*Hirondelle*[1], jouer aux échecs et faire des balourdises au piquet, où je passais dans votre château des temps si longs et qui me paraissaient si courts. Tout cela ne servira-t-il qu'à me condamner aux regrets. La Neuville était mon pays et Bruxelles[2] sera mon exil. Ma seule consolation y sera de recevoir vos ordres. Comptez, madame, que vous aurez toujours en moi le serviteur le plus tendre comme le plus respectueux. Permettez que j'assure des mêmes sentiments M. de la Neuville, messieurs vos frères, Mlle et MM. de Brabant, tous ceux qui ont le bonheur de vivre avec vous, partagent mes sentiments et font mon envie. Je suis, madame, etc. VOLTAIRE.

Ces lettres ou billets, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de Voltaire et de son séjour à Cirey, montrent le philosophe sous un aspect, sinon nouveau, du moins peu connu. D'ordinaire, cet illustre égoïste n'a pas l'émotion facile, il l'a plutôt factice; mais, ici, elle paraît sincère. Il suffit d'ailleurs de se reporter à la *Correspondance générale* pour retrouver la même note attendrie dans l'ensemble des lettres adressées par Voltaire à Mme de La Neuville et à une autre de ses amies, voisine également de Cirey, Mme de Champbonin. La correspondance avec celle-ci fut plus longtemps soutenue; elle s'arrête

1. Voltaire parle assez souvent, dans la correspondance de 1735, de l'*Hirondelle*, un cheval qui appartenait à Mme du Châtelet, cheval qu'il appelle « la boiteuse *Hirondelle* » et que sa malignité coutumière eût dénommé plus volontiers encore « l'*Haridelle* ». On a représenté Voltaire sous de multiples aspects; n'importe, Voltaire à cheval devait être bien curieux.

2. On sait que Voltaire et Mme du Châtelet quittèrent Cirey, le 8 mai 1739, pour se rendre dans les Pays-Bas (note d'Eugène Asse, éditeur des *Lettres de Mme la marquise du Châtelet*).

assez brusquement avec Mme de La Neuville que de pénibles épreuves obligèrent à la retraite la plus absolue.

Quant à la date précise de nos lettres, que Voltaire, suivant une habitude assez fréquente chez lui, n'a pas inscrite sur les originaux, il est facile de l'établir grâce aux indications qui les distinguent. La correspondance de Mme du Châtelet, recueillie par M. Eugène Asse, permettra encore de déterminer la date de ces lettres que tout nous autorise à croire inédites.

Les lettres de Mme du Châtelet remontent à une époque moins éloignée. Elles ne sont pas non plus dépourvues d'intérêt; et l'on comprend jusqu'à un certain point que Panage ait cherché à détourner la dernière : car celle-ci n'avait rien de bien flatteur pour sa personne.

Paris ce 15 avril 1743.

Mme la comtesse de la Neuville à Vassi en Champagne.

J'ai l'honneur de vous donner part, madame, du mariage de ma fille avec M. le duc de Montenero Caraffa. Je compte assez sur votre amitié pour me persuader que vous voudrez bien y prendre part. M. du Chastelet est toujours en Bavière où il a passé l'hiver. C'est ce qui l'empêche d'avoir l'honneur de vous écrire. Soyez, je vous supplie, bien persuadée, madame, de tous les sentiments avec lesquels, etc.

Breteuil du Chastelet.

Ce 4 avril.

J'ai manqué M. de Châlons à Paris, madame. Je lui ai écrit, j'ai reçu hier sa réponse que j'ai trouvée bien raisonnable. Il m'a mandé que vous lui envoyiez monsieur votre fils à la Pentecôte, pour quelques jours, à son séminaire. S'il le trouve bien instruit de sa religion et de sa vocation, il vous promet de le tonsurer. Il croit que c'est l'aîné à qui vous voulez faire faire cette cérémonie. Je ne le puis croire, et encore moins que pour avoir plutôt son bénéfice, vous le destiniez à l'état ecclésiastique, ou plutôt madame, je juge que, quoique fort jeune, il vous donne des marques que Dieu le destine à cet état.

Pour ce qui regarde votre précepteur, il me répond que vous le croyez prévenu contre lui. Il vous croit trop prévenue en sa faveur, que peut-être vous soupçonnez que le curé de la Neuville lui a inspiré ces sentiments, que vous pouvez cependant savoir qu'il n'a jamais eu de confiance en lui, que c'est un capucin actuellement qui a soin de la paroisse; peut-être conservera-t-il des sentiments plus favorables pour votre précepteur, mais que, sur le refus que votre curé avait fait de lui donner un billet pour la confession, il lui demanda les raisons, qu'il lui en dit de si fortes qu'il ne peut lui en accorder un.

Il désire fort, madame, de vous donner des marques de la considération qu'il a pour vous. Je vous supplie d'être persuadée, madame, de l'attachement avec lequel, etc. — Du chastelet.

Paul d'Estrée.

« EL AMANTE LIBERAL » ET « LA BELLE PROVENÇALE »

Je ne m'étais pas trompé en supposant que *La belle Provençale* de Regnard était plutôt une fiction romanesque qu'une page autobiographique de la vie du poète[1]. Les aventures qui en constituent le fond ne sont pas absurdes et partant incroyables en elles-mêmes, mais en les considérant dans leur ensemble, on s'aperçoit que la fantaisie y joue un rôle prépondérant, que les événements s'ensuivent au gré du conteur et que les personnages ne sont pas peints d'après nature. Il suffit de rappeler ici ces Turcs cérémonieux, ce maître d'Elvire, roucoulant aux pieds de la belle, tendre et soumis, comme un héros du *Grand Cyrus*, et cette liberté étrange dont jouissent les femmes du harem et les esclaves des deux sexes.

La lecture d'une des *Novelas ejemplares* de Cervantès, *El amante liberal*, m'a confirmé dans mon opinion[2]. Que l'on remarque, tout d'abord, que l'écrivain espagnol, de même que le français, a réellement éprouvé les chaînes des pirates musulmans et vécu malgré lui sur les côtes de l'Afrique. Dans leurs récits il y a donc une partie de vérité positive et indiscutable et tous les deux, délivrés enfin des fers des infidèles, peuvent revoir le lieu de leur naissance et se soulager par le récit des misères passées. *Hoc olim meminisse juvabit!* Cervantès a parsemé, des souvenirs de sa captivité, une bonne partie de ses écrits; citons parmi ses romans *La Española Inglesa* et *El cautivo* et ses comédies *Los tratos de Argel*, *Los baños de Argel*, *El gallardo Español* et *La gran Sultana*. Mais l'écrivain espagnol, tout en étant l'auteur du *Don Quichotte*, garde, en exposant les souvenirs de son passé malheureux, une gravité qui fait parfois défaut au poète du *Légataire universel*; il pleure sa jeunesse perdue et l'avilissement des chrétiens en homme dominé par la foi religieuse la plus vive, il nous rappelle avec enthousiasme l'expédition de Chypre et le drapeau de Colonna et il chante l'éloge de cette *Santisima Trinidad* qui, en payant sa rançon, lui a redonné enfin la patrie. *La Señora Cornelia* de Cervantès offre, à son tour, ce tableau de la vie italienne, qui sert, pour ainsi dire, d'introduction à la *Belle provençale*, et la comédie *El trato ó los tratos de Argel*, dont nous parlerons après, complète le récit d'*El amante liberal*.

Dans ce conte, il est question d'une jeune fille enlevée par des corsaires musulmans et qui, de même que Mme Elvire du conte de Regnard, passe d'un seigneur à l'autre, tout en gardant son honneur. C'est le cas inverse de cette princesse dont parle Boccace dans la VIIe nouvelle de la 11e journée de son *Décaméron* qui rend heureux, pendant quatre années tout le monde, pour revenir, comme la colombe la plus pure, aux bras de son époux. « Il soldano di Babilonia ne manda una sua figliuola a marito al Re del Garbo, la quale per diversi accidenti in spazio di quattro anni alle mani di nove uomini perviene in diversi luoghi. Ultimamente restituita al padre, per pulcella ne va al Re del Garbo, come prima faceva, per moglie. » Que l'on ne m'accuse pas de malignité si je trouve plus conforme à la réalité humaine l'aventure de la

1. Voyez cette *Revue*, 1903, p. 34.

2. L'édition *princeps* porte la date de 1613. Rappelons ici l'*Estudio historico-critico sobre les Novelas Ejemplares de Cervantes por el doctor D. Julian Apraiz*, Victoria, 1901, renfermant une bonne analyse de la nouvelle en question. Toutefois l'auteur ne rappelle nulle part l'œuvre de Regnard et ne paraît pas trop au courant des sources de son poète.

femme du roi de Garbo que celles des héroïnes de Cervantès et de Regnard et si je comprends parfaitement le sens des soupirs des écouteuses de Pamfilo captivées par l'idée de cet échange continuel de maris, « di cosi spesse nozze », selon l'heureuse expression du prosateur italien.

Mais Cervantès, qui s'approche désormais du grand mystère du tombeau, car ses *Novelas ejemplares* ont été écrites ou du moins revues dans les dernières années de sa vie, n'a pas envie de plaisanter. Il a composé ses contes dans un but sérieux et comme exemples de vertu. « Una cosa me atreveré á decirte : que sir por algun modo alcanzara que la leccion de estas novelas pudiera inducir á quien las leyera á algun mal deseo ó pensamento, antes me cortara la mano con que las escribé, que sacarlas en público : mi edad no está ya para burlarse con la otra vida, que al cincuenta y cinco de los años ganol por nueve mas, y por la mano. » Leonisa, l'héroïne de la nouvelle de Cervantès, est née et vit en Sicile, bien que son nom ne soit pas trop sicilien. Son patriote Ricardo soupire pour elle et, tout digne qu'il est d'être payé de retour, ne paraît pas toucher l'âme de la belle. Il faudra donc, pour qu'il ne meure pas de désespoir, que le dieu des amoureux s'en mêle. Jaloux comme un tigre, Ricardo traque Leonisa et la surprenant avec un certain Cornelio, au nom de mari prédestiné, aurait dit Arlequin, se livre à la fureur, met l'épée à la main et menace tout le monde de mort. Tout à coup, au milieu de la bagarre, on entend des cris plus hauts et des menaces plus terribles. On est tout près de la mer et des corsaires turcs ont profité de l'abandon de la plage pour débarquer et piller les villas des chrétiens. Ricardo a une belle occasion pour donner des preuves de sa valeur, mais comme il n'a pas la chance ni le bras du Cid, il est désarmé, abattu et garrotté. Les voilà donc tous prisonniers, sur des navires différents en route pour Tripoli. La jeune fille, de même que l'héroïne de Boccace, excite la passion de tous ceux qui l'entourent. C'est tout d'abord Yzuf, le capitaine du navire qui la transporte, qui se prend d'amour pour elle et tâche de le lui faire comprendre, en déployant tous les charmes de la galanterie turque. Mais le ciel veille sur l'innocence; un orage épouvantable vient interrompre le cours de ses exploits. Innocents et coupables, brebis et bouchers, tout le monde est prêt d'être englouti par les flots. La *galeota* enfin sombre; Leonisa heureusement flotte sur l'eau, d'autres Turcs s'emparent d'elle, la transportent sur la plage et bien que la jeune fille ne puisse s'opposer d'aucune manière à leurs violences, la respectent avec des ménagements auxquels les chevaliers chrétiens auraient pu apprendre beaucoup de choses. « Ocho dias, dit la jeune Sicilienne à son amoureux, estuvimos en la isla, guardándome los turcos el mismo respecto que si fuera su hermana, y aun mas » ; et le jeune homme n'a pas l'air d'en douter. Mais cette vertu mange et boit, de sorte que les Turcs se décident à la vendre à un vieux juif, qui tâche de renouveler sur elle l'entreprise audacieuse de l'ermite du *Furioso* avec Angélique. Le bonhomme en est toutefois pour ses peines et la jeune fille conte ensuite à son amoureux comment il a traité ce grison selon que « merecian sus torpes deseos »; et le jeune homme, cette fois aussi, n'en doute pas non plus. Le marchand juif vend la belle devenue pour lui inutile à des princes turcs. Ceux-ci se prennent tous d'amour pour la Sicilienne et ils en viendraient aux mains si le cadi, non moins passionné qu'eux, n'eût inventé un tour de passe-passe ou de haute diplomatie (ce sont deux expressions qui ont parfois la même valeur) pour se délivrer de ses rivaux. Le voilà maître absolu et incontesté, mais devant la ridigité de Leonisa il doit, lui aussi, baisser les armes. Lucrèce et Pénélope ont trouvé leur égale!

Sur ces entrefaites, la vertu de Ricardo est exposée, elle aussi, à de bien rudes épreuves. Aidé par un esclave turc, Mahamet, il finit par devenir le confident du cadi et a libre accès auprès de celle qu'il aime. Cervantès, pour expliquer cette liberté de vie, qui paraît contredire, de prime abord, aux mœurs turques, a soin de nous faire remarquer que les musulmans ont fort peu d'estime de la

valeur des chrétiens *in re amatoria*; leurs femmes peuvent même se présenter devant eux sans voile et les entretenir à quatre yeux.

« Oh, gran bontà dei musulmani antiqui! »

Ricardo profite de la déconsidération de ses maîtres pour conter des fleurettes non seulement à Leonisa, mais aussi à Alima, la femme du cadi même. Mais la pureté de la belle Sicilienne finit par se communiquer à son amoureux, en lui imposant le chemin à suivre. Ricardo joue donc le rôle du chaste Joseph; Mme Putiphar et le seigneur ont beau crier et menacer : les deux amoureux prennent la poudre d'escampette, débarquent en Sicile et laissent tous les descendants de Mahomet avec un pied de nez. Il ne faut pas croire pour cela que Ricardo prenne à femme, tout de suite, Leonisa, se contentant de la déclaration qu'elle lui fait sur l'état de son honneur : « bien puedes creer dél que le tengo con la entereza y verdad que podian poner en duda tantos caminos como he andado, y tantos combates como he sufrido ». La galanterie sicilienne ou pour mieux dire espagnole exige d'autres sacrifices et le voyage sur la *carte du tendre* n'est pas sitôt fini.

Dans la comédie *Los tratos de Argel*, une vieille pièce, peut-être la plus ancienne de celles que l'on garde encore de Cervantès, on développe à peu près le même sujet. Zara se prend d'amour pour son esclave Aurelio, son mari Izuf soupire pour sa captive Silvia et le dénouement n'est pas fort différent. Dans *Los baños de Argel*, l'aventure est aussi la même; le chef de la ville aime sa jolie esclave Constanza; Alima, sa femme, en veut à la vertu du fiancé de celle-ci nommé D. Fernando et on a recours *more solito* à la fuite.

On ne saurait dire au juste si Regnard s'est inspiré plutôt à la nouvelle qu'aux comédies; peut-être connaissait-il toutes ces productions de l'écrivain espagnol. *El amante liberal*, en 1636, sert de modèle à une pièce de Georges Scudéry, qui en traduit même le titre (à cette époque on n'avait pas encore comme de nos jours une pudeur excessive de l'emprunt). *Las dos doncellas*, des mêmes *Novelas Ejemplares*, revivent dans une tragi-comédie de Jean de Rotrou, *Les deux pucelles*; Quinault emprunte au *Licenciado Vidriera*, du même recueil, son *Docteur de verre*[1] et le *Don Quijote* est au XVIIe siècle à la mode; il suffira de rappeler ici *Les folies de Cardenio* par Pichou (1629). Au siècle dernier, c'est toujours ce recueil si exemplaire qui donne naissance à *Leocadia* de Scribe (*La fuerza de la sangre*) et tout le monde sait que la *Preciosa* de la *Gitanilla de Madrid* a enfanté l'*Esmeralda* de Victor Hugo. N'oublions pas non plus que la cour des miracles de *Notre-Dame*, telle qu'elle a été conçue par le poète français est apparentée de près à la société des filous, dont il est question dans un autre conte des *Novelas Ejemplares*, celui de *Rinconete y Cortadillo*, et que *La tía fingida* précède les réhabilitations de tant de pécheresses françaises— sorte de délire romantique —; *Manon*, *Marion de Lorme*, *Bernarette*, *Fernanda*, la *Dame aux Camélias* trouveront là leur aïeule, plus ou moins vénérable et vénérée.

Il va sans dire que Cervantès, lui aussi, a bien des emprunts à se faire pardonner et même dans ses *Novelas Ejemplares*, dont il déclare si haut l'originalité, l'imitation étrangère est parfois évidente[2].

1. Moreto avait, lui aussi, tiré un drame de la nouvelle de Cervantès : *El licenciado Vidriera*, Madrid, 1653.

2. *Les Novelas Ejemplares*, dit-il dans sa préface, « son mias propias, no imitadas ni hurtadas : mi ingenio las engendró, y las parió mi pluma ». Malgré cette déclaration, *La illustre fregona* et *Las dos doncellas* reproduisent le sujet bien connu de tant de pièces comiques et de nouvelles italiennes : une fille qui, à l'aide d'un travestissement, poursuit et surprend son amoureux infidèle, l'obligeant de tenir sa parole. Je me permets de renvoyer les lecteurs à ce que je dis à ce propos dans

Mais Regnard a peut-être une autre dette envers l'écrivain espagnol. *La illustre fregona* offre une ressemblance remarquable avec *Les filles errantes* du poète français, où Isabelle, pour punir son traître, se transforme en servante d'hôtel.

Il n'y a donc rien d'étonnant si *La belle Provençale* descend d'*El amante liberal* et, ajoutons-le tout de suite, il n'y a là rien qui puisse faire tort à la renommée de Regnard, car il s'agit d'une imitation libre et intelligente et non pas d'un plagiat vulgaire.

La démonstration de cette imitation peut se faire en peu de mots. Il y a tout d'abord cet amour qui précède l'esclavage, un amour qui offre bien peu d'espoir, un amour qui n'aboutirait probablement à rien, car Zelmis est séparé de la belle Provençale Elvire par la jalousie du mari et par l'honnêteté de la femme même, et Ricardo aime Leonisa sans espoir et se trouve à la présence d'un fiancé avoué. La captivité est donc la serre qui développera la passion et fera apprécier à leur juste valeur, l'abnégation, le courage et la vertu des amoureux.

Dans le roman espagnol aussi bien que dans le français, le couple gentil tombe au pouvoir des mahométans. D'abord séparés, ensuite en communication entre eux, leur passion croît lentement et avec retenue. La femme, dans les deux récits, garde toujours vis-à-vis de son amoureux un maintien impassible, sans encourager jamais ses sentiments, sans lui faire espérer que ses désirs seront un jour satisfaits. Les deux couples jouissent aussi d'une liberté bien peu en harmonie avec les mœurs du pays où ils se trouvent; on leur permet de s'entretenir dans leurs langues incompréhensibles à ceux qui sont chargés de les surveiller et la galanterie, un peu fade parfois et tant soit peu conventionnelle, anime de la même manière le tableau de l'espagnol et celui du français. Que l'on remarque en outre un incident qui nous permet mieux encore de suivre à la piste l'inspiration de Regnard. Cervantès suppose que son héros trouve un confident turc qui l'aide et qui le conseille, avec un désintéressement aussi rare que digne d'admiration, même au risque de sa vie. Ce conseiller fidèle répond au nom de Mahamet. Dans le roman français on a les mêmes confidences et le même confident, turc bien entendu et au nom presque égal Méhémet. Enfin, et c'est ici le point où les rapports deviennent de plus en plus sensibles, nous avons la passion qu'une femme du seigneur mahométan — Regnard a cru en redoubler le nombre — éprouve pour le jeune chrétien, et l'amour ardent de la belle infidèle est repoussé de la même manière. Il en est de même du rôle joué par les deux femmes, Leonisa et Elvire. La dignité de leur vertu, exemple admirable de pureté chrétienne, sert de contraste à la licence des femmes turques et s'impose aux maîtres qui les ont achetées pour leur plaisir et qui n'ont pas certainement l'habitude de marchander la pudeur des belles du harem. Des deux côtés même soumission de ces seigneurs, même galanterie déplacée et tant soit peu grotesque.

Voilà pour la ressemblance. Quant à la dissemblance, elle résulte plutôt de l'opposition des caractères des écrivains que de ce que les détails peuvent offrir de différent. Il y a, bien entendu, un art qui n'est pas le même dans la force des dialogues et dans l'analyse psychologique, mais ce qui offre le contraste le plus frappant c'est l'esprit qui anime les deux conteurs. Cervantès, nous l'avons remarqué tout à l'heure, est déjà sur le retour; la gaie vision de Sancho Pança a disparu pour toujours et il ne poursuit plus, comme son

cette *Revue*, 1898, p. 243; 1903, p. 55. Il en est de même de l'agnition qui sert de dénouement à la *Gitanilla de Madrid*. La littérature latine en offre de bien nombreux exemples (*Pœnulus*, *Casina*, *Captivi*, *Cistellaria*, etc.), et le théâtre aussi bien que la nouvelle de l'Italie et de la France se sont servis fort souvent du même expédient pour résoudre des situations embarrassantes (Voyez p. 199 et 243 de cette *Revue*, 1898).

héros Don Quichotte, des rêves de gloire et d'amour. Le style se ressent des nouvelles dispositions de son esprit; il devient trop grave, même pour un Castillan, et dans les beaux discours que débitent les personnages de son conte, il y a trop de moralité scrupuleuse, trop de romanesque, remplaçant son naturel jadis si enjoué, trop de déclamation enflée, et même ennuyeuse, trop enfin de soupirs et de pleurs et, par contre, bien peu de ces passions qui remuent l'âme et qui nous font pousser des cris d'enthousiasme et de vie. On dirait que le plus grand des humoristes écrit maintenant dans une sacristie, trempe sa plume dans l'eau bénite et suit les conseils de je ne sais combien de révérends pères inquisiteurs.

Regnard est, au contraire, le viveur, aimant la table, les femmes, le jeu et péchant de bonne volonté. Dans sa société pullulent les Colombines, les Arlequins et les Mezzetins aussi. Il y a dans son âme l'insouciance et la gaieté bien française, d'une longue génération d'esprits auxquels la grandeur n'a rien ôté d'amabilité. Il est par là le descendant de la glorieuse lignée qui a ri au moyen âge avec tant de poètes presque inconnus mais non sans gloire et qui aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, trouve une note plus élevée, plus humaine, plus philosophique avec les chefs-d'œuvre de Rabelais, de La Fontaine et de Molière.

Or l'imitation de Cervantès dans *La belle provençale* est rendue évidente aussi par l'effort que Regnard fait afin de changer la corde de sa lyre. Thalie cherche à le dominer ici encore, comme dans tous ses autres écrits, mais le poète a l'air de la repousser, *invita Minerva*, pour suivre plutôt Érato et Melpomène. Ce n'est pas que l'espiègle ne lui joue parfois des tours de sa façon et à certains passages pathétiques et déclamatoires, on s'aperçoit bien que l'auteur ne maîtrise pas toujours son envie de rire. Toutefois la marche générale de cette prétendue autobiographie a un sérieux qu'on demanderait en vain au Regnard des voyages et des comédies, à cet épicurien qui meurt à la suite d'une indigestion et d'un remède qu'on dirait conseillé par quelque *Zanni* déguisé en *dottor Balordo*.

Que ceux qui sont en quête d'exemples de morale étudient donc la bienfaisante influence que l'œuvre de Cervantès a exercée, une fois du moins, sur l'esprit de notre écrivain et qu'ils méditent sur les chances de salut qu'il aurait eues, en suivant cette route. Pour ce qui est de nous, nous préférons franchement le poète du *Légataire universel* et sa joie débordante, aimable, loyale, qui constitue comme une sorte de cure analeptique contre les misères et les ennuis de la vie.

PIERRE TOLDO.

HISTORIQUE DES MOTS : ARISTOCRATE, DÉMOCRATE, MONARCHISTE

Si l'on s'en rapportait aux Dictionnaires, ces trois mots ne seraient entrés dans notre langue qu'à la fin du XVIIIe siècle, quelques années avant la grande Révolution, époque où ils devinrent populaires, mais pour n'être pas toujours employés en bonne part. Ni Mirabeau, ni Linguet, ni Raynal ne les ont créés : ils remontent beaucoup plus haut. C'est peut-être François Bonivard, cet ardent défenseur de l'indépendance de Genève contre les ducs de Savoie, qui le premier les a employés. On trouve ces trois mots dans les *Chroniques de Genève* qu'il écrivit vers 1550, ex. :

« Tous finalement disent que la chose publique laquelle veult florir et prospérer se doilt gouverner par estat de tous troiz attemporé. C'est assavoir premierement par ung monarche ou homme seul qui soit superintendant des aultres deuls : afin que les *aristocrates* ne fassent leur prouffit entre eulx du bien public, sans avoir regard aux aultres parties du corps politique ny que les *démocrates* se desbordent de liberté en licence et abandon, et veuillent aussi peu obéir à la loy comme au roy.

(*Chron. de Genève*, 2e partie, t. II, p. 128, édit. 1831.)

Si le voioit (Claude de Seyssel) le Duc volontiers et s'aidoit de son conseil. Or il estoit grand *monarchiste*, et despriseur de chose publique, gouvernée par plusieurs. »

(*Ibid.*, 1re partie, t. II, 251.)

En 1870, Littré publia dans le *Journal des savants* un article sur les œuvres de Bonivard qu'il dit « avoir lues fort attentivement. » Ces mots lui ont évidemment glissé sous les yeux, sans quoi il n'aurait pas manqué de les insérer dans le Supplément à son Dictionnaire.

A. Delboulle.

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Le Cardinal de Bernis.

Les diverses pièces qui vont suivre ont un intérêt très varié, mais elles méritent cependant de ne pas rester inconnues et c'est pour cela que nous les publions ici.

La première est une lettre adressée par le cardinal de Bernis, alors ambassadeur à Rome, au comte Schouvalow, pour lui donner quelques détails sur des recherches érudites. Ce n'est pas sous ce jour savant qu'on connaît le mieux le prélat diplomate; aussi n'était-il pas inutile d'insérer ce témoignage en sa faveur.

L'original de la lettre de Bernis a fait partie des collections d'autographes de M. de Refuge (n° 539 du catalogue), et c'est ainsi que nous en avons eu connaissance.

A Rome, le 5 décembre 1778.

J'ai reçu, monsieur le comte, la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le mois d'octobre dernier et je n'ai pas perdu un moment pour rechercher les manuscrits anciens des auteurs classiques, qui n'ont pas été imprimés; car il serait inutile d'avoir une copie de ce qui est déjà livré à l'impression et rendu public. Vous verrez par la note ci-jointe les manuscrits que je pourrais faire copier, avec beaucoup de temps et de dépenses, mais qui ne paraissent pas bien intéressants pour la bibliothèque de votre auguste souveraine, dont j'attendrai les ordres avant de faire travailler. Tous les auteurs qu'on appelle classiques sont imprimés; il est agréable d'avoir les originaux, mais des copies manuscrites ont bien peu de mérite, quand elles sont déjà imprimées : c'est une dépense au moins superflue. En laissant à part les auteurs classiques, on peut trouver des manuscrits intéressants qui n'aient pas été encore livrés au public. Vous sentez bien qu'on ne permettrait pas ici, ni ailleurs, que certains de ces documents fussent copiés, mais il ne serait peut-être pas impossible d'avoir quelque chose de rare et de curieux en même temps. L'Impératrice, dont le génie est si vaste et les moyens si étendus, peut ordonner des recherches dans la Grèce, dans l'Orient et dans l'Asie, même à la Chine et aux Indes; et quoique plusieurs monarques aient défriché ce grand champ avant elle, il doit rester encore, surtout dans les monastères, des choses bien curieuses, qu'il serait avantageux aux lettres de recueillir et digne de votre auguste souveraine d'exposer aux yeux des savants. Il me semble qu'il ne faut lui proposer que de grandes vues, parce qu'elles seules sont en proportion avec l'étendue de son esprit. L'imprimerie a épuisé les trésors littéraires de notre Europe; c'est hors de ses limites qu'il faut fouiller d'autres mines. Je vous prie, en me mettant aux pieds de Sa

Majesté Impériale, de l'assurer de l'envie que j'ai de lui plaire et de seconder ses vues bienfaisantes.

La faveur dont vous jouissez auprès de cette grande princesse est la juste récompense de vos vertus, de la sagesse de votre esprit et des agréments de votre société. Je m'en réjouis pour Votre Excellence, à laquelle je suis depuis si longtemps tendrement attaché, et j'ose dire que les grâces que Sa Majesté Impériale répand sur vous lui font presque autant d'honneur qu'à vous-même. Vous connaissez mieux que personne les dangers des cours; mais les vertus de votre souveraine et votre expérience doivent vous en préserver. Vous savez combien j'ai désiré l'union de votre cour et de la mienne; tout ce qui peut les rapprocher l'une de l'autre et les lier étroitement m'intéresse vivement et ranime mes espérances. Recevez, monsieur le comte, l'hommage de mes vœux les plus sincères et les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

Le card. de Bernis.

S. E. M. le comte de Schuvaloff, grand chambellan de S. M. l'Impératrice de Russie, à Pétersbourg.

Sénancour à Boufflers.

La lettre suivante donne quelques détails sur les énormes différences qui distinguent la première édition des *Rêveries* de la seconde. La question a déjà été élucidée par M. Joachim Merlant dans son essai de bibliographie des œuvres de Sénancour. Mais il ne saurait être indifférent d'apprendre ce que l'auteur lui-même dit à ce propos.

Je fais remettre chez vous, monsieur, un exemplaire de la première édition des *Rêveries*.

Cet exemplaire n'est pas présentable; il avait d'abord servi à prendre les premières dispositions relatives à la nouvelle édition et je vous le redemanderai même parce qu'il contient des indications que je conserve.

A la première vue vous vous assurerez, monsieur, de l'extrême différence de la nouvelle édition. Il y avait bien eu auparavant une seconde édition faite en mon absence; il serait trop long de vous en parler par écrit.

Dans la première édition il y avait 17 rêveries; la nouvelle en contient 44, dont aucune n'est semblable ni même presque semblable. Tout est changé ou transposé. Dans les morceaux conservés, il n'y a pas même une seule demi-page qui n'ait au moins des corrections. Près de la moitié de la nouvelle édition est *nouveau*.

Les Rêveries 34^{e}, 42^{e} et 44^{e} sont entièrement nouvelles, ainsi que tous les fragments qui sont après les notes, et les notes elles-mêmes presqu'entièrement; tout cela n'avait jamais été publié et je crois qu'il y a peu d'exemples qu'un livre annoncé seulement comme nouvelle édition soit autant renouvelé. Au reste, j'ai dit un mot de cela dans le

volume même parce que j'avais à prévenir que si j'avais placé dans ceci des morceaux d'*Oberman*, c'est parce que *Oberman* ne serait ni achevé ni réimprimé.

Je fais ces observations pour diminuer la peine de cet examen, en cas que vous veuillez bien, monsieur, vous occuper un moment de ce livre. Plus j'ai été satisfait lorsque j'ai appris qu'il y avait dans le *Mercure* un article de vous sur le livre de l'*Amour*, moins j'aurais osé vous demander de parler des *Rêveries*. Je tiens plus encore à la vérité à ce livre-ci qu'à l'autre, mais d'après le soin que vous avez bien voulu prendre pour le premier, vous prier de vous occuper de celui-ci ce serait à peu près vous demander de l'honorer aussi de votre suffrage à quelques égards. Mais si je ne veux jamais prier ni même guères remercier les journalistes, je puis bien du moins vous dire combien j'ai été sensible à votre bienveillance pour mon livre, lorsque vous m'avez fait entendre que vous en parleriez volontiers. On sait assez qu'un homme comme vous n'est pas un journaliste, et que d'ailleurs les sollicitations même d'un auteur n'influeraient pas sur vos opinions. Excusez mes longueurs, mais encore un mot. Lorsque j'ai songé à écrire, c'était en véritable écrivain, je veux dire que je n'avais d'autre but que de dire des choses utiles. Ma vie jusqu'à présent accablée d'ennuis ne m'a permis que des essais défectueux. Si l'avenir s'arrange mieux, je dirai des choses sinon meilleures, du moins plus utiles. En attendant, j'avais voulu rajeunir ces rêveries dont la plus grande partie avait été écrite, pour ainsi dire, au sortir du collège, mais qui, quoique *tirées* à un grand nombre pour un livre sérieux, s'étaient écoulées beaucoup mieux que depuis, je veux dire mieux que le livre *de l'Amour*, etc.

Le *Libre arbitre* est enfin revenu entre mes mains ; il était dans celles d'un homme d'une grande pénétration qui n'est point littérateur et qui s'inquiète fort peu que les lectures non frivoles soient ou ne soient pas à la mode. Je pense que nous ne sommes pas les seuls dans l'esprit de qui vous êtes bien vengé de la sottise de *la Gazette de France* et de quelques autres journaux du même métier. Si j'en disais plus, j'aurais l'air de juger mon juge, et j'aurais peur de ne pas être assez impartial si je me fâchais un peu contre le gros des lecteurs d'aujourd'hui.

Je profiterai de ce que mon départ de Paris est différé pour aller recevoir de vos mains ce bouquin que je vous envoye et dont j'ai à vous débarrasser. Au reste vous ne m'avez pas laissé le besoin d'un prétexte pour que je me procure le plaisir de vous revoir. Je ne veux pas négliger entièrement mes avantages et ce sont des circonstances rares à la vérité pour moi, mais très possibles, où une connaissance nouvelle paraît aussi précieuse que si on en jouissait depuis longtemps.

J'ai l'honneur de présenter mes respects à Madame de Boufflers.

SÉNANCOUR.

Madame Le Prince de Baumont.

L'original de cette lettre est conservé dans la collection d'autographes de M. Morrison, à Londres. A qui est-elle adressée? Je l'ignore. Mais elle peut servir à faire connaître une personne dont l'humeur n'a pas été bien nettement expliquée et qui d'ailleurs, comme on va le voir, était extrêmement portée vers le mysticisme. Faut-il ajouter qu'elle fut l'arrière-grand'mère de Prosper Mérimée et que d'aucuns ont cru trouver quelque analogie entre son style et celui de son descendant?

Si je n'écoutais que mon profond respect, je bornerais aux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, une correspondance qui m'honore et qui peut vous importuner. Permettez-moi encore cette lettre après laquelle je n'en écrirai plus sans un ordre exprès de votre part.

Je connais quelqu'un qui est infiniment plus criminel aux yeux de Dieu que vous ne vous dépeignez. Si j'en crois l'aveu héroïque que vous faites, vous aviez éteint les lumières de la foi, et cet aveuglement, quelque criminel qu'il soit, diminue en quelque sorte les plus grands excès. Mon cas est bien différent, et je n'ai pas cette misérable excuse.

Arrachée comme par miracle du milieu du monde avant quatorze ans, je ne portai à Dieu dans son sanctuaire qu'un cœur déjà gâté. J'ai vécu pendant dix ans avec des saints, dans une communauté fervente; il y a même eu des intervalles où j'ai fait mes efforts pour me donner entièrement à Dieu. Une chaîne d'infidélités me firent devenir infidèle à ma vocation. Je déchirai le cœur de mes supérieurs par une fuite scandaleuse. Vous savez qu'on ne s'éloigne pas de Dieu à demi, c'est la marche de tous les pécheurs qui ont été favorisés de grandes grâces. Mais voici un caractère de noirceur qui m'est particulier. C'est que, malgré mes efforts, ma foi n'a jamais pu être obscurcie; j'ai connu toute l'énormité de mes fautes en les commettant; jamais le remords ne s'est émoussé, et pendant vingt ans j'ai vécu en payenne sans oser même paraître aux pieds des autels. Quand je m'y hasardais, il me semblait voir Jésus-Christ même par les yeux corporels, qui me reprochait avec douceur les attentats que je méditais contre lui, qui me conjurait de lui épargner de nouveaux outrages. Je fondais en larmes, et au sortir de là mes chaînes baignées de mes pleurs n'en étaient que plus fortes; trois fois je les ai brisées, et trois fois mon dernier état est devenu pire que le premier. Le malheureux talent d'une très belle voix me retenait au monde, dont je connaissais le danger, et la nécessité de vivre de ce talent barrait tous mes projets de réformes. Un miracle de miséricorde m'a tirée de cet état déplorable. J'ai tâché de peindre dans *Victoire* les sentiments que je voudrais avoir, et il est certain que j'ai de moi-même les sentiments que je lui ai prêtés. Mais voici l'incompréhensible. C'est qu'avec ce sentiment de mon indignité mon orgueil se soutient et vit de mille misères que je méprise moi-même. Je donnerais en gros tous les biens, les plaisirs et les honneurs de l'univers

pour un acte d'amour de Dieu, et dans le détail je lui refuse mille fois le jour des minuties. Avec le caractère le plus faible, je réunis les passions les plus vives, un cœur de poix qui s'attache à tout ce qu'il touche, et pour vous montrer toutes les contrariétés réunies, c'est que ces *Lettres de M. Dumontier*, mon *Triomphe de la Vérité* et plusieurs autres ouvrages où j'ai si bien peint les beautés de la vertu, sont éclos du sein du vice. Jugez combien ils augmentaient mes remords. La bonté de Dieu m'a pourtant préservée de deux abîmes : la mauvaise communion, des ouvrages licencieux. Vous verrez au jour du jugement que je dois mon retour aux prières de mes saints supérieurs, et vous y verrez aussi que je n'exagère rien. Si l'obéissance à un directeur éclairé n'avait retenu ma plume, j'aurais ôté le masque qui me couvre aux yeux du public; il ne fallait que reprendre mon nom propre sous lequel j'ai tant scandalisé, mais je scandaliserais encore plus.

Malgré une telle vie, mon âme n'est point touchée des motifs de crainte. J'ai appris dans ma jeunesse que ce ne sont point les fautes passées qui damnent, mais la négligence présente. A ce dernier mal, j'oppose l'offrande des mérites de J.-C. Dieu peut me damner sans injustice, je me condamnerai la première; mais il me semble, quoi qu'il décide de mon sort, que mon cœur ne le haïra jamais; dans l'enfer même j'adorerai, je baiserai la main qui me frapperait. Si je perdais de vue cette pensée, le désespoir me rendrait folle, et je suis convaincue que l'abattement ne conduit à rien de bien.

Vous remettez à bien loin l'honneur et le bonheur que vous me faites espérer. Votre Altesse pourrait être ici avec le plus grand incognito. Quel bonheur, quelle bénédiction pour ma cabane, si vous daigniez y accepter une cellule! J'ai communiqué l'espoir dont vous me flattez au saint ecclésiastique qui me dirige, et qui eût été évêque si la voix du peuple eût influé. Ami de Monseigneur de Genève, il a ses vertus, mais l'écorce en est plus douce; il allie l'austérité des mœurs avec une aménité qui fait aimer ce qu'ils ont d'amer. En un mot, il rappelle St François de Sales qu'il a pris pour son modèle; et comme ce grand saint, malgré le caractère le plus violent, il est parvenu à ce point de douceur qu'on croirait faiblesse, si on ne savait pas ce qu'elle lui coûte. Je suis bien sûre que Votre Altesse trouverait auprès de lui de grandes consolations.

Que le ciel conserve vos chers enfants, s'ils doivent marcher sur les traces des auteurs de leur naissance! Qu'il se hâte de les mettre en sûreté dans son sein, s'il prévoit qu'ils dussent se perdre dans le monde. Nouvel Abraham, vous avez plus d'un Isaac à immoler.

Cette lettre finira comme la précédente. Pardon, mille fois pardon; en écrivant j'oublie que je parle à un Prince; je ne vois plus que le héros chrétien, et cette vue porte au plus haut degré les sentiments de profond respect avec lequel je suis, etc.

Le citoyen Saint-Ange.

Ce n'est pas un de ces noms qui brillent d'un éclat incontesté dans l'histoire littéraire que celui d'Ange-François Fariau, dit de Saint-Ange. Traducteur des œuvres d'Ovide, qu'il paraphrase abondamment, il est surtout connu par l'art avec lequel il insérait les vers des autres dans ses propres productions. Mais sa vie fut agitée et éprouva des traverses qu'il est amusant de le voir lui-même expliquer. C'est à ce titre que la lettre qui suit est instructive et qu'elle peut servir à faire comprendre l'état d'esprit de certains littérateurs pendant la Révolution.

Paris, ce 14 ventôse an VI[e].

Aux membres de l'Institut national, composant la classe des belles-lettres et beaux-arts, le C. Saint-Ange, professeur de belles-lettres à l'École centrale de la rue Antoine.

Citoyens,

Je n'ai pu apprendre sans une peine sensible que l'inscription de mon nom sur la liste des candidats présentés par la section de poésie a occasionné contre moi dans l'Institut une violente sortie. Un membre de la classe a pris la parole, et a dit : « Quoi? vous le proposez! vous ne savez donc pas que c'est un forcené royaliste, et qu'on a trouvé dans les papiers de La Porte une lettre de lui, dans laquelle il se vante lui-même d'instruire son fils encore enfant à crier « Vive le Roi! » Malheureusement je n'étais pas là pour répondre. Si j'avais été présent, voici ce que j'aurais pu dire :

Citoyens, l'odieuse imputation de Royalisme est une calomnie atroce, quoique le fait allégué en preuve soit de la vérité la plus exacte. Permettez-moi de vous exposer la chose dans son véritable jour; vous verrez si ma justification n'est pas aussi simple que péremptoire.

Sachez d'abord que la lettre en question, qui ne fut tirée du secret où elle devait demeurer que par le contrecoup d'une convulsion révolutionnaire, et que la malignité envieuse retire de l'oubli à la moindre occasion de me nuire, fut écrite dans les premiers jours de mars 1791. Faites, je vous prie, attention à cette date : elle est importante.

Rappelez-vous qu'à cette époque l'Assemblée constituante avait proclamé Louis XVI roi des Français, et même projeté de lui élever une statue pédestre sur les ruines de la Bastille, comme au Restaurateur de la Liberté Française. On pouvait donc alors être partisan de la monarchie constitutionnelle, sans être un ami moins zélé de la liberté, et de l'indépendance nationale : et les vers suivants extraits d'un poème que je composais à la même époque et qui fut imprimé dans le *Journal de la langue française*, d'Urbain Domergue, votre collègue, vous feront juger si j'avais alors les sentiments et la façon de penser d'un homme libre.

O sainte indépendance! idole du vrai sage!
Le premier droit de l'homme et son plus beau partage,

Tes biens toujours chéris, et toujours regrettés,
Jamais d'un prix trop chers seront-ils achetés?
Du bonheur social source pure et publique,
De toi dérive encor le bonheur domestique.
Dans la coupe où le pauvre est abreuvé de fiel,
Ta bienfaisante main mélange un peu de miel :
Tu donnes la saveur au banquet de la vie,
Aux lieux où tu n'es pas il n'est point de Patrie.
Là le peuple avili ne sent pas ses revers,
Et gaiement malheureux danse au bruit de ses fers.

Suit, encadré dans la même forme de l'apostrophe, la peinture de l'homme libre, et l'énumération des travaux et des succès de l'Assemblée Constituante, et des obstacles qu'elle avait eus à vaincre. Puis je continue :

Tu dictas ces décrets, charte d'un peuple libre;
Du sceptre et de la Loi tu maintiens l'équilibre,
Équilibre d'où naît, par un accord bien doux,
Sous le pouvoir d'un seul la liberté de tous.

Voilà quels étaient alors mes principes. Or, je vous le demande, était-il permis alors d'en avoir d'autres? Je les ai manifestés, moi qu'un ouvrage long et pénible absorbe tout entier et qui ai composé très peu de pièces originales. Mais je confesse qu'en aucun temps je n'ai pu ne pas m'affliger des excès révolutionnaires : et ces vers qui terminent le poème précité prouvent de reste que ma profession de foi politique était pure et sincère.

Peuple! de tes tyrans c'est peu d'être vainqueur.
Si tu fus opprimé, ne sois pas oppresseur.
Ah! redoute l'excès de la liberté même.
D'un état qui renaît le phénix est l'emblème.
Il ne va point chercher pour rajeunir ses ans,
Le feu d'un incendie, ou celui des volcans;
Consumé d'un feu pur, en une paix profonde,
Il sort régénéré de sa cendre féconde.

Je pourrais me borner à cette défense justificative. Peut-être la trouveriez-vous suffisante. Mais l'explication de la circonstance où fut écrite cette malheureuse lettre, me justifie bien mieux encore. Par suite de la suppression des privilèges à brevet, je me vis frustré de ma pension tant sur l'almanach de de Bure, que sur le *Mercure* de Panckoucke, et par là sans ressource aucune. Je crus pouvoir solliciter une indemnité momentanée sur la liste civile, et j'obtins en effet une misérable gratification apostillée *Secours et aumônes*, comme je l'ai su depuis. Je l'ignorais alors; et rentrant chez moi avec mon petit trésor, dans le transport de ma joie et de ma gratitude, je dis à mon fils et à sa mère : *Vive le Roi! nous ne mourrons pas de faim.* La simple exposition de cette petite scène domestique me parut la meilleure lettre de remercie-

ments que j'avais à faire. Je pris la plume sur-le-champ et j'écrivis cette lettre dont on m'accuse; comme si la reconnaissance n'était pas toujours louable. Sans doute celui qui m'a dénoncé est un patriote trompé par des suggestions perfides. Son zèle civique lui aura fait oublier que son imputation était plus que suffisante pour me perdre, et qu'il y avait de la méséance à un homme de lettres d'objecter contre un autre des opinions politiques, quand il ne s'agit pas d'une magistrature, ni d'un emploi public, mais d'une place purement littéraire.

Salutations civiques et littéraires, SAINT-ANGE.

COMPTES RENDUS

MAX FREIHERR VON WALDBERG. **Der empfindsame Roman in Frankreich.** Erster Teil : Die Anfänge bis zum Beginne des XVIII. Jahrhunderts. *Strassburg und Berlin, Karl J. Trübner*, 1906; in-8° de XIII-489 pages.

A mesure qu'une pente irrésistible éloigne l'histoire littéraire de la simple description des chefs-d'œuvre classés et la rapproche de l'histoire des idées et du goût, elle devient de plus en plus accueillante aux écrivains secondaires et à ce que l'ancienne esthétique appelait les « petits genres ». Nous comprenons mieux l'importance qu'ont eue, dans la constitution de notre passé intellectuel, des modes littéraires, des courants de pensée, des variétés de style qui peuvent fort bien n'avoir laissé aucune trace d'un intérêt permanent. L'étude des chefs-d'œuvre ne fera que gagner à cette détermination de leurs alentours; même à défaut de cet avantage, l'esprit éprouve une vraie satisfaction à voir peu à peu des chaînes de montagne ou des plissements de terrain relier des sommets qui apparaissaient comme des pics isolés dans une orographie rudimentaire. Dans l'important ouvrage consacré par M. von Waldberg à une variété du roman français du XVII^e^ siècle, il n'y a, pour émerger vraiment encore, que la *Princesse de Clèves* : et pourtant le soin patient que l'auteur a mis à suivre une veine à peu près négligée de notre ancienne production romanesque ne paraîtra peine perdue à aucun de ceux qu'intéressent les vicissitudes de la vie et de l'art modernes.

C'est, à vrai dire, la « préhistoire » du roman sentimental proprement dit, et de la sentimentalité elle-même, que nous donne ce premier volume d'un ouvrage dont la *Nouvelle Héloïse* doit être le point d'aboutissement, et qui s'arrête pour le moment au début du XVIII^e^ siècle. Sous quelles influences une singulière transmutation des valeurs s'opéra dans la seconde moitié du grand siècle; comment les notions de mélancolie, de scrupule, de renoncement, la volupté des larmes et la volupté tout court, le goût de l'analyse intérieure et le désir d'éprouver le plus de sensations possible, comment toutes ces inquiétudes et toutes ces subtiles jouissances s'insinuèrent peu à peu dans la conception de l'amour et dans la vie de l'âme; quelle complexité toute moderne commença à se manifester dans les psychologies, et surtout quel enrichissement et quel affinement la technique du roman acquit peu à peu : tel est l'objet de la soigneuse enquête de M. von Waldberg. Les résultats auraient pu en être donnés avec plus d'aisance et en un exposé moins compact; il eût été prudent, en plus d'un endroit, de faire moins d'état d'une acquisition apparente, mais vite perdue, opérée par les procédés des romanciers. Surtout, pour donner tout son intérêt à cette histoire du développement de la sentimentalité, il eût été bon de faire intervenir davantage : 1° l'indication des circonstances qui agissaient sur l'approfondissement et l'incitabilité de la vie intérieure (c'est ainsi que le mouvement religieux de 1680, l'influence de la casuistique, le quiétisme, sont remis au volume suivant, ou que l'impatience des classes bourgeoises et le malaise social sont rappelés incidemment (p. 406), alors que le rapport de telles circonstances avec une littérature sentimentale

semble constant, cf. Richardson, *Werther*, le mal du siècle, etc.); 2° l'examen des tendances qui s'opposaient, chemin faisant, au développement et à l'extension de cette sentimentalité commençante, au delà d'un district assez resserré : car la constatation d'une défaite, d'un recul est souvent plus significative, en pareille matière, qu'un bulletin de victoire.

M. von Waldberg retrouve tous ses avantages quand il se cantonne à l'intérieur du genre romanesque et qu'il y constate, chez les personnages, une vie du cœur de plus en plus mouvementée et différenciée, et chez les auteurs une habileté croissante à faire valoir cette psychologie plus souple et plus frémissante de leurs héros. Une lecture des plus étendues fournit à cette enquête sa matière. Il ne fallait pas une médiocre patience, on en conviendra, pour dépouiller l'énorme production de la seconde moitié du XVIIe siècle : les analyses de M. von Waldberg rendront à cet égard, pour Preschac et Bremond, pour Mmes de Villedieu et d'Aulnoy, pour Mlles de La Force et Bernard, le même genre de services que l'ouvrage de Körting a rendus pour La Calprenède et Mlle de Scudéry. Comme c'est là un voyage que tout le monde ne sera pas tenté de refaire, on m'excusera de donner ici les principaux résultats de l'exploration.

I. En même temps que le roman héroïque et galant passe de mode, après le milieu du siècle, quelques « frissons nouveaux » commencent à agiter l'âme des contemporains : repliement sur soi-même, goût de la retraite, mélancolie, etc.[1]. La Fontaine offre plus d'un exemple de ces dispositions, corrigées chez lui par le vieux fond « gaulois » et l'ordinaire « désir de plaire ».

II. La publication des *Lettres portugaises*, en 1669, et le succès qui les accueille assurent les droits de l'effusion épistolaire dans la littérature d'imagination — par opposition aux anciens recueils de lettres, surtout ingénieuses et spirituelles — et libèrent la passion et la spontanéité du cœur, qui hésitaient encore à s'exprimer.

III. Témoignages d'une orientation nouvelle. L'intention moralisatrice, la complexité des événements extérieurs disparaissent au profit des raffinements de la sensibilité. La *Princesse de Clèves*, en plaçant hardiment la crise du cœur après le mariage, instaure une tradition, et la femme mariée tend à devenir l'héroïne par excellence. Importance de la notion de « renoncement », qui conflue avec l'ancienne idée de l'amour platonique. Influence de Racine sur l'agencement « scénique » du genre romanesque.

IV. Développement du roman écrit par des femmes : le type du héros se modifie de plus en plus dans le sens de l'émotivité et de la sentimentalité. Dans la manière d'évoquer la vie du cœur, des germes de romantisme paraissent, et la musique, le clair de lune, le mystère, la nature, sont associés peu à peu aux émotions des personnages. La volupté sentimentale semble souvent porter en elle-même sa justification : c'est à l'amant ou à la maîtresse, non au mari ou à la femme, que des personnages mariés ailleurs *doivent* rester fidèles.

V. Aboutissement de ces tendances aux confins du XVIIe et du XVIIIe siècles; efféminations des héros; apparition d'un grand nombre de « motifs » que la littérature sentimentale reprendra bien souvent. Enrichissement des procédés techniques du roman. Dans les *Illustres Françaises* de Des Challes, constitution

1. En dehors de la mode mondaine des « portraits », si propre à développer le goût de l'analyse et de la dissection, il y a lieu de signaler, dans les mêmes milieux issus de la société précieuse, l'habitude des questions qui, de « galantes », deviennent d'elles-mêmes sentimentales : « Si les pleurs marquent plus de tendresse que les soupirs. » « Lequel fait mieux connaître la puissance de l'amour, de celui qui aime une laide, la trouvant laide; ou de celui qui la croit belle, quoiqu'elle soit laide, etc. » *Minauderie* ne semble guère pouvoir être rangé parmi les synonymes de mélancolie (p. 32).

d'une forme très élevée et très habile de roman[1]. En moins d'un demi-siècle, par conséquent, transformation profonde opérée dans un genre littéraire et dans l'idéal proposé par lui à la société : la « belle âme » et ses nouvelles attributions[2].

Telles sont les idées directrices que M. von Waldberg a cru pouvoir dégager de son enquête. Les conclusions en paraissent justifiées en général; il n'y a que l'idée d'une progression sans recul, d'une tradition toujours ascendante, d'une dépendance assurée et continue dans l' « évolution » du genre, qu'on pourra s'inquiéter de lui voir affirmer aussi nettement : surtout en fait de roman (la matière et les modèles en étant innombrables), il n'est pas facile d'établir d'une manière irrévocable la filiation et l'enchaînement nécessaires à cette évolution[3]. En dépit de ces réserves, on ne saurait trop souhaiter que l'auteur donne à ce premier volume la suite — ou les suites — que comporte un sujet de cette ampleur.

FERNAND BALDENSPERGER.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, Tome I^er^, 1905. *Genève.* Un vol. in-8° de 327 p.

Ce sont les débuts de la Société Jean-Jacques Rousseau, fondée à Genève le 6 juin 1904, et présidée par M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université de cette ville. « Elle a pour but : de développer et de coordonner les études relatives à Jean-Jacques Rousseau, à son œuvre et à son époque; de publier une édition critique de ses œuvres. Elle se propose d'associer amicalement les personnes qui, dans tous les pays, s'intéressent aux mêmes travaux. Elle réunit sous le nom d'*Archives Jean-Jacques Rousseau* les manuscrits, imprimés, portraits, médailles, souvenirs et autres documents de toute nature qui se rapportent à cet écrivain. Elle s'intéresse à la conservation des monuments, édifices et sites pittoresques, qui rappellent la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. Elle publie un recueil périodique de mémoires et documents, et peut entreprendre ou encourager d'autres publications relatives à son objet. » Il était bon, semble-t-il, de le redire ici pour expliquer d'abord le titre encore

1. M. von Waldberg se propose de faire connaître ce romancier par une réédition de ses œuvres.

2. C'est surtout la dépendance de l'ancien roman à l'égard de l'épopée qu'il convenait de rappeler p. 321; au moins autant qu'à Descartes, il faut faire hommage à Balzac, à Sénèque de l'idéal stoïcien d'antan (p. 329); n'est-ce pas plutôt au père Grandet qu'à Goriot que fait songer M. Dupuis (p. 392)? J'avoue que l'exemple donné p. 413 d'un perfectionnement dans le signalement physionomique des personnages ne me semble qu'à demi probant.

3. La chronologie semble aussi solidement établie que pouvait le permettre la difficulté de dater, au XVII^e^ siècle, des romans et des nouvelles. Lire cependant 1658 plutôt que 1659 (p. 188), 1675 pour 1685 (p. 265), 1697 pour 1702 (p. 347); le *Mercure galant* signale le *Théophraste moderne* dès 1699, et bien avant la fin de l'année (p. 489). *Ildegerte*, de même, y est signalé dès novembre 1694 (p. 232). Rétablir l'ordre du couplet cité p. 342. Je m'étonne que M. von Waldberg ait vainement cherché (p. 122 et 456) un exemplaire du *Roman des Lettres* : j'ai entre les mains celui de la Bibliothèque municipale de Lyon (dédié à S. A. R. Mademoiselle; Paris, Loyson, 1667, le permis d'imprimer du 15 janvier 1659). Mais qu'il se rassure : il n'y a là rien de comparable aux *Lettres Portugaises*, et cette correspondance du bel esprit Ariste, commentée par le galant Cléonce, est tout entière alimentée par les anciennes influences, le *Pastor fido*, l'*Astrée*, etc. Dans le même ordre d'idées, une place aurait pu être faite aux *Lettres amoureuses composées par le Sieur de Malleville* (Paris, 1624, privilège de 1623), qui ne sont que des « héroïdes » en prose.

peu connu qu'on vient de lire, et aussi, en attirant à la Société, s'il se peut, de nouveaux adhérents, accroître ses ressources et son activité.

Dans une Notice de M. Eug. Ritter, l'éminent *rousseauiste*, consacrée aux origines et à l'état actuel de la nouvelle Société, on verra que les Archives commencent tout juste à exister; mais l'amorce est faite, et les travailleurs peuvent déjà concevoir des espérances. On nous annonce, par exemple, « des manuscrits de poèmes et de chansons, qui proviennent de Motiers, au temps où Rousseau y vivait et du cercle de ses relations familières ». Des recueils de ce genre prouveront, s'il en est besoin, que Genève était le siège désigné, le siège nécessaire pour la Société et ses Archives. A en juger par les documents trouvés et utilisés sur place depuis une soixantaine d'années, il y a lieu de croire qu'en ce qui concerne Rousseau et ses aboutissants la veine n'est pas épuisée en pays romand, en Savoie, et qu'il y a encore à découvrir dans les dépôts publics ou parmi les papiers de famille. Les Archives viennent de recevoir quelques lettres autographes. Ces raretés seront leur parure; mais outre ces originaux précieux, la Société devrait s'employer à faire copier *in extenso* tous ceux qu'elle aurait à sa portée : pour ses adhérents étrangers, en particulier, ce serait un service essentiel. Et s'il fallait vaincre quelques résistances, forcer diplomatiquement quelques portes, qui pourrait mieux que des compatriotes, des voisins, intéresser l'esprit local à une œuvre européenne, universelle? Il faut espérer que les Archives formeront des séries, et que les administrateurs de la Société se tiendront constamment attentifs à les compléter.

Les *Annales* sont d'une belle impression, se présentent sous un costume élégant; on veut sans doute (et c'est fort bien) qu'elles aient leurs entrées dans le monde, qu'elles plaisent à la clientèle et l'attirent. Au frontispice on verra le Rousseau de Ramsay (Musée d'Edimbourg, 1766) en héliogravure. Quant à la distribution des matières, elle ressemble beaucoup à celle de la présente *Revue* : des articles de fond ou « mémoires », des « textes et documents », une bibliographie et une chronique. — La bibliographie est par pays et annuelle : c'est, pour commencer, celle de l'année précédente (1904). Chaque ouvrage ou article est sommairement analysé, s'il y a lieu : c'est un compte rendu très bref, analytique, nullement critique. — Notons, sous la signature Joseph Kubin, « à titre d'exemple et d'essai », une bibliographie générale de Rousseau dans la littérature tchèque contemporaine, — un catalogue.

La rubrique « textes et documents » contient sept articles, quelques-uns très courts : ainsi l'acte de naissance de Thérèse.

M. B. Bouvier nous donne les prémices d'un exemplaire d'*Émile*, récemment offert aux *Archives*, et contenant des notes de Voltaire, la plupart sur la « Profession de foi », et fort rageuses : « Impertinent!... Quelle plate indécence!... Quelle sottise!... » Les compliments, beaucoup plus rares et plus modérés, se ramènent à celui-ci : « Tu n'as de l'esprit que contre le christianisme ». Et sans doute c'est déjà cela; mais le « pauvre » Rousseau met le patriarche dans un énervement continu; de là cette écriture dans la marge et au bas des pages. Il n'y a pas, dit Rousseau, langage « plus modeste » que celui de la Bible : Voltaire se récrie, renvoie pour preuve du contraire à certain chapitre d'Ezéchiel. M. Bouvier lit *Voliba* « ou peut-être *Doliba* ». Eh non! c'est Ooliba! Voyez plutôt Ezéchiel du *Dictionnaire philosophique*, — et vingt autres endroits où Voltaire fait les honneurs d'elle et de sa digne sœur Oolla.

De M. Th. Dufour, sous le titre de *Pages inédites* : d'abord un index de tous les morceaux qui depuis 1826 (édition Musset-Pathay) sont venus s'ajouter aux œuvres complètes, — non compris la correspondance; puis dix morceaux nouveaux, dont huit communiqués en autographe par MM. Th. et F. de Saussure. Je voudrais sur quelques points ajouter de courtes remarques à celle de l'éditeur.

On établit d'après des indices matériels que le second de ces morceaux (Sur les Femmes) est de 1735. C'est l'exercice d'un garçon de vingt-trois ans qui en est encore à se faire la main, un fragment de lettre sous forme oratoire, ou, tout court, une amplification. Mais de cette sorte de travail d'écolier Rousseau a le sujet, et le féminisme qui s'y donne carrière est bien le sien à ce moment. » Toute proportion gardée, conclut-il, les femmes auraient pu donner de plus grands exemples de grandeur d'âme et d'amour de la vertu, et en plus grand nombre que les hommes n'ont jamais fait, *si notre injustice ne leur eût ravi, avec leur liberté*, toutes les occasions de se manifester aux yeux du monde. » Témoin Jeanne d'Arc, Cornélie, Élisabeth, Lucrèce, Zénobie, *Didon*... Il réclame donc pour les femmes, « les couronnes, les charges, les emplois, le commandement des armées ». Or cet accès passager de féminisme lui est venu sous une influence non douteuse. Tout le sexe est pour lui représenté par la femme dont il est — temporairement — l'unique favori. Il y a trois ans que M^me^ de Warens a fait avec M. d'Aubonne son expédition ou équipée diplomatique. « Petit » s'est laissé persuader et tiendra désormais pour certain que « maman » a le génie méconnu des « grandes affaires » : « à sa place M^me^ de Longueville n'eût été qu'une tracassière; à la place de M^me^ de Longueville elle eût gouverné l'Etat ». Élisabeth, Zénobie, Didon..., n'y a-t-il personne alors pour lire par-dessus l'épaule du jeune rhéteur naïvement convaincu? L'intention n'est-elle pas manifeste?

Une signification du même genre me frappe encore davantage dans le huitième morceau, intitulé Prière, publié pour la première fois intégralement. C'est la prière d'un pénitent « honteux de ses fautes passées ». Quelles fautes? Les fermes propos qu'il exprime le donnent assez à entendre : « résister aux tentations,... vivre dans la pureté,... ne se permettre jamais que les plaisirs autorisés par la vertu ». Après avoir ainsi battu sa coulpe, il appelle la Grâce à son secours, connaissant « par une triste expérience » le peu que valent sans elle les meilleures résolutions. Il s'est promis d'être « indulgent aux autres et sévère pour lui-même ». Cette indulgence est très relative, comme on va le voir, et ne va pas jusqu'à l'oubli parfait des injures : « J'implore les mêmes grâces, ô mon Dieu, sur ma chère maman, sur ma chère bienfaitrice et sur mon cher père... *Pardonnez-leur tout le mal qu'ils ont fait, inspirez-leur tout le bien qu'ils doivent faire*, et leur donnez la force de remplir et les devoirs de leur état et ceux que vous exigez d'eux ». Ainsi le pénitent, mal assuré contre les rechutes, a les yeux fort en éveil sur certaines fautes où sa « bienfaitrice » a sa part. Relisons la lettre de Jean-Jacques à M^me^ de Warens, datée du 18 mars 1739 : elle rend compte très exactement de la situation à laquelle la « Prière » contient tant d'allusions indirectes, mais non pas obscures. Malade réel ou imaginaire, Jean-Jacques est comme en quarantaine aux Charmettes, M^me^ de Warens et Wintzenried ensemble en ville. Entre les deux jeunes hommes l'antagonisme est absolu; Jean-Jacques lance des coups de boutoir, qui atteignent *maman* par ricochet. Puis il est contraint aux « excuses », plie, se mortifie, mais introduit un vœu dans sa prière écrite — donc ostensible — pour que la morale reçoive satisfaction d'autres encore que de lui-même. Il associe dans ses doléances son cher « père » à sa « chère maman ». A quel propos? Si c'était son « cher *frère* » (au manuscrit de répondre) la question serait toute simple. Si « père » est bien la leçon, il doit s'agir alors d'un grief remontant à la rencontre où, deux ans auparavant, les affaires de succession ont été réglées entre Rousseau père et fils, dans des conditions que celui-ci n'a pas trouvées pleinement équitables et dont il fait honneur à son propre désintéressement. Or la lettre du 18 mars 1739 nous montre Jean-Jacques en butte aux

1. Voir les chap. IV-VI de *M^me^ de Warens et J.-J. Rousseau*, par F. Mugnier, Paris, 1891.

2. *Confessions*, part. I, liv. II.

reproches de Mme de Warens pour négligence ou froideur envers son père. Aussi peut-il bien les recommander ensemble à la clémence divine, comme il leur pardonne lui-même, c'est-à-dire d'assez mauvaise grâce.

M. Dufour date cette prière de 1738 ou 1739, ainsi qu'une autre qui la précède dans le recueil. Or on ne peut admettre que les deux correspondent au même état de sentiments et de relations entre Rousseau et Mme de Warens. Dans cette autre prière (p. 221) il parle en leur nom à tous deux et sa religiosité s'arrange fort bien de leur « union » sous les regards d'un Dieu complaisant. Ce Dieu les a « unis », et Jean-Jacques ne lui demande que de les conduire *toujours* « dans le chemin de la vertu », où ils sont apparemment... Cette prière d'amant heureux et tranquille est au plus tôt de la première moitié de 1737, antérieure aux Charmettes, au voyage de Genève et à l'intrusion de Wintzenried [1]. La prière triste, boudeuse et prêcheuse serait de 1739, sensiblement contemporaine de la lettre qui en éclaire le sens, et si d'aventure Mme de Warens ne l'a pas lue, c'est bien en dépit de celui qui l'avait écrite.

Parmi les articles de fond, je signale tout particulièrement celui de M. Lanson, *Quelques documents inédits sur la condamnation et la censure de l'Émile et sur la condamnation des Lettres écrites de la Montagne*. A la manière dont Rousseau, dans les *Confessions*, raconte les circonstances (ou ce qu'il en connaît) de l'arrêt rendu contre lui au Parlement le 9 juin 1762, une quinzaine après l'apparition de l'*Émile*, il est visible qu'il n'y comprend rien du tout, et par suite son imagination bâtit, comme toujours en pareil cas, dans les ténèbres. A l'aide des registres du Parlement et des papiers de Joly de Fleury, procureur général, M. Lanson éclaircit tout le « mystère », démontre le caractère on ne peut plus sérieux et dangereux des poursuites, la passion qu'y mettent les *purs* du Parlement, l'intérêt du corps à faire rigoureuse justice d'un ouvrage où la religion naturelle s'étale ingénument, sans précautions ni périphrases, et d'un auteur assez imprudent pour se nommer, l'impuissance enfin des protecteurs ordinaires de Rousseau à rien faire cette fois pour lui, sinon de guetter la marche de la procédure et de la gagner de vitesse en pressant la fuite de l'inculpé. Vient ensuite, à propos du même *Émile*, la « mécanique », comme aurait dit Saint-Simon, de la censure théologique en Sorbonne, puis celle d'une nouvelle poursuite devant le Parlement, en 1765, où les *Lettres de la Montagne* figurent, mais à l'arrière-plan et pour faire nombre, les pièces de résistance étant cette fois des libelles antijansénistes et antiparlementaires. M. Lanson aligne sur la table des pièces d'archives, mais en bon ordre et sous une lumière qui les éclaire à fond et en tout sens. Finalement on se trouve avoir étudié sur le vif cette question si confuse et fuyante : la répression en matière de librairie au fort de la propagande philosophique. Le profit est grand, grand aussi le plaisir, en vérité, de voir une application si scrupuleuse et si habile de la méthode qui consiste à laisser parler les documents les plus arides et à les faire entendre.

Ajouterai-je que, dans un pareil recueil, cet article a le mérite très opportun de former un tout, de se suffire à lui-même, d'avoir été fait exprès? Des chapitres simplement détachés d'un livre en préparation provoquent bien des questions auxquelles on est un peu déçu de ne pas trouver réponse sur-le-champ, surtout quand on se doute que la réponse existe, qu'elle est sous presse. Quel auteur se refuserait, à la requête et sur l'indication d'un comité vigilant, à faire le petit travail de mise au point que comporterait cette sorte de tirage à part anticipé? à nous donner, par exemple, des renseignements complets sur l'origine et l'état des documents qu'il emploie, sur les personnes qu'il nomme? Il me semble que ce vœu, une fois pour toutes, peut trouver ici

1. Voy. F. Mugnier, *op. cit.*, p. 184, p. 156 suiv. — On y verra combien sur cette partie de la vie de Rousseau la chronologie des *Confessions* est artificielle.

sa place à l'occasion d'un premier volume si intéressant, si varié, si plein de promesses.

L. Brunel.

Mme de Staël. — **Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la république en France.** — Ouvrage inédit, publié par John Viénot. *Fischbacher*, 1906, in-8°, c-352 pages.

Il existe à la Bibliothèque nationale (Manuscrits, *Nouvelles acquisitions françaises*, 1300) un manuscrit de Mme de Staël, désigné sous le titre de *Fragments politiques*, qui contient un ouvrage entièrement rédigé : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la république en France*. Nous avions analysé pour la première fois cet ouvrage dans notre article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1899, et nous l'avions utilisé pour notre thèse de doctorat sur *Mme de Staël et Napoléon*[1]. M. Edouard Herriot a repris l'étude de ce manuscrit dans sa seconde thèse : *Un ouvrage inédit de Mme de Staël* (Plon-Nourrit, 1904). Enfin M. John Viénot s'est proposé de publier en entier cet ouvrage, et c'est cette édition qu'il nous présente aujourd'hui.

Il nous faut d'abord étudier l'introduction que M. Viénot a placée en tête du livre de Mme de Staël et qui est destinée à nous faire connaître dans quelles circonstances l'ouvrage a été composé, la marche et l'enchaînement des idées. La première question est la date de l'ouvrage. J'avais indiqué comme date probable les derniers mois de 1798 et le commencement de 1799. M. Viénot croit qu'il a été écrit « *au plus tôt* » dans les premiers mois de l'année 1799. Il se trompe. Ce point est définitivement établi depuis la discussion de la thèse de M. Herriot en Sorbonne : Mme de Staël a commencé à écrire son livre *au plus tard* en novembre 1798[2]. L'allusion incontestable qu'elle fait aux élections de germinal an VI (avril 1798), « *il y a six mois* », dit-elle (éd. Viénot, p. 285), nous reporte à la date de novembre; M. Aulard l'a remarqué avec beaucoup de justesse. Quant à la phrase sur laquelle s'appuie M. Viénot : « Il y a dix-huit mois le retour des anciens préjugés était à craindre », il ne s'agit pas forcément de la date du 18 fructidor-4 septembre 1797, c'est-à-dire du coup d'État qui a anéanti les espérances des royalistes, mais *des mois précédents* où leur influence est prépondérante, c'est-à-dire mai ou juin 1797.

Pourquoi Mme de Staël n'a-t-elle pas publié son ouvrage, qui a été certainement terminé pendant son séjour à Coppet et à Genève dans les premiers mois de 1799? M. Viénot attribue son silence au despotisme de Bonaparte (p. lxi). Il se trompe encore, et j'ai fait erreur moi-même en l'affirmant dans mon article de la *Revue des Deux Mondes*. Il eût été bien extraordinaire que l'ouvrage étant terminé en *avril 1799*, en mai au plus tard (car il n'y est point fait allusion aux élections jacobines de l'an VII, ni à l'élection de Sieyès comme directeur, événements trop importants pour que Mme de Staël les ait passés sous silence), il eût été, dis-je, fort extraordinaire que l'auteur eût attendu précisément jusqu'en brumaire (novembre 1799) pour le publier : six mois au moins! Pendant ce temps, elle commençait un autre ouvrage, qui devait bien plus déplaire à Bonaparte que les *Circonstances actuelles*, et qui est tout rempli d'espérances républicaines, je veux dire le

1. Plon-Nourrit, 1902.

2. Voir le compte rendu que j'ai donné de la thèse de M. Herriot, *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1905, p. 339.

livre *De la littérature* (Cf. lettre à Meister du 27 août 1799[1]); et cependant elle n'a pas hésité à le publier sous le Consulat, en avril 1800. La vérité est que, si Mme de Staël n'a pas fait paraître son livre *Des circonstances actuelles* en 1799, c'est *par crainte du Directoire*, avec lequel elle était au plus mal à cette époque. Revenue en France en avril 1799, elle y est de suite fort mal vue (Suard à Meister, 20 juin 1799[2]) et finalement elle est expulsée en juillet (*Ami des Lois*, 20 messidor-8 juillet). Il ne faut pas chercher une autre raison à la non-publication de son ouvrage, et, pour cette fois, Bonaparte est bien innocent du nouveau crime dont on l'accuse.

D'ailleurs, Mme de Staël a fait passer plus d'une idée, plus d'un développement du livre *Des circonstances actuelles* dans le livre *De la littérature*; il est certain qu'elle a fait profiter aussi Benjamin Constant de cet ouvrage. En juillet 1799 paraissait la brochure de Benjamin Constant intitulée *Des Suites de la Contre-Révolution de 1660*[3]. A la fin de la première édition de cette brochure (p. 86), Constant annonçait la publication prochaine de la traduction de l'ouvrage de Godwin qui a inspiré Mme de Staël[4], accompagnée d'un commentaire où il se livrait à un « examen approfondi de tous les principes d'une constitution républicaine » (Cf. lettre à son oncle Samuel, du 17 fructidor-3 septembre 1799). Il est très probable que Mme de Staël lui avait communiqué son manuscrit, qu'il devait utiliser en partie. Plus tard, sous la Restauration peut-être, ce manuscrit, resté entre les mains de Constant, sera passé dans celles de Mme Récamier. C'est une simple hypothèse que j'exprime. Mais, à ce propos, M. Viénot a-t-il fait l'enquête nécessaire, indispensable, sur la façon dont ce manuscrit est passé dans les papiers de Mme Récamier, puis dans ceux de Mme Lenormant et, de là, à la Bibliothèque nationale? Et s'il l'a faite, pourquoi ne le dit-il pas?

Quant aux idées républicaines de Mme de Staël, il est bien vrai qu'elle les professe dès 1795. Mais, d'abord, M. Viénot commet une erreur en disant que « ses *Réflexions sur la paix intérieure*, où elle se montrait franchement républicaine, avaient hâté pour elle l'heure du retour » (p. XXIII). Mme de Staël revient à Paris en *juin 1795*; les *Réflexions sur la paix intérieure* ont été écrites postérieurement à son retour, pendant les mois de juillet, août et septembre, et *n'ont pas été publiées*, à cause des événements de vendémiaire[5]. On ne voit donc pas comment ce livre aurait « hâté pour elle l'heure du retour ». D'autre part, est-il juste de dire qu' « il n'y a pas eu évolution » dans le républicanisme de Mme de Staël (p. XI) et qu'elle était tout aussi républicaine en 1795 qu'en 1798-99? Les *Réflexions sur la paix intérieure* sont d'un républicanisme très mitigé, et c'est en vain qu'on y chercherait une phrase aussi catégorique que celle du livre *Des circonstances actuelles* (fol. 136) : « Il faut qu'il soit bien répété, bien démontré qu'on ne sera jamais rien en France, sans s'être montré républicain, mais républicain *de la manière qui brouille avec les royalistes.* » Pour la même raison, il est inexact (p. XV) de faire de cet ouvrage « la seconde partie », qui n'a jamais été publiée, du livre *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations.* Le livre *Des passions* est du

1. *Recueil* Usteri et Ritter, p. 161. Il est certain qu'il s'agit dans cette lettre du livre *De la littérature*, sur lequel elle désirait avoir l'opinion de Meister, en particulier pour ce qui concerne la littérature allemande.

2. *Ibid.*, p. 157.

3. La brochure de Constant intitulée *Des Réactions politiques*, citée par M. Viénot comme étant de l'an II (p. LXXXI) est de l'an V (mai 1797).

4. *Inquiry concerning political justice.*

5. Cf. *Œuvres complètes*, éd. 1821, t. XVII, table chronologique des écrits de Mme de Staël, p. 450, et mon article de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 juin 1906, — De même, les *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt*, ne sont pas de 1794, comme M. Viénot l'affirme (p. LXXI), mais de *février 1795*. Sur ce point, il y a erreur dans la table chronologique.

mois d'août 1796, et entre 1796 et 1799, il y a eu le mouvement royaliste de 1797 et le coup d'État de fructidor. Il ne faut pas confondre deux ouvrages écrits sous des influences très différentes.

J'arrive maintenant à l'édition proprement dite du manuscrit de Mme de Staël.

Cette édition présentait de grandes difficultés. Mme de Staël n'a pas arrêté le texte définitif; les variantes sont nombreuses; la ponctuation n'existe pas, ou à peu près; des pages entières sont raturées d'un trait; le commencement de certaines phrases est biffé, et semble indiquer que l'auteur devait également retrancher le reste; l'ordre même dans lequel ont été reliés les feuillets du manuscrit est tout à fait arbitraire. Bref, si jamais édition critique fut nécessaire, c'est bien à propos d'un tel ouvrage. Or, je suis bien forcé de constater que l'édition donnée par M. Viénot n'est, à aucun degré, une édition critique. Point de commentaire historique, d'éclaircissement au texte; *pas de variantes*; suppression des notes marginales du manuscrit ou choix arbitraire entre les notes; aucune indication qui nous permette de reconnaître si les rares notes de l'édition sont de l'éditeur ou de l'auteur (ainsi, page 263, la première note est de Mme de Staël; la seconde est de l'éditeur : qui nous en avertit?). Tantôt l'éditeur publie entre crochets les phrases raturées; tantôt il les néglige. Des indications très importantes du manuscrit sont passées sous silence, et l'éditeur n'en tient aucun compte. En voici une preuve. M. Viénot place dans son édition au chapitre II de la deuxième partie le chapitre *Des écrivains*. Or, dans le manuscrit, figure cette indication, de la main même de Mme de Staël : « *5e chapitre de la 2e partie* » (sic). Dans la pensée de l'auteur, ce chapitre doit être placé avant la conclusion : *De la puissance de la raison*, pour bien montrer l'action que, suivant elle, les écrivains devaient exercer en ce sens. On s'étonne non seulement que M. Viénot n'ait pas mis à profit cette indication, mais qu'il n'ait pas même jugé nécessaire de la reproduire en note. C'est un exemple que je cite entre beaucoup d'autres.

Le texte, du moins, que nous présente l'éditeur, est-il correct? A-t-il déchiffré exactement le manuscrit? Qu'on en juge. L'ouvrage a pour épigraphe une phrase bien connue de la *Vie d'Agricola* de Tacite, que traduit en français Mme de Staël. Voici le texte de la traduction, tel que nous le présente M. Viénot : « Nous sommes un petit nombre *resté* de nos amis et pour ainsi dire de nous-mêmes, tant d'années pendant lesquelles, à travers la douleur et le silence, les jeunes sont arrivés à la vieillesse et les vieillards au dernier terme de la vie » (p. 1). Voici le texte du manuscrit : « Nous sommes un petit nombre, *reste* de nos amis et pour ainsi dire de nous-mêmes, *tant d'années ont été enlevées du milieu de la vie*, tant d'années pendant lesquelles, etc. ». — Même page 1, texte de l'éditeur : « *Nos jeunes, nos vieillards, nos faibles, nos tout puissants*, qui donc oserait se dire heureux? » Texte de Mme de Staël (fol. 44) : « *Nous* jeunes, *vous* vieillards, *nous* faibles, *vous* tout puissants... » — Page 2, texte de l'éditeur : « Invincibles guerriers, *qui d'entre vous-mêmes ne donne* à la vie quelques-uns de ces regrets... » Texte de Mme de Staël : « ... *Nul* d'entre vous *ne donne* à la vie... » — Page 2, texte de l'éditeur : « L'être sensible assiste au changement, au renouvellement *général de tout* .. ». Mme de Staël a biffé très nettement *de tout*, qui forme, en effet, répétition. — Page 5, texte de l'éditeur : « Quant au *principe* de propagande qui fait vouloir des révolutions dans les autres pays, mon esprit ne *voit* sur la terre aucun principe assez évident pour *pouvoir* l'établir *au prix du sang*. » Texte de Mme de Staël : « Quant au *système* de propagande, qui fait vouloir des révolutions dans les autres pays, mon esprit ne *conçoit* sur la terre aucun principe assez évident pour *vouloir* l'établir *au prix du sang et des pleurs*. »

On comprend que je n'ai pas eu le temps de vérifier le texte entier sur le manuscrit. Mais *tous* les passages que j'ai vérifiés présentent des fautes considérables, dont quelques-unes forment de véritables non-sens. J'en veux citer un dernier et définitif exemple. Dans le chapitre IV de la première partie, *Des*

Journaux, Mme de Staël soutient la nécessité de restreindre la liberté de la presse. Je lis, page 97 de l'édition : « Avec cette manière de raisonner, nous dira-t-on, *nous serons toujours dans l'arbitraire, car c'est à des règles fixes* qu'il faut assujettir les journaux. » Voici le texte de Mme de Staël, qui change du tout au tout la pensée : « Avec cette manière de raisonner, me dira-t-on, nous serons toujours dans l'arbitraire. NON (répond Mme de Staël), car c'est à des règles fixes qu'il faut assujettir les journaux. »

Je n'insisterai pas davantage : je pense que ces exemples suffisent. Je le dis avec regret, en terminant : on ne saurait avoir qu'une confiance très limitée dans une édition où le choix du texte est purement arbitraire, où les variantes et les notes de l'auteur ne sont pas indiquées, et qui joint à ces graves défauts cet autre, tout à fait capital, de nous présenter un texte différent de celui de Mme de Staël et parfois inintelligible.

PAUL GAUTIER.

LÉON SÉCHÉ. — **Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les « Méditations ».** *Paris, Société du Mercure de France*, MCMV, in-8°, 376 p.

M. Léon Séché est un chasseur intrépide, et un chasseur heureux. C'est avec une sorte de joie impétueuse qu'il aborde les problèmes difficiles, qu'il part à la recherche d'un acte de naissance ou d'un contrat de mariage, d'un document, d'une date ou d'un portrait. Cette activité, autour de lui, est contagieuse; il met en mouvement les plus tranquilles des hommes, les greffiers, les notaires, les juges de paix, les archivistes; il stimule leur zèle, secoue leur nonchalance, échauffe leur enthousiasme; il a les qualités d'un chef d'armée et le flair d'un juge d'instruction. Personne, comme lui, ne sait trouver une piste, la suivre patiemment, ou l'abandonner, quand un instinct très sûr lui montre qu'il fait fausse route, sans une minute jamais de lassitude ou de découragement. Un problème résolu pose des problèmes nouveaux; un fait découvert l'incite à de nouvelles recherches. Ses ouvrages sont d'abord le récit de ses campagnes : il les raconte simplement, tout heureux de ses victoires, mais sans cacher ses déceptions. Il a des cris de joie (*Mon bonheur dépassait mes espérances.... On juge de la joie que me procura cette découverte.... Je surprenais la pie au nid...*), — des mouvements de mauvaise humeur (*Ma déception fut plus grande encore que n'avait été ma joie*), — des regains d'espérance (*Je n'ai pas joué ma dernière carte....*), — des explosions de colère aussi contre les audacieux qui chassent sur ses terres ou traquent son gibier.... Et c'est pourquoi ces livres, bourrés de faits, demeurent vivants. Ils se font d'eux-mêmes, un peu au hasard des découvertes, et, comme la curiosité de l'auteur n'est jamais satisfaite, une fois faits, ils se défont, pour se refaire. En cours d'impression, le travail n'est pas arrêté; des appendices recueillent des documents encore, apportent des rectifications, répondent à des critiques, appendices qui se fondront dans les éditions suivantes ou donneront la matière de livres nouveaux.

En tête de cette étude sur la jeunesse de Lamartine, M. Séché a tenu à évoquer le souvenir de la mère du poète. Mais une autre figure de femme domine le livre tout entier : c'est pour Elvire qu'il l'a écrit, avec une piété attentive : « Du jour où je lus l'essai de M. Doumic, je n'eus plus de repos que je n'eusse reconstitué toute la vie de Julie et prouvé moralement, la preuve matérielle étant impossible à faire, que Lamartine ne nous avait pas trompés en disant qu'il n'avait été pour elle qu'un amant idéal et passionné. » Cette biographie est établie avec une sûreté et une précision irréprochables. Sur les origines de Julie Bouchaud des Hérettes et sur les origines de sa famille, sur les circonstances de sa vie antérieures à la rencontre, la curiosité

la plus exigeante peut se déclarer satisfaite. Nous ne savions à peu près rien et nous savons tout ce qu'il est utile de savoir. Chaque nom qui se présentait, même incidemment, a été l'occasion d'une série de recherches, toujours aussi méticuleuses. Ces trente pages sont un travail complet et définitif.

Quant à la liaison du poète et de la jeune femme, on connaît les polémiques, parfois acerbes, qui se sont engagées. Amour chaste ou relations adultères? C'est la question du jour, une question très simple, mais insoluble, car c'est une question de fait : or le fait n'est pas avoué. Il est vrai que les pages publiées par M. Doumic sont d'une ardeur singulière, que certains regrets paraissent compromettants.... Mais peut-on peser exactement les termes de ces effusions romantiques, ou déterminer jusqu'à quel point précis furent justifiés les remords d'Elvire? Débordantes de passion, ces lettres peuvent être d'une femme coupable; elles peuvent exprimer aussi un amour idéal, demeuré pur. L'accusation de M. Doumic est loin de manquer de force.... En l'absence de preuves décisives, pourtant, l'avantage doit rester à la défense. L'amour d'Elvire apprit à Lamartine que le poète a autre chose à faire qu'à ressusciter Médée et même Saül. Elle fut la grande inspiratrice, et c'est l'essentiel. Le reste est secondaire, — pour nous. A quoi bon, par nos curiosités indiscrètes, la faire *expier* encore?

Dans la seconde partie de son livre, M. Séché étudie *les sources littéraires des Méditations* et *les manuscrits de Lamartine*. Je ne prétends pas relever en quelques lignes tous les résultats de cette enquête [1]. Ce qu'il faut en retenir surtout, c'est que Lamartine ne fut pas, au moins en ses premières années, l'improvisateur négligent que l'on croit. Sans être aussi intéressants, à beaucoup près, que les manuscrits de Hugo, ces albums à dessin qu'il portait avec lui, surchargés de notes, de ratures, d'essais au crayon, de vers esquissés, repris ou abandonnés ensuite, nous permettent de suivre les efforts, souvent pénibles, qui le conduisirent à l'expression définitive. Pour un certain nombre de pièces, nous avons non seulement divers états de ce travail, mais même l'état primitif, l'esquisse — parfois rythmée — jetée sur le papier, au hasard d'une promenade, dans le feu de l'inspiration. Ce ne sont pas des vers encore; les phrases se pressent, haletantes, et souvent ne s'achèvent pas; les

1. Quelques remarques, en passant. P. 145 et 189, M. Séché cite deux versions différentes des vers écrits d'abord sur un exemplaire de Pétrarque et publiés ensuite dans les *Épîtres et poésies diverses*. Cette pièce est bien celle, en effet, dont parle Charles Alexandre dans ses mémoires. Elle figure sur un des manuscrits que lui céda le poète, avec cette suscription : *Sonnet de Pétrarque, Brugg, 1824*. Le texte, ici, est analogue à la seconde version sauf deux variantes : au 7e vers

Me menait sous l'ombre des bois...

et, au dernier quatrain,

La terre est-pourtant aussi belle,
L'air, les fleurs, le ciel, l'onde... mais,
Ah! je le vois, ce que j'aimais,
Ce n'était pas vous, c'était elle. —

P. 165 note 1 : « le deuxième chant du poème des *Chevaliers* daté de Florence, 1er juin 1827. » C'est bien la date à laquelle a été terminé ce deuxième chant qui devait faire partie des *Visions*; mais il avait été commencé beaucoup plus tôt. La *première vision* est écrite de janvier à mars 1824. Le 1er chant du *Chevalier* est achevé à Saint-Point le 10 juin 1824. Quant au 2e chant, je relève sur les marges du manuscrit les indications suivantes : au vers 47 : *1er juillet 1824*; — au vers 97 : *15 septembre 1824*; au vers 141 : *Florence 1er mai 1827, recommencé ici après deux ans interrompus; à 9 vers par jour, il faudra 10 ans pour 24 000 vers ou 40 chants.* — Sur le même cahier figurent encore deux pièces destinées d'abord aux *Visions* et imprimées dans les *Poésies diverses* : *Début du 15e chant, les Solitaires* (imprimée sous le titre *le Retour*), et *la chute du Rhin à Laüfen, autre fragment pour le même chant des Solitaires ou la Contemplation*, celle-ci datée de Brugg, juillet 1824.

idées sont indiquées à peine en quelques mots, comme si la main avait peine à suivre le mouvement de la pensée. Et déjà, cependant, l'œuvre se dessine, dans sa sincérité passionnée, sans ornements voulus, telle qu'elle jaillit de son imagination ou de son cœur.

Cette poésie spontanée, riche de sentiments et d'harmonie, pouvait-elle être comprise et avoir une influence immédiate? Le succès des *Méditations* est incontestable. Ceux mêmes qui ne l'approuvent pas sont obligés de le reconnaître et cherchent à l'expliquer par des raisons politiques. « On ne saurait s'imaginer aujourd'hui, écrira Théophile Gautier, l'enivrement universel produit par les *Méditations*. Ce fut comme un souffle de fraîcheur et de rajeunissement, comme une palpitation d'ailes qui passaient sur les âmes. Les jeunes gens, les jeunes filles, les femmes s'enthousiasmaient jusqu'à l'adoration.... » Adoration qui ne s'adressait pas à l'œuvre seulement, mais à l'homme. La physionomie de Lamartine exerçait un attrait irrésistible. Auprès des survivants de l'école impériale, solennels et guindés, il semblait l'incarnation vivante de la poésie éternellement jeune : cela, avant même qu'il eût rien publié. Il faut lire dans les *Mémoires* de Brifaut, le récit de leur première rencontre : « Sa belle et noble figure frappait à première vue : la poésie se jouait sur son front; ses grands cheveux bouclés lui donnaient quelque ressemblance avec l'Apollon du Belvédère : il paraissait la réalisation vivante de cet idéal jeté en marbre. S'il prenait par les yeux, c'était bien autre chose quand ses paroles d'or tombaient avec un bruit délicieux dans l'oreille... » (cité p. 211).

Mais précisément, cette noblesse, la réserve un peu hautaine du poète ne lui permettent guère de jouer le rôle d'un chef d'école. Son originalité est trop profonde pour avoir besoin de s'affirmer bruyamment, sa personnalité trop délicate pour qu'il recherche la promiscuité des cénacles. Dans la bataille romantique, si timidement engagée, il n'aspire pas à conduire les jeunes troupes; et il se refuse à les suivre. Quelle que soit son amitié pour Hugo et l'admiration que lui inspire son génie lyrique, il y a entre eux une absolue contrariété de goûts. Il répugne aux brutalités tapageuses; la poésie, pour lui, demande plus de mystère et d'intimité... Il n'en est pas moins intéressant de recueillir tout ce qui a trait à ses rapports avec les chefs de l'école. Pour cette partie de son travail, M. Séché aurait pu se contenter de puiser dans les *Correspondances* et les *Souvenirs* publiés déjà; il a tenu à apporter du nouveau : je signale seulement quelques fragments inédits des *Mémoires* de Guttinguer, — les lettres à Rocher, — et surtout les documents de tout ordre relatifs à Charles Loyson.

C'est par cette richesse d'information que ce livre restera utile. « Il sera suivi à brève échéance, annonce l'auteur, du *Cénacle de la Muse Française* et du *Cénacle de Joseph Delorme* qui formeront chacun un volume, et d'une *Anthologie des petits poètes romantiques*, qui en sera le complément logique et nécessaire; après quoi j'ai l'intention de mettre à profit le cinquantenaire d'Alfred de Musset pour écrire un livre sur lui. » Ajoutez à cela ses études antérieures sur Sainte-Beuve et Vigny... M. Séché a quelques droits, en effet, à se considérer comme un bon et solide travailleur.

Jules Marsan.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N[os] 291 et 294 : Fr. von Oppeln-Bronikowski, *Ein Selbstbildnis Henry Beyles.* — N° 293 : W. Haape, *Alfred de Musset in deutschem Gewande.* — N° 7 : Ed. Korrodi, *Eine deutsche Pascal ausgabe.*

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Janvier 1906 : *Une lettre inédite d'Ernest Renan.* — A. Delpy, *Un autographe de Gilbert Genebrard* (fac-similé). — Février : *Lettres inédites du cardinal de Bernis à la marquise de La Ferté-Imbault.* — Mars : « *M*[me] *Bovary* » *à la scène* (lettre de Gustave Flaubert). — Janvier, février et mars : Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française*, avec fac-similés (depuis Henri Lavedan jusqu'à Guillaume Massieu inclus).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CXV, 1 et 2 : H. Dübi, *Cyrano de Bergerac, sein Leben und seine Werke* (Fin). — H. M. *Die Société des textes français modernes.* — 3 et 4 : *Festschrift H. Morf von seinen Schülern dargebracht* (H. M.).

Athenaeum. — N° 4061 : François. *La grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII*[e] *siècle.* — N° 4064 : Rudmose-Brovon, *L'alexandrin français et le blank verse.*

De Beweging. — Août : Koopmans, *M*[me] *de Staël's Corinna.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 janvier 1906 : E. Jovy, *Trois documents inédits sur Urbain Grandier.* — Henry Martin, *Les miniaturistes à l'exposition des « Primitifs français »* (Fin). — Ch. Urbain, *Un cousin de Bossuet, Pierre Taisand.* — Pierre de Lacretelle, *Notes sur Claude de Trellon.* — 15 février : Gabriel Hanotaux, *Heredia bibliophile et bibliothécaire.* — Georges Vicaire, *Bibliographie des œuvres de José-Maria de Heredia.* — Ch. Urbain, *Un cousin de Bossuet, Pierre Taisand* (Fin). — 15 mars : L.-G. Pélissier, *Lettres de divers écrivains français.* — Pierre de Lacretelle, *Notes sur Claude de Trellon* (Fin). — Ch. Oulmont, *Sur un exemplaire de « Paul et Virginie ».* — 15 janvier et 15 mars : Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 janvier 1906 : Frédéric Plessis, *Un poète disparu : Charles-Florentin Loriot.* — 25 janvier : Ch. M. des Granges, *Balzac au théâtre.* — 10 février : Henry Bordeaux, *M*[me] *de Charrière.* — 25 février : Alfred Baudrillart, *Le cardinal Perraud.* — de Lanzac de Laborie, *Michelet intime.* — 25 mars : H. de Lacombe, *Bossuet et les études bibliques.* — 25 janvier, 25 février et 25 mars : Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 28 : Claussen, *Die griech. Wörter im Französischen.* — N° 29 : *Le livre d'or de Sainte-Beuve* (Haguenin). — N° 39 : Baumgartner, *Die franz. Literatur* (R. M. Meyer). — N° 42 : A. Collignon, *Pétrone en France* (Schneegans). — N° 44 : Betz. *La litt. comparée,* 2[e] éd. p. p. Baldensperger (K. Jahn). — N° 45 : A. Laborde-Milaa, *Fontenelle* (P. A. Becker).

Die neueren Sprachen. — XIII, 5 : Livres scolaires. — W. Grote, *Der französische Infinitiv.* — 7 : Livres scolaires. — 8 : H. Bornecque, *Romans français à lire.* — 9 : G. Huth, *Rostands Cyrano, eine Bereicherung der franz. dramatischen Lectüre.* — Livres scolaires.

Fanfulla della domenica. — XXVII, 38 : S. Satta, *Regina di cuori* (La comtesse d'Albany).

Frankfurter Zeitung. — 13 janvier (Morgenblatt) : Theob. Ziegler, *Ein neues Buch über Voltaire* (Le livre de J. Popper).

Giornale storico della letteratura italiana. — XI, 1-2 : Ilda Morosini, *Lettres inédites de Mme de Staël à Monti, 1804-1816*. — L. Thuasne, *Etudes sur Rabelais*. — C. Parisot, *La tragedia Merope è le tragedie Tancredi, Galatea, Vittoria, Polidoro di Pomponio Torelli*. — B. Pergoli, *Condillac in Italia*.

Göttingische Gelehrte Anzeigen. — N° 9 : Brunot, *Hist. de la langue fr.* I. (W. Meyer-Lübke).

La Grande Revue. — 15 janvier 1906 : Martial Douë, *Au pays de Salammbô*. — Aurel Cyrille Besset, *Deux femmes de lettres : Mme Jeanne Marni; Mme Catulle Mendès*. — 15 février : Louis Madelin, *Barrès le bon Lorrain*. — Alfred Mortier, *Un romancier : M. Louis Bertrand*. — 15 mars : Louis Maigne, *Une trilogie de jeunes : MM. Bernstein, Bataille et de Croisset*. — Maurice Pellisson, *La question du bonheur au XVIIIe siècle*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er janvier 1906 : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *M. Charles Guérin*. — 3 janvier : Arvède Barine, *Michelet intime*. — 6 janvier : J. Bourdeau, *Un méconnu : Antoine-Auguste Cournot*. — 8 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 10 janvier : Paul Bourget, *L'idée de science d'après un savant* (M. Grasset). — 11 janvier : Z., *Les mémoires de Mistral*. — T. Vaschide, *Le symptôme social du « Suicide » au théâtre*. — 12 janvier : Paul Ginisty, *Mémoires de clowns*. — (Supplément), *Académie française : réception de M. Etienne Lamy*. — 13 janvier : Hénri Chantavoine, *A l'Académie française*. — 15 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *Jean Moréas*. — 17 janvier : Georges Picot, *Mademoiselle Dosne*. — 21 janvier : Henri Welschinger, *Un diplomate français* (1890-1898) (M. Albert Billot). — 22 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *Critiques littéraires*. — 24 janvier : Augustin Filon, *L'affaire Macpherson*. — 26 janvier : Christian Schefer, *M. Emile Boutmy*. — 17 janvier : Pierre de Quirielle, *Deux académiciens* (M. Ribot et M. Barrès). — 29 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *L'épopée française*. — 30 janvier : Henri Bidou, *Chateaubriand en Amérique*. — 5 et 12 février : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 12 février : S., « *Au temps passé* » (par M. Alfred Mézières). — 13 février : Georges Picot : *Le cardinal Perraud*. — 16 février : André Hallays, *Mme de Charrière*. — 19 février : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., « *Sur la vaste terre* » (par M. Pierre Mille). — 20 février : André Chaumeix, « *Le voyage de Sparte* » (par M. Maurice Barrès). — 22 février : Z., « *Mme Bovary* ». — 23 février : Paul Ginisty, *Les restes de Goldoni*. — André Hallays, *Mme de Charrière*. II. — 24 février : Victor Giraud, *Sur une lettre de Chateaubriand. — Le monument d'Alfred de Musset*. — 26 février : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 28 février : Augustin Filon, *L'affaire Macpherson*. — André Pavie, *L'atelier de David d'Angers*. — 2 mars : André Hallays, *Mme de Charrière*. III. — 4 mars : Antoine Thomas, *M. Camille Chabaneau*. — 5 mars : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 8 mars : Michel Salomon, *Une lettre inédite de Lamartine*. — 10 mars : G. Dupont-Ferrier, *Augustin Thierry journaliste*. — 12 mars : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 16 mars : Henry Bidou, *Les cinquante francs d'Auguste Comte*. — 19 mars : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 20 mars : Augustin Filon, *Le théâtre de M. Stephen Philipps*. — 23 mars : Paul Ginisty, *Les médecins de théâtres*. — Ernest Seillière, *L'aurore de la passion romantique*. — Maurice Muret, *M. Guglielmo Ferrero*. — 26 mars : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *Poètes et poésies. — Auguste Comte et la Séparation*. — 28 mars : G. Dupont-Ferrier, *Un journal inédit du duc de Croy*. — 30 mars : G. Baguenault de Puchesse, *Un grand historien national : le président de Thou et sa bibliothèque*.

Literarisches Zentralblatt. — N° 35 : Engel, *Geschichte der französischen Literatur* (F. Fdch.). — N° 36 : Baumgartner, *Die französische Literatur* (F. Fdch.). — N° 40 : Cartier, *Un intermédiaire entre la France et l'Allemagne, Gérard de Nerval* (M. K.). — N° 41 : Pradels, *Geibel u. die franz. Lyrik*. — N° 42 : Grammont, *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*. — N° 43 : Giraud, *Chateaubriand*. — N° 46 : Herriot, *Mme Récamier* (H. H.). — N° 50 : François, *La grammaire du purisme et l'Acad. fr. au XVIIIe siècle*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 10, octobre : *Recueil d'arts de seconde rhétorique* p. p. Langlois (Schneegans). — Dobschall, *Wortfügung im Patois von Bournois* (Urtel). — N° 11 : Betz, *La littérature comparée, essai bibliographique*, 2e éd. p. p. Baldensperger (Petsch). — Samfiresco, *Ménage* (Haas). — *Séché*, Sainte-Beuve (Schneegans). — Michaut, *Le livre d'amour de Sainte-Beuve; Etudes sur Sainte-Beuve* (Schneegans). — Grojean, *Sainte-Beuve à Liège* (Schneegans). — N° 12 : Bonnard et Salmon, *Gramm. de l'ancien fr.* (Herzog). — N° 1 : Ricca, *Zola* (Mahrenholtz). — N° 2 : Blösch, *Das junge Deutschland in seinen Beziehungen zu Frankreich* (Petsch). — Le Breton, *Balzac* (Schneegans).

Modern Language Notes. — XX, 7 : Effinger, *Lemercier's Méléagre*. — Ritter, *Les quatre dictionnaires français* (Koren). — 8 : Northup, *A bibliography of comparative literature*. — Norton, *The use made by Montaigne of some special words*. — Pellissier, *Etudes de littérature et de morale* (Schinz). — XXI, 1 : Northup, *A bibliography of comparative literature* (Suite).

Modern Language Review. — I, 1 : A. Le Breton, *Balzac, l'homme et l'œuvre*. — Betz, *La littérature comparée*, 2e éd. p. p. Baldensperger.

Modern Philology. — III, 3 : E. J. Dubedont, *Shakespeare et Voltaire, Othello et Zaïre*.

Museum. — Nos 11-12 : Grammont, *Le vers français, ses moyens d'expression* (P. Valkhoff). — Fink, *Das Weib im französischen Volksliede* (A. Sunier). — N° 13 : Claussen, *Die griech. Wörter im franz.* (Salverda de Grave). — N° 4 : Joachim du Bellay, *La deffence et illustr. de la langue fr.*, éd. crit. par H. Chamard (H. Pernot). — N° 5 : *Le livre d'or de Sainte-Beuve* (Loke).

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur und für Pädagogik. — XV-XVI, n° 8 : P. Sackmann, *Voltaire und das klassische Altertum*.

Neue philologische Rundschau. — N° 14 : Claussen, *Die griechischen Wörter im Französischen* (O. Weise). — Mehnert, *Lamartines politische Gedichte* (F. Unruh). — N° 15 : Sturmfels, *Prosper Mérimée* (B. Diederich). — N° 18 : H. Tivier, *Hist. de la littérature française* (W. Buthe). — N° 25 : Engel, *Gesch. der franz. Liter.* (C. Friesland). — Klöpper, *Beiträge zur Kenntnis der franz. Spruchdichtung* (G. M. Küffner).

Neuphilologische Blätter. — XIII, 2 : K. Wolter, E. Foss, *Die Nuits von Alfred de Musset*.

Neuphilologische Mitteilungen. — (Helsingfors) 4-5 : *Studier i modern sprakvetenskap, utgifna af Nyfilologiska sallskapet i Stockholm*. III (W. Söderhjelm). — Zilliacus, *Den nyare franska poesin och antiken* (J. Poirot). — Brunot, *Hist. de la langue fr. des origines à 1900*, I (A. Wallensköld).

Neuphilologisches Zentralblatt. — XIV, 7-8 : Dietze, *Die historische Gestaltung und der aesthethische Ausdruck als einheitliches Merkmal der französischen Sprache*. — 12 : Kasten, *Voltaire, Orthographie*.

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1906 : Georges de Lauris, *Baudelaire et Verlaine*. — 15 janvier : Stanislas Rzewuski, *Le mariage de Balzac*. — Gustave Kahn, *Trois tendances du roman moderne*. — 1er février : Charles Baudelaire, *Lettres à Poulet-Malassis*. — J.-M. Gros, *Le miroir des lettres*. — 15 février : Eugène Morel, *Chartistes contre gens de lettres*. — Charles Baudelaire, *Lettres inédites*. — Gustave Kahn, *Les poètes morts jeunes*. — 15 mars : Cécile Léger, *Etudes sur le rire*. — Stanislas Rzewuski, *Un grand philosophe français* (M. Fouillée).

Oesterreichische Rundschau. — V, 57 : Cloetta, *Jean Bodels Nikolausspiel.*

Publications of the modern language association of America. — XX, 3 : W. P. Shephard, *The syntax of Antoine de la Sale.* — W. A. R. Kerr, *Antoine Heroets* « Parfaite Amye ».

La Quinzaine. — 1er janvier 1906 : Camille Vergniol, *Les romanciers : M. Edouard Rod.* II. — Charles Abder Halden, *Chansons populaires et jeux d'enfants au Canada.* — 16 janvier : Jules Lafforgue, *Un ouvrier poète : Jules Mousseron.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : Comédie-Française, le « Réveil », par M. Paul Hervieu; Odéon, « Jeunesse », par André Picard; Vaudeville, « La Cousine Bette », par MM. Decourcelle et Granet.* — 1er février : R. Saleilles, « *Il Santo* » (par M. Fogazzaro). — Ch. M. Des Granges, *Lamartine et Elvire.* — A. Prat, *Le parterre au XVIIIe siècle.* — 16 février : Olivier Billaz, *Me Lucie Félix-Faure Goyau.* — Beaumes, « *Les paroles d'un croyant* », *simples notes bibliographiques.* — R. Saleilles, « *Il Santo* ». II. — Jean Lionnet, *Chronique littéraire : deux élèves de Huysmans, Arnaud Praviel et Henri d'Hennezel.* — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : Théâtre Antoine, « Le Coup d'aile », par M. de Curel; Théâtre Sarah-Bernhardt, « Le Frisson de l'aigle », par M. Paul Gavault.* — 1er mars : Robert Perret, *Le journal d'un homme politique sous la Monarchie du juillet* (M. Vivien). — André Macaigne, *M. Maurice Barrès.* — 15 mars : F. Mentré, *L'ordre dans le style d'après Pascal et Platon.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 24 : Michaut, *Sainte-Beuve et le livre d'amour* (L. R.). — N° 25 : *Le Pantagruel de* 1533 p. Babeau, Boulanger et Patry (Z. Tourneur). — N° 26 : W. Mangold, *Voltaire et le juif Hirschel* (L. R.). — N° 27 : Brunetière, *Hist. de la litt. fr.* I, 1 et 2 (H. Hauvette). — N° 32 : Le Breton, *Balzac*; Merlant, *Le roman personnel*; Leblond, *La Société d'après les romanciers contemporains* (F. Baldensperger). — Du Bled, *La Société française du XVIe au XXe siècle* (L. R.). — N° 37 : Caussy, *Laclos* (Ty). — Laveille, *Jean-Marie de Lamennais* (L. S.). — N° 38 : W. Mangold, *Gresset et Frédéric* (L. R). — N° 40 : A. Guillois, *Olympe de Gouges* (A. C). — Besson, *Schiller et la littérature française* (A. C.). — N° 41 : Betz-Baldensperger, *La littéraire comparée* (A. C.). — Spingarn, *La critique de la Renaissance*, trad. ital. (Ch. Bastide). — Palachery, *Anthologie des prosateurs et des poètes français du XIXe siècle* (L. Leger). — N° 42 : Brunot, *Histoire de la langue française*, I (E. Bourciez). — Pradels, *Geibel et la lyrique française* (A. C.). — N° 43 : Saint-Simon, *Mémoires*, XVIII, p. p. Boislisle et Lecestre (G. Lacour-Gayet). — N° 44 : Young, *Michel Baron* (Georges Gazier). — Cagnac, *Fénelon et le respect de l'enfant* (Th. Sch.). — N° 45 : Stenger, *La société française pendant le Consulat* (A. Mathiez). — Lachèvre, *Étienne Durant* (A. C.). — Herriot, *Un ouvrage inédit de Mme de Staël* (L. R.). — G. Gazier, *Un manuscrit de Nodier* (A. C.). — N° 46 : Chardon, *Nouveaux documents sur les comédiens de campagne* (L. R.). — Laborde-Milaa, *Fontenelle* (L. R.). — Glachant, *Causerie sur Fontenelle* (L. R.). — Ewald, *Les problèmes du romantisme* (L. R.). — Boutard, *Lamennais et la naissance de l'ultramontanisme* (Léon Servien). — Bourdeau, *Socialistes et sociologues* (A. C.). — Brandes, *Figures et pensées* (A. C.). — A. Lumbroso, *Pages vénitiennes* (A. C.). — N° 47 : Harrisse, *Le président de Thou et sa Bibliothèque* (A. C). — N° 48 : L. Geiger, *La jeunesse de Chamisso* (A. C.). — Ritter, *Les quatre dictionnaires français* (E. Bourciez). — Lumbroso, *Maupassant, sa dernière maladie, sa mort* (A. C.). — N° 49 : Bastin, *Précis de phonétique et rôle de l'accent latin dans les verbes français* (L. Sudre). — N° 50 : *Buffon*, p. p. Gohin (M. Citoleux). — François, *La grammaire du purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle.* (E. Bourciez). — N° 51 : *Etudes de la Société de philologie moderne de Stockholm*, III. (L. Pineau). — N° 52 : P. Bourget et H. Salomon, *Bonald* (P. Lejay).

Revue de Paris. — 15 janvier 1906 : Ernest Lavisse, *Alfred Rambaud.* — 1er février : Gustave Simon, *Albert Glatigny.* — 15 février : Lucien Lévy-

Brühl, *Emile Boutmy*. — 1er mars : E. Velvert, *La fin de Merlin de Thionville*.

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1906 : le baron Carra de Vaux, *Les « Mille et une nuits »*. — Ferdinand Brunetière, *Les époques de la comédie de Molière*. — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouveau recueil de contes allemands*. — 15 janvier : Ernest Seillière, *L'égotisme pathologique chez Stendhal*. I. *Les anomalies de la raison et de la volonté*. — Joseph Bédier, *Les plus anciennes danses françaises*. — René Doumic, *Revue dramatique* : « *Le Réveil* » (par M. Paul Hervieu) ; « *Jeunesse* » (par M. André Picard) ; « *Le Coup d'aile* » (par M. François de Curel). — 1er février : Victor Giraud, « *Les deux Frances* », *d'après une publication récente* (par M. Paul Seippel). — Ernest Seillière, *L'égotisme pathologique chez Stendhal*. II. *Les anomalies de l'imagination et de la sensibilité*. — 15 février : Alfred Mézières, *Au temps passé : La création des facultés de Nancy ; la Sorbonne en 1860*. — René Doumic, *Revue littéraire : littérature de confidences*. — 1er mars : Paul Gaultier, *Un idéologue sous le Consulat et le Premier Empire* (Villiers). — 15 mars : Ferdinand Brunetière, *Honoré de Balzac : son influence littéraire et son œuvre*. — René Doumic, *Revue littéraire : la philosophie de Lamartine*.

Revue des études rabelaisiennes. — 1906, I : Charles Oulmont, *Gratian Du Pont, sieur de Drusac, et les femmes*. — Dr de Santi, *Rabelais et J.-C. Scaliger* (2e article). — Emile Picot, *Rabelais à Lyon en août 1540*. — Dr Albarel, *La psychologie et le tempérament de Quaresmeprenant*. — Henri Clouzot, *Les commentaires de Perreau et l'alphabet de l'auteur français*. — Paul Barbier fils, *Quatre vers latins d'Etienne Pasquier sur Rabelais*. — Dr P. Dorveaux, *Rabelais cité par le médecin Jean Le Bon*. — *Rabelais et Flaubert*. — H. C., *Un lecteur de Rabelais au XVIIe siècle : Paul Reneaume*.

Revue germanique. — Juillet-août 1905 : Emile Legouis, « *L'Égoïste* » *de George Meredith*. — Jean Chantavoine, *Gœthe musicien*. — E. L., *Une traduction de « L'Egoïste »*. — J. Derocquigny, *La préposition anglaise « of » et l'influence française*. — Septembre (fascicule suppémentaire consacré à Schiller) : Charles Schmidt, *Le « Sieur Giller » citoyen français*. — Charles Andler, *De deux sources médiévales de la « Fiancée de Messine »*. — E. Spenlé, *Schiller et Novalis*. — Fernand Baldensperger, *Schiller et Camille Jordan*. — J. Dresch, *Schiller et la jeune Allemagne*. — A. Tibbal, *Schiller et Hebbel*. — Auguste Ehrhard, *Schiller et l'Autriche*. — Novembre : Georges Parizet, *La « Revue germanique » de Dollfus et Nefftzer, d'après la correspondance des deux directeurs*. — André Fauconnet, *Essai sur la psychologie de la femme chez Schopenhauer*. — Baldensperger, *Une lettre inédite de Longfellow*. — Janvier-février 1906 : Jacques Bardoux, *Essai d'une définition psychologique du libéralisme anglais*. — Georges Pariset, *La « Revue germanique » de Dollfus et Nefftzer* (Fin). — J. Dresde, *Une correspondance inédite de Karl Gutzkow, de Mme d'Agoult (comtesse de Charnacé) et d'Alexandre Weill*.

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 6 janvier 1906 : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : enquête sur la littérature française*. — Maurice Dumoulin, *Qui a composé les Mémoires du cardinal de Richelieu?* — 13 janvier : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le « Livre de mes fils », par M. Paul Doumer*. — 13 et 20 janvier : Benjamin Constant, *Lettres à Fauriel* (correspondance inédite avec préface de M. Victor Glachant). — 20 janvier : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : quelques romans*. — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Le Coup d'aile », par M. François de Curel*. — 27 janvier : Ch.-V. Langlois, *La question de l'École de Chartes*. — Esmangart, *Une campagne électorale de Benjamin Constant en Alsace* (1827) (rapports inédits publiés par M. Victor Glachant). — 3 février : Louis Havet, *Que doivent à Charlemagne les classiques latins?* — H. Monin, *L'exil volontaire : épisode de la vie politique d'Edgar Quinet*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul*. — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, reprise des « Caprices de Marianne » ; les incidents de la Comédie-Française*. —

3 et 10 février : Alfred Rébelliau, *Le second veuvage de Françoise d'Aubigné*. — 10 février : H. Monin, *L'exil volontaire : épisode de la vie politique d'Edgar Quinet*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : « *Les navigations de Pantagruel* », *par M. Abel Lefranc*. — Paul Flat, *Théâtres* : *Theâtre Antoine*, « *Vieil Heidelberg* », *par M. Wilhelm Meyer Forster, traduction de MM. Rémon et W. Bauer; Vaudeville*, « *Le Péril jaune* », *par MM. Bisson et de Saint-Alban*. — 17 février : Maurice Boutry, *L'empereur Joseph II et Voltaire*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : d'Isabelle Eberhardt à Henry Bordeaux*. — Paul Flat, *Théâtres* : *Renaissance* : « *Les Hannetons* », *par M. Brieux*. — 24 février : E. Welvert, *Tallien*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : *le roman de Sainte-Beuve*. — Raymond Bouyer, *Un poète antipaysagiste* (Baudelaire). — 3 mars : A. Espinas, *Le point de départ de Descartes*. — Casimir Stryienski, *En marge des* « *Promenades dans Rome* ». — E. Welvert, *Tallien*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : nos poètes*. — 10 mars : A. Espinas, *Le point de départ de Descartes*. — Henry de Chennevières, *Un souper à la grecque chez M*me *Vigée-Lebrun*. — Adolphe Lacuzon, *L'intégralisme et la poésie nouvelle* : *l'inspiration*. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : *livres d'histoire*. — Paul Flat, *Théâtres* : *Gymnase*, « *Sacha* », *par M*me *Régine Martial*. — 17 mars : Paul-Louis Courier, *L'armée française en Calabre et le combat de Santa Eufemia* (1806) (pages inédites avec commentaire de M. Robert Gaschet). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : *l'envers des États-Unis*. — Paul Flat, *Théâtres* : *Gaîté* « *L'Attentat* » *par MM. Capus et Descaves*. — 17 et 24 mars : Paul Bonnefon, *Un original oublié* : *le docteur Koreff*. — 17 mars : Saint-Just, *Une famille de hobereaux au XII*e *siècle* : *Enguerrand I*er *de Coucy* (pages inédites avec préface de M. Ch. Vellay). — Frédéric Loliée, *A la Comédie-Française* : *administrateurs et acteurs* (1850-1881). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : « *Berlioz* », *par M. A. Boschot;* « *Le rire et la caricature* », *par M. Paul Gaultier*. — Paul Flat, *Théâtres* : *Odéon*, « *Glatigny* », *par M. Catulle Mendès*; *Renaissance*, « *Pécheresse* », *par M. Jean Carol*. — 31 mars : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : *sur Tolstoï et Dostoïewsky*.

Romanische Forschungen. — XXI, 2 : H. Heiss, *Studien über die burleske Modedichtung Frankreichs im 17 Jahrhundert*.

Skandinavisk Manadsrevy für undervisning è de tre hufvudspraken. — N° 1-4 : B. Schmidt, *Précis de la litt. fr.* (C. Polack).

Stimmen aus Maria-Laach. — N° 10 : A. Baumgartner, *Paul Bourget und sein psychologischer Roman* « *Eine Ehescheidung* ».

Studien zur Vergleichenden Literaturgeschichte. — V, 4 : W. Küchler, *Eine amerikanische Uebersetzung Boileauscher Satiren*. — VI, 1 : Artur Farinelli, *Dante und Voltaire*. — Ch. Ricci, *Sophonisbe dans la tragédie classique italienne et française* (K. Kipka).

Le Temps. — 1er janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *revue de l'année*. — 4 janvier : Joseph Galtier, « *Les pierres de Venise* » (par John Ruskin). — 7 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *M. Georges Hérelle, traducteur*. — 8 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 10 janvier : Ch.-V. Langlois, *La réforme des bibliothèques en France*. — 12 janvier (supplément) : *Académie française* : *réception de M. Etienne Lamy*. — 13 janvier : Paul Souday, *Académie française* : *réception de M. Etienne Lamy*. — 14 janvier : Gustave Deschamps, *La vie littéraire* : *de l'esthétique dans le roman*. — 15 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 18 janvier : Alfred Mézières, *Mademoiselle Dosne*. — 21 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *les tendances de la nouvelle école historique*. — 22 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — Albert Sorel, *Les conseils des ministres en 1814-1815* (d'après la correspondance de M. de Jaucourt). — 25 janvier : T. G., *La grand'mère de George Sand*. — 26 janvier : Jules Claretie, *Un livre de souvenirs* : « *Illustres et inconnus* » (par Mme Mathilde Shaw). — 28 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *critiques et historiens de la littérature*. — Albert Sorel, *Emile*

Boutmy. — 29 janvier : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 4 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Sous le fardeau* » *par J.-H. Rosny*. — 5 février : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 7 février : T. G., *Romme le Montagnard*. — 8 février : Jules Troubat, *Mémoires d'un bibliothécaire du Palais-Bourbon* : *J. B. Laurent* (Emile Colombey). — 11 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Au temps passé* », *par Alfred Mézières*. — 12 février : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — A. Mézières, *Le cardinal Perraud*. — 13 février : Paul Souday, *Un livre sur l'anticléricalisme* (par M. Emile Faguet). — 16 février : Jules Claretie, *Le cinquantenaire d'Henri Heine*. — 18 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Les Roquevillard* », *par M. Henry Bordeaux*. — 19 février : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 21 février : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui* : *M. Sardou prenant les Tuileries*. — 22 février : Pierre Mille, *A propos des « Plumes du geai »* (par M. Jean Jullien). — 23 février : Jules Claretie, *Alfred de Musset et sa statue*. — 25 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Sur la vaste terre* », *par M. Pierre Mille*. — 26 février : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 1er mars : *Alfred de Musset raconté par Adèle Colin*. — 2 mars : Jules Claretie, *Glatigny le poète errant*. — 4 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *Albert Mérat*. — 5 mars : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 6 mars : G. Lenôtre, *La Réveillière-Lépeaux*. — 7 mars : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui* : *l'enfance de Paul Margueritte*. — 11 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *M. Léon Frapié*. — 12 mars : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 18 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *La Rebelle* », *par Mme Marcelle Tinayre*. — 19 mars : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 25 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *M. Henri de Régnier; M. Maurice Muret*. — *Auguste Comte et la suppression du budget des cultes*. — 26 mars : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — 28 mars : T. G., *La petite histoire* : *Jouy*.

Tijdsiegel. — Septembre : Van Eldik Thieme, *Eugène Sue*.

Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur. — XXVIII, 6-8 : Grammont, *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* (E. Stengel). — E. Ritter, *Les quatre dictionnaires français* (P. Behrens). — W. v. Wurzbach, *Die Werke Maistre François Villons* (M. J. Minckwiz). — *Revue des études rabelaisiennes*, II (H. Schneegans). — O. Bamann, *Die burlesken Elemente in Rabelais' Werk* (O. Driesen). — J. Schober, *Rabelais' Verhältnis zum Disciple de Pantagruel* (O. Driesen). — K. Knoblauch, *Das Verhältnis der Chroniques admirables zu den Chroniques inestimables und zu Rabelais* (O. Driesen). — L. Thuasne, *Etudes sur Rabelais* (W. Küchler). — A. Collignon, *Pétrone en France* (D. Stemplinger). — A. Counson, *Malherbe et ses sources* (E. Stemplinger). — Léon Robert, *Voltaire et l'intolérance religieuse* (P. Sakmann). — Julien, *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (J. Haas). — V. Giraud, *Chateaubriand, études littéraires* (J. Haas). — F. Decori, *Corresp. de George Sand et de Musset* (J. M. Minckwitz). — Etudes sur Sainte-Beuve (E. Ritter). — B. Bouvier, *L'œuvre de Zola* (W. Küchler). — H. Bloesch, *Das junge Deutschland in seinen Beziehungen zu Frankreich* (R. Mahrenholtz). — Clem. Klöpper, *Beiträge zur franz. Spruchdichtung* (R. Mahrenholtz). — Herrig et Burguy, *La France littéraire* (R. Mahrenholtz). — Editions scolaires. — XXIX, 1 : Paul Fischmann, *Molière als Schauspieldirektor*. — 2-4 : *Mélanges de philologie offerts à F. Brunot* (O. Bloch). — Edgar E. Brandon, *Robert Estienne et le Dict. fr. au XVIe s.* (E. Stengel). — Kurt Voigt, *Estienne Pasquiers Stellung zur Pleiade* (W. Glaser). — George Wenderoth, *Estienne Pasquiers poetische Theorien* (W. Glaser). — Telleen, *Milton dans la litt. fr.* (W. Küchler). — W. Mangold, *Voltaires Rechtstreit mit dem Königlichen Schutzjuden Hirschel* (H. Haupt). — E. Huguet, *Le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo* (J. Haas). — Marius Gérin, *Les variantes de « Mon oncle Benjamin »* (J. Haas). — E. Jäde, *Henry Becque* (J. Haas). — G. Pellissier, *Etudes de litt.*

et de morale (W. Küchler). — Livres scolaires. — M. Vaganay, pour une nouvelle édition de Ronsard, les odes. — Ed. Champion et L. Thomas, *Lettres familières de Lamennais*. — L. Thomas, *Une lettre de Diderot à Turgot; Un billet de Beaumarchais*.

Zeitschrift für franz. und englischen Unterricht. — IV, 5 : Editions scolaires (Mahrenholtz). — Klincksieck, *Chrestomathie der franz. Literatur des 19 Jahrhunderts* (Thurau). — Ricken, *Einige Perlen franz. Poesie von Corneille bis Coppée* (Thurau). — Clairin, *Exercices français entièrement nouveaux extraits du Dict. de l'Acad.* (Schmidt). — Cyrano de Bergerac, Lettres d'amour publiées d'après le ms. inédit de la Bibl. nat. (Schmidt). — Grammont, *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* (Rigal). — Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé* (Rigal). — IV, 6 : Schenk, *Ma Normandie*. — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant 1905*. — Livres scolaires. — V, 1 : Von Oppeln-Bronikowski, *Henri de Régnier*. — Von Wiecki, *aus den Pariser Cabarets*. — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1905*. — Livres scolaires. — Bloesch, *Das junge Deutschland in in seinen Beziehungen zu Frankreich*. — Rigal, *La mise en scène dans les tragédies du XVI^e siècle*. (Thurau).

Zukunft (die). — N° 42 : H. Mann, *George Sand und Flaubert*.

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — N. F. XVI, 2-3 : P. A. Becker, *Molières Subjektivismus, H. Schneegans zur Erwiderung*. — Grammont, *Les vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* (K. Bruchmann).

Zeitschrift für Bücherfreunde. — IX, 5 : W. Kothe, *Die Druckerfamilie der Estienne*.

LIVRES NOUVEAUX

Aderer (Adolphe). — *Hommes et Choses de théâtre.* Avec une préface de Victorien Sardou. *Paris. Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 339 p. Prix : 3 fr. 50.

Alméras (Henri d'). — *Fabre d'Églantine, l'auteur d' « Il pleut, bergère ».* Un nouveau chapitre du « roman comique »; le roman des Cordeliers; les Tripoteurs de la Convention; de la romance à l'échafaud. *Paris, Société française d'imp.* In-16, de 390 p. et portrait.

Anzalone (E.). — *Su la poesia satirica in Francia e in Italia nel sec. XVI, appunti. Catania, Musameci.*

Barat (J.). — *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais. Paris, Champion.* In-8°, de 41 p. (Extrait de *La Revue des études rabelaisiennes* (3e année, 2e et 3e fascicules).

Barry (William). — *Newman.* Traduit de l'anglais par Albert Clément. *Paris, Lethielleux.* Petit in-8°, de 304 p.

Bertrin (Georges). — *Sainte-Beuve et Chateaubriand.* Problèmes et Polémiques. *Paris, Lecoffre.* In-18 jésus de 235 p., avec carte.

Bibliographie *de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour les années 1903-1904*; par A. Vidier. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8°, de 102 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* t. XXXI, 1904.)

Bibliographie *générale et complète des livres de droit et de jurisprudence* publiés jusqu'au 10 novembre 1905, classée dans l'ordre des codes avec table alphabétique des matières et des noms des auteurs. *Paris, Marchal et Billard.* In-8° de xxxii-180 p. Prix : 1 fr. 50,

Binder (F.). — *Der Gebrauch des Konjunktivs bei Robert Garnier.* Programme de Dornbirn. In-8° de 36 p.

Bolin (W.). — *Pierre Bayle, sein Leben und seine Schriften. Stuttgart, Frommann.* 3 fr. 75.

Boufflers (de). — *Journal inédit du second séjour au Sénégal* (3 décembre 1786-25 décembre 1787). Publié avec une introduction, par Paul Bonnefon. *Paris, imp. Davy.* In-8° de 200 p. (Extrait de *La Revue politique et littéraire* [Revue bleue], du 12 août au 4 novembre 1905.)

Breimeier (H.). — *Eigenheiten des französischen Ausdrucks und ihre Uebersetzung ins Deutsche.* Programme de Clausthal. In-8° de 48 p.

Cacudi (Vic.). — *Alfred de Musset e i suoi canti di dolore. Torino.* In-8° 83 p. 2 fr. 50

Catalogue *général de la librairie française* (continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz). T. XVI (table des matières des t. XIV et XVI, 1891-1899), rédigé par D. Jordell, 2e fascicule : Clubs-Kystes. *Paris, Per-Lamm.* In-8° à 3 col., de 241 à 532 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs.) T. XXIV (Carp-Catzius). *Paris, Imp. nationale.* In-8°, à 2 col., de 1 266 col.

Clouzot (Henri). — *Maîtres et Apprentis dans la corporation du livre. Paris, Leclerc.* In-8° de 8 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Dangeau (de). — *Abrégé du Journal du marquis de Dangeau.* Disposé dans un ordre nouveau suivant la nature des matières et annoté par E. Pilastre.

Paris, Firmin-Didot. In-8° de VIII-217 p., avec grav. et fac-similé d'autographe.

Delmont (T.). — *Étranges erreurs sur Bossuet. Paris, Sueur-Charruey.* In-8° de 79 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Delpit (A.). — *Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique.* 1er volume (lettre A à lettre G). *Paris. Durel.* Grand in-8° de 162 p.

Dowden (Édouard). — *Michel de Montaigne* (French men of letters). *London, Lippincott.* In-8° de 383 p.

Dozin (Marius-Edmond). — *L'œuvre de Regnard, pages de critique littéraire. Milan, Vallardi.* In-16 de 31 p. 1 fr.

Dühren (E.). — *Rétif de la Bretonne, der Mensch, der Schriftsteller, der Reformator. Berlin, Harrwitz.* 12 fr. 50.

Dupuy (Ernest). — *La Jeunesse des romantiques* (Victor Hugo; Alfred de Vigny). *Paris, Société française d'imp. et de libr.* In-16 de 404 p.

Erasme. — *Éloge de la folie*, par Érasme. Augmenté de la préface d'Erasme adressée à Thomas Morus, son ami. Notice de Gabriel Hanotaux. *Paris, imp. Lepère.* Petit in-4°, de VII-158 p. avec 46 compositions, gravées sur bois, d'Auguste Lepère.

Farault (Alphonse). — *Bibliographie des livres, revues et périodiques édités par Léon Clouzot.* Précédée d'une préface par Maurice Tourneux. *Niort, imp. G. Clouzot.* In-8° de X-171 p. et portrait. Prix : 3 fr.

Flaubert (Gustave). — *Madame Bovary.* Compositions d'Alfred de Richemont gravées à l'eau forte par C. Chessa. Préface par Léon Hennique. *Paris, Ferroud.* In-4° de IV-441 p.

Flornoy (Eugène). — *Figures de femmes. Madame Craven intime* (Pauline de la Ferronnays). Préface du vicomte de Meaux. *Paris, Béduchaud.* In-8° jésus de XIV-207 p. et portrait. Prix : 2 fr.

Garcia-Mansilla (Eduardo). — *Tolstoï et le communisme.* Préface de Jules Claretie. *Limoges, imp. Lavauzelle.* In-8° de 258 p. Prix : 3 fr. 50.

Gartner (Joh.). — *Das* Journal étranger *und seine Bedeutung für die Verbreitung deutscher Literatur in Frankreich.* Dissertation de Heidelberg. In-8° de VIII et 96 p.

Gerhardt (Max). — *Der Aberglaube in der französischen Novelle des XVI Jahrhunderts.* Dissertation de Rostock. In-8°, de 158 p.

Hahn (J.). — *Voltaires Stellung zur Frage der menschlichen Freiheit in ihrem Verhältnis zu Locke und Collins.* Dissertation d'Erlangen. In-8° de 52 p.

Haldane (Élisabeth S.). — *Descartes, his life and times, London, Murray.* In-8° de 428 p.

Haussonville (d'). — *Mon journal pendant la guerre* (1870-1871). *Paris, Calmann-Lévy.* In-8° de 423 p. Prix : 7 fr. 50.

Jelinka (H.). — *Melancholie v literature franconzské do Chateaubrianda. Pokus literarne-historicky.* Programme de Prague. In-8° de 29 p.

Joran (Théodore). — *Le chapitre des beaux-arts du « Siècle de Louis XIV », de Voltaire.* Édition classique précédée d'une étude sur Voltaire, critique littéraire. *Paris, Croville-Morant.* In-16, de 107 p. Prix : 2 fr.

Kammel (W.). — *Die Typen der Helden und Heldinnen in den Dramen Victor Hugos.* Programme de Prague. In-8° de 42 p.

Lafon (Gabriel). — *Gabriel Bouquier, de Terrasson.* Préface de Jules Claretie. *Sarlat* (*Dordogne*), *imp. Michelet.* In-8°, de VIII 191 p. et portrait. Prix : 2 fr. 50.

Le Brun Desmarettes. — *Lettres inédites de Le Brun Desmarettes à Baluze.* Publiées par J. Nouaillac. *Tulle. imp. Crauffon.* In-8° de 32 p.

Lecigne (C.). — *Octave Feuillet et son théâtre. Paris, Sueur-Charruey.* In-8° de 32 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lefranc (Abel). — *Nouveaux documents sur la famille de Rabelais. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8° de 8 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes* 3e année, 3e fascicule.)

Lefranc (Abel). — *Picrochole et Gaucher de Sainte-Marthe. Paris, Champion.* In-8° de 14 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 3e année, 3e fascicule).

Lemaître (Jules). — *Les Vieux Livres. Paris, Leclerc.* Petit in-4° de 17 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Lenz (K. G.) *Ueber Rousseaus Verbindung mit Weibern.* Berlin, Barsdorf 2 vol. 5 fr.

Lespervier (Bertrand). — *Extraits du livre de raison de Bertrand Lespervier, Parisien* (1610-1649). Publiés par Et. Clouzot. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8° de 6 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (t. XXXII, 1905).

Létang (Jean). — *Gall et son œuvre* (thèse). *Paris, Maloine.* In-8°, de 129 p.

Loret. — *Une lettre perdue de « La Muse historique » de Loret.* Publiée par E. Mareuse. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8° de 10 p. Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (mars-avril 1905).

Maddalena (Edgardo). — *Scene e figure moliresche imitate dal Goldoni. Naples.* In-8° de 14 p. (Extrait de la *Rivisita Teatrale Italiana*, V. 10, III, IV, V. sept-nov. 1905.)

Mairet. — *La « Sylvie » du sieur Mairet, tragi-comédie pastorale.* Introduction et commentaire historique par Jules Marsan. *Toulouse, imp. Privat.* In-16, de lxii 248 p. et 1 grav.

Mann (H.). — *Eine Freundschaft. Gustave Flaubert und Georges Sand.* München-Schwabing, Bonsels. In-8° de 52 p. 1 mark 60.

Mantzius (Karl). — *A history of theatralical art in ancient and modern times, authorised translation by Louise von Cossel. Volume IV. Molière and his times, the theater in France in the XVII century. London, Duckworth.* In-8° de 284 p.

Marsan (Jules). — *La Pastorale dramatique en France à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Paris, Hachette.* In-8° de xii-524 p. et 15 planches.

Martini (W.). — *Victor Hugos dramatische Technik nach ihrer historischen and psychologischen Entwicklung.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 131 p.

Mélanges *d'histoire littéraire*, publiés sous la direction de M. le professeur G. Lanson : I, E. Fréminet ; les Sources grecques des « Trois Cents » ; II, H. Dupin. Étude sur la chronologie des « Contemplations » ; III, J. Des Cognets. Étude sur les manuscrits de Lamartine conservés à la Bibliothèque nationale. *Paris, F. Alcan.* In-8 de vi-200 p. Prix 6 fr. 50.

Méré (Charles). — *La Tragédie contemporaine.* Préface de Paul Mounet. Paris, 60, rue de Rennes. Petit in-8 carré, de 71 p. et portraits. Prix : 1 fr.

Michel (Henry). — *La Loi Falloux* (4 janvier 1849-15 mars 1850). *Paris, Hachette.* In-8 de 530 p. Prix : 7 fr. 50.

Michelet (G.). — *Maine de Biran. Paris, Bloud.* In-16, de lix-204 p.

Morin (J.-B.). — *La Monnoye et ses noëls bourguignons.* Examen critique de cet ouvrage en forme de réquisitoire, dans lequel il est démontré le néant de la tradition qui l'a érigé en chef-d'œuvre. *Dijon, Imp. régionale.* Petit in-8, de 128 p. Prix : 3 fr. 50.

Müller (F.). — *Die Landschaftsschilderungen in den erzählenden Chateaubriands.* Dissertation de Kiel. In-8° de 115 p.

Philipp (K.). — *Pierre de Ryers Leben und dramatische Werke.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 130 p.

Picco (Fr.). — *Salotti francesi e poesia italiana nel Seicento. Turin, Streglio.* In-8° de 231 p.

Poëte (Marcel). — *Les sources de l'histoire de Paris et les historiens de Paris. Paris, imp. Davy.* Petit in-8° de 28 p. (Extrait de *La Revue politique et littéraire* [Revue bleue].

Popper (Joseph). — *Voltaire, eine Charakteranalyse in Verbindung mit Stu-*

dien zur Aesthetik, Moral und Politik. Dresde, Reissner. In-8° de VIII et 391 p. 7 fr. 50.

Répertoire *général de bio-bibliographie bretonne*; par René KERVILER, bibliophile breton. Avec le concours de M. A. Apuril, X. de Bellevue, Ch. Berger, F. du Bois Saint-Séverin, R. de l'Estourbeillon, A. Galibourg, etc. Livre Ier : les Bretons, 44e fasicule (Ger-Gir). *Vannes, imp. Lafolye.* In-8° de 160 p.

Rimestad (C.). — *Fransk poesi i des nittende aarhundrede. Copenhague.* In-8° de 218 p.

Sarrazin (Gabriel). — *Les Grands Poètes romantiques de la Pologne.* Mickiewicz, Krasinski. Essais de littérature et d'histoire. *Paris, Perrin.* In-16 de XIII-341 p.

Schnaek (H.). — *Alfred de Vigny's Stello und Chatterton, ein Beitrag zur geschichte des Romanticismus in Frankreich.* Dissertation de Rostock. In-8° de 104 p.

Schoen (Henri). — *Hermann Sudermann, poète dramatique et romancier. Paris, Didier.* In-16 de 334 p. avec portrait. Prix : 3 fr. 50.

Séché (Léon). — *Études d'histoire romantique.* Lamartine de 1816 à 1830, « Elvire » et les « Méditations » (Documents inédits). *Paris, Société du Mercure de France.* In-8° de 376 p. avec grav. et portraits. Prix : 7 fr. 50.

Séché (Léon). — *Études d'histoire romantique.* Sainte-Beuve; tome II. Ses mœurs (Documents inédits). Appendice (Juliette Drouet). *Société du Mercure de France.* In-8° de 333 p. avec les portraits de Mme Victor Hugo, George Sand, Mme Juste Olivier, Mme d'Arbouville, Mme Desborde-Valmore et Ondine Valmore la princesse Mathilde et Sainte-Beuve. Prix : 7 fr. 50.

Ségur (de). — *Julie de Lespinasse. Paris, Calmann-Lévy.* In-8° de VI-600 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Siesto-pannese. — *Alfieri e Voltaire, commentario letterario et confronto delle loro tragedie di Oreste. Ariano, Appulo-Arpino.* In-8° de 62 p.

Sorel (G.). — *Le Système historique de Renan.* Introduction. *Paris, Jacques.* In-8° de 91 p. Prix : 2 fr.

Staël (Mme de). — *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France.* Ouvrage inédit, publié pour la première fois, avec une introduction et des notes, par John VIÉNOT. *Paris, Fischbacher.* In-8° de C-352 p.

Stein (Henri). — *Nouveaux documents sur Wolfgang Hopyl, imprimeur à Paris. Paris, Picard.* In-8° de 16 p. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

Steinweg (Carl). — *Corneille. Kompositionsstudien zum Cid, Horace, Cinna, Polyeucte. Ein Beitrag zur Gesch. des fr. Dramas. Halle, Niemeyer.* In-8° de VIII et 303 p.

Sturdza (A.). — *Michel-Ange, poète et épistolier. Paris, Renouard.* In-18 de 45 p.

Tallentyre (S.-G.). — *The life of Voltaire. London, Smith, Elder a. Co.* In-8° de 556 p.

Trollope (Henry M.). — *The life of Molière. London, Constable.* In-8° de 596 p.

Vaganay (Hugues). — *Vocabulaire français du XVIe siècle.* Deux mille adverbes en ment, de Rabelais à Montaigne. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 95 p. (Extrait de *La Revue des études rabelaisiennes*, t. I et II).

Vinson (Julien). — *Rabelais et la langue basque. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 4 p. (Extrait de *La Revue des études rabelaisiennes*, 3e année, 3e fascicule.)

Waldberg (Max Freiherr von). — *Der empfindsame Roman in Frankreich. Strasbourg, Trübner.* 1er vol. In-8° de XVII et 488 p.

Zilliacus (Emil). — *Den nyare franska poesin och antiken.* Thèse de Helsingfors. In-8° de 322 p.

CHRONIQUE

— *La chronique française de Maître Guillaume Cretin* est demeurée inédite et elle ne mérite guère d'être publiée en entier. M. Henry Guy a pensé qu'on pouvait, du moins, l'analyser et intercaler dans ce résumé les passages du rhétoriqueur qui semblaient les plus instructifs et les mieux venus. Il l'a fait dans a *Revue des langues romanes*, d'après le manuscrit en six volumes de la Bibliothèque nationale (Fonds français, n° 2817-2822), et le choix ainsi mis en lumière n'est pas sans intérêt car on y trouve des renseignements nombreux sur les mœurs du temps de Louis XII et de François Ier.

— Sous ce titre : *Rabelais à l'entrevue d'Aigues-Mortes* (juillet 1538), M. Émile Picot a publié dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1905, fasc. IV) une intéressante lettre latine de l'humaniste Antoine Arlier à Étienne Dolet, dans laquelle Rabelais est cité comme ayant assisté à l'entrevue de Charles-Quint et de François Ier et comme jouissant de la faveur de celui-ci, détail qui a une réelle importance pour la biographie de l'auteur de *Pantagruel*.

— Le même fascicule de la même revue contient un article de M. Henri Clouzot sur *Le Véritable nom du seigneur de Saint-Ayl*. Grâce aux recherches de M. Jacques Soyer, on sait maintenant que c'était Étienne Lorens, écuyer, seigneur de Saint-Ayl, et M. Henri Clouzot retrace, dans le présent article, les principaux épisodes de la vie de cet infatigable négociateur.

— Les *Œuvres poétiques du sieur de Dalibray*, dont M. Ad. Van Bever vient de donner une édition sont réimprimées d'après le recueil original de *La Musette* de 1647 et des *Œuvres poétiques* de 1653. Elles sont accompagnées de nombreuses notes historiques et critiques et précédées d'une fort bonne notice qui met en œuvre tout ce que l'on sait de la biographie de ce poète de cabaret et le fait bien revivre dans son milieu de relations et d'amitiés littéraires.

— M. Gaston Raynaud a publié, dans la *Romania*, *Une nouvelle version du fabliau de « la Nonette »*, histoire analogue à celle qui fait le fond du spirituel conte de La Fontaine, connu sous le titre assez inattendu : *Le Psautier*. A ce propos, M. Gaston Raynaud constate que, « jusqu'à preuve du contraire, Henri Estienne et La Fontaine peuvent être considérés comme les seuls auteurs qui aient jamais, pour désigner le voile des religieuses, employé en français le mot *psautier*, que tous deux ont reproduit directement de l'italien, comme l'avaient déjà fait les traducteurs de Boccace », à qui La Fontaine a emprunté son conte.

— Les lettres inédites publiées par l'*Amateur d'autographes et de documents historiques* de février dernier, sous ce titre : *Le cardinal de Bernis et la marquise de la Ferté-Imbault*, sont peu nombreuses et semblent être les seules épaves d'une correspondance très suivie. Elles n'en sont pas moins intéressantes à connaître pour marquer le véritable caractère des relations du prélat et de la fille de Mme Geoffrin.

— M. Alfred Morel-Fatio vient de réimprimer, en les revoyant et en les complétant, la seconde série de ses *Études sur l'Espagne*. C'est un tableau, aujourd'hui classique, de la vie des grands d'Espagne et de leurs relations avec les petits princes allemands, au XVIII^e^ siècle, d'après la correspondance inédite du comte de Fernand Nunez avec le prince Emmanuel de Salm-Salm et la duchesse de Béjar. En reprenant son œuvre, M. Morel-Fatio l'a tenue au courant des travaux historiques dont le XVIII^e^ siècle espagnol a été l'objet, en deçà ou au delà des Pyrénées, et l'a accru de tous les détails qu'ont fait connaître certaines publications faites par l'initiative intelligente de quelques grands d'Espagne, d'après leurs archives de famille.

— MM. Victor Giraud et Joseph Girardin viennent de publier la reproduction de l'édition originale d'*Atala*, extrêmement rare sous sa forme première. C'est donc un service rendu aux lettrés que d'avoir mis ainsi à leur portée un petit volume qui donne non seulement le texte, l'orthographe et la ponctuation de l'œuvre de Chateaubriand, qui ont été scrupuleusement respectés, mais encore l'aspect même du livre qui a été conservé autant que les moyens typographiques le permettaient.

L'étude sur *La Jeunesse de Chateaubriand*, qui forme l'introduction, a été composée pour faire connaître, au milieu des témoignages déjà publiés sur le voyage de Chateaubriand, en Amérique, un récit inconnu d'un de ses compagnons de route, l'abbé de Mondésir, jeune séminariste sulpicien allant au Canada, et qui a conté plus tard les péripéties de son exode, sans omettre les faits et gestes de Chateaubriand, sur le bateau qui les portait tous deux.

— M. Robert Gaschet a publié dans la *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*), du 17 mars, des pages inédites de Paul-Louis Courier, qu'il a intitulées : *L'armée française en Calabre et le combat de Santa Eufemia* (1806). C'est une lettre du 2 octobre de cette même année, adressée à Guillaume de Sainte-Croix et conservée dans les papiers de celui-ci, dans laquelle Courier raconte, suivant ses propres expressions, « l'histoire de la grande Grèce pendant ces trois derniers mois », c'est-à-dire de juillet à la fin de septembre. C'est le récit, inconnu jusqu'à ce jour, fait par Courier, de la bataille du 4 juillet contre les Anglais et de la retraite qui la suivit.

La comparaison de ce que Courier dit ici avec ce qu'il a rapporté à ce sujet dans une autre de ses lettres (12 septembre 1806) déjà publiée et adressée ou même Sainte-Croix peut fournir d'utiles renseignements sur la véracité de Courier, historien des choses de son temps.

— L'ouvrage inédit de F. de Lamennais que M. Christian Maréchal vient de publier, avec une introduction et des notes, sous ce titre : *Essai d'un système de philosophie catholique* (1830-1831), est la première rédaction de l'œuvre qui, dix ans plus tard, en 1840, commencera de paraître sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*. Trop d'événements avaient eu lieu dans l'intervalle pour que la pensée de Lamennais n'eût pas été profondément modifiée. Mais il était d'autant plus difficile de suivre ces transformations, que le manuscrit de l'œuvre originelle de Lamennais fait défaut et semble perdu définitivement. Pour y suppléer, M. Maréchal a eu recours à des cahiers manuscrits de disciples de Lamennais, car celui-ci avait fait de son *Essai* un cours de philosophie à Juilly en 1830-1831. Ce procédé a donné d'excellents résultats et permis de reconstituer la pensée de Lamennais avec des garanties d'exactitude et d'authenticité.

— *Le docteur Koreff* a été si mêlé à la vie parisienne pendant la monarchie de Juillet et s'est trouvé en relations avec tant de littérateurs à Paris et à Berlin qu'il peut ne pas paraître superflu de mentionner ici l'étude biographique

que M. Paul Bonnefon a consacrée à ce personnage singulier dans *La Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*), du 17 et 24 mars dernier.

— Dans son article sur *Alfred de Vigny au Maine-Giraud* (*Annales romantiques*, novembre-décembre 1905), M. Jules Marsan a publié sept lettres inédites du poète à Busoni, qui sont fort intéressantes et qui complètent heureusement ce qu'on connaissait déjà de cette correspondance. Elles vont du 22 novembre 1848 au 15 avril 1852 et embrassent une période de recueillement et de travail. Préoccupé surtout des choses de théâtre, Vigny en parle avec franchise à son correspondant et le commentaire de M. Marsan met bien en valeur tout ce que ces lettres contiennent de renseignements à cet égard.

— Les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure* contiennent (1904, p. 189) une *Étude sur Hippolyte de La Morvonnais* (1802-1853), par M. Sarazin, qui, sans mettre en œuvre de documents nouveaux, analyse assez complètement les idées et sentiments d'Hippolyte de La Morvonnais, ainsi que les influences extérieures — en particulier celle des *Lakists* — qui agirent sur la formation intellectuelle du poète breton.

— Dans la *Revue germanique* de novembre 1905 et de janvier 1906, M. Georges Pariset a publié un historique fort intéressant et fort complet du recueil périodique qui précéda celui-ci, *La « Revue germanique » de Dollfus et Nefftzer, d'après la correspondance des deux directeurs*. Le premier numéro de cette revue parut le 31 janvier 1858 et elle dura ainsi jusqu'à la fin de 1860. Alors, elle modifia son cadre, en l'élargissant, pour devenir, enfin, en février 1865, *La Revue moderne*, c'est-à-dire un recueil général qui n'avait presque rien gardé de ses origines particulières. La consciencieuse étude que M. G. Pariset a consacrée à l'œuvre de Dollfus et de Nefftzer servira grandement à l'histoire des relations intellectuelles de la France avec l'Allemagne, sous le Second empire.

— M. Féli-Gautier publie dans le *Mercure de France* une abondante série de *Documents sur Baudelaire*. Le premier article (1er mars) contient une suite de lettres curieuses de Barbey d'Aurevilly à Baudelaire, et le deuxième (16 mars) des lettres adressées par Baudelaire lui-même à deux femmes fort différentes de situation sociale et de goûts, Mme Sabatier — *la Présidente* — et Mme Paul Meurice.

— Sous ce titre : *Autour de Villiers de l'Isle-Adam*, le comte H. Le Noir de Tournemine a consacré à l'écrivain breton une « causerie littéraire » qui abonde en détails nouveaux sur la famille de Villiers, son enfance, sa jeunesse et le milieu où elles s'écoulèrent. Elle en fournit aussi quelques-uns sur la vie que Villiers mena à Paris et qui a déjà été contée, notamment par M. du Pontavice.

— A la suite d'un morceau sur *Heredia bibliophile et bibliothécaire*, par M. Gabriel Hanotaux, extrait d'un prochain volume de *Souvenirs* et publié dans le *Bulletin du bibliophile*, on trouvera une bibliographie, dressée par M. Georges Vicaire, des œuvres de José-Maria de Heredia. Précisément parce que celles-ci sont peu nombreuses, il est intéressant de connaître les états successifs par lesquels elles passèrent et de relever les variantes qu'elles peuvent présenter.

— Le drame en vers que M. Catulle Mendès a consacré au poète Albert Glatigny a attiré l'attention sur cette physionomie si séduisante et originale et a provoqué diverses études plus ou moins neuves. Nous signalerons, en particulier, l'article de M. Gustave Simon sur *Albert Glatigny*, dans la *Revue de*

Paris du 1er février, qui, composé d'après les papiers de Victor Hugo et de Paul Meurice, contient plusieurs lettres inédites de Glatigny à eux adressées.

— Le *Bulletin d'histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas*, publié par MM. Georges Doutrepont et le baron François Béthune, avec la collaboration de romanistes et d'anciens membres de la Conférence de philologie romane de l'Université catholique de Louvain, contient la mention ou l'analyse de tous les travaux concernant les matières indiquées dans le titre du volume et qui ont été mis en lumière en 1902-1903. C'est un utile répertoire de renseignements, en même temps qu'un commentaire judicieux des œuvres mentionnées.

— Le Congrès international pour la culture et l'extension de la langue française, qui s'est tenu à Liège en septembre 1904, y avait attiré un grand nombre de savants, de pédagogues et de littérateurs français, sans parler des philologues ou sociologues qui étaient venus de l'étranger. Tous les amis de la langue française étaient là, et pour la première fois, sur l'initiative d'un professeur liégeois, M. Wilmotte, ils examinèrent en commun les meilleures méthodes à préconiser pour assurer le maintien de cette langue, pour lui conserver son caractère propre et pour aider à sa plus grande diffusion.

Le recueil des travaux du Congrès qui vient de paraître permet à ceux qui ne purent assister à ces séances de juger quelle activité y régna. Un compte rendu détaillé des séances indique la suite des questions traitées et dégage les résultats des discussions. Quant aux quarante mémoires ou rapports déposés ou lus, ils sont, pour la plupart, imprimés dans le volume et nous signalerons ici les principaux :

— Henri Albert, *La langue et la littérature françaises en Alsace*;
— Maurice Ansiaux, *La pénétration allemande en Belgique*;
— Henri Bigot, *La langue française et l'âme arabe*;
— Albert Bonnart, *Le français en Suisse*;
— Robert Catteau, *La langue française et la question flamande en Belgique*;
— Gustave Cohen, *Le parler belge*; — *L'organisation de la bibliographie dans le domaine de la littérature et de la philologie françaises*;
— L. Dumont-Wilden, *Le rôle du roman dans la culture française*;
— Pompiliu Eliade, *Les premiers « Bonjouristes »* (1818-1828);
— Gustave Kahn, *Les vers libres; la diction des poèmes*;
— Hubert Krains, *La littérature française en Belgique*;
— Albert Métin, *Notes et documents sur la langue française et l'enseignement du français hors de France*;
— Salomon Reinach, *N'y a-t-il pas lieu de substituer, dans l'enseignement de la langue française, la lecture des prosateurs du* XVIIIe *siècle à celle des prosateurs du* XVIIe *siècle*?
— H. Vaganay, *Le vocabulaire français du* XVIe *siècle et deux lexicographes flamands du même siècle, 2 000 mots inconnus à Cotgrave*;
— A. G. Van Hamel, *Les vers français à l'étranger*.

— On lit dans *Le Temps* du 17 juin 1906 :

« On nous écrit de Rome que M. Pierre-Paul Plan vient de trouver chez un bouquiniste romain un exemplaire des *Moralia*, de Plutarque, de l'édition princeps aldine de 1509, ayant appartenu à François Rabelais et portant, sur le titre, la signature du grand Tourangeau, et sur quelques pages, des annotations marginales de sa main.

« Parmi les douze ou quatorze volumes de la bibliothèque de Rabelais signalés jusqu'à présent (quatorze, en comptant un Galien et un Nouveau Testament aujourd'hui disparus, mais mentionnés en 1736 par le voyageur Etienne Jordan), figuraient déjà un exemplaire des *Moralia* de Plutarque,

imprimé à Bâle en 1542, et deux traités extraits du même ouvrage et imprimés à Paris en 1509 et 1512.

« On a, depuis longtemps, attiré l'attention sur les emprunts faits par Rabelais à Plutarque et particulièrement à ses *Œuvres morales*. L'examen des annotations manuscrites de l'exemplaire aldin a mis M. Pierre-Paul Plan sur la trace de plusieurs autres emprunts analogues qui avaient jusqu'ici passé inaperçus. Il en fait l'objet d'une étude spéciale, actuellement sous presse et qui fournira une utile contribution au commentaire de *Pantagruel*. »

— Nous empruntons également au journal *Le Temps* du 15 juin, l'information qui suit :

« Une dépêche de Saint-Lô, que nous avons reproduite, annonçait que Mme Octave Feuillet avait légué par testament à cette ville les manuscrits, livres et tableaux ayant appartenu à son mari. Voici sur ce legs très important, les renseignements que nous avons recueillis chez Mme Octave Feuillet, rue Gounod, auprès du fils du célèbre romancier.

« C'est d'abord l'ensemble des manuscrits des œuvres d'Octave Feuillet, de 1846 à 1890, les livres de choix recueillis par le maître, avec pour la plupart des envois d'auteurs célèbres, qui enrichiront la bibliothèque de Saint-Lô.

« La galerie de tableaux formée par Octave Feuillet se compose de quatre-vingt-trois œuvres. On y trouve de très belles toiles des écoles flamande et hollandaise, notamment un délicieux paysage de Huysmans de Malines; un *Mars enfant*, de Gérard de Lairesse, qui a été dénommé le « Poussin de la Belgique », petite toile charmante.

« Les contemporains y sont représentés par trois tableaux de Bonvin et la *Mort de Sapho*, de Gustave Moreau, exposée encore tout récemment à la galerie Petit.

« De très beaux portraits de famille par les meilleurs peintres des XVIIe et XVIIIe siècles ajoutent à la valeur de la collection, qui comprend aussi des aquarelles de Madeleine Lemaire et Lamy, le portrait d'Octave Feuillet par Hirsch, celui de Mme Feuillet par Machard, et encore un petit tableau d'Eugène Lambert, qui a peint une petite chienne qu'aimait beaucoup Mme Octave Feuillet et qui lui avait été donnée par la comtesse de Chambrun.

« A ces toiles s'ajoutent une série de délicates miniatures, une collection de dessins et gouaches de Philippoteaux et deux marbres de Crauk : un groupe de *Satyre et Bacchante* et une tête d'enfant. »

— Sous ce titre : *Société française de bibliographie*, il vient de se fonder une Société d'un caractère purement technique, ayant pour objet d'établir un lien entre les personnes qui s'occupent de bibliographie ou s'y intéressent, de perfectionner en France l'outillage bibliographique, de créer de nouvelles ressources bibliographiques. Elle se propose notamment d'étudier et de poursuivre la réforme du dépôt légal, réclamée depuis si longtemps en France; de rendre la vie à l'utile répertoire des revues françaises publié de 1899 à 1901 par M. Jordell et dont la disparition est regrettée par tous ceux qui ont eu occasion de l'utiliser; de dresser une bibliographie des publications officielles depuis 1815. La cotisation annuelle des membres de la Société, dont le nombre est illimité, a été fixée à 10 francs; le versement en une fois d'une somme de deux cents francs donne droit au titre de membre fondateur. Les publications de la Société seront, suivant les cas, cédées aux sociétaires à prix réduit ou leur seront données à titre gracieux; c'est l'Assemblée même de la Société qui décidera pour chaque espèce. La Société est administrée par un bureau de cinq membres assisté d'une commission d'études de cinq membres également. Des commissions spéciales étudieront chaque question particulière. Dans l'assemblée constitutive, qui

s'est tenue le 27 avril au Cercle de la Librairie, le bureau de la Société a été formé ainsi pour la première année : Président, M. Maurice Tourneux; vice-président, M. Amédée de Margerie; secrétaire, M. Henri Stein; secrétaire adjoint, M. Gaston Brière; trésorier, M. H. Gauthier-Villars. La présidence d'honneur a été attribuée à MM. Léopold Delisle et G. Darboux.

— Signalons ici l'étude consacrée par M. l'abbé A. Tougard à notre savant collaborateur, *Monsieur Delboulle : quelques souvenirs*. Publiée dans la *Revue catholique de Normandie*, il y est fait une large part à l'analyse des sentiments intimes de M. Delboulle. On y trouve aussi des détails circonstanciés sur les travaux de ce philologue modeste et laborieux qui ne cessa pas, pendant sa longue existence, de poursuivre des recherches méthodiques sur l'histoire du vocabulaire français et dont nous avons été heureux de publier ici les communications. Ses papiers ont été donnés à la bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne. Les *Notes lexicologiques* dont nous avions commencé l'insertion sont prêtes pour l'impression jusqu'aux lettres G, H, I, et nous essaierons de les mener jusqu'au point où M. Delboulle les a laissées.

— Le fascicule 17 du *Manuel de l'amateur de livres du XIX^e^ siècle*, par M. Georges Vicaire, vient de paraître. Débutant sur l'analyse du *Parnassiculet contemporain*, il s'achève sur la liste des publications de Poulet-Malassis. Entre temps, nombre de noms divers sont passés en revue tels que ceux de Pascal, Paté, Patin, le D^r^ J.-F. Payen, Gabriel Peignot, Peladan, M^lle^ Marie Pellechet, Silvio Pellico, Lucien Perey, une liste de publications *Per Nozze*, le cardinal Perraud, Charles Perrault, Paul Perret, l'abbé Perreyve, Georges Perrot, Pétrarque, Alphonse et Napoléon Peyrat, Charles Philipon, la société des *Philobiblon*, la liste des *Physiologies parisiennes*, des *Physiologies provinciales, coloniales et étrangères* et des *Physiologies diverses*, des *Physionomies parisiennes*, le baron Jérôme Pichon, Amédée Pichot, Emile Picot, Alexandre Piedagnel, Pigault-Lebrun, A.-L. Pigoreau, Eugène Piot, Piron, Pitre-Chevalier, Pixérécourt, Gustave Planche, la *Pléiade*, Eugène Plon, le *Plutarque français*, Edgar Poë, une abondante nomenclature de *Poésies* et de *Poètes*, A.-J. Pons et Gaspard de Pons, Ponsard, Armand de Pontmartin, Claudius Popelin, le baron Portalis, Arthur Pougin, etc. On voit, par cette énumération, que l'intérêt de cet ouvrage ne diminue pas tandis qu'il marche à sa fin.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE DE SÉNANCOUR

Sénancour n'est connu que par *Oberman* : la gloire lui est venue tard, et il a éprouvé l'infortune, après tant d'autres, d'être exalté ou dénigré pour avoir écrit des pages écrites trente ans avant, qu'il laissait publier sans y tenir beaucoup, — pour céder à des instances qu'il n'avait pas recherchées, — et qui ne reflétaient plus sa pensée. Après les études de Sainte-Beuve et la préface de G. Sand, il est resté l'auteur d'Oberman, le rêveur obscur, triste, pénible, le type ennuyeux de l'inconsolable, qui traîne dans une vie manquée la déception de toutes les entreprises qu'il n'a pas risquées.

Il vaut la peine de lire les œuvres qui ont précédé ou suivi *Oberman*. A mieux connaître Sénancour, on s'aperçoit d'abord de la sincérité profonde de son esprit; il a voulu la vérité, et jamais il n'a cessé de tendre vers elle. Nulle pose dans sa tristesse; nul apprêt romantique. Sa vie a été un long effort désintéressé, une expérience religieuse continuelle qui l'a conduit, d'une attitude hostilement négative à l'égard du spiritualisme, à une sorte de doute actif, confinant à l'affirmation. Les idées n'ont pas été seules en cause dans son évolution; rationaliste et sensitif, il offre le spectacle très intéressant de ce que deviennent les abstractions en se réfractant à travers une sensibilité vive. Lorsque Voltaire se demandait, à la fin de *Candide*, si l'homme n'est pas fait pour osciller toujours entre la « léthargie » et les « convulsions », il n'éprouvait pas, assurément, le trouble que cinquante ans plus tard devait, sous la même formule, traduire Oberman. Par contre, Oberman sentait déjà l'angoisse du poète des *Destinées*,

qui a repris la même expression, à Sénancour, sans doute, plutôt qu'à Voltaire. — Qu'a donc pu produire la philosophie du XVIII[e] siècle, celle de Voltaire surtout, mêlée à celle de Diderot et encore à celle de Rousseau, dans une âme qui transforme, comme toute âme de poète, instantanément, les idées en sentiments? comment cette âme, longtemps tenue sous l'oppression d'une critique railleuse ou désolée, éprouvée d'ailleurs par une vie inclémente, s'est-elle ressaisie, sans rupture brusque, sans reniement, et par quel mouvement continu s'est-elle trouvée affranchie? Quelle place tient le livre d'*Oberman* dans l'ensemble de son progrès? Il n'est pas indifférent, pour ceux qu'intéresse l'influence d'Oberman sur le romantisme[1], de connaître, autant qu'il se puisse, la genèse de son état d'esprit; et peut-être trouvera-t-on que la description de la vie religieuse d'un homme né en 1770, qui fut, jusqu'à sa mort à peu près, en 1846, le témoin attentif de son temps, va un peu au delà de l'homme, et atteint quelquefois le milieu moral où s'est développée la religiosité de la première moitié du siècle.

De naissance[2], Sénancour était catholique, et d'une famille très pratiquante. Ses parents avaient eu l'un et l'autre la vocation religieuse; une piété commune les avaient rapprochés, et tous deux regrettèrent, paraît-il, de n'avoir pas suivi leur premier penchant. On imagine l'éducation que reçut leur unique enfant. Le père de Sénancour désirait pour son fils la destinée que lui-même avait manquée. On l'obligeait à des exercices de piété qu'il trouvait longs; il s'est plaint (*Ob.*, I. 11) de l'existence « casanière, inactive, ennuyée » qui lui fut faite. Sa sensibilité, naturellement affectueuse, fut comprimée, au lieu de s'épanouir, dans ce milieu familial étroit, austère, et glacial. Son père le tenait à distance; sa mère, d'une tendresse moins voilée, le faisait souffrir encore d'une autre manière : il trouvait que, trop attentive pour lui, elle ne rendait pas à son mari la part des soins qui lui revenait. C'est ainsi qu'il aima son père d'une affection timide, un peu repoussée, tandis qu'une tristesse et une inquiétude gâtaient celle qu'il portait à sa mère : chagrin concentré, lancinant, que toute âme d'enfant n'aurait pas su éprouver, et qui, de bonne heure, d'une âme faite pour garder les ineffaçables empreintes du bonheur, pleine d'aspi-

1. Je consacrerai une étude à Sénancour juge du romantisme, et à l'influence qu'*Oberman* a exercée. — Voir la *Revue Bleue*.

2. J'emprunte les renseignements biographiques à M[lle] de Senancour (ms. inédit de Fribourg), et je les rapproche d'*Oberman*. — Le manuscrit en question vient d'être publié par M. Michaut dans la *Revue Bleue*.

rations précoces, composa un caractère qui n'avait « rien de décidé, que d'être inquiet et malheureux ». Très tôt, il se plut à la solitude, au silence; il réfléchit, plus vite qu'il n'aurait fallu, sur les amertumes que le dogmatisme religieux, la préférence pour l'ascétisme, la méfiance à l'égard de toute expansion, peuvent répandre sur toute la vie (*Ob.*, l. 45).

Au collège de la Marche, où il resta au moins quatre ans, il souffrit encore. La camaraderie brutale le désobligeait : il n'était pas comme les autres; il se recueillait, et déplaisait. La vie lui fut là « un supplice ». Entre sa famille et le collège, c'est à peine s'il avait eu un peu de joie franche « chez un curé, près de Senlis », où son père l'avait mis en pension. Il était déjà délicat de santé. Quelques promenades dans la forêt de Fontainebleau firent époque dans sa vie intime. Jusque-là, enfant de Paris, élevé dans la rue Saint-Denis, il n'avait pas connu la campagne : ce fut un éveil enthousiaste, vite rabattu par le régime stupéfiant des études.

Après le collège, le retour dans la famille, les difficultés avec le père, qui veut à toute force le mener à Saint-Sulpice. Enfin, de crainte de céder, par horreur de l'hypocrisie, c'est l'affranchissement par la fuite, — en Suisse, — favorisée par sa mère.

A ce moment Sénancour a dix-neuf ans. Il avait lu beaucoup déjà; et nous devinons, par la suite, de quels auteurs : Bayle, Voltaire, Diderot, Raynal, d'Holbach, et Rousseau, et Fréret et Boulanger... C'est un grand fureteur et c'est un curieux d'idées. Mais, à la fois rêveur et doué d'esprit critique, il rejette, de toute doctrine, ce qu'elle aurait de nourrissant pour la vie intérieure ou pour la volonté pratique, — et il en adopte ce qu'elle a de moins viable. Avec Voltaire et Diderot, il accueillera, à la rigueur, le Dieu éternel géomètre, mais il niera l'immortalité, il refusera à l'individu l'existence absolue : et il se refusera la compensation de croire au progrès de l'espèce, à la perfectibilité indéfinie de la société. De Rousseau, il va de soi qu'il n'emprunte pas le spiritualisme, la foi en l'autorité de la révélation intime : mais il admettra l'âge d'or primitif et, fidèle aux utopies des premiers discours, il ne désespérera pas de réaliser, au moins pour son compte, l'état de nature, où l'être, se dépouillant de tout apport factice, se retrouve au sein d'un universel bonheur. Ainsi sa pensée dépérira dans le vide, ou s'usera en des efforts sans résultats.

Pour comble, la vie positive, qui aurait pu le guérir, lui montrer sa naïveté, ou lui rendre le goût de l'action simple, la vie de

travail et de paix va lui manquer. Tout se concertera pour créer en lui un état rare et parfait de souffrance. Mais comme il veut à tout prix persévérer dans l'existence, l'excès du mal le sauvera : la souffrance le remplira de son évidence, il y verra une certitude, l'unique assurance; — et sur elle il fondera sa pensée, jusque-là en proie au doute stérile et corrosif.

L'action, il ne la concevait pas, à vingt ans, autrement qu'à la manière de Zoroastre. L'Orient le fascinait : il serait allé à la découverte d'une tribu, sur laquelle il pût faire une belle expérience politique, si ses difficultés physiques[1] ne l'avaient persuadé qu'il ferait plus sage en se mariant. Par amour, par pitié, et par scrupule, il épouse, à Fribourg, une jeune fille de famille patricienne, et tout de suite, le voilà obligé à changer de vie, contre son cœur[2]. Sa femme refuse de s'établir avec lui dans une haute vallée des Alpes. C'est, pour Sénancour, avec la Révolution, qui le ruine, le début d'une existence chétive, qui l'use et l' « accable lentement », sans aucune de ces joies pures ni de ces malheurs qui exaltent l'énergie et apportent avec eux la fierté de bien souffrir, pleine enfin de chagrins mesquins et désenchantants. Elle aboutit, il me semble, à une séparation à l'amiable. Mais sans vouloir suivre plus loin l'existence de Sénancour, qui, d'ailleurs, sera toujours mal connu, il suffit de noter que le mariage, bien loin de le tirer de sa solitude morale, le fit s'y concentrer plus encore, et rendit sa sensibilité encore moins communicable. En même temps le désœuvrement d'une vie d'émigré (car il était traité comme tel) l'aide à se convaincre qu'en attendant les temps très vagues où l'action sera possible, le présent commande le repliement sur soi, l'effort pour cultiver en soi le sens des vérités primitives, émoussé par les habitudes sociales. S'abîmer dans la nature, comme le saint se perd en Dieu, voilà le terme idéal de la méditation de Sénancour, entre vingt et trente ans.

On aimerait cependant à suivre, sinon la retraite progressive des anciennes croyances (j'imagine qu'elle fut soudaine ou, si l'on veut, qu'il en prit brusquement conscience), du moins les principales phases de sa vie morale, jusqu'aux *Rêveries*, parues en 1798, mais écrites en grande partie, selon lui-même, *presque* au sortir du collège, soit vers 1792 ou 93. Tout ce qu'on en peut

1. Une goutte précoce. Le froid des Alpes, et l'excédant régime d'excursions (l'une d'elles a été dramatique, et c'est miracle qu'il n'y soit pas resté) auquel il soumit sa santé très débile en ont fait de très bonne heure un infirme.

2. *Ob.*, I. 37, contient des plaintes sur les obligations que son mariage lui impose.

savoir[1] c'est qu'à vingt-deux ans il eut, très brève, sa crise de stoïcisme; puis, que frappé de la vanité de toute sagesse, il songea à se tuer, que l'excès même de son désespoir l'en préserva, jugeant que vivre ou ne pas vivre était indifférent : certaines pages d'*Oberman*, encore, me semblent devoir être rapportées à ce moment-là. Puis le besoin d'agir, irrésistible, le reprit, et il conçut le vaste projet de ramener les hommes dans les voies naturelles : ce furent les *Rêveries*[2].

D'autre part il faut noter que les *Rêveries* sont l'œuvre de Sénancour la plus nettement hostile, ou plutôt la seule réellement hostile au christianisme. Après son mariage (sept. 1790) c'est « à Etroubles, dont il connaissait le curé », nous dit sa fille, qu'il devait se retirer; — et dans *Oberman*, il est sensible que les influences chrétiennes ont recommencé à agir sur lui. Ce livre est le début d'une conversion, — il demande à être expliqué, et complété.

État de la conscience religieuse de Sénancour dans les Rêveries et dans Oberman.

I

C'est par les *Rêveries* qu'il peut être expliqué.

Sénancour se montrait là de l'antichristianisme le plus résolu. D'abord le christianisme organisé, le catholicisme est une imposture[3]; il fallait gouverner les hommes sans les rendre heureux : on les a trompés. Il est une déviation de la pensée : il s'obstine à faire souffrir l'homme. Il voit dans la sérénité du sage la forme la plus achevée de l'orgueil; il affirme un Dieu en qui la justice triomphe de la bonté, et qu'offensent les fautes des hommes, malgré leur petitesse et sa grandeur. Ce Dieu exige jalousement que tout lui soit rapporté; il se plaît aux carnages, il est absurde et cruel; sa volonté est « antérieure aux principes humains ». Ce Dieu chrétien, pour Sénancour, se confond avec Jehovah; c'est « le fantôme lugubre exhalé des misères humaines » et qui a pris apparence dans des esprits sombres, aigris et exaltés[4].

1. *Rêveries* de 98. Préface. — Voir dans la *Revue de Philologie*, 1906, 2e fascicule, mon étude sur un premier ouvrage attribué à S.

2. On ne sait à quel moment placer, dans la vie sentimentale de Sénancour, une grande passion platonique, qui eut certainement, nous le verrons, une forte action sur son évolution philosophique.

3. *Rêveries*, 1re éd., p. 152, 154, 157-160, 162.

4. *Op. cit.*, p. 79.

Grec ou chrétien, l'ascétisme est absolument réprouvé par Sénancour. Sa maxime, à lui, est d'épargner, aux autres et à soi-même, le plus de douleur possible, de jouir et de faire jouir. Le délire moral qui égare l'humanité est dans ce précepte : « Vis pour mourir [1] ».

Quant aux beautés intellectuelles de la théologie chrétienne, elle l'emprunte au Platonisme : ainsi le christianisme, en tout ce qu'il possède en propre, est détestable, et pour ce qu'il a de bon, il ne le tient pas d'original. Le Dieu omniprésent, en lequel nous vivons, c'est l'âme universelle. La joie des élus, c'est le retour des âmes, qui n'ont pas dégénéré, au sein de la divinité?

C'est à Voltaire sans doute, mais c'est à l'*Examen critique* de d'Holbach aussi, et c'est à Boulanger [2] que Sénancour a pris la forme de son premier antichristianisme. Boulanger exprimait souvent l'idée, partout flottante alors, d'une doctrine primitive, dont l'*Ezour-Vedam* traduit par Sainte-Croix en 1778 aurait pu être le symbole, encore très ressemblant, aux yeux de Sénancour. Celui-ci ne songe pas seulement à faire à rebours, avec les patients procédés du savant, l'histoire des conceptions religieuses; il s'arrêterait trop souvent en chemin pour s'indigner contre l'imbécillité humaine. Il rêve de retrouver, d'intuition, la loi première; — fermement, il croit en un peuple antérieur, de qui l'Orient étale encore les traces irrécusables. Les Baillys et les Gébelins, sans doute, ont remis déjà bien des choses au point. « ... L'erreur audacieuse n'insulte plus à la sagesse des temps meilleurs. » Mais que ne ferait pas un sage, dans la concentration de sa solitude? il lui arriverait de tout examiner, même le christianisme : car, le haïssant comme institution et doctrine arrêtée, il en tiendrait compte comme de toute manifestation incomplète de la vérité « essentielle ». Surtout, il écouterait en lui la parole intérieure.

Est-ce à dire que Sénancour est, dans les *Rêveries*, spiritualiste? Ici distinguons nettement les conceptions et les sentiments.

Il traite l'immortalité de chimère [3]. Mais sa négation n'est pas résignée, ni impassible : « L'anéantissement semble contradictoire, dit-il à peu près, car d'où viendrait que nous sentions en nous une

1. *Op. cit.*, p. 202.

2. L'*Antiquité dévoilée* est citée dans la 11e Rêv. Sénancour a dû lire aussi *les recherches sur l'origine du despotisme oriental* (Voir sect. VIII de cet ouvrage); il parle de ramener toutes les traditions hébraïques « à ce foyer général où le concours de toutes les fables forme une lumière vraiment historique : lumière qu'elles ne peuvent produire lorsqu'elles sont rendues divergentes par un esprit national... et par les préjugés ». Cf. *Réveries*, p. 171, 211, 232, 272, 273 n., 277.

3. P. 25, 33, 71, 208, 220, 240.

aspiration vers l'absolu, si nous devions mourir tout entiers? quel est ce cachet d'infini empreint sur nos pensées? » Sans doute, mais : « l'immortalité est impossible ». Notre raison « se combat et s'égare... dans ses assertions téméraires ». Nul ne résoudra ses antinomies. Faut-il donc désespérer? non, car la sagesse est d'être heureux, — et la connaissance désenchantée nous donnera le bonheur. L'intelligence console de tout. « La chimère de l'immortalité fut produite par l'ignorance des choses. » Écoutons Diderot : il nous apprend que le moi n'existe pas, que le mot individu n'a point de sens. Au lieu d'êtres originaux, épanouis autour d'un centre fixe, nous ne verrons partout que des « séries d'impulsions reçues et rendues ». Et Sénancour se plaît à montrer que tout jugement porté sous l'aspect de l'éternel échappe à l'atteinte de l'homme.

Voilà son attitude intellectuelle. Mais son cœur reste hanté : si une belle soirée d'automne[1] lui rappelle « le sommeil paisible » où tous les vivants s'endormiront, il se demande : « Ce sommeil... aura-t-il aussi son réveil? Non, il ne l'aura point; cependant, reposez du moins ». Comment reposer dans une paix si inquiète? le matérialisme de Sénancour est une théorie, ce n'est pas un état d'âme. Laissons de côté ses spéculations[2] sur le « feu élémentaire », sur l'identité d'essence entre la matière subtile et la matière grossière. Elles n'offrent rien qui lui soit personnel. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il n'a nulle peine à concevoir des êtres supérieurs, en qui la pure vie de l'esprit semble absolument dégagée de l'élément grossier; — c'est que, tout en déclarant l'universelle nécessité, il se plaît à observer la démarche d'une grande intelligence qui, à force d'oublier la matière, s'en affranchit. Il cite cette opinion d'un « docteur chinois[3] », que l'âme peut « se fortifier, se conserver par l'exercice du bien et devenir même impérissable à force de vertus ». Il ferait volontiers de l'immortalité la pierre philosophale de la morale : mais si les alchimistes, il en convient, ont fait faire de grands progrès à la science, pourquoi mépriser ceux qui s'en vont à la recherche du « grand œuvre » de la morale? Ainsi, dès ce temps de négation, s'ébauche en lui l'attente, et le désir, plus fort que la négation.

Athée, il ne l'est pas. Il semble seulement l'être quelquefois, par le dépit avec lequel il parle de l'image que les religions donnent de Dieu. L'athée délibéré lui paraît à plaindre[4], autant

1. P. 70.
2. 12e Rêverie.
3. P. 224, citat. prise à Pastoret : *Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés.*
4. P. 272.

que le bonze, le Perse, ou le Musulman. Il n'est que juste d'ajouter que le panthéisme, auquel se tient Sénancour, se confondra toujours, aux yeux de l'homme religieux, avec l'athéisme. Encore sa croyance ne s'exprime-t-elle pas sous une forme unique : ce qu'il rejette toujours, c'est ce qui tient de près ou de loin à l'idée d'un Dieu personnel, de la Providence; il n'a jamais eu assez de sarcasmes contre les causes finales. Mais tantôt il affirme l'existence d'un grand être[1], qui ressemblerait à l'Éternel Géomètre de Voltaire; tantôt il se fait manichéen, il remonte, avec Zoroastre, à la doctrine « d'un tout harmonique, résultat de la compensation des effets contraires de deux causes différentes ». Il tient seulement à ce que ces deux causes émanent d'un même principe, non pas idéal comme le prétend Berkeley, que Sénancour réfute en trois lignes, mais matériel, comme le perçoit tout bon esprit féru de Voltaire : l'âme est une fonction du corps. N'essayons pas de mettre dans sa pensée plus d'unité qu'elle n'en comporte.

Grand liseur et collectionneur d'idées, il a pris son bien partout, et comme tous ceux qu'étourdit une science hâtive et livresque, il a vu tout dans tout. A la bizarrerie de certaines métaphores, je le soupçonne d'avoir lu même l'étrange Lassalle, qui a développé le système de la compensation avec une verve incohérente. Cependant il ne le cite pas, — ni, à l'opposé, saint Martin. Mais il étale ce qu'il prend à Confucius, à Leibniz, Euler, à « l'illustre Lambert ». Il quête en tous sens et touche a tout, à la française : en cela, il est de la lignée de Montaigne, qu'il aimait et dont il a suivi la méthode aventureuse, mêlant les confidences aux méditations, sensible au plaisir de se déconcerter lui-même en dépistant qui voudrait le suivre. Ce serait donc un jeu sans intérêt, que de vouloir retrouver la filiation de ses idées : que ce soit le Dieu Pan de Diderot, le Géomètre de Voltaire ou Ormuz et Ahriman, ce n'est pas dans les multiples définitions que Sénancour a données de Dieu qu'il est possible de saisir le germe de sa vie religieuse. Aucune n'est assez ferme pour le gêner ni l'aider[2]. Mais l'esprit rationaliste les domine toutes, et cela seul importe.

1. P. 275.

2. Pour la même raison, je n'insiste pas ici sur la 13e Rêverie, qui exprime à peu près l'optimisme de Voltaire dans ses *Discours sur l'homme* : la souffrance et le désir de vivre se faisant équilibre, — la vie impossible à concevoir sans l'un ou sans l'autre.

II

C'est au cœur, maintenant, qu'il faut aller voir : c'est là qu'on trouvera le mystique et le sensitif. Je voudrais pouvoir citer toute l'admirable Rêverie sur les saisons [1], qui est un des plus beaux poèmes que je sache. Mais voici une page de la 8e Rêverie [2] :

« La multitude des soins de la vie soutient facilement ceux à qui tout suffit, et que tout passionne; mais il faut des sensations profondes à qui peut sentir profondément. Les hommes que la nature entraîne si puissamment, et que l'art laisse insensibles, éprouvent souvent cet état de suspension et de léthargie, où tous les objets se décolorent, toutes les facultés s'éteignent, et la vie ne paraît plus qu'une pénible vanité. Homme de la nature, cherche alors dans l'action des objets inanimés l'occasion de ce mouvement intérieur que tu ne peux plus produire. »

Ce sentiment a été connu de tous les mystiques; — et le rapprochement va de lui-même, entre l'homme de Pascal, qui n'a plus que faire des divertissements du plaisir, des affaires ou de la science, qui sent se creuser en lui un vide que les curiosités frivoles ou prétendues graves, à elles toutes, ne rempliraient pas, — et le « fils immédiat de la nature » selon Sénancour, libre du prestige des « illusions sociales », avide d'un objet unique, suffisant et parfait. Les âmes qui veulent Dieu, sans connaître encore qu'elles le veulent, éprouvent cette transition de tristesse et de découragement, par où elles viennent à la première révélation. L'âme manque d'élan : les mobiles anciens qui exaltaient son énergie lui sont devenus insignifiants, et elle n'a pas encore découvert celui qui doit la transformer. Pareil encore aux mystiques, dans ces états de sécheresse où Dieu semble être pour toujours trop loin, Sénancour a ressenti en face de la nature, après les beaux essors, les soudaines rechutes, les longs abandons, et la détresse de l'être qui vient plein d'amour aux choses, quand elles ne veulent plus se laisser aimer.

Ici, j'userai à la fois des *Rêveries* et d'*Oberman*, qui concordent exactement, sur le tempérament mystique, si l'on me passe l'expression, de Sénancour.

Sénancour a eu, certainement, de ces révélations que les psychologues appellent anesthésiques [3]. Déjà, la 6e Rêverie excuse et

1. La 3e.
2. P. 137.
3. Voici une description que j'extrais de l'ouvrage de W. James (*L'Expérience religieuse*, trad. Abauzit). Elle est prise par James à Blood : *Les extases de Tennyson*

condamne en même temps l'usage des excitants. La 7e y revient, et oppose aux fermentés, « qui nous font rétrograder vers l'état le plus convenable à notre être, mais instantanément et d'une manière destructive », la vraie philosophie, qui nous donnerait le bien-être continu. C'est, d'ailleurs, pour passer aussitôt à la critique de la philosophie, et pour conclure qu'elle ne peut nous rendre à la vérité primitive, d'une manière aussi pleine et satisfaisante que « le mobile primitif de la sensation présente ». Voilà parler en homme qui ne se réduirait qu'à son corps défendant à la philosophie; et, de fait, Oberman nous parle de troubles nerveux éprouvés à la suite de l'abus qu'il avait fait de certain vin blanc. Sénancour avait aussi recours au café, et peut-être à l'opium, pour entrer dans les paradis artificiels. Et voici comment il s'en justifie dans les *Rêveries* : il nous faut revenir à la simplicité originelle; notre être s'est compliqué d'innombrables relations factices; il est assailli de réminiscences ou de vues d'avenir, qui lui interdisent la seule sensation pour laquelle il soit né, celle d'un éternel présent, d'où serait exclue toute succession fuyante. Perpétuellement modifié selon le cours universel de la vie, l'être ne sentirait plus le changement : ce serait la parfaite continuité, la fusion des contraires, la conscience, presque éteinte, résorbée dans l'abstraite contemplation de l'un et du permanent. Tel est l'extrême pointe de la rêverie de Rousseau, quand, bercé sur les eaux du lac de Bienne, il retient à peine le sentiment de son moi distinct.

Sans doute, une philosophie assez ingénieuse pour choisir parmi les choses les seules impressions conformes à notre nature vaudrait mieux que les excitants. Mais l'essai en serait vain : Sénancour nous assure, au début d'*Oberman*, qu'il l'a tenté, obstinément. Il a fait, loyalement, avec une naïveté qui nous étonnera moins si nous rappelons qu'il *s'est servi* de la nature comme les grands extatiques se *sont servis* de Dieu, il a fait l'expérience d'un homme qui, ayant pris la résolution de ne plus quitter d'un pas la vérité toute pure, penserait la trouver, avec le bonheur, dans le milieu idéal où la vie se conserve sans s'accroître, s'approfondit sans s'étendre, comme si, à force de recueillement et de

et la révélation anesthésique. « La révélation anesthésique (sous l'influence du protoxyde d'azote, de l'éther...) est l'initiation de l'homme à l'éternel mystère de l'être, apparaissant comme l'inévitable tourbillon de la continuité... L'histoire et la religion nous apparaissent illuminés par un sentiment intimement personnel de la nature et de la cause de l'existence... A chaque reprise, l'expérience est la même;... le sujet n'en retient, en revenant à la conscience normale, que des souvenirs partiels et sporadiques... Tout ce qui le console, c'est qu'il a entrevu la vérité primitive, et qu'il en a fini avec les théories humaines sur l'origine, la valeur et les destinés de la race. »

simplification, à force de se dépouiller, le sage devait aboutir, par la pente naturelle, au vrai absolu. — Mais que faire? Sénancour a trouvé le vin plus commode; « au milieu de la ligne de déviation » c'est lui qui nous « rejette rapidement » dans la situation primitive, — au moins pour un instant.

On voit l'équivoque. Si Sénancour, dans les hautes altitudes des Alpes, n'avait pas, spontanément, éprouvé le ravissement mystique, il ne nous intéresserait guère. Il ne vaudrait peut-être pas la peine d'étudier la conscience religieuse intermittente d'un *détraqué* volontaire. L'équivoque réside en ceci, que Sénancour, à l'époque des *Rêveries* et encore d'*Oberman*, pense, agit et parle souvent en épicurien, et ramène à des jouissances élégamment cultivées l'instinct de mysticité qui est en lui, sans que son éducation d'esprit matérialiste lui permette de le reconnaître.

C'est un voluptueux : du moins il veut l'être, il croit sage de l'être. Il hait l'ascétisme, il affirme l'excellence des passions, que, plus tard, et dans *Oberman* même il reniera. En pur sensualiste[1], il admet que tout état de l'âme est comme l'efflorescence d'un état physique, où il dépend de chacun de savoir se placer. Il a la superstition de l'esprit : après une belle méditation sur le double mouvement de destruction et de régénération qui entraîne le monde, il arrive à Oberman d'écrire : « Je fais un mouvement qui me distrait, je change d'attitude, et je ne vois plus rien de tout cela ». Il est capable de trouver le monde mauvais, parce qu'il aura senti, sur son lit de roses, le pli d'une feuille.

Mais s'il a des voluptés d'esprit concertées, surveillées et savourées, avec les rancœurs que tout voluptueux trouve au fond de toute joie, il y a aussi chez lui des ressources infinies pour les joies spontanées, inondantes, qui ravissent, qui troublent à la fois et qui rassurent par leur soudaineté jaillissante. Quand il sera parvenu au complet et définitif mépris des paradis artificiels, et quand, se livrant au sens de l' « harmonie », de l' « ordre » et des convenances cachés, il attendra, sans fièvre, de la clémence des choses, les révélations du bien et de la paix suprême, il aura cessé d'être un épicurien, et son inspiration sera purement mystique.

Or, *Oberman* est, presque tout entier, la confession d'un mystique enlizé dans l'épicurisme, où le retient la complicité d'un rationalisme encore étroit, — mais qui, peu à peu, s'en sauve. Et tout *Oberman* est le journal intime d'une âme qui, tantôt se sent en état de grâce devant la nature, mais n'ose croire à ses

1. *Oberman*, l. 64 et 85.

pressentiments de vérité, — tantôt la voit froide, décolorée, sinistre, et se livre au pessimisme scientifique, avec un désespoir délirant ou tranquille. Elle critiquera ses joies fugaces : elle leur demandera compte de ce qu'elles lui auront laissé de confiance ou de certitude acquises; jusqu'au jour où, décidément entrée dans la phase de la conversion, elle leur saura gré simplement d'avoir été, et se contentera d'écouter en elle, dans le silence de toute philosophie formulée, la résonance à peine perceptible de ses émotions « heureuses ».

Quant aux révélations[1] de l'état mystique, il ne faut pas attendre que Sénancour les rende intelligibles à qui n'en a pas eu l'expérience. Je ne parle plus des procédés mécaniques, — reconnus par les psychologues du mysticisme en bien des cas[2], — par lesquels Oberman se procure un état de monoïdéisme dont il vante la douceur : tout rythme régulier et monotone, quand il se prolonge, amène ce demi-assoupissement, dont le secret résidait, pour Sénancour, à « remuer sous sa langue des parcelles de fruit séché ». Je parle du véritable état mystique, de celui auquel il s'élevait dans les hautes vallées des Alpes; son caractère général est d'être à la fois intense, et passif : « On est profond sans esprit, dit Oberman, grand sans enthousiasme, énergique sans volonté ». Ses grandes crises sont précédées d'une émotion tout ensemble ardente et paisible; pendant son ravissement, il saisit la « vie permanente », sous sa forme « éternelle, arrêtée ». Il s'élève à « la vie réelle, dans l'unité sublime ». La sensation qu'il éprouve alors est tout intellectuelle, elle a sa valeur spécifique, et elle supprime toute autre sensation. La richesse des symboles matériels s'anéantit quand on leur demande de rendre cette vérité : toute image serait une trahison. Oberman dira : « Il n'était plus d'autre terre que celle qui me soutenait sur le vide, seul dans l'immensité ». La permanence des monts ne peut se traduire dans le langage des plaines qui, à force de s'évider, en quelque sorte, pour n'être plus que la frêle enveloppe de la pensée pure, se résout en formules impondérables. L'immobilité est le dernier mot : « Ce n'est que sur les cimes froides que règne cette immobilité, cette solennelle permanence que nulle langue n'exprimera, que l'imagination n'atteindra pas. Sans les souvenirs rapportés des plaines, l'homme n'y pourrait

1. On trouvera les textes : sur le vide intérieur, *Oberman*, 1re éd., I, 137, 147, 166, — sur l'impénétrabilité de la nature, I, 48, 50, 60, — sur la régénération intérieure, I, 378; II, 64, 246, 306. Et sur les divers états mystiques : I, 84, 89, 262, 290; II, 119, 317, 320.

2. W. James cite des exemples analogues, *op. cit.*, p. 325.

croire qu'il y a hors de lui quelque mouvement dans la nature... Chaque mouvement présent lui paraissant continu, il aurait la certitude sans avoir jamais le sentiment de la succession des choses... » Enfin s'il a gardé le souvenir net de ses « sensations » dans ces « contrées muettes », Oberman n'a presque rien retenu « des idées qu'elles amenèrent »; et il parle avec mépris du soin « servile » des hommes qui, liés aux habitudes d'une vie « dépendante », voudraient conserver de telles pensées « pour les retrouver ailleurs[1] ».

Avec une imagination grandiose, portée à l'écrasant et au fantastique, une sensibilité inquiète, une conscience aiguë, — avec l'adoration de la nature sous tous ses aspects et l'intuition constante de tout ce que les moindres accidents de la lumière, les parfums et les sons surtout, apportent de modifications profondes dans une âme attentive à les recevoir, Sénancour est, sans relâche, préoccupé de vérité intime :

« Il faisait sombre et un peu froid, fait-il dire à Oberman[2]. J'étais abattu, je marchais parce que je ne pouvais rien faire. Je passai auprès de quelques fleurs posées sur un mur à hauteur d'appui. Une jonquille était fleurie, — c'est la plus forte expression du désir : c'était le premier parfum de l'année. Je sentis tout le bonheur destiné à l'homme. *Cette indicible harmonie des êtres, le fantôme du monde idéal* fut tout entier dans moi; jamais je n'éprouvai quelque chose de plus grand et de si instantané... Je ne concevrais point cette puissance, cette immensité que rien n'exprimera, cette forme que rien ne contiendra, cette idée d'un monde meilleur, que l'on sent et que la nature n'aurait pas fait... Quel homme a pu l'entrevoir une fois seulement, et l'oublier jamais. »

Bref instant de joie, qui suffit cependant à compenser l'impression, tant de fois éprouvée, d'une nature « partout accablante et partout impénétrable ». Le drame qui se joue dans la conscience de Sénancour sera tout entre ces deux émotions, l'une rare, l'autre habituelle, — l'une optimiste, l'autre pessimiste, — l'une qui assure l'homme d'une bienveillance universelle, et de la présence

1. Je ne puis ne pas citer les admirables lignes qui précèdent le passage : « Le dôme neigeux du mont Blanc élevait sa masse inébranlable sur cette mer grise et mobile, sur ces brumes amoncelées que le vent creusait et soulevait en ondes immenses. Un point noir parut dans leurs abîmes. Il s'éleva rapidement, il vint droit à moi; c'était le puissant aigle des Alpes. Ses ailes étaient humides et son œil farouche. Il cherchait une proie, mais à la vue d'un homme il se mit à fuir avec un cri sinistre. Il disparut en se précipitant dans les nuages. Ce cri fut vingt fois répété, mais par des sons secs, sans aucun prolongement, semblables à autant de cris isolés dans le silence universel. Puis tout rentra dans un calme absolu, comme si le son lui-même eût cessé d'être... »

2. L. 30. Cité par W. James, p. 397.

diffuse mais certaine de quelque chose que l'on ne peut nommer, mais que l'homme peut comprendre, et qui le comprend, — l'autre qui est l'effroi d'un monde absurde et hostile : « Je reste dans un vide intolérable, seul, perdu, incertain, pressé d'inquiétude et d'étonnement, au milieu des ombres errantes dans l'espace impalpable et muet... La navrante harmonie des soirs célestes fatigue les cendres de mon cœur... »

Mais ce drame nous a conduits au delà des *Rêveries*. Elles ne sont souvent qu'un art de jouir, elles ne veulent souvent être que cela. La nécessité de la souffrance n'y est pas entrevue : elle l'est, et elle s'affirme dans *Oberman*.

« OBERMAN » MARQUE-T-IL UN PROGRÈS RELIGIEUX?

On voudrait savoir à qui Oberman écrivait, ou si les lettres au moins qui traitent de religion[1] sont réellement adressées à un ami qui voulait le convertir. Je doute qu'on puisse rien affirmer : mais je suis très porté à croire qu'il n'y a point là de fiction. Livré à lui seul, Sénancour avait l'esprit trop encombré de raisonnements philosophiques pour juger à propos de remettre en question la vérité du christianisme. Au moins avait-il gagné, à lire Rousseau, l'horreur de tout dogmatisme qu'il fût négatif ou affirmatif; son seul parti pris, si c'en est un, est de contrôler toujours l'imagination par la raison : encore consent-il que la raison puisse avoir des procédés plus complexes que ceux d'une logique rectiligne. — Volontiers il admettrait, comme Pascal, qu'une raison assez ample et assez pénétrante à la fois pourrait reconstruire selon sa méthode propre tout ce que l'intuition découvre d'un seul coup. La raison venant à défaillir, il se fierait, présentement, à un vague sentiment des « analogies » ; seulement, Pascal, pour éviter les erreurs du sens individuel, du cœur livré à son trouble instinct de vérité, avait une discipline et une orthodoxie. Oberman n'a ni l'une ni l'autre. Il ne tient, toujours, que sa raison propre, il s'y accroche; — et toute ployable et branlante qu'il l'ait sentie, par elle il se laissera tourmenter, entraver, de manière que les plus beaux élans de son âme retomberont, presque toujours, comme liés de lourde dialectique.

Le mal est que son imagination, souvent assombrie, se rendra complice de son pessimisme intellectuel, tandis que jamais son optimisme ne recevra d'aide de sa raison raisonnante : on cher-

1. L. 38, 43, 44, 49, 81.

cherait en vain la foi de Sénancour en une *théodicée*. Qu'il s'agisse de l'enfantin système des causes finales, avec B. de Saint-Pierre, ou que le mal soit présenté, par Leibniz, comme l'une des conditions du meilleur possible, il se récuse ironiquement, ou n'accepte que sous bénéfice d'inventaire une si pauvre consolation. Il en reste au *Poème sur le désastre de Lisbonne*.

Voilà le contre, dans sa conversion; voici le pour. Il ne croit plus au dogme du bonheur, du moins il n'y croit plus au même sens que dans les *Rêveries*; il n'a plus la superstition du plaisir, il est désenchanté des passions. Sa sensibilité commence à s'assagir, à se recueillir et se condenser : « Je suis un homme fait, dit-il, les dégoûts m'ont mûri ». Il ne rejette plus la douleur comme une absurdité, le malheur comme une faillite de la vie; il fait ce que font tous ceux en qui une forte vitalité morale a survécu à toutes les désillusions : il faut qu'il trouve un sens à la vie, à sa vie telle qu'elle est, si incohérente qu'elle lui apparaisse, sous son ancien point de vue. La volonté de vivre prime la peur d'être dupe. De là ces réflexions sur la souffrance, qui marquent chez Sénancour l'éveil nouveau de la conscience; il lui est reconnaissant de l'avoir choisi, dès son enfance. Il la méconnaîtra encore quelquefois : on ne vient pas tout d'une pièce et d'une seule fois à de telles vérités; mais désormais la tristesse a commencé de se faire en lui une demeure d'élection. Il sera bientôt son hôte volontaire, souriant et grave[1].

Les lettres 38 et 43 sont d'un Sénancour tenté de croire (je parle d'un spiritualisme chrétien, sans adhésion à aucun dogme), et qui n'ose ou ne peut, soit par une tenace vocation de douter, comme s'il y avait dans son esprit une lassitude impuissante à rien affirmer, — soit qu'il ait honte, peut-être, de la candeur de la foi. La 38e surtout aurait « ce je ne sais quoi d'avilissant dans le rire », dont Sainte-Beuve parle à propos de Montaigne. Il parle d'immortalité; il ne se peut, dit-il, qu'après avoir « manqué essentiellement » à un être cher, mort sans qu'on ait pu effacer ses torts envers lui, on n'ait plus à compter sur une autre vie, où tout se réparerait, où « tout être avili se relèverait noblement ». — Remarquons cette première apparition du repentir dans l'âme de Sénancour; il songe évidemment ici à des torts qu'il aurait eus envers

1. Voir le 1er fragment, I, p. 120 n.; II, 160, 205, 226. Le 1er fragment est daté de la 5e année; — la lettre 12, où l'hostilité vis-à-vis du Christianisme est encore notable, de la 2e. Je me borne à noter l'intervalle, sans vouloir préciser la chronologie d'Oberman, sur laquelle je n'ose rien affirmer. Les lettres 38 et 43 sont postérieures au 1er fragment.

sa mère, et sur lesquels il nous faudra revenir, avec les *Libres méditations*. Ici déjà, imaginant le désespoir d'une âme devant l'irréparable, il risque cette réflexion « qu'un tel abîme de misère touche aux perceptions de l'immortalité ». Mais aussitôt : « Je vous l'accorde, et nous conviendrons aussi que le chien qui veut mourir avec son maître croit fermement le dogme de l'immortalité... ».

De même, dans la lettre 43, Oberman a beau voir à quels besoins du cœur répond la religion, — son esprit se révolte. Il révère un type intellectuel de vérité, qui ne peut s'accorder avec le mode d'affirmation propre au sentiment, — et son instinct très exigeant d'unité répugne à admettre en même temps deux sortes de vérités. Après une dramatique méditation sur sa vie manquée, sur la vanité de toutes les sagesses, sur la disproportion de ses vastes desseins à sa destinée chétive, l'homme de génie avorté, l'homme d'action réduit au désœuvrement, s'écrie : « La religion finit toutes ces anxiétés, elle fixe tant d'incertitudes, elle donne un but qui, n'étant jamais atteint, n'est jamais dévoilé; elle nous assujettit pour nous mettre en paix avec nous-mêmes; elle nous promet des biens dont l'espoir reste toujours, parce que nous ne saurions en faire l'épreuve; elle écarte l'idée du néant, elle écarte les passions de la vie; elle nous débarrasse de nos maux désespérants, de nos biens fugitifs.... Elle est aussi bienfaisante qu'elle est solennelle; mais elle semble n'exister que pour ouvrir au cœur de l'homme des abîmes nouveaux. *Elle est fondée sur des dogmes* que plusieurs ne peuvent croire : *en désirant ses effets, ils ne peuvent les éprouver*; en regrettant sa sécurité, ils ne sauraient en jouir.... »

Sénancour en est donc bien au point où le cœur n'a pas de sophismes à élever contre la foi. Il a renoncé aux passions. Il lui reste un amour sans espoir[1], et la femme qu'il aime, avec sa gracieuse sérénité d'âme, sa patience tranquille et harmonieuse sous le poids de la vie, l'initiera, par l'admiration, au charme d'une paix intérieure que, seul, il n'aurait pas connue. Elle fera que la pitié, en lui, se déprenne de l'ironie. Mais l'esprit est à vaincre, toujours : l'ami inconnu d'Oberman s'y est employé, et la lettre 44 est une réponse à ses arguments, qu'il est facile de restituer.

Il dépend de vous de croire, a dû dire l'ami. Et d'abord, Oberman proteste qu'il ne décide de rien encore : « J'aimerais même à ne pas nier; mais... je trouve au moins téméraire

1. Voir les dernières lettres d'Oberman.

d'affirmer. » Là-dessus, il se met à l'aise pour discuter : il ne suffit pas de me prouver qu'il n'est nulle raison de ne pas croire, ni que mon intérêt est de croire; prouvez-moi que je ne puis ne pas croire. La beauté d'un dogme n'est point signe de vérité. — Essayez cependant, prenez de l'eau bénite... — Sophisme : la vérité ne saurait exiger, pour se laisser voir, qu'on se soumette d'abord à elle, tout en l'ignorant. Qu'elle se montre : je n'aurais nulle mauvaise grâce à vivre selon elle. Jusque-là je l'aime, mais sans y croire. — Mais que risquez-vous?... — Le pari de Pascal est une « puérilité ». C'est un raisonnement « décisif » sans doute, « s'il s'agit de la conduite », — « il est absurde quand c'est la foi que l'on demande ». Lisez Voltaire. — Votre volonté est pervertie. — Il faut être d'une intolérance « atroce » ou « imbécile », partant de ce que l'homme de bien désire l'immortalité, pour conclure que seul le méchant n'y croit pas. — Reconnaissez au moins que la religion est un frein social. — Si vous y tenez : cependant, lisez Helvétius. A la ruine de la foi peut correspondre une dépravation passagère. Mais il ne peut exister d'erreur utile : il faut plutôt « se hâter de prouver aux hommes qu'indépendamment d'une vie future, la justice est nécessaire à leurs cœurs ». Le philosophe s'en chargera : le temps des miracles est passé.

Ce qui a le plus irrité Sénancour dans la « fureur dogmatique » c'est qu'elle fasse de l'incrédulité le signe d'une corruption de l'âme. Il est facile de voir pourquoi Pascal [1] n'a pas eu prise sur lui : il n'a aucunement, à cette date, le sentiment du péché. Dans les *Rêveries*, il affirme que l'homme naît neutre : il n'a même pas la notion de l'hérédité qui charge tout être prétendu neuf. Le mot de Pascal « que le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure », pour Sénancour, n'aurait point de sens. L'idée de la régénération humaine par la réforme des sociétés lui cache complètement, jusqu'ici, celle de la réforme intérieure.

D'autre part, il est d'un individualisme intransigeant, — et c'est pourquoi la réconciliation avec les choses par l'optimisme supérieur d'un Leibniz, lui est impossible : on a beau jeu, dit-il, à nous parler des lois générales de la nature. Et quel plaisir veut-on que j'aie, à sacrifier une part de *ma* vie, ou ma vie tout entière aux choses éternelles que Dieu fait quelque part « au sein de son azur immobile et dormant »? (Hugo.) Quelle reconnaissance, envers une « Providence » qui « nous culbute parmi les rognures »?

1. Je fais remarquer que Voltaire, qui a écrit les *Réflexions sur les pensées de Pascal*, a lui-même employé un argument fort analogue au pari dans l'*Histoir de Jenni* (ch. x et xi).

(Oberman.) Mon être n'est rien dans la nature : mais pour *moi* il est tout.

Ne blâmons pas trop cette apparente étroitesse et cette âpreté. Il n'est que juste d'ajouter que Sénancour a voulu n'être pas de ces « magnifiques égoïstes » dont parlait Hugo, — de ceux à qui « Dieu voile l'âme ». La revendication qu'il élève est celle de toute l'humanité, laissée par les spéculatifs hors de leurs contemplations. Volontiers il aurait dit avec Vigny : « Aimons ce que jamais on ne verra deux fois. » Oui, le transitoire est digne de nos soins, bien plus que l'éternel. Laissons l'absolu : organisons la morale, qui est proprement la science humaine. Nous avons assez affaire à nous connaître et à nous rendre la vie moins rude, sans endormir le sentiment aigu de nos souffrances, dans l'ampleur d'une conception où tout se justifie en s'effaçant. Est-ce dire que nous refusons de rien adorer? Si Oberman en était là, il aurait reculé depuis ces premières *Rêveries*, où il affirmait la nécessité « de nourrir en soi de vastes conceptions, pour les opposer au prestige des puérilités sociales », de penser aussi haut que possible, en désespoir d'arriver jamais au vrai. Aussi prétend-il seulement marquer le point de départ de sa pensée : au lieu de déduire la loi de la conscience d'une idée générale du monde, on partira du sentiment primordial de l'homme, de son instinct irréfrénable de bonheur, — le bonheur n'étant évidemment pas dans les passions, et semblant s'accorder avec certaine souffrance, — et, peu à peu, on verra ce que réclame en se développant cet instinct, ce qu'il affirme peut-être, non seulement sur ce monde, mais sur l'autre, si, en sa libre simplicité, franc de toute ambition intellectuelle, il étend ses exigences au delà du présent : « La religion, dira plus tard Sénancour, c'est la morale dans l'infini. » Dieu, la liberté, l'immortalité, ce sont les postulats de la raison pratique [1].

Il n'en est pas encore à des vues si arrêtées. Il perd du temps à batailler contre le christianisme. J'en accuse Chateaubriand [2], qu'Oberman, à vrai dire, ne nomme jamais. A lire les lettres 44, 48 et 49, il est difficile de douter que le *Génie du Christianisme* ait abouti, chez Sénancour, à mieux qu'à renforcer ses raisons de demeurer hors du christianisme, — en atténuant celles qui l'inclinaient vers lui : c'était un esprit nerveux que celui d'Oberman.

1. Il me semble suivre dans Wordsworth une évolution analogue, d'après J. Texte : *Étude de litt. europ.*, p. 159. — S. dira encore : « Pour les hommes, vivre, c'est savoir quelque chose de Dieu ».

2. Voir plus loin les *Observat. sur le Génie...* de Sénancour.

Résumons : le christianisme a manqué sa mission historique. Et pourtant, il avait la partie belle : il venait à temps pour recueillir les traditions égarées de la sagesse primitive, que les « conquérants... à force de mêler les races... avaient défigurées ». Grâce à l'empire de Rome, la fusion des peuples était prête à s'accomplir, et, avec elle, l'identité morale du genre humain : le bien renaissait de l'excès du mal : « C'était la plus grande époque de l'histoire du monde : il fallait élever un monument majestueux et simple, sur ces monuments ruinés des diverses régions connues. Il fallait une croyance sublime,... des dogmes impénétrables peut-être, mais nullement risibles,... des rites imposants, rares, désirés, mystérieux mais simples... mais vous avez fabriqué, raccommodé, essayé, corrigé... » Même langage dans la lettre 49 : le christianisme a fait faillite. Je ne m'en réjouis pas, dit Sénancour, n'approuvant guère plus « ses adversaires déclarés que ses zélateurs fanatiques ». Mais il faut le constater : le culte est désenchanté, « l'arche est usée ». Vous croyez au réveil de l'ancienne ferveur? à la renaissance de l'Église? « Je ne suis pas fâché que vous en fassiez l'expérience : je n'en conteste point le succès; et je le désirerais volontiers, — ce serait un fait curieux[1]. »

Trois ans plus tard (l. 81), si j'en crois la chronologie d'*Oberman*, Sénancour est mis en demeure de s'expliquer sur la morale chrétienne. Il a fait admettre à son contradicteur que la morale est l'objet de l'écrivain. Il a renoncé, par un effort coupé de défaillances, à se complaire dans sa névropathie. Il a reconnu que l'idéal de la vie n'est pas d'exclure la douleur, et que souffrir peut être bon : mais cette expérience, et cette résolution d'humilité énergiques s'accordent-elles avec ses opinions sur la nature des êtres? c'est ce que l'ami conteste. En écoutant la réponse d'Oberman, nous reconnaîtrons bien ce qu'il a laissé entrer dans sa conscience de pur christianisme.

La vie de la conscience *peut* être indépendante de celle de l'esprit : voilà le grand point. Aux contrastes que l'intelligence, partagée par les antinomies, établit entre les hypothèses également vraisemblables et indémontrables, *peut* répondre, dans le cœur, une harmonie supérieure aux troubles de la pensée. L'esprit varie et s'inquiète, mais non la conscience. Quel progrès[2] depuis le temps où Oberman, en proie au tourment intellectuel, ne se résolvait pas à choisir librement son caractère, à vouloir sa vie! Il pose, désor-

1. Noter, après cette lettre, une interruption de neuf mois (de la 6e à la 7e année).
2. L. 1, p. 20. Cf. II, 28, 329, 157.

mais, que « la nécessité de toutes choses n'est pas prouvée, que le sentiment contraire conduit l'homme », et voilà établie la croyance pratique au libre arbitre. Cela suffit : les discussions théologiques, sur l'accord de la prescience divine et de la liberté humaine, de la bonté toute-puissante de Dieu et de l'existence des injustices, sont pour Sénancour non avenues. A l'esprit, le monde peut apparaître comme une agitation sans but : à la lumière de la conscience, le lugubre spectacle s'évanouit.

Cette croyance pratique est ici la seule affirmée : l'âme, le Dieu personnel restent au delà, — il n'en est pas dit mot dans la lettre 81. Mais n'est-ce pas beaucoup, n'est-ce pas tout, que d'avoir élevé au-dessus de la raison discursive la méthode contemplative, et l'irréfutable évidence du fait moral primitif. Cela fait, il n'importe (ou plutôt il importe infiniment à la pureté de sa foi) que Sénancour s'obstine à priver la croyance religieuse de cet autre fondement, artificiel et ruineux : l'utilité sociale; — ou qu'il élimine un Dieu utilitaire, frein en même temps de notre perversité et consolation de nos misères. Pour nous affermir contre « les langueurs et les horreurs » de la vie, Sénancour a plus sûr que Voltaire : la vérité possédée suffit. Le juste trouve sa récompense dans son amour de la justice, et le méchant dans le dégoût de soi-même. Au juste de consacrer sa vie à la recherche de l'évidence religieuse, sans faire, pour se tromper, un lâche effort. Sa rigidité et sa candeur intellectuelles, Sénancour les garde de son ancien stoïcisme : n'est-ce pas le signe du vrai penseur religieux, que cet ascétisme d'esprit et de conscience, qui s'en tient au doute, en s'interdisant le découragement? Car la raison survit avec tous ses droits : elle empêchera l'imagination de faire trop aisément le jeu du cœur. Une vie facile ne serait pas une vie religieuse.

Sénancour va donc agir [1]. Il agira par un vaste ouvrage « sur les affections de l'homme et sur le système général de l'Éthique ». Il ne craindra pas de parler des religions, sans vouloir en détruire aucune en aucun point du monde. Ce n'est pas au peuple qu'il parlera, mais bien, en pur aristocrate qu'il est, à ces hommes épars en qui « s'agite l'esprit européen », à ceux qui, avec des « idées nettes » et des « conceptions désenchantées », vivent « dans l'oubli des prestiges, dans l'étude sans voile des sciences positives et démontrées ».

Réserve intellectuelle, mais action : le voici résigné à subir le

1. Il me paraît probable qu'il a subi, vers 1800, l'influence de Godwin. Je reviendrai sur ce point, qui est important. — Voir sur ce qui suit les dernières lettres, notamment de 78 à 80.

leurre universel; il y échappe à force de s'y abandonner. Plus de ces dépits d'homme d'esprit, qui tient à n'être pas dupe, et qui se pique de vivre le moins possible pour l'être au minimun : « Périssons en résistant, et si le néant nous est réservé, ne faisons pas que ce soit avec justice... » Plus de cette tristesse ironique et subtile, à travers laquelle le caractère double[1] de chaque chose, l'envers risible des plus graves, lui apparaissait obstinément. Plus enfin de ces exténuants scrupules, de ces vertiges de la volonté devant l'immensité de la tâche à remplir; plus de ce sentiment de fragilité intime, de danger constant pour l'être tendu sur sa tâche, que le moindre incident fait broncher. « Fais énergiquement ta longue et lourde tâche », dira Vigny[2], et c'est la philosophie d'Oberman, que peut-être Vigny n'a pas ignorée. Sans doute quelques-uns regretteront, qu'à cette « sévérité d'esprit » ne se mêle pas plus de « douceur de cœur »; ils rapprocheront les plaintes éternelles de Sénancour, sur la médiocrité quotidienne, des vers délicieux de Verlaine :

> La vie simple, aux travaux ennuyeux et faciles,
> Est une œuvre de choix, qui veut beaucoup d'amour.

Mais qu'ils lisent les dernières lettres d'Oberman : ce n'est pas la vie simple et les humbles joies de la tendresse qui lui répugnent; c'est la vie compliqué par la gêne d'une union mal assortie. Et c'est assez qu'il ait en lui l'ardente sincérité, l'inlassable espoir, et ce mélange d'inquiétude et de confiance, d'élan et de « retenue », d'enthousiasme et d'impassible loyauté, qui préserve un esprit droit des mensonges de l'imagination, en l'affranchissant des négations moroses. Ce serait le trahir que de ne pas le laisser voir une dernière fois méditant sur l'apostolat qu'il entreprend. Il parle comme font souvent ceux qui viennent de se renoncer, et qui s'étonnent, mais sans révolte, de trouver si peu de joie dans leur sacrifice : « Je ne suis pas attristé, mais ému par une sorte de stupeur et de lassitude. » Il mènera son labeur dans les demi-ténèbres, tâtonnant le long des vérités palpables qu'il rencontrera sur son chemin, le regard tendu vers le « vrai essentiel », à l'horizon lointain où se profilent nos pensées d'aujourd'hui.

1. Cf. cas analogues cités par W. James, *op. cit.*, p. 126.

2. Je reviendrai sur les ressemblances de Sénancour et de Vigny, et sur l'influence que l'un a eu sur l'autre. Les documents récemment publiés par E. Forgues révèlent chez Vigny une violence d'antipathie contre Chateaubriand toute semblable à celle de Sénancour.

« LES OBSERVATIONS SUR LE GÉNIE DU CHRISTIANISME »

Pauvre Sénancour! son grand œuvre devait avorter; mais il ne se plaindra plus, ou presque plus. Il vaut la peine d'étudier d'un peu près cette nouvelle expérience intérieure que fut sa vie : « un laborieux mouvement d'espérance [1] ».

Les *Observations sur le Génie du christianisme* [2] étaient écrites dès 1811. Mais la 2e édition de l'*Amour*, en 1808, et la 2e des *Rêveries*, en 1809, sont utiles à consulter brièvement, pour qui veut suivre d'un peu près la continuité du développement religieux de Sénancour.

Le gain qu'il a tiré de la thérapeutique morale décrite par Oberman y est sensible. La même idée produit le désespoir ou la confiance, selon l'intime qualité de la conscience où elle se réfracte : « La vie, disait le manuel attribué à Pseudophanes [3], n'a point de forme déterminée; tout ce que l'homme éprouve est dans son cœur ». Ainsi, le système de l'altération et de la régénération perpétuelles des choses, qu'Oberman prenait à saint Martin, faisait de l'univers, à ses yeux, « une fermentation de mort », une agitation convulsive et stérile. Vu sous l'aspect inverse, celui de la vie au lieu de la mort, de la régénération au lieu de l'altération, il lui apparaît consolant (8e Rêv., 1809). Il en arrive alors (1re Rêv.) à accepter la notion de perfectibilité, sinon comme une certitude, au moins comme un stimulant de la volonté, tenue désormais pour la faculté primordiale, qui a le pas sur l'esprit : la volonté limite son domaine, elle s'exprime sans souci des conséquences obscures, à l'infini, de ses démarches; elle se délivre de l'obsession de l'esprit, qui la paralysait, en l'obligeant d'attendre pour se manifester une connaissance accomplie du monde en son état présent : « Nous voudrions apercevoir quel serait le mieux possible, non pas précisément dans l'espoir d'y atteindre, mais afin de nous en approcher davantage, que si nous envisagions seulement pour terme de nos efforts ce qu'ils pourront en effet produire ».

Et encore : « Le sage jouit de l'idéal, car il espère le rendre utile ». Il en jouit : car la vie est-elle faite pour un autre bonheur que celui de la conscience? on saisit là le nouveau point de vue où s'est placé Sénancour; et derrière le changement, on saisit aussi la con-

1. Caird dit au contraire (cité par W. James, *op. cit.*, p. 380) : « La vie religieuse commence où se termine la lutte morale ».

2. Publiées en 1816.

3. *Ob.*, l. 33; le même manuel, très remanié et déformé, sert de conclusions aux *Rêveries* de 1833.

tinuité du mouvement : le sage, non content de jouir de l'idéal, veut le rendre utile. C'est la croyance de tout le XVIII^e siècle, que la pensée se justifie par l'utilité. A chacun, dira seulement Sénancour, sa forme de pensée : liberté à chacun d'errer dans les voies qui lui plaisent, d'essayer un peu de tout, même du phlogistique de Stahl et de Becher, pourvu qu'il en tire un fruit pour ses semblables (4^e Rêv.). Il ne faut pas se résigner pour l'espèce.

« L'idéal, dira Sénancour[1], est plutôt absent qu'imaginaire. » Ce n'est pas le mot de G. de Nerval : « Dieu est peut-être mort ». Mais, la grande absence étant partout sensible au philosophe, partout il sera triste[2]. La joie est un signe de faiblesse, d'intime pauvreté. Seules les « affections tristes » plaisent à l'âme « immodérée », en l'introduisant dans l'infini. Ainsi toutes les puissances qui se disputaient l'âme déchirée d'Oberman peuvent s'accorder pour la même recherche : l'âme n'a plus son centre en elle, mais hors d'elle.

Mais, vers le christianisme, le livre *De l'Amour* (1808) témoigne que Sénancour n'a point fait un pas, depuis 1804[3]. Il triomphe de ce que Nicole (traité *De la Charité et de l'Amour-propre*, ch. II et XI) ait avoué la suffisance de la raison à conduire l'homme. Il trouve l'ascétisme stérile; et la morale idéale est celle qu'il a rencontrée dans le *Bhaguat Geeta* traduit du sanscrit par Wilkins : faire le bien sans espoir, sans autre but que l'ordre.

L'année 1809 fut pour Sénancour une époque importante; un beau fragment, publié par Sainte-Beuve, et dont j'extrais quelques lignes, sur le manuscrit laissé par M^lle de Sénancour, nous initie à sa vie intérieure, au jugement qu'il portait sur son passé : après s'être plaint de ses chagrins, il écrivait : « Me croirai-je, pour tout cela, le plus malheureux des hommes? Nullement... Les peines cachées sont innombrables. Beaucoup d'hommes paraissent assez heureux; mais ce qu'ils se disent à eux-mêmes est fort différent de ce qu'ils disent aux autres... Quant à moi, n'est-ce rien que d'être parvenu jusqu'à ce jour sans flatteries, sans bassesses, sans dépendance même, en général, et sans dettes, ayant des amis choisis...; n'ayant pas, il est vrai, rempli ma destination, mais enfin n'ayant rien fait qui en soit précisément indigne... Un peu aimé ou estimé, un peu triste sur la terre et humilié de mes faiblesses, mais sans remords et sans déshonneur; très mécontent

1. Sommaire de la 6^e Rêverie, 1809.
2. 9^e Rêv.
3. Voir p. 69 n., p. 81, 127 n., 128 n., 140, 183.

de moi, et déplorant le cours rapide d'une vie mal employée, mais n'ayant point à la maudire. »

On peut supposer que telles étaient à peu près ses dispositions intimes, quand, deux ans plus tard, il écrivit ses *Observations sur le Génie*. Certaines réserves ajoutées en note, lors de la publication, en 1816, montrent que sa sympathie pour le christianisme devait se développer pendant les années suivantes. Aussi bien sa vive curiosité pour tout ce qui s'y rapporte, sa susceptibilité d'âme sont des signes que, dès 1811, sa tendance profonde le portait vers le christianisme, pris comme une forme accomplie du spiritualisme.

Mais sa critique ne désarme pas encore. Montrer que le christianisme, en ses purs éléments, vient de l'Orient, c'est encore son idée fixe (45-128). Les chrétiens ont été surtout des éclectiques : Pythagore, Zoroastre, les Gymnosophistes furent les précurseurs de Jésus et de Paul, bien plus que Jean et surtout que Moïse (128, note). Celui-ci avait bien pressenti la Trinité, comme le dit Chateaubriand, — du moins, après l'avoir contesté en 1811, Sénancour le reconnaît en 1816 (59, n.); mais ce dogme « n'était alors inconnu ni en Asie, ni en Égypte, si l'on en croit les traditions ». Sur le chap. IV du liv. III (3e part.) du *Génie*, il observe que les remarques de Chateaubriand prouvent seulement quel bien a dû produire en Europe « l'introduction d'une doctrine orientale », « dans les siècles où la civilisation était beaucoup plus avancée en Orient qu'en Occident » (220).

Encore l'Église n'a-t-elle pas su adapter au tempérament occidental des théories natives de l'Orient : « L'Évangile conseille de renoncer aux choses de la terre; mais cette maxime indienne fait peu d'impression dans nos climats » (222). Ni sa morale, ni ses institutions ne sont originales : « Avant le christianisme, on n'avait pas seulement rêvé, on avait établi la confession, les retraites monastiques etc., etc. » (187). Ici même, l'éclectisme chrétien n'a pas seulement choisi, mais altéré : « La vie monastique, *mais sans vœux irrévocables*, est à mon avis une excellente institution : c'est encore un fruit de la civilisation orientale » (143. Cf. 197, 200).

Ces affirmations pressantes sont d'autant plus intéressantes qu'elles traduisent l'état d'esprit durable de Sénancour : pendant longtemps il a méconnu la valeur propre de l'ascétisme chrétien, — du moins suffisait-il qu'on l'affirmât, pour qu'il crût devoir la contester. En 1823[1], il reproche à Mme de Staël d'avoir fait le

1. *Mercure du 19e s.*, t. II, p. 216. *Considérat sur la litt. romantiq.* Je reviendrai sur cette question.

romantisme bien jeune, en le faisant naître de la chevalerie et du christianisme. A l'en croire toute poésie, dans le christianisme, vient de l'Orient. Il ne veut distinguer que deux civilisations : « les lois inflexibles des Indiens et des Égyptiens, et les lois ingénieuses de la Grèce ». La chevalerie n'a été qu'un accident. Voilà comment il reste du XVIII[e] siècle, par sa totale inintelligence et son incuriosité du moyen âge.

En vain Chateaubriand lui remontrerait les solutions offertes par le christianisme aux problèmes où se perd l'esprit : vraisemblances tout au plus, et, quelquefois, faussetés criantes. Le péché originel est une explication commode, — c'est tout (26). Le remords (Chateaub., I, VI, 2) n'est pas la preuve que Dieu existe au plus intime de notre conscience : il est un produit social; un criminel sans remords serait, de nos jours, un homme aussi monstrueux qu'un homme à qui l'on aurait démontré la propriété de l'hypothénuse, et qui la nierait ensuite. La révélation n'est nullement *prouvée* par l'argument de l'assentiment universel (Chat., I, III, 1) : « Une explication hypothétique du monde pourrait, sans avoir été révélée, s'étendre au loin et se propager longtemps ». Vous réduirez-vous à dire que le christianisme est le culte naturel à l'âge présent du monde? (228). Mais alors : « 1° Il aurait donc pu s'établir sans avoir été révélé; 2° peut-être, dans un autre âge, une autre révélation déclarera-t-elle que ce culte-ci est suranné!... » Si le christianisme a terminé sa mission, qu'il disparaisse. Tout au plus Sénancour convient-il qu'il a rendu plus commune l'*ancienne* idée de l'unité de Dieu : « Mais les Musulmans, et d'autres, prétendraient qu'il l'a considérablement altérée... » Quant à la tradition (39), dont l'Église fait si grand état, elle compte pour beaucoup en politique; en religion, où il ne s'agit que de vérité, il ne saurait y avoir dommage à la rompre.

Cette conception du christianisme, on la reconnaît : c'est celle de Voltaire : 1° la religion est un fait naturel (63); 2° il faut séparer nettement la question religieuse et la question politique (50, n.). On peut dire que, jusqu'ici, les *Observations* de Sénancour sont *Le Génie du Christianisme* expliqué par Voltaire. De même, l'esprit des *Réflexions sur les Pensées de Pascal* a passé dans la réponse de Sénancour au « sublime misanthrope[2] ».

Cependant, il y a ajouté du sien, qu'on en juge : « Pascal fut certainement un homme peu ordinaire, mais on pourrait avoir

1. Voir notamment *L'histoire de l'établissement du christianisme.*
2. Expression de Voltaire.

aperçu les bornes de la science aussitôt que Pascal[1], *et avoir tourné ses pensées vers la religion, non pour se confirmer dans l'idée qu'elle est divine, mais pour chercher à savoir si elle l'est, ou si elle ne l'est pas.* Dans notre siècle, Pascal n'aurait point de célébrité. Il faut maintenant écrire des choses agréables à une classe d'hommes qui aient ou qui cherchent à avoir beaucoup d'influence. Il faut, comme M. de Chateaubriand l'a fait, profiter de l'à-propos et prendre de certains soins[2]. » La fin du passage n'est pas négligeable; mais, surtout, l'aveu à surprendre, chez ce chercheur de vérité, déçu, quelquefois aigri par l'apathie de ses contemporains, — c'est celui de sa tendance éminemment religieuse; et c'est en même temps celui de l'attitude critique où il s'obstine à demeurer, tout en souhaitant de croire. Il n'a pas la foi en la science; mais il se méfie de ce qui n'est pas d'accord avec elle. Qui prouvera, dit-il, maintenant que Pascal n'est plus, que la religion est révélée (168)? Et Pascal lui-même n'aurait pas ramené un esprit aussi « retenu » que le sien : car dans « sa marche pour convaincre » (voici venir les « faussetés admirablement déduites » dont parlait Voltaire), Pascal agit en homme qui voudrait « séduire ». Ne prétend-il pas montrer d'abord que le christianisme n'a rien qui soit contraire à la raison, pour le rendre ensuite « vénérable », puis « souhaitable », et, par là, prouver qu'il est vrai? Et quels arguments! « Quand l'univers écraserait l'homme... » Eh bien! répond Sénancour-Voltaire, tout animal sentirait qu'on l'écrase (255). Voilà l'inintelligence : la maladie ancienne de la volonté, paralysée par la peur d'être dupe, a passé et reste encore dans l'esprit, qu'elle engourdit. N'est-ce pas, chez un homme de pensée pure, l'héritage d'un siècle qui a trop tourné et retourné la pensée pour croire en sa dignité? C'est encore le « je ne sais quoi d'avilissant » dont Sénancour n'est pas encore dépouillé.

Qu'il vaut mieux l'écouter dire simplement, sans que sa limpidité intellectuelle en soit troublée, son profond désir de croire! Il ne renie pas l'instinct de son cœur : mais il garde intacte la bonne foi, la candeur d'esprit, qui vont si bien avec ce qu'appelait Renan

1. Cf. la lettre d'Ob., opposant à la science officielle Becker, Stahl, etc. Sénancour se rend-il compte que la négation de la valeur de la science a infiniment plus de prix de la part d'un savant, que de la sienne?

2. P. 166; sur le chap. VI du liv. III, 3e part., qui fait l'éloge de Pascal. — Suit une note de la *Défense d'Atala*, où Chateaubriand dit qu'*Atala* et *René* sont des amorces. — Cf. la lettre d'Oberman où Sénancour songe à la nécessité d'attirer d'abord l'attention par un ouvrage frivole : tel Montesquieu avec ces *Lett. pers.* — Sénancour se souvient de ce que lui avait écrit B. de Saint-Pierre (ms. de Fribourg) : *les hommes d'aujourd'hui dorment indifférents aux pensées d'un Young ou d'un Marc-Aurèle.*

« la ferme et mâle tenue du rationalisme ». C'est par l'émotion un peu contrainte, mais si probe, avec laquelle il laisse en lui se jouer le drame de la foi et de l'incrédulité, c'est par sa pudeur d'âme que Sénancour nous prend. Il est vraiment un premier essai, un peu chétif et souffreteux, du grand Vigny; de lui aussi, on pourrait dire que sa pensée brille « comme une étoile dans un ciel d'hiver pur et froid ». Par ironie, je le veux bien, plus encore que par distraction, il appelle « heureux[1] » ceux qui peuvent croire aveuglément. Mais il sait ce qu'il dit, quand, sans conclure, il approuve la page de Chateaubriand (I, III, 3) qui commence ainsi : « Un choc perpétuel existe entre l'entendement de l'homme et son désir, entre sa raison et son cœur »; et quand il parle des « fortes raisons » qu'ont données Platon, Cicéron, Clarke et Leibniz de « faire regarder comme vraisemblable la réalité [de Dieu], *si désirable d'ailleurs* »; et quand il écrit cette page, où se peint l'angoisse d'une âme, imperturbable seulement jusqu'au point où commencerait la comédie du stoïcisme[2] : « Au milieu de nos détresses, la lutte subsiste, ainsi que l'attente d'un jour meilleur; le mouvement produit l'espérance. Mais ne plus rien désirer, et posséder mal ce qui nous est offert; n'entrevoir que des pertes, ne se sentir vivant que par des craintes et devenir grand dans le vide, voilà le terme vers lequel on marche de toutes ses forces; nul n'y arrive, et il serait impossible à celui qui y arriverait de se supporter lui-même. »

Aussi bien, Sénancour croit-il qu'en dehors de toute foi positive il est un refuge pour ceux que travaille le besoin de croire. Il ne suit pas à la lettre le credo du Vicaire savoyard, — encore qu'il ait dit que ce n'était pas la faute de Jean-Jacques si l'on avait « tant de peine... à savoir quel est le vrai christianisme » (178). Il tient que l'on peut croire, sans admettre ni le péché originel, ni la Providence (76) — Dieu[3] est « une forte conjecture, source de consolations inépuisables et de magnifiques espérances,... dédommagement de misères que l'on reproduit sans cesse dans le tumulte de nos ébauches sociales ». Mais le penseur doit défendre sa croyance, noble à proportion qu'elle est vague, contre le dogme du Dieu rémunérateur et vengeur, dangereux, puisque, lui manquant, toute morale établie sur lui serait ruineuse : « Le grand effet [social] d'une croyance ne prouve en aucune manière qu'elle soit

1. Chat., t. II; cf. *Observations...*, p. 176; la sommation à Chat. — Pour la suite, p. 84, 93.
2. On mesure ici le chemin parcouru depuis Ob. : « On est énergique sans volonté ».
3. Chat., I, II, 1.

fondée sur la vérité ». Nul accord, entre le dogmatique exploitant *sa* vérité en vue du meilleur rendement, et le penseur qui recueille, comme des fruits inattendus, les joies de la vérité pressentie dans le doute [1].

Cela dit, Sénancour n'éprouve aucune gêne à renier l'athéisme [2] : « ... J'abandonne volontiers à M. de Ch. les athées, mais je prends la défense de ceux qui, croyant apercevoir partout les traces d'une intelligence infinie, ont le malheur *de ne pouvoir prononcer* sur presque tout le reste ». Même attitude vis-à-vis de l'immortalité [3] qui n'est pas la chose du christianisme, mais qui « faisait partie de la doctrine secrète de l'antiquité... » Il y a des raisons d'en douter : Sénancour réédite l'argument de la lyre et de l'harmonie : mais il promet de dire un jour ses solides raisons d'*espérer* en la vie future.

Un christianisme philosophique [4], voilà ce qu'il voudrait. Toute précision sur les grands problèmes le rebute : « Les mystères, dit-il, ne font point partie du mystère » (22). Or, cultiver en soi le sens du mystère, c'est toute la vie religieuse. Son rationalisme le préserve d'être un illuminé, et toujours il traitera d'un air de dédain cette « infirmité extatique » dont se prévalent les Swedenborgiens. Mais il n'a pas plus d'estime pour la science officielle, prise comme méthode exclusive de connaissance. Dans *Oberman* déjà, on le voit attendre vaguement d'une heureuse aventure de l'esprit la trouvaille suprême : en ce temps-là, l'homme d'esprit raillait le mystique, et moitié narquois, moitié curieux, s'amusait au jeu des nombres, aux concordances bizarres, aux pressentiments et aux songes. Dans les *Observations* [5], il se justifie de ces faiblesses : ceux qui les blâment, répond-il, chez un esprit détaché, ne s'aperçoivent pas qu'il y a une grande différence d'une « simple fantaisie » à « l'aveuglement qui admettrait ces choses inconnues comme articles de foi ». Le doute demeure l'attitude la plus respectueuse en face de la vérité : « Il est très différent de chercher à s'approcher du vrai par des hypothèses, ou de recevoir ces hypothèses comme des vérités sur lesquelles le plus léger doute serait criminel ». Il faut le voir manier la férule contre Chateaubriand, coupable d'avoir émis que le culte chrétien est « *le plus* divin, *le plus* pur ». Le comparatif, en ces matières, n'a point de sens : l'effort seul vaut, non la formule.

1. Voir p. 50, l'incrédulité défendue au point de vue social.
2. Voir p. 93, 105 n. (les *Libres Méditations* annoncées).
3. P. 63, 109, 110 n.
4. P. 139.
5. P. 182. M^lle de Sénancour nous dit qu'il ne fut jamais au-dessus de ces menues superstitions. — Voir aussi p. 224, 235-6.

En somme : une antipathie concentrée à l'égard des dévots[1], une raison facilement irritée par les sentimentaux, par Chateaubriand qui a cru en pleurant, et par Werner qui a cru en apercevant des cierges[2]; l'horreur de tout compromis entre l'imagination et l'intelligence[3] : voilà ce qui éloigne Sénancour de toute conversion. Il veut bien croire, mais non par surprise, ni exaltation. Est-ce à dire qu'il ait voulu rien prouver contre personne? Ainsi, de ce qu'il affirme (1er suppl.) que l'esprit peut très bien concevoir deux principes simultanément nécessaires, s'il les constate en même temps comme tels, déduira-t-il que l'unité de Dieu est un mot? Non, mais il conclut que ni la théologie, ni la métaphysique ne la démontrent. Ce rationaliste empirique ne veut pas accepter les systèmes que la raison spéculative invente pour passer continûment du fini à l'absolu. Mais il proteste, maintes fois, qu'il ne faut pas se méprendre sur sa pensée dernière; il n'attaque Chateaubriand que pour avoir attenté, par la précision de ses affirmations, à la sainteté de l'objet[4]. Il l'attaque aussi pour l'assurance avec laquelle il manie des notions de seconde main. A-t-il paru nier la Providence? il fait observer, dans une note de 1816, qu'il s'en prend seulement aux preuves alléguées par Chateaubriand en faveur d'elle. Et ailleurs : « Si je crois inutile de donner dans tout ceci mes propres opinions, je désire du moins que la partie estimable du public ne se trompe pas essentiellement à cet égard ».

On voit assez que Sénancour *veut* rester rebelle aux émotions esthétiques du catholicisme. Mais ce qu'il faut noter maintenant c'est que, s'il rejette cette sensibilité d'essence douteuse, il invoque une autre sensibilité, celle qui s'épanouit dans les régions supérieures de l'esprit et que justement, selon Sénancour, le christianisme néglige. Le frémissement de la pure intelligence avide de connaître, désenchantée de tout ce qu'elle sait, et gardant au fond d'elle, comme un charme contre le désespoir, une infinie patience, ne doit pas être confondue avec le mouvement d'un cœur « passionné, orageux » (163). Bien plus : notre soif d'espérer serait déçue si, aujourd'hui, quelqu'un nous donnait la vérité, en nous disant : c'est tout. Si, dit Sénancour en une page admirable, nos désirs étaient tous satisfaits, « nous serions accablés de notre irrémédiable impuissance;... parvenus au faîte de cette vie trom-

1. P. 109, « leur secrète animosité, leur humble mépris pour tout homme qui ne pense pas comme eux ».
2. P. 180; cf. 239.
3. P. 255. Chat. est vivement critiqué pour avoir dit que la pensée « *est au ciel* » parce qu'elle en est occupée.
4. P. 2, 10 n., 30, 31, 47 n.,85, 233.

peuse nous n'aurions plus qu'à mourir... Cette ardeur qui nous conduirait toujours au delà s'arrêterait en nous et nous consumerait. » Ainsi, quand Chateaubriand explique par le christianisme le développement des sentiments vagues, Sénancour répond (142) : « Je croirais que le christianisme a moins de part que la philosophie, soit à ce qu'il y a de mauvais, soit à ce qu'il y a de bon dans cette espèce d'habitude des besoins rêveurs, et du vague des sentiments ». Comment la religion, « *avec ses promesses positives et infinies*, jetterait-elle le cœur dans cet ennui, qui vient de ce qu'on ne voit rien d'assez grand, de ce qu'on n'attend rien d'assez probable? »

LES « LIBRES MÉDITATIONS » (1819)

J'espère qu'on voudra bien, maintenant, le suivre dans ses *Libres méditations*, qui sont un manuel de piété philosophique, celle de toutes ses œuvres à laquelle il attachait, de beaucoup, le plus d'importance [1].

Le problème laissé en suspens par les *Observations*, c'était celui du mal, et des fins de l'humanité. Mais déjà (87 et 88 n.) Sénancour reconnaissait des raisons de croire que tout est pour le mieux possible; il restait seulement réfractaire, — pour jamais, — à une justification, par le détail, de la souffrance universelle. L'ingéniosité lui est en horreur : il aime l'intuition : « Celui qui croit à l'aveugle nécessité après avoir observé les cieux, y croira de même après avoir vu s'épanouir les fleurs ». Quelle religion va donc aider l'homme à vivre, l'entretenir dans le sentiment d'une destinée « heureuse », « s'occuper de cette peine des humains [2] » que le christianisme omet?

Précisément, selon les *Méditations* de 1819, c'est le christianisme [3]. — Un article du *Mercure de France*, en août 1813 (l'année même où le premier manuscrit des *Méditations* était achevé), contient ces lignes bien expressives : « Ceux dont la sensibilité, trop étendue pour s'arrêter aux objets des passions, paraît vague et indécise parce qu'elle est pour ainsi dire universelle, ceux-là, s'ils sont religieux, le sont indépendamment de toute

1. Voir la correspondance que j'ai publiée dans la *Revue latine* de 1906, janvier, avril, juin, juillet...

2. 2e méditation.

3. Je signale seulement ici quelques articles qui témoignent de l'activité de la pensée religieuse de Sénancour de 1811 à 1819. *Mercure de France*, janv. 1812. Extrait d'une dissert. sur le roman. Avril 1813, compte rendu d'un aperçu sur le cœur humain. Article sur le psychisme. Août 1813 : Du style..., etc. *Journal du Commerce*, 7 juillet 1818, sur Bonald, etc.

doctrine ». Sénancour refuse de réduire « la magnificence de l'univers aux dimensions étroites de la mysticité ». Il fait sa tâche propre de maintenir l' « anxiété » dans son âme.

Les années 1814 et 1815 sont occupées par des brochures politiques.

Mais, en 1816, sous l'empire de « certains motifs », nous dit M^lle^ de S., et cédant à la séduction du climat méridional, Sénancour partit pour Marseille; de là il fut à Nîmes, enfin à Anduze, dans le Gard, où il séjourna près de deux ans. Là, il jouit d'une solitude qui « convenait aux études sérieuses »; et surtout, dans cette vallée « bien arrosée et richement garnie de mûriers et d'oliviers,... bien accueilli d'une population estimable et paisible, malgré le mélange des deux cultes,... il fut assez particulièrement en rapport avec le curé, aimable vieillard, et les deux pasteurs protestants, dont le plus jeune fut pour lui plein d'attentions ».

On n'y saurait, évidemment, trop prendre garde. Si les méditations de 1819 sont pleines de citations des auteurs protestants ou catholiques, si Sénancour y fait sien le vocabulaire chrétien, c'est sans doute qu'il était arrivé à Anduze tout prêt à devenir chrétien, mais c'est aussi qu'il a subi, pendant deux années de paix telles qu'il n'en avait jamais eu, trois influences concordantes.

Le manuscrit de 1813, qui était connu, d'après la préface de 1819, de M. de *P(ommereul)*, directeur de la librairie, athée résolu, et probablement de Jay et de Mercier, ou de Lanjuinais, devait être assez différent du texte de 1819. Étudions celui-ci, quitte à voir ensuite ce qui détermina Sénancour, en 1830, à voiler le son, très franc et très plein, de christianisme, que rendent les premières *Méditations*.

Il s'y juge dans son passé, — il critique son caractère, — il avoue ce qui reste, en lui, irréductible : mais il essaie de le dominer, et de le faire servir à son nouveau dessein de vie. Ainsi nous passerons avec lui, sans rupture, de l'ancien au plus récent état de son âme [1].

Il tient beaucoup à garder pure de toute sensualité l'émotion religieuse; c'est à ceux qu'il appelle les nouveaux Pascals et les nouveaux Épictètes, qu'il veut parler (*Préface*). Et il entend bien n'être pas confondu avec ceux qu'on nomme, d'un nom profané,

1. Notons qu'en 1819 Sénancour a quarante-neuf ans. Il en avait trente-quatre quand parut *Oberman*, vingt-huit, lors de la publication des premières *Rêveries*. En 1830 il aura *soixante ans*, quand le jeune romantisme l'exhumera. Il mourra deux ans avant Chateaubriand, qui était né deux ans avant lui.

les « mélancoliques ». — « L'état le plus habituel de mon âme, écrit-il, est un paisible renoncement, une espérance indéfinie, *une tristesse heureuse* » (2e Méd.). A travers elle, il lui arrive de contempler ses anciennes souffrances, qui semblent avoir gardé pour lui un invincible attrait [1]. Il décrit, en termes qui rappellent de très près l'Oberman de la huitième année, le paysage le plus favorable à sa rêverie : « J'entends de ma demeure un torrent qu'alimentent des glaces inépuisables... De vieux noyers ombragent les bords du bassin qu'il forme à *l'entrée des plaines* ». Paysage certainement symbolique [2] : l'homme des hautes vallées, Oberman, qui répugnait à la vie des plaisirs, accepte une situation moyenne, d'où il puisse, comme un Moïse, servir d'intermédiaire entre les révélations du monde supérieur et l'humanité distraite. Il jouit là du double spectacle « de l'inconstance des formes et de la perpétuité de l'être ». Permanence et mobilité, jeu du relatif où s'éparpille la vue, et recueillement de l'âme en quête d'absolu, c'est la réconciliation des deux natures, l'une souffrante devant l'écoulement sans terme des choses, l'autre défaillante dans le vide de la pensée pure et figée, qui déchiraient l'âme d'Oberman.

D'ailleurs le solitaire des *Méditations* garde de l'humeur et de l'esprit d'Oberman. C'est, d'abord, la dépendance, inconsciente ou avouée, à l'égard des impressions physiques : « Quand le ciel est froid et nébuleux, je sens trop la présence du mal...; quand une suave lumière se répand autour de ma demeure, le souvenir de l'ordre universel m'accable dans la solitude; un importun besoin de ne pas rester inutile suspend la douce simplicité dont je pouvais jouir, et je trouve beaucoup de tristesse dans l'étonnante beauté des choses. » C'est Oberman disant : « L'étonnante harmonie des choses fut sévère à mon cœur agité ». Et voici maintenant (30e Méd.) [3] une page où l'âcre goût du passé revint au cœur du sage, vide un moment de sa fragile sagesse : « Je n'ai pas su me garantir sans retour des écarts de la pensée; je l'éprouve quelquefois avec autant de honte que de découragement. L'ennui revient, il surmonte tout, *il change l'aspect de l'univers*, et l'espoir suprême s'éteint au milieu du silence qui m'environne. Je me sens inondé d'amertume à la vue du passé détruit, de l'avenir inutile, et du malheur de nos plaintes perdues dans le vide ». Seulement, à

1. Voir la 3e Méd. qui nous reporterait en 1797 ou en 1803, selon que nous comptions de 1813 ou de 1819; à ces deux époques, il était en Suisse. Pour la suite, comparer la 14e Méd. et la l. 68 d'*Oberman*.

2. Je reviendrai sur le symbolisme de S.

3. Je cite le texte de 1830, plus développé que celui de 1819, mais identique de sens.

cette vue sinistre des choses, le solitaire sait substituer, par un inlassable effort, une vue confiante : « Un long travail consume les jours dont la beauté, en renouvelant des vœux trompeurs, ne me laisserait apercevoir autour de moi que l'uniformité de l'abandon. Alors, ajoutera-t-il en 1830 [1],... je ne sais quel secret murmure de l'harmonie de toutes choses me fait pressentir des merveilles inconnues. »

C'est donc le travail, l'effort, la « longue et lourde tâche » de vivre qui rendent au sens « la clef de l'âme [2] ». Aux choses inanimées, Sénancour surprend (10e Méd.) « un aspect métaphysique, et des analogies avec des vérités morales. La vue de ces objets, moins éloignés de l'ordre primitif... nous introduit dans les régions où l'intelligence développe de plus grands desseins [3] ».

Avec une méthode tout intuitive, Sénancour a, dans les *Méditations*, le mépris de l' « érudition ». Il ne croit plus à la nécessité d'une expérience universelle ; ethnographie, histoire, psychologie : néant. Ici le solitaire, partant du mot qui servait déjà d'épigraphe à *Oberman* : *Etudie l'homme et non les hommes*, l'interprète bien plus rigoureusement. L'individu porte en lui le tout de l'humanité, et l'on ne gagnerait rien à l'envisager dans l'infinité tumultueuse de ses variétés accidentelles : « Les mortels n'ont qu'une seule affaire », dit saint Luc, cité par Sénancour (12e Méd.). La volupté même lui paraît moins dangereuse que la science. Entre ces deux pôles de notre nature, paresse ou orgueil, abandon de soi ou vanité du transitoire, mieux vaut pencher vers le premier (16e Méd.). Bossuet [4], parlant contre la curiosité de l'histoire, qui veut éterniser ce que Dieu a soumis à la loi de l'oubli, n'est pas plus décisif que Sénancour : « Au milieu des chagrins qui suivent les affections déréglées, il faut bien s'avouer qu'on souffre ; mais sous le joug de la science, les heures sont stériles à notre insu, et, consumés par le travail sans en être rassasiés, nous mourons dans une grande ignorance des fins de la vie ». — « Abandonnons cette curiosité fatigante, dit-il encore (9e Méd.), cette investigation des choses qui passent... Établissons-nous dans le monde à jamais vivant [5]. » Et il marque son dédain pour les analystes « ingénieux ou subtils » qui s'occupent d'étudier les passions, comme s'il

1. Il se peut qu'il ait mis dans les *Secondes Méd.* des fragments d'une *2e partie d'Ob.*, qu'il ne publia jamais.
2. Wordsworth a dit quelque chose de semblable.
3. Cf. 9e Méd.
4. *Traité de la concupiscence.*
5. L'article de Sainte-Beuve sur *Oberman* parlera avec quelque pitié de *cette génération qui prétend juger de tout au point de vue historique.*

n'était pas plus « grand » et plus « utile » d'étudier « ce qui est au-dessus de nous[1] ».

*
* *

Essayons, du moins, d'analyser, d'après lui, cette tristesse religieuse qui nous initierait au monde éternel.

Avant tout, — il importe de le noter encore, — elle n'est plus passive. L'excellence de la douleur, énergiquement endurée, s'affirme ici en termes décisifs. Sénancour ne l'aura jamais assez dit. En 1836, dans un fragment destiné à la 24e Méditation[2], il y reviendra. La douleur subie nous tuerait : « mais la douleur combattue occasionne l'espérance... » C'est déjà tout l'esprit des *Méditations* de 1819 : « la vie est un laborieux mouvement d'espérance[3] ». Idée stoïcienne, ici, ou chrétienne? Stoïcienne en ceci que la lutte aurait pour objet, non de détruire ligne à ligne le mal qui nous gâte jusqu'aux moelles, mais de vaincre la langueur de l'esprit et ses ténèbres. Mais nous verrons tout de suite que la notion du péché n'est plus étrangère au lecteur assidu des sermonnaires, qu'ils soient le P. Élisée, Abbadie, ou Zimmermann.

La douleur reconnue comme essentielle à notre nature, c'est dire que le malaise humain ne naît plus, comme l'avait cru le fervent et un peu naïf disciple de Rousseau, du regret vague d'un temps lointain, où l'espèce vivait heureuse sous un climat béni. C'est de l'au-delà que l'homme a la nostalgie. Ce que Sénancour appelait la longue erreur de l'humanité sortie de ses voies, il l'appellera bientôt chute originelle, et instinct de retour vers Dieu. Le mal n'est plus de création sociale : il est au plus profond de nous, et ne peut être atténué que par un avant-goût de l'existence surnaturelle.

On pourra dire que ce n'est là qu'une « conception » nouvelle, bonne à envelopper un sentiment invariable. L'esprit se satisfait comme il peut : la volonté, quand elle mûrit ou quand elle faiblit, se déprend des grands desseins inaccessibles, comme la réforme du monde, — pour s'attacher à de plus humbles, comme la réforme de soi. Là, elle aura l'illusion de réussir, — et pour être sûre qu'elle n'est pas déchue, elle décrète qu'il ne peut être de plus grand œuvre que la réforme intérieure. — On avouera cependant qu'ici le système, si système il y a, n'est pas indifférent : dans le

1. Il y aurait ici à rapprocher de Sénancour Ballanche qui l'a beaucoup estimé, et qui projetait de le convertir.
2. Publié partiellement dans ma *Bibliographie de Sénancour*.
3. Fin de la préface.

premier cas, il laissait s'exaspérer jusqu'au désespoir le sentiment de la détresse intime; dans le cas présent, il l'apaise et le réconforte, et le relève en énergie agissante. Ce qui suscite, cette fois, le système, c'est la force du sentiment même, qui ne veut pas être en vain, c'est la douleur qui veut persévérer en elle-même et se dépasser en s'accomplissant dans l'espoir. La candeur intellectuelle qui nous plaît chez Sénancour, par là, n'est point ternie : on peut dire que, selon lui, les vérités religieuses seraient perçues sous la catégorie du doute et de la souffrance. On ne doute pas à vide. On apprend à douter, en souffrant : savoir incommunicable qui ne prétend pas plier la raison à ses exigences, mais qui réclame sa franchise propre.

Ce que la souffrance ainsi conçue a de chrétien, on le voit déjà[1] : elle « peut nous indiquer une destination ultérieure et, en quelque sorte, suspendue ». Elle porte ce caractère éminemment chrétien, de prospérer dans la maladie. « Il semble, dit Sénancour comme a pu le dire Pascal, que l'esprit soit opprimé, quand les organes sont vigoureux. » La 7e Méditation fait parfois songer à la *Prière pour le bon usage des maladies*; elle jaillit, elle aussi, d'une âme qui pense être dans sa vraie vocation en cherchant le bien où semble être le mal[2] : « Observez la maladie : elle paraît affreuse, elle est bienfaisante, c'est elle qui a le pouvoir de soumettre le corps à l'âme... » Par elle, nous prenons conscience de notre âme comme puissance indépendante. Nous voici loin du premier idéal épicurien de Sénancour qui faisait consister le souverain bien dans l'harmonie du corps et de l'âme, conçus d'ailleurs comme les émanations d'un même principe.

L'action de grâces envers la Providence qui offre la douleur en don remplit les *Méditations*. Ce n'était qu'un peut-être, dans *Oberman*, que son efficacité : ici c'est une foi tenace. Mais le solitaire ne le prend pas comme un châtiment : il voit, seulement, que seule elle nous fait découvrir la vérité. Pourquoi donc faut-il que cette vérité ne se révèle pas dans le bonheur? ou plutôt comment la joie de comprendre ne peut-elle se conquérir qu'après la douleur? Mystère; Sénancour ne s'en irrite plus[3] : « La douleur est bonne, et il est utile de la connaître dès la jeunesse... Il convient que l'homme souffre, et qu'il souffre à tout âge... Il faut respecter cette destination et bénir, dans les moments pénibles, des rigueurs apparemment indispensables. » C'est bien la douleur qui a fait

1. 7e Méd.
2. P. 104.
3. 19e Texte de 1830.

l'unité de sa vie : et il la remercie de l'avoir gardé du quiétisme, ou de l'ataraxie, ou de ce triple silence des Hindous, en lequel serait prête à s'enclore l'âme mal guérie d'Oberman[1].

*
* *

Quelle règle de vie va se déduire de là[2]?

D'abord, notre activité *doit* être tout intérieure. La grande philanthropie aventureuse est hors de portée. Au temps où se précise la pensée religieuse de Sénancour, il fixe aussi son credo politique[3] : user le mieux possible des garanties de liberté que le présent nous offre. Il a donc totalement abandonné la conception millénaire : « Dans la vie présente, il s'agit moins d'entreprendre que de se garantir. Si vous voulez une liberté moins restreinte et un repos moins silencieux, songez à obtenir qu'un autre monde vous soit ouvert. » C'est la pure idée de l'activité réservée aux élus. L'absorption en Dieu, entendue comme une contemplation paresseuse de ses perfections, n'est point, que je sache, d'orthodoxie. Ainsi, jadis, Oberman se tourmentait l'esprit pour s'échapper de tout ce qui nous sollicite à penser vulgairement, et s'abîmait dans l'abstraction vide : maintenant, il se défend contre les suggestions qui naissent de la vie, mais pour garder sa volonté digne « de la sublimité des possibles[4] ». Et cette défense est une activité. Seul l'égarement de la volonté (19e Méd.) « nous livrerait à cette peine d'esprit qui fait haïr l'existence : *le mal que nous ne pouvons supporter, c'est le mal que nous apercevons en nous-mêmes* ». Et dénonçant le péché dont il s'était fait une idole : « J'ai connu, dit-il, l'inquiétude. J'observais trop curieusement les lugubres images que mes yeux prévenus agrandissaient ».

Puisque avant tout il faut se préserver, le sage vivra d'une vie solitaire, calme, monastique. Ici, nous touchons à un point fort délicat de la conscience de Sénancour[5].

Égoïste : voilà le reproche qui lui fut tant de fois, de son vivant, adressé, et surtout lors du renouveau d'*Oberman*, en 1832 et 1833. Et sa fille le défend, assez peu adroitement, à mon goût, en mettant son éloignement de toute affaire sur le compte de son infir-

1. Voir en effet la fin d'*Ob.* (*qui ne se trouve pas dans la 1re édit.*). La 1re édition se terminait sur l'idée de l'union profonde qui existe entre ceux qui cherchent la justice avec inquiétude, et ceux qui la cherchent en paix.

2. 15e Médit.

3. J'y reviendrai, dans une autre étude sur l'évolution de ses idées politiques.

4. Qu'on me permette de m'approprier cette expression de Sainte-Beuve. Il l'adresse, dans son article sur *Ob.*, à ceux qui, jadis, enthousiastes d'*Ob.*, sont maintenant entrés dans le journalisme politique.

5. Voir 8e et 17e R.

mité[1]. C'est lui faire tort : il croyait à la mission des solitaires, je veux bien qu'il y ait cru d'autant plus qu'il y était confiné. Selon lui, « l'honnête homme » évite « généralement » de devenir membre d'une « corporation ». Et n'est-ce pas pour avoir étudié l'homme dans « les groupes formés par la foule », que tant d'hommes d'état se forment du cœur humain « une idée trop défavorable »? Réunis, les hommes « vivent plongés dans une atmosphère humaine; ils ne respirent plus dans l'infini ». C'est à peu près le mot de saint Martin, rappelé par Sainte-Beuve, que l'homme vit dans les pensées, et ne vit qu'en elles[2].

Et Sénancour tient à établir que c'est par principe, non par dépit de misanthrope, qu'il vit dans la retraite : « Lorsque je quittai le monde, fait-il dire au solitaire, le temps des revers était fini pour ma famille ». Il n'aurait tenu qu'à lui de poursuivre des vues de fortune. Peut-être, ici, flatte-t-il un peu, ou arrange-t-il son passé; il reconnaissait, dans le fragment de 1809 qu'il avait quelquefois manqué de résolution, qu'il s'était dérobé, par une sorte de mauvaise timidité, à de pressantes occasions d'activité[3]. A tout prendre, moitié par sauvagerie et crainte de sa débilité physique, moitié par réflexion, il faut reconnaître qu'il a choisi une vie de travaux ingrats, avec l'espoir courageux d'en réserver une part à sa culture et à son progrès intimes, — au moment où des amis bienveillants se groupaient autour de lui et où son existence était simplifiée, faut-il le dire? par la mort de sa femme[4]. Comme M^me^ de Staël, qui n'aurait rêvé nul bonheur au delà de l'amour dans le mariage, il avait cruellement souffert de la faillite de ses humbles ambitions domestiques, et il essayait de se refaire un semblant de foyer, avec sa fille, qui souffrait de son humeur triste, et quelques amis vrais. Dans cette solitude familiale, et par elle, il a donc cru se réserver, toute faible fût-elle, « la lumière destinée à pénétrer dans les demeures que se réserve l'intimité domestique ». Il y fuyait « le découragement de l'expérience » : c'était sa tour d'ivoire[5].

1. J'insisterai ailleurs sur les occasions qui purent s'offrir à lui d'être quelque chose.

2. Cf. 17^e^ Méd. « Séparez-vous de la société afin de resserrer les seuls vrais liens qui existent entre les hommes, les liens fraternels. »

3. Cf. 18^e^ Méd. M^lle^ S. nous dit qu'il avait repoussé des avances de Lucien Bonaparte.

4. Dans un fragment inédit de la 18^e^ Méd. je crois reconnaître une allusion à S. Mercier qui aurait failli au principe du sage en acceptant une fonction publique. J'y reviendrai.

5. Je me borne à signaler, dans la 18^e^ Méd., tout ce qui est dit des instituts cénobitiques, à rapprocher de ce qu'écrivait Nodier près de vingt ans plus tôt. « Cette génération se lève et vous demande des cloîtres. »

Il s'y préserve aussi des passions. Au moment où éclate le romantisme, Sénancour proclame bien haut les droits supérieurs de la raison : toute passion est une force qui s'égare, et c'est une imprudence de donner jamais l'ascendant au cœur. Point d'équivoque sur l'idéal. Il appelle à son aide le P. Élisée, Abbadie, le Combat Spirituel, etc. A certaines réserves, on pourrait croire que Sénancour a ménagé aux tenants du sensualisme, ou du mysticisme sentimental, une rentrée facile dans sa religion : il convient que nos appétits « précèdent » la raison, lui « ouvrent la carrière ». Cela veut dire simplement que les passions donnent à la raison sujet d'entrer en exercice; Sénancour recommande d'examiner de sang-froid la « proposition » du désir, « comme si elle nous était étrangère ». La méditation sur *l'Amour de l'Ordre* est d'une netteté décisive : « L'alliance de la passion et de la raison (le texte de 1830 dira, par surcroît de clarté : *des passions et des vertus*) serait monstrueuse si elle n'était pas chimérique; *le funeste projet de les concilier* produit les inconséquences de notre conduite, et perpétue les désastres de la terre ». Qu'on mesure encore ici le chemin parcouru.

*
* *

A quelles affirmations la raison peut-elle conduire le penseur religieux? Par le fond de ses croyances, comme par sa méthode, Sénancour est un protestant libéral. Il pose le fait religieux comme irréductible à aucun autre, et il part de la nécessité et de la suffisance d'une expérience religieuse personnelle. Toutes les notions qui se révèlent les soutiens d'une vie morale intense sont présumées vraies.

La première est celle d'un témoin intérieur. Sénancour y tient beaucoup; jusqu'en 1830 et au delà, dans ses remaniements, il est préoccupé de préciser là-dessus sa pensée[1] : « Il est, dit-il en 1819 (28e Méd.), des notions générales qui deviennent *la base du travail de l'esprit*. Elles conservent leur influence, *lors même qu'on n'y songe pas expressément*. C'est une sorte de milieu dans lequel on évalue les motifs, et qui répand beaucoup de clarté sur nos divers jugements. Telle doit être celle d'un témoin irrécusable de nos mouvements intérieurs, d'un juge à la fois sévère et miséricordieux, qui peut secourir la faiblesse, mais qui ne pardonne point à l'iniquité. »

1. Le traité *De la Solitude*, de Zimmermann, traduit en abrégé par S. Mercier en 88 me paraît un des livres qui ont le plus aidé Sénancour. Il a lu aussi des *Opuscules théosophiques*.

Ce passage est doublement curieux : il prouve l'importance reconnue par Sénancour, aux notions chrétiennes, dans toute sa vie morale; — et il traduit nettement la notion du Fils intercesseur, de « cet ami exempt de nos misères que notre conscience suppose pour se faire écouter plus heureusement[1] ». — Notons, d'ailleurs, que la raison n'y perd rien[2] : « Cette partie de nous-mêmes à laquelle tout devrait être subordonné, la raison, se trouve représentée par une autre intelligence étrangère aux vicissitudes. Ce génie tutélaire rendra moins effrayant l'intervalle qui nous sépare de la source de toute assistance. »

A cette croyance se lie l'habitude de « l'examen de soi-même ». (28e Méd.) L'ami intime et divin, qui nous console de notre tristesse, empêche aussi que cet examen ne dégénère en le mal de l'analyse. Par lui nous sommes tenus à égale distance du désespoir des sceptiques, et de l'orgueil des stoïciens. La connaissance tend à la purification. De fait, le solitaire n'est pas loin du dogme de la Chute; il y va, par son obstination à fouiller le secret, — il ne dit pas le mystère, de notre nature (2e Méd.). Voyant mieux, à mesure qu'il réfléchit, le « désavantage de notre condition dénuée d'harmonie », l'esprit « juste » finit par la regarder « comme l'effet d'une chute que la miséricorde oubliera sans doute ». Ces derniers mots semblent indiquer qu'il n'admet pas la rédemption; — il ajoute, comme pour marquer, par un rappel de son ancien langage, la continuité de ses idées de naguère à celles d'aujourd'hui : « comme une interruption de nos destinées réelles ».

Le monde entier, et non pas l'humanité seule, apparaît comme déchu à Sénancour. Ainsi va tomber l'angoisse qui le saisissait autrefois, au spectacle de la continuelle altération des choses, rendant vaine leur inlassable régénération. Oui, les plaisirs sont décevants, et nos essais de justification du monde actuel sont voués à l'échec, parce que nous y voulons voir « autre chose qu'une figure des promesses divines » (7e Méd.). « Les fidèles ne doivent pas chercher dans un monde déchu cette pleine jouissance q il annonce toujours, et qu'il ne peut procurer. » La suite, en un vocabulaire teinté d'un subsistant soupçon d'épicurisme, exprime cette pensée, toujours écartée par un christianisme scrupuleux et pessimiste, mais accueillie par tant de chrétiens et non des moindres, que les joies de la terre peuvent être goûtées en paix, pourvu qu'on ne les prenne jamais comme des fins parfaites. « La volupté... se trouve mêlée aux amertumes, afin que nous ayons, pour soutenir

1. Correction de 1835 (v. ma *Bibliog. de S.*, p. 45).
2. *Méd. sur quelques habitudes morales.*

tant de combats un pressentiment des plaisirs purs... C'est un avant-goût des choses heureuses, et comme une première odeur de la région des élus. »

Sénancour, autrefois, ne voulait pas convenir que l'homme fût né mauvais : et sa misère l'irritait, comme une suite de sa sottise, plus encore qu'elle ne l'émouvait. Aujourd'hui, il croit à la chute; et, par la pitié, il échappe au pessimisme. Aimant, il ne juge plus : là-dessus je renvoie à la très belle méditation sur *l'indulgence et l'équité*[1]. Plus de récriminations. Il s'agit de réaliser, pour son compte, le maximum de justice, sans attendre en gémissant que la société ne produise plus le mal. Vivre comme si l'idéal était réalisé : voilà une excellente maxime de douceur. Il faut, en face du criminel, imiter Dieu, qui choisira, sans doute, la pitié dans son cœur plutôt que la colère. Ce sentiment d'universel pardon, cette idée qu'aux yeux du juste la notion de la faute et de la responsabilité s'évanouit, cet abandon aux révélations de la pitié n'ont fait que s'étendre chez Sénancour. En 1830, les citations de saint Jacques et du Combat spirituel sont remplacées par ces lignes du mystique Eckarthausen[2] : « Celui en qui la flamme sainte a été éveillée ne hait aucun criminel ».

Ainsi se fortifiait en lui, sous des influences théosophiques, un quiétisme à l'usage d'autrui dont, à vrai dire, il se refusa toujours le bénéfice : et c'est pourquoi il demeure dans la saine tradition humaine et chrétienne. Le sentiment de culpabilité, en effet, est chez lui très vivant, et très intense : d'abord, il regrette, peut-être en les exagérant, ses torts envers sa mère. Il en parle à la fin de la méditation *sur les fautes irréparables*. Je cite quelques lignes, et je prie qu'on se souvienne d'Oberman : on sentira que l'intérêt de l'évolution religieuse de Sénancour n'est point dans un jeu de concepts : « Si généreuse, si constamment bonne, ô ma mère! avez-vous senti que vous étiez aimée de votre fils comme vous deviez l'être?... Dans cette absence perpétuelle que je devais mieux prévoir, êtes-vous avertie de mes regrets?... Des lieux inconnus où vous êtes, que ne pouvez-vous me faire entendre quelques mots d'une bonté maternelle!... Je marcherais plus heureusement dans nos voies toujours obscures, et j'interrogerais d'un regard plus tranquille cet univers que l'irrécusable justice gouvernera. »

Ces troubles de conscience donnent une nouvelle valeur au

1. C'est un traité *Des moyens de conserver la paix*... Nicole est nommé en 1830, p. 497.
2. *La Nuée sur le Sanctuaire.*

regret dans lequel il enveloppe toute sa vie[1]. « Ai-je tenté du moins ce qui eût été possible... Peut-être ai-je évité le mal avec quelque bonheur, mais il fallait... savoir opérer le bien... La vraie fin générale de la vie n'est pas notre tranquillité personnelle. » N'est-ce pas là toute la confession d'Oberman vieilli : et la voici encore, telle qu'il ne reste plus rien à dire après, à ceux qui l'accusent d'orgueil et d'égoïsme : « On méconnaît d'abord sa faiblesse[2] et, plus tard, une autre erreur fait oublier les ressources de celui qui ne redouterait autre chose que de manquer à la loi de Dieu. Si j'ai entrevu le monde réel, je devrais n'attacher aucune importance à des maux circonscrits dans le monde illusoire. En négligeant les promesses des hommes, serais-je donc resté sous le joug de leurs opinions ; en renonçant aux biens qui vont finir, craindrais-je des peines qui ne sauraient avoir plus de durée? » Ainsi, pusillanimité, peur de la vie après l'avoir bravée, faiblesse devant des maux imaginaires et, semble-t-il, rancune chagrine contre l'opinion qui le délaisse, voilà le bilan négatif de l'examen de conscience de Sénancour.

Mais il s'arrête à temps au bord d'un nouveau désespoir. Il faut se convertir, craindre la mort subite, qui nous placerait tout d'un coup « entre les temps perdus et l'éternité menaçante ». La méditation *sur l'instabilité des choses présentes*, est un sermon sur l'Impénitence finale. La mort est partout, dans l'œuvre du solitaire, non pas l'ascétisme[3]. Dieu n'exige pas la souffrance volontaire, mais « une prudente retenue, des inclinations droites, des privations morales ». Il faut que la vie soit une méditation de la mort : ainsi toutes choses sont ramenées à leurs réelles proportions et la mort même n'est plus qu'un accident de notre durée perpétuelle. La vie présente est aimable, puisqu'elle fait partie « du grand bienfait de l'existence ; mais ne l'aimons pas pour ce qu'elle renferme d'actuel et de fugitif ».

C'est dire que l'immortalité est à peu près affirmée. Sénancour admettait volontiers, comme le sage chinois des premières rêveries, une immortalité conditionnelle (15e Méd.). Cela suffit : les conséquences de sa seule possibilité sont infinies (1re méd.) : « Vous êtes forcés d'avouer que, dans le doute même... d'une grande destination, il faut préférer des convenances désirables à des émotions passagères et bornées ». D'ailleurs il ne le pressent pas toujours avec la même force (7e Méd.). Le doute revient : et

1. 28e Médit. Cf. le fragment de 1809, plus haut.
2. Allusion à la crise stoïcienne, qui précéda son désespoir.
3. 25e Méditat. ; 8e Méd.

Sénancour sait expliquer ce retour offensif par une défaillance de la grâce[1] : « Sans l'assistance de l'esprit de vérité,... nous n'apercevons plus la paisible clarté des cieux ». Il est impossible de ne pas se rappeler, quand on lit l'admirable, et si inconnue, *méditation sur l'immortalité*, les paroles du mystère de Jésus : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé ». L'homme est libre, dit Sénancour, mais fragile. Même quand « les sentiers du vrai s'aplanissent » l'inquiétude de son cœur le « subjuge » encore. Vieux, il perd, avec ses illusions, « les élans généreux par lesquels il surmontait ses propres faiblesses ». Il ne dispose donc jamais de tout lui-même pour croire. Il combattra toujours : « C'est ici le lieu de douleur et d'expiation[2]... Quelle lumière pénétrera jusqu'à travers les ombres de la mort? Quelle force viendra surprendre l'homme au milieu de sa détresse, le faire tressaillir d'une joie sainte, et le lancer dans la gloire? »

Mais sommes-nous libres de vouloir le bien? Nulle part, mieux que dans ce problème, le doute ne se révèle comme une disposition vraiment, purement religieuse[3]. « Non seulement le doute n'ébranle pas les fondements de notre devoir; mais, sans doute, il n'y aurait pas de liberté. Le bien étant évident, l'exactitude ne serait pas méritoire, elle serait nécessaire. » Puisqu'il nous a été dit : « Nolite solliciti esse », ne nous mêlons pas d'accorder la prescience divine avec la liberté humaine. Toute cette métaphysique est non avenue. Sénancour veut affirmer seulement (26e Méd.) que le domaine de la liberté est tout intérieur. « Notre liberté a peu d'influence sur le cours général des choses, et elle en conserve aussi moins que nous ne cherchons à nous le persuader sur la partie visible de nous-mêmes. » C'est de notre destinée intime que nous serons les artisans recueillis et silencieux. Notre corps, notre être social sont sujets à des lois sur lesquelles nous n'avons qu'une prise intermittente et débile. Mais à force de simplicité, d'abandon aux convenances de l'univers, nous sentirons, dans la région intangible de notre vie morale, s'épanouir une activité indépendante[4].

Ce sentiment, justement, ne fait qu'un avec celui du « plan général ». Point d'explication à en donner : c'est ainsi, — l'amour de l'ordre nous délivre. Sans doute[5] le plan général est aujourd'hui

1. 1819, p. 93.
2. P. 100.
3. Méd. *sur l'amour de l'ordre au milieu de notre ignorance.*
4. Cf. 19e Méd. « Peut-être la seule liberté facile et durable consiste-t-elle à rester volontairement docile. »
5. 26e Méd.

pour nous « comme s'il n'était pas ». Rien ne peut « éclairer l'incompréhensible travail de nos volontés passagères ». En vain les faiseurs de lois prétendent rattacher à un « ordre primitif » la législation présente. Cependant, subissant peut-être inconsciemment l'influence de l'école catholique, — que partout ailleurs il combat, — Sénancour convient [1] une fois que « bien comprendre la loi sociale, c'est commencer à comprendre la loi divine ». Mais il résulte clairement d'autres passages que cette loi sociale est tout idéale (18e Méd.). La 25e Méd. commente le : « Rends à César... ». Il faut respecter la loi de son pays, mais suivre l'autre, la loi secrète, au sein de laquelle se reconnaissent les « adeptes ». C'est en ce sens encore que s'impose ce beau passage de la 16e Méditation, sur *l'obscurité des lois morales* : « Soyez bons : si vous ne vouliez pas pour les autres ce que vous voulez pour vous-mêmes, *vous agiriez contre le principe des lois sociales*;... soyez justes, parce que *la justice est le lien des êtres pensants*. Soyez vrais... parce que *la parole* [2], *cette expression morale, unit les deux mondes* avec une force qui peut nous élever, de degrés en degrés, jusqu'à une conception beaucoup moins imparfaite de l'unité sublime. » Cette conception mystique de la société des âmes est celle de Ballanche, elle est de tradition chrétienne, et, en 1830, à des citations de Pascal, de saint Augustin, de P. Charron, — que Sénancour devait aimer pour le tour stoïcien et rationnel qu'il a donné aux idées chrétiennes, — il ajoutera en note cet hymne splendide, platonicien, de Malebranche à l'ordre invisible : « La beauté de l'ordre est plus aimable que toutes les beautés sensibles;... mais en quoi consiste cette beauté, c'est ce que je ne puis découvrir... D'où vient que cette beauté qui m'échappe, lorsque je m'applique à la regarder, se présente à moi lorsque je la néglige? O beauté que je sens toujours en moi-même, et que je ne puis contempler selon mes désirs! »

Cette adoration de l'ordre est la seule prière que Sénancour ait jamais faite. Sa piété philosophique s'est toujours soigneusement distinguée de la dévotion. Elle admet les lettres d'édification, de consolation, ou de direction [3]. Elle redoute, plus que tout, la fadeur.

Il est difficile de nier que Sénancour ait été injuste pour la piété catholique : il restait trop voltairien, ou trop épris de la fière

1. Méd. *sur l'amour de l'ordre.*

2. Sur la parole cf. un fragment inédit de la 27e (*Blibliog. de S.*). Il y a ici matière à rapprochement avec Ballanche.

3. Voir la lettre à Mme Dupin citée par Sainte-Beuve (*Port. cont.*), et la lettre de Mme Dupin, que je publie dans la *Revue latine.*

tenue du stoïcisme d'un M. Aurèle, pour comprendre les effusions de cœur, les tendresses exquises de l'*Imitation*. Pour trancher le mot, il en était scandalisé. Dès son premier livre[1], il disait que, si Dieu se révélait à nous, nos lèvres ne lui diraient rien. Et, dans la Préface des *Méditations* de 1819, il ne trouve pas de dignité aux « longs discours » que Milton prête au Père éternel (3e Chant du *Paradis Perdu*). Il se moque du chapitre de l'*Imitation* sur l'*Amitié familière avec Jésus*; il s'en moquera encore quand Lamennais donnera sa traduction. J'en passe. En 1830 (8e Méd.), il faudra qu'il insiste sur l'espèce de blasphème qu'est pour lui ce mot : amour de Dieu : « Prosternés en esprit devant Dieu, restons dans le silence, ou n'employons que des expressions timides et, pour ainsi dire, indéterminées... *Craignons même de dire que nous aimons Dieu*. On désire *connaître* Dieu, ou plutôt l'ignorer moins;... mais l'aimer, cela est-il permis à l'homme! »

On se rappelle Verlaine[2], qui avait lu Jean Chrysostome : « Qui? moi! moi, vous aimer, vous êtes fou mon Dieu! » Je regrette que Sénancour n'ait pas eu un peu plus de naïveté, mais j'aime cette austère piété. Elle convenait à celui qui, par la pure intelligence, s'était donné mission de répandre le sens de la vie simple et droite. Il n'avait point assez de mépris pour les écrivains qui se méconnaissent[3]. Son idéal de l'écrivain se confond avec son idéal de l'homme religieux : c'est l'apôtre, — un apôtre de cabinet, je le sais bien. Et quand il le définit, sa pensée et son style sont chrétiens sans doute, mais du christianisme le plus voisin qu'il se puisse de la doctrine stoïcienne. Marc-Aurèle est sa grande autorité, — et Charron aussi, qu'il aime à citer : « Il faut savoir savourer et ruminer la vie... Dieu nous l'a donnée : il est beau de faire bien et dûment l'homme. » Il aurait pu citer encore saint François de Sales. — Entraîné par son enthousiasme pour la raison pure, pour l'eurythmie que déconcerte la mortification, il lui arrive d'oublier un peu ce qu'il a dit du bon usage des souffrances, et d'écrire que le sage, pour rester tel, se doit maintenir en santé. Mais ce n'est là qu'un aspect, de plus en plus rare, d'une nature si complexe. Dans la Méditation sur *l'Amour des hommes* le chrétien reparaît. Ce n'est pas seulement « l'énergie », qu'il regrette de ne pouvoir mettre dans son livre, c'est « l'onction ». Il regrette de n'exprimer que de trop vagues pensées, par suite de l'habitude prise « d'écrire pour lui seul ». Il craint de ne pas rendre

1. Sur les *Absurdités humaines*, 1793. Voir *Revue de Philologie*, 1905, 2e fascicule.
2. *Sagesse*.
3. 22e Méd. *De l'usage de nos facultés*.

« la charité sublime du chrétien ». L'inquiétude et la sérénité se disputent cette âme volontairement triste : mais elle le sait, et toute sa volonté passe à épurer sa tristesse de l'orgueil qui en ferait une idole, et des sentiments troubles, de l'ennui, qui la rendrait amère et maussade.

*
* *

Une culture intérieure, conduite jour par jour de manière à entretenir en nous une attente à la fois confiante et réservée, l'espoir d'un au-delà où s'épanouiraient toutes nos facultés souffrantes, et, jusque-là, le soin de nous préserver de tout « divertissement », la croyance que nous y pouvons être aidés par ce témoin intérieur qui, les textes cités ici le prouvent, n'a rien du démon de Socrate, mais a tout du Fils intercesseur, — la certitude, d'ailleurs, que notre suprême destinée est tout intellectuelle, voilà la religion de Sénancour en 1819. Abstraitement, elle semble souvent autant platonicienne ou stoïcienne que chrétienne; il est difficile de ne pas l'appeler chrétienne, quand on voit par quelles lectures a été développé cet ensemble d'idées et de sentiments. Aurait-il pris soin de dire, dans sa Préface, qu'il avait délibérément exclu tout élément uniquement *catholique*, s'il n'avait bien entendu lier sa propre expérience religieuse à la vaste expérience qu'était, pour lui, le christianisme.

Au delà de 1819, la vitalité religieuse de Sénancour est attestée par ses variations. Sa conversion est définitive : mais d'abord, sincèrement[1], il avouera ses défaillances toujours, — il sera saisi du sentiment de la pauvre assurance, du misérable résultat qu'il a si péniblement acquis. A quelle âme religieuse n'arrive-t-il pas d'être effrayée de la fragilité de ses œuvres? — D'autre part, et je me borne, ici, à signaler le fait, le spectacle des événements politiques l'a induit à redouter de plus en plus l'équivoque, toujours prête à surgir selon lui, et trop aisée à exploiter, entre le sentiment chrétien, et l'adhésion au dogme ou la soumission à l'autorité d'une Église. C'est pour cela que, dans l'édition de 1830, un très grand nombre de références, à des auteurs catholiques notamment, sont supprimées : les citations s'insèrent d'elles-mêmes dans le texte et font corps avec lui. Le vocabulaire est, souvent, moins résolument chrétien; quelquefois, au contraire, il l'est davantage.

Mais l'attitude de Sénancour en face du mouvement catholique

1. Je renvoie encore à sa lettre à Mme Dupin; *loc. cit.*

doit être étudiée surtout dans ses très intéressants articles du *Constitutionnel*, — et c'est à propos de ses idées politiques que j'en parlerai.

Sur les formules de sa foi, il est revenu ici et là : la nuance n'a jamais été définitive. Ce que j'en pourrai dire n'ajouterait rien à la description que j'ai voulu donner d'une belle vie religieuse. Nous savons maintenant ce qu'un homme du XVIII[e] siècle, rationaliste d'éducation, mystique de tempérament, pouvait, en dehors de tout parti pris, reconquérir de foi religieuse. Et *Oberman* peut-être, je crois, mieux compris, quand il se trouve ainsi remis à sa place, et regardé comme une étape entre l'incrédulité épicurienne et la foi. Nous pourrons comprendre, désormais, les jugements que Sénancour a portés sur le romantisme, et critiquer celui que les romantiques ont porté sur lui. Enfin, à côté de Chateaubriand et peut-être au-dessus, à considérer non l'éclat, mais l'action profonde et cachée, — Sénancour pourra reprendre rang comme auteur de l'inquiétude religieuse dans notre poésie philosophique entre 1820 et 1835.

JOACHIM MERLANT.

HOFFMANN EN FRANCE

(Étude de littérature comparée)

I

Hoffmann n'a été connu en France qu'après sa mort.

Dans son livre *de l'Allemagne*, Mme de Staël ne parle pas encore de lui. La raison en est bien simple. C'est que l'auteur du *Pot d'or* ne commença à écrire qu'en 1809 et qu'en 1810 sa célébrité n'était pas assez grande pour qu'il fût digne d'être mentionné par l'amie de Schlegel. Ce qui étonne davantage, c'est que pendant treize ans encore le nom d'Hoffmann n'ait été prononcé par aucun critique, par aucun journaliste français. Feuilletez les journaux, les revues du temps; vous y verrez de nombreux et longs articles sur Gœthe, sur Schiller, sur Wieland, sur Klopstok : vous ne trouverez pas une ligne sur celui qui écrivit *le Chat Mürr*.

Il en fut ainsi jusqu'en 1823.

Les Français de cette époque purent lire dans leur langue une œuvre inspirée d'Hoffmann. Malheureusement, ce n'est ni une traduction, ni une imitation, ni même une simple copie : c'est un vulgaire plagiat.

L'auteur en fut cet homme énigmatique et mystérieux qui eut nom Henri Delatouche, cet artiste qui fut parfois un aventurier de lettres, qui édita les poésies d'André Chénier, mais qui vécut une vie assez semblable à celle de Rastignac ou à celle de Raphaël de Valentin. Ce fut, a dit Philarète Chasles, une figure très curieuse : « tout équivoque, tout de demi-teintes contrariées : élégiaque, amer, jovial, ennuyé, très homme de lettres, mêlé au monde, très solitaire : voulant tout, réalisant peu : comprenant le génie, espérant l'atteindre, s'élançant toujours et toujours retombant à distance, bien loin du but ». Ce bizarre personnage avait lu vers 1820 dans un journal allemand qui portait le nom de *Frauentaschenbuch* (l'almanach des dames) une nouvelle intitulée par son auteur, Hoffmann, *Mademoiselle de Scudéry*. Delatouche ne modifia en rien le conte : il le présenta à son public sous une forme qui était presque celle de l'original : les noms des principaux personnages étaient conservés; le seul changement

était dans le titre une substitution de personnes. L'ouvrage ainsi composé fut publié sans nom d'auteur. Certains ont même voulu voir dans ce fait une circonstance aggravante au forfait littéraire de Delatouche. « Il publia son livre, dit Philarète Chasles, sous l'anonyme, avec réticence, dans une ombre équivoque et un crépuscule ménagé. Il pouvait ou démasquer Hoffmann en cas d'insuccès ou se montrer lui-même en cas de succès. C'était bien là Henri Delatouche. » Nous n'examinerons pas si cette assertion est une calomnie. Pour empêcher toute absolution, il n'est pas besoin de faire d'hypothèse : il suffit d'étudier les pièces du procès : par cela seul on justifie les accusations portées contre *Olivier Brusson* par Lœve-Veimars en 1830, par Sainte-Beuve dans sa causerie du 17 mars 1851[1], par Champfleury dans la préface de sa traduction des *Contes posthumes*, par Philarète Chasles enfin dans les *Débats* du 15 juillet 1860 et dans le chapitre consacré à Hoffmann du livre intitulé : *La littérature et les mœurs de l'Allemagne au dix-neuvième siècle*. Delatouche, dans son introduction, adressée à Mme Du..., disait : « Ne me demandez point comment ces aventures sont venues à ma connaissance. Un abrégé des faits écrit dans une langue singulière, sans couleur des temps et sans observation des mœurs, m'avait été remis par un philosophe étranger. J'en ai transcrit cette espèce de traduction, en développant, au courant d'une plume souvent distraite, toutes les actions et tous les caractères que j'affectionnais, à mesure que je faisais connaissance avec eux ». Ainsi Delatouche ne se contentait pas de plagier Hoffmann : il cherchait un motif d'absolution pour l'accusation qu'il prévoyait. Malheureusement pour lui, ses adversaires surent se servir de sa préface et la retourner contre lui. En 1830, un nouveau traducteur, Lœve-Veimars, écrivait dans l'introduction de *Mademoiselle de Scudéry* ces lignes ironiques : « *Olivier Brusson* est un emprunt fait à Hoffmann. Le roman français, petit chef-d'œuvre de genre et de grâce, fut beaucoup loué et beaucoup lu. L'arrangeur anonyme, écrivain brillant, riche d'esprit et de talent, doté de tant d'autres succès, se réjouira sans nul doute de voir restituer au pauvre auteur allemand le fond qui lui appartient, et qui avait tant gagné en passant par les mains étrangères ». Touché au vif, Delatouche répondit : « Ce fut M. Schübart, l'associé de la maison Schübart et Heideloff, qui me communiqua, en 1823, en même temps qu'à M. Rabbe, aujourd'hui regretté de ses amis, et à MM. Thiers, Mignet et

1. Voir *Causeries du lundi*, t. III, p. 488 et sq.

quelques autres écrivains vivants la première version de *Mademoiselle de Scudéry*. Ce travail était celui d'un Allemand que je n'ai pas connu. Sur la question de savoir, après la lecture de sa version peu française, comment le futur éditeur pourrait trouver un livre dans ce conte, il fut décidé que j'étais le moins impropre à retoucher cette première ébauche. Mais, direz-vous, pourquoi manque-t-il au frontispice d'*Olivier Brusson* le nom de l'auteur original? Parce que nous l'ignorions tous. Monsieur Hoffmann était, en 1823, parfaitement inconnu en France[1]. »

Aussi bien le conte de Delatouche avait eu un assez grand succès. On en avait tiré un mélodrame qui porta le nom de *Cardillac*, l'un des héros de *Mademoiselle de Scudéry* et d'*Olivier Brusson*, et qui fut assez longtemps représenté[2].

L'aventure qui vient d'être racontée n'est pas la seule qui arriva aux œuvres d'Hoffmann. Leur destin était, semble-t-il, de parvenir au public par des moyens détournés. En 1829, la librairie Mame publia : *l'Élixir du Diable, histoire tirée des papiers du frère Médard, capucin, publié par C. Spindler, et traduit de l'allemand par Jean Cohen.* L'éditeur avait, on ne sait pourquoi, imposé au conte le nom de Spindler : cependant il ne pouvait ignorer que l'auteur en était Hoffmann.

Enfin, et on le verra plus tard, pareil événement arriva à propos d'une nouvelle de Balzac : *l'Élixir de longue vie*; seulement le grand romancier se tira d'affaire avec plus d'aisance que n'avait fait Delatouche.

Malgré toutes ces aventures, Hoffmann finit par être introduit en France. Ce fut en 1829.

Jusqu'alors, on parle bien des contes fantastiques, mais on ne les connaît point. C'est ainsi que, le 2 août 1828, *le Globe* publie sous une signature (J.-J. A.) qui est celle d'Ampère un long article sur le livre d'Hitzig : *Hoffmann's Leben und Nachlass* (Berlin, 1822). Ampère éprouve, on le voit, la plus vive admiration à l'égard d'Hoffmann : « Concevez, dit-il, une imagination vigoureuse et un esprit parfaitement clair, une amère mélancolie et une verve intarissable de bouffonnerie et d'extravagance : supposez un homme qui dessine d'une main ferme les figures les plus fantastiques, qui rende présentes par la netteté du récit et la vérité dans le détail les scènes les plus étranges, qui fasse à la fois frissonner, rêver et rire, enfin qui compose comme Callot, invente

1. Cette lettre est citée par Champfleury, *Hoffmann. Contes posthumes*, p. 4.
2. Voir l'*Album* de la *Revue de Paris* du 29 janvier 1830.

comme *les Mille et une Nuits*, raconte comme W. Scott, et vous aurez Hoffmann ». Et voici la raison de cette admiration. Les contes d'Hoffmann contiennent un élément que jusqu'alors la France n'avait pour ainsi dire pas connu ; cet élément, Ampère le nomme le merveilleux : c'est, sans aucun doute, ce que nous appelons le fantastique. Il présente chez l'auteur du *Pot d'or* cette particularité qu'il ne rend pas la nouvelle que nous lisons absolument inexplicable, qu'il ne nous transporte point dans un domaine duquel nous ne comprenions rien : nous sommes étonnés, émerveillés, surpris, et cependant nous ne disons pas : c'est absurde, impossible. Il ne s'agit point de sorciers, d'apparitions, de diables ; il s'agit d'hommes comme tous les autres, qui se trouvent dans des situations quelque peu extraordinaires. C'est ce qu'Ampère exprime de la manière suivante : « Ce qui dans Hoffmann a, selon moi, sur notre âme, une véritable prise, ce qui aussi appartient en propre à cet écrivain, c'est l'emploi d'un genre de merveilleux que j'appellerai le merveilleux naturel ». Cette idée qui est en partie juste sera, nous le verrons, acceptée par presque tous les écrivains postérieurs.

Dans *les Débats* des 17 et 19 juillet 1829, Saint-Marc Girardin publiait en outre une critique de *Marino Faliero*.

Du reste on ne se contentait pas de commenter Hoffmann, on traduisait déjà certains de ses contes. La *Revue de Paris* à peine fondée donnait plusieurs nouvelles de l'écrivain allemand. Le 17 mai 1829, c'est une traduction du *Pot d'or* par Saint-Marc Girardin : le 14 juin, c'est *Glück, souvenirs de 1809*, par Hoffmann ; le 19 juillet, c'est *Souvenirs de Dresde, 1813* ; le même mois, Christian adapte sous le nom de : *les Espions*, un conte des *Serapionsbrüder*, les *Erscheinungen* ; en août, c'est *la Cour d'Artus*, mis en français par Loeve-Veimars ; en septembre, *don Juan* ; en octobre, un article de Loeve-Veimars : *les Dernières Années et la Mort d'Hoffmann* ; en décembre, un second entretien des frères Sérapion, publié sous le titre : *du Théâtre et de Zacharias Werner*. D'autres journaux, *le Mercure*, *les Modes*, imitent la *Revue de Paris*, si bien que, dès la fin de 1829, la France connaît déjà la plupart des contes fantastiques et nocturnes.

De telles publications préparaient le mieux possible la venue d'Hoffmann en France. Une traduction de ses œuvres ne pouvait être que des mieux accueillies. C'est ce que comprit vers la fin de 1829 l'éditeur Renduel.

Il y avait alors à Paris deux hommes de lettres, l'un de famille allemande, l'autre Allemand lui-même, ayant habité, l'un Ham-

bourg, l'autre Leipzig, qui s'étaient chargés de faire l'éloge d'Hoffmann dans les salons où l'on cause. C'était le docteur Koreff et c'était Loeve-Veimars.

Le premier était un ami d'Hoffmann lui-même. Il avait fréquenté, avec lui, Weber, Chamisso, Contessa, Devrient, la cave de Lütter. Il lui avait vu composer ses premiers contes. Vers 1807 il vint en France : il fut un assidu des salons de Mme Récamier, de Mme de Staël, de Talleyrand; il y disserta sur Werner, sur Novalis, sur Tieck, sur Humboldt. Il était en outre préparé à comprendre et à vanter Hoffmann par une connaissance assez profonde du magnétisme, science que certains tenaient encore pour merveilleuse et presque diabolique. C'est lui qui fut l'introducteur d'Hoffmann dans le public des salons.

Mais l'honneur de traduire les *Phantasiestücke* était réservé à Loeve-Veimars. Loeve-Veimars était, nous dit Philarète Chasles qui ne l'aimait guère, « un petit et aimable homme, gras, fin, délicat, frisé, musqué, fringant, douillet, coquet, un peu ennuyé, tournant bien la phrase, le conte, la satire et le compliment : d'ailleurs un vrai produit du siècle : frère par l'esprit ou tout au moins petit-neveu de Benjamin Constant; dégoûté comme lui, blasé, mais plus doucement, touchant à la littérature du bout de la plume et au monde des salons du bout des lèvres : point méchant, seulement malin : ironique, sceptique, et qui, par une autre ironie, a fini sa vie, en qualité de demi-sultan, chargé d'un office diplomatique à Bassora, Damas ou Bagdad, d'où il nous revint plus ennuyé, plus gras, plus douillet, plus endolori que jamais ». Ce joli portrait ne représente pas exactement l'image de Loeve-Veimars. Il faut ajouter que ce fut un homme très fin, très savant, très curieux de ce qu'on goûtait alors, très expert en littérature étrangère : il fit connaître au public non seulement Hoffmann, mais Wieland, Zschokke et Heine : il contribua puissamment à montrer au lecteur français que des œuvres intéressantes peuvent naître au delà de la frontière [1].

C'est à cet homme de lettres que Renduel s'adressa. Une traduction des œuvres complètes d'Hoffmann fut entreprise par Loeve-Veimars. Elle comprit 20 volumes, qui parurent en cinq livraisons, de quatre chacune. La première fut publiée en décembre 1829 : la dernière en 1837. Ce fut une très belle publication. Elle renfer-

1. Voir, sur le rôle de Loeve-Veimars dans le romantisme, Blaze de Bury, *Idées sur le romantisme et les romantiques*, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1881, p. 12 et sq.

mait, nous dit M. Adolphe Jullien [1], un beau portrait, dessiné par Henriquel-Dupont d'après une silhouette d'Hoffmann par lui-même, puis deux vignettes de Tony Johannot, l'une tirée du conte de *Maître Floh* et l'autre représentant *le chat Mürr*.

Mais il y avait mieux encore. L'œuvre contenait une préface, et la préface était de Walter Scott; c'était un article paru dans le premier numéro de *la Revue de Paris* le 5 avril 1829 [2]. Il n'était guère élogieux pour l'écrivain qu'il s'agissait de présenter au public. Dès l'abord, l'auteur d'*Ivanhoe* avouait que le personnage d'Hoffmann, envisagé en lui-même, ne lui était guère sympathique; il ressassait à plaisir les griefs dont on a si souvent accablé le conteur fantastique de Kœnigsberg : il le traitait d'ivrogne, de bohémien. Puis Walter Scott déclarait que pour lui des compositions telles que les *Phantasiestücke* sont peu dignes d'attention : « elles n'ont rien, disait-il, qui puisse éclairer l'esprit, satisfaire le jugement » : on ne pourrait, en effet, admettre le fantastique traité pour lui-même, pour les plaisirs qu'il cause au lecteur : pour le rendre intéressant, il faudrait le renfermer dans des limites assez étroites; il faudrait « que le merveilleux suivît une règle »; cette règle, ce serait de ne l'employer que dans un but de moralité : i ne pourrait être accepté que s'il avait pour objet de mettre en relief une idée, de faire mieux valoir une conception de l'auteur : la règle à suivre, ce serait aussi de placer les héros du roman dans un cadre antique, de faire intervenir le plus souvent possible des êtres qui aient réellement existé : ce serait en somme de transformer le conte fantastique en une « nouvelle historique ». Or Hoffmann aurait le tort de ne pas faire de ses ouvrages le développement poétique d'un symbole quelconque : ce ne serait par suite qu'un écrivain bizarre qui, comme Callot, à qui il ressemblerait par bien des points, causerait « plus de surprise que de plaisir » : on devrait le ranger bien au-dessous d'Ann Radcliffe, qui, elle, aurait « un droit incontestable à prendre place parmi le petit nombre d'écrivains qu'on distingue comme fondateurs d'une école ».

Cette extraordinaire notice déconcerta les critiques. Elle valut d' « amers reproches » à Walter Scott, lisons-nous dans la *Revue de Paris* du 29 janvier 1830. Divers journaux publièrent de violents articles contre le maladroit préfacier qu'avait été l'auteur du

1. Voir A. Jullien, *Le romantisme et l'éditeur Renduel*, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1895, p. 657.

2. W. Scott avait déjà consacré quelques lignes à Hoffmann dans la préface du *Miroir de la tante Marguerite*, traduit de l'anglais, 1829.

Monastère. *Le Globe*, notamment, consacra une partie de l'article qu'il publia le 26 décembre 1829 sur la traduction de Loeve-Veimar à en critiquer l'introduction. L'auteur qui signe O. reproche à Walter Scott de s'être inféodé à la doctrine de l'art moral et moralisant : « traîner l'art à la suite d'une idée morale, c'est, dit-il, le dénaturer et le perdre ». Il cherche à mettre le préfacier d'Hoffmann en contradiction avec lui-même : il s'efforce de lui montrer que, si on ne doit se plaire qu'aux choses qui peuvent éclairer l'esprit, on doit rejeter non seulement le *Chat Mürr*, ou le *Spectre fiancé*, mais encore tous les poèmes, tous les romans, et parmi ces derniers *Ivanhoe* et *Guy Mannering*. Enfin il proteste contre les règles que Walter Scott veut imposer aux écrivains fantastiques. « Une règle quelconque ! s'écrie-t-il, c'est-à-dire apparemment que comme la versification le merveilleux ait son code, qu'il soit décrété d'avance combien de cornes le diable doit avoir, et sous quel costume il est licite à un fantôme de paraître. Pour nous, nous l'avouons, il nous semble que les mots de merveilleux et de régulier s'excluent. L'étrange merveilleux que celui qui, classique et lieu commun, laisserait l'imagination paisible, le cœur à l'aise et l'esprit en repos » !

Si l'introduction de Walter-Scott n'eut guère de succès, la traduction de Loeve-Veimars fut accueillie du public avec grande faveur. Renduel avait eu la main heureuse.

Essayer de rendre Hoffmann en français, c'était se heurter à un double écueil. L'auteur des *Phantasiestücke* était un génie tout allemand : l'obscurité de ses contes, les voiles bizarres dont il enveloppait ses personnages, les longues périphrases par lesquelles il exprimait les idées les plus simples, devaient répugner à la clarté de l'esprit français : une traduction rigoureusement exacte, presque juxtalinéaire d'Hoffmann aurait sans doute reçu un accueil défavorable. Pour rendre l'œuvre acceptable, il fallait la débarrasser de tout ce qu'il pouvait y avoir de trop obscur : il fallait la sortir un peu des brumes dont la Baltique couvre Kœnigsberg, ville où elle a été presque toute composée. Et cependant il ne fallait pas lui enlever le caractère qui lui est particulier : elle ne devait pas cesser d'être fantastique. « Il y avait, comme disait *le Globe*, un double écueil : dénaturer la langue française, ou l'original allemand : ne pas rendre celui-ci, ou dénaturer celle-là. » Ce double écueil, Loeve-Veimars l'évita très habilement. La connaissance qu'il avait de la littérature allemande lui permit de rendre le merveilleux d'Hoffmann intéressant pour les Français de 1830. Il fit une œuvre qui fut, sinon mieux, du moins autre chose,

qu'une traduction : il adapta les *Phantasiestücke* au goût de ses nouveaux compatriotes.

Est-ce à dire qu'il réussit dans son entreprise? Il y réussit certainement si on considère que la traduction ne doit pas nécessairement être une reproduction textuelle de l'original, si on pense que le traducteur doit garder une certaine liberté, qu'il peut parfois faire apparaître son propre talent à côté de celui de l'écrivain étranger. Mais pour ceux qui croient que ce qu'on doit surtout chercher lorsqu'on rend une œuvre quelconque dans une langue autre que celle où elle fut composée, c'est la présenter au lecteur telle qu'elle est dans cette langue, Loeve-Veimars est peut-être allé trop loin. En effet il s'arrogea certains droits que ne s'accordent pas tous les traducteurs; non seulement il ne chercha point à rendre en français les bizarreries de style que les critiques allemands ont tant reprochées à Hoffmann, mais, au contraire, il s'efforça de donner aux *contes fantastiques* une forme pure, élégante, qui n'était pas celle de l'original : il voulut par trop les présenter au public sous un aspect qui l'intéressât. C'est pour un motif analogue qu'il supprima les divers passages où Hoffmann témoigne du patriotisme le plus ardent, qu'il supprima notamment une très belle page, toute vibrante de foi nationale et de haine pour l'étranger, du conte des *Espions*. Loeve-Veimars ne voulait point choquer les sentiments de ses lecteurs. Mais, et ceci est plus grave, notre traducteur omit aussi dans certaines nouvelles des passages intéressants qui ne pouvaient déplaire à son public. Dans le même roman des *Espions*, il rendit par ces seuls mots : « il murmurait des paroles inintelligibles », un monologue assez long et très comique de l'étudiant Anselme. Loeve-Veimars retrancha aussi tout le début de *Marino Faliero*. Il laissa de même de côté tout ce qu'il y a dans Hoffmann d'idées critiques, de réflexions d'art : peinture, dessin ou musique. Enfin il omit dans sa traduction soi-disant complète certains contes qui pouvaient déplaire au lecteur, et notamment *l'Élixir du diable*; ce n'est qu'en 1846 que cette malheureuse nouvelle fut restituée à Hoffmann par un autre traducteur, Christian : elle fut encore reproduite en 1851 par La Bédollière. Voilà pourquoi, sans partager complètement l'avis qu'émirent vers 1860, comme on le verra plus tard, Champfleury et Philarète Chasles, qui accusèrent Loeve-Veimars d'avoir transformé ou même inventé Hoffmann, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le premier traducteur des *Phantasiestücke* prêta dans une certaine mesure le flanc à cette calomnie.

Quoi qu'il en soit, la traduction de Loeve-Veimars fut très favo-

rablement accueillie. « Le succès en fut immense », avoue Champ-fleury. C'est encore aujourd'hui « l'édition classique », dit M. Adolphe Jullien. Enfin, dans l'article qu'il publia dans *les Débats* du 20 novembre 1854 à propos de la mort de Loeve-Veimars, Jules Janin s'est écrié : « Loeve-Veimars est le premier qui l'ait deviné et présenté au public français, Hoffmann, le buveur de bière, le conte en ce qu'il a de plus énergique et de plus fin, le prosateur : Hoffmann, la joie et la fête des longues soirées à la lueur du punch enflammé. C'est pourtant ce diplomate et ce railleur, Loeve-Veimars, qui le premier nous racontait en se jouant le *Chat Mürr* que la France entière a répété, et qui reste encore aujourd'hui une chose égale à toutes les compositions de M. de Balzac. Or savez-vous qu'il n'est pas facile de faire adopter à la France entière et tout de suite et sans résistance un conte d'Hoffmann, et que celui-là doit avoir véritablement un grand crédit sur l'esprit de son lecteur qui parvient à l'intéresser à des rêveries du Rhin allemand? Que ceci soit dit à la louange de Loeve-Veimars! Il n'a rien ôté à l'esprit du fils de son adoption, et plus d'une fois il a ajouté sa grâce et son esprit aux choses qu'il traduisait; tant c'était là un prodigue, un dépensier de toute chose. »

Mais le succès de Loeve-Veimars suscita d'autres publications des contes d'Hoffmann.

Sans parler des nombreuses nouvelles qui furent imprimées séparément, et, par exemple, de la reproduction que Saint-Marc Girardin donna, sous le nom de *Doge et Dogaresse*, de *Marino Faliero* dans celui de ses livres qui porte le titre de *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne* (1835), on vit paraître, et cela dans l'espace de vingt-cinq ans, une dizaine de traductions d'Hoffmann, plus ou moins complètes.

Dès 1830, Th. Toussenel se fait le rival de Loeve-Veimars. Il annonce son intention d'éditer toutes les œuvres d'Hoffmann. L'entreprise n'aboutit pas et la publication s'arrêta à huit volumes.

Une traduction d'Henry Egmont fut encore moins favorablement accueillie : elle ne put aller au delà de quatre tomes.

Cet insuccès avertit les autres éditeurs. Ils se contentèrent de rendre en français telle ou telle partie des contes d'Hoffmann. Marmier, l'habile traducteur de Hauff, de Chamisso, d'Arnim, de Zschokke, publia une édition des *Contes fantastiques d'Hoffmann*; elle parut chez Charpentier en 1832, et a été réimprimée plusieurs fois, notamment en 1859 : elle comprend, tantôt une préface de Th. Gautier, tantôt une introduction de Marmier lui-même.

Le prévoyant libraire qu'était Renduel comprit aussi l'avantage

que l'on pouvait retirer de traductions fragmentaires d'Hoffmann. La même année que l'édition Marmier paraissait chez lui un livre intitulé : *Hoffmann. — Aux enfants. Contes.*

De 1832 à 1850 on vit paraître un grand nombre d'autres reproductions des contes fantastiques. Ce sont celles d'Ancelot[1], de Rastoin, de Christian (1846), de Degeorge (1848). Elles ne méritent pas qu'on s'y arrête plus longtemps.

Plus intéressante est la traduction que Champfleury publia en 1856 des *Contes posthumes*. Ce romancier, dont certaines œuvres, telles que *les Bourgeois de Molinchart*, *le Chien-caillou* sont devenues très populaires en Allemagne, alors qu'elles perdaient en France leur faveur primitive, devait bien aux compatriotes d'Hoffmann ce témoignage de reconnaissance. Il agrémenta son livre d'une longue préface.

A côté de ces publications purement littéraires, il y eut des éditions illustrées. C'est ainsi qu'en 1860 fut publiée une traduction des *Contes fantastiques* avec 10 gravures et vignettes de Gavarni, et en 1861 une réimpression des *Contes nocturnes* avec douze illustrations du même artiste.

De nos jours les éditions sont devenues plus rares. Néanmoins, en 1883, certains contes fantastiques extraits des *Frères Sérapion* et des *Contes nocturnes*, traduction Loeve-Veimars, ont été réédités à la librairie des Bibliophiles et enrichis de 11 eaux-fortes. Il y a eu aussi des publications purement scolaires, telles que celles du texte allemand du *Tonnelier de Nüremberg* faites en 1886 par A. Bauer et en 1888 par Al. Peÿ.

Ces nombreuses éditions ont naturellement suscité dans les journaux et les revues un assez grand nombre d'articles.

Il en fut ainsi surtout dans les années 1829-1833, lors de la publication de la traduction de Loeve-Veimars.

Sans compter l'article d'Ampère dans le *Globe* du 2 août 1828, dont il a déjà été parlé, on trouve dans le même journal, numéro du 26 décembre 1829, un article signé O. et intitulé : *Contes fantastiques de E. T. A. Hoffmann*, traduits par M. Loeve-Veimars. *Les Débats* contiennent, outre la critique de *Marino Faliero* écrite par Saint-Marc Girardin les 17 et 19 juillet 1829, une *Variété* du même auteur sur la publication entreprise par Renduel; elle parut dans le numéro du 27 janvier 1830. En outre, le 22 mai de la même année, le journal des Bertin donnait, au sujet de la seconde livraison des *Contes fantastiques*, un article signé Cs.; cet

1. Cette traduction a été éditée à nouveau en 1893 chez Calmann Lévy.

article est peut-être de Philarète Chasles; s'il en était ainsi, ce ne laisserait pas d'être assez comique; l'auteur y témoigne pour Hoffmann une vive admiration; et cependant on sait l'opinion méprisante que Chasles a exprimée dans la suite pour le conteur des *Phantasiestücke*. On trouve aussi quelques renseignements sur notre sujet dans le *Globe* du 10 février 1830, dans les numéros des *Débats* des 15 mars 1831, 13 février 1832, 6 janvier 1834; le premier de ces articles est anonyme, les trois autres sont de Jules Janin.

En regard de ces critiques publiées dans les journaux, il faut mettre celles qui parurent dans les revues de l'époque. Les plus importantes sont celles que donna la *Revue de Paris* et en première ligne celle que contient l'*Album* du 29 janvier 1830. Il faut placer à côté d'elles l'étude que publia la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1833 : *Hoffmann et Devrient*, par X. Marmier.

Il faut enfin mentionner les préfaces des diverses traductions alors publiées : introductions de W. Scott, de Th. Gautier, de Marmier, de Christian.

Ces différents articles vont nous servir à montrer de quelle manière on comprit Hoffmann vers 1830, les caractères qui semblèrent prédominer dans ses œuvres et les défauts qu'on y remarqua.

Le sentiment qui l'emporte dès l'abord, c'est l'admiration. Ce fut un engouement vif et rapide. Hoffmann devint célèbre dans l'espace de quelques mois. A peine connaît-on les *Phantasiestücke*, qu'ils sont l'objet de presque toutes les conversations. « Il n'en a pas fallu davantage, dit alors Walter Scott dans la *Quarterly Review*, pour constituer la réputation d'Hoffmann. La *Revue de Paris*, le *Mercure*, les *Modes* ont publié quelques-uns de ses contes et cette illustration de fraîche date a conquis rapidement le droit de bourgeoisie parmi nous. »

La raison de cette admiration, ce fut la nouveauté du genre qu'on découvrait dans les œuvres d'Hoffmann.

Ce genre, c'était le fantastique.

Qu'est-ce d'abord que ce mot mystérieux de fantastique?

Philarète Chasles ne craint pas de répondre : c'est une invention de Loeve-Veimars : cet homme habile imagina tout dans Hoffmann, même le titre de ses œuvres. Non. Le mot « fantastique » existait avant 1830. Au XVII^e^ siècle, Pascal l'employait dans ses *Pensées* (art. 3, § 2) : « L'imagination, dit-il, grossit les petits objets jusqu'à remplir notre âme par une estimation fantastique, et, par une insolence téméraire, elle amoindrit les grands jusques à sa

mesure, comme en parlant de Dieu ». Fantastique signifie déjà dans cette phrase : extraordinaire, bizarre. Pour lui donner le sens qu'il a acquis en 1830, il n'a donc pas fallu le détourner beaucoup de son acception primitive : il a suffi de l'appliquer à la littérature, ce qu'on n'avait pas encore fait; et cela n'est point une invention.

Du genre ainsi désigné peu d'œuvres antérieures fournissaient des exemples. Mais les critiques en avaient traité maintes fois avant la révolution de Juillet : cause remarquable du succès d'Hoffmann; car on ne pouvait mieux faciliter au lecteur la compréhension de ses principales qualités qu'en disant à l'avance quelles étaient ces qualités.

Voltaire lui-même, dans son *Dictionnaire philosophique* (article : FANTAISIE), s'occupait du genre littéraire auquel appartient l'œuvre d'Hoffmann. Il le nommait le fantasque, et disait : « Il y a encore des nuances entre avoir des fantaisies et être fantasque : le fantasque approche beaucoup plus du bizarre ».

Quatre-vingts ans plus tard, Nodier publiait une longue étude : *du fantastique en littérature*. Il y détermine d'abord ce qu'est le fantastique. Dans le domaine supraterrestre, existerait le monde fantastique; il serait situé entre le monde matériel, où vit l'homme, et le monde spirituel, où règne Dieu. On l'appellerait aussi « superstant ». Il serait peuplé de ces « choses élevées » : les superstitions, de ces « conquêtes de l'esprit », dont l'existence, quoique particulière, est indéniable. Le poète seul peut pénétrer dans le monde fantastique, comme le philosophe et le prêtre dans le monde spirituel. Quelques écrivains supérieurs ont su s'élever jusqu'à lui : les chanteurs de l'Inde; l'anonyme auteur des *Mille et une Nuits*; dans l'antiquité gréco-latine, l'Homère de l'*Odyssée*, Lucien, Apulée; au moyen âge, la plupart des trouvères et des troubadours : parmi les modernes, seuls, le Dante et l'Arioste, Spenser et Shakespeare, Perrault et Cazotte. Enfin, à l'époque contemporaine, Nodier ne croit dignes d'être mentionnés que quelques écrivains allemands : Gœthe, dont, par une erreur que bien d'autres partageront, et qui nuira, sinon au succès, au moins à la compréhension véritable de l'œuvre[1], il considère le *Faust* comme une œuvre fantastique; Musæus, Tieck, et en dernier lieu Hoffmann. « Grâces soient rendues, dit-il, à Musæus, à Tieck, à Hoffmann, dont les heureux caprices, tour à tour mystiques ou familiers, pathétiques ou bouffons, simples jusqu'à la trivialité,

1. Voir *Gœthe en France*, par Fernand Baldensperger, Paris, Hachette, 1904.

exaltés jusqu'à l'extravagance, mais remplis partout d'originalité, de sensibilité et de grâce, renouvellent pour les vieux jours de notre décrépitude, les fraîches et brillantes illusions de notre berceau ».

Mais ce que Nodier appelle fantastique est-il digne de ce nom? n'est-ce pas plutôt le merveilleux? L'auteur de *Smarra* a en effet fait une confusion. Il énumère des fables, des légendes : or écrire de telles œuvres, ce n'est pas composer des contes fantastiques, c'est s'adonner au merveilleux.

Le merveilleux : qu'est-ce à dire? en quoi diffère-t-il du fantastique?

Au temps où on aimait à classifier les ouvrages littéraires, on aurait sans doute répondu ainsi qu'il suit : Ce genre n'est pas renfermé dans des limites étroites : il comprend des œuvres diverses. On y range tout livre qui, sans chercher à faire de l'homme une peinture exacte, sans s'efforcer non plus de le figurer d'une manière poétique et idéaliste, présente des scènes qu'on ne voit pas actuellement, qu'on n'a jamais vues, qu'on ne verra jamais : les personnages n'évoluent pas comme dans la vie ordinaire, leurs manières sont différentes de celles du commun des hommes. Dans ce genre si large, rentrent des espèces diverses. D'abord le légendaire : les mythes primitifs, les contes inventés par l'imagination des peuples jeunes, les Grecs, par exemple, ou l'Europe du moyen âge. Puis le genre fabuleux : ce qui comprend les fables, inventions qui charment l'esprit, écrits pleins de grâce qui plaisent à l'âme et l'élèvent. Enfin le fantastique. Il est difficile d'en donner une définition exacte. Le plus souvent il est peuplé d'apparitions, de sorciers, de diables : il effraye, il stupéfie. Mais il y a des contes qui sont fantastiques et ne font pas peur. Les faits qu'ils racontent ne sont pas facilement expliqués par l'écrivain, compris par le lecteur : ils sont sur la limite de l'ordinaire et de l'extraordinaire : peut-être sont-ils arrivés! En définitive, le fantastique, c'est un genre intermédiaire entre le merveilleux proprement dit et le réel; la vérité s'y mêle à la fiction, les détails de la vie ordinaire y voisinent avec les imaginations les plus surnaturelles; c'est à la fois le possible et l'impossible, l'explicable et l'inexplicable : et cependant ce n'est ni l'un ni l'autre.

Ces distinctions font, semble-t-il, comprendre ce qu'est le genre fantastique. Elles le caractérisent plus exactement que ne le fait l'ouvrage de Nodier. Elles montrent enfin, et c'est ce qui importe, ce qui est le principal élément des œuvres d'Hoffmann : le fantastique.

Mais on voit aussi qu'il y a deux sortes de fantastique. Il y a celui qu'on peut appeler diabolique. Et il y a le fantastique ordinaire, sans sorciers ni apparitions. Dans laquelle de ces deux catégories rentrent les œuvres d'Hoffmann?

Dès le 2 août 1828, Ampère avait répondu dans *le Globe* en parlant de merveilleux naturel. Il remarque avec beaucoup d'esprit que dans l'œuvre de l'écrivain dont Hitzig à écrit la biographie, on ne rencontre point « ces tours d'escamotage, cette plate jonglerie qu'on trouve dans certains romans, où tout s'explique à la fin par les procédés de la fantasmagorie et les effets de la machine électrique ». « Il est, dit-il, un ordre de faits placés sur les limites de l'extraordinaire et de l'impossible, de ces faits comme presque tout le monde en a à raconter, et qui font dire dans des moments d'épanchement : il m'est arrivé quelque chose de bien étrange. N'y a-t-il pas les songes, les pressentiments que l'événement a vérifiés, les fascinations, les sympathies, certaines rencontres singulières, certains événements indéfinis? Hoffmann excelle à faire rentrer ces choses dans ses étonnants récits. »

Presque tous les écrivains postérieurs expriment la même idée.

Dans *les Débats* du 17 juillet 1829, Saint-Marc Girardin écrit : « Le merveilleux à côté de la vie bourgeoise; des fantômes, des sylphes, à côté d'étudiants et de boutiquiers; les plus gracieux mystères du monde fantastique à côté des routines et des commérages des petites gens : voilà le contraste qu'Hoffmann excelle à représenter. Il a un talent singulier pour découvrir le merveilleux où nous le soupçonnons le moins : il lui suffit d'un mot, d'une circonstance indifférente, pour éveiller notre imagination. »

La même théorie est aussi acceptée par le critique qui signe O. l'article paru dans *le Globe* du 26 décembre 1829. Pour lui, Hoffmann est le créateur d'un genre nouveau. Son fantastique n'est pas le fantastique « naïf, original, spontané » des peuples primitifs. Ce n'est pas non plus ce merveilleux ironique et allégorique qu'on rencontre « dans les temps de septicisme et de froid raisonnement » : « c'est quelque chose de réel qui a sa racine dans l'esprit humain ». Ces bruits extraordinaires, ces voix surnaturelles qu'on entend en rêve, ces formes étranges qui traversent nos songes, « ce sont là les sources où puise Hoffmann, sources intarissables, naturelles surtout. Aussi, tandis que le merveilleux mythologique fait bâiller, que le merveilleux allégorique endort, que le merveilleux mécanique impatiente et dégoûte, sérieux ou gai, terrible ou grotesque, le merveilleux d'Hoffmann agit toujours puissamment. » C'est qu'il est, pour ainsi dire, vivant et vrai : c'est

qu'il fait vibrer en notre âme une corde dont le son ne nous est pas inconnu; c'est qu'il fixe des impressions qui, rapides et fugitives, avaient pourtant laissé trace.

Même théorie dans de *la Revue de Paris* du 29 janvier 1830. « Hoffmann, y lisons-nous, nous a ouvert un ordre d'idées tout à la fois simples et merveilleuses, naturelles et fantasques, sublimes et grotesques. »

Une idée analogue est encore exprimée par George Sand, le 5 juin 1837, dans *le Journal de Piffoël* : « Hoffmann n'a rien conçu au hasard; il n'a créé des êtres surnaturels qu'en outrant la réalité d'êtres très bien observés; il n'a fait intervenir le diable dans ses extases que comme un principe philosophique. En y songeant avec plus d'attention que le vulgaire ne croit devoir en accorder à des compositions de cette nature, on retrouve, dans la réalité la plus naïve, dans l'observation la plus purement physique, le principe de tous ses développements poétiques. »

Voici enfin, exprimée par Jules Janin (*Débats* du 24 mai 1852), la doctrine du fantastique naturel chez Hoffmann. « Il vivait replié sur lui-même, écoutant la voix intérieure et montant de vision en vision les degrés de l'échelle qui relie à la réalité l'impossible. Ainsi il s'était fait un monde à son usage avec des atomes et des mouvements de son invention. Il était dans le monde réel comme le philosophe Démocrite au théâtre qui regarde un moment le spectacle et bien plus longtemps les spectateurs. De cette contemplation étaient sortis *les contes fantastiques*, ou, pour mieux dire, était sortie en son entier l'œuvre d'Hoffmann en son manteau de brouillard, la nue à son front, le nuage à ses pieds. »

Nodier est seul à avoir des idées différentes. Dans *les Contes de la veillée*, il distingue trois espèces d'histoires fantastiques : l'histoire fantastique fausse, dont le charme résulte de la double crédulité du conteur et de l'auditoire, comme *les Contes de fées* de Perrault; l'histoire fantastique vague, qui laisse l'âme suspendue dans un doute rêveur et mélancolique, l'endort comme une mélodie, et la berce comme un rêve; l'histoire fantastique vraie, qui est la première de toutes, parce qu'elle ébranle profondément le cœur sans coûter de sacrifice à la raison ». Or Nodier range les contes d'Hoffmann dans la deuxième catégorie. Ses contemporains les auraient placés dans la troisième, parmi les histoires fantastiques vraies.

Ainsi le principal caractère d'Hoffmann pour les Français de 1830, c'est le naturel.

Il faut pourtant en mentionner un autre. Presque tous les critiques

qui ont assisté à l'apparition de la traduction Lœve-Veimars ont remarqué qu'Hoffmann croyait à ce qu'il racontait. C'est ainsi qu'Ampère écrit dans *le Globe* du 2 août 1828 : « Hoffmann, qui ne croyait à rien, s'épouvantait tellement lui-même de ses conceptions, que les cheveux lui dressaient sur la tête en écrivant, et que, la nuit, quand il était trop inspiré, sa femme était obligée de se lever et de venir s'asseoir à ses côtés jusqu'à ce qu'il eût terminé son chapitre et fût délivré de sa vision ». On lit aussi dans le même journal (numéro du 26 décembre 1829) : « Les bizarres figures qu'il (Hoffmann) venait de crayonner sur un morceau de papier ou de barbouiller sur la table, il les voyait, il les entendait, il tremblait devant elles. C'est pourquoi sans doute il sait si bien nous faire voir, entendre et trembler. » Enfin le critique des *Débats* qui signe Cs. déclare, le 22 mai 1830 : « Il s'est trouvé en cette Allemagne rêveuse et bourgeoise, poétique et savante, un homme dont le cerveau a réuni, sans les allier, ces éléments divergents, un homme aux yeux duquel le monde réel a disparu, pour lequel toute idée métaphysique a pris un corps et une âme, et qui, absorbé par le délire de la vision impalpable, n'a pas ressenti moins froidement les émotions que donnent les arts ». Tout le monde s'accorde, en définitive, pour reconnaître que l'œuvre d'Hoffmann remplit fort bien la qualité que Nodier exigeait de tout conte fantastique quand il disait dans la préface de *la Fée aux Miettes* : « Pour intéresser dans le conte fantastique, il faut d'abord se faire croire, et... une condition indispensable pour se faire croire, c'est de croire. Cette condition une fois donnée, on peut aller hardiment et dire ce que l'on veut ».

Ainsi Hoffmann est un écrivain fantastique. Son fantastique est naturel. Il croit à ce qu'il raconte. Voilà les trois principales idées des critiques de la monarchie de Juillet sur le conteur allemand.

Mais toutes ces idées sont-elles justes?

Qu'Hoffmann soit fantastique, qu'il croie à ses fantômes, cela est indiscutable. Mais, que son merveilleux soit naturel, ce n'est pas rigoureusement exact.

Lisez, par exemple, *le Pot d'or*, *le Spectre fiancé*, *l'Élixir du diable*. N'y remarque-t-on rien qui ne soit naturel? les événements qui y sont racontés se passent-ils journellement? le narrateur s'est-il borné à les présenter sous un aspect féerique et merveilleux? Non pas. L'archiviste Lindshorst, dans la maison de qui est introduit l'étudiant Anselme, est, non seulement un homme, mais une salamandre; ses filles sont des serpents. Sans doute, d'autres amis d'Anselme, Heerbrand, Paulmann, Veronika, sont des personnages

naturels : mais ce sont là des comparses ; les héros véritables de la nouvelle n'ont aucun caractère de réalité ; leurs aventures n'ont rien à faire avec l'observation de la vie quotidienne ; c'est un rêve du poète allemand. Il est vrai aussi qu'Hoffmann abandonne parfois la féerie, qu'il revient à la vérité : il déploie toute son ironie contre les mœurs étroites et mesquines des petites gens d'Allemagne, des fonctionnaires surtout : il représente en Véronika tout ce que certaines jeunes filles peuvent mettre dans l'amour de naïf et de vulgaire ; mais ce sont là des digressions, et rien autre ; l'objet du conte, c'est l'histoire de Lindshorst et de ses filles, et cette histoire n'est pas naturelle.

Pour admettre que le fantastique d'Hoffmann est « un fantastique vrai », il faut considérer exclusivement certaines nouvelles : *Marino Faliero*, *Mademoiselle de Scudéry*, *Maître Martin et ses ouvriers*, *don Juan*, *le Majorat*. C'est ce qu'on fait vers 1830. On ne connaît pas tout Hoffmann ; on ne connaît que ses romans les moins merveilleux. Saint-Marc Girardin, dans *les Débats* du 17 juillet 1829, ne s'occupe que de *Marino Faliero* : il établit une longue comparaison entre l'héroïne d'Hoffmann, Annunziata, celle de Byron, Angiolina, et celle de Casimir Delavigne, Elena. *Le Globe* du 26 décembre 1829 loue *le Violon de Crémone*, *le Sanctus*, *le Majorat*. *La Revue de Paris*, le 29 janvier 1830, fait l'éloge de *Mademoiselle de Scudéry*. Dans *les Débats* du 22 mai de la même année, c'est *Maître Martin et ses ouvriers* qui est placé au premier rang. Ailleurs ce sera *don Juan*, et on s'extasiera sur le sens musical d'Hoffmann, on admirera l'émotion de sa doña Anna, on vantera la finesse des sentiments du principal personnage. Nulle part on n'étudie les véritables contes fantastiques ; on les passe sous silence, on les ignore ; si par hasard on prononce leur nom, c'est en dressant une liste des principales œuvres du romancier allemand ; on les nomme, mais on ne fait aucun commentaire.

Il semble donc que vers 1830 on ait exagéré la vérité d'Hoffmann. Pour être absolument exact, il aurait fallu faire remarquer que la règle générale admise par les critiques d'alors comportait parfois des exceptions, qu'il y avait certains contes où le merveilleux n'était pas naturel.

Mais il ne convient pas de s'attarder sur ce sujet. Nous n'avons point à discuter les causes du succès. Ce qu'il faut constater, c'est le succès lui-même.

Nombreux sont les témoignages de l'admiration qu'exprimèrent pour Hoffmann les écrivains de l'époque romantique.

Sans parler de Loeve-Veimars, qui toute sa vie fit l'éloge de

celui dont il avait traduit les œuvres, qui, dans *la Revue de Paris* du 31 octobre 1829, disait, en réponse à l'introduction de Walter Scott : « Je ne suis pas propre à sentir les défauts d'un auteur que j'aime », divers critiques admirèrent et vantèrent Hoffmann. *Le Globe*, le 2 août 1828, le nomme « un des hommes les plus extraordinaires que l'Allemagne ait produits dans ces derniers temps. » Le même journal l'appelle, le 26 décembre 1829, « un génie d'une finesse exquise ». Le 2 septembre 1836, George Sand le célèbre dans *les Lettres d'un voyageur* : « Aimable Théodore, facétieux Kreyssler, Hoffmann ! poète amer et charmant, ironique et tendre, enfant gâté de toutes les muses, romancier, peintre et musicien, botaniste, entomologiste, mécanicien, chimiste et quelque peu sorcier ». Gérard de Nerval, la première fois qu'il se rend en Allemagne, la salue de la manière suivante : « la vieille Allemagne, notre mère à tous, la terre de Gœthe et de Schiller, le pays d'Hoffmann.. » Enfin Champfleury déclare en 1856 : « La France fut unanime à accueillir les contes d'Hoffmann et à les ranger parmi les chefs-d'œuvre de romanciers qu'elle accueille assez difficilement de l'étranger. Hoffmann fut tout d'un coup classé à la suite de l'abbé Prévost, de Richardson, de Diderot, de Le Sage, de Cervantès, de Perrault, de Boccace et du mystérieux auteur des *Mille et une Nuits.* »

On ne se contenta même point de louer l'œuvre. On fit aussi l'éloge de l'auteur, de sa vie intime. Cette vie, pour les romantiques, c'est la vie d'un poète. Les aventures de sa carrière, les tribulations de son existence, poésie que tout cela. Son ivrognerie elle-même, c'est une passion noble et artistique que l'on doit innocenter. Sans elle, pas de contes fantastiques. Sans elle, Hoffmann n'aurait pas été un des grands romanciers du siècle. « C'est, dit Loeve-Veimars, sous les tables mal étagées d'une caverne qu'Hoffmann a puisé son génie. » En septembre 1829, lorsque *la Revue de Paris* publie une traduction de *don Juan*, elle la fait précéder de cet avertissement : « En lisant les souvenirs et les récits d'Hoffmann, il ne faut jamais oublier qu'il s'enivrait et qu'il puisait sa verve dans sa bouteille : chaque image s'offrit à son esprit, colorée par les vapeurs du vin; de là le prisme fantastique qui dans ses récits environne toujours la réalité. » Enfin, dans *les Débats* du 24 mai 1852, Jules Janin s'écriait : « L'histoire et le roman, c'est tout un, en leur fantaisie ont conclu de tant de travaux et de misères que Théodore Hoffmann était un bouffon, un ivrogne, un paresseux, un fantasque, un rêveur, un homme de rien, un neveu de Rameau ! son nom, Yorick; ses armes, un archet et une

pipe en sautoir ! Et vous aurez beau faire, et vous aurez beau dire et contempler tout ce que cet homme a produit en vingt-cinq ans de cette vie agitée et misérable, on vous rit au nez. Bah ! un paillasse, un violoniste, un conteur de fables et de fabliaux, un fantastique enfin ! Ils ont tout dit quand ils ont dit : poète fantastique ! Ils ont formulé d'un seul coup l'accusation et la sentence ! Un fantastique, un fantaisiste, un vagabond, un va-nu-pieds, mon pauvre et cher Théodore Hoffmann ! »

En somme, le succès fut formidable, stupéfiant. De la part du public, ce fut de l'engouement, de la passion ; de la part des critiques, un concert d'éloges, où l'on ne perçut aucune note discordante. Cet accueil favorable fut d'autant plus étonnant qu'au moment même où Hoffmann acquérait tant de gloire en France, il perdait en Allemagne toute réputation. Sa destinée fut en quelque sorte celle de Tillier, cet écrivain nivernois, que les Français d'aujourd'hui ignorent, mais que les Allemands admirent et louent ; sa propre patrie l'oublia, l'étranger l'adopta. C'est ce contraste qui a surtout frappé ceux de ses compatriotes qui ont connu son succès chez nous. Henri Heine écrit dans son livre *de l'Allemagne* : « Novalis est moins connu ici (à Paris) qu'Hoffmann, que Loeve-Veimars et Renduel ont mené par la main devant le public français, et qu'ils ont fait parvenir en France à une immense réputation. Chez nous, en Allemagne, Hoffmann n'est nullement en vogue aujourd'hui ». Le succès du conteur de Kœnigsberg a d'ailleurs d'autant plus étonné les Allemands que les écrits de ceux de ses contemporains, qui se sont aussi adonnés au genre fantastique, ceux de Novalis, d'Arnim, de Fouqué, de Chamisso, n'ont jamais eu en France une égale réputation.

Jusqu'ici on a vu se dérouler la période de l'admiration enthousiaste, presque irréfléchie. Ç'a été comme une première phase dans l'histoire d'Hoffmann en France. Il y en eut une seconde, période de jugement et de critique, où on loue le conteur allemand avec moins d'ardeur, où on le discute davantage.

On peut en marquer à peu près exactement le début. Elle commence en 1855, avec la traduction d'Edgar Poe par Baudelaire. On s'aperçoit alors qu'il existe un fantastique autre que le merveilleux naturel d'Hoffmann : les contes terrifiants, étonnants, et en même temps d'une déduction logique et mathématique dans l'extrême horreur, de l'écrivain américain, font oublier les nouvelles de l'auteur allemand, moins terribles, mais plus vraies : tout au moins, l'admiration se déplace, le premier rang est donné à Edgar Poe. Hoffmann ne vient qu'en seconde ligne. Les cri-

tiques des *Phantasiestücke* sont dès lors plus libres de chercher si, à côté des qualités tant louées autrefois, *les Contes fantastiques* ne contiendraient pas quelques défauts.

Ce mouvement de régression est assez prononcé chez Théophile Gautier. Dans la préface de l'édition Marmier, Gautier s'évertue à montrer qu'on ne doit pas faire gloire à Hoffmann de son ivrognerie : il l'appelle « un grand génie, mais un génie malade ». Ailleurs il dit : « Je ne nie pas qu'Hoffmann n'ait fumé souvent, ne se soit enivré quelquefois avec de la bière ou du vin du Rhin et qu'il n'ait eu de fréquents accès de fièvre ; mais cela arrive à tout le monde et n'est que pour fort peu de chose dans son talent : il serait bon, une fois pour toutes, de désabuser le public sur ces prétendus moyens d'inspiration. Ni le vin, ni le tabac ne donnent du génie : un grand homme ivre va de travers tout comme un autre, et ce n'est pas une raison pour s'élever dans les nues que de tomber dans le ruisseau. Je ne crois pas qu'on ait jamais écrit, quand on a perdu le sens et la raison, et je pense que les tirades les plus véhémentes et les plus échevelées ont été composées en face d'une carafe d'eau. » Enfin nous lisons dans l'article écrit par Gautier à propos de la mort de Gérard de Nerval : « Il a pu descendre les degrés de cette cave de Berlin au fond de laquelle glissait trop souvent l'auteur de *la Nuit de Saint-Sylvestre* et du *Pot d'or* ».

De même, Champfleury, quelque admirateur qu'il soit de l'écrivain allemand, avoue : « Il y a des contes plus que médiocres dans l'œuvre d'Hoffmann, il y en a d'incompréhensibles, il y en a de mauvais, il y en a d'exécrables ».

Plus significatif encore est l'article de Philarète Chasles dans *les Débats* du 15 juillet 1860, étude qui a été reproduite et développée dans le chapitre consacré à Hoffmann de son livre : *La littérature et les mœurs de l'Allemagne au dix-neuvième siècle* (Paris, 1861). « Lœve-Veimars, dit Chasles, a inventé Hoffmann et s'est moqué de nous : il a donné pour une traduction de l'allemand un arrangement très habile, piqué la curiosité blasée du vieux monde et fait naître la manie du fantastique. » Voilà la principale idée de l'article. Hoffmann n'a jamais eu aucun talent; c'était un malade, un ivrogne, un fou, qui n'a fait que consigner dans ses livres ses rêveries les plus bizarres et les plus extravagantes; des productions comme les siennes sont indignes d'une sérieuse attention. Les Allemands eux-mêmes se sont rapidement lassés de lire de tels contes : ils ont compris que « l'étude d'Hoffmann n'est pas littéraire », qu' « elle est nosologique ». Les

Français auraient sans doute fait de même. Mais il s'est trouvé un écrivain de talent qui leur a imposé les *Phantasiestücke*, qui en a changé le caractère et les a rendus intéressants pour eux. « Vous pourrez voir dans l'Introduction qui précède le très bon petit volume de M. Champfleury sur Hoffmann, dit Philarète Chasles, comment notre jeune Parisien s'est mis à l'œuvre pour le draper et faire son piédestal; comment il est parvenu à séduire et à attraper son public; quelle a été sa fiction; comment il a traduit sans traduire, exploité la circonstance, modifié ou plutôt supprimé l'Hoffmann réel; créé le mot « fantastique » auquel notre Kœnigsbergeois n'avait jamais pensé; répandu dans le monde français la théorie nouvelle du fantastique, édulcoré son texte primitif, élucidé sa métaphysique, métamorphosé notre homme; enfin ménagé à un Hoffmann de sa création trente ans de gloire parisienne; ce qui est bien quelque chose ». En somme, Lœve-Veimars a mystifié le public : il a créé, inventé Hoffmann. « Il y a bien eu à Kœnigsberg et Varsovie un Hoffmann réellement vivant..., mais qui ne ressemblait pas à l'Hoffmann de Lœve, à celui qui fait les délices de la France. Les contes, histoires, nouvelles, fragments, et même les tableaux nocturnes, *Nachtstücken* (*sic*), du vrai Hoffmann n'ont point d'analogie avec les *contes* dits *fantastiques* publiés par Renduel. » Cet extraordinaire article montre bien qu'en 1860 on était loin d'admirer les *Phantasiestücke*, comme on l'avait fait après 1830 : l'engouement est passé; la sympathie elle-même a disparu.

D'ailleurs il ne faudrait pas croire que l'opinion de Gautier, Champfleury, Philarète Chasles, fût alors universellement admise. Tant s'en faut! L'étude de Chasles souleva de nombreuses protestations. Dans le journal même où elle avait paru, *les Débats*, J.-J. Weiss écrivait le 11 mars 1862 : « Il (Philarète Chasles) a montré avec trop de complaisance dans Hoffmann le maniaque et le buveur de punch : il a trop atténué l'homme de génie. Il a l'air de dire qu'Hoffmann a dû son succès auprès des bons juges à l'art de ses traducteurs français qui l'ont revu, arrangé, corrigé, émondé, qui lui ont remis sa cravate et l'ont rendu présentable : que c'est en un mot Delatouche et Lœve-Veimars qui sont Hoffmann. Il s'en faut! Cela se peut de certains contes, les moins lus. Il n'est rien de plus injuste pour ceux qui sont restés populaires. Le début du *Tonnelier de Nüremberg* et le récit des funérailles d'Antonia n'ont besoin d'être arrangés par personne pour compter parmi les meilleurs morceaux de prose allemande. »

Nous ne nous attarderons pas davantage à raconter comment

Hoffmann fut accueilli par le public et les critiques français. Aujourd'hui, en effet, admiration excessive, dénigrement passionné ne sont plus de mode à l'égard du conteur allemand, on discute avec calme, on commente sans bruit, toutes les opinions peuvent être émises.

Il faut remarquer cependant que le caractère qui semble prédominer de nos jours est bien celui que Philarète Chasles indiquait en 1860. L'étude d'Hoffmann n'est plus littéraire, elle est nosologique. Mme Arvède Barine a consacré à l'auteur des *Contes fantastiques* un de ses *Essais de littérature pathologique.* Bien mieux, physiologistes, médecins, criminalistes même, se sont occupés du conteur de Kœnigsberg : l'examen du crâne d'Hoffmann a fourni à M. Lombroso un des meilleurs chapitres de son *Homme de génie.* Si l'on avait prédit à Lœve-Veimars que tous ses efforts aboutiraient à cette fin, il serait sans doute demeuré incrédule; si on avait prophétisé à Jules Janin cet avatar de son « cher et pauvre Théodore », il aurait très probablement crié au scandale.

II

Lorsque vers 1830 parurent les œuvres d'Hoffmann, tous les critiques en attribuèrent le succès à la nouveauté du genre auquel elles appartenaient. Avant elles, il n'y aurait jamais eu en France de contes fantastiques.

On peut croire que si des romans antérieurs n'avaient pas pour ainsi dire préparé et annoncé la venue en France de l'écrivain allemand, sa réputation aurait été moins grande; on l'aurait sans doute admiré avec moins d'ardeur, peut-être même ne l'aurait-on pas compris. Quoi qu'en aient dit Ampère et Saint-Marc Girardin, l'accueil ne fut favorable que parce que les *Phantasiestücke* ne faisaient en somme que présenter au public, sous une forme agrandie et embellie, une image qui lui était déjà familière.

Le fantastique français date du XVIII[e] siècle.

S'il est à cette époque des esprits forts, des gens qui affectent de ne croire à rien, de rompre avec toutes les traditions, de considérer comme préjugés les idées de leurs devanciers, il y a aussi, et même dans la haute société, au sein de la cour et de la famille royale, des esprits faibles qui croient à la sorcellerie, à la magie, aux sciences occultes, qui cherchent dans la fréquentation des thaumaturges l'aide que leur foi chancelante ne leur permet plus

de demander à la religion. Ce sont ces gens qui, dès le milieu du siècle, accueillent et fêtent un aventurier : Saint-Germain, croient que réellement il vit depuis trois mille ans, qu'il a conversé avec le Christ, avec sainte Anne, avec saint Jean-Baptiste, s'imaginent qu'il a reçu d'eux l'enseignement nécessaire pour guérir les maladies les plus incurables. Quelques années plus tard, les mêmes personnes font le plus grand des succès à l'élève de Saint-Germain, Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, lui attribuent le pouvoir de rénover la médecine par ses expériences extravagantes, et avec le cardinal de Rohan, le prince de Soubise, le comte de Polignac, M^me^ de Genlis, établissent la domination du *grand Cophte* sur Paris, jusqu'à ce que Louis XVI, éclairé par ses manœuvres de l'affaire du Collier, lui ordonne de quitter la France. Ce sont enfin les mêmes esprits faibles qui s'extasient des miracles sortis du baquet de Mesmer, et sont les croyants de la doctrine du « magnétisme animal ».

Il était impossible que certains écrivains ne s'inspirassent pas de ces nouvelles pratiques de sorcellerie, et ne représentassent pas dans leurs œuvres les fantastiques événements qu'ils voyaient se dérouler chez les thaumaturges célèbres.

L'un d'eux, — qui s'en douterait? — fut le doux Florian, le trop charmant et trop gracieux auteur d'*Estelle et Némorin*. Une de ses nouvelles, *Valérie*, représente des voyageurs réunis dans un vieux château des Cévennes, que les Cévenols tiennent pour hanté. Un fantôme apparaît. Ce n'est pas un de ces fantômes terribles qui se plaisent à faire peur aux gens. Tant s'en faut! Il converse avec les voyageurs, il leur raconte une histoire. Cette histoire, c'est celle d'une pauvre jeune fille à qui son père a fait croire que son amant la trahissait; désespérée, elle a épousé un riche seigneur. Une fois la cérémonie nuptiale célébrée, elle apprend la ruse de son père; son désespoir augmente; elle meurt de douleur et d'amour. Mais l'amant averti s'adresse à un sorcier, et par des artifices magiques, ramène sa maîtresse à la vie. Tous deux s'efforcent de démasquer le mari : ils font dissoudre le premier mariage, et célébrer le leur. Cette histoire du fantôme des Cévennes n'est d'ailleurs pas, en elle-même, très fantastique. Mais Florian, par la manière dont le récit est raconté, par le prologue de son conte, par le spectre dans la bouche de qui il est placé, lui a donné un caractère merveilleux et surnaturel qui est significatif.

Fantastique aussi la nouvelle que le comte de Caylus a insérée dans ses *Mémoires d'un colporteur* (Paris, 1748) sous le titre de *l'Histoire de Galichet*. Galichet est un sorcier célèbre. Sa fille,

mariée contre son gré à un bon bourgeois de ses amis, puis lassée de son mari, s'est éprise d'un jeune seigneur. Galichet, pour se venger de son gendre, favorise leurs amours : il change sa fille en lutrin, l'amant en livre de plain-chant : livre et lutrin s'enfuient ensemble du domicile conjugal, et ce n'est là encore que le commencement des malheurs du mari, car lui-même a à subir la plus étrange métamorphose. Fort heureusement, Galichet ne garde point rancune à son gendre : il lui rend sa forme primitive : lorsque le pauvre mari est désensorcelé, il fait imprimer son aventure et la vend sur le Pont-Neuf. « Ce dernier mot, dit M. Louandre[1], nous donne la clé de cette bizarre histoire. Le comte de Caylus, en racontant les mauvais tours de Galichet, avait voulu tout simplement se moquer des Parisiens et de leur engouement pour les sciences occultes. » Il montre en définitive, comme Florian, l'immense part que faisait au fantastique l'imagination des Français du XVIII[e] siècle.

La plus célèbre de toutes les nouvelles à fantômes et à apparitions de l'avant-dernier siècle, c'est *le Diable amoureux* de Cazotte. Cazotte, l'illuminé, l'un des principaux membres de la secte des martinistes, croyait aux spectres et aux sorciers. C'est cette croyance même qui fait le charme de son œuvre : on voit que l'auteur s'est passionné à son récit, que la figure de Biondetta lui a été aussi chère qu'à l'officier par qui il fait raconter son extraordinaire histoire. Le lecteur se rappelle sans doute le rôle de ce jeune capitaine, héros du roman, qui, étant allé avec des camarades évoquer le diable, a vu apparaître un fantôme qui s'est transformé en chameau, puis en chien, et enfin en une jolie danseuse, Biondetta. On se souvient aussi des amours de l'officier et de la jeune femme. On connaît la scène de l'auberge espagnole, où le capitaine consent enfin à témoigner son affection à celle qu'il sait être en réalité Belzébuth ; où Biondetta, arrivée à ses fins, se transforme à nouveau en chameau, puis disparaît, laissant à sa douleur le malheureux amant. C'est là du fantastique véritable, et du meilleur. Non seulement l'auteur croît en ses apparitions, a foi en sa magie, et satisfait ainsi à la condition fondamentale que Nodier a exigée des œuvres de ce genre. Mais aussi c'est le merveilleux le plus naturel et le plus vrai qu'il soit possible d'imaginer; c'est un délicieux roman d'amour, qui a un attrait de plus que les autres : celui de l'inexplicable, celui que présente cette gentille et jolie danseuse qui est l'incarnation du diable.

1. Charles Louandre, *Les conteurs français au XVIII[e] siècle*, *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] septembre 1874, p. 214.

Pour nous le plus intéressant c'est qu'Hoffmann a sans aucun doute connu l'œuvre de Cazotte, qu'elle a certainement exercé sur son esprit une grande influence. Il en est une preuve éclatante : le conte de l'*Elementargeist*, évidemment imité du *Diable amoureux*. Dans les deux nouvelles l'intrigue est la même; le motif principal est identique : un homme aime un démon. Les noms des personnages seuls sont changés : Alvarez devient Victor, Soberano O'Malley, Biondetta Téraphim. Malgré cette ressemblance frappante, le conte a d'ailleurs perdu en passant d'une langue à l'autre : Hoffmann, on ne peut comprendre pourquoi, s'est imaginé de faire de la charmante et énigmatique danseuse de Cazotte une baronne âgée et forte : l'amour de Victor en devient presque ridicule, et l'intérêt disparaît par cette seule circonstance.

Ainsi donc les œuvres de Florian, de Caylus, de Cazotte témoignent du goût qu'eut le XVIII^e^ siècle pour le fantastique. On pourrait encore en citer d'autres preuves. Il suffirait de montrer la vogue qu'ont eue pendant la Révolution les romans des écrivains anglais qui se sont adonnés au genre auquel appartiennent *le Diable amoureux* et les *Phantasiestücke*. Ann Radcliffe jouissait d'une grande réputation en France entre 1795 et 1810 : *les Mystères du château d'Udolphe*, publiés en Angleterre en 1794, furent cette même année traduits dans notre langue par Chastenay; de même aussitôt après son apparition (1797), l'abbé Morellet rendit en français *l'Italien ou le Confessionnal des Pénitents noirs*; la faveur avec laquelle ce roman fut accueilli fut si grande qu'on en tira un drame qui fut longtemps représenté. Les œuvres du disciple de Mistress Radcliffe, Lewis, et notamment *Ambroise ou le Moine*, publié à Londres en 1795, et traduit immédiatement en français, eurent autant de succès auprès des contemporains de Cazotte que celles du maître lui-même. Cette vogue est fort significative : la différence qui existe entre le merveilleux romanesque des ouvrages d'Ann Radcliffe et de Lewis et le fantastique naturel des contes d'Hoffmann ne peut faire illusion.

Au début du XIX^e^ siècle, le fantastique continue à se manifester à la fois dans la vie et dans les livres.

Dans la vie, on en trouve des traces dans les tentatives de rénover la religion qui furent faites alors. Il y a quelque chose de merveilleux, au sens littéraire du mot, dans l'exaltation de Swedenborg, dans le mysticisme de M^me^ de Krüdener. Et qu'on ne dise pas que la piété aristocratique et pacificatrice de l'Aspasie chrétienne est bien loin du fantastique d'Hoffmann! Entre ces deux illustres personnages, il y a un trait d'union; ce lien, c'est

Zacharias Werner, qui connut intimement l'Égérie du tzar Alexandre et qui fut l'ami du conteur de Kœnisgberg, qui rêva à un déisme calme et pur dans le salon de l'une, qui fréquenta avec l'autre la cave de Lütter; c'est par lui que le fantastique se relie au mystique, cette autre forme du merveilleux.

On voit apparaître ce goût pour l'extraordinaire et le surnaturel dans les années mêmes où Hoffmann fut connu en France. Qu'on feuillette les journaux de 1829, année de la traduction Loeve-Veimars, on verra dans les *Bulletins littéraires* le commentaire d'un grand nombre de livres qui traitent de sorcellerie et de magie. Ce sont ceux du docteur Bertrand : *le Somnambulisme, l'Extase*; d'Eugène Salverte : *Des sciences occultes*; de de Tollenare : *Point d'effets sans cause*. Bien plus, c'est en 1829 que tout Paris fut ému par les prétendues guérisons opérées par une dévote swedenborgiste venue en France, M^me^ de Sainte-Amour; la vogue de cette illuminée fut si grande que le docteur Richer écrivit un livre entier sur les cures dont elle aurait été l'auteur, et que le *Globe* lui consacra tout un article, le 9 janvier 1830. Le public qui s'intéressait avec tant d'ardeur aux actes de cette sorte, était certainement disposé à prêter l'oreille à la fantastique musique d'un Hoffmann.

Très nombreuses sont les œuvres écrites sous la Restauration et appartenant au même genre que les *Phantasiestücke*. Les plus célèbres sont celles que composa Charles Nodier.

Nodier, en effet, ne fut pas seulement le théoricien du fantastique : il le pratiqua en maints contes et nouvelles : *Une heure, ou la Vision; la Fée aux miettes; le Songe d'or; la Combe de l'homme mort; l'Histoire d'Hélène Gillet; Trilby; Smarra; la Légende de sœur Béatrix; la Neuvaine de la Chandeleur; Inès de las Sierras*.

Lorsque Nodier distingua trois sortes de fantastique : le faux, le vague, le vrai, lorsqu'il rangea les contes d'Hoffmann dans la seconde de ces catégories, il estimait sans doute que ses œuvres devaient être égalées à celles de l'écrivain allemand. Le mot de merveilleux vague est en effet celui qui caractérise le mieux les ouvrages de Nodier. L'auteur l'a dit souvent, ils furent écrits dans un état psychique qui est presque celui du rêve : il n'avait alors aucune conscience de la réalité, il vivait dans un milieu extraordinaire, ne fréquentait que des fantômes et des spectres; il croyait à eux, comme pendant le songe même on a foi aux apparitions que l'on aperçoit. Voilà pourquoi les contes de Nodier ont cette charmante imprécision des rêves : voilà pourquoi les images qu'ils nous présentent s'avancent sans ordre, agissent sans bruit, comme

celles qu'on voit en dormant. Le lecteur résiste un moment au plaisir secret et bizarre qu'il éprouve, puis il se laisse charmer; lui aussi est comme dans un rêve, le plus délicieux, le plus émouvant de tous, et, en même temps, il n'est point terrifié, comme dans les songes ordinaires : il se fait ainsi lentement bercer par la douce chanson de Nodier.

Que si l'on veut avoir des preuves du fantastique vague des écrits de ce romancier, il suffit de lire ses contes les plus célèbres, et surtout *Smarra*. C'est l'histoire d'un homme nouvellement marié qui s'endort entre les bras de sa jeune femme, Lisidis; son sommeil est traversé des rêves les plus étranges : il se croit transporté en Thessalie; là, il écoute les discours d'un prétendu ami, Polémon, qui lui raconte qu'il est sans cesse poursuivi par les démons de la nuit, et surtout par l'un d'eux, Smarra; le narrateur, Lucius, se rend ensuite à un repas luxueux, où assistent aussi Polémon et son esclave favorite, Myrrthé; tous s'endorment, et pendant leur sommeil, Smarra met à mort Polémon et Myrrthé; Lucius est accusé par les Thessaliens de les avoir tués; sa tête tombe sous la main du bourreau... au moment même où Lisidis réveille son mari. Ce conte est doublement significatif. Il montre le caractère vague du merveilleux chez Nodier, et il montre aussi en quoi ses ouvrages diffèrent de ceux d'Hoffmann. Ce que l'écrivain français veut représenter, ce n'est pas la réalité même, défigurée, « fantastiquée », comme disait Philarète Chasles; c'est un monde supérieur, celui que, dans le traité dont il a été parlé plus haut, il a nommé « monde superstant »; avec Smarra et les démons de la nuit, nous sommes transportés dans un milieu bien différent du nôtre; les personnes que l'on y trouve, ce ne sont pas ces étudiants, ces boutiquiers, ces fonctionnaires qu'on rencontre dans les contes d'Hoffmann; ce sont des sorciers, des diables, des fantômes et des spectres. C'est qu'à dire vrai, les génies des deux écrivains étaient entièrement dissemblables. Nodier aima la magie, la sorcellerie et généralement toutes les sciences occultes; il s'intéressa à tout ce qui est inexplicable. Hoffmann fut un contemplatif et un observateur qui, même dans ses productions les plus extravagantes, s'attacha à représenter des êtres réels. L'un fut un rêveur, qui conçut des œuvres absolument fantastiques; l'autre fut un visionnaire, qui défigura la vie quotidienne, mais n'en fit jamais abstraction complète. Différence psychologique dont aussi bien il existe un remarquable témoignage! Plusieurs fois, des amis d'Hoffmann lui conseillèrent de traiter le thème du vampirisme; l'auteur des *Phantasiestücke* s'y refusa chaque fois, et répondit

qu'il n'aimait pas à représenter des personnages chimériques et imaginaires. Nodier n'eut pas le même scrupule : il n'hésita pas à traiter le thème devant lequel avait reculé Hoffmann : il écrivit en 1820 un roman qu'il intitula *lord Ruthwen ou les Vampires*, et il en tira un mélodrame en trois actes : *les Vampires*. Ce sujet devait d'ailleurs être repris par plusieurs écrivains, et notamment par Paul Féval dans *le Chevalier Ténèbres* (1861), par Mérimée dans *Lokis* (1868).

Moins vaguement fantastique que *Smarra* est *la Fée aux Miettes*. Certains personnages de ce roman sont des êtres réels, véritablement observés par l'auteur : c'est d'abord le narrateur, Michel le charpentier, et c'est ensuite toute cette foule de petites gens qui gravite autour de lui. Ce qui donne aussi l'impression d'un merveilleux naturel, ce sont les réflexions philosophiques que Nodier fait émettre par presque tous ses héros, ce sont ces critiques de toutes les professions faites à tout propos, ce sont ces considérations sur le mariage qui dominent tout le récit, puisque l'intrigue, somme toute, c'est l'union d'un jeune homme et d'une vieille femme que son imagination seule pare de beauté. Mais il reste encore quelque chose de surnaturel et d'extraordinaire : le personnage même de *la Fée aux Miettes*, cette mendiante laide et âgée qui est en même temps une belle jeune fille et une princesse, qui est aussi la veuve du roi Salomon, qui enfin a été rendue immortelle par les mages et qui cependant a le pouvoir de redevenir jeune par l'amour d'un homme jeune. C'est là un merveilleux pareil à celui du *Pot d'or*, un fantastique où l'étrange se mêle au réel, où le bizarre voisine avec le naturel.

Avec *Trilby*, on se rapproche encore plus des contes d'Hoffmann. Ce sont bien les êtres véritables, vivants qui l'emportent; c'est une scène présentée sous un aspect merveilleux, mais gardant cependant un caractère de réalité. Jeannie, la femme du batelier Douglas, est une des plus jolies créations qu'un romancier ait imaginées : c'est le charme et la grâce mêmes; son amour avec le lutin Trilby est des plus séduisants. Trilby lui-même est aimable et plaisant : c'est quelque chose comme Chérubin devenu fantôme; le plaisir qu'il nous cause nous fait oublier que ce n'est pas un amant ordinaire; la scène où, de retour vers Jeannie, il lui déclare son affection est si gracieuse qu'on ne pense plus que l'un des personnages n'est pas un être réel : c'est le merveilleux réduit à sa plus simple expression, le fantastique naturel, celui d'Hoffmann. Nodier a dû concevoir *Smarra* en rêve; mais il a dû imaginer la délicieuse figure de Trilby dans cet état où le sommeil et le songe finissent,

où l'on revient vers la réalité en laissant entrer la lumière dans ses yeux.

Nous n'analyserons donc point d'autres romans de Nodier; nous ne parlerons ni du *Songe d'or*, œuvre surnaturelle comme *Smarra*, ni de *la Neuvaine de la Chandeleur*, où le merveilleux se mêle aux détails de la vie ordinaire, comme dans *la Fée aux Miettes*, ni enfin d'*Inès de las Sierras*, où, ainsi que dans *Trilby*, le fantastique est enfermé en d'étroites limites.

Ainsi Nodier, qui fut le grand précurseur du commencement du siècle dernier, a en France présagé et annoncé Hoffmann. On pourrait être tenté d'expliquer les analogies existant entre les deux écrivains en parlant d'une influence exercée par le conteur allemand sur le romancier français. Sainte-Beuve semble l'avoir fait, lorsque, le 1er mai 1840, dans un article nécrologique sur Nodier, il a parlé de « la famille poétique d'Hoffmann », et y a rangé l'auteur de *Smarra*. Toutefois cette opinion paraît erronée. Certains contes fantastiques de Nodier ont été publiés bien avant que les *Phantasiestücke* aient été écrits; telle est *Une Heure ou la Vision*, qui parut à Paris en 1806. Les plus récents ont été imprimés avant qu'on connut en France les œuvres d'Hoffmann. *Smarra* date de 1821, *Trilby* de 1822, et en ces années personne en France n'avait entendu parler du *Pot d'or* ou du *Chat Mürr*.

La vérité est donc qu'au début du XIXe siècle, il y eut parallèlement deux mouvements fantastiques, l'un en France, l'autre en Allemagne, l'un par Nodier, l'autre par Hoffmann, Tieck, Novalis, Chamisso, La Motte-Fouqué[1]. Seulement, lorsque Loeve-Veimars eut introduit chez nous l'écrivain de Kœnigsberg, les deux mouvements se confondirent. Dès lors, les deux influences s'exercèrent concurremment. Le plus souvent, et on le verra dans la suite, il est assez difficile de les distinguer : le modèle des écrivains qui de 1830 à 1850 se sont adonnés au genre fantastique fut-il Hoffmann ou Nodier? la question est douteuse. Le critérium le plus commode, c'est, somme toute, de rattacher à l'écrivain français tous les conteurs et romanciers qui donnent à leurs œuvres cette imprécision, ce vague dans le merveilleux qui est la caractéristique de *Smarra* et de *la Fée aux Miettes*, et de rapprocher au contraire de l'écrivain allemand tous ceux qui ont mis de la clarté et de la netteté même dans l'extrême fantastique. Il en résulte que l'in-

1. Je rappelle ici qu'il y eut vers la même époque un *mouvement fantastique anglais*, auquel on peut rattacher, non seulement les ouvrages de Mistress Radcliffe et de Lewis, mais encore diverses œuvres moins importantes, telles que *Zofloya or the Moor* (1807) de mistress Byrne et les deux romans de Shelley : *Zastrozzi* (1810) et *Saint Irvyne or the Rosicrucian* (1811).

fluence la plus grande, ce fut celle d'Hoffmann; dans les ouvrages français de la monarchie de Juillet, on rencontre assez rarement cette apparence de rêve que nous avons remarquée chez Nodier; on trouve beaucoup plus souvent la précision que nous avons admirée dans les *Phantasiestücke*.

Le goût que les Français qui vécurent entre 1750 et 1830 eurent pour le merveilleux est une des principales causes du succès d'Hoffmann dans notre pays. Mais il en est d'autres, plus directes et plus proches. Elles résultent de l'avènement du romantisme au commencement du XIX^e^ siècle et des rapports qu'il y avait entre les doctrines de la nouvelle école et celles de l'écrivain allemand.

Tout d'abord les poètes et les romanciers de 1825, disciples de M^me^ de Staël, étaient ou tout au moins feignaient d'être des curieux de littérature étrangère. De leur temps, beaucoup plus que trente ans auparavant, il était facile à un homme de lettres né au delà du Rhin ou de la Manche d'obtenir du succès en France. On peut donc se demander si des œuvres telles que celles d'Hoffmann, traduites dans notre langue avant le livre de M^me^ de Staël, eussent acquis une aussi grande réputation, et si l'auteur des *Phantasiestücke*, comme Gœthe, comme Schiller, n'est pas, en définitive, un peu redevable de sa vogue chez nous à l'auteur de l'*Allemagne*.

Mais il y a mieux. Les théories mêmes des romantiques devaient faciliter le succès d'Hoffmann en France. Ceux qui s'étaient réunis en cénacle à l'Arsenal autour de Nodier ne pouvaient qu'aimer le genre de merveilleux qu'on rencontre dans *les contes fantastiques*.

On connaît en effet le goût que Victor Hugo et ses amis eurent pour le grotesque; on sait l'emploi que le grand poète lyrique en a fait dans toutes ses œuvres, rééditant plusieurs fois cette extraordinaire figure qui a nom tantôt Han d'Islande et tantôt Quasimodo. Or, surtout tel que l'a conçu Victor Hugo, le grotesque, dans la classification des genres, n'est pas très loin du fantastique, tel que l'a compris Hoffmann. Comme lui, il déforme la vie, en exagère les formes, en accentue les manifestations. Comme lui, il s'essaie à peindre l'homme sous un aspect qui n'est que l'altération et l'agrandissement de l'aspect ordinaire. Il y a sans doute des différences entre les deux genres. Jamais le grotesque n'admettra les sorciers, les apparitions et les diables; ce qu'il se complait à représenter, ce sont ces êtres bizarres, dont les corps difformes cachent des âmes magnamines, ces gens dont la destinée maligne a fait des fous, mais qui n'en sont pas moins des sages, au vrai sens du mot; son incarnation la plus grande, c'est Triboulet. Le fantastique, au contraire, n'aime pas les contrastes, les oppositions : il ne

cherche jamais à faire la critique du destin ; il se plaît à mêler le naturel au surnaturel, à faire voisiner les bourgeois et les démons, à mettre en face Heerbrand, le co-régistrateur, et Lindshorst, la salamandre devenue archiviste. Mais, malgré cette différence fondamentale, il subsiste cette ressemblance entre les deux genres que tous deux représentent la vie en en altérant les formes ordinaires.

Hoffmann eut enfin pour les romantiques un attrait tout spécial : l'attrait que cause à tous ceux qui se sont occupés de lui, le personnage lui-même, envisagé dans sa vie intime, étudié dans les chambres du tribunal de Kœnigsberg ou dans la cave de Lütter. Eux, qui ont mis à la mode les confessions et les mémoires de toutes sortes, qui ont persuadé au public qu'on doit examiner l'écrivain en lui-même, que l'œuvre n'est jamais aussi intéressante que l'auteur, devaient admirer la dualité qui domina toute la vie du conteur allemand. Ils se complurent à voir cet homme qui sans cesse s'évertua à déployer sa personnalité, qui tout jeune fut placé sous les ordres d'un oncle sévère et morose, qui, arrivé à l'âge mûr, fut forcé d'errer de ville en ville, dans une Allemagne en détresse, à la recherche du pain quotidien, qui, vieillard, dut cacher sous la robe d'un conseiller de justice l'esprit le plus extravagant et le moins juridique qui fut jamais. Ils crurent voir s'exhaler dans ses œuvres l'odeur du punch qu'il avait bu chez Lütter, y sentir le frémissement que cause la maladie dont il était mort, le *tabes dorsalis*.

Ainsi tout, jusqu'aux détails les plus intimes de sa vie, jusqu'à ses défauts les moins justifiables, contribua à son succès. En somme, Hoffmann eut tous les bonheurs pour lui. Il y eut quelque choses de fantastique même dans le bruit qui fut fait autour de son nom. Ses œuvres furent publiées en France à un moment où le public connaissait assez le merveilleux pour pouvoir l'apprécier en elles : les doctrines romantiques qui régnaient alors furent en parfait accord avec ses ouvrages ; il eut pour traducteurs des hommes habiles et intelligents qui surent le rendre le plus intéressant possible pour leurs compatriotes. Toutes ces raisons expliquent que la réputation dont il jouit fut plus grande peut-être que celle qu'il méritait.

(*A suivre.*) MARCEL BREUILLAC.

DEUX ANNÉES DE LA RENAISSANCE
(D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE)

La Bibliothèque Nationale possède un recueil de brouillons épistolaires du grand philologue Denys Lambin[1]. L'aspect en est assez rude et rébarbatif. Les cursives du XVI^e^ siècle sont en général fort malaisées à déchiffrer. Un savant italien, le P. Lazeri, déclare en ses Miscellanées que l'écriture de Lambin est « un supplice pour les yeux », et encore avait-il affaire à des lettres reçues par des correspondants. Ici nous n'avons que de simples minutes, et il suffisait à Lambin qu'il pût lui-même s'y reconnaître. Bien plus, il eût été fort fâché que certaines de ces épîtres tombassent aux mains d'indiscrets. Ces lettres latines, quelquefois grecques, sont adressées tantôt à des personnages considérables, de grands lettrés comme Henri Estienne, Ronsard, Pierre Galland, le juriste Jean de Coras, le conseiller Nicole Le Clerc, le célèbre avocat Clément Du Puy, tantôt à des amis plus obscurs comme Prévôt de Thérouanne, Maludan, Nicolas Gaultier, Paul Le Gay, Alexis Gaudin, la lingère Simone de Blois, d'autres encore. Elles nous révèlent l'homme dans sa plus étroite intimité. Montaigne, dans son « livre de bonne foy », ne nous a donné de lui que ce qu'il a voulu. En ses lettres. Lambin revit tout entier, avec ses qualités et ses défaillances. Tout compte fait, il y laisse de quoi l'aimer, et parfois de quoi l'admirer. Mais elles présentent un autre intérêt. Deux années du XVI^e^ siècle y sont évoquées, de l'automne de 1552 à la fin de 1554, comme ressuscitent pour nous les temps racontés par Cicéron, par M^me^ de Sévigné, par Voltaire. Ici, le talent est moindre assurément, mais il n'est pas négligeable. Pendant le premier voyage de Lambin en Italie, celui qui précède immédiatement la période dont il s'agit dans ces minutes, les magistrats de Toulouse se communiquaient, s'arrachaient, recopiaient les lettres du jeune philologue[2]. Elles

1. Ms. 8647 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale. Il faut noter que le cahier qui va du f° 187 au f° 199, exclus, est transposé. On doit passer ces feuilles quand on lit la correspondance et les reprendre quand on est arrivé à la fin du volume.

Il faut observer que Lambin varie dans l'orthographe et même dans la latinisation des noms propres.

2. Voir les *Epistolae clarorum virorum* de Brutus (1561), p. 359.

sont d'un joli tour. En les traduisant par extraits, nous voudrions ne point les avoir dénaturées à l'excès, ne point trop leur avoir ravi cet air et ce charme d'ancienneté qui en rendent si agréable la lecture directe.

I

Lambin, pourvu d'une instruction solide, mais assez pauvre et démuni d'argent, après quelques hésitations et tentatives en des sens divers, avait fini par entrer dans la suite du cardinal de Tournon. Ce prélat avait tenu, sous le règne de François Ier, une très grande place. On l'avait vu ambassadeur en Espagne, en Angleterre, en Italie; il avait marié Henri d'Orléans avec Catherine de Médicis, dirigé la guerre du Piémont, rempli les fonctions de premier ministre. Il s'entourait communément de savants et de lettrés, une troupe élue le suivait dans ses voyages, car il était fort ambulant, ce dont souvent Lambin gémit; c'était comme une manière d'Académie. S'il faut en croire son panégyriste, le P. Fleury[1], c'est par ses conseils que François Ier établit la bibliothèque et l'imprimerie royales. François de Tournon est, par bien des côtés, une ébauche de Richelieu.

Mais il ne rappelle point le grand Cardinal par la tolérance. A l'origine de la Réforme, il fut grand brûleur d'hérétiques. Il empêcha Marguerite de Navarre de faire venir Melanchton, et, premier ministre, aggrava les mesures contre les protestants. Il fit brûler les auteurs des placards séditieux, établir à Paris une chambre ardente, étouffa dans le sang l'erreur des Vaudois, provoqua le supplice de Berquin, de Leclerc, de Pavane. On le vantait de valoir seul une inquisition. Le P. Fleury déclare, avec une douceur charmante : « Dans ces premiers temps de l'hérésie, la sévérité apparente était une espèce de charité que Tournon exerçait pour retenir les peuples dans la religion de leurs pères[2] ». Tournon eut la charité impitoyable. Il est assez piquant de voir dans le cortège de Tournon, qui plus tard fut grand protecteur des Jésuites, Denys Lambin, qui devint dans la suite un ennemi capital de la Compagnie, lors de ses démêlés avec l'Université de Paris.

Dans la réaction qui marqua l'avènement de Henri II et amena aux affaires le connétable de Montmorency, Tournon tomba en disgrâce. Cependant un ordre du roi l'envoya en Italie, où Lambin

1. *Histoire du cardinal de Tournon*, Paris, 1728.
2. *Ibid.*, p. 222.

l'accompagna; il y contribua à l'élection de Jules III, et régla les différends du pape et de Henri II au contentement des deux parties. Le 30 août 1552, après avoir passé par Padoue, Vicence et Tirano, il était à Coire. Lambin envoie de là une lettre à son fidèle ami Prévost de Thérouanne, professeur au collège de Boncourt, et lui donne ses impressions sur le pays des Ligues Grises. Lambin, comme tous ses contemporains, comme le pèlerin Jacques Lesaige de Douai, comme le conseiller Faësi de Berne, comme Montaigne lui-même, goûte fort peu les traversées de montagne. Je m'assure qu'en lui-même il peste vingt fois par jour contre la destinée qui l'a engagé en pareille aventure. Mais il est curieux de peuples et de coutumes étranges, et voici ce qu'il écrit des Grisons[1] :

« Depuis mon départ de Padoue, j'ai tout le temps été en voyage, et quel voyage ! Difficile, pénible, affligeant, surtout dans le temps où nous avons traîné dans les rochers et les montagnes de la Rhétie. J'espère que vous m'excuserez si je ne vous envoie pas tels détails que j'ai l'habitude de vous écrire lorsque je suis de séjour et de loisir en quelque endroit. Si pourtant vous êtes tellement avide de nouvelles que vous n'acceptiez pas mon excuse, et si vous aimez mieux me voir écrire tout ce qui me viendra aux lèvres, pourvu que ce soit chose extraordinaire, que de recevoir des lettres courtes et vides, soit! j'agirai à votre guise. Apprenez donc ceci sur la police, la condition et les mœurs des Rhètes. Ils habitent les montagnes et le pied des montagnes. C'est une race dure. Ils se glorifient surtout de leur liberté, et ils n'ont pas tout à fait tort. En effet, parcourez, lisez toute l'histoire : nulle part vous ne trouverez démocratie plus parfaite que chez les Rhètes. En voici une preuve : ce n'est ni au plus noble, ni au plus riche, ni au plus instruit que sont conférées les magistratures, mais, si le sort l'exige, à un bourrelier, à un savetier ou à un forgeron.

« On trouve chez eux trois agglomérations principales, qui sont comme les capitales de toute la Rhétie, savoir Coire, Tirano, Poschienno. Mais Coire est une ville forte et environnée de remparts. Tirano et Poschienno sont d'humbles bourgades, qui ne sont pas autrement connues. Les autres localités sont affreuses et plus propres à loger des bêtes sauvages que des humains.

« Ils ont trente-deux villages. Chacun contient environ cent maisons. Elles ressemblent à des huttes, à des cabanes de bergers. Elles sont toutes bâties de pins raboteux, de grande dimension,

1. Ms. 8647, f° 1. Le XXX^e^ d'Aoust estant à Coire je reçois un Pacquet de Mons. Prevot ou y avoit une lettre de luy par laquelle il me faisoit responce à troys des myennes et une de mon frere.

non point dirigés dans le sens perpendiculaire, mais obliques et reliés sans intervalle, sans aucune matière qui les fasse adhérer ensemble; pourtant, aux angles des constructions, ils sont rattachés soit par des crampons ou des pièces de bois, soit par d'autres arbres légèrement creusés, ou laissés ronds et entiers. Des demeures un peu plus élégantes reposent sur des fondements de pierre, qui ont six pieds de haut. Le reste est en bois.

« Dans chaque maison, il y a une salle unique où l'on mange, extrêmement exiguë. Pas de cheminée, pas de foyer : à la place, un poêle de faïence. Quand les hôtes s'y sont réchauffés, ils boivent plus que de raison. Ajoutez deux ou trois chambres, dans chacune desquelles on trouve quatre lits, plus même. Ils fourmillent de punaises, de puces et de poux. Ils sont couverts de peaux de boucs sordides et malodorantes au dernier point. Je ne pense pas que la puanteur des phoques soit plus insupportable. C'est donc dans ces lits qu'il faut se coucher si on ne préfère veiller ou dormir tout botté et crotté de boue.

« Mais il est ridicule d'écrire sur la façon de dormir, avant de vous avoir fait connaître les mets qu'on sert aux hôtes, et la bonne chère dont on les régale. Voici donc l'exorde du festin. On apporte un bassin gigantesque, plein de bouillon et de morceaux de pain; il y aurait là de quoi faire dîner trois ours, comme dit l'autre. Puis ce sont des andouilles, faites de viande d'ours, servies dans des écuelles de bois ou d'étain, non lavées et toutes poudreuses. On y ajoute de la viande de bœuf, salée, rance, dont les dents même d'un loup viendraient à bout malaisément. On y jette encore de la viande de bélier. On sert en outre des pigeonneaux gigantesques, et plus grands que leurs mères même. Parfois se rencontre une poule dont la dureté oppose au palais une résistance désagréable, comme dit Horace. La conclusion et l'épilogue du banquet consiste en un fromage qui ouvre plus d'yeux qu'Argus, desséché, salé à plaisir, d'ailleurs fade et de mauvais goût.

« Une nappe est étendue sur la table, tachée, déchirée, infecte, souillée de vétusté; de serviettes, il n'est pas question. Des domestiques se tiennent auprès, tout sales de suie et de crasse, barbares de visage, barbares de langage. Les cuisiniers (car le choix du cuisinier importe, qui doit manier les aliments et préparer le repas) ont des cheveux hérissés, des barbes non peignées, immondes, des mains qu'ils ne lavent jamais. Encore les voyageurs auraient-ils de la chance si l'office de la cuisine était toujours confiée à des hommes. Ils seraient tolérables. Mais dans certains villages ces fonctions reviennent à des femmes dont la taille

est géante, les yeux crasseux, les narines purulentes et rongées de polypes. On jurerait des Mégères ou des Proserpines, tant leur aspect est affreux, leur habillement vieux et fétide, leur corps entier dégoûtant et couvert de malpropreté.

« Mais de tous les désagréments dont nous fûmes accablés, le plus lourd et le plus pénible nous vînt de ces poêles de faïence installés dans les salles à manger selon la coutume allemande. Pour abréger, la nappe, les pots à boire, la vaisselle, les plats, les serviteurs sont tels qu'il vaut mieux vomir que manger; les lits, les couvertures, les matelas, les chambres vous font préférer la veille au sommeil. »

Voilà une description qui eût fait reculer Lazarille de Tormès lui-même. Le Cardinal craignit que si tout son cortège l'accompagnait, les logis ne fussent pas suffisants et que bêtes et gens ne fussent contraints de coucher à la belle étoile. Tournon forme donc l'arrière-garde avec trois valets de chambre, un médecin, un jurisconsulte, deux secrétaires, un majordome, un cuisinier et quelques autres serviteurs. En avant venait une autre troupe où se trouvaient M. de Hardas, le théologien Orisius[1], le philosophe flo-

1. F° 1. Cum posteaquam Patavio discessi id est post tertium Idus sextiles semper in itinere faciendo fuerim occupatus et quidem difficili, aspero, molesto, praesertim quamdiu in Rhetorum saxis et montibus haesimus, (F° 1, v°) spero te mihi aequum futurum si nihil tibi earum scribam quae scribere soleo cum in aliquo loco consedi et cum vacuus sum. Quod si τῶν καινῶν ita es φιλήκοος ut excusationem meam accipere nolis malisque tibi quicquid mihi in buccam veniat perscribi modo sit novum quam literas (*surch.* : breves atque) inanes dari (*surch.* : geram tibi morem) en de Rhetorum cultu, fortunis et moribus accipe. Montes ac montium radices incolunt, durum genus. Libertatis gloria se inprimis jactant, et quidem non injuria. Nulla enim unquam si omnes historias pervolutes et perlegas, fuit δημοκρατία ακριβέστερα quam Rhetorum (S. Hinc rei argumento est quod magistratus deferuntur non optimo nec locupletissimo nec doctissimo cuique sed vel zonario vel cadoni vel fabro si fors ita tuberit). Pagos habent XXXII.

[(*Couché dans la marge.*) Horum tres sunt principes et primarii veluti totius Rhetiae capita communitates nomine appellatae Churia, Tiranum, Poschiennum, sed Churia oppidum est munitum et moenibus septum, Tiranum et Poschiennum pagi sunt humiles neque admodum celebres. Reliqui deformes et feris recipiendis quam hominibus aptiores.]

In singulis centum circiter domus sunt magalium [*surch* : casarum pastoralium, tuguriorum] similes. Exstruuntur omnes e pinibus indolatis, oblongis, non directis [*surch.* : in longum] sed transversis et incumbentibus et [*surch.* : in latum] et sine intervallo sineque alia materia interjecta junctis, ita tamen ut in aedificiorum angulis, partim fibulis et clavis ligneis [*marge* : partim alias arboribus modice excavatis, aliis solidis et teretibus relictis cohaerescant]. Si quae sunt paulo elegantius exstructae eae fundamentis [*surch.* : ab extremitate ter duos pedes altis] lapideis inniuntur. Reliqua structa lignea est. In quaque domo unum est triclinium ubi capitur cibus perangustum [*surch.* : sine camino aut foco cujus loco est ὑποκόνστον fictile; eo postquam incaluerunt hospites, vel ipsi etiam ἀυτόχθονες, bibunt plus quam satis est]. Cubicula duo aut tria quibus in singulis quatuor atque adeo plures lectos reponis, cimicibus, pulicibus et pediculis refertos, pellibus hircinis sordidissimis atque olidissimis constratos.

F° 2. Phocorum odorem non puto illis fuisse graviorem. In his igitur lectis dormiendum nisi vigilare aut ocreatus dormire malis [*marge* : ac luto conspersus].

rentin Donatus Jannotius, un second majordome, le protonotaire, d'autres encore, et Lambin lui-même, sans doute pour essayer les auberges[1].

On se dirigeait vers Lyon. Le cardinal, pour préparer son entrée, s'arrêta à la Ferrandière, à deux milles environ de sa ville archi-épiscopale. Cette cérémonie eut lieu le 28 septembre[2]. « Une grande chevauchée accompagnait Tournon, ainsi que toutes les classes du peuple bien réparties en ordre. Les marchands étrangers aussi, Florentins, Milanais, Allemands, d'autres encore, dans leurs costumes élégants et splendides, s'avançaient chacun au rang qui lui avait été assigné. Sur tout le passage du cortège, la ville était ornée de draperies et de tapisseries. Deux arcs de triomphe avaient été dressés. Sur l'un était représentée la levée du siège de Mirandole, sur l'autre, la joie extraordinaire de Sienne, remise en possession de sa liberté et délivrée des Espagnols[3]. » Tel est le

Sed ridiculum est de dormiendi ratione scribere, priusquam de cibo [*surch.*] qui hospitibus apponitur] et coena lautissima scilicet audieris. Hoc igitur est coenae prooemium. Patina grandis juris et frustorum panis plena, tribus ursis quod satis esse posset, ut inquit ille. Mox apponuntur hillae ex carnibus ursinis confectae in catinis vel ligneis vel stanneis, illotis, et pulverulentis; adduntur [*surch* : eodem] et bubulae carnes, salsae [*surch.* : rancidae], quas lupini dentes aegre subigere possent; eodem conjiciuntur arietinae; pulli columbini ingentes matribusque ipsis majores locantur [*marge* : accedit interdum gallina quae malum respondet dura palato, ut ait Flaccus]... [*Marge* : convivii clausula et epilogus caseus Argo oculatior, lachrymosus, aridus, quantumvis salsus, ceteraque insipidus atque insuavis. Mappa maculosa [*surch.* : lacera], putida, situ [*surch.* : obsita] insternitur : mantilium nulla mentio. Ministri adstant fuligine, atque illuvie scabri et squallidi, ore et sermone truces. Coci (refert enim a quo coco cibus tractetur et coena paretur) horrido capillo, barba impexa et immunda, manibus illotissimis Atqui praeclare ageretur cum viatoribus si viri rei culinariae praeficerentur. Essent enim tolerabiles. Nunc autem quibusdam in pagis hoc munere funguntur foeminae grandes et procerae, lippentibus oculi, naribus purulentis et polyposis. Diceres Megaeras aut Proserpinas : ita sunt aspectu horridae, vestitu obsoleto et foetido, toto corpore immundo et illuvie aspero. Sed omnium rerum quae nobis insuaves et graves fuerunt longe gravissima et molestissima ὑπόκαυστα fictilia illa germanico more in tricliniis constituta acciderunt (F° 2, v°). Ne longum faciam, ea mappa est ea pocula, ea vasa, ii cibi, ii ministri, ut vomere quam edere sit optabilius, ii lecti, ea stragula [*surch.* : ea culcita], ea cubilia ut vigilare quam dormire malis.

1. (F° 2, v°) Itaque cum esset nobis per has terras imo vero [*surch.* : per hos montes], per haec saxa, et inhospita sesqua iter faciendum, visum [*surch.* : est] Cardinali nostro consilio eorum qui locorum erant periti cohortem [nostram *eff.*] in duas partes tribuere, ne si nos una omnes iter faceremus nec equis nec viris sub tecto quiescendi facultas daretur. Cardinalis igitur partem [*surch.* : majorem] praecedere jussit, ipse una paucis comitibus ac necessariis [*marge* : ministris] subsecutus est. Tres cubicularios, medicum [*surch.* : jurisconsultum], duos scribas, unum familiae praefectum, unum cocum et non nullos alios omnino retinuit. Hardacsius [*note marg.* : M. du Hardas], Orisius theologus, [Larsota?] protonotarius, Donatus Jannotius, Florentinus philosophus, Jo. Bianchettus Bononiensis, alter familiae praefectus, complures alii comites ac ministri et ego antecessimus.

2. F° 3, v°. Le XXIII[e] de septembre nous arrivasmes à Lyon et le XXVIII[e], Monseigneur le Cardinal feist son entrée. Attendant le dit jour, le dit Seigneur demeura à la Ferrandière et fust malade d'un flux.

3. F° 4, v° (Corazio). Eo die cum (*surch.* : celebri] pompa Lugdunum ingressus est magno et consistante peditatu et equitatu omniumque [*surch.* : prope] civium

tableau que retrace de cette pompe Denys Lambin au magistrat toulousain Jean de Coras.

Il ajoute en écrivant à Henri Estienne : « Des honneurs extraordinaires furent rendus au Cardinal à cause de son éminente bonté, de sa sagesse, de sa justice et de ses autres vertus. Il y eut une telle joie chez les citoyens, un tel enthousiasme, un si grand empressement pour l'accueillir, le voir, lui rendre hommage, qu'on n'eût point dit la venue du cardinal de Lyon, mais celle du père de la patrie, et du chef du conseil public, depuis longtemps attendu [1]. »

Ces réjouissances publiques faillirent avoir un lugubre dénouement. Dans la grande presse, le cardinal avait beaucoup transpiré. Puis il fut pris d'un froid soudain comme il entrait dans une église pour le *Te Deum* d'actions de grâces. Il en résulta une diarrhée, qui s'aggrava en dysenterie [2]. Cinq jours, son entourage craignit de le voir mourir. Puis un mieux se produisit, et les médecins déclarèrent que la maladie serait longue, mais sans danger [3]. Le mieux alla s'accentuant: à la fin d'une lettre tout à fait désespérée qu'il écrit à Prévost de Thérouanne, Lambin vient d'apprendre une légère amélioration le 3 des ides d'octobre. « Je puis bien jurer à bon escient, dit-il, que l'État perdrait beaucoup en le perdant. En un pareil accident, mon infortune privée m'émeut bien moins que le malheur de toute la France. Si, dans les circonstances que nous traversons, un tel homme était ravi à l'État, je prévois quelle

ordinibus centuriatim descriptis et distributis [*marge* : mercatoribus item peregrinis, florentinis, mediolanensibus, germanis et reliquis eleganter et splendide vestitis suo loco incedentibus] urbe aulacis et peristromatis qua iter faciebat ornata, arcubus ligneis [*surch.* : duobus exstructis] in quorum [*surch.* : altero] Mirandula obsidione liberata, in altero Senae restituta sibi libertate et fugatis Hispanis solito laetiores erant depictae. Erant enim eae picturae eo consilio omnium oculis expositae ut recordarentur Cardinalis Turnonii opera, prudentia, consilio illas urbes cum Parma [*surch.* : partim?] obsidione et crudelissimo Hispanorum dominatu liberatas.

1. F° 7, v° (Henrico Stephano). 4° Cal. urbem introiit comitante magna et civium et peregrinorum multitudine quemadmodum (*eff.* : in hujusmodi) re tali fieri solet. Multi tamen praecipui et eximii honores [*eff.* : praeter morem] Cardinali sunt habiti propter ejus singularem bonitatem, prudentiam, justitiam, et ceteras hominis virtutes. Tanta civium gratulatio exstitit, tantum animorum studium, tam prompta et propensa ad eum excipiendum, videndum venerandumque voluntas, ut non archiepiscopus Lugdunensis, sed patriae parens, et publici consilii princeps diu desideratus advenire videretur.

2. F° 4, v° (Corrazio). Sudorem praeterea in ea turba contractum frigus repente cum in templo [*m.* : more majorum Diis immortalibus vota nuncuparet gratiasque ageret] excepit. Inde in διάῤῥοιαν incidit quam δυσεντερία subsecuta est.

3. F° 5, v° (Henrico Stephano) : Is morbus nos dies quinque habuit (F° 6) sollicitos, verentes ne vis morbi hominem de Italia patriaque optime meritum absumeret. Cum primum melius habere coepit confirmaruntque ἰάτρων παῖδες χρονίαν μὲν ἀκίνδυνον δὲ fore τὴν ἀῤῥωστίαν, coepi, etc.

assistance serait enlevée au salut commun et à la paix publique[1]. »

Bientôt, l'illustre Rondelet, le Rondibilis de Rabelais, grand familier du cardinal, vint soigner le malade[2]. Les autres médecins l'avaient souvent condamné; ils avaient eu recours aux suprêmes ressources de leur art. Le cardinal repoussait tout aliment; pour la grande douleur qu'il ressentait aux intestins, il ne voulait pas ouïr parler de clystère : c'était cependant l'unique remède à ses maux, car les entrailles étaient ulcérées, et y avait grand danger qu'elles ne vinssent à se corroder. Rondelet commença par persuader au malade qu'il usât des clystères qu'il évitait auparavant, puis il l'amena à prendre quelque nourriture. Au bout de quelques jours il alla mieux, puis moins bien, et enfin le onzième jour il était tout à fait hors de péril[3].

La fièvre, les tranchées disparurent. Le 8 des ides de novembre, Lambin pouvait écrire à Henri Estienne : « Le Cardinal a cessé de demeurer au lit tout le jour, comme il faisait. Il se lève environ deux heures, il s'habille, fait une petite promenade avant le repas, et après le repas reste assis. Puis il regagne son lit. Il passe des nuits paisibles et tranquilles. Enfin il s'acquitte de toutes les fonctions de la nature librement et sans douleur. Je puis vous promettre et vous garantir que dans quinze jours il sera solide et bien portant[4]. »

1. F° 9 (Prevotio). His literis scriptis melius se Cardinalis habere coepit. Faxit Deus Immortalis ut convalescat. Liquido confirmare possum Remp. in hujus viri interitu magnum damnum facturam. Neque ita meo incommodo commovebor siquidem acciderit quam totius Galliae jactura... Si hoc tempore vir talis Reip. eripiatur, video ac prospicio quantum sit praesidii de salute communi atque otio publico decessurum....

2. F° 10 (Corasio). Rondelettus noster Lugdunum venit accersitus ut Turnonio Cardinali gravissime aegrotanti mederetur (pridie id. oct.).

3. F° 5. *Marge* (Maludano). Rondelettus... cum accersitu propinquorum Cardinalis venisset, ἀκραζούσης ἤδη τῆς νόσου, duodecim circiter diebus postquam coeperat aegrotare, aegro cibum omnem respuente, usumque clysterum quibus curari morbus unice poterat (erant enim intestina exulcerata, periculumque erat ne tempore corroderentur) repudiante propter acerrimum intestinorum dolorem, cum igitur venisset Rondelettus οὕτω διακείμενου τοῦ νοσίμου primum persuasit aegro ut clysteribus quos antea vitabat uteretur, deinde etiam perfecit ut cibum caperet : paucis post diebus melius habuit, deinde etiam deterius : postremo undecimo die ἐῤῥάϊσε βεβαίως.

4. F° 14 (Henrico Stephano). Nunc autem spero vos adventu Nicheti omni cura atque errore esse liberatos, qui Cardinalem priusquam Lugduno decederet [*surch.* : iterum] atque iterum convenit, vivum salvumque vidit, infirmum quidem illum et morbi magnitudine gravitateque debilitatum [*surch.* : ac prope confectum] sed sine febri, sine torminibus et, quod caput est, omni jam periculo liberatum. Quid vis amplius? Audi etiam et attende quod tibi majori argumento [*surch.* : futurum] sit Cardinalem bene valere. Desiit jam in lecto totum diem, ut solebat, facere; surgit [*au-dessous* : duas fere horas], [*surch.* : vestitur], ambulatiuncula ante cibum utitur. Pransus sedet. Mox lectulum repetit. Noctes ducit placidas et quietas, omnibus denique naturae muneribus libere et sine dolore fungitur. Postremo spondeo tibi et recipio intra dies quindecim firmum et validum futurum.

Le Cardinal devait partir pour la Cour, où le Roi le désirait vivement. Mais en ce mois de novembre, à cause de sa santé, du froid et de la pluie, il remit son départ au commencement de mars [1]. A la fin de novembre, avec sa suite, il descendit le cours du Rhône en navire, et alla s'installer à Rossillon, « une bourgade obscure, peu fréquentée, même presque déserte, et dont les habitants sont pauvres et dénués de tout » [2]. Ce fut une sorte de retraite. En janvier 1553, Lambin écrivait à un solliciteur, qui l'avait prié de le recommander à Pierre de Villars, secrétaire intime du Cardinal, le plus haut personnage de sa suite : « Le Cardinal est déjà tout à fait rétabli; il fait de petites promenades avant le repas. Il passe de sa chambre à la salle à manger, ce qu'auparavant il ne pouvait faire. Il se laisse plus facilement visiter que naguères, non cependant par tous. La porte de sa chambre s'ouvre à tous ses familiers, et elle leur était interdite [3]. » Ce que confirme une lettre du 8 des ides de février à Nicolase Clerc. « Le Cardinal va bien : il lui manque seulement des couleurs et cette sève qui dénote d'ordinaire la santé du corps, et qui chez lui a été usée par la maladie [4]. » Le 9 février on reçut l'évêque de Viviers qui amenait avec lui un des amis de Lambin, Paul Le Gay. Le Gay et son évêque essayèrent d'entraîner Lambin avec eux pour quelques jours [5]. Mais il refusa : « Le Cardinal, qui relève d'une longue maladie, commence à revenir aux lettres et aux entretiens littéraires longtemps interrompus. En effet, aussitôt en nous levant de table, nous avons coutume, nous qui sommes adonnés aux études de cette sorte, de paraître dans sa chambre, et de nous y livrer à quelque entretien ou discussion [6]. » En ce temps-là le Cardinal croyait bien faire un bref séjour auprès du Roi, et ensuite retourner à Rome au lieu du

1. F° 14. In aulam certe his frigoribus atque imbribus non est iturus, tametsi Rex hoc ipsum vehementer cupiat. Profectionem suam in Calendas Martias rejecit, nisi res aliqua necessaria maturiorem discessum postulabit (Oct. Id. Nov.).

2. F° 21, v° (Gaio). Eo die (Oct. Kal. Dec.) secundo Rhodano Rossilionem nave advecti sumus... Hic delitescimus : est enim pagus et obscurus et infrequens atque adeo paene dicam desertus, certe egentissimis ac nudissimis hominibus cultus (Id. Dec.).

3. F° 27 (Charretonio). Cardinalis jam plane convaluit, ambulatiunculis ante cibum utitur, e cubiculo in triclinium (quod antea non solebat) prodit. Patitur se facilius [*surch.* : salutari et] conveniri quam consueverat, non tamen ab omnibus. Patet ejus cubiculi aditus omnibus familiaribus qui (F° 27, v°) antea fuerat interclusus (dec. tert. Cal. Febr.).

4. F° 29 (N. Clerico). Propediem firmus erit. Quin nunc firmus est. Color tantum et succus sani corporis, a morbo depastus, abest.

5. F° 29. Caius vint à Rossillion en la compagnie de Monseigneur de Viviers le 9e febvrier 1553.

6. F° 32 (Caio). Potentior est servitus cujus me vinculis adstrictum esse vides.... Cardinalis ex longo morbo recreatus literas et de literis sermones [*surch.* : diu intermissos incipit revocare. Solemus enim statim e coena et prandio nos qui in

cardinal de Châtillon qui avait d'abord eu l'intention d'y aller[1]. Cependant son « train » était diminué de deux personnes. Son écuyer Claraut mourait le 21 mars d'une pleurésie[2]. Le 13 avril, Jean Fontaine, valet de chambre et apothicaire du Cardinal, expirait, léguant à Lambin un anneau d'or[3].

Pendant son séjour à Rossillon, le Cardinal fit écrire à Lambin une lettre qui, par les incidents qu'elle relate, porte bien la couleur du XVI^e^ siècle. Il y a toute raison de croire que Lambin ne joue ici que le rôle de secrétaire. La formule de début porte en effet : *Principi Palermensi Turnonius* (ce dernier mot est effacé). Voici donc pourquoi Tournon s'adresse au prince de Palerme :

« Un certain Claude Boulogne, français de nation, dit-il, à cause des guerres terribles qui sévissaient alors dans cette partie de la Gaule Belgique qu'habitent les Morins, les Ambiens et les Bellovaques, avait quitté sa patrie. C'était un homme de modiques ressources, d'humble condition, mais de vie et de mœurs pures et irréprochables. Il y a environ treize ans, il avait émigré à Rome avec sa femme et ses enfants, et y avait établi son domicile et comme le refuge de sa fortune. Il avait pour fils aîné Jean Boulogne. Il prit soin de cultiver ce que l'enfant possédait d'intelligence en lui faisant donner une bonne instruction, surtout en ce qui concerne la philosophie. Jean Boulogne y réussit de telle sorte qu'au jugement de toutes les personnes compétentes il surpassait tous ceux de son âge. Comme il avait environ vingt-deux ans, il commença d'être ému par l'amour et le regret de cette patrie qu'il avait quittée tout enfant. Il dit à son père qu'il voulait partir pour la France. Ce qui augmentait son désir, c'est qu'il sentait, un peu tard, que la connaissance des lettres grecques, qu'il n'avait pas encore abordées, lui manquait pour que sa culture fût solide et complète. Ayant ouï dire qu'à Paris on avait

studio literarum versamur in ejus cubiculum comparere, sermonem aliquem aut disputationem habere.

1. F° 31 (Galtero). Cardinalis Castillonei adventus in expectatione est. Is, ut scis, Romam proficiscitur propterea quod noster Cardinalis, cujus hae partes erant, ex morbo illo diuturno et gravi nondum plane recreatus est, et ad iter faciendum aliquanto est infirmior.

F° 31, v° (Hernetto). *Marge et surch.* : Cardinalis Castillonenis cras Lugduni futurus est Romam (*eff.* iter habere) cogitat ut cum Pontifice Maximo περὶ τῶν ὅλων colloquatur et communicet. Quem quidem nos mox subsequemur. Nam statim ut Card. Regem salutaret et aliquot dies cum eo commoratus fuerit, eo proficiscetur.

F° 37. Le XX^e^ de Mars Mons. fust adverty que Mons. le Cardinal Chastillon n'yroit point à Rome comme il avoyt esté dit qu'il feroit.

2. F° 39, v°. Claraut escuyer de Mons. mourut à Rossillon le XXI de Mars devant le jour. Pleurésie.

3, F° 46, v°. Le XIII^e^ Avril 1553 obiit diem supremum Jo. Fontanius cubicularius et apothecarius Card. Tur., qui mihi legavit annulum aureum.

établi des maîtres très distingués et ouvert des écoles publiques pour l'enseignement de cette langue, il s'assurait que nulle part il ne l'aurait apprise plus commodément qu'en cette ville. »

En conséquence, il pria son père de le laisser partir pour Paris. Le père, malgré soi, y consentit. Et Jean résolut de faire le voyage par mer. « Il rencontra un navire marchand qui retournait à Marseille. Il y monta avec des passagers français pour la plupart, et on leva l'ancre la veille des calendes de juin. Comme le bâtiment longeait la côte dans la région de Piombino, il fut rencontré par des pirates. Quelques-uns de ceux qui étaient dans le navire furent enlevés par Dragut, d'autres conduits en Afrique. Parmi ces derniers se trouva ce Jean Boulogne, au sujet de qui j'écris. » Le cardinal demande au prince de négocier le rachat du jeune homme jusqu'à concurrence de cent écus d'or; la somme lui sera payée par Tournon, sur l'engagement que le père a pris. — Un voyage en Méditerranée était alors chose assez périlleuse, et ce fut pendant longtemps encore une aventure assez commune que d'être emmené en Alger[1].

1. 42, v°. *Principi Palermensi Turnonius.* Claudius Bolonius quidam natione Gallus [*marge* : fortuna et conditione vivendi tenuis atque humilis, vita et moribus purus et integer] cum propter gravia bella [*Bas de page* : in ea parte Galliae Belgicae quae a Morinis et Ambianis et Bellovacis incolitur versata patriam reliquisset] Roman cum uxore et liberis abhinc annis amplius XIII migrasset ibique domicilium et quasi tabernaculum fortunarum [F° 43] suarum constituisset [*surch.* : collocasset] filium [*surch.* : majorem natu duos annos] habebat Joannem Bolonium quod ingenio praestare videbatur. Curavit eum omnibus bonis artibus instituendum [*surch.* : erudiendum] tum praecipue philosophiae studiis exercendum. In quibus ita profecit ut omnium judicio qui ea de re judicare possunt suos omnes antecederet. Hic natus jam annos [*surch.* : circiter] viginti duos coepit communi ille patriae suae ex qua admodum puer decesserat amore et desiderio commoveri. Dixit patri velle se in Galliam proficisci. Accedebat cur vehementius in Galliam ire cupiret quod literas graecas quas nondum attigerat paene sero sibi ad solidam [*marge* : omnibus suis partibus expletam] [*surch.* : et cumulatam] doctrinam deesse sentiebat. Earum igitur cum audiret praestantissimos esse Lutetiae doctores ludosque publice docendi institutos, sibi persuadebat se nusquam commodius quam in ea urbe literas illas perdiscere posse. Ita precibus obsecrare parentem coepit ut sibi ejus voluntate Lutetiam proficisci liceret. Pater quamvis filium optimis moribus praeditum secum esse malebat atque a se perinvitus dimitteret, tamen filii studiis adductus quibus eum incensum esse sciebat [*surch.* : videbat], simul apud se cogitans satius esse biennii aut triennii molestia quam ex absentia filii [*marge* : charissimi capitis tracturus esset] capturus esset devorare quam cursum illum doctrinae [*surch.* : disciplinarum] felicissime institutum remorari atque impedire, discedendi abs sese veniam dedit [*au-dessous* : et potestatem fecit] (43, v°). Qua impetrata, nihil ei erat longius quamdum animo suo morem gereret. Atque id ut citius consequeretur, de patris et amicorum sententia mari constituit [*surch.* : iter facere] proficisci. Nactus itaque navem onerariam quae Massiliam revertebatur eam cum plerisque Gallis conscendit solvitque pridie Calendas Junias. Cum ea litus Piombinum quod nominatur praeterveheretur excepta est a piratis. Atque nonnuli [*marge* : qui in ea navi erant] a Draguto erepti, alii in Africam deducti sunt. In quibus hic Joannes Bolonius, de quo scribo, fuit. Ejus pater a me petivit [*sous la ligne* : quod existimavit me apud te plurimum posse] ut ad te [*surch.* : accurate scriberem] si qua ratione hic juvenis quo loco detineretur scire posses, operam dares sua causa ut inde eruere-

Le 5 mai, le Cardinal et sa maison quittèrent Rossillon et s'en vinrent coucher à Vienne[1]. Le 24 mai ils partirent de Lyon. On s'arrêta à la Ferté, à huit milles de Moulins. On y passa deux jours à cause de la Fête-Dieu. Le feu y prit au logis où était le Cardinal, et quatre chaumières du voisinage furent brûlées. Le 2 juin, on était à Moulins. On faisait environ dix milles par jour[2].

Le 14 juin, le Cardinal partit de Paris, dîna à Saint-Denys, puis alla à Écouen « où il fust receu du Roy et de Mons[r] le Connestable fort honorablement[4] ». Lambin conta cette entrevue à Pierre Galland, Lecteur Royal, dans une lettre que nous pouvons appeler historique. Le piquant de l'affaire, c'est que le connétable de Montmorency était le rival heureux de Tournon, et, à l'avènement de Henri II, lui avait succédé dans la faveur royale. Peut-être Lambin jugea-t-il cette lettre compromettante, car son brouillon la présente biffée.

« Tournon, dit-il, fut d'abord accueilli à l'entrée et au vestibule même du palais par le Cardinal de Châtillon le plus affectueusement du monde : on eût dit qu'après une longue absence un père revoyait et saluait un fils bien-aimé. Il fut, par le même, conduit à la chambre qui lui était attribuée et préparée. Là ils échangèrent quelques propos comme il est juste : puis le cardinal de Châtillon avertit notre maître d'avoir à enlever ses bottes et à changer de vêtements, car le roi devait bientôt revenir de la chasse. Puis il sortit de la chambre. Le cardinal de Tournon se renferma dans son cabinet.

[*surch.* : a] tur [*surch* : atque in libertatem vindicetur]. Quod in ejus redimendi causa promittes [*marge* : usque ad aureos centum] praestabo. Tantum enim me pater cedere [*surch.* : spondere] voluit. Non rogabo te pluribus. Orat me pater pro filio, ego te pro utroque bonarum artium studiosissimo. Te vel causa rogandi vel mea tuae erga me voluntatis spes movere debet ut in hanc curam incumbas. Hoc tibi confirmare possum si operam dederis ut hic juvenis et patri et nobis restituatur, tuum istud officium mihi gratissimum futurum et te beneficium tuum bene positurum magnamque ex tuo facto voluptatem esse sumpturum.

Les notes françaises mentionnent çà et là des lettres de Claude Boulogne (V. p. ex. f° 1, f° 50). Mes recherches ne m'ont rien fait trouver qui établisse quelque relation entre ces Boulogne et le sculpteur Jean Bologne (ou plus exactement Boulogne), né à Douai.

1. F° 50. — Nous partismes de Rossillion le 1[er] de may et vinsmes disner et coucher à Vienne.

2. F° 51. — Nous partismes de Lyon le xxiii[e] de may.

3. F° 51 (Prevotio). — Lugduno decessimus octavo Kal. Junias. Tertio Lafertetum venimus, qui locus abest Molinis octo millia passuum, ibi propter diem festum Corporis Christi qui hoc anno in Cal. Junias incurrit biduum consistemus. Postridie Molinos ibimus. Quarto Nonas Junias Laferteti.

Cum has literas scriberem fortuito incendio magna pars domus Cardinalis deflagravit ex cujus favillis longe lateque dispersis quatuor aedes rusticae calamis tectae flamma concepta consumptae sunt. Fuit id spectaculum visu horridum et nobis periculosum.

4. F° 52, v°.

« Comme il y faisait sa toilette et y prenait les soins que d'ordinaire exige sa santé, le connétable survint et entra dans la chambre. Le cardinal qui, comme je l'ai dit, faisait sa toilette et subvenait à d'autres nécessités, dépensa un peu plus de temps qu'il ne voulait. Il sortit enfin du cabinet, s'étant à la hâte enveloppé d'une robe de chambre, et parut dans l'appartement où le connétable attendait. Pourquoi vous décrire leurs embrassements, leurs serrements de mains, leurs compliments, leurs visages où se lisait la plus tendre amitié, les signes de l'harmonie de leurs volontés? La plume se refuse à exprimer de tels mouvements du corps et de l'âme. Imaginez que vous avez sous les yeux deux frères très unis qui, par une foule d'embrassements et d'étreintes, prennent leur revanche d'une longue absence. Trois fois leurs mains s'unirent, trois fois leurs bras s'enlacèrent autour de leurs cous, trois fois leurs joues se pressèrent l'une contre l'autre. Ces preuves m'amènent à croire non seulement que le connétable et le cardinal s'entendent, mais encore qu'il règne entre eux un accord et une amitié singulière, sans l'ombre de dissimulation. Quand ils se furent assis, le connétable tira des dépêches qui avaient été envoyées de Thérouanne au Roi et à lui-même. On y lisait que les remparts avaient été battus de toute espèce d'engins et machines, et que par une brèche ainsi pratiquée huit cohortes d'ennemis environ, tant d'Espagnols que d'Hennuyers et de Flamands, avaient tenté de pénétrer par violence dans la ville. Mais les nôtres avaient résisté avec tant de vigueur et de courage que non contents de les repousser et de les disperser loin des retranchements et des fortifications, ils avaient taillé en pièces jusqu'à six compagnies. Après la lecture de ces lettres, comme ils discouraient d'autre affaire, soudain on annonce le retour du Roi. Alors le connétable : « Je vais apprendre, dit-il, votre arrivée au Roi. » « Fort bien, répondit le cardinal. Cependant je changerai de costume et m'apprêterai. » Car, pour l'arrivée subite du connétable, il était entré dans la chambre sans robe ni camail.

« Un instant après, Tournon, sur l'ordre du roi, est mandé par les grands. Il sort de la chambre, nous le suivons. Déjà il était arrivé sous le portique où s'ouvre le passage qui conduit à la chambre du Roi, quand le connétable vient à lui, précédé d'un veneur portant le massacre d'un cerf vingt-deux cors. Il le montre au Cardinal : « Voyez, lui dit-il, combien peu le Roi ménage mes forêts, et comme je le traite magnifiquement. Voilà aujourd'hui le troisième cerf qu'il frappe et qu'il abat. » Ayant ainsi parlé, il prend le Cardinal par la main et le conduit au Roi. Il venait de

changer de chemise, et, debout, peignait ses cheveux et sa barbe avec le ministère de Saint-André. Le cardinal de Guise se tenait tout près de lui. Arrivé en sa présence, notre Cardinal se courba et s'efforça de lui baiser les mains et les genoux. Mais le monarque le relève et le serre dans ses bras. Après avoir répété son étreinte, il lui commande de se couvrir. D'abord un entretien naît entre eux sur la maladie du Cardinal, sur ses cheveux blanchis, sur toute espèce de choses quotidiennes et ordinaires, et qui n'avaient rien de caché ni d'austère. Le Dauphin, fils du Roi, était là aussi, le duc de Lorraine, Longueville et les autres jeunes gentilshommes qui d'ordinaire accompagnent le Dauphin, tous la tête découverte. Quand une demi-heure se fut écoulée en ces discours familiers, le Roi sortit de la chambre et descendit au jeu de paume pour y prendre de l'exercice. Le Cardinal de Bourbon, Vendôme, Guise, Tournon, Châtillon, le Connétable, Saint-André et les autres grands l'accompagnèrent. Pour moi, avec quelques personnes de la suite du Cardinal, je me retirai à l'hôtellerie... Demain le Roi partira pour son palais de Saint-Germain où il restera quinze jours, puis il partira pour le camp[1]. »

1. F° 52, v°. Exceptus est primum in limine atque (*surch.* : ipso domus vestibulo) a Cardinali Castillioneo ita (*surch.* : comiter et familiariter ut parentem a filio carissimo longo post tempore adspici et salutari diceres. Ab eodem in cubiculum sibi attributum (*surch.* : ac) paratum deductus est. Ibi cum pauca inter se (*surch.* : essent), ut fit, locuti, Cardinalis Castilloneus salutatione repetita Cardinalem nostrum monuit ut ocreas sibi detrahendas curaret, vestem mutaret; regem interea e venatu rediturum. Ita ille e cubiculo exiit. Noster se in conclave interno contulit. Illi cum corpus curaret eaque adhiberet quae valetudinis causa fieri consueverunt magister equitum intervenit, et cubiculum (*bas de page* : ejus) (F° 53) ingressus est. Ille quod corpori (ut dixi) curando rebusque necessariis operam daret (*marge* : paulo plus temporis ac morae interposuit quam vellet : prodiit tandem cum primum potuit veste cubiculari vel domestica raptim corpori circumdata) e conclavi in cubiculum ubi praestolabatur magister equitum (*effacé* |: venire potuit). Quid ego tibi complexus et dexteras et gratulationes, quid vultus summi amoris indices, quid conjunctissimarum voluntatum significationes commemorem? Non possunt tales animi corporisque motus stylo exprimi. Puta te duos conjunctissimos fratres intueri post diuturnam absentiam multorum osculorum et amplexuum usura foventes. Ter junctae fuerunt dexterae, ter implicata cervicibus brachia, ter genae genis impressae (*marge* : haeserunt. Quibus) argumentis adducor ut inter magistrum equitum et Cardinalem nostrum (*surch.* : non solum) convenire, sed etiam singularem conjunctionem atque amicitiam sine ulla dissimulatione intercedere putem. Cum aliquanto post assedissent, magister equitum literas (*surch.* : ad se et ad Regem) recenter deprompsit ab oppido Morinorum missas, quibus erat scriptum verberatis omnium telorum ac tormentorum genere moenibus, adituque ruina patefacto octo circiter cohortes hostium (*marge* : partim Hispanorum, partim Hannoniorum et Flandrorum) vi et virtute in urbem irrumpere conatos esse; verum nostros adeo fortiter et animose restitisse ut (*surch.* : eas) non solum (*surch.* : e propugnaculis et munitionibus) depulerunt ac disturbarunt, sed funditus ad sex (*eff.* : octo circiter) cohortes conciderint. His literis lectis, cum aliis de rebus sermo inter eos haberetur, subito nuntiatur Regem rediisse. Ibi tum magister equitum : (F° 53, v°) Ego (inquit) Regi nuntio te advenisse. Recte sane (inquit Turnonius). Ego interea vestem mutabo meque comparabo (*marge* : nam propter subitum magistri equitum adventum sine tunica et toga forensi

Tel est le récit que Lambin composa pour Galland, comme il était encore « tout poudreux et couvert de sueur ». Le 17 juin, le Cardinal quitta Ecouen, et vint dîner à Paris « avec tout son train »[1]. En ce temps encore, on croyait à son prochain départ pour Rome. Lambin insinue même que Tournon aurait l'intention de s'y fixer.

La vie errante recommença. Le 9 juillet, Tournon, ainsi que Lambin, était à Chantilly[2]. C'est alors que Lambin obtint un bref congé pour aller voir les siens à Montreuil et à Abbeville. Puis on gagna Compiègne[3]. Quand Henri « quitta cette ville pour aller vers le Nord, Tournon l'accompagna jusqu'à Offemont, avec deux valets de chambre, un médecin et quelques jeunes gentilshommes. Puis il se rendit avec sa suite à Saint-Germain-en-Laye, pour y attendre, avec la Reine, l'issue des opérations[4]. Le 30 septembre il quitta Saint-Germain-en-Laye, pour gagner Villers-

pontificis in cubiculum prodierat]. Non ita multum temporis praeterierat, cum Turnonius jussu Regis a magnis accersitur. Exit e cubiculo : nos sequimur. Pervenerat jam in porticum qua [*surch.* : patet] in cubiculum Regis transitus. Occurrit ei magister equitum praecedente venatore qui cervi cornua XXII ramorum manu gestabat. Ea Cardinali ostendens : « Vide (inquit) quam timide Rex meis sylvis parcat, quamque eum magnifice tractem : en tertius hodie cervus ab eo percussus et confectus. Haec locutus manu Cardinalem prehendit atque ad Regem deducit. Is paulo ante vestem interiorem lineam mutaverat, capillum (*surch.* : barbamque stans ministrante Santandreo) pectebat prope adstante Cardinali Guysaeo. Cum in conspectum ejus [*marge* : noster, venisset, corporeque demisso atque inflexo manus et genua osculari conaretur, erigit eum Rex mediumque amplectitur. Amplexuque repetito jubet eum caput operire. Ibi sermo primum (*surch.* : de ejus morbo, de canitie) variisque de rebus inter eos oritur quotidianis et communibus non reconditis neque severis. Aderat etiam Regis filius Delphinus, dux Lotharingiae, Longuavilla et alii pueri nobiles qui Delphinum comitari solent, omnes aperto capite. Cum circiter horae dimidium in his remissionibus esset consumptum, exit rex e cubiculo descenditque in ludum parvae pilae corporis exercendi gratia. Quem Cardinalis Borbonius, Vendomiensis, Guysaeus, Turnonius, Castilloneus, magister equitum, Santandreus et reliqui viri illustrissimi (F° 54) comitati sunt. Ego me tum cum aliquot e comitibus Cardinalis in diversorium recepi. Haec habui quae tibi de iis quae accidissent perscriberem; quae si tibi impolitius et inornatius exposita videbuntur, scire debes me pulverulentum et sudoris plenum scripsisse, neque satis otii ac temporis mihi fuisse ad conquirendos orationis flosculos quibus tibi hanc epistolam exornarem; immo vero, ut vere loquar, si plus mihi otii suppeditasset, putasse me tibi cumulate satisfacturum si rei te gestae historiam nudam et simplicem tibi misissem. Rex die crastino in aedes suas apud Divi Germani profecturus est ubi quindecim circiter dies commoraturus est, inde in castra iturus. Nos Lutetiae eras aut perendie redituri. Vale. Et omnibus quibus me charum esse intelliges salutem dicito. Scripsi ad matrem. Has literas primo quoque tempore mittendas curabis.

1. F° 54. Marge.

2. F° 56, v°. Le nueviesme juillet 1553 à Chantilly.

3. F° 58, v°. Lettre à Jean de Couppes (Coppesius), datée du dix des calendes d'aoust, à Compiègne (Compendii).

4. F° 63 (N. Clerico). Cardinalis Turnonius eum usque ad Faumodunum prosecutus est duo cubiculariis et medico et aliquot pueris nobilibus sibi adjunctis, cetero toto comitatu hic relicto. Triduum rex illic dicitur commoraturus (F° 63, v°) inde Suessionem profecturus, inde Ambianum. Cardinalis Turnonius et Bertrandus procancellarius ad Sangermanum venturi. Oct. Id. Sext.

Cotterets [1]. Le 12 octobre enfin, il partit de Villers-Cotterets et prit congé du Roy pour se retirer « en une sienne maison dépendante de Saint-Lomer près de Bloys, Madon [2] ». Le Cardinal, parmi les nombreux bénéfices qu'il avait su accaparer, comptait l'abbaye bénédictine de Saint-Laumer à Blois. Dans la villa de Madon, il allait se reposer quelque temps. On passa par Chantilly. Le connétable y relevait de maladie. Gisant en son lit, il eut un entretien avec Tournon. Puis Tournon dîna, dans la salle à manger, avec le cardinal de Châtillon [3]. On passa par Luzarches. Le 22 à Corbeil, le chancelier Olivier vint dîner avec le Cardinal [4], le 26 on était à Ferrières, le 27 à Nogent, le 28 à Gien, le 29 à Saint-Benoist-sur-Loire, le 30 à Orléans, le 31 à Beaugency [5]. Bientôt on atteignit Madon [6].

Le Cardinal va désormais pouvoir consacrer de longs loisirs aux belles-lettres. Aussi Lambin écrit à Bœvinus pour le remercier d'avoir envoyé l'*Éthique* d'Aristote dans une édition commode. Le cardinal ne possédait que « l'édition de Florence, diligemment amendée par les soins de Petrus Victorius, mais imprimée en caractères si maigres et si obscurs qu'un homme âgé ne les pouvait lire commodément [7] ». Il demande aussi la *Physique* avec les commentaires de Jean le Grammairien, et un exemplaire d'Homère, car on n'a pas eu le temps d'en acheter un à Paris.

Dans une lettre adressée le 16 des calendes de janvier à Nicole Le Clerc, conseiller au Parlement, Lambin décrit ainsi la vie que menait son protecteur dans la retraite :

Ces détails sont confirmés dans une lettre à Jean de Couppes (f° 64, v°) où Lambin dit que le cardinal ira à Saint-Germain auprès de la Reine pour attendre le résultat des opérations.

F° 67. Le xx^e^ dud. mois (août) nous arrivasmes à Saint-Germain.

1. F° 76. Le xxx^e^ qui estoit le dernier, nous partismes de Saint-Germain-en-Laye pour aller à Villers-Cotteretz.

2. F° 77.

3. F° 79, v° (N. Clerico). Heri qui dies erat IV. Cal. Nov., Cantiliacum venimus. Ibi magister equitum longo et difficili morbo exstenuatum et debilitatum, nunc autem convalescentem et sese paulatim recreantem vidimus. Cardinalis (enim eo cums in?) hora diei tertia advenisset, hoc est (ut nostri hodie horas numerant) nona, fere semihoram locutus est. Mox et magistro equitum in lectulo (*surch.* : jacenti?) prandium allatum est, et Cardinalis noster cum Cardinali Castilloneo in triclinio pransus est. Hodie Chantiliaco discessimus mane, Lusarciumque (*marge* : pransum) venimus.

4. F° 80. Le xxii^e^ octobre estant à Corbeil, ou vint mons. le Chancelier Olivier disner avec mons. le Cardinal.

5. F° 82, v°. Le xxvii^e^, partismes de Ferrières et vinsmes disner à ..... coucher à Noian, le xxviii^e^ à Gien, le xxix^e^ à Saint-Benoist, le xxx^e^ à Orléans, le dernier jour à Beaugency.

6. F° 84, v°. Nous arrivasmes à Madon le (omis) de novembre.

7. F° 86 (ad Boevinum) Habebat ille quidem exemplar florentinum diligenter opera Petri Victorii castigatum, sed literis adeo exilibus et obscuris ut ab homine sene non satis commode legi possit.

« Quant à notre cardinal, comme il vit aux champs à la façon d'un simple particulier, et qu'il n'est aucunement mêlé au gouvernement de la chose publique, je pensais que ma lettre dût rester muette à son sujet. Mais comme cette vie privée et cette discipline domestique surpassent les actions et les soins de bien des hommes politiques, je ne puis passer sous silence de si éminentes qualités et une telle grandeur d'âme, afin que ceux-là même qui en douteraient puissent croire que la vertu et le grand cœur d'un homme illustre, et qui a été occupé d'affaires importantes, publiques, souvent orageuses, peuvent dans une vie calme, tranquille et retirée, aussi bien reluire et garder toute leur dignité.

« D'abord il est inutile de parler de son ameublement et de son appareil domestique. En effet, les tapisseries, les tentures, les lits, tant de France que d'Italie, le tout magnifique et somptueux, et les autres objets qui servent à l'ornement, à la réception des hôtes, à l'usage quotidien, garnissent copieusement et d'élégante manière les salles à manger et les chambres à coucher. Je laisse de côté ces détails qui se rapportent à une haute situation de fortune et qui sautent d'abord aux yeux de ceux qui arrivent. Mais j'aime mieux exposer des choses plus intimes, et qui tirent leur origine d'une âme élevée et bien réglée. Je vous entretiendrais bien aussi de la situation du logis et de la salubrité du lieu, si je ne pensais que vous êtes très éclairé sur ce point par la connaissance de la région et les récits de ceux qui ont vu l'endroit même.

« Laissant donc de côté ce qui s'offre pour ainsi dire aux regards, je passe à ce qui ne peut être connu que des familiers. Aussitôt que le Cardinal a quitté son lit, et qu'il s'est habillé, ce qu'il a coutume de faire avant le jour, il demande un livre, et l'on m'appelle. Il passe une heure et quelquefois plus dans la lecture d'Aristote. En cette affaire, je n'ai d'autre rôle que de lire clairement le texte et de l'interpréter. S'il se présente quelque obscurité, ou si le cardinal éprouve un doute, je débrouille et j'éclaircis la difficulté : si ce que je lis est clair et évident et que l'on ne m'interrompt point, je poursuis ma lecture.

« A la seconde heure du jour, on fait venir des acolytes qui l'assistent d'habitude en ses oraisons du matin et du jour. Puis une messe, annoncée par le son d'une clochette, réunit tous les familiers, ou du moins ceux qui l'emportent par l'âge, l'esprit, le crédit, la dignité, si toutefois ils ne sont point occupés ailleurs.

« Le sacrifice divin terminé, si la pluie ou un ciel chargé et obscur n'y mettent obstacle, le Cardinal se promène avec une petite compagnie. D'autres qui veulent prendre un exercice plus

vif, jouent à la paume ou se précipitent dans le bois dont les chemins sont très larges et sablonneux, de sorte que l'on n'a pas à craindre, pour les chaussures, l'humidité de la boue ou du moellon délayé. D'autres se promènent seuls, plus lentement, pour ne pas laisser oisive cette promenade même et la passer sans lecture. Cet exercice universel dure généralement l'espace d'une heure.

« Puis arrive le dîner, pendant lequel, la plupart du temps, la conversation roule sur des matières qui ont trait à la littérature ou à la philosophie. Le dîner fini, on apporte quelque livre, et on en lit un passage qui fournit argument à une discussion. L'argument trouvé, on assigne à chacun sa part de discours ou d'argumentation : ainsi sans querelle ni clameur, au grand plaisir et profit de l'audience on disserte deux heures sur des sujets souvent fort élevés.

« Ensuite le Cardinal se retire dans sa chambre, suit son traitement, et s'occupe des soins que nécessite sa santé. Alors, les uns se promènent dans la cour. Les autres, pour se reposer, ont des entretiens joyeux et plaisants. D'autres demandent des tables à jouer avec des dés, des pions ; d'autres des jeux de cartes. Le Cardinal, après en avoir fini avec son traitement, les regarde un instant, si des affaires impérieuses, des lettres à écrire ou à dicter, ne l'en empêchent. Car souvent il reçoit des dépêches du Roi, du connétable, des ambassadeurs royaux qui sont en Italie, des cardinaux romains, d'autre part encore, et il est nécessaire qu'il y réponde.

« A la septième heure du jour a lieu l'exercice d'après-midi, tout à fait semblable à celui du matin. Le Cardinal et son entourage s'y livrent, à moins qu'un dérangement du ciel ou un mauvais temps s'opposent à ce qu'on aille en plein air. Puis le Cardinal et ses acolytes s'acquittent des prières ordinaires du soir. Quand elles sont achevées, toute la compagnie, sur de nouveaux appels de la clochette, se réunit encore à la chapelle. Et là, une maîtrise de huit exécutants chante le salut de la Sainte Vierge. A la neuvième heure, surtout en ce moment, un sermon a lieu. Parfois il en sort des problèmes qui sont posés et résolus par ceux qui font leur étude des livres saints. Après quoi, sauf empêchement, on m'appelle de nouveau, et j'explique un poète latin. Cette lecture va presque jusqu'au temps du souper. Après le souper, chacun se livre à ses goûts en toute liberté. Les uns, assis, lisent; les autres, debout, parlent entre eux; d'autres jouent aux dés ou aux échecs. Le Cardinal lui-même joue quelquefois ou

regarde les joueurs. Quelquefois, laissant le jeu de côté, ceux de sa suite qui sont les plus cultivés et les plus sérieux l'entourent, et il parle des événements passés. Vous diriez un Nestor,

Des Pyliens éloquent orateur,

parlant des actions illustres qu'il a accomplies, ou vues, ou apprises[1]. »

Voilà un bel emploi des journées, et bien digne d'exciter l'admiration de ce grand travailleur que fut Lambin. Le moyen âge mystique sommeillait trop souvent dans une paresse sacrée. Notre temps, las et découragé, s'agite plus qu'il n'agit, semble à de certains moments pris de fièvre, pour retomber incessamment à l'inertie. A l'âge d'or de la Renaissance française, le cardinal de Tournon, vieil et « coliqueux », comme disait Montaigne, et recru de fatigue, sachant le prix de la durée, la divise, et la meuble comme le font les éducateurs de Gargantua. Et pourtant, par bien des côtés c'était encore un homme du passé, ennemi des nouveautés

1. F° 89, v° (Ad N. Clericum). — De Cardinali nostro, cum ruri vivat tanquam privatus, neque quicquam commune aut publicum administret, existimabam literas ad te meas esse mutas oportere. Sed cum haec vita privata (*surch.* : disciplinaque domestica) multorum politicorum actiones et curas superet, non potui tantam virtutis praestantiam, tantamque animi magnitudinem silentio praeterire, ut credant ii quibus hoc paene incredibile videtur viri magni et in rebus magnis, publicis et turbulentis exercitati virtutem atque animum in vita quieta, tranquilla ac privata (*marge* : etiam elucere) suamque dignitatem retinere. Ac primum de supellectile et instrumento domestico non est quod scribam. Peristromatis enim et aulaeis et lectis tum italicis tum gallicis magnificis et sumptuosis (*marge* : ceterisque rebus omnibus quae vel ad ornatum invitationemque hospitum, vel ad usum quotidianum comparantur. Triclinia cubiculaque eleganter et copiose sunt instructa. Haec praetermitto quae et a fortuna proficisci videntur et in oculos horum qui huc adveniunt statim incurrunt. Caetera quae sunt reconditiora (*sous la ligne* : quae ab animi magnitudine et moderatione nascuntur) commemorare malo (*marge* : dicerem vero de domo ejus situ, loci salubritate, nisi et ex regione et ex eorum qui locum viderunt sermone rem tibi notissimam esse arbitrarer. His igitur omissis quae paene oculis exposita sunt, ad ea quae non nisi a domesticis sciri possunt venio. Cum primum de lectulo surrexit Cardinalis, corpusque vestivit (quod ante lucem facere consuevit) librum poscit, ego accersor. Absumit horam et (*surch.* : et interdum amplius) diutius in lectione Aristotelis ponit (*surch.* : absumit). Qua in re nullae aliae meae partes sunt quam ut clare pronuntiem quae sunt apud Aristotelem et ejus interpretem, tum, si quid est obscurius aut si is dubitet, ego expediam et explicem : sin plana sint et aperta quae loquuntur neque interpeller, inceptam lectionem (*surch.* : perpetuam ac perseverem (F° 90). Hora diei secunda accersuntur sacrificuli qui ei ad preces matutinas ac diurnas esse solent adjutores. Mox ad rem divinam cujus tempus tintinnabuli pulsus (*surch.* : sonitus) nunciat, conveniunt omnes familiares, aut certe qui sunt aetate, ingenio, gratia, dignitate superiores, si modo non sunt in alia re occupati. Re divina facta, nisi imber et cœli gravitas et obscuritas prohibet, Cardinal it ambulatum cum mediocri comitatu. Alii qui se vehementius exerceri volunt, vel pila ludunt, vel in sylvam cujus viae sunt et latissimae et arenosae ita ut non sit metuendum ne luto socci aut calce madefiant sese conjiciunt (*surch.* : conferunt) : alii soli lenius ambulant, ne eam quidem ambulationem ignavam, sineque lectione abire patientes. Haec (*surch.* : universa) exercitatio (*surch.* : unius) horae spatium

religieuses, au contraire de Briçonnet et de Duchâtel, et encore féru du Péripatétisme!

A la fin de février 1554, Lambin, revenant sur cette lettre, écrit encore à Nicole Le Clerc qu'il a été sincère et sans complaisance en parlant du Cardinal de Tournon, qu'il n'a pas donné un témoignage officieux. « Rien ne lui plaît qui soit empreint de légèreté, d'apprêt, de perversité, de corruption, de fausseté, de licence, d'injustice, d'impiété. Ce qu'il chérit, c'est le sérieux, la simplicité, la rectitude, l'intégrité, la sincérité, la tempérance, la justice, la piété. » Il remercie la Providence de l'avoir conduit, après des fréquentations fâcheuses, « dans la compagnie d'un homme si illustre et si cultivé comme dans un port tranquille et sûr, alors que l'ardeur de la première jeunesse commençait à s'amortir en lui ». Et il assure que jamais les souffles de la passion ni le torrent des soucis ne l'en pourront arracher[1].

auferre solet. Mox ad prandium venitur in quo plerumque sermo de rebus quae ad philologiam aut philosophiam pertinent habetur. Prandio finito solet liber aliquis afferri atque ex eo recitari quod disputandi suppeditet argumentum. Argumento disputationis nato, suus cuique dicendi aut argumentandi locus datur ita ut sine contentione et clamore, magna cum voluptate (*surch.* : et fructu) audientium de rebus saepe maximis horas duas disseratur. Inde Cardinalis se in cubiculum recipit ibique corpori curando rebusque ad valetudinem necessariis dat operam. Tum alii in aula ambulant, alii de rebus facetis et jucundis ad remissionem animorum loquuntur. Alii alveolum cum talis et tesseris, alii chartas lusorias poscunt (90, v°). Quos Cardinalis curato corpore spectare aliquandiu solet, nisi necessariis rebus (aut *effacé*) literis scribendis vel dictandis impeditur. *Marge* : Saepe enim vel a Rege et a magistro equitum vel a Regis legatis qui in Italia sunt vel a Romanis Cardinalibus vel aliunde literas accipit (quibus *effacé*) respondere necesse habet. — (Sur un petit carré de papier folioté 91 : Hora diei septima postmeridiana exercitatio matutinae persimilis tum a Cardinali tum ab ejus comitatu instituitur, nisi caeli intemperies ac tempestas incommoda vetat sese aperto caelo committere. Quo tempore Cardinalis cum suis sacrificis preces solemnes vespertinas persequitur. Quibus absolutis repetito tintinnabuli sonitu (*surch.* : plerumque omnes) excitati conveniunt in aediculam sacram in qua ab octo symphoniacis salutatio Divae Mariae Virginis canitur.) Horaque nona praesertim hoc tempore concio de rebus sacris et divinis habetur. Ex qua interdum nasci solent quaestiones quae ab iis qui librorum divinorum studiosi sunt (*surch.* : vel proponuntur et) explicantur (*sic*). Deinde nisi quid aliud inciderit, iterum accersor poetamque latinum interpretor. Haec lectio fere usque ad coenae tempus perducitur. A coena quo quisque studio delectatur (*surch.* : ducitur) in eo (*surch.* : libere) versatur. Alii sedentes legunt, alii stantes inter se colloquuntur (*surch.* : confabulantur), alii (*marge* : talis aut) latrunculis ludunt. Cardinalis ipse aliquando ludere aut lusores spectare consuevit. Aliquando, spreto ludo circumstante (*surch.* : suorum praesertim) politiorum et graviorum comitum corona de rebus ante actis et praeteritis loquitur. Nestorem aliquem diceres λιγὺν Πυλίων ἀγορητὴν de rebus a se gestis aut visis aut auditis narrantem. Haec habui quae tibi de Cardinali (*surch.* : ejus familia) et de hac hiberna (*surch.* : et rustica) commoratione scriberem.

1. F° 117, v°. Nihil huic viro placet leve, fucatum, pravum, corruptum, falsum, libidinosum, iniquum, impium. Delectat (*surch.* : eum gravitas), simplicitas, rectum, integritas, veritas, temperantia, justitia, aequitas, pietas... Quo plus debeo Deo Immortali qui me [*marge* : legitimo studiorum meorum spatio non decurso quidem illo neque confecto, sed tum non infeliciter coepto propter angustias rei familiario, abs te olim in amicitiam ac familiam tuam receptum atque in hac ipsa tanquam in aliqua pudoris, modestiae, pietatis officina educatum, sed vel aetatis

Lambin est toujours très occupé de faire venir des livres soit pour son compte, soit pour celui de son protecteur. A Meuron, dit Dumoulin, de Blois, il écrit en décembre pour le remercier des lettres qu'il a reçues de lui. Il le prie de demander à son frère s'il a l'*Iliade*, car lui, Lambin, possède déjà l'*Odyssée*, de lui procurer les commentaires de saint Thomas sur l'*Éthique* d'Aristote, de donner le bonjour au prieur (de Saint-Laumer sans doute) et de le remercier de la traduction française de Thucydide qu'il lui a envoyée[1]. Deux jours après, il s'adresse à Croulerius, à Paris, pour une demande du même genre. Le Cardinal a voulu se faire lire l'*Éthique* d'Aristote. On a un exemplaire grec, des traductions latines, le commentaire de Lefèvre d'Etaples, ceux d'Eustathe et d'Aspasios, translatés du grec en latin par le Vénitien Feliciano. Cette traduction en beaucoup d'endroits était défectueuse. « Le style, en maint lieu, peu latin, n'était pas assez élégant et poli, et par suite choquait les oreilles délicates et raffinées du Cardinal[2]. Le Cardinal était certes bon catholique, et il n'eût pas renoncé à son bréviaire pour ne point altérer son cicéronianisme, mais quel latiniste cependant! Toute expression empreinte de rudesse et de barbarie heurtait son oreille comme une fausse note heurte l'ouïe d'un véritable musicien. Alors on désire posséder Eusthate et Aspasios dans leur langue originale. Lambin avait d'abord pensé s'adresser au vicaire de Saint-Germain-des-Prés, mais ce vicaire n'était pas connaisseur en matière de grec. C'est pourquoi Lambin s'adresse à Croulerius; le vicaire de Saint-Germain remboursera la dépense. Lambin ajoute qu'on n'a cure d'un exemplaire élégant. Ce qui importe au Cardinal, c'est le livre lui-même, et non point son enveloppe[3].

On voit que ce Cardinal et son entourage étaient disciples du Péripatétique. On joue, on dispute devant Tournon, le médecin Laurus et le philosophe Donatus Janotius argumentent avec Lambin sur la question de savoir si le feu est cause de la fumée, ou la fumée est cause du feu. On montra beaucoup de subtilité dans cet exercice aristotélicien, assez digne d'être mis en scène par Molière[4].

infirmitate et inopia consilii vel fato iniquo meo praecipitem ad aliorum hominum consuetudinem (F° 118) impulsum atque abreptum in hujus tanti et ornatissimi viri comitatum tanquam in portum [*surch.* : quietum ac tutum] refrigerato jam aetatis fervore deduxerit. Ex quo me nulli scilicet unquam [*surch.* : cupiditatis] venti, nullique fluctus curarum facile possint dimovere. Pridie Cal. Mart.

1. F° 93 et 93, v°.

2. F° 94, v°... multis locis parum latina neque satis elegans et culta Cardinalis aures politas et limatas offendebat...

3. F° 94 et v°. Madone, decimo quarto Cal. Januar.

4. F° 99.

Le Cardinal avait un moi fort étendu. Des affaires moindres que celles de l'Etat le préoccupaient parfois. Ici se place un incident des plus curieux, et qui nous donne quelques renseignements sur l'administration des collèges au XVI^e^ siècle.

Le 23 janvier 1554, un certain Mahot, régent dans un collège sur lequel le Cardinal avait la haute main et dont il était sans doute « proviseur », comme on disait alors, écrivit à Lambin pour lui demander s'il devait envoyer immédiatement à Tournon un ouvrage qu'il venait d'achever, un *Philoponus in Proclum de mundi aeternitate*[1]. Lambin lui répondit quelques jours après que tel était en effet le vœu de son maître. Comme Mahot n'a qu'un exemplaire de son travail, il devra se mettre en quête d'un copiste, conclure affaire avec lui, et le neveu du Cardinal, Juste de Tournon, lui remboursera les frais de la transcription. Il n'a même pas à s'inquiéter de faire coudre et recouvrir ce manuscrit[2].

Mais Mahot ne désirait pas seulement pousser son *Philoponus* auprès du Cardinal. Il avait d'autres soucis, et s'en ouvrit à Lambin qui, à la fin de mars 1554, lui répondit longuement :

« Je n'ai pas répondu à votre lettre aussitôt que vous l'eussiez voulu peut-être. Mais quand vous aurez appris la principale circonstance qui m'a retardé, j'espère que vous me serez juste et clément si le retard de mes lettres a un peu déçu votre attente. Vous n'ignorez pas, je pense, que Pierre de Villars est en tel rang et posture auprès du Cardinal que sur nulle affaire publique ou privée, domestique ou extérieure, sacrée ou profane le Cardinal ne décide rien qu'il n'en ait conféré avec lui. Voyant donc que dans votre lettre vous m'exposiez en toute familiarité et franchise, comme vous deviez le faire, l'état de vos affaires et de vos desseins, et que vous portiez à ma connaissance non seulement la perte d'argent que vous avez éprouvée, mais encore le tracas que vous avez encouru dans cette querelle de bénéfice qui vous a été accordé pour le Cardinal, j'ai estimé que je devais vous rendre service assez adroitement pour ne pas compromettre votre situation par un excès de zèle. Je savais que Villars voulait qu'on lui fît d'abord part des choses, et qu'il pensait son autorité méprisée et négligée par ceux qui s'adressent directement au Cardinal. Aussi ai-je cru servir vos projets en lui donnant sommairement le sens de votre lettre, et, avant que d'aller trouver le Cardinal, en cher-

1. F° 106, v°.
2. F° 107, v°. F° 108. Illud praeterieram quod addidit Cardinalis velle se librum tuum ad se mitti dissolutum, hoc est non consutum neque contectum (Madone, 4° Cal. Febr. 1554).

chant à savoir ce qu'il pensait de votre affaire, quels étaient ses sentiments, quel espoir enfin il nous donnerait de vous prêter assistance. C'est ce que je fis; je remplirais mon devoir envers vous, me répondit-il, et je vous donnerais un conseil utile à vos intérêts, en vous avertissant de ne pas priver le Cardinal du bénéfice de sa libéralité envers vous et de ne pas changer ses bonnes dispositions et sa bienveillance à votre endroit; Villars savait que des mesures étaient déjà prises qui tendaient à l'augmentation de vos ressources. Vous deviez seulement reconquérir le bon vouloir du Cardinal, par votre diligence, votre persévérance et votre accord avec vos collègues et Pellisson. Tel fut son langage. Peu de jours après, je trouvai le Cardinal seul et de loisir; le discours de Villars, étant donné le zèle que je vous porte, ne m'avait pas contenté, encore qu'il me parût sage et digne d'approbation; je ne pensai donc pas devoir laisser échapper une si belle occasion de veiller à vos intérêts. Voici quel début d'entretien j'ai trouvé : le Cardinal m'avait ordonné de vous écrire de faire transcrire, à ses frais, votre Philoponus par un copiste expérimenté; je m'étais empressé de le faire; vous m'aviez répondu qu'après longues recherches vous n'aviez trouvé personne qui pût s'acquitter de cette tâche avec plus de conscience et d'habileté qu'un de vos élèves. Vous la lui aviez donc confiée, et il vous rendrait ce service gratuitement. Le Cardinal approuva ce que vous aviez décidé et fait. En même temps, son air et ses paroles m'ont appris qu'il désirait vivement et attendait avec impatience votre livre. Voyant que les choses allaient ainsi, je n'ai pas cru devoir différer; je me suis laissé entraîner au cours de mes pensées, et de mon bon vouloir envers vous : j'ai aussitôt exposé laconiquement ce que j'avais déjà raconté à Villars et que vous aviez développé plus longuement dans votre lettre. Là-dessus, le sens de sa réponse s'accorda avec les paroles de Villars. Sur un point seulement, il fut plus net et en dit davantage. Vous ne deviez pas vous plaindre ou vous tourmenter de cette rente dont votre bénéfice est grevé, puisque vous ne l'aviez pas payée et que personne ne vous appelait en justice pour vous y contraindre. Enfin il lui semblait qu'au sein de la tranquillité vous souhaitiez les flots et la tempête, puisque vous souleviez cette question; c'est ce qu'il exprima par un proverbe français, car il parlait cette langue; vous éveilliez, disait-il, le chat qui dort; il ajouta quelques paroles détournées et obliques, à la manière des oracles d'Apollon, mais non tellement obscures qu'on ne puisse en deviner le sens, à moins que d'être un grand sot. Il m'a donc paru craindre sourdement qu'aussitôt votre affaire

arrangée, votre cure assurée, dégrevée et libérée de toute rente, vous ne songiez au départ et vous ne désertiez votre rang. Aussi semble-t-il vouloir vous retenir avec ce souci et cette crainte comme avec un frein. S'il croyait que vous aimez vos fonctions, que vous remplissez avec joie le rôle qui vous a été confié, je ne doute pas qu'il ne vous soulageât de cette pension et n'augmentât vos biens. Mais je voudrais que vous prissiez tout ceci non comme évident et connu, mais comme flairé, soupçonné, établi par conjecture. Voici pourtant qui vous montrera que cette conjecture n'est pas vaine et trompeuse. Je me rappelle qu'un jour on lui donna le cahier où se trouve inscrit l'ordre que vous observez dans votre enseignement, les titres et le nombre des livres qui sont lus dans chaque classe. Le Cardinal fut frappé de la nouveauté d'un ouvrage que vous expliquez à vos élèves ; il est édité par Furnellus et intitulé, je crois, *Physiologie*. Plusieurs soutinrent, et je pus à peine les réfuter malgré mon désir, que les huit livres d'Aristote sur la Physique étaient plus propres à être interprétés devant vos élèves et auditeurs que la Physiologie de Furnellus. Ce livre, disaient-ils, était écrit par un médecin et ne devait être mis qu'aux mains des étudiants en médecine. Rien n'empêche, disais-je, qu'un médecin n'enseigne et n'expose copieusement ce qui se rattache à la nature. Car les principes de la médecine découlent des sources de la nature. A ceci le Cardinal répondit que les questions naturelles étaient traitées d'une façon par un médecin, d'une autre par un philosophe. Aussi soupçonnait-il que vous vous exerciez à ces éléments parce que vous aviez l'intention d'embrasser l'étude de la médecine, plus occupé de vous-même que de vos auditeurs. Ainsi parla le Cardinal. Il ajouta que par cette méthode d'enseignement vous déclariez et montriez que ce genre de vie, cette carrière, ce séjour vous déplaisaient, et qu'ainsi vous aviez formé le projet de partir. Je vous écris comme un ami à un ami. Aussi vous demandé-je de faire en sorte que mon zèle et ma complaisance à votre égard ne me nuisent pas. Je vous avertis de prendre garde, puisque vous comprenez que l'esprit du Cardinal a été quelque peu aigri contre vous, comme vous le devez soupçonner, par certaines machinations et calomnies. Vous devez donc vous appliquer à reconquérir sa bonne volonté que vous ont aliénée les efforts de vos adversaires. Cela vous sera bien aisé, si vous voulez vous remettre en l'esprit votre vertu et les préceptes de la philosophie. Si vous pouviez rentrer en grâce auprès de vos adversaires, les apaiser et les adoucir par votre indulgence et votre patience, vous obtiendriez bien davantage. Vous le savez, non

seulement de simples particuliers, mais même des états entiers et des royaumes ont péri de fond en comble par les discordes intestines; dans une maison privée si le père observe et recherche avec âpreté toutes les fautes de son fils, les châtie cruellement quand il les connaît, et ne les laisse pas passer de temps à autre, si le fils ne rend pas à son père honneur et affection, mais le méprise et l'estime comme rien, si l'aîné frappe son frère cadet, le blesse, le chasse de chez soi, si le cadet n'a ni respect ni égards pour l'aîné, cette maison ne peut durer plus longtemps. A chacun l'honneur qui lui est dû, les égards qui lui reviennent. Je sais que Pellisson est maussade et difficile, mais aussi que c'est un vieillard. Je sais qu'il est plaignard et querelleur, mais aussi que c'est votre supérieur. C'est pourquoi vous devez tous supporter le caractère d'un homme qui est vieux et votre chef. Recevez, je vous prie, en bonne part ce que je vous écris; je ne le ferais pas si je ne vous aimais. Je ne suis pas assez sot pour croire que vous aurez besoin de ma sagesse, car la vôtre est abondante; mais comme dans nos maux nous ne sommes pas assez perspicaces et que parfois nous nous flattons nous-mêmes et nous pardonnons trop, j'ai voulu vous avertir de réveiller en vous et de vous mettre en l'esprit des choses qui vous sont bien connues, mais qui se trouvent ensevelies par quelque trouble de l'âme et quelque ressentiment. Mais je vous le demande encore, et j'insiste, veillez à ce que le Cardinal ne sache pas que je vous ai écrit ce qui précède : car d'abord vous me blesseriez dans mon amitié, ensuite vous paieriez d'une singulière reconnaissance mon bon vouloir à votre égard, si par votre faute mon affection pour vous tournait à mon détriment. Adieu. »

1. F° 133, v° (Mahotio). Literis tuis non tam cito respondi quam fortasse voluisti. Sed cum audieris quae me res maxime remorata sit, spero te mihi aequum ac placabilem futurum si tuae exspectationi literarum mearum tarditas minus satisfecerit. Ignorare te non arbitror P. Villarium eo apud Cardinalem esse gradu ac loco ut quaecumque res agatur sive publica, sive privata domestica aut forensis, sacra aut profana, de ea Cardinalis nihil statuat nisi ea ipsa cum illo communicata. Cum viderem igitur (F° 133, v°) te mihi tuis literis familiariter ac libere (ut debuisti) tuarum rerum ac rationum statum exposuisse, neque modo quantam jacturam pecuniae feceris verum etiam quantam molestiam [*surch.* : traxeris, exsorbueris] susceperis in ejus sacerdotii [*surch.* : controversia] quod tibi a Cardinali delatum est [*surch.* : significasse], existimavi ita me meo in te officio fungi oportere ut ne quid rerum tuarum sedulitate mea [*surch.* : corrumperem] labefactarem. Sciebam enim Villarium et his de rebus secum communicari velle, et ab iis qui ad Cardinalem recte adeunt, suam auctoritatem sperni ac negligi existimare. Itaque me optime tuis rationibus consultaturum putavi, si tuarum literarum sententia ei [*surch.* : summatim] explicata, prius quam Cardinalem convenirem, tentarem quid ille de tua re sentiret, quid animi haberet, quam spem denique nobis tui sublevandi ostenderit. Quod ego cum fecissem hoc responsi tuli me et meo tibi [*surch.* functurum?] officio, et id tibi quod e re tua esset consilii daturum si te monerem ne Cardinalem fructu liberalitatis [*surch.* : erga te] privares, [*surch.* : ne ve *eff.*] ejus optimam erga te voluntatem et benignitatem anteverteres; scire enim [*surch.* : se]

Cette lettre est fort amusante, et il serait regrettable qu'elle ne nous eût pas été conservée. Elle nous montre d'abord que déjà l'Université menait à tout, à la condition d'en sortir; que ceux

aliquid jam esse institutum quod ad amplicationem tuarum fortunarum pertineret. Tantum tibi esse laborandum ut Cardinalis erga te benevolentiam diligentia, perseverantia et concordia cum coelegis tuis ac Pellissone re[*s*]taures (?). Haec ille. Paucis post diebus cum Cardinalem vacuum ac solum animadverterem; quoniam [*surch.* : pro meo erga te studio] non expleverat animum meum Villarii oratio tametsi mihi et prudens et probabilis videretur, tantam tuis rebus consulendi opportunitatem non putavi mihi esse praetermittendam. Itaque hoc initio orationis [*surch.* : meae] sum usus [*marge* : apud cardinalem] quod ille jusserat me tibi scribere ut Philoponum tuum alicujus periti librarii manu [*marge* : sumptu suo] describendum curares [*surch.* : te mihi] ad hoc rescripsisse [*marge* : et me hoc diligenter fecisse et te mihi rescripsisse] cum diu perquisivisses reperiri abs te qui fidelius et peritius librum tuum describeret quam discipulum quemdam tuum potuisse [*surch.* : neminem]. Itaque te hoc ei negotium dedisse qui hanc tibi operam gratis daret. Probavit consilium ac fáctum tuum Cardinalis simulque cum e fronte tum ex oratione visus est mihi librum illum tuum (F° 131, v°) magnopere petere cupideque exspectare. Quae cum mihi ita successissent, non putavi mihi in [*surch.* : medio] cursu meorum cogitationum, meaeque erga te optimae voluntatis esse cunctandum eademque [*surch.* : statim] quae [*surch.* : Villario narraveram] quaeque mihi in epistola tua pluribus verbis explicaras, in λακωνισμόν contracta declaravi. Quae cum audisset, ejus responsionis sententia cetera cum oratione Villarii consentiebat et congruebat. Hoc unum habuit et apertius et plenius. Non esse quod de pensione illa qua sacerdotium tuum oneratum est queraris [*surch.* : aut labores] cum eam neque solveris, neque ut eam solveres a quoquam in jus vocatus sis, te sibi denique videri in tranquillitate fluctus et tempestates optare qui de hac re mentionem facias; quod proverbio Gallico expressit [*surch.* : cum ita loqueretur] te felem dormientem excitare; addidit et quiddam ἀπώρρητον καὶ λοξόν τι, qualia solent esse Apollinis oracula, sed non ita tamen obscurum, ut facile quivis non stultissimus quid sentiret odorari posset. Visus est igitur subvereri ne statim ut rem tuam bene gesseris sacerdotiumque tuum pacatum et a pensione immune ac solutum fuerit de discessu cogites, καὶ τὴν τάξιν λιπῃς. Itaque videtur velle te hac cura metuque tanquam freno quodam retinere velle. Quod si credat te tuo munere delectari, partesque tibi traditas agere libenter, non dubito quin te et illa pensione levaturus et bonis aucturus sit. Sed haec te velim sic accipere non ut explorata et cognita sed ut odore quodam suspicionis [*surch.* : collecta] et a conjectura profecta. Atque ut hanc meam conjecturam non inanem neque fallacem existimes, memini cum esset ei aliquando datus libellus in quo erat descriptus ordo qui servatur [*surch.* : a vobis] in docendo librorumque qui in quaque classe [*surch.* : perleguntur] nomina et numerus Cardinalem commoveri cujusdam libri [*surch.* : physiologici] novitate a Furnello editi : [*var.-marginale* : cujusdam libri novi a Furnello editi quam Physiologia, opinor, inscripsit appellatione commoveri] quem tu tuis interpretaris [*surch.* : et explicas?]. Disputatum est enim a nonnullis, quibus vix potui cum vellem adversari, Aristotelis libros octo περὶ τῆς φυσικῆς ἀκροάσεως esse potius discipulis tuis et auditoribus explicandos quam Phurnelli physiologiam. (134, v°) Dicebant enim librum illum et a medico esse scriptum et medicinae studiosis solis proponi debere. Dicebam ego nihil vetare quominus medicus ea quae ad naturam pertinent copiose traderet atque explicaret. Medicinae enim principia a mediis naturae fontibus manare. Cui loco sic respondit Cardinalis naturae disputationem aliter tractari a medico, aliter a philosopho. Atque idcirco se suspicari te propterea quod medicinae studium amplecti in animo haberes in illis elementis exerceri, tibi magis quam auditoribus tuis consulentem. Haec fuit quidem Cardinalis oratio. Cui adjunxit illud te ista docendi ratione planum facere [*surch.* : atque ostendere tibi genus istuc vitae, et [*surch.* : docendi] partes [*marge* : et commorationem] displicere [teque *effacé*] et (?) ita consilium abeundi cepisse. Haec scribo ut amicus amico. Quare peto abs te ne mihi meum erga te studium atque officium noceat. Moneo te ut tibi caveas, cum ipse intelligas Cardinalis animum non nihil esse adversus te quorumdam artibus et calumniis (quod suspicari debes) exulceratum. Operam dare debes ut ejus voluntatem abs te adversa-

qui étaient dans cette intention y rongeaient impatiemment leur frein; et que lorsqu'on les soupçonnait on leur tenait la dragée assez haute. — Le cas de Villars est très fréquent; c'est souvent en vain qu'on sollicite un personnage quand on n'a pas vu son secrétaire; il y a des secrétaires d'Etat et même des souverains qui n'ont pas d'influence. — Mahot, auteur de la *Philoponia*, physiologiste clandestin, excita nécessairement des jalousies et des haines, comme font tous ceux qui produisent au milieu de gens qui s'abstiennent de produire; elles ne manquèrent pas d'exaspérer l'humeur soupçonneuse des chefs hiérarchiques. — Enfin, dans cet étonnant et multiforme Cardinal de Tournon, il y a de tout, il y a un homme d'Etat, un habile ambassadeur, un brûleur d'hérétiques, un acquéreur infatigable de bénéfices, un Aristotélicien, un latiniste volontiers dégoûté, un protecteur des lettres; il y a même, dans un coin, quelque chose comme un inspecteur d'Académie qui s'éveille de temps en temps. Et cet homme qui connaît les finesses de la diplomatie, n'ignore pas les roueries de l'administration universitaire.

Cependant, sans s'éloigner beaucoup de Madon, Tournon en sortait quelquefois. Le 21 janvier 1554, Lambin note que le Cardinal et sa compagnie, où lui-même était, arrivèrent à Amboise où ils virent trois des enfants du Roi, « asçavoyr Monseigneur d'Orléans, âgé de III ans et demy, et Monseigneur d'Angoulesme, âgé de II ans et quatre mois, et une fille qui testoit encore [1] ».

Deux familiers du Cardinal, le médecin Vincent Laure et le

riorum tuorum opera abalienatam reconcilies. Quod erit tibi facillimum, si virtutem tuam et ea quae in philosophis didicisti recordari atque in memoriam revocare voles. Quod si [*surch.* : cum] adversariis tuis in gratiam redire eosque placare et mitigare indulgentia et patientia possis longe plus assequereris. Scio non privatos homines solum complures sed respublicas totas et regna dissidiis intestinis funditus interiisse. In privata domo si pater [*surch.* : omnia] filii (?) peccata acrius observet [*surch.* : et inquirat], saevius cognita vindicet, et non interdum dissimulet et removeat, si filius patri honorem et pietatem non praestet, sed eum spernat et pro nihilo putet, frater major minorem verberet, laedat, domo pellat, minor majorem non colat atque observet, domum illam diutius constare non posse (F° 135). Suus cuique debetur honos. Suum cuique officium praestari debet. Pellissonem scio esse morosum ac difficilem, sed [*surch.* : etiam] senex. Scio esse querulum et φιλαίτιον, sed idem vobis praefectus est. Itaque ferre debetis mores hominis et senis et vobis praefecti. Peto abs te ut haec quae tibi scribo in optimam partem accipias : non scriberem, nisi te amarem. Neque vero ita sum demens ut putem te consilio meo egere, cum eo abundes; sed quia in nostris malis non satis perspicaces sumus atque interdum nobis ipsi blandimur et ignoscimus, volui te admonere ut ea quae sunt tibi notissima [*surch.* : sed tum] propter aliquam perturbationem aut offensionem animi sepulta excitares et memoria repeteres. Iterum atque iterum abs te peto ut videas ne Cardinalis intelligat me superiora illa ad te scripsisse [*surch.* : primum enim me amicitiae laederes, deinde] gratiam valde meo erga te animo imparem referres, si committeres ut meus in te amor mihi ipsi fraudi esset. Vale. 4. Cal. Apriles. Magdone.

1. F° 106, v°.

philosophe Donatus Janotius, profitèrent de ce déplacement pour aller visiter la ville de Tours. Lambin écrivit pour les recommander à un certain Grégoire Martin chez qui, quatre ans auparavant, il était descendu avec Rondelet [1]. Il faisait le plus grand éloge de ces deux savants italiens, surtout de Vincent Laure. « Il possède, outre la science médicale, la connaissance de beaucoup de secrets naturels. Joignez-y un esprit prompt et vif, un don d'exprimer sa pensée le plus aisément du monde [2] ». Mais par malheur Lambin apprit à Amboise que Grégoire Martin n'était plus de ce monde, de sorte qu'il n'envoya point sa lettre [3]. Enfin « le XXIV^e^, mons^r^ le Cardinal d'Armaniac allant à la cour vint voir Mons^r^ et nous trouva à Beauregard [4] ».

Avec la belle saison les pérégrinations recommencèrent. On partit de Madon le 5 avril [5]. Le lundi 9 on fut à Ferrières, d'où l'on partit le vendredi matin [6]. Le 16 avril on arrivait à Paris, le 24 à Dammartin, le 30 à l'Isle-Adam [7]. Puis on s'installa à Compiègne ou dans les environs; on y resta dix-neuf jours. Le roi y arriva le 12 mai, et le Cardinal l'accompagna jusqu'à Offémont. On quitta Compiègne le 29 mai [8]. Cette vie ambulante déplaisait fort à Lambin, et il s'en est plaint à plusieurs reprises. Impossible de traîner après soi une bibliothèque, d'entretenir commerce avec des érudits! Véritables mœurs de Gètes, de Scythes et d'Hamaxabies [9]. Le Cardinal s'en accommodait; comme toujours,

1. F° 105 (Gregorio Martino). Quod tibi coram pollicitus eram cum me et Rondelettum [*surch.* : supra] quatuor ab hinc annos domum tuam recepisses liberalissimeque tractasses me de rebus nostris familiariter esse scripturum id ego [*marge* : promissum] non persolvi neque praestiti, fateor...

2. In Vincentio Lauro praeter medicinae scientiam inest etiam plurima rerum reconditarum cognitio. Accidunt celeres ingenii motus, et facilis atque expedita quod sentiat eloquendi vis et facultas.

3. F° 105. Haec epistola non est missa quod excesserat de vita is cui scribebatur, id quod Ambaesiae comperi 1554, 11 Cal. Februar.

4. F° 107.

5. F° 145. Le v^e^ d'avril partismes de Madon. Vinmes disner à Blois.

6. Le lundy x^e^ dud. nous arrivasmes à Ferrières après disner, y demourans mardy, mercredy, jeudy. Vendredy au matin en partismes.

7. 147, v°, m. Nous arrivasmes le lundy XVI^e^ d'avril à Parys. Le XXIIII^e^ nous arrivasmes à Dammartin, le lendemain à Anet et le train revint à Dammartin. Le XXIX^e^ M. le Card. vint diner à Dammartin et alla coucher à Mante où alloit le Roy et le lendemain allames a l'Iladan.

8. F° 156. Le Roy arriva à Compiègne le XII^e^ de May 1554, veille de Pentecouste... F° 163, v°. Le XXIX May nous partimes de Compiegne et allames à Soissons; faut noter que nous demourames à Compiegne XIX jours et Mons^r^ le Cardinal XIIII qui en partist quant et le Roy et alla à Offémont.

9. V. Epistolae clarorum virorum, etc., tribus libris a Joanne Michaele Bruto comprehensae... Lugduni, apud haered. Seb. Gryphii. 1561, p. 436 (Errico Memmio). Quid de Italia loquor? In nostra Gallia licuitne unquam mensem unum stabile domicilium certo in loco collocare? Quasi vero cuiquam sit incognita principum nostrorum consuetudo, qui Getarum, et Scytharum, ne dicam Hamaxabiarum in morem, huc et illuc cum infinita jumentorum, carrorum, pilentorum, petorri-

il se procurait des livres. Ainsi, le 4 des nones de mai, Lambin demande pour son maître à Croulerius la Bible mise en latin par Sébastien Castellion. Cette Bible avait paru en 1551. Le Cardinal en désire à tout prix un exemplaire, vînt-il d'Allemagne [1]. Si le Cardinal traitait durement les hérétiques, il ne laissait pas d'éprouver à leur endroit une vive curiosité.

De Compiègne on s'en fut à Soissons. Le 30 mai au matin, Tournon en partit avec le Connétable pour aller à Fère-en-Tardenois, où ils dînèrent avec le Roi [2]. Le 4 juin il était à Coucy. Cependant son « train » demeurait toujours à Soissons [3]. Le 13 juin, le Roi, venu d'Anizy, fit son entrée à Laon et « alla voir la montre des Suysses à une demye lieue delà. Tournon vint le rejoindre de Soissons « où le train demoura xv jours [4] ». Il laissa encore ses compagnons à Laon, le 19 juin, pour suivre Henri II [5]. Le 29 juin le « train » retrouva le Cardinal à Marchais, avec la Reine [6]. Le 4 juillet, « la Royne et le Cardinal avec tout le train vindrent dîner à Reims [7] ». Le 22, la suite couchait à Soissons [8], et le 24 à Compiègne, précédant d'un jour Catherine de Médicis et de cinq le Roi, Guise, le Connétable, l'Amiral, Nevers, Saint-André, les cardinaux de Lorraine et de Guise [9]. La santé du Cardinal était alors ébranlée, car il fait écrire par Lambin à Mahot qu'il le remercie de son *Philoponus*, mais qu'il ne peut le

tarum, et hujusmodi vehiculorum multitudine in novas quotidie Galliae sedes et partes commigrant.

1. 151. (Croulerio.) Cum nudius tertius de [*surch.* : vetere ac] novo Testamento a Castalione in latinum sermonem converso [*surch.* : i m. illis, me audiente] haberetur essetque a nonnulis quaesitum an esset a Theologis nostris probatum, mecum (?). Cardinalis respondit esse probatum atque in eo testimonio uti cum diceret te cujus auctoritatem plurimi faceret, sibi confirmasse bibliorum illorum venditionem neque a theologis neque a magistratibus esse prohibitum. Addebat et illud te sibi promisisse curaturum est cum primum e Germania exemplaria essent Lutetiam adportata, unum ad se mitteretur. Itaque jussit me ad vicarium suum continuo scribere ut si forte negotiis impeditus praestare quod dixeras non potuisses, emeret ille atque ad nos mitteret membrana coopertum... Vicario mandavi ut te adiret priusquam de libro emendo cogitaret, ut si tu unum Cardinali emendum curasses eo contentus esset mittendumque ad nos curaret, si nondum etiam huic rei curam dedisses, ipse Cardinalis voluntati quamprimum obtemperaret. Datum apud Liladanum, 4° Nonas M.

2. 163, v°. Nous arrivames à Soyssons le XXIX[e] et le XXX[e]. Mons[r] le Cardinal en partist avec M. le Connestable pour aller a Fères en Tardenoys. Le Roy y vint pour diner le jour et en partist après diner.

3. Le III[e] Mons[r]? le Cardinal partist de Soissons où il estoit venu le jour de devant diner et souper et alla à Coussy. Le train demeura encore à Soyssons.

4. F° 164, v°. — F° 167, v°.

5. Le Roy partist de Lan le XIX[e] juin et Mons[r] le Cardinal avec peu de gens le suivit. Le train demoura à Lan.

6. F° 169.

7. *Ibid.*

8. F° 172.

9. F° 174. — F° 186, v°.

lire lui-même, étant indisposé, et qu'il l'envoie au savant évêque de Reggio qui lui en donnera son avis. Il est content de la lettre que Mahot lui a envoyée. Lambin ajoute, de sa part, qu'il est heureux de voir la concorde rétablie dans le collège [1].

Le 6 septembre, on prit congé de la cour qui le lendemain allait à Villers-Cotterets, et on quitta Compiègne. Le 13 on commença un séjour à Ferrières[2]. Le 19 octobre on revit Blois et Madon[3]. Une période de retraite studieuse recommença.

Le 22 octobre, Lambin écrivait à Pierre Galland pour faire appel à sa science pédagogique et administrative en faveur du Cardinal. Dans un collège, demande-t-il, « quels règlements faut-il porter? quel doit et peut être le nombre des professeurs? quel traitement faut-il leur constituer? leur payer? quelle somme faut-il dépenser pour soutenir toutes les charges et faire face à tous les frais?... Depuis dix ans, le Cardinal s'est mis à édifier à Tournon un très beau et très simple collège qui dès maintenant est terminé et achevé. Il a résolu d'y entretenir des maîtres de grec, de latin, de philosophie, de leur accorder de grands avantages pour les retenir. Il le fait déjà. La renommée de cette fondation s'est répandue : les familles des villes et des villages voisins envoient leurs enfants au collège, de telle sorte que l'on compte quinze cents, deux mille élèves, et plus. » C'est cet établissement que Tournon devait plus tard remettre aux mains des Jésuites, et qui allait ainsi devenir une des plus fortes citadelles de leur enseignement[4].

1. F° 185, v°. Eas enim et accepi et libentissime legi cum quod abs te veniebant, tum quod me de concordia vestra certiorem faciebant.

2. 186, v°.

3. 199, v°. Le XIX^e^ d'octobre arrivames à Bloys.

202. Le XIX^e^ d'octobre nous vinsmes disner à Madon.

4. F° 202, v°.

Galland (*sic*). Nullam aliam mihi cur- nihil ad te jampridem scripserim causam fuisse quam quod neque mea neque tua intererat tibi aliquid a me scribi ex eo cognosces quod nunc ego idem qui tamdiu [*surch.* : scribere desieram (?)] repente scribendi consilium cepi si consilio id fieri dicendum quod potentioris imperio et auctoritate adducti facimus.

Cardinalis Turnonius cujus in familiam et clientelam ut scis dudum receptus sum, vir amplissima dignitate plurimisque et animi et fortunae ornamentis praeditum negotium quoddam habet in manibus Reip. [*surch.* : illum (*sic*) quidem] utilissimum, [*surch.* : sed] in quo explicando et constituendo tum (tu) viri docti et in ea quam tractas arte exercitati tum tu in primis eum adjuvare potes, cum annos fere viginti in ea arte ac ratione quae ad puerorum institutionem literarumque ac philosophiae studium versatus sis, ita ut longo usu didiceris quae sint in ea re leges ferendae, quae debeat aut possit esse doctorum multitudo, quae doctoribus merces constituenda, et pensitanda sit, quanto vectigali sit opus [*surch.* : persolvendo] ad omnia haec onera sustinenda [*surch.* : sumptusque tolerandos], idque ego Cardinali multorum ejus familiarium testimonio et conscientia ostendissem, jussit me ad te scribere te [*surch.* : et] sibi gratissimum facturum [*marge* : et reipublicae valde profuturum] si tu quoad ejus facere posses suae optimae honestissimarum artium et literarum amplificandarum voluntati operam dares. [*Renvoi au f° 203.*]

Les livres affluent toujours, tantôt pour le Cardinal, tantôt pour ses familiers. A la fin d'octobre, Lambin accuse acception d'un envoi fait par le vicaire de Saint-Germain-des-Prés, dont Tournon était abbé. Il demande à Rupefortius la *Batrachomyomachie*, mise en latin, sans toutefois trop insister sur ce dernier point[1]; à Prévôt, un peu plus tard, pour Donatus Janotius, les ouvrages de Cicéron édités par Robert Estienne[2]. Enfin, le 9 des calendes de décembre, il adresse à Rupefortius des remerciements pour une liste de livres à lui envoyée. Ceux d'Allemagne ne lui paraissent pas dignes d'intérêt, sauf un commentaire sur le *Timée* de Platon[3]. Lambin se montre bien sévère pour les produits du savoir germanique. « J'approuverais les cinq livres sur la Réforme de l'Etat si je les voyais écrits par un autre que par un Polonais ou un Allemand. Mais je ne sais pourquoi ces nations veulent que l'on considère non la sagesse et qualité, mais le volume de ce qu'elles produisent, et jugent qu'on doit les louer sur la multitude de leurs écrits. Vous prendrez soin de nous renseigner sur ces livres. Car tout ce genre d'ouvrages m'est suspect. Combien cette masse énorme de

Aedificare enim [*surch.* : coepit] Turnone pulcherrimum et amplissimum literarum gymnasium quod jam perfectum et absolutum est. In eo graecae et latinae linguae et philosophiae doctores alere, pecunia retinere atque ornare instituit, atque adeo jam alit, ornat ac retinet. Cujus rei forma excitati complures [*marge* : ex oppidis et vicis propinquis] filios suos eo mittunt adeo ut quingenti [*surch.* : duo millia] et amplius discipulorum numerentur). Quod (*surch.* : ut igitur) facilius [*surch.* : Cardinali] hac in re gratificari, jussit ut in libellis describerentur [*bas de page* : ordo qui hactemus secutus est, sigillatimque ac veluti membratim quaestiones omnes atque ἀπορήματα exponerentur in quibus consilio tuo se egere existimat]. [F° 203] Eas quaestiones ordine explicatas et distinctas omnesque libellos quibus rei institutio ac descriptio continetur tu attente [*sous la ligne* : leges diligenterque] considerabis, tuamque de singulis sententiam nobis perscribes [*marge* : Hic qui tibi has literas (*eff* : cum libellis) reddidit et vicarius Divi Germani ea te docebunt quae literis mandari non potuerunt]. Quemadmodum autem rei hujus inceptum Card. Turnonii virtute et amplitudine dignissimum est, ita cogitatio et cura totius rei optimis institutis et legibus temperandae [*surch.* : emendandae] tuae prudentiae, tuae exercitationis ei denique vitae generi quod secutus es magnopere convenit. Pluribus verbis ut te ad hoc officium Cardinali praestandum excitarem utendum mihi esse existimarem nisi te et rei ipsius de qua agitur natura et ejus cujus res agitur dignitas et amplitudo, [*surch.* : reip. denique utilitas, haec omnia] tacite hortarentur ut libenter huic rei dispiciendae et considerandae studium tuum dicares. (*Au bas de la lettre* : Hoc tibi [*surch.* : unum] confirmare possum si Card. hac in re gratificatus et opitulatus fueris, magnam te ab eo gratiam initurum quam ille tibi cumulate cum voles atque adeo ultro referet.) Vale. Magdone, undecimo Cal. Nov. Fabr., Galtero, S. dices.

1. F° 205.

2. F° 207, v° (Prevotio). Donatus Janotius vir doctus mihique amicissimus e Card. familiaribus me rogavit ut si quem haberem Lutetiae qui hanc operam navare posset, scriberem ad eum ut libros M. Tullii qui fuerunt excusia Roberto Stephano in octavo folio ut appellant, exemeret et colligandos curaret...

3. F° 219. Quod librorum [*surch.* : aliquot] inscriptiones ad nos misisti gratum fecisti Cardinali. Ego enim locum illum tuarum literarum recitavi. Sed non videntur mihi ii libri qui Germania allata sunt magnopere expetendi aut lectione digni praeter commentarium in Timaeum Platon(icum)

papier sur le gouvernement des Romains nous a déçus! Aussi bien il est mal écrit, confus dans son arrangement, grossier dans sa doctrine. Qu'un échantillon vous fasse juger du reste[1]. » C'est là un reproche que bien des productions d'outre-Rhin méritent encore. On ne voit pas que dans leurs ouvrages les Allemands aient jamais plaint l'étoffe.

Cependant, à la campagne, le Cardinal reprenait des forces. Dans une lettre que Lambin écrit, le 21 octobre, à Gentil, secrétaire du Cardinal de Ferrare, nous voyons que le prélat se porte assez bien, qu'il préfère Madon au tumulte des cours. « Il lui suffit d'avoir rempli les plus hautes charges, vécu jusque-là sous les yeux du prince et dans une des situations les plus éclatantes de l'état, et transmis à sa vieillesse une intacte et pure renommée[2]. » Il semblerait, à entendre Lambin, que ce fût déjà le couchant du grand Cardinal. Il était destiné à de nouveaux voyages, et à d'autres travaux.

II

Mais laissons le Cardinal en ses quartiers d'hiver avec ses médecins, ses théologiens, ses philologues et sa librairie. Lambin, par ses études antérieures, ses voyages et ses fonctions, était en posture de jeter sur son temps un vaste regard. Si jamais un moment du XVI^e^ siècle fut digne de retenir l'attention, c'est bien celui-là. Nous sommes en plein bouillonnement d'idées. Devant la persécution croissante, Robert Estienne, attaché à la Réforme, venait de s'enfuir à Genève. Rabelais allait mourir, et des bruits inquiétants se répandaient sur son compte. Les polémiques de Ramus et de ses adversaires retentissaient à Paris. La Renaissance avait déjà commencé en France avec les érudits, les Lecteurs Royaux, l'auteur du Pantagruel. Maintenant on voyait poindre l'aurore de la poésie nouvelle. La *Défense et Illustration de la Langue Française* avait paru, ainsi que les premières Odes de Ronsard. La Pléiade se levait.

1. F° 219, v°. Libros illos quinque se corrigenda Rep. laudarem si ab alio quam a Polono aut Germano scriptos viderem. Sed nescio quomodo nationes illæ non quam prudenter et bene sed quam multa scribant considerare volunt atque ex multitudine scriptorum laudem sibi deberi arbitrantur. De his igitur libris aliquid abs te ut sciamus videbis. Omne enim genus hoc librorum mihi suspectum est. Ingens illa libri moles de rep. Romanorum quam nos fefellit! Quid enim? et sermone malus et ordine confusus et doctrina impolitus. Ab uno disce omnes... Vale. Blesio, Nono Cal. decemb.

2. F° 204. (Gentilio, le XXI^e^ octobre). Satis habet se amplissimis honoribus perfunctum esse atque in oculis principis et in clarissima reip. luce ad hanc aetatem vixisse, famam denique integram et incolumem senectuti tradidisse.

Lambin avait connu à Padoue Henri Estienne, alors à peine âgé de vingt ans. Dans cette ville, il logeait chez « l'envoyé du Roi[1] ». Lambin regrettait leur commerce trop tôt rompu. Dès son arrivée à Lyon, il écrivit au jeune imprimeur pour lui donner des nouvelles de son père Robert, qu'il avait vu en passant par la Suisse.

« J'ai vu votre père à Genève, lui dit-il, je lui ai fait visite, je l'ai renseigné sur votre situation, sur votre assiduité, votre persévérance aux bonnes études. Puis je lui ai raconté votre entrevue avec le Cardinal, le discours qu'il vous a tenu, et bien d'autres choses que ce n'est point ici le lieu d'écrire. Votre père avait peine à retenir ses larmes de joie. Il déclara faire petit état des lettres et des connaissances humaines, si la piété et la religion en étaient absentes. Aussi longtemps que vous garderiez votre piété envers Dieu et qu'à lui-même vous rendriez les devoirs qu'à son père doit un fils, il vous porterait tout l'amour d'un père et vous tiendriez en son cœur la place d'un fils chéri. Si vous désertiez le droit chemin, lui aussi dépouillerait l'affection et le personnage d'un père, et vous ne lui seriez plus de rien. Aussi longtemps qu'il l'a pu, il a mis tous ses soins à vous faire donner une instruction libérale. Sur toutes choses, il a pris garde que, dès l'enfance, vous fussiez pénétré de la vraie religion. Si, par votre faute ou par le contact des habitants du pays où vous vivez, vous absorbez le suc mauvais et malsain de l'impiété. Vous en serez responsable. Comme il est exempt de faute, on ne devra pas lui en faire un crime.

« J'ai répondu ce que comportaient le lieu et les circonstances, ce qui me vint alors à l'esprit; j'ajoutai bien des choses sur votre esprit, votre jugement, votre constance, votre piété, et j'ai rendu témoignage devant lui, sans complaisance, à votre vertu et à votre honnêteté. Il ne se cacha pas à moi de la lettre qu'il avait écrite à Fr. Asula, et il me lut les termes mêmes dont il s'y était servi pour se plaindre de vous. De toutes mes forces j'ai pris votre défense, je vous ai excusé.

« Nous cessâmes enfin de parler de vous. Alors il se mit à se louer de sa vie, et à rendre grâce à l'Eternel de ce que, par son inspiration et sa conduite, il était arrivé en un lieu où la vraie religion était pratiquée. N'eût-il obtenu que cet avantage de son déplacement, il jugerait encore son lot convenable. Cela seul devait suffire à le contenter. A Genève, il avait les mêmes moyens

1. F° 18, v°. Habitat cum legato regio.

et ressources qu'à Paris pour conserver et augmenter son patrimoine. Rien ne lui manquait pour la nourriture, pour l'habillement. Son habitation était plus large et plus commode qu'à Paris. Enfin tout ce qu'il osait demander à Dieu lui était acquis. Il ajouta beaucoup d'autres paroles en ce sens.

« Enfin je lui demandai ce que maintenant il faisait, ce qu'il imprimait. Il répondit qu'il allait éditer le Nouveau Testament avec la glose ordinaire. Ce sont ses termes propres. Mais il appelait glose ordinaire, comme il me l'expliqua, des annotations nouvelles destinées à remplacer cette glose. — Qui l'achètera? fis-je, qui la lira? — Il repartit : Tous ceux qui sont instruits, tous ceux qui sont pieux. Là-dessus, sans lui avoir déplu, je partis.... »

« Le Cardinal n'a pas vu Calvin parce qu'aussitôt après le dîner nous avons avancé de dix mille. Orisius en fut la cause. Il démontra au Cardinal qu'un prompt départ de cette ville serait plus utile à sa maison qu'un séjour en ce même lieu. Je ne laissai pas d'aller visiter Calvin, et je ne m'en cachai nullement. Mais le soir je rapportai au Cardinal lui-même l'entretien que nous avions eu ensemble [1]. »

1. F° 5, v°. Lambin écrit la mention suivante : « Le 4e d'octobre reçeu lettre en françoys de M. Henry Estienne. »

Puis vient sa réponse. Il regrette le commerce d'Estienne, « cum una essemus ». Il a eu plaisir de lire sa lettre, mais n'a pu lui écrire en voyage. « Dixeram enim tibi coram me non ante scripturum quam patrem tuum convenissem, si per Genevam iter faceremus. » Puis il parle à Estienne de la santé du Cardinal, dans un passage déjà cité.

Cum primum melius habere coepit...., coepi officium fidemque quam tibi Patavio decedens dederam serio recordari. Et quo tempore in hac cogitatione versarer [*surch.* : eo ipso tempore] commodum mihi literae tuae redditae currentem invitarunt. Ut igitur ad ea veniam quae te magnopere scire velle existimo patrem tuum Genevae vidi, conveni, certiorem de rerum tuarum statu, tuaque in optimis disciplinis assiduitate ac perseverantia [*surch.* : constantia [*surch.* : feci]. Narravi ad illa (?) quemadmodum Cardinalem invisisses et quae fuisset ejus tecum oratio et pleraque omnia addidi [*marge* : quae hujus loci non est perscribere]. Ille [*surch.* : cum] prae gaudio [*surch.* : ut opinor] vix lacrymas tenuisset dixit parvi se facere literas et artes humanas si deesset pietas [*surch.* : et religio]. Quamdiu tu pietatem coleres [*surch.* : in Deum atque in parentem], filii ergase partes ageres, se quoque tibi parentis amorem praestiturum teque sibi carissimi filii loco futurum (*marge* : sin recta desereres paternam se [*surch.* : quoque] charitatem ac personam depositurum nullumque tui rationem unquam habiturum) se quoad facere potuerit operam dedisse ut liberaliter institueretis. Inprimis sibi curae fuisse ut veram religionem statim a puero imbiberes; si vel culpa tua vel contagione [*surch.* : hominum] regionis [*surch.* : quibuscum viveres] in qua commorare malos et insalubres impietatis succos haurires, tuo id periculo futurum; sibi cum culpa vacet, fraudi esse non debere. (F° 6, v°) Ego ea respondi quae locus et tempus tulerunt quaeque mihi tum in mentem venerunt, multaque de ingenio tuo, de judicio, de [constantia, *eff.*; *surch.* : *illis.*] de pietate locutus sum tibique apud eum sine assentatione virtutis et modestiae testimonium dedi. Nec de illa quidem me celavit (?) epistola quam ad Fr. Asulam scripsit; eaque ipsa verba quae in literis posuerat quibus de te querebatur, mihi recitavit. Ego te omni studio defendi et purgavi. Cum tandem de te loqui desiissemus, coepit suam vitam laudare, gratiasque Deo Immortali

Lettre curieuse, singulière, énigmatique même, si l'on songe à de certains endroits. Ce qui est étrange, ce n'est pas que Lambin soit en relations avec des Réformés. Sans être protestant lui-même, — il s'en est toujours défendu et ses ennemis même ne l'ont jamais formellement accusé d'hérésie, — il a toute sa vie entretenu commerce avec les novateurs religieux. Il a déjà vécu à Toulouse au moment d'une grande effervescence hérétique auprès de Jean de Boyssoné, qui devait abjurer, et de Jean de Coras, qui devait périr dans une émeute. Visiblement, il n'a point répugnance absolue aux idées nouvelles, car tout le discours de Robert est d'un franc huguenot, et Lambin le transcrit sans sourciller. Mais on demeure étonné de voir le Cardinal conférer avec Henri Estienne, songer un moment à une entrevue avec Calvin. On sait le rôle que joua Tournon dans l'affaire de Cabrières et de Mérindol, et comme il voulut plus tard empêcher le colloque de Poissy; c'était donc un politique bien maître de lui-même pour entrer ainsi en rapport, à l'étranger, avec ceux dont il était en France le plus implacable ennemi. Et ce qu'il trouvait bon pour lui-même, il le trouvait périlleux pour autrui. Il pensait là-dessus comme son théologien Orisius.

Mais voici qui déconcerte encore davantage. On a vu Lambin, racontant l'entrée à Lyon du Cardinal, vanter à Henri Estienne ses hautes qualités, comme à qui entendrait volontiers un tel langage! Et plus tard, en lui annonçant une amélioration dans la santé de Tournon, il espère que cette nouvelle le délivrera de « toute inquiétude[1] ». On ne comprend guère l'intérêt qu'Estienne pouvait prendre à cette guérison.

Lambin envoie aussi à Estienne des nouvelles littéraires. Il

agere quod in ea loca (ut dicebat) eo auctore duceque venisset ubi vera religio coleretur. Si nihil aliud ex loci commutatione commodi consecutus esset, praeclare secum actum esse [*surch.* : idque unum sibi satis esse debere sibi Genevae eamdem] tuendae et augendae rei familiaris conditionem ac rationem manere [*surch.* : quae Lutetiae fuisset], nihil sibi ad victum cultumque corporis deesse, laxius se et commodius habitare quam Lutetiae, omnia denique sibi quae optare a Deo Optimo Maximo audeat suppetere, et multa [*surch.* : alia] in hanc sententiam commemoravit. Postremo cum quaererem quid nunc ageret, quid excuderet, respondit se Novum Testamentum cum glossa ordinaria (sic enim loquebatur) edere; glossam autem ordinariam, ut mihi ipse interpretatus est, annotationes novas glossae ordinariae loco futuras [*surch.* : appellabat]. Quaerenti quis esset empturus, quis lecturus : Omnes pii (inquit) et docti. Ita bona ejus venia discessi. Habes de patre. [*Marge* : Calvinum Cardinalis non vidit propterea quod pransi statim ad X millia passuum processimus]. Orisius in causa fuit qui demonstravit celerrimum ex ea urbe digressum Cardinali utiliorem familiae quam moram futuram. Ego tamen illum adii et salutavi neque id occulte tuli. Sed Cardinali ipsi vesperi narravi sermonemque quem una habuimus exposui.

Suivent des détails déjà donnés sur l'entrée du cardinal à Lyon, sa maladie, et un passage qu'on lira plus loin sur Amyot. (Pridie Nonas Oct. — 3 octobre.)

1. F° 14. Déjà cité.

demande à Prévôt de lui faire savoir s'il est vrai que Turnèbe a « écrit et publié de nouveaux et copieux commentaires sur le *De legibus* de Cicéron [1] ». Il a intention de renseigner Estienne sur ce point [2]. Il parle également à Estienne du lexique édité par Tusanus (Toussaint) à Paris; « c'est, dit-il, un étrange et inépuisable amas, je dirais presque un cloaque de mots grecs [3] ». Il lui fait, à deux reprises, saluer Paul Manuce de sa part : la première fois, il lui demande où en est l'Aristote qu'il doit faire paraître sous un format restreint [4]. — Mais surtout nous trouvons dans cette correspondance avec Estienne un nom qui est bien digne de nous arrêter. La phrase suivante se lit dans une lettre adressée à Prévost le 3 des nones de novembre : « On nous apprend que François Rabelais a été jeté en prison et chargé de chaînes; faites en sorte de savoir si c'est vrai ou si c'est une vaine et fausse rumeur [5] ». Puis Lambin écrit à Estienne le 8 des ides du même mois : « Quant à Rabelais, je pense que ce ne sont que des contes. On n'a rien ouï dire à Lyon de cette affaire; j'ai donné à quelques personnes, car il me serait difficile de recueillir tous les bruits, mission de suppléer ma négligence en cette affaire. J'ai moi-même écrit à mes amis de Paris pour être par eux renseigné le plus tôt possible sur l'état, ou plutôt sur le malheur de Rabelais [6]. » Enfin, aux nones de décembre, Lambin déclare : « Je n'ai rien entendu dire de Rabelais [7] ».

Nous sommes à la fin de 1552. Or les deux dernières dates où il soit fait mention de Rabelais sont le 9 janvier 1552 où il résigne

1. F° 13, v° (ad Prevotium). Praeterea dixit mihi quidam Turnebum novos [*surch.* : et copiosos] commentarios in libros *De legibus* M. Tullii scripsisse et edidisse. De eo quoque velim ad me proximis tuis literis diligenter scribas. (Lugduni, 3° non. nov.)

2. F° 14, v° (ad Stephanum). De Turnebi commentariis in libros M. Tullii *De legibus* nihil habeo compertum (8° non. nov.).

3. F° 16, v°. Lugduni nihil quod cures excuditur. Lutetiae lexicum illud [*surch.* : graecum] πολυθρύλλητον καὶ περιποθητόν [*surch.* : a Tusano compositum], nuper excusum est. Mira et inexhausta in eo vocum graecarum est congeries ac paene dicam colluvies.

4. F° 14, v°. Nihil mihi de Paulo Manutio scribis, cui te salutem meis verbis dicere jusseram atque ex eo exquirere quando esset opera Aristotelis brevioribus voluminibus excusa editurus (8 Idus Nov.). F° 61, Ἐρρῶσο καὶ τὸν Παυλον τόν Μανούτιον ἄσσπαζου.

5. F° 13. Audimus Franc. Rabelaesum (F° 13, v°) in carcerem esse conjectum vinculisque constrictum, idne sit verum an rumor vanus ac falsus facies ut sciam.

6. F° 14, v°. De Rabelaeso meras fabulas esse puto : nihil enim ea de re Lugduni auditum est; dedi quibusdam negotium ut (*effacés* : si forte) rumores (*effacé* : omnes) excipere (*effacé* : mihi difficile esset) meam in hac re negligentiam supplerent.... Ego ad meos [*surch.* : familiares] scripsi qui Lutetiae sunt, ut si ita fit de eo itemque de Rabelaesi statu [*surch.* : aut casu potius] faciant me primo quoque tempore cortiorem.

7. F° 16 (Stephano). De Rabelaeso nihil audivi.

ses deux cures de Saint-Christophe du Jambet et de Saint-Martin de Meudon, et le 28 du même mois où il dédie son *quart livre* à Odet de Châtillon. Parmi ses plus récents biographes, M. René Millet place sa mort en 1552, MM. Marty-Laveaux et Brunetière en 1553. On observera qu'en décembre 1552 Lambin parle encore de Rabelais comme vivant. Tout porte donc à croire qu'il faut reculer la date de son décès au delà de 1552.

On n'est pas surpris de voir Henri Estienne, déjà hérétique, et Lambin, esprit assez aventureux, s'inquiéter de savoir ce que devient le père audacieux de Pantagruel. Lambin avait contracté à Toulouse quelques relations du même genre. Il a une correspondance assidue avec Jean de Coras, qui devait se révéler huguenot lors de l'édit de tolérance, en janvier 1562. Il adresse à Jean de Boyssoné, jadis hérétique, une lettre pour le consoler des épreuves qu'il traverse. Boyssoné était alors accusé de concussion comme membre du Parlement de Chambéry. Lambin lui écrit à la demande de leur ami commun Chomard. Il estime en Boyssoné « cette constance et cette égalité d'âme éprouvées dans les bouleversements publics ». On le citera plus tard comme un exemple illustre de fermeté contre le malheur et la calomnie. « J'espère, ajoute-t-il, que vos ennemis subiront enfin le châtiment de leur méchanceté et que vous recouvrerez toutes vos anciennes dignités et marques d'honneur[1]. »

1. F° 42. Lambinus Boysonneo. — Cum Rossilionem nuper venisset Chomardus tuus, immo vero noster, natoque de te plurimo (ut fit) sermone, me ad extremum hortatus esset, et paene precibus obsecrasset ut ad te scriberem, tribueram hoc homini et utriusque nostrum amantissimo et justa petenti. Sed propterea quod interea privatum quoddam negotium idque valde necessarium inciderat factum est ut neque tibi de me optime merito [*surch.* : hoc] officium scribendi praestare neque Chomardo promissum exsolvere potuerim. Idem cum paucis post diebus ad nos revertisset neque quod ei promiseram potui debere diutius, neque tuorum erga me beneficiorum suavissima et gratissima recordatio passa est ut qualemcumque ad te scribendi mihi datam facultatem praetermitterem. Vellem igitur, quemadmodum tibi honestissime cupio, tuisque rebus valde faveo, ita liceret mihi literis vel tuam animi fortitudinem et constantiam incredibilem ornare et laudare, vel adversariorum tuorum et fortunae injuriam atque iniquitatem coercere et comprimere. Neutrum facere cum possim, reliquum est ut (F° 42, v°) velim tibi persuasum esse Lambinum ex tuis (*surch.* : omnibus) rebus secundis magnopere fuisse [*eff.* : delectatum], [*surch.* : laetatum] et ex incommodis acerbissimo dolore commoveri ita tamen ut modestiam illam et sapientiam tuam in secunda fortuna omnibus perspectam et cognitam pluris faciam quam constantiam et aequitatem animi tui in rebus turbulentis exercitatam. Quod si complures ante (*surch.* : te) praestantissimi et clarissimi viri memoriae proditi adversos fortunae casus fortissime non tulissent, eorum nomen esset ignotum posteritati, tu unus hoc (?) temporibus omnibus documento esses quantum praesidii literis (et *effacé*) virtute positum sit ad injurias temporum et hominum malevolorum calumnias moderate ferendas [*En marge* : Spero et adversarios tuos daturos aliquando suae improbitatis poenas et te pristinas omnes tuas dignitates et honestates recuperaturum. Quod spectaculum si nobis non dabit (?) fortuna, tamen hoc quidem certe non dubito quin et (*surch.* : illi) Deum Immortalem suorum scelerum certissimum et

Mais ce n'est pas seulement vers les novateurs religieux que se tourne l'attention de Lambin. Dans une de ses dédicaces, plus tard, il pourra se rendre cette justice qu'il a excité Ronsard à l'étude des lettres grecques. Lambin est un de ces érudits qui, dès la première heure, ont veillé sur le berceau de la jeune poésie. Il avait assisté aux labeurs héroïques de Baïf et de Ronsard, sous la direction de Daurat, au collège Coqueret. En 1552, au collège de Boncourt, devant le Roi, on avait joué en une même journée la *Cléopâtre* et l'*Eugène* de Jodelle. Prévost, qui était régent à ce collège, dut assister à la représentation. Lambin lui écrivait en mars 1553 : « Ce qui m'a plu par-dessus tout, c'est cet endroit de votre lettre où vous me parlez des comédies et des tragédies françaises. Avec quelle joie j'apprends que notre langue, traitée de pauvre et de barbare par les autres nations, est capable de contenir, de traduire, d'exprimer les grâces et les beautés des poètes antiques. En cette matière, les Italiens se glorifiaient d'être nos maîtres. Mais le jour approche, comme je le vois, où ils comprendront qu'ils ont affaire à des rivaux batailleurs et vigoureux[1]. » Généreux patriotisme, dont l'accent rappelle les plus ardentes pages de Joachim Du Bellay.

A Ronsard lui-même, Lambin adresse alors deux lettres, où se manifeste toute l'admiration qu'il porte à son génie naissant. La première est datée de Rossillon, à la fin de mars 1553.

« A Ronsard Salut. Rien ne me paraissait plus long que le temps que je passais sans vous voir; et pourtant tous les jours j'espérais partir pour Paris : c'est pourquoi j'ai laissé passer sans lettres tout le temps où je suis resté à Lyon et à Rossillon depuis mon retour d'Italie. Mais l'évêque de Condom vint à Rossillon le dix des Calendes d'Avril (?) et avec lui un certain Auradurus, qui est votre familier et que je connais fort bien. Il me fit visite. Un long entretien s'engagea, comme il est naturel, sur vous et sur vos travaux. Alors il me pria de vous écrire, et en même temps il me promit qu'il donnerait tous ses soins à vous faire parvenir ma

acerrimum vindicem sint experturi, et tu qualemcumque casum subieris, innocentia tua et animi magnitudine fretus tuis invidis et calumniatoribus multo beatior sis futurus.] Plura non scribo. Video cui scribam. Memini qui sim. Tantum ab(s?) te peto ut me eumdem qui semper fui esse existimes, hoc est tui cupidum ac studiosum, tibi amicum, tuorum beneficiorum memorem, tuae virtutis admiratorem, tuae laudis ac dignitatis fautorem. Vale. (3 Cal. Aprileis.)

1. F° 34. Delectavit me in primis epistolae tuae locus de comoediis et tragoediis Gallicis. Libenter enim audio linguam nostram quam ceterae nationes barbaram et inopem esse dicant, antiquorum poetarum veneres et ornamenta capere, interpretari, et exprimere posse. Qua in re gloriebantur Itali se nobis esse superiores. Sed propediem ut video intelligent sibi rem esse cum adversariis pugnacibus et lacertosis. (5° Id. Mart. Rossillione.)

lettre. Je n'ai pas pu lui refuser, car ses demandes étaient pressantes, et, de mon propre gré, je voulais vous écrire. Je n'y voyais qu'une objection, c'est que je devais prochainement jouir de votre intime conversation, suivant notre usage. Ah! quel beau jour, quel jour illustre doit alors luire pour moi! Puis-je éprouver une joie plus grande que de revoir, après une longue absence, celui à qui m'unissent de si nobles études communes. Si, dans cette belle, dans cette glorieuse carrière de lettres et de poésie où vous vous avancez, vous m'avez pris pour compagnon, pour conseiller, vous ne devez pas douter que je désire ardemment notre rencontre. Je l'espère prochaine, et c'est pourquoi je terminerai ici ma lettre, en remettant à notre entrevue ce que je devais encore écrire. Je ne vous ferai qu'une demande : assurez-vous que Lambin fait tous ses vœux pour vous, et qu'il applaudit de tout son cœur à la louange et gloire que vos écrits si polis et si élégants vous ont méritée[1]. »

Il ajoute en post-scriptum : « J'apprends que vous avez publié de nouvelles poésies : c'est une honte pour moi, à mon sens, qu'elles ne soient pas encore arrivées en mes mains. Aussitôt que je serai à Lyon, je mettrai tous mes soins à les trouver, et je m'empresserai, comme je fais pour toutes vos productions, de les lire, de les dévorer[2]! » Il s'agit ici, vraisemblablement, des *Amours* publiés avec le cinquième livre des *Odes*, à Paris, en 1552[3].

1. F° 41. Rossardo S. — Cum mihi nihil longius videretur quam dum te viderem et tamen quotidie sperarem me Lutetiam profecturum, factum est ut totum hoc tempus quod Lugduni a Rossilione consumpsi posteaquam ex Italia redii mutum a literis abire passus sum sed cum Episcopus Condunensis Rossilionem ad decimum Cal. Maias [Est-ce une inadvertance pour Aprileis?] venisset et una cum eo Auradurus quidam tuus familiaris mihique notissimus visus ac salutatus esset, nato (ut fit) plurimo de te ac tuis studiis sermone, hortatus est me ut ad te scriberem simulque recepit se curaturum ut tibi literae redderentur. Hoc ei negare [*surch.* : non] potui, tum quod studiose petebat, tum quod ego mea sponte scribere volebam. Unum me a scribendo avocabat [*surch.* : quod] (ut supra scripsi) me tecum coram propediem familiariter de more nostro locuturum. Qui mihi dies profecto pulcherrimus et illustrissimus illucescet. Quid enim mihi dulcius accidere potest quam eum longo intervallo videre cum quo honestissimorum studiorum societate conjunctus sum? Cum igitur me socio et admonitore in pulcherrimo isto et gloriosissimo [philosophiae *eff.*; *rempl. p.* poetices *effacé aussi*], et literarum et poetices cursu in quo versaris usus sis, dubitare non debes quin congressum nostrum magnopere expetam. Quem cum brevi futurum confidam finem scribendi faciem atque ad illam diem ea quae hic eram scripturus reservabo. Hoc unum abs te interea (F° 41, v°) petam ut tibi persuadeas Lambinum omnia tua causa velle, tuaeque laudi et gloriae quam ex scriptis tuis politissimis et elegantissimis comparasti, mirifice favere. Rossilione, 8° Calendas Aprileis [Maias, *eff.*].

2. *Ibid.* Audio quaedam esse nova poemata abs te edita quae mihi turpe esse existimo nondum ad meas manus pervenisse ea igitur ubi primum Lugdunum venero diligenter perquiram, ac studiose, ut tua omnia soleo, legam et devorabo [*mot biffé en partie*].

Un peu plus tard, en août, comme le train du Cardinal errait à la suite de la Cour, à peu de distance de Paris, Lambin écrivit de nouveau à Ronsard :

« Je rencontrai notre ami Paschal comme je ne m'y attendais pas. D'abord nous nous fîmes l'un à l'autre, avec le plus grand empressement du monde, les compliments qui sont d'usage entre les amis qui se revoient après un long temps : ce fut avec une tendresse sans égale que je l'embrassai et qu'il m'embrassa. Ensuite, quand il m'eut, comme il est naturel, félicité de mon retour d'Italie, nous ne parlâmes ni de moi ni de personne avant que vous fussiez le sujet de notre entretien. Est-ce un effet du hasard, ou d'une influence divine, ou de l'harmonie qui règne entre nos cœurs et nos travaux? Quelle qu'en fût la cause, le hasard, Dieu, ou, comme il est plus croyable, cette union des âmes dont naît l'amitié, vous avez sûrement fait tout le sujet de notre discours. Mais quel fut donc ce discours dont vous faisiez le sujet? demanderez-vous. Cessez, mon cher Ronsard, je vous en prie, cessez de m'interroger. Aussi bien, que pensez-vous que nous ayons pu dire, que pourrait dire n'importe qui, sinon ce dont vous êtes digne, ce que toute la France proclame, hormis un petit nombre d'ignorants et d'envieux. Mais qu'est-ce donc? direz-vous. Allez-vous obtenir aujourd'hui que je vous loue en plein visage, ou, ce qui n'est pas bien différent, que ma lettre vous porte éloge. Une lettre, dit-on, ne rougit pas : cependant, je n'oserais pas exprimer par cette voie ce que je craindrais de dire en face. Aussi n'attendez pas que je vous dise qu'en cet entretien nous vous avons nommé le bienfaiteur de la langue française, l'artisan d'expressions nouvelles, l'architecte de poèmes et de rythmes encore inconnus, le prince des poètes français. Non, pour ce qui est de moi, vous ignorerez ce que nous avons dit de vous. Ce n'est jamais ma lettre qui vous le révélera. Mais si vous tenez à le savoir, vous avez Paschal lui-même qui m'arracha cette lettre pour vous la porter. Pressez-le de vous exposer cette conversation : il n'en fera rien si je connais bien l'homme. Car sur son front, dans ses regards, il porte cette noble pudeur, digne du savoir, des lettres et des Muses. Aussi cessez de nous réclamer, à Paschal comme à moi, l'entretien qui roula sur vous. Jouissez plutôt de votre propre valeur. Prenez votre conscience pour juge : à coup sûr, d'une voix plus claire que la renommée populaire, elle vous chante et vous proclame tous les jours vos louanges. Enfin vous trouverez dans la postérité un véridique et incorruptible héraut de votre gloire : certes, plus elle s'éloignera de vous, plus elle vous jugera sagement, vous et vos

ouvrages. De la Haye (?) vous donne le bonjour. Adieu. Le six des ides du mois d'août[1]. » Paschal doit être l'historiographe dont le nom se rencontre dans les vers de Ronsard et de Du Bellay. Nous pourrions reconnaître en Haius Maclou de la Haye, originaire, comme Lambin, de Montreuil-sur-Mer, valet de chambre du Roi et ami de Ronsard lui aussi. Cette seconde lettre est vraiment charmante, et nous craignons que notre traduction ne reste bien inférieure au texte. Le tour en est merveilleusement vif et d'une élégance achevée. L'aurore de la poésie naissante la dore de ses premiers rayons. Elle est toute pleine d'un haut pressentiment, toute vibrante d'enthousiasme. Elle sacre le grand art classique dès sa naissance, et lui annonce ses destinées immortelles. Un Jeune-France, aux environs de 1830, n'eût pas acclamé Victor Hugo avec plus de ferveur.

(*A suivre.*) HENRI POTEZ.

1. 59, v°. Rossardo. Paschalius noster cum mihi forte insperanti occurrisset [*surch.* : familiariter..., nulla *fait partie d'une phr. effacée*], primum illa quae ab amicis usurpari solent longo intervallo inter se congredientes, diligenter et cupide [*surch.* : ab utroque] servata sunt, ut et ego illum et ille me familliarissime complecteretur. Deinde cum mihi, ut fit, de meo ex Italia reditu gratulatus esset, nulla nobis de re nullove de homine priusquam de te sermo ortus est. Casune an divinitus an propter animorum et studiorum similitudinem, quaecumque hujus sermonis nobis causa exstiterat, sive casus, sive deus, sive quod est credibilius animorum conjunctio ex qua amicitia nascitur (*surch.* illis) tu quidem certe [*surch.* : nobis totius] orationis [*surch.* : nostrae] argumentum fuisti. Sed quaenam fuerit illa nostra de te oratio quaeres. Desine, obsecro te, mi Ronsarde, desine quaerere. Quid enim nos [*surch.* : aliud] putas de te esse locutos aut quid omnino quisque (?) de te loqui potest nisi quod tu mereris quodque Gallia de te cuncta paucis exceptis iisque [*surch.* : vel] indoctis [*surch.* : vel invidis] praedicat. Quid illud est? dices. Numquid hodie efficies (F° 60) ut te vel in os laudem, vel quod non multum dissimile est mea epistola tuas laudes persequatur. Quamvis enim (?) epistolam dicunt non erubescere, tamen quod cuiquam coram dicere verear ne per literas quidem significare ausim. Itaque noli a me exspectare ut dicam te a nobis in eo sermone Linguae Gallicae amplificatorem, novorum verborum opificem, non usitatorum carminum ac rythmorum architectum, Poetarum gallicorum principem nominatum. Tu per me quod de te fuerimus locuti ignorabis. Epistola quidem mea tibi nunquam renunciabit. Sed si scire vis Paschalium habes hunc ipsum qui hanc a me epistolam quam [*marge* : tibi redderet expressit] (*effacé* : qui tibi has literas reddit). Urge ut sermonem illum ipsum tibi exponat : nunquam faciet, si hominem bene novi. Inest enim in ejus fronte et oculis pudor ille ingenuus, doctrina et literis (si Musis) dignus. Quare noli neque a me neque a Paschalio ut tibi sermonem quem de te habuimus flagitare [*un verbe effacé en surch.*]. Tua potius virtute delectare. Tua te conscientia aestima quae profecto tibi clarius quam fama popularis tuas [*surch.* : quotidie] laudes canit et praedicat. Vale. Denique verum et incorruptum tuarum laudum praeconem posteritate reserves quae certe quo longius abs te aberit hoc de te ac tuis scriptis sapientius judicabit. [*Surch.* Haius tibi salutem dicit.] [*Marge* : Vale. 5 Idus Sextiles].

MÉLANGES

VICTOR HUGO MENNAISIEN
D'APRÈS QUELQUES PENSÉES INÉDITES
DU « JOURNAL D'UN RÉVOLUTIONNAIRE DE 1830 »

On sait que Victor Hugo, après la Révolution de 1830, subit l'entraînement de la réaction populaire contre le catholicisme, et que les sentiments nouveaux d'hostilité qu'il éprouva dès lors contre l'Église se manifestèrent dans les chapitres de *Notre-Dame de Paris* écrits de juillet à septembre 1830. Mais Lamennais étant venu à Paris pour fonder l'*Avenir*, rendit visite le 27 septembre 1830 au poète, qui, bientôt rallié aux doctrines mennaisiennes, supprima dans la 1ère édition de *Notre-Dame de Paris*, en février 1831, deux chapitres dont les intentions hostiles à l'égard de l'Église ne s'accordaient plus avec ses opinions nouvelles [1].

Or, en août 1830, il avait commencé un journal dont la version, imprimée par lui en mars 1834 [2], encore qu'évidemment amendée et corrigée, révèle, à partir d'octobre 1830, l'influence de Lamennais. L'étude du manuscrit apporte une confirmation saisissante de ce qu'on a cru possible d'avancer sur ce point. Je dois à l'obligeance de M. Gustave Simon de pouvoir appuyer ici de quelques arguments nouveaux et inédits l'opinion ailleurs défendue [3].

Le manuscrit du *Journal d'un révolutionnaire de 1830*, qu'il a bien voulu me communiquer, comprend deux éléments différents : une partie autographe, de la main même de Victor Hugo, et des copies d'une main étrangère. Les autographes consistent en étroites bandes de papier découpées aux ciseaux, et qui du reste sont loin de renfermer la totalité du texte imprimé. Il n'en est pas de même des copies, qui reproduisent, à quelques modifications près, la version définitivement adoptée dans *Littérature et Philosophie mêlées*. Je négligerai ces copies, dont l'intérêt est beaucoup moindre que celui des autographes, pour n'examiner que ces derniers.

Sur la chemise qui les renferme, Victor Hugo a écrit de sa main ces mots suggestifs : Classer. *A arranger*. Relevons quelques-uns de ces *arrangements*, bien caractéristiques à coup sûr ; mais avant tout n'oublions pas que Victor Hugo, catholique et libéral mennaisien quand il écrivait son journal, était devenu libre-penseur et monarchiste constitutionnel en 1834, quand il l'imprimait.

En octobre 1830, le poète consigne dans son journal la réflexion suivante :

1. Voir à ce sujet mon *Lamennais et Victor Hugo* (Paris, Arthur Savaète, éd., in-8, 1906), 3e partie, chap. III, p. 134 et suiv.

2. *Journal des Idées et des Opinions d'un Révolutionnaire de 1830*. Littérature et Philosophie mêlées, éd. Hetzel-Quantin, in-8, p. 177 et suiv.

3. Voir l'ouvrage cité plus haut : *Lamennais et Victor Hugo*.

« *L'Église affirme, la raison nie. Entre le oui du prêtre et le non de l'homme, il n'y a plus que Dieu qui puisse placer son mot.* » Ici s'arrête la version imprimée; la version manuscrite est plus complète; on y lit : « *Ce mot, quel est-il? La raison humaine toute seule ne le devine pas, ne le conçoit pas.* »

Est-il besoin d'observer que ces lignes très mennaisiennes faisaient signifier au passage ceci : la raison individuelle impuissante doit être, comme l'a soutenu Lamennais, aidée et supportée par la foi?

Je relève cette autre pensée :

M. de Maistre disait à propos des [*réactions*] (barré, et, avant la suppression définitive du passage, remplacé par :) *religions* : *La science est le grand acide.*

La pensée entière, barrée sur le manuscrit, disparaît à l'impression. Un catholique mennaisien et républicain à la manière de l'*Avenir* pouvait encore citer de Maistre contre les *réactions*; un royaliste constitutionnel et libre-penseur ne le pouvait plus. Après avoir un instant songé à faire subir à l'idée une mise au point un peu trop radicale en substituant *religions* à *réactions*, Victor Hugo, au moment d'imprimer, supprime.

Mais voici qui n'est pas moins curieux; en décembre 1830, Victor Hugo catholique et républicain écrivait :

« *Dix-huit millions de liste civile, et les châteaux, et les apanages, et le reste. Le chapeau gris et le parapluie du roi bourgeois coûtent plus cher que la couronne de Charlemagne.* »

L'*Avenir* était un journal d'opposition; en 1834, Victor Hugo se rapproche du château. La pensée demeure inédite.

Enfin voici, pour conclure, une autre réflexion du manuscrit autographe, qui ne figure pas dans l'imprimé :

Voltaire a fait de mauvaises tragédies; cela n'empêche pas le grand homme d'avoir eu le rire diabolique.

Entendez que, contrairement aux préjugés du temps, et conformément à la doctrine de l'*Avenir* sur la *Liberté en littérature*, on peut être à la fois classique et athée, romantique et catholique. Mais le Victor Hugo de 1834 n'a nulle envie d'être tenu pour un romantique catholique; et la pensée disparaît aussi.

L'examen du manuscrit du *Journal d'un révolutionnaire de 1830* confirme donc l'idée que l'étude attentive du texte imprimé ne peut pas manquer de faire naître : Victor Hugo, quand il écrivait son *Journal*, était redevenu momentanément mennaisien.

CHRISTIAN MARÉCHAL.

UN LIVRE IGNORÉ DE L'ÉPOQUE ROMANTIQUE : « LE FRUIT DÉFENDU »

La librairie parisienne fit paraître, de 1830 à 1845, une centaine de recueils connus sous la dénomination générale de *Keepsake*, composés de morceaux inédits en vers et en prose d'écrivains contemporains et illustrés de vignettes sur acier, empruntées pour la plupart à des publications similaires faites en Angleterre vers la même époque. Le succès obtenu par ces volumes fut grand et sa longue durée suggéra, à coup sûr, à quelques éditeurs, l'idée de rassembler sous un même titre, des nouvelles ou contes en prose, dus à la plume d'hommes de lettres peu ou point connus encore, et amener ainsi le public à apprécier, comme ils le méritaient, des talents réels et des gloires naissantes, tout en réalisant une fructueuse opération commerciale. De cette idée surgirent les *Contes bruns*, le *Dodecaton*, *La Couronne de bluets*, etc.

Ces essais de collectivité littéraire furent malheureux. Le public n'étant plus attiré, peut-être, par l'attrait des illustrations, se montra constamment réfractaire à encourager toutes les tentatives qui se produisirent. Malgré la collaboration de quelques auteurs en renom et le mérite des textes qui furent mis sous les yeux des lecteurs, tous ces volumes, à peu d'exceptions près, périrent oubliés sur les rayons des magasins de librairie, sombrèrent dans l'obscurité des cabinets de lecture ou furent mis au pilon.

Les collectionneurs de livres de la période romantique connaissent seuls aujourd'hui l'intérêt considérable qu'offrent les recueils dont nous parlons. Une bibliographie qui dépouillerait minutieusement les Keepsakes, les recueils collectifs et les journaux littéraires de l'école romantique amènerait la découverte de nombre de pages des meilleurs écrivains français du XIX^e^ siècle non recueillies dans leurs œuvres, et fournirait un puissant instrument de travail et d'indications aux curieux de l'histoire littéraire et aux bibliophiles.

En attendant qu'un érudit ayant du temps et des loisirs entreprenne une pareille tâche, nous venons apporter ici une part contributive à son travail et décrire une publication d'une valeur littéraire incontestable, à laquelle prirent part H. de Balzac, Théophile Gautier, Arsène Houssaye et Jules Janin, qui constitue une véritable curiosité bibliographique. D'une rareté extrême, elle ne figure pas dans les bibliothèques mises en vente depuis vingt ans, aux enchères publiques à Paris, non plus dans les nombreux catalogues de libraires à prix marqués que nous avons consultés; elle n'est citée par aucun bibliographe : M. Maurice Tourneux n'en a pas fait mention dans sa Bibliographie de Th. Gautier; M. G. Vicaire ne lui a pas donné place dans son excellent Manuel des livres du XIX^e^ siècle; seul, M. le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul l'a indiquée rapidement dans ses études si fouillées et si exactes sur Balzac et Gautier.

Le Fruit défendu — tel est le titre de notre recueil — fut publié de 1840 à 1842, en 4 volumes in-8, par Desessart, éditeur à Paris. Voici sa description :

Titres des tomes I et II : Le Fruit défendu, par Madame la comtesse Dash, Edouard Ourliac, Roger de Beauvoir, Alph. Esquiros, Théoph. Gautier. I [II]. Paris, Desessart, éditeur, 15, rue des Beaux-Arts, MDCCCXL. — Imprimerie d'Amédée Gratiot et C^ie^, rue de la Monnaie, 11.

Titres des tomes III et IV : Le Fruit défendu, par Madame la Comtesse Dash,

E. Ourliac, J. Janin, A. Esquiros, Th. Gautier, Ars. Houssaye, H. de Balzac, Roger de Beauvoir. III [IV]. Paris, Desessart, éditeur, 22, rue des Grands-Augustins. MDCCCXLII. — Imprimerie d'Amédée Gratiot et C^ie^, 11, rue de la Monnaie.

Collation. — *Tome I* : 2 feuillets prélimin. (faux titre [au verso, liste de romans de la comtesse Dash; au bas de la page, nom et adresse de l'imprimeur] et titre; 331 pages chiffrées; table (1 feuillet non chiffré).

Tome II : 2 feuillets prélimin. (faux-titre [au bas du verso, nom et adresse de l'imprimeur] et titre); 347 pages chiffrées; table (1 feuillet non chiffré).

Tome III : 2 feuillets prélimin. (faux-titre [au verso, liste de publications nouvelles; au bas, nom et adresse de l'imprimeur] et titre); 352 pages chiffrées; table (1 feuillet non chiffré).

Tome IV : 2 feuillets prélimin. (faux-titre [comme au tome III] et titre; 356 pages chiffrées; table (1 feuillet non chiffré).

Le tome I contient : *Vincent Pinzon, histoire du* XV^e^ *siècle*, par Roger de Beauvoir. — *L'Ame de la maison*, par Théophile Gautier. — *Aurore*, par Alphonse Esquiros. — *Deux Lettres*, par la comtesse Dash. — *Le Store*, par la même.

Le tome II : *Les Noces d'Eustache Plumet, parade bourgeoise*, par Edouard Ourliac. — *La Toison d'or*, par Th. Gautier. — *Fragment de Mémoires d'une femme du monde*, par la comtesse Dash.

Le tome III : *Un Portrait*, par Jules Janin. — *La Cafetière*, par Théophile Gautier. — *La Margrave*, par la comtesse Dash. — *Le Bouquet de violettes*, par Arsène Houssaye. — *Un Chapitre de la véritable histoire de Nazarille*, par Edouard Ourliac.

Le tome IV : *Un Chapitre de la véritable histoire de Nazarille* (suite), par Edouard Ourliac. — *L'Anneau sympathique*, par Alphonse Esquiros. — *La Mort d'un Ambitieux*, par H. de Balzac. — *Isabelle*, par la comtesse Dash.

Un feuillet compris dans la pagination, sur lequel est imprimé au recto un titre spécial, précède chaque nouvelle.

Tous ces écrits en prose sont inédits ou paraissent en volumes pour la première fois.

Les trois compositions de Th. Gautier furent insérées d'abord dans divers journaux : *l'Ame de la Maison*, dans *la Presse*, en 1839; *la Toison d'or*, sous le titre de *Madeleine*, dans le *Don Quichotte*, en 1837; et *la Cafetière*[1] dans *le Cabinet de lecture* en 1831. Publiées pour la première fois dans le *Fruit défendu*, elles furent incorporées ensuite dans les œuvres de l'auteur : la première et la troisième, en 1852, dans *la Peau de Tigre*, 3 vol. in-8°; la seconde dans les *Nouvelles* (Paris, 1845, in-12).

Un Portrait, par Jules Janin, inédit, n'a pas été réimprimé du vivant de l'auteur. On ne le retrouve que dans le tome III des *Œuvres de jeunesse*, publiées par les soins d'Albert de La Fizelière, en 1882, chez Jouaust.

Le Bouquet de Violettes, par Arsène Houssaye, inédit, ne reparut qu'en 1858, réuni avec d'autres contes de l'auteur, dans le volume in-12, édité par Michel Lévy : *L'Amour comme il est*.

La Mort d'un Ambitieux, par H. de Balzac, parut primitivement en 1840, dans les trois numéros de la *Revue parisienne*, sous le titre de *Z. Marcas*. Elle voit le jour pour la première fois en texte suivi dans notre recueil; le nouveau

1. Le titre spécial de la nouvelle est celui-ci : *La Cafetière, conte fantastique*. — Constatons, en passant, les difficultés qu'éprouvèrent les éditeurs de Th. Gautier, pour l'écoulement de ses œuvres. Par des annonces au *Journal de la Librairie*, H. Magen offrait au rabais, en 1840, à raison de 5 fr. le volume, au lieu de 7 fr. 50, *Mademoiselle de Maupin* et *Fortunio;* à son tour, en 1840 et en 1841, Desessart baissait le prix de publication et vendait 3 fr. au lieu de 7 fr. 50, *la Comédie de la Mort* et *Une Larme du Diable*.

titre ne fut pas conservé par l'auteur qui rétablit *Z. Marcas* dans toutes les réimpressions parues depuis [1].

Nous arrêtons ici nos investigations et nous nous contentons d'ajouter que Michel Lévy édita, en 1858, un volume in-12, composé exclusivement d'écrits de Madame la Comtesse Dash, intitulé : *Le Fruit défendu*, dans lequel figurent les quatre nouvelles que l'auteur avait données dans la première publication.

Le Fruit défendu soulève un problème bibliographique intéressant qu'il ne nous a pas été donné d'élucider.

Les tomes I et II du recueil furent enregistrés au *Journal de la Librairie* le 29 août 1840; les tomes III et IV, le 23 octobre 1841.

A l'heure actuelle, nous ne connaissons que trois exemplaires de ce livre. Le premier, broché avec ses couvertures, incomplet du tome II, est à la Bibliothèque Nationale; le second, relié sans les couvertures, fait partie de la riche bibliothèque de M. le Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul; le troisième appartient à un bibliophile distingué, M. Villebeuf, membre de la Société des Amis des Livres, possesseur d'une admirable collection de livres romantiques.

Les deux premiers exemplaires proviennent du même tirage et se rapportent exactement à la description que nous avons faite plus haut. Les couvertures des tomes III et IV de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale ont, sur le recto, le titre imprimé suivi de cette mention : *Deuxième édition*. La date d'inscription sur le registre des entrées de la Bibliothèque Nationale confirmant, à quelques jours près, celle du dépôt, fournie par le *Journal de la Librairie*, permet d'établir que c'est bien l'exemplaire du dépôt qui est passé dans le grand établissement public.

L'éditeur a-t-il fait imprimer des couvertures de *première édition*? Se conformant à une habitude fréquente en librairie, s'est-il borné à indiquer sur la couverture une pluralité d'éditions n'ayant jamais existé, afin de tromper le public sur le débit d'un livre dont les acheteurs avaient été rares jusqu'au moment de la mise en vente de la deuxième partie? Cette hypothèse nous paraît admissible, car une preuve de la mévente du recueil nous est fournie par une annonce placée au verso du titre du tome II des *Grotesques* de Th. Gautier, édition de 1844, dans laquelle figure parmi les romans de la comtesse Dash, *Le Fruit défendu*, 4 vol. in-8°.

Dans son étude remarquable : *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier*, M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul s'exprime ainsi :

« 432. *La Toison d'or*. Cette nouvelle... reparut pour la première fois en volume, chez Desessart, en 1840, dans le tome II du *Fruit défendu*; ces deux volumes ont été remis en vente en 1843, chez le même éditeur, sous le titre de *la Coupe amère* [2]. »

L'exemplaire, broché avec ses couvertures, communiqué par M. Villebeuf, ne correspond pas aux indications de M. le Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul et semble contredire la possibilité d'une publication faite en 1843.

Les tomes I et II sont semblables, texte et couvertures, à ceux de la Biblio-

1. Le titre de *Z. Marcas* n'a pas été complètement abandonné dans notre recueil; il sert de titre de départ et se trouve placé au début de la nouvelle.

2. M. le Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, avec une urbanité parfaite et une bonne grâce dont nous tenons à le remercier publiquement, complétait sa notice par les lignes suivantes qu'il nous écrivait en réponse à notre demande de renseignements : « Quant à la nouvelle mise en vente des deux derniers, avec de nouveaux titres, et un carton à la fin du 2e volume, sous le titre de *la Coupe amère*, en 1843, je ne me souviens plus, je l'avoue, où j'ai trouvé ce renseignement. Mais je ne l'ai pas indiqué à la légère, et j'ai dû avoir une certitude, pour l'enregistrer purement et simplement. » — Une confusion de notes a, sans doute, causé l'erreur de l'éminent bibliographe qui a écrit, dans sa notice imprimée, qu'il s'agissait des deux premiers volumes, au lieu des tomes III et IV.

thèque Nationale; les tomes III et IV, — dans lesquels nous n'avons pas constaté la présence du carton indiqué par M. le Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, — ont bien le même nombre de pages, mais on lit à la fin du dernier feuillet : *Fin du tome premier.* — *Fin du tome second et dernier*; tandis que les deux autres exemplaires se terminent par : *Fin du tome troisième.* — *Fin du tome quatrième.* — Les titres des deux volumes sont exactement les mêmes que ceux des tomes III et IV que nous avons décrits.

Les couvertures sont absolument différentes. Elles sont ainsi libellées; au recto : *La Coupe amère* I [II], *Desessart, éditeur.* Le verso est occupé par l'annonce de six romans précédés de cette mention : *Publications prochaines.* Au nombre de ces publications figure *Le Café de la Régence*, par Arsène Houssaye, 2 vol. in-8, dont le dépôt, d'après le *Journal de la Librairie*, fut effectué le 12 novembre 1842.

La date fournie par le *Journal de la Librairie* étant exacte, il devient impossible d'admettre la remise en vente des tomes III et IV du *Fruit défendu*, sous le titre de *la Coupe amère*, en 1843, et il faudrait la reporter au plus tard, dans le premier semestre de 1842.

Toutes nos recherches pour retrouver un exemplaire avec le titre de *La Coupe amère* ont été infructueuses. La Bibliothèque Nationale ne possède pas ces deux volumes et aucune mention n'en a été faite au *Journal de la Librairie*, soit dans le texte, soit dans la partie des annonces.

Nous avouons donc notre impuissance d'établir sous lequel des titres les tomes III et IV ont paru primitivement. Faut-il voir plutôt, dans *La Coupe amère*, un projet de publication avortée qui aurait été, dans l'esprit de l'éditeur, la PREMIÈRE ÉDITION du *Fruit défendu*? Cette opinion peut s'étayer sur l'annonce parue dans l'édition des *Grotesques* de 1844 dont nous avons parlé précédemment, qui nous apprend que le recueil était toujours en vente chez Desessart sous le titre de *Le Fruit défendu.*

Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas conclure, et souhaitons que M. le Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul remette la main quelque jour sur le document qui lui a permis de formuler sa certitude, pour le calme et la plus grande joie des bibliophiles.

PAUL CHOLLET.

LE « LA BRUYÈRE » DE SAINTE-BEUVE

Dans son étude sur la *Bibliothèque de Sainte-Beuve*[1], Ed. Scherer disait : « Le *La Bruyère* est couvert de notes au crayon : il y aurait presque de quoi faire un commentaire. Sainte-Beuve goûtait singulièrement les *Caractères* », et, en note : « Le *La Bruyère* n'a pas été inséré au Catalogue, les héritiers de M. Sainte-Beuve ayant le projet de faire part au public des notes intéressantes dont il est couvert ».

La publication annoncée n'a jamais eu lieu. Des mains de M. Troubat, le volume a passé à M. Charles Berthoud, et finalement, de Suisse, il est revenu en Belgique, dans la bibliothèque de M. de Lovenjoul. C'est là qu'il m'a été permis de le consulter et d'y relever les annotations dont sont remplies ses marges. De ces annotations, quelques-unes n'ont pas actuellement grand intérêt. — Sainte-Beuve a corrigé scrupuleusement mainte erreur de son texte. C'est un détail à relever, puisqu'il atteste quel souci le critique avait de l'exactitude et quelle importance il attachait même aux menus détails de la forme. Mais cela dit, il est bien inutile de relever ces erreurs d'un texte défectueux. — Sainte-Beuve a élucidé les allusions certaines ou probables de La Bruyère, en inscrivant à la marge de chaque caractère le nom du personnage qui y est ou paraît y être visé. Notons encore ce désir de précision, mais ne relevons pas ces renseignements tirés des Clefs et que donnent toutes les éditions commentées de La Bruyère. — Enfin, pour mieux se rappeler la suite des idées dans un morceau ou la suite des morceaux dans un chapitre, Sainte-Beuve a parfois mis des sortes de titres ou de sous-titres à côté des caractères. Je ne les reproduis point. Mais je reproduirai les espèces d'analyses ou de sommaires que le critique a faites, aussi brièvement, quand ils ont pour but de reconstituer et de faire comprendre une progression cachée, un lien peu visible entre les idées ou un raisonnement obscur, quand ils ont, en un mot, la valeur d'une interprétation personnelle. — J'ajoute que j'ai négligé, non qu'elles n'aient leur intérêt (plutôt pour la connaissance de Sainte-Beuve lui-même que de La Bruyère) mais faute de place, les notes d'éloge pur ou d'approbation brève : *vrai*, *très juste*, *admirable*, etc.

Ces notes me paraissent avoir une triple origine. — Les unes ont été prises à la lecture, et sans idée d'un utilisation immédiate. — Les autres datent du moment où Sainte-Beuve a relu *La Bruyère* pour la préparation d'un article sur sa vie et son œuvre. — D'autres enfin, — et particulièrement celles qui sont portées sur des feuilles de papier interfoliées dans le livre, — se rattachent, en général, à son cours de l'École Normale et nous apportent comme un écho de ses leçons. Il est inutile de répéter, à propos de ces diverses notes, les remarques si justes dont le *Montaigne* annoté de Sainte-Beuve a récemment fourni l'occasion à M. Faguet (*Revue latine*, 25 août 1906). Notons pourtant le soin méticuleux avec lequel Sainte-Beuve, — médiocre orateur, — préparait, *rédigeait* à l'avance d'une façon définitive, ses commentaires oraux.

L'édition dont Sainte-Beuve s'est servi a pour titre *Œuvres de la Bruyère*, à Paris, chez A. Belin, imprimeur-libraire, rue des Mathurins-St-J., Hôtel Cluny, 1820, 1 vol. in-8, XVI-416 p. Dans le même volume se trouvent à la

1. *Notice* en tête du *Catalogue des livres rares et curieux composant la Bibliothèque de M. Sainte-Beuve. Première partie*, Paris, 1870, p. XII.

suite : 1° *Œuvres de La Rochefoucauld*, même lieu, même date, xx-240 pages ; et 2° *Œuvres de Vauvenargues*, même lieu, même date, xj-238 pages. Pour moi, je renvoie à l'édition des *Grands Écrivains*. Quand la note de Sainte-Beuve se rapporte à l'ensemble du caractère, j'en donne le numéro d'après cette édition et les premiers mots, pour qu'on puisse le retrouver même dans une édition non numérotée. Quand la note vise spécialement une phrase, je donne cette phrase précédée d'un trait, si la note précédente se rapporte déjà au même caractère, précédée du numéro et des premiers mots du caractère, si la note précédente se rapporte à un morceau antérieur. — Sainte-Beuve a fait parfois des rapprochements : il indiquait alors la page de son édition : j'ai remplacé cette indication par le numéro du caractère visé.

G. Michaut.

Préface. Je rends au public ce qu'il m'a prêté.

C'est piquant. C'est légèrement cavalier et impertinent. Bonne manière de commencer et de piquer un public blasé sur les chefs-d'œuvre. La Rochefoucauld, Pascal, *Discours sur l'histoire universelle*, tout Molière, tout Racine, moins les tout derniers chefs-d'œuvre, tout le bon de Boileau avaient paru.

— *Pour tout le début* :

Tout cela sent la précaution et a été ajouté aux éditions postérieures à la première. Dans celle-ci, le préambule est bien plus court, plus franc, et plus net. Il sait bien qu'il ne corrigera personne.

— Quelques-unes de ces remarques le sont...

Variété et libre méthode. Sa forme multiple à lui. Le tour est beaucoup chez lui.

CHAPITRE I

Des ouvrages de l'esprit.

Au titre :

Voilà toute la littérature, la théorie critique, la rhétorique et la poétique de La Bruyère. — Il commence par ce qui au fond le préoccupe le plus : La Bruyère est un écrivain.

1. Tout est dit...

Il sent toute la difficulté qu'il y a à trouver du nouveau. Le champ est moissonné. La mémoire humaine est pleine. Que cela semble surtout vrai, au soir des siècles de Louis XIV ou d'Auguste !

2. Il faut chercher...

Le voilà bien, qui n'espère corriger personne.

4. Il n'est pas si aisé...

On sent partout, et sous toutes les formes, la difficulté qu'il a eue à percer.

5. Un ouvrage satirique... : l'impression est l'écueil...

Il tourne court, il a la coupe épigrammatique, *le coup de fouet* final.

7. Il y a de certaines choses...

Horace : mediocribus esse poetis .... Et Malherbe : les *poètes* et les *melons*.

9. L'on n'a guère... Homère a fait *l'Iliade*...

Kœchli et Wolf ne sont pas de cet avis pour *l'Iliade*.

11. Il y a beaucoup plus de vivacité...

Et il y a beaucoup plus de mouvement que d'idées dans les esprits et beaucoup plus d'idées que de justesse (Cahier brun, p. 8, 9).

14. Tout l'esprit d'un auteur...

On sent le prix qu'il met à l'expression.

15. On a fait du style...

Il est classique pur d'esprit.

Sur une feuille collée : « On ne saurait en écrivant rencontrer le parfait et, s'il se peut, surpasser les anciens, qu'en les imitant. »

Voilà le système classique par excellence.

J'en suis volontiers, du parti classique (tout en comprenant historiquement le gothique et en l'admirant sur lieu et place), et je dirai pourquoi.

Assez d'autres défendront, justifieront la théorie classique par d'autres raisons et considérations pyschologiques, esthétiques, que je ne prétends pas exclure : je prendrai la question par un côté qui me paraît plus positif, par le côté physiologique.

Je me figure les choses ainsi :

La race première humaine, la principale, s'est subdivisée en plusieurs autres races : il y a eu plus d'une fille dans la maison patriarcale du mont Méron, d'où sont sortis les divers essaims qui ont peuplé le monde, — cette partie du monde dont nous sommes et que nous appelons volontiers l'univers.

Parmi ces filles, ou races, ou générations premières, il s'en est trouvé une *priviligiée*, qui avait des dons naturels de *proportion*, de *beauté*, de *mesure*, lesquels dons, après quelques siècles de sommeil et d'incubation, après être restés quelque temps à l'état sauvage, vinrent à éclore, à éclater subitement un beau matin sous le beau ciel d'Ionie et de Grèce. C'est de là que sont nées les belles œuvres classiques (à

commencer par Homère) auxquelles se rattache la tradition classique, les belles œuvres de sculpture, d'architecture, Phidias, Sophocle...

Ne cherchons pas ce sentiment de proportion, de beauté, de mesure, d'harmonie ailleurs, chez d'autres races sœurs, — sœurs ou cadettes;

Ni dans la race *égyptienne*, si elle est sœur, ni dans la race *indoue* et dans cette littérature, si belle d'ailleurs, ou plutôt si riche, si grandiose, si majestueuse, si métaphysique, empreinte d'un caractère de grâce ou de grandeur sacrée, mais avec des disproportions et des luxuriances où la personnalité humaine se noie et disparaît;

Ne la cherchons, ni dans la race *celtique*, dont il n'est resté que si peu de vestiges, en ce qui est de la littérature, — ni dans celle des *Germains*, ni dans celle des *Slaves*, ni dans aucune de ces races du Nord, poétiques, rêveuses sans aucun doute, et qui ont aussi leurs dons, mais qui ne possèdent nullement celui de la beauté sobre, simple, définie à la fois et suprême. (*En marge* : Ossian, Shakespeare, Gœthe.)

Pour le beau, il n'est que la Grèce et ce qui en vient et s'y rattache. — Mais plus on va et plus la force, la puissance, le levain qui fermente et qui enfle a chance de dominer, plus l'élément barbare, la force, la vie, le trop devient une condition de durée. Un peu d'énorme et de monstrueux ne déplaît pas. *Donne-m'en trop* est un appétit à la mode. Ce qui gratte fort le palais est plus goûté que la frugalité de Périclès.

Maintenant, si on me demande mon avis, je crois bien que c'est ce qui l'emportera; mais il importe d'autant plus qu'il y ait une Ecole-modèle, gardienne et prêtresse de la belle tradition.

— Combien de siècles se sont écoulés...

On n'y est revenu qu'un moment, pour un moment.

17. Entre toutes les différentes expressions... il n'y en a qu'une qui soit la bonne...

La parfaite propriété de l'expression.

Excellente rhétorique. En quoi supérieur à Boileau.

Cette dernière ligne est rayée mais reprise et développée en ces termes sur une feuille collée « : Ici, à propos de cette rhétorique si distinguée, si rare, si parfaite de La Bruyère, j'ai à remarquer que pour nous, *aujourd'hui*, elle l'emporte sur celle de Boileau. Boileau a énoncé à merveille, en vers et d'après Horace, certaines vérités; mais ces vérités sont un peu simples et, soit que la nature de son esprit ne le portât pas à raffiner, soit que le vers ne se prêtât point à ces analyses un peu pénétrantes, à ces replis de pensée, il s'est tenu à un énoncé général, à un commandement sommaire, par exemple :

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément, etc.

Au lieu de cela, La Bruyère nous dit : « Entre toutes ces différentes expressions, etc. » On sent combien la sagacité si vraie, si judicieuse

encore du second critique enchérit pourtant sur la raison saine du premier.

Ainsi encore, « Il y a des artisans [cf. 61]. La Bruyère comprend que l'on ose, que l'on sorte par génie de la régularité, qu'on soit supérieur aux règles et qu'on les refasse à son usage, si l'on est un grand écrivain (Le comparer là-dessus avec Boileau).

— Ceux qui écrivent par humeur...

[*Par humeur*] : c'est anti-grammatical et bon pourtant.

— Ils se refroidissent bientôt...

Le moderne Balzac qui était tout en ébullition.

18. La même justesse d'esprit...

Il en est du bon écrivain comme du chrétien, il n'est jamais content de lui.

19. L'on m'a engagé, dit Ariste...

La Bruyère en sait long sur les épreuves de l'amour-propre.

— Ceux qui par leur condition...

Ainsi on a affaire ou à des jaloux, ou à des indifférents distraits ou affairés.

— Personne... n'est en état de se livrer au plaisir...

Qu'il a dû en souffrir, pendant qu'il faisait obscurément son stage de grand écrivain!

20. Le plaisir de la critique...

C'est notre inconvénient à nous autres critiques. Pourtant les vrais critiques jouissent d'autant plus quand ils admirent qu'ils sont plus difficiles en fait d'admiration.

Sur une feuille collée : Voyons les choses comme elles sont : l'envie est un vice inhérent à la nature de l'homme; tout cœur humain en est capable et en porte le germe en soi. La Bruyère le savait bien : « Je ne sais s'il y a rien au monde, etc... [cf. *Des jugements*, 8].

— Pour moi, critique de métier, j'ai pris de bonne heure un sûr moyen pour me garantir de l'envie : dès qu'un auteur s'annonce avec quelque talent, je prends les devants et je le loue : dès lors, mon amour-propre, loin d'en souffrir, est intéressé dans ses succès mêmes.

21. Bien des gens vont...

Ce doit être personnel. — Le vrai critique n'hésite pas, mais qu'il

est rare! — Et pensée de Chesterfield (Cahier brun, p. 90). — Et : « Tout le monde s'élève, etc. » [cf. *Des jugements*, 59].

— Un bel ouvrage tombe...

C'est lui; c'est son ouvrage encore; c'est l'histoire du manuscrit de La Bruyère.

23. Que dites-vous du livre d'Hermodore...?

C'est encore vrai des jugements de salon d'aujourd'hui.

24. Arsène... Loué, exalté et porté jusqu'aux nues...

C'est un Royer-Collard.

— Et il n'est responsable de ses inconstances.

Type des esprits distingués et dédaigneux comme nous en avons connu.

26. Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît...

C'est l'homme de la fable entre ses deux maîtresses.

27. C'est une expérience faite que...

C'est la même pensée développée.

— ... Il y a un terme... qui est rencontré...

Nous dirions : qui est trouvé.

29. Si certains esprits vifs et décisifs...

C'est déjà le besoin de la phrase courte, épigrammatique : le style périodique est en danger; le *scintillant* devient de mode.

— Ils vous trouvent diffus...

C'est bien tout le contraire du Pithou, du Sully de la fin du XVI^e^ siècle.

— Ils sont dans le fait...

Au fait.

— ... Ce style estropié...

Etranglé, dit Voltaire.

— Les comparaisons tirées...

Style à la Sénèque.

— Montrez-leur un feu grégeois...

On veut du trait. La Bruyère en voulait déjà, mais pas trop. Il se sentait dépassé!

— *Pour l'ensemble de la pensée.*

Sur une feuille collée : VINET. Sur le style périodique et le style écourté. « Ce qui surtout disparaît peu à peu, c'est le style périodique. Des traces en demeurent, il est vrai ; la période de de Balzac et de Fléchier se montre de loin en loin. Facile à reconnaître chez le chancelier d'Aguesseau, qui appartient, il est vrai, à la fin du XVII^e^ siècle, elle reparaît jusque chez Buffon, La Condamine, J.-J. Rousseau. La belle période trouve encore sa place ; mais le style périodique, en général, n'est pas celui du XVIII^e^ siècle. Il eût cessé d'être une vérité : c'est le style d'une époque assise, paisible, reposée, qui croit que l'avenir sera semblable au présent. La forme de la phrase est aussi l'expression de la société. Une époque où la période développe à l'aise les longs plis de sa robe flottante, est une ère de stabilité, d'autorité, de confiance ; mais quand la littérature est devenue un moyen d'action, au lieu de se servir de but à elle-même, on ne s'amuse plus à trouver des périodes. La période est contemporaine de la perruque ; la période est la perruque du style. Le XVIII^e^ siècle a abrégé l'une aussi bien que l'autre. La perruque atteignant le milieu des reins ne pouvait convenir ni aux courtisans de M^me^ de Pompadour, ni à des hommes ayant hâte d'accomplir une œuvre de destruction. J.-J. Rousseau lui-même, quand a-t-il été périodique? A coup sûr, ce ne fut pas dans ses pamphlets. » (VINET, *Hist. de la litt. fr. au XVIII^e^ siècle*, t. I, p. 50.)

— Voir sur le style périodique ce qu'a écrit Cousin à propos de J.-J. Rousseau et de ses manuscrits conservés à la Bibliothèque du Corps législatif.

(Il y aurait là-dessus une petite dissertation à faire.)

— « J'ai l'épée courte et fréquente », a dit un janséniste de nos jours. Saint-Marc Girardin sait bien cela; et l'autre Girardin (Emile) aussi.

Sur une autre feuille collée : En Grèce, y eut-il la même succession, la même loi du style écourté succédant au style périodique? Non.

Les Grecs eurent la phrase courte, mais au sein de la période (un peu comme Buffon). — Thucydide ne fut qu'un accident particulier, un exemple à part, le produit d'une école irrégulière. — Mais l'ampleur de la langue et de la période se conserva et se perpétua jusqu'à la fin.

Les Grecs avaient tout d'abord construit un édifice (leur phrase) symétrique, harmonieux, balancé, qui ne put se mettre en morceaux, tant qu'il fut debout et qui resta un et indestructible.

Ce n'est donc que chez les Latins et chez les Français qu'il faut chercher l'exemple de la phrase écourtée et de la pointe.

31. Quand une lecture... et fait de main d'ouvrier...

Nous dirions *de main de maître*. Je ferais cette phrase, par exemple,

à propos du style de J.-Jacques : « Son style est un peu trop marqué, trop appuyé : on y sent trop *l'ouvrier* par endroits, pour une main de *maître*. » — J'opposerais *maître* à *ouvrier*. La Bruyère les confond.

33. Le devoir du nouvelliste... sa folie est d'en faire la critique...

Pourquoi?

— Le sublime du nouvelliste...

Le journalisme à l'état d'embryon.

— Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt...

C'est bien cherché.

34. Le philosophe... Quelques lecteurs croient néanmoins... s'ils disent magistralement...

On sent l'orgueil intérieur et l'élévation.

35. Les sots lisent un livre... Les beaux esprits veulent...

Il repousse les beaux esprits. Pour lui bel esprit n'est plus un éloge. [Cf. *des Jugements*, XX.]

36. Un auteur cherche vainement... Ils approuvent...

Voilà le vrai succès auquel on devrait viser. — Aujourd'hui on veut étonner, on veut renverser, être applaudi.

Sur une feuille collée : Aujourd'hui on veut étonner, renverser, être applaudi. Etre *approuvé*, être *goûté*, que c'est mieux! On appelle *talent de premier ordre* (*en marge* : La plupart des critiques sur Michelet, Levallois sur d'Aurevilly) quelqu'un ou quelque chose qui n'a ni bon sens, ni amour de la vérité, ni justesse, ni sentiment de bienséance, ni suite raisonnable et décente : il suffit qu'il y ait des traits brillants, élancés, — des trains de verve, quelques trains de *plaisir* — de ces choses qui frappent, qui réveillent, et qu'on cite en disant : *C'est étonnant, n'est-ce pas?*

37. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre...

Voltaire et Cicéron.

Sur les femmes qui écrivent, M^me^ de Sévigné, M^lle^ de Scudéry, M^me^ de Coulanges, M^me^ de Lafayette : il les connut par Bussy.

M^me^ de Maintenon est correcte.

La Bruyère nous fournit les principaux traits, et d'original, pour l'histoire littéraire du siècle. Quel meilleur témoin! quel meilleur juge!

38. Il n'a manqué à Térence... à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme...

Un point d'interrogation, puis : C'est vrai.

— Mais quel homme on aurait pu faire...

Non. Laissons ces composés hybrides.

39. J'ai lu Malherbe et Théophile...

Que dirait-on aujourd'hui? Victor Hugo et Virgile.

40. Ronsard et Balzac ont eu...

Quelle bonne histoire littéraire condensée! le suc y est. Bien vrai! Comme c'est plus pensé et serré de plus près que Boileau!

42. Ronsard et les auteurs contemporains ont plus nui au style..

Ici je l'arrête. Non : ils l'ont *retardé*, mais pour le fortifier.
(*Au haut de la page, mais se rapportant, je crois, à cette pensée*) : Le style n'est que le fruit de l'arbre : la qualité du fruit est déjà dans la racine.

— Il est étonnant que les ouvrages...

Nous avons expliqué et résolu le problème qu'il se pose.

— Notre langue à peine corrompue...

Elle n'a pas été corrompue, mais retrempée, âprement, durement; il lui en est resté un élément de force qu'elle n'avait pas sous Marot. Il oublie Régnier, excellent exemple : qui se croyait de l'école de Ronsard, qui était surtout de la famille de Rabelais, de Villon et des bons vieux Gaulois — de cette famille modifiée toutefois et fortifiée par le régime de Ronsard. — Ronsard a fait l'office d'une machine de Marly : il a élevé le niveau courant de la langue poétique.

43. Marot et Rabelais... d'une sale corruption...

Il est plus sale et grossier que corrompu.

45. Un style grave... va fort loin...

Oui, mais pas si loin qu'il le croit. Si Amyot a tant passé Coeffeteau, ce n'est pas à cause du grave, mais du frais et du riant de son style.

47. L'on voit bien... je ne sais pas comment l'opéra...

L'opéra ennuyait déjà (c'est vrai encore).

48. Ils ont fait le théâtre... où un seul a suffi...

Flatterie pour le prince de Condé (v. Lassay, Saint-Simon, Mademoiselle).

49. Les connoisseurs...

Les coteries musicales, littéraires, contre Glück, contre Rossini, — Wagner? — La Bruyère est pour la variété des manières.

Sur une feuille collée : La Bruyère est pour la *diversité* des manières, des *écoles*. — Il prendrait volontiers pour devise et pour mot d'ordre : Laissez faire.... Laissez courir les combattants.

50. D'où vient que l'on rit...

Pourquoi ne se cache-t-on pas du rire et rougit-on des pleurs? — Cela ne vient que de la vie de salon, où la raillerie se donne carrière. Les peuples primitifs ne cachent pas plus leurs pleurs que leurs rires (*en marge* : Homère, les lamentations sur les tombeaux). Mais la mode et le *bon ton* veulent qu'on ne rie pas trop et qu'on ne pleure pas du tout; et, s'il le faut, le rire aux éclats, plutôt que les sanglots!

54. Corneille ne peut être égalé...

Ce portrait irritait Thomas Corneille et Fontenelle.

— A qui le grand et le merveilleux...

C'est la partie neuve du parallèle.

— *A la fin.*

C'est le parallèle vrai et le premier fait.

Sur une feuille collée : Dans ce même chapitre *Des ouvrages de l'esprit*, un beau et juste parallèle de Corneille et de Racine.

— Partie neuve du parallèle : Corneille n'est pas dépourvu de *tendresse*; Racine est capable de *grandeur*.

— Il dit de bonnes choses et fines et bien démêlées sur l'éloquence [cf. 55].

— Sur le sublime [55] il éclaircit l'idée qu'on doit attacher à ces mots.

— Sur la finesse du tour. [57] (C'est lui-même.)

— Sur les livres et factums théologiques [58] (à la date à laquelle écrivait La Bruyère, on était tout à fait revenu d'Arnauld, du grand Arnauld).

— La Bruyère est de ceux qui osent : [61] éloge des artisans. [*Cette note est rayée.*]

55. Le peuple appelle... L'éloquence peut se trouver dans les entretiens...

Beau moment de Villemain jeune, quand il faisait sentir l'éloquence dans la conversation.

— Qu'est-ce que le sublime?...

Il fait là de *sublime* à peu près le synonyme d'*excellent*.

— Le sublime ne peint que la vérité...

Voilà le *sublime* proprement dit.

— Les esprits médiocres ne trouvent point...

Il reprend : les synonymes, l'antithèse, la métaphore (Petit Traité des Tropes).

56. Tout écrivain, pour écrire nettement...

Pascal l'a dit : faire l'essai sur son propre cœur.

57. L'on n'écrit que pour être entendu; mais il faut du moins...

A la bonne heure! — Besoin de clarté, mais aussi de distinction.

59. La gloire ou le mérite de certains hommes...

Royer-Collard, Molé, Socrate. — Socrate : mais il a eu deux secrétaires, Platon et Xénophon.

60. L'on écrit régulièrement...

Voilà le résumé bien net du progrès accompli dans la langue et dans le goût.

— Cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit.

La Bruyère est de ceux qui osent.

61. Il y a des artisans... ils sortent de l'art pour l'ennoblir...

Prendre ici Boileau, *Art poétique*, chant IV, et montrer la différence.
— Vers de Boileau : *Et de l'art même apprend*, etc.
Sur une feuille collée : Boileau comparé sur ce point à La Bruyère. « Faites choix d'un censeur [*et les 9 vers qui suivent*]. Mais comme on dit moins aisément en vers qu'en prose ce qu'on peut dire, quand on ne le dit pas mieux du premier coup!
Quoi! il est besoin qu'un *censeur* dont il aura fait choix avertisse le *poète selon Boileau* de ce qu'il pourra oser, en des cas où il le pourra; mais ce poète-là ne sera jamais qu'un écolier. C'est le poète qui apprendra cela au censeur, qui en remontrera en fait d'heureuses audaces et c'est le génie seul et l'inspiration qui l'apprendront au poète.
Tout ce que dit La Bruyère est bien plus vrai et incontestable. Il fait mieux sentir et mesurer les degrés, les ordres et les *étages* des esprits.
Et [*Des jugements*, 34] quelle remarque d'excellente rhétorique : « Combien d'art pour rentrer dans la nature, etc. »

62. Il y a des esprits, si j'ose dire, inférieurs...

Un point d'interrogation puis Ménage, l'abbé Nicaise, Trublet, Lalanne, Livet.

69. Horace ou Despréaux l'a dit avant vous...
André Chénier.

Sur une feuille collée : André Chénier. Ep. II (Les derniers vers) : « Le critique imprudent, etc. »

— *A la fin du chapitre...*

Tel est ce chapitre de fine et exquise rhétorique qui n'a pas vieilli. L'*Art poétique* de Boileau a vieilli.

CHAPITRE II

Du Mérite personnel.

— *Sur une feuille de papier collée...*

Le chapitre du *Mérite personnel*, — qui pourrait avoir pour épigraphe ou pour première pensée celle-ci de Montesquieu : « Le mérite console de tout » — est plein de fierté, de noblesse, de fermeté. On sent que l'auteur possède son sujet.

1. Qui peut avec les plus rares talents...

Le plus grand éloge qu'on puisse désirer, c'est qu'on dise de nous, le *jour* de notre mort : C'est une perte!

— ... Tant de gens se trouvent pour le remplacer...

(Mot du grand Frédéric à ce sujet.)

9. Tout persuadé que je suis... Je me hasarde de dire...

C'est l'occasion qui révèle l'homme : « Les occasions nous font connaître aux autres et plus encore à nous-mêmes » a dit La Rochefoucauld.

10. Que faire... Nous devons travailler...

C'est noble et fier. — Et ce qui suit.

11. Le faire valoir...

Renoncer à tout charlatanisme et à toute bassesse. — C'est sévère pour la cour et pour les grands. — C'est comme une batterie qui *enfile* la cour et qui abat des files entières de courtisans.

12. Il faut en France...

On veut en France des *places*, des signes extérieurs, une occupation qu'on ne soit pas obligé de tirer de soi. On veut être fonctionnaire.

14. Il en coûte à un homme...

Il en coûte à un homme de mérite d'être obligé d'étaler : oui, mais sa modestie n'est pourtant pas un sentiment de doute et de méfiance de lui-même. La Bruyère le sait bien [*De l'homme*, 49] : « La modestie n'est point, etc. »

22. Il apparaît de temps en temps...

Richelieu, Cromwell (s'il n'y avait « vertu »).

24. Quand on excelle... et l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble...

On est un homme.

— Corneille est Corneille...

(« Corneille, je l'aurais fait prince. »)

Pressons et tirons la conséquence. Voilà l'idée de l'Institut : chaque chef et prince de son ordre, tous confrères.

25. Un homme libre...

C'est lui. — Célibataire, avec du mérite, on est à sa place partout.

30. Il semble que le héros...

Il distingue entre les héros et les grands hommes.

Sur une feuille collée : Dans le chapitre du *Mérite personnel*, il est pourtant obligé de payer son tribut aux princes et aux grands de qui il dépendait.

Il s'en tire comme il peut. Il commence dans une pensée où il définit et distingue le *héros* et le *grand homme*, à mettre à part et au-dessus de tout, comme valeur, l'*homme de bien* : « Il semble que... » [30].

Puis vient le portrait du grand Condé, qui n'est certainement pas l'homme de bien, et qui était le héros encore plus que le grand homme, tel que La Bruyère vient de le définir ; et cependant, il a besoin de lui tout accorder : « Émile, etc. [32].

Autre pensée qui est un tribut payé à ses patrons : « Les enfants des Dieux [33].

— Jolie pensée sur l'exclusion, l'*exclusivisme* de certains esprits : ils prennent acte d'un talent ou d'une qualité qu'ils vous voient pour vous refuser toutes les autres : « Les vues courtes... » [34].

— Danger qu'il y a à offenser un homme d'esprit... « J'éviterai... » [36].

— On se demande comment et pourquoi l'abbé de Saint-Pierre vient là : « Je connais Mopse... » [38].

— Enfin l'ambition du sage [43].

32. Emile... Un homme dévoué...

C'est un peu flatté : on voit qu'il était de la maison.

— sincère pour Dieu et pour les hommes...

Ah! non.

— à qui il n'a manqué que les moindres vertus.

Peut-être celle d'homme de bien.

34. Les vues courtes...

Les esprits étroits et exclusifs. Ils arguent, ils excipent d'une de vos qualités pour vous en refuser une autre.

— Ils ôtent de l'histoire de Socrate qu'il ait dansé.

C'est joli.

38. Je connais Mopse...

Le bon abbé de Saint-Pierre jeune, dans toute la splendeur de sa naïveté. C'était vers le temps où l'abbé de Saint-Pierre disait de lui-même : « Je courais après les hommes célèbres par leurs ouvrages » (*Ouvrages de politique*, t. XII, p. 36). — Ce pauvre Mopse avait pris au mot ce que La Bruyère a dit du philosophe : « Venez dans la solitude de mon cabinet, etc. » — Il y fut pris.

Sur une feuille collée : La Bruyère a peu connu l'abbé de Saint-Pierre et ne l'a jugé que sur une visite. S'il l'avait mieux connu, l'eût-il jugé différemment? Eût-il jugé l'*auteur* avec plus d'indulgence que le *penseur*? C'est douteux. Il y avait antipathie entre eux. L'abbé de Saint-Pierre, un écrivain qui écrit aussi *peu* et aussi *mal* que La Bruyère écrit bien!

Sur une autre feuille : *Mopse*, l'abbé de Saint-Pierre, l'homme le plus ennuyeux du monde et qui en prenait le mieux son parti (Voir son Éloge de d'Alembert, et lire ses œuvres si on le peut). L'homme qui savait le moins *écrire* et qui s'en souciait le moins.

Il avait mis *quatre heures* à faire son discours de réception à l'Académie, et trouvait que, pour une chose si inutile au bien de l'État, c'était fort honnête.

(Voir au t. XVI, p. 186 des *Ouvrages de politique* de l'abbé de Saint-Pierre, sa lettre à M^me^ de Lambert, comme il prend son parti de déplaire.)

Voir les feuillets manuscrits (?) ci-joints, sur l'abbé de Saint-Pierre,

44. Celui-là est bon...

N'est-ce pas Jésus-Christ? — C'est au moins Socrate.

CHAPITRE III

Des femmes

Au titre.

Un chapitre délicat.

Sur une feuille collée : Le chapitre *Des femmes* est essentiel chez La Bruyère. Il les *connaissait* bien et les estimait. Il les connaissait

mieux que Pascal (malgré ce chapitre trop vanté des *Passions de l'amour*), et il les estimait plus que La Rochefoucauld.

Il ne faut pas séparer ce chapitre de celui *Du cœur*.

On ne sait rien de précis sur ses liaisons de cœur, mais tout nous prouve qu'il était fait pour les plus délicats attachements. On cite une M^me^ de Belleforière avec laquelle il était fort lié, M^me^ Daligre de Boislandry dont il fait un portrait charmant, et enfin une M^lle^ de Saillant du Terrail, mariée plus tard à M. de Saurois, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et avec laquelle on le croyait secrètement marié : mais à la mort, il ne se trouva pas de contrat de mariage. (*Mémoires* de Maurepas, t. II, p. 250.)

Laissons ces incertitudes, allons au fond des sentiments et lisons un peu.

2. Il y a dans quelques personnes une grandeur artificielle.

Conspicua, σοβαρος, *specieuse*, disait saint François.

— ... Il y a dans quelques autres...

C'est un portrait! Mais de qui? Les clefs ne le disent pas.

Comme il sent bien le mérite de certaines femmes, leur charme élevé, profond, quand elles joignent le charme à l'honnêteté.

4. Quelques jeunes personnes...

Sur la peine qu'on se donne pour être moins bien. — Que c'est joli!

5. Il faut juger des femmes...

Je n'aime pas cela. Ce n'est pas bon. C'est baroque. Ça fait rire.

7. Une femme... Elle meurt parée et en rubans de couleur.

(M^me^ d'Houdetot, M^me^ Benjamin Constant.)

10. Un beau visage...

C'est tendre, c'est charmant.

12. L'on peut être touché de certaines beautés...

Comme c'est respectueux!

13. Une belle femme qui a les qualités...

C'est beau. La Bruyère estimait les femmes.

16. Les femmes s'attachent aux hommes...

C'est du La Rochefoucauld.

17. Une femme oubliée d'un homme...

Trois gros traits verticaux à l'encre.

23. Une femme faible est celle...

Tous les synonymes gracieux y sont.

33. Roscius entre...

Article énergique et hardi sur les débordements du temps. Il atteint la *luxure latine* et égale ceux qui l'ont flétrie. — Ceci est énergique et rappelle Juvénal et frise le Pétrone. — Sur le goût dépravé des grandes dames pour des acteurs, des danseurs, des acrobates, des baladins. — « Quædam fœminæ sordibus calent », a dit Pétrone.

34. Pour les femmes du monde...

« Arenarius aliquas accendit. »

42. J'ai différé à le dire...

Contre les directeurs. Indignation sérieuse. — Il y avait alors une sorte d'épidémie . une des plaies d'Égypte. Les directeurs pullulaient; c'était un produit jésuitico-janséniste et que favorisait l'air étouffé et enfermé des dernières années de Louis XIV.

— Je vois bien que le goût...

La pépinière des directeurs. Ils avaient pullulé à la fin de Louis XIV.

44. Si j'épouse, Hermas...

Contre les dévotes. Trait de la fin : coup de massue.

49. Pourquoi comprendre... On regarde une femme savante...

Il n'aime pas plus les savantes que les dévotes.

52. Il est étonnant de voir...

Il aime que les femmes soient femmes, restent telles

67. Il arrive quelquefois...

Le rôle trop fréquent des deux sexes.

80. Ne pourrait-on point découvrir...

Joli. — (On croirait que c'est du XVIII^e^ siècle.)

— Il y avait à Smyrne...

C'est tout un roman. — Histoire d'une belle et superbe indifférente, d'une belle insensible, qui cesse de l'être, qui devient passionnée par jalousie, qui devient folle de cœur et s'égare et finit par de furieux dérèglements.

(*A la fin.*) La Bruyère eût été, s'il l'eût voulu, un excellent auteur de

Nouvelles. — Que de qualités dans ces pages! Cœur, probité, finesse, malice, talent, discrétion. La Bruyère avait tout. — Mais j'aime mieux ce ravissant portrait qui devrait être ici s'il était à sa place [*Des jugements*, 28] : *Fragment*.

CHAPITRE IV

Du cœur.

Au titre.

Ce chapitre n'est pas séparable du précédent.

1. Il y a un goût...

A joindre à tout ce qu'ont dit de l'amitié Montaigne, La Fontaine.

2. L'amitié peut subsister...

M. Joubert et Mme de Beaumont nous offrent dans leur aimable correspondance l'idéal de cette sorte de liaison. — Mme de Lambert et M. de Sacy. — Montaigne n'a point senti cette amitié-là. Il était trop voisin de Rabelais.

5-13. Tant que l'amour dure... pour être une passion violente.

C'est le code du cœur. Que d'expérience cela suppose.

15. Si j'accorde que...

Il a des tours pleins de surprise et qui sont charmants.

18. Quelque délicat qu'on soit...

Délicat pour susceptible.

23. Etre avec des gens qu'on aime...

C'est aussi beau que du La Fontaine.

29. Il semble que... Le tempérament a beaucoup de part...

Distinction très fine entre la délicatesse et la jalousie.

30. Les froideurs et les relâchements...

C'est du La Rochefoucauld.

35. Il devrait y avoir dans le cœur...

C'est la nature de l'homme. Il en rougit, il lutte par *point d'honneur* contre sa nature (Fontenelle, Chateaubriand).

Sur une feuille collée : Et Montesquieu si vite consolé.

Fontenelle, si peu affligeable, a dit (*Traité du bonheur*) : « Nous ne sommes pas assez parfaits pour être toujours affligés; notre nature est

trop variable; et cette imperfection est une de nos grandes ressources. »

Et Chateaubriand, dans *Atala*, par la bouche du Père Aubry parlant à Chactas : « Croyez-moi, mon fils, les douleurs ne sont point éternelles; il faut tôt ou tard qu'elles finissent, parce que le cœur de l'homme est fini; nous ne sommes pas même capables d'être longtemps malheureux. » — Morellet trouvait que c'était mieux ainsi. Je le crois; mais il est beau de lutter un peu, dût-on finalement être vaincu.

Mot de Veuillot : « O Dieu! ôtez-moi mon désespoir, et laissez-moi ma douleur! »

41. Quelque désintéressement... Celui-là peut prendre...

Les deux amis du Monomotapa, de La Fontaine.

51. Quelque désagrément...

Un peu de La Rochefoucauld. — Il est amer aussi quand il le veut.

55. Vivre avec ses ennemis...

Il s'adoucit : il est dans un milieu de modération et il n'est pas misanthrope.

63. Il faut rire...

Il n'est ni Héraclite, ni Démocrite.

70. C'est par faiblesse...

Digne de La Rochefoucauld. — Il démasque la *passion* qui se croit de la *force* et la *vertu* qui n'est qu'*apparente*.

71. Je ne haïrais pas...

Et juvat in tota me nihil esse domo.

76. Les hommes commencent...

Bien digne du chapitre *De l'homme*.

82. Il y a des lieux que l'on admire...

Il avait le sentiment de la nature (de même qu'il avait pitié du paysan). [*Des jugements*, 110]. « Le monde est pour ceux.... »

85. Il y a quelquefois dans le cours de la vie...

Que c'est délicat! quel aimable honnête homme cela devait faire!

CHAPITRE V

De la société et de la conversation.

Sur une feuille collée.

Le chapitre de la société et de la conversation est un de ceux qui rentrent le plus directement dans le cadre de La Bruyère.

Il s'y lit une quantité de remarques justes sur les insignifiants : « Un caractère bien fade... » [1], les importuns : « C'est le rôle d'un sot... » [2].

5. Si l'on faisait une sérieuse attention.

La bonne conversation est rare. — La conversation est essentiellement relative à ceux qui la font. — La conversation d'un temps et d'un cercle ennuyerait un autre monde.

6. L'on voit des gens... leur bizarre génie.

D'Aurevilly.

11. Etre infatué de soi...

Toutes les vanités de fats, de sots y passent.
Les « mots avanturiers ».

15. Il y a des gens qui parlent...

(M. de Gournay.)
Ce sont gens qui pointillent ; ils *causent* en miniature.
(En contraste avec les brusques) [26].

16. L'esprit de la conversation...

Combien c'est vrai ! c'est parfait. — Un bon écouteur nous semble toujours avoir de l'esprit.

17. Il ne faut pas qu'il y ait...

Et [65] sur les précieux et précieuses. — Appliquer cela à nous.

26. L'on voit des gens brusques...

Il y a les brusques (Dr Paulin) qui coupent court à tout propos, toujours pressés d'en finir.

30. Je n'aime pas un homme... Montaigne dirait...

Pastiche de Montaigne. — C'est bien, mais ça pourrait être plus vif, plus frappant.

33. C'est une faute contre la politesse.

Bien. — Petites précautions de politesse, de tact; ce qui fait qu'on est ou qu'on était aimable.

Ne pas louer les *blondes* devant les *brunes*.

36. Un homme d'esprit et qui est né fier...

C'est vrai. C'est lui.

49. J'approche d'une petite ville...

Sujet de comédie.

66. Je le sais, Théobalde.

Benserade. — Il se disait vieilli pour mieux se faire dire qu'il ne l'était pas. Mais on comprend le mot de Malézieu, à qui La Bruyère avait montré à l'avance son ouvrage : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis ».

Benserade ne mérite pas qu'on s'y arrête : nous allons arriver au Benserade-sérieux, à Fontenelle. Fontenelle est la meilleure édition dans laquelle il nous faut lire Benserade.

Sur une feuille collée : Théobalde-Benserade. C'est que cela est vrai de Benserade. Tout ce qu'il disait était adorable, délicieux. — Voir le petit *Recueil des plus belles pièces des poètes français* depuis Villon jusqu'à *M. de Benserade*, sa petite vie par Fontenelle (t. VI, p. 107) et sa jolie pièce *Sur le Roi faisant un rôle de courtisan...* (p. 200). — Cela peut nous donner une idée de l'engouement qu'excitaient les gentillesses de la muse de Benserade. — Mais attendons qu'il renaisse dans Fontenelle, pour le relire dans son édition la plus sérieuse et non moins spirituelle.

— Pour Fontenelle, Benserade était une date, un des moments de notre poésie.

— Benserade, c'est du Voiture à la glace et trop prolongé.

— S'il a raillé Benserade sous le nom de Théobalde, La Bruyère lui a fait une sorte de réparation ailleurs, en le citant avec honneur sous son vrai nom. [*De quelques usages*, 73.]

68. Il a régné pendant quelque temps...

Le passage des Précieuses de la cour et de la ville aux *Précieuses ridicules*.

A mettre en épigraphe aux *Précieuses ridicules*.

74. Hermagoras ne sait pas...

L'érudit qui ne sait que l'antiquité : quelque père Hardouin.

Le *Pédant* sous forme ancienne. — Puis il en vient à Fontenelle, le *Pédant* sous forme moderne.

75. Ascagne est statuaire...

Enfin il en vient à Fontenelle, ce jeune précieux.

Le premier Fontenelle, raillé par Racine et Boileau, qui ressemblait à un Benserade jeune.

— ... Fade discoureur...

Lire Trublet (*Mémoire sur Fontenelle*, p. 184, 185). — Fontenelle avait le don d'écouter, qu'a loué ailleurs La Bruyère.

— Il évite uniquement de donner dans le sens des autres...

Ce n'est pas juste.

— *Sur une feuille collée.*

Sur ce que Fontenelle pouvait sembler un peu pédant, on a l'épigramme de Rousseau, — qui aurait bien dû lui emprunter son art d'être aimable et honnête homme dans la vie civile.... *Suit cette épigramme :* « Depuis trente ans, etc. »

78. Il me semble que l'on dit...

Juste. Le papier est bête.

81. Des gens vous permettent...

Fable de La Fontaine : *Les femmes et le secret.*

83. Le sage évite...

Jolie et fine conclusion, comme celle du chapitre *De la Cour.*

CHAPITRE VI

Des biens de fortune.

Au titre.

Précision, vigueur, amertume. — On sent que Turcaret approche et que La Bruyère a tâté de la finance.

1. Un homme fort riche...

Le bonheur n'est pas dans la richesse. *Contentement passe richesse* : c'en est la paraphrase.

2. Une grande naissance...

C'est quinze ans de gagnés, a dit Pascal.

6. Deux marchands...

Comme manière de La Bruyère, bien caractéristique. — *Chez sa compagne*, il y a là tout un coup de théâtre.

14. Les P. T. S. nous font sentir... »

Mirès.

16. Arfure cheminait seule.

La femme du partisan, admirable.

25. Si vous entrez dans les cuisines...

Admirable de style, de forme, de nombre, de suspension, de cadence. C'est parfait.

26. Ce garçon si frais... Il y a ailleurs six vingt familles...

Il a le sentiment du pauvre, du paysan, du misérable. Il a une portée sociale, du *Vauban*, du *Fénelon*, du *Saint-Pierre*. — [47], [*De l'homme*, 82], [*De l'homme*, 127, 128]. [*De la ville*, 21], il a le sentiment de la campagne, l'amour et l'estime des champs.

32-33-34. *Sur une feuille collée.*

Suite du chapitre *Des biens de fortune*. Paroles sanglantes : « Si l'on partage » ... » [32], « Cet homme qui a fait... » [33]. Il connaît le métier, il en a été, il en a tâté. — Dureté propre aux riches : « Il y a une dureté de complexion... » [34].

33. Cet homme qui a fait la fortune...

C'est sanglant, c'est sanglé.

— ... Il pouvait aller au garde-meuble.

Admirable.

34. Il y a une dureté de complexion...

Dureté des riches. — Il a vu et il peint l'endurcissement *sui generis* qui naît d'une condition extrême, soit de richesse, soit de misère, — mais surtout l'endurcissement né de l'excès d'argent.

35. Fuyez, retirez-vous...

Ce sont des hommes de *forte* vie; ils absorbent tout, il ne fait pas bon être leur voisin.

40. Il faut avoir trente ans...

Que c'est joli ! La fable de La Fontaine : pas même bâtir à cet âge.

46. Les hommes pressés...

Que c'est joli! Comme ces ressorts sont saisis et montrés!

50. Les passions tyrannisent l'homme...

C'est ferme et grand.

Tous ces vices qui ont jeuné et qui sont affamés s'en donnent alors et font leur orgie.

Sur deux feuilles collées : Sur l'*ambition*, qui suspend les autres passions et les oblige de patienter. Comme Sixte-Quint, on attend d'être pape pour jeter ses béquilles. Se rappeler le Tibère de Tacite, qui dissimula ses vices et ses débauches, tant que l'intérêt de sa politique et de son ambiton l'y obligea, et qui ensuite jeta le masque : « *Occultum ac subdolum* etc. » (*Annales*, liv. VI.) Et Othon qui savait aussi dissimuler ses vices : « *Otho interim*, etc. » (*Histoires*, liv. I, 71). Il avait les vices intermittents.

Une bonne édition de La Bruyère aurait à offrir tous ces beaux exemples et belles applications. Elle est à faire.

53. Les traits demeurent...

« Οἱὰ ἡ μορφὴ τοίαδε καὶ ἡ ψυχὴ. » Tel le visage, telle l'âme, a dit Socrate chez Xénophon. Cela est vrai si par visage on entend l'ensemble de la physionomie. La physionomie à la fin exprime nos mœurs.

56. Si les pensées...

Il prend sa revanche sur les puissants du jour. — Dégoût pour ces hommes repus : revanche.

59. Commençons par compter...

Voilà du La Rochefoucauld adouci, mais incontestable. — Il y a beaucoup de La Rochefoucauld dans cette fin de chapitre.

60. Pendant qu'Oronte...

Comme il sent les vices du mariage!

61. Le mariage qui devrait être...

Les scandales contre la nature et que la société approuve.

68. Toute condition de l'homme...

Magnifique et amer. Il touche ici à La Rochefoucauld et est aussi amer que lui.

70. Tous les hommes, par les postes...

C'est du La Rochefoucauld.

76. Il n'y a qu'une affliction qui dure...

C'est dur et c'est vrai. — C'est du La Rochefoucauld encore. — Comment savait-il tout cela?

L'argent est un sujet éminemment *triste* et *dur*.

78. Ni les troubles, Zénobie...

Voilà un des grands morceaux à effet de La Bruyère, les plus connus, un des grands morceaux classiques. — Ce ne sont pas ceux peut-être qu'on préfère quand on l'a beaucoup lu, mais ils sont très beaux, d'un laborieux achevé, — Voir Volney, etc.

Sur une feuille collée : On voit dans Volney (*Voyages en Syrie et en Égypte*, t. II, chap. xxx, Du Pachalic de Damas) que les ruines de Palmyre, dont les Arabes avaient toujours connu l'existence, ne furent découvertes par des négociants anglais d'Alep qu'en 1691 : une première tentative avait été faite en 1678. Il est probable que La Bruyère en avait entendu parler.

83. Giton a le teint...

Giton, c'est Mondor. — Le Riche : « La mine désigne les biens de fortune » [53], voilà le commentaire.

— Phédon a les yeux...

Le Pauvre. Hésiode a dit : « Car une honte qui n'est pas bonne tient l'homme pauvre, la honte qui tantôt sert et tantôt nuit si fort aux hommes. » Turpis egestas.

— *Commencé en marge, puis répété et développé sur une feuille collée* :

Giton et *Phédon* ce sont les grands portraits de La Bruyère, achevés, accomplis, faisant pendant et parfait contraste; — de même que Démophon et Basilide, le nouvelliste optimiste et le pessimiste [*Du souverain*, 11]; — de *Gnathon* et de *Cliton* [*De l'homme*, 121 et 122), le gourmand qui engloutit tout et le gourmet qui a fait de la digestion son étude. — Cliton justifie d'avance l'axiome de Brillat-Savarin : « Les animaux se repaissent, l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger. »

CHAPITRE VII

De la ville.

Au titre.

Il connaît bien la ville, mais il n'en est pas comme un Tallemant : Il sort, pour les juger, des coteries et du quartier.

2. Tout le monde connaît...

Voir l'épigramme de Paul le Silentiaire, *Anthol. palat.*, IX, 620. Mais comme ces Grecs, dans leur malice même, s'arrêtent à la grâce!

4. La ville est partagée...

Les coteries mobiles, éphémères.

Les quartiers étaient alors très distincts : on était parqué dans son quartier.

6. Vous moquez-vous de rêver en carrosse.

Avocats et médecins qui travaillent en voiture : ce ne sont pas les plus occupés qui se donnent ces airs.

15. Paris, pour l'ordinaire... ces dehors agréables... que surtout les femmes y ont...

C'est son histoire. — C'est *lui* : il a à se louer de la cour et des femmes de la cour. Différence avec les bourgeoises.

16. Cette fatuité... est quelque chose de pire que la grossièreté... et que la rusticité...

Synonymie parfaite.

22. Les empereurs n'ont jamais triomphé...

Qu'est-ce qu'il dirait donc maintenant?

Les embellissements de Paris. — Les vieilles mœurs : L'Hospital et Sully auraient été contents de cette page. — Boutade à la Varron, à la Caton. — « Oh, le bon temps que ce siècle de fer » : Voltaire a plus raison que La Bruyère quand il appelle au contraire en cent endroits de ses œuvres de nouveaux embellissements de Paris.

C'est moins contre les magnificences publiques qu'il s'élève que contre toutes les mollesses du particulier. — La Bruyère veut il qu'on reste parqué en caste?

Sur une feuille collée : Lire sur la vie sobre et frugale des anciens magistrats Gedouin cité par le cardinal de Bausset, *Vie de Fénelon*, pièces justificatives du livre I.

Lire ici ce que Voltaire dit dans le *Temple du goût*, ce qu'il met dans... (Œuvres de Voltaire, édition Beuchot, t. XII, p. 351, 375, — et t. XXXIX, p. 99 [Des embellissements de Paris] — et *ibid*, p. 351 [Des embellissements de la ville de Cachemire], — et surtout t. XXXVIII, p. 517 *Ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire*). — Voltaire, qui avait au plus haut degré le sentiment de la vie civilisée et de ses délices; qui aimait toutes les jouissances de la vie sociale; Voltaire, le plus profane de tous les poètes, celui dont l'âme ressemble le moins à un sanctuaire : « Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme »; n'avoir qu'un goût est peu de chose : Beaux-Arts, je vous invoque tous! Des neuf sœurs il voulait tout, toutes les neuf! Il avait l'esprit, l'âme ouverte à toutes les puissances délicates. (Le luxe pour lui était le bien-être de tous.)

Et Thiers, cet enfant naturel de Voltaire : *Portraits contemporains*, t. II, p. 440-441.

La Fontaine aussi avait tous les goûts et il aimait toutes choses, mais dans *un autre mode* que Voltaire.

— ... Ineptie dans le particulier.

Il n'y a plus de bourgeois, il n'y a plus de *particulier*. Moi qui n'ai rien, ni logis, ni meuble à moi, ni maison de ville, ni maison des champs, ni rentes sur l'État, ni office public, ni fonction régulière, ni.... ni..., moi, un simple particulier! Fi donc, M. M., j'écris dans un journal : je suis un *publiciste*!

Développement refait ainsi sur une feuille collée : Remarquer ce terme de *particulier*. Il ne s'emploie presque plus : il n'y a plus de *particuliers*. « Je n'ai jamais eu part aux fonctions publiques, je n'y aspire point; je n'aurai jamais charge ni place dans l'État; qui plus est, je n'ai pas de fortune, pas de patrimoine, pas de bien au soleil, pas de gros ni de petit établissement, pas de maison à moi, pas de logis, pas de meubles, — rien : mon lit même ne m'appartient pas. Suis-je donc un *particulier*? Non, car j'écris dans un mauvais petit journal, et sachez mon vrai nom : je suis un *publiciste*! »

CHAPITRE VIII

De la cour.

Au titre.

La cour : disons maintenant le grand monde.

9. Il faut qu'un honnête homme ait tâté.

C'est lui. — Il faut tout connaître, tout voir quand on le peut : cela donne, comme Ulysse, de l'*extension morale*.

10. La cour est comme un édifice... composée d'hommes fort durs mais fort polis.

Ce n'est pas de bon goût.

12. Le brodeur et le confiseur... Il semble qu'on livre en gros aux premiers...

Admirable. *On* c'est le roi. C'est du Tacite.

Lui aussi, il paiera en gros l'éloge à Louis XIV, et il dispensera la critique en détail, partout ailleurs en descendant.

17. Vous voyez des gens...

Comme c'est observé et pris sur nature!

18. Les cours ne sauraient... n'habitent d'anciens palais qu'après les avoir renouvelés.

De vrais et parfaits portraits, sans aucune charge.

22. L'on se couche à la cour.

Comme cette ambition vulgaire des courtisans qui fait nombre est définie.

39. L'on me dit tant de mal... et j'y en vois si peu.

Phrase un peu singulière.

50. L'on court les malheureux... Les caresses des grands qu'il ne voit plus de si loin achèvent de lui nuire...

Un peu serré. — Je comprends peu.

55. Jeunesse du prince...

Vrai : être de l'âge du prince, de cette familiarité première.

57. Que d'amis, que de parents...

L'élévation des autres, des gens que l'on connaît, quand elle ne vous aigrit pas, vous attendrit pour eux.

66. Les deux tiers de ma vie...

C'est le canevas d'une satire d'Horace. Beatus ille... (à citer).

74. L'on parle d'une région... des Iroquois et des Hurons.

C'est un peu cherché; mais c'est amer. Qu'a dû en penser Versailles?

Sur une feuille collée : Mais avec toutes ces vérités et ces duretés sur Versailles, — il était bien nécessaire, on le sent, qu'il y eût compensation, toute une glorification de Louis XIV. — Au milieu de tous ces accrocs et de ces temps d'arrêt de l'auteur nous sommes dans une longue avenue qui y mène et je l'aperçois déjà tout au bout [*Du Souverain*, 35].

100. Qui a vu la cour.

Voilà l'avantage d'avoir vu la cour : c'est de pouvoir la mépriser en connaissance de cause.

101. La ville dégoûte... la cour détrompe...

C'est la même conclusion que M. de Lassay a développée pour son compte (*Causeries du Lundi*, t. IX, p. 158).

Et sur une feuille collée : Nous venons d'entendre sur la cour La Bruyère, un *courtisan extraordinaire*, écoutons maintenant M. de Lassay, un *courtisan ordinaire*.

CHAPITRE IX

Des grands.

Au titre.

Il monte d'un ou de deux degrés. Ce sont les princes grands seigneurs, jusques au Roi inclusivement, — ou exclusivement, selon que vous le voulez.

4. Les grands se piquent.

Bien. Il connaît les grands et leur dit leur fait, tout en étant chez eux.

5. On demande si en comparant... il faut que ce soit un homme pauvre.

C'est bien. — Un homme riche qui dit qu'il y a des compensations à tout dans la vie fait une mauvaise plaisanterie. Gœthe a dit cela.

Sur une feuille collée : Sur la richesse et la pauvreté comparées avec leurs avantages et inconvénients, voir dans mes *Portraits contemporains*, t. I, p. 114, ce que disent Sénancour, Gœthe, Jean Paul.

13. Quand je vois d'une part... quelle peine ont les personnes de mérite...

Toujours les personnes de mérite!

17. Il y a des hommes superbes.

Ça, c'est quelque chose qu'il a éprouvé personnellement.

19. Les grands croient être.

Comme en étant auprès des grands il en a souffert dans son bon sens et dans son juste orgueil!

24. Pendant que les grands... des citoyens s'instruisent.

Colbert, les Roy... [*Royer-Collard* (?)], tous les bourgeois laborieux.

— « Le Père de la gloire et de la félicité, c'est le travail », a dit Euripide. Et Lucien : « C'est avec la fatigue et le travail que les belles choses s'acquièrent ».

34. Un homme en place...

Intérêt qu'on a à avoir pour soi les gens d'esprit. — Il prêche pour son saint.

35. Sentir le mérite.

Lui! toujours lui!

38. S'il est périlleux.

C'est juste : Gaston d'Orléans s'en tire toujours.

41. S'il est vrai... Jetez-moi dans les troupes...

Bien résumé.
(Mais je puis être maréchal de France, tout a changé.)
Sur une feuille collée : D'Argenson a dit (*Journal* et *Mémoires*, publiés par Rathery, t. IV, p. 88) : « Je suis bon Français, vrai Français, grand étant encouragé, petit dans le mauvais. Me trouvant à la tête d'une armée victorieuse, je ne vois pas pourquoi je ne conquerrais pas toute la terre; mais à la tête d'une armée battue, je me vois plus poltron qu'un lièvre et plus imbécile qu'un dindon. »
Que c'est trivial! Comparez avec la phrase de La Bruyère. — Achille et Thersite; c'est la différence d'un homme qui ne sait pas écrire avec un véritable écrivain.

42. Les princes, sans autre science.

Les princes sont naturellement classiques, pour la symétrie; ils aiment les règles toutes faites, les modèles. — C'est le goût de Chantilly, « Chantilly, l'écueil des mauvais ouvrages ».

51. Nous avons pour les grands.

Il a souffert du voisinage des grands.

52. Si les grands.

La raison d'honorer les grands, c'est du Pascal.

53. A la cour, à la ville.

Beau.
La cour, la ville, les grands, la bourgeoisie, c'est toujours la même chose, c'est le peuple : le pédant n'est pas dans la robe, le peuple n'est pas dans la rue. — Mot de la jeune princesse de Torcy (?), mariée au sortir du couvent et jetée au milieu de Versailles : « Est-ce que ça ne vous étonne pas? — Mon Dieu! c'est comme dans mon couvent. »

53. Qui dit le peuple...

Beau et fier.
Il oublie le peuple : le Tiers état, qui *sera tout.*

54. Les grands se gouvernent.

L'état moral qui résulte de l'extrême oisiveté : *frivolité* qui répond à l'*endurcissement* des gens d'argent, *légèreté.*

CHAPITRE X

Du souverain ou de la république.

Sur une feuille collée :

Chapitre du Souverain. Un livre composé sous Louis XIV ne serait pas complet s'il n'y avait au milieu un éloge du roi. La Bruyère n'a pas manqué à la règle, et, en grand artiste, il a disposé les choses de telle façon qu'on arrive à cet éloge par des degrés successifs, et comme par une longue avenue. L'*autel* est au centre et au cœur (chœur) de l'œuvre, un peu plus près de la fin que du commencement, et à un endroit élevé d'où il est en vue de toutes parts.

1. Quand l'on parcourt...

C'est sage, c'est la résignation. Mot de Pope : Le meilleur des gouvernements est celui où l'on est né; le croire, ce serait le moyen peut-être de l'améliorer sans le bouleverser.

3. C'est une politique sûre... quelles grandes démarches ne fait-on pas au despotique.

Singulière expression; c'est torturer la langue; pour : quel grand pas ne fait-on point vers le despotisme.

7. Il y a de certains maux.

Toute la philosophie de la politique et de l'histoire, depuis les plus humbles et les plus sales détails de police jusqu'à l'invasion des barbares.

— Il y en a qui affligent, ruinent ou déshonorent.

Belle gradation.

9. La guerre.... ... Jeune Soyecourt, je regrette.

Comme Vauvenargues.

11. Demophile... Voilà, s'écrie-t-il.

C'est d'un détail accompli; c'est ciselé.

— Le nombre et la célérité des journaux ont tué ces types vivants de nouvellistes des Tuileries ou du Palais-Royal.

12. Le ministre ou le plénipotentiaire est un caméléon.

Le grand diplomate, le chevalier de Gremonville, Talleyrand : c'est un démon.

Admirable portrait; rien n'y manque.

— Ou il est franc et ouvert.

Il est quelquefois sincère par politique.
Au bas de la page : La Bruyère eût fait un excellent ambassadeur. Pourquoi pas?

13. Le caractère des Français.

Témoin Louis XIV et d'autres encore (cela fait compensation).

17. Rien ne fait plus d'honneur.

Le favori : nous approchons du roi.

27. Nommer un roi.

Nous approchons de l'autel.

28. Il y a un commerce.

Réciprocité de devoirs. — Nous montons les degrés.

— Dire qu'un prince est arbitre.

Digne de Fénelon.

29. Quand vous voyez.

Le pasteur des peuples, image à la Fénelon. — [Cf. la fin du *Discours à l'Académie*] : cela sent le Fénelon.

— Il y a des temps où, même avec un habile pilote au gouvernail, le vaisseau se brise; il y a des temps où, même avec une mazette, ça va tout seul : *Nescis, mi fili, quantula sapientia gubernentur homines*, etc.

32. Il y a peu de règles générales.

Difficulté de bien gouverner.
Sur une feuille collée : Autres pensées encore, qui tiennent à la politique et qui sont rejetées dans d'autres chapitres : « Je ne mets au-dessus.... Ne songer qu'à soi.... (ch. *Des jugements* [75 et 87]).
Je ne suis pas de l'avis de ceux qui pensent que La Bruyère s'est montré assez faible dans ce chapitre du *Souverain*; lui qui ailleurs a bien compris et exprimé le génie de Richelieu. (*Discours de réception.*)

33. Sous un très grand roi.

Flatterie bien délicate à Louis XIV.

34. Si c'est trop de se trouver.

Difficulté et charge de la royauté. — Mot de Richelieu : « Les honnêtes gens qui dorment à l'ombre de ses veilles », et Louis XIV dans son balustre. (*Discours de réception*).

— Il s'achemine, d'éloge en éloge, d'allusion en allusion, à l'éloge direct et débité face à face.

35. Que de dons du ciel.

C'est le paratonnerre, l'éloge du Roi.

— Qui en bannisse un culte.

Toujours la révocation de l'édit de Nantes. On ne reconnaît pas là le philosophe dans La Bruyère, pas plus que dans ce qu'il dit contre le prince d'Orange. (*Des jugements*, 116-118.)

— Ces admirables vertus.

Louis XIV, idéal du souverain avant son déclin et dans son plein éclat.

— Bien digne du nom de grand.

Et le Dauphin. (*Des jugements*, 106.)

— De Louis-le-Grand au chapitre *De l'homme*, le saut est brusque. La Bruyère est bien capable de l'avoir fait exprès.

Sur une feuille collée : Il faut bien acheter le droit de tout dire : on l'achète aujourd'hui du public — de Monseigneur le public — en le flattant sur plus d'une de ses marottes; on l'achetait alors du souverain en le louant. Buffon dédiait son *Histoire naturelle* à Louis XV en l'appelant un héros; et cela le mettait à couvert du côté du Parlement et de la Sorbonne.

CHAPITRE XI

De l'homme.

Sur une feuille collée :

Nous entrons par le chapitre *De l'homme* dans la seconde partie du livre de La Bruyère, qui est plus générale et dont le couronnement est la *spiritualité de l'âme*, l'*existence de Dieu*, comme Louis XIV a été le *couronnement* de la première partie qui se rapporte à la *société du temps*. — Car il y a dans ce livre, en apparence si rompu, si varié, un *plan*, une *économie* : lui-même il en fait l'*aveu*, la *déclaration*.

Au titre.

Tout ce chapitre est profondément étudié et d'un naturaliste.

2. Les hommes en un sens.

Il ne marchande pas avec l'homme.

6. Un homme inégal...

Inégalité d'humeur. — L'homme, cette chose ondoyante et diverse. Il commente le mot de Montaigne.

— Ne vous trompez-vous point?... dites-lui votre nom.

Vivacité, variété de tour.

7. Ménalque...

Mais il passe de là aussitôt à la singularité : ce n'est plus l'homme, c'est un bizarre, un fou; ce n'est plus l'homme espèce, c'est l'homme anecdote.

Sur une feuille collée : C'est un des traits qui distinguent les Modernes des Anciens.

Aristote au 2e livre de sa *Rhétorique*, veut peindre les mœurs des hommes selon les âges, les diverses situations de fortune : il décrit en quelques traits essentiels et à jamais vrais, le jeune homme, le vieillard : ce sont des types immortels sur lesquels il n'y a pas à revenir.

La Bruyère se rend compte que ces portraits généraux sont tracés, et il va se mettre aux détails, aux particularités, aux singularités. Il faut bien raffiner et renchérir, quand on est moderne. Il aura pourtant à la rencontre bien des traits généraux aussi, il les jettera sans ordre au milieu [de] ceux qui ne sont que singuliers.

En marge des premières lignes : Le distrait. On en a fait une comédie.

— ... Un ouvrier sur ses épaules.

Ampère.

— Il lui est arrivé plusieurs fois...

M. de Laborde.

— Lui-même se marie le matin...

C'est bien gai.

— C'est lui encore qui entre...

C'est à pouffer de rire.

— Il croit voir un prie-Dieu.

Ce sont mille accidents de distraction qu'il a réunis sur une seule tête. C'est une collection de distractions.

— Il joue au tric-trac...

C'est un peu long.

11. Les hommes ne s'attachent pas assez.

Villemain et tous [Cf. *De la cour*, 45] : « C'est rusticité... »

16. L'on demande pourquoi....

Bien profond. — Le phare dont parle Franklin : il y avait deux hommes, ils ne se *voyaient* pas.

19. La vie est courte... les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse.

O vérité!

Sur une feuille collée : Voilà, ce me semble, bien des traits généraux, d'une vérité immortelle.

28. Rien n'engage tant... il n'exige point d'eux qu'ils pénètrent.

C'est amer sous un air tranquille. — Il arrive au paradoxe à force de vigueur, il voit l'humanité en noir.

Vers la pensée **35**.

C'est un peu dense : ces chapitres gagneraient à être un peu allégés.

49. Il y a un temps...

M^me^ Deshoulières.

Cette pensée-là n'est guère d'un rationaliste.

Snr une feuille collée : M^me^ Deshoulières.

« Homme, vante moins ta raison.
Vois l'inutilité de ce présent céleste,
Pour qui tu dois, dit-on, mépriser tout le reste.
Aussi faible que toi, dans ta jeune saison,
Elle est chancelante, imbécile;
Dans l'âge où tout t'appelle à des plaisirs divers,
Vil esclave des sens, elle t'est inutile;
Quand le sort t'a laissé compter cinquante hivers,
Elle n'est qu'un chagrin fertile;
Et quand tu vieillis, tu la perds! »

Mais tout cela est vu bien en raccourci, est bien misanthropique; et voir ainsi, c'est se déclarer vaincu et crier sauve-qui-peut et bataille perdue, avant même de la livrer.

53-59. Il n'y a nuls vices extérieurs... *et toute la page.*

Il a fort observé les *enfants*.

Les âges de l'homme (voir Aristote). Aristote surtout décrit deux âges, la jeunesse et la vieillesse.

69. La modestie n'est point...

Sur la modestie, c'est du La Rochefoucauld. — La vertu elle-même n'est qu'un fait qu'il faut expliquer.

Il m'a tout l'air de mépriser un peu cette vertu *surnaturelle*, qu'on appelle l'humilité. — La modestie est une vertu civile; l'humilité est une vertu chrétienne.

83. On est prompt à connaître...

De bons coups nets, de poignard.

84. Personne ne dit de soi...

Le trait final.

111. C'est une grande difformité...

Jam subrepat iners ætas.... — Le mot de de Maistre : « Il est un âge où il ne faut être fou qu'en dedans. »

113. Ce n'est pas le besoin d'argent...

Quelle analyse de l'avarice. — Admirable! Cela va droit au but.

Ce que dit Aristote : La Bruyère creuse plus avant et raffine.

L'avarice, passion négative, qui dure jusqu'au dernier soupir; passion paresseuse et d'abstention.

Sur une feuille collée : Aristote a dit dans son admirable portrait-type du vieillard : « Ils ne sont pas généreux, parce que l'argent est une des choses nécessaires; ils savent d'ailleurs, par expérience, qu'il est difficile d'acquérir et facile de perdre. Leur timidité leur fait tout craindre à l'avance, etc. », car ils sont le contraire des jeunes gens, etc.

La Bruyère s'est ingénié ; il a plus creusé et a trouvé plus de raisons pour cette avarice des vieillards : la paresse, la commodité... c'est une passion *inerte* qui ne demande pas des organes actifs, etc. Il semble, en vérité, qu'il se soit souvenu de la pensée d'Aristote exprès pour la réfuter. Il fait là pour Aristote ce qu'il fera tout à l'heure pour Molière. Il raffine, il rectifie, il met les choses au dernier point.

115. Le souvenir de la jeunesse...

Admirable. — Et [*Discours à l'Académie*] les vieillards admirateurs de Corneille, qui n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse.

121-122. *Sur une feuille collée :*

Je me hâte, car il y a longtemps que nous séjournons chez La Bruyère et j'ai encore des choses essentielles à vous en dire.

Je cours, je saute sur le chapitre des *Jugements*, où il a rassemblé bien des remarques, qu'il n'avait pas pu ou voulu placer ailleurs.

En voici seulement une pensée, une vue qui a pu lui être suggérée par Fontenelle, et où il se montre l'émule de Fontenelle, sur l'*âge probable* du monde : « Si le monde dure... » (*Des jugements*, 107.)

124. N... est moins affaibli...

Admirable. — Celui qui croit vivre. — Quelle satire d'Horace! — *Le vieillard et les trois jeunes hommes* de La Fontaine, contraste.

127. Il faut des saisies de terre...

Sentiment profond d'humanité.

128. L'on voit certains animaux...

Le XVIII[e] siècle approche (*rayé*).
(Les glaneuses de Millet.)
Le paysan. — C'est éloquent. Épigraphe de toute la révolution socialiste. Passage des *Confessions*, J.-Jacques près de Lyon.

131. Il se fait généralement...

C'est surtout vrai dans une société fondée sur l'inégalité.
Comme il aspire à l'égalité moderne, humaine!

143. Le sot ne meurt point... de Pascal et de Lingendes.

C'est bien singulier de voir là Lingendes, le grand prédicateur.

145. Qui oserait se promettre...

Ceci s'adresse aux mécontents de Louis XIV.

— ... et l'on voit l'homme jusque dans le courtisan.

Quel trait final!

154. Il faut aux enfants...

Pascal.

156. La raison tient de la vérité... Celui qui n'a vu que des hommes polis...

Appliquer cela aux Broglie.

CHAPITRE XII

Des jugements.

Au titre.

Il a évité autant que possible de donner à son livre l'air d'un traité, il rompt les chiens et, après ce chapitre de l'homme où il s'élève, il revient à des variétés, *mode*, etc., avant d'en venir à la Religion, par où il finit.
Il y a de très belles choses dans ce chapitre, et très élevées.

9. Les hommes ne se goûtent.

Tous les critiques = ceux qui refont les tragédies.

10. Le commun des hommes.

Le mot de Seyès sur le sens commun.

22. Si les ambassadeurs...

Il n'a pas voyagé, mais il pense comme s'il avait voyagé.

28. Fragment.

Cela me rappelle le début de Chénier :

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine.

— C'est de l'André Chénier, c'est un diamant, une perle, et quelle délicatesse d'avoir ainsi loué une femme qui avait eu les plus désagréables démêlés avec son mari, qui avait été chansonnée.

— L'amie de Chaulieu, l'amie de Lassay.

— Qu'on dise après cela que La Bruyère n'est pas poète à sa manière!

— Quel dédommagement immortel pour une femme que l'opinion harcelait et insultait!

34. Combien d'art.

Admirable. — Voilà la vraie maturité du goût.

— C'est la dernière manière des excellents.

Sur une feuille collée : Après cette pensée d'excellente rhétorique, revenir [à *Des ouvrages de l'esprit*, 17].

35. Ceux qui, sans nous connaître.

Bonne règle pour ne pas en vouloir à ceux qui nous jugent mal.

36. Il y a de petites règles.

Saint-Cyr jugeant Hoche.

46-47. Le fat est...

Fat, sot, impertinent. — Le fat est le roi des sots. — C'est une suite d'excellents synonymes moraux.

52. Une des marques de la médiocrité.

Mérimée.

56. Talent, goût, esprit.

Il parle de ces trois choses moins en détail et moins bien que Rivarol.

— Appellerai-je homme d'esprit.

Les talents spéciaux. — Duclos disait : *bête comme un génie*. — Épigramme de Lebrun, t. III, 102.

57. Après l'esprit de discernement...

C'est trop cherché.

59. Tout le monde s'élève...

C'est lui. — Comment voulez-vous dire mieux? plus simplement? Ce sont des choses dites une fois pour toutes.

61. L'on voit des hommes.

Latouche (?).

65. C'est souvent hasarder... C'est au contraire le faire valoir que de le rapporter comme d'un autre.

J'ai toujours fait cela.

66. On a dit de Socrate.

C'est La Bruyère : parcere personis, dicere de vitiis.

67. Celui qui est riche par son savoir faire connaît un philosophe.

C'est lui.

— Je pardonne, dit Antisthius.

C'est encore lui.

69. Il y a une philosophie... Il y a une autre philosophie qui nous soumet.

C'est Sacy.

71. Nous n'approuvons les autres...

Très vrai. C'est du La Rochefoucauld.

74. Le guerrier et le politique...

Le calcul dans la guerre comme dans la politique : il comprend tous les arts.

94. Il ne faut pas vingt armées.

Nous croyons que cette mobilité est vraie seulement et surtout de notre temps. C'était donc aussi vrai du temps de La Bruyère.

96. Vous vous agitez.

C'est certainement à quelqu'un.

99. Ceux qui, ni guerriers.

C'est le retour de Namur.

102. Il y a des créatures de Dieu.

Vue socialiste.

104. La liberté n'est pas oisiveté.

Libre emploi du temps. — Que c'est vrai pour nous, manœuvres littéraires commandés et assujettis.

107. Si le monde dure seulement.

Fontenelle a pu lui aider pour cette pensée-là.
Admirable vue, qui comprend tout : toute la vraie philosophie de l'histoire : Ampère prétend que l'humanité n'a guère que sept ans, — à peine l'âge de raison. (Cahier brun, 31.)

115. Il y a de tels projets.

Un peu vrai de Napoléon, toujours condamné à entreprendre le gigantesque.

117. Un ennemi... il y a des hommes au contraire.

Contre le prince d'Orange. Excessif : le philosophe, là, ne se reconnaît pas.

118. O temps, ô mœurs...

Il met cela dans la bouche d'un Héraclite.
Voir [*De l'homme*, 97] sur le roi Jacques et ses petitesses. — Il ne gagnait pas à être vu de près. — Il n'est jamais permis à un Roi d'être bête, et bigot, et ridicule.

119. Petits hommes.

Sortie contre l'homme.
— Que de mise en scène! quel théâtre il se dresse péniblement! c'est fatigué! c'est fatigué!

— ... C'est déjà une chose plaisante...

Il se tortille un peu.

— .... Bonds dans leurs bouteilles...

C'est du Swift.

— ... Vous avez surtout un homme pâle.

Guillaume d'Orange. — La légitimité n'a pas très bien inspiré La Bruyère.

— ... Ils viennent trouver cet homme...

C'est bien plus vrai de Napoléon.

CHAPITRE XIII

De la mode.

Au titre.

C'est un des plus *jolis* chapitres.

Sur une feuille collée : J'en viens au chapitre *de la mode*, où il y a, entre autres choses, d'admirables et d'énergiques remarques sur l'espèce de mode qui fut la plaie de la cour pendant les années de Louis XIV uni à M^me^ de Maintenon, la mode de la *dévotion*. La Bruyère a fait preuve de courage civil autant que de vertu religieuse en dénonçant cette forme de la servilité, l'hypocrisie dans les choses de Dieu. « Le courtisan autrefois, etc. » [16].

2. Vous voulez, ajoute... un des moindres, mais qui m'achèverait Callot.

Ceci est parfait; c'est du Meissonier; c'est du La Bruyère.

— *A la fin.*

Il va passer au moral.

— Changez la curiosité en observation et vous avez le savant : il faut des collections pour étudier, comparer sans cesse.

8. Une personne à la mode.

Combien *cherché*. — Une personne à la mode ressemble à un barbeau. Une personne de mérite ressemble à une rose.

16. Le courtisan autrefois avait...

Ici le sérieux commence.

— Il aborde la mode de la Dévotion, un sujet très délicat, et il n'a l'air de ne le prendre que du côté de la mode.

Sur une feuille collée cette citation : « C'est une chose délicate à un prince religieux de réformer la cour et [de] la rendre pieuse; instruit jusques où le courtisan veut lui plaire et aux dépens de quoi il ferait sa fortune, il le ménage avec prudence; il tolère, il dissimule, de peur de le jeter dans l'hypocrisie ou le sacrilège; il attend plus de Dieu et du temps que de son zèle et de son industrie. »

21. Négliger vêpres comme une chose antique.

Admirable, grand, aussi fort que du Molière..., surtout le trait final.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

L'Orient dans la littérature française au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, par Pierre Martino, docteur ès lettres, professeur au lycée d'Alger. Paris, librairie Hachette et C^ie^, 1906, in-8°.

Il y a sans doute des recherches dans cet ouvrage, et, comme il est le seul qui existe sur le sujet, il rendra des services. On y trouvera rassemblés et classés un assez grand nombre de faits, et la bibliographie semée au bas des pages de place en place donnera les moyens d'atteindre aux sources. J'ai des regrets pourtant que, sur un si beau et si intéressant sujet, M. Martino ne nous ait pas donné le solide et substantiel ouvrage dont nous avons besoin, et que peut-être, avec un peu plus de lenteur, de patience et de méthode, il aurait pu écrire. Sa thèse donne l'impression d'un travail trop facilement fait par une intelligence facile. Il y a mis trop de morceaux qu'on appelle « littéraires », des impressions, des descriptions, de vagues idées générales qui n'apprennent rien. On aurait souhaité qu'il sacrifiât tous ces colifichets pour faire un exposé plus complet, et surtout plus précis. Je ne me plaindrai pas, comme on l'a fait, de la détermination arbitraire du sujet : que, dans une matière si vaste, il n'ait voulu prendre que l'Asie avec Constantinople, je le conçois, et ne demande rien de plus, si la matière choisie est bien traitée. Mais M. Martino n'a pas déterminé plus nettement la nature de sa recherche : cette influence de l'Orient dans notre littérature, comment s'exerce-t-elle? que faut-il entendre au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^ siècle par *orientalisme*, par *exotisme*? Ces mots mêmes ont-ils un sens? M. Martino voit et montre que la couleur *orientale* est peu de chose, et que le sens de l'*exotisme* est à peu près absent dans la littérature des deux siècles classiques. Dès lors à quoi sert l'Orient? On l'emploie à acquérir des idées et à manifester des idées, à concevoir et réclamer des améliorations sociales. La campagne pour l'*inoculation*, par exemple, est une des manifestations de l'orientalisme du XVIII^e^ siècle. C'était à cet usage philosophique de l'Orient, où le *cosmopolitisme* entre pour beaucoup plus que l'*exotisme*, qu'il fallait s'attacher; et ici je me trouve très déçu quand j'ouvre la thèse de M. Martino. Un chapitre manque, et un chapitre essentiel : *l'Orient et l'Histoire*. Il fallait nous montrer comment les civilisations d'Extrême Orient ont servi à briser le vieux cadre d'histoire sainte où l'on avait enfermé jusque-là l'histoire universelle. La chronologie chinoise et la chronologie hindoue sont entrées en conflit avec la chronologie traditionnelle appuyée sur la Bible. Je ne trouve rien là-dessus chez M. Martino.

Ces vieilles et grandes civilisations chinoise et hindoue ont servi aussi à élargir ou briser l'idée qu'on se faisait du développement humain; elles ont rendu impossible la croyance à l'unité de la civilisation, qu'on réduisait au type de l'Europe occidentale, formé du mélange des croyances judéo-chrétiennes et de la culture gréco-romaine.

L'Orient a ainsi tenu une grande place dans le mouvement qui a substitué dans les esprits cultivés aux idées du *Discours sur l'Histoire universelle* un cadre plus moderne de représentations historiques. Tout ce côté important

du sujet est négligé par M. Martino : si bien qu'on n'a pas vraiment l'idée en le lisant de ce que l'Orient a été pour nos philosophes du XVIIIe siècle.

Il a mieux montré le progrès de la connaissance de l'Orient que l'usage qui a été fait de cette connaissance. Mais même dans cette première partie, je ne me trouve pas suffisamment renseigné après l'avoir lu. Si les *Mille et une Nuits* marquent une date dans l'histoire de ce qu'on appelle vaguement *orientalisme*, il fallait montrer cet orientalisme se greffant sur la littérature des contes de fées, dont la vogue a préparé celle des récits arabes et turcs. Il fallait s'arrêter à Galland, à son œuvre, à sa méthode de traduction, demander au besoin le secours de quelque arabisant et nous donner des spécimens caractéristiques de la fidélité — ou de l'infidélité — de Galland. Si le livre de Du Halde est un livre essentiel, le *corpus* ou l'*encyclopédie* des connaissances sur la Chine où l'on puise pendant une quarantaine d'années, il fallait lui donner un petit chapitre, l'analyser, l'étudier, nous dire ce qu'on y pouvait trouver.

Il fallait distinguer les ouvrages véritablement tirés de la littérature orientale, de ceux qui étaient pris dans le fonds européen comme le *Mahomet II* de La Noue, emprunté simplement à Bandello.

Il fallait étudier d'un peu près les principales œuvres de caractère oriental, les principaux littérateurs de l'orientalisme, rechercher par exemple, les sources et la couleur d'une œuvre telle que *Zadig*, ou la manière dont Voltaire s'était informé sur l'Orient dans les chapitres de l'*Essai sur les mœurs* consacrés à la Chine, à l'Inde, ou à la Perse.

Sur l'Inde, les progrès de la connaissance sont très confusément et insuffisamment indiqués. M. Martino ne marque pas les étapes importantes : d'abord, pendant les deux tiers presque du XVIIIe siècle, une idée vague, confuse et grossière ; puis des relations dues à des officiers et fonctionnaires de la compagnie anglaise des Indes, Holwell, Dow, Orm ; enfin, tout à la fin du siècle, des traductions authentiques de certaines parties de la littérature sacrée de l'Inde. Il faudrait nous dire comment on s'est représenté les religions de l'Inde, à quel moment on a entrevu le bouddhisme, ce qu'on a cherché d'abord dans les livres des Brahmes ou dans ce qu'on croyait être les livres des Brahmes, etc.

Que de points encore où l'on voudrait une recherche plus approfondie, et plus d'exactitude. Pourquoi M. Martino n'a-t-il pas essayé de dresser une liste des mots orientaux qui pénètrent par la littérature dans la langue du XVIIe et du XVIIIe siècle? Je ne lui reprocherai pas d'avoir ignoré la tragédie singulière de Thilloys : mais pourquoi ne s'arrête-t-il pas davantage sur Gomberville et *Polexandre*? Il y eût vu que le roman faisait plus de place à l'*exotisme*, au détail curieux, du moins, que la tragédie. En revanche, il exagère la *turquerie* de *Bajazet* en portant au compte de Racine toutes les impressions que son imagination de lettré du XXe siècle est capable d'exciter autour de *Bajazet*, et en annulant toute la couleur propre du style racinien. Il ne nous dit rien de La Fontaine et de Pilpay : pourquoi? Il s'est beaucoup trop peu occupé des costumes et décors orientaux dans le théâtre du XVIIIe siècle ; il paraît peu instruit de cette matière. Il confond *Abufar* dans une liste assez incohérente de tragédies incolores : il ne voit pas qu'*Abufar* est au théâtre, comme les *Ruines* dans la littérature morale, le point de départ de l'orientalisme coloré, du paysage romantiquement exotique.

Dans la bibliographie qui est abondante et désordonnée, je trouve des lacunes : le voyage d'Olearius en Moscovie et en Perse, traduit en 1656 par Abr. de Wicquefort; les *Voyages* de la Motraye (1727), si curieux et divers; le *Discours préliminaire* de la traduction anglaise de la Bible, de Sale, source importante de Voltaire pour ses chapitres sur Mahomet; pour l'Inde, l'Anglais Holwell (1765, traduit en 1768), le Suisse Sinner (1771), le Français Le Gentil, auquel Voltaire demande la certitude de l'antiquité de la civilisation hindoue; pour la Chine, le P. Fouquet et le P. Gaubil, les deux autorités contradictoires pour les adversaires et les défenseurs de la chronologie chinoise, etc.

Presque toutes ces omissions ont de l'importance, et quelques-unes une importance considérable.

Tout cela fait qu'on est souvent déçu, quand on ouvre le livre de M. Martino; on n'y trouve pas de réponses suffisantes aux questions sur lesquelles on aurait besoin d'être renseigné. L'étude est trop rapide, prise de trop haut; c'est facile et agréable, on y voudrait, je le répète, plus de précision et d'exactitude.

GUSTAVE LANSON.

EMIL STREBLOW. — **Le mystère de Semur** (B. N., f. fr. 904). Ergänzende Bemerkungen zu der Ausgabe von Roy; Vergleichung der Passion von Semur mit der von Arras. Die provenzalische Passion der Handschrift Didot (B. N., nouv. acquis. fr. 4232), Borna-Leipzig (R. Noske), 1905, in-8° de 46 p. (Dissertation de Greifswald).

WALTER NEUMANN. — **Die letze Journée des Mystère de la Passion von Arnoul Greban**, in der Hds. von Troyes, in ihrem Verhältniss zur übrigen Ueberlieferung, Greifswald (J. Abel), 1905, in-8° de 54 p. (Dissertation de Greifswald).

HANS GIESE. — **La Passion de Jésus-Christ, jouée à Valenciennes l'an 1547** (B. N., f. fr. 12536), Greifswald (F. W. Kunike), 1905, in-8° de 66 p. (Dissertation de Greifswald).

KARL WOLKENHAUER. — **Das Mystère de Saint André**, Greifswald (F. W. Kunike), 1905, in-8° de 58 p. (Dissertation de Greifswald).

PAUL HEINZE. — **Die Engel auf der mittelalterlichen Mysterienbühne Frankreichs**, 1906, in-8° de 45 p. (Dissertation de Greifswald).

M. E. Streblow, dans son court travail, est revenu au sujet que M. E. Roy avait traité et renouvelé, des rapports de certaines mystères à d'autres. Il donne une nouvelle preuve que la Passion de Semur dépend étroitement des Mystères dits de Sainte-Geneviève. La Passion d'Arras est postérieure; l'auteur, pour plaire au public, ajoute au thème connu des variations (scènes de miracles, réapparitions du Christ après sa mort); il pense que les épisodes nouveaux intéressent plus que la vieille histoire. Ainsi quand le chanoine Pra eut fait le *Mystère des Trois Doms*, la pièce parut trop sérieuse; Ant. Chevalet fut chargé de l'égayer par des « divertissements » de bourreaux et de sergants. Le fol ou sot, dans la Passion de Semur, s'appelle *Rusticus*; on ne retrouve le même personnage que dans un des mystères provençaux édités par MM. Jeanroy et Teulié. La seconde partie de la thèse se compose d'observations de métrique (compte de syllabes élastique, négligences multiples à la rime). M. E. S. se contente de ranger parmi les rimes imparfaites (unreine Reime) les groupes de mots suivants : *garde* : *merde* 7302-3, *cotte* : *toute* 7519-20, *cannelle* : *avalle* 8276-7, et parmi les simples assonances : *vuilz* : *suiz* 5385-6, *juifz* : *pris* 7574-5, *mitre* : *registre* 5446-7, *feal* : *aignel* 8809-11, *sepulcre* : *sucre* 8921-2. Cette classification prête à la critique; il y a tant et tant d'exemples de rimes semblables dans les œuvres qui se placent entre la fin du XIV^e^ siècle et le commencement du XVI^e^, qu'il faut bien conclure à des identités de son en dépit de graphies variées; et l'on peut localiser et dater quelques-unes d'entre elles. — M. S. donne ensuite une série de corrections, conjectures et rectifications de folio (p. 27-31), enfin quelques extraits de la Passion provençale du manuscrit Didot, et l'indication de concordances avec certains passages des mystères provençaux de l'édition Jeanroy et Teulié.

Après comparaison du manuscrit de Troyes (*T*) de la Passion de Gréban, avec les autres manuscrits (*A*, *B*, *C*), M. Neumann conclut que *T* dérive immé-

diatement de *C*; il donne une liste méthodique des variantes de *T* et les attribue soit à l'étourderie du copiste, soit à son aversion pour les vers superflus ou pour certains types de strophes (ex., des douzains changés en onzains) ou encore pour l'élision. La première des raisons est manifestement bonne; pour les autres, le nombre des exemples invoqués n'emporte pas la conviction. Le copiste de *T* est bien un arrangeur ou « fatiste » de 1460 par sa tendance à développer les scènes de « sergans ».

La Passion de J.-C. jouée en 1547 est une compilation d'éléments multiples; on peut y reconnaître des emprunts aux œuvres de Gréban et Michel, à la *Création et Passion* (B. N., f. fr. 904), à la *Conception et Nativité de la Vierge*, enfin à l'*Incarnation et Nativité* de Rouen (représentée en 1474). Le travail de M. Hans Giese est surtout une analyse détaillée et comparée de ces vingt-cinq journées. Les observations métriques qui suivent ne sont pas considérables. M. H. G. est téméraire d'affirmer que la disposition *abab bcbc* qu'on voit dans les prologues et les épilogues de cette Passion est originale et qu'elle ne se retrouve pas dans les autres mystères, au moins sur une certaine étendue de vers. Il serait long, mais il ne serait pas difficile de démontrer au contraire que le quatrain suivi ne le cède en fréquence qu'à la rime plate dans les œuvres dramatiques du quinzième siècle.

M. Wolkenhauer, après avoir noté quelques sources du mystère de S. André et en avoir donné une analyse (p. 5-14), dresse une liste des corrections de texte commandées soit par la mesure du vers, soit par la rime (p. 14-35) et cite un millier de vers du mystère, avec un glossaire. Il nous sera dans l'avenir possible d'examiner de plus près cette œuvre, puisque M. W. se propose d'en donner une édition complète.

M. P. Heinze a relevé les noms et les propos des anges dans les mystères, et il a classé toutes ses observations sous des rubriques analogues à celles qu'on trouve dans d'autres dissertations sur les diables, sur les bourreaux, sur telle ou telle catégorie de personnages qu'on choisit d'envisager, dans les épopées, les romans ou les mystères. Il est permis de tirer, des références qu'on trouve dans ce travail, des conclusions que M. P. H. a négligées. Les noms de Michel, Gabriel, Raphaël ne se substituent que petit à petit aux indications du premier, second, tiers ange; Uriel et Séraphin apparaissent dans le *Viel Testament*; Chérubin, seulement dans des œuvres qui peuvent se dater de 1450 environ. Après 1450, on voit quatre, cinq et six anges sur la scène. Il ne faudrait pas séparer ces remarques de celles qu'on pourrait faire sur les diables, les messagers, serviteurs, etc. L' « onomastique » des mystères n'offrira de véritable intérêt que lorsqu'on la traitera dans son ensemble et dans ses progrès.

HENRI CHATELAIN.

GUSTAVE COHEN. — **Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge**, Paris, Champion, 1906, in-8° de 304 p., 6 planches.

Cette étude a d'abord été soumise comme thèse de doctorat à l'Université de Liège en 1903; après avoir reçu quelques additions de détail, elle a été récemment présentée à l'Académie royale de Belgique et couronnée. — Depuis le livre que M. E. Roy a consacré au Mystère de la Passion du XIV^e^ au XVI^e^, et qui a été analysé ici même [1], il a bien paru, à l'étranger, quelques courts travaux sur des questions particulières, par exemple la thèse de M. Carnahan sur

1. Dijon, 1903, in-8° de VIII-123*-512 p.; cf. *Rev. d'Hist. litt. de Fr.*, oct.-déc. 1905, p. 714-717.

les Prologues[1], mais le travail de M. Cohen est le premier qui ajoute vraiment quelque chose à l'histoire de l'ancien théâtre français.

M. G. Cohen s'est proposé de décrire comment les Français du moyen âge on « dépouillé peu à peu les premières représentations de leur caractère symbolique et liturgique, les ont matérialisées et ont accru l'élément sensible, l'élément pittoresque ». Le livre des *Mystères* de P. de Julleville qui résumait les travaux antérieurs, l'*Essai sur la mise en scène* de M. Bapst (imprimé en 1893), — les drames liturgiques mis à part, — les études de M. Sepet sous leur dernière forme[2], l'essai de reconstitution d'une représentation théâtrale au moyen âge, par M. Nyrop (1892), ont servi de base à l'auteur, qui n'a pas manqué de revoir les rubriques d'un grand nombre d'éditions de mystères, et d'une quinzaine de manuscrits de la Bibliothèque nationale, de Chantilly et de Bruxelles.

Pour ce qui est du drame liturgique, M. Cohen résume (pp. 15-50) méthodiquement, clairement, avec les références les plus précises, et ce qui se trouve dans les ouvrages de Mone, du Méril, M. Sepet, Coussemaker, déjà utilisés par P. de J., et ce que les publications plus récentes de Lange, Gasté, Léon Gautier, Ulysse Chevalier, etc., permettent d'y ajouter. En rapprochant des indications fragmentaires venues de régions très différentes, on ne saurait arriver à reconstituer l'évolution générale de la mise en scène avec une continuité très sûre et avec une chronologie rigoureuse; au moins se compose-t-on une image qui n'est pas trop vague des premiers éléments du décor (crypte, crèche, chaires, *quasi Jérusalem*, *quasi Bethania*, la galerie de pourtour du chœur où se tiennent les personnages du Paradis) avant la construction de véritables échafauds, de l'orgue et des instruments à corde qui accompagnent la « musique plane » des chants, de la première machinerie (l'étoile mobile des bergers) jusqu'à l'âne doublé d'un acteur de la Fête des Rues de Rouen, et au lion artificiel du Daniel d'Hilaire. Des auteurs qu'on peut identifier (Tutilon, Hilaire, Grebler, Stöffacher) il n'y a guère à dire; mais on a plus de détails sur les costumes, les gestes et les intonations qu'on exigeait des acteurs, et sur la liberté assez grande laissée aux spectateurs.

Le drame semi-liturgique (pp. 51-62) est représenté presque uniquement par le *Jeu d'Adam*. Les nouveautés de la machinerie sont : un paradis sur échafaud garni d'arbres, de fleurs, de fruits, un enfer moins rudimentaire d'aspect que celui du drame des Vierges folles (XI^e^ s.), un serpent monté avec art qui s'enroule le long du tronc de l'arbre défendu, et la casserole que le dos d'Abel présente aux coups de Caïn. Les costumes ne sont déjà plus simplement des vêtements sacerdotaux. Les gestes sont indiqués avec précision, l'acteur se bat les cuisses en signe de douleur, « geste médiéval ». Tant de détail dans les rubriques décèle des interprètes frustes et insouciants.

Avec les miracles et mystères du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, la matière est plus riche, et la récolte de M. Cohen plus abondante (pp. 63-277). Au problème des changements de lieux, le moyen âge avait deux solutions, le procédé du chariot, plus usité à l'étranger qu'en France, et celui du décor simultané, qui devait être encore employé par A. Hardy (v. le décor reproduit pour la première fois de *La Folie de Clidamante*) et par Corneille pour le *Cid*. M. Cohen refait en détail (pp. 78-86) l'histoire de l'ancienne hypothèse des étages superposés (les ff. Parfait, Berriat de Saint-Prix, Em. Morice, Jubinal, MM. Bapst et Enlart), et se range à l'avis de Paulin Paris et de M. Nyrop. Il faut admettre que « les gradins du paradis occupaient un second étage, en retrait, monté sur piliers assez hauts, au-dessus de certaines mansions »; sur ce second étage

1. *The Prologue in the Old French and Provençal Mystery*, by David Hobart Carnahan, Newhaven, 1905, in-8° de 200 p. (Thèse de l'Université de Yale); cf. *Romania*, janv. 1906, p. 135-136.

2. *Les origines catholiques du théâtre moderne*, Paris, Lethielleux, in-8°, 1901; *Le drame religieux au moyen-âge*, Paris, Bloud, in-8°, 1903.

aussi se tenaient peut-être l'empereur, certains diables, voire des spectateurs privilégiés. — Suivent les listes des mansions, quelquefois fort nombreuses (22 dans dans le *Mystère de l'Incarnation*, Rouen, 1474) qui devaient trouver place sur la scène.

La question des rapports de l'art et des Mystères, que l'auteur n'a pas voulu aborder dans les deux précédentes parties, est de celles qui l'ont le plus occupé. Des scènes entières n'ont-elles pas été empruntées par les sculpteurs, les peintres et les enlumineurs aux auteurs de mystères? M. E. Mâle, dans une série d'articles sur le renouvellement de l'art par les mystères (*Gazette des Beaux-Arts*, 1er février-1er mai 1904) a essayé de le démontrer, et ses arguments, classés par thèmes, se retrouvent dans le livre de M. Cohen, lequel les confirme parfois par des exemples ou des citations. Le débat des « Quatre Vertus » n'apparaît dans les miniatures des manuscrits qu'après 1450; or c'est précisément dans les mystères représentés les années précédentes que ces Vertus s'étaient livrées à leurs discussions philosophiques; le Fils de Dieu assis à côté du Père, au lieu d'être représenté soutenu par lui et encore attaché à la croix, a une même origine. Après 1350, l'ange, qui jusqu'à cette date se tenait debout, s'agenouille devant la Vierge : influence de la mimique dramatique. Au xve siècle, le flageolet des pâtres, une foule d'autres accessoires sont des souvenirs de représentations théâtrales. Avant le xve siècle, la vie publique du Christ est étrangère à la peinture. Le décor simultané se retrouve dans la Passion de Memling à la Pinacothèque de Turin. Ainsi c'est grâce aux mystères que l'art du xve siècle s'est attaché à la réalité plutôt qu'au symbole. M. W. Meyer, de Spire, a dénoncé de même l'influence du drame liturgique sur la façon de représenter le Christ sortant de son tombeau. Et M. Cohen rapporte une coïncidence plus frappante encore entre le frontispice des *Sarum Horae* et le manuscrit de la Nativité de Chantilly que M. Cohen publiera ultérieurement : noms et attitudes des pasteurs et des bergères sont concordants. — Il signale un certain nombre d'autres cas ou l'influence, pour n'être pas d'une évidence décisive, est cependant probable. Telles rubriques détaillées de Jean Michel sont de véritables descriptions de tableaux vivants. Ajoutez que quantité de peintres — on connaît les noms de quelques-uns (v. p. 127) — ont exécuté des décors pour les mystères parlés ou mimés; ils suivaient, pour peindre les verrières, le livret, dicté par les clercs, organisateurs des représentations théâtrales. Le mérite de l'artiste est tout entier dans l'exécution. — Réciproquement il est arrivé qu'à Paris un mystère mimé s'est attaché à reproduire les sculptures du chœur de Notre-Dame.

Sur la musique, qui soulignait rondeaux, chants royaux, ballades et virelais, annonçait les cortèges, l'entrée des grands personnages, sur les *Silete*, sur les mouvements de danse et les chansons populaires, les citations de M. C. se rapportent surtout à des œuvres du dernier quart du xve siècle. Il reproduit deux chansons de la Résurrection de J. Michel qui n'ont pas pris place dans les recueils de G. Paris et Gevaert ou de J. Tiersot.

Sur la machinerie, les « charnières », c'est-à-dire les mannequins destinés aux exécutions et aux tortures, les feintes d'âmes, les voleries, les exemples les plus frappants sont pris au *Mystère du Roi Henri*, de Jean le Prieur, au *Mystère de la vengeance et destruction de Jérusalem*, à Jean Michel. Par ce dernier, surtout, nous savons que les rideaux qui fermaient les mansions se « tiraient à côté » comme sur les scènes les plus modernes.

Nous connaissons mieux l'organisation des représentations dramatiques depuis les publications de MM. Hamon et Clouzot sur J. Bouchet et le théâtre en Poitou, de M. Coyecque (Recueil d'actes notariés), et l'édition du *mystère des Trois Doms*. M. Cohen reproduit le compte des recettes et des dépenses de ce mystère, et celui que P. de Julleville avait déjà publié pour la Passion de Valenciennes (1547).

A la liste des auteurs connus, publiée par P. de Julleville avec de courtes

notices, on peut ajouter les noms de Jean du Puis, de Jean Louvet, de Guillaume le Doyen, et des arrangeurs J. Bouchet et Pierre de Hurion. M. C. ne s'est pas proposé d'ajouter aux renseignements biographiques qu'on possédait déjà, mais il essaie de nous décrire la façon de travailler de ces auteurs pillant dans les livres, coupant, soudant et ajoutant, parfois avec originalité, comme Gréban, J. Michel, Chevalet, faisant assaut d'érudition.

M. C. rappelle que les acteurs étaient des comédiens d'occasion, surtout des ecclésiastiques; que la première actrice de mystère a paru à Metz en 1468; que, même au XVI^e^ s., les femmes ne possédaient pas le monopole des rôles féminins; que, contrairement à l'assertion de P. de Julleville, le souci de la couleur locale dans la mise en scène et le costume existe, l'exactitude seule manque. Des derniers comptes publiés il ressort que les dépenses faites pour les costumes étaient très lourdes au XV^e^ siècle.

Sur le rôle du sot et la part laissée à l'improvisation, M. C. rapproche du fol ordinaire, du Villain du mystère de S. Vincent, le « Rusticus » du Mystère de S. Adrien; M. E. Picot pensait au contraire que Rusticus était chargé d'interpréter la pièce aux auditeurs flamands dans leur langue natale.

L'exposition des faits et des théories est claire et sobre. Quelques redites, ça et là (notamment sur le cas des bourreaux), ne sont pas bien grosses taches, et l'information, très riche, car elle porte même sur les théâtres étrangers, compense largement ce petit défaut. Avec cet ouvrage, le chapitre consacré par M. P. de Julleville à la mise en scène devient forcément caduc.

P. 22, « *cathédrale* » de Saint Quentin; c'est *collégiale* qu'il faut lire; p. 135, la rédaction de la ligne 10 est à reprendre; p. 182, n° 5 et la bibliographie, les indications de lieu et de date manquent pour la thèse de Wieck (présentée à Marbourg, imprimée à Leipzig, 1887, in-8°); p. 183, l. 8, *Antoine* Chevalet; les éditeurs du *mystère des Trois Doms* ont de bonnes raisons de l'appeler *Claude*; M. C. a-t-il de nouveaux arguments à leur opposer? Marquardt manque dans la liste bibliographique. Les erreurs typographiques sont rares; la publication est soignée; le volume est orné de six planches, dont quelques-unes sont inédites.

HENRI CHATELAIN.

HENRI MASSIS. — **Comment Émile Zola composait ses romans. D'après ses notes personnelles et inédites**, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1906, in-18, XII-346 p.

M. H. Massis nous donne une partie des inédits de Zola déposés à la Bibliothèque Nationale. Ces documents ont été choisis et présentés avec intelligence. Deux grandes divisions : une série de morceaux relatifs à la *conception du roman naturaliste*, au *plan général* et à l'*établissement de l'œuvre*; une étude sur la *méthode de travail d'Émile Zola*, appuyée plus particulièrement sur les notes préparatoires, les plans, les ébauches, le manuscrit de l'*Assommoir*. — On y verra surtout quelle est, dans ce génie, la part de la volonté consciente, et comment l'auteur fut, le premier, la dupe de son système. Avant de se mettre véritablement à l'œuvre, il a déjà tracé sa route, fixé son but, arrêté son travail, — comme si l'on pouvait, à l'avance, déterminer l'effort de toute une vie. Aucun souci de ménager l'avenir; il ne prévoit pas que rien puisse lasser son énergie, ou que lui-même risque de s'intéresser jamais à des objets différents. Son œuvre sera l'illustration du grand principe de l'hérédité. « Je vais peindre l'homme physiologique, ma formule est là. » Elle est là et elle restera là. L'œuvre de Balzac, dit-il encore, « veut être le miroir de la société contemporaine. Mon œuvre à moi sera tout autre chose. Le cadre en sera plus restreint. Je ne veux pas peindre la société contemporaine, mais une seule famille, en montrant le jeu de la race modifiée par les milieux... » Après

quoi, il écrit *Germinal*, *la Terre*, *l'Argent*... Et il ne s'aperçoit pas que l'étude des milieux est ici devenue l'essentiel, le roman même. Il s'évertue à nous convaincre, à se convaincre qu'il est encore le *physiologiste* occupé à « montrer le mécanisme intérieur qui fait agir *une famille* ». Esclave de sa formule, préoccupé toujours de ce qu'il a voulu faire tout d'abord, il en arrive à ne plus voir très bien ce qu'il fait.

JULES MARSAN.

MARIUS-ARY LEBLOND. — **Leconte de Lisle, d'après des documents nouveaux**, *Paris*, *Société du Mercure de France*, MCMVI, in-18, 478 p.

Encore une légende qui meurt. Il faut renoncer au Leconte de Lisle traditionnel, — impassible, olympien et dédaigneux, orgueilleux apôtre d'un pessimisme absolu. MM. Leblond nous présentent « un Leconte de Lisle exact et vivant, passionné et altruiste ». Pas à pas, ils suivent son existence, son enfance émerveillée, d'abord, au milieu des splendeurs de Bourbon, ses dégoûts et ses luttes parmi les bourgeois revêches de Dinan, ses premiers rêves d'étudiant, ses enthousiasmes dans le Paris révolutionnaire de 1848, enfin l'apaisement solennel des dernières années. Dès les premiers essais, dans ces notes conservées au lycée de Saint-Denis, c'est déjà une étrange exaltation, une passion d'idéal. Si l'influence de son père, nourri de Rousseau, entiché des paradoxes de l'*Émile*, mais en somme d'esprit bourgeois, a été médiocre, son âme s'est ouverte toute grande aux impressions du dehors. Cette richesse, écrasante pour d'autres, de la nature tropicale, ne l'a pas accoutumé seulement à de longues rêveries

Au bruit pensif du flot que la vague soulève.

Elle lui a donné le goût de la vie, — de la vie libre et puissante. Toujours il conservera cette faculté d'enthousiasme. « O joies de la libre pensée, écrit-il à Rennes, longs et doux rêves que nulle ombre n'obscurcit, ravissements inaltérables.... que sont près de vous le bien-être matériel et la considération des hommes! » Et ses colères ne sont pas moins ardentes et fécondes que ses joies. Ce qu'il reproche aux lyriques alanguis, ce n'est pas de s'analyser eux-mêmes. Il leur en veut de s'abandonner au découragement, de se plaire à une mélancolie pleurarde. Il raillera de même la sentimentalité allemande. Pessimiste, son pessimisme est combatif; il ne se résigne pas; il ne trouve pas en lui-même sa consolation. Le poète, d'abord, doit être homme. Il doit « semer, prophétiser, agir... » De là, les poèmes donnés à *la Phalange* de 1845 à 1848, vibrants de foi socialiste; de là, les feuilletons de *la Démocratie pacifique*, et la série des brochures révolutionnaires. MM. Leblond ont étudié tout cela avec beaucoup de soin; ils ont donné de larges fragments, d'autant plus utiles que la plupart de ces morceaux ne furent pas réimprimés. Nous pouvons ainsi connaître Leconte de Lisle tout entier.

Le portrait a été tracé avec amour. Autant que le poète, les deux biographes admirent « l'homme social ». On les sent, avec lui, en pleine communion d'idées. Ils lui savent gré d'avoir donné un démenti éclatant au préjugé qui veut l'esprit créole capable seulement d'une certaine grâce lascive et nonchalante. Son naturalisme, — ou son *primitivisme* — les ravit. Ils ne peuvent souffrir qu'on lui en veuille même de cette fâcheuse pension, payée sur les fonds de la cassette impériale.... Il semble bien qu'il y ait dans ce culte intransigeant un peu de parti-pris, sinon un peu d'excès. Cette biographie a trop les allures, parfois, d'un panégyrique. On lui reprochera encore ses affectations de forme, certaines contorsions de la phrase. Et il est certain que la vérité n'a pas besoin de ces ornements; mais ce souci du style nous a valu, sur « l'île magicienne », sur les colères brusques de l'océan Indien, sur la

Bretagne aussi, quelques pages d'un coloris vigoureux : je n'ai pas le courage de m'en plaindre.

JULES MARSAN.

ALFRED DE VIGNY. **Correspondance recueillie et publiée** par Mlle Emma SAKELLARIDÈS. — *Paris, Calmann-Lévy* [1906], in-18, VI-406 p.

Mlle Sakellaridès a réuni dans ce volume une bonne partie des lettres de Vigny déjà connues : lettres à la vicomtesse du Plessis publiées par la *Revue des Deux Mondes*; à Philippe Busoni par M. H. Lapauze (*la Quinzaine*); au Dr Montalembert et au P. Gratry par M. le Dr Cabanès; à Eusèbe Castaigne par son fils; lettres diverses publiées par MM. Léon Séché, Paul Lafond, Ed. Biré, etc. En outre, une trentaine de lettres inédites, à Busoni, à Léon de Wailly, à Auguste Cavé, à Pauline Duchambye, l'amie de Marie Dorval, à Barbey d'Aurevilly... Dans un second volume, nous aurons les lettres à Auguste Barbier publiées dans la *Revue bleue* par M. Rébelliau, et sans doute aussi la correspondance avec Mlle Camilla Maunoir (*Revue de Paris*, août-septembre 97), que l'on s'étonne de ne pas trouver ici. Il est à souhaiter enfin que ce volume complémentaire soit un peu plus riche en inédits et que les collectionneurs d'autographes ouvrent leurs trésors. Il reste des lacunes fâcheuses, dont il est bien évident que Mlle Sakellaridès n'est pas responsable. Pour ne citer qu'un exemple, la correspondance avec le baron Taylor est encore très incomplète : or ces lettres, jointes à celles à Busoni, nous donneraient les renseignements les plus précieux sur les tentatives dramatiques du poète.

Mlle Sakellaridès a adopté un classement chronologique. C'était le parti le plus prudent. Il a cependant quelques inconvénients, sinon pour les lettres isolées, à des correspondants occasionnels, du moins pour les correspondances suivies. Parmi celles-ci, il en est qui forment des groupes nettement distincts, avec leurs caractères propres, leurs sujets particuliers. A cette inévitable dispersion, elles semblent perdre un peu de leur valeur psychologique et de leur intérêt littéraire. Peut-être Mlle Sakellaridès aurait-elle pu atténuer ce défaut en plaçant en tête de chaque année, ou de chaque série de quelques années, de brèves notes explicatives. Peut-être, encore, une table *analytique*, où l'on trouverait, au nom de chaque correspondant, un résumé rapide des lettres qui lui ont été adressées. La lecture de ce volume nous impose un continuel travail de coordination, que l'éditeur a dû faire pour son propre compte et qu'il ne faudrait pas obliger chaque lecteur à refaire à son tour.

JULES MARSAN.

MARC CITOLEUX. **La poésie philosophique au XIXe siècle. Lamartine.** *Paris, Plon-Nourrit*, 1906, in 8°, de XI-400 p.

Ce volume est le point de départ d'une série d'études. C'est pourquoi, sans doute, M. Citoleux l'a fait précéder de quelques réflexions générales et d'une histoire rapide de la poésie philosophique. A dire vrai, je n'aime pas beaucoup cette introduction. La poésie philosophique est-elle possible? Est-elle légitime? Ce sont là des questions qu'il est inutile de poser. Pour avoir le droit de répondre, il faudrait d'abord définir les termes, et, pour les définir, il faut, d'avance, avoir répondu. Le danger est le même à vouloir, en quelques pages, établir la liste des précurseurs. M. Citoleux s'arrête à quatre noms, Ronsard, La Fontaine, Voltaire et Chénier; pourquoi ceux-là? Et pourquoi ceux-là seulement? Suffira-t-il de développer sur le mode oratoire quelques lieux communs, ou de traduire en vers familiers un naturalisme assez médiocre pour figurer dans la série glorieuse? Que La Fontaine ait une philosophie, on l'a dit

si souvent qu'il est possible que cela soit vrai; mais, à ce compte, quel écrivain n'a pas la sienne, et s'il vaut la peine de parler de psychologie comparée à propos du *Discours à Mme de la Sablière*, de Darwin à propos de l'*Education*, ne peut-on aussi bien découvrir chez Corneille toute une philosophie de l'effort, ou rapprocher la psychologie de Racine de l'éthique de Spinoza?

J'ai hâte d'ajouter que ces réserves ne portent que sur les trente premières pages du livre. Les chapitres relatifs aux sources de la philosophie lamartinienne sont, au contraire, une étude très sérieuse, très complète, et très prudente, ce qui n'est pas un moindre mérite. M. Citoleux a su résister à la tentation de découvrir des rapports inattendus; et, d'autre part, il n'a garde de se payer de mots, d'accepter sans contrôle les affirmations du poète, ou d'abuser de certaines formules. Il n'a exagéré ni la précision de sa doctrine, ni le sérieux de ses lectures. La plupart des romantiques se plaisent à étaler une érudition de surface; il est vrai que Lamartine ne cherche pas, comme tant d'autres, les épigraphes étranges; mais son *Cours de littérature* semblera attester une prodigieuse variété de connaissances. Quelle est, au juste, la valeur de cette érudition? S'il a connu, assez vaguement, par le baron d'Eckstein et Barthélemy Saint-Hilaire, la poésie et la philosophie indiennes, et s'il a voulu, sur le tard, s'informer de Confucius, il serait excessif de conclure à une influence réelle ou profonde. Des philosophies beaucoup plus proches lui demeurent également étrangères : de la Bible, il sait ce que savent tous les Chrétiens; du Cartésianisme, il a retenu ce que personne ne peut plus oublier, et quand il dit *Platon*, il faut entendre : *Victor Cousin*.

En réalité, Lamartine a peu lu. Ce qu'il recueille surtout, en parcourant à la hâte des œuvres de seconde main, ce sont des sujets de méditation personnelle. Il ne pénètre pas la pensée des autres et peu se soucie de les connaître; il enrichit sa substance propre; il rapporte tout à lui-même et à son temps. Sa philosophie d'ailleurs est faite d'aspirations. Il n'est pas homme à approfondir les systèmes, à se plaire à la controverse abstraite, désintéressée. Achevé, le poème des *Visions* n'aurait été qu'une suite d'idylles. « Les doctrines se connaissent à leur morale, comme l'arbre se connaît à ses fruits », dira le *Cours de littérature*. Ce qui importe, c'est de s'élever, de maintenir les droits de l'absolu : toujours, les grands sentiments le séduisent, — et les grands mots. Il goûte à la fois la douceur grave de Fénelon, les effusions de Rousseau, et, de confiance, sans y regarder de trop près, l'idéalisme allemand. Il se garderait bien de choisir, de s'emprisonner en une doctrine : la philosophie éclectique semble faite pour son usage, et à sa mesure. M. Citoleux a montré le développement parallèle de ses idées et de celles de V. Cousin. Or, ceci est inquiétant. Lamartine ne serait-il donc en aucune façon un poète philosophe? Cette enquête patiente doit-elle aboutir à une pure négation?

Il faudrait s'y résigner, s'il n'y avait de philosophie que dans les systèmes philosophiques. Mais une imagination ardente, une sensibilité délicate et profonde n'ont pas moins de pouvoir qu'une pensée vigoureuse. « Il y a longtemps, écrit Lamartine en 1819, que je me suis réduit au pur rôle d'une machine *sentante* mais non *combinante*... » Il suffira, en effet, des secousses de la vie pour que les éternels problèmes se posent d'eux-mêmes et pour que l'âme affolée s'interroge, passionnément. La mode l'obligeait à une mélancolie élégante; mais la mort d'Elvire donne à ce pessimisme une admirable sincérité; elle lui révèle la fragilité des choses, elle lui inspire toute une philosophie de l'amour... Et peu nous importe, dès lors, que les thèmes de ces effusions lyriques n'apportent pas une idée nouvelle, qu'il soit difficile de les coordonner, et que l'on retrouve tout au plus, en cherchant bien, la doctrine du Vicaire savoyard : « La philosophie, remarque justement M. Citoleux, n'est plus seulement l'œuvre de l'esprit; elle est l'œuvre de l'homme tout entier, et si elle perd la beauté sévère de l'abstraction, comme la poésie même, elle devient vivante. Mais, en devenant vivante, ne devient-elle pas originale?

Prendre vie, c'est se détacher de la masse informe et inerte pour recevoir une individualité propre » (p. 261).

Vivante, la philosophie de Lamartine se transforme sans cesse, comme tout ce qui vit : non pas d'un mouvement régulier et logique, mais avec des hésitations, des retours en arrière, des alternatives d'audace et de timidité, suivant l'état de son âme et les circonstances du dehors. Tour à tour il incline vers le rationalisme ou la religion. Il oscille entre le scepticisme et la foi, la liberté et la providence, la révélation et le progrès. Une seule idée, en somme, demeure, toujours affirmée : la mission sociale du poète ; et par là, le problème politique se dégage du problème religieux. Dès l'opuscule de 1834 sur *les Destinées de la poésie*, Lamartine affirme cette ambition : « La poésie ne sera plus lyrique dans le sens où nous prenons ce mot, elle n'a plus assez de vigueur; elle ne sera plus dramatique, le drame va tomber au peuple. La poésie sera de la raison chantée; elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale comme les époques que le genre humain va traverser ». L'année suivante, une lettre à Virieu est plus catégorique encore : « Je vois se réaliser ce que j'avais toujours senti, que l'éloquence était en moi plus que la poésie, qui n'est qu'une de ses formes... » De là à déclarer que les lois propres du vers et sa cadence mécanique sont « une puérilité humiliante », que la beauté « n'est pas dans cette vaine sonorité », mais « dans l'idée, dans le sentiment et dans l'image » (*Confidences*, XIII, 13), il n'y a qu'un pas, vite franchi. Après les *Recueillements*, la prose devient sa langue naturelle, et M. Citoleux n'est pas sorti de son sujet en interrogeant l'*Histoire des Girondins*, *Raphaël*, *le Tailleur de pierre* et les *Confidences*. L'homme politique n'est pas un autre homme que le poète et le philosophe... Mais les déceptions ne se feront pas attendre. Les principes qui se conciliaient dans ses rêves se heurtent brutalement dans la réalité. Mêlé à la lutte, il a vu les excès de la liberté, les atteintes portées à la propriété individuelle au nom de l'égalité, à la famille au nom de la fraternité, et il a renoncé à bien des espérances. Sa philosophie, revenue de ses ambitions, est maintenant celle de « la résignation pieuse à l'ordre douloureux de la nature » et la poésie réhabilitée, détachée de l'éloquence, lui apparaît de nouveau « l'organe de l'infini » (*Cours*). Deux derniers poèmes imprimés dans le *Cours de littérature* marquent le terme de cette évolution : *le Désert*, *la Vigne et la Maison*. L'un et l'autre traduisent cette mélancolie apaisée, ce découragement du poète parvenu au soir de la vie. Et c'est bien, en fin de compte, le pessimisme qui a triomphé; mais ce pessimisme n'est plus le pessimisme romantique des *Méditations*. La vie a fait son œuvre.

Jules Marsan.

Marc Citoleux. **La poésie philosophique au XIX^e^ siècle. M^me^ Ackermann d'après de nombreux documents inédits.** *Paris, Plon et Nourrit*, 1906, in 8° de XIV-252 p.

« On assure que l'auteur est une femme, écrivait Caro en découvrant les poésies de M^me^ Ackermann; on ne s'en douterait pas, à la virilité presque excessive de la pensée... » Il est certain qu'au premier abord, l'œuvre paraît manquer un peu de grâce féminine. A en croire ceux qui eurent l'occasion de l'approcher, l'auteur n'en avait pas beaucoup plus. Tous ont gardé une impression analogue : une silhouette puissante et rude, un masque énergique, une tenue, une mise, des allures qui voulaient décourager les hommages et n'avaient pas de peine à y réussir. Ajoutez à cela une austérité revêche et agressive, la haine de toutes les faiblesses, une philosophie très arrêtée, mais très sommaire... L'énergie avec laquelle M^me^ Ackermann exprime ses idées ne peut faire illusion sur leur originalité. De ses lectures, très abondantes et très sérieuses, elle a tiré peu de profit, n'ayant rien compris à fond. Elle prête à

Prométhée la philosophie de Voltaire. Lucrèce est son Dieu, et elle ignore tout de lui, sauf son impiété. Sous le nom de Pascal, elle admire surtout le *Discours sur les passions de l'amour*, — qu'il n'a pas écrit; quant aux *Pensées*, le commentaire d'E. Havet lui suffit. Ce qu'elle professe avec cette assurance grandiloquente, c'est l'anticléricalisme le plus bourgeois. — En poésie, une égale largeur d'esprit. Elle ne comprend rien au romantisme. Elle se plaît aux élégances les plus surannées; elle accumule les abstractions les plus froides; elle a horreur de toutes les couleurs un peu vives; elle n'est sensible qu'au mouvement oratoire. « Sa muse a des moments lucides », dit-elle de Victor Hugo; et de Vigny : « Sa muse est sans ailes ». — Au total, une physionomie qui commande l'estime, mais qui n'attire pas la sympathie.

M. Citoleux a voulu nous la rendre plus aimable. Il y réussit en partie. Dans le secret de ces correspondances familières, on est heureux de trouver un peu d'abandon; cette rudesse s'humanise; on s'aperçoit qu'elle fut faite peut-être de tendresses refoulées et que ce pessimisme est, au fond, très ingénu. Pour être désabusée à ce point, comme pour être optimiste d'ailleurs, il faut avoir très peu vécu. Et l'on s'aperçoit surtout que, malgré ses allures viriles, cette révoltée fut bien une femme. Instinctivement, elle a besoin d'un appui intellectuel, d'une direction. Tour à tour sa pensée se modèle sur celle de son père, de Schubart, d'Ackermann, d'Ernest Havet surtout. D'une femme encore, ce mélange de timidité devant les dangers réels et d'intrépidité dans la spéculation métaphysique. Socialisme, révolution, ces mots seuls la font trembler. Par contre, elle n'a pas une minute d'hésitation devant les problèmes les plus ardus; ici, elle ignore les difficultés; il lui faut des solutions absolues. Elle se jette dans un athéisme aveugle, comme d'autres se reposent dans une foi sans réserve. Son anticléricalisme, en somme, n'est que de la dévotion à rebours : philosophiquement, les deux attitudes se valent, et tandis que les penseurs vraiment libres demeurent assez insensibles à son éloquence, ses plus grands admirateurs s'appellent E. Caro ou M. d Haussonville.... Le livre intéressant de M. Citoleux lui assurera-t-il une place dans l'histoire des idées et de la littérature françaises au XIX^e^ siècle? Elle fut consciencieuse et instruite; par malheur, la bonne volonté et des lectures patientes ne suffisent pas à faire un philosophe; moins encore à faire un poète.

JULES MARSAN.

H. DRUON, docteur ès lettres. **Fénelon, archevêque de Cambrai**; tome I (VIII-358 pp.), tome II (IV-176 pp.) réunis. — *Paris, P. Lethielleux*; 1 vol. in-12.

On avait déjà, sur le sujet, l'estimable livre de M. de Broglie. L'ouvrage de M. Druon ne le fera pas oublier. Celui de M. de Broglie était loyalement intitulé : *Fénelon... d'après sa Correspondance*. En le lisant, on apprenait au moins à bien connaître Fénelon, dont l'auteur avait cité des extraits à la fois nombreux et toujours assez étendus. M. H. Druon a découpé dans la *Correspondance* de petits morceaux qu'il assemble en les commentant. Cela fait une industrieuse mosaïque d'où l'on ne garde aucune impression d'ensemble. L'auteur, qui vient vingt ans après M. de Broglie, n'a pas mis à profit les travaux qui ont paru sur le sujet durant ce long intervalle. Il fait entrer dans son plan la querelle du quiétisme et ne semble connaître ni l'ouvrage de M. Crouslé, ni le compte rendu qu'en a publié la *Revue* et qui a toute la valeur d'un travail original (par l'abbé Ch. Urbain, dans le tome II, pp. 266-279). Il est vrai qu'il était mal préparé à en discuter les résultats. Son livre révèle un art admirable pour passer sans les résoudre à côté des questions embarrassantes; c'est un éloge de Fénelon plutôt qu'une étude critique.

L. DELARUELLE.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Avril : Maurice Tourneux, *Paul Lacroix et la censure du second empire.* — Th. Lhuillier, *A propos de l'actrice Élise Lange : Madame Michel Simons.* — Mai et juin : Félix Bouvier, *La comtesse Merlin.* — Juin : *Le maréchal Victor et Alexandre Dumas père.* — Avril, mai et juin : Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (suite : de Massillon à Parseval-Grandmaison).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril : Ernest Jovy, *Quelques lettres inédites de la marquise du Châtelet et de la duchesse de Choiseul.* — 15 mai et 15 juin : Lucien Pinvert, *Sur Mérimée : à propos d'ouvrages récents.* — 15 mai et 15 juin : Léon-Gabriel Pélissier, *Lettres de divers écrivains français* (suite : Baluze, Bayle, Voltaire, Condorcet, Buffon, Morellet, marquis de Mirabeau, Honoré-Gabriel Mirabeau, Beaumarchais, Madame du Boccage, Marmontel, Bernardin de Saint-Pierre, Decrès). — 15 juin : L. Maeterlinck, *L'art et les rhétoriciens flamands.* — 15 avril, 15 mai et 15 juin : Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 avril : Edmond Rousse, *Lettres à un ami* (1855-1870). II. — H. de Lacombe, *Bossuet et la critique sacrée.* — Dorlisheim, *Antonio Fogazzaro.* — 25 avril : Edmond Rousse, *Lettres à un ami* (1855-1870). III. — Victor Du Bled, *Les salons littéraires de Paris au XIX^e^ siècle.* I. — 10 mai : Edmond Rousse, *Lettres à un ami* (1855-1870). IV. — L. de Lanzac de Laborie, *Le comte Paul Stroganoff, d'après une publication récente.* — 25 mai : Edmond Rousse, *Lettres à un ami* (1855-1870). (Fin). — 10 juin : Édouard Rod, *Henrik Ibsen.* — Louis Madelin, *Napoléon nouveau, d'après ses derniers historiens.* — Marcel Dieulafoy, *Les origines orientales du drame espagnol : l'amour, la jalousie, l'honneur, le point d'honneur.* — Henry Joly, *La statue de Le Play.* — 25 juin : Louis Gellé, *Une petite nièce de Corneille et Voltaire.* — L. de Lanzac de Laborie, *Newman et Manning.* — 25 avril, 25 mai et 25 juin : Édouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

L'Ermitage. — 15 janvier 1906 : Rémy de Gourmont, *Un collaborateur de Rivarol : Champcenetz.* — Ernest Gaubert, *Charles Guérin.* — 15 février : Edmond Pilon, *Madame Cottin ou la femme sensible.* — Jacques Copeau, *La presse de M. Paul Hervieu.* — 15 mars : Fernand Caussy, *Le prince de Ligne.* — 15 avril : Rémy de Gourmont, *Un carnet de notes sur Villiers de l'Isle-Adam.* — Michel Arnaud, *Le voyage de Sparte et Maurice Barrès.* — 15 mars, 15 avril, 15 mai et 15 juin : N. Coffe, *Chronique stendhalienne.*

La Grande Revue. — 1^er^ avril : Octave Uzanne, *La décadence des livres.* — *Partie régionaliste : Bas-Berry.* — 16 avril : Maxime Formont, *Trois poètes portugais contemporains.* — *Partie régionaliste : Orléanais.* — 1^er^ et 16 mai : *Partie régionaliste : Flandre.* I et II. — 16 mai : Léon Charpentier, *Un Don Juan dans la littérature japonaise.* — 1^er^ juin : *Partie régionaliste : Roussillon.* — 16 juin : Ricciotto Canudo, *La représentation féministe et sociale d'Ibsen.* — A. Douarche, *Théâtres et comédiens sous la Révolution.* — *Partie régionaliste : Nivernais.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 avril : Henry Bidou, « *Les Roquevillard* » (par M. Henry Bordeaux). — 4 avril : Ferdinand Brunetière, *La moralité de l'œuvre de Balzac.* — 7 avril : J. Bourdeau, *La résurrection de Platon.* — 9 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 avril : Émile Gebhart, *Plaidoyer pour Pise.* — 12 avril : A.-C., *Bataille de stylistes.* — 16 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 18 avril : André Beaunier, *Les bouquinistes.* — 21 avril : Paul Ginisty, *Franklin amoureux.* — 23 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 25 avril : Augustin Filon, *Les poètes français de l'étranger.* IV. — 27 avril : P., *Un traducteur* (le Dr Mardrus). — André Hallays, *Alfieri et la comtesse d'Albany au château de Mastinsbourg.* — 29 avril : Z., *Souvenirs de Paul Meurice.* — 30 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er mai : Arvède Barine, *Mme Ackermann.* — 4 mai : André Hallays, *L'affaire J.-J. Rousseau.* — 6 mai : A. T., *Un ennemi de la réforme de l'orthographe* (Jean Le Bon). — 7 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 mai : Z., *L'expérience du Puy-de-Dôme.* — 14 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 16 mai : André Beaunier, *André Gladès.* — 18 mai : Paul Ginisty, *Le docteur Gall.* — 21 mai : S., *Les mémoires de Mme Adam.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 mai : Augustin Filon, *Avant d'ouvrir le dictionnaire...* — 25 mai : Émile Faguet, *Ibsen.* — 26 mai : Alice Kuhn, *N. Hawthorne.* — 28 mai : S., *Jeunes poètes.* — *Le troisième centenaire de Pierre Corneille.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 mai : J. Bourdeau, *Paradoxes sur l'esthétique.* — 1er juin : André Hallays, *La ville de Lyon et Chenavard.* — 4 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 juin : A.-C., « *Le voile du Temple* » (par Mme Jean Dornis). — 6 juin : André Beaunier, *L'utilité des romanciers.* — Arvède Barine, *Rosalie de Constant.* — 8 juin : G. Bagnenault de Puchesse, *Le duc d'Albe aux Pays-Bas* (1568-1572). — 9 juin : Jean Bourdeau, *Édouard de Hartmann et le suicide cosmique.* — 10 juin : André Chaumeix, « *L'arbre de Science* » (par M. Maurice Maindron). — 11 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., « *Les Familiers* » (par M. Abel Bonnard). — 12 juin : Michel Salomon, *Devant la statue d'Alexandre Dumas.* — *Le centenaire de Le Play.* — 13 juin : *La statue d'Alexandre Dumas fils.* — 14 juin : Z., *L'affaire Monicart.* — 15 juin : André Hallays, *Dans le diocèse de Nicolas Pavillon.* — 16 juin : G. Dupont-Ferrier, *Une nouvelle histoire de Louis XIV* (par M. Lavisse). — 18 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 juin : Henry Bidou, « *Chants de soleil* » (par Mme de Ferry). — 22 juin : André Hallays, *Dans le diocèse de Nicolas Pavillon.* II. — 23 juin : G. Dupont-Ferrier, *Cardinaux académiciens.* — Pierre de Quirielle, *Le cardinal Mathieu.* — 24 juin : F., *Un document sur la mort de Gœthe.* — 25 juin : S., « *Aimer* » (par M. Stephen Liégeard). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 juin : Henry Bidou, *Le pauvre Musset.* — 27 juin : J. Bourdeau, *Les prophéties de Balzac.* — 30 juin : A.-Albert Petit, *M. Albert Sorel.* — (Supplément). Eugène Welvert, *Autour d'un billet de Stendhal.* — G. Bagnenault de Puchesse, *Marie de Médicis dans sa vie privée.*

Les Lettres. — Nos 2 et 3, 6 mars et 6 avril 1906 : Alfred de Vigny, *Inédits* (Vers et prose). — 6 avril : Camille Mauclair, *Notes sur Wells.* — 6 juin : Alfred de Vigny, *Inédits* (Fin). — 6 juillet : Alfred Berl, *Un individualiste : Georges Clémenceau.* — 6 août et 6 septembre : Auguste Blanqui, *Lettres inédites.* — 6 août : André Dumas, *M. Edmond Rostand.* — 6 septembre : Georges Casella, *Un humaniste : J.-K. Rosny.* — Robert d'Humières, *André Chevrillon.*

Mercure de France. — 1er janvier 1906 : Alfred de Vigny, *Lettres inédites* (publiées par Mlle E. Sakellaridès). — Edmond Barthélemy, *Les « Pamphlets du dernier Jour », de Thomas Carlyle.* — Rémy de Gourmont, *Rivarol.* II. *Le politique* (suite). — Alphonse Séché et Jules Bertaut, *David d'Angers et les Romantiques.* — 15 janvier : Alfred de Vigny, *Lettres inédites.* — Adolphe Retté, *Sur Lamartine.* — Ricciotto Canudo, *Décadence et résurrection de l'esprit*

théâtral. — 1er février : Péladan, *Réfutation esthétique de Taine.* — Fernand Caussy, *La théorie des Sacrifices, d'après Nietzsche et Joseph de Maistre.* — E. Eberlin, *Le poète du Ghetto : Morris Rosenfeld.* — Fagus, *L'écriture et la pensée.* — 15 février : Henri Mazel, *Henri Heine.* — Jules Sageret, *Les grands convertis : M. Brunetière.* I. — 1er mars : Féli-Gautier, *Documents sur Baudelaire* (correspondance de Baudelaire avec Barbey d'Aurevilly, Mme Paul Meurice, Théophile Gautier, Sainte-Beuve, Mme Sabatier, Jules Troubat, Champfleury, Asselineau, etc.). — Jules de Gaultier, *La métaphysique du Spectacle.* — Jules Sageret, *Les grands convertis : M. Brunetière* (Fin). — Charles Vellay, *La correspondance de Saint-Just.* — 15 mars : Adolphe Retté, *Alfred de Musset à Fontainebleau.* — Ernest Seillières, *La morale impérialiste chez Stirner.* — Féli-Gautier, *Documents sur Baudelaire.* — 1er avril : Jules Troubat, *Albert Glatigny et Sainte-Beuve : souvenirs intimes.* — E. Gaubert, *Rachilde.* — M. Théaux, *Les idées philosophiques de M. Clémenceau.* — Féli-Gautier, *Documents sur Baudelaire.* — 15 avril : V. Ségalen, *Les hors-la-loi : le double Rimbaud.* — G. Boissy, *La préservation du théâtre antique d'Orange.* — 1er mai : Jacques Boulenger, *George Brummel, esquire.* — Maurice Pellisson, *L'arrestation et la mort de Champfort.* — 15 mai : Stendhal, *Dix-neuf lettres inédites à Sutton Sharpe, à Londres.* — Léon Séché, *Les origines d'Alfred de Musset : le pays, l'homme et l'œuvre.* — 1er juin : J. Anglade, *La conception de l'Amour chez les Troubadours.* — Léon Séché, *Les origines d'Alfred de Musset : le pays, l'homme et l'œuvre.* — Stendhal, *Dix-neuf lettres inédites à Sutton Sharpe, à Londres.* — G. Boissy, *La préservation du théâtre antique d'Orange.* — 15 juin : P.-G. La Chesnais, *Henrik Ibsen.* — E. Masson, *Carlyle et Froude.* — Émile Magne, *Corneille évocateur de Paris : le Palais de Justice et la Place royale.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril : X., *Le patriotisme de Mme Adam.* — 15 avril : Jules Delvaille, *La philosophie de Renouvier.* — Laurent Tailhade, *Le genre historique.* — 1er mai : A. Lacour, *L'acoustique au théâtre.* — 15 mai : Pierre de Bouchaud, *La fin de la Renaissance italienne.* — 1er juin : A. Lacour, *L'acoustique au théâtre.*

La Quinzaine. — 1er avril : Abbé D. Sabatier, *Le centenaire d'un philosophe : Alphonse Gratry.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *Vieil Heidelberg* » (par W. Meyer-Forster) ; « *L'Attentat* » (par MM. Capus et Descaves) ; « *Glatigny* » (par M. Catulle Mendès). — 16 avril : Victor Glachant, *Lettres inédites de Frédéric Ozanam à Fauriel* (1840-1841). — Henry Gaillard de Champris, « *Les Roquevillard* » (par M. Henry Bordeaux). — 1er mai : Oscar Havard, *Souvenirs du Quartier Latin* (1869-1875). — 16 mai : A. Ducrocq, *Les romans de M. Robert-Hug Benson.* — André Macaigne, *M. Hugues Lapaire.* — 1er juin : Fernand Auburtin, *La méthode de Frédéric Le Play.* — A. Prat, *Eugénie de Guérin.* — 16 juin : Charles Boutard, *Histoire de « l'Avenir »* : I. *Sa fondation.* — Henry Gaillard de Champris, *Vigny.* — Raoul Narsy, *Art et littérature* : *Henrik Ibsen.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *Paraître* », (par M. Maurice Donnay).

Revue biblio-iconographique. — Janvier 1906, février, mars, avril, mai et juin : Firmin Maillard, *Ombres et fantômes, profils disparus : Félicien Mallefille* suite). — Léon de La Sicotière, *G.-S. Trébutien* (suite). — Février : Pierre Dauze, *Brochures et plaquettes.* — Mars : Nauroy, *Le roman de « la Jeune Captive ».* — Avril : Pierre Dauze, *Les publications nouvelles des Sociétés de bibliophiles.* — Mai et juin : Jules Le Petit, *Miettes de bibliophile.* — Juin : Jules Adeline, *L'illustration documentaire.*

Revue Bossuet. — Supplément III, 25 juin 1906 : Mgr Douais, *Modestes glanures.* — Ch. Urbain, *Un manuscrit des lettres de Bossuet à Mme d'Albert.* — E. Levesque, *Conférences d'Issy sur les états d'oraison : Bossuet et Fénelon.* — *Premières explications données par Fénelon de son dissentiment avec Bossuet.* — *Çà et là, notes et documents* : I. *Lettres de Mme Cornuau à l'abbé Bossuet* ; — II. *Napoléon et le cabinet de travail de Bossuet* (P. Dudon) ; — III. *La tentative*

de Michel Le Pelletier. — *Variétés bibliographiques* : I. *Notes sur l'édition Lebarq des œuvres oratoires de Bossuet*; — II. *Fesch et Bossuet* (J.-B. Vanel).

Revue de Paris. — 1er avril : Léon Séché, *Le dernier caprice d'Alfred de Musset.* — 1er, 15 avril et 1er mai : Félix Mathieu, *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dôme.* — 1er mai : Gustave Simon, *Paul Meurice : souvenirs intimes.* — 15 mai : Gustave Reynier, *Les origines de la légende de Don Juan.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril : A. Gazier, *Le frère de Voltaire.* — Th. Bentzon, *Le roman historique aux États-Unis.* — 15 avril : Auguste Béchaux, *Frédéric Le Play, à l'occasion de son centenaire.* — Ernest Martinenche, *Littérature espagnole : le théâtre de M. Perez Galdos.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Paraître », à la Comédie-Française*; « *Enfant chérie* », *au Gymnase*; « *Glatigny* », *à l'Odéon.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un livre de Thackeray sur la littérature et la vie françaises.* — 1er mai : Édouard de Morsier, *Un critique allemand : Hermann Grimm* (1828-1901). — Ferdinand Brunetière, *Joseph de Maistre et son livre « Du Pape ».* — 15 mai : J.-E. Fidao, *Pierre Leroux et son œuvre.* — René Doumic, *Revue littéraire : romans de femmes.* — 1er juin : Charles Benoist, *Machiavel et le machiavélisme* : I. *Le machiavélisme avant Machiavel.* — 15 juin : Paul Gautier, *Le premier exil de Mme de Staël.* — René Doumic, *Revue littéraire : le théâtre d'Ibsen.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1906, 2e fascicule : V. L. Bourrilly, *Deux points obtenus dans la vie de Rabelais* (*Rabelais à Lyon en août 1537; Rabelais et le sieur de la Fosse, 1540*). — Charles Oulmont, *Gratien du Pont, sieur de Drusac, et les femmes* (suite et fin). — Louis de Grandmaison, *Un frère de Rabelais.* — Paul Barbier fils, *Touque-Dillon.* — F.-Ed. Schneegans, *Note pour le commentaire.* — Fernand Hayem, *Un Rabelais au service de Marie de Médicis.* — Abel Lefranc, *Jamet Brayer.* — L. G. P., *La dame de Basché.* — H. C. P., *Noëls cités par Rabelais.*

Revue germanique. — Mars-avril : Ernest Seillière, *Thomas Hobbes et la volonté de la puissance.* — J. Lescoffier, « *Au delà des forces* » *et l'évolution religieuse de Björnson.* — H. Cordelet, *La femme dans l'œuvre de Meredith.* — Mai-juin : W. Thomas, *La conception de l'amitié dans Bacon et Shakespeare.* — P. Besson, *Les romans et nouvelles de Th. Storm.* — May de Rudder, *Peter Cornelius.* — Ch. Andler, *D'un faux dans l'œuvre lyrique de Heine.*

La Revue latine. — 25 avril : Émile Faguet, *La philosophie de Lamartine*; *Lettres de Gabrielle Delzant*; *Le voyage de Sparte; Façons d'exprimer.* — P. Sirven, *Littérature romande : un type vaudois.* — J. Merlant, *Sénancour et Sainte-Beuve.* — 25 mai : Émile Faguet, *Honoré de Balzac*; *Mlle de Lespinasse.* — F. Vézinet, *Les personnages d'Ibanez.* — 25 juin : Émile Faguet, *Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Corneille le 27 mai 1906.* — J. Bonnerot, *Sur le feuillet de garde du dictionnaire français-latin de Robert Estienne.* — G. Le Gentil, *Le village gris de M. Santiago Rusinol.* — G. Lafaye, *Grandeur et décadence de Rome.* — J. Merlant, *Sénancour et Sainte-Beuve.*

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 7 avril : Ernest Renan, *Cahiers de jeunesse* (1845-1846). — C. Bouglé, *Du contrat social au quasi-contrat solidariste.* — I. Kont, *Le mouvement littéraire en Hongrie : la Poésie.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Paraître », par M. Maurice Donnay.* — 14 avril : Ernest Renan, *Cahiers de jeunesse* (1845-1846). — Arthur Bovy, *La littérature française en Belgique.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Antoine, six pièces.* — 21 avril : Ernest Renan, *Cahiers de jeunesse* (1845-1846). — A. Mansuy, *Un Ronsardisant oublié : Jean Kochanowski.* — Alfred Poizat, *La renaissance de la Tragédie.* — 28 avril : Ernest Renan, *Cahiers de jeunesse* (1845-1846). — A. Mansuy, *Un Ronsardisant oublié : Jean Kochanowski.* — Paul Flat, *Théâtres : les théâtres d'exception et les théâtres à étoile.* — 5 mai : Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « La Griffe »* (par M. Henry Bernstein). — 12 mai : I. Kont, *Le mouvement littéraire en Hongrie : le Théâtre.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « La vieillesse de Don Juan »* (par MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier). — 19 mai :

Casimir Stryienski, *Le futur Régent : sa jeunesse et son éducation.* — 26 mai : I. Kont, *Le mouvement littéraire en Hongrie : le Roman.* — 2 juin : Paul Louis, *Jules Guesde.* — Félicien Pascal, *Le mysticisme d'Alexandre Dumas.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « La Chaine anglaise »* (par M. Camille Oudinot). — 9 juin : Frédéric Loliée, *La Presse russe.* — Paul Flat, *Henrik Ibsen.* — Esménard, *Rapport au ministre de la police générale de l'Empire à l'occasion de la reprise projetée d' « Héraclius » de Corneille, à la Comédie-Française* [janvier 1807], (publié par Armand Delpy). — Félicien Pascal, *Alexandre Dumas et le docteur Henri Favre.* — 16 juin, 23 juin et 30 juin : Ivan Tourguéneff, *Lettres inédites à Mme Viardot* (publiées par Halpérine-Kaminsky). — 16 juin : Casimir Stryienski, *Le futur Régent : ses premières armes et son mariage* (1691-1692). — 23 juin : Jean Nointel, *Les Lettres : œuvres et idées. Historiens : « la Fondation de l'Empire allemand »* (par Ernest Denis); *« Bismarck et son temps »* (par Paul Matter). — F. Loliée, *A la Comédie-Française : administrateurs et acteurs* (1885-1906). — Jacques Lux, *Le cardinal Mathieu à l'Académie française.* — 30 juin : Gustave Lanson, *Les Universités françaises en Angleterre.* — G. Bonet-Maury, *Georges Buchanan* (1506-1582) : *à propos de son centenaire.* — Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : Romans et nouvelles : « La Rondache »* (par Péladan); *« Souvenirs du marquis de Floranges »* (par Marcel Boulenger). — Jacques Lux, *L'Académie française et la philosophie.*

Le Temps. — 1er avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Désiré Nisard.* — 2 avril : Adolphe Brisson, *Chronique dramatique.* — 3 avril : Raoul Aubry, *L'homme qui sourit : Maurice Donnay.* — 4 avril : T.-G., *Le roman de Tallien.* — 5 avril : comte d'Haussonville, *Le prix Osiris décerné à M. Albert Sorel.* — 6 avril : Jules Claretie, *Du foyer de la Comédie-Française et de la causerie.* — 8 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Honoré de Balzac.* — 9 avril : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 15 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le tourisme littéraire.* — 16 avril : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — En marge : la bourse de voyage des littérateurs.* — 19 avril : *L'exposition des souvenirs de Corneille à la Bibliothèque nationale.* — 20 avril : Jules Claretie, *Voyage au pays de Corneille et de Flaubert.* — 23 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (poésies). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 24 avril : Albert Sorel, *Le comte Paul Stroganoff.* — 27 avril : Jules Claretie, *La vente de l'Abbaye-au-Bois.* — 29 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : méditations pour la période électorale.* — 30 avril : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 4 mai : Jules Claretie, *« Les caprices de Marianne » et le 1er mai.* — 5 mai : Raoul Aubry, *La littérature et la politique : M. Hugues Le Roux et M. Paul Adam.* — 6 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : méditation pour le jour des élections.* — 7 mai : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 9 mai : Marcelle Tinayre, *Un livre d'André Gladès.* — 11 mai : Jules Claretie, *L'inauguration du monument d'Alexandre Dumas.* — 13 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Guillaume Ferrero et l'histoire sociologique.* — 14 mai : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 16 mai : T.-G., *Les descendants de Corneille.* — 18 mai : Jules Claretie, *Comment Rachel faillit devenir chrétienne.* — 19 mai : A. Mézières, *Le château de la Chevrette et Mme d'Épinay.* — 20 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Eugène Le Roy peintre du Périgord.* — 21 mai : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 25 mai : Raoul Aubry, *Les idées de M. Antoine. — La mort d'Ibsen.* — 26 mai : Adolphe Brisson, *Ibsen et le goût français.* — 27 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la littérature et les nationalités.* — 28 mai : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 29 mai : Marcelle Tinayre, *Lettre à une provinciale sur la littérature féminine.* — 1er juin : Jules Claretie, *La légende et l'histoire de J. Barbey d'Aurevilly.* — 3 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : littérature cornélienne.* — 4 juin : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 6 juin : *Les fêtes de Corneille à Rouen : discours de M. Albert Sorel.* — 7 juin : A. Mézières, *Julie de Lespinasse.* — 10 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : conclusion des*

fêtes de Corneille. — 11 juin : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 13 juin : T.-G., *Icarie* (Cabet). — (Supplément) *Inauguration de la statue d'Alexandre Dumas fils.* — 14 juin : Michel Delines, *Le caractère d'Ibsen.* — 15 juin : Jules Claretie, *A propos du suicide d'un poète* (Aristide et Charles Frémine). — 17 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Joseph Autran.* — 18 juin : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Le pavillon Flaubert à Croisset.* — 22 juin : Raoul Aubry, *Le cardinal Mathieu académicien.* — 24 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le réveil du lyrisme.* — 25 juin : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *La statue d'Alfred de Musset* (à Neuilly). — 30 juin : Gaston Deschamps, *Albert Sorel.*

LIVRES NOUVEAUX

Arnauld d'Andilly. — *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* (1626), publié d'après le manuscrit autographe, par Eugène Halphen et Jules Halphen. *Paris, Champion*. In-8, de 51 p.

Amyot (Jacques). — *Les Vies des hommes illustres, grecs et romains*. Périclès et Fabius Maximus. Édition critique, publiée par Louis Clément. *Paris, Cornély et Cie*. In-16, de xxvii-130 p. Prix : 2 fr. 50. (Société des textes français modernes.)

Ballu (Camille). — *De la noblesse d'Agrippa d'Aubigné et de Mme de Maintenon. Angers, imp. Germain et Grassin*. In-8, de 40 p. (Extrait de la *Revue de l'Anjou*, janvier-février 1906).

Balzac (H. de). — *Œuvres posthumes de H. de Balzac*. II. Lettres à l'étrangère (1842-1844). *Paris, Calmann-Lévy*. In-8, de 479 p. avec planches et portraits. Prix : 7 fr. 50.

Bertaut (Jules). — *Figures contemporaines*. Chroniqueurs et Polémistes (Harduin, Cornély, J. de Bonnefon, H. Maret, Clémenceau, Adolphe Brisson, Jules Huret, Urbain Gohier, L. Tailhade, Drumont, Rochefort, L. Daudet, etc.). *Paris, Sansot*. In-18 jésus, de iv-282 p. Prix : 3 fr. 50.

Blum (Léon). — *Au théâtre*. Réflexions critiques. *Paris, Ollendorff*. In-18 jésus, de 301 p.

Bonnefon (Paul). — *Portraits et Récits extraits des prosateurs français du XVIe siècle* (programmes de 1902, classe de troisième). *Paris, Colin*. In-16, de viii-298 p. Prix : 2 fr. 50.

Bossuet. — *Pensées chrétiennes et morales de Bossuet*. Édition nouvelle revue sur les meilleurs textes avec une introduction et des notes, par Victor Giraud. *Paris, Bloud*. In-16, de 72 p.

Bossuet (Pierre). — *Premières impressions de théâtre. Chartres, imp. Garnier*. Petit in-8, de xliv-167 p. Prix : 3 fr. 50.

Boubée (Joseph). — *La Littérature belge*. Le Sentiment et les Caractères nationaux dans la littérature française de Belgique. *Paris, Dumoulin*. In-8, de 79 p.

Bourdeau (J.). — *Poètes et Humoristes de l'Allemagne*. La France et les Français jugés à l'étranger (le Simplicissimus de Grimmelshausen; Un Gil Blas allemand; Nicolas Lenau; Schiller et la Révolution, etc.). *Paris, Hachette*. In-16, de 287 p. Prix : 3 fr. 50.

Bourget (Paul). — *Études et Portraits. Paris, Plon-Nourrit*. 2 vol. in-16. T. Ier (Portraits d'écrivains et Notes d'esthétique), de 397 p.; t. II (Études anglaises), de ii-363 p. Prix : 7 fr.

Bourgin (Georges). — *Les archives pontificales et l'histoire moderne de la France. Besançon, impr. Jacquin*. In-8, de 114 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1905).

Bremond (Henri). — *La Littérature religieuse d'avant-hier et d'aujourd'hui*. A propos de la nouvelle collection « La Pensée chrétienne ». *Paris, Bloud*. In-16, de 128 p.

Bremond (Henri). — *Newman* (Essai de biographie psychologique). *Paris, Bloud*. In-16, de xv-431 p.

Briand (François). — *Quatre histoires par personnaiges sur quatre évangiles de l'Advent à jouer par les petits enfants les quatre dimenches dudit Advent.* Publiées, avec une introduction, par Henri Chardon. *Paris, Champion.* In-8, de xxxiv-52 p.

Brunetière (Ferdinand). — *Honoré de Balzac* (1799-1850). *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 335 p. Prix : 3 fr. 50.

Buffon. — *Discours et Vues générales.* Nouveaux extraits, avec une introduction et des notes, par F. Gohin. *Paris, Paulin.* In-18 jésus, de vii-417 p. Prix : 3 fr.

Cabeen (Charles-W.). — *L'Influence de Giambattista Marino sur la littérature française dans la première moitié du XVII^e siècle* (thèse). *Grenoble, impr. Allier frères.* In-8, de ix-166 p.

Calippe (Charles). — *Balzac, ses idées sociales. Paris, Lecoffre.*

Canat (René). — *La Littérature française par les textes. Paris, Delaplane.* In-18 jésus, de viii-747 p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *de la bibliothèque du musée Thomas Dobrée.* 2 vol. in-8 avec grav. et planches. T. I^er. Manuscrits, par l'abbé G. Durville, de xvi-704 p. T. II. Imprimés (1^re partie), par M. Louis Polain, de xi-615 p. *Nantes, impr. Joubin et Beuchet.*

Catalogue *des autographes* (Inventaire des lettres, Chartes et Pièces manuscrites) *du musée Th. Dobrée*, par P. de Lisle du Dreneuc. *Nantes, impr. Grimaud.* Petit in-8, de vi-146-xxvi p.

Catalogue *des estampes du musée Th. Dobrée*, par M. Loys Delteil. *Nantes, impr. Joubin et Beuchet.* In-8, de xv-264 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. XXV : Cau-Chailly. *Paris, impr. Nationale.* In-8 à 2 col., 1242 col.

Cestre (Charles). — *La Révolution française et les poètes anglais* (1789-1809). *Paris, Champion.* In-8, de 575 p. Prix : 7 fr. 50

Citoleux (Marc). — *La poésie philosophique au XIX^e siècle.* Lamartine (thèse). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de xi-403 p.

Citoleux (Marc). — *La poésie philosophique au XIX^e siècle.* M^me Ackermann, d'après de nombreux documents inédits (thèse). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de xiii-254 p.

Claretie (Léo). — *Histoire des théâtres de société. Paris, Librairie Molière.* In-18 jésus, de 284 p. Avec 20 grav. Prix : 4 fr.

Clerget (Fernand). — *Émile Blémont. Saint-Amand* (Cher), *imp. Pivoteau.* In-16, de 243 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Clerget (Fernand). — *Louis-Xavier de Ricard. Saint-Amand, impr. Pivoteau.* In-8 carré, de 35 p. et portrait.

Coigny (A. de). — *Mémoires d'Aimée de Coigny.* Introduction et notes par Étienne Lamy. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 299 p. Prix : 3 fr. 50.

Corbon (Paul). — *Étude psychiatrique sur Benvenuto Cellini* (1500-1571). *Paris, Maloine.* In-8, de 101 p. avec portrait.

Croy (de). — *Journal inédit du duc de Croy* (1718-1784). Publié, d'après le manuscrit autographe conservé à la bibliothèque de l'Institut, avec introduction, notes et index, par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin. *Paris, Flammarion.* 2 vol. in-8. T. I^er, de lxiv-528 p. et portraits; t. II, de 531 p. et fac-similé.

Daugé (Sylvain). — *Un physiocrate seigneur de Roquelaure.* Le marquis de Mirabeau (1715-1789) : sa vie, sa doctrine, ses œuvres, et quelques lettres inédites. *Auch, impr. Cocharaux.* In-8, de 33 p.

Delcamp (André). — *L'Année théâtrale*, 1904-1905 (1^re année). Préface par Jules Claretie. Encyclopédie théâtrale et Répertoire des spectacles, illustré par de nombreuses photographies et des croquis d'André Rouveyre, Dauphin, Minartz, Allard, A. Loir, Chaineux, José Engel, Ed. Fournier. *Paris, Michel.* In-8 à 2 col., de 352 p.

Dorveaux (Paul) et Marius **Barroux**. — *Historique de la bibliothèque de l'École de pharmacie de Paris. Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 16 p. avec 1 figure. (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1905).

Dreyfus-Brisac (Edmond). — *Études littéraires comparées.* Tartuffe annoté, ou la Muse de Molière. *Coulommiers, impr. Brodard.* In-18 jésus, de 211 p.

Ducrest (Mme Georgette). — *Mémoires sur l'impératrice Joséphine, la cour de Navarre et la Malmaison.* Introduction et notes de MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin. *Paris, Fayard.* In-8 à 2 col., de 158 p. avec grav. d'après des estampes et tableaux des plus grands artistes du XVIIIe siècle. Prix : 1 fr. 50.

Flaubert (Gustave). — *Lettres à sa nièce Caroline. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 529 p. Prix : 3 fr. 50.

Fournier (François). — *Frédéric Ozanam.* Sa vie, ses œuvres. *Paris, Haton.* In-8, de VIII-150 p.

Gassier (Émile). — *Les Cinq Cents Immortels.* Histoire de l'Académie française (1634-1906). Préface de M. Jules Lemaître. *Paris, Jouve.* In-8, de 491-VII p. Prix : 7 fr. 50.

Gaultier (Paul). — *Le Rire et la Caricature.* Préface par M. Sully Prudhomme. *Paris, Hachette.* In-16, de XXIV-249 p. et 16 grav. Prix : 3 fr. 50.

Gilbert (Eugène). — *Les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui. Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 70 p. Prix : 1 fr. 50.

Glachant (Victor). — *Benjamin Constant sous l'œil du guet*, d'après de nombreux documents inédits (bibliothèque de l'Institut, Archives nationales). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XXXIX-608 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Grimaud (Henry). — *Les Familles alliées à la famille Rabelais. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 10 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 3e année, 4e fascicule).

Hervez (Jean). — *Les Sociétés d'amour au XVIIIe siècle* (les Sociétés où l'on cause d'amour; Académies galantes; le Code de Cythère; les Sociétés où l'on fait l'amour; le Culte d'Aphrodite et de Lesbos; les Arracheurs de palissades; Brevets d'amour), d'après les mémoires, chroniques et chansons, libelles et pamphlets, pièces inédites, manuscrits. *Paris, Daragon.* In-8, de 362 p. et 8 pl. Prix : 20 fr.

Hémon (Félix). — *Cours de littérature.* XXVIII : l'Éloquence. *Paris, Delagrave.* In-16, de 112 p.

Jamati (Vincent). — *Pour devenir journaliste.* Comment se rédige et s'administre un journal; Mécanisme de la presse; Principaux cas de reportage; Législation. *Paris, Victorion.* In-16, de III-356 p.

Joannidès (A.). — *La Comédie-Française* (1905). Avec une préface par un vieil amateur. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de X-303 p. Prix : 7 fr. 50.

Kerval (Léon de). — *L'Évolution et le développement du Merveilleux dans les légendes de saint Antoine de Padoue. Paris, Fischbacher.* In-8, de 68 p. Prix : 3 fr. 50.

Lacombe (Paul). — *La Psychologie des individus et des sociétés chez Taine, historien des littératures* (étude critique). *Paris, F. Alcan.* In-8, de II-382 p. Prix : 7 fr. 50.

La Mennais (F. de). — *Essai d'un système de philosophie catholique* (1830-1831). Ouvrage inédit, recueilli et publié d'après les manuscrits avec une introduction, des notes et un appendice; par Christian Maréchal. *Paris, Bloud.* Petit in-8, de XXXIX-430 p.

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre **Vidier**. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques* publiés par les sociétés savantes de la France. *Paris, Leroux.* T. V. 1re livraison. (N° 84819 à 89397). In-4 à 2 col., de 200 p.

Lauzun. — *Mémoires du duc de Lauzun.* Introduction et notes de MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin. *Paris, Fayard.* In-8 à 2 col., de 160 p. avec grav. d'après des estampes et des tableaux des plus grands artistes du temps. Prix : 1 fr. 50.

Lecigne (C.). — *Le Divorce et le Roman contemporain. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 30 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lecomte (L. H.). — *Histoire des théâtres de Paris.* Le Théâtre-Historique (1847-1851, 1862, 1875-1879, 1890-1891). *Paris, Daragon.* Petit in-8, de 171 p. et 1 grav. Prix : 6 fr.

Lemaître (Jules). — *Les Vieux Livres. Paris, Gougy.* Petit in-8, de 22 p. et portrait.

Le Noir de Tournemine (H.). — *Autour de Villiers de l'Isle-Adam* (Causerie littéraire). *Saint-Brieuc, impr. Guyon.* In-8, de 56 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*).

L'Estoile. — *Journal de l'Estoile.* Extraits publiés avec une notice bibliographique par Armand Brette et précédés d'une introduction par Edme Champion. *Paris, Colin.* In-16, de xxxvii-359 p. Prix : 4 fr.

Longhaye (G.). — *XIX^e siècle.* Esquisses littéraires et morales ; t. IV, 3^e période (1850-1900) suite. La Comédie. Le Roman, 4^e série. Auteurs catholiques (1830-1900), Montalembert, Veuillot, Lacordaire. *Paris, Retaux.* In-18 jésus, de 468 p.

Margueritte (Paul). — *Souvenirs d'enfance.* Les Pas sur le sable. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 338 p. Prix : 3 fr. 50.

Marquis (le) *de Sade et son œuvre devant la science médicale et la littérature moderne*, par le docteur Jacobus X... *Paris, Carrington.* In-8, de xiii-487 p. Prix : 40 fr.

Marty (André). — *L'Imprimerie et les Procédés de gravures au XX^e siècle* (étude). *Paris, impr. Frazier-Soye.* Petit in-4, de 91 p. et 40 planches en noir et en couleurs.

Massis (Henri). — *Comment Émile Zola composait ses romans*, d'après ses notes personnelles et inédites. *Paris, Fasquelle.* In-18, de xii-346 p. Prix : 3 fr. 50.

Mazarin. — *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par M. le vicomte G. d'Avenel. T. IX (août 1658-mars 1661). *Paris, impr. Nationale.* In-4, de 1008 p.

Mérimée (Prosper). — *Mateo Falcone.* Préface de Maurice Tourneux. *Paris, Carteret.* In-4, de xi-47 p. avec composition d'Alexandre Lunois, gravées sur bois.

Muret (Maurice). — *La Littérature italienne d'aujourd'hui. Paris, Perrin.* In-16, de xii-355 p.

Nerthal. — *Michelet, ses amours et ses haines*, suivi d'une étude sur Beaumarchais et sur Perrault. *Paris, libr. des Saints-Pères.* In-18 jésus, de iii-204 p. Prix : 3 fr.

Paris (Gaston). — *Mélanges linguistiques.* I : Latin vulgaire et Langues romanes. *Paris, Champion.* In-8, de 149 p.

Picard (A.). — *Théodore de Bèze.* Ses idées sur le droit d'insurrection et son rôle pendant la première guerre de religion (thèse). *Cahors, impr. Coueslant.* In-8 de 84 p.

Picot (Emile). — *Rabelais à l'entrevue d'Aiguesmortes* (juillet 1538). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 6 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 3^e année, 4^e fascicule).

Pinet (G.). — *Auguste Comte.* Notice biographique. *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 24 p. avec grav.

Poupardin (René). — *Catalogue des manuscrits des collections Duchesne et Bréquigny. Paris, Leroux.* In-8, de xxvi-343 p.

Rabelais. — *Les Cinq Livres de F. Rabelais.* Avec notes et glossaire. *Paris, Flammarion.* 2 vol. in-18 jésus. T. I^er, de 400 p. avec portrait ; t. II, de 404 p.

Rageot (Gaston). — *Le Succès.* Auteurs et Public. (Essai de critique sociologique). *Paris, F. Alcan.* In-8, de 232 p. Prix : 3 fr. 75.

Rastoul (A.). — *Le P. Ventura. Paris, Béduchaud.* In-18 jésus, de 193 p. et portrait. Prix : 2 fr.

Reboux (Paul). — *Vient de paraître.* Notes de critique littéraire. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 345 p.

Répertoire *méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France pour l'année 1903* (6e année), rédigé sous la direction de Gaston Brière et Pierre Caron, et publié par la Société d'histoire moderne. *Paris, Cornély.* In-8, à 2 col., de xxxii-363 p. Prix : 18 fr.

Rocquain (Félix). — *Notes et Fragments d'histoire.* L'Hypnotisme au moyen âge. Une Légende sous Philippe le Bel. Michelet aux Archives. Chéruel. Du Style révolutionnaire. Une Lettre de Fourier. Notes sur Napoléon. La Police politique sous le second Empire. Rapport de Michelet sur les Archives du Vatican. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 371 p. Prix : 7 fr. 50.

Rod (Édouard). — *L'Affaire J.-J. Rousseau. Paris, Perrin.* Petit in-8, de xiv-361 p.

Sabatier (D.). — *Le Centenaire d'un philosophe.* Alphonse Gratry (1805-1905). *La Chapelle-Montligeon* (Orne), *impr. Notre-Dame.* In-8, de 65 p. (Extraits de *La Quinzaine* du 1er août 1905 et du 1er avril 1906.)

Salembier (L.). — *Michelet : Sa vie, sa méthode, ses idées, son style. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Sales (saint F. de). — *Œuvres de saint François de Sales,* évêque et prince de Genève et docteur de l'Église. Édition complète, d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. *Paris, Vitte.* T. XIV : Lettres. 4e volume. In-8, de xxiii-479 p. et fac-similé d'autographe. Prix : 8 fr.

Salone (Émile). — *Guillaume Raynal, historien du Canada* (étude critique). *Paris, Guilmoto.* In-8, de viii-90 p.

Sorel (G.). — *Le Système historique de Renan.* II. Renan, historien du judaïsme. *Paris, Jacques.* In-8, p. 89 à 208. Prix : 2 fr.

Thamiry (E.). — *Le Mysticisme de saint François de Sales. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Thomas (Louis). — *Les Dernières Leçons de Marcel Schwob sur François Villon. Paris, impr. Jouve.* In-8, de 52 p. avec 1 fac-similé d'une page du manuscrit de Stockholm.

Vial (Francisque) et Louis **Denise**. — *Idées et Doctrines littéraires du XVIIe siècle* (extraits des préfaces, traités et autres écrits théoriques). *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de ix-297 p. Prix : 3 fr.

Vigny (A. de). — *Correspondance d'Alfred de Vigny* (1816-1863), recueillie et publiée par Emma Sakellaridès. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de vi-410 p. Prix : 3 fr. 50.

CHRONIQUE

— M. Henri Omont a donné lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 4 mai, d'une notice sur une ancienne édition gothique, sans date, des *Chroniques de Garguantua*, qui lui a été communiquée par M. Fécamp, bibliothécaire de l'Université de Montpellier. C'est l'unique exemplaire, actuellement connu peut-être, de la première édition parisienne de ces *Chroniques* imprimée vers 1533.

On trouvera le texte de la communication de M. Omont dans les comptes rendus de l'Académie, 1906, p. 187.

— M. Pierre-Paul Plan a consacré sous ce titre : *Rabelais et les « Moraulx de Plutarque », à propos d'un ex-libris*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome (mai-août 1906, p. 195), une description détaillée, accompagnée de fac-similés, de l'exemplaire de l'édition aldine de 1509 des traités moraux de Plutarque, annoté par Rabelais, dont nous avons précédemment signalé la découverte, d'après le journal *le Temps*. Cette description est suivie de la liste des emprunts faits par Rabelais aux *Moralia* de Plutarque.

— M. V.-L. Bourrilly a résumé, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (mai et juin 1906), les travaux les plus récents sur *Rabelais, sa vie et son œuvre*. C'est un exposé tout particulièrement utile maintenant que les travaux sur Rabelais se multiplient, et cet examen, fait avec conscience et sagacité, est un excellent guide au milieu de publications aussi diverses que nombreuses et qui risquent d'égarer un peu les lecteurs qui ne sont pas absolument avertis. De plus, cette synthèse critique offre un tableau exact de la question au moment actuel et montre, à côté de ce qui a été fait, ce qui reste encore à faire.

— M. Félix Mathieu a publié, dans *la Revue de Paris* des 1er et 15 avril et 1er mai, une très importante étude sur *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dôme*. Nous ne pouvons pas en résumer ici toute l'argumentation ; mais nous pouvons citer la conclusion qui est fort nette et formulée en quelques lignes par M. Mathieu. « La lettre que Pascal dit avoir écrite, le 15 novembre 1647, à son beau-frère Périer pour le prier de monter sur le Puy-de-Dôme, est un faux, et ce faux est le couronnement de tout un système d'artifices par lequel Pascal a tenté de s'approprier l'hypothèse de la pression atmosphérique, que nous devons à Képler, Isaac Beeckman, Baliano et Torricelli, et a réussi à s'approprier les inventions qui apportèrent la vérification expérimentale de cette hypothèse : l'expérience du vide dans le vide, qui appartient à Auzout et l'idée de l'expérience du Puy-de-Dôme, qui appartient à Descartes. »

M. Abel Lefranc a repris, dans la *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*, 11, 18, 25 août et 8 septembre), tous les arguments de M. Félix Mathieu et les a réfutés par des raisonnements qui lui ont fait donner à son étude, intitulée : *Défense de Pascal*; *Pascal est-il un faussaire?* cette conclusion : « Pascal n'est pas un faussaire ». Quant à la suite même de l'argumentation, il

serait difficile de la résumer ici, autant que pour celle de M. Mathieu, et les lecteurs désireux de suivre cette double thèse devront se reporter aux études mêmes des deux contradicteurs. La conclusion si hardie de M. Mathieu fut, à coup sûr, bien téméraire, et il est certain, après les constatations de M. Lefranc, qu'il n'y avait pas lieu d'accuser si hautement Pascal d'un si gros méfait.

— M. Fernand Baldensperger a publié deux études qui méritent d'être signalées sur l'histoire littéraire de Lyon au XVII^e siècle.

La première est un article, paru dans *la Revue de l'histoire de Lyon* (juillet-août 1906), sur *la Société précieuse de Lyon au milieu du XVII^e siècle.* Elle fut importante et nous en avons Somaize pour garant; on y écrivait beaucoup, mais on y lisait encore davantage et M. Baldensperger a essayé de reconstituer les principaux types de cette société qui se recrutait dans tous les mondes, au prétoire et jusque dans les couvents, en mettant des noms propres sous les pseudonymes d'emprunt dont Somaize les avait voilés.

La personne la plus en vue de ce groupe d'esprits fut : *Une femme auteur au XVII^e siècle, Françoise Pascal, « fille lyonnaise »*; et c'est à elle que M. Baldensperger a consacré un article sous ce titre dans *la Revue de Lyon et du Sud-Est* (1^er^ au 16 juin 1906). Tout en traçant la biographie de cette femme de lettres, M. Baldensperger analyse et apprécie ses productions, poésies, tragédies ou comédies, et la suit même à Paris où la Lyonnaise vint finir sa carrière, on ne sait pour quelle raison, sans doute attirée par l'éclat de la capitale, en y composant des poésies dévotes.

— A l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Pierre Corneille, diverses manifestations se sont produites qui intéressent l'histoire littéraire et qu'il convient de mentionner ici.

D'abord, la Bibliothèque nationale a fait une exposition publique des souvenirs du grand poète qu'elle possède. Les livres imprimés ou les manuscrits, éditions originales des œuvres de Corneille, pièces qui s'y rapportent, lettres autographes, étaient groupés dans cinq vitrines de la galerie Mazarine. Les départements des estampes et des médailles avaient également mis à part tout ce qui, chez eux, a trait à Corneille.

Ensuite, la Comédie Française a consacré une semaine entière, du 3 au 10 juin, à la représentation d'œuvres théâtrales de Corneille, entremêlées de poèmes à son honneur. Et ce fut un véritable triomphe pour notre vieux tragique.

Enfin, on a inauguré, à Paris, le 27 mai, sur la place du Panthéon, un monument à Pierre Corneille, œuvre du sculpteur Allouard et de l'architecte Latour, tandis que des fêtes avaient lieu à Rouen à la même intention. Le mardi 5 juin, M. Albert Sorel prononça un beau discours sur Corneille normand, au Palais de Justice de Rouen, tandis qu'on inaugurait un médaillon du poète, et une reproduction de la statue de Corneille par David d'Angers fut dressée au lycée de Rouen.

— Ce troisième centenaire de Corneille a aussi été l'occasion de quelques publications qu'il importe de signaler ici.

M. Gaston Vincent a cru trouver du *Corneille inédit* à la Bibliothèque nationale (cabinet des manuscrits, fonds français, n° 12 763, f^os^ 161 à 164) et a publié dans la *Revue* (ancienne *Revue des revues*) du 15 juin une *Lettre et poésie de Pierre Corneille sur le Champignon.*

M. E. Sansot-Orland a également rassemblé et réuni en un petit volume les *Galanteries, précédées d'une vie amoureuse de Pierre Corneille.* Ce recueil fait partie d'une *Petite Bibliothèque surannée*, dans laquelle ont été insérés également *les Amours de Grisette, suivis de la mort de Cochon, par* M^me^ *Deshoulières*, le tout précédé d'une notice par le même M. E. Sansot-Orland.

— MM. Thomas Franklin Currier et Ernest Lewis Gay viennent de publier le catalogue de la collection concernant Molière formée par feu Ferdinand Bôcher et conservée actuellement à la bibliothèque de l'Université de Harvard. C'est un relevé fort consciencieux de publications nombreuses et importantes et qui peut rendre de réels services à tous ceux qui s'intéressent à l'étude de Molière et de ses œuvres.

— La monographie consacrée par M. Ch. Urbain à : *Un cousin de Bossuet, Pierre Taisand, trésorier de France à Dijon*, met en valeur une intéressante physionomie de provincial érudit au XVIIe siècle, qui mérite qu'on l'étudie un instant, même en dehors des liens de parenté qui l'unissaient à l'évêque de Meaux. A la suite de la biographie se trouvent imprimées les lettres que Taisand écrivit à son cousin, ce qui complète et éclaircit la correspondance de Bossuet.

— M. A. Gazier a publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril un article sur *Le frère de Voltaire* (1685-1745), plein de renseignements curieux sur un personnage tout à fait inconnu. Armand Arouet, receveur des épices, fut un convulsionnaire de marque et l'article en question donne des preuves bien curieuses de l'état d'esprit de cet homme singulier et de ceux qui pensaient alors comme lui : le piquant est que l'exemple de cet ardent janséniste semble avoir provoqué un instant de dévotion, feinte ou véritable, chez son frère le poète qui paraît avoir rimé, en 1728, un poème héroïque en faveur de Jansenius et une ode contre les Jésuites, publiés *in extenso* à la suite de l'article de M. Gazier.

— Dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (Ve série, t. X, 1905), M. le docteur Bourdin a inséré *Une letre inédite de Voltaire*. C'est un court billet adressé à Jeanmaire, trésorier de la régence, à Montbéliard, daté du 17 octobre 1772, et relatif aux affaires d'argent de Voltaire avec le duc de Wurtemberg. Le fac-similé qui accompagne cette publication permet de constater que cette lettre a été écrite par Wagnière, le secrétaire de Voltaire, et non par Voltaire lui-même, quoi qu'en pense l'éditeur.

— Dans sa thèse de doctorat intitulée : *Plagiats de Chateaubriand* : *I. Le voyage en Amérique*, II. *Comment Chateaubriand s'est servi de Gibbon*, M. Ernest Dick reprend, d'abord, en l'étendant, l'étude de lui qui a paru récemment ici-même. Mais, dans la seconde partie, il aborde une question toute nouvelle et arrive à conclure : que, dans *le Génie du christianisme*, Chateaubriand a fait à Gibbon des emprunts relativement insignifiants et d'ailleurs parfaitement légitimes ; — que, pour les *Martyrs*, « ce qui est de l'état politique, moral, intellectuel et religieux de Rome et de l'empire, des événements et des personnages historiques y figurant, tout est emprunté à Gibbon » ; — que « les trois premiers quarts *du Discours historique sur la chute de l'empire romain* sont un *maigre résumé* des premiers quarante chapitres » du livre de Gibbon. M. Dick a inséré dans sa dissertation tous les rapprochements nécessaires à l'établissement de ses conclusions.

— M. Robert Gaschet a repris, dans le *Bulletin italien*, *l'Affaire de la tache d'encre sur le manuscrit de Longus à la bibliothèque Laurentienne, d'après des documents inédits*. Après avoir déterminé les relations de P.-L. Courier et de del Furia, M. Gaschet constate que la trouvaille du fameux fragment inédit de Longus fut bien l'œuvre de Courier, quoi qu'on en ait dit. Quant aux circonstances mêmes dans lesquelles la tache d'encre se produisit, aux complications qu'elle souleva et à l'action administrative dont elle fut l'occasion contre Courier, on en trouvera le détail dans l'étude en question qui analyse, en les commen-

tant et en les discutant, toutes les phases de ce mémorable incident — car le mot *accident* semble ne pas pouvoir être de mise dans l'occasion.

— Sous ce titre : *Le dernier caprice d'Alfred de Musset*, M. Léon Séché a consacré, dans la *Revue de Paris* du 1er avril, une étude d'après des documents inédits, à *Madame Allan-Despréaux*, la première interprète dramatique du poète. Les éléments principaux de ce travail sont extraits des lettres que l'artiste écrivit à son camarade Samson, et l'on y voit comment Musset devint amoureux de l'actrice qui jouait ses œuvres. Ce que la liaison fut, on l'apprendra également par les confidences de Mme Allan, très éprise sans que sa raison fut dupe de son cœur et des incartades d'un esprit mobile et maussade comme celui du poète. Elle mourut avant Musset, le 22 février 1856, tandis que celui-ci lui survécut plus d'un an, en dépit des excès de son existence.

— Signalons deux articles de M. Eugène Rigal consacrés à Victor Hugo.

Dans le premier : *Sur « les Contemplations »* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXVI, n° 3-4), M. Rigal dégage les constatations nouvelles que permet d'établir la dernière édition de cette œuvre par Paul Meurice et qui fournit une chronologie exacte des pièces contenues dans ce recueil. Dans une note additionnelle, M. Rigal s'occupe du récent travail consacré par M. H. Dupin au même sujet.

Dans les *Mélanges Chabaneau*, M. Rigal a étudié *La signification philosophique du « Satyre »*, qui, « avant de se transformer pour devenir une démonstration vivante du panthéisme, nous invite lui-même à croire à un Dieu ineffable et personnel ».

— Sous ce titre : *Balzac peint par lui-même*, M. Eugène Gilbert a consacré, dans la *Revue générale* de juin 1906, une étude au second volume des *Lettres à l'étrangère* paru récemment. On y apprend, entre autres choses, que M. de Lovenjoul, auquel on attribue d'ordinaire la publication de ces lettres dont il possède les originaux, s'est uniquement borné à les transcrire et à en remettre une copie fidèle à l'éditeur, il y a vingt ans; mais qu'il n'est pour rien dans la publication actuelle faite assez arbitrairement.

Signalons aussi la très importante *Lettre sur le travail*, étude politique et sociale de Balzac, qui était demeurée inédite et que M. de Lovenjoul a tirée de ses archives pour la communiquer à la *Revue des Deux Mondes* (1er septembre).

— Comme le dit M. Louis de Bordes de Fortage en tête des *Quatre lettres d'Alfred de Vigny* qu'il vient de publier et d'annoter, si elles n'apprennent rien de nouveau sur le poète, elles ne sont pourtant pas dépourvues d'intérêt. La première (29 septembre 1831) est adressée à Sainte-Beuve, à la suite de son étude sur l'abbé Prévost dans *la Revue de Paris*. La seconde (7 mars 1835) remercie un éditeur pour des propositions faites au sujet de *Chatterton*. La troisième, plus longue, écrite peu de temps (5 septembre 1838) avant que la mère de Vigny ne mourût, donne des détails sur l'intimité de l'homme et les projets de l'écrivain. La quatrième (11 avril 1856) informe un cousin sur des démarches demandées.

— Une nouvelle revue, *les Lettres*, a publié dans ses premiers numéros (6 mars, 6 avril, 6 juin), des fragments inédits d'Alfred de Vigny, communiqués à M. Fernand Gregh, par le gendre et la fille de Louis Ratisbonne, qui fut l'héritier littéraire de Vigny. Ce sont des réflexions personnelles sur des sujets littéraires, des remarques sur quelques personnes connues du poète ou même des fragments de vers qu'il voulait développer : en somme, de précieuses indications pour pénétrer plus avant dans l'intimité de Vigny.

— *La Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*) a publié dans ses numéros du 7, 14, 21 et 28 avril, des fragments des *Cahiers de jeunesse* (1845-1846) que rédigea alors Ernest Renan. Antérieurs de deux ans à *l'Avenir de la science*, ces morceaux sont extraits de neuf cahiers qu'Ernest Renan commença à écrire au séminaire Saint-Sulpice et qu'il acheva à la pension Crouzet. Les fragments publiés ici sont des pensées d'ordre général qui serviront à marquer l'évolution des idées du philosophe sur certains points importants.

— Les huit *Lettres inédites de Frédéric Ozanam à Fauriel* (1840-1841) que publia M. Victor Glachant dans *la Quinzaine* (16 avril) ont été écrites alors qu'Ozanam venait d'être nommé le suppléant de Fauriel dans la chaire de littérature étrangère dont celui-ci était titulaire à la Sorbonne et elles s'intercalent heureusement dans le recueil déjà imprimé des *Lettres* d'Ozanam.

— M. Ad. van Bever, bien connu pour les travaux qu'il a consacrés déjà à l'histoire littéraire, annonce la publication de ce qui reste du fameux manuscrit des *Vies de poètes français de Guillaume Colletet*. L'ouvrage, qui est mis en souscription à la librairie Honoré Champion, formera 5 volumes in-8° mis en vente au prix de 15 francs, qui sera augmenté dans la suite. Suivant les termes du prospectus qui explique cette publication, elle sera « annotée et mise au point selon les ressources de la critique moderne », et rendra des services à tous ceux qui ont regretté que le manuscrit original n'ait pas été imprimé ainsi quand il était possible de le mettre intégralement au jour.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

NOTES SUR LA BATAILLE ROMANTIQUE (1813-1826)

Que toutes les idées romantiques soient en germe dans l'œuvre de Chateaubriand et de M^me^ de Staël, que l'imagination lyrique de Rousseau ait ouvert les voies à la poésie moderne et que, d'autre part, une révolution littéraire fût fatale après tant de secousses politiques, cela peut se démontrer aisément, mais cela ne nous apprend ni à quel moment, ni à la faveur de quelles circonstances, ni à la suite de quelles œuvres cette révolution put s'accomplir. Je ne prétends pas, en quelques pages, résumer l'histoire du romantisme français; je voudrais seulement rapprocher quelques dates et relever quelques faits. Les grandes influences générales s'exercent d'ordinaire à l'insu de ceux mêmes qui les subissent; à côté des causes profondes d'un mouvement poétique, ses causes occasionnelles valent d'être connues.

Ni Chateaubriand, d'ailleurs, ni M^me^ de Staël ne prétendaient se renfermer dans le rôle de chefs d'écoles littéraires. Surtout, ils ne paraissaient pas combattre le même combat, et il eût fallu une perspicacité singulière pour se déclarer à la fois, dès 1801 ou 1802, le disciple de l'un et de l'autre. Entre l'héritière du XVIII^e^ siècle qui reprenait avec passion la doctrine de la perfectibilité, et l'apôtre du loyalisme monarchique et de la foi, ce qui sautait aux yeux c'étaient les divergences d'opinion, accusées par d'assez vives polémiques. La *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* avait été un acte politique; *Atala* et le *Génie du Christianisme* opposaient aux idées encyclopédiques la grandeur

de la religion : auprès de ces graves intérêts, les questions de forme étaient peu de chose[1].

Le futur ennemi du romantisme, Dussault, regrettera plus tard, comme un aveuglement coupable, d'avoir témoigné sa sympathie à certains écrits « plus piquants que solides, plus intéressants que vrais, dont le fonds suppose plus d'esprit que de jugement et la forme plus d'imagination et de talent que de goût[2] ». Pour le moment, rien n'est venu inquiéter son orthodoxie littéraire. Le parallèle même des deux *Phèdres* ne lui inspire, en 1807, qu'un tranquille dédain ; Schlegel a « rajeuni de vieilles disputes », il a repris les idées de Mercier et de Cubières, — et il ne lui vient pas à la pensée que l'avenir puisse se soucier de si médiocres paradoxes[3].

*
* *

Deux faits révélèrent le danger : la publication de la *Littérature du Midi de l'Europe* de Simonde de Sismondi en 1813, la traduction du *Cours de Littérature dramatique* de Schlegel à la fin de la même année[4]. Il ne s'agissait plus ici de quelques audaces plus ou moins excusables, de quelques fantaisies individuelles, mais de tout un système organisé, solidement appuyé de considérations historiques. Imprimée trop tard pour que l'on pût y voir le principe de la révolution menaçante, *L'Allemagne* de Mme de Staël n'en apportait pas moins aux idées nouvelles un précieux appui[5]. Les principes les plus respectés et jusqu'alors les plus inébranlables étaient en péril. « Une question n'existe réellement, écrit Dussault le 11 mars 1814, que lorsqu'elle est bien posée, que lorsque ses éléments sont resserrés dans une formule simple ; on la crée quand on en trouve les termes. » Et il ajoute, le 21 mars : « Ainsi donc, par les manifestes réunis, positifs, bien et dûment libellés de MM. Schlegel et Sismondi, voilà la guerre civile décidément allumée dans tous les États d'Apollon ! Les deux partis sont en présence. »

1. Dans les *Débats* du 25 mai 1821, Dussault défend contre André Morellet jusqu'aux audaces de style d'*Atala* ; il proteste contre les puristes qui veulent « spiritualiser le langage », c'est-à-dire le noyer dans l'abstraction. — Voir le livre intéressant de M. Barat, *Le Style poétique et la Révolution romantique*, Paris, Hachette, 1904.

2. Article du 11 mars 1814. Les articles de Dussault ont été réunis en 1818 sous le titre d'*Annales littéraires*.

3. Art. des 16 févr., 24 févr., 4 mars 1808.

4. *Journal de la Librairie* du 10 décembre.

5. « *Pendant son exil et son silence*, ses disciples ont inventé ou fait valoir la fameuse distinction de la littérature en classique et en romantique... » (Dussault, 18 juin 1814).

Le *Manifeste* de Sismondi n'était pas fait cependant pour soulever de bien vives colères. En publiant ces leçons, professées à Genève devant un auditoire « de la première jeunesse[1] », il n'avait pas eu l'intention de tracer des voies nouvelles à la poésie. Il estime d'ailleurs que le temps est passé, où l'on pouvait créer véritablement, que « l'esprit d'analyse refroidit l'imagination et le cœur et ne laisse plus d'essor au génie », et que l'on doit se contenter désormais de juger et de connaître. Il ne songe pas davantage à humilier la littérature classique devant la littérature romantique, ni même à marquer nettement leur antagonisme. La façon dont il définit les termes semble devoir écarter les polémiques brûlantes. Par un étrange abus de mots, les peuples du nord ont pu, sous le nom de romantisme, défendre leur propre cause; mais l'étymologie ne permet pas de les suivre sur ce terrain. « Les premiers nés de l'Europe pour la poésie romantique », ce ne sont pas les trouvères du nord de la France, avec leurs romans chevaleresques, moins encore les poètes de race teutonique : ce sont les troubadours provençaux. Artificielles et travaillées, les *canzone* italiennes donnent le type primitif du lyrisme romantique, et il les oppose aux odes classiques, œuvres d'inspiration passionnée. « Les poètes modernes, au lieu de suivre l'inspiration rapide et passionnée du sentiment, se retournèrent davantage sur la même pensée... Ils donnèrent davantage à la réflexion qui se replie sur elle-même, à l'esprit qui analyse tout, à l'imagination qui met tout sous les yeux; mais ils perdirent l'enthousiasme. La traduction d'une canzona de Pétrarque ne pourrait jamais être confondue avec la traduction d'une ode d'Horace[2]... » La question étant ainsi posée, il faut bien reconnaître que la poésie nationale avait besoin de trouver dans l'antiquité renaissante une nourriture plus riche et substantielle. Sismondi n'hésite pas à l'avouer[3]; chez Pétrarque et Boccace, il aime surtout les humanistes... Et c'est faire la part assez belle à l'esprit classique.

L'œuvre, en somme, était une œuvre de bonne volonté, mais de caractère indécis. Pourtant, à défaut de théories aventureuses, elle apportait des exemples : là était le danger. Le domaine de la poésie, d'abord, était singulièrement élargi. Malgré ses lacunes et ses insuffisances, le tableau paraissait encore d'une admirable richesse. A côté de l'Italie, vénérable toujours aux fervents de la beauté antique, c'était tout le moyen âge espagnol, éclatant et

1. Premier avertissement.
2. Chap. x, édit. de 1829, t. I, p. 422.
3. Chap. xii, t. II, p. 41.

tumultueux[1]. Des analyses développées avec complaisance présentaient à l'admiration des objets contraires à ceux qu'il était traditionnel d'admirer et l'on pouvait se demander si le goût vraiment suffisait pour juger de toutes choses. Indiquer le caractère d'œuvres de ce genre, n'était-ce pas, quelques réserves que l'on pût faire, défendre les droits de l'imagination ou de la sensibilité rêveuse en face de la froide raison? N'était-ce pas conduire les lecteurs à cette conclusion que des œuvres *intéressantes* sont supérieures à des œuvres parfaites, « qu'une lecture qui entraîne, qui ébranle l'âme, qui fait circuler le sang plus rapidement, qui trouble la respiration, qui prend possession du cœur tout entier... a fait sur le public l'effet le plus puissant auquel l'art puisse s'élever[2] ».

On comprend que Sismondi ait subi le sort commun des esprits prudents et timorés, qu'il ait déplu aux uns par ses réserves, aux autres par les audaces que son livre semblait justifier. En 1829 encore, dans sa troisième édition, il se plaint d'avoir été ainsi tiraillé par les factions contraires. Une lutte s'est engagée, qu'il n'avait pas prévue, mais où il s'est trouvé mêlé malgré lui. Des haines particulières se sont fait jour, et des animosités nationales. « Les peuples de l'Europe... se traitent réciproquement avec un mépris insultant... Nous avions cru, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, devoir présenter avec impartialité les systèmes opposés que des nations différentes ont suivis... Ce désir d'impartialité n'a point été reconnu; l'un et l'autre parti nous a considéré comme hostile : les critiques anglais nous ont reproché avec autant d'amertume la préférence que nous donnions aux classiques, en parlant d'Alfieri, que les critiques français nous ont reproché notre goût pour le romantique, en parlant de Calderon...[3] » Peut-être s'exagère-t-il un peu cette impartialité; sur les questions de théâtre au moins, il a été, dès 1813, assez catégorique; ses études sur la *comedia* ont pu fournir des armes aux ennemis de la tragédie. Mais il a une excuse : assez peu familiarisé avec la langue espagnole, ayant quelque peine à manier les textes originaux, il a jugé d'après Schlegel et Bouterweck[4].

Sous une pareille direction, il était difficile de rester dans une mesure tout à fait juste. Les critiques d'outre-Rhin ont apporté

1. Chap. XXIII et suiv.
2. Chap. XIV, t. II, p. 134.
3. Chap. XXX, t. III, p. 475.
4. Voir t. III, p. 100 et 375. *L'Histoire de la littér. espagn.* de Bouterweck a été traduite en 1812.

dans le débat comme une animosité personnelle. Ce qui les inspire, ce n'est pas seulement une admiration sincère pour le génie anglais ou espagnol, ce ne sont pas des affinités de race et d'esprit; c'est surtout le désir de réagir contre l'influence française trop longtemps oppressive. Schlegel veut repousser « avec une juste énergie » cette « prétention qu'ont les Français de s'ériger en législateurs universels du bon goût[1] ». Heine l'a très bien indiqué : « Ce qui a grossi sa gloire, c'est la sensation qu'il produisit en attaquant les autorités littéraires de ce pays. Nous nous sommes beaucoup égayés de voir notre vaillant compatriote démontrer aux Français que toute leur littérature classique était sans valeur aucune... » A célébrer Shakespeare et Calderon, l'amour-propre national allemand se satisfait.

Aussi est-il prêt à des enthousiasmes assez éclectiques. « Il se montre en général partisan d'un goût simple et quelquefois même d'un goût rude, remarque Mme de Staël; mais il fait exception à cette façon de voir en faveur des peuples du midi. Les jeux de mots et leurs concetti ne sont point l'objet de sa censure; il déteste le maniéré qui naît de l'esprit de société, mais celui qui vient du luxe de l'imagination lui plaît en poésie comme la profusion des couleurs et des parfums dans la nature... » Et elle s'étonne — ingénument — qu'il puisse admirer tout ensemble la profondeur sombre de Sakespeare et l'éclat rayonnant de Calderon[2]. Il admirerait bien autre chose encore : tous les contrastes, toutes les violences de forme et de pensée, toutes les couleurs, sauf les couleurs grises du classicisme français. Cette régularité harmonieuse, cette sobriété, ce goût de l'abstrait et du général lui paraissent le contraire de la vie. Il attaque cet amour de la règle, ce théâtre « soumis à l'étiquette d'une antichambre », incapable de se presser jamais, ou de s'attarder en des effusions lyriques, cette négligence des mœurs, ce respect des bienséances sociales, cette pauvreté d'imagination[3]... Et à mesure qu'il énumère les exemples, il semble que l'impatience s'accroisse. Juste à demi sur la tragédie française, son jugement sur Molière est d'une incompréhension absolue.

Mme Necker de Saussure, en traduisant le *Cours de Littérature dramatique*, crut devoir faire des réserves. Loin de prendre à son compte toutes les observations de Schlegel, ou de prétendre imposer ses goûts, elle demandait simplement qu'on « écoutât avec impartialité ». Elle se refusait à admettre que notre théâtre fût

1. Première partie, onzième leçon.
2. *De l'Allemagne*, 2e part., chap. xxxi.
3. Première partie, onzième leçon.

simplement un art d'imitation, sans aucun « principe actif », et elle proposait une distinction nouvelle : à *l'esprit classique*, générateur des belles œuvres de l'antiquité, à *l'esprit romantique* qui anime les littératures issues du moyen âge, ne pourrait-on ajouter — en lui faisant la part aussi belle — *l'esprit social* qui a déterminé la culture morale française? Surtout, elle appelait une contradiction : « Ce qui serait vraiment susceptible d'un grand intérêt, c'est un ouvrage en réponse à celui-ci[1]... »

La réponse ne se fit pas attendre. Dussault qui, au début de la même année, parlait avec sympathie du premier volume de *La Gaule poétique*[2], s'élève maintenant avec violence contre « cette mode absurde » des troubadours, contre ces prétendus trésors que l'on va chercher dans « la poussière des siècles barbares en se traînant sous les ronces du moyen âge ». Du 29 septembre 1813 au 21 mars 1814, cinq articles réfutent les audaces de Sismondi et de Schlegel, suivis en juin et juillet de quatre articles sur *L'Allemagne* de Mme de Staël. Ces polémiques ne s'arrêteront plus. Toute traduction nouvelle est suspecte. Les comptes rendus sont assaisonnés d'injures ou de railleries méprisantes. Aux *Débats*, Hoffmann, Geoffroy, Auger se serrent autour de leur *général*. Féletz ne pardonne même pas à Ginguené son *Histoire littéraire d'Italie*, si prudente pourtant[3]. Dans un discours *Sur le Genre romantique en Littérature*, A. Jay prélude à ses aménités futures. Plus spirituel, le *Nain jaune* s'amuse à jeter les bases d'une « confédération romantique » entre les puissances, l'Allemagne et l'Angleterre représentées par Mme de Staël et Benjamin Constant, la Russie, la Prusse et l'Autriche par Schlegel et Kotzebue, l'Italie et l'Espagne par Sismondi[4]. Que l'on prenne les choses au tragique ou que l'on préfère l'ironie, c'est bien « une querelle nationale[5] »; il faut défendre le patrimoine français. Avant que les romantiques aient pu songer à faire le dénombrement de leurs forces, toute l'armée classique a pris ses positions de combat.

Pourtant, ce n'était encore qu'une campagne de presse. Le

1. Préface de la traduction.
2. Art. du 3 février 1813.
3. Les 3 premiers volumes parus en 1811; le 4e et le 5e en 1812; le 6e en 1813; les suivants sont posthumes. La première partie avait été lue à l'Athénée en 1803.
4. M. Maigron (*Le Roman historique...*, p. 155) a cité quelques articles des statuts : « Art. 8. — Pour anéantir à jamais la pureté de la langue française et faire qu'elle ne soit plus employée par les diplomates comme la plus intelligible et la plus claire, Mme de Staël-Holstein et M. Benjamin Constant s'engagent à écrire en langue française et à faire passer dans leur style toute l'obscurité des langues du Nord, pendant que le sieur de Sismondi introduira dans le sien l'enflure et les *concetti* des langues du Midi, et ce, jusqu'à ce que les Français ne s'entendent plus entre eux. »
5. *Débats*, entrefilet du 6 janv. 1816.

vicomte de Saint-Chamand estima qu'un pareil débat méritait bien un volume et que la noblesse de France se devait à elle-même d'intervenir. Écrit en 1814, arrêté par les événements politiques, son *Anti-romantique* paraît en 1816[1] : pour un défenseur de l'ordre, le moment ne saurait être plus favorable. Dès les premières pages on reconnaît un champion de qualité : « Ma dame c'est la France, déclare-t-il galamment; je sens mes forces doublées quand il s'agit de faire confesser à tous venans qu'elle est la plus belle! » Et il provoque ses adversaires : l'auteur de la *Littérature du Midi de l'Europe*, celui du *Cours de Littérature dramatique* et « l'illustre amazone » dont l'armure fut éprouvée déjà en tant de combats. Le livre est composé de façon à répondre à tous trois ensemble. Aux analyses admiratives de Sismondi et de Schlegel, il riposte par quelques analyses de Shakespeare et de Calderon, analyses adroitement parodiques qui racontent froidement, en les dépouillant de toute poésie, les intrigues les plus chimériques : procédé commode pour que des fantaisies exquises prennent l'apparence de pures folies. Aux effusions lyriques de M^me^ de Staël, à ses développements un peu confus et nuageux, il oppose la pure tradition classique, les droits de la raison, la salutaire tutelle des règles « que les anciens ont non inventées mais découvertes », les dangers de l'imagination. Il se défie de ces œuvres qui « émeuvent, entraînent, ravissent »; il pense que « les émotions ne prouvent rien et ne sont pas *le but sublime de l'art* » (p. 218). Les phrases de Voltaire sur le bon et le mauvais goût le rassurent et le ravissent; mais il a l'imprudence d'ajouter : « l'habitude fait le goût » (p. 221), concession dangereuse. Quant à la clarté, la lecture attentive de ses adversaires la lui a fait aimer davantage. Il l'aime trop, il l'aime au point de ne trouver chez Kant que « galimatias double[2] », au point d'écrire : « Voltaire, La Harpe ont parlé de métaphysique très clairement... » (p. 307). Sa conclusion enfin est à retenir : « Si cette école, qu'ils appellent nouvelle, continue de propager ses erreurs,... les auteurs infestés par de pareils principes ne pourront produire un seul ouvrage complètement beau; la plupart même deviendront à peu près fous ou souverainement ridicules. J'en connais qui ne commencent pas mal » (p. 413).

Très catégorique, il n'est pas toujours très loyal. Il sait ce que

1. *L'Anti-romantique, ou examen de quelques ouvrages nouveaux*, par M. le vicomte de S..., Paris, Le Normant, 1816, in-8°.

2. Chap. x : *De la Philosophie de Kant et de la Génération des Idées.* — « J'admets par politesse que Kant et Fichte soient de grands philosophes, » concède dédaigneusement un rédacteur des *Débats* (25 oct. 1816).

peuvent donner des citations tronquées, détachées de l'ensemble, séparées de ce qui les explique ou les atténue et disposées suivant un ordre nouveau, arbitraire. Il a trouvé chez les classiques d'incomparables modèles de ce genre de discussion : il le manie un peu lourdement, mais en toute conscience. Il connaît l'art aussi d'arracher à ses adversaires des aveux qui n'ont jamais été dans leur pensée, de jouer sur les mots, de tirer d'une phrase des conséquences inattendues... Mais, à vrai dire, ce qui nous intéresse, ce ne sont pas ces grosses malices, ces indignations naïves. L'essentiel n'est pas de porter un jugement sur le passé, de se prononcer entre la tragédie française qui est morte et le drame de Calderon qui ne l'est pas moins. L'important, c'est l'avenir, ce sont les moissons futures.

Or, à cet égard, la clarté est loin d'être faite. Les œuvres manquent, d'abord, qui pourraient expliquer les alarmes des uns ou justifier les théories des autres. Tout au plus pourrait-on signaler une certaine effervescence des esprits, quelques aspirations vagues, une curiosité impatiente des barrières traditionnelles, un désir de conquérir à la poésie de nouvelles provinces. Les vieilles légendes sont en faveur. Creuzé de Lesser donne en 1814 la troisième édition de ses *Chevaliers de la Table Ronde*, la deuxième de son *Amadis*, la première de ses *Romances du Cid*. Roquefort Flamericourt imprime, la même année, son mémoire sur *L'État de la Poésie française dans les XII^e^ et XIII^e^ siècles*. De 1813 à 1817, Marchangy, patiemment, publie les huit volumes de sa *Gaule poétique*. En 1816, Raynouard entreprend son *Choix des Poésies originales des Troubadours*. Mais la « mode des troubadours » est déjà une vieille mode, et l'universitaire L.-J.-P. Chaussard qui a conçu le projet d'élargir l'*Art poétique* et d'y faire admettre quelques genres dédaignés commence par poser en principe l'infaillibilité des dogmes de Boileau [1].

On ne voit pas davantage quelles ressources pourrait offrir à notre littérature l'imitation de l'étranger. L'Allemagne a pu démontrer la relativité des règles que l'art classique affirmait absolues; mais le romantisme allemand n'a aucune prise sur le romantisme français. Quant à l'Angleterre, la première traduction de Byron est datée de 1816 [2]; la vogue de Walter Scott ne com-

1. *Poétique secondaire ou Essai didactique sur les genres dont il n'est point fait mention dans la poétique de Boileau*, par P.-J.-B. Chaussard, Paris, Egron, 1817. Une première édition, plus sommaire, avait été publiée chez Didot en 1811.

2. *Zuleika et Selim ou la Vierge d'Abydos*, trad. de l'Anglais par L. Thiessé, Paris, Plancher, 1816. — En 1818, *Haïdée*, poème hellénique en quatre chants, imité de lord

mencera qu'en 1817 pour atteindre son apogée aux environs de 1820 [1].

Et enfin, a-t-on le droit de dire seulement que les mots, objets du débat, aient un sens précis? Le vicomte de Saint-Chamand sent très bien que là est le point faible de ses adversaires, que, si leurs jugements sont absolus, leurs idées demeurent flottantes et que cette indécision les condamne. Qu'entendent-ils au juste, en parlant de classique et de romantique? Ils définissent souvent, trop souvent, car leurs définitions ne s'accordent pas; elles manquent de netteté ou de généralité. Du sens étymologique des termes, il ne peut plus être question. Or, à part cela, qu'a-t-on proposé? *La poésie classique est d'inspiration antique, la poésie romantique, d'inspiration chevaleresque; — la poésie classique est païenne, la poésie romantique est chrétienne; — dans la poésie classique, c'est le sort qui règne en maître, dans la poésie romantique, c'est la providence; — les anciens « mettaient toute leur poésie dans les sens », les modernes « placent toute la poésie dans les émotions de l'âme »* [2] : voilà qui n'explique guère certaines œuvres, car, enfin, le *Jules César* de Shakespeare, le *Coriolan* de Calderon ne sont pas des productions classiques, et le romantisme ne revendique ni *Polyeucte*, ni *Athalie*, ni surtout *Zaïre* et *Tancrède*... On peut déclarer encore, si l'on a des prétentions philosophiques : *les Grecs ont imaginé la poétique du bonheur, ou de la jouissance, la nôtre est celle du désir* [3]; ou, si l'on goûte le langage figuré : *la poésie classique ressemble à la sculpture, la poésie romantique ressemble à la peinture, — l'une doit être simple ou saillante, l'autre a besoin des mille couleurs* de *l'arc-en-ciel* [4]; mais ce sont là des mots en l'air ou, tout au plus, des observations particulières, applicables à quelques exemples seulement. Réduites en formules absolues, leur fausseté ou leur insuffisance saute aux yeux. En somme, une seule définition reste claire, *les classiques respectent les règles et la tradition, les romantiques les ignorent*, ce qui se traduit en d'autres termes : *classique signifie correction sans génie, romantique génie sans correction.*

Byron, par Hipp. M., Paris, Lemoine. — La première traduction collective, de Pichot et D. S. (Eusèbe de Salle), paraît en 1819-1820.

1. Les premières traductions passent presque inaperçues : *Guy Mannering astrologue*, nouvelle écossaise, trad. par Jos. Martin, Paris, Plancher, 1816; *L'Antiquaire*, trad. de l'anglais par M^me^ de M. (Maraise), Paris, Renard, 1817. — La même année, *Les Puritains d'Écosse*, trad. par Defauconpret. — L'année suivante *Rob-Roy*, *La prison d'Edimbourg*, *Waverley*. — Voir l'article de Nodier dans les *Débats* du 28 nov. 1817, et la deuxième livraison du *Conservateur littéraire*.

2. Sismondi, t. II, p. 154 et suiv.

3. Schlegel, première leçon.

4. M^me^ de Staël, t. I, p. 271.

Ici, Saint-Chamand comprend... Il comprend surtout les avantages que l'on peut tirer d'une pareille formule : « Excellente manière de raisonner! Parce que les grands écrivains ont joint au plus beau génie un goût parfait, on ne parlera que de leur correction, comme s'ils ne joignaient pas les plus grandes beautés à l'absence des fautes! Et quant à ceux dont le génie brut a produit des beautés noyées dans le fatras le plus ridicule, on ne parlera que de leur génie, au lieu de leur reprocher leur incorrection[1] ». Et lui-même, à son tour, propose une division nouvelle : « J'adopterai le nom de *classique* pour les bons ouvrage des anciens... Le nom de *romantique* me paraît convenir parfaitement aux chefs-d'œuvre français et italiens où se trouvent unies et fondues l'influence des idées modernes et les règles sévères, mais nécessaires des anciens. Quant à mon troisième genre, tout à fait moderne et sans lois écrites, je rangerai ses chefs-d'œuvre dans le *genre barbare*. » La lutte, vraiment, ne s'est pas engagée sur un terrain bien délimité.

*
* *

C'est pourquoi, tout d'abord, peut se dire romantique qui veut. Stendhal, qui a vécu dans le romantisme italien, a vite choisi son parti. Il lui déplairait d'être englobé parmi les partisans de la tradition; il est avec les jeunes contre les vieux[2] : « Je suis un romantique furieux, c'est-à-dire je suis pour Shakespeare contre Racine et pour lord Byron contre Boileau[3]. » Mais cette *fureur* le dispense de s'expliquer. Il lui suffit d'avoir pris cette attitude, et d'affirmer cette préférence, — assez platonique chez un prosateur. En fait, il est l'héritier direct des écrivains du XVIII[e] siècle. C'est vers cette clarté de forme, souple et précise, vers cette indépendance de pensée que le portent ses goûts. Quand il a la fan-

1. Voir la contre-partie dans l'amusant article d'E. Deschamps : *La Guerre en temps de paix* (*Muse française*, t. II, p. 293) : « Voilà plus d'un mois que je vais de classiques en romantiques à la recherche de mon crime. Il y en a qui m'ont dit avec un sérieux bien risible : Nous condamnons la littérature du XIX[e] s. parce qu'elle est romantique. — Et pourquoi est-elle romantique? — Parce qu'elle est la littérature du XIX[e] s. — Cet argument ne m'a pas complètement satisfait. D'autres ont ajouté avec un sourire pédantesque : on appelle classiques tous les ouvrages faits pour servir de modèles et romantiques tous les ouvrages absurdes; donc pour peu qu'on ait le sens commun, il est impossible qu'on soutienne la cause du romantisme... » Ceci est écrit en 1824. Avec une égale bonne foi des deux côtés, on risque de ne pas s'entendre de longtemps.

2. « I classicisti di buona fede, vecchi per la piu parte », *Correspondance inédite*, Paris, 1855, lettre du 18 mars 1819.

3. Lettre du 14 avril 1818.

taisie de tracer le programme d'un concours littéraire, dont son héritage plus tard pourrait faire les frais, voici le premier mérite qu'il exige des concurrents éventuels : « cet ouvrage devra être écrit en style simple, clair et exact, du ton d'une description anatomique et non d'un discours[1]. » Il parle du « style divin » de *L'Esprit des Lois*[2]. Les souvenirs du passé lui inspirent de mélancoliques réflexions : « Si Voltaire nous trouvait pauvres et en décadence dans un temps où l'on pouvait dîner chez le baron d'Holbach avec Voltaire d'abord, Montesquieu, Rousseau, Buffon, Helvétius, Duclos, Marmontel, Diderot, d'Alembert; où l'on voyait débuter Beaumarchais, le second des comiques français et l'abbé Delille le chef d'une de nos écoles de poésie, si Voltaire nous trouvait pauvres alors, que dirait-il aujourd'hui[3]? »

De telles admirations ne lui permettent pas d'apprécier beaucoup les grands défenseurs des idées nouvelles. « Je serais ennuyeux comme un faiseur de prose poétique », dit-il en songeant peut-être à Chateaubriand; et en parlant de M^me^ de Staël, qu'il a plusieurs raisons de ne pas aimer : « Quand l'esprit vient à lui manquer, elle a recours aux phrases sentimentales et à ce qu'on appelle le style romantique. Quand M^me^ de Staël, à force de chaleur de tête, était parvenue à déguiser un sentiment commun sous l'emphase de mots extraordinaires et singulièrement groupés, elle croyait fermement avoir fait faire un pas au style du siècle de Louis XIV[4]. » Sur Schiller : « J'ai lu tout Schiller, qui m'ennuie, parce qu'on voit le rhéteur[5]. » Pour se résumer enfin : « Mes bêtes d'aversion, ce sont *le vulgaire* et *l'affecté*[6]. » Or, voilà bien la pure doctrine classique.

L'époque, d'ailleurs n'est-elle pas une époque d'épuisement intellectuel et de lassitude? Si la lutte romantique lui paraît ardente en Italie, en France c'est à peu près le néant. Ni grandes œuvres, ni public. La politique a tout envahi : « Supposons qu'un Voltaire naisse à Paris : au lieu de publier la tragédie d'*Œdipe* et d'attaquer M. de la Mothe, il cherchera à connaître M. Benjamin Constant et ensuite écrira dans le *Conservateur* ou dans la *Minerve*. Un bon livre publié à Milan ferait événement. A Paris,

1. 1^er^ septembre 1810.
2. 24 octobre 1818.
3. 29 décembre 1821.
4. 17 juin 1818.
5. 19 avril 1820.
6. 4 septembre 1820.

il serait étouffé par un pamphlet sur la conspiration de Lyon, de l'invention du général Cannel [1]. »

Parfois, cependant, Bayle cesse de se plaindre. Il éprouve le besoin d'ériger ses boutades en corps de doctrine; et il s'interroge. S'il lui a plu de se proclamer romantique, presque contre ses goûts, c'est d'abord, nous l'avons vu, par un certain amour de la nouveauté, par haine du convenu. Sera romantique donc, ce que l'on goûte directement, *ce qui est adapté aux mœurs actuelles*, ce qui a été fait à notre intention, à notre mesure, non pas à la mesure de nos ancêtres. En termes généraux : *la littérature est l'expression de la société.* C'est un premier principe, fondamental. Stendhal ne l'a pas découvert : il a pu l'emprunter à Bonald [2], à moins qu'il préfère le devoir à Barante [3]; de toute façon, il s'y tient avec fermeté. Il peut ainsi, sans rien sacrifier de ses admirations pour les écrivains de jadis, condamner la foule des imitateurs. Seule, la sculpture lui paraît échapper à cette loi : une statue à la moderne, vêtue à la moderne, c'est-à-dire une statue romantique serait ridicule d'aspect [4]. Mais, en musique, en revanche, « nous avons la bonne habitude de n'applaudir que ce qui nous fait plaisir », le principe retrouve toute sa force [5]. Une œuvre est ainsi romantique à peu de frais. Il verra plus tard dans la comédie de Scribe, admirablement appropriée au public qui l'écoute, un théâtre vraiment romantique [6]; il aimera l'auteur des *Deux Gendres* pour les mêmes raisons qui lui font aimer Shakespeare [7]. Pour le moment, passionné de musique italienne, il découvre du *romanticisme* dans le libretto d'un opera buffa, à condition que « ce libretto ne soit pas une traduction du français, mais une chose vraiment italienne, adaptée à nos mœurs [8], » et il affirme : « Voilà le principe du romanticisme que vous ne sentez pas assez. Le mérite est d'administrer à un public la drogue juste qui lui fera plaisir. Le mérite de Manzoni, si mérite il y a, car je n'ai rien lu, est d'avoir saisi la saveur de l'eau dont le public italien a soif [9]. »

1. 2 mars 1819.
2. *La Législation primitive*, 1802; *Du Style et de la Littérature*, 1806; *Mélanges...*, 1819.
3. *Tableau de la Littérature française au XVIII^e s.*, 1809.
4. 18 mars 1819.
5. 1^er^ avril 1819.
6. 1^er^ janvier 1823, 15 février 1825.
7. 29 décembre 1821.
8. 1^er^ avril 1819.
9. 21 décembre 1819. C'est encore, dans *Racine et Shakespeare*, l'idée maîtresse : « Le *romanticisme* est l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. Le *classicisme*, au contraire, leur présente la

Dès lors, il n'est pas très logique peut-être d'écrire que le romantisme se ramène à « cette question : voulons-nous la tragédie à la Xiphares ou la tragédie à la Richard III[1] », car, à la vérité nous ne devrions plus vouloir ni l'une ni l'autre. Mais l'admiration de Shakespeare est un point de dogme, le seul sur lequel on soit d'accord. En poésie, les distinctions sont malaisées : en quoi Lamartine n'est pas un chef d'école, dans le même sens que l'abbé Delille, c'est ce que l'on verra assez tard, et avec peine. Au contraire, entre le drame turbulent et coloré et la tragédie régulière, la démarcation est nette. Ici, on sait exactement pourquoi l'on se bat et c'est pour cela que la polémique portera surtout sur le théâtre ; c'est aussi parce que les batailles du théâtre sont autrement enivrantes que les querelles de plume, et font un autre fracas.

H. Beyle restera sur le terrain qu'il a choisi. Sa définition trouvée, il a fait lui-même ce qu'il reproche à ses adversaires : il a « fermé la porte aux idées nouvelles[2] ». Sans répit, il bataille contre les *Débats*, contre le *Constitutionnel*, contre le *Miroir*, contre l'Académie[3] ; il crible d'épigrammes Féletz, Duvicquet ou Villemain ; il prend contre Jouy et contre le public la défense des comédiens anglais de la troupe Penley[4] ; il riposte à l'impertinent manifeste d'Auger, et sa réponse est un des plus jolis morceaux qu'ait inspirés la bataille romantique[5]. Mais, en somme, une seule chose l'intéresse : et ce n'est même pas l'opposition du drame Shakespearien et de la tragédie Racinienne, c'est la question de la tragédie en prose. Il ne croit pas que le romantisme puisse soulever un autre problème. Quand il s'agit de poésie, il affecte un ton détaché, ou méprisant : « Nous avons MM. Chenedollé, Edmond Géraut, Alfred de Vigny. — Les titres de leurs ouvrages ? — Je les ignore ; je les crois fort bons, mais je vous avoue que je ne les ai

littérature qui donnait le plus grand plaisir possible à leurs arrière-grands-pères. Sophocle et Euripide furent éminemment romantiques... Imiter aujourd'hui Sophocle et Euripide et prétendre que ces imitations ne feront pas bâiller le Français du XIX^e^ s., c'est du classicisme. Je n'hésite pas à avancer que Racine a été romantique : il a donné aux marquis de la cour de Louis XIV une peinture des passions tempérées par *l'extrême dignité* qui alors était de mode... » (Chap. III.)

1. 11 décembre 1818.

2. *Racine et Shakespeare*, édit. de 1854, p. 109.

3. « La protection que le gouvernement et l'Académie donnent au genre classique avancera de dix ans le triomphe des romantiques. » (Lettre du 6 mars 1823.)

4. 1^er^ septembre 1822.

5. *Réponse au Manifeste contre le Romantisme prononcé par M. Auger dans une séance solennelle de l'Institut.* Voir aussi l'article d'E. Deschamps (*Muse française*, t. II, p. 306). Sur ce point, au moins, les romantiques de tout bord peuvent marcher ensemble. A défaut d'idées communes, ils ont des ennemis communs... cela suffit pour préparer une alliance.

jamais lus[1]... » Le sujet d'*Eloa* lui paraît « lugubre et niais[2] ». « C'est lord Byron peigné à la française », écrit-il de Lamartine[3]. Encore celui-ci est-il, parmi les jeunes poètes, un de ses préférés. Il avouera deux ans plus tard : « Ce jeune poète est fort intéressant... La sensibilité de M. de Lamartine est douce et profonde... Au contraire de nos autres *poètes* français, il a quelque chose à dire[4] ». Et en 1825 : « Il rend avec une grâce divine les sentiments qu'il a éprouvés... »; mais voici qui montre la valeur exacte de ses éloges : « Il est le second ou le premier poète de la France, selon qu'on voudra mettre M. de Béranger avant ou après lui[5]. » Quant à Victor Hugo, il faut bien reconnaître qu'il sait « faire correctement les vers »; le malheur est qu'après un instant de lecture, « on se sent une très grande envie de bâiller[6] ».

D'une manière générale, d'ailleurs, on ne lui ôterait pas de la pensée que les opinions monarchistes des poètes à la mode aident à leurs succès. Les divergences politiques, en effet, sont pour beaucoup dans ces amitiés et ces antipathies littéraires : autre principe de confusion. M. Barat a raison de protester contre l'erreur traditionnelle suivant laquelle les journaux catholiques et royalistes auraient été romantiques, les journaux des philosophes et des libéraux, classiques[7]. La distribution des partis est loin d'être aussi nette. Mais il est excessif de nier qu'il existe aucune correspondance entre les groupements politiques et littéraires. En ces matières aussi, les journaux prennent parti. Si l'on a quelque peine à s'y reconnaître, c'est que, pendant près d'une dizaine d'années encore, on ne pourra considérer l'armée romantique comme une armée véritable, disciplinée. Il y a plusieurs espèces, — deux espèces, au moins, de romantismes, très distinctes et d'aspirations différentes, contradictoires souvent. D'une part, le romantisme monarchiste et chrétien, le romantisme des poètes. De l'autre, le romantisme à tendances libérales, romantisme des prosateurs, semi-classique, formé à l'école du XVIII^e^ siècle et de M^me^ de Staël, soucieux surtout d'indépendance, de vérité et de clarté. Etienne Delécluze nous a gardé le souvenir de ces réunions du dimanche inaugurées chez lui en 1819 et continuées jusqu'à la révolution de 1830[8], réunions où se retrouvent auprès

1. Lettre du 29 décembre 1821.
2. *Racine et Shakespeare*, p. 177.
3. 29 décembre 1821.
4. 6 mars 1823.
5. 20 juin 1825.
6. 1^er^ janvier 1823.
7. E. Barat, *ouvr. cité*, p. 71.
8. E.-J. Delécluze, *Souvenirs de soixante années.*

d'H. Beyle, grand fournisseur d'idées et de paradoxes, Charles de Rémusat, Courier, Stapfer, Vitet, Dittmer, Cavé, Duvergier de Hauranne, où Mérimée donne lecture de son *Cromwell*, où quelques classiques sont admis, où les poètes, en revanche, sont tenus en médiocre estime, et qui, en somme, sont aussi loin des soirées de l'Arsenal que le *Globe*, organe des Doctrinaires, est loin de la *Muse Française*[1].

Il en est de même dans le camp adverse. Quelle que soit leur défiance à l'égard de Chateaubriand, les journaux libéraux ne peuvent être anti-romantiques sans réserves. Ils ne songent pas à condamner la littérature à l'immobilité, à la maintenir dans le réseau de ses traditions. Une déclaration du 13 octobre 1821 marque les tendances du *Miroir* d'E. Jouy[2] : « Nous pensons très sincèrement que Corneille, Racine et Voltaire ont porté la tragédie régulière au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre, que Molière a tout à la fois créé et fixé l'art de la comédie... Faut-il en conclure, comme les eunuques des *Débats*, que tous les auteurs dramatiques nés et à naître ne doivent jamais, dans la même carrière, s'écarter d'un pas de la route que leurs illustres prédécesseurs ont si profondément sillonnée? Nous sommes loin de le croire, et tout en blâmant les écarts de ce pégase étranger qui caracole au hasard sans guide et sans but, nous continuerons cependant à inviter nos auteurs à prendre de temps en temps conseil de leur propre génie... et à essayer quelquefois, sans perdre de vue les traces des maîtres, de trouver, ou même de se frayer un sentier parallèle à la route que ceux-ci ont fermée derrière eux[3]... » Programme un peu vague sans doute, et trop prudent, mais qui dénote une certaine liberté d'esprit. S'il s'exprime assez légèrement sur le compte de Lamartine et de Hugo[4], le *Miroir*

1. G. Brandes (*l'École romantique en France*, trad. Topin, p. 47) a relevé dans le *Globe* les diverses définitions du romantisme. Toutes dérivent de celle de Stendhal. Pour Thiers, le mot d'ordre doit être *Nature et Vérité*. Pour Duvergier de Hauranne, le romantisme c'est, pour la diversité des génies, *l'indépendance*. Pour Ampère, c'est *l'originalité opposée à l'imitation*. Pour un rédacteur anonyme (Sismondi?) c'est *l'image fidèle de la civilisation moderne*, et c'est, en conséquence, *le spiritualisme dans la littérature*. Pour Vitet, enfin, c'est *le protestantisme dans les lettres et dans les arts*. — « Il n'y a, ajoute G. Brandes, qu'une différence à peine sensible entre toutes ces définitions et celle de Hugo : *le romantisme c'est le libéralisme en littérature...* » Soit; mais il ne faut pas oublier que Hugo a écrit cette phrase dans la préface d'*Hernani*. En 1830, la distribution des partis n'est plus du tout ce qu'elle était en 1824.

2. Le *Miroir* fondé le 15 février 1821 (Jouy, Arnault, Gosse, Dupaty, Cauchois-Lemaire, etc.), continué par la *Pandore* à partir du 16 juillet 1823.

3. Voir l'article du 17 sept. 1822 sur la brochure, très impartiale, du libraire Audin : *Essai sur le Romantique*. A rapprocher aussi l'introduction de Tissot au premier volume du *Mercure du XIX^e s.*

4. Sur Hugo, article du 15 septembre 1822. Sur Lamartine, 27 décembre 1822 :

n'est pourtant pas hostile à toute nouveauté. Il parle de Byron et de W. Scott avec l'enthousiasme qui convient[1]. Il accueille avec sympathie le *Schiller* de Barante, la collection des *Théâtres étrangers*, toutes les grandes entreprises de Ladvocat, éditeur officiel de la nouvelle école. Jusqu'en 1823, le ton n'est vraiment agressif que lorsqu'il est question de la société des *Bonshommes de lettres*[2] ou des romans du vicomte d'Arlincourt, le premier en date et en dignité des Romantiques-ridicules. Et il est vrai que Jouy a le tort de s'exagérer l'importance de certaines excentricités et de ne pas distinguer très nettement l'auteur de *Han d'Islande* de l'auteur du *Solitaire*... Mais d'autres s'y tromperont, que l'on ne peut accuser de parti pris ni d'hostilité. Voici, dès les premières pages d'une *Apologie de l'Ecole romantique*, écrite en 1824 par Paulin Paris, quelques observations de haut goût : « De quel droit (nos ennemis) accusent-ils la muse moderne et nous ordonnent-ils de renoncer à toute tentative de création originale, parce que M. Hugo a, la plupart du temps, été mal servi par son imagination?... L'on n'avait pas même attendu la décision de l'Académie pour bâiller sur l'*Ipsiboë* et sur bon nombre des poésies de MM. Hugo, Lamartine, Guiraut ou Ancelot; l'esprit de contradiction ne nous déterminera pas aujourd'hui à les admirer, depuis que les classiques les dénigrent; abandonnons-leur ce terrain, sacrifions à leur rage ces enfants perdus de l'école romantique, et défendons-nous avec de meilleures armes. »

*
* *

Jusqu'à quel point, d'ailleurs, les maîtres du romantisme poétique ont-ils eu conscience de leur action? « L'homme n'a rien de plus inconnu autour de lui que l'homme même... Toutes les fois qu'il dit : je suis ici, je vais là, j'avance, je recule, je m'arrête,

« Cette nouvelle édition des œuvres d'un versificateur élégant qu'on a voulu trop tôt faire passer pour un grand poète... ».

1. On répète couramment, sur la foi de Stendhal, que le *Miroir*, comme le *Constitutionnel*, excita les jeunes libéraux contre les comédiens anglais venus à Paris en juillet 1822 (Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 436). Ceci encore est tout à fait faux; avant la malheureuse bagarre du 31 juillet, le *Miroir* n'a pas dit un mot qui ne fût sympathique à cet essai. Le compte rendu du 2 août s'efforce d'être très impartial. Cette manifestation, d'ailleurs, n'a pas été le moins du monde une manifestation littéraire. — Chassée de la Porte-Saint-Martin, la troupe de Penley donna des représentations, par souscription, sur le petitt hèâtre de la rue Chantereine.

2. La *Société des Bonnes Lettres*, créée en janvier 1821, est, en même temps qu'une société littéraire, un groupement monarchiste. De là, certaines rencontres qui pourraient étonner. Dans la liste des sociétaires abonnés, Nodier, Abel et Victor Hugo, figurent auprès de Dussault, d'Auger, de Duviquet, de Féletz... (voir Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 237).

il se trouve qu'il s'est trompé... » : ce sont les premiers mots du grand morceau de Lamartine sur *Les Destinées de la Poésie*; on pourrait y voir un aveu. Dans sa préface de 1849, il se vantera d'avoir, avant tous les autres, « fait descendre la poésie du Parnasse et donné à ce qu'on nommait la muse, au lieu d'une lyre à sept cordes de convention, les fibres mêmes du cœur de l'homme ». Et ceci est très juste, sans doute, mais lui-même a mis quelque temps à s'en apercevoir. Le succès des *Méditations* a été une révélation pour le public, — et pour le poète. En les écrivant, il songeait à lui seul et à quelques amis, et il ne soupçonnait pas que leur mérite précisément pût être là. « A supposer qu'on trouve quelque chose dans une dizaine de ces *Méditations*, on ne pourrait y trouver qu'un talent de versification plus ou moins apprécié, » écrit-il en 1819[1]. En revanche, il estime que le 5e acte de son *Saül* « ne ressemble qu'à du Shakespeare[2]... » La lutte engagée, il restera dans une réserve dédaigneuse : « Je reçois quelquefois cette *Muse française* qui vous amuse tant : elle est en vérité fort amusante. C'est le délire au lieu du génie... » Et plus loin : « Je ne suis ni romantique comme vous l'entendez, ni classique comme ils l'entendent; je suis ce que je peux être[3]. »

Victor Hugo est presque aussi prudent. La première édition des *Odes* se présentait avec un avertissement très solennel, mais très bref et très vague. La seconde, en 1823, était plus catégorique : il attaquait l'ode traditionnelle et la poésie pseudo-classique. L'année suivante, il gémit de l'abus que l'on a fait de ses paroles : « Il a eu la douleur de voir ses principes littéraires, qu'il croyait irréprochables, calomniés ou du moins mal interprétés. C'est ce qui le détermine aujourd'hui à fortifier cette publication nouvelle d'une déclaration simple et loyale, laquelle le mette à l'abri de tout soupçon d'hérésie dans la querelle qui divise le public lettré. Il y a maintenant deux partis dans la littérature comme dans l'État; et la guerre poétique ne paraît pas devoir être moins acharnée que la guerre sociale n'est furieuse. Les deux camps semblent plus impatients de combattre que de traiter... » Pour lui, le rôle qu'il réclame, c'est le rôle de conciliateur : « il ignore profondément ce que c'est que le *genre classique* et le *genre romantique*...

1. *Correspondance*, 27 mai 1819.
2. 6 février 1818.
3. 22 mars et 13 juin 1824. Il est vrai de dire que dans la 4e livraison de la *Muse* (octobre 1823), sous la signature d'Holmondurand (Durangel), un article consacré à *La Mort de Socrate* et aux *Nouvelles Méditations*, s'était permis, à côté de grands éloges, quelques réserves.

En littérature, comme en toute chose, il n'y a que le bon et le mauvais, le beau et le difforme, le vrai et le faux[1]... »

Négation commode. Il semble qu'il y ait comme un parti pris général de se dérober, que personne, parmi les jeunes poètes, ne veuille laisser poser nettement la question dangereuse, ne consente à déployer un drapeau. Dans toutes les déclarations, dans toutes les préfaces, sous la plume d'Émile Deschamps, de Guttinguer, de Philarète Chasles, la même phrase revient, prudente et obstinée : romantisme et classicisme, ces divisions n'ont aucun sens, la *frivole querelle* n'est qu'une querelle de mots. On dirait des escrimeurs qui refusent le fer à leurs adversaires[2].

Mais voici qui est mieux. L'éditeur des *Tablettes romantiques* a voulu donner à l'école nouvelle une tribune; or, il commence par nier son existence et par accueillir les fervents de la tradition. Avant les plaidoyers de Nodier et de M^me^ de Staël, il imprime quelques lignes d'Hoffman, d'une ironie mordante, et tout une satire de J.-P. Brès, l'auteur des *Paysages* et de la *Mythologie des Dames*. Au reste, le recueil tout entier est assez disparate. En fait de romantiques, il a pris à peu près au hasard. Le marquis de Fontanes se lamente sur *les malheurs du génie*. A côté des frères Hugo, de Lamartine, de Vigny, de Gaspard de Pons, d'Émile Deschamps et de la foule confuse des nouveaux venus, ce sont de glorieux débris de l'école impériale, des poètes qui ne sont roman-

1. Préface des *Nouvelles Odes*.

2. « On a défini tant de fois le *romantisme* que la question est bien assez embrouillée comme cela, sans que je l'obscurcisse encore par de nouveaux éclaircissements. Je n'y ai jamais rien compris, et cependant la chose commence à devenir sérieuse pour moi, puisqu'ils disent tous que la *Muse française* est le quartier général des romantiques et que *delenda est Carthago*. En vérité, je veux bien me battre, je veux bien être tué même, mais je voudrais savoir pourquoi. » (E. Deschamps, art. cité de la *Muse*, t. II, p. 294.) — « Il me semble que nous sommes, en littérature, dans une situation à peu près semblable à celle où se trouvait la politique en 1815, situation dont un brave homme se plaignait si naïvement en s'écriant : Vous verrez qu'il faudra finir par avoir une opinion... » (Guttinguer, préface de la 2^e^ édition des *Mélanges poétiques*, 1825). — « Dans l'impuissance où je suis de comprendre un mot sans idée, je ne dois en accepter ni en refuser le blâme où l'honneur... » (Ph. Chasles, Dédicace de la *Fiancée de Bénarès*, 1825). — Les journaux libéraux ont adopté la même tactique. Sénancour croit à la fusion prochaine des deux écoles : « Les deux genres sont moins distincts qu'on ne le pense. Ce qu'on peut conclure avec quelque certitude, c'est que le genre qui prévaudra désormais ne sera ni classique, ni romantique; il participera tellement de toutes les formes dignes d'être admises sans retour, qu'on pourra en quelque sorte l'appeler universel. » (*Mercure du XIX^e^ s.*, t. II, 1823, p. 226.) Et E. Jouy : « Après tout, que signifie cette puérile distinction. Relevez-vous mes amis, Bacon vous invite à ne point vous agenouiller devant des fantômes... En même temps que nous repoussons cette étrange division des classiques et des romantiques, nous sommes prêts à convenir que chacun apportant dans la carrière des lettres des dispositions et des facultés différentes, doit s'y abandonner à ses propres inspirations... » (*La Pandore*, 29 mars 1824.)

tiques en aucune façon, comme Ancelot et Casimir Delavigne, ou qui ne le resteront pas longtemps, comme Soumet. Les deux armées sont aux prises déjà, mais elles n'arrivent pas à se reconnaître. Un an plus tard, c'est A. Guiraud qui se charge d'écrire le manifeste de la *Muse française*[1] : et parmi les œuvres qui « ont marqué d'une manière éclatante la transition d'une époque à l'autre », il cite les vers de Gilbert, la comédie des *Étourdis*, les poèmes de Delille, les tragédies de Ducis, quelques odes de Lebrun...

Les choses n'en sont plus cependant au même point qu'au temps où Saint-Chamand écrivait son *Anti-romantique*. Comme définition, on hésite encore entre les formules de Schlegel et celle de Stendhal et l'on n'a pas trouvé mieux. Mais quelques œuvres ont été produites, un peu à l'aventure, qui précisent les données du problème. Sous l'obscurité des termes, certaines tendances apparaissent, certaines antipathies. C'est, à la faveur d'impressions nouvelles, une lassitude à l'égard des artifices du passé, de ces procédés qui constituaient toute la poésie pseudo-classique. On sent le besoin de vivre, de prendre pied dans le réel, pour s'élever ensuite à un nouvel idéal.

Il est au moins un point sur lequel romantiques-ultra et romantiques-libéraux peuvent s'entendre. Pour les uns et les autres, le mot d'ordre est d'abord : *Nature et vérité*. Lamartine a été un des premiers à le proclamer : « Les hommes sont bien orgueilleux de parler de leur beau idéal, écrit-il en 1819, c'est la nature qui est le suprême idéal[2]. » En 1824, il précise : « Les deux absurdités rivales, en s'écroulant, feront place à la vérité en littérature : vérité dans les sentiments, force et sûreté dans l'expression[3]. » Il est vrai que les premiers livres de Hugo ne paraissent pas s'inspirer de ce principe, que le *Conservateur littéraire* est plus qu'indulgent à la mémoire de l'abbé Delille, que les *Odes* sont encombrées des beautés de la poésie impériale; mais cela importe peu; dès sa préface de 1823, si respectueuse d'ailleurs du bon goût traditionnel, lui-même signale le vice capital de tout le système et découvre le secret de la froideur de l'ode classique : « Il lui a semblé que la cause de cette monotonie était dans l'abus des

1. *Nos Doctrines*, dans la livraison de janvier 1824. — Les *Tablettes romantiques*, premier volume de la série des *Annales*, ont paru en janvier 1823.

2. Lettre du 21 mai 1819. La question du *Beau-Idéal*, encore une face du problème romantique. Voir Stendhal, *Racine et Shakespeare*, p. 100, et Keratry, *Examen philosophique des considérations sur le sentiment du sublime et du beau... d'Emmanuel Kant*, Paris, Bossange, 1823.

3. Lettre du 22 mars 1824.

apostrophes, des exclamations, des prosopopées et autres figures véhémentes que l'on prodiguait dans l'ode, moyens de chaleur qui glacent lorsqu'ils sont trop multipliés... » En 1808, Nodier avait développé la même idée dans son *Dictionnaire des onomatopées* et le passage mérite d'être retenu, car il est un de ceux qui classent l'auteur parmi les précurseurs de l'école : « Une figure nouvelle est pleine de charme, parce qu'elle donne l'idée d'un point de vue nouveau. Une figure rebattue, devenue lieu commun, n'est plus que le froid équivalent du sens propre. On doit donc éviter de prodiguer les figures dans une langue usée. Elles ne présentent plus qu'un faste insipide de paroles et de tours. Le style purement descriptif sera dès lors préférable au style figuré... L'aurore aux doigts de roses qui ouvre les barrières du matin, et dont les pleurs roulent en perles humides sur toutes les fleurs, offre sans doute une image heureuse et brillante; mais on produira beaucoup plus d'effet aujourd'hui en peignant le soleil à son lever, rougissant d'une lueur encore incertaine le sommet des hautes montagnes [1]... » Ce qui en 1808 était presque un paradoxe est devenu en 1823 une vérité incontestable. Nodier donne à la *Muse française* son article sur *Quelques logomachies classiques*, et Guiraud, en tête de son manifeste romantique, prend pour épigraphe le vers de Boileau : Rien n'est beau que le vrai...

Ce n'est pas qu'il soit question de revenir même à la pure doctrine classique, par delà ses déformateurs du XVIII[e] siècle, ni surtout que la poésie moderne puisse se contenter d'un réalisme étroit et strict. Stendhal s'en accommoderait aisément; mais le romantisme de Stendhal, c'est d'abord la négation de la poésie : il est naturel que les jeunes poètes hésitent à voir en lui un allié. Leur idéal est différent. Lisez seulement la première préface des *Odes* : « Le domaine de la poésie est illimité. Sous le monde réel, il existe un monde idéal qui se montre resplendissant à l'œil de ceux que des méditations graves ont accoutumés à voir dans les choses plus que les choses... La Poésie, c'est tout ce qu'il y a d'intime dans tout. » « La poésie est l'incarnation de ce qu'il y a de plus intime dans le cœur et de plus divin dans la pensée, » dira Lamartine douze ans plus tard [2]. Sur ce point, il ne peut plus y avoir de divergences. Par là, s'affirment les droits du poète à

1. On songe encore à l'*Essai sur les Fictions* de M[me] de Staël (1795) : « Il est rare qu'un sentiment ou une idée soient dans toute leur force quand on peut les exprimer par une image... » Mais ceci est tout différent. Il ne s'agit plus maintenant de reprendre les idées de La Motte et de condamner toute espèce de fiction.

2. *Destinées de la poésie.* Comp. la lettre du 19 mars 1823.

interpréter la nature, c'est-à-dire à créer, à découvrir le sens caché des réalités, à mettre dans ses vers sa personnalité tout entière, toute sa pensée et tout son cœur... Mais peut-on parler encore de Vérité? A. Guiraud n'y renonce pas. Ingénieux, il s'efforce de concilier ces principes contradictoires. A côté de la *vérité absolue*, qui s'impose dans tous les genres où l'auteur n'intervient que comme narrateur ou traducteur (épopée ou drame), il est une *vérité relative* ou *individuelle*, « qui se fait distinguer dans les productions où l'auteur entre en scène lui-même » (« on n'est vrai que si l'on est soi »), et même une *vérité harmonique*, propre aux œuvres d'imagination pure et qui permet « les fictions les plus étranges [1] ». Je ne sais si Boileau goûterait beaucoup cette façon d'interpréter ses préceptes, mais le domaine de la poésie s'élargit singulièrement.

Et, en même temps, le rôle du poète s'élève. Chargé de révéler aux hommes les vérités les plus profondes et de les conduire en ces chemins périlleux, sa mission est une mission sociale. On reconnaît la théorie du poète conducteur des peuples, du poète-phare : « Le poète doit marcher devant les peuples comme une lumière... Il ne sera jamais l'écho d'aucune parole, si ce n'est de celle de Dieu... Ses chants célébreront sans cesse les gloires et les infortunes de son pays, les austérités et les ravissements de son culte... Telle est la mission du génie; ses élus sont ces sentinelles laissées par le Seigneur sur les tours de Jérusalem et qui ne se tairont ni jour ni nuit [2]. » Pour le moment, Victor Hugo ne conçoit pas que la poésie puisse défendre autre chose que les idées religieuses et monarchistes [3]. Le premier cénacle tout entier pense comme lui : « le sophisme et l'irréligion sont toujours prosaïques [4] ». En fait de liberté, ces novateurs ne réclament que des

1. *Nos Doctrines.* Comp. dans les *Réflexions sur la Vérité dans l'Art*, écrites par Vigny en 1827 et publiées en tête de *Cinq-Mars*, la distinction entre la *Vérité* et la *Réalité.*

2. Préface des *Nouvelles Odes.* Comp. *Les Destinées de la Poésie*, p. 59.

3. Voir *Le Conservateur littéraire*, t. II, p. 173, et la préface des *Odes.*

4. Guiraud, *Nos Doctrines.* — Tissot, dans un article très élogieux du *Mercure du XIX^e^ s.*, sur les *Odes* (t. V, 1824, p. 62) : « Injuste et même ingrat envers l'étonnante époque où nous vivons, et sans laquelle il ne serait peut-être qu'un rimeur frivole, il est grave et sérieux comme elle et mérite d'obtenir de l'attention. Avec plus de sens, avec plus de lumières et de maturité, il aurait vu, dans notre temps, d'autres choses que celles qu'il célèbre; il aurait trouvé dans les événements de plus hautes inspirations... » — H. de Latouche, dans une note à la seconde édition de ses *Classiques vengés* (1825), proteste de même contre cette étrange distribution des partis qui fait des novateurs en poésie les ennemis des nouveautés politiques : « On répète assez vulgairement qu'on ne peut, selon la dénomination des partis, être à la fois libéral et romantique. Il nous semble que ce double caractère devrait au contraire appartenir, en 1825, à qui marcherait avec les deux idées de son siècle... »

libertés littéraires; et encore, les réclament-ils avec prudence. Seule, la préface des *Orientales*, écrite après la préface de *Cromwell*, parlera nettement. Il n'en est pas moins acquis que les poètes ont conscience d'appartenir à « un monde nouveau régénéré par un baptême de sang », que, dans ce monde nouveau, ils ne peuvent rester des amuseurs ou des assembleurs de syllabes. « Tout devient solennel maintenant dans les lettres, » dit encore A. Guiraud.

Vérité, personnalité, liberté dans l'art, rôle social de la poésie... Il est injuste de prétendre que, de 1820 à 1825, l'école romantique n'avait encore affirmé aucun de ses principes.

Il ne l'est pas moins de croire que ses adversaires n'en veulent qu'à des personnes et s'irritent contre un mot, non contre des idées. S'ils ne comprennent pas très bien, ils ont conscience du danger. Dès le *Voyage du Docteur Syntaxe* d'A. Glandais [1], et quoique l'auteur proteste de son respect pour les écrivains qui pourraient se sentir atteints, une tactique se dessine. Victime, comme son illustre ancêtre, d'une imagination désordonnée et de ses lectures, le Don Quichotte romantique est ballotté de mésaventures en mésaventures. A travers les réalités brutales, il poursuit sa chimère, roué de coups par des voleurs tandis qu'il rêvait de jouvencelles et de chevaliers, trempé jusqu'aux os pour avoir voulu admirer la beauté sauvage de la tempête, mourant de faim, battu, berné, hué par des maritornes de village et des gamins malpropres, jamais découragé cependant, et toujours enthousiaste... L'imagination, voilà la grande coupable, l'inspiratrice de toutes les folies du temps : c'est elle qu'il faut poursuivre. L'ouvrage, il est vrai, n'est qu'une adaptation; mais, en traduisant son modèle, A. Glandais a étendu la portée de l'original; dans le poème anglais, Syntaxe n'est que peintre; ici, il est devenu poète, et, dès lors, quelques titres de chapitres prennent tout l'air d'allusions directes : *le désert*, *les ruines*, *le lac*, — ou encore *le cimetière*, car rien n'est plus poétique que les tombeaux.

> La muse romantique aime assez à répandre
> Sur les tombeaux son charme inspirateur...
> Qui sort de cette tombe? O ciel, est-ce un vampire?...

Dans les *Tablettes romantiques* de 1824, Nodier se moquera à son tour du « genre frénétique ». Lui-même cependant a tracé la

1. *Le Don Quichotte romantique ou Voyage du Docteur Syntaxe à la recherche du pittoresque et du romantique*, Paris, Pelicier, 1821, in-8°. Comp. en 1830, *Nebulos ou les Donquichottes romantiques*, par L. Castel, Paris, Denain, in-16.

voie à ces enfants terribles, — et ridicules. Si le *Vampirisme* sévit dans les romans et sur la scène, n'est-ce pas la faute de l'éditeur de *Lord Ruthwen* plutôt que de Maturin et n'a-t-il pas encouragé les poètes à chercher des sujets dans « nos superstitions les plus poétiques [1] ». En 1819, la traduction Faber du *Vampire* attribué à Byron lui a fourni l'occasion d'un véritable manifeste : « Cette dernière ressource du cœur humain fatigué des sentiments ordinaires, c'est ce qu'on appelle le genre romantique; poésie étrange, mais très bien appropriée à l'état moral de la société, aux besoins des générations blasées qui demandent des sensations à tout prix, et qui ne croient pas les payer trop cher du bonheur même des générations à venir. L'idéal des poètes primitifs et des poètes classiques était placé dans les perfections de notre nature. Celui des poètes romantiques est dans nos misères... On sait où nous en sommes en politique. En poésie nous en sommes au *cochemar* et aux *vampires*. » Et, par un rapprochement assez inattendu : « Si, comme l'a dit M. de Bonald, la littérature est toujours l'expression du siècle, il est évident que la littérature de ce siècle ici ne pouvait nous conduire qu'à des tombeaux [2]. » Il est un peu tard, après cela, pour conseiller la prudence et la réserve aux imitateurs. Le succès du roman est une tentation trop forte [3].

Les représentants de la vieille gaieté française se désolent en vain. Dans les rangs de la jeune école, — des plus grands aux plus ridicules, — ce ne sont que malédictions, horreurs accumulées et gémissements : « Leur parole est grave et leur voix retentissante. Les sons qu'ils demandent à leurs harpes d'airain sont lugubres et solennels; leurs accents frappent l'oreille d'un bruit harmonieux et sévère, semblable aux mugissements vagues et magiques que redisent les cent échos de l'Apennin quand le souffle du Nord

1. Préface de *Lord Ruthwen*. Sur le véritable auteur du roman, voir G. Vicaire, *Manuel de l'Amateur de Livres du XIX^e s.*, fasc. 16, col. 149.

2. *Mélanges de Littérature et de Critique*, t. I, p. 413.

3. *Lord Ruthwen* paraît en février 1820 (Paris, Ladvocat); en juillet, une deuxième édition augmentée de notes sur le vampirisme. — Dans le courant de la même année : *Le Vampire* mélodrame de MM*** [Carmouche, de Jouffroy et Nodier], suivi de ses parodies : *Les Trois Vampires* de Brazier, Gabriel et Armand, *Le Vampire* de P. de La Fosse, *Cadet Buteux au Vampire*, *Jacques Fignolet sortant de la représentation du Vampire* par M. A. R., *Encore un Vampire ou Fanfan la Tulipe sortant de la Porte St-Martin* par Émile B.-L.; — *Le Vampire* de Scribe; — *Les Etrennes d'un Vampire, manuscrit trouvé au cimetière du père Lachaise; — Demoniana ou nouveau choix d'aventures surprenantes, de nouvelles prodigieuses, d'aventures bizarres sur les revenants, les spectres, les fantômes...* par M^me Gabrielle de P.; — *Les Fantômes nocturnes ou les terreurs des coupables, théâtre de forfaits offrant... des visions infernales; — Histoire des Vampires et des Spectres malfaisants, avec un examen du vampirisme;* une nouvelle traduction du *Vampire* anglais par A.-E. de Chastopalli,]ɔc.

vient se briser sur ses sommets aigus. Leurs conférences avec les morts, les esprits, les vampires, les revenants, les ont familiarisés avec des émotions auxquelles les mortels vulgaires ne sauraient résister. Les secrets des tombeaux leur sont connus et c'est en interrogeant le trépas qu'ils se sont bien persuadés qu'après bien digérer, ce qu'il y a de plus positif, c'est l'infini, qu'ils définissent[1]. » Au reste, ces plaintes ne peuvent qu'attirer l'attention du public. L'auteur de *Han d'Islande* n'est pas fâché que l'on atteste l'originalité de son livre; il va au-devant des railleurs. Très flatté qu'on « veuille bien lui accorder des cheveux rouges, une barbe crépue et des yeux hagards », il proteste seulement « qu'il ne pousse pas encore la férocité jusqu'à dévorer les petits enfants vivants[2]. » Deux ans plus tard, dans son poème burlesque des *Classiques vengés*, H. de Latouche encourage les ennemis de l'école à reprendre leur développement favori :

> Dites que si, le soir, sous des porches gothiques,
> L'Angélus réunit deux auteurs romantiques,
> Le plus naïf des deux dit à l'autre innocent :
> « Monsieur a-t-il goûté l'eau des mers et le sang?
> A-t-il pendu son frère? et lorsque la victime
> Rugissait palpitante au-dessus d'un abîme,
> A-t-il, tranchant le nœud qui l'étreint sans retour,
> Vu la corde fouetter au plafond de la tour?... »

Annoncée dans le *Journal de la Librairie* du 23 avril 1825 et réimprimée en août[3], la satire de Latouche, adressée aux membres de l'Académie, est un des nombreux opuscules qu'a provoqués la retentissante séance du 24 avril 1824[4]. Cette année-là, d'ailleurs,

1. *La Pandore* du 11 mars 1824. Comp. Léon Thiessé dans le *Mercure*, t. I, p. 171.
2. Préface de 1823.
3. Paris, Ladvocat. Voir en particulier, le passage relatif au choix des sujets, antiques ou modernes :

> Et qu'importe, messieurs, qu'aux remparts d'Orléans,
> Richemont...
> Ait arraché la Loire aux léopards anglais :
> Nous avons Curtius et Scévole et Coclès!
> Que la fille des champs, ange de notre histoire,
> Jeanne accepte au milieu des bûchers anglicans
> Son trépas virginal,...
> Chantons Iphigénie en Aulide immolée!...
> L'antiquité, messieurs, a besoin de vos larmes!...
> Du seul roi qu'on aima les destins sont vaincus?
> Français, chantez Laïus, Dardanus, Labdacus!...

Du même ton l'*Impromptu classique* de Nodier dans les *Annales romantiques* de 1825.
4. Voir *Recueil de discours prononcés dans la séance publique annuelle de l'Institut Royal de France le samedi 24 avril 1824*, Paris, Didot (Discours d'Auger et de Lemontey).

les polémiques deviennent plus ardentes. Dans le premier numéro de son second volume, la *Muse française* a affirmé ses doctrines; en mars ont paru les *Nouvelles Odes* avec leur préface plus abondante et plus nette; le 14 avril, Viennet publie dans le *Feuilleton littéraire* son *Épitre aux Muses sur les Romantiques*[1] et le même jour sont inaugurées les fameuses soirées de l'Arsenal qui donnent au premier cénacle comme une existence officielle; le 16, P. Lamy lit à l'Athénée Royal ses *Observations* très classiques *sur la tragédie romantique*. Et je relève encore dans le *Journal de la Librairie* : en avril, les *Stances sur le Romantique et la Vieille Ecole* de la princesse de Salm[2]; en juillet, l'*Apologie de l'Ecole romantique* de Paulin Paris et la parodie *Og* avec son amusante dédicace[3]; en août, les vers adressés *Aux jeunes Poètes de l'Epoque* par J. Arago; en octobre, l'*Essai sur les Classiques et les Romantiques* de Cyprien Desmarais; en novembre, la *Satire sur les Auteurs du Jour* de P. Sers; en décembre, une *Épître sur l'Ecrivaillerie du Siècle* et surtout l'*Essai littéraire sur le Génie Poétique* d'Artaud, qui, à l'ouverture des cours de l'Athénée, a inspiré de sérieuses inquiétudes au classique auditoire. De Paris, l'agitation a gagné la province. Soulevé par un discours de l'avocat général Bergasse sur *Les Destinées nouvelles réservées aux Lettres*, un débat assez vif divise les membres de l'Académie de Rouen; contre le président Adam qui maintient les droits de la règle et de la tradition, Guttinguer plaide pour la poésie indépendante qui a pour objet « de tout voir, de tout peindre, dans les images et dans les mots[4] ».

Enfin, les deux partis continuent à tirailler dans les journaux : *La Pandore*, qui a remplacé *Le Miroir*, est beaucoup plus acerbe et crible d'épigrammes l'auteur des *Méditations* et l'auteur d'*Éloa*[5]; aux *Débats*, Hoffman et V. Hugo ont engagé une des polémiques

1. *Mercure du XIX^e s.*, t. V.

2. *Mercure du XIX^e s.*, t. IV.

3. Cette dédicace, signée « Ug, grand maître des cérémonies de la cour de S. M. Og », est adressée « A Jean Sbogar et à ses successeurs le Vampire, le Solitaire, le Camisard, Han d'Islande, le Renégat, le Centenaire, le Paria français, Ipsiboë, Ourika, le Damné, etc., etc. ».

4. Voir en particulier son discours du 19 nov. 1824 : « Le but des novateurs est évident; ils veulent que les autels se parent de poésie, que nos souvenirs historiques revivent, que nos temps soient connus, que notre Dieu et notre pays soient chantés. » La poésie doit être « universelle », dit-il encore (*Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, Rouen, 1824. — Discours réimprimés en 1826 sous le titre *Du Classique et du Romantique*). — Cet exemple n'est pas isolé. Une lettre d'un Franc-Comtois au *Globe* (8 oct. 1825) revendique pour l'Académie de Dijon l'honneur d'avoir affirmé la première que « le point essentiel du romantisme, c'est l'indépendance en matière de goût ».

5. 23 et 27 sept. 1823, 8 février et 7 juin 1824. *La Pandore* est plus indulgente pour Hugo, « le plus distingué des congréganistes pleureurs » (art. du 11 mars 1824).

les plus intéressantes de la bataille romantique, une des plus courtoises aussi[1]; dans le *Mercure* Léon Thiessé se fait le défenseur des pures traditions de la langue[2]... « Depuis deux mois, remarque Paulin Paris, la question des classiques et des romantiques est redevenue le sujet de conversation à la mode; des articles de journaux, remarquables par le Z, l'A ou le C, qui leur servent de passe-port; une déclaration solennelle de l'Académie française, rédigée par M. Auger, un de ses membres classiques les plus distingués; et enfin, dans chaque vaudeville ou comédie nouvelle, un couplet présumé sanglant contre la nouvelle école, tout annonce la défaite complète du romantisme... » Le théâtre comique, en effet, ne peut que recueillir avec empressement les injures que se jettent les adversaires; c'est de la satire sans danger, et la dispute de Trissotin et Vadius est toujours sûre de son effet sur le public. Sans parler des parodies proprement dites, le théâtre de Madame donne, le 13 mars, *les Femmes romantiques*, comédie vaudeville en un acte, transposition des *Précieuses ridicules*[3]; Gabriel, d'Artois et Francis (baron d'Allardi) font jouer, le 18 août, aux Variétés, *L'Imprimeur sans caractère ou le Classique et le Romantique*. Et comme de simples farces ne suffisent pas, l'Odéon, cherchant péniblement sa voie, montera, le 10 février 1825, *Roman à vendre* de Bayard, et, le 13 août, *Les deux Ecoles* de Léonard et Ader, comédies en 3 actes et en vers.

Vaudevilles burlesques ou comédies à prétentions satiriques, la fantaisie est assez médiocre dans toutes ces œuvres. La polémique cependant a changé de terrain. On ne se contente plus de reprocher à la nouvelle école ses excentricités, on lui en veut surtout de ses succès. On s'est aperçu que ces imaginatifs ont l'esprit singulièrement pratique, que leurs folies sont sages, qu'ils excellent à lancer des modes nouvelles, pour les exploiter, à exciter la curiosité du public, à mettre en coupe réglée les auteurs du dehors et qu'en somme l'école a l'air, un peu, d'une maison de commerce. Des éditeurs adroits font le jeu des romanciers et des poètes, — qui font leur fortune. Au libraire classique de jadis, « chapeau à cornes, large habit brun, gilet blanc bordé d'effilés, culotte et bas noirs, canne à bec de corbin, » s'oppose le libraire romantique « mis dans le dernier genre, chapeau de soie, gilet de poil de

1. L'article d'Hoffman sur les *Nouvelles Odes* est du 14 juin 1824. La réponse de Hugo est publiée le 26 juillet. Voir Biré, *ouvr. cité*, p. 367.

2. *Du Style*, dans le t. VI du *Mercure du XIX^e^ s.*

3. Sur la première représentation, assez houleuse, voir *La Pandore* des 14 et 15 mars.

chèvre, cravate à l'anglaise, redingote à manche de gigot, pantalon à larges plis et bottes à talon[1] ». Il a remplacé les lunettes classiques par le lorgnon élégant. Un *jockey* l'accompagne dans ses courses ou ses promenades. Les petites affaires ne sont pas pour lui; partout, on célèbre ses largesses et son audace : il « achète un manuscrit 100 louis dans les journaux, pour l'amour-propre de l'auteur, et 300 francs espèces sonnantes, pour la bourse de l'homme de lettres[2] ». Dans sa maison, les tirages commencent toujours par la cinquième édition, et le dixième mille est en vente, quand le premier sommeille encore dans les magasins. Il sait l'art d'attirer l'attention du lecteur par des lignes de points, par des épigraphes étranges, et de réserver au milieu des pages de larges blancs qui donnent une importance aux vers les plus anodins et élèvent une plaquette à la dignité d'un volume[3]. Et quelle variété dans ses entreprises !

> J'aurai des traducteurs, des romans à fracas
> Et des collections... qui n'en finiront pas !
> Nous vendrons de l'Anglais, du Chinois, du Tartare,..

du Français, même, à condition pourtant que ce Français soit habillé à la mode étrangère, car la vogue de W. Scott a déterminé le décor de toutes les fictions romanesques[4]. « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux, c'est-à-dire hors celui qui ne se vend pas » : voilà le principe fondamental de son esthétique[5].

Il y a du vrai dans tout cela, et des allusions assez claires. On connaît la polémique de Victor Hugo et des éditeurs de *Han d'Islande* en 1823, et les clauses du traité qui permet de multiplier à l'infini les éditions fictives[6]. Quant aux collections dont on ne verra jamais la fin, *La France Romantique*, annoncée dans le *Journal de la librairie* du 26 avril 1823, promet autant de volumes « qu'il y a

1. *Imprimeur sans caractère.* C'est le portrait de Ladvocat, le libraire qui éblouit Paris de son faste, jette l'argent par les fenêtres, se promène dans un cabriolet à ses armes (deux ancres avec la devise : *Aidez-moi!*), et, du Palais-Royal, centre de toutes les débauches, fait rayonner sur la France les œuvres les plus nobles de la littérature moderne. Janin raconte qu'après avoir vu la pièce, « il envoya au comédien qui le représentait l'habit, le gilet, le pantalon que lui-même avait portés! Gilet à fleurs panachées, habit à boutons d'or, pantalon gris blanc rayé de bleu!... Apprenez, monsieur, disait Ladvocat au comédien, à vous habiller historiquement, lorsque vous représentez un personnage historique. » (*Portraits et Caractères contemporains*, p. 232.)
2. *Imprimeur sans caractère*, p. 23.
3. *Les deux Ecoles*, p. 16.
4. *Roman à vendre*, p. 47.
5. *Imprimeur sans caractère*, p. 31.
6. Voir Biré, *ouvr. cité*, chap. IX.

eu de têtes couronnées en France. » Mais quelques observations de détail ne suffisent pas pour faire une comédie ni surtout pour préciser le débat. C'est de quoi Bayard, Ader ou Léonard se soucient fort peu. Il leur suffit de chercher dans le répertoire ancien quelques types et quelques situations traditionnelles et de dérouler en vers d'épîtres les lieux communs chers à Boileau. Leur effort d'imagination ne va pas plus loin. Les jeunes folles que met en scène Théaulon s'expriment à la façon de Madelon et de Cathos, et l'auteur est persuadé que c'est là « parler romantique ». Il croit de bonne foi que les romantiques seuls ont introduit dans la poésie le fatras des comparaisons vides de sens, des périphrases pompeuses; qu'ils en ont chassé la belle simplicité, le naturel de l'école impériale; que, s'ils bataillent avec acharnement, c'est pour avoir le droit d'écrire : *les torrents du ciel*, *l'écharpe d'Iris*, *les colombes de Vénus*, *les pleurs de l'aurore*, *les flots qui baisent les rivages*, et que, par eux, l'hôtel de Rambouillet va renaître.

Le vaudeville médiocre de Théaulon se fait ici l'interprète d'un préjugé déjà vieux. Dans les productions lyriques du romantisme, c'est la forme surtout, — avec cette sentimentalité vague, — que ses adversaires se sont efforcés de tourner en ridicule. Pendant plusieurs années, le *Miroir* s'est obstiné à reprocher à Lamartine son obscurité. Et il est certain que l'école nouvelle, comme toutes les écoles, a apporté ses innocentes manies de langage, ses expressions favorites, ses épithètes et ses tournures. Le Dr Syntaxe savait très bien que certains mots sont romantiques :

> L'*herbe* plaisait jadis. La *mousse* est romantique.
> Le *rosier* a vieilli. Préférez l'*églantier*,
> La tendre *primevère* et le *genévrier*
> Et le *lichen* mélancolique [1]...

Mais, par une étrange confusion, ce qu'on s'accorde à reprocher aux romantiques comme une nouveauté, dont on les veut responsables, c'est précisément ce qui, chez eux, n'est qu'un dernier reste de l'héritage transmis par leurs prédécesseurs. « Un singulier hasard, observe Ch. Nodier, qui, en effet, a bien le droit de protester, veut que nos adversaires n'aient raison que lorsqu'ils sont de notre avis. L'esprit romantique est précisément de traduire les fables de l'ancienne poésie par des faits pittoresques, mais naturels. C'est la *pâle Phébé* avec son *char d'argent*, son *disque d'argent*, ses *rayons d'argent* et tout ce luxe d'orfèvrerie

1. *Don Quichotte romantique*, p. 93. Comp. *Han d'Islande*, préface de 1823.

qu'elle traîne pesamment dans le ciel des païens, qui est du *classique* s'il en fut jamais. Les classiques seuls, si classiques il y a, ont conservé le bizarre privilège de rendre leurs pensées avec des fictions auxquelles ils ne croient plus, et cette nuance, si maladroitement méconnue, est justement celle qui sépare les deux écoles.... On ne saurait croire combien on s'expose à dire le contraire de ce qu'on veut dire, quand on ne sait pas ce qu'on dit[1]. » C'est à peu près de la même façon que V. Hugo réplique à l'article d'Hoffman sur les *Nouvelles Odes* : « Vous convenez positivement qu'il n'existe entre les genres classique et romantique de différence que dans le style et vous établissez cette différence par des exemples qui vous paraissent caractéristiques. J'ai eu l'honneur de vous prouver que les locutions dans lesquelles vous trouvez tout le romantisme ont été au moins aussi fréquemment employées par les classiques anciens et modernes que par les écrivains contemporains : or, comme dans ces locutions résidait spécialement votre distinction entre les deux genres, cette distinction tombe d'elle-même et il suit de là, toujours d'après votre système, qu'il n'existe aucune différence réelle entre les deux genres[2]. »

Et voici enfin, un an plus tard, Baour Lormian qui entre en scène à son tour[3]. Silencieux depuis trop longtemps, à son gré, il faut que son intervention ne passe pas inaperçue : il a des raisons personnelles d'en vouloir aux jeunes poètes dont il fut l'ami tout d'abord, et la rupture doit être éclatante. Du reste, la mesure n'est pas son fait; il est épique et virulent; il appelle les coups, qui ne viennent pas :

1. De quelques logomachies classiques (*Muse française*, t. II, p. 221).

2. Cité par Biré, p. 369.

3. *Le Classique et le Romantique*, dialogue, Paris, Urbain Canel, octobre 1825 (2e édit. en décembre). — *Encore un mot, seconde satire*, Paris, Dupont, décembre 1825. — Cette année 1825 a été moins vive comme polémique. Les seuls ouvrages importants, avec *Les Classiques vengés* de Latouche, sont la préface du *Siège de Damas* de Viennet, toujours intraitable, et un *Essai sur la Littérature romantique*, refonte d'un mémoire des *Jeux Floraux* de 1820, très modéré d'ailleurs et qui traite la question au point de vue historique. — On peut citer encore : *Epître sur le Romantisme*, par G. Maillard, Paris, Egron (avril); *Essai sur les nouvelles Théories littéraires*, à la suite des *Élégies rhémoises* de Cyprien Anot, Paris, Amyot (mai); *Le Temple du Romantisme, en prose et en vers*, par H. Morel, Paris, Lecointe; *De la poésie en France ou Réponse au Factum anglais inséré dans le 1er n° de la Revue Britannique*, par M. J.-B.-L., Paris, Dentu (septembre); *L'Académie, le Romantique et la Charte*, satires, Paris, Mongie; *Le Parnasse moderne*, satire (octobre); *Lettre à une Académie de province sur l'Ecole romantique en France*, par J. Bard de la Côte-d'Or; *Des Maladies de la Littérature française : consultation sur son état actuel par un docteur* (décembre).

Que l'aristarque frappe et d'estoc et de taille :
J'y consens et d'ailleurs j'aime assez la bataille.
A maint sot d'autrefois j'avais mis le baillon ;
Mais des sots de nos jours voilà qu'un bataillon
Contre moi de nouveau s'organise et s'élance :
Qu'ils vont me payer cher mes cinq ans de silence!
Les traits de mon carquois ne sont pas tous sortis...

Il s'admire dans cette attitude de Jupiter outragé et foudroyant. Les alexandrins s'alignent en bataille, l'ironie vient à l'aide de l'indignation, les métaphores classiques s'avancent en rangs pressés. Il est question du *fouet* et des *verges* de la satire, de *la muse au front serein*, de *Phébus*, de *Pégase*, du *Parnasse* et de *la Charte des bons vers* que Boileau rédigea *de sa main*. La parodie prend cette majesté solennelle qui convient au traducteur d'*Ossian* et des notes copieuses précisent les allusions. De ces notes, une page est à retenir : « Il paraît qu'André Chénier... avait résolu de créer une langue nouvelle, énigmatique comme celle des prêtres de Memphis et auprès de laquelle la langue parlée en France ne devait plus être qu'un misérable jargon. Les œuvres posthumes de ce jeune et malheureux écrivain ont fécondé la verve de nos romantiques. C'est là qu'ils ont trouvé le germe de leurs compositions nébuleuses ; mais ils ont encore renchéri sur le néologisme et l'obscurité de leur patron... »

Baour Lormian s'exagérait l'importance de ses révélations et de ses invectives. Ses satires furent accueillies avec indifférence[1]. Les chefs de l'école nouvelle avaient toutes les raisons d'ailleurs de supporter sans aigreur ces attaques : l'année 1825 leur a apporté assez de satisfactions. Décoré en avril avec Lamartine, invité au sacre, Victor Hugo sent que l'avenir est à lui : « Savez-vous, mon bon Soulié, écrit-il le 27 avril, que les grâces royales pleuvent sur moi? » Malgré le regret que lui inspire l'absence de sa femme, toutes ses lettres de cette époque sont pleines de joie. Le sacre est « une cérémonie enivrante[2] ». Ravi de son ode triomphale, Charles X a accueili le poète avec bienveillance, a conféré à son père le titre de lieutenant-général, et a fait imprimer l'œuvre par l'imprimerie royale. Les journaux « sont bien pour lui » ; les

1. Labouisse-Rochefort cite ce mot d'un jeune poète : « Passez bonhomme qui quêtez le ridicule ; on vous a déjà donné » (*Trente ans de ma vie*, t. VIII, p. 555). — Dans le *Mercure du XIX^e^ s.* : « Le jour des épouvantements romantiques va se lever! Racine, que personne n'attaque, a trouvé un vengeur... Ce malheureux Chénier n'était pas de l'école de M. Baour : on se souvient qu'en allant mourir, il se frappait le front en disant : « Pourtant, j'avais quelque chose là! » (t. XI, p. 52).

2. Lettre du 27 mai.

libraires le paient largement et Ladvocat court après ses « odes futures[1] ». Qu'importent quelques cris discordants, accompagnement nécessaire du triomphe?...

*
* *

Ce n'est pas que la bataille soit gagnée. Les polémiques renaîtront au contraire, et plus violentes, après chacune des grandes œuvres. Mais l'école nouvelle a pris conscience d'elle-même, de ses aspirations et de sa force. Ses diverses fractions tendent à se rapprocher. Quelques libéraux-classiques sont même passés à l'ennemi : en octobre 1825 le *Mercure du XIX^e^ siècle* se rallie par un véritable manifeste[2]. Le *Globe*, il est vrai, résiste plus longtemps. Le 4 novembre 1826, en rendant justice à certaines qualités du poète des *Odes*, il proteste encore contre « son dédain sauvage de la langue, ce goût des images incohérentes, cette rudesse du rythme... » Mais il publiera, le 2 et le 9 janvier, les deux articles fameux de Sainte-Beuve, et déjà on peut prévoir le moment où l'*unité romantique* sera un fait accompli[3].

Pour sa part, Victor Hugo a renoncé à ses timidités, à la prudence et aux paroles de conciliation. Il charge ses amis de faire connaître son attitude nouvelle : « On me dit ici, écrit-il à Ad. de Saint-Valry le 7 mai 1825, que l'on dit là-bas que j'ai fait abjuration de mes hérésies littéraires, comme notre grand poète Soumet; démentez le fait bien haut, partout où vous serez, vous me rendrez service[4] ». Surtout, il place la question sur son véritable terrain. Ce qui est nécessaire à la poésie, c'est l'indépendance. Par elle seulement, elle pourra retrouver la jeunesse et la vie. Il est vain de

1. Lettres du 22 mai et du 31 juillet.
2. *Mercure et le XIX^e^ s.*, dialogue de Jules Lefèvre :

> Oui, Mercure, aujourd'hui dans les arts, dans les lois,
> On veut la liberté, le seul soutien des rois...
> Les peuples de ce siècle ont secoué leurs fers,
> Mais c'est un peuple aussi que ceux qui font des vers... etc. (En tête du t. XI.)

3. « Voilà aussi M. Hugo dans le mouvement! », s'écriera le *Globe* après la préface de *Cromwell*.
4. Élu à l'Académie le 29 juillet 1824, Soumet se trouve assez embarrassé pour son discours de réception. Il était classé comme le grand poète du cénacle, — le poète le plus complet depuis Milton, avait déclaré la *Muse française* (art. sur *Saül*). D'autre part les classiques étaient en force à l'Académie; et c'était Auger lui-même qui devait répondre à son discours! « Incertain entre ces deux puissances, raconte le *Mercure du XIX^e^ s.*, il a paru hésiter comme un homme qui manquerait de doctrine. Cependant M. Soumet s'est cru obligé à faire une abjuration; mais, quoique exprimée en termes assez clairs, on a pu la soupçonner de ressembler un peu à celle de Henri IV » (t. VII, p. 407).

vouloir lui tracer la route, de lui dicter ce qu'elle doit être, d'opposer aux règles anciennes un idéal nouveau et défini : toute définition serait une atteinte à la liberté de demain; il faut se garder de renverser des idoles pour instituer un culte nouveau. « Celui qui imite un poète *romantique* devient nécessairement un *classique*, puisqu'il imite. Que vous soyez l'écho de Racine ou le reflet de Shakespeare, vous n'êtes toujours qu'un écho et qu'un reflet[1]. »

Sans avoir la vivacité agressive de la préface des *Orientales*, la préface des *Odes et Ballades* d'octobre 1826 en expose déjà toutes les idées : « On entend tous les jours, à propos de productions littéraires, parler de la *dignité* de tel genre, des *convenances* de tel autre, des limites de celui-ci, des *latitudes* de celui-là... L'auteur de ce livre a le malheur de ne rien comprendre à tout cela; il y cherche des choses et n'y voit que des mots... La pensée est une terre vierge et féconde, dont les productions veulent croître librement, et pour ainsi dire au hasard, sans se classer, sans s'aligner en plates-bandes, comme les bouquets dans un jardin classique de Le Nôtre, ou comme les fleurs du langage dans un traité de rhétorique[2]... » C'est sottise de croire que cette liberté absolue doive enfanter le désordre. L'*Ordre* qui « résulte du fond même des choses », de leur mystérieuse et lointaine harmonie, n'a rien à voir avec cette *régularité* médiocre qui ne s'attache qu'à leur forme extérieure. « La régularité est une combinaison matérielle et purement humaine; l'ordre est pour ainsi dire divin... Une cathédrale gothique présente un ordre admirable dans sa naïve irrégularité[3]. » Et cette formule : « En deux mots, et nous ne nous opposons pas à ce qu'on juge d'après cette observation les deux littératures, dites *classique* et *romantique*, la régularité est le goût de la médiocrité, l'ordre est le goût du génie[4]. »

1. Préface des *Odes et Ballades* de 1826.

2. Comp. la préface des *Orientales* (janvier 1829) : « L'art n'a que faire des lisières, des menottes, des baillons; il vous dit : Va! et vous lâche dans ce grand jardin de poésie où il n'y a pas de fruit défendu... [L'auteur] a toujours fermement répondu que ses caprices étaient ses caprices; qu'il ne savait pas en quoi étaient faites les *limites de l'art*; que de géographie précise du monde intellectuel, il n'en connaissait point; qu'il n'avait point encore vu de cartes routières de l'art, avec les frontières du possible et de l'impossible tracées en rouge et en bleu... »

3. Préface des *Orientales* : « Pourquoi n'en serait-il pas d'une littérature dans son ensemble et en particulier de l'œuvre d'un poète comme de ces belles villes d'Espagne, par exemple, où vous trouvez tout... Au centre, la grande cathédrale gothique avec ses hautes flèches... Il ne se dissimule pas que bien des critiques le trouveront hardi et insensé... [on l'accusera de] vouloir le désordre, la profusion, la bizarrerie, le mauvais goût... Parlez-moi d'une belle littérature tirée au cordeau! »

4. Préface des *Orientales* : « Les autres peuples disent : Homère, Dante, Shakespeare. Nous disons : Boileau! »

En réimprimant son recueil en 1828, le poète n'aura besoin de rien ajouter : il se contentera de reprendre ses premières préfaces de 1822, 1824 et 1826. Il est intéressant en effet de les comparer. « Nous ferons remarquer que les préfaces qui avaient accompagné les trois recueils aux époques de leur publication ont été imprimées à la suite de celle-ci, dans le premier volume, également par ordre de dates. On pourra remarquer, dans les idées qui y sont avancées, une progression de liberté qui n'est ni sans signification ni sans enseignement... » Peut-être s'enorgueillit-il ici sans beaucoup de sujet : cette *progression* fut assez lente; bien des timidités, de sa part, y firent obstacle ; d'autres furent plus audacieux, ou songèrent moins à ménager leurs intérêts... Cela, en somme, importe peu. De valeur très inégale, la préface de 1826 et la préface de *Cromwell* sont d'intérêt analogue : celle-ci complète celle-là. Sur la scène comme en poésie, le romantisme a maintenant affirmé ses doctrines; il existe. « Une forte école s'élève, » proclame encore V. Hugo; et il n'ajoute pas, mais il pourrait ajouter qu'il a résolu d'en être le chef. Il lui reste à donner les œuvres décisives : du moins a-t-il dit ce qu'il était essentiel de dire tout d'abord.

Jules Marsan.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE CHARLES PERRAULT

Pour suivre jusqu'au bout le différend de Boileau et de Perrault, nous avons négligé les autres productions de celui-ci; mais il ne faudrait pas croire que cette discussion ait le moins du monde arrêté son activité coutumière. Perrault continua à produire de nombreuses poésies séparées; il acheva son *Parallèle des anciens et des modernes*, donna ses soins à une entreprise nouvelle sur l'histoire des *Hommes illustres qui ont vécu en France pendant ce siècle*, et, chemin faisant, se révéla conteur exquis par une suite d'ingénieux petits récits auxquels il ne semblait prêter que peu d'importance et qui cependant ont plus fait pour sa renommée que tous ses autres écrits ensemble. Ce sont les conditions de cette nouvelle production littéraire que nous voudrions déterminer maintenant, en achevant la biographie de Perrault et l'examen des tâches diverses qui occupèrent les dernières années de sa vie.

Et d'abord, son démêlé avec Boileau n'empêcha pas Perrault de remplir comme il l'entendait ses devoirs d'académicien. Ils lui tenaient trop au cœur pour les négliger, d'autant qu'en outre des agréments qu'il y trouvait pour sa sociabilité, ils le conservaient en rapports avec des confrères dévoués à ses théories et à sa personne. C'était, d'ailleurs, un moment solennel pour l'Académie : elle s'apprêtait à publier le *Dictionnaire de la langue française* qui était l'une des raisons de sa création, et il ne manquait plus à l'œuvre commencée, pour voir le jour, que la préface et l'épître dédicatoire au roi, qui devaient la précéder. Il fallait que ces deux morceaux fussent bien l'expression des sentiments de l'Académie, et, pour y réussir, chacun des quarante dut donner son avis à leur sujet. Perrault ne fut pas, dit-on, le moins zélé à prendre part à l'examen. Le secrétaire perpétuel, Régnier-Desmarais, avait été chargé par la compagnie de la rédaction du projet de préface et d'épître; mais, soit qu'il ait mis quelque lenteur à les composer, soit que l'Académie elle-même ait provoqué les comparaisons, d'autres membres, Charpentier et Perrault notamment, écrivirent également d'autres projets de préface et d'épître. Si l'on en croit l'abbé d'Olivet, Perrault n'aurait composé qu'une épître dédicatoire, et quand le texte en fut prêt, il la fit imprimer à quarante exemplaires pour la

remettre à chacun de ses confrères. D'Olivet a inséré ce texte dans ses *Remarques de grammaire sur Racine*, en y joignant des observations qu'il attribue à Régnier Desmarais et à Racine[1]. Cette dernière supposition n'est rien moins que prouvée; mais quel que soit l'auteur — ou les auteurs — des contestations sur le texte de Perrault, elles sont ingénieuses, piquantes, quoique trop souvent vétilleuses et étroites. L'Académie se montra moins difficile, car elle a inséré dans son texte définitif plusieurs phrases du projet de Perrault, et cette marque de déférence put consoler l'auteur s'il éprouva quelque amertume de la critique acerbe de quelqu'un de ses confrères. Le 24 août 1694, l'œuvre commune des académiciens français était présentée au roi, à Fontainebleau; mais rien n'indique avec certitude que Perrault ait été du petit nombre de ceux qui assistèrent à cette audience solennelle, qui dut le réjouir trop grandement pour qu'il ait voulu y manquer.

Perrault sortait alors d'être nommé chancelier, et, comme tel, en l'absence du comte de Crécy, directeur, il avait dû répondre à l'abbé de Caumartin, lors de sa réception, le 8 mai 1694. Le harangue de Perrault est fort ordinaire et on y remarque seulement un éloge de Louis le Grand, exagéré dans ses termes et dans ses proportions, qui montre que l'orateur ne manquait pas l'occasion de revenir à un sujet dont il était plein. Mais il n'en entretint plus l'Académie. Quand il lui donna communication de quelque pièce de vers — et l'occasion fut, comme toujours, assez fréquente, — il ne lut que des pièces religieuses et de circonstance, ou bien des fantaisies dont l'ambition était moindre encore. C'est ainsi qu'il lut, un jour, le premier chant d'un poème sur *la Création de l'homme*, qu'il devait achever et publier un peu plus tard, sous le titre : *Adam ou la Création de l'homme, sa chute et sa réparation.* C'est un « poème chrétien » en quatre chants et dix-sept cents vers. Ce premier chant n'est qu'une sorte de *Semaine* en raccourci. La description du Paradis terrestre, la chute de l'homme et le songe d'Adam qui voit se dérouler la suite de ses descendants jusqu'au Déluge occupent le second. Quant au troisième et au quatrième chants, ils sont consacrés au récit d'un ange, qui dévoile à nos premiers parents les principaux faits de l'Ancien Testament, l'Incarnation, la Rédemption, la Fin du monde et le Jugement dernier. Le tout en vers faciles et fluides, à la manière de Perrault, dont la poésie manqua toujours de vigueur et surtout en un sujet pareil, bien que l'auteur y déploie ses qualités mieux

1. Paris, 1738, p. 122-148. Reproduit dans l'édition de Racine de la collection des *Grands écrivains*, t. V, p. 408-423.

encore qu'à l'ordinaire. Le premier chant parut séparément en 1692[1]; mais le poème ne fut achevé qu'en 1695 et ne vit le jour qu'en 1697. Perrault en avait lu de très nombreux fragments à l'Académie française, le 17 décembre 1691, à la réception de Pavillon; le 14 février 1692, à la réception de Toureil; le 12 novembre 1693, à la réception de Goibaud Dubois; et même le 15 février 1693, à la fameuse réception de La Bruyère, où le troisième chant fut communiqué[2]. Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale conserve une mise au net autographe d'*Adam*, par Perrault lui-même[3], dont chaque chant est précédé d'une aquarelle en couleurs de Noël Coypel, original des compositions qui, gravées par Louis Simonneau, figurent en tête des chants imprimés. C'est la particularité la plus notable de ce manuscrit, car il offre assez peu de variantes avec le texte définitif du volume, et ces détails ne sauraient mériter qu'on les relève ici curieusement.

Perrault aborda de la même façon, par une lecture publique à l'Académie française, un genre dans lequel il devait s'attarder un peu et qui allait lui ménager la gloire auprès de la postérité. A la séance annuelle de la Saint-Louis, le 25 août 1691, il avait communiqué un conte en vers, *La marquise de Salusses, ou la patience de Griselidis, nouvelle*, qu'on trouve imprimée dans le recueil de l'Académie (1691, p. 143) et que le *Mercure galant* n'avait pas manqué de signaler élogieusement. « M. Perrault régala ensuite la compagnie d'une lecture de son poème de *La patience de Griselidis*, qui fut faite par l'abbé de Lavau. Les vives descriptions dont ce poème est plein lui attirèrent beaucoup d'applaudissements et tout le monde sortit extrêmement satisfait de cette assemblée. » (*Mercure*, septembre 1691, p. 23.)

C'était une imitation d'une nouvelle de Boccace, que Perrault cherchait à embellir par des digressions et des réflexions souvent trop longues et hors de propos. Perrault lui-même convenait de tout cela, et il essayait de s'en justifier dans une dédicace à M^lle^ L'Héritier et dans une lettre *à Monsieur* ***, *en lui envoyant la Marquise de Salusses*, par des raisons qui ne sont pas bien

1. *La Création du monde, poème par M. Perrault, de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard et J.-B. Coignard fils, 1692, in-12 de 22 pages chiffrées. — *Adam, ou la Création de l'homme, sa chute et la réparation, poème chrétien par M. Perrault, de l'Académie française*, Paris, J.-B. Coignard, 1697, in-12, de 5 ft. pour le titre et la préface et 93 pages chiffrées.

2. *Mercure galant*, décembre 1691, p. 199; février 1692, p. 180; novembre 1693, p. 166; juin 1693, p. 283.

3. Fonds français, n° 24 324.

péremptoires, encore qu'assez agréablement dites, comme tout ce que Perrault trouve d'ordinaire pour défendre ses idées. Celle-ci avait surtout le défaut de réveiller dans l'esprit le souvenir de l'exquise fantaisie de La Fontaine et c'était une comparaison à laquelle elle ne pouvait résister. Trop lâché en ses vers, Perrault tient mal son imagination en bride et son style se ressent de cette nonchalance. Il conte surtout pour se divertir lui-même et se soucie assez peu, quoiqu'il en dise, des défauts de son œuvre, surtout des défauts qui sont aux yeux des délicats des manques de goût et que son indépendance d'esprit accepte volontiers.

Ce travers est plus sensible encore dans *les Souhaits ridicules*, une petite pièce que *le Mercure galant* insérait dans son volume de novembre 1693 (p. 39) et qui marquait davantage les sentiments de Perrault à cet égard. « Vous avez lu, disait *le Mercure*, quantité d'ouvrages de M. Perrault, de l'Académie française, qui vous ont fait voir la beauté de son génie dans les sujets sérieux. En voici un dont la lecture vous fera connaître qu'il sait badiner agréablement quand il lui plaît. » Et suivait le texte d'une historiette, inspirée, dit-on, d'un vieux récit indien, mais qui avait encore la maladresse de provoquer une nouvelle comparaison avec deux œuvres de La Fontaine : la fable *la Mort et le Bûcheron*, dont le début était pareil, et aussi le conte *les Souhaits*, dont la même aventure faisait le fond. Mais autant le récit de La Fontaine était habile et ingénieux, autant celui de Perrault manque de poésie et de mesure. L'aventure qu'il conte est banale, et le vers, quoique agréable, ne la relève pas assez. L'expression est seulement aisée, sans pittoresque et sans trouvaille personnelle. Mais le récit est approprié aux oreilles enfantines auxquelles l'auteur le destinait, et pour cette raison, c'est de tous les contes en vers de Perrault celui dont la vogue s'est le mieux soutenue et qu'on réimprime le plus volontiers à la suite des contes en prose.

De ses deux contes, *Griselidis* et *les Souhaits ridicules*, Perrault avait fait des publications séparées. En les réunissant l'un et l'autre pour une nouvelle édition, en 1694, il y joignit un nouveau récit, *Peau d'Asne*, qu'il ne paraît pas avoir imprimé ailleurs auparavant. C'était une vieille histoire, à laquelle La Fontaine avait fait encore allusion, en déclarant qu'elle lui plaisait extrêmement, et que Boileau lui-même connaissait bien, quoiqu'il y prît moins de plaisir, lui qui était si peu fait pour goûter cette fiction simple et naïve. Perrault avait voulu prêter des agréments nouveaux à la légende en l'accommodant en vers. Il le fit un peu longuement, à son ordinaire, et toujours avec plus de facilité que d'originalité;

mais c'en était une que s'attacher ainsi à rajeunir un récit populaire et vouloir lui donner une forme que les délicats pussent accepter sans que les ignorants cessassent de reconnaître l'histoire et de croire à ses naïvetés. Si la versification affadit un peu la verve de Perrault, qui ne sut jamais résister à l'entraînement de la rime et se garer d'une prolixité que la prosodie semblait encourager chez lui, c'était d'autre part une habileté qui pouvait le mieux faire accepter sa tentative et lui donner une allure littéraire. Le conte en vers était depuis longtemps accueilli avec faveur, et, qu'il retraçât des aventures galantes ou des prodiges féeriques, il n'y avait pas de raison pour que cette faveur ne lui demeurât point. Mais on pouvait craindre qu'elle n'irait pas à des contes en prose, qu'on trouverait sans doute trop dénués de mérite et d'agrément pour y prêter attention. Perrault le redoutait apparemment et c'est pour cela qu'il débuta en ce genre par des contes en vers, dont il ne fit aucun mystère, avant de composer des contes en prose dont il parut fuir la paternité.

Qu'on ne s'y méprenne pas : en procédant ainsi, Perrault avait bien l'intention de rompre sur ce point avec les habitudes reçues et de préparer une autre tentative qu'il sentait plus audacieuse, pour faire accepter du public les contes de fées en prose. Lorsqu'il groupa, dans un recueil, les piécettes qu'il avait déjà publiées séparément, il les fit précéder d'une préface à laquelle il semble qu'on n'ait pas prêté assez d'attention, car Perrault, comme toujours dans ses préfaces, y met beaucoup de lui-même et exprime ses vues fort agréablement. Nous en citerons ici les passages essentiels :

La manière dont le public a reçu les pièces de ce recueil, à mesure qu'elles lui ont été données séparément, est une espèce d'assurance qu'elles ne lui déplairont pas en paraissant toutes ensemble. Il est vrai que quelques personnes qui affectent de paraître graves, et qui ont assez d'esprit pour voir que ce sont des contes faits à plaisir, et que la matière n'en est pas fort importante, les ont regardées avec mépris; mais on a eu la satisfaction de voir que les gens de bon goût n'en ont pas jugé de la sorte. Ils ont été bien aises de remarquer que ces bagatelles n'étaient pas de pures bagatelles, qu'elles renfermaient une morale utile, et que le récit enjoué dont elles étaient enveloppées n'avait été choisi que pour les faire entrer plus agréablement dans l'esprit, et d'une manière qui instruisît et divertît tout ensemble. Cela devrait me suffire pour ne pas craindre les reproches de m'être amusé à des choses frivoles. Mais, comme j'ai affaire à bien des gens qui ne se

payent pas de raisons et qui ne peuvent être touchés que par l'autorité et par l'exemple des anciens, je vais les satisfaire là-dessus...

Et Perrault invoque aussitôt l'exemple des fables Milésiennes [1]. Il fait remarquer que l'histoire de *Griselidis* est de la même nature que celle de la *Matrone d'Éphèse*; que la fable de *Psyché* est un conte de nourrice comme *Peau d'Ane*; que *les Souhaits ridicules* offrent le même enseignement que la fable du *Laboureur* qui obtint de Jupiter le pouvoir de faire la pluie et le beau temps à sa guise, et sut si mal en user. Il ne manque pas de faire constater que les histoires qu'il conte sont supérieures à celles de l'antiquité, sous le rapport de la morale, et que les anciens négligeaient la leçon morale dans ces sortes de récits. Il conclut ainsi :

Il n'en est pas de même des contes que nos aïeux ont inventés pour leurs enfants. Ils ne les ont pas contés avec l'élégance et les agréments dont les Grecs et les Romains ont orné leurs fables; mais ils ont toujours eu un très grand soin que leurs contes renfermassent une moralité louable et instructive. Partout la vertu y est récompensée, et partout le vice y est puni. Ils tendent tous à faire voir l'avantage qu'il y a d'être honnête, patient, avisé, laborieux, obéissant, et le mal qui arrive à ceux qui ne le sont pas. Tantôt ce sont des fées qui donnent pour don à une jeune fille qui leur aura répondu avec civilité, qu'à chaque parole qu'elle dira, il lui sortira de la bouche un diamant ou une perle; et à une autre fille qui leur aura répondu brutalement, qu'à chaque parole il lui sortira de la bouche une grenouille ou un crapaud. Tantôt ce sont des enfants qui, pour avoir bien obéi à leur père ou à leur mère, deviennent grands seigneurs, ou d'autres qui, ayant été vicieux et désobéissants, sont tombés dans des malheurs épouvantables. Quelque frivoles et bizarres que soient toutes ces fables dans leurs aventures, il est certain qu'elles excitent dans les enfants le désir de ressembler à ceux qu'ils voient devenir heureux, et en même temps la crainte des malheurs où les méchants sont tombés par leur méchanceté. N'est-il pas louable à des pères et à des mères, lorsque leurs enfants ne sont pas encore capables de goûter les vérités solides et dénuées de tous agréments, de les leur faire aimer, et, si cela se peut dire, les leur faire avaler, en les enveloppant dans des récits agréables et proportionnés à la faiblesse de leur âge? Il n'est pas croyable avec quelle avidité ces âmes innocentes, et dont rien n'a encore corrompu la droiture naturelle, reçoivent ces instructions cachées; on les voit dans la tristesse et dans l'abattement, tant que le héros ou l'héroïne du conte sont dans le malheur, et s'écrier de joie quand le temps de leur bonheur arrive; de même qu'après avoir souffert impatiemment

1. Perrault avait déjà indiqué cette idée dans son *Parallèle*, 2e partie, p. 125.

la prospérité du méchant ou de la méchante, ils sont ravis de les voir enfin punis comme ils le méritent. Ce sont des semences qu'on jette qui ne produisent d'abord que des mouvements de joie et de tristesse, mais dont il ne manque guère d'éclore de bonnes inclinations. J'aurais pu rendre mes contes plus agréables en y mêlant certaines choses un peu libres dont on a accoutumé de les égayer; mais le désir de plaire ne m'a jamais assez tenté pour violer une loi, que je me suis imposée, de ne rien écrire qui pût blesser ou la pudeur ou la bienséance...

Ainsi donc, le prôneur des contes procédait des mêmes principes que le défenseur des modernes et l'apologiste des femmes. Toutes ses œuvres diverses découlaient d'un même système de sympathie pour la famille et pour le temps présent. Nous verrons plus tard comment Perrault obtint, avec les contes, un succès inespéré. Pour le moment, nous signalerons seulement ici un petit récit en vers, d'allures assez libres, intitulé *l'Esprit fort*, qui a vu le jour pour la première fois dans le *Nouveau choix de pièces de poésie*[1], et qui est formellement attribué à Perrault. Ce n'est pas une raison d'accepter de confiance cette paternité, car elle est pour le moins douteuse, et par la nature de son inspiration, la piécette sort tout à fait des sujets traités d'ordinaire par Perrault et fait partie de ceux qu'il se défend d'avoir jamais abordés. En dépit de la vraisemblance, on a maintes fois réimprimé *l'Esprit fort*, car il est aussi court que leste, et on persiste à le conserver à Perrault, quoiqu'il soit sans doute de quelqu'un des poètes qui essayèrent alors de marcher sur les traces de La Fontaine conteur.

Mais ce serait bien mal connaître Perrault que le croire uniquement occupé d'une idée, quelque intérêt qu'elle pût avoir pour lui. Tout en songeant à réhabiliter les contes des fées dans l'estime du public, il avait tracé d'autres besognes à son activité. D'abord, il voulait achever son *Parallèle des anciens et des modernes*, et, bien que la discussion n'eût plus le même attrait, ne pas laisser les lecteurs sur un manque de conclusion qui aurait pu sembler l'aveu d'une défaite. Puis, chemin faisant, tandis qu'il s'occupait à la réalisation de ce dessein, une nouvelle entreprise vint à la traverse et la retarda : c'était la confection d'un livre sur les hommes illustres du siècle, qui, orné de portraits et composé de biographies élogieuses, devait donner une juste idée des gloires du règne de Louis le Grand. Perrault espérait porter ainsi une preuve de plus en faveur de la thèse, qui, malgré tout, ne cessait de l'occuper. Mais l'achèvement du *Parallèle* se trouva reculé d'autant. L'auteur,

1. La Haye, 1715, 1re partie, p. 54.

d'ailleurs, était moins pressé de conclure, maintenant qu'il ne combattait plus et que son œuvre n'allait plus au but par des voies aussi directes. Il s'attarda donc un peu et prépara sans hâte son quatrième volume, qui, contrairement à la promesse de Perrault, traitait de l'astronomie, de la géographie, de la navigation, de la guerre, de la philosophie, de la musique, de la médecine, etc., tous sujets moins passionnants que la poésie, qu'on s'attendait à voir revenir en question. Perrault s'en explique dans sa préface, avec cette courtoisie malicieuse qu'il avait coutume de mettre à l'exposé de ses idées. Il fit allusion aux luttes passées et dit pourquoi il modifiait, sur la fin, son plan de campagne, sans rien changer de ses conclusions, pour ne pas donner plus longtemps au public le spectacle d'une lutte acharnée qui n'avait que trop duré. Écoutez-le encore analyser lui-même son état d'esprit à ce moment de sa vie.

... Ce qui m'en plût davantage, c'est que je crus que personne ne pourrait se plaindre de mon entreprise. Je crus qu'en élevant le mérite des excellents hommes de ce temps-ci, je ne ferais rien qui ne leur fût agréable, et que s'il m'arrivait de m'opposer un peu aux louanges sans bornes dont la prévention est si prodigue pour tous les anciens auteurs, et de réduire l'estime qu'on en doit faire à sa juste valeur, ces auteurs étaient éloignés de moi d'un si long espace de temps, que ni eux ni ceux qui les aiment le plus ne s'aviseraient jamais de s'en tenir pour offensés. Je me regardais dans cette situation comme ceux qui, voulant jouer à la longue paume, vont se mettre dans une pleine campagne, éloignée de tous chemins et de toutes habitations, pour être bien assurés de ne blesser personne. Cependant je me suis fort trompé dans cette pensée. D'excellents hommes de notre temps, que j'ai loués et dont j'ai cité les ouvrages comme des preuves incontestables de la supériorité de notre siècle, ont mieux aimé se fâcher de l'injustice qu'ils prétendent que j'ai faite aux anciens que de me savoir gré de la justice que je leur ai rendue. Leur zèle, plein d'une générosité difficile à comprendre, s'est tellement allumé pour la gloire de ces illustres morts, où il semblait qu'ils ne devaient pas prendre plus d'intérêt que mille autres savants hommes qui n'ont rien dit, qu'il a fallu pour éteindre une cruelle guerre, dont la République des Lettres commençait d'être agitée, que je me sois arrêté tout court.

J'avais promis au public, dans le volume précédent, de faire dans celui-ci un examen exact des plus beaux endroits des poètes anciens et modernes et de les comparer ensemble. J'avais à cet effet traduit en prose française ces mêmes endroits, pour mieux juger du sens et de la beauté des pensées qu'ils renferment. J'avais déjà jeté sur le papier une grande partie des raisons qu'on peut apporter de part et d'autre;

en un mot, tous mes matériaux étaient prêts et je n'avais plus qu'à les mettre en œuvre; mais l'amour de la paix m'a fait abandonner cet ouvrage, et j'ai mieux aimé me priver du plaisir de prouver la bonté de ma cause d'une manière qui me paraissait invincible, plaisir qui n'est pas indifférent à un homme qui écrit, que d'être brouillé plus longtemps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux que j'avais pour adversaires et dont l'amitié ne saurait s'acheter trop cher...

Je ne sais pas quel succès aura ce quatrième et dernier volume de mes *Parallèles*, mais je n'ai pas lieu d'être malcontent des trois premiers volumes, vu le nombre de ceux qui se sont rendus à mon opinion, ou du moins qui, en ayant toujours été, ont osé se déclarer ouvertement; car il fallait qu'un aventurier comme moi, qui n'avait rien à perdre, rompît la glace, pour enhardir des gens sages et en réputation d'hommes savants à faire un tel aveu. J'ai eu encore la satisfaction que personne ne m'a convaincu que j'eusse tort.

Je croirais aisément que le peu d'estime qu'on a fait de mon ouvrage est cause qu'on ne s'est pas donné la peine d'y répondre un seul mot, mais le chagrin, la colère et l'indignation que plusieurs savants en ont fait paraître ne sont point les marques d'un vrai mépris, et je suis sûr que l'on m'aurait coulé à fond par une bonne et solide critique si on l'avait pu faire, et si mon opinion n'était pas aussi vraie qu'elle est vraisemblable. J'ai prié plus d'une fois diverses personnes qui se mêlent d'écrire et qui se trouvaient scandalisées de mon paradoxe, de vouloir bien me désabuser; je leur ai représenté qu'il n'était pas nécessaire de composer un livre pour détruire le mien, que deux ou trois pages d'écriture suffiraient, et que la chose et le public méritaient bien qu'ils se donnassent cette peine : pas un d'eux n'a eu égard à ma remontrance. Quoi qu'il en soit, je me suis diverti, et c'est de quoi il s'agissait principalement. Si dans la suite on me fait voir que j'ai eu tort, je n'aurai pas moins de plaisir à rentrer dans la bonne voie que j'en ai présentement à pouvoir croire que je ne me suis pas égaré.

Ce dernier volume contenait plus de bonnes choses encore que les autres, car Perrault, naturellement curieux des progrès scientifiques, était mieux à même que quiconque de les exposer. De plus, il avait eu recours pour cela à des spécialistes, à Messieurs de l'Académie royale des sciences, qui l'avaient guidé dans ces matières et lui en avaient montré l'essentiel. Il a composé ainsi un résumé précis et lucide du savoir de son temps et qui se lit encore avec agrément. Perrault n'était pas mécontent de son œuvre, car, sur ce point, ses idées semblaient plus justifiées encore que sur tous les autres. Cette satisfaction, qui se faisait jour dans sa préface, se montre encore mieux dans une lettre que

Perrault écrivait à l'abbé Dubos et que celui-ci, à son tour, communiquait à Bayle.

Voici, monsieur, ce que m'écrit M. Perrault, après m'avoir mandé que ce qui empêche son quatrième et dernier volume des *Parallèles* de paraître, est l'occupation que lui donne le premier volume de ses *Hommes illustres*, déjà sous la presse. (Je pense que vous connaissez le livre.) « Faites, je vous prie, mes baise-mains à M. Bayle quand vous lui écrirez, et assurez-le qu'il n'y a que la seule crainte de lui être importun au milieu des travaux qu'il a entrepris qui m'empêche de lui écrire, ayant une extrême vénération pour son mérite et une extrême reconnaissance des choses obligeantes qu'il a bien voulu écrire en ma faveur. Je voudrais bien que lui et moi pussions vivre assez pour voir mourir le pédantisme, notre ennemi commun. Ne croyez pas par là que je demande à vivre encore bien longtemps; non, je suis comme assuré que lorsque le reste d'une certaine génération, dont les plus jeunes ne le sont guère, sera éteint, il ne s'élèvera plus de nouveaux pédants; car je ne vois point de jeunes gens qui ne les aient en horreur, ou s'il en germe encore quelqu'un pour conserver l'espèce, ils ne seront pas moins rares que ces animaux que l'on montre à la foire. » Il est vrai que MM. Despréaux et Dacier, chefs du parti opposé à M. Perrault, passent la soixantaine; mais lui en a soixante et neuf bien comptés! Ce qu'il dit du pédantisme est très véritable, et il faut voir combien nos jeunes gens, qui se piquent de lettres, sont curieux d'avoir les manières du monde, la politesse dans les conversations, évitant avec soin le ton dogmatique et certain air crasseux tant reproché aux pédants [1] (10 février 1696).

Quoi que Perrault en pensât et quoi qu'en dît l'abbé Dubos, ce qu'ils nomment le pédantisme n'était pas près de disparaître. Les manières pouvaient s'affiner, les esprits devenir plus polis; il restait toujours, au fond, une sorte d'humeur contredisante et combative qui ne manquait pas l'occasion de se produire. L'œuvre à laquelle Perrault travaillait, concurremment avec le dernier tome de son *Parallèle*, allait en fournir un nouveau prétexte. Nous l'avons dit, les deux ouvrages procédaient de la même pensée de glorification des temps et des hommes modernes, et le nouveau livre devait être une sorte de recueil de pièces justificatives à l'appui des théories du premier. Pour mieux établir son opinion, Perrault, que les vastes entreprises n'effrayaient point, avait même songé tout d'abord à composer une longue suite d'éloges qui comprendraient non seulement les hommes du siècle

1. L'abbé Dubos à Bayle, *Choix*, pp. Émile Gigas, p. 248.

de Louis le Grand, mais encore ceux du siècle précédent. Il avait même, pour cela, recueilli le fameux manuscrit des *Vies des Poètes français* de Guillaume Colletet, et, plus tard, il songeait à mettre au jour ces notices [1]. Mais Perrault limita bientôt son ambition à des bornes plus justes ; d'autant que le concours d'un généreux amateur allait lui fournir des ressources pour exécuter le livre dans des conditions particulières de luxe. C'était Michel Bégon, intendant de la généralité de La Rochelle et de la marine au port de Rochefort, curieux de portraits et d'estampes, qui rêvait lui aussi « de célébrer par un monument la mémoire des Français qui s'étaient rendus illustres et avaient fini leur carrière pendant le XVII^e^ siècle ». Dès le 8 février 1689, Bégon s'exprimait ainsi sur son projet à son ami Cabart de Villermont, secrétaire du marquis de Dangeau :

Le dessein de M. Perrault est digne de lui, et le mien est proportionné à mes forces, qui ne sont pas grandes, et à mes emplois, qui ne me laissent guère de temps de reste. Cependant il me semble que les illustres des siècles précédents ont déjà été tant loués ou dépeints par de bons et excellents auteurs en toutes langues, qu'il faut être aussi habile que M. Perrault pour retoucher ce qui a été déjà si délicatement écrit par MM. de Sainte-Marthe et de Thou, et plusieurs autres auteurs d'un mérite distingué. Pour moi, j'ai embrassé ce siècle à condition que Dieu me fasse la grâce d'en voir la fin, parce que sans cela je demeurerais au milieu de ma course [2].

Bégon, qui avait des ressources financières, s'était préoccupé de réaliser son idée sans tarder, et il avait fait venir auprès de lui, à La Rochelle, un graveur, Jacques Lubin, qui devait exécuter sous ses yeux les planches du livre projeté. Les dépenses ainsi engagées étaient considérables et semblaient un peu lourdes à

1. Bayle à l'abbé Dubos : « ... J'ai été ravi d'apprendre qu'un manuscrit dont je regrettais la perte, ne soit pas perdu, et plus encore de ce qu'il est entre les mains de M. Perrault. J'avais toujours ouï parler du travail de Colletet comme d'un livre où l'on verrait la vie des poètes français en perfection. Il me semble qu'on a dit dans *Menagiana* que toutes les recherches de Colletet étaient perdues sans ressources; mais voilà votre lettre, monsieur, qui me fait savoir que M. Perrault s'occupe à en tirer parti et à les préparer pour le public. Vous pouvez juger par l'intérêt particulier que j'ai à un tel ouvrage si utile à mon dictionnaire, combien je souhaite qu'il le publie. Je l'assure de mes très humbles respects et le remercie très humblement de l'exemplaire qu'il me fait l'honneur de m'envoyer de son poème de *la Création.* » (29 août 1697. *Choix*, pp. Émile Gigas, p. 106.) J'ignorais ce détail quand j'ai publié ici même une *Contribution à un Essai de restitution du Manuscrit de Guillaume Colletet, intitulé « Vie des Poètes français »*. (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1895, p. 59.)

2. Georges Duplessis, *Un Curieux du XVII^e^ siècle, Michel Bégon*, 1874, in-12, p. 24.

Bégon quand il songea à Perrault pour le seconder dans la tâche qu'il avait entreprise.

Vous m'avez écrit autrefois, mandait-il, le 11 avril 1692, à Cabart de Villermont, que M. Perrault avait un dessein à peu près pareil; il faudrait nous unir ensemble, qu'il prît la peine de travailler aux éloges ou plutôt à l'abrégé des vies des hommes illustres, savants ou protecteurs des sciences et des arts de ce siècle; je lui donnerais les mémoires que j'ai commencé à ramasser et ceux que je pourrai recouvrer, et je continuerai à faire graver ceux qui ne le sont pas encore. Nous conviendrons ensemble de tout ce qui serait nécessaire pour l'exécution de ce projet, dont je lui céderai très volontiers tout l'honneur, et consentirai qu'il paraisse sous son nom, me réservant seulement la satisfaction d'y avoir contribué par mes soins et par la dépense que j'ai faite pour y parvenir. S'il accepte la chose, je lui enverrai la liste de ceux que j'ai projeté de mettre dans cet ouvrage [1].

Ainsi comprise, la collaboration allait être féconde et le livre devait s'achever grâce à ces concours divers. On se rend bien compte de la manière dont le travail fut exécuté, par la correspondance de Bégon et de Cabart de Villermont. Perrault soumet à Bégon les noms des personnages qu'il entend recommander à la postérité, lui fait parvenir les éloges qu'il compose et accepte avec reconnaissance les observations faites à ce propos; de son côté, Bégon appelle l'attention de Perrault sur quelques hommes dont le talent lui semble digne de sollicitude, mais il s'en remet à l'opinion de celui qu'il a choisi comme souverain juge en ces questions et se déclare satisfait des décisions prises par Perrault. En somme, l'entente est complète entre les deux hommes, et si l'œuvre tarde à paraître, c'est que Perrault est absorbé par trop de projets à la fois; c'est aussi parce que, lorsqu'elle fut prête à voir le jour, un incident survint assez inopinément qui allait faire quelque bruit et attirer l'attention sur une tentative qui n'escomptait pas ce genre de succès.

On sait quels sentiments Perrault portait à Pascal et aux *Provinciales*. Dans ses mémoires il conte comment son frère Nicolas, le docteur de Sorbonne, avait fourni l'occasion de la première lettre; et dans le tome II de son *Parallèle* (p. 121), il fait un tel éloge de l'œuvre entière que cet enthousiasme devait piquer au jeu ceux que Pascal a combattus avec tant d'à-propos. De fait, les Jésuites répliquèrent quelques années plus tard par la plume du P. Daniel, dans un livre intitulé : *Réponse aux Lettres provin-*

1. G. Duplessis, *Michel Bégon*, p. 41.

ciales de M. de Montalte ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe [1]. Bien entendu, Perrault est un peu malmené par les Petits Pères, mais la façon dont ils le traitent alors ne faisait pas supposer ce qu'ils allaient par la suite exiger de lui, au sujet des éloges de Pascal et d'Arnauld qui devaient figurer au nombre des cinquante notices composant le premier volume du recueil de Perrault et de Bégon. Le choix nous semble tout naturel; mais alors on n'en jugea pas ainsi, et cette audace souleva des clameurs. Voici comment l'abbé Dubos expliquait l'incident à Bayle :

... On va imprimer incessamment son quatrième volume des *Parallèles* (de Perrault) et ses *Éloges des illustres Français* sont imprimés et vont paraître. Ceux qui aiment l'honneur de la nation appréhendent bien que l'on n'en ôte M. Arnauld et M. Pascal, sur ce qu'un misérable docteur de Sorbonne, nommé Précellès, a été remontrer à M. le Chancelier. Ce magistrat a conseillé à M. Perrault de le faire, en lui disant bien néanmoins qu'il l'en laissait le maître. Mais le plus grand danger vient de ce que M. Bégon, homme de faveur qui fait faire ce recueil, appréhendera par là de blesser la délicatesse des Jésuites. Ce n'est pas que ces derniers n'aient pris la chose en galants hommes. Le P. Bouhours, lorsque M. Perrault lui fit montrer ces deux éloges par M. l'abbé Dumas, les approuva autant qu'un Jésuite peut approuver l'éloge des *Provinciales* et de la *Fréquente Communion*, soupçonné d'avoir part encore à la *Morale pratique*. Mais, comme il dit, M. Perrault ne prétend point donner, par une place dans son livre, un titre d'orthodoxie. Je lui ai conseillé, moi, pour faire passer M. Arnauld et M. Pascal, d'employer aussi feu M. Claude, homme de mérite, illustre en son genre. C'est après tout à un faiseur de tels éloges que convient le

Tros Rutulusve fuat, multo discrimine habebo.

(25 juin 1696 [2].)

Dubos n'était qu'à moitié bien informé. Bégon ne craignait nullement de voir l'image de Pascal et celle d'Arnauld figurer au nombre des portraits des hommes illustres du siècle. Il avait pour Pascal des motifs particuliers de sympathie, et, quant à Arnauld, son admiration pour lui n'allait pas sans quelque inclination. Les passages suivants de sa correspondance avec Cabart de Villermont laissent ces sentiments parfaitement en évidence.

... Vous ne devez pas douter que je ne mette M. Pascal parmi les

1. Cologne (Rouen), Pierre du Marteau, 1696.
2. L'abbé Dubos à Bayle, *Choix*, pp. Émile Gigas, p. 267.

illustres de ce siècle; il était fils d'une mère qui portait mon nom [1], et j'ai une admiration singulière pour sa mémoire. Vous me ferez plaisir d'acheter sa vie, que je n'ai jamais eue, et ses *Pensées* qu'on m'a dérobées; je les ai lues autrefois avec une satisfaction singulière. Je vous rembourserai ce que le tout vous coûtera... (8 février 1689).

Je ne crois pas qu'on puisse mieux faire l'éloge de M. Arnauld qu'en faisant une simple histoire de ses ouvrages sans prendre aucun parti de les défendre ou de les blâmer; c'est un homme auquel on n'ôtera jamais la qualité d'avoir été un des plus savants de ce siècle.

Je ne crois pas que la comparaison avec saint François Xavier convienne aux Jésuites qu'il est à propos de ménager... (20 novembre 1694).

... Je n'ai aucune inclination particulière pour M. Arnauld sur lequel M. Perrault fera tout ce que lui et ses amis jugeront pour le mieux; pour moi, j'approuverai tout ce qu'il fera... (5 décembre 1694).

... Je souhaite avec passion que M. Perrault ait satisfaction de la visite qu'il doit rendre à M. le Chancelier... (1er mai 1696) [2].

Les tracasseries provenaient donc de la compagnie de Jésus, qui se montrait de moins bonne composition qu'on aurait pu le supposer. Ils insinuèrent, disputèrent, marchandèrent, et firent si bien qu'ils finirent par obtenir ce qu'ils voulaient. Un moment on put croire que l'éloge de Pascal verrait le jour et que celui d'Arnauld serait seul sacrifié. Il n'en fut rien : tous deux eurent le même sort, après des négociations qui sont assez bien résumées dans le fragment suivant, dont Sainte-Beuve a déjà fait état et qui donne une idée exacte de la question agitée.

... Perrault, de l'Académie française, a fait un recueil in-folio de cent portraits et cent éloges d'hommes illustres dans les arts et les sciences, tous français. Il n'avait pas manqué d'y mettre M. Arnauld et M. Pascal. Les Jésuites l'ont su. Ils lui ont député le père Bouhours pour lui démontrer qu'il s'allait brouiller avec la Société où il avait des amis. Perrault tint ferme d'abord, puis mollit dès qu'on lui fit entrevoir que les Jésuites lui feraient perdre sa pension. C'en fut assez pour l'abattre. Il a ôté les deux portraits et les deux éloges, et en a substitué deux autres. Le livre se débite, et l'on ne parle dans le monde que des deux illustres qui en sont absents, sans songer à tous ceux qui y sont présents : comme Tacite fait remarquer (à la fin du troisième livre de ses *Annales*) qu'aux funérailles de Junie, on ne parlait que de Brutus, son frère, et de Cassius, son époux, que la faction dominante avait fait ôter du nombre des illustres de cette maison dont on portait les por-

1. Antoinette Bégon, femme d'Étienne Pascal et mère de Blaise.
2. G. Duplessis, *Michel Bégon*, p. 21, 65 et 69.

traits à cette cérémonie... *Sed præfulgebant...* Cette application si noble et si juste a été faite, dit-on, par le comte de Tréville... (20 janvier 1697) [1].

Tout ceci est confirmé par un autre témoignage cité par Bayle dans son *Dictionnaire critique*, et la première partie du recueil de Perrault, dont l'impression était achevée depuis le 28 septembre 1696, put être mise en vente seulement à la fin de novembre, après avoir été allégée des deux éloges suspects, qui furent remplacés, celui d'Arnauld par celui du P. Thomassin, de l'Oratoire, et celui de Pascal par celui de Charles Dufresne, sieur du Cange. Ce succès des Jésuites avait naturellement éveillé la verve des railleurs et des mécontents. Les petits vers abondèrent où l'on disait leur fait aux Pères. Le quatrain suivant exprime assez heureusement le débat pour lui servir de conclusion :

Le grand Arnauld paraît ici
Privé d'une gloire mortelle;
Mais possesseur d'une éternelle
Qu'a-t-il besoin de celle-ci?

et on en pouvait dire autant de Pascal avec non moins de justesse. D'ailleurs, les libraires de Hollande, en contrefaisant l'ouvrage de Perrault, n'avaient pas manqué d'y mettre les éloges d'Arnauld et de Pascal, qu'on imprima même séparément pour les mieux répandre, et l'opposition faite en France à leur renommée ne servit au contraire qu'à la rendre plus éclatante.

En somme, Perrault, dans la circonstance, avait eu le beau rôle : il avait fait tout ensemble preuve de goût, de générosité et de courage. Aurait-il pu pousser ces sentiments plus loin? Il est des coalitions auxquelles on ne résiste guère, et celui-là est perdu d'avance qui, solitaire, s'expose aux représailles d'adversaires nombreux et puissants. Perrault avait mis en évidence l'intolérance des Jésuites et cela suffisait pour que l'incident eût quelque portée. Quant à la tentative de grouper ainsi qu'il l'avait fait les hommes illustres de son siècle, elle ne manquait pas d'originalité et lui-même la faisait ressortir dans son introduction. C'était, en effet, une idée nouvelle de réunir de la sorte les éloges des personnages notables de tout un siècle, à quelque ordre que leur notoriété appartînt, en essayant de marquer en résumé ce qui distinguait leurs personnalités respectives et faisait leurs

1. Lettre de M. Vuillard à M. de Préfontaine citée par Sainte-Beuve, *Port Royal*, 4e édition, t. V, p. 479.

mérites propres. Il fallait, pour y réussir, du tact et de la largeur d'esprit, et Perrault ne manquait ni de l'un ni de l'autre. « On n'a suivi, disait-il, dans le choix de ces grands hommes que la voix publique qui les a nommés, sans que l'intérêt ou la flatterie, l'espérance ou la crainte y aient eu la moindre part. On n'y a point mis d'hommes vivants, et il n'est pas malaisé d'en deviner la raison. On n'a pas voulu aussi y mettre d'étrangers, n'ayant eu en vue que l'honneur de la France, et on a cru à propos de n'y recevoir que ceux qui sont morts depuis le commencement de ce siècle. » Ce Panthéon de nos gloires nationales du XVII^e^ siècle s'ouvrait sur l'effigie du cardinal de Richelieu, pour se clore sur celle d'un simple orfèvre, Claude Ballin, artisan de tant d'œuvres magnifiques et qui ont disparu quand les malheurs des guerres firent fondre l'argenterie du roi pour subvenir à ses besoins financiers. Mais on voit comment l'éclectisme de Perrault put s'exercer entre ces deux grands noms, celui du politique et celui du ciseleur, en suivant toute la série des autres illustrations choisies par lui, ecclésiastiques ou militaires, hommes d'État ou hommes de lettres et artistes. Et l'ensemble ainsi compris et exécuté donne une impression de bon goût et d'indépendance qui n'est pas pour surprendre chez Perrault. Les contemporains s'étonnèrent pourtant que l'auteur eût placé sa propre image en tête de cette galerie de gloires défuntes. Il siège, en effet, décoratif et souriant, au début de son livre, manifestement heureux que le public le voie présider à l'éclatante théorie de grands noms qui va suivre et bien convaincu que la postérité ne pourra que souscrire à l'honneur qu'il se fait à lui-même, en se mettant, seul homme vivant, au milieu de ces ombres glorieuses. On sourit de cette vanité et on n'eut pas tort. Quelques rimeurs malins décochèrent, à cette occasion, diverses épigrammes qui ne manquaient ni de justesse ni de sel. En voici deux :

Sur M. Perrault, auteur des « Éloges des Hommes illustres ».

Qu'on taxe, j'y consens, Perrault de vanité
De s'être mis au rang des hommes de mérite
Qu'a produits en tout art ce siècle si vanté;
Mais je ne puis souffrir qu'on blâme sa conduite
De se mettre avant le trépas
Où sûrement après on ne le mettrait pas.

Épigramme sur le portrait de M. Perrault,
qui est à son livre des Hommes illustres.

Le Gascon qui cria : « D'Aubusson, tu nous vernes
De mettre le soleil entre quatre lanternes[1] »,
Voyant le portrait de Perrault
Au rang des *Hommes illustres*,
S'écria : « Cadédis, que fait là ce badaud?
Peut-on mettre au même niveau
Une lanterne avec des lustres[2]? »

Peut être que le sort eût réalisé la menace faite à Perrault, si celui-ci, tout en achevant son *Parallèle* et en poursuivant la série de ses *Hommes illustres*, ne se fût avisé de composer quelques contes, comme délassement. Après les contes en vers, il abordait maintenant les contes en prose, moins franchement, il est vrai, mais avec une égale conviction. La mode semblait tourner en faveur de ces sortes d'ouvrages et Perrault n'était pas étranger au mouvement. Il avait pris l'habitude de conter à ses enfants des histoires féeriques, pour les distraire et aussi pour leur donner quelque leçon morale, et voici que son jeune auditoire avait trouvé un extrême plaisir à ce divertissement. Le plus jeune de ses fils, Pierre, un garçon de dix-sept ans qui annonçait les meilleurs dispositions pour les lettres, s'était même amusé à mettre par écrit quelques-uns des récits qui lui avaient été faits, et on n'ignorait pas, dans l'entourage des Perrault, combien cette narration avait de grâce juvénile. Une amie de la famille qui se piquait de faire des vers, M^lle^ L'Héritier, celle-là même qui avait envoyé à Charles Perrault un madrigal sur *Griselidis*, s'autorisait de l'exemple du fils pour publier un recueil d'*Œuvres mêlées* qui contenait diverses nouvelles *héroïques et satyriques*, ainsi qu'elles étaient annoncées. A dire vrai, ce sont là plutôt des histoires fantastiques que des contes de fées, et le cas de Perrault est assez mal à propos invoqué par M^lle^ L'Héritier, qui le fait en ces termes en s'adressant à la fille de Charles Perrault :

On parla de la belle éducation qu'il donne à ses enfants; on dit qu'ils marquent tous beaucoup d'esprit; et enfin on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrément. On en raconta quelques-uns et cela engagea insensiblement à en raconter d'autres. Il fallut en dire un à mon tour...

1. C'est une allusion à la statue de Louis XIV, de la place des Victoires, que le maréchal de La Feuillade avait entourée de quatre réverbères allumés.
2. Bibliothèque de l'Arsenal, ms., n° 6541, f° 91.

Il fut nouveau pour la compagnie qui le trouva si fort à son goût et le jugea si peu connu qu'elle me dit qu'il fallait le communiquer à ce jeune conteur qui occupe si spirituellement les amusements de son enfance... J'espère que vous en ferez part à votre aimable frère, et vous jugerez ensemble si cette fable est digne d'être placée dans son agréable recueil de contes.

C'était l'histoire d'une jeune fille qui, sous le nom de *Marmoisan*, se déguisait en garçon pour aller à la guerre remplir la place d'un frère décédé et à laquelle il survenait ainsi maintes aventures. Mais quelque étranges qu'elles fussent, les fées n'y avaient aucune part et la narratrice s'était servie de sa fable pour faire nombre de remarques ironiques sur le temps présent.

Au contraire, le volume du *Mercure galant* de février 1696 contenait (p. 75-117) un conte intitulé *la Belle au Bois dormant*, qui était bien une histoire dont le pouvoir des fées faisait le sujet et l'agrément. Le conte était anonyme et, pour ne pas en trahir l'auteur, le rédacteur du *Mercure* précédait le récit des lignes suivantes : « Quoique les contes des fées et des ogres semblent n'être beaux que pour les enfants, je suis persuadé que la lecture de celui que je vous envoie vous fera plaisir. Il est écrit d'une manière agréable et le style convient parfaitement au sujet. On doit ce petit ouvrage à la même personne qui a écrit l'histoire de la petite marquise dont je vous fis part il y a un an et qui fut si applaudie dans votre province. » Ceci est évidemment pour dépister les soupçons. Le *Mercure* de février précédent (1695, p. 14-101) avait inséré en effet une *Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville*, dont le titre assez énigmatique convient à l'aventure : c'est encore l'histoire d'un garçon qui s'habille en fille et finit par épouser une fille qui vit en garçon[1]. Cet imbroglio rappelle la manière de M^lle^ L'Héritier et sans doute l'histoire est-elle de son invention; mais elle n'est point signée, et ce qu'on en peut croire, c'est qu'elle est bien sortie d'une plume féminine. Elle n'a rien de commun, ni par le style ni par le sujet, avec le conte dont on la rapproche et qui, lui, est un récit très nouveau et très personnel par le tour et par l'inspiration.

Le conte que le *Mercure* publiait de la sorte, en février 1696, et dont personne, à ma connaissance, n'a encore signalé la présence dans ce recueil, était le conte même qui devait devenir si fameux et débutait ainsi timidement à une série d'autres œuvres égale-

1. Le libraire Adrien Moetjens l'a reproduit dans le recueil dont il sera question plus loin, t. III, 4^e^ partie, p. 372.

ment attrayantes et destinées à un succès pareil. C'est une première forme, assez différente de la forme définitive, de l'histoire de *la Belle au Bois dormant*, non dans la suite même des aventures qui n'ont pas changé, mais dans les conditions du récit. Deux passages assez longs se trouvent dans la publication du *Mercure* qui n'ont pas été conservés dans le texte définitif. Voici le premier. C'est lorsque le Prince a pénétré dans le château et rompu le charme qui tenait la Princesse endormie depuis cent ans. « Il y avait quatre heures qu'ils se parlaient, rapporte le narrateur, et ils ne s'étaient pas encore dit la moitié de ce qu'ils avaient à se dire. » Mais le texte définitif ne donne aucune idée de ce que durent être des propos échangés alors. Au contraire, le texte du *Mercure* contient ici un passage, négligé depuis, qui rapporte les paroles des deux amoureux. Nous les citons :

« Quoi, belle Princesse, lui disait le Prince, en la regardant avec des yeux qui en disaient mille fois plus que ses paroles, quoi, les destins favorables m'ont fait naître pour vous servir? Ces beaux yeux ne se sont ouverts que pour moi, et tous les rois de la terre, avec toute leur puissance, n'auraient pu faire ce que j'ai fait avec mon amour? — Oui, mon cher Prince, lui répondit la Princesse, je sens bien à votre vue que nous sommes faits l'un pour l'autre. C'est vous que je voyais, que j'entretenais, que j'aimais pendant mon sommeil. La Fée m'avait rempli l'imagination de votre image. Je savais bien que celui qui devait me désenchanter serait plus beau que l'Amour, et qu'il m'aimerait plus que lui-même, et dès que vous avez paru, je n'ai pas eu de peine à vous reconnaître. »

Ce dialogue, d'un ton si précieux et assez fade, ralentissait évidemment la marche du récit et on ne saurait dire que le narrateur ait eu tort de le retrancher. Il a ôté un autre passage, à la fin du conte, quand l'Ogresse va recevoir le châtiment de sa férocité et périr du supplice qu'elle a fait préparer pour sa belle-fille et ses petits-enfants. La version du *Mercure* rapporte ainsi cette péripétie :

Elle avait donné l'ordre de les amener les mains liées derrière le dos. Ils étaient là, et les bourreaux se préparaient à les jeter dans la cuve, lorsque la jeune Reine demanda qu'au moins on lui laissât faire ses doléances, et l'Ogresse, toute méchante qu'elle était, le voulut bien. « Hélas! hélas! s'écria la pauvre Princesse, faut-il mourir si jeune? Il est vrai qu'il y a assez longtemps que je suis au monde, mais j'ai dormi cent ans, et cela me devrait-il être compté? Que diras-tu, que feras-tu, pauvre Prince, quand tu reviendras, et que ton pauvre petit Jour, qui est si aimable, que ta petite Aurore, qui est si jolie, n'y

seront plus pour t'embrasser, quand je n'y serai plus moi-même? Si je pleure, ce sont tes larmes que je verse; tu nous vengeras peut-être, hélas! sur toi-même. Oui, misérables, qui obéissez à une Ogresse, le Roi vous fera tous mourir à petit feu. » L'Ogresse qui entendit ces paroles, qui passaient les doléances, transportée de rage s'écria : « Bourreaux, qu'on m'obéisse, et qu'on jette dans la cuve cette causeuse. » Ils s'approchèrent aussitôt de la Reine, et la prirent par ses robes; mais dans ce moment, le Roi qu'on n'attendait pas si tôt entra dans la cour à cheval.

C'était encore une superfétation, et l'auteur a d'autant mieux fait de l'enlever, que le dénouement, en devenant plus rapide, devient aussi plus dramatique. Perrault a donc prouvé du goût et montré qu'il avait gagné le sentiment plus net des nécessités de son récit. Cela se montre aussi dans les quelques passages qui ont été modifiés et en particulier dans celui-ci, quand le jeune Prince essaie de donner le change à sa famille sur ses assiduités auprès de la Princesse éveillée à sa venue :

Le Roi, son père, qui était bon homme, le crut, mais la Reine, sa mère, n'en fut pas bien persuadée, et voyant qu'il allait presque tous les jours à la chasse, et qu'il avait toujours une raison en main pour s'excuser, quand il avait couché deux ou trois nuits dehors, elle ne douta plus qu'il n'y eût quelque amourette. Elle lui dit plusieurs fois, pour le faire expliquer, qu'il fallait se contenter dans la vie, mais il n'osa jamais se fier à elle de son secret : il la craignait, quoiqu'il l'aimât. Elle était de race Ogresse, et le Roi ne l'avait épousée qu'à cause de son grand bien. On disait même tout bas à la cour qu'elle avait toutes les inclinations des Ogres, et qu'en voyant de petits enfants, elle avait beaucoup de peine à se retenir de se jeter dessus. Ainsi le Prince ne lui voulut jamais rien dire. Il continua pendant deux ans à voir en secret sa chère Princesse, et l'aima toujours de plus en plus. L'air de mystère lui conserva le goût d'une première passion, et toutes les douceurs de l'hymen ne diminuèrent point les empressements de l'amour. Mais quand le Roi, son père, fut mort, et qu'il se vit le maître, il déclara publiquement son mariage, et alla en grande pompe quérir la Reine, sa femme, dans son château. On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale. Quelque temps après, le Roi alla faire la guerre à l'empereur Cantalabute, son voisin. Il laissa la régence du royaume à la Reine, sa mère, et lui recommanda fort la jeune Reine, qu'il aimait plus que jamais, depuis qu'elle lui avait donné de beaux enfants, une fille qu'on nommait l'Aurore, et un garçon qu'on appelait le Jour, à cause de leur extrême beauté.

Comme on le voit, l'allure générale du morceau a été modifiée.

En relisant son œuvre, en la reprenant, l'auteur s'est attaché surtout à en faire disparaître tout ce qui était trop raffiné ou trop long, pour mieux atteindre à l'apparente naïveté requise en ces sortes d'ouvrages. Il efface tout ce qui est réflexion narquoise ou propos hors du sujet. En voici deux ou trois autres exemples, les phrases en italique ont été supprimées du texte définitif.

Elle (la Fée) approuva tout ce qu'il (le Roi) avait fait; mais comme elle était grandement prévoyante, elle pensa que quand la Princesse viendrait à se réveiller, elle serait bien embarrassée toute seule dans ce vieux château. *Qu'y avait-il à faire? quel expédient? Elle en eut bientôt trouvé.* Elle toucha de sa baguette tout ce qui était dans le château hors le Roi et la Reine...

Ses discours (du Prince) furent mal rangés; ils en plurent davantage : peu d'éloquence, beaucoup d'amour, *avec cela on va bien loin.* Il était plus embarrassé qu'elle et l'on ne doit pas s'en étonner. Elle avait eu le temps de songer à ce qu'elle avait à lui dire, car il y a apparence (l'histoire n'en dit pourtant rien) que la bonne Fée, pendant un si long sommeil, lui procurait le plaisir des songes agréables[1].

Cependant tout le palais s'était réveillé en même temps que la Princesse. Chacun songeait à faire sa charge, et comme ils n'étaient pas tous amoureux, ils mouraient de faim, *il y avait longtemps qu'ils n'avaient mangé.* La Dame d'honneur, pressée comme les autres, s'impatientant, dit tout haut à la Princesse que sa viande était servie...

Au souci de ces détails, le conte devient plus direct et plus convaincu. Il approche davantage de cette naïveté savante qui est le principal charme de ces récits, et l'auteur le sent bien, car il ajoute à son œuvre quelque trait topique, quand il en trouve l'occasion. Par exemple, dans le *Mercure*, l'Ogresse informe son cuisinier qu'elle veut manger ses petits-enfants à la sauce, sans spécifier autrement; et le texte définitif précise : « Je veux les manger à la sauce Robert », ce qui le rend plus circonstancié. Il est vrai que, dans le même passage, le cuisinier de l'Ogresse, qui se nommait d'abord maître Simon, perd son nom pour devenir un cuisinier quelconque, comme les autres personnages, qui sont un Roi, un Prince, une Princesse, une Ogresse sans plus, c'est-à-dire des personnages symboliques, représentatifs, comme nous dirions maintenant. C'est ce qu'exige le poétique du genre, qui gagne à laisser les gens

1. Ceci est une raison de plus en faveur de la suppression du dialogue entre le Prince et la Princesse à son réveil, et que cette dernière remarque rendait moins vraisemblable.

dans une sorte de mystère, tandis que leurs faits et gestes sont, au contraire, nettement retracés, d'un trait sobre et précis.

Sans exagérer l'importance de ces changements, on ne saurait dire qu'ils manquent d'intérêt. D'abord, par nature, Perrault, esprit facile et aisément satisfait, n'use d'ordinaire qu'assez peu des corrections pour ses ouvrages. S'il en a relativement tant fait dans cet opuscule, c'est qu'elles répondaient pour lui à une idée de plus en plus concrète du genre qu'il essayait de traiter : abandon de la fadeur et de la rhétorique superflue; rejet de l'ironie et multiplication du détail topique, si bien choisi, qu'en dépit de son merveilleux, il semble presque naturel et se grave dans l'esprit, tandis que les personnages du récit deviennent de plus en plus des entités incarnant seulement un sentiment ou un besoin. On s'est demandé si ces modifications étaient bien du fait de Perrault, et cette question n'a été posée que parce qu'on a cru jusqu'à ce jour que la version primitive de *La Belle au Bois dormant* avait paru pour la première fois en Hollande, dans le fameux *Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*, publié par Adrien Moetjens. Mais l'insertion de ce conte dans le *Mercure* de février 1696 fait cesser le doute à cet égard; car, étant donné les relations de Perrault avec cette feuille périodique, il est bien certain que c'est lui-même qui avait communiqué son œuvre pour en essayer l'effet sur les lecteurs.

Or, si nul n'a constaté jusqu'à ce jour la présence de *La Belle au Bois dormant* dans le *Mercure*, nombre de critiques au contraire l'ont notée dans le *Recueil* de Moetjens et n'ont pas manqué de reconnaître les divergences qui séparent les deux textes[1]. De là à chercher à les expliquer, il n'y avait qu'un pas : il a été franchi avec quelque incertitude, qui disparaît, par la constatation de l'antériorité de la publication du *Mercure*. Le recueil d'Adrien Moetjens est, en effet, un simple recueil de contrefaçons et on le traite avec beaucoup trop d'honneur en le considérant comme une des sources principales de l'histoire littéraire du temps. Les libraires de Hollande, écrivait Bayle à l'abbé Dubos, le 29 août 1697, « sont en possession de contrefaire tout ce qui s'imprime en France propre à être débité; c'est pourquoi ils ne veulent guère entendre parler de traiter avec les auteurs; ils espèrent de faire

1. E. Marnicouche, *Les Doléances de la Belle au Bois dormant* (dans *le Bulletin du Bouquiniste*, d'Auguste Aubry, 1er mai 1876). — A. de Claye, *Le premier Texte de la Belle au Bois dormant* (dans *la Bibliophilie en 1893*, p. 8). — Les variantes que M. André Lefèvre a publiées, dans son édition des *Contes* de Perrault, sont tirées du recueil de Moetjens.

une édition sur la copie de Paris, à nuls frais par rapport au manuscrit. » Et Moetjens fut un des plus fervents adeptes de ce genre de négoce. Son *Recueil* est une collection de contrefaçons, dans laquelle Perrault, en particulier, est un des auteurs le plus mis à contribution. Par exemple, la première partie du volume (1694), sur six pièces qui la composent, en contient cinq qui sont de Perrault, qui toutes avaient précédemment vu le jour à Paris, surtout dans le *Recueil* de l'Académie française. Et ce ne sont pas là les seuls emprunts, car ils se succédèrent jusqu'au cinquième et dernier volume, qui devait contenir *La Belle au Bois dormant*. L'entreprise du libraire hollandais sembla d'abord marcher à souhait : pendant deux ans, il parut chaque mois un fascicule de son recueil et l'ensemble forme quatre volumes assez compacts. Mais, au début de 1696, il insérait l'avis suivant : « Adrien Moetjens avertit qu'il donnera tous les deux mois une partie du recueil semblable à celle-ci. » Or, c'est dans la seconde partie (p. 130) que figure *La Belle au Bois dormant*, postérieurement par conséquent au *Mercure* de février, dont le recueil hollandais reproduit le texte. Le projet d'Adrien Moetjens allait dès lors s'achever assez péniblement, car la quatrième partie de ce dernier volume porte la date de 1697, la cinquième celle de 1698 et la sixième celle de 1701.

Perrault avait été mis encore une fois à une forte contribution par le libraire hollandais. Sans parler des pièces, vieilles de plus de trente ans, que la contrefaçon avait prises dans des volumes publiés déjà depuis longtemps, on y trouvait sept contes qui dataient de la veille et qui formaient la meilleure portion de la quatrième partie du cinquième volume de la collection hollandaise. Encouragé sans doute par l'accueil qui avait été fait à son coup d'essai du *Mercure*, Perrault s'était en effet décidé à mettre au jour la demi-douzaine d'autres contes qu'il avait dans ses papiers, et la librairie étrangère n'avait pas manqué l'aubaine de travailler gratis. Le 28 octobre 1696, à Fontainebleau, il obtenait un privilège royal permettant « au sieur P. Darmancourt, de faire imprimer un livre qui a pour titre : *Histoires ou Contes du Temps passé, avec des moralités*; et ce pendant le temps et espace de six années... » Le dit privilège était aussitôt cédé « à Claude Barbin par en jouir pour lui, suivant l'accord fait entre eux », et, peu après, en janvier 1697, paraissait un petit volume contenant huit contes et dédié à Mademoiselle Élisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans, et de Charlotte-Élisabeth, princesse de Bavière. La dédicace était signée

par P. Darmancourt, c'est-à-dire par le plus jeune des fils de Charles Perrault, et il y déclarait dès le début : « Mademoiselle, on ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les contes de ce recueil; mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter. » En ceci, d'ailleurs, l'auteur se méprend, car si nul n'est surpris de l'hommage, chacun s'étonnera au contraire qu'un jeune homme ait songé à traiter ces sujets et si bien réussi à cette tentative.

Mais faut-il prendre à la lettre les termes de cette dédicace et ce que M^lle^ L'Héritier avait dit auparavant de Pierre Perrault-Darmancourt? Celui-ci, d'après une indication de Jal, dans son *Dictionnaire critique* (2^e^ édition, p. 1321), avait vu le jour le 21 mars 1628, rue de Cléry, sur la paroisse de Saint-Eustache. Alors, il n'avait donc pas tout à fait dix-neuf ans. C'est Pierre Perrault-Darmancourt qu'on a cru reconnaître dans le jeune garçon qui se tient debout, attentif et intrigué, devant la vieille conteuse disant des histoires tout en filant sa quenouille, sur le frontispice gravé du recueil des *Contes* de Barbin. Dans cette gravure allégorique, on voit quatre personnages dont trois semblent en effet les enfants de Perrault, écoutant les récits d'une servante en camisole et en sabots : c'est d'abord le jeune garçon qui appuie ses mains sur les genoux de la conteuse et suit ses paroles avec tant d'intérêt; puis, à gauche, une jeune fille élégante, coiffée à la Fontanges et les mains cachées dans un manchon, qui s'incline pour mieux saisir toutes les péripéties; puis un jeune homme plus âgé, assis le dos au feu et le feutre en arrière de la tête, écoutant avec plus de désinvolture, mais non moins d'attention. Tout cet ensemble semble bien une scène de famille : les deux fils de Perrault et sa fille, réunis pour entendre des contes de fées dans une pièce qu'éclaire une chandelle de suif et qu'échauffe un grand feu devant lequel un chat s'est pelotonné. Mais faut-il y voir autre chose, et, poussant plus loin l'allégorie, croire que le jeune garçon, qui est tout oreilles pour ne rien perdre du récit, s'efforce de le graver dans sa mémoire avec l'intention de le conter lui-même et de l'imprimer?

Les contemporains de Perrault ne l'ont cru qu'à moitié et il est prudent de faire comme eux. Ce qui est certain c'est que l'auteur se déguisait et prenait des précautions pour pouvoir désavouer son œuvre, au besoin. Le *Mercure* de janvier 1697 est, à cet égard, bien significatif, car il annonce en même temps les trois livres de Perrault qui virent le jour presque simultanément. On apprend d'abord (p. 239) que « M. Perrault, de l'Académie fran-

çaise, a fini son excellent ouvrage du *Parallèle des Anciens et des Modernes* par un quatrième volume que le sieur Coignard, imprimeur et libraire du Roi, a commencé à débiter depuis quelques jours ». Et l'analyse s'ensuit. Puis, on est informé (p. 244) que « le même M. Perrault vient de donner au public un autre ouvrage, fort considérable de toutes manières, qui a pour titre *Les Hommes illustres qui ont vécu en France pendant ce siècle* », et c'est une occasion de parler abondamment de ce recueil. Enfin, sans transition, le journaliste annonce la publication des *Contes* (p. 249) et il s'exprime ainsi à ce sujet :

> Je me souviens de vous avoir envoyé l'année dernière le conte de *La Belle au Bois dormant*, que vous me témoignâtes avoir lu avec beaucoup de satisfaction. Ainsi je ne doute point que vous n'appreniez avec plaisir que celui qui en est l'auteur vient de donner un recueil de contes qui en contient sept autres, avec celui-là. Ceux qui font de ces sortes d'ouvrages sont ordinairement bien aises qu'on croie qu'ils sont de leur invention. Pour lui, il veut bien qu'on sache qu'il n'a fait autre chose que de les rapporter naïvement en la manière qu'il les a ouï conter dans son enfance. Les connaisseurs prétendent qu'ils en sont plus estimables, et qu'on doit les regarder comme ayant pour auteurs nombre infini de pères, de mères, de grand'mères, de gouvernantes et de grand'amies, qui depuis peut-être plus de mille ans y ont ajouté, en enchérissant toujours les uns sur les autres, beaucoup d'agréables circonstances, qui y sont demeurées, pendant que tout ce qui était mal pensé est tombé dans l'oubli. Ils disent que ce sont tous contes originaux et de la vieille roche, qu'on retient sans peine et dont la morale est très claire, deux marques les plus certaines de la bonté d'un conte. Quoi qu'il en soit, je suis fort sûr qu'ils vous divertiront beaucoup et que vous y trouverez tout le mérite que de semblables bagatelles peuvent avoir. C'est chez le sieur Barbin qu'ils se trouvent.

Ainsi aucun nom n'est prononcé. On songe naturellement à Charles Perrault dont il vient d'être question longuement, et, d'autre part, il n'est fait aucune allusion à Pierre Perrault-Darmancourt, qui, ayant paru avouer l'œuvre, pouvait être nommé sans difficultés. Le journaliste sent évidemment que ce subterfuge ne sera pris au sérieux par personne et il ne se met pas en peine de l'expliquer. C'est ainsi, d'ailleurs, que les contemporains jugèrent et nous pouvons en donner ici quelques preuves. Quand l'abbé de Villiers imprima, à la fin de 1658, ses *Entretiens sur les Contes de Fées et sur quelques autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût, dédiés à Messieurs de l'Aca-*

démie française [1], dans le second dialogue entre un Provincial et un Parisien, il s'occupe « de ces ramas de contes de fées qui nous assassinent depuis un an ou deux ». Le Provincial fait allusion à « ceux que l'on attribue au fils d'un célèbre académicien », et le Parisien ajoute : « Quelque estime que j'aie pour le fils de l'académicien dont vous parlez, j'ai peine à croire que le père n'ait pas mis la main à son ouvrage. » Et l'abbé Dubos, si bien informé de ce qui concerne Perrault, s'exprime de telle sorte en divers endroits de sa correspondance avec Bayle qu'on sent qu'il n'avait aucun doute là-dessus. Voici trois passages significatifs à cet égard :

... Ce même libraire (Barbin) imprime aussi les *Contes de ma Mère l'Oye*, par M. Perrault. Ce sont des bagatelles auxquelles il s'est amusé autrefois pour réjouir ses enfants. Il m'a chargé de vous faire ses compliments... (23 septembre 1696.)

... M^me^ d'Aulnoy ajoute un second volume aux *Contes de ma mère l'Oye* de M. Perrault. Notre siècle est devenu bien enfant sur les livres; il lui faut des contes, des fables, des romans et des historiettes :

Hic meret æra liber Sosiis hic et mare transit.

Ce sont ceux-là qui enrichissent les libraires et que l'on réimprime en Hollande... (1^er^ mars 1697.)

... M. Perrault vous salue, mais il ne vous croit point. Il dit que vous n'avez point raison, parce qu'il aura été assez bonhomme pour écrire des contes, de penser qu'il puisse croire votre compliment. Il vous destine un exemplaire de son poème de *La Création* dont je me chargerai... (19 août 1697) [2].

La question de la composition des contes de Perrault se trouve, semble-t-il, assez éclairée par ces fragments. On peut cependant se demander encore, ainsi que le fit Marty-Laveaux naguère ici-même [3], quelle fut la véritable part de Perrault dans les contes qui portent son nom. Homme en vue et sortant à peine d'une longue discussion littéraire, il ne veut pas les avouer; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ne sont point de lui. A ses amis, il confesse qu'il les a racontés à ses enfants quand ils étaient jeunes, et sa narration dût être alors beaucoup moins brève et frappante que la forme définitive qu'il lui donna par la suite. Ce que nous

1. Paris, Jacques Collombat, 1699, in-8.
2. L'abbé Dubos à Bayle, *Choix*, pp. Émile Gigas, p. 276, 293 et 304.
3. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1900, p. 221.

savons de *La Belle au Bois dormant* nous permet de l'assurer. C'était d'abord un délassement de bel esprit qui s'amuse à jouer à la naïveté et se divertit à des sujets populaires connus de tout le monde et dont l'ingéniosité fait le charme. Il s'est d'ailleurs donné pour règle de suivre de son mieux les récits qu'il a lui-même entendu faire et il se prend au contact de cette grâce ingénue qu'il s'efforce de faire sentir à son jeune auditoire attentif, jamais lassé de ces aventures merveilleuses. Ce public enfantin sait toutes les péripéties du récit et pourtant il veut toujours l'entendre, soulignant d'un trait, d'une remarque chaque détail familier, battant des mains aux passages qui lui agréent, abattu au contraire par les épisodes malheureux. Le narrateur fait son profit de ce qu'il observe ainsi : il voit les circonstances qui plaisent, celles qui ne touchent pas l'esprit des enfants, et acquiert une notion précise et directe de ce qui importe au genre qu'il veut traiter. Le père fait aussi redire à ses enfants les récits qu'ils ont entendus et lui-même recueille des traits ingénieux dans la narration de ces écrivains novices. Il est fort possible qu'à cet exercice Pierre Perrault-Darmancourt ait particulièrement excellé : les enfants dont la vie doit être brève font souvent preuve de qualités prématurées au-dessus de leur âge, et les jours de celui-ci étaient comptés avec parcimonie. Aussi il n'est pas étonnant que le père de famille, qui ne voulait pas avouer publiquement les délassements littéraires de son intimité, ait mis le livret de ses *Contes* sous le nom de son plus jeune fils. Cette manœuvre ne trompa personne, mais les amis et connaissances eurent l'air de s'y laisser prendre. J'en trouve un exemple inconnu et assez curieux dans le *Mercure*. Chose étrange, ce recueil reprend, en août (p. 173) et en septembre (p. 85) 1696, la même *Histoire de la Marquise-Marquis de Bannerville*, qu'il avait publiée déjà en février 1695, et la redonne au public revue et augmentée de « plusieurs autres particularités[1] ». Quels peuvent être ces épisodes nouveaux, il n'importe guère de le savoir. Mais on rencontre, au contraire, au cour du récit, une petite digression sur le genre des contes qu'il n'est pas inutile d'insérer ici, car elle n'est postérieure que de six mois à la publication de *La Belle au Bois dormant* et elle s'imprimait tandis que les autres *Contes* étaient sous presse, ce qui peut faire croire qu'elle servait à les préparer.

Quelquefois la petite marquise et ses compagnes se jetaient dans la

1. Elle a paru séparément, sous cette dernière forme en 1723, chez D'Houry (Arsenal, Belles-Lettres, 15, 515).

belle conversation, M^lle^ d'Aletref y brillait extrêmement et faisait des contes avec un agrément infini. « Convenez, ma chère, disait-elle un jour à la petite marquise, des principes qu'on veut établir pour bien faire un conte? Il faut, dit-on, que les aventures soient toujours contre la vraisemblance et les sentiments toujours naturels. J'avoue que pour attacher l'esprit des jeunes gens, et principalement des enfants, il est bon de donner souvent dans le merveilleux, mais il faut bien se garder d'y donner toujours. Un héros ne doit pas être toujours l'épée à la main et couper un homme en deux. En un mot, pour avoir du plaisir, nous aimons à être trompés, mais on ne nous trompe pas longtemps quand on le fait si grossièrement. Le petit char d'ivoire traîné par des papillons ne me réjouit point, et la fée est trop petite pour que je m'amuse à la regarder. Il faudrait avoir toujours le microscope à la main.

— Vous nous dites là de grands mots, interrompit la petite marquise, et vous oubliez sans doute que vous parlez contre une Muse qui fait honneur à notre sexe. Ne voudriez-vous point encore la condamner lorsqu'elle dit que les sentiments doivent être toujours naturels?

— Ne croyez pas vous moquer, reprit M^lle^ d'Aletref, cela n'est pas encore tout à fait vrai. Quand les sentiments sont retenus dans les bornes exactes de la nature, ils ne sont pas assez vifs, et comme il faut qu'un héros du conte soit un peu plus beau et un peu plus vaillant que les autres hommes, il faut aussi, pour bien faire, que les sentiments de son cœur répondent aux agréments de sa personne et qu'il aime un peu plus fort qu'on n'aime ordinairement. Avez-vous lu *la Belle au Bois dormant*?

— Si je l'ai lue? s'écria la petite marquise. Je l'ai lue quatre fois, et ce petit conte m'a raccommodée avec le *Mercure galant*, où j'ai été ravie de le trouver. Je n'ai encore rien vu de mieux narré : un tour fin et délicat, des expressions toutes neuves; mais je ne m'en suis point étonnée quand on m'a dit le nom de l'auteur. Il est fils de maître, et, s'il n'avait pas bien de l'esprit, il faudrait qu'on l'eût changé en nourrice.

— Pour moi, dit le marquis de Bercourt, je suis ravi de me promener entre ces deux haies de gardes du corps qui dorment et même qui ronflent le mousquet sur l'épaule, mais j'ai toutes les peines du monde à respecter les jeunes attraits d'une demoiselle de cent quinze ans. » Ils en étaient là quand on vit entrer la collation, des fruits rouges et des tasses de glaces. « Mangeons, mesdames, dit la petite marquise, on ne peut pas toujours raisonner[1]. »

L'allusion à Pierre Perrault-Darmancourt est, comme on le voit, très directe, et on s'étonne, après cela, que le *Mercure* n'y soit pas

1. *Mercure galant*, septembre 1696, p. 151.

revenu lorsque, cinq mois plus tard, il annonçait l'apparition du recueil des *Contes* dans le passage que nous avons déjà reproduit. Il n'y revient plus, d'ailleurs, et quand, au mois de mars 1700 (p. 105), il eut à enregistrer la mort du jeune homme, décédé à l'âge de vingt-deux ans, il le fit seulement en ces termes :

M. Perrault-Darmancourt, lieutenant dans le régiment Dauphin. Il était fils de M. Perrault, ancien contrôleur des bâtiments du Roi, l'un des quarante de l'Académie française, dont nous avons quantité d'ouvrage de galanterie et d'érudition très estimés.

Il est vraiment surprenant qu'à trois ans de distance, on ne fasse plus aucune allusion à la publication d'un recueil dont le succès fut incontestable et aurait dû sauvegarder la mémoire de son auteur. Le fait ne peut s'expliquer que parce qu'on savait alors indubitablement que le jeune homme n'avait été que prête-nom de son père pour couvrir une tentative que celui-ci ne voulait pas avouer ouvertement, mais dont on lui avait restitué depuis longtemps la responsabilité. On ne doutait plus alors que l'auteur de ces *Contes* exquis ne fut le même que celui du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, l'homme à idées ingénieuses, le novateur que les hardiesses n'effrayaient pas. Charles Perrault l'avait montré en bien des circonstances et notamment dans la manière dont il avait élevé ses enfants. Il leur avait donné une instruction fort peu routinière, et lui qui s'était instruit de façon assez inattendue, il ne veut pas que ses rejetons soient fatigués par la contrainte ; il désire qu'ils jouissent au contraire d'encore plus de liberté. Les *Contes* ne sont qu'un épisode de ce plan pédagogique : instruire en amusant, former le goût et les mœurs par des récits merveilleux et qui n'ont rien d'austère. A observer l'enfance, il a pris une notion véritable de ses aspirations et de ses besoins ; il a acquis aussi le sentiment de son langage et de ses façons de penser. Dans une page inconnue de Perrault, je trouve un autre exemple de ses façons d'instruire qui mérite d'être rapporté ici.

PARADOXE : *Qu'il n'est pas utile à tout homme de devenir savant.*

Il m'est arrivé de dire à mes enfants une chose qu'aucun père n'a peut-être jamais dite à ses enfants. « Prenez garde, leur dis-je, de vous jeter à corps perdu dans l'étude des sciences, que vous n'ayez bien examiné si votre esprit est assez fort pour en porter le poids et ne pas succomber ; car il en est de la science comme du vin, on ne doit prendre de l'un et de l'autre qu'autant que l'on en peut porter et de sorte que l'esprit demeure toujours le maître. Pour connaître l'effet

bon ou mauvais que fait la science sur celui qui étudie, il n'a qu'à voir si dans la conversation il ne peut s'empêcher de citer les passages des auteurs qu'il a lus, car c'est une marque qu'il ne digère pas ce qu'il lit, puisqu'il le rend comme il l'a pris. Il doit alors retrancher quelque chose de ses lectures, ou les quitter même, s'il ne peut s'abstenir de la mauvaise habitude de citer des passages à tout moment. Il est évident, en ce cas-là, que sa science domine et gouverne son esprit, au lieu que son esprit devrait gouverner sa science [1].

On voit par ce *paradoxe*, ainsi que l'auteur l'intitule, de quel ton Perrault entretenait ses enfants : la nouveauté du sujet ne l'effrayait pas et il savait l'aviver encore par une tournure allégorique qui n'est pas sans caractère. On y trouve l'essence des deux qualités maîtresses des *Contes* : la légèreté de l'allure et l'ingéniosité de l'invention. Quand, sur le canevas emprunté à l'imagination populaire, il se met à broder les détails de sa propre imagination et insère les traits fournis par l'enfance qui l'entoure, il n'a qu'à se laisser aller à ce besoin naturel de son esprit qui l'entraîne vers les incidents précis et pittoresques, à mettre en œuvre son expérience aussi nette que variée, qui a vu trop de choses et de trop près pour ne pas les expliquer de quelques bonnes raisons. C'est ainsi que sous sa plume les personnages légendaires deviennent des personnages de chair et d'os, se mouvant dans un cadre dont la réalité est si évidente qu'elle donne le change sur l'invraisemblance des aventures qui y sont enchâssées. A des êtres que la tradition avait fait imprécis et incertains, il donne, avec la vie, une patrie et une époque, car il en fait par les détails de leur existence et de leurs mœurs des contemporains du grand Roi. C'est là le mérite principal de Perrault : d'avoir su faire d'aventures essentiellement indéterminées de petits drames dont on pouvait croire qu'ils étaient de la veille et qu'ils s'étaient déroulés dans un milieu pareil à celui qui entourait les lecteurs. Ce réalisme séduisant était aussi bien dangereux, car, à trop vouloir préciser les fictions, on court le risque de les dépoétiser et de leur ôter le charme de l'inconnu. Mais Perrault a su éviter ces dangers, et ses scènes demeurent merveilleuses tout en paraissant véridiques dans le détail : son réalisme qui retenait l'attention des contemporains sur des objets familiers et connus l'empêchait de trop prendre garde à l'invraisemblance de la donnée. Et nous, maintenant, nous sommes les dupes du même calcul, car nous perdons de vue la chimère du récit pour essayer de reconstituer

1. Le morceau est daté du 25 octobre 1702.

mentalement, en l'écoutant, à l'aide des détails caractéristiques, des façons de sentir et de vivre abolies pour nous depuis longtemps. A nos yeux, personnages et propos demeurent vrais parce qu'ils le furent un instant et qu'à des allusions momentanées qui servent seulement à les dater, ils joignent des sentiments d'une humanité plus haute, sincère, indulgente aux humbles qu'elle juge et comprend bien.

L'auteur l'avait voulu ainsi : en écrivant ses contes, il avait tenté de donner une juste idée de l'existence des gens de peu, de la manière dont elle s'écoule et des sentiments qui l'emplissent. Il ne s'en cachait point et lui-même s'exprime ainsi dans la dédicace qui précède les contes : « Il est vrai que ces contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire les enfants fait imaginer des histoires dépourvues de raison, pour s'accommoder à ces mêmes enfants, qui n'en ont pas encore; mais à qui convient-il mieux de connaître comment vivent les peuples, qu'aux personnes que le ciel destine à les conduire! Le désir de cette connaissance a poussé des héros, et même des héros de votre race, jusque dans des huttes et des cabanes, pour y voir de près, et par eux-mêmes, ce qui s'y passait de particulier, cette connaissance leur ayant paru nécessaire pour leur parfaite instruction. » Et Perrault désirait, qu'à suivre ses contes, on pénétrât avec lui dans l'humble demeure des pauvres gens d'alors et que son récit fût une leçon d'humanité pour des gens qui ne seraient pas allé la chercher là où l'on pouvait la prendre.

A cette ambition généreuse, le style a pris une fraîcheur d'impression, une grâce pénétrante qui lui donne parfois la meilleure éloquence, celle de la vérité et de la vie. Les mœurs du temps s'y retrouvent si bien, en de petits tableaux familiers et sincères, que ces histoires merveilleuses sont encore les pages les plus évocatrices des humbles sujets du Grand Roi. La féerie n'y tient, quoi qu'en dise le titre, qu'une place assez discrète, car si les aventures sont incroyables, elles sont si bien préparées, expliquées si naturellement, justifiées par des remarques si logiques que non seulement elles ne choquent pas, mais encore elles deviennent presque vraisemblables par la réalité de ce qui les entoure et l'artifice du conteur qui met en relief les petites choses pour ne point s'attacher sur les incidents trop extraordinaires. Il ne laisse pas à l'esprit le loisir de s'étonner et les événements se succèdent avec une telle rapidité et une si grande abondance, qu'absorbé à les suivre on ne perçoit pas ce qu'ils ont d'inouï. Chaque histoire

est un panorama; on l'a dit, et le mot est juste. Nous dirions maintenant que c'est un kaléidoscope, une sorte de cinématographe qui fait défiler à nos yeux une suite rapide d'images nettes et vives qui nous amusent sans nous lasser et sans nous permettre de faire la part de l'imaginaire et du réel. « Le plus long de ces contes, a écrit J.-J. Weiss, *le Petit Poucet* ne remplirait pas trois colonnes du *Journal des Débats*, et, quand on l'a fini de lire, il semble, — tant il est rempli sans surcharge! — qu'on ait passé par plus d'aventures qu'en lisant *les Trois Mousquetaires* et *Monte-Cristo*! » C'est vrai et explique, en outre du plaisir du lecteur ébloui sans fatigue, comment il a été si aisé de mettre à la scène chacun des contes de Perrault quand on a voulu porter au théâtre les histoires qu'il avait narrées : dans chaque récit il y avait la matière la plus ample et la plus variée à la comédie et au drame, à l'émotion tragique et au détail pittoresque, fin, ingénu, séduisant et nuancé.

Quant à savoir d'où ces histoires tiraient leur origine, l'enquête a déjà été faite maintes fois et a donné des résultats assez inattendus[1]. Les mythologues ont vu dans ces contes bien des choses que Perrault ne s'est pas douté qu'il y mettait. Pensait-il que le sens de *Peau d'Ane*, dont le merveilleux l'avait séduit, après bien d'autres, serait interprété comme un tableau cosmique et un épisode de la lutte du crépuscule et de l'aube, de l'ombre et de la lumière? Assurément non, pas plus qu'il n'a pu deviner qu'on trouverait à appliquer le même mythe dans l'histoire de *la Belle au Bois dormant* et dans celle du *Petit Chaperon rouge*, aussi bien que dans *Barbe-Bleue*, dans *le Chat botté*, dans *Cendrillon* et dans les *Fées*. A en croire les conclusions des mythologues, toutes ces histoires seraient des épisodes légendaires, des explications poétiques de l'opposition du jour et de la nuit, de la brume et du soleil, de ces phénomènes naturels qui frappèrent l'œil de l'homme dès l'origine et qu'il tenta de s'expliquer à lui-même par les mythes les plus ingénus. Mais toute ces recherches qui ont tant de prix dans l'histoire des développements de la pensée humaine ne sauraient en avoir dans celle des fantaisies de Perrault. Le commentaire du *Petit-Poucet*, si ingénieux dans sa forme savante, donné jadis par Gaston Paris, importe grandement à la mythologie comparée; il n'est d'aucune utilité pour la connaissance de l'œuvre de Perrault, qui s'est borné, dans ce récit comme dans tous les autres, à conter à sa façon des histoires qu'il avait entendues de quelques

1. Les derniers résultats sont résumés et discutés dans le travail suivant : *Die Märchen Charles Perrault's, eine literarhistorische und literaturvergleichende Studie* von Theodor Pletscher (Berlin, 1906, in-8, de 76 pages).

bonnes gens ou lues dans les livrets de *la Bibliothèque bleue*, destinés à les mettre à la portée de l'imagination populaire.

Mais, si on ne saurait dire que Perrault fut jamais ce que nous appellerions maintenant un mythologue, ou, plus barbarement, un folk-loriste, il n'en faut pas conclure qu'il ne s'intéressât pas aux traditions populaires et que sa curiosité si éveillée n'ait pas jeté quelque regard sur ce sujet attrayant. Seulement, ici comme ailleurs, il se contente de signaler l'intérêt de la recherche sans la pousser plus avant, et c'est déjà un grand mérite, en un temps où l'on n'envisageait pas volontiers les sentiments des petites gens. Le morceau inédit suivant, transcrit sur l'original même de Perrault, sera une indication précise sur son état d'esprit à cet égard.

Des superstitions et erreurs populaires.

Qui pourrait les recueillir toutes ferait le plus gros livre qui fût jamais :

Que c'est un mauvais présage d'être treize à table et qu'il en meurt dans l'année; si cela était ainsi, ce serait encore pis d'y être quatorze;

Que de manger des cerneaux avant la Saint-Laurent, cela fait avoir mal aux dents à ceux qui en mangent;

Qu'il y a moins de moelle dans les os des animaux lorsque la lune est en décours que quand elle [est] pleine; qu'il y a plus de chair dans les écrevisses en pleine lune qu'en autre temps, etc.;

Talis tota qualis quarta, nisi mutetur in sexta;

Quand il pleut à la Saint-Gervais, il pleut quarante jours après.

Il n'y a aucune assurance aux prédictions quelles qu'elles soient, particulièrement aux horoscopes. Il est vrai qu'il arrive quelquefois qu'elles rencontrent bien, mais il vaudrait mieux qu'elles ne rencontrassent jamais, car si elles ne rencontraient jamais, on pourrait tenir pour certain le contraire de ce qu'elles auraient prédit :

Qu'il y a des jours heureux et d'autres malheureux;

Que les pierres sont opiniâtres;

Que de rencontrer un châtré le matin, au sortir de son logis, porte malheur;

Que de répandre du sel sur la table où on mange porte malheur;

Que de donner un couteau ou des ciseaux rompt l'amitié et la bonne intelligence;

Qui rit le vendredi pleure le dimanche;

Que la rencontre d'une belette au travers de son chemin est de mauvais augure;

Que le septième garçon né sans aucune fille entre eux guérit des

écrouelles, et que la septième fille née sans aucun garçon entre elles guérit de la teigne;

Qu'il y a toujours quelque moment au jour du samedi où l'on voit luire le soleil;

Qu'un verre, une porcelaine ou un miroir cassés présage quelque malheur;

Que d'être en une certaine place ou d'être auprès de certaines personnes porte malheur au jeu;

Qu'il y a des saints géleux au mois d'avril, c'est-à-dire qu'il y gèle plus ordinairement le jour de ces saints-là que la veille ou lendemain;

Qu'un borgne, qu'un boiteux, qu'un bossu soit plus méchant ou ait plus d'esprit qu'un autre;

Que le chant d'une chouette ou d'une orfraie présage la mort d'un malade;

Que de jeûner le jour de Pâque empêche d'avoir la fièvre pendant toute l'année et jusqu'à l'autre Pâque au moins;

Que le nombre impair est plus heureux que le nombre pair;

Que l'hiver est toujours tel que le jour de Saint-Denis : froid s'il est froid, pluvieux s'il est pluvieux, serein s'il est serein, etc.;

Qu'il ne faut point se purger ni se baigner pendant les jours caniculaires.

On voit quel est le sens de cette énumération et qu'elle eût pu se prolonger bien davantage, si Perrault l'avait voulu. Elle suffit à montrer que celui-ci ne jugeait pas indigne de sa remarque des faits réputés ridicules et qu'il avait observé de près les croyances du populaire de son temps, soit à Paris même, dans le milieu d'artisans où ses fonctions de contrôleur des bâtiments royaux l'obligèrent à vivre longtemps, soit à la campagne, dans sa retraite de Viry, ou à Rosières en Champagne.

Son unique ambition, en reprenant de vieilles histoires populaires, était de les adapter à l'intelligence des enfants et de les placer dans un cadre qui leur fût familier et connu. A cela il a merveilleusement réussi. On l'a dit et on ne le redira pas trop, combien c'était chose inouïe et audacieuse alors — si téméraire que Perrault n'osa pas la confesser ouvertement — de mettre ainsi en simple prose française des récits qui traînaient partout et pour lesquels l'intervention du narrateur pouvait sembler nulle aux yeux des lecteurs. Et quels récits! Des histoires invraisemblables qui se passaient le plus souvent chez de pauvres gens, et qui mettaient en scène des mœurs misérables. Perrault s'y essaya pourtant et il réussit par les mêmes procédés qu'employaient ses adversaires, les défenseurs des anciens. Ceux-ci avaient tenté de rajeunir des sujets antiques en les accommodant aux façons de

sentir du jour et en les rendant par des expressions neuves et fortes, inspirées de celles de l'antiquité. Tout partisan acharné des modernes qu'il fût, Perrault avait, dans la circonstance, agi de même sorte : sur un thème banal, il s'était exercé à écrire de courts récits, simples et dramatiques, dont les éléments, pris ailleurs, devaient être seulement transformés pour les ramener à la convenance d'un public plus raffiné. Il s'est trouvé que la facilité naturelle de Perrault a été maintenue ainsi dans ce cadre étroit qui ne lui permettait pas de s'étendre; que son goût inné a dû choisir entre les traits les plus pittoresques et la façon la plus naturelle de les présenter; et que, guidé et contenu de la sorte, il a fait de véritables petits chefs-d'œuvre dont ses contemporains n'apprécièrent pas tout le charme inattendu, mais qui, depuis deux siècles, ont gagné en estime auprès des connaisseurs et donné au nom de Perrault un lustre qu'il n'aurait pas eu sans eux.

En dépit de leur nouveauté, ou peut-être à cause d'elle, les contes publiés sous le nom du fils de Perrault eurent un vif succès dès leur apparition. Il est assez malaisé de déterminer maintenant avec exactitude toutes les éditions de ce livre, à son origine, car, destiné à l'amusement des enfants, ils s'empressèrent de ne pas le respecter. Les bibliophiles recherchent aujourd'hui avec avidité et payent plus qu'au poids de l'or les quelques exemplaires de ces premières éditions qui ont échappé à la destruction. En les comparant les uns aux autres, voici les résultats les plus certains auxquels on est arrivé sur l'accueil fait par le public à ce petit livre. A peine l'édition originale avait-elle vu le jour, chez Barbin, que celui-ci en donna une seconde, presque aussi rare maintenant que la précédente, car si on ne connaît guère qu'un ou deux exemplaires de l'une, on a retrouvé seulement cinq ou six exemplaires de l'autre. L'édition *princeps* a été parfaitement décrite par M. Jules Le Petit, dans sa *Bibliographie des principales Éditions originales d'Écrivains français du XV^e^ au XVIII^e^ siècle* (p. 439), qui a donné les fac-similés du frontispice et du titre; elle l'a été aussi bien par le baron de Claye (d'Eylac), dans son livre sur *la Bibliophilie en 1891-1892* (p. 11), qui a marqué fort précisément les différences distingant ces deux livres rarissimes. L'expression de la pensée de l'auteur n'est pas intéressée à ces différences qui ne sont guère que des fautes et ont disparu de la seconde édition, plus correcte et méritant davantage de servir de guide aux réimpressions successives.

Celles-ci, d'ailleurs, ne se firent pas attendre, et, légitimes ou non, elles abondèrent aussitôt. La même année, une édition nou-

velle en était donnée à Trévoux, sous les auspices du prince souverain de Dombes [1], et les libraires de Hollande toujours à l'affût de ce qui venait de Paris pour intéresser le public, ne manquèrent pas de se saisir d'une aussi bonne proie que ces *Contes* de fées. En outre de l'insertion dans le recueil d'Adrien Moëtjens faite presque aussitôt après la publication du livret de Barbin, les libraires des Pays-Bas s'empressèrent de contrefaire l'œuvre de Perrault dans des volumes presque aussi rares maintenant que les volumes originaux. Pour distinguer entre elles ces éditions frauduleuses, faites *suivant la copie à Paris*, il faut un examen aussi attentif que pour les éditions de Barbin, car les différences qui les séparent sont fort minces. Il semble qu'il y ait eu trois éditions ainsi mises au jour, deux en 1697 et une en 1698; et le libraire anonyme, pour mieux débiter sa marchandise, n'a pas manqué de mettre sur le titre de chacune d'elles : *Par le fils de M. Perreault* (sic), *de l'Académie française*. C'était là une bonne enseigne pour un livre, qui, cependant, se débitait bien, et qui, si on en juge par un détail, ne plaisait pas seulement aux enfants, mais encore aux gens sérieux; car il est passé récemment en vente un exemplaire de l'une de ces contrefaçons hollandaises (1698) portant sur le feuillet de garder la signature illustre de Newton [2]. Mais le texte de Perrault fut réimprimé à Paris, en 1707, par la veuve de Barbin, dans un petit volume qui donne, page par page, la reproduction de l'édition originale de 1697, avec le même frontispice et les mêmes vignettes en tête de chaque conte et qui peut, au besoin, suppléer à la première édition.

Dans la suite, les *Contes* furent si souvent réimprimés qu'il faudrait, pour en dresser la nomenclature, lui consacrer un travail spécial. Le XVIII^e^ siècle, qui avait reconnu en Perrault un des précurseurs les plus directs de ses façons de penser et de sentir, ne perdit pas de vue les contes qui lui furent maintes fois remis sous les yeux par les libraires, sous des aspects variés, jusqu'aux jours les plus agités de la Révolution. Et le XIX^e^ siècle fut trop épris de pittoresque, trop amoureux de littérature populaire, pour négliger l'œuvre de Perrault : elle fut illustrée par les dessins des artistes les plus habiles et les plus différents, commentée par les savants les plus ingénieux et les mieux informés, parée et éclairée de tout ce qui pouvait lui donner plus de lustre et plus de portée, sans que sa grâce native ait disparu sous tous ces ornements

1. *Catalogue des livres de M. le comte de Lignerolles*, 2^e^ partie, n° 1913.
2. *Ibid.*, n° 1915.

d'emprunt. Mais, à son apparition, l'œuvre de Perrault, comme toute œuvre originale, provoqua surtout des imitations et ce goût sévit principalement chez les femmes à prétentions littéraires, ce qui était bien fait pour l'affadir. Marchant sur les traces de Perrault et de son amie M^lle^ L'Héritier, M^me^ de Murat donnait au public, en 1698, ses *Contes de Fées* et ses *Nouveaux Contes de Fées*, et en 1699, ses *Histoires sublimes et allégoriques*. En même temps, en 1698, une autre femme de qualité, M^me^ d'Aulnoy, publiait aussi ses *Illustres Fées*, bientôt suivies d'autres contes encore, jusqu'à ce que M^lle^ de La Force mit au jour à son tour, en 1707, un recueil du même genre, *Les Fées, contes des contes*. Le malheur est que toutes ces personnes, à aspirations narratives, tombèrent dans le merveilleux au sortir de la galanterie et qu'elles formaient une clientèle assez peu honorable pour Perrault. Outre qu'à leur contact le genre était devenu frivole et prétentieux, le caractère de semblables auteurs ne pouvait guère donner d'autorité à leurs récits. Et les écrivains prolixes, Preschac ou quelque provincial bel-esprit, avaient, eux aussi, profité de la vogue du genre pour écouler leurs bilevesées sous des titres pareils.

On comprend, après cela, que Perrault n'ait pas voulu se vanter d'un patronage qui lui valait tant d'imitateurs compromettants. Certes, il y a loin de ces récits, si peu naturels, aux modèles fournis par Perrault avec un art si mesuré. Ce n'est là, le plus souvent, que matière aux galanteries et aux fantaisies d'un genre qui allait devenir de moins en moins populaire et de plus en plus conventionnel. L'imagination française devait se donner libre carrière à combiner des aventures merveilleuses et se complaire à toutes ces exagérations du sentiment, comme elle s'attardait, dans la réalité, aux intrigues les plus compliquées. A la fois naïve et polissonne, elle mêlait à son besoin de plaisir subtil et raffiné un désir de passion idyllique qui donne un sens au récit. Mais la morale n'y gagnait guère, la morale à la façon dont Perrault l'entend et s'efforce de la découvrir dans les histoires qu'il rapporte. En publiant ses contes, il concluait sur quelques vers qui tendaient à dégager la leçon des aventures racontées. Perrault y tient beaucoup : à preuve, que dans la première version de *la Belle au Bois dormant*, le conte s'achève sur une moralité de six vers qui ont été augmentés de huit autres dans le petit volume de Barbin. Et alors, dans son œuvre définitive, Perrault tire plus volontiers de ses contes deux moralités qu'une seule. C'est là le détail dans lequel se montre le mieux la véritable personnalité de Perrault et

c'est aussi la partie qui nous semble maintenant la plus faible et la moins attrayante.

Car, en dépit des nombreuses occupations que nous venons d'énumérer, Perrault n'avait pas cessé de versifier à l'occasion. Nous avons déjà parlé suffisamment de son poème d'*Adam*, qui parut en 1697, pour n'avoir pas à y revenir. En 1694, il avait publié un poème plus court sur *le Triomphe de sainte Geneviève* [1]. C'est là une de ces œuvres comme il en est sorti mainte autre de la plume de Perrault et dont l'intention édifiante n'a inspiré l'auteur qu'à moitié bien. Les vers de Perrault eurent cependant quelque succès, car on se hâta de les traduire en latin [2]. On en peut dire autant d'une pièce assez différente de ton, dont Perrault donna lecture à la séance publique de l'Académie du 25 août 1696 et qu'il a intitulée *la Gloire mal entendue*. Son humeur caustique le pousse à railler dans ces vers les diverses façons dont ses contemporains poursuivent la Gloire, et qui, presque toutes, sont assez peu recommandables. Perrault les énumère avec une malice qui ne manque pas de saveur. En voici quelques traits. Le recueil de l'Académie française de 1697 a publié la pièce (p. 345), mais sans nom d'auteur; seul le *Mercure galant* de septembre 1696 (p. 61) désigne Perrault, dont la paternité est incontestable. Quoi qu'il en soit, nous en reproduisons divers fragments :

. . . . . .

Un gentilhomme en sa gentilhommière
Pense beaucoup faire pour moi,
Quand, la canne à la main, il fait trembler d'effroi
Le paysan sous sa chaumière,
Ou qu'il débauche sa fermière.
Il croit que de frauder marchands et créanciers
Sans que jamais la plus criante dette
Le mortifie ou l'inquiète
C'est être noble et de seize quartiers.
Mais si plein d'une belle audace
Il attaquait avec vigueur
L'endroit meurtrier d'une place

1. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur et libraire ordinaire du Roy et de l'Académie française, rue Saint-Jacques, près Saint-Séverin, *Au Livre d'Or*, 1594, in-4, de 16 pages.

2. *Divae Genovefae triumphus*, Ex gallico doctissimi et clarissimi viri DD. Perrault, *Parisiis, apud J.-B. Coignard*, 1695, in-4, de 32 pages. Les vers latins et les vers français sont imprimés au regard des uns des autres. La traduction latine des vers de Perrault a été faite par « Claudius Dehault, baccalaureus, theologus, apud Marchianos humanitatis professor, et in ecclesia Pariensi (*sic*) capellanus ».

Qu'il prouverait bien mieux sa noblesse et son cœur;
Ou si, touché de la misère
De ceux dont il est le seigneur
Il les traitait avec douceur
Et se faisait moins voir leur maître que leur père.

. . . . . .

Un moine adroit qui pour toutes sciences
Sait rendre son couvent célèbre et fréquenté;
Ou qui, doux et commode, a de l'habileté
A manier les consciences;
Qui se fourrant où sont reclus
De vieux dévots avec de vieux écus
Les induit saintement à faire
De gros legs à son monastère;
Tout moine enfin qui par son entregent
A sa maison fait venir de l'argent
Croit que je lui suis toute acquise,
Parce que son prieur l'aime et le préconise;
Mais s'il réfléchissait comment il est vêtu,
Pourquoi dans son couvent il a voulu se mettre,
Ce qu'en faisant ses vœux il a fallu promettre,
Quelle est de son état la première vertu,
S'il songeait bien que le silence,
La retraite, la pénitence,
La pauvreté, l'obéissance,
Sont son essence,
Triste de ses succès, honteux de son talent,
Il irait se cacher dans une grotte obscure
Et, là, seul, confus et dolent,
Et quelquefois se flagellant,
Prier sans cesse et coucher sur la dure;
Pour se combler d'honneur, et d'un honneur qui dure,
Le moyen serait excellent.

En 1697, Perrault traduit en vers français une ode latine du poète champenois François Boutard sur Marly. Boutard était, lui aussi, un grand faiseur de pièces de circonstance, qui se vantait de ressembler à Horace par le visage et par le talent et qui, pour justifier cette conviction peu modeste, ne se fit pas faute de composer nombre d'odes sans grand relief. Perrault, comme nous le verrons, en a traduit plusieurs en vers français, comme il l'avait fait jadis pour les hymnes des deux frères Santeuil, c'est-à-dire avec plus de bonne volonté que d'éclat. Il faut rapporter aux mêmes origines une autre pièce, fort différente par son objet, que

Perrault puisa également du latin de François Boutard. C'est une pièce sur Bossuet. Le grand-duc Côme III de Toscane, admirateur de Bossuet, avait demandé à celui-ci son portrait, que peignit Hyacinthe Rigaud et qui, dit-on, se perdit en mer en allant à destination. Mais la perte fut, à coup sûr, vite réparée, car le prince avait, en décembre 1698, une nouvelle effigie de Bossuet, due au même Rigaud, et qui se trouve actuellement conservée au Musée des Offices, à Florence. François Boutard, qui ne manquait pas volontiers l'occasion de produire sa muse latine, surtout lorsqu'il s'agissait de louer Bossuet dont il était le familier, composa aussitôt une pièce de vers destinée à compléter l'œuvre de Rigaud, en donnant un portrait moral de l'évêque de Meaux, pour accompagner celui de l'artiste. C'est cette dernière pièce que Perrault a également traduite en français sous ce titre : *Portrait de Messire Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, au Sérénissime Prince Cosme III, grand duc de Toscane.* Les vers de Perrault ne sont pas très éloquents ; néanmoins ils méritent, à cause de leur objet et aussi de leur rareté relative, d'être reproduits ici.

Cosme, à qui les Beaux Arts doivent tous rendre hommage
Et qui de la vertu remplis tous les souhaits,
Tu veux que de Bénigne une fidèle image
Vienne orner ton riche palais.

Quoique peinte avec soin par un nouvel Appelle,
Le Prélat tout entier ne s'y voit point tracé
Et les ailes du temps qui passeront sur elle
Un jour auront tout effacé.

Je veux en mettre au jour une vive peinture,
Où de ses riches dons rien n'échappe à ma main,
Et t'en faire en mes vers une image qui dure
Plus que le marbre et que l'airain.

L'on n'y trouvera pas pompeusement dépeinte
La mitre aux rayons d'or dont son front est paré,
Ni sa croix qui reluit, ni de sa bague sainte
L'éclat brillant et coloré.

Assez d'autres peindront ces marques honorables,
Des vulgaires prélats ornements précieux ;
Je laisse de son chef les neiges vénérables
Et le sage feu de ses yeux.

Je ne tracerai point cette subtile flamme
Qui réjouit son front où règne le repos ;
Je me veux élever, et te peindre son âme,
La plus noble part du héros.

Elle ne dément point sa céleste origine,
Elle éclate de feux plus brillants que le jour;
La simple vérité, la profonde doctrine
Y font leur aimable séjour.

Si je pouvais, grand-duc, te l'ouvrir tout entière
Et t'en faire admirer les dedans précieux,
Quel éclat surprenant, quelle vive lumière
Te viendrait éblouir les yeux!

Là sont tous les secrets de la haute sagesse,
Là roulent du discours les rapides torrents
Et là de tous les arts s'étale la richesse
Avec leurs charmes différents.

Et sa bouche et ses yeux qu'animent l'éloquence
Versent de toutes parts mille riches trésors
Par de doctes écrits sa divine science
De son sein s'épanche au dehors.

Témoin, le sens ouvert des énigmes sacrées,
Les dogmes de la Foi qui soutient nos autels
Et des héros chrétiens les vertus célébrées
Par des éloges immortels.

Témoin, de l'univers le système admirable
Où l'histoire des temps s'offre entière au Dauphin
Et dans nos heureux jours la déroute effroyable
Des tristes restes de Calvin.

Le léthargique auteur d'une secte maligne
En sert de preuve encor dans l'abîme profond.
Ah! que tu l'aimerais, cet aimable Bénigne,
Si tu le connaissais à fond!

Son cœur dont la tendresse est toujours agissante
De toutes les vertus est un temple habité :
Là respirent en paix la pudeur innocente
Et la raisonnable équité.

La vérité, sa sœur, y préside en maîtresse;
Loin de toute surprise y repose la foi
Et l'affabilité dont la subtile adresse
Attire tous les cœurs à soi.

Aimable, elle s'étend sur sa main secourable,
Sur sa voix qui fléchit les plus rebelles cœurs.
Ni le peuple flatteur, ni la cour favorable
N'ont jamais corrompu ses mœurs.

Jamais le fier orgueil n'altéra son visage.
Il sent, ami de tous, leur joie et leur douleur;
Mais à son cher troupeau son âme se partage
Avec encor plus de chaleur.

Soit que dans l'onde sainte il guérisse leur peine,
Soit que de sa parole il nourrisse leur cœur,
Soit que de sa bonté l'exemple les ramène
Sous l'aimable joug du Seigneur.

Quand il livra la guerre aux noires frénésies
Que le sombre Calvin puisa dans les enfers,
Son zèle combattit toutes les hérésies
Qui défigurent l'univers.

Ainsi la vérité dont son âme est éprise
L'agite, le transporte; elle peut tout sur lui;
Il veille à sa défense et de toute l'Église
Il est la lumière et l'appui.

Chrysostome autrefois fut l'honneur de Byzance,
L'Afrique doit sa gloire au fameux Augustin,
L'Illyrie a Jérôme, et Bénigne à la France
Assure un semblable destin.

Tout ceci n'est ni précis ni poétique, et Perrault, comme Boutard, aurait pu trouver des traits moins vagues pour mieux marquer la puissante originalité de Bossuet. Ces strophes banales montrent au moins que Perrault persistait dans ses erreurs rimées et qu'il composa jusqu'à la fin, en dépit de Minerve, les mêmes vers sans inspiration et sans accent. Dans la circonstance, le sujet aurait dû mieux l'inspirer. C'était, d'ailleurs, une époque où les relations entre Bossuet et Perrault furent assez étroites. A vrai dire, comme on l'a déjà vu, elles ne manquèrent jamais de cordialité; mais nous avons une preuve particulière des sentiments qui les animaient l'un l'autre, à cette date. C'est une lettre de Perrault à Bossuet, écrite à l'occasion des querelles du quiétisme et alors que celles-ci battaient leur plein. L'opinion de Perrault servira à faire connaître comment les hommes intelligents et sensés envisagèrent les débats de la lutte qui allait mettre aux prises l'évêque de Meaux et l'archevêque duc de Cambrai. C'était le moment où Bossuet poussait avec le plus de vigueur son adversaire. Il l'avait combattu avec quelque réserve, et, pour ainsi dire, indirectement, en 1697, dans l'*Instruction sur les Etats d'Oraison*; mais, en 1698, il fit paraître trois ouvrages qui le visaient et le prenaient à partie sans détours comme sans ménagements : *Mémoires sur le livre intitulé :*

Explication des Maximes des Saints; *Réponse de Mgr. l'Évêque de Meaux à quatre lettres de Mgr. l'Archevêque duc de Cambray; Relation sur le quiétisme*. C'est évidemment à ce dernier ouvrage que s'applique la lettre de Perrault et c'est lui qui modifia l'opinion de l'écrivain sur la dispute qui séparait les deux prélats. On va voir comment Perrault envisageait les choses et le rôle de Bossuet en tout cela. Voici ce qu'il lui écrivait :

Je ne puis, monseigneur, vous dissimuler que jusqu'ici il me semblait, comme à la plupart du monde, que vous traitiez un peu rudement, quoiqu'avec justice, un de vos confrères dans l'épiscopat et de vos amis très particuliers; mais depuis que j'ai lu le dernier ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer où vous racontez comment les choses se sont passées et quel est le caractère de M^me^ Guyon, je trouve que vous avez trop épargné votre confrère et attendu un peu trop longtemps à le faire connaître. Je vous demande pardon, monseigneur, de la liberté que je prends, mais cette faute est si belle et marque tant de bonté et de générosité que je serais fâché que vous ne l'eussiez pas faite. Le démon n'a guère de plus vilaine qualité que celle d'accusateur de ses frères, et, à moins que la gloire de Dieu et l'intérêt de la religion ne le demandent, comme en cette rencontre où l'un et l'autre sont mortellement blessés, un silence charitable me semble devoir couvrir presque toutes les autres fautes. Je ne puis donc, monseigneur, trop vous féliciter sur l'honneur que vous remportez dans toute cette affaire et sur le grand bien que vous procurez à l'Église en lui découvrant les erreurs effroyables qu'on semait dans son sein. Il y a longtemps qu'il ne s'en est élevé de si dangereuses ni de plus dignes d'une si sage et si habile extirpation. Tous vos ouvrages sur cette matière sont admirables, mais ce dernier, semblable aux autres pour la solidité, l'élégance et l'érudition, semble l'emporter pour l'utilité dont il est à désabuser tout le monde. Je suis avec bien du respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PERRAULT.

Ce 9 juillet 1698.

Cette lettre prend toute sa signification et toute sa portée si l'on songe que Perrault était le confrère de Bossuet et de Fénelon à l'Académie française, et qu'il tenait toujours ce titre en particulière estime. Aussitôt après la publication de son dictionnaire, la compagnie s'était assignée à elle-même une tâche nouvelle (23 février 1696), dont la revision du dictionnaire devait faire l'essentiel. Comme toujours, Perrault ne fut pas le moins ardent à l'ouvrage et fit partie, d'abord, du bureau, — nous dirions maintenant de la commission, — chargé d'examiner les doutes sur la

langue. Mais un autre bureau devait procéder aussi à l'examen critique de quelques auteurs fameux, et en particulier de Vaugelas (1er juillet 1700). C'est évidemment à ces deux opérations que se rapportent les deux courtes notes ci-dessous de Perrault, transcrites sur l'original, fort obligeamment communiqué par M. Noël Charavay.

On a continué à faire des observations sur les *Remarques* de M. de Vaugelas. — PERRAULT.

Ce jour, M. l'abbé Testu a proposé plusieurs doutes sur la langue française qui ont été résolus. M. l'abbé de Dangeau a dit qu'il prenait pour le sujet de son travail de faire un dictionnaire des mots qui ont différentes significations dans des différents pays. — PERRAULT.

Cette explication est d'autant plus vraisemblable que, d'après les registres mêmes de l'Académie, on voit Perrault proposer fréquemment des doutes sur la langue à la compagnie (2, 4, 13, 23 septembre 1700), ou bien signaler des mots omis dans le dictionnaire (8, 11 octobre), et même écrire et signer la phrase suivante dans le procès-verbal de la séance du 21 octobre :

Il a été résolu que l'on continuerait le présent journal, et que celui qui arriverait le dernier à l'Académie écrirait en abrégé ce qui aurait été traité dans la séance. — PERRAULT.

En conséquence de cette délibération, Perrault tint la plume sur le registre de l'Académie chaque fois que sa venue tardive le mit dans cette obligation. Le 27 novembre, il mentionnait :

Le sieur Coignard a reçu ordre d'apporter un cahier de papier blanc pour y écrire les mots qui se trouveront avoir été oubliés, ou les remarques que l'on trouvera devoir être ajoutées au Dictionnaire. — PERRAULT.

Et ceci indique que la compagnie n'entendait pas abandonner son occupation, que Perrault suivit avec son attention coutumière. Il est vrai qu'il se trouvait alors aussi honoré et affectionné qu'il l'avait jamais été, au sein de l'Académie. Les grands noms n'y brillaient plus comme autrefois et les survivants de la belle époque de ce siècle fréquentaient peu ou point des réunions dont les attraits ne furent jamais vifs pour eux. Perrault, au contraire, toujours assidu et toujours empressé, ne manquait guère de collaborer aux travaux de ses confrères, et il le faisait avec cet esprit d'initiative, cette intelligence pratique qui le distinguèrent partout.

Entre temps, il avait été directeur en janvier 1701, et, comme tel, il eut à recevoir, le 17 mars, M. de Sacy, avocat au conseil du roi, élu à la place vacante, par suite du décès du président Rose. Ce fut là le dernier discours prononcé par Perrault en tant qu'académicien, et ce morceau d'éloquence n'a rien qui le distingue de ses semblables et qui mérite qu'on s'y arrête.

Il en est de même des pièces de poésie que Perrault mit encore au jour dans les quatre années qui vont de 1698 à 1702 et dont l'énumération allonge la liste de ses œuvres sans accroître la réputation de l'auteur. C'est d'abord, en 1698, une ode : *A M. de Caillières sur la Négociation de la Paix*. Puis, en 1700, c'est encore une ode, dédiée à Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, *Sur l'Embrasement de l'Eglise de Troyes*. Le latin est de Boutard et Perrault l'a traduit en vers français. En 1701, c'est une autre ode *Au roi Philippe Vallant en Espagne*, qui dut vraisemblablement être présentée au monarque au nom de l'Académie française, car elle est insérée dans son recueil. En 1702, c'est *le Faux Bel-Air, satyre, avec le Roseau du Nouveau-Monde ou la Canne de Sucre, fable*, deux pièces qu'on retrouve également dans le recueil de l'Académie, en compagnie d'une ode, *Pour le Roi de Suède*. Tout ceci montre, qu'en vieillissant, Perrault n'avait rien perdu de sa facilité poétique et que ses vers coulaient toujours aussi nombreux sur des sujets aussi variés.

Il publia encore un recueil de fables destiné à la jeunesse. C'était la *Traduction des Fables de Faerne*, mises en vers à l'intention des jeunes gentilshommes réunis par les frères Dangeau, au faubourg de Charonne, pour y être élevés à leurs frais. Perrault mit sa traduction au jour en 1699, dans un mince petit volume qui ne portait point son nom sur le titre, mais seulement à la fin de la dédicace. Comme les *Contes*, il s'ouvre par une estampe allégorique, plus fine cependant et mieux traitée. Une jeune femme charmante, tenant à la main une tête de loup dont elle masque parfois son visage, est assise sous un arbre, à la campagne, et amuse de ses propos six petits gentilshommes en perruques à marteaux et habits à basques, l'épée en verrou aux côtés, qui, rangés à ses pieds, écoutent avec attention les récits de la conteuse. La planche est de Mariette, qui a gravé au bas ces quatre vers :

La Fable a des charmes si doux
Pour ces jeunes enfants dont l'âme est innocente,
Que même sous la forme et des ours et des loups,
Son simple récit les enchante.

On le voit, l'analogie avec la vignette qui précède les *Contes* est frappante : celle-ci, plus habile, a seulement accommodé l'idée première au public spécial qu'elle envisageait. Quant à la dédicace, elle est adressée à l'abbé de Dangeau, le grammairien convaincu que Perrault retrouvait à l'Académie toujours prêt à défendre la pureté de la langue. Nous en citerons ici un assez long fragment, qui n'est pas sans intérêt. Il est à rapprocher de ce que Duclos a dit, dans ses essais de mémoires, sur l'établissement des frères Dangeau, où il fut élevé. Perrault s'exprime ainsi, après avoir expliqué comment il allait renoncer à la traduction des fables de Faerne qu'il avait entreprise :

Dans ce même temps vous eûtes la bonté, monsieur, de me mener dans une agréable maison où vous allez vous délasser quelquefois, et où, sous un repos apparent, vous vous appliquez à un travail le plus honnête et le plus utile qu'un homme se soit peut-être jamais proposé; qui est d'éclairer les esprits de la lumière de toutes les sciences et de les former à la pratique de toutes les vertus. Je vis là une troupe de jeunes gentilshommes des plus illustres maisons de France : Monsieur votre frère, remplissant et au delà les obligations que lui impose la dignité de Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare, les y a rassemblés pour les élever sous vos yeux et leur donner une éducation que la fortune ne permet pas qu'ils puissent recevoir de leurs parents. Je vis les uns occupés à étudier les principes de la langue latine, les autres à repasser dans leur mémoire les instructions du catéchisme; quelques-uns lisaient l'histoire sainte, quelques autres traçaient des fortifications ou des figures de mathématiques : l'instruction se faisait de tous les côtés et se faisait avec une joie égale de la part des maîtres et des disciples. Quand je vins à considérer sur quelle terre allaient tomber les lumières et les semences de vertu que vous êtes capable de répandre sur eux, j'eus peine à concevoir combien seraient beaux les fruits qu'on devait en attendre. Si de jeunes enfants tirés du commun du peuple et dans un pays barbare, mais instruits en quelque sorte avec le même soin, font toute la force et toute la splendeur du plus puissant empire de l'Orient, que ne peut-on pas espérer de petits-fils de maréchaux de France, d'amiraux, de chevaliers de la Toison d'Or, de ducs et pairs, de grands maîtres de la maison du roi, de connétables, qui ont apporté au monde un cœur tout plein de nobles sentiments, et qui n'attendent que le nombre des années pour se livrer au service de leur prince et de leur patrie lorsqu'après leur avoir appris diverses langues et les avoir instruits de ce qu'il y a de plus curieux et de plus utile dans les mathématiques, vous les mettrez à l'étude de notre histoire, et que là ils rencontreront à chaque page leurs aïeux tout couverts de la gloire de leurs grandes actions? Quel feu n'allumeront point dans leur âme de si beaux exemples pour peu

qu'ils songent qu'il ne tiendra qu'à eux d'aller encore au delà avec votre secours, particulièrement sous un monarque tel que le nôtre, le protecteur et le modèle de toutes les vertus. Au milieu de ces mouvements de surprise et d'admiration, je vous avoue, monsieur, que je ne pus m'empêcher de vous envier un si grand bonheur ou du moins de souhaiter ardemment d'avoir quelque part dans une si louable et si noble entreprise. Il me vint alors en l'esprit que si j'achevais la traduction des fables que j'avais commencée, il pourrait arriver qu'elles entreraient dans le nombre des choses qui doivent servir à leur instruction, et que la moralité de ces fables pourrait contribuer à former en eux cet esprit de prudence dont vous les animez, et dont vous tempérez les bouillons de courage qu'ils tiennent de leur naissance. Ç'a été, monsieur, cette seule et unique vue qui m'a déterminé à faire cet ouvrage et à prendre la liberté de vous l'offrir.

Quant aux fables, elles sont au nombre de cent, divisées en cinq livres. Perrault nous prévient qu'il ne faut pas s'attendre à les pouvoir comparer, ni elles, ni leur original latin, à celles de La Fontaine. « Les nôtres, dit-il, ressemblent à un habit d'une bonne étoffe bien taillée et bien cousue, mais simple et toute unie; les siennes ont quelque chose de plus; et il y ajoute une riche et fine broderie qui en relève le prix infiniment. » Perrault a raison. Pourtant son œuvre eut quelque succès. On la réimprima à diverses reprises (Amsterdam, 1718, et Londres, 1743), et même on l'inséra à la suite des *Lettres choisies de Messieurs de l'Académie française* (Paris, 1708, p. 385, et 1715).

En dépit de cette production incessante, Perrault, parvenu à l'époque de la vie où elle va nous abandonner, revient volontiers sur lui-même et sur ses frères. Esprit aussi régulier que curieux, il mit ordre à ses papiers et à ses souvenirs de façon que la postérité put être bien informée sur ses faits et gestes et sur sa famille. Pour bien préciser son rôle dans l'administration des bâtiments et marquer ce qu'il avait fait exactement aux côtés de Colbert, il écrivit des mémoires qu'il ne publia point et qui virent seulement le jour en 1769. C'est un fort agréable recueil de souvenirs, tracés avec une bonhomie charmante, et qui, tout en faisant mieux connaître l'homme, nous éclaire sur les mœurs et l'histoire de son temps. C'est à coup sûr l'œuvre qui, après les *Contes*, mérite le plus de garder le nom de Perrault de l'oubli. Aussi l'a-t-on plusieurs fois réimprimée, quoique sans une critique suffisante et bien qu'on n'ait pas respecté le véritable texte de l'auteur.

En même temps, la pensée de Perrault se reportait et s'attardait

sur des sujets philosophiques; elle se complaisait aux méditations de la vieillesse et un recueil de pensées manuscrites nous montre comment son esprit envisageait la plupart des données morales qui guident l'homme à travers l'existence. Ce sont des réflexions faites en divers temps et sur bien des sujets, dont quelques-unes même ont passé dans les ouvrages imprimés de Perrault, mais dont la plupart ne sont que des observations destinées à celui qui les a écrites et donnent corps à ses pensées ordinaires. Mieux qu'ailleurs, peut-être, l'honnête homme qu'était Perrault se montre, avec son esprit primesautier et droit, dans ces fragments dont un choix seulement a été imprimé naguère. Le sens de la réalité qu'il a pris à fréquenter les hommes en place les lui fait voir sous leur jour véritable, mais la désillusion n'est ni aigre ni injuste. Il connaissait trop bien les difficultés de la vie pour les nier ou pour les exagérer, et il les disait comme il les voyait et comme il analysait les hommes avec leurs bonnes et leurs mauvaises qualités. Ce n'est pas un La Bruyère, retraçant avec une malicieuse causticité les mœurs de son temps pour avertir ceux qu'il peint et prémunir ceux qui le lisent. C'est seulement un homme qui a beaucoup vécu et dont l'indulgence n'exclut pas la clairvoyance, qui précise pour soi-même ce qu'il a remarqué et essaie d'en tirer quelque leçon morale. Ce souci, très digne de Perrault, nous le fait connaître et apprécier davantage pour ce qu'il a valu toujours.

Frère dévoué et père sans défaillance, c'est comme homme de famille qu'il est surtout digne de respect. S'il avait débuté en travaillant avec ses frères à des œuvres plaisantes que sa jeunesse pouvait excuser, il termina sa carrière en consacrant encore à la renommée de son frère Claude un peu de sa vie finissante. En 1700, il publiait un *Recueil de plusieurs machines de nouvelle invention, ouvrage posthume de M. Perrault, de l'Académie royale des Sciences, docteur en médecine de la Faculté de Paris* (J.-B. Coignard, 1700, in-4°), et il le faisait précéder d'une dédicace *A Messieurs de l'Académie des Sciences*, qui, à son ordinaire, n'est pas indigne d'attention. Charles Perrault y vante les avantages de l'association pour les travaux scientifiques et il revient sur les origines de la compagnie pour marquer qu'il y assista.

« Si je me laisse aller ici, messieurs, dit-il, plus loin que les bornes d'une épître ne le permettent, j'avoue qu'il y entre de ma part un peu de complaisance et un peu d'amour-propre. Vous savez, messieurs, que j'ai eu l'honneur d'assister à la naissance de votre illustre compagnie, que j'étais présent quand la forme de vos conférences et les

matières qu'on y traiterait furent réglées, quand les grands hommes qui les premiers y ont été admis furent nommés, quand on jeta les fondements de l'Observatoire, monument qui, à sa manière, portera aussi loin que pas un autre la gloire de son fondateur, et qui fera respecter à nos derniers neveux l'auguste nom du prince qui avait de si grandes pensées et tant d'amour pour l'avancement des sciences. Oui, messieurs, lorsque ce bâtiment où l'esprit a tant de part et où vous êtes plus les habitants du ciel que de la terre, fut résolu sur les dessins de celui dont je mets aujourd'hui l'ouvrage sous votre protection, j'étais présent et recevais les ordres nécessaires pour son exécution. En un mot, j'ai eu le bonheur de voir toutes ces choses dans leurs idées. Aujourd'hui que votre compagnie, deux fois plus nombreuse qu'elle n'était alors, brille d'un si grand surcroît de lumières et qu'elle voit à sa tête un homme qui possède, lui seul éminemment, tous les talents que la nature vous a partagés, il me semble avoir quelque droit d'être touché plus qu'un autre de l'éclat de votre gloire, tant on est ingénieux à se flatter et disposé à croire avoir quelque part aux choses qu'on a vues naître. »

Quant aux dissertations ainsi imprimées elles exposaient quelques-unes des idées de Claude Perrault, toujours ingénieux à imaginer des nouveautés : machines pour élever les fardeaux sans frottement ou pour les traîner, horloge à pendule fonctionnant par le moyen de l'eau, pont d'une seule arche de 30 toises ou pont-levis qu'on manœuvre aisément. C'étaient là des détails que son habitude des constructions et son goût pour la mécanique avaient suggérés à Claude Perrault au cours des grands travaux qui l'occupèrent. Pour ceux-ci, Charles Perrault voulait en garder la trace aussi complètement que possible. A cette intention, il avait rassemblé en deux grands volumes in-folio tous les dessins d'architecture que son frère avait faits pour le Louvre et Versailles, pour l'Arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine, pour l'Observatoire, etc. C'était une collection inappréciable pour l'histoire de ces monuments et celle de l'architecture, d'autant que Charles Perrault avait joint à ces planches un texte manuscrit explicatif qui en faisait valoir la portée. Ce très précieux recueil était entré, en 1822, dans les collections de la bibliothèque du Louvre, et il a péri comme elle dans l'incendie allumé par la Commune en 1871. C'est une perte irréparable, car on n'avait pas tiré parti de tous les renseignements qu'il contenait.

Perrault vieillit ainsi, partagé entre le souvenir des parents qu'il avait perdus et le souci des enfants issus de lui. Les douleurs qui accompagnent toute existence qui se prolonge ne l'épargnè-

rent point, — nous avons vu qu'il perdit prématurément son fils Darmancourt; — mais il ne cessa jamais de demander aux lettres les consolations qu'elles ménagent à ceux qui les aiment. C'est ainsi qu'il suivit toujours avec assiduité les séances de l'Académie qui lui agréaient tant. Le 30 avril 1703, il y assistait encore et il trépassait dans la nuit du 15 au 16 mai suivant, à l'âge de soixante-quinze ans. On a conservé et réimprimé le billet d'invitation « au convoi, service et enterrement de Messire Charles Perrault, conseiller du Roi, ci-devant contrôleur général des bâtiments de Sa Majesté et l'un des quarante de l'Académie française, et conseiller honoraire amateur dans celle de Peinture et Sculpture, décédé en sa maison sur les fossés de l'Estrapade; qui se fera jeudi 17 mai 1704, à onze heures du matin, en l'église de Saint-Benoit, sa paroisse, où il sera inhumé [1]. » Jal a retrouvé et publié, d'après les registres de Saint-Benoit, l'acte de décès de Charles Perrault qui constate que celui-ci « a été inhumé dans la nef de cette église, en présence de Charles Perrault (son fils), écuyer de Madame la duchesse de Bourgogne, et de M. Samuel-René Guichon, prêtre et chanoine de Verdun, son beau-frère [2] ».

C'était le point final mis à cette existence de labeur intelligent et désintéressé. Il ne manquait plus à sa mémoire que la consécration suprême donnée par l'Académie française à ceux qui lui appartinrent. La chose n'alla pas sans difficulté. D'abord, c'est à propos de Perrault qu'il fût décidé que le directeur en exercice lors du décès d'un membre recevrait toujours le successeur, usage qui a été observé depuis lors. Ensuite, le choix même de ce successeur occasionna, dans la circonstance, une assez grave désillusion. Le 18 juin, le président de Lamoignon était désigné, à la pluralité des suffrages, pour la proposition au roi à la place de Perrault comme académicien. Mais le Président refusa, contre toute attente, cette désignation. Il écrivit pour cela une lettre fort polie, mais fort nette, si « peu académique », comme il le remarque lui-même, surtout pour l'orthographe, qu'on peut se demander si cette négligence n'est pas affectée et destinée à mieux cacher l'impertinence du procédé. Pour l'expliquer, Boileau déclare à Brossette : « Je ne sais si ce n'est point par la peur d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron et de Virgile. » En ce cas, Lamoignon aurait obéi à une crainte bien chimérique, car il y avait assez à dire sur Perrault sans insister sur les côtés embarrassants de son caractère. Quoi qu'il en soit, « pour laver un peu

1. Octave Fidière, *État civil des Peintres et Sculpteurs de l'Académie royale*, p. 65.
2. *Dictionnaire critique*, 2e édition, p. 1321.

sur cela son ignominie », comme le dit Boileau, qui ne désarmait pas, même devant la mort, et que les tribulations de l'Académie réjouissaient, celle-ci dut procéder à un autre choix. Le 30 juin, elle désignait l'abbé de Soubise, coadjuteur de Strasbourg. On prétend que le prélat partait pour l'Alsace, qu'il avait même pris congé du roi, quand, la veille de se mettre en route, à dix heures du soir, le roi lui-même lui envoya dire de ne point s'éloigner et de demander la place de Perrault.

Ainsi fut fait. Boileau s'en montra content : « J'espère qu'il tempérera si bien ses paroles, écrivait-il à Brossette, à propos du nouvel élu, en faisant l'éloge de M. Perrault, que les amateurs des bons livres n'auront point sujet de s'écrier : *O saeclum insipiens et inficetum!* » La réception n'eut lieu que sept mois plus tard, le 31 janvier 1704, ce qui était un long retard pour l'époque. L'abbé glissa, comme chat sur braise, sur l'éloge de son prédécesseur, et à peine si quelques lignes fort anodines sont réservées par lui à Perrault dans un discours plein de hors-d'œuvre. Heureusement que Tourreil, qui présidait, se montra moins parcimonieux et paya avec équité la dette de gratitude contractée par la compagnie envers Perrault. Et aussi l'abbé Tallemant, revenant sur le même sujet, marqua plus nettement encore, dans un éloge funèbre de Perrault dont il donna lecture dans la même séance, tout ce que l'Académie devait à ce membre zélé et toutes les qualités sociales et obligeantes dont il fut abondamment pourvu. « C'était un homme vrai en toutes choses, disait avec émotion l'abbé Tallemant, d'une candeur admirable dans ses mœurs et d'un attachement inviolable à la religion et à tous ses devoirs. Incapable de jalousie ni de haine, plein de zèle et de tendresse pour ses amis, désintéressé jusqu'à éviter même les gains les plus innocents, toujours égal dans l'humeur, toujours brillant, toujours aimable dans la société. Voilà, messieurs, quel était le confrère que nous avons perdu, et je ne crains pas qu'on me reproche que l'amitié m'ait fait exagérer en quelque sorte. » Ces assertions très courageuses vengeaient noblement la mémoire de Perrault de toutes les réticences dont on avait voulu l'accabler.

D'ailleurs, ce langage d'un ami se retrouve sous la plume des adversaires de Perrault, quand la passion ne les aveugle pas. M^me^ Dacier en a parlé de même, avec la même justice et la même émotion, si bien qu'on croirait, à l'entendre, écouter encore l'abbé Tallemant. « Il avait, dit-elle de Perrault, toutes les qualités qui forment l'honnête homme et l'homme de bien : il était plein de piété, de probité, de vertu, poli, modeste, officieux, fidèle à tous

les devoirs qu'exigent les liaisons naturelles et acquises; et, dans un poste considérable auprès d'un des plus grands ministres que la France ait eus et qui l'honorait de sa confiance, il ne s'est jamais servi de sa faveur pour sa fortune particulière, et il l'a toujours employée pour ses amis. » Pareil éloge venant d'une adversaire déclarée honore plus celui qui en est l'objet que les fadeurs d'un portrait académique, et c'est pour cela que nous l'avons reproduit en terminant, afin de laisser au lecteur une image sincère et vraie de ce noble et libre esprit que fut Charles Perrault.

Paul Bonnefon.

DEUX ANNÉES DE LA RENAISSANCE
(D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE)

(*Suite et fin* [1].)

Aussi bien Lambin était mêlé à toute la vie intellectuelle de son temps. Nous le verrons, lors de son double séjour à Madon, se lier avec un médecin de Blois, Alexis Gaudin, et s'occuper de questions naturelles. Il avait également connu Rondelet. En octobre 1552, Rondelet, qui revoit Lambin, le remercie de lui avoir fait envoyer de Venise un livre grec par l'intermédiaire de Jean de Coras [2]. En décembre, il rappelle à son ami Gaultier, protégé de Du Châtel, la mort du grand évêque, « qui a été une perte et un deuil pour tous les savants [3] ». Parmi ses brouillons, on trouve le début d'une lettre grecque envoyée à Daurat : il le fait souvent, par d'autres correspondants, saluer de sa part [4]. Il demande toujours des renseignements sur les publications du laborieux Turnèbe [5]. Le 23 février, Prévost lui apprend l'apparition d'un commentaire sur le *De fato* de Cicéron, d'une « translation de Plutarque sur le *Timée* de Platon ». Un peu plus tard Prévost lui conte

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* de juillet-septembre 1906, p. 458.

2. F° 10, v° (Corrasio). Rondelettus te salutat qui mihi dixit se abs te accepisse libellum illum Graecum quem ego et Villarius tuo rogatu [*surch.* : Venetiis] comparandum [*surch.* : atque ad te mittendum] curaveramus. De quo tamen tum nullum verbum mihi fecisti cum Ferrariam iterum venimus. Facito igitur ut sciam quo tempore fasciculum illum (*surch.* : literarum cum quibus erat libellus) acceperis et a quo. Pridie Idus Octobres.

3. F° 23 v°. Petri Castellani mortem cum doctis omnibus damnosam et luctuosam fuisse, tum tibi praecipuam calamitatem importasse arbitror. Sed cum intelligas eum mortalem fuisse, spero te cogitatione et recordatione conditionis humanae admonitum et exercitatum non putavisse plus in illius hominis vita spei esse collocandum quam fati necessitas pateretur.

4. F° 30. Ce début est biffé :

Αὐρατῷ — Τί παθὼν ὦ φιλὴ κεφαλὴ τοσαύτην τοῦ βίου μεταβολὴν πεποιηκὼς καὶ ἐκ τῆς γαλήνης καὶ μαλακίας εἰς τόν χειμῶνα καὶ ταραχὴν...

5. F° 25 (Prevotio). *Marge* ; Si quid novorum librorum Lutetiae excuditur, fac mihi significes eorumque nomina perscribas.

F° 30. Voir aussi F° 87 où Lambin demande à Prévost un index des livres grecs édités par Turnèbe et Robert Estienne; F° 114, où il réitère cette demande.

F° 30. Le XXIII[e] février au soyr jay reçu lettre de Mons. Prevost datée v[e] fevrier par laquelle me faict response a celle que je luy avoys escrit le XII[e] Decembre et m'escrit que Tourneb(u?) a faict imprimer quelques (?) commentaires siens (?) sur le livre Cic. de Fato et la translation de Plutarche sur le Timée de Plato. (V. aussi F° 87, F° 114, v°.)

merveilles sur Postel[1]. Et en effet l'homme était prodigieux.

Lambin, dans sa vie errante, malgré les fonctions assez absorbantes qu'il remplissait auprès du Cardinal, trouvait non seulement le temps d'ébaucher dès lors quelques travaux philologiques, mais il entretenait commerce de poésies avec les lettrés de son temps. En septembre 1552, étant à Coire, il envoie par Prévost le bonjour à Nicole Le Clerc, à Galland, à Gaultier, à Brebarus, à Turnèbe, à Daurat, et il ajoute : « Je souhaite que mes épigrammes grecques leur aient plu, ou alors qu'ils les corrigent, ou qu'ils les fassent différentes[2]. » Un jour Prévost l'engage à écrire des églogues. Lambin lui répond : « Je n'ai pas en ce moment assez de loisir; ce que m'en laissent mes devoirs de courtisan est consacré à d'autres études, à d'autres travaux. Enfin, pour dire le vrai, mon esprit a répugnance à ce genre de composition[3]. » Un autre familier du Cardinal de Tournon, son aumônier Darcès, publie une traduction française de l'agronome Palladius : Lambin, suivant l'usage, s'empresse d'écrire une pièce de vers latins qui paraîtra en tête du volume[4].

Un grand lettré italien, Jean della Casa, archevêque de Bénévent, n'avait pu voir Lambin lors de son séjour à Venise avec Tournon. Il le regrettait, car il avait entendu dire le plus grand bien du jeune philologue. Au cours de l'année 1553, Lambin avait écrit une ode sur la fin tragique du jeune duc Horace Farnèse, tué en défendant Hesdin contre les Impériaux. Della Casa, de son côté, avait envoyé une ode à Lambin et au Cardinal. Lambin lui répond qu'il lui en adresserait bien une de son cru, mais qu'elle ne le contente pas. Il ne l'eût même pas montrée à Blanchet, ami

1. F° 49 (Prevotio). De Postello portenta narras.

2. F° 3. Il a d'abord fait saluer Clément du Puy, dont il vient de parler. — Item [*surch.* : N. Clerico, Gallandio, Vallaeo, Brebaro, Turnebo, Aurato quibus velim epigrammata mea graeca placuissent : sin minus, vel emendarent vel alia facerent. Ex proximis igitur tuis literis facies ut sciam quid de illis senserint.

3. F° 71. Ad scribendas eclogas hoc tempore neque [*surch.* : mihi] satis otii datur, et quod mihi ab officiis aulicis temporis superest, in aliis studiis et scriptionibus consumo. Denique, ut vere loquar, animus ab hoc [*surch.* : scribendi] genere refugit et abhorret.

4. F° 140, v°. Lambini in Palladium a Darcio in latinum sermonem conversum.

Optimus vivendi dux est natura : referti
Hac veterum sunt voce
Voce hac sunt veterum libri chartaeque virorum.
Sunt hac voce libri veterum
Socratici hoc monuere senes, monuere poetae, etc.

Les deux derniers vers, dans la marge, se lisent :

Darcius haec eadem (praecepta) Gallis conversa reponit
Darciis aeterno patriae devictus [*surch.* : provectus] amore.

Il s'agit de la traduction française parue en 1553 chez Michel de Vascosan. Le mot *latinum* du titre est fautif.

commun des deux poètes. Il l'avait condamnée aux papiers de rebut. Mais Blanchet a tant prié, tant supplié qu'il en a obtenu communication. « Je vous en conjure, lui a-t-il dit, quelle qu'elle soit, laissez-moi la lire. — Je ne m'y oppose pas, répondit Lambin, mais à la condition qu'elle ne soit pas montrée. » Promesse de Blanchet. Lambin lui donne les vers. Quelques jours après, Blanchet oublie ses engagements et leur conversation réciproque, et expédie la pièce à della Casa. Lambin ne lui en veut pas trop : quel poète se fâche d'une indiscrétion de ce genre? Les intentions de Blanchet étaient excellentes. Seulement Lambin envoie à della Casa une nouvelle copie avec des améliorations[1]. — On possède, imprimée, la réponse de della Casa à Lambin : elle est, comme il sied, pleine de grands compliments[2].

Lambin ne demeurait pas en reste avec lui : il prêta la lettre de della Casa à Nicole Le Clerc[3]. Le Clerc, dans une de ses lettres, compara le style de Lambin à celui de della Casa. Et Lambin de riposter : « Vous voulez rire! Non seulement della Casa

1. F° 75. Lambinus Casae. — Quadraginta fere diebus postquam oden [*surch.* : illam] tuam doctissimam et gravissimam legerat Cardinalis Turnonius, conatus eram ego non tibi quidem respondere tecumque certare (esset enim hoc insanire), sed certe simili genere exercitationis causa ludere. Ita scriptis a me aliquot versibus eo successu ut mihi magnopere displicerent cum uni [*surch.* : atque alteri] amico eos ostendissem ac recitassem, tametsi illi pauca quaedam improbarent, hortarenturque ut limarem ac perpolirem, ego tamen et me stultitiae condemnavi [*surch.* : qui me ad scribendas odas contulissem] et versus illos ut male natos in acervum chartarum infelicium conjeci. Paucis post diebus venit ad me [*surch.* : Jo] Blanchettus tui studiosissimus. Accusat quod, quam orden ad te scripserim amicisque ostenderim, ejus lectionem sibi soli invideam [*surch.* : rem], cui ego : Faterer, inquam, aliquid a me scriptum esse, si dignum quod proferetur judicarem. Nunc quod scripsi (F° 75, v°) ejusmodi est ut meum dici minime velim. At ille : Obsecro te, inquit, qualecumque sit istud, sine ut legam. Tum ego : Non recuso, inquam, quin legas, verum hac lege ne proferatur. Promisit ille. Ego carmen hac conditione dedi. Paucis diebus promissi sui et conventionis nostrae oblitus curavit ad te mittendum. Quod cum ego rescivissem cumque eo de fide non servata expostularem, respondit se honoris mei, non contumeliae causa misisse. Carmen [*surch.* : enim] illud eleganter sibi scriptum videri, tibique gratum admodum futurum, egoque eum sedulo fecisse existimarem et benevolentiam ejus erga me perspectam et cognitam habeam; me ipsum accusandum quod ei [*surch.* : initio] commisissem, constitui experiri num versus illos corrigere possem, ut quando jam missos revocare non liceret [*surch.* : tu eosdem] a me correctos et limatos si hoc alia ratione consequi possem acciperes, saltem [*surch.* : hoc] meum [*surch.* : erga te] studium [*surch.* : atque observantiam] comprobares, qui et priores illos impolitos ad te pervenisse magnopere doluissem et ut posteriores essent emendatiores magnam diligentiam adhibuissem. Hos igitur ad te mitto partim volens, partim invitus, volens qua data [*surch.* : a me] opera [*surch.* : est] ut ad te mitterentur; invitus quia nisi Blanchettus priores illas tibi misisset, ego hanc corrigendi curam molestiamque non suscepissem. Quod si tibi neque priores neque posteriores probabuntur, tuae humanitatis erit meum erga te animum spectare, atque ex eo quanti te faciam quantumque tibi tuo merito tribuam judicare. Vale. 10 cal. Octob.

2. Epistolae clarorum virorum de M. Brutus. P. 334 sq.

3. F° 115 (N. Clerico). Literas Casae mihi primo quoque tempore remittes. (7 idus februarios.)

l'emporte par sa gloire d'écrivain, mais encore il excelle en tout savoir digne d'un honnête homme, de telle sorte qu'en Italie, à plus forte raison en France, personne ne lui est comparable. Quoi de plus rare que de rencontrer en une seule et même personne le suprême degré de la philosophie, de la poésie et de l'éloquence? Or il a si bien appris et gravé en sa mémoire toutes les discussions de Platon et d'Aristote, que ceux-là même qui pendant toute leur vie n'ont pas eu d'autre étude ne le suivent qu'à une grande distance. Il écrit des vers si ornés, si graves, si abondants, si embellis par l'éclat des expressions et des pensées, qu'il ne paraît pas imiter, mais atteindre, mais je dirais presque surpasser ces poètes illustres de l'antiquité, Homère, Pindare, Sophocle, Eschyle, Euripide, Catulle, Virgile, Horace. De son éloquence, que vous écrirai-je, puisque sur une seule lettre vous avez porté de lui un jugement si glorieux? » Quant à Lambin, il proteste de sa modestie : il tâche à comprendre l'antiquité, mais n'espère pas rivaliser avec elle[1]. Adressé ainsi à un tiers, l'éloge a bien son prix.

Lambin portait une grande reconnaissance à Pierre Galland, natif d'Aire-en-Artois, un des maîtres les plus illustres de l'Université. Il avait étudié sous sa direction au collège du Cardinal Lemoine[2]. Il lui écrivait un jour : « Je vous ai toujours considéré comme un père, et vous de votre côté vous m'avez témoigné toute la tendresse qu'on accorde à un fils[3]. » Après un long silence, dès

1. (N. Clerico.) De literis Jo. Casae derideri me abs te putarem, nisi te nossem, cum genus scribendi meum cum istius eloquentia et doctrina comparas. Ille vero non solum hac scribendi laude praestat, sed omni eruditione libero digno ita excellit ut nemo sit in Italia nedum in Gallia qui cum illo conferri debeat. Quid rarius quam in uno et eodem homine, philosophiae, et poetices, et eloquentiae principatum reperire [*surch.* : elucere]. Atqui quae a Platone et Aristotele disputata sunt sic perdidicit [*surch.* : memoriaeque mandavit] ut qui per totam vitam nihil aliud studuerunt nihilque aliud profitentur eum relicti sequantur longo intervallo [*surch.* : eo sint longe inferiores]. Carmen vero ita ornatum, grave, copiosum omnibus verborum ac sententiarum luminibus illustratum scribit ut veteres illos poetas Homerum, Pindarum, Sophoclem, Aeschylum, Euripidem, [*marge* : Catullum, Virgilium, Horatium] [*surch.* : quorum est imprimis studiosus] non imitari, sed assequi [*sous la ligne* : ac paene dicam superare] videatur. De eloquentia quid ego tibi nunc (117, v°) scribam cum tu ex una epistola tam illustre de illo viro judicium feceris. Desine igitur, mi Clerice, me cum eo comparare cujus nostra aetas similem tulit neminem. Ille cum antiquis certat, gloriam jam quaesitam [*surch.* : eis] eripit. Ego apis in morem grata carpentis thyma (ut ait Flaccus) per laborem plurimum veteres illos philosophos, oratores et poetas [*surch.* : cum] admiror [*surch.* : tum] studiose lego fierique studeo eorum lectione minus aliquanto rudis et impolitus [*surch.* : quam me finxit natura]. Praeclare denique mecum agi puto si oratorum et poetarum antiquorum virtutes [*surch.* : et ornamenta philosophia tenere (?) perspicere et observare possim. Scribendi vero laudem aliquam quaerere aut aucupari non cogito quidem.... (Pridie Cal. Martias.)

2. Voir là-dessus la jeunesse de Denys Lambin, dans cette même Revue.

3. F° 52 (Gallandio.) Quod si diutius [*surch.* : quam debui literas ad te dare inter-

le milieu de 1553, il se reprend à lui adresser des lettres, et demande nouvelles de lui à leurs amis communs. En décembre 1552, Lambin avait écrit à Gautier : « Depuis longtemps je me doutais que Galland était devenu riche; mais vous m'apportez de sa richesse une preuve tout à fait éclatante, je veux dire la goutte[1]. » C'était là l'effet de ces « écus au soleil,... beaux et trébuchants », dont parle aussi Rabelais. En août 1553, il charge Prévost de féliciter Galland, pour « sa cooptation au nouveau Collège[2] ». Ces félicitations, s'il s'agit bien de la charge de Lecteur Royal, sont un peu tardives, car Galland succéda dès 1545 à Latomus[3].

Cependant, depuis bien des années, les hardies innovations de Ramus soulevaient des clameurs dans l'Université de Paris. La voix de Galland ne fut pas une des moins retentissantes. Lambin, d'abord tout blanc d'Aristote et tout imprégné des anciennes doctrines, se montre un adversaire déterminé du Ramisme. Pouvait-il agir d'autre sorte? Tous ses amis, Joachim de Périon, Antoine de Govéa, Pierre Galland, Turnèbe lui-même s'étaient prononcés contre le perturbateur de la république des lettres[4]. Mais la vénération que Lambin éprouvait à l'endroit de Galland ne l'incitait guère à goûter ses écrits. En 1551, comme Lambin était à Rome, son ami Maludan lui écrivait de Paris : « Galland et Ramus sont maintenant plus ennemis que jamais; entre eux brûlent des logomachies, mais puériles : les écrits dont ils s'attaquent mutuellement sont vraiment poignards de plomb : ils m'ont si bien plu qu'après avoir lu les premières pages je n'ai pas demandé le reste. » Et Lambin de lui répondre : « Galland m'a envoyé son discours contre Ramus. Je ne l'ai pas encore lu. Je n'ai même pu prendre sur moi d'allonger la main dessus pour le lire. Je dirais bien pourquoi, si je n'espérais que, me sachant de goût difficile, vous en devineriez vous-même la cause[5]. » En mars 1553, Lambin annonce à Maludan, alors redevenu limousin : « On m'apprend

misi ex eo tibi aliqua vel oblivionis vel officii neglecti [*marge* : non debet] suspicio oriri. Num perpetuam meam tuorum erga me meritorum meique in te amoris memoriam meae ad Prevotium et Galterum literae testantur ac declarant.... Ego te semper parentis loco habui : tu me vicissim ut filium [*surch.* : carissimum] complexus es. Et quod ego plurimum facio, semperque meminero, ornatissimum esse voluisti. (Molinis, 4° Nonas Junias).

1. 52-1-24 (Galtero). Gallandium divitem esse factum, jamdudum suspicabar, sed nunc divitiarum ejus argumentum offers valde luculentum, podagram. Illa enim libenter τοῖς πλουσίους συναγρυπνεῖ καὶ συγκοιμᾶται, συναναπαύεται καὶ συντρυφᾷ, καὶ συμπίνει καὶ συνοικεῖ καὶ συναποθνήσκει. (Idibus Decembr. 1552.)

2. F° 62 (Prevotio). Gallandio de cooptatione in novum collegium gratulabere. (Pridie Nonas Sextiles.)

3. Voir Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 381.

4. Voir, sur toute cette question, Ch. Waddington dans son ouvrage sur Ramus.

5. Voir les *Epistolae clarorum virorum*, éditées par M. Brutus en 1561. P. 365, 373.

que Léger Du Chêne se querelle tous les jours avec Ramus; même je ne sais quelles remarques auraient été publiées contre lui par Du Chêne, toutes remplies d'outrages et d'insultes[1]. » Jusque-là rien ne dénote une hostilité marquée contre Ramus. Mais voici qui égale les pages les plus furieuses de Galland et de Charpentier. L'occasion de cette grande colère est la réédition des *Institutiones dialecticae*. Lambin s'adresse en ces termes à Prévost (février 1554) : « Quant à Ramus, j'ai vu je ne sais quelle Dialectique, écrite par Ramus, professeur d'éloquence. C'est d'elle, je crois, que vous voulez me parler. Mais il n'y a rien de plus inepte que cet ouvrage, de plus chaotique, de plus dénué de méthode et d'ordre. Et cependant le scélérat déclare à la fin de son livre qu'il a mieux disposé qu'Aristote son cours de dialectique. Nous devons donc laisser là les livres d'Aristote pour lire les ouvrages ineptes de l'audacieux Ramus, qui a le droit tantôt de déclamer et lancer des invectives contre Aristote, tantôt de se renseigner chez lui et de bâtir ses compositions de ce qu'il y aura ramassé çà et là pour le composer. J'admire qu'une telle furie trouve place en une ville où fleurissent les plus beaux génies. J'admire encore plus qu'il se trouve des grands pour protéger et choyer pareille bête féroce. Mais revenons à son livre. Auparavant Ramus vociférait qu'Aristote était le fléau des intelligences, que ses travaux sur la rhétorique et l'art d'écrire étaient sans utilité. Mais maintenant il avoue qu'il faut lire Aristote, puisqu'il le lit lui-même. Mais il prétend avoir employé et imaginé un meilleur ordre d'exposition qu'Aristote lui-même. Je n'ai rien trouvé chez lui que le vain étalage de son génie.

« Il a employé des mots grecs que suivent immédiatement des termes latins de même sens : il veut nous faire savoir qu'il a lu Aristote en grec, alors qu'il y a quatre ans il était tout à fait ignorant et inexpérimenté en cette langue. Il ramasse dans les poètes et dans Cicéron quelques exemples qu'il accommode aux préceptes d'Aristote. Ainsi pense-t-il avoir mieux enseigné qu'Aristote l'art de la rhétorique. Pardonnez-moi si je vous écris en toute liberté mon sentiment sur Ramus. C'est pour le public et non pour moi que je hais cet homme, car il ne m'a jamais fait tort en particulier. Mais c'est un séditieux, un brouillon : pour dire la vérité, il est furieux et dément ou pervers et criminel; en effet, il y a peu d'années il outrageait Aristote et le voici maintenant qui,

1. 36 bis, v° (Malendano). — Scribitur ad me Quercum cum Ramo quotidie riscari, etiam nescio quas in eum animadversiones a Quercu esse editas contumeliarum et maledictorum plenas. (4° Cal. Aprileis.)

pour le même motif, change de sentiment, loue Aristote et l'estime digne d'être lu[1]. »

M. Waddington, dans son livre sur Ramus, s'étonne de voir La Monnoye avancer que Lambin était ennemi de ce savant. La Monnoye avait évidemment été renseigné sur la première opinion de Lambin. Sauf celle de Charpentier, les rancunes s'apaisèrent. Avant leur mort, Galland et Turnèbe s'étaient réconciliés avec Ramus. Lambin fit mieux · il devint son ami, endura les mêmes persécutions et mourut de sa mort.

Depuis quelque temps déjà Lambin s'occupait de traduire l'*Éthique à Nicomaque*. Une vieille amitié l'unissait au bénédictin Joachim de Périon, l'interprète attitré d'Aristote en cette première moitié du siècle. Il lui avait rendu de bons offices auprès de son protecteur. En 1551, Périon le remerciait de l'avoir recommandé au Cardinal[2]; en janvier 1554, Lambin annonçait à Périon que sa Vie du Christ était aux mains de Tournon, très bien disposé à l'égard de l'auteur[3]. Mais, tout en l'aidant de son influence, Lambin le jugeait avec une grande liberté, comme il faisait pour Galland. Dans une lettre à Maludan[4], il blâma sa polémique avec l'Arétin. Chargé d'expliquer Aristote au Cardinal, pendant l'hiver de 1553-1554, il compara sa traduction personnelle à celle de Périon : « Je puis vous jurer, écrit-il à Prévost en octobre 1554, que j'ai trouvé dans Périon quatre cents erreurs

1. F° 113, v°. De Ramo, vidi nescio quam dialecticam a Ramo eloquentiae professore scriptam. Puto eam esse quam tu mihi significas (F° 114). Sed nihil eo libro ineptius, nihil perturbatius, nihil methodi et ordinis expertius. Et tamen nebulo scribit in [*surch.* : calce] extremo [*surch.* : libri] se dialecticae disciplinam melius Aristotele digessisse. [*Marge* : Erunt scilicet nobis Aristotelis libri ponendi de manibus ut P. Rami hominis audacissimi libellos ineptos legamus, cui licet modo in Aristotelem declamare et invehi, modo ab eo discere atque ex ejus scriptis hinc et illinc petitis et compilatis [*marge* : coagmentare] libros conglutinare. Cum mirer huic furiae in urbe optimis ingeniis florentissima locum esse, tum illud multo magis miror quosdam principes belluam illam amplecti et fovere. [Verum ut ad librum illum redeam]. (Petite fiche 113.) Antea vociferabatur Aristotelem ingeniorum esse pestem, libros de arte disserendi ac sermocinandi ab eo scriptos inutiles esse, nunc tandem fatetur legendum esse Aristotelem, utpote quem ipse legat, sed ordinem scribendi vult se adhibuisse [*surch.* : et excogitasse Aristotele meliorem] nihil in eo praeter [*surch.* : inanem] ostentationem ingenii reperi. Voces graecas admisit quam statim subsequantur idem significantes latinae, ut sciamus illum graece Aristotelem legisse qui quatuor ante annos hujus linguae rudis et imperitus erat. Collegit exempla quaedam ex poetis et ex M. Tullio quae ad Aristotelis praecepta accommodat. Sic se putat artem disserendi melius quam Aristotelem docuisse.

V° de la petite fiche. — Ignoscas mihi velim si de Ramo quae sentio tibi libere scribo. Odi hominem Reip. causa, non mea; nunquam enim me private laesit. Sed et seditiosus et turbulentus, et, ut vere loquar, vel furiosus vel improbus et sceleratus qui paucis abhinc annis Aristoteli maledixerit et mutata repente voluntate propter eamdem causam Aristotelem laudat et lectione dignum existimet.

2. Voir les *Epistolae* de Brutus, p. 340.

3. F° 115 (Perionio). Idibus Februar.

4. Voir les *Epistolae* de Brutus, p. 377.

dignes du fouet et du bâton; j'ai pitié des enfants et des jeunes gens qui lisent ces livres traduits de la sorte [1]. » Prévôt lui demanda sa traduction personnelle, car Lambin, un peu plus tard, lui répond qu'il la lui enverrait bien si elle était achevée, et si elle était assez bien écrite pour être lisible à un autre qu'à lui-même [2].

Deux mois plus tard, il apprend à Nicole Le Clerc qu'il a terminé six livres de l'Éthique. Ce lui est encore une occasion de donner à Périon les étrivières : « Je puis vous jurer que Périon, dans ce traité d'Aristote si utile et si élégant, a commis de grossières et si nombreuses erreurs que j'en ai honte pour notre France devant les autres nations. En effet, souvent en Italie j'ai entendu les plaintes des savants qui disaient ne trouver dans Périon qu'une vaine apparence de style. » En maint lieu, Périon n'a rendu ni la pensée d'Aristote ni la sienne propre. Mais Lambin se reprend : « Je dois parler avec plus de ménagements d'un homme à qui, vous le savez, une vieille amitié me lie. » Il n'a pas voulu dénigrer Périon, mais faire connaître à Le Clerc l'avis général. Le Cardinal avait demandé à Lambin de corriger cette traduction vicieuse : autant valait en faire une autre. Dans ce travail, pour ne pas offenser Périon, il mettra peu de notes sur les endroits où son interprétation diffère. Il l'enverra à Le Clerc quand il l'aura terminé, s'il trouve un copiste. « Car, ajoute-t-il, je veux vous le dire en passant, il ne m'est pas si laborieux d'écrire quelque chose d'original ou de traduire en une autre langue les écrits d'autrui que de recopier ce que j'ai moi-même écrit une fois. Ce m'est extrêmement difficile et pénible. Aussi je garde par devers moi beaucoup de travaux qui, tout inachevés et médiocres qu'ils sont en bien des endroits, pourraient plaire à des oreilles moins difficiles que les miennes, soit dit sans vanité, mais il serait inconvenant de produire mes ratures, et il m'est déplaisant de remettre à la forge et de recopier ce que j'ai une fois écrit [3]. »

1. F° 199, v° (Prevotio). Libros Aristotelis de moribus superiore hieme cum eos Cardinali meo interpretarer, in latinum sermonem vertens, his diebus coepi Perionii conversionem cum mea et cum Aristotele conferre : liquido jurare possum me quadraginta in Perionio errata offendisse flagris et fustibus digna : miseret me puerorum et adolescentium qui libros illos ita conversos legunt, nescio qua orationis elegantis specie vana praesertim (?) capti.

2. F° 204, v° (Prevotio). De Aristotelis ἠθικῶν libris decem a me in latinum sermonem redactis quod rogas ut eos tibi mittam, facerem neque tibi negarem, si satis accurate a me limatos esse putarem et si ita [*surch.* : emendate] descripti essent ut ab alio quam a me legi possent. Verum ita multae sunt in unico exemplari quod habeo lituræ ut neque [*surch.* : mihi] decorum neque cuiquam utile futurum esse existimem eos de custodia mea dimitti. Verum tamen cum erit maturum neque haec neque alia tibi invidebo. (Magdone 9 Cal. Novemb.).

4. F° 193 (N. Clerico). Hoc ego juratus tibi confirmo Perionium... in hoc utilis-

C'est peut-être en ce second séjour à Madon qu'il faut placer la petite scène racontée par Lambin dans un de ses discours d'ouverture, prononcé en octobre 1571. Périon vint à passer par Blois. Il fit visite au Cardinal, en sa villa de Madon, où il demeura quelques jours. Une conversation s'engagea sur Aristote devant le maître du lieu, Lambin, le théologien Orisius, Pierre de Villars, Rondelet, Jannotius le philosophe florentin, Darcès, et d'autres savants personnages. Rondelet vanta la traduction de Périon. Jannotius rapporta que l'Italien Victorius, après mûr examen, avait trouvé blâmable la licence dont usait Périon : et souvent il restait loin du texte, et de la pensée même d'Aristote. Lambin déclara qu'il avait fait les mêmes constatations que Victorius. Après avoir adressé de grands compliments à Périon, pour lui sucrer la pilule, il lui déclara qu'il lui imputait un autre grief plus considérable encore : c'était d'avoir traduit du même air, à la façon cicéronienne, Aristote et Platon, sans distinguer leur génie propre. Les assistants se turent, approuvant Lambin sans vouloir désobliger Périon. L'infortuné traducteur, après avoir reçu son paquet, répondit seulement au milieu du silence

simo et elegantissimo Aristotelis opusculo ita turpiter et toties lapsum esse ut me Galliae nostrae apud exteras nationes pudeat. Saepe enim in Italia interfui querelis doctissimorum virorum qui dicerent in Perionii scriptis nihil esse praeter inanem quamdam orationis speciem (F° 193, v°). Quam si [*marge* : vel cum graecis conferas vel ipsam per se suis ponderibus examines] reperias plane non esse sui similem, sed disparem et inaequalem ut hinc et illinc particulatim arrogatum, postremo cum sententia auctoris non saepe congruentem, ut omittam multis locis ita esse obscurum, ut neque id quod vult Aristoteles neque quod ipse sentit eloqui potuisse videatur. Sed parcius de homine loqui debeo quocum, ut scis, mihi vetus amicitia intercedit. Neque sane haec de eo scripsissem nisi mihi persuasum haberem te existimaturum me quidquid ego de eo scripserim non [*surch.* : obtrectandi [*un mot illis.*] sed testificandi apud te aliorum judicii gratia scripsisse. Hujus negotii suscipiendi fuit mihi Cardinalis auctor qui cum in his libris [*surch.* : graecis] legendis versaretur, Perioniumque interpretem adhiberet, miratus et indignatus tam negligenter et oscitanter functum esse suo munere, jussit ut que mihi male versa [*surch.* : ac depravata] viderentur emendarem et ad marginem libri adscriberem. Quod cum aliquot dies fecissem videremque mihi aeque hoc laboriosum esse ut [un mot effacé] de integro converter rem suscepi [*surch.* : quodque meum consilium] et nisi mihi valde assentor, satis feliciter meum adhuc consilium (*surch.* : mihi) successit. Suadebant mihi nonnulli ut adnotationes aliquas scriberem, [*surch.* : causamque cur ab eo dissentirem], sed quia hoc mihi facere posse non videbar nisi Perionium crebro appellarem,... ab hac scriptione supersedi prae terquam in paucissimis locis. Cum erunt omnes absoluti tu judicabis eosque ad te mittam (F° 194), si quem nactus ero qui [*surch.* : exemplar quod unum habeo] politius describat. Nam hoc te ἐν παρόδῳ scire velim non mihi tam grave esse vel aliquid meo marte scribere vel aliorum scripta in aliam linguam convertere quam ea quae semel a me scripta sunt iterum describere : hoc mihi fere omnium difficillimum et laboriosissimum est. Itaque permulta habeo mea manu scripta [*marge* : quamvis magna ex parte impolita sint et inepta tamen] si ab aliquo elegantiore scribo descripta sint fortasse possint minus purgatas quales meae sunt aures delectare. Sed cum lituras meas evulgare turpe sit, tum semel a me scripta recoquere ac transcribere molestum. Haec habui quae ad te scriberem...

glacial qu'il avait mis grand soin à tout ce qu'il avait fait[1]. Lambin tuait Périon pour le remplacer : en 1558, il publiait à Venise son premier ouvrage, sa traduction latine de la *Morale à Nicomaque*.

Cependant Lambin devait rencontrer sur sa route un plus illustre interprète de l'antiquité. Lors du voyage de Tournon en Italie, Jacques Amyot s'était souvent joint à sa cour de savants. En octobre 1552, quand le Cardinal tomba malade à Lyon, Lambin écrit : « Amyot ne nous a pas encore quittés; il attend que le Cardinal soit rétabli[2]. » Plus tard, lorsqu'il fut question de remplacer Danès, précepteur du Dauphin, Lambin (novembre 1553) institue entre lui et Amyot ce curieux parallèle : « Nous apprenons ici que Danès est dangereusement malade. Amyot fait tous ses efforts pour être nommé en son lieu précepteur du Dauphin. Bien qu'il ne paraisse point mériter d'être comparé à Danès pour la science, il lui est cependant bien supérieur par la douceur, l'indulgence, l'urbanité. Celui-là, comme vous le savez, est sévère, austère, et plus rébarbatif que ne le comporte la personne de son élève. Celui-ci est incomparable pour l'élégance, la politesse, et cependant il possède du savoir, et des connaissances fort étendues. Aussi est-il grandement aimé par notre Cardinal, par la princesse Marguerite, fille de François Ier, et par le Roi lui-même[3]. »

Amyot ne devait faire paraître les vies parallèles qu'en 1558. Mais, dès le temps où nous sommes, Plutarque attirait la curiosité des lettrés. Lambin avait dû autrefois s'entretenir de ce sujet avec Nicole Le Clerc, car il lui écrit en octobre 1554 : « Pour ce qui est de Plutarque, vous vous montrez bien injuste et exigeant à notre endroit. Vous ai-je fait une promesse? et pourrais-je la remplir? Non, je ne vous ai rien promis, et ne puis m'acquitter d'une pareille dette envers vous. Peut-on dire qu'on ait contracté une dette pour avoir montré de l'argent qu'on ne possédait pas en propre? Quand j'ai causé de Plutarque avec vous, je n'ai pas dit que j'avais l'intention de le traduire, mais bien qu'on me priait de le

1. De utilitate linguae graecae et recta graecorum latine interpretandorum ratione, etc.; oratio hab. anno 1571, etc., p. 18 sqq.

2. (Stephano), F° 7, v°. Amiottus nondum a nobis discessit : exspectat dum Card. convalescat.

3. F° 87 (Prevotio). Danesium hic audimus ἐπικινδύνως aegrotare. Amiottus ut in ejus locum Delphini magister sufficiatur magnopere contendit : qui [*surch.* : quidem] doctrina [*surch.* : quàmvis] non videatur cum illo conferendus, comitate tamen facilitate [*effacé* : urbanitate] longe superior est. Est ille, ut scis, valde severus atque austerus et horridior quam pueri quem docendum acceperat persona ferat. Hoc autem nihil est elegantius, nihil politius neque tamen deest doctrina, multarumque rerum cognitio. Itaque et a Cardinale nostro et a Margarita Francisci filia et ab ipso Rege plurimum diligitur atque amatur. (12, Cal. Dec.)

faire. Vous m'y avez engagé. Je vous ai répondu, comme c'est la vérité, que l'entreprise passait mes forces et mes ressources, mais qu'elle revenait à un homme riche, possédant chez lui une ample provision d'idées et de mots, dont il pourrait user pour accomplir un si grand ouvrage. Arrivé à Madon, je réfléchirai sérieusement à ce que je puis et à ce que je dois vous payer au sujet de Plutarque. Tout ce que je puis vous dire pour le moment, c'est que le travail est considérable, et qu'il exige une grande intelligence, un grand esprit[1]. » Lambin songe-t-il à Amyot lorsqu'il parle de ce riche? Il est possible.

Peu de jours après, Lambin envoyait au médecin blésois Alexis Gaudin une traduction latine de l'épisode de Sabinus et d'Empona[2]. En décembre, dans une lettre à Le Clerc, il revient encore sur Plutarque : « Je vous l'avouerai ingénument, plus je la considère avec attention, plus longtemps je la discute, plus l'affaire me paraît difficile et supérieure à mes forces. Je sais que la manière d'écrire de Plutarque n'est pas universellement approuvée. Cependant je puis assurer qu'il se trouve dans son style, surtout celui qu'il emploie en ses Biographies, une gravité des phrases, une majesté des termes qu'il n'appartient pas au premier venu de faire passer en une autre langue. Si je voulais me permettre, comme c'est aujourd'hui la mode chez la plupart, de souiller par l'impureté de mon style la polissure et l'éclat d'un excellent écrivain, ou de me tenir parfois si loin de ses expressions et idées, que je parusse dire et penser toute autre chose que Plutarque, alors la chose me serait beaucoup plus facile. Mais je me persuade qu'en traduisant l'auteur dont il est question, aussi bien que tout autre, on doit reproduire le caractère et même, s'il est possible, le brillant de son discours; en outre, employer la langue en laquelle on traduit dans toute sa

1. 201, v° (N. Clerico). De Plutarcho, tu vero te mihi hac in re iniquum atque acerbum praebes. Egone tibi promisi, aes tibi ut persolvere possim? Ego vero neque tibi promisi neque tibi possim ɔəʌ alicuum dissolvere. Si poculum omne, si omnia vasa vendam, non possim tantum referre ut huic promisso praestando satis esse possit. Mei loculi, meae capsae, mea praedia rustica et urbana non sunt huic aeri alieno solvendo. Sed neque aes alienum [*surch.* : contractum] dici potest si quis [*un mot illis.*] causa (F° 202) pecuniam aliquam non suam ostentavit neque ego cum tecum de Plutarcho locutus sum dixi me id facere in animo habere, sed ut facerem rogari. Tu hortatus es ut facerem, ego respondi ita ut res est, id non esse mearum virium neque mearum facultatum, sed alicujus locupletis hominis qui domi haberet amplam rerum et verborum supellectilem qua instructus rem tantam (*surch.* : cumulate) praestare posset. Haec ego tibi sub coenam (?) rescripsi festinans. Cum Magdonem venero, paulo plus otii nactus, et ego tuis literis fortasse pluribus verbis respondebo et quid ego tibi de Plutarcho persolvere vel possim vel debeam diligenter cogitabo. Hoc tantum in praesentia tibi scribere possum magnum opus esse, magnique animi et ingenii indigere. ....., XVI[e] octobre.

2 205, v°, et sqq. — Lambin profite de l'occasion pour demander à Gaudin des renseignements sur une potion dont use Empona pour se dilater la peau.

pureté et son élégance; enfin, ne pas s'écarter de la pensée de l'auteur plus que ne le souffrent les scrupules de l'interprétation. Or, quelle variété d'objets se trouve en ces livres! que de descriptions de lieux, de villes et de peuples! que de vicissitudes de la fortune! que de changements! que de combats et de sièges divers! Combien de qualités et de différences dans les caractères et les génies exprimées avec une élégance souveraine! Tous les lecteurs de Plutarque le savent. En conséquence, se risquer à traduire un tel auteur qui dans sa langue a parlé d'une façon si claire et si limpide, pour n'en pas dire davantage, si l'on ne possède d'infinies ressources d'expression et d'entendement, serait le fait non seulement d'une sottise insigne, mais encore d'une arrogance intolérable[1]. »

Il semble bien que pour Lambin Plutarque représente quelque chose comme la Somme historique et morale de l'antiquité. Quel que soit le péril de l'entreprise, Lambin promet à Le Clerc de traduire en latin deux Vies parallèles, quand il en aura fini avec Aristote et sa Morale[2]. Mit-il jamais son projet à exécution? En tout cas, son travail n'a laissé nulle trace. Peut-être l'œuvre

1. F° 192, v° (N. Clerico). Sed ut tibi ingenue fatear, quo attentius considero diutiusque delibero, eo mihi res difficilior et gravior [*marge* : magisque meis viribus impar [*surch.* : meisque viribus] videtur major. Quamvis enim sciam Plutarchi scribendi genus non probari ab omnibus, ausim tamen affirmare in ejus oratione praesertim ea qua in vitis scribendis usus est, eam inesse sententiarum gravitatem verborumque majestatem quam non quivis in alteram linguam transferre possit. Quod si mihi licere vellem, ut plerique hodie solent vel impuro orationis genere [*surch.* : optimi auctoris nitorem ac splendorem inquinare] vel ita longe ab ejus verbis et sententia [*surch.* : nonnunquam] discedere ut aliud dicere ac sentire quam Plutarchus videar, res esset [*surch.* : multo] facilior. Verum ita mihi persuasi [cum] in quovis auctore, tum in hoc [*surch.* : de quo agimus] commentando et orationis charactera quem [*marge* : sit auctor secutus] et eadem, si fieri possit, verborum lumina esse adhibenda [*surch.* : tum] ejus linguae in quam vertis puritatem et elegantiam afferendum, postremo non longius ab auctoris sententia quam interpretandi religio patiatur decedendum. Quanta autem sit in hoc opere [*surch.* : iis libris] rerum varietas, quam multae locorum et urbium et populorum descriptiones, quot (F° 193) fortunae commutationes, [*surch.* : quot] temporum conversiones, quam varia praeliorum [*surch.* : et oppugnationum genera] quam eleganter expressae morum et ingeniorum proprietates et dissimilitudines norunt omnes qui Plutarchum legerunt. Venire igitur ad talem auctorem, dilucide et perspicue (ut levissime dicam) in sua lingua locutum, interpretandum sine multis et magnis cum dicendi tum intelligendi facultatibus, non stultitiae solum insignis, sed etiam arrogantiae fuerit non ferendae.

2. F° 193. Verum tamen, mi Clerice, ne plane tuam auctoritatem defugisse videar (plus enim certe in hac re potes quam Cardinalis Turnonius) ego duas vitas mihi (attiré par *convertendum* effacé plus loin) [*surch.* : inter se a Plutarcho comparatas] in latinum sermonem convertere cogito. Neque enim adhuc rem sum aggressus [*marge* : antequam legitimum certamen in eam (*sic*) veluti prolusi, difficultates arduas et scopulosas notavi [*surch.* : atque] exploravi, si forte semper iis considerandis memoriaque repetendis aliquid quod ad eas superandas [*surch.* : valeat] pertineat reperire possem, idemque de locis corruptis feci. Hoc [*surch.* : enim] tempore libros Aristotelis de moribus latinos facio. Sex jam absolvi, reliquos [*surch.* : persequor] simul atque perfecero [*surch.* : me] ad Plutarchum conferam.

d'Amyot l'a-t-elle découragé. Ses grands travaux philologiques aussi allaient bientôt l'occuper tout entier, lors de son second voyage en Italie. — Mais on n'est point étonné de voir Plutarque si agréable à nos aïeux, même avant qu'un grand interprète l'ait rendu populaire. Avec ses anecdotes familières et ses vives narrations, il était tout voisin des anciens chroniqueurs. Il nous plaît d'ouïr les belles aventures et « appertises d'armes » des héros, et de voir ces mêmes héros dans leur condition privée et leur domestique. Enfin nous goûtons singulièrement l'œuvre aimable de Plutarque moraliste, si peu dogmatique, si abondante en vues ingénieuses et en souriantes leçons.

III

Denys Lambin eut de nombreux commerces d'amitié. Il s'y comporta en homme officieux et fidèle, mais fort souvent atrabilaire, tracassier et taquin. Surtout il se montrait exigeant. Par certains endroits, notamment en ce qui regarde la politique et la religion, le caractère de sa province s'atténue en lui et se tempère, comme il arrive souvent chez les gens de la côte. Mais, dans ses relations amicales, le Picard reparaît avec toute son âpreté, toute son humeur despotique et irascible. Il se croit toujours oublié, négligé, lésé, se fâche, devient blessant et s'étonne d'avoir blessé, se fait agressif et s'indigne de la riposte. L'amitié veut un cœur chaud et dévoué, sans doute, mais aussi quelque douceur et quelque discrétion. Et si l'on ne mésestime pas Lambin en lisant sa correspondance, on regrette bien un peu Montaigne et La Boétie.

Lambin rendait volontiers service. On l'a vu auprès du Cardinal user de son influence en faveur de Mahot, de Périon. Il s'occupa aussi du traducteur Gentien Hervet[1]. Un autre jour il recommanda à un parent de Tournon un magistrat au présidial de Vitry-le-François, qui, par le fait d'un trésorier, était retardé dans la jouissance d'un bénéfice[2]. Un certain René, connu de Jean de Coras et

1. F° 11 et v° (Gentiano Hervetto). Lambin lui annonce que son livre est arrivé au Cardinal et que le Cardinal le présentera au Roi. « Cum primum in aulam ad Regem salutandum visendumque proficiscemur, promitto tibi ac recipio me operam daturum ut liber tuus Christianorum Regi [*marge* : ab ipso Cardinali] tradatur. » Une note française de Lambin (F° 11) constate qu'il a envoyé cette lettre le 21 octobre. Voir une autre lettre sur ce sujet F° 21, v°. Gentien Hervet, né à Olivet (Ménage, anti-Baillet, partie 1, p. 110) fut chanoine à Reims et mourut en 1584. Il fit de nombreuses traductions du grec en latin, et mérita les éloges de Huet. (Baillet, Jugements des savants, etc., t. II, 3e partie, Amsterdam, 1725.)

2. F° 63, v° (Turnonio). Is qui a principe tua opera teque adjutore magistratum

frère de Gentil, secrétaire du cardinal de Ferrare, se conduisait fort mal; Lambin s'inquiète à plusieurs reprises de savoir s'il s'amende [1]. Nous ne savons de quelle nature étaient ses désordres : à certains égards, Lambin ne pouvait guère s'intituler professeur de morale. Mais enfin, l'intention est bonne. De même, Lambin s'intéresse volontiers aux jeunes gens studieux qui donnent des espérances. Ainsi il dirige en ses travaux un certain Gérôme Girard, fils d'une lingère parisienne dont il est le client. Et ses avis constituent un curieux programme d'études.

« On m'a remis le six des calendes de février votre lettre datée du treize des mêmes calendes. J'y ai connu aisément par elles dans quelles dispositions vous êtes quant à l'étude des bonnes lettres et du bon savoir. En effet, votre style varié et abondant manifeste que vous avez mis beaucoup de zèle et de soin à feuilleter et lire les bons auteurs latins, mais que jamais vous n'avez fait effort pour imiter parmi eux un écrivain particulier qui s'exprimait avec pureté et élégance. C'est, en vérité, ce que doit faire quiconque espère tirer un profit de ses veilles et de ses études. Aussi bien à ceux qui n'ont pas suivi cette méthode, il advient toujours qu'après avoir beaucoup lu, beaucoup sué, beaucoup dépensé d'huile, enfin passé beaucoup de nuits dans l'insomnie, ils ne peuvent ni écrire leurs meilleures pensées en latin ni les exprimer de même devant ceux avec qui ils vivent et s'entretiennent. Peut-il arriver plus fâcheuse disgrâce à un homme qui a le goût des lettres? Aussi, comme je vois que vous avez familièrement, comme vous le deviez, exposé à un homme fait votre plan d'études, pour vous faire comprendre combien vous m'êtes cher, j'ai pensé, en particulier parce que je suis de loisir, à vous donner tels avis et préceptes que, si vous les suivez, d'abord vous acquerrez un style poli, pur et orné, ensuite, comme un discours où manque le poids des pensées et des choses est puéril, inepte et

criminalem [*surch.* jurisdictionis] praesidialis apud Vitriacum Franciscopolim a Rege impetravit, Philibertus Clavius, me certiorem fecit, etc. (En avril 1553.)

3. F° 5 (Corrasio). Ad Renatum scripsi quando (*eff.* ; *surch.* : quamvis) nihil ille scripsit (*sic*) : quod quidem demiror, sed miror magis nihil te de eo scripsisse, quid agat, ubi commoretur, ecquid resipuerit, ecquid ad bonam frugem redierit. Quod equidem opto et spero, atque in eo magno ei eris adjumento (4° Nonas Octob.).

Ibid. (Renato).... Frater tuus ex Lugduno decessit. Lutetiae iter habebat [*marge et interligne* : Is quoque de te ea audire cupit quae fratrem de fratre audire velle credibile est]. Da operam ne nostram spem fallas. (Quarto Nonas Octobreis.)

F° 215 (Gentilio). De fratre Renato velim aliquid [*surch.* : abs te] proximis tuis literis cognoscere ut valeat, numquid redierit in viam seque ad bonam frugem receperit. Cupio enim eum non solum valere, sed etiam te dignum fratrem nobis evadere : quod ego et spero futurum, et ut fiat omnibus votis opto atque expeto (xv. Cal. Decemb.).

vain, vous n'ignorerez pas ce que les philosophes ont inventé et nous ont transmis.

« Mais, comme j'ai entendu que vous déploriez le petit nombre de vos livres et l'indigence où vous en êtes, apprenez pour commencer qu'il ne faut pas travailler à posséder le plus grand nombre possible d'ouvrages, mais les meilleurs possible, et que vous devez lire ceux-ci avec diligence et attention.

« Si donc les mots viennent après les choses, dont la connaissance s'acquiert dans la philosophie, sachez, pour l'étude de la philosophie, de quels livres vous devez être muni. Premièrement les livres où Aristote a traité de cette partie de la philosophie qu'on appelle la logique ne doivent pas vous faire défaut. Je veux que, parmi eux, vous lisiez avec soin et souvent le livre des *Catégories*, où il enseigne et explique ces dix genres suprêmes. Puis celui qui est intitulé *Hermeneia*; j'y ajoute les *Topiques*. Ces livres, dis-je, doivent être lus souvent. Ensuite faites en sorte de vous procurer les huit livres de *Physique*, les traités du *Ciel*, du *Monde* et les autres petits ouvrages qu'on explique dans les collèges, enfin celui sur l'*Ame*. Mais surtout je vous engage à lire avec attention la *Morale à Nicomaque* et la *Politique*, à les user presque de vos mains. Car elles sont pleines de toute espèce de connaissances, et très utiles pour l'usage de la vie quotidienne. Ce sont seulement les ouvrages qui ont trait à la philosophie générale que, selon moi, vous devez vous procurer et lire à l'âge que vous avez. Mais, bien que votre lettre ne m'ait pas permis de juger si vous avez étudié les lettres grecques, cependant, comme je soupçonne que vous n'en êtes pas ignorant, je voudrais, s'il est possible, que vous lisiez ces livres grecs dans le texte. Il est incroyable combien il y a de différence entre Aristote parlant grec et Aristote latinisé. Car ou la langue des traducteurs est gâtée et corrompue, ou s'il en est qui ont essayé de mettre plus de latinité et de pureté dans leur traduction, ils ont tellement altéré en maint endroit la pensée d'Aristote, qu'évidemment ils ne l'ont pas comprise. Aussi je vous conseille et vous demande instamment d'embrasser avec ardeur les lettres grecques, si vous n'en avez pas encore acquis l'usage. Je vous promets et garantis que vous retirerez de votre travail le profit le plus considérable et le plus abondant. En effet ce n'est pas la seule philosophie, dont il est question maintenant, que vous aborderez mieux préparé et muni, si vous y apportez la connaissance du grec; mais encore ce même grec vous sera d'une grande ressource pour l'expression et l'éloquence, dont nous parlerons plus loin. Ne vous laissez pas effrayer par la multitude des livres

grecs. Avec un petit nombre vous pouvez acquérir l'usage de cette langue. Procurez-vous tout Isocrate, quelques dialogues de Lucien, quelques discours de Démosthène. Ajoutez-y une ou deux tragédies d'Euripide et cinq ou six livres d'Homère. Après les avoir lus, appliquez-vous entièrement à la lecture d'Aristote, surtout de ces livres dont je vous ai donnés les noms plus haut. Vous voyez quel petit nombre de livres je vous pense nécessaires pour apprendre le grec.

« Mais j'arrive maintenant à l'étude de l'éloquence, à quoi je veux que vous attachiez la plus grande importance. Si vous pensez difficile et rude d'arriver à l'éloquence, où assurément un très petit nombre d'anciens ont excellé, cependant il vous faut prendre soin que votre latin ait de la propriété, de la pureté, de l'élégance, de la grâce, qu'il ne soit pas barbare, mal ordonné, inélégant, désagréable. Voyons par quelle méthode et quels exercices vous pouvez y arriver. En vérité, toute l'affaire tient en deux préceptes : la lecture et l'imitation de ceux qui se sont exprimés le mieux et plus purement. Mais sous le nom d'imitation entendez l'exercice et l'usage de la plume, que Cicéron a appelée non sans cause le meilleur maître de style. En effet, comment imiter ceux qui ont le mieux parlé et écrit sinon en écrivant le plus possible, et en gouvernant notre style d'après celui qu'ont employé ces principaux et souverains orateurs comme d'après une règle certaine et véritable? C'est pourquoi la seule méthode facile et assurée pour bien écrire et bien dire est de retourner des mains et de dévorer des yeux, sans relâche, les auteurs latins qui ont fleuri à la meilleure époque, et de former son style à l'imitation du leur. Et ils ne sont pas si nombreux qu'il faille une grande somme d'argent pour acheter ces livres. Vous lirez tous les écrits de Cicéron, les *Commentaires* de César sur la guerre de Gaules et la guerre civile, les comédies de Térence. Rien de plus, quant à l'imitation. Vous y joindrez, si vous voulez, Salluste et Tite-Live, mais avec précaution, avec discernement, car il y a chez eux bien des passages dont le style est dur, suranné, heurté, mal construit. Je vous permets aussi d'ajouter comme poètes Catulle, Virgile, Horace. Vous voyez combien j'épargne votre bourse; je soupçonne bien qu'elle n'est pas lourde; mais l'achat de ce petit nombre de livres ne peut facilement l'épuiser.

« Vous voyez, mon cher Gérard, quelle méthode je voudrais que vous vous mettiez à suivre dans vos études. Je désire que votre style soit sain, correct, pur et élégant. C'est ce que vous obtiendrez par la lecture de Cicéron, de César et des autres que

j'ai cités plus haut. Lisez-donc ces auteurs. Mais surtout que les lettres de Cicéron ne vous sortent pas des mains. Car elles sont toutes remplies de préceptes politiques, de termes extrêmement élégants et excellemment associés. Quant aux *Commentaires* de César, ils sont si purs et si châtiés que si la langue latine, qui maintenant vit dans les livres seuls, venait à ressusciter, elle rechercherait dans ses écrits la pureté de Jules César. Tel est mon avis; je l'ai exposé le plus brièvement possible dans cette lettre. Je veux que votre langage soit bien ordonné, élégant, poli, gracieux, savant et orné. Deux conditions sont nécessaires pour que vous l'acquériez : la connaissance des choses et l'imitation de ceux qui ont parlé le plus purement. Il faut demander la connaissance des choses à la philosophie. Les princes des philosophes sont Platon et Aristote, mais Aristote est plus propre à l'enseignement. C'est pourquoi vous devez le lire avec application, et en grec. Aussi vous faut-il apprendre le grec. Si vous trouvez en tout cela trop de longueur et de difficulté, ce qui n'est pourtant pas, vous pouvez encore, et je ne veux pas que vous y renonciez et que vous vous y refusiez, acquérir un style pur, élégant, net, poli, attique. Pour l'obtenir, il vous faut lire assidument Cicéron, l'aimer, l'imiter. Si vous joignez à cette lecture la connaissance du grec pour parvenir à la vraie et pure connaissance de la philosophie, vous me ferez grand plaisir, et vous servirez excellemment vos études, votre situation, votre nom, enfin votre gloire. Mais j'ai peut-être été trop long, et j'ai passé la mesure d'une lettre. Vous devez pourtant me pardonner si je me suis laissé entraîner par l'affection et le zèle que j'ai pour vous à faire grande dépense de paroles. Ce que vous ne devriez pas me pardonner, c'est si je n'avais pas voulu servir vos bonnes et honnêtes intentions, empêché par quelque paresse et répugnance au travail.

« Il suffit d'écrire sur vos lettres mon surnom, Lambin, mais en ajoutant : chez le Cardinal de Tournon, ou au logis du Cardinal de Tournon, à Madon, ou en quelque autre lieu. Vous donnerez le bonjour à votre mère, honnête et sage personne; si elle écrit quelque lettre pour moi, vous me la ferez envoyer le plus tôt possible. Si elle envoie aussi les chemises dont vous avez parlé dans vos premières lettres, vous ferez bien de les déposer chez le conseiller Nicole Le Clerc, et vous m'en avertirez à la première occasion.

« Je voudrais aussi vous donner un avis. Désormais dans vos lettres, ne me comblez pas de tant de louanges, surtout fausses. Car je suis de telle complexion que, même si j'étais tel que vous

me dépeignez, ce qui n'arrivera jamais, je ne voudrais pas être loué avec trop d'effusion et outre mesure. Aussi écrivez-moi, si vous le voulez, de vos affaires et de vos études en toute familiarité et franchise : modérez cet éloge et ce panégyrique de talents qui ne logent pas en moi[1]. »

1. (F° 108 v°.)
Jeronymo Gerardo. — Literae tuae XIII Cal. Februarias datae, sexto Calendas mihi redditae sunt, ex quibus quo esses in studia bonarum literarum atque artium animo facile cognovi. Oratio enim tua varia et copiosa significat illa quidem te in provolutandis ac legendis bonis auctoribus [*surch.* : linguae latinae plurimum studii atque operare posuisse], sed nunquam te elaborasse ut ex eorum numero aliquem tibi [*marge* : cujus purissima et ornatissima sit oratio] ad imitandum proponeres. Quod ei [*marge* : medius fidius] faciendum est qui se ex vigiliis ac studiis suis fructum aliquem percepturum sperat. Iis enim qui hoc consilii non sunt usi, evenire solet ut cum multa legerint, multum sudarint, magnam olei jacturam fecerint, multas denique noctes insomnes duxerint, optima mentis suae cogitata neque literis [*marge* : mandare neque] [*surch.* : neque iis] quibuscum vivunt ac loquuntur Latino sermone possint explicare. Quo quid infelicius homini litterarum studioso accidere potest? Itaque quoniam te video de tuorum studiorum ratione familiariter juveni (ut debebas) communicasse, ut intelligas te mihi esse carissimum, visum est mihi praesertim cum vacuus essem ea te monere eaque praecepta tibi dare quae si tu sequere, primum genus orationis limatum, purum et ornatum comparabis, deinde, quia oratio sine sententiarum et rerum pondere puerilis et inepta [*surch.* : inanis] est, ea quae a philosophis inventa et tradita sunt non ignorabis. Sed quia te animadverti de librorum paucitate et penuria queri, sic habeto initio non esse laborandum ut quam plurimos (F° 109) libros habeas, sed ut optimos [*surch.* : habeas] et eos [*surch.* : ipsos] diligenter atque attente legas. Cum igitur verbis res sint natura priores [*surch.* : quarum cognitio ex philosophia petitur] quibus ad philosophiae studium libro instructus esse debeas [*surch.* : a me] accipe. Primum libros Aristotelis quibus partem philosophiae persecutus est eam quam λογικὴν nominant tibi deesse non oportet. Ex quibus te βιβλίον illud τῶν κατηγοριῶν [*marge* : in quo decem illa summa genera tradit atque explicat] diligenter et saepe legere volo; tum id quod περὶ ἑρμηνείας inscribitur; quibus addo τοπικά. Ii libri, inquam, saepe legendi sunt. Deinde fac tibi suppetant octo libri physicorum et de coelo et mundo et ceteri libelli [*surch.* : deinceps] qui in gymnasiis solent explicari, et postremo loco περὶ ψυχῆς. Sed in primis ut libros de moribus ad Nicomachum et politicos studiose legas et manibus [*surch.* : paene] conteras moneo. Sunt enim et omnia genere doctrinae referti, et ad usum vitae quotidianae perutiles. Hos duntaxat qui ad philosophiam [*surch.* : universam] pertinent libros tibi in ista aetate attingendos et legendos censeo, sed, tametsi ex epistola tua judicare non potui graecisne literis operam dederis [*marge* : tamen quia te suspicor earum non esse rudem neque imperitum, velim te (si fieri posset) Graece libros illos legere. Incredibile est enim quantum intersit inter Aristotelem Graece loquentem et latinum factum. Nam vel sermo est corruptus et inquinatus eorum qui converterunt, vel si qui latinius et purius vertere conati sunt, ita plurimis locis Aristotelis sententiam depravarunt, ut certum sit non ab illis esse intellectum. Itaque suadeo tibi atque abs te vehementer contendo ut graecas literas, si nondum etiam earum usum tibi comparasti, omni studio persequaris [*surch.* : complectaris.] Promitto tibi atque in me recipio te maximum atque uberrimum tui laboris fructum consecuturum. Non enim ad philosophiam solam [*surch.* : de qua nunc loquimur] paratior et instructior (F° 109 v°) accides si graecae linguae cognitionem ad eam attuleris, verum etiam [*surch.* : eadem tibi] ad dicendi facultatem [*surch.* : et ad eloquentiam] (de qua paulo post dicemus) magno [*surch.* : futura est] adjumento. Neque est quod te deterreat graecorum librorum multitudo. Paucis enim libris potes ejus linguae facultatem comparare. Fac ut tibi suppetat totus Isocrates, aliquot Luciani Dialogi, paucae Demosthenis orationes. His adde unam aut alteram Euripidis tragœdiam et quinque aut sex Homeri libros. Quibus lectis confer te totum ad Aristotelis lectionem, maxime eorum librorum quos tibi supra nominatim descripsi. Vides quam paucis tibi libris ad graecam

Lambin juge finement les auteurs latins, en critique expert, difficile et dégoûté. On remarquera le caractère étrangement théorique de son programme, et la place qu'y tient Aristote, père de la science universelle. C'est par lui qu'il faut commencer; c'est en lui qu'on trouvera la connaissance du monde. Après quoi l'on apprendra les grâces de la rhétorique. Lambin et ses contemporains croyaient évidemment agir en gens pratiques. Et cela dura longtemps encore. Nous avons fini par suivre l'ordre inverse; la spéculation abstraite vient après la littérature avec tout ce qu'elle comporte de concret, de réel, de sensible.

Ecoutons maintenant les propos que tient Lambin à ses familiers, à ceux de ses correspondants que l'âge ou la haute situation ne l'obligent pas de ménager. Nous entendrons souvent une voix acerbe et grondante; nous assisterons au déchaînement d'une humeur parfois assez maussade et incommode. Nous le

linguam perdiscendam opus esse existimem. Sed venio nunc ad eloquentiae studium cujus te maximam rationem habere volo. Si vero difficile atque arduum putas ad eloquentiam pervenire in qua [*surch.* : scilicet] pauci omnino ex veteribus praestiterunt, attamen tibi opera danda est ut latinus tibi sermo sit [*surch.* : proprius], purus, elegans et venustus [*surch.* : non barbarus], non inconditus, non impolitus, non insuavis. Hanc igitur facultatem quibus rationibus ac studiis consequi possis videamus. Et certe duobus omnino praeceptis haec tota res continetur, eorum qui optime et purissime locuti sunt lectione et imitatione. Imitationis autem nomine exercitationem et stylum [*marge* : quem non sine causa M. Tullius optimum dicendi magistum scribit] intelligi volo. Nam [*surch.* : eos] imitari qui optime locuti sunt et scripserunt qui possimus, nisi quam plurimum scribamus atque ita tamen ut scriptionem nostram illo genere scribendi quo principes illi et summi oratores usi sunt tanquam regula certa ac vera dirigamus! Quare haec sola bene scribendi beneque dicendi (F° 110) via est expedita et certa [*surch.* : latinos] auctores qui temporibus optimis floruerunt assidue et manibus versare et oculis vorare, eorumque imitatione orationem suam conformare. Neque vero adeo multi sunt illi ut ad eos libros coemendos magna vis pecuniae desideretur. M. Tullii scripta omnia, Julii Caesaris Commentariorum de bello gallico libros septem, tres de bello civili, Terentii comoedias legas volo. Nihil amplius, ut scilicet imiteris. His addes si voles Sallustium et Livium, sed caute et cum judicio, nam in his sunt pleraque dura, obsoleta, [*surch.* : hiulca,] male collocata. Licet etiam per me poetas adhibeas Catullum, Virgilium, Horatium. Vides quantum loculis tuis parcam quos quamvis suspicer non admodum esse graves, plenos tamen horum paucorum libellorum coemptio non facile potest [*surch.* : eos] exhaurire. Habes, mi Gerarde, quem te studiorum tuorum cursum instituere ac tenere velim. Volo tuam orationem esse sanam, incorruptam, puram et elegantem. Hoc M. Tullii et Caesaris [*surch.* : et aliorum quos supra posui] lectione maxime assequeris. Hos igitur auctores lege. Sed libros epistolarum M. Tullii nunquam ponito de manibus. Sunt enim et politicorum praeceptorum, et politissimorum aptissimeque junctorum vocabulorum plenissimi. Commentarii vero Caesaris ita puri sunt et casti ut si lingua latina reviviscat, quae nunc in libris duntaxat spirat Julii Caesaris in scribendo puritatem sit repetitura. Haec mea ergo sententia est quam tibi his literis quam brevissime potui exposui. Volo tuam orationem esse compositam, elegantem, teretem et venustam, eruditam atque ornatam. Id sine duabus rebus consequi non potes, cognitione rerum et eorum qui (Fol. 110 v°) purissime locuti sunt imitatione. Rerum cognitio e philosophia petenda est. Philosophorum principes sunt Plato et Aristoteles, sed ad docendum aptior Aristoteles. Itaque hic est tibi accurate legendus, et graece legendus. Quare graeca lingua tibi discenda est. Haec si tibi longiora et difficiliora videntur (quod tamen non est ita)

verrons, à propos d'une affaire d'intérêt, secouer vivement Jean de Coras, trop négligent à son gré. Ses rapports avec Le Gay sont assez orageux. En décembre 1552, Lambin écrit à Le Gay qui s'était plaint de ce que ses lettres étaient restées sans réponse. C'est que Lambin ne les a pas reçues. Prévost lui a fait savoir, lors de son séjour à Venise, que Faber ayant des lettres de Le Gay pour Lambin s'est refusé à les livrer. Là-dessus Lambin accable des plus violentes imprécations ce Faber, cet intermédiaire infidèle qui fut son ami. « Que désormais le nom de ce pervers, de cet inhumain soit effacé de nos lettres. Quand nous voudrons le désigner, nous mettrons Spartacus, ou Eurybate, ou tout autre destructeur et violateur de la société, et par ces mots nous entendrons le voleur et le pirate de notre correspondance [1]. » C'est la discorde entre Prévost et ce Spartacus qui est cause de tout le mal. Le Gay devra donc confier ses lettres à son parent Gaultier ou directement à Prévot. Lambin attend d'ailleurs sa venue avec

sequitur illud quod te neque defugere neque deprecari volo, ut stylum exerceas, ut genus scribendi compares [*surch.* : purum], elegans, nitidum, politum, atticum. Quod ut consequaris M. Tullius assidue tibi legendus, amandus et imitandus est. Cum cujus lectione si graecae linguae studium conjungeris ut ad veram et germanam philosophiae cognitionem pervenire possis, cum mihi rem gratam feceris, tum tuis studiis ac rationibus [*marge* : tuo nomini, tuae denique laudi optime] consulueris. Sed fui fortasse longior [*sous la ligne* : et epistolae modum superavi] verum ignoscere debebis si meo in te amore et studio provectus pluribus verbis usus sum. Ignoscere non debuisses, si tuae optimae atque honestissimae [*marge* : voluntati] aliqua inertia fugaque laboris impeditus non consuluissem. Literis tuis cognomen meum nempe Lambinum satis est describere, sed cum hac adjectione, apud Cardinalem Turnonium vel in aedibus Cardinalis Turn. Madone, vel ubicunque erit. Matri tuae honestissimae et prudentissimae salutem dices, ejusque literas si quas ad me dabit mihi quamprimum mittendas curabis. Quod si subuculas quoque mittet, de quibus tu in prioribus tuis literis scripsisti, recte apud N. Clericum senatorem depones, de quo tu me primo quoque tempore facies certiorem (F° 111) Illud quoque te admonitum velim, ne me posthac in epistolis tuis tot laudibus praesertim falsis efferas. Ego enim eo ingenio sum ut etiam si talis essem, qualem me describis (quod nunquam futurum est), nollem tum (?) me nimis effuse et praeter modum laudari. Itaque scribes ad me si voles de tuis rebus ac studiis familiariter et libere : laudibus et praedicationi earum artium quae in me non sunt temperabis. (Cal. Februariis.)

1. F° 19 (Caio). Literas illas quibus me non rescripsisse criminaris non legi, non accepi, non vidi. Memini cum Venetiis essem Praevotium ad me scribere, literas quasdam tuas mihi inscriptas ad Fabrum pervenisse; quas cum saepe ab eo flagitasset, ut cum suis quas ad me mittere solet conjungeret, nunquam [*surch.* : se ab illo] impetrare potuisse. Ego non destiti utrumque rogare, illum ut literas redderet, hunc ut peteret. Sed cum diu (F° 19, v°) multumque questus essem, Praevotius ad me scripsit, se a Fabro literas illas millies flagitasse, postremo cum ille partim dixisset se ipsum curaturum ut ad me perferrentur, partim promisisset se Praevotio daturum, ad extremum hoc responsi a Fabro tulisse eas periisse. En cui amicorum litterae committas. Quam mihi hoc molestum et acerbum fuisse putas! Hoc tibi liquido jurare possum, si Faber me pecunia fraudasset, si depositum inficiatus esset, si amicitiam nostram aliquo insigni flagitio violasset, non videri ejus in me injuriam fecisse graviorem. Itaque post id factum ejus modi de Fabro opinionem habere coepi ut nihil ei committendum, ut [*marge* : ejus consuetudinem fugiendam] ut ejus [*surch.* : denique] nomine literas meas inquinari putem neque eum [*surch.* : me hercule] toties in

impatience. « Je vous le déclare, rien dans la vie ne m'est plus désirable que votre commerce, rien n'est l'objet de mes vœux quotidiens plus que notre réunion. Si les dieux immortels me l'accordent, je crois que je rendrais volontiers l'âme entre vos bras. » Il se propose de lui faire des confidences. « Depuis notre séparation, j'ai vu, entendu, imaginé bien des choses que je voudrais vous faire part. Bien des peines et des chagrins ont enfoncé profondément leurs pointes en mon âme : une promenade et une conversation familière d'une journée suffiraient, je pense, à les en arracher[1]. »

Ce jour tant désiré se leva bientôt. Lambin et Le Gay avaient quatre ans vécu éloignés. Un entretien des plus animés leur fit épuiser leurs aventures de toute cette période. « Que voulez-vous de plus? écrit Lambin à Gaultier, ce jour-là nous fûmes des dieux[2]. » Le Gay eût voulu entraîner Lambin quelques jours à la suite de l'évêque de Viviers. Il lui promet même de ne plus avoir commerce de lettres avec lui, s'il n'exauce ses vœux. Alors, déjà, Lambin le malmène un peu : « Est-ce la Bretagne Armoricaine

his literis appellassem nisi insignem ejus in nos inhumanitatem et [*surch.* : feritatem] plus quam barbaram [*surch.* : tibi declarandam] esse dixissem. Deleatur igitur posthac hominis improbissimi atque inhumanissimi nomen a literis nostris. Cum eum describere et significare volemus Spartacum aut Eurybaten, aut si quis alius occurret humanae societatis (F° 20) eversor ac proditor ponamus atque horum nominibus, illum literarum nostrarum praedonem et piratum intelligamus. Neque vero est quod existimes me hoc confingere. Scribe ad illum si dignum esse putas ad quem scribas; quamvis sit improbus, [versutus atque : *surch. à mettre avant* improbus] tamen non puto usque eo impudentem fore ut dicere audeat se literas tuas vel Praevotio dedisse, vel alia [*surch.* : via] ac ratione curasse ad me perferendas. Omnino (?) tibi confirmo eum confessurum se illas tamdiu compressas et reconditas habuisse quoad funditus perierint. Habes ad crimen tuum. Sed fugerat me ad te scribere inter Praevotium et illum Spartacum non bene convenire idque me ex quibusdam epistolis Praevotii subodoratum esse. Ex illorum discordia tuarum literarum interitus manavit. Posthac cum ad me scribere [*surch.* : voles, vel] ad Galterum consanguineum tuum [*surch.* : vel ad Prevotium] mittito....

1. F° 20, v°. Namque hoc tibi confirmo quod tibi credibile futurum [non *biffé*] arbitror (qui quantum te amem quantique te faciam scias) nihil mihi in hac vita tua consuetudine esse optabilius, nihil quod quotidie magis expetam quam congressum nostrum. Quem si mihi Dii immortales concedent videor mihi in tuo amplexu hanc animam libenter editurus. Multa enim, mi Cai, causae sunt quamobrem te videre et convenire cupiam, quae literis [*surch.* : recte] committi non possunt. Multa vidi, multa audivi, multa cogitavi posteaquam digressi sumus, quae tecum communicare cupiam. [*Marge* : Multarum molestiarum atque aegritudinum aculei in animo infixi penitus insident quos unius diei ambulatiuncula et sermo familiaris mihi posse evellere videntur]. (Rossilione, Idibus Decembribus 1552.)

2. F° 30, v° (Galtero). P. Caius Rossilionem venit cum episcopo suo quinto Idus Februariis. Dici non potest quam gratus mihi immo vero quam jucundus tam chari hominis aspectus fuerit. Gratulationes nostrae fuerunt voluptatis et solidorum gaudiorum plenae, amplexus inexplicabiles, ἁπρίξ junctae dexterae [*surch.* : ἄσβεστοι γέλωτες] voces utrinque inopinata laetitia [*surch.* : paulisper] compressae subito tanta cum alacritate et cupiditate [*surch.* : eruperant] ut paucis horis quibus una fuimus prope communes totius quadriennii casus (tamdiu enim congressu colloquioque mutuo caruimus) exhauserunt [*surch.* : et articulate] explicarunt. Quid quaeris? Eo die dii fuimus.

qui vous rend à nous en cet état? Vous a-t-elle ainsi dépouillé de votre antique politesse? A-t-elle ainsi gâté votre caractère?... Que les dieux en châtient toute la Bretagne! que les dieux vous inspirent un meilleur esprit[1] ». Le Gay accepta l'excuse de Lambin, mais fut vexé de ce que son exigence avait été trouvée « tyrannique ». Alors Lambin revient longuement et lourdement sur ses précédents reproches. « Quel était votre langage? Celui d'un misanthrope Timon, d'un Phalante inhumain, d'un Cyclope sans fraternité, sans justice, sans foyer. Et pourquoi? parce qu'il introduit la contrainte, parce qu'il supprime la liberté, parce qu'il dissout et viole l'amitié même[2]. » Et il prolonge cette galanterie pendant plusieurs pages. Il finit par demander à Le Gay de ne le point prendre au sérieux.

Le Gay n'accompagna point à Rome l'évêque de Viviers; il s'en fut à Paris apprendre les mathématiques et la médecine. Ses rapports avec Lambin continuèrent d'être troublés. En octobre 1553, Lambin l'ayant prié d'user de son influence en sa faveur, il a feint de ne rien pouvoir pour ses amis. Il a prétendu que Lambin se moquait de lui. Il a insinué que Lambin aimait trop la cour, les palais du roi. Est-il vraisemblable qu'un homme qui souffre de sa servitude s'enorgueillisse de son commerce avec les grands? « Si en cette matière vous écrivez contre votre pensée, vous péchez grièvement; si vous dites votre sentiment, j'ai pitié de vous et de moi, de vous qui imitez les gens dont l'esprit est dérangé; de moi, pour avoir un ami si soupçonneux et maussade qu'on ne puisse rien lui écrire de plaisant, d'enjoué, d'aimable sans qu'il le prenne en mauvaise part. » Ne s'est-il pas lui-même raillé de Lambin en lui attribuant « la connaissance de trois langues et la science du droit civil »? « Je sais que tous les « intellectuels » (*ingeniosos*) sont de complexion mélancolique; c'est pourquoi je vous supporte[3]. »

1. F° 32, v°. An Britannia illa Armorica te talem nobis reddidit? Itane (?) te antiqua humanitate spoliavit, tuos mores depravavit, tuum ingenium corrupit? Dii male faciant toti Britanniae, dii tibi mentem dent meliorem, Dii te mihi amicum, omnibus humanum et mansuetum servent.

2. F° 28. Poteras et hoc modo : (*s.-ent.* scribere *d'après ce qui précède*) jubeo te ad nos venire, sed ita si valebis, si sinet Cardinalis, si commodo tuo poteris. Haec erant Caii, haec erant amici. Illa autem nisi venies nihil unquam a me expetaris, cujus sunt? Sunt Timonis μισανθρώπου, sunt Phalantis [*surch.* : ἀνήμερου, ὠμοτάτου] (F° 38, v°), sunt Cyclopis ἀφράτωρος, ἀθεμίστου, ἀνεστίου. Quid ita? [*marge* : quia sunt ἀκοινώνητα] quia vim afferunt, quia libertatem eripiunt, quia amicitiam ipsam dissolvunt ac violant.

3. F° 81, v° (Paulo Caio). Primum negas tuam commendationem apud tuos amicos mihi profuturam. Deinde dicis illos nihil tibi debere, te contra illis multa. [*Surch.* : Nempe huc omnis tua redit oratio.] Tuas facultates vis esse minores quam re vera sunt eaque « dissimulator opis propriae, tibi commodus uni », quod vitium

Quelques jours plus tard, Lambin reproche à Le Gay d'avoir donné ses lettres de recommandation à contre-cœur, et de s'être hérissé sous les compliments sincères qu'on lui adressait. « Lambin à prié Le Gay d'avoir recours, pour l'appuyer, à toutes les élégances du langage; Le Gay s'est plaint d'être tourné en ridicule. Comme Le Gay s'adonne à l'étude de la médecine, Lambin l'a honoré du titre de médecin. Le Gay a pris ce titre pour une injure, et non pour une marque d'honneur[1]. » Le Gay, en outre, s'est fâché du conseil qu'on lui donnait de changer son humeur. Lambin l'a toujours aimé; il ne veut pas se brouiller avec lui, mais il le laissera désormais tranquille, et, pour se rendre favorable le savant naturaliste Belon, il aura recours au seul nom du Cardinal et aux relations qu'il pourra trouver à Blois[2].

se magnopere fugere ostendit Horatius. Postremo quereris te a me derideri quod ego scripserim me velle abs te novo aliquo scribendi genere apud tuos commendari, rogarimque ut ex lecythis Isocratis ac Demosthenis exquisitum aliquod scribendi artificium depromeres. Haec tibi verba visa sunt a me deridendi tui causa posita. Non utar pluribus argumentis ad innocentiae meae defensionem : mea pro me loquatur simplicitas et justitia. Testis denique sit Deus Immortalis me quicquid ad te scripserim, amice, sincere, optimo animo, sine ulla invidendi aut laedendi voluntate scripsisse. Aulas autem principum et palatia regum quod mihi placere scribis, jam vero me abs te [*surch.* : hic] derideri video, qui nuper cum te Lutetiae invisissem, me audieris (F° 82) sine ullo fuco, serio et vero vultu de mea conditione [*surch.* : et fortuna] querentem, quod in hac turba atque in his divitum aedibus viverem et consenescerem.... Qua in re si aliud scribis, aliud sentis et, cum scias me optimo animo scripsisse calumniaris [*surch.* : tum] sciens, graviter peccas; sin judicio tuo utaris : miseret me [*surch.* : et] tui et mei : tui qui homines mentis non bene sanae imiteris : mei qui amicum habeam ita suspiciosum et morosum ut nihil ad eum urbane, nihil festive, nihil humaniter scribi possit, quos non in pejorem partem rapiat.... Me perspicue irrides cum mihi trium linguarum cognitionem et juris civilis prudentiam tribuis.... Ego te etiam si istis moribus sis nunquam desinam amare. Quin ut intelligas te mihi esse charissimum, te hortabor ut ingenii acerbitatem paulum mitiges. Scio ingeniosos omnes esse melancholicos, et idcirco te fero, tuumque ingenium admiror.... La lettre se termine par un sermon sur la nécessité d'avoir l'humeur accommodante si l'on veut vivre dans la société des hommes.... (7° Cal. Nov., Ferreriis.)

1. F° 84, v°. Lambinus Caium rogavit ut omnibus dicendi ornamentis uteretur ad sui commendationem : Caius se irrisum esse questus est. Caium [*surch.* : medicinae studio deditum] medici [*surch.* : appellatione] honestavit. Caius hoc contumeliae, non honoris loco accepit....

2. A la fin de la lettre qui précède, Lambin avait écrit (F° 82, v°) : Belonium istum meis verbis salutato. Si voles ad eum aliquid de nostrum (?) amicitia scribere, rem mihi facies gratissimam eaque ipsa amicitia dignissimam.... Cette fois il s'exprime ainsi (P. 85) : Quod autem negat (*s.-ent.* Caius) se ad Belonium literas (F° 85, v°) commendatitias [*surch.* : mea causa] daturum etiam si Belonii istius opera et facultatibus vehementer egeam, hanc repulsam aequo animo ferrem [*sous la ligne* : officii praetermissionem] vel Caii occupationibus vel alicui alii causae [*surch.* : mihi incognitae] assignare.... Operam denique darem ut ejus pharmacopolae erga me studium et benevolentiam aliqua alia via mihi adjungerem [*surch.* : colligerem] et conciliarem. Nunc cum nec illius officium magnopere desiderem et si desiderem [*surch.* : solo] Cardinalis mei nomine [*surch.* : et amplitudine] complures [*surch.* : honestissimos et clarissimos] viros possim comparare mihi amicos ex civibus Blesensibus, ut paucis [*surch.* : his] diebus quibus hic Madone fui cognovi [*surch.* : expertus sum], Caio non ero posthac in hoc molestus

Lambin se montre également pointilleux et irritable à l'endroit de son ami et condisciple Nicolas Gaultier, juriste et principal du collège Saint-Vaast à Paris. En décembre 1552, il lui envoie une lettre qui commence par de vives récriminations. Gaultier[1], ayant obtenu un congé de trois ou quatre ans, gagnait l'université de Toulouse au moment où Lambin la quittait pour s'attacher au cardinal de Tournon. « Comme je partais de Toulouse, on attendait votre venue et, à ma grande affliction, mes projets exigeaient que je partisse avant de vous voir. Mais aussitôt que j'arrivai à Auch, je n'ai rien eu de plus pressé que de vous adresser une lettre qui vous témoignât de l'affection que je vous portais. Vous avouez l'avoir reçue. N'était-ce pas votre devoir de répondre? Et pourtant vous ne l'avez pas fait... Vous n'avez pas écrit du tout, car, s'il en était ainsi, j'aurais reçu votre lettre avec celle que Du Four me fit alors parvenir. Maludan m'a écrit tant de fois de Toulouse et de Cahors, et bien d'autres encore que vous voyiez tous les jours, avec qui vous vous trouviez continuellement, que vous saviez être de mes connaissances, de mes amis. Jamais vous n'avez écrit une syllabe. Jamais, et c'était bien le moins, vous ne les avez priés de me saluer en votre nom... Vous êtes revenu à Paris : jamais vous ne m'avez écrit... Jamais vous n'avez demandé à Prévost de me donner le bonjour pour vous, et vous saviez qu'il m'envoyait des lettres très fréquentes. » Au contraire lui, Lambin, n'a jamais manqué de mentionner Gaultier et de le faire saluer. Les lettres à Prévost peuvent en témoigner, surtout celle qui fut écrite après la mort de Pierre Du Châtel. (Apparemment Lambin faisait consoler son ami, protégé du grand prélat.) Gaultier est juriste : qu'il apprenne et observe désormais « les droits de l'amitié plutôt que ceux dont il est question dans les procès et différends[2] ».

eumque sinam suo otio suaque libertate sine ulla interpretatione frui.... (Prid. idus Nov., Madone.)

1. Voir sur ce personnage notre article publié ici même sur la jeunesse de Lambin.

2. 22, v°. Ego Tolosa proficiscens, cum adventus tuus in exspectatione esset, molestissime ferebam rationes meas id postulare ut priusquam te viderem decederem, sed statim ut Auscos veni, nihil mihi prius faciendum putavi quam ut ad te literas mei erga te animi atque officii testes mittendas curarem. Eas te accepisse confiteris. Nonne fuit tuum rescribere? Quod tamen non fecisti. Neque est quod honesta oratione negligentiam tuam tegere coneris: Omnino non scripsisti, nam si ita esset, ego tuas literas cum iis quas tum Furnius ad me dedit accepissem, si non statim ut adveneras, at aliquanto post. Toties Maludanus ad me [*surch.* : Tolosa et Cadurco] scripsit, et alii complures quos quotidie videbas, cum quibus assidue versabaris, quos mihi (F° 22) notos et amicos sciebas, nunquam tu syllabam scripsisti, nunquam, quod levissimum est, rogasti ut tuo nomine salutem adscriberent. Abiit illud tempus. Lutetiam venisti. Nunquam scripsisti. Quid queror te nunquam scripsisse? Nunquam a Prevotio petivisti cum eum scires crebras ad me

Gaultier obéit à cette injonction et Lambin reçut de lui une lettre le 24 février 1553[1]; Lambin y répondit en révoquant encore en doute la nouvelle apologie qui s'y lisait[2]. Mais cette fois, semble-t-il, Gaultier se fâcha tout rouge et, le 8 avril, lui envoya une lettre d'encre assez fâcheuse. Lambin, en y rispostant, le plaisante assez sèchement sur les déclamations dont son épître est remplie. Il s'est courroucé à tort des reproches qu'on lui faisait. « Vous êtes injurieux... Vous êtes amer et dur... Vous êtes on ne peut plus insolent et tyrannique dans vos menaces[3]. » Mais Lambin ne se laissera pas intimider. « Je veux vous avertir que les menaces de mes ennemis ne m'effraient pas, et non plus que celles des autres; ensuite que je possède personnellement des aiguillons à dresser contre ceux qui m'attaqueront[4]. »

Après Lambin se plaint d'avoir été traité rudement par Gaultier. Si vous lisez nos lettres, écrit-il à Prévost, « je ne doute pas, si je vous connais bien, que vous ne me trouviez très modéré et très doux, et Gaultier au contraire d'humeur très furieuse et très âcre. Attaqué par lui et accablé d'indignes outrages, je n'ai pas voulu enflammer un homme si colérique. J'ai seulement pris le soin de me justifier sur le point où il s'est cru lésé ». Il est regrettable que nous ne possédions point la correspondance de Gaultier. Si Lambin s'estime indulgent au prix de son ami, de quelles invectives devait-elle retentir! Prévôt ne donnait point entièrement tort à Gaultier, sans doute, car Lambin ajoute sèchement : « Les avertissements que vous me donnez dans votre dernière lettre sont inutiles : car je n'ai pas une langue effrénée et ingouvernable[5]. » Il lui plaisait à dire!

literas dare, ut me tuis verbis juberet salvere.... Peto abs te (*surch.* : primum) ut posthac amicitiae jura studiosius quam litium et controversiarum discas, et conserves (F° 23, v°). Deinde si quid abs te offensum sit, ne a mendacio defensionis rationem petas, neque in commentis callide excogitatis spem sibi effugiendae poenae reponas....

1. F° 30. Le XXIII[e] fevrier au soyr, j'ay reçeu lettre.... etc. Item une de Gaultier response à la mienne.

2. F° 36 et v°.

3. F° 44, v°. At tu es contumeliosus.... Nimium ipse acerbus atque immanis es.... (F° 45). Tu autem valde insolenter ac tyrannice mihi minaris.

4. F° 45, v°, marge. Ego quae scripsisti serio te scripsisse non puto, neque mihi persuadere possum Galterum literas minaces potius quam facetas et jucundas Lambino mittere voluisse. Sed si forte hoc cogitasti me levem aut timidum esse natura primum ego te monitum esse volo me minis amicorum non terreri, ac ne inimicorum quidem, deinde meos etiam habere aculeos quos in eos a quibus lacessitus fuero erigam. (6° Idus Aprileis.)

5. F° 50. De Galtero velim literas et quas ille ad me misit, et quas ego ei remisi legisses. Non dubito quin (F° 50, v°) me, si bene te novi, moderatissimum ac lenissimum, illum impatientissimum et acerbissimum judicaturus sis. Egò enim ab eo lacessitus, et contumeliis indignis affectus, iracundum hominem incendere nolui. Tantum me sedulo purgavi in eo in quo se a me laesum querebatur.... Quae

Jean Prévost de Thérouanne, condisciple de Lambin aux grandes écoles de Montreuil-sur-Mer et au collège du Cardinal Lemoine, était son camarade d'enfance, son intime ami, son plus cher confident. C'était aussi son factotum, l'homme de toutes les commissions, de toutes les corvées. Lambin, dans une lettre d'octobre 1554, lui rappelle avec émotion le sentiment qui les unit : « D'abord je vous ai connu et vous m'avez connu dès nos premières années. Nous avons été instruits ensemble tant que l'a comporté cet âge qui est propre à l'étude des lettres et, en général, à toute éducation. Ensuite la communauté de race et de patrie nous a liés d'une grande intimité. Enfin de tant de condisciples et de compatriotes, nous sommes si peu à survivre[1] ! » Il envoie lui aussi des renseignements à Prévost; quelques jours auparavant, il l'a rassuré sur le compte de la cure de Ferrières[2], que personne n'essaye de gagner par ruse ou d'envahir par violence; Prévost était sans doute à l'assaut d'un bénéfice : aujourd'hui il le félicite d'avoir obtenu un poste avantageux. « Je me réjouis de ce que vous avez succédé à Buchanan, d'abord parce qu'il vous est honorable d'avoir été mis à la place d'un homme si docte et si illustre, ensuite, parce que, jouissant de plus larges loisirs qu'auparavant, vous promettez de m'envoyer des lettres plus fréquentes[3]. » C'était là surtout ce qui touchait Lambin. Prévost lui apprenait tout ce qui se passait à Paris. Et certes, cet emploi de correspondant ordinaire n'était pas une sinécure.

Il faut entendre, au long de ces deux années, Lambin gronder et tarabuster Prévost. Voici un échantillon de sa manière : « Je lis dans votre jeu. Vous mettez du retard à vos réponses afin de n'envoyer qu'une lettre contre deux ou trois. Grâce à cette méthode, vous vous épargnez la peine de m'écrire, et cependant vous ne

me extrema epistola scripsisti, frustra monuisti, οὐ γὰρ ἀχαλίνον οὐδ' ἀκόλαστον ἔχω γλῶσσαν.

1. Primum et ego te et tu me a puero novisti, tecumque una quamdiu aetas illa quae ad literarum studia [*surch.* : caeterasque disciplinas] apta est tulit fuimus educati. Deinde nos nationis et patriae communitas [*surch.* : magna] necessitudine conjungit. Postremo ex tam multis ejusdem studii et patriae sociis et consortibus, nos pauci sumus reliqui. Itaque debent nos haec omnia (ut omittam illam quae latissime patet humanitatis et religionis christianae conventionem [?]) inter nos conciliare perpetuaeque benevolentiae vinculo copulatos retinere. (Madone, 9 Cal. Nov.)

2. F° 171, v°. De tuo sacerdotio [*surch* : Ferreriensi] neminem audivi conatum esse neque clam ad id aspirare neque vi irrumpere. Itaque te hac parte otiosum esse a metu jubeo. [Remis, quinto idus Quinctilibus.]

3. F° 204, v°. Bucanano te successisse gaudeo, tum quod honorificum tibi est [*surch.* : te] in locum esse suffectum doctissimi viri, tum quod te ut plus otii quam antea nactum polliceris crebriores ad me literas missurum quas [*surch.* : vel] Vicario Cardinalis, vel Broaeo causidico recte dabis. (9 Cal. Novemb.)

prenez pas soin que la lettre qui, selon vous, équivaut à plusieurs, compense et console par sa longueur. Mais voici le plus grave de tout : vous vous êtes pris à rougir d'avoir laissé sans réponse de très anciennes lettres de moi, et alors, couvrant votre négligence d'un honnête mensonge, vous venez dire que vous avez répondu depuis longtemps, mais que la lettre s'est perdue en chemin. Ah! le gracieux galant qui cherche à contenter son ami par de pareilles couleurs et tromperies plutôt que par sa diligence et son zèle! Mais cessons de nous plaindre. Essayons, nous aussi, si nous pourrons vous duper par de telles astuces. C'est ce que j'avais résolu de faire dès à présent; mais il m'est monté en tête de vous avertir, pour que vous ne vous comportiez plus ainsi, que vos artifices me sont connus, et qu'en cette matière je ne vous cède point le pas, si en continuant vous me provoquez à un combat de cette espèce... Je vous dis donc sérieusement, mon cher Prévost, car je parlais par plaisanterie, quand vous recevez une lettre de moi, vous ne devez point en attendre une seconde, mais me répondre incontinent[1]. » Plaisanterie, soit : mais si cette facétie était goûtée de Prévost, c'est qu'il avait l'esprit fort bien fait, et le cuir assez résistant.

Voici une autre fleurette : « Je m'attends que vous me répondiez, non point selon votre coutume qui est de passer sous silence la plupart des passages et des phrases de mes lettres auxquelles une réponse est due, mais d'une manière convenable, de celle qui est usitée chez les gens soigneux et attentifs[2] ». Une autre fois, pour le presser, il fait de son nom un adjectif à la manière latine :

1. F° 12, v°. Video quid agas. Sero mihi rescribere soles ut pro duabus et tribus epistolis unam reponas. Et cum hoc modo scribendi laborem defugias ac vites, non das operam tamen ut epistola quam mihi ὡς ἀντάξιον πολλῶν remittis longitudine sua tarditatem luat et mitiget. Sed illud [*surch.* : est] omnium gravissimum quod posteaquam coepit te pudere nihil ad literas meas perantiquiores respondisse honesto commento negligentiam tuam tegens, confingis te dudum respondisse sed literas in itinere perisse. O hominem lepidum et elegantem qui hujusmodi artibus et fallaciis potius quam diligentia et officio [*surch.* : satisfacere amico] conetur. Sed omittamus queri. Experiamur et nos an te quoque possimus similibus astutiis ludificari. Quod quidem [*surch.* : nunc] constitueram facere, sed venit mihi in mentem prius [*surch.* : quam te imiter] te admonere, ne quid posthac tale facias, mihi tuas artes esse cognitas, me tibi in hoc genere [*surch.* : non] cessurum si me ad hujusmodi certamen perseverando provocaris. Itaque si monitus [*surch.* : ut desinas] eadem tamen artificii ratione uteris, faciam ut propediem te in eo genere calliditatis in quo aliquid posse vis, nihil esse fatearis (13). Serio igitur tibi dico, mi Praevoti (nam superiora illa lusi) : si quando literas aliquas a me accipis exspectare non debes dum tibi reddantur alterae, sed continuo rescribere. Praesertim cum isto officio sine ulla impensa fungi possis, literaeque nostrae gratis ultro citroque perferantur. (Lugduni, tertio Non. Novemb.)

2. F° 25. Exspecto ut rescribas non tuo illo more quo pleraque epistolarum mearum capita et sententias, quibus responsio debetur, tacitus praetermittas, sed legitimo et apud viros diligentes ac studiosos usitato....

« L'affaire ne souffre point une lenteur Prévotienne[1] ». Quelquefois ses reproches arrivent à une violence extrême, et sans nul adoucissement. Pendant son séjour à Madon, il reproche à Prévost de ne pas lui écrire plus souvent. Prévôt lui a parlé de « je ne sais quelle lettre écrite en français ». Il n'en a rien vu, et cependant il lui vient de partout des lettres qui ne s'égarent pas : celles de Prévost seul ont le privilège de se perdre en route. A qui les a-t-il confiées? C'est une question que Prévost laissera sans réponse, et pour cause[2]!

Avec Maludan, il se montre d'humeur plus accommodante. Maludan, ancien précepteur des fils de Mesmes, devenu récemment avocat du roi à Limoges, où il était né, était un homme très fin et très spirituel. Il nous a laissé de charmantes lettres latines. Le 3 novembre 1552, comme Lambin se trouvait à Lyon, le neveu de Maludan lui remit un « petit brevet » sur lequel on lisait : « Maludanus Lambino S. P. dicit[3] ». « J'ai reconnu votre écriture et je l'ai baisée. » Les deux amis avaient pensé en même temps l'un à l'autre. « Je vous avais envoyé quelques vers qui avaient la même intention, et qui devaient produire sur vous le même effet que votre petite inscription a produit sur moi. C'est par une influence divine, à mon sentiment, qu'il nous est venu à tous deux, presque dans le même temps, la pensée de nous adresser réciproquement, non point une lettre, mais un objet qui en tînt lieu, et qui attestât notre mutuelle tendresse[4] ». Maludan ne se pressa pas de lui

1. F° 82. Res mea tarditatem non patitur Prevotianam (10 Cal. Nov. 1553).

2. F° 120, v° (Prevotio). Quod scribis iis literis quas septimo Cal. Martias dedisti te nescio quas literas Gallice scriptas ad me misisse quibus me de pecunia Dangonello persoluta et de novo Castalionaeo testamento [*marge* : librisque graecis a Turnebo excusis] certiorem fecisti, eas ego neque vidi neque attigi. Literae quidem tuae superiores quibus ego proximis [*surch.* : meis] respondi gallice erant scriptae, sed (F° 121) hoc unum significabant te Dangonellum cum ei solvere saepius voluisses, domi non offendisse, novum illud Testamentum Lutetiae non reperiri, Turnebum Philonem Graecum excudisse, vitamque Mosis in latinum sermonem convertisse, nihil praeterea. Et cum toties te orarem ut librorum graecorum a Turnebo excusorum catalogum ad me mitteres, nondum tamen hoc abs te impetrare potui. Dices tuas literas ad me non perferri. Incredibile est quod abs te affertur. Veniunt mihi quotidie Roma, Venetiis, Lugduno, Lutetia, Aurelia, [*surch.* : ex aula] literae. Neque ullae [*surch.* : ant] pereunt aut intercipiuntur. Tuae vero ita sunt infelices ut nunquam mihi reddantur. Scribe mihi, sodes, cui dederis ut cum eo de hac negligentia aut injuria potius in me expostulem. Peto, inquam, abs te idque serio peto ut mihi significes cui literas illas [*surch.* : commandaris] commiseris, quas periisse quereris, sive gallice sive latine scriptae fuerint. At tu quidem istuc non facies, et tamen vis tibi credi literas abs te complures [*surch.* : ad me] datas [*surch.* : esse], quas ego nunquam legi [*surch.* : nunquam accepi]. Facilius et libentius crederem si quo die et cui datae esse mihi notum esse velles. Verum id quidem tuo arbitratu..... [Quarto Nonas Martias.]

3. F° 15.

4. F° 15 (Maludano). Mathaeus tuus mandatum tuum curavit diligenter, chartamque in qua salutem mihi adscripseras, mihi ostendit : manum tuam agnovi et

répondre : Lambin eut sa lettre le 4 mars 1553 [1]. Le 4 des calendes d'avril 1553, Lambin le priait de ne pas oublier, parce qu'il était avocat du roi, « les égards que nous devons à nos parents, à nos voisins, à nos amis ». « Il serait bien étonnant, ajoute-t-il, que parmi les poursuites, les requêtes, les plaidoyers, il n'y eût pas place pour une seule lettre. » Et l'amitié n'est-elle pas plus importante que tout [2]? Enfin, plus tard, il lui adresse une petite pièce en vers iambiques, d'allure légère et sautillante. Elle commence par ces mots : « Maludan, combien vendez-vous vos lettres? Voici Lambin qui vient pour les acheter... [3] » Il n'y a dans tout ceci rien qui passe la mesure : Lambin, si acariâtre parfois avec ses compatriotes et correspondants du Nord, ménage sans doute ce doux et délicat méridional.

osculatus sum, simulque promissi [*surch.* : illius] tui liberalitatem [*surch.* : quam mihi notam esse voluisti his verbis] esse hominem li enrovicae qui plurima mea causa velit, te videlicet significans, incredibili studio atque amore sum complexus, non quod mihi novum esse videretur aliquid a Maludano [*surch.* : Lambino] verbo deferri, qui re tam multa [*surch.* : ille] praestitisset, sed quia consuetudo nostrae familiaritatis [*surch.* : interclusa] intermissa literarumque nostrarum cursus diu interruptus, tuam istam, insperatam quidem illam, sed tamen optatam amicitiae meae recordationem efficiebat suaviorem. Scito igitur, mi Maludane, tua illa scripta numero pauca et pusilla amoris magnitudine [*surch.* : ingentia] infinita [*surch.* : et immensa] magnae mihi fuisse voluptati. Sed laetatus sum quoque ob eam causam, meoque ipsius facto magnopere delectatus quod paucis ante diebus quam scripta tua legissem, ego amicitiae nostrae recordatione admonitus, versiculos aliquot ad te miseram qui videlicet eamdem vim haberent, idemque valerent apud te quod tuam inscriptiunculam apud me valere voluisti. Atque existimo divinitus utrique nostrum in mentem venisse ut eodem fere tempore alter alteri non epistolam, sed aliquid epistolae loco sui amoris declarandi testandique gratia mittendum curaret... (Lugduni, Nonis Novemb.)

1. F° 33, v°. Le III[e] (ou IIII[e] ?) Mars j'ai reçu une lettre de Mons[r] Maludan datée du lendemain du jour des Cendres.

2. (Maludano.) Serae quidem illae sed tamen jucundae mihi tuae literae fuerunt. Omnem enim offensionem ex tarditate et mora tua acceptam occupationum tuarum excusatio facile lenivit. Vellem certe personam illam tibi nuper impositam [*surch.* : ita] sustineres ut tamen illam veterem et nativam non poneres. Cogitare enim debes ita te patronum esse Regium Lemovicibus ut tibi sit tamen humanitas retinenda, ita sint publice gerendi magistratus ut privatum tamen officium quod propinquis, vicinis, amicis debemus non deseramus. (F° 35, v°) Mirum est inter postulationes et libellos et patrocinia uni epistolae locum esse non posse....

3. 69, v°.

MALUDANO.

Maludane, quanti literas tuas vendis,
Ad has enim Lambinus emptor accedit.
Si vendis auro purpurave gemmisve,
Aurum ecce purpuramque mittit et gemmas :
Ex his vel unum vel tria haec sume.
Tria haec recusas, et preces petis blandas?
Lambinus orat obsecratque te blande,
Pro mille precibus epistolam unam ut mittas :
Si mille te illius preces minus flectunt,
At lacrymae effusae in labros et sinum flectant.
Crudelis, o crudelis, an preces chari
Spernes amici easque lacrymis tinctas,
Tu lacrymis tinctas preces tui spernes?

Il use aussi de modération à l'égard d'Henri Estienne, qui le néglige. Il l'excuse sur les grands travaux dont il le sait occupé. Toutefois il lui réclame des nouvelles. « Beaucoup d'amitiés se sont trouvées dissoutes par le silence. Une petite lettre, écrite à un ami, n'exige pas beaucoup de travail[1]. »

Enfin une de ces amitiés nous apparaît tout à fait sans nuages. C'est celle qui unit Lambin et le médecin blésois Alexis Gaudin. Il est vrai de dire que nous n'en voyons que les débuts. En ces sortes d'attachements, ils sont presque toujours agréables. C'est à l'user seulement qu'on peut juger les humeurs. Vers la fin de novembre 1553, il s'est promené à Blois, en causant, avec Alexis Gaudin : de cette promenade et de cet entretien est née en Lambin « une affection incroyable » pour son interlocuteur[2]. Désormais, il entretiendra avec lui un commerce de lettres assez fréquent. Un peu plus tard, il félicite Alexis Gaudin de son style élégant, mais ne veut pas lui prodiguer les louanges, car, pour une amitié aussi jeune que la leur, c'est une nourriture malsaine que la flatterie. Et Lambin badine longuement sur cette comparaison de l'amitié naissante avec un enfant, et cela ne va pas sans rappeler les métaphores de l'ingénieux Trissotin sur le madrigal dont il vient d'accoucher[3].

Un jour il lui adresse des renseignements sur les écrits de l'illustre voyageur et naturaliste Pierre Belon, celui qui, selon Ronsard,

> ... a veu ce grand univers
> Et de longueur et de travers,
> Et la gent blanche et la gent noire...

Belon avait au cours de l'année 1553 publié en français ses « Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie, etc. »; et trois autres livres en latin sur des sujets d'archéologie et d'histoire naturelle.

Voici la lettre que Lambin écrit à son sujet :

« A Alexis Gaudin, salut. — Je suis tout à fait de votre avis. Nous devons laisser grandir notre amitié, et modérer ces louanges dont se passe l'amitié véritable.

1. F° 61 ('Ερρίκῳ τῷ Στεφάνῳ). Πολλὰς φιλίας ἡ απρασηγορία διέλυσε ... 'Ολίγη ἐπιστολὴ τῷ φίλῳ γραφομένη οὐ πόνου δεῖται μεγάλου... (XXVIII[e] febvr. 1553.)

2. F° 87, v° (Alexio Medico)... Meus amor erga te incredibilis ex nostra illa ambulatione Blesensi et familiari sermone natus hortatus [*surch.* : est] me ut inanes ad te literas potius quam nullas mitterem.... (Écrit en décembre 1553.)

3. F 91 v°, 92, 92 v°, 93.

« Sur Belon je vous écrirai ce que je n'ai pas hésité à lui dire en face un jour que nous lisions un livre de lui dans la chambre du Cardinal; par suite, vous prendrez comme il faut ce que je vais vous écrire, et vous ne penserez pas qu'il soit dans mes habitudes de nuire volontiers au renom et à la réputation d'autrui. Mais mon intention, si vous ne la connaissez pas aussi bien auparavant, est de vous donner sur Belon tels renseignements qui vous feront lire ses livres avec plus de précaution. Donc Belon exerça le métier de pharmacien, et en cette qualité donna des soins pendant quelques années au Cardinal de Tournon. Jamais, de tout le temps qu'il passa auprès de lui, il n'eut d'autre situation ni d'autre rang que celui de pharmacien. Or il était avant tout curieux d'herbes et de plantes de toute espèce, et aussi il s'informait et se livrait diligemment à la recherche de toutes les autres choses qui ont trait à son art. Aussi, comme il ne pouvait satisfaire cette passion dans le train et le cortège du Cardinal, il lui demanda que par sa volonté il eût congé de partir pour la Grèce et l'Asie, afin de faire ses enquêtes et investigations sur ce qu'il pouvait ici connaître difficilement, mais là-bas avec aisance et commodité. Le Cardinal lui accorda volontiers cette permission. Ainsi Belon partit, et passa en ce voyage environ deux ans; cependant il n'y songea qu'à ce qui avait été la cause de son départ; même il entreprit et embrassa beaucoup de choses qu'on pourrait assez justement appeler hors-d'œuvre. Il manquait à Belon une ressource, la connaissance de la langue latine. S'il l'avait possédée, il aurait dirigé ses recherches par des voies et méthodes plus certaines, et il aurait plus facilement atteint l'objet de ses recherches. Cependant par industrie, labeur, zèle et diligence, il parvint à réunir dans ses voyages une grande forêt et un grand monceau de faits singuliers, à recueillir et consigner par écrit une multitude de détails sur les mœurs des Turcs, leurs vêtements, leurs lois, la nature des lieux, l'assiette des villes, et l'architecture des édifices, C'est pourquoi, à son retour en France, ayant parcouru et examiné une si grande foule de choses étrangères, voyant que pour l'exiguïté de son patrimoine il ne pouvait sans encombre exercer la médecine, à quoi il déclarait se destiner ou tout au moins en faisait semblant, Belon se prit à penser qu'il améliorerait grandement sa situation et ses ressources, s'il éditait ses mémoires, en tirait un gain modeste et en acquérait quelque renom. Il voyait bien, comme je l'ai dit plus haut, que son ignorance de la langue latine était un obstacle à ce dessein, parce que de nos jours le public a des oreilles exigeantes pour l'élégance et

la politesse; il pouvait écrire en français, sans doute, mais alors il aurait obtenu moins de gloire et aussi des lecteurs moins nombreux et moins instruits; alors il songea à faire amitié avec certaines gens de petit état, qui pourtant savaient le latin et demeuraient à Paris, alors qu'il conçut le dessein d'écrire; fort de leur aide, il mettrait en latin ce qu'il avait noté en français dans ses mémoires. En outre, il prit soin et obtint d'eux qu'ils disposassent en certains lieux, en manière de devises, des citations grecques qui n'étaient pas trop étrangères au sujet traité. Car je puis vous l'affirmer nettement et vous le jurer, jamais Belon n'a lu dans le texte, ni Hérodote, ni Thucydide, Plutarque, ni Aristote, ni Théophraste, ni Dioscoride, ni aucun auteur grec; ou, s'il en a lu quelqu'un, il ne l'a pas entendu. Quant aux latins (n'allez pas croire, je vous prie, que je vous écris ceci, poussé par quelque malveillance, haine ou envie à l'endroit de Belon), je n'hésiterais pas à vous assurer par serment qu'avec ses seules lumières, sans l'assistance d'hommes versés dans la langue latine, jamais il n'eût pu comprendre deux lignes de Pline ou de tout autre écrivain latin. C'est ce que m'ont déclaré les discours de tous ceux à qui la vie de Belon est connue; de plus je le sais par le témoignage d'un savant dont je vous apprendrai le nom quand nous nous trouverons ensemble. Dernièrement, à Paris, il me dit qu'il connaissait les aides que Belon avait pris pour écrire ses livres et les tourner en latin. Mais pourquoi tant de paroles au sujet de Belon? Pour vous avertir, si vous l'ignorez, qu'il faut lire Belon avec précaution et discernement, comme je vois que vous l'avez fait, d'après l'endroit de Pline en question. Peut-être faut-il avoir confiance en Belon pour ce qui ne se rattache pas à la science et connaissance des choses, — tels ces détails que chacun peut percevoir et acquérir par les sens et le regard. Mais pour ce qu'on va chercher et puiser aux écrits plus ésotériques, ce qui nous a été transmis par vieux auteurs grecs et latins, dont l'ancienneté recommande et confirme le témoignage, il ne faut pas toujours croire Belon. Ainsi dans cet endroit de Pline dont vous m'avez écrit; car c'est pour y venir que j'ai tant parlé, trop longuement peut-être. Quel homme instruit ne voit que Belon ici a été aveugle? Sur toute cette affaire j'en dirais davantage, si vous n'aviez, avec tant d'élégance et une précision presque géométrique, corrigé sa téméraire négligence et sa négligente témérité. Je vous permets, si vous le voulez, de l'appeler une absence. Cette absence du moins doit vous prouver qu'il est à craindre que Belon n'ait ainsi été absent en maint

autre endroit. Pour que vous ne me taxiez pas de flatterie à votre égard, j'ai montré ce passage de votre lettre à Vincent Laure et Donatus Janoctius, deux savants, deux familiers du Cardinal; aussitôt, se rappelant le texte de Pline et la réalité de ce même fait rapporté par d'autres écrivains que par Pline, ils ont dit d'une seule voix que Belon avait par là rendu manifeste son ignorance, auparavant peut-être moins connue du public, et que vous aviez rétabli cet endroit altéré et gâté dans son élégance originale et sa première pureté. Vincent Laure me charge de vous faire ses compliments[1] ».

1. F° 94, v°. Alexio Gaudino. — Mihi vero placet idem quod tibi ut amicitiam nostram adolescere sinamus, mutuisque laudibus quas vera amicitia non desiderat temperemus [*surch.* : abstineamus]. De Belonio scribam ea ad te quae ego ipsi coram [*marge* : dicere non dubitavi cum ejus librum forte Lutetiae in cubiculo Cardinalis legeremus; quo magis haec quae scripturus sum] in eam partem accipies ut existimes me de alterius nomine famaque non libenter detrahere solere. Sed volo te si tibi forte minus [*surch.* : antea] fuit notus, ea de Belonio ex me cognoscere, quibus cognitis te sperem in ejus libris legendis futurum cautiorem Belonius [*surch.* : igitur genere et instituto vitae] fuit pharmacopola atque hoc artificio [*sous la ligne* : instructus] aliquot annos Cardinali Turnonio operam dedit, neque unquam quamdiu cum eo fuit alium locum aut gradum quam pharmacopolae [*surch.* : in ejus cohorte] obtinuit. Erat autem in primis omni generis herbarum ac plantarum studiosus, tum ceterarum rerum quae ad eam artem pertinent (F° 95) diligentissimus percunctator et pervestigator. Quare factum est ut cum in cohorte et comitatu Cardinalis sitim illam explere non posset a Cardinali petiverit ut sibi in Graeciam et Asiam ipsius voluntate proficisci liceret ad ea quaerenda et investiganda quorum cognitio hic esset difficilis, illic facilis et expedita videretur. Quam veniam libenter ei dedit Cardinalis. Ita profectus est Belonius consumpsitque in ea peregrinatione fere biennium; cum quidem interea nihil aliud ageret quam cujus causa profectionem illam instituerat, multaque etiam susciperet et amplecteretur, quae quis παρεργὰ merito nominare possit. Unum magnum Belonio deerat subsidium, linguae latinae cognitio. Quae si suppeteret, et quae volebat [*surch.* : via ac ratione certiore (?)] quaesivisset et quae quaerebat facilius esset consecutus. Verum tamen industria, labore, studio, et diligentia perfecit ut magnam rerum singularium sylvam magnumque acervum peregrinatus colligeret, multa de Turcarum moribus, de cultu, de legibus, de locorum natura, de oppidorum situ et aedificiorum ratione conquireret et conscriberet. Reversus itaque [*surch.* : in Galliam] Belonius tanta rerum [*surch.* : peregrinarum] multitudine perquisita et [*surch.* : perlustrata] cum propter rei familiaris angustias videret se [*surch.* : medicinae cui totum se [*marge* : dedere velle] dicebat vel certe simulabat [*marge* : ἀνερμποδίστως] dare non posse, coepit in hac cogitatione versari optime se suis rationibus et commodis consulturum si ex editione suorum commentariorum et questum mediocrem faceret et nomen aliquod (F° 95, v°) compararet. Huic consilio cum, ut supra dixi, linguae latinae imperitiam obstare animadverteret, quod hujus aetatis hominum aures essent elegantiores et politiores (nisi forte Gallice scribere vellet in quo [*surch.* : ut] minus laudis consequeretur, ita pancioribus iisque indoctioribus satisfaceret) infimorum quorumdam [*surch.* : hominum] latine tamen doctorum qui tum cum scribendi [*surch.* : consilium caperet] Lutetiae commorabantur amicitiam sibi adjungendam existimavit ut eorum opera fretus quae Gallice in commentariis suis notavisset in latinum sermonem explicata converteret. Curavit praeterea et ab illis impetravit ut graeca quaedam quae non essent ab instituto sermone nimis aliena quibusdam locis ut emblemata disponerentur. Hoc enim tibi liquido confirmare et jurare possum Belonium neque Herodotum neque Thucydidem [*marge* : neque Plutarchum neque Aristotelem] neque Theophrastum neque Dioscoriden [*surch.* : neque ullum omnino graecum auctorem] graece unquam legisse; aut si legeret non intellexisse. De

C'est là une lettre curieuse autant qu'injuste. Ici Lambin partage les préjugés de son temps. Il est permis d'écrire des poèmes et des tragédies dans la langue vulgaire et maternelle, mais non point des ouvrages savants. Et il est plus important de lire Aristote et Dioscoride que d'interroger le grand livre de la nature. La tradition est d'abord considérable, puis vient cette chose méprisable, l'expérience. Belon méritait mieux : il inaugura une méthode d'observation singulièrement rigoureuse et précise, et fut vraiment, au XVI[e] siècle, le précurseur des Linné et des Geoffroy Saint-Hilaire.

On a vu Lambin envoyer à Gaudin le récit d'une discussion aristotélique. Il lui fit encore parvenir une grave discussion, de nature tout à fait médicale, sur le proverbe : « *Ne belli tempore mentam edamus.* N'absorbons point de menthe au temps de la guerre. » Ce sont là matières réservées aux praticiens et dont il est malaisé de parler honnêtement. Il nous suffira de dire que Lambin oscille entre deux opinions : La menthe affaiblit-elle les guerriers parce qu'elle les rend trop propres ou impropres aux travaux de

latinis vero (peto abs te ne me [*surch.* : aliqua] in Belonium malevolentia, aut odio [aut *supplée*] invidia impulsum haec ad te scribere arbitreris) non dubitarem tibi vel juratus confirmare Belonium per se, sine hominibus in lingua latina exercitatis, ne duos quidem [*surch.* : Plinii] versiculos aut ullius auctoris latini intelligere posse. Hoc ego cum ex omnium sermone quibus est [*surch.* : vita] Belonii notissima exploratum habeam, tum ex cujusdam viri docti (cujus ex me nomen coram quando [*surch.* : una erimus] audies) testimonio cognovi [*surch.* : comperi]. Is mihi nuper cum Lutetiae essemus dixit se [*surch.* : eos] novisse quorum opera Belonius (F° 96) esset usus in suis libris scribendis, et latino sermone donandis. Sed quorsum tam multa de Belonio? Ut te admoneam, si forte nescis, Belonii libros caute et cum judicio esse legendos, quemadmodum ex illo [*marge* : Plinii loco intelligo te fecisse]. Habenda fortasse est Belonio fides in eis quae ad doctrinam et scientiam rerum non pertinent, ut ἐν τοῖς καθ' ἕκαστα quae potest unusquisque sensu et oculis perspicere et consequi. In iis vero quae literis interioribus peti et hauriri solent, quae ab antiquis graecis ac latinis auctoribus tradita sunt (quorum testimonium vetustate commandatur et confirmatur) non semper esse Belonio credendum, quemadmodum in eo Plinii loco de quo ad me scripsisti, nam ut ad eum venirem tam multa a me nimis verbose fortasse [*marge* : commemorata sunt], quis [*surch.* : doctus] non videt [*surch.* : hic] Belonium fuisse caecum? Qua tota de re plura verba facerem nisi [*surch.* : tu] pereleganter et aperte [*marge* : et paene γεωμετρικῶς] ejus vel audacem negligentiam vel negligentem audaciam refellisses. Quam si voles dormitationem appellare per me licebit. Tibi certe (?) haec dormitatio documento esse debet verendum esse ne Belonius multis aliis in locis ita dormitavit, et ne me putes tibi assentari Vincentio Lauro et Donato Janoctio, viris doctissimis, [*marge* : familiaribus Cardinalis] epistolae tuae locum ostendi; qui statim et recordatione eorum quae a Plinio scripta sunt et veritate [*marge* : historiae admoniti] quae ab aliis quam a Plinio memoriae tradita est, uno ore dixerunt [F° 96, v°]. Belonium ignorantiam suam antea fortasse populo minus notam in ea re perspicuam fecisse, et te Plinii locum a Belonio inquinatum et contaminatum in suam [*marge* : munditiem nativam et puritatem pristinam restituisse] [obscurum illustrasse, *sur la ligne*, complète une expression antérieure biffée : non solum Belonio similibus, sed etiam paulo doctioribus]. Vincentus Laurus jussit me tibi [*surch.* : plurimam] salutem his literis adscribere.

Vénus[1]? Lorsque Lambin voyageait au delà de Paris, en juillet 1554, il écrivit à Gaudin nouvelles de la guerre qui se menait sur les marches des Pays-Bas[2]. Enfin, de retour à Madon, encore qu'il fût agité d'autres soucis, il lui demanda le nom d'une drogue dont avait usé l'héroïne Empona, et qui, dilatant la peau, produisait une enfle. C'est à cette occasion qu'il traduisit en latin l'épisode célèbre de Plutarque[3].

Henri Potez.

1. F° 101 sqq.
2. F° 173 sqq.
3. F° 205 v°.

MÉLANGES

DEUX VOYAGES EN ANGLETERRE
VOLTAIRE ET CÉSAR DE SAUSSURE

Une traduction anglaise du premier volume du manuscrit des voyages de César de Saussure ayant paru à Londres en 1902, un rédacteur du *Times* contesta (le 13 juin 1902) l'authenticité de l'ouvrage, et ne voulut y voir qu'une compilation faite d'après les gazettes et les mémoires du temps. Sur explications de l'éditeur et du traducteur, le critique reconnut son erreur (n° du 20 juin).

Ces renseignements nous sont donnés dans l'*Introduction*[1] de l'édition française des *Lettres et Voyages de Monsieur César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, 1725-1729* (Lausanne, Paris et Amsterdam, 1903, in-8°); ils équivalent à un certificat d'authenticité. Ils mettent en repos l'esprit du lecteur, en lui faisant croire que l'examen critique du livre a tourné absolument en sa faveur, et qu'on peut s'y fier, comme contenant des impressions d'un voyageur qui les a réellement acquises par l'observation directe de la société anglaise.

Mais la question est double. Il y a une sorte d'authenticité, celle qui consiste dans l'attribution d'un texte à un auteur. C'est cette question seule qui a été tranchée par l'affirmative. César de Saussure a été en Angleterre, il y est allé deux fois. Il a rédigé ultérieurement ses impressions en forme de *Lettres* d'après ses notes. Un *Avertissement* adressé à ses filles, et daté du 14 novembre 1765, ne laisse pas de doute sur cette authenticité-là.

Seulement, il y a une autre sorte d'authenticité. Le texte est de César de Saussure; c'est certain. Mais le texte de César de Saussure ne contient-il que les impressions de voyage de César de Saussure? ou bien y mêle-t-il des emprunts aux livres qu'il avait lus sur l'Angleterre? Le critique du *Times* avait cru un instant être en présence d'une compilation faite par un de nos contemporains : n'y aurait-il pas en effet compilation, mais faite par César de Saussure?

L'*Avertissement* à ses filles nous met déjà en défiance. Il nous dit qu'en rentrant dans son pays il avait « nombre de feuilles volantes et de petits cahiers où étaient mis sans ordre des descriptions de villes, des relations de divers événements et de ce que j'avais vu de plus curieux... » Mais il n'a pas publié telles quelles ces notes « prises sans ordre »; il leur a donné « quelque arrangement », et il a « choisi le style épistolaire ». N'est-il pas à craindre que dans ce travail, il ait parfois cédé à la tentation de suppléer sur certains points à l'insuffisance, à la maigreur de ses souvenirs et de ses notes par des emprunts aux auteurs qui avaient écrit sur l'Angleterre?

1. P. XXXIV-XXXV.

Le problème mérite d'être examiné de très près. Je ne soupçonne pas que tout soit compilation dans le volume. Il y a sans aucun doute des *choses vues*, des impressions recueillies personnellement par César de Saussure. Mais il a employé ses lectures à compléter, peut-être aussi en certains cas simplement à formuler ses impressions.

C'est ainsi qu'il s'est servi des *Lettres anglaises* de Voltaire, et qu'il en a démarqué plusieurs passages.

Écartons d'abord l'idée que Voltaire soit le plagiaire. Sans doute les lettres de Saussure portent la date de 1725-1729, et les *Lettres anglaises* ne paraissent qu'en 1733-34. Mais dans son Avertissement, qui est de 1765, Saussure nous apprend que la rédaction date de 1742; ce qui lui permit d'y faire entrer des impressions de son second voyage fait en 1738. Voltaire eut connaissance du travail, mais en 1756 seulement. Par un billet du 12 février [1], il remercie M. de « Chaussure » d'avoir communiqué « un ouvrage si amusant et si utile ».

Si donc un rapport de filiation apparaît entre le texte de Saussure et celui de Voltaire (dans des rédactions antérieures à 1756), il n'y aura point de doute que Voltaire ne soit la source, et Saussure le copiste.

Je laisse donc la parole aux textes.

Saussure.	Voltaire (1734).
P. 329.	Lettre 5.
1. Je vous ai dit que les anglicans ont *retenu* plusieurs *des cérémonies catholiques*.... (Développement sur ces cérémonies).... Parmi les institutions conservées en Angleterre et *qui font le plus de plaisir au clergé*, il faut mentionner les *Dixmes* qui sont recueillies *avec beaucoup d'exactitude*.	1. Le clergé anglican *a retenu* beaucoup *des céremonies catholiques et surtout* celle de recevoir les dimes avec *une attention très scrupuleuse*.
2. Il faut être anglican pour pouvoir accepter quelque emploi tant civil que militaire.	2. On ne peut avoir d'emploi en Angleterre ni en Irlande, sans être du nombre des fidèles anglicans

Le second passage ne prouve rien. Le fait est si notoire et l'expression si directe que la rencontre est toute naturelle. Je ne le cite que pour servir d'échantillon des rapprochements nombreux dont je m'abstiens. Le premier passage, au contraire, est significatif, parce qu'on y voit la plaisanterie voltairienne s'épaissir aux mains de Saussure.

P. 333.	L. 6.
3. Si les ministres presbytériens sont ignorans, ils sont par contre de vrais pédans, *graves*, sérieux, rigides et *sévères*....	3. Ces messieurs..., ont mis les airs *graves* et *sévères* à la mode en ce pays....
... Ils détestent les anglicans autant que les catholiques, parce qu'ils ont les uns et les autres des cérémonies, des archevêques, des évêques, et de riches bénéfices *que peut-être ils convoitent de bon cœur*.	... Ils ont pris le parti naturel de crier contre des honneurs *où ils ne peuvent atteindre*....
P. 332.	... (Il) *prêche du nez*, et donne le nom de la prostituée de Babylone à toutes les églises *où quelques ecclésiastiques sont assez heureux* pour avoir cinquante mille livres de rente....
... La plupart *parlent du nez*...	

1. P. XXXIV (texte inexact) et 234 (fac-similé).

Voici qui est plus décisif :

P. 334.	L. 6.
4. *On doit* à leur austérité la manière dont on solennise le dimanche en Angleterre. Lorsque le presbytérianisme y dominait au tems de Cromwell, il défendit très sévèrement pour ce jour-là, les spectacles, les *concerts*, et toutes sortes de jeux qui sont encore aujourd'hui interdits. Il n'y a *point d'opéra, point de comédie*, on n'entend nulle part des instruments de musique, pas même la plus petite chanson. *Les cartes sont rigoureusement défendues*, du moins pour le bourgeois et le peuple. *Il n'y a que les personnes de qualité qui osent s'en servir.* Mais un grand nombre de ceux qui n'osent pas jouer le dimanche ne se font point scrupule d'aller publiquement *s'enivrer au cabaret et de là chez les filles de joie.*	4. C'est à eux qu'*on doit* la sanctification du dimanche dans les trois royaumes.... *Point d'opéra, point de comédie, point de concerts* à Londres le dimanche. *Les cartes même y sont si expressément défendues qu'il n'y a que les personnes de qualité* et ce qu'on appelle les honnêtes gens, *qui jouent ce jour-là.* Le reste de la nation va au sermon, *au cabaret et chez les filles de joie.*
P. 335	L. 1.
5... Les premiers chrétiens, qui certainement *ne faisoient point double* en quelque façon *une simple personne*, en lui disant *vous* au lieu de *toi.*	5. Ce ne fut que très longtemps après lui (*Auguste*) que les hommes s'avisèrent de se faire appeler *vous* au lien de *tu*, *comme s'ils étaient doubles.*

« Quasi non sufficeret iis numerus singularis, volunt ut alii eos alloquantur in plurali, » disait simplement Barclay (éd. 1676, p. 341), qui a suggéré à Voltaire toute la fin de sa lettre I.

P. 336.	
6. Les Quakers disent que..., c'est un grand mal de donner à un homme les titres de Monsieur, Monseigneur, de votre Excellence, de votre Grandeur, etc..., que quelque excellent et éminent que puisse être cet homme par sa naissance, son mérite et ses vertus, cependant ces fastueux honneurs ne lui conviennent point, puisqu'au bout du compte *il n'est qu'un vil vermisseau de terre.*	.... Et d'usurper les titres impertinents de Grandeur, d'Éminence, de Sainteté que *des vers de terre donnent à d'autres vers de terre.*
P. 336-37.	L. 1.
7. Leurs habits sont des plus simples; *point de plis aux côtés, point de boutons sur les manches, sur les poches et sur les tailles....*	7. Il était vêtu comme tous ceux de sa religion d'un *habit sans plis dans les côtés* et *sans boutons sur les poches ni sur les manches.*
P. 337.	L. 1.
8. Ils trouvent que c'est une *infâme* flatterie que d'assurer quelqu'un qu'on est son très humble et très obéissant serviteur, *quand le plus souvent il n'en est rien....*	8.... En les assurant qu'ils sont avec un profond respect et *une fausseté très infâme* leurs très humbles et très obéissants serviteurs.

P. 339.

9. Ils ne prêtent jamais de serment, disant que *le nom du Très Haut ne doit point être profané pour de misérables différens* et de vils intérêts.

L. 1.

9. *Nous pensons que le nom du Très Haut ne doit point être prostitué dans les débats misérables des hommes.*

P. 339.

10. Ils croient..., qu'ils ne sont que de pures machines que Dieu fait *mouvoir*, *penser* et *agir* comme il le trouve à propos....

L. 2.

10. C'est donc celui qui a créé ton corps qui *meut* ce corps de terre.... C'est donc le créateur de ton âme qui te donne tes idées.... Tu vis dans Dieu, tu *agis*, tu *penses* dans Dieu.

P. 340.

11. Lorsqu'ils sont assemblés, ils restent souvent demi-heure dans *un morne silence*; *les hommes se couvrent* le visage autant qu'ils le peuvent avec *leurs grands chapeaux* détroussés qu'ils ont soin de ne jamais ôter de dessus la tête; *les femmes* abaissent leurs coiffes de taffetas ou *se cachent avec leurs éventails*; ils paraissent plongés dans une profonde méditation.

L. 2.

11. *Les femmes se cachaient le visage avec leur éventail*; *les hommes étaient couverts de leurs larges chapeaux*; tous étaient assis, tous dans un *profond silence*.... Ce silence dura un quart d'heure.

P. 341.

12. *Il débite moitié par le nez et moitié par la bouche un galimatias sans suite ni ordre, où peut-être ni lui ni personne ne comprendra rien.*

12.... Un d'eux..., *débita moitié avec la bouche moitié avec le nez un galimatias*, tiré de l'Évangile, à ce qu'il croyait, *où ni lui ni personne n'entendait rien.*

P. 342.

13. On s'aperçoit cependant que *cette secte diminue tous les jours*; beaucoup de ses membres font voir qu'ils sont hommes, c'est-à-dire sensibles aux honneurs, aux plaisirs de la vie, et *plusieurs Quakers à qui leurs pères ont laissé de grands biens, portent des boutons à leurs manches, des manchettes à leurs chemises*, et *recherchent* les plaisirs et les *honneurs* au moyen de leurs richesses.

L. 4.

13. Je vois qu'*elle* (*la religion des Quakers*) *dépérit tous les jours à Londres*.... Ils sont réduits à la nécessité de gagner de l'argent par le commerce. *Leurs enfants enrichis par l'industrie de leurs pères*, veulent jouir, *avoir des honneurs, des boutons et des manchettes*....

La conclusion de ces rapprochements se dégage d'elle-même. Il ne saurait être question d'une source commune à Voltaire et à Saussure pour la plupart de ces passages, où l'on saisit chez l'imitateur l'empreinte des tours personnels du style voltairien. J'ai d'ailleurs poussé assez loin la recherche des sources des *Lettres anglaises* dont je prépare une édition pour la *Société des Textes français modernes*, pour pouvoir écarter cette hypothèse. Si pourtant, pour un ou deux de ces passages, on venait à découvrir une source commune qui m'aurait échappé, la conclusion resterait la même sur la manière dont César de Saussure a écrit sa relation, en mettant à profit ses lectures.

Mais si Saussure s'est servi de Voltaire, pourquoi aurait-il négligé les autres ouvrages sur l'Angleterre, Muralt, Misson, Chamberlayne, Guy Miège, Beeverell, etc.? Il me semble, en le lisant, reconnaître parfois des choses que j'ai lues ailleurs. Je souhaite qu'on fasse le départ de ce qui est dans son livre

impression ou souvenir, et de ce qui est copié. On isolera ainsi, je crois, une partie solide de témoignage original qui aura de la valeur.

Ce n'est pas que le reste en soit dénué. César de Saussure est allé en Angleterre : où il copie Voltaire, c'est qu'il le trouve juste. Il le confirme en le copiant. De même pour ses autres sources. Et cette confirmation a son intérêt.

Je ne veux pas terminer cette note sans ajouter que Voltaire s'est souvenu à son tour au moins une fois d'avoir lu César de Saussure. Lorsqu'il fit paraître en 1768 la *Princesse de Babylone*, il y mit un trait qui m'a bien l'air de venir du voyageur vaudois, à moins qu'il n'y ait une source commune, ce que je crois peu probable.

Princesse de Babylone (1768).	César de Saussure.
Ch. 16.	P. 182.
« Après un quart d'heure de silence, il regarda un moment Amazan, et lui dit : *How d'ye do?* à la lettre : *Comment faites vous faire?* et dans la langue du traducteur : *Comment vous portez-vous?* Ce qui ne veut rien dire du tout en aucune langue, puis il ajouta : « Vous avez là six jolies licornes », et il se remit à fumer.... Il fut encore un quart d'heure sans parler; après quoi il redemanda à son compagnon *Comment il faisait faire*, et si on mangeait du bon roast-beef dans le pays des Gangarides.	Leur conversation est souvent entrecoupée d'un long silence, qu'ils rompent quelquefois par un « How d'ye do »? C'est-à-dire : « Comment vous portez-vous? » qui vous fait connaître qu'ils savent que vous êtes là, et qu'ils n'ont pas grand'chose à vous dire.

Le trait avait dû frapper Voltaire quand le manuscrit de Saussure lui fut communiqué en 1756; il lui avait paru amusant, et il lui revint à l'esprit lorsqu'il fit voyager Amazan dans cette « certaine île nommée Albion ».

Gustave Lanson.

UN SERMON INÉDIT DE BOURDALOUE

PRÊCHÉ LE 4 MARS 1685

(Dimanche de la Quinquagésime) à Saint-Gervais.

Le sujet de ce sermon de Bourdaloue est connu déjà et on le trouve, au mercredi de la quatrième semaine de carême, dans l'édition officielle [1]. C'est le sermon, vigoureux entre plusieurs autres, *sur l'Aveuglement spirituel*, un de ces discours dont Mme de Sévigné eût pu dire, comme du sermon *sur la Fréquente Communion*, qu'elle était « tout ébaubie d'entendre le P. Desmares avec une robe de jésuite [2] ».

C'est cependant une bonne fortune de pouvoir présenter un texte « nouveau », inédit par conséquent, à la fois daté et situé. En effet, l'amateur, à qui on le doit, friand de sermons de toute provenance qu'il allait entendre, soit dans sa propre paroisse de Saint-Paul (car il semble bien être un habitant du quartier), soit aux diverses églises des environs, a la bonne habitude d'annoncer l'auteur du sermon qu'il recueille, ainsi que l'église où il est prêché. S'il n'ajoute pas d'ordinaire la date, nous avons pu néanmoins la retrouver sans aucun doute possible, et nous avons donc ainsi un discours assigné à sa véritable époque, prêché dans une église où l'on savait seulement auparavant que la voix de Bourdaloue se fît entendre [3], bref, de quoi compléter de la façon la plus heureuse l'histoire encore sommaire de la carrière oratoire de Bourdaloue. M. Eugène Levesque, toujours si serviable et si heureux dans ses découvertes, nous a donc rendu une fois de plus le meilleur office en nous signalant le manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut qui renferme ce sermon de Bourdaloue, et une foule d'autres. Tous ces discours inédits deviennent des plus instructifs, puisque leurs dates, par les comparaisons, les déductions, et la concordance parfaite avec la *Liste des prédicateurs*, nous sont maintenant connues, sans ombre d'hésitation. Ces échos des stations du carême et de l'avent de 1684, où figurent un bon nombre de contemporains de Bourdaloue,

1. Ed. princeps, in-8, Carême, t. II, p. 357-398. J'en ai déjà publié une des deux versions que contient le manuscrit Phelipeaux (*Sermons inédits*, p. 41 à 59, et plusieurs fragments curieux des autres textes connus de ce sermon très souvent repris par Bourdaloue, dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, t. II, p. 1007. Voir au t. III, p. 306, note 3, une indication, d'ailleurs incomplète, des différentes versions connues de ce sermon. Il y faut ajouter, non seulement celle-ci, qui n'était pas encore découverte alors, mais celle du manuscrit Montausier, de Saint-Sulpice, très peu différente du sermon donné dans l'édition subreptice. Lorsqu'aura paru le texte de cette édition, par laquelle débutera la publication des œuvres de Bourdaloue, il y aura lieu de faire connaître les diverses « reprises » de ce thème tant de fois répété. Nous nous bornerons ici à quelques rapprochements. Il est à noter que notre manuscrit d'amateur, supposant un sermon recueilli directement, et à une date connue, confirme et justifie l'exactitude de ces éditions clandestines, si décriées, soit à leur apparition, soit depuis, par ceux qui ont eu quelque intérêt à faire tenir pour seule exacte l'édition donnée par Bretonneau.

2. Lettre du 5 mars 1683. Gr. écriv., t. VII, p. 221-222. Cf. *Hist. crit.*, I, p. 550; voir ce sermon, *Sur la Communion*, dans mon édition des *Nouveaux Sermons inédits*, p. 68-94.

3. Ce fut pour l'avent de 1676, mais on ne possède aucun détail sur cette station, sauf la mention de la *Liste des Prédicateurs*. Cf. *Hist. crit.*, p. 405.

dignes d'être étudiés, nous fourniront les éléments d'une étude historique sur le « ton de la chaire » à cette époque. Ici Bourdaloue et son texte inédit nous occuperont exclusivement.

Qu'on me permette donc, après une description rapide du recueil auquel j'emprunte mon texte et un exposé sommaire des raisons qui m'ont conduit à préciser la date du 4 mars 1685, de le publier ici dans sa fraîcheur et sa vivacité, tel que l'a saisi le « coureur de sermons », à qui nous devrons ainsi plus d'une belle page. Je suis convaincu d'apporter en cela de véritables documents pour l'histoire littéraire, et pour la connaissance de ce qu'était alors le sermon, quelle que soit la conception que les éditions retouchées en vue de la lecture ont pu acclimater chez nous et imposer en quelque façon à la critique traditionnelle. Il ne suffit pas, pour être fausse, qu'une thèse heurte ou étonne les habitudes reçues. C'est sur ses preuves, sur les textes qu'elle apporte qu'elle demande à être jugée. Qu'on les discute et qu'on les prenne corps à corps, qu'on les réfute ou qu'on en montre l'inanité, si on en voit la faiblesse, rien de mieux. L'histoire et les faits ne redoutent pas cette épreuve; les théories préconçues et les sièges arrêtés d'avance ne les déconcertent guère.

A ce titre, je publie ici en toute confiance ces « pages inédites » de Bourdaloue. Qu'elles répondent ou non à l'idéal qu'on s'en était formé, j'avoue, moi aussi, que « peu m'importe ». Je n'ai pas à reconnaître si Bretonneau en l'éditant ou si l'orateur lui-même en se revisant en vue de l'impression, eût maintenu où non telle image, limé telle phrase, restitué une période, ou si le Bourdaloue qu'ont loué Voltaire, Vinet ou Sainte-Beuve diffère de celui qu'entendait M^me^ de Sévigné ou notre anonyme lorsqu'il recueillait les épaves que sauva son recueil. Ce qui intéresse, c'est l'existence même de ces pages, aussi sincèrement ramassées sans doute et non moins dignes de confiance que l'édition donnée par Bretonneau. Si l'on accorde crédit à celui-ci comme à un écho authentique d'une voix qu'il n'est plus possible d'entendre, en vertu de quel droit de *prescription* récuser l'apport d'autres témoins, de même date, n'ayant eux non plus aucun intérêt à nous induire en erreur. Il sera toujours libre à chacun de préférer le texte revu par le premier éditeur, et je n'ai jamais prétendu qu'il fût besoin d'attendre, pour admirer Bourdaloue ou en disserter littérairement, la publication des sermons recueillis par les copistes auditeurs de Bourdaloue. Je ne m'y propose point d'ailleurs de démentir ni de rectifier l'opinion régnante sur les caractères de son éloquence. La nature même du travail de Bretonneau lui interdisait de se substituer à son « auteur » auquel il entendait du reste s'identifier, et loin d'avoir effacé les traits généraux, il a dû sans doute les accuser de son mieux. Il n'en reste pas moins utile d'entendre tous les témoins capables d'apporter des éléments d'information. Un état d'esprit reste possible, paraît-il, celui de M. de Saint-Fonds prenant allégrement son parti des bruits de publication peu fidèle qui circulaient sur le compte du premier éditeur, par cette considération que, tels qu'ils sont, les sermons lui semblent admirables [1]. Mais une autre conception a le droit aussi de se produire, celle qui juge peu « scientifique » le dédain apporté, comme une fin de non-recevoir préalable à l'étude de pièces contemporaines, de témoignages directs ramassés par des auditeurs, aussi recevables à dire leur mot que Bretonneau peut l'être, non moins dignes d'attention, et qui, eux, ne plaident pas pour une cause et n'ont point à « se défendre ». Bretonneau, parlant pour son œuvre et pour son « orateur », devait tout naturellement se servir triomphalement du « désaveu » officiel opposé par Bourdaloue au débit de l'édition gênante de 1692. J'ignore si les contemporains en furent ébranlés

1. Voici sa phrase : « Pour nous, peu nous importe qu'on ait suivi scrupuleusement le manuscrit du P. Bourdaloue, où qu'on l'ait retouché. Il nous suffit que ses sermons, tels que nous les avons, aient enlevé tous les suffrages ». (Voir *Hist. crit.*, I, p. 140.)

ou s'ils ne savaient pas mieux que nous ce que valaient les dénégations de cette sorte; mais on peut s'étonner de les voir aujourd'hui encore alléguées comme argument de poids, maintenant qu'on en connaît l'histoire vraie et qu'on en peut jauger la valeur. Comment ne pas voir que ces « subreptices », dont les lois protectrices du privilège des livres n'ont laissé subsister que quelques rares exemplaires, sont précisément corroborées et confirmées par tous les manuscrits du temps, aussi bien par les recueils d'auditeurs, colligeant pour leur propre usage des fragments ou des analyses de sermons, que par les transcriptions plus luxueuses faites en faveur de familles amies [1]?

Voici une brève description de notre manuscrit, le n° 56 de la Bibliothèque de l'Institut.

Ce recueil, anonyme, mais heureusement fort facile à dater, qui contient (p. 1359 à 1374) le sermon de Bourdaloue, porte pour titre unique l'inscription gravée au dos des deux volumes reliés dont il se compose : *Recueil de Sermons* tom I; (*id.*) tom II.

Ce titre vague et peu attrayant lui a valu sans doute l'oubli dans lequel il a dormi jusqu'à ce jour. Il y a pourtant mainte révélation utile à tirer des 1450 pages (les deux tomes ont une pagination unique) qu'avait patiemment relevées de sa propre main, le possesseur de ces sermons, à la lettre conquis par lui au jour le jour. Le premier sermon recueilli porte pour titre : « *Mercredy des Cendres, M. l'abbé Boileau, Saint-Louis dans l'Isle. Les plaisirs de la Pénitence* [2]. »

Il n'y a point là de date, mais il était aisé, avec un peu de patience, de retrouver l'année à l'aide de la *Liste des Prédicateurs*, et c'est bien en 1684, ce qui appuie la date du sermon de Bourdaloue déduite par ailleurs, que la *Liste du Carême* indique : « *A saint-Louis dans l'Isle Nostre-Dame* : Monsieur l'Abbé Boileau. »

Mais ce qu'il importait d'étudier, c'était le voisinage de notre sermon de Bourdaloue, qui occupe, au tome second, les pages 1359 à 1374. Notre espoir d'en préciser le jour, grâce aux auteurs indiqués des sermons qui le précèdent et le suivent, n'a pas été déçu. Par une heureuse rencontre, deux dates, les seules qui existent, et combien peu précises, dans les deux volumes, ont été le point de départ de la découverte, nous ont dispensé de longs tâtonnements, et ne nous ont plus laissé le peine que de chercher d'abondantes et sûres confirmations de notre hypothèse, devenue une certitude. Deux sermons d'avent, celui du 1er dimanche, et celui du second, sont ainsi désignés, vers la fin de ce second tome (p. 1077) : « *1er dim. de l'avent, 3e déc. à Saint-Paul, Du jugement, D. Jean de S. Laurent*, p. 1105, *Père de la Rue, 3e déc. Du jugement dernier*; et p. 1115, *2e Dim. 10 décembre, P. de la Rue* ». Il ne restait plus qu'à rechercher en quelle année le 1er dimanche de l'Avent tombait au 3 décembre.

La recherche a été abrégée encore par cette constatation que presque tou-

1. Du premier genre est le manuscrit Tournemeulle, de la Bibliothèque Mazarine, dont j'ai publié plusieurs extraits dans l'*Histoire critique*, I, p. 93 et suivantes. Voir surtout, t. III, p. 387 à 439, appendice N. Il est moins précieux, parce qu'il n'est point daté, que notre manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut, mais provient comme lui des notes personnelles d'un auditeur de sermons, avide de recueillir des résumés ou de belles pages. Du second type serait, par exemple, le manuscrit de Saint-Sulpice qui contient sous une belle couverture à ramages, transcrit d'une écriture soignée, un sermon pour le dimanche de Quasimodo, *sur la Paix du cœur*, dont j'ai publié le texte dans les *Sermons inédits*, p. 331-352.

2. Ce titre paradoxal qui, avec le texte *thesaurizate vobis thesauros in coelo*, sert de thème à l'exorde, ne se rencontre point parmi les sermons du carême publiés par l'avocat Richard, éditeur de l'abbé Boileau. Voir au tome III de l'*Hist. crit. de la Prédication*, p. 419, des pages de cet orateur citées d'après le manuscrit Tournemeulle, qui inviteraient à le faire mieux connaître, ne fût-ce que pour constater une manière assez différente de celle de Bourdaloue.

jours notre auditeur de sermons, plus assidu que partout ailleurs à Saint-Paul, sa paroisse apparemment, a coutume de se rendre le même jour au sermon de la chapelle, toute voisine, des Jésuites. Malgré l'absence de désignation de lieu pour le P. de la Rue, il y avait des chances que ce fût là que notre amateur l'avait entendu. Grâce aux Listes des prédications de ce jésuite, toutes dressées dans le Supplément de mon *Histoire critique* [1], je l'y ai trouvé désigné pour l'avent de 1684, et j'ai eu la joie, en recourant au calendrier de cette année-là d'y voir les dates concorder et le premier et le deuxième dimanche de l'Avent y occuper en effet le 3 et le 10 du mois de décembre. Restait le contrôle de la désignation du prédicateur de Saint-Paul. Or on lit, en 1684, dans la Liste de l'Avent : *A Saint-Paul : Le Révérend Père Dom Jean de Saint-Laurent, Feuillent.*

Le doute n'était donc plus possible, et j'ai pu ainsi, en remontant à travers toutes les désignations de prédicateurs et de lieux, m'assurer que les deux tomes du manuscrit sont d'un bout à l'autre en parfait accord avec la *Liste* et nous offrent des échos du carême et de l'avent de l'année 1684.

Une difficulté demeurait. A la satisfaction de découvrir, dans la mention portée en tête du sermon de Bourdaloue : à Saint-Gervais, le fait constaté que le dimanche de la Quinquagésime de l'année 1685, notre prédicateur occupait, ce qu'on ignorait jusque-là, la chaire de cette église, se mêlait l'inquiétude d'une objection née de la *Liste*. En 1685, c'est à Saint-Roch que Bourdaloue prêche le carême, et la chaire de Saint-Gervais, pour cette station du carême, est assignée à l'abbé Boileau. Comment, à quelques jours du premier dimanche qu'il devait donner à Saint-Roch, et peut-être après avoir ouvert sa station dans cette église dès le 2 février, acceptait-il un et peut-être plusieurs sermons des quarante heures dans une autre paroisse ? L'objection, tout d'abord, n'était pas assez forte pour prévaloir contre le fait de la désignation, et il n'y avait guère lieu de supposer de la part de l'auditeur un lapsus de *Saint-Gervais* écrit au lieu de *Saint-Roch*. Mais surtout son propre manuscrit nous montre en action l'usage de faire prêcher la Quinquagésime et les deux jours suivants par un prédicateur différent de celui du carême. Ainsi, précisément en cette année 1685, le carême est donné à Saint-Paul, par le P. Patouillet, et grâce aux notes de notre auditeur, nous voyons que le sermon de la Quinquagésime dans cet église est d' « un Docteur », qu'il ne nomme pas, mais qu'il faut identifier peut-être avec ce « Mr Triboullart, pour la feste de Saint-Mathias, confrairie de la Doctrine Chrétienne (le samedi 24 février, veille de la Sexagésine) », celui en tout cas que désignent constamment les relevés faits par notre amateur, depuis le 5e dimanche, après l'Epiphanie, « par un docteur », « 6e dimanche le mesme docteur, etc. » De plus, le lundy gras, toujours à Saint-Paul, le manuscrit indique : « Mons. l'abbé du Carrier ». C'est un des prédicateurs qu'on rencontre plusieurs fois appelé dans cette chaire ; mais sa présence en ce jour, ainsi que celle, à la Quinquagésime, du docteur qui avait donné les Dominicales depuis l'avent de D. Jean de Saint-Laurent, clôturé le jour de l'Epiphanie, sert de preuve que les sermons des quarante heures, loin de rentrer nécessairement dans le carême, peuvent, sans anomalie, être prêchés par d'autres que le stationnaire en titre. Aucune raison ne permet donc de mettre en suspicion l'exactitude du renseignement fourni par notre manuscrit. Bourdaloue devait avoir d'autant moins de difficulté à fournir ce sermon de la Quinquagésime que, sauf l'exorde de circonstance, adapté, pour ce jour-là seulement peut-être, son sujet est un de ceux qu'il avait probablement déjà traités auparavant à l'une des dates liturgiques où nous le rencontrons dans les manuscrits et dans les éditions.

1. Tome III, p. 61.

Nous n'avons donc qu'à respecter le texte laissé par le collectionneur qui nous fournit ce qu'il a « pris et compris ». On jugera s'il mérite quelque confiance. Malgré l'existence des autres textes plus ou moins parallèles, j'avoue qu'il ne m'était jamais venu à la pensée de fusionner en un texte composite ces différentes versions, ce qu'une critique trop ingénieuse a pris la peine d'annoncer, pour railler à l'aise un dessein, qui, en effet, je le conçois, n'aurait aucune autorité [1].

DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.
A S. Gervais. P. Bourdaloüe.

Tradetur gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur, et postquam flagellaverint occident eum, et tertia die resurget; et ipsi nihil horum intellexerunt. Factum est autem cum appropinquaret Jericho, cœcus quidam sedebat secus viam mendicans. Dixerunt autem ei quod Jesus Nazarenus transiret : et clamavit dicens : Jesu, fili David, miserere mei [2].

Le Fils de l'homme sera livré aux Gentils, il sera mocqué, il sera outragé, on lui crachera au visage, et après qu'il l'auront fouetté ils le feront mourir et il ressucitera le troisiesme jour. Mais il ne comprirent rien à tout ceci. Lorsqu'il étoit près de Jéricho un aveugle se trouva assis le long du chemin demandant l'aumosne. On lui dit que Jésus de Nazareth passoit par là, en mesme temps il se mit à crier : Jésus, Fils de David ayès pitié de moi.

Ce fut un prodige bien surprenant lorsqu'autrefois Moïse ayant frappé l'Égipte et l'ayant couvert de ténèbres : *factae sunt tenebrae spissae super faciem Ægypti*, ce fut, dis-je un prodige surprenant de voir que les Égiptiens ne pouvant mesme se connoitre au rapport de l'Écriture, les Israelites qui n'etoient que leurs esclaves vissent aussi clair qu'à l'ordinaire comme s'il n'y eust point eu de tenebres [3]. Notre

1. Je saisis cette occasion, la première qui m'ait été donnée depuis la publication de l'article de M. F. Brunetière, *L'Éloquence de Bourdaloue* (dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1904) pour me demander tout haut en quel endroit et par quelle phrase, trahissant ma pensée, j'ai pu annoncer que pour l'édition de Bourdaloue en ce moment sur le métier « de trois ou quatre versions d'un même texte... on en déduira une cinquième qui passera désormais pour la bonne », et où j'ai refusé, en attendant, à la critique littéraire « le droit d'apprécier » Bourdaloue? (*loc. cit.*, p. 530). — Ces mots, écrits avant le 1er avril 1906, doivent être suivis maintenant de l'expression de nos regrets pour la disparition de cette noble intelligence. Sans jamais avoir eu l'espoir de le convertir à goûter le Bourdaloue des copistes, il m'aurait été précieux de l'amener à la discussion directe des arguments que nous présente ce fait historique « de phrases d'un orateur surprises au vol et livrant sa pensée telle quelle. »

2. *Luc*, 18, 32-35, 37, 38. Notons ce long texte et sa traduction que l'auteur a eu la patience de relever. Il est dans les habitudes de la chaire du temps. Le texte de l'évangile du jour, commençant au verset précédent, est ainsi conçu : « *Assumpsit autem Iesus duodecim et ait illis : Ecce ascendimus Ierosolymam, et consummabuntur omnia quae scripta sunt per Prophetas de Filio hominis. Tradetur enim gentibus,... non intellexerunt et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quae dicebantur. Factum est autem... mendicans. Et cum audiret turbam praetereuntem, interrogabat quid hoc esset. Dixerunt...* »

3. Dans l'édition officielle, qui roule sur l'évangile du mercredi de la quatrième semaine (*Io.*, 9), la guérison de l'aveugle-né, nous rencontrons ce même début

Évangile no[us] met aujourd'hui devant les yeux quelque chose d'aussi surprenant. Jésus-Christ parle de sa passion à ses apotres, : il leur dit qu'il sera livré aux gentils, qu'ils le feront mourir et qu'ensuite il ressuscitera. Mais eux, tout apotres qu'ils étoient, choisis de Dieu pour annoncer au monde son Évangile, ne comprirent rien à ce qu'il leur disoit : *ipsi nihil horum intellexerunt*. Tandis que J.-C. qui leur cachoit ces grandes vérités les découvroit à un pauvre aveugle, à qui il ouvrit non seulement les yeux du corps, mais mesme ceux de l'esprit, puisqu'il le recon[n]ut pour le Messie, *fili David, miserere mei* et que l'évangile remarque qu'il suivit J.-C. rendant grâces à Dieu de ce qu'il l'avoit éclairé.

Mais, Messieurs, il ne se faut pas étonner de ce procédé admirable et adorable de J.-C. Deux effets de sa venue : *In iudicium venit*, dit-il lui mesme : *ut qui non vident videant, et qui vident cœci fiant* [1]. Je suis venu affin que ceux qui ne voioient pas vissent, et que ceux qui voioiont ne vissent pas. Notre évangile nous en fournit aujourd'hui l'exemple; mais nous en avons l'expérience ces trois jours cy, où il semble particulièrement que les tenebres de l'enfer soient répandus sur la terre. C'est de ce temps dont il est dit : *Haec est hora vestra et potestas tenebrarum* [2]. Mais ce qui me console, c'est que parmi ces tenebres les Israelites, je veux dire les vrais chrétiens, les véritables serviteurs de Dieu,

rappelant le miracle des ténèbres d'Égypte, mais l'opposition entre les apôtres et l'aveugle guéri n'existe plus naturellement, et tout est adapté à l'aveugle-né et aux pharisiens. Le premier des sermons conservés dans le manuscrit Phelipeaux, celui que j'ai publié, est adapté au dimanche de la Passion et à ce texte tiré de l'évangile de ce jour : *Si veritatem dico vobis* (*quare*) *non creditis*? (*Op. cit.*, p. 42); le second, sans date liturgique indiquée, roule sur le même évangile de la Passion, et contient le même exorde; il est donc destiné à ce dimanche. Les manuscrits A et M (*Abbeville et Montausier*), au contraire, ainsi que l'édition de 1692, sont appliqués, mais avec un autre exorde, à l'évangile du mercredi de la quatrième semaine (évangile de l'aveugle-né). Nous avons donc trois emplois nettement indiqués du même sermon prêché tour à tour, pour la Quinquagésime et les Quarante heures, pour le mercredi de la quatrième semaine, et pour le dimanche de la Passion.

1. Il faut lire sans doute : *Veni*, car le texte de la Vulgate est : *Et dixit Iesus : in iudicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident caeci fiant* (*Io.*, 9, 39). La présence de ce texte de saint Jean, qui est la conclusion du récit de la guérison de l'aveugle-né, l'évangile même du mercredi de la quatrième semaine, cité aussi dans l'édition officielle (p. 339) indiquerait que l'adaptation du sermon au jour de la Quinquagésime n'a pas effacé toute trace de la composition, faite probablement à une époque antérieure, pour cette date liturgique.

2. Ce texte *Haec est hora vestra*, etc., *Luc*, 22, 53, est employé ailleurs, par une accommodation analogue, aux désordres des fêtes de l'Épiphanie « du Roi-boit », comme on disait ailleurs, dans un sermon de Bourdaloue pour cette fête, récemment identifié : « Ce temps, qui est destiné au scandale, puisqu'il est employé à la joie, ce temps de plaisirs pour les âmes mondaines, mais de véritable tristesse pour les vrais chrétiens, ce temps où par des cérémonies abominables, on se croit moins engagé à la règle de la vie et des mœurs que nous prescrit la religion, ce temps où l'on voudroit nous persuader que la pénitence n'est pas de saison, et où les libertins voudroient bien dire que la critique ne doit pas régner, ce temps, messieurs, est proprement le temps du démon; car c'est l'idée que le Fils de Dieu lui-même nous en a donné : *Haec est hora vestra et potestas tenebrarum*. Gens du monde, c'est ici votre heure et ce temps ici appartient à la puissance des ténèbres. » (Sermon sur l'Epiphanie, ms. Phelipeaux, *Hist. crit. de la Prédication de Bour-*

jouissent de la lumière, font des fruits de lumière comme parle S. Paul : *Fructus lucis* [1].

Je veux donc, Messieurs, vous entretenir aujourd'hui de l'aveuglement et je ne pouvois pas trouver un évangile plus favorable et plus proportionné à cette matière. Mais avant que de la traiter, nous avons besoin, etc.

Lorsque l'Ecriture parle de l'aveuglement, elle s'explique en des termes si différens et quelquefois si difficiles, que si elle ne nous marquoit ensuite qu'elle parle de l'aveuglement, nous aurions assés de peine à l'entendre [2]. Voici ce qu'elle en dit : Tantost elle attribue cet aveuglement à la malice du pécheur : *Excaecavit eos malitia eorum* [3], tantost à Dieu : *Excaeca cor populi huius* [4], dit le Prophète parlant à Dieu, tantost au démon : *princeps huius mundi excaecavit cor eorum* [5]; quelquefois à l'ignorance : *misericordiam consecutus quia ignorans feci* [6]; enfin elle l'attribue aussi à l'homme : *Vae vobis, duces cæci et duces cæcorum* [7]; et c'est de ces differens termes communs à l'Ecriture que naissent tant de sectes et d'hérésies différentes, pour prendre mal ce ce sens de l'Ecriture.

Or pour ne point embarrasser l'esprit, je remarque trois sortes d'aveuglemens ausquels je rapporte ces divers passages [8].

daloue, t. III, p. 404. Il va sans dire que ce « couplet » propre au temps des quarante heures ne se rencontre que dans notre manuscrit et ne se trouve pas dans les diverses adaptations du même sermon à d'autres dates liturgiques.

1. *Eph.*, 5, 9. Fructus enim lucis est in omni bonitate, et iustitia et veritate.

2. Ce début du premier point, identique quant au fond dans les diverses leçons publiées ou encore à paraître, et bien reconnaissable dans l'édition, p. 360, est cependant ici exprimé un peu différemment. Voici par exemple la phrase parallèle du manuscrit Phelipeaux encore inédit : « Quand l'Ecriture nous parle de l'aveuglement intérieur ou de l'aveuglement d'esprit, c'est en des termes si différents et si contraires en apparence qu'il seroit presque impossible d'en concevoir le sens, si elle-même, par une sage disposition, n'avoit pris le soin de nous en découvrir le secret et le mystère. Car tantôt elle prend la source de cet aveuglement dans la propre malice de l'homme, etc. » (Ms. fr. 22 947, fol. 529.) Voir l'autre sermon du même recueil, conforme du reste aux mss A et M. et à l'édition subreptice, dans les *Sermons inédits*, p. 43.

3. *Sap.*, 2, 21, *Excaecavit enim illos...* La déformation *excaecavit eos* se rencontre dans les divers manuscrits; c'était donc sous cette forme que le prédicateur, qui citait beaucoup de mémoire, comme le prouvent ces copies du temps, avait retenu ce texte.

4. *Is.*, 6, 10.

5. 2 *Cor.*, 4, 4. La modification est ici particulière à notre manuscrit. On lit par exemple, à l'édition de 1692, au ms. P, inédit, au ms. A, au ms. M., etc., la forme exacte de la Vulgate : *in quibus deus huius saeculi.*

6. 1 *Tim.*, 1, 13 : Misericordiam Dei consecutus sum, quia...

7. Le texte ainsi conçu ne se rencontre point dans l'Ecriture, et comme il est commun aux divers manuscrits, il faut répéter ici la remarque faite plus haut sur la manière dont Bourdaloue avait retenu et employait cette citation. On trouve dans S. Math., 23, 16 : *Vae vobis duces caeci, qui dicitis*, et Math., 15, 14 : *Sinite illos, caeci sunt et duces caecorum...* C'est peut-être l'origine de cettte confusion. Cf. *Sermons inédits*, p. 43, n. 7.

8. Sur l'emploi de ce mot « passage » au sens de *citation*, voir une phrase de Bourdaloue, dans un des sermons sur le *Royaume de Dieu* : « permettez-moi de faire une application de ce passage », avec son annotation (*Revue Bourdaloue*, 1er avril 1904, p. 237, note 2. On voit l'inconvénient des retouches faites dans

Le premier est un aveuglement qui est péché, et c'est de cette sorte d'aveuglement qu'on doit entendre ces paroles du Sage : *excaecavit eos malitia eorum*. Le second est un aveuglement qui est cause du péché, comme en ce passage : *misericordiam consecutus quia ignorans feci*. Enfin il y a un troisiesme aveuglement qui est l'effet du péché et c'est de cet aveuglement dont parle le prophète Isaï[e] lorsqu'il dit à Dieu d'aveugler son peuple : *Excœca cor populi huius*. Voilà les trois sortes d'aveuglemens dont parle l'Ecriture. Permettés moi d'en tirer trois propositions que je trouve d'une utilité infinie pour la conduite de vos ames et qui feront le partage de ce discours. Aveuglement qui est péché, état opposé à votre salut et contraire à votre conversion, voilà ma première partie; aveuglement, cause du péché, excuse indigne et inutile dont se servent les pécheurs, c'est la deuxiesme; enfin l'aveuglement qui est l'effet du péché, le plus déplorable état où une âme puisse tomber, c'est la troisiesme. Vos attentions [1].

[Premier point.]

Le premier aveuglement est un péché qui se fait avec connoissance et par conséquent par malice. Saint Thomas dit [2] que c'est un péché volontaire, que nous ne voulons pas ne pas commettre, puisque voiant qu'il est péché, nous ne nous mettons pas en peine de l'éviter, au contraire nous le voulons bien. Induction [3], qui non seulement est d'une grande utilité, mais même qui servira de preuve à cette première partie.

Cet aveuglement est presque le péché le plus commun. Si on traitoit de fous ceux qui y tombent, on s'en donneroit plus de garde, mais parce que cela est un mal universel que le monde approuve, on ne s'en met pas tant en peine : ce seroit être ridicule que de vivre autrement. Je dis donc que cet aveuglement est fort commun dans le monde.

C'est le péché des athées, de ceux qui ne veulent pas de Dieu, affin de vivre dans le libertinage. Leur cœur et leur raison sont partagés : Leur cœur ne veut point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* [4]; mais leur raison leur dit le contraire. Ils voudroient bien étouffer en eux mêmes ce sentiment de la raison, et c'est ce qui fait leur péché, dit Tertullien, de ne vouloir pas connoitre celui qu'ils ne peuvent ignorer : *Haec est summa delicti nolle cognoscere quem ignorare non possunt* [5].

l'édition, qui ont supprimé des mots expressifs et de sens déterminé. La langue de Bossuet comprend aussi ce mot. Voir, par exemple, au sermon sur la Pentecôte de 1654 : « Et pour pénétrer le fond de notre passage ». Lebarq, t. I, p. 549.

1. Notez cette formule abrégée.

2. Saint Thomas, 2ª 2ae q. 15, explicitement cité dans les autres versions. Voir *Sermons inédits*, p. 44, n. 2.

3. Sur le mot *induction* au sens d'énumération, suite et série d'exemples, et ce procédé par portraits et tableaux, commun à Bourdaloue et à ses contemporains, voir *Nouveaux Sermons inédits*, p. 212′ et 237′.

4. *Ps.* XIII, 1 et LII, 1.

5. *Apol.*, c. 17, Et haec est summa delicti nolentium recognoscere quem ignorare

Cet aveuglement est encore le péché des hérétiques. Ils sçavent bien que leurs dogmes pour la pluspart sont contraires à la foi orthodoxe, que l'Ecriture n'est pas pour eux; cependant ils se défendent avec autant de mauvaise foy que d'opiniatreté, et c'est ce que saint Augustin remarque dans les Manichéens. Ils voioient bien que l'Ecriture n'étoit pas pour eux et c'est pour cela qu'ils avoient plus de déférence pour certains livres prophanes qui sembloient favoriser leurs hérésies que pour les livres sacrés[1]. Les libertins du siècle en sont encore là logés[2]. Ils connoissent bien que leur vie déréglée est condamnée de l'Eglise. Cependant, pour vivre dans le libertinage, ils tachent d'étouffer en eux cette pensée; ils ne veulent pas qu'on leur en parle : les reprendre c'est les facher à mort[3]. Ils veulent au contraire qu'on les flatte encore : *Gaudent in illusione, adulationem pro beneficio accipiunt* [et ils bouchent les oreilles à tout ce qui pourroit faire connoitre leurs désordres : *sicut serpentis aspidis* (*sic*) *obturantis aures suas*[4], avec cette différence, dit saint Bernard, que l'aspic bouche ses oreilles affin de n'entendre pas la voix de l'enchanteur, et eux ils la bouchent pour ne pas entendre ce qui pourroit les porter à leur salut et à se convertir][5].

Enfin ce péché est commun à beaucoup de chrétiens, mais des chrétiens du siècle, qui, se doutant qu'il y a du mal en de certaines actions, ne veulent pas s'en éclaircir, de crainte de ne les pouvoir faire : *Noluit intelligere ut bene ageret*[6]. Exemple : un homme se sera élevé à une charge au-dessus de sa condition par des voies qu'il doute en quelque façon être permises. Il n'a rien oublié pour y parvenir. Sa conscience lui en fait quelques reproches. Cependant il appréhende que, s'il s'en éclaircit, on ne l'oblige à quelque chose qu'il auroit de la peine à faire. Ainsi sa conscience a beau le lui reprocher, il tâche de n'y point penser.

Un autre aura manié les deniers publics, il en aura fait comme de ses propres biens : il se sera fait lui-mesme telle justice qu'il lui aura plû. Ce juge aura souvent fait voir sa puissance aux despens des pauvres qu'il aura frustré de leurs droits pour les accorder à un intenteur[7] de procès injustes. Un marchand se sera enrichi par des usures illégitimes qu'il aura exercées envers les pauvres. Leur con-

non possunt (M. 1, col. 376). Voir aussi, par exemple, au I avent de l'édition Bretonneau, le 2e point du sermon sur le scandale, développé par ce même procédé explicitement énoncé.

1. Cf. saint Aug., c. *Faustum*, l. 32, c. 19, M. 42, 508, 509, cité dans les *Sermons inédits*, p. 45.

2. Notez ces expressions familières absentes des autres rédactions, et qui ne sont pas, j'imagine, de la création de l'auditeur.

3. Ceci ne se trouve pas non plus dans les versions parallèles.

4. *Ps.* LVII, 5. Furor illis secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdae et obturantis... Cf. *Sermons inédits*, p. 48.

5. Toute la partie mise ici entre crochets est ajoutée après coup de la même main en interligne. Ce passage se rencontre équivalemment dans le ms. P, mais plus loin dans le sermon, voir *Sermons inédits*, p. 48[5]. On ne le trouve pas dans la rédaction du ms. M.

6. *Ps.* XXXV, 4.

7. Notez ce mot, insolite et absent des dictionnaires.

science qui y est engagée le leur représente à tous momens, mais bien loin de se rendre à ces reproches, de suivre les sentimens que la raison leur inspire, ils font en sorte de n'y point penser. Ils mettent tout cela au fond de leur conscience pour en étouffer la pensée importune, [et s'ils sont quelquefois obligés pour satisfaire au précepte de l'Église, de s'approcher de la pénitence, ils cherchent un confesseur ou ignorant ou peu curieux : *noluit*[1]], *noluit intelligere ut bene ageret.*

Voilà le péché d'aveuglement. Or je dis que cet état est très dangereux pour le salut et contraire à la conversion des pécheurs. En voici la raison tirée des théologiens. Il en est de mesme, disent-ils, dans l'état de la grace que dans celui de la nature. Pour agir, ordinairement il faut vouloir, et pour vouloir, il faut connoitre, parce que notre volonté ne se porte pas à ce qu'elle ne connoit point. Tout de mesme dans l'estat de la grace, la connoissance est ce qui conduit notre volonté : La fuite du mal, la recherche du bien, l'amour et a crainte de Dieu, l'horreur de l'enfer, l'espérance du ciel, tout cela, dit saint Augustin, suppose la connoissance. Elle en est le principe. Or l'aveuglement nous ostant la connoissance, nous oste toutes ces choses et ferme ainsi la porte à la grace de Dieu. Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut pas sauver un homme qui ne veut pas le connoître.

Je scay qu'il y a des graces efficaces et triomphantes, que la grace que Dieu nous donne ne dépend pas de nous, qu'elle est en nous sans nous : *in nobis sine nobis*[2]; mais je scay bien aussi que ces graces sont infructueuses tandis que[3] nous demeurons dans cet aveuglement et que nous nous ostons volontairement la connoissance que demande la grace. D'ailleurs pour obtenir notre conversion, pour obtenir de Dieu la grace nécessaire pour l'opérer, il la faut désirer. Dieu, dit saint Augustin, ne nous commande rien d'impossible. Il demande de nous que nous fassions ce que nous pouvons et que nous lui demandions ce que nous ne pouvons pas : *Deus impossibile non jubet, sed jubendo monet agere quod possis et petere quod non possis.* Or la grâce de Dieu n'est pas en notre pouvoir : il faut la demander à Dieu : c'est à lui à nous la donner. Mais celui qui est dans cet aveuglement demande-t-il à Dieu de le guérir de son aveuglement : *Domine ut videam*[4], comme cet aveugle de notre Évangle? Bien loin de cela! Dieu a beau lui demander ce qu'il veut, *quid vis faciam*[5]? Il répond qu'il ne veut pas voir. Il dit à Dieu de se retirer de lui : *Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus*[6].

1. Voir le passage parallèle sur le pénitent cherchant un confesseur facile, dans les *Sermons inédits*, p. 463, et l'endroit où il est parlé du proverbe μή κινειν Καμαριναν, cité dans l'*Hist. crit.*, p. 1007.

2. Cf. *Sermons inédits*, p. 49.

3. Au sens de *aussi longtemps que*, Voir *Nouveaux sermons inédits*, p. 57′, et *Sermons choisis*, passim (voir au *Lexique*).

4. *Luc*, 18, 41.

5. *Ibid.*, Quid tibi vis faciam?

6. *Job*, 21, 14. Cf. *Sermons inédits*, p. 45, où ce texte est employé, plus haut, dans le sermon.

Hé! comment Dieu le guérira-t-il de cet aveuglement dont il ne veut pas sortir? J'avoüe qu'il ne l'abandonne pas pour cela, qu'il ne laisse pas de lui donner des graces pour un temps, mais sitost que ses iniquités seront venües au comble, il n'y a plus de grace pour lui. Cet aveuglement est suivi de l'abandon de Dieu et c'est le plus déplorable état où une ame puisse tomber. Ah! messieurs, donnez-vous de garde de cet aveuglement terrible! Marchons tandis que nous avons la lumière : *Ambulate dum lucem habetis*[1]. Profitons des graces que Dieu nous donne et, si par malheur nous y étions tombés, prions-le de nous en retirer : *Domine ut videam. Revela oculos meos*, disoit David, *et illustra faciem tuam super servum tuum*[2].

Voilà le danger où nous porte l'aveuglement qui est péché; mais il y a un autre aveuglement qui sert d'excuse au péché. Examinons si cette excuse peut être légitime : c'est la deuxième partie.

[Second point.]

J'appelle aveuglement qui sert d'excuse au péché une ignorance où l'homme se trouvant commet un mal[3] qu'il ne feroit pas s'il sçavoit qu'il y eust péché, laquelle ignorance cependant il a pu et du surmonter, et qu'on appelle ignorance vincible. Nous ne pouvons trouver un exemple plus authentique de cette ignorance que celui que nous fournit notre évangile en la personne des Juifs qui crucifièrent Notre Seigneur. Leur péché est un péché d'aveuglement et d'ignorance, puisque, s'ils avoient connu Jésus-Christ, dit saint Paul, ils ne l'auroient jamais crucifié : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriae crucifixissent*[4]. Saint Pierre le marque aussi lorsque parlant aux Juifs il leur dit qu'ils ont crucifié Jésus-Christ par ignorance : *per ignorantiam fecistis sicut et principes vestri*. Et c'est la raison que Notre Seigneur allègue à son père sur la croix pour les excuser : *Nesciunt enim quod faciunt*[5]. Mais leur péché n'est pas excusé pour cela, et c'est le plus grand péché qu'ils pouvoient commettre, dit saint Augustin, puisque c'est un déicide.

Autre induction encore plus utile que la première.

Un homme est dans le trafic. Il y veut faire son salut. Il vend le plus qu'il peut; quelquefois il prend plus qu'il ne devroit : il donne la plus petite mesure qu'il peut; il exerce mesme de petites usures. Cependant s'il croioit qu'il y eust du mal, il ne voudroit pas le faire. Il ne voudroit

1. *Io.*, 12, 35.
2. *Ps.* XXX, 17, et CXVIII, 18. Cf., *Sermons inédits*, p. 49.
3. N'y aurait-il à espérer de ces copies que le relevé de latinismes comme celui-ci que vraisemblablement l'auditeur n'a pas créé, il y aurait déjà lieu d'accorder attention à ces manuscrits. La langue vraie du XVII[e] siècle et sa syntaxe ont plus de chance de se rencontrer dans ces « instantanés » que dans les revisions faites de 1707 à 1734, évidemment suivant des principes grammaticaux différents de l'époque qu'on tenait déjà pour archaïque.
4. 1 *Cor.*, 2, 8.
5. *Act.*, 3, 17. Cf. *Sermonts inédits*, p. 51[2].
6. *Luc*, 23, 34 : non enim sciunt quid faciunt.

pas risquer son salut pour tous les biens du monde. Ces sentimens sont fort bons; mais cependant il continue toujours ses usures; il ne les regarde que comme de petites bagatelles.

Un autre, à qui on aura fait quelque faux rapport sera fasché contre son prochain. Car le monde est rempli de ces sortes de piques [1] et de haine. On lui a dit qu'on a mal parlé de lui : il ne peut souffrir cela. Il ne songe qu'à se vanger de son ennemi. Cependant s'il sçavoit que ce rapport ne fut pas véritable, il ne voudroit pas avoir fait le moindre tort à son prochain. Mais cela n'excuse pas son péché. Les premiers Chrétiens, dit Tertullien, étoient haïs des Gentils : on ne sçavoit quel mal leur faire : les payens croioient meriter en les maltraitant, parce qu'ils ne les connoissoient pas, car d'abord, dit ce Pere, qu'ils les connoissoient pas, ils cessoient de les persécuter [2]. Etoient-ils pour cela exempts de péché? Point du tout, dit ce mesme Pere, et cette haine qu'ils portoient aux Chrétiens, le mal qu'ils leur faisoient souffrir n'étoit pas excusable.

Enfin un péché fort commun dans le monde et auquel on ne trouve pas de mal, c'est l'impureté. Je ne parle pas de ces pechés qui vont jusques à la perte de la pureté, mais de ces compagnies scandaleuses, de ces rendés vous de cajoleries, de ces parures pour plaire et bien d'autres choses semblables, qui d'abord n'ostent pas la pureté à la vérité, mais nous portent à la perdre. Hé! quel mal y a-t-il à cela, dit-on ordinairement! Et moi je vous dis que toutes ces choses sont diaboliques et dignes de l'enfer et que tous ces pechés là sont indignes d'excuses [3]. L'enfer, dit saint Augustin, est plein de ces sortes d'excuses. et si elles étoient recües, il n'y auroit plus de peché. C'est donc un abus de se fonder là dessus. Si l'ignorance étoit une excuse légitime du péché, Dieu n'auroit pas commandé autrefois d'offrir des holocaustes pour les péchés commis par ignorance : *anima quae peccaverit per ignorantiam, offeret arietem pro peccato* [4], et David ne demanderoit pas à Dieu d'oublier ses péchés d'ignorance : *delicta iuventutis meae et ignorantias meas ne memineris* [5]. Au contraire il lui demanderoit plustot de s'en souvenir si elles excusoient son peché.

Je dis davantage : il n'y a presque plus d'excuses dont on puisse se flatter à présent. Si nous vivions dans les tenebres du Paganisme, nous serions plus excusables; mais depuis que Notre Seigneur est venu dans le monde nous enseigner lui mesme la voie du salut, nous n'avons plus d'excuse à alleguer. *Si non venissem in mundum et locutus eis non fuissem, peccatum non haberent, nunc autem excusationem non habent* [6].

Nous avons assés de predicateurs qui nous avertissent de nos

1. Notez ce mot familier.
2. Voir le texte de Tertullien cité dans les *Sermons inédits*, p. 51[4].
3. Voir le passage parallèle sur l'impureté, mais moins vigoureux et moins concret dans les *Sermons inédits*, p. 32.
4. *Lev.*, 4,2. Anima quae peccaverit per ignorantiam offeret pro peccato suo vitulum.
5. *Ps.*, XXIV, 7.
6. *Io.*, 15, 22. Voir les différences dans *Sermons inédits*, p. 53[4].

devoirs, et si nous sommes ignorans, c'est notre faute et nous voulons bien l'estre.

Mais, mon Pere, me dirés vous, nonobstant toutes ces prédications, ii y a encore certains devoirs où nous trouvons quelquefois de la difficulté. — Je l'avoüe avec vous et j'en suis persuadé, mais c'est de quoi nous devons nous étonner que dans le temps où nous sommes nous ne soions pas encore éclairés de tout. C'est ce qui est admirable, disoit l'aveugle-né que Jésus-Christ avoit guéri, aux Pharisiens qui ne sçachant si Jésus-Christ étoit le Messie (*hunc autem nescimus unde sit*[1]) ne vouloient croire ny en lui ny à ses miracles : *et in hoc mirabile est*[2], c'est ce qui est surprenant et à déplorer que nous ne connoissions pas encore tous nos devoirs. Mais une regle que je m'en vais vous donner, et ce qui fait notre peché en ces sortes d'occasions, c'est ou que nous allons contre nos propres lumieres ou au moins contre nos doutes; contre nos propres lumieres, lorsqu'ayant quelque connoissance qu'il y a quelque mal dans une action, nous ne laissons pas de la faire; contre nos doutes, lorsque ne sçachant s'il y a du mal à la faire ou non, nous la faisons, sans nous donner la peine de nous en éclaircir.

C'est donc un grand abus, messieurs, que cette ignorance où nous sommes encore à présent. Si les peres et les meres avoient plus de soin de faire instruire leurs enfans en ce qui regarde la religion, on ne verroit pas tant de ces ignorances coupables; mais un pere a bien plus de soin de ce qui regarde le temporel que le spirituel. Il donnera a ses enfans des maitres à chanter, à danser, à compter[3] : il leur donne des maitres pour leur enseigner les sciences du monde. Il a soin de leur donner pour tout excepté pour leur apprendre les verités de notre religion. La religion seule quoique la plus nécessaire, est celle dont on se met le moins en peine.

Les dames ont bien plus soin de bien parer leurs filles, de les faire instruire de tout ce qui regarde le monde que de ce qui regarde Dieu. Font-elles quelques fautes en dansant, en chantant, en parlant dans une compagnie[4], elles ne le peuvent souffrir, et lorsqu'elles les voient offenser Dieu, elles ne leur disent rien.

Enfin, messieurs, on a des laquais, mais a-t-on soin de les faire instruire des vérités de notre religion? A-t-on soin qu'ils aillent à l'église? Point du tout. Et si on les y mene, ce n'est que pour folatrer et faire mille immodesties. S'approchent-ils de nos autels, ce n'est que pour y commettre des sacrilèges dont les maitres et maistresses sont encore plus coupables qu'eux.

1. *Io.*, 9, 29.

2. *Ibid.*, 9, 30. In hoc enimmirabile est et quia vos nescitis unde sit et aperuit, etc.

3. Voir le passage parallèle dans les *Sermons inédits*, p. 34, plus général et moins piquant.

4. Cf. *Ibid.*, « Péchent-elles en compagnie contre la civilité, vous ne les pourriez souffrir... ».

C'est une grace que Dieu vous fait d'avoir au dessous de vous des gens à qui vous puissiez faire connoitre le nom de Dieu. Prenons donc garde, messieurs, non seulement de faire instruire ceux qui dépendent de nous, mais mesme d'apporter tous nos soins à ne rien ignorer de ce qui regarde notre salut. Profitons du temps qui nous est donné pour nous instruire : *Ambulate dum lucem habetis*[1]. Souvenons-nous que ce qui est de plus nécessaire[2] à notre salut, c'est de nous connoitre nous mesme, que l'ignorance ne nous excusera point devant Dieu. Prions-le de nous éclairer, de nous faire connoitre nos devoirs, de nous donner des lumieres non pas pour faire fortune dans le monde, pour nous avancer dans des charges, non pas pour acquerir des sciences humaines, mais affin de connoitre sa volonté et de faire ce qu'il demande de nous.

Mais il y a un 3e aveuglement et qui est l'effet du péché et l'état le plus terrible où nous puissions tomber. C'est ma 3e partie.

[Troisième point.]

Il est de foi de croire que Dieu aveugle quelquefois les hommes et il est de foi qu'il ne les aveugle qu'à cause de leurs pechés. *Excaeca cor populi huius ut oculis non videant et cordibus non intelligant*[3]. Mon Dieu, disoit le prophète Isaie, aveuglés ce peuple, qu'ils ne voient pas et n'entendent pas. Il est vrai qu'à prendre le sens de l'Écriture à la lettre, il semble qu'elle attribue à Dieu l'action d'aveugler, de tromper et d'endurcir les hommes : *tradet eos in operationem erroris*, dit saint Paul[4]. *Quis decipiet Achab*[5]*?* dit Dieu dans le Livre des Rois. Çà, je veux punir Achab, parlant à ses anges, qui est-ce qui le veut tromper? Et l'Écriture dit qu'il se presenta un demon qui s'offrit à Dieu pour le tromper, et elle ajoute ensuite que Dieu donna un esprit de mensonge aux prophetes de ce prince : *dabo spiritum mendacii in ore omnium prophetarum Achab*[6]. On peut remarquer la mesme chose dans mille passages de l'Écriture. Cependant la foi nous oblige de l'expliquer autrement. Ce n'est pas positivement que Dieu fait tout cela, ce n'est que permissivement, comme parle saint Augustin et les autres théologiens. Ce n'est pas qu'il donne de la malice et de la méchanceté aux hommes, ce n'est qu'en retirant ses graces dont la substraction (*sic*) suffit pour aveugler et pour perdre une ame. Et nous sommes encore obligé de l'expliquer de cette maniere pour oster tout pretexte aux libertins qui excuseroient leur libertinage sur ce que Dieu en seroit la cause.

Ainsi, si Dieu nous aveugle, ce n'est qu'en conséquence de nos pechés.

1. *Io.*, 12, 35.
2. Pour ce qu'il y a *de* plus nécessaire... Ces locutions ont disparu de l'édition. Elle ne nous donne donc pas la langue même de Bourdaloue.
3. *Is.*, 6, 10.
4. 2 *Thessa.*, 2, 10. Ideo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio.
5. 3 *Reg.*, 22, 20.
6. *Ibid.*, 23.

Or je dis que cet aveuglement qui est l'effet du péché est le plus grand chatiment dont Dieu le puisse punir, et c'est la remarque de saint Jean Chrysostome sur ces paroles du prophete : *Excaeca cor populi huius*. Le prophète, dit ce Pere, ne prie pas Dieu de chatier son peuple par la peste, par la famine, en lui suscitant des guerres et le reduisant en servitude, mais il lui demande de l'aveugler. Terrible chatiment! Tous les autres maux de la terre, les souffrances, les pertes (*sic*), les tribulations ne sont rien en comparaison de ce chatiment. Et en voici la raison : c'est que tous les autres maux de ce monde peuvent etre rapportés à Dieu. On peut les recevoir comme des pénitences deües à nos pechés et bénir la main qui nous chatie, mais l'aveuglement ne se peut point rapporter à Dieu. On ne peut point etre dans le péché pour plaire à Dieu.

D'ailleurs, dit saint Augustin, les autres maux sont le partage des bienheureux en ce monde : lorsque Dieu nous chatie, c'est un signe qu'il nous aime, et parmi ces effets de sa colere on voit encore paroitre sa misericorde : *Cum iratus fueris, misericordiae tuae recordaberis* [1]; mais l'aveuglement n'est qu'un effet de sa colere; l'aveuglement n'est que pour les reprouvés, et comme les bons en mourant passent de lumière en lumiere : *a claritate in claritatem* [2], de la lumiere de la foi en celle de la gloire, les mechans passent de tenebres en tenebres, d'aveuglement en aveuglement, des tenebres du peché dans celles de l'enfer. Ah! s'écrie saint Augustin, qu'on ne me dise plus qu'en ce monde il n'y a pas de différence entre les bons et les mechans, que tous sont traités de mesme maniere, ou plutot les bons maltraités et les mechans recompensés. *Utique est Deus iudicans in terra* [3]. Les afflictions des bons sont des biens que Dieu leur envoie, et au contraire ces richesses, cette abondance ou nous voions les mechans sont des marques de la malediction de Dieu, de l'aveuglement intérieur où leurs pechés les ont jettés. Ah! messieurs, donnons nous donc de garde de tomber en cet état! Prions Dieu de nous en préserver. Demandons lui qu'il nous envoie toutes les afflictions qu'il voudra en ce monde, qu'il nous humilie tant qu'il voudra, mais qu'il nous préserve de cet aveuglement.

Prions-le, ce soleil de justice, ce Dieu qui illumine tout homme venant au monde de nous donner ses graces et ses lumieres, lumieres admirables pour la conduite de nos ames, lumieres dont il éclaire les justes, lumieres sans lesquelles nous ne pouvons nous sauver, lumieres qui ont retiré tant d'ames de l'aveuglement, telle et telles que nous connoissions, qui vivoient dans la dissolution et dans les debauches, qu'il a plu à Dieu d'eclairer de ses lumieres, etc.

On pourra comparer ce texte, donné tel quel, et pour ce que valent en effet les notes prises au vol, soit avec l'édition, soit avec les versions différentes

1. *Habacuc*, 3, 2.
2. 2 *Cor.*, 3, 18.
3. Aug. in *Ps.* LVII vq. Cf. *Sermons inédits*, p. 58[4].

que, encore une fois, il y aura plus de profit à étudier simultanément qu'à fondre en une seule. Si la « philologie » est coupable de ce projet arbitraire, ce que j'ignore, elle trouvera du moins dans la lecture attentive de ces reliefs d'une pensée qui fut vivante, de quoi mieux connaître la manière de parler, le lexique et les expressions mêmes que les prédicateurs employaient en chaire. Quelque défiance qu'on doive professer pour la manière dont ces discours étaient saisis et reproduits, il y a, ce semble, autant de chance, pour le moins, d'y retrouver la langue de Bourdaloue que dans les pages soigneusement revues par les éditeurs du temps, dont on connaît assez les principes en matière de fidélité littérale et littéraire.

Je mentionnerai aussi, mais avec beaucoup moins de certitude, le fait probable d'un second sermon de Bourdaloue dans la même église, le lendemain ou le surlendemain. Peut-être est-il permis d'expliquer ainsi les lignes qui suivent immédiatement, dans le manuscrit, le sermon pour la Quinquagésime. Elles ne contiennent guère que le texte du sermon et quelques citations, précédées de ce titre, obscur et équivoque *Id. gras*, qu'il faut interpréter, sauf erreur : *Le même*, (lundi ou mardi) *gras*.

« Texte : *Desolatione desolata est terra quia nullus est qui recogitet corde*. Jerem., 12, et Dieu dit à ce prophète d'annoncer ces paroles dans toutes les villes de Juda : *Vociferate omnia verba haec in omnibus civitatibus Juda*.

Quis aditus ad jejunium per temulentiam, dit saint Basile, *ad continentiam per lasciviam, ad virtutes per vitia?*

L'homme qui doit être maître de ses sens et de ses passions, dit saint Augustin : *sui dominus, non famulus*, leur soumet sa raison au lieu qu'elle les doit dominer : *faciunt ancillam dominari* et *dominam ancillari*.

Faut-il voir là quelque épave d'un sermon de Bourdaloue et entendre la désignation énigmatique qui précède ces bribes en ce sens qu'il aurait prêché au même endroit, pour les jours gras, un sermon dont l'auditeur n'aurait relevé que ces bribes? Si faible que soit la vraisemblance de cette interprétation, je n'ai point cru devoir m'abstenir de recueillir ce fragment, mais le doute me contraint d'éviter de me prononcer pour l'affirmative. Aussi bien, le sermon qui précède ces phrases valait bien, du moins, la peine d'être recueilli et ajouté aux textes que nous avons déjà. A force de poursuivre l'enquête, la question fera son chemin. C'est faire besogne utile et positive de ne point renoncer aux recherches.

Eugène Griselle.

LE « LA BRUYÈRE » DE SAINTE-BEUVE

(*Suite et fin*[1].)

24. Onuphre n'a pour tout lit.

Onuphre ou le Tartufe refait.

C'est le contrepied ou la réduction du Tartufe ; un portrait à l'huile, — l'autre est un personnage en action et en action sur le théâtre.

— ...Pour rompre le carême.

Mais à la scène on n'a pas tout un hiver devant soi.

Il s'enfuira, il lui laissera son manteau.

Ce n'est pas le même homme que chez Molière.

— Il en veut à la ligne collatérale.

Il se faufile; mais au théâtre, cela ne crierait pas assez.

— Il sourit ou soupire.

Mais au théâtre cela ne suffirait pas. Ils ont raison tous les deux, La Bruyère et Molière.

— *Sur plusieurs feuilles collées au caractère d'Onuphre.*

— C'est ici que se place ce portrait d'Onuphre qui peut sembler au premier abord une critique ou une réfutation du *Tartufe* de Molière.

Quelle a pu être l'intention de La Bruyère ?

La Bruyère est un peintre plus *réel*, plus correct que Molière. Il a déjà indiqué la même intention par rapport au Misantrope [*De l'homme*, 155]; mais ce n'est qu'un trait général indiqué. Ici, on a tout le détail du procédé. Dans son tableau de l'*Hypocrite*, « il commence toujours par effacer un trait du *Tartufe* et ensuite il en *recouche* un tout contraire. » Il *transpose* le Molière et le met au point de vue du réel. Molière avait fait l'œuvre inverse, la création, l'assemblage vivant. Les petites inconséquences du *Tartufe*, il les a toutes saisies, il n'a fait grâce à aucune et son *Onuphre* est irréprochable. Vauvenargues a osé préférer en général La Bruyère à Molière; il a dit : « Molière me paraît un peu répréhensible d'avoir pris des sujets trop bas. La Bruyère, animé à peu près du même génie, a peint avec la même vérité et la

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire* de juillet-septembre 1906, page 505, la première partie de cet article et l'Introduction de M. G. Michaut.

même véhémence (*Non!*) que Molière les travers des hommes; mais je crois que l'on peut trouver plus d'éloquence et plus d'élévation dans ses peintures. » — Vauvenargues a depuis varié un peu sur La Bruyère; mais il y a le point essentiel à établir de Molière peintre à *fresque* et non peintre de *chevalet* et à l'*huile*. Ecoutons ce qu'il dit de la Fresque; cela s'applique et rejaillit sur le genre de poésie dramatique : « Cette belle peinture, etc. (*Portraits littéraires*, t. II, p. 31-32). C'est ainsi que je m'explique, par la différence des procédés, celle des Portraits mêmes. La scène a d'autres conditions que la chambre. Onuphre est une copie exacte et fidèle de point en point; Tartufe est un original en action et en mouvement sur un théâtre. Il y a une certaine vérité scénique qui n'est pas du tout la vraisemblance positive de tous les jours de la vie.

— La Bruyère et Molière.

C'est le cas de ces deux statuaires anciens qui avaient fait chacun une statue destinée à être placée sur un lieu élevé, sur un monument; on les avait exposées auparavant sur la place publique; ainsi vues de près, l'une semblait grimacer, l'autre était parfaite. « Mettez-les là où elles doivent [être] vues », dit le premier statuaire. Une fois placées en leur lieu l'une n'était qu'au point et parlait à tous les regards; l'autre semblait s'être comme fondue et évanouie [1].

Tel l'*Onuphre* si fini, de La Bruyère, en face du Tartuffe de Molière à *large touche*.

Sur une autre feuille : Sur la fresque (opinions tout opposées à celles de Molière). Parlant du tableau de l'*incendie* du *Borghetto* qui se voit au Vatican dans la première des chambres de Raphaël, Simond, dans son *Voyage en Italie* (II, p. 213), dit, après en avoir décrit les groupes et les personnages, etc. [*longue citation sur l'infériorité de la fresque envers la peinture à l'huile*].

Sur une autre feuille : Cette partie importante de La Bruyère et dans laquelle il s'est mis en opposition avec Molière une fois bien éclaircie, je passe à deux ou trois endroits de critique toute littéraire ou de rhétorique qui nous intéressent; et d'abord, il a des vues sur l'éducation, l'étude des langues dès la tendre enfance, l'usage discret des textes et l'importance qu'il y attache [*De quelques usages*, 71].

27. C'est une chose délicate à un prince religieux de réformer la cour.

Éloge du roi et aussi une leçon.

31. Chaque heure en soi comme à notre égard est unique.

Pensée grave, élevée, chrétienne : il fallait cela en finissant. Pour combien l'artiste est-il dans cette pensée? Cela fait très bien ainsi.

1. Trait curieux qui révèle la recherche de style que mettait Sainte-Beuve dans ces notes mêmes; il place à côté, sans choisir, cette autre rédaction : « l'une n'était qu'au point et remplissait tous les regards; l'autre était comme fondue et évanouie ». Et même au mot *fondue* il superpose encore, et encore sans choisir, le mot *effacée*

CHAPITRE XIV

De quelques usages.

1. Il y a des gens qui n'ont pas le moyen d'être nobles.

Comme c'est plus neuf que Boileau sur la noblesse.

26. Moi, dit le chevecier...

[*à la fin*] Cela sent le Lutrin. Fin douce.

27. Qui pourrait s'imaginer.

Il s'étonne — au fond peut-être il ne s'étonne pas, — il s'amuse.

33. Faire une folie et se marier par amourette.

On commençait à rougir du mariage.

34. Il était délicat autrefois de se marier.

Le philosophe marié.

35. Qu'on évite d'être vu seul.... Mais quelle mauvaise honte fait rougir un homme de sa propre femme...

Le XVIII^e^ siècle approche.

— Je connais la force de la coutume.

Ironique. (Il n'a pas osé se marier pourtant.)

43. Le devoir des juges.

Mot du prince de Talmont à ses juges : « Faites votre métier; j'ai fait mon devoir ».

51. La question est une invention...

Comme Montaigne sur la question.

— Je dirai presque de moi.

C'est hardi.

58. S'il n'y avait point de Testaments... et c'est en cet état qu'il est cassé.

C'est hardi. — Si l'on disait cela aujourd'hui, la justice pourrait bien se fâcher.

59. Titius assiste à la lecture.

Le Testament de César Girodot.

64. Hermippe est l'esclave.

Un tracassier minutieux, qui aime ses aises — C'est un naturaliste qui décrit un insecte.

72. L'étude des textes ne peut jamais.

Etude des textes (nous appliquer cela ici).

— Comme c'est juste et lumineux! que c'est vrai pour les textes modernes comme pour les textes anciens!

— Chaque auteur (lu, relu) est son propre, son meilleur interprète, le meilleur.

Sur une feuille collée : A propos des conseils par les textes. Vous avez ici des modèles dans certains de vos maîtres (Chassang). Sa clarté, netteté, précision, connaissance parfaite des textes. Son talent de référence : telle expression a tel sens ici, — en cet autre endroit elle a tel autre sens, etc.

73. Qui règle les hommes dans leur manière.

Jolie histoire des mots. C'est plus piquant que tout Vaugelas.

Sur une feuille collée : Sur la fortune inégale des mots, *habent sua fata*. C'est le développement et la démonstration détaillée des vers d'Horace (*Art poétique*, 60-72). Tout périt, les œuvres d'art, de la civilisation, les empires, les choses mêmes.... Quoi? et les mots seuls survivraient!

— ...Valeur devait aussi.

Il y en a qui sont restés. Les trois quarts des mots qu'il déplore ont survécu ou revécu.

— Tout cela est digne de Fénelon, et plus appuyé, moins en fleur, mais plus nourri, plus motivé.

— Est-ce donc faire pour le progrès d'une langue que de déférer à l'usage.

Ou bien : En est-il de la langue comme de l'habit, à propos duquel La Bruyère a dit : « Un philosophe se laisse habiller par son tailleur » [*De la Mode*, 11].

— Les meilleurs rondeaux de Benserade.

Il fait ici une sorte de réparation à Benserade.

— Ces rondeaux ne sont pas très anciens. C'est une contrefaçon à la Clotilde de Surville. Ils sont dignes d'ailleurs d'être anciens.

— Quel dommage que ces hommes du grand siècle n'aient pas mieux connu le passé de notre poésie, comme Tirésias qui avait été homme et femme et qui seul pouvait trancher sur l'un et l'autre sexe. Ils en auraient profité!

CHAPITRE XV

De la chaire.

Sur une feuille collée.

Le chapitre *De la chaire*, bien que presque tout littéraire et de rhétorique, achemine pourtant par la nature même du sujet au dernier chapitre tout religieux, intitulé *Des esprits forts*.

La Bruyère y juge les prédicateurs de son temps sans les nommer; mais on en reconnaît quelques-uns. On joindrait utilement à la lecture du chapitre, celle d'un passage du traité — aujourd'hui publié — de l'abbé Le Gendre sur les Prédicateurs.

15. Le métier de la parole.

La chaire était le grand chemin de l'épiscopat.

Sur une feuille collée : A rapprocher des Dialogues sur l'éloquence de Fénelon. Il y avait alors dans le jeune clergé une grande émulation de se distinguer dans la chaire pour arriver aux dignités; les grands orateurs avaient mis les nouveaux venus en goût de succès et d'ambition mondaine, académique, non apostolique (lire Fénelon, l'abbé Legendre).

26. L'éloquence de la chaire, en ce qui y entre.

Difficulté de l'éloquence de la chaire. Très belle critique : vrai traité d'art oratoire religieux.

— La fonction de l'avocat.

Satire des prédicateurs sous forme de louange de l'avocat.

— *Sur une feuille collée* :

Le P. Buffier, cet excellent professeur, dans un de ses traités (Cours de science in-folio, p. 1020) a expliqué cette pensée de La Bruyère « qu'il est plus aisé de prêcher, etc. » C'est dans une dissertation sur ce thème ou sujet, qu'*il n'y a point de pensées nouvelles dans l'usage des Belles-Lettres*; il n'y a que des *tours* nouveaux, et ils sont d'autant plus nécessaires que le fond est plus connu, plus rebattu et plus trivial. Et après avoir fort subtilement et un peu longuement disserté là-dessus, il ajoute : « C'est par là encore que se vérifie et s'éclaircit un mot de La Bruyère qu'*il est plus aisé de prêcher*, etc. C'est que la matière d'un sermon étant très commune et celle d'un plaidoyer l'étant moins, il est bien plus aisé de ramasser l'une que l'autre pour en faire un discours. Mais de faire en sorte que ce discours sur les matières de la religion qui sont déjà sues de tout le monde, réveille et attire autant l'attention que la matière d'un plaidoyer qui est toute nouvelle, c'est ce qui demande incomparablement plus de génie et ce qui vérifie le mot d'Horace : *difficile est proprie communia dicere.* » J'ajouterais volontiers :

Non seulement il est difficile de le faire, mais c'est la souveraine perfection d'y réussir.

27. Quel avantage n'a pas un discours prononcé.

Revanche de l'homme qui écrit, sur celui qui parle.

— En un mot le sermoneur est plutôt évêque que le plus solide écrivain.

Il pense à lui.

— Oui, mais le livre reste et les paroles les plus applaudies se sont vite envolées.

30. Que celui qui n'est pas assez parfait... Fénelon en était-il indigne?...

C'est donc à Fénelon qu'il a pensé plus haut.

Sur une feuille collée : On a, par ce trait final, un aperçu (qui donne à penser) du genre de mérite et de talent de Fénelon prédicateur, ne se piquant pas d'être un grand orateur, à grands mouvements, à grands effets, mais parlant apostoliquement, c'est-à-dire d'abondance de cœur, avec onction, charme, suavité, et en même temps avec beaucoup d'esprit.

(Remarquer ce lien étroit et naturel qu'il y a entre la fin de ce chapitre *De la chaire* et les *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon.)

CHAPITRE XVI

Des esprits forts.

Au titre :

C'était le moment où le mot d'*esprits forts* se substituait à celui de libertins.

Voir [*Préface du discours*] sur le plan et l'économie du livre.

Sur deux feuilles collées : Si La Bruyère a pu nous paraître en quelques endroits ou par quelques côtés tendre et pencher au XVIII^e^ siècle, par ce dernier chapitre il se relève et se rattache essentiellement au XVII^e^ siècle autant et plus que par son chapitre du *Souverain* et son grand portrait de Louis XIV : il reste un contemporain et un ami de Bossuet, un émule de Fénelon dans son traité de l'existence de Dieu, et bien en deçà des *Lettres persanes*. — C'est un chapitre de polémique, de discussion contre les incrédules, un tracé d'apologétique, de la théorie religieuse, spiritualiste et chrétienne de l'Homme. — Il est très préoccupé surtout de démontrer l'existence de Dieu. L'athéisme devenait la grande hérésie des derniers temps (On murmurait le nom et la doctrine de Spinoza. L'affectation de dévotion provoquait par représailles l'affectation d'impiété, à peine dissimulée en présence du roi. Les *Onuphres* appelaient par contre-coup les libertins, comme les amis du futur Régent et les Fontpertuis.) Il s'en préoccupe fort et le combat.

Voltaire, dans le petit jugement fort sec qu'il a porté sur La Bruyère en tête du *Siècle de Louis XIV*, a dit : « ... Il est certain qu'il peignit

dans les *Caractères* des personnes connues et considérables. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé : mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens. » Ce dernier trait ne s'applique à rien; ou, si cela se rapporte aux *Dialogues sur le quiétisme* tels qu'on les a donnés, ils ne sont pas de La Bruyère, mais d'Ellies du Pin, et il faut avoir envie de chercher querelle à La Bruyère pour aller le prendre par ce bout-là.

2. Le docile et le faible... donc l'esprit fort, c'est l'esprit faible.

C'est détestable.

3. J'appelle mondains... faire servir Dieu et la religion à la politique.

Il ne veut même pas de ceux qui admettent Dieu comme ressort politique et décoration sociale.

4. Quelques-uns achèvent...

Ça, c'est très spirituel. « Rarement à courir le monde... »

— Ils sortent sans emplette.

L'expression est un peu leste, eu égard au sujet.

10. J'exigerais de ceux qui vont contre le train commun.

Ceci est juste : pour faire tant que de sortir des règles, il faut avoir de grandes raisons.

13. L'impossibilité où je suis de prouver Dieu.

Il suffit que j'en aie l'idée pour qu'il soit : on n'a point une telle idée sans une cause suffisante.

15. Je sens qu'il y a un Dieu.

St Anselme. (Ce n'est pas fort.)

17. Nous n'avons pas de trop de notre santé...

Il cherche à se donner toutes les raisons en faveur de l'existence de Dieu; mais on voit qu'il a eu affaire à des gens qui n'y croyaient pas

19. Les hommes sont-ils assez bons.

Appeler Dieu par la conscience dans l'oppression injuste et dans la persécution.

20. Si c'est le grand et le sublime de la religion.

L'autorité des hommes qui ont cru : une faible raison!

21. Un Père de l'Eglise.

Éloge des Pères. A mettre en tête du livre de Villemain (bel éloge de saint Augustin).

22. L'homme est né menteur.

Il s'adresse à un incrédule qu'il appelle *Lucile* et il raisonne à sa manière, à la manière de l'incrédule, et le suit sur un point et de telle sorte qu'il s'attire la réclamation de l'incrédule. — Réponse à ceux qui doutent de l'Écriture (Raisonnement à la Saisset).

23. Toute musique n'est pas propre à louer Dieu.

Contre Malebranche (*Traité de la grâce*), de même que plus haut. C'est en faveur et à l'intention de Fénelon.

30. Il ne convient pas à toute sorte de personnes.

Belle pensée. Arnauld l'a eue : gouverner, sauver une âme, c'est plus beau que d'avoir à conquérir, à gouverner un Empire.

33. Si Dieu avait donné le choix.

Achille dans le Ténare, sur les prairies d'asphodèle.

34. Si ma religion était fausse...

Plan d'apologétique du christianisme. De ce qu'il y a un Dieu, le christianisme en résulte comme vrai, car Dieu alors nous aurait tendu un piège presque inévitable.

35. La religion est vraie ou elle est fausse.

Le parti le plus sûr : c'est du Pascal.

36-42. Je ne sais si ceux qui osent nier Dieu.

Voici le grand morceau, le plus long passage du livre.

C'est plus qu'une précaution, c'est un couronnement spiritualiste, même rationaliste. (Je ne dis pas que La Bruyère soit un grand chrétien, mais c'est un philosophe religieux.)

Sur une feuille collée : C'est à joindre à ces beaux et doux entretiens sur la religion, que Ramsay nous a conservés de Fénelon. C'est aussi beau quoique moins doux.

— Il y a quarante ans.

Existence de Dieu. — J'ai commencé. Il y a quelque chose avant moi, hors de moi, plus puissant que moi.

Ce qu'on appelle *nature*, qu'est-ce? que peut-elle être?

Si elle est matière.... Voyons un peu.

Il y a nécessité qu'elle soit esprit.

Et c'est Dieu[1].

Puisque je pense, je ne suis esprit ni plus ni moins que Dieu, car en fait d'esprit, il n'y a pas de plus ou de moins[2].

De ce que j'ai l'idée d'une autre chose que la matière, il s'ensuit que cette autre chose, l'Esprit, existe.

De l'idée même d'esprit résulte l'incorruptibilité de l'esprit, de l'âme.

Et de ce qu'elle conçoit Dieu, résulte son immortalité, son indestructibilité.

43-49. Voyez, Lucile,... Elle n'a presque même pas de chemin à faire...

Quel système adopte-t-il donc? Il fait courir le soleil. Admettrait-il donc comme le sublime de l'ordre un système qui est déjà reconnu faux?

Sur une feuille collée : C'est un traité de philosophie spiritualiste et religieuse, complet et d'un rigoureux enchaînement : après les preuves du dedans et du *Je pense, donc Dieu existe*, viennent les preuves du dehors et tirées de l'*ordre* de l'Univers.

— Je n'ai pas tout dit, ô Lucile...

C'est un traité!

— On ne sait pas aussi la distance.

C'est du Pascal après Fontenelle.

Sur une feuille collée : Il semble que, dans ce chapitre, La Bruyère se soit appliqué à remplir une lacune laissée par Fontenelle dans sa *Pluralité des Mondes*.

— Voulez-vous un autre système.

Voilà le système de Copernic qu'il adopte, comme pour varier le thème de l'admiration.

— Une tache de moisissure.

Les deux infinis.

— Les cieux et tout ce qu'ils contiennent ne peuvent pas entrer en comparaison.

C'est du Pascal : l'avantage que l'homme, le roseau pensant, a sur l'univers.

— Je ne vous demande pas de vous mettre à votre atelier...

Chimistes, créez, si vous le pouvez, un seul être!

1. Ici, en face de *En un mot, je pense*, la mention : Résume.
2. En face de *Laissons le chien*, la note : C'est le côté faible (laissons le chien).

— La vertu est opprimée.

La vertu prouve une autre vie : l'injustice peut régner sur ce globe, dans cette vie d'un jour; c'est qu'il y a toute une éternité pour réparer.

— De ce que je pense.

La liberté morale.

— Supposons pourtant, avec l'athée, que c'est une injustice.

Il y a idée de justice.

— Je demande en effet quand il n'a pas été raisonnable.

Toute proposition universelle, toute vérité universelle supposant une raison souveraine mène à Dieu, comme étant cette raison même et le lieu des éternelles vérités.

Fin. Si on ne goûte point.

Cette dernière pensée n'appartient pas au dernier chapitre, mais à tout l'ouvrage, qu'elle termine par un trait digne de celui du début.

Discours sur Théophraste.

Édition des Grands Écrivains, I, p. **24**.
Ou si ceux qui viendront après nous.

Petite flatterie qui fait passer le reste.

P. **28**. Enfin, dans l'esprit de contenter.

Il semble qu'il ne mette ses pensées et remarques que pour servir de passeport à Th[éophraste] aux yeux de quelques-uns. Faire des descriptions comme Théophraste eût paru trop monotone.

— Au contraire, se ressouvenant...

Il aime mieux des remarques et réflexions. Salomon, La Rochefoucauld et Pascal, voilà ses devanciers.

— L'un par l'engagement.... etc.

Pascal. La Rochefoucauld. Il ne les suit point toutefois. — Voilà les vrais devanciers de La Bruyère, et non ce *Recueil* de Mademoiselle, comme Cousin l'a dit en l'air et comme Livet l'a répété (*Histoire de l'Académie*, t. II, p. 320).

Sur une feuille collée : J'ai sous les yeux cette *Galerie des Portraits de M*[lle] *de Montpensier* republiée et augmentée par M. Ed. de Barthélemy, loué par M. Gérusez (Oui, Gérusez. Quintilien lui-même est suborné) et par M. Prévost-Paradol. — Pour moi, le dirai-je? c'est un volume nauséabond, d'une lecture *écœurante*.

Quel malheur et quelle marque plus décisive de la qualité d'un esprit que de se plonger ainsi (*En note* : je suis disposé à plaindre ceux qui se plongent ainsi) en plein milieu de la littérature du XVII[e] siècle pour en rapporter si peu de goût et tant de fadaises!

Comment, d'un livre, recueil de société, qui n'est bon qu'à donner la nausée aux gens de goût, La Bruyère aurait-il pris l'idée d'un genre littéraire? — C'était plutôt capable de lui faire tomber la plume des mains. — Les émules, ceux qu'il avait en vue, ses vrais devanciers et parents, c'est Théophraste, ce sont La Rochefoucauld et Pascal.

Maintenons ces vérités littéraires, MM., au milieu des exagérations et des excentricités (*entre les lignes* : des étourderies de jugement) de l'érudition contemporaine. Non, quand il entreprit son livre tant médité, La Bruyère ne pensait point à ces fadaises, dès longtemps oubliées, il pensait à la difficulté de satisfaire tant de juges délicats et déjà rassasiés (*Port. litt.*, t. I), à tous ceux qu'il a énumérés dans son discours à l'Académie, cercle redoutable et sévère, et sourcilleux Aéropage.

PRÉFACE DU DISCOURS A L'ACADÉMIE.

AU TITRE :

Ce que La Bruyère pense de l'Académie : « Tout le monde s'élève (*Des jugements*, 59).

Grands Écrivains, II, p. **440**.
Parce donc que j'ai cru...

Il a raison. Jamais l'Académie n'a été mieux composée : Racine, Boileau, Bossuet, Fénelon, La Fontaine.

443. Et en vérité je ne doute point.

Contre les vieux corbeaux : voilà la réponse de tout ce qu'il y a de jeune et qui prend l'essor.

444. Il paraît une nouvelle satire.

Il venge, chemin faisant, Boileau.

445. Bernin n'a pas manié.

Il est critique d'art; il parle d'art très bien, Fénelon aussi : ce genre de critique commence à poindre.

448. Le chagrin de ne pas se sentir si bien loués et si longtemps.

Si longtemps est joué.

— Ainsi en usent à mon égard.

C'est un peu long, mais il profite de l'occasion pour répondre à bien des choses.

451. Sur ce qui concerne la harangue.

Il a essayé de faire de son discours quelque chose.

— J'ai pensé au contraire.

C'est la vraie théorie du discours académique.

452. Si je n'ai pas atteint.

On l'accusait d'avoir été trop long et plus que l'usage ne le voulait.

454. Car voudraient-ils.

Sur une feuille collée : Plaire à Horace et à Virgile n'est pas assez; pour être sûr d'avoir bien fait, il faut encore avoir déplu à Maevius.

DISCOURS A L'ACADÉMIE.

458. Ouvrez son Testament politique.

La Bruyère juge mieux que Voltaire et devance M. de Foncemagne.

— Plongée dans la négociation.

Que c'est bien dit!

459. Qui dites que vous ne savez rien.

On chercha ici des allusions.

460. Tels étaient ces grands artisans.

C'était la deuxième génération de l'Académie, devant qui il parlait.

461. Un autre plus égal que Marot.

Admirable. Ces six lignes valent mieux que bien des livres sur La Fontaine. — Chateaubriand a essayé la même chose dans son discours de réception.

462. Parler si longtemps une envieuse critique.

Sur ce mot de critique, voir lettre de Fénelon à Bossuet (*Histoire de Fénelon*, par Bausset, t. I, p. 114).

— Je voudrais, Messieurs.

Cinq grands hommes et lui sixième. — La foule des Académiciens ne sera pas contente.

465. Cet homme si louable et si modeste.

L'abbé Bignon. Il esquive bien habilement l'embarras d'avoir à le louer tout au long.

471. Tandis que ce roi retiré dans son balustre.

Pensée imitée du Testament.
Balustre, c'est le balustre du lit, de la chambre à coucher.

— Par une importune sollicitation.

Il paraît qu'il n'a pas fait de visites. — C'est Racine et les autres qui s'en sont chargés.

472. Libres et arbitraires.

Arbitraires, dans le sens propre.

— Quel moyen de me repentir jamais d'avoir écrit.

Il finit même ce discours à La Bruyère, — par un trait.

LE VÉRITABLE AUTEUR DU « DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE » MONTAIGNE OU LA BOÉTIE?

M. le docteur Armaingaud a publié dans la *Revue politique et parlementaire* (mars, mai 1906) sous ce titre : *Montaigne et La Boétie*, un article fort intéressant, qui mérite d'être signalé aux lecteurs de cette revue. La thèse qu'il y présente est singulièrement neuve. Il prétend y établir en premier lieu que le *Discours de la servitude volontaire* ou le *Contre un* n'est pas une déclamation contre la tyrannie en général, mais bien en majeure partie un pamphlet très violent dirigé très directement contre la personne du roi Henri III, et en second lieu que l'auteur des principaux passages ne saurait être La Boétie, mais bien son illustre ami Montaigne. A cette simple indication on sent combien M. Armaingaud veut bouleverser les idées que nous sommes habitués à nous faire des deux fameux amis : La Boétie perd son plus beau titre de gloire : la seule de ses œuvres qu'on lise encore et qu'on ait lue depuis deux siècles, la seule qui ait pu prétendre à quelque influence en dehors du milieu pour lequel elle a été écrite, on l'en dépouille. Mais ce qui est intéressant surtout c'est que la figure de Montaigne en est toute transformée jusqu'à être méconnaissable. Nous avons tendance, parfois jusqu'à l'exagération, à le regarder comme un philosophe de cabinet, détaché des querelles de parti; c'est un homme d'action que l'auteur découvre en lui, un homme d'action des plus violents, et j'ajoute, en dépit de son élémentaire prudence à dissimuler son nom, singulièrement audacieux. Cette irrésolution, que Montaigne accuse si souvent en lui-même, son conservatisme si vigoureusement affirmé sont pris en défaut, car le pamphlet, d'après M. Armaingaud, n'irait à rien moins qu'à prêcher la révolte contre Henri III, le roi légitime; sa sincérité, qu'il prétend si entière, qu'on lui reconnaît en général, nous devient bien suspecte : il se donne dans ses *Essais* comme le défenseur de la mémoire de La Boétie, de ses sentiments conservateurs et loyalistes, il accuse ceux qui ont publié le *Contre un* de lui avoir prêté un sens séditieux; si vraiment c'est lui-même qui l'a écrit, et si, craignant son caractère séditieux, il dissimule sa responsabilité en la rejetant sur son ami, il s'est rendu coupable d'une fourberie qui doit nous ôter toute confiance. A tout le moins, l'opinion de M. Armaingaud nous obligerait à croire que Montaigne, à un moment donné de sa vie, a traversé une crise très violente, qui a bouleversé tout ce que nous savons de son tempérament. La thèse était séduisante par tant de nouveauté : je doute qu'elle soit fondée. L'auteur l'a présentée avec un talent très remarquable. Il connaît Montaigne avec une précision qui déconcerte l'objection; son érudition dans toutes les questions contemporaines est très informée. Avec une grande persévérance il a accumulé une masse de petits faits qui se sont comme cristallisés autour de son idée maîtresse et lui ont donné l'apparence d'une grande solidité. L'exposition enfin est d'une lumineuse clarté. J'ai dit le bien que je pense très sincèrement du travail de M. Armaingaud; j'en serai plus libre pour exposer les motifs qui m'empêchent d'accepter ses conclusions.

Rappelons d'abord quelques faits qu'il est nécessaire d'avoir présents à

l'esprit pour bien comprendre la discussion qui va suivre. *Le Discours de la servitude volontaire* n'a pas été publié par La Boétie de son vivant. Il ne l'a pas été davantage huit ans après sa mort en 1571, avec ses autres œuvres que Montaigne met en lumière : à cette date Montaigne dit seulement qu'il a en main le discours, mais qu'il en diffère la publication. Ce sont les protestants qui l'ont édité : ils l'ont inséré parmi ces nombreux pamphlets que la Saint-Barthélemy déchaîne contre la monarchie française. Une première fois un fragment important en parut en mars 1574, dans le *Réveille-matin des François*; en 1576[1] on put le lire en entier dans les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*. Dans aucun de ces deux écrits le nom de l'auteur n'était indiqué. Voici pour la publication de l'œuvre, qui certes présente des circonstances singulières. Quant à la composition, nous n'avons que peu de renseignements sur elle, encore sont-ils contradictoires. Pour la date, Montaigne avait d'abord dit que La Boétie l'avait écrit à dix-huit ans, puis postérieurement il effaça dix-huit ans et mit seize ans : c'était attribuer aux années 1546 ou 1548 la composition du discours. De Thou la rejette aux mois qui ont suivi la révolte de Bordeaux sous Henri II, c'est-à-dire à l'année 1549. Pour l'intention de l'auteur, Montaigne donnait l'ouvrage comme un exercice d'école. De Thou en faisait un pamphlet contre le gouvernement qui avait si brutalement réprimé l'insurrection des Bordelais, le gouvernement d'Henri II par conséquent. La critique moderne avait reconnu que des allusions faites par l'auteur du *Discours de la servitude* aux œuvres poétiques de Ronsard, de Du Bellay et de Baïf obligeaient à admettre que postérieurement aux dates indiquées par Montaigne, au plus tôt aux environs de l'année 1551, La Boétie avait retouché son œuvre ; elle inclinait même à penser qu'un amical intérêt avait pu pousser Montaigne à rajeunir l'auteur, et que la composition de l'œuvre tout entière pouvait être reportée de quelques années après celles qu'indiquait son témoignage. En général elle préférait l'interprétation de Montaigne à celle du président de Thou, et voyait dans le discours plutôt une déclamation qu'un pamphlet. Le dernier et le plus autorisé des historiens de La Boétie, M. Bonnefon, estimait que La Boétie avait probablement composé le *Contre un* vers l'année 1551, à l'Université d'Orléans, alors dirigée par Anne du Bourg et que son œuvre reflétait les sentiments enthousiastes, un peu déclamatoires, que l'enseignement d'un tel maître et le commerce de l'antiquité inspiraient à toute la jeunesse ardente de l'Université.

Tel était l'état de la question. Or voici ce que nous dit M. le docteur Armaingaud : Non, le *Discours de la servitude volontaire* n'est pas, comme voulait le faire croire Montaigne, l'œuvre d'un écolier; de Thou avait vu juste, c'est un pamphlet; mais de Thou s'est trompé lorsqu'il a cru que ce pamphlet était dirigé contre Henri II, c'est Henri III qu'il vise incontestablement; voilà pourquoi il est publié seulement à partir de 1574, par des protestants, au milieu de pamphlets contre le roi de France. Il est vraiment lui-même un de ces pamphlets. A cette date il ne peut plus être question de La Boétie, mort depuis longtemps; c'est Montaigne qui en est l'auteur. Et voici maintenant sa méthode de démonstration. L'histoire de la *Servitude volontaire* cache un mystère : pourquoi ces contradictions sur la date et le sens de la composition? pourquoi ces singularités de publication? Pourquoi surtout Montaigne, dans son fameux *Essai de l'Amitié* paru en 1580, commence-t-il par nous annoncer qu'il va publier le discours de son ami, puis soudainement nous déclare-t-il que d'autres l'ayant « mis en lumière » avec mauvaise intention il se dédit de son premier projet? « Pourquoi, demande M. Armaingaud, puisque Montaigne était décidé, en imprimant son chapitre de l'amitié, à ne pas nous donner l'œuvre de son ami, continuait-il à nous

1. La date de la première édition est incertaine; acceptons celle de 1576 qu'adopte M. Armaingaud et qui est la plus favorable à sa thèse.

en annoncer l'insertion? n'y avait-il pas là une sorte de mise en scène cachant quelque mystère? » Pour le lever, ce mystère, relisons avec soin le *Contre un* : regardez le portrait du tyran qui y est tracé; ce n'est pas le portrait du tyran en général, comme le veulent ceux qui acceptent l'interprétation de Montaigne, ni le portrait de Henri II comme l'interprétation du président de Thou le supposerait, c'est à n'en pas douter celui de Henri III. Les reproches de tyrannie critiquent non les actes habituels aux tyrans, ni la conduite de Henri II, mais font certainement allusion à des faits, très connus alors, de la fin du règne de Charles IX et des premières années de celui de Henri III. L'examen se poursuit minutieusement. La conclusion en est qu'un tiers au moins du *Discours de la servitude volontaire* comporte des allusions à Henri III, et dans ce tiers se trouvent les morceaux les plus importants de l'œuvre. Ici s'arrête la première partie du travail de M. Armaingaud (*Revue politique et parlementaire*, mars 1906). C'est la partie négative de sa thèse. L'auteur pense avoir démontré que La Boétie ne peut pas avoir écrit les morceaux principaux du discours. Dans une seconde partie (*Ibidem*, mai 1906), il cherche à établir que Montaigne peut seul en être l'auteur. Pour cela d'abord il veut prouver que le *Contre un* avant sa publication était possédé de Montaigne seul et que par conséquent Montaigne seul a pu le communiquer aux protestants; en second lieu il analyse l'état d'esprit probable de Montaigne au moment de la Saint-Barthélemy, étudie ses relations dans le monde protestant, montre que tous ses amis étaient ou protestants ou tolérants, afin de nous le faire voir tout préparé à cette ardente intervention; enfin, pour prévenir les objections possibles, il s'efforce de démontrer qu'il n'y a dans cet acte rien d'absolument inconciliable avec les idées et les sentiments que nous trouvons exprimés dans les *Essais*. Je ne contesterai pas cette seconde partie. J'aurais bien sans doute quelques objections de détail à présenter, mais dans l'ensemble je crois volontiers que si vraiment des additions importantes ont été faites au texte de La Boétie de manière à en faire un pamphlet d'actualité, Montaigne en est l'auteur, ou tout au moins cela ne s'est pas fait sans la complicité de Montaigne. Une seule raison me suffit : si les premiers éditeurs avaient, sans l'assentiment de Montaigne, inséré dans le texte de La Boétie de longs passages séditieux, Montaigne aurait protesté. Il aurait publié le véritable discours de son ami; à tout le moins il aurait dénoncé cette falsification. Lui qui défend la mémoire de son ami de tout soupçon d'intention séditieuse, qui prétend empêcher qu'on ne la « déchire à tout sens », il aurait dit, non que « cest ouvrage à esté mis en lumiere à mauvaise fin », mais bien « qu'on l'a mis en lumiere tout déformé et méconnaissable ». Puisqu'il ne l'a pas fait, de deux choses l'une : ou le texte de La Boétie n'a pas subi de notables falsifications, ou Montaigne est auteur ou complice de ces falsifications. Acceptons donc la conclusion de la deuxième partie de l'argumentation : si vraiment il y a dans le *Contre un* de notables développements dirigés contre Henri III, Montaigne en est responsable. Mais c'est le premier point qui n'est pas démontré. Rien ne me prouve que le texte de la Boétie ait été profondément altéré, métamorphosé par les premiers éditeurs.

Entendons-nous bien; j'ai dit « profondément altéré ». Je ne prétends en aucune façon qu'ils aient eu cette scrupuleuse fidélité que nous demandons à nos critiques lorsqu'ils rééditent quelque texte ancien. Je n'ai pas dit qu'ils n'étaient pas de leur temps. Ils ont pu transposer quelques mots, en supprimer, en ajouter. Que parfois même ces minimes altérations portent la marque des vigoureuses passions de ces pauvres bannis par la Saint-Barthélemy, je ne le conteste pas : je le crois. Voici sur quoi se fonde cette opinion. Deux textes nous ont conservé en entier le *Discours de la servitude volontaire* : l'un est un manuscrit d'Henri de Mesme actuellement à la Bibliothèque Nationale; l'autre se lit dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, où il a été publié pour la première fois. En outre, j'ai dit déjà qu'on en rencontre un fragment important dans le *Réveille-matin des François*. Comparons dans

les trois textes ce fragment qui leur est commun [1]. De légères, mais nombreuses variantes les séparent. Souvent en particulier, tandis que le manuscrit de Mesme et les *Mémoires de l'Estat de France* sont d'accord, le *Réveille-matin* offre une leçon différente. C'est que sans doute le texte du *Réveille-matin* est infidèle. De ses infidélités beaucoup sont de simples inadvertances, très probablement; il en est toutefois qui pourraient être voulues. A la page 8 de l'édition de M. Bonnefon, par exemple, nous lisons : « ce qui se fait en tout païs, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme mastine cent mille et les prive de leur liberté »; à ce texte donné par le manuscrit et par les *Mémoires de l'Estat de France* à la fois, le *Réveille-matin des François* substitue : « Mais ce qui se fait tous les jours devant nos yeux en notre France qu'un homme seul mastine cent mille villes et les prive de leur liberté. » Ne saisissons-nous pas ici le souci de substituer à une critique toute générale de la tyrannie une application précise à la monarchie française? Tournez une page seulement, et voyez une courte addition de ce même *Réveille-matin* : « et pouvant vivre sous les bonnes loix et sous la protection des estats veut vivre sous l'iniquité, sous l'oppression et injustice au seul plaisir de ce tyran ». Cette « protection des estats » semble bien une allusion directe à la théorie qu'Hotman vient de présenter dans sa *Francogallia* et que les protestants de France adoptent avec enthousiasme; je doute que ce soit de La Boétie, et le silence des deux autres textes confirme mon doute. Un peu plus loin (p. 13) dans une phrase où La Boétie reproche violemment aux sujets du tyran d'être les complices de ses pilleries et de ses violences, le *Réveille-matin* ajoute encore cette apostrophe : « Bourreaux des consciences de vos concitoyens ». Là encore je crois bien que ce sont les préoccupations du moment qui se font jour, et que ce sont les éditeurs qui parlent. Ces inexactitudes du *Réveille-matin*, qui semblent conscientes, nous invitent à penser que ces protestants ont publié le discours de La Boétie sans un respect scrupuleux du texte de l'auteur. Cela est naturel : ils s'en faisaient une arme de combat, ils l'ont adapté aux besoins de la lutte. Mais ces faits-là M. le docteur Armaingaud ne les a pas relevés. Ils ne peuvent rien pour sa thèse. Au plus créeraient-ils une présomption en sa faveur. Sa thèse est que de longs développements ont été ajoutés au moment de la publication. Peut-être les éditeurs n'auraient pas eu scrupule de le faire, c'est possible; mais rien ne nous permet de dire qu'ils l'ont fait.

La langue du XVI^e^ siècle est déjà loin de nous; elle induit les plus prudents en tentation. C'est, je crois, une erreur commise sur la valeur propre d'un mot, qui a engagé M. Armaingaud dans sa belle, mais aventureuse hypothèse. En quelque endroit, voulant montrer que la vanité de Montaigne a parfois altéré sa sincérité, il lui reproche d'avoir écrit que ses ancêtres se sont autrefois « surnommés Eyquem »; « non, objecte-t-il, ils ne sont pas « surnommés » mais « nommés » Eyquem. Le blâme est traditionnel, et d'autres critiques, nos devanciers, sont responsables de l'erreur que nous commettons tous en le répétant. Surnom s'emploie très couramment au XVI^e^ siècle avec le sens de nom : les témoignages abondent pour le prouver. C'est une fausse interprétation du même genre qui me paraît avoir égaré l'auteur. Voyez son premier argument. L'auteur du *Contre un* s'étonne de voir tant d'hommes « souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautez non pas d'une armée, et non pas d'un camp barbare contre lequel il fauldrait despendre son sang et sa vie devant, mais d'un seul; non pas d'un Hercule ni d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souvent du plus lâche et femenin de la nation; non pas accoutumé à la poudre des batailles, mais encore à grand peine au sable des tournois; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette ». Ces traits, remarque M. Armaingaud, ne sont pas

1. *La Boétie*, éd. Bonnefon, p. 2 et suiv.

ceux du tyran traditionnel. Le dernier surtout, cette incapacité de « servir vilement à la moindre femmelette » ne lui convient à aucun degré : c'est par le caractère contraire que les tyrans se sont signalés. Cette infirmité est en revanche notoire chez Henri III. C'est évidemment à lui qu'il est fait allusion. Oui, sans nul doute, l'auteur a raison : un pareil trait n'a rien à voir dans le portrait du tyran en général. Mais est-il effectivement dans la phrase? Est-ce bien là le sens qu'il faut donner à « tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette » [1]. Non, certainement : « tout empesché de » signifie ici « *tout occupé à, tout absorbé par le soin de servir vilement à la moindre femmelette* ». C'est juste l'idée contraire; celle qui convient au tyran en général, et pourrait exclure l'hypothèse d'Henri III, loin de la fonder. « Ce sens, réplique M. Armaingaud, ne se justifie ni par le sens général de la phrase entière ni par l'examen des différents emplois du mot *empesché* au XVI^e^ siècle. » Pour ce qui est du sens général de la phrase il me semble tout au contraire que cette gradation : *incapable de commander aux hommes... tout asservi à une femmelette*, est tout à fait intelligible et qu'elle est bien exprimée dans le goût antithétique du morceau. Quant aux différents emplois du mot « empesché » au XVI^e^ siècle, je vois bien que M. Armaingaud tire des exemples allégués par Nicot une règle d'après laquelle empêché se serait construit avec *à* lorsqu'il signifie *occupé*, tandis qu'il aurait demandé la préposition *de* lorsqu'il a le sens de *embarrassé de*; mais qu'on se reporte comme je l'ai fait à l'article de Nicot, on verra qu'il est malaisé d'en conclure cet usage. Y fût-il même expressément formulé, le dictionnaire de Nicot est de 1606, ses arrêts ne sont pas décisifs pour un texte qui a pu être écrit plus d'un demi-siècle auparavant. A consulter les écrivains nous constatons une extrême variété dans les nuances de sens exprimées par le mot *empesché*, et dans l'emploi des prépositions dont on l'accompagne. Je n'ai pas relevé, je le confesse, d'exemple de *empesché de* au sens de *occupé à* qu'il me paraît avoir ici : l'insuffisance des lexiques pour la langue du XVI^e^ siècle en est cause. En revanche *s'empescher de* au sens de s'occuper à se rencontre très bien; empesché de est le participe de ce verbe pronominal. Et puis, si je n'ai pas d'exemple absolument décisif, j'ai la preuve que les premiers éditeurs du *Contre un* entendaient bien « tout occupé à servir vilement à la moindre femmelette ». La phrase en effet est contenue dans le fragment qui fut publié dans *le Réveille-matin des François*; or le *Réveille-matin des François* avait d'abord paru en latin, et voici comment l'édition latine traduit le membre de phrase en litige : « non qui vi et annis homines ad imperium cogere possit, sed qui impudicae mulierculae servitio totus addictus sit ». Le sens n'est plus douteux, Henri III n'a rien à voir ici par conséquent. Aussi bien, une preuve encore, surabondante, celle-là : M. Armaingaud me le rappelle lui-même, n'est-ce pas au retour de Pologne seulement que le roi contracta son infirmité, quelques mois après la publication de cette phrase dans le *Réveille-matin*?

J'ai insisté longuement, trop longuement peut-être, sur le premier trait de la peinture du tyran. C'est que là, je crois, est le nœud de la question. Tenant pour incontestable une ressemblance aussi frappante entre le tyran du *Contre un* et Henri III, l'auteur a été tout naturellement conduit à rechercher dans le roi de France les autres traits de l'esquisse. Tout le monde aurait eu

1. Notons en passant que Montaigne, à qui M. Armaingaud attribue la phrase en discussion, d'après les exemples que j'ai recueillis dans son œuvre, me semble dire généralement *empesché à* précisément au sens où il lui fait dire *empesché de*. Voyez dans Montaigne en particulier, L. II, ch. I, au début : « Ceux qui s'exercent a contreroller les actions humaines ne se trouvent en aucune partie si empeschez qu'a les r'appiesser et mettre en mesme lustre. » De même, L. I, ch. XXXI, à la fin : « J'avois un truchement... qui estoit si empesché à recevoir mes imaginations par sa bestise, que je n'en peus tirer rien qui vaille »; encore L. II, ch. XII, etc.

la même tentation. On peut les y trouver en effet, avec de la bonne volonté, mais tous se rencontrent, aussi bien, et même plus sûrement, dans l'idée traditionnelle du tyran. Relisons la phrase du discours, nous nous en convaincrons immédiatement. Je ne crois pas qu'il faille dans le terme « hommeau » mettre l'idée d'un homme de petite taille comme l'auteur est incliné à le faire par son souci de retrouver là un des traits du physique de Henri III : le diminutif dans ce terme très rare, comme le plus souvent dans femmelette qui lui correspond, semble apporter une dépréciation très vague, et qui est susceptible de varier avec les circonstances. Le souci tout littéraire d'opposer un terme antithétique aux noms de Samson et d'Hercule qui précèdent a pu l'amener ici tout autant qu'un trait précis de caractère. Aussi bien les tyrans appartiennent souvent à des races usées par les débauches et les excès. Le trait de mollesse n'a pas lieu de nous arrêter : à peu près tous les tyrans nous sont représentés comme efféminés, aussi bien ceux de Rome que ceux de l'Orient dont Sardanapale est le type légendaire : or c'est à ces deux sources, Rome et l'Orient, que La Boétie devait puiser sa conception. La lâcheté est un trait moins constant peut-être, mais tout à fait ordinaire de leur figure. De tout temps les moralistes ont noté que la cruauté, qui nous expose perpétuellement aux vengeances, engendre la couardise, et que la couardise engendre la cruauté. Ils n'ont rien de martial, et je ne m'étonne aucunement que La Boétie ait dit de son tyran qu'il n'est pas « accoutumé à la poudre des batailles ». Il me surprend davantage, je l'avoue, que M. Armaingaud ait pu voir là une allusion à Henri III, le vainqueur de Jarnac et de Montcontour. En dépit de sa savante argumentation, je ne le crois guère possible. Sans doute Tavanne, qui avait dirigé les opérations à Jarnac, quelques autres encore, des unités, pouvaient savoir à quoi s'en tenir sur la prétendue valeur militaire du jeune capitaine; dans le public sa réputation était très grande, encore intacte. Un pamphlet qui prétend souffler un vent de révolte contre un tyran, s'adresse non à quelques initiés, mais à la masse; lorsqu'il désigne l'ennemi, il faut que l'allusion soit intelligible. En 1574, au début de l'année, le nom d'Henri III est le dernier qu'on eût mis sous ce portrait « un tyran non accoutumé à la poudre des batailles ». Jamais, que je sache, les libelles protestants, qui font flèche de tout bois, ne le taxent de lâcheté. Et ainsi, l'ambiguité initiale écartée, nous découvrons que rien ici ne désigne Henri III, que même certains traits semblent l'exclure. C'est bien le tyran anonyme dont La Boétie esquisse le portrait. N'y cherchons pas un souci de précision ni des allusions exactes; de ses lectures d'historiens anciens quelques traits lui reviennent, lui remontent à la pensée, les plus généraux : il les jette sur le papier avec sa fougue un peu déclamatoire.

Si, du portrait du tyran, nous passons à la critique de ses actes, nous constaterons, je crois, que là encore l'auteur a été induit en erreur par le contre-sens initial. Voici par exemple une phrase bien simple qui nous fera saisir aisément son procédé. « Pauvres gens », lisons-nous dans le *Discours de la servitude*, « et misérables peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien! vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, voler vos maisons, et les dépouiller des meubles anciens et paternels? Vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous, et sembleroit que meshuy ce vous seroit grand heur de tenir à ferme vos biens, vos familles et vos vies; et tout ce dégast, ce malheur, cette ruyne, vous vient non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemy et de celui que vous faictes si grand qu'il est, par lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter à la mort vos personnes. Celui qui vous maistrise tant, n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce que a le moindre homme du plus grand nombre infiny de vos villes, sinon que l'avantage que vous lui faictes pour vous destruire. Vous meublez et remplissez vos

maisons, pour vous fournir à ses pilleries, vous nourrissez vos filles afin qu'il ait de quoi saoûler sa luxure : vous nourrissez vos enfants afin que pour le mieux qu'il fasse, il les mène en ses guerres, qu'il les conduise à la boucherie, qu'il les fasse les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances; vous rompez à la peine vos personnes afin qu'il se puisse mignarder en ses délices et se vautrer dans les sales et vilains plaisirs. » L'expression du morceau est certainement originale et neuve, mais l'idée n'a rien que de très ordinaire : elle nous paraît attendue dans une diatribe contre la tyrannie, car violer les propriétés et violenter les personnes ont toujours été les attributs les plus constants des tyrans. Ce sont eux qui définissent le tyran dans la conscience populaire. Dans une dissertation quelconque contre la tyrannie, à quelque époque qu'elle ait été écrite, nous serions presque surpris de ne pas trouver cette idée exprimée sous une forme ou sous une autre. L'auteur cependant y voit une preuve que le *Contre un* a été écrit au plus tôt en 1573. C'est que, persuadé que le portrait d'Henri III était dans les premières pages du discours, il était porté tout naturellement à rattacher toutes les idées à des événements contemporains et à les expliquer par eux. Là encore tout le monde aurait fait comme lui. Les protestants contaient qu'Henri III, en compagnie de Charles IX et d'Henri de Navarre, pour se venger de Nantouillet, prévôt de Paris, s'était une nuit fait offrir par force la collation chez lui, puis avait pillé sa vaisselle et ses coffres, que dans d'autres orgies il s'était fait servir par des femmes nues, et avait abusé de filles honnêtes pour ses plaisirs. « Peut-on se refuser, conclut l'auteur, à voir dans cette page du *Contre un*, si justement admirée, une véhémente allusion aux scandaleuses orgies des trois rois que les protestants venaient de raconter dans leurs écrits satiriques? »

De fait, si pour nous comme pour l'auteur, il était établi que le *Discours de la servitude volontaire* a été dirigé contre Henri III, il serait intéressant de rapprocher de cette invective l'aventure de Nantouillet; tant que cette preuve manque, je pourrais avec autant et plus de vraisemblance y voir une allusion directe à telle des exactions ou telle des orgies de Néron par exemple. J'aurais tort d'ailleurs, autant que l'auteur, car la sentence est toute générale. Que prouve ce rapprochement? Simplement que l'histoire humaine se répète incessamment, qu'à toutes les pages ce sont des anecdotes semblables que nous retrouvons. Comme les portraits des tyrans se ressemblent entre eux, leurs actes ont aussi quelque parenté. Grâce à cela nous formons des concepts généraux qui, nés du passé, trouveront leur application dans l'avenir. C'est ce qui a permis aux protestants de 1573 de s'approprier le discours de La Boétie, et, bien qu'il soit né d'autres circonstances, de le sentir en conformité avec leur situation présente; c'est ce qui peut permettre en tout temps à ceux qui se jugeront tyrannisés de le regarder comme leur. Mais de ce qu'il s'applique à une époque, il ne faut pas déduire que ce sont les événements de cette époque qui l'ont fait naître.

Il est vrai que le *Discours de la servitude volontaire* reproche aux tyrans d'entourer leur pouvoir de pratiques superstitieuses afin de tromper le peuple et de le tenir plus sûrement en laisse, et il est vrai aussi que les libelles protestants éclos de la Saint-Barthélemy s'indignent de ce que les rois de France se font d'une fausse religion le moyen de maintenir leur peuple en sujétion; il ne s'ensuit cependant pas que le *Discours de la servitude volontaire* soit contemporain de ces libelles et né des mêmes circonstances. Sans doute, après avoir parlé des rois de Perse, de Médie, de Pyrrhus, de Vespasien, et de toutes ces « bourdes que les peuples anciens prindrent pour argent comptant », le *Contre un* vient à mentionner « les crapaus, l'ampoule, l'oriflambe » que « les nôtres semèrent en France », mais il me semble que ce n'est là qu'un rapprochement fait en passant, et que, ici comme partout, ce sont bien les historiens anciens, Hérodote, Plutarque, Tacite et Suétone, qui ont fourni les éléments de l'analyse psycho-

logique; pour M. Armaingaud, au contraire, le but était cette critique contemporaine, c'est elle qui a suggéré le morceau et ce sont les exemples anciens qui sont là par surcroît. Écoutez donc le ton du passage, vous verrez si c'est celui d'un révolté. « Cette ampoule, dit l'auteur, cet oriflambe, toute cette vaine superstition, de ma part, comment qu'il en soit, je ne veux pas mescroire, puisque nous ni nos ancestres n'avons eu jusques ici aucune occasion de l'avoir mescreu, ayans toujours eu des rois si bons en la paix et si vaillans à la guerre qu'encore qu'ils naissent rois, si semble-il qu'ils ont esté non pas faits comme les autres par la nature mais choisis par le Dieu tout-puissant avant que naître pour le gouvernement et la conservation de ce roiaume »; et il poursuit en disant qu'il ne veut point critiquer ces traditionnelles croyances, parce qu'il sait quels riches ornements elles peuvent fournir à notre poésie naissante, parce qu'il devine tout ce que dans sa *Franciade* Ronsard saura tirer de ces oripeaux. Je note en passant que M. Armaingaud, quoi qu'il en dise, ne peut rien conclure de cette mention de la *Franciade*, et qu'il ne lui sert de rien d'alléguer qu'elle a paru seulement en 1572 : l'œuvre était attendue depuis fort longtemps, depuis les premières années de la carrière poétique de Ronsard; son programme était de doter la France d'odes pindariques et d'une épopée nationale[1]. Mais ce qu'il m'importe avant tout de souligner, c'est l'ironie légère de cette incrédulité, c'est le parfait détachement politique que la phrase témoigne. Aucune colère; un compliment à l'adresse de ces tyrans, contre lesquels à ce qu'on nous dit, il voudrait irriter l'opinion. Est-ce le ton d'un pamphlétaire auquel l'une des plus atroces cruautés que l'histoire rapporte a mis la plume en main? Il faut avoir feuilleté quelques libelles contemporains, avoir senti tout ce qu'il y a en eux de haine accumulée, connaître la crudité brutale des accusations qu'ils lancent à la face de Charles IX, d'Henri III et de leur entourage, pour avoir l'impression très nette que le *Contre un* n'est pas du tout de leur compagnie. Autre argument de M. Armaingaud : le passage, estime-t-il, est irrévérencieux pour la religion; à dessein la superstition et la religion y sont confondues; La Boétie était trop respectueux de la tradition pour l'écrire. Le sceptique Montaigne, au contraire, attire immédiatement le soupçon. Nous sommes peut-être bien téméraires à limiter la liberté critique d'un homme du XVI^e^ siècle. Peut-être sommes-nous trop portés à penser que pour les gens de ce temps-là toutes les myriades de croyances tant superstitieuses que religieuses qui avaient cours faisaient un corps, et que quiconque était de tendances traditionnalistes devait les accepter sans discernement. Jugeons moins sommairement d'un temps qui a été si merveilleusement divers et audacieux dans la critique religieuse. Je ne crois pas que pour un catholique du XIX^e^ siècle la phrase soit irrévérencieuse, et rien ne me prouve qu'un homme du temps et du milieu de La Boétie en aurait été choqué davantage. Aussi bien nous savons fort peu de chose du tour d'esprit de La Boétie en pareille matière, et le libertinage de Montaigne est discuté. Voilà bien des raisons de suspendre notre jugement. Ce qui me frappe davantage, je dois le dire, c'est que je ne retrouve pas ici certaines habitudes de langage et de travail qui sont constantes dans les *Essais* de Montaigne. Nous savons que c'est dans la traduction d'Amyot que Montaigne pratique Plutarque autour de 1573, et nous savons qu'en règle générale, lorsqu'il lui emprunte un exemple, il le transcrit avec une grande fidélité; or l'auteur du *Contre un* s'inspire lui aussi fréquemment de Plutarque: dans le passage qui nous occupe il fait un emprunt important à la vie de Pyrrhus. Reportons-nous à la traduction d'Amyot, nous constaterons immédiatement que ce n'est pas d'elle que l'auteur s'est servi, et qu'au lieu de citer presque textuellement comme Montaigne, il donne une forme nouvelle à son récit. J'ai

1. La phrase du discours est d'ailleurs au futur, et parle de la *Franciade* comme d'une œuvre pas encore publiée.

reproduit la même expérience pour d'autres anecdotes que le *Discours de la servitude* en divers endroits emprunte à Plutarque, toujours le résultat a été le même. Lorsque Montaigne veut alléguer des vers de quelque poète latin, c'est toujours en latin qu'il les cite, jamais il ne les traduit en vers français. Ici même l'auteur du *Contre un* rapporte un long morceau de Virgile, mais il a pris soin de traduire en vers français; et si vous feuilletez le discours, vous reconnaîtrez que de même toutes les citations sont traduites. La Boétie est un poète; Montaigne, au contraire, déclare qu'il ne peut se souffrir en vers. Montaigne a une tendance marquée à conserver aux noms propres anciens leur forme latine; c'est un principe chez lui, et il en est pour lesquels il ne varie jamais : il dit toujours par exemple Pyrrhus, Tacitus, ou Cornelius Tacitus. L'auteur du *Contre un* a non moins nette la tendance opposée; il dit Pyrrhe, Tacite, Corneille Tacite. Ces oppositions portent sur des détails assez minimes pour qu'on ne puisse pas supposer que Montaigne a cherché à déguiser sa manière et à contrefaire celle de son ami. Il serait facile de les multiplier. Je ne prétends pas qu'elles soient absolument décisives; cependant, mises dans l'autre plateau de la balance, elles me paraissent peser plus que l'argument que M. Armaingaud tirait d'une impression très subjective. Nous n'avons aucune raison de penser que le morceau du *Discours de la servitude volontaire* où est peint l'abus que font les tyrans de la religion ne soit pas de La Boétie.

La suite de cet examen nous donnerait partout le même résultat. Je ne vois pas de raison bien ferme de reconnaître les mignons d'Henri III dans ces « quatre ou cinq qui toujours maintiennent le tiran », ces « quatre ou cinq qui lui tiennent tout le païs en servage ». Jamais les mignons d'Henri III n'ont vraiment « fait donner le gouvernement des provinces ». Un autre critique a vu en eux l'entourage de François II. Un autre encore y verra les affranchis de Claude ou les compagnons de Néron, et donnera comme preuve que les noms de Claude et de Néron reviennent souvent dans les pages qui suivent. La multiplicité des allusions possibles prouve qu'il n'y a aucune allusion précise à chercher. Et quant à cette idée encore que ces favoris sont les premières victimes des faveurs de leurs maîtres et le plus souvent sont bientôt sacrifiés par eux, pourquoi penser que sans les meurtres de Lignerolles, de La Môle et de Du Guast nous ne la lirions pas dans le *Contre un*, alors que la chute de Séjan a fait un tel fracas, et alors que l'histoire est remplie de faits semblables?

M. Armaingaud m'a fait relire une fois de plus l'œuvre de La Boétie, et, une fois de plus, j'ai eu très vive cette sensation que j'étais en face d'un travail d'école, qui n'a rien de commun avec un pamphlet. C'est une amplification nerveuse par endroits, élevée, qui exprime dans une forme un peu oratoire des sentiments un peu enflés. Les souvenirs de l'antiquité se pressent sous la plume du jeune écolier enthousiaste; c'est d'eux, et spécialement des souvenirs de Tacite que sort toute la moelle du discours. L'hypothèse de M. Bonnefon n'est qu'une hypothèse, incertaine par conséquent; elle présente cependant beaucoup de vraisemblance, et je suis bien tenté de croire que c'est en effet dans le milieu de l'Université d'Orléans, vers 1551 ou 1552, que le discours de La Boétie a dû être écrit dans son intégrité. En 1571 il contenait déjà des passages inquiétants puisque Montaigne n'ose pas le publier : dirons-nous qu'il prévoit la Saint-Barthélemy et se réserve l'esquisse de son ami pour la remanier à son gré? Les protestants ont pu le connaître, car Montaigne dit qu'il était connu et apprécié de beaucoup de gens d'entendement, et que lui-même l'avait lu avant d'être lié d'amitié avec La Boétie : croirons-nous que c'est un conte forgé pour nous tromper? Les protestants l'ont goûté, et nous n'avons pas de peine à le croire après les affinités que M. Armaingaud nous a fait sentir entre leurs préoccupations et les principales idées du discours; ils l'ont publié. Je ne vois rien en tout ceci de mystérieux. Et dans cette singularité

de Montaigne qui continue à nous annoncer la publication du *Contre un* alors qu'il est décidé à ne pas l'insérer, eh bien, il n'y a peut-être tout simplement que de la paresse à corriger, car il lui aurait fallu transformer plusieurs passages du chapitre; il y a peut-être aussi de la mise en scène, je le veux : mais pourquoi cette mise en scène cacherait-elle une collaboration de Montaigne? N'est-elle pas un moyen très expressif de protester contre la fausse interprétation qu'on a donnée à l'œuvre de son ami? Rien n'oblige à chercher une autre explication. Seul, je le confesse, le style du *Contre un* m'étonne un peu : il est bien vrai qu'en certains endroits il prend une vigueur et une fermeté de trempe qu'on ne s'attendait pas à rencontrer chez un jeune homme de vingt ans, au milieu du XVI^e^ siècle. Mais de cet étonnement je ne déduis ni que La Boétie n'a pas écrit ces passages, ni même qu'il était plus âgé lorsqu'il les a écrits. M. Armaingaud nous annonce une étude où il comparera ce style du discours avec celui des *Essais* : je suis sûr qu'il nous apportera beaucoup d'indications intéressantes et que nous serons heureux de le lire, mais je doute qu'il nous fournisse la preuve demandée.

Des travaux aussi érudits que celui de M. Armaingaud laissent toujours quelque résultat. Même si nous renonçons aux grandes nouveautés entrevues, ce ne sera pas sans compensation. Il reste de son argumentation, d'abord, si ma réfutation est mal fondée, que Montaigne est l'auteur du *Contre un*; mais si, comme j'ai le devoir de le croire, j'ai raison contre lui, il reste que nous comprenons beaucoup mieux qu'auparavant l'intérêt que les premiers éditeurs de La Boétie ont attaché à son œuvre et les motifs qui les ont conduits à la publier. Si ce ne sont pas les meurtres de Lignerolles, de la Môle et de du Guast qui ont dicté la page sur la misérable fin des favoris, ce sont eux qui l'ont fait goûter des contemporains. Si ce ne sont pas les orgies d'Henri III et ses excès qui ont inspiré ces phrases ardentes contre la tyrannie, au moins elles en évoquaient le souvenir chez ces malheureux persécutés, ivres de vengeance et condamnés à l'impuissance; elles en recevaient sens et vie. Et ainsi, c'est tout ce que ces gens mettaient dans une dissertation d'école pour en faire un pamphlet que M. Armaingaud nous découvre, c'est leur commentaire tacite qu'il restitue. Et puis ensuite, on trouvera çà et là, dans le second de ses articles surtout, nombre d'indications intéressantes pour l'étude de Montaigne; je note tout particulièrement une liste des relations de Montaigne dans le monde des protestants et des tolérants, qui ne va pas sans contestation, mais qui est utile à consulter. Enfin ne prenons-nous pas ici une singulière leçon de prudence? Si, avec toute son érudition, M. Armaingaud a pu pousser si avant son enquête sans rencontrer un seul obstacle qui brise son hypothèse fondée sur une erreur initiale, sentons-nous avec quelle circonspection il nous faut reconnaître le terrain sur lequel nous construisons et nous assurer des premières pierres?

PIERRE VILLEY.

POST-SCRIPTUM

Je désire ajouter quelques lignes à l'article de M. Pierre Villey, qu'on vient de lire. Ce n'est pas que je ne trouve son argumentation parfaitement convaincante et suffisante en elle-même — au contraire — et que j'espère la consolider beaucoup. Mais la thèse de M. le docteur Armaingaud s'étant produite dans la *Revue politique et parlementaire*, c'est là que j'ai cru devoir la combattre et, pour cela, je me suis placé à un point de vue, un peu différent de celui de M. Villey, qu'il est bon de soumettre aux lecteurs pour qu'ils puissent juger en parfaite connaissance de cause.

Les arguments invoqués sont, d'ailleurs, peu nombreux. Les voici :

I. Il n'est pas malaisé de dégager du fatras des violences et des injures l'idée maîtresse du *Réveille-matin*, qui, publié dans les premiers mois de 1574, contient le passage du *Contre un* que M. Armaingaud veut appliquer au futur Henri III. Ce livre était fait pour inviter le duc de Guise, le propre meurtrier de Coligny, à revendiquer l'héritage de la royauté française enlevé aux Carolingiens par les Valois et à lui offrir le concours des Huguenots, sous certaines garanties de liberté politique et religieuse. Tout ceci est mis parfaitement en évidence par le *Double d'une lettre missive écrite au duc de Guise par un gentilhomme duquel on n'a pu savoir le nom*. Or, l'élection de Henri III, à ce moment roi de Pologne, non seulement n'allait pas à l'encontre de cette thèse, mais servait au contraire à l'étayer, car, pour monter sur ce trône étranger et accueillir la désignation que les Polonais avaient faite de sa personne, ce fils de France avait dû se prêter à certaines compromissions et accepter des engagements fort nets à l'égard de l'état politique et religieux de ses nouveaux sujets. Ceci n'était pas fait pour déplaire aux Protestants de France qui s'en autorisent dans le *Réveille-matin* et déclarent qu'ils en seraient satisfaits si on le leur accordait. Henri de Pologne est donc traité moins violemment, dans ce libelle, que les autres Valois : au surplus, on le croit éloigné pour longtemps et on ne pense pas que la mort de Charles IX, cependant fort malade alors, puisse rappeler son frère à brève échéance. Ces sentiments se dégagent d'une *Epître traduite en français du libre latin dédié aux États, princes, seigneurs, barons, gentilshommes et peuple polonais par Eusèbe Philadelphe*, épître qui se trouve encore en tête du *Réveille-matin*. Dans ces conditions le sens spécial qu'on a voulu donner à un passage de La Boétie pour l'appliquer au roi de Pologne serait un contre-sens historique.

Autre remarque : quand on parle des *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, qui insérèrent pour la première fois en entier le texte du *Contre un*, on cite toujours l'édition de 1576. C'est en effet la plus ancienne que je connaisse et que j'aie pu trouver; mais il y en a eu au moins une antérieure, qui a certainement existé et qui existe sans doute encore dans quelque bibliothèque. Or, cette première édition est, à quelques mois près, contemporaine du *Réveille-matin* et a été composée sous la poussée des mêmes sentiments. Pierre de L'Estoile, dont on connaît la véracité, la mentionne dans son registre-journal au mois d'octobre 1574, c'est-à-dire quatre mois après la mort de Charles IX et un mois et demi à peine après le retour de Henri III à Paris. L'Estoile apprécie les *Mémoires* de telle sorte qu'il montre bien qu'il les a sous les yeux et qu'il les a lus attentivement. Or, à cette date, on ne considère pas du tout Henri III sous le jour qui se dégagerait, selon M. Armain-

gaud, du texte du *Contre un*, car, dans une épitaphe de Charles IX citée par L'Estoile quelques pages plus haut (éd. Jouaust, t. I, p. 7 et 30), on montre le défunt roi comme :

> Médisant de sa sœur, dépit contre sa mère,
> *Envieux des hauts faits du roi Henri, son frère.*

Mais, au lieu de s'en tenir uniquement au témoignage des contemporains immédiats des événements, M. Armaingaud a préféré asseoir son opinion sur celle des historiens Mathieu et Mézeray, et principalement sur les mémoires du maréchal Gaspard de Saulx de Tavannes, qui, comme on le sait, n'ont pas été écrits par lui, mais par son troisième fils Jean. Composés bien plus tard dans une intention exagérée d'apologie du maréchal, leur autorité en est amoindrie d'autant : si bien que la phrase invoquée par M. Armaingaud sur le rôle du duc d'Anjou à Jarnac et qui est de Jean de Tavannes n'est confirmée ni par les dires du maréchal lui-même ni par ceux de son autre fils Guillaume (Collection des mémoires publiés par Michaud et Poujoulat, t. VIII, p. 12).

II. Si, comme le prétend M. Armaingaud, Montaigne avait été gagné sur le tard par le chancelier de L'Hospital à sa politique libérale, il avait au moins un meilleur moyen, pour servir cette politique et être utile aux protestants, que de publier *le Contre un* : c'était de mettre au jour les *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*, qui avaient été inspirés directement par la politique de L'Hospital et écrits par La Boétie sous la leçon même des événements. Peut-être supposera-t-on que cette œuvre, composée par un La Boétie moins jeune que celui du *Contre un*, moins naïf aussi et moins enthousiaste, était moins favorable à la cause des protestants que ne le voudrait le docteur Armaingaud. C'est possible, et, pour ma part, je le crois, mais je n'en sais rien. D'ailleurs, l'argument ne saurait être mis en avant par celui qui suppose Montaigne capable de toutes les altérations qu'il lui impute sur le texte du *Contre un*. Il suffisait, pour que la publication des *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562* s'imposât, si on accepte cette manière de voir, que le titre et le sujet concordassent avec les matières en discussion alors et permissent de traiter la matière plus normalement que dans un autre opuscule dont l'objet était moins direct. Pour le reste, le tour à donner à la discussion, les conclusions à en tirer, on pouvait s'en fier à Montaigne, si habile, selon M. Armaingaud, à couler sa pensée sous le nom des autres : le manque de scrupule de ce philosophe lui aurait fait vite trouver le moyen de faire dire à La Boétie ce que lui-même aurait voulu qu'il dît, et avec d'autant plus d'impunité que nul autre que lui, Montaigne, ne connaissait le texte même des *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*.

Car c'est là un des points essentiels de l'argumentation de M. Armaingaud : après avoir voulu démontrer que certain passage du *Contre un* ne pouvait viser que Henri III, il s'efforce de démontrer maintenant que Montaigne, héritier de la « librairie » de La Boétie, était seul en position de communiquer l'œuvre de son ami à ceux qui la divulguèrent. Il est à coup sûr bien téméraire de raisonner ainsi et d'inférer de ce fait qu'un homme a été l'héritier intellectuel d'un autre que seul il en peut posséder les papiers. Dans la circonstance présente, il faut distinguer entre les écrits que La Boétie composa avant de connaître Montaigne et ceux qu'il a composés durant leur liaison. Pour les premiers, Montaigne a toujours déclaré qu'il ne les possédait pas tous. En 1571, en publiant quelques opuscules de La Boétie, Montaigne s'exprimait déjà ainsi : « J'entends de ceux qui l'ont pratiqué plus jeune, car notre accointance ne prit commencement qu'environ six ans avant sa mort, qu'il avait fait force autres vers latins et français, comme sous le nom de Garonne

et en ai oui réciter de riches lopins; même celui qui a écrit les Antiquités de Bourges en allègue que je reconnais; *mais je ne sais que tout cela est devenu, non plus que ses poèmes grecs.* »

Plus tard, en 1580, au début du chapitre des *Essais* qui devait s'achever sur le *Contre un*, Montaigne s'expliquait encore de la sorte : « Il court pièçà ès main des gens d'entendement, non sans bien grande et méritée recommandation, car il est gentil et plein tout ce qui est possible... Si suis obligé particulièrement à cette pièce; car elle me fut montrée avant que je l'eusse vu et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, si entière et si parfaite. » Et, à la fin du même chapitre, quand il explique qu'il s'est « dédit de loger » ici le *Contre un*, qu'est-ce que Montaigne ajoute? « Or, dit-il, en échange de cet ouvrage sérieux, j'en substituerai un autre, produit en cette même saison de son âge, plus gaillard et plus enjoué. Ce sont vingt et neuf sonnets que le sieur de Poiferré, homme d'affaires et d'entendement, qui le connaissait longtemps avant moi, a retrouvé par fortune chez lui, parmi quelques autres papiers, et me les vient d'envoyer, de quoi je lui suis très obligé; *et souhaiterais que d'autres qui détiennent plusieurs lopins de ses écrits, par ci, par là, en fissent de même.* »

Voilà qui semble concluant et Montaigne, à neuf ans de distance, s'exprime de la même façon sur le même sujet. Dira-t-on que c'est là un calcul de sa part? Il est tout à fait invraisemblable que Montaigne ait prévu, en 1571, l'objection qu'on aurait pu lui faire, trois ans plus tard, quand le *Contre un* parut successivement dans le *Réveille-matin* et dans les *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*. Ce serait bien machiavélique et Montaigne aurait combiné vraiment avec trop de préméditation le dessein qu'on lui prête maintenant. Il est plus simple et plus logique d'admettre, comme tout y invite, que le *Contre un*, composé par La Boétie avant sa liaison avec Montaigne, était déjà fort répandu aux mains de gens qui en ont tiré le parti qu'ils ont voulu, tandis que les *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*, écrits auprès de Montaigne et restés pour cette cause en sa possession, sont demeurés inédits et inconnus, parce que leur divulgation dépendait de lui seul. Loin de pouvoir trouver en tout cela quoi que ce soit qui l'accuse, on n'y peut voir au contraire qu'une preuve de la loyauté de son attitude à l'égard de la mémoire de son ami mort.

III. En dépit de ce qu'on a écrit, Montaigne ne s'est nullement contredit quand il a parlé du *Contre un* et de l'âge que La Boétie pouvait avoir quand il le composa. Les contradictions qu'on a cru pouvoir relever à cet égard dans les *Essais* ne sont pas de son fait, mais de celui de ses commentateurs et de moi-même, qui le confesse avec empressement. Relisons attentivement, à ce point de vue, le chapitre de l'*Amitié*. Qu'y dit Montaigne? D'abord, parlant de La Boétie et de son opuscule, il s'exprime ainsi : « Il l'écrivit par manière d'essai en sa première jeunesse, *n'ayant pas atteint le dix-huitième an de son âge.* » Et, plus tard, quand il veut laisser la parole à son ami, Montaigne s'écrie : « Mais oïons un peu parler *ce garçon de dix-huit ans.* » C'est alors qu'il y a une contradiction, mince, il est vrai, mais réelle, entre les deux affirmations, et Montaigne l'a fait disparaître quand, plus tard, il a corrigé et mis : *seize ans.* Sans doute il a rajeuni un peu son ami, mais du moins il était conséquent avec lui-même et c'est une injustice que lui reprocher de ne l'être pas.

Par malheur, ce n'est pas la seule fausse interprétation que ce chapitre ait provoquée. Il n'inspire pas confiance au Dr Armaingaud qui le juge sévèrement. Et pourquoi? Parce que Montaigne, après avoir annoncé au début qu'il y insérerait le *Contre un* a fini sans l'y mettre. Tout ceci ne dit rien qui vaille à M. Armaingaud : « Il savait, s'écrie-t-il, quand il a livré le manuscrit

(des *Essais*) à l'imprimeur, il savait bien quand il a corrigé les épreuves, qu'il ne publiait pas (le *Contre un*). » Évidemment. Mais Montaigne s'en est expliqué, et, loin de contredire ce qu'il a avancé, les faits le corroborent. Le chapitre de l'*Amitié* est un de ceux que l'on peut dater le plus commodément. Au début, Montaigne fait allusion à la besogne d'un peintre qu'il a chez lui, en ce moment, pour décorer les parois de son logis. C'est évidemment celui qui peignit les fresques de son cabinet et les inscriptions, dont l'une comme on sait, est datée de mars 1571. C'est donc aux alentours de cette époque que le peintre travailla et que Montaigne, en le regardant faire, songea au début de son chapitre. Celui-ci est ainsi contemporain, à quelques mois près, de la publication des opuscules de La Boétie par Montaigne et nous savons quelles étaient les intentions de ce dernier à l'égard du *Contre un* et des *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*, auxquels il trouvait « la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison ». Mais le danger eût été moindre si le *Contre un* avait été inséré dans un livre qui devait paraître plus tard et expliqué, commenté par quelques réflexions préparatoires qui en auraient dégagé le véritable sens C'est pour cela que Montaigne était résolu à lui donner asile dans les *Essais*, et il l'eût fait, si, dans l'intervalle, cet ouvrage n'avait été « mis en lumière et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler ou à changer l'état de notre police, sans se soucier s'ils l'amenderont » et qu'ils l'ont « mêlé à d'autres écrits de leur farine ». Tout ceci est bien clair et concorde parfaitement avec les faits. Reste la circonstance que Montaigne, après cela, n'a pas cru devoir changer le début de son chapitre, pour le modifier dans le sens que lui suggère la logique du Dr Armaingaud. En vérité, était-ce bien utile? et la bonne foi de l'écrivain ne se manifestait-elle pas mieux dans l'expression de sa pensée première? D'ailleurs le chapitre était écrit; le mouvement du morceau agréait à l'auteur, et à bon droit, puisque c'est un de ceux que la postérité a le plus admirés. Pourquoi le changer? L'ordre rigoureux n'était pas la principale préoccupation de Montaigne dans la composition de ses *Essais*. Il s'en est affranchi encore une fois : il a gardé l'allure de ses pages et c'est une conduite qui semblera naturelle à un homme de lettres, sinon à un homme de science.

Aussi bien, à trop vouloir chercher la logique des choses, et à leur donner un sens caché, risque-t-on de se méprendre et d'errer davantage. Si l'on acceptait la manière de voir de M. Armaingaud sur Montaigne et si l'on jugeait le philosophe coupable du méfait dont il est accusé, il faudrait le condamner fort sévèrement. Il y a tout de même quelque différence entre les divers cas où on le surprend manquant de franchise et le procédé sournois et bas qu'on lui impute maintenant. Ce n'est pas tout à fait la même chose de se permettre quelque liberté sur sa généalogie ou sur sa noblesse romaine que de profiter de la mort d'un ami, dont on a les papiers, pour mettre au compte de sa mémoire des opinions subversives contre lesquelles il ne peut pas protester et qu'on n'a pas le courage d'énoncer soi-même. M. Armaingaud, indulgent, n'y voit qu'un défaut relatif de franchise et son admiration pour Montaigne ne s'en trouve pas amoindrie. Il faut le dire nettement : ce serait de la déloyauté, le mensonge au service de la lâcheté. Dans ce cas, tout accablerait Montaigne : la bassesse du procédé, la longue préméditation, la dissimulation et aussi son âge même et sa situation. La Boétie, enthousiaste et maladroit, n'avait pas mis de conclusion à la prose emflammée qu'il jetait à la face du tyran. Montaigne, lui, homme de sens rassis et ancien magistrat qui avait beaucoup vu et observé, pouvait-il ignorer que la leçon qui se dégageait de ce réquisitoire contre la tyrannie, c'était le tyrannicide, le meurtre même du tyran? Tout l'imposait à son raisonnement et l'histoire n'était certes pas pour y contredire. Aurait-il osé, après cela, jouer avec de semblables arguments et, quoique sans prendre parti, les agiter de telle sorte que la démonstration eût éclaté aux

yeux les moins clairvoyants? La vie et le caractère de Montaigne protestent également contre cette supposition. Mari tiède, père affectionné, mais sans élans de tendresse, il ne sait trouver dans son livre des accents vrais et émus que pour parler de l'ami absent. La pensée de La Boétie suffit à l'attrister profondément quand elle lui vient à l'esprit et empoisonne sa joie : « Nous étions à moitié de tout; il me semble que je lui dérobe sa part. » Maintenant, il faudrait ne plus admirer cette délicatesse de sentiment, cette expression touchante, car nous saurions ce qui s'y cache : un piège tendu à notre bonne foi par la perfidie de Montaigne. Est-ce possible? et ce résultat invraisemblable ne suffit-il pas à marquer l'étrangeté d'une thèse que tant de faits condamnent d'autre part?

Paul Bonnefon.

COMPTES RENDUS

Histoire de la Langue française des origines à 1900, par M. Ferd. Brunot, professeur d'histoire de la langue française à l'Université de Paris; tome I, *De l'Epoque latine à la Renaissance*, t. II, *Le XVI^e Siècle*, Paris, A. Colin, 1905 et 1906, in-8, XXXVIII-547 et XXXII-504 p.

C'était le vœu de G. Paris et de bien des romanistes que les études sur la langue française aux divers âges annexées à l'*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville fussent dégagées de cette publication collective, revues, complétées et perfectionnées par leur auteur pour devenir un livre à part, « un des livres les plus importants, les plus distingués et les plus utiles que la philologie française léguera à l'âge qui vient » (*Journal des Savants*, sept. 1897, p. 542-3). M. F. Brunot a refondu son œuvre et la présente au public, sous une forme d'ensemble qui sera beaucoup plus ample, à en juger du moins par les deux premières parties. Je n'examinerai pas ici en détail les chapitres consacrés à l'évolution interne du français; ceux qui s'intéressent à ces matières plus proprement philologiques se reporteront aux observations faites par M. Bourciez sur le 1^er volume (*Revue critique*, 1905, II, p. 301-7). — Je veux seulement noter ce que cette seconde édition de l'ouvrage ajoute ou change à la première, soit pour les théories sur la langue, soit pour l'histoire extérieure du français.

L'introduction à l'*Hist. de la Litt. f.* de P. de J. (t. I, p. I-LXXX) se divisait en cinq chapitres : *Origine latine du français*, *Conquête des Gaules par le latin*, *Le latin parlé*, *Le latin de la Gaule*, *Les premiers textes*. L'étude placée en fin du 2^e volume en comprenait quatre, *Le français et ses dialectes*, *Tableau de l'ancien français* (p. 446-550), *Le français à l'étranger*, *Le XIV^e siècle*. L'économie du 1^er volume de la nouvelle *Histoire de la Langue française* est tout autre. Trois livres : *Latin et roman; L'ancien français* (IX^e-XIII^e), *Le moyen français* (XIV^e et XV^e); les caractères et changements phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicologiques y sont étudiés en quatre tableaux : le latin parlé, le roman-français du VII^e au XII^e, le français du XIII^e, le moyen français. La *préface* sur l'œuvre à faire et la méthode à suivre en matière d'histoire du français reproduit en partie les paroles adressées par M. Brunot à ses étudiants en prenant possession de la nouvelle chaire créée à l'Université de Paris. L'*introduction* retrace ce qu'on a dit et ce que scientifiquement nous savons de l'origine du français. M. B. a jugé utile d'accorder plus de place aux anciennes hypothèses qui faisaient venir le français du grec (p. 3-4) à Ménage, à du Cange, à Bonamy surtout, enfin à Lacurne de Sainte-Palaye et à Diez, à peine nommés dans la première rédaction.

Livre I^er. — M. B. n'a pas eu à modifier sensiblement ce qu'il avait dit sur la distinction du latin classique et du latin populaire, comme d'ailleurs sur la conquête des Gaules par le latin; il a signalé (p. 41) entre les textes de latin vulgaire les plus anciens, la *Mulomedicina* de la fin du IV^e siècle, récemment retrouvée. Sur la date où le parler latin a pu se différencier selon les régions, les théories de M. Gröber et de M. Mohl sont cette fois résumées (50-2), et

M. B., pour conclure, fait ressortir que la date d'*acclimatation* du latin, plus importante à connaître que la date d'*importation* dans les diverses parties de la Romania, ne peut pas être déterminée, mais que si on la suppose assez tardive, « l'apparence persistante d'unité s'explique et aussi la rapide différenciation ultérieure ». Sur l'influence du celtique et le contact avec les idiomes germaniques, rien à relever qu'une disposition de matières autre et la suppression de quelques remarques sur lesquelles G. Paris avait proposé des doutes. Avec le chapitre des *Principaux caractères du latin parlé* nous entrons dans un champ d'études que Wölfflin et ses élèves cultivent depuis bien des années; on verra, p. 61-133, l'abondante récolte qu'ils ont faite que M. B. a « engrangée » avec méthode, sans s'en tenir à ces seuls produits. Il n'y a pas de comparaison à établir entre le chapitre nouveau et l'ancienne rédaction (p. L-LV de l'*introduction*, P. de J., t. I); autant peut-on en dire (*II^e Livre*) de ce qu'il y avait à tirer des documents de Reichenau et de Cassel, et de la restitution conjecturale en latin parlé du VII^e siècle du texte des *Serments de Strasbourg* (p. 144), faite selon une notation beaucoup plus précise que lors du premier essai (p. LXXVIII).

Selon G. Paris, il convenait de faire un tableau du latin de la Gaule au V^e siècle, puis, après avoir retracé les principaux changements de phonétique, morphologie, syntaxe et vocabulaire, survenus pendant les quatre siècles suivants, distinction faite du Nord et du Midi, le tableau du français septentrional au IX^e siècle; un autre tableau du francien au XI^e siècle — langue parlée et langue écrite, — un exposé explicatif sur les faits de la prédominance du francien et de l'emploi, dans la littérature, des autres variations du latin vulgaire en Gaule, une revue des changements de la langue pendant les trois siècles suivants, enfin un tableau du français à la fin du XIV^e siècle. — M. Brunot a sans doute pensé que dans l'état présent des connaissances il eût été difficile, aventureux même, établissant tant de sections, d'être complet et précis, exact pour chacune d'elles; le second danger, le plus grand, je pense, d'une telle proposition eût été d'accroître sans grand profit l'embarras, la fatigue du lecteur ou de l'étudiant qui parcourent cette longue galerie, à retenir distinctes les « figures », pour ainsi parler, successivement présentées. La clarté de l'enseignement était plus assurée à traiter en une fois tous les phénomènes linguistiques qui se succèdent du VII^e au XII^e siècle, à grouper dans cette partie centrale du volume (p. 147-295), et ce qui fait la matière ordinaire des *Introductions* aux *Chrestomathies* ou des *Phonétiques* de l'ancien français, et ce que des lectures personnelles et la pratique de l'enseignement ont pu y ajouter. De tout cela la première rédaction n'avait donné qu'une sommaire esquisse.

Sur les questions générales concernant les dialectes, l'ancien exposé des théories émises soit par M. Ascoli, soit par M. Paul Meyer (pour ne parler que des premiers en date), n'a pas sensiblement été modifié. Depuis deux ans le problème : *Gibt es Mundartgrenzen?* a été de nouveau discuté en Suisse et en Allemagne par les auteurs de l'*Atlas linguistique des parlers de la Suisse romande* (conçu à l'exemple de l'*Atlas linguistique de la Gaule romane* de MM. Gilliéron et Edmont), mais ces articles de revue ont paru trop tard pour pouvoir être utilisés par M. Brunot. Le progrès de sa nouvelle étude consiste en ceci que tandis que les caractères même généraux des différents dialectes n'avaient pas été indiqués en 1896, chacune des grandes divisions des parlers de France se trouve avoir aujourd'hui (p. 304-328) une rubrique propre et une notice suffisamment complète. Un essai de délimitation du francien couronne cette vue de géographie linguistique rétrospective et nous retrouvons ensuite l'histoire des progrès du francien, de l'influence que les autres parlers ont eue sur lui, du parler de Paris manié par les écrivains des provinces, histoire déjà esquissée, mais qui se défend bien de passer pour définitive.

M. Brunot s'est arrêté au XIII^e siècle. Le tableau d'ensemble qu'il a consacré

(p. 332-57) à la langue d'alors, tant vantée en Europe par les étrangers, admirable par la variété de son vocalisme, la grâce, l'harmonie de ses formes, la richesse, la force expressive du vocabulaire, la souplesse de construction, sinon la clarté ou la précision de sa syntaxe, est plus substantiel, chronologiquement mieux circonscrit, que ce qui avait été dit des principaux caractères de l'ancien français il y a dix ans (P. de J., t. I, p. 466-90).

Le cadre du chapitre : *Le français à l'étranger* a été élargi; je ne parle pas seulement des quelques additions dont bénéficia *le français en Angleterre* (en particulier p. 374-6), mais des trois études sur *le français en Italie* (379-82) (sujet particulièrement renouvelé par les études de M. P. Meyer), *en Allemagne* (382-7), et *aux Pays-Bas* (388-99) qui sont faites sur nouveaux frais.

III^e Livre. De la première étude sur le XIV^e et le XV^e siècles, il n'y a guère que le préambule des *généralités* qui ait pu être conservé; le reste, qui occupait quinze pages, devient un exposé volumineux (p. 405-534) mais dense où le plus souvent l'auteur, comme la chose lui était arrivée lors de l'ancienne rédaction sur le sujet de la syntaxe du XIII^e siècle, a dû travailler de première main, dépouiller une foule de textes; l'histoire n'avait pas encore été faite d'une façon si détaillée, et de l'effacement de la déclinaison à deux cas, et de la pénétration en masse des mots savants, et du développement de la graphie. C'est au chapitre du latinisme (p. 514-34) que les étudiants et les amateurs d'histoire littéraire se reporteront avec le plus d'intérêt; le français qui a perdu tant de qualités depuis le XII^e siècle n'a guère acquis dans la période moderne que deux avantages : une riche provision — indispensable pour les sciences et les échanges intellectuels d'une société cultivée — de mots savants, et l'aisance dans les longues périodes. Beaucoup ont travaillé, au XIV^e et au XV^e siècle, à manier les matériaux qui devaient servir à bâtir le bel édifice des siècles futurs; il ne faut pas les traiter de goujats; ces apprentis maçons se sont donné beaucoup de peine. M. Brunot a donné de ces efforts un aperçu auquel les plus renseignés trouveront de la nouveauté. Et il est à espérer que les prochaines années ajouteront à cette première réserve de bon grain récolté, d'autres moissons; il reste encore bien des étendues de terres en friche dans ce pays-là, qu'il s'agisse des œuvres dramatiques, ou des traités en prose.

Le tome II, qui porte en sous-titre : *Le XVI^e Siècle*, est divisé en trois livres : *L'émancipation du français*, *Tentatives des savants pour cultiver la langue*, et *Mouvement de la langue*. C'est le troisième livre, destiné plus particulièrement aux étudiants et spécialistes de philologie française qui constitue la partie vraiment neuve de l'ouvrage. La phonétique, la morphologie et la syntaxe qui n'avaient obtenu qu'une dizaine de pages dans la première rédaction (p. 842-52), présentent aujourd'hui, sous une forme ramassée et solide (p. 242-483), une multitude de faits et d'observations nouvelles sur les sujets déjà traités mais en bref, ou traitent de questions qui, en 1897, avaient été négligées (par exemple, la question de l'*e* muet à la finale des mots, p. 244 et s., qui n'est pas indifférente aux professeurs de lettres dans l'explication des textes du XVI^e siècle). Je ne ferai mention, dans toute cette seconde moitié du volume, que du chapitre de l'ordre des mots. Ce sujet d'étude, pour les différentes périodes de l'ancien et du moyen français, a été abordé par un certain nombre d'étudiants allemands candidats au doctorat, mais en France, il n'en a guère été traité depuis l'*Essai sur la Syntaxe de Rabelais* de M. E. Huguet. On sait que Scève et son école voulaient pour le français une liberté d'arrangement dans les mots égale à celle dont le latin est susceptible, et qu'ils ne furent pas suivis. Dans la seconde moitié du siècle, voici comment M. Brunot, après lecture de nombreux textes, conclut qu'on dispose les termes à l'intérieur de la proposition : quand la phrase commence par un adverbe, une conjonction (même encore si ce n'est que le court et mince *et*), un régime indirect ou un complément circonstanciel, le verbe, souvent, sinon partout, continue de passer avant le sujet. Les dispositions verbe-sujet-régime indirect, verbe-

attribut-sujet, sujet-attribut-verbe, sujet-régime-verbe, régime-sujet-verbe, deviennent plus rares dans le même temps. L'interrogation ne se pose presque plus par la simple inversion du sujet nominal (type : *Ne viendra point ce temps?*); plus régulièrement le complément déterminatif suit le terme déterminé; l'adjectif monosyllabique précède le nom, le participe le suit; le nom est cependant quelquefois encore placé entre deux adjectifs, l'adverbe devant le verbe (*aigrement paroissoit*) ou derrière l'adjectif (*plus grande beaucoup*). Pour les traces de l'ancien usage, pour les exemples de l'usage moderne, il a fallu procéder « par échantillons »; quelque travailleur consciencieux nous fera sans doute un jour la libéralité de quelques statistiques, même partielles.

En tout ce qui concerne la lutte du français contre le latin, les essais de simplification et d'unification de l'orthographe, dans les diverses sciences et la littérature, d'établissement d'une grammaire, d'enrichissement du vocabulaire, on ne peut guère relever dans la présente édition comparée à la première que des additions de détail. Elles sont cependant nombreuses. Les unes consistent à compléter certaines citations de théoriciens, à en faire là où n'était donnée qu'une simple référence à tel ouvrage qui n'est pas à la disposition de tout le monde, ni dans toutes les bibliothèques; elles contribueront à faire mieux connaître une foule de personnages : Lefèvre d'Etaples (p. 18-9), R. Benoît (25), Canappe (41-2), Rousset et Guillemot (44), Thevet (61), B. Palissy (63-4), P. de Tyard et l'apologie du français en philosophie (68-70), Ant. Fumée et N. Viguier (74), Budé (76), Jacques de Beaune (81), Peletier du Mans (81-2), G. Tory (93), Meigret et Peletier (111), Rob. Estienne et Mathieu (115), Pasquier, lettre à Ramus (115-6), J. de Tournes (119), Pasquier et Pillot (127), Mellema (128), découverte d'une grammaire française pour les espagnols datée de 1565 (*ib.*), Peletier du M., Guill. des Autels (130), Ch. de Bovelles (132), Jacques Dubois (133-4, 137-8), Dolet (138), Meigret (144-5), Pillot (145-6), Meigret pillé par Rob. Estienne, citations parallèles (149-50), Cauchie (153), H. Estienne (158), Lancelot de la Popelinière (164-5), le *Microcosme* (167), Ronsard (168, 172), Le Quintil Horatian (171), Du Bellay (182), Claude de Buttet (183), Roger de Collerye (214), Ab. Mathieu (216-7), Anthoine Pierre (220), Marot et Sagon (224), Lemaire de Belges (225), Ronsard, Le Quintil et Du Bellay (225-6), Cl. Marot (228), Montaigne (229). Je n'ai pas besoin de dire que les ouvrages parus depuis 1897 de MM. H. Chamard, L. Clément, l'abbé Hamon sont dûment cités.

Les autres enrichissent encore des listes de mots déjà copieuses dans la précédente rédaction (p. 179-81, 185-96, 207-14, 229-41). Lemaire de Belges, Cl. Marot, Roger de Collerye, sans compter beaucoup d'autres, y ont fourni des contributions complémentaires. On se souvient combien les parties se rapportant à la lutte du latin, à l'orthographe, à la grammaire, à la lexicologie dans l'étude de 1897 avaient été jugées neuves. Elles ont toutes gagné. Il eût peut-être convenu de faire une place parmi les traités d'art poétique aux *Arts de seconde rhétorique* du XV^e^ siècle (sans remonter jusqu'à l'*Art de dictier* d'Eustache Deschamps), dont un certain nombre de copies manuscrites ont circulé au début du XVI^e^ siècle, et auxquels les premiers ouvrages mentionnés par M. Brunot (p. 80 et s.) sont redevables de bien des choses pour la forme comme pour le fond. — Mais on ne peut plus dire que la défense du latin a été trop sommairement retracée. — De l'orthographe personnelle des écrivains, M. B. a sans doute jugé peu important d'apporter des exemples; entre autres auteurs, Montaigne, grâce à l'édition nouvelle qui se publie à présent à Bordeaux, et Brantôme, dont les manuscrits sont depuis quelques années à la Bibliothèque Nationale devenus plus accessibles, peuvent déjà donner quelques lumières. Mais on verra (p. 120-3) l'histoire toute nouvelle des progrès de l'orthographe dans les impressions; elle rendra des services jusqu'à ce qu'ait paru un ouvrage d'ensemble sur la graphie pendant le premier siècle de l'imprimerie. Le t. III de l'*Hist. de la Litt. f.* de Petit de Julleville avait reproduit

un spécimen de l'orthographe imprimée des ouvrages de Meigret, de Ramus et d'Honorat Rambaud. Les planches du présent volume reproduisent d'autres pages mieux venues des mêmes livres et y ajoutent un spécimen de l'impression des *Etrenes de Poezie* de Baïf (1594). Une amélioration importante pour les étudiants est l'addition, dans ces deux nouveaux volumes, d'indications bibliographiques suffisamment complètes pour chaque question et « mises au courant ». Quand le dernier tome aura paru, un index général sera donné qui permettra de trouver sans tâtonnements le renseignement qu'on cherche sur un point de détail ; il faut prendre patience jusque-là. On sera alors muni, sans doute pour assez longtemps, d'un instrument de travail commode et tout à fait riche. Louerai-je ce qu'on avait déjà loué en 1897, « la clarté lumineuse, l'agréable et élégante simplicité de l'exposition » ? On pense bien qu'elle n'a rien perdu de ses qualités. Elle en a gagné d'autres, sous une forme plus ample ; le plaisir de voir cette aisance et cette maîtrise à brasser les ensembles est une impression forte.

HENRI CHATELAIN.

Les grands écrivains de la France. **Pensées de Blaise Pascal**, nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe et publiée avec une introduction et des notes par LÉON BRUNSCHVICG, 3 vol. in-8 de CCCX-104, 441 et 423 p. *Paris, Hachette, 1904.*

Cette édition des *Pensées* s'ajoute à celle des *Provinciales* donnée par Faugère (de 1887 à 1895) dans la même collection, où il reste encore, pour compléter Pascal, à publier les opuscules, religieux, philosophiques, scientifiques, ces derniers remis en cause récemment par de si graves discussions. Cette publication a été préparée en 1896 par une petite édition in-16, pour les classes, des *Opuscules et Pensées* (2e éd. 1900), petite édition que la grande à certains égards ne remplace pas et qui offrait déjà tout ce qui fait l'originalité essentielle de celle-ci. Ce petit volume fort et compact, avec ses notes et ses sous-notes de très fine impression, présente d'abord, encadrés à leur date et reliés entre eux par des analyses et un commentaire historique suivis, tous les écrits de Pascal (*Provinciales* exceptées) utiles pour introduire aux *Pensées*. C'est un manuel pascalien, très commode, une biographie spirituelle de Pascal écrite par lui-même et expliquée par l'éditeur avec le secours de toute la littérature, si abondante et si précise, du XIXe siècle sur Pascal et le jansénisme. Pour les *Pensées*, l'auteur, revenu, en même temps que M. Michaut et après M. Molinier, à l'étude du manuscrit, ne se contente pas de faire progresser la critique du texte. Il propose un classement nouveau des fragments. C'est depuis Faugère (si l'on excepte M. Molinier qui en diffère peu) le premier classement objectif, puisque les autres restitutions du plan de Pascal s'inspirent toutes d'une arrière-pensée dogmatique et que M. Michaut s'en est tenu, dans son édition purement critique, au désordre du manuscrit. Tous ceux, à vrai dire, qui ont écrit de Pascal ont plus ou moins proposé leur restitution du livre inachevé. Mais autre chose est d'esquisser une méthode, de marquer une préférence pour telle ou telle des indications de Pascal sur un ordre futur — indications contradictoires parce qu'elles sont d'époques diverses, — et autre chose d'effectuer la distribution réelle de tous les fragments dans un tel cadre. M. Brunschvicg, dès sa petite édition, a réussi cette entreprise autant qu'on peut la réussir. Ses XIV sections, division d'une complexité intermédiaire entre les XXV articles de Havet et les classifications confuses parce que trop générales et trop simples, groupent bien, chacune sous son titre, des fragments de même inspiration et réalisent donc le dessein de l'éditeur : faciliter la lecture par ces rapprochements.

Lui-même ne s'exagère pas du reste la portée objective de son œuvre; il sait que nombre de fragments n'auraient sans doute pas trouvé place dans l'Apologie et que tels autres pourraient en avoir deux ou plusieurs, se rapportant à plusieurs ordres de considérations. L'utilisation de ces fragments soit au point de vue historique de l'approximation du plan réel de Pascal, soit au point de vue de la méditation personnelle, est l'affaire de chaque lecteur, qui en vient nécessairement, s'il s'attache à Pascal, à se faire sa propre édition. M. Brunschvicg lui a facilité cette tâche en proposant le résultat de ses propres réflexions, et par son groupement des fragments, et par son exposé très cohérent de leur suite logique où il n'a laissé de côté aucun fragment important. Mais, soucieux avec raison de ne pas prêter au lecteur de Pascal une aide tyrannique, il lui a fourni tous les moyens de rompre son arrangement par l'établissement d'une table de concordance où chaque fragment figure avec son numéro d'ordre, dans le manuscrit autographe, dans les copies, dans les éditions de Port-Royal, de Bossut, de Faugère, de Havet, de Molinier, de Michaut et dans la présente.

Quant au commentaire, il se propose surtout, pour faciliter l'intelligence directe de Pascal, d'éclairer la genèse de sa pensée par toutes les références possibles à ses lectures. Les rapprochements si nombreux dus à Havet lui sont exactement restitués; il y en a d'autres, fort importants. L'Ecriture, Montaigne, Charron, le *Pugio Fidei*, Méré, sont largement et fidèlement cités. Mais M. Brunschvicg ne s'interdit pas, en outre, les commentaires proprement dits destinés à souligner l'importance philosophique de tel aperçu rapide, en alléguant les imitations, les contradictions, les interprétations les plus fameuses. Il apporte aussi parfois ses éclaircissements personnels sans jamais toutefois entreprendre, comme Havet, dont ainsi l'intérêt propre reste intact, de discuter son auteur. Cette petite édition est une édition *Variorum*.

Ce caractère reste celui de la grande édition dont cependant la partie critique est plus développée. Le commentaire explicatif n'a pas subi de modifications profondes. Il étend quelquefois (ex. : les notes mathématiques sur le pari, empruntées à M. Couturat), mais quelquefois aussi il élague et resserre son premier état. Des renseignements d'allure plus modeste et scolaire ont disparu, qui n'étaient pas toujours sans opportunité. Des interprétations ont été abandonnées dans l'intervalle, car la glose de ce livre est destinée, comme le texte lui-même, à rester éternellement inachevée; mais les premières explications avaient parfois leur prix. Ainsi, au point de vue même du commentaire, les deux éditions semblent plutôt complémentaires qu'exclusives l'une de l'autre, la grande étant d'ailleurs d'une lisibilité plus parfaite aux yeux et à l'esprit. Elle reproduit, dans son tome I, la table de concordance et l'argument logique. Mais elle réduit à un index la table analytique du petit volume, qui peut faciliter la recherche d'un fragment ou d'une expression. Par compensation, une table sommaire rappelle, pour chaque section, par leurs titres usuels, les principaux « morceaux » comme « beauté poétique », les deux infinis, la coutume, etc.

Mais surtout le commentaire s'augmente d'une introduction nouvelle, où il faut distinguer ce qui est de l'éditeur et ce qui est de l'interprète de Pascal. Ce qui est proprement de M. Brunschvicg (une fois mis à part zèle, patience, méthode critique), c'est surtout la deuxième division de la troisième partie. Il y a là un effort, intéressant entre tant d'efforts sans cesse renouvelés, pour sonder et embrasser la pensée de Pascal, en suivre le progrès, déterminer les étapes « de l'intervalle qui sépare l'expérience du Puy de Dôme du miracle de la Sainte-Epine », pour décrire enfin « le monde de Pascal, comme on ferait pour le monde de Malebranche, de Spinoza, de Schopenhauer, de Hegel ». Cette description est d'un philosophe de profession et d'un historien autorisé de la philosophie. Sous ces rubriques : la Vérité, la Justice, l'Eglise, elle organise en système et approfondit l'ensemble de la doctrine saisie

dans toutes ses manifestations. Oserai-je dire, d'un point de vue semi-profane, que cette étude profonde pourra sembler un peu abstruse, extérieure surtout à l'édition qu'elle accompagne, et que seule elle y donne prise à la discussion — par exemple par la contradiction qu'il y a peut-être à expliquer tout Pascal et les *Pensées* par le jansénisme et à l'apparenter, d'autre part, pour ne pas lui refuser toute postérité, à des penseurs extra-catholiques, même extra-chrétiens? Il eût protesté contre cette laïcisation. M. Brunschvicg a mieux vu quand il le considère comme un âpre sommet isolé et marque l'infidélité de tous ses néo-disciples à son attitude vraie. Mais par là son édition, destinée à durer, fait à l'actualité trop de part. En tout cas, eût-on besoin d'être « introduit » et d'être aidé, je crois qu'on trouvera plus de secours dans l'introduction toute différente, du moins dans sa forme, de la petite édition (3e partie; l'auteur des *Pensées*, l'écrivain; le penseur; le chrétien).

Mais (ces trente pages originales mises à part et en bon rang) le reste de ce premier volume rendra d'inappréciables services à tous les lecteurs. Les deux premières parties de l'Introduction présentent, très bien digéré, tout le résultat des recherches antérieures sur le manuscrit original, sur l'histoire de la publication, sur les lectures de Pascal (et à ce propos un résumé clair et complet de l'*Augustinus* et une exacte définition de l'influence des Méré et des Miton), puis la description précise et l'appréciation équitable de presque toutes les éditions depuis la première, avec la reproduction des principales tables des matières. Ces renseignements d'ordre historique et bibliographique s'accompagnent de pièces justificatives, à savoir de tous les documents, approbations, lettres, préfaces, relations, discours des amis de Pascal, sur quoi se sont fondées ou se fonderont toutes les tentatives pour restituer l'ensemble de son livre. Cette collection de pièces auxiliaires de la critique ne laisse rien à désirer. Rien non plus, dans l'état présent de nos connaissances, la partie critique du commentaire. Pour chaque fragment les indications de la table de concordance sont reproduites en note. Les variantes de lecture, les ratures de Pascal, ses corrections — dont la première étude est due à M. Molinier, sont fidèlement figurées. Le numérotage concorde avec celui de la petite édition, mais non sans quelques artifices nécessaires, car le texte a été amélioré depuis. M. Brunschvicg a supprimé du texte deux fragments, traditionnellement reproduits depuis Bossut, mais qui représentaient des paraphrases de propos de Pascal par le Dr Besoigne. Un fragment scindé depuis l'édition de Port-Royal a été rétabli dans son unité, etc.

Ces corrections de la dernière heure prouvent bien que nul érudit, eût-il même, comme M. Brunschvicg, consacré à Pascal une bonne part de sa vie, ne peut se vanter de dire sur ce sujet le dernier mot, dans une édition définitive. Celle-ci, qui n'est déjà plus la dernière, peut prétendre cependant à fournir longtemps une base solide et un sûr instrument aux méditations et aux recherches ultérieures. M. Brunschvicg a si bien borné à cela son ambition qu'il a complété la série de ses travaux par une publication qui fournit à chacun le moyen de les contrôler et de les améliorer. Je veux parler de la reproduction en phototypie du manuscrit original, accompagnée du texte en regard seulement pour en faciliter la lecture (Hachette, 1905). Cette publication coûteuse et nécessaire, réclamée dès longtemps (cf. Lanson, article sur *Pascal* de la *Grande Encyclopédie*), tentée en 1892 par M. Clédat, fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont menée à bonne fin et aux souscripteurs qui l'ont rendue possible. Rien ne manque plus à l'outillage des études pascaliennes, du moins en ce qui regarde les *Pensées*. La séduction que le génie de Pascal, ce farouche chrétien, exerce sur tant d'esprits du dehors lui aurait fait maudire peut-être leur vaine et profane curiosité, à la Méré, des secrets de son âme et des démarches de sa pensée. Il en aurait le droit maintenant et eux seraient sans excuse si, dans leurs investigations et leurs

discussions sur cette pensée ils manquaient, par déclamation ou parti pris, à « la plus grande des vertus chrétiennes, qui est l'amour de la vérité [1] ».

J. Bury.

Les satires de Boileau commentées par lui-même et publiées avec des notes par Frédéric Lachèvre. Reproduction du commentaire inédit de Pierre Le Verrier avec les corrections autographes de Despréaux. *Le Vésinet* (Seine-et-Oise) *et Courménil* (Orne), 1906. Grand in-8 de xii-164 p. (Tiré à 250 exemplaires aux frais de Frédéric Lachèvre pour les amis du xvii[e] siècle.)

M. Frédéric Lachèvre, l'auteur si apprécié de la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, qui rend déjà tant de services aux recherches et qui est appelée à en rendre bien davantage encore, vient une fois de plus de bien mériter de l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV. Dans le beau volume dont le titre est transcrit ci-dessus, il met au jour intégralement le commentaire inédit dont Pierre Le Verrier avait accompagné les satires de Boileau, sous les yeux mêmes et avec la connivence du poète, ainsi que les remarques, corrections ou rectifications dont Boileau lui-même a marqué le texte de son ami. On voit par ce simple énoncé quel est l'intérêt considérable qui s'attache à cette publication.

On connaissait l'existence d'un exemplaire de l'édition in-4° des *Œuvres* de Boileau, dont la partie contenant les satires avait été accrue d'un commentaire manuscrit de Le Verrier, fréquemment redressé par l'auteur même. Cette existence avait été signalée par un article de M. Delasalle (*Bulletin du Bibliophile*, juillet-août 1894), qui donnait des indications précises à ce sujet et un avant-goût des remarques qu'on y pouvait recueillir. Nous-même nous n'avons pas manqué de signaler cette trouvaille (*Revue*, 1894, p. 524). Depuis lors, M. F. Lachèvre a eu la bonne fortune d'acquérir ce volume précieux et le mérite plus rare de ne pas vouloir garder jalousement pour lui ce qu'il contenait d'inédit. Poussant la libéralité aussi loin que possible, il en a fait une édition intégrale avec toute la conscience désirable, de telle sorte que ceux qui consulteront désormais son édition auront sous les yeux tout ce qui fait la valeur de ce texte, avec, en plus, la commodité de la lecture et l'aide de quelques notes aussi précises que bien informées. Pour ma part, je les trouve excellentes, et, malgré l'extrême attention que j'ai mise à leur lecture, je n'y ai relevé aucune erreur de documentation, car on ne saurait donner ce nom à la coquille typographique qui fait appeler *Brion* (p. 135, note 2) le président de *Briou*.

Le texte de Le Verrier a été publié intégralement en caractères romains dans l'ordre même des satires, tandis que les modifications de Boileau l'étaient toujours en italique, soit en interligne, soit dans la marge. De sorte qu'un simple coup d'œil suffit pour suivre la pensée primitive et embrasser en même temps les changements que le poète lui a fait subir. Ces changements sont intéressants d'abord parce qu'ils fournissent la forme même que Boileau voulait qu'on donnât à ces remarques, et aussi parce qu'ils sont une garantie de la bonne foi de Le Verrier. Quelques côtés de l'humeur intime de Boileau

1. Il est presque superflu de louer l'exécution typographique et le soin matériel de ces trois beaux volumes. Disons toutefois que le texte est parfaitement correct, mais que quelques rares fautes se sont glissées dans l'Introduction et les notes. Ainsi I, p. 93, dans un vers d'Horace cité par Montaigne, rétablir le mot *res* omis. Introd., p. xcix, lire : les cadres du scepticisme antique (au lieu de *dogmatisme*); p. cxxi, il faut renoncer aux coutumes reçues (au lieu de *recourir*); p. cxxxviii, qui opèrent tout sans vous (au lieu de *tous*), etc.

s'y montrent aussi parfaitement. Par exemple, excellent juge du mérite d'autrui, — quoique avec des préventions excessives sur certains points, — il est conscient de sa valeur propre : ce qui est fort naturel. — Il le dit très nettement, quand cela n'est pas dit par Le Verrier, et sait mettre, à l'occasion, le mot ou la raison topique. Il n'enlève pas un compliment; s'il le modifie, ce n'est pas pour l'atténuer — le plus souvent il l'accentue, — mais pour préciser et marquer la vérité de l'expression, sans souci de l'application maligne qu'on en peut faire à son endroit. Manque de modestie, sera-t-on tenté de dire tout d'abord. Non. Conscience parfaite de soi-même et franchise absolue d'écrire ce qu'on pense, en bien comme en mal, sur soi-même comme sur les autres. L'orgueil de l'œuvre accomplie s'est cependant accentué avec l'âge, et là perce la vanité du succès.

Autre constatation mise hors de doute par ce nouveau commentaire : Boileau ne craint pas de faire allusion à sa famille dans ses satires. Il est vrai qu'il enveloppe si bien ses allusions qu'on n'a pas voulu y reconnaître jusqu'ici ceux qu'il visait. C'est cependant bien son frère aîné dont il est question dans la satire IV, vers 73, sous le nom de marquis, et de sa belle-sœur, femme de celui-ci, dans la satire X, vers 393 et suivants. A propos de ce passage, Le Verrier cite même, dans son commentaire, une anecdote inconnue qui explique l'origine de l'antipathie de Despréaux pour Claude Perrault. Car souvent l'œuvre s'éclaire par la connaissance plus parfaite de la personnalité de l'auteur.

Mais les détails que Le Verrier apprend ou confirme sur le livre même sont fort nombreux. Par lui on connaît mieux la date de composition de chaque satire et les circonstances qui la provoquèrent. Boileau a même pris soin d'écrire de sa main une liste chronologique de la composition de ses satires qui se trouve en tête du volume, ordre qui, d'ailleurs, n'a jamais été suivi dans la publication. Les anecdotes sur Boileau, sa vie, son humeur, abondent sous la plume de Le Verrier plus que sous celle de Brossette, son rival en commentaire, et même quand elles sont connues, il est rare qu'elles n'apportent pas quelque fait ou quelque trait nouveau. Bien entendu, parmi les contemporains de Boileau, ce sont surtout les littérateurs, poètes ou orateurs, qui font les frais de ces révélations malicieuses, et, à suivre les pages de Le Verrier, on voit défiler la théorie de ceux que le poète a marqués de sa verve. On y apprend aussi pourquoi Despréaux leur en voulait, comme on y recueille des indications précieuses sur les grands noms du siècle, Molière, La Fontaine, Racine, et leurs relations avec le glorieux satirique qui sut les apprécier et les louer. Ceci n'est pas la leçon la moins intéressante de ce nouveau commentaire et l'on y voit, par exemple, que si Boileau admire profondément Molière en général et pourquoi (p. 25) il ne manque pas de faire remarquer (p. 28) les endroits où il croit l'emporter sur lui dans le détail.

Tout ceci est donc des plus curieux et touche très directement à l'histoire littéraire du XVII^e^ siècle. Pour tout mettre en valeur, il faudrait faire trop de rapprochements et trop de citations d'autant que l'histoire des mœurs a beaucoup à recueillir aussi dans ces notes. Tel vers de Boileau, précis et pittoresque, évoque encore à notre esprit un aspect de la vie d'alors, des mœurs des gens, de la silhouette de la cité. Le commentaire ne pouvait qu'ajouter au tableau et Le Verrier n'y a pas manqué, quoique assez lourdement, à la vérité, et avec une naïve abondance. Mais les remarques, si elles ne sont pas alertes, sont du moins instructives et servent bien à comprendre le texte du poète, ce qui est l'essentiel. Il faut remercier chaleureusement M. Lachèvre d'avoir placé ce commentaire à la portée des travailleurs, car son rôle, à lui, ne s'est pas borné à recueillir un document pour le préserver ni à le mettre en lumière scrupuleusement et sans y rien ajouter, mais il l'a éclairé de tout son savoir et de son expérience des hommes et des choses du temps de Boileau, ce qui donne plus de prix à son intelligente générosité.

PAUL BONNEFON.

Ernest Dupuy. **La jeunesse des Romantiques. Victor Hugo. Alfred de Vigny**. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1905. In-18 jésus de VIII-396 pages.

Nous avons signalé déjà, au fur et à mesure qu'elles paraissaient dans les revues, les différentes études qui composent ce volume et qui, groupées maintenant, présentent un tableau aussi nouveau qu'intéressant des origines et de la formation intellectuelle de Victor Hugo et d'Alfred de Vigny. Ce sont des pages sur *la Jeunesse de Victor Hugo; Victor Hugo et son père; la Jeunesse d'Alfred de Vigny; l'Amitié d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo; les Origines littéraires d'Alfred de Vigny*.

On sait comment procède M. Ernest Dupuy, au moins pour avoir lu ici quelques-unes de ces pages qui ont paru dans la *Revue*. Il remonte aux sources les plus directes et les plus sûres; il a recours aux documents les plus probants et ce qu'il a appris de la sorte il le cite avec une psychologie avisée et discrète, dans une forme précise, qui sous son apparence de réserve cache autant le savoir que la pénétration de l'écrivain. Le lire est un régal autant qu'un enseignement. Il n'a pas failli à cette méthode dans le livre dont nous parlons en ce moment. Sur Victor Hugo, tout ce qui est connu a été utilisé et, de plus, la question des concours académiques du jeune poète a été élucidée à l'aide des archives de l'Académie française. Sur le général Hugo, sa carrière à été reconstituée d'après les archives de la Guerre et son caractère s'en est trouvé expliqué d'autant. Sur Alfred de Vigny, les documents invoqués par M. Ernest Dupuy foisonnent et on sent à chaque ligne qu'il ne fait pas allusion à tout ce qu'il a vu, qu'il ne dit pas tout ce qu'il sait. Mais par ce qui est révélé le sujet est éclairé de telle sorte que, sur certains points, il en est presque renouvelé. C'est la partie la plus inattendue du livre, sinon la plus ntéressante. Pour ma part, tout en goûtant le charme des révélations de M. Ernest Dupuy, j'ai essayé de ne pas être dupe de l'agrément de son livre et de voir s'il n'avait rien omis d'utile à mentionner. Je ne trouve à lui reprocher, à ce propos, que d'avoir négligé un article de M. Maurice Tourneux (*Une collaboration peu connue de Victor Hugo*, dans *l'Amateur d'autographes*, 1902, p. 21), qui contient une lettre inédite de Victor Hugo à son oncle Trébuchet (3 octobre 1821) et qui donne des indications précises sur les relations du jeune poète avec *les Annales de la littérature et des arts*. C'est un maigre reproche et qui fournira seulement une petite adjonction à la seconde édition du livre de M. Ernest Dupuy.

P. B.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Juillet, août-septembre : Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (suite avec fac-similés : du chancelier Pasquier au maréchal duc de Richelieu). — Août-septembre : « *Le Moniteur universel* » *et le département des Affaires étrangères.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Août-septembre : vicomte de Savigny de Moncorps, *Petits métiers et cris de Paris* (supplément). — L'abbé Eugène Griselle, *Le R. P. Henri Chérot, de la compagnie de Jésus* (1856-1906), *essai bibliographique.* — L'abbé Tougard, *L'almanach de Milan.* — L.-G. Pélissier, *Lettres de divers écrivains français* (suite : Benjamin Constant, Mme de Staël, Carrion-Nisas, Mme de Genlis, le philosophe Saint-Simon, Chateaubriand, Honoré de Balzac).

Le Correspondant. — 10 juillet : Victor Du Bled, *Les salons littéraires de Paris au XIXe siècle.* II. — Paul Acker, *Le moyen de parvenir en littérature.* — 25 juillet : Émile Faguet, *L'art des vers* (par M. Auguste Dorchain). — Michel Salomon, *La jeunesse de Charles Nodier, d'après des documents inédits.* — 25 août : Édouard Gachot, *Napoléon et les pamphlétaires allemands en 1806 : l'exécution du libraire Palm, d'après des documents inédits.* — B. de Puybusque, *Une poétesse ombrienne : Maria-Alinda Brunamonti.* — 10 septembre : Edmond Biré, *Une élection sous le second empire : le comte de Falloux et Prévost-Paradol.* — 25 septembre : A. Thiers, *Lettres inédites à la comtesse Taverna* (1845-1875), publiées par G. Gallavresi. — Henry Bordeaux, *Études littéraires : les Mémoires de Mistral.* — L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon : quelques aspects de la vie sociale, avec des lettres inédites de Madame Récamier.* — 25 juillet, 25 août et 25 septembre : Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

L'Ermitage. — 15 juillet : Fernand Caussy, *Joseph de Maistre et Schopenhauer.* — Jean-Marc Bernard, *Francis Viélé-Griffin.* — M. Coffe, *Chronique stendhalienne.* — 15 août : Octave Uzanne, *Papiers inédits de Jacques Casanova de Seingalt.* — Francis Viélé-Griffin, *Notes sur la Poésie.* — 15 septembre : *Papiers inédits de Jacques Casanova de Seingalt : les Mémoires, extraits des chapitres quatre et cinq.* — Henri Ghéon, *Le Roman.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er juillet : Antoine Thomas, *Gargantua en Limousin avant Rabelais.* — 2 juillet : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., *L'or des minutes* (par M. Fernand Gregh). — 4 juillet : Arvède Barine, *Histoire d'un pessimiste* (Jean Lahor). — 6 juillet : André Hallays, *Le château de Pibrac.* — 7 juillet : André Michel, *Jules Breton.* — Christian Schefer, *Albert Sorel.* — 9 juillet : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., « *Une grande dame aima...* » (par M. Adolphe Aderer). — 11 juillet : Émile Gebhart, *Figures tragiques* (*Vielles maisons, vieux papiers*, par M. G. Lenôtre). — 16 juillet : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., *Graphologie.* — 17 juillet : Henri Bidou, *Hérault de Séchelles.* — 18 juillet : André Beaunier, *Une dame inconnue* (celle du sonnet d'Arvers). — 19 juillet : *A propos d'un sonnet d'Arvers.* — Fernand Bournon, *G. Vapereau.* — 21 juillet : Emmanuel des Essarts, *Inconnus et méconnus* (*Les enfants perdus du roman-*

tisme, par M. Lardanchet). — 23 juillet : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 25 juillet : Augustin Filon, *Encore un livre sur Newmann* (par l'abbé Brémond). — 30 juillet : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — S., *Le bon temps* (par M. Henri Lavedan). — 31 juillet : Henri Welschinger, *M. Thiers et la défense nationale.* — 2 août : Frédéric Clément, *Edmond Rousse.* — 5 août : André Chaumeix, « *Les désenchantées* » (par Pierre Loti). — 6 août : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 7 août : L. de Lanzac de Laborie, *Un préfet de la monarchie constitutionnelle* (Mémoires du baron Sers). — 13 août : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 15 août : Emile Gebhart, *Nancy* (par M. André Hallays). — 18 août : P., *La philosophie de Léonard de Vinci d'après ses manuscrits.* — 20 et 27 août : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 29 août : Augustin Filon, *Etiquette anglaise : les formules épistolaires.* — 2 septembre : Jeanne de Flandreysy, *La femme et l'amour dans l'œuvre de Gabriele d'Annunzio.* — 3 septembre : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — Antoine Albalat, *Louis Veuillot.* — 4 septembre : Pierre de Quirielle, *Giuseppe Giacosa.* — 5 septembre : Félix Chambon, *Victor Cousin et l'Index.* — 7 septembre : André Hallays, *Le château de Lunéville.* — 10 septembre : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 13 septembre : Henri Albert, *Gœthe et la Légion d'honneur.* — 15 septembre : J. Bourdeau, *La sociologie de M. Bourget.* — 16 septembre : Pierre de Quirielle, *Les souvenirs de M. de Meaux.* — 17 septembre : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 19 septembre : Henry Bidou, *L'avènement du symbolisme.* — 20 septembre : André Beaunier, *Émile Goudeau.* — *Gœthe et la Légion d'honneur.* — 21 septembre : Paul Ginisty, *Le vrai Chatterton.* — 24 septembre : Emile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 30 septembre : Henri Albert, *Gœthe et Napoléon.*

Journal des Savants. — Janvier 1906 : E. d'Eichthal, *Les idées socialistes en France de 1817 à 1848.* — A. Luchaire, *Les sources de l'histoire de France.* — Avril : P. Boissonnade, *L'Espagne au XVIII^e siècle.* — Juin : J. Deniker, *Le catalogue international de littérature scientifique.* — Juin et juillet : M. Croiset, *La fatalité chez Sophocle.* — Juillet et août : A. Rivaud, *La préparation du catalogue critique et chronologique des œuvres de Leibniz.* — Septembre : A. Jeanroy, *Le mystère de la Passion en France.*

Mercure de France. — 1^er^ juillet : Emile Masson, *Histoire d'une biographie : Carlyle et Froude* (Fin). — Ricciotto Canudo, *Stendhal correcteur de Stendhal.* — 15 juillet : Léon Séché, *Un ami d'Arvers : lettres inédites d'Alfred Tattet.* — Stanislas Rzewuski, *Édouard de Hartmann.* — 1^er^ août : Léon Séché, *Un ami d'Arvers : lettres inédites d'Alfred Tattet* (Fin). — 15 août : Marguerite Yersin, *George Meredith romancier.* — Edmond Pilon, *Une Muse amoureuse et plaintive : Pauline de Flaugergues.* — 1^er^ septembre : Jean de Gourmont, *Poètes nouveaux.* — Marguerite Yersin, *George Meredith romancier* (Fin). — Maurice Pellisson, *Un allemand apologiste de la langue française* (Schwab). — 15 septembre : Jules Sageret, *Les grands convertis : M. Coppée.* — Jean Blum, *La philosophie de M. Bergson et la poésie symboliste.*

La Nouvelle Revue. — 1^er^ juillet : Jean Bayet, *Henrik Ibsen.* — Henri Charvet, *Les origines de l'Opéra-Comique.* — 15 juillet : Gauthier-Ferrières, *Souvenirs sur Albert Sorel.* — Henri Charvet, *La réaction poétique dans la peinture contemporaine.* — Alfred Lacour, *L'optique au théâtre.* — Stanislas Rzewuski, *Alexandre Dumas fils.* — Jean Lorédan, *Modes théâtrales.* — 1^er^ août : Paul-Louis Hervier, *L'évolution de la publicité.* — 15 septembre : Raymond Bouyer, *Le centenaire de Fragonard.*

La Quinzaine. — 1^er^ juillet : Henry Gaillard de Champris, *Vigny* : II, *Le moraliste épique*; III, *L'écrivain.* — 16 juillet : Charles Boutard, *Histoire de « l'Avenir »* : II, *Le catholicisme libéral.* — Ch. Gailly de Taurines, *Le portefeuille rouge de M. de Falloux.* — Louis Chabaud, *Portraits de femme : M^me^ Tallien.* — Fernand Baumes, *Le chevalier Antoine de Laurès* (1708-1779). — 1^er^ août : Charles Boutard, *Histoire de « l'Avenir »* : IV, *L'Agence générale.* — Louis Cha-

baud, *Portraits de femmes : M^me^ Tallien.* II. — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : La semaine de Corneille; le Réformateur* (par M. Edouard Rod); *Une conférence de M. Alfred Capus.* — 16 août : Charles Boutard, *Histoire de « l'Avenir » : IV, L'Agence générale.* — 16 août, 1^er^ et 16 septembre : Gilbert Stenger, *Les Bourbons en 1814 : le roi Louis XVIII.*

Revue de Paris. — 1^er^ juillet : Henri Hauvette, *Sur la littérature italienne.* — U. V. Chatelain, *La fête de Vaux.* — 15 juillet : Léon Séché, *Félix Arvers.* I. — Emile Dard, *Hérault de Séchelles.* — 1^er^ août : comte de Comminges, *Stendhal homme de cheval.* — Léon Séché, *Félix Arvers* (Fin). — 15 août et 1^er^ septembre : Sainte-Beuve, *Lettres à Alfred de Vigny.* I et II. — 15 septembre : Michel Salomon, *Le salon de l'Arsenal.* I. — Alfred Droz, *De la Propriété intellectuelle.*

Revue des Deux Mondes. — 1^er^ juillet : Charles Benoist, *Machiavel et le Machiavélisme.* II. — Firmin Roz, *Thomas Hardy et son œuvre.* — 15 juillet : Benjamin Constant, *Lettres à Prosper de Barante.* I (1805-1808). — René Doumic, *Revue littéraire : l'œuvre d'Albert Sorel.* — 1^er^ août : Benjamin Constant, *Lettres à Prosper de Barante* (dernière partie; 1809-1830). — Ferdinand Brunetière, *La maladie du Burlesque.* — 15 août : Augustin Filon, *M^me^ de Charrière, d'après un livre récent.* — René Doumic, *Revue littéraire : le retour à la poésie intime et familière.* — 1^er^ septembre : Balzac, *Lettre sur le travail.* — Ferdinand Brunetière, *Publications récentes sur Montaigne.* — 15 septembre : René Doumic, *Revue littéraire : la querelle des auteurs et des critiques au théâtre.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1906, 3^e^ fascicule : le D^r^ H. Folet, *Rabelais et les saints préposés aux maladies.* — Antoine Thomas, *Gargantua en Limousin avant Rabelais.* — H. Pirenne, *Rabelais dans les Pays-Bas.* — F. Ed. Schneegans, *Battre le chien devant le lion.* — Henri Grimaud, *Généalogie de la famille Rabelais.* — W. F. Smith, *Sur le V^e^ livre.* — Henri Clouzot, *Un portrait de Rabelais à Nancy.* — D^r^ A. Le Double, *Quelques « contenances » de Quaresmeprenant.* — J. de La Perrière, *Note pour le commentaire.* — D^r^ Paul Dorveaux, *Supplique adressée au Parlement en novembre 1534 par la Faculté de médecine de Paris au sujet des almanachs et « prognostications ».* — Jean Plattard, I. *Philiatros.* II. *Licentiatus pro doctore an habeatur?* — Pierre Champion, *Une mention inconnue du nom de « Gargantua ».*

Revue hebdomadaire. — 2 juin : Emile Magne, *Corneille et l'hôtel de Ram bouillet.* — Félicien Pascal, *Henrik Ibsen.* — 9 juin : Angot des Rotours, *Le centenaire de Frédéric Le Play.* — 16 juin : Alphonse Séché, *Un oublié : le vicomte d'Arlincourt.* — Jules Bertaut, *Alexandre Dumas fils et le public.* — 23 juin : Louis Madelin, *Le cardinal Mathieu.* — Comte Fleury, *L'opposition académique sous le second empire.* — 30 juin : Charles Le Goffic, *Nos poètes.* — 7 juillet : Emile Faguet, *La réforme de l'orthographe.* — Louis Madelin, *Albert Sorel.* — 21 juillet : Edouard Rod, *L'Amérique de M. Paul Adam.* — Alphonse Séché, *Félix Arvers.* — 28 juillet : Ernest Tissot, *André Gladès (souvenirs).* — 11 août : Henry Bordeaux, *Maître Rousse.* — 18 août : Alphonse Roux, *M^me^ de Staël et le féminisme.* — 25 août : Emile Magne, *Une station thermale au XVII^e^ siècle : Bourbon l'Archambault.* — Gabriel Boissy, *Les fêtes d'Orange.* — 15 septembre : comte Octave de Barral, *Le salon de la princesse Belgiojoso.* — 22 septembre : Ch. Le Goffic, *Nos poètes.* — 29 septembre : Edouard Rod, *Le « Balzac » de M. Brunetière.* — 20 octobre : Louis Batiffol, *Julie de Lespinasse.* — John L. Charpentier, *La renaissance de la poésie scientifique dans le Néo-Parnasse.* — 27 octobre : Frédéric Masson, *Un académicien de l'an XI : Jean Devaines.* — Ch. Gailly de Taurines, *Les Mystères et leur mise en scène.* — Jean Lionnet, *L'évolution de J.-K. Huysmans.* — 10 novembre : Jules Bertaut, *M. Henry Bordeaux.* — 24 novembre : Gabriel Boissy, *De l'art tragique : M^me^ Second Weber.*

Revue latine. — 25 juillet : Emile Faguet, *L'affaire Jean-Jacques Rousseau*

(par M. Edouard Rod); *Vues d'Amérique* (par M. Paul Adam); *Documents sur Benjamin Constant* (par M. Victor Glachant). — René Doumic, *Le séjour d'Elvire à Aix-les-Bains.* — Maurice Souriau, *Lettres de George Sand à sa fille* (lettres inédites). — G. Fanton, *Sur M. G. Ferrero.* — J. Merlant, *Senancour et Sainte-Beuve* (suite). — 25 août : Emile Faguet, *Montaigne annoté par Sainte-Beuve*; *Promenades littéraires* (par M. Rémy de Gourmont). — Léon Séché, *Sur Elvire : réponse à M. Doumic.* — Charles Dejob, *Il romanzo della Fortuna* (par Neera). — *Une note de Lambert sur Sainte-Beuve.* — Ernest Martinenche, *Une imitation de la vie de Notre Seigneur Don Quichotte.* — J. Merlant, *Sénancour et Sainte-Beuve* (Suite et fin). — 25 septembre : Emile Faguet, *Inédits d'Alfred de Vigny* (Correspondance recueillie par M^lle^ Emma Sakellaridès; Fragments de Vigny, dans la *Revue des Lettres*); *le Préjugé des races* (par M. Jean Finot). — Alphonse Séché et Jules Bertaut, *Balzac critique littéraire.* — G. Michaut, *Un poète ami de Pascal* (Vion Dalibray). — Jeanne de Flandreysy, *M. d'Annunzio.*

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 7 juillet : Ivan Tourgueneff, *Lettres inédites à M^me^ Viardot* (avec notes de M. Halpérine Kaminsky). — Jean Nointel, *Les Lettres, œuvres et idées : le roman social.* — Jacques Lux, *Albert Sorel.* — 14 juillet : Jean Nointel, *Les Lettres, œuvres et idées : politique et religion.* — 21 juillet : Jean Nointel, *Les Lettres, œuvres et idées : « le Bon Temps », par Henri Lavedan.* — 28 juillet, 4, 11, 18, et 25 août : M^lle^ de Sénancour. *Vie inédite de Sénancour* (avec préface et notes de M. G. Michaut). — 28 juillet : Jean Nointel, *Les Lettres, œuvres et idées* (ouvrages historiques). — Jacques Lux, *Nos philosophes : la carrière de M. Alfred Fouillée.* — 4 août : Camille Mauclair, *Psychologie du décor de théâtre.* — Jacques Lux, *Nos philosophes : l'œuvre de M. Alfred Fouillée.* — 11, 18 et 25 août : Abel Lefranc, *Défense de Pascal : Pascal est-il un faussaire?* — 11 août : Jean Nointel, *Les Lettres, œuvres et idées : « les Désenchantées », par Pierre Loti.* — 18 août : Emmanuel des Essarts, *Les théories littéraires de Benjamin Constant.* — Jean Celle, *Berlioz à l'Institut.* — Jacques Lux, *Nos philosophes : M. Théodule Ribot.* — 25 août : Desdevizes du Désert, *Le théâtre catalan de Santiago : Rusinol.* — 25 août (jusqu'au 10 novembre) : Saint-Arnaud, *Lettres d'Algérie* (1844) (Publiées intégralement pour la première fois d'après les originaux par M. Paul Bonnefon). — 1^er^ septembre : Paul Gaultier, *La Morale et la Société : la question sociale est-elle une question morale?* — Fernand Caussy, *Le prince de Ligne à Paris, d'après des documents inédits.* — 8 septembre (jusqu'au 13 octobre) : M^lle^ Menant, *Lettres de M^me^ le Pesant de Bois-Guilbert à Bernardin de Saint-Pierre.* — 8 septembre : Abel Lefranc, *Post-scriptum à la défense de Pascal.* — Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : « Sociologie et littérature », par Paul Bourget.* — Paul Gaultier, *La question sociale est-elle une question morale?* — 22 septembre : Ernest Tissot, *La nationalité de Victor Cherbuliez.* — 29 septembre : Paul Flat, *Théâtres : M. Antoine à l'Odéon.*

Le Temps. — 1^er^ juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le prix de poésie.* — Jules Claretie, *Albert Sorel, notes intimes.* — 2 juillet : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : littérature de café-concert.* — Paul Souday, *Jean Lorrain.* — 8 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Bon Temps », par M. Henri Lavedan.* — 9 juillet : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge : Colardeau.* — 14 juillet : Pierre Mille, *Ce qu'on lui reprochait* (Albert Sorel). — 16 juillet : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 17 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Raymond Poincaré, Waldeck-Rousseau.* — Pierre Mille, *A propos d'Émile Zola.* — 19 juillet : Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : en cherchant les livres de Bonaparte.* — 22 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Désenchantées », par Pierre Loti.* — 25 juillet : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les concours de tragédie et de comédie.* — 25 juillet : T. G., *La petite histoire : la mort de Rouget de l'Isle.* — 27 juillet : François Ponsard, *L'inauguration du théâtre de Pont-aux-Dames.* — 28 juillet :

Raoul Aubry, *Les bons mots de M. Reyer.* — 29 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Nancy* », *par M. André Hallays*; « *les Dernières années du roi Stanislas* », *par M. Gaston Maugras.* — 30 juillet : Camille Lemonnier, *Le théâtre en Belgique.* — 2 août : Barboux, *Edmond Rousse.* — 5 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *Lettres de Gabrielle Delzant.* — 6 août : Michel Delines, *La saison théâtrale de 1905-1906 en Russie.* — 12 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Histoire de Pinchu* » (par M. Henri Chantavoine). — 13 août : Charles Pettit, *Le théâtre chinois.* — 14 août : Edmond Plauchut *Les contes de mon oncle Paterne* (récits berrichons). — 19 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Souvenirs du marquis de Floranges* » (par M. Marcel Boulenger); « *Portraits français* » (par M. Edmond Pilon). — 20 août : Charles Pettit, *Le théâtre chinois. Le monument de Ferdinand Fabre.* — 26 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Portraits français* » (par M. Edmond Pilon). — 27 août : A. B. Walkeley, *L'année théâtrale en Angleterre.* — 2 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *le Danger* » (par M. Laurent Evrard). — 3 septembre : Félix Salten, *Le théâtre allemand contemporain* (Berlin et Vienne). — 4 septembre : A. Mézières, *Mme de Prie.* — 9 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *la Jungle* » (par M. Upton Sinclair), « *l'Envers des États-Unis* » (par M. George Moreau). — 10 septembre : Adolphe Brisson, *En Suisse* : *le théâtre anti-alcoolique.* — 14 septembre : Jules Claretie, *Un journaliste d'hier* : *Philibert Audebrand.* — 16 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Vie de Michel Ange* » (par M. Romain Rolland). — 17 septembre : Adolphe Brisson, *Ouverture de la saison théâtrale.* — 20 septembre : Raoul Aubry, *En visite* : *chez M. Edmond Rostand.* — 21 septembre : Jules Claretie, *Au pays des oiseaux, à propos de « Chantecler » et de Cyrano de Bergerac.* — 23 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'Ile inconnue* (par Pierre de Coulevain). — 24 septembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — A propos de « la Légende des siècles » : les miettes de Hugo.* — 25 septembre : Alfred Mézières, *Le duc de Lauzun* (général Biron). — 27 septembre : *Lectures étrangères* : *les arrêts de M. de Chamisso, d'après le livre d'ordres de la garnison de Berlin* (1805). — 28 septembre : Jules Claretie, *Les Mémoires de Mistral.* — 30 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Mes origines* : *Mémoires et récits* » (par M. Frédéric Mistral).

LIVRES NOUVEAUX

Aide-mémoire *du libraire et de l'amateur de livres.* (Répertoire d'ouvrages rares ou curieux en tous genres, anciens et modernes : éditions originales, livres à gravures des XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, impressions rares, etc., avec l'indication de leur valeur dans le commerce); par un ancien libraire, 1^re^ partie : A-LAL. *Paris*, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques. In-8, à 2 col., de 244 p. Prix : 10 fr.

Albarel (le D^r^.) — *La Psychologie et le tempérament de Quaresmeprenant. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 10 p. (Extrait de *la Revue des Études rabelaisiennes*).

Ancey (G.) et A. **Eustache**. — *Joseph Autran. Sa Vie et ses Œuvres.* Préface de Jacques NORMAND. *Paris, Calmann-Lévy.* In-16, de XV-295 p. Prix : 3 fr. 50.

Aslan (G.). — *La Morale selon Guyau et ses rapports avec les conceptions actuelles de la morale scientifique. Paris. F. Alcan.* In-18 jésus de 137 p. Prix : 2 fr.

Auburtin (Fernand). — *Frédéric Le Play d'après lui-même.* Vie. Méthode. Doctrine. Notices et morceaux choisis. *Paris, Giard et Brière.* In-16, de VI-612 p. et grav. Prix : 4 fr.

Balzac (H. de). — *Œuvres posthumes de H. de Balzac.* II. Lettres à l'Étrangère (1842-1844). *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 586 p.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Deuxième mémorandum* (1838) et quelques pages de 1864. *Paris, Stock.* In-18 jésus, de 301 p. Prix : 3 fr. 50.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Femmes et Moralistes. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 347 p.

Barbier (Paul) fils. — *Touque-Dillon, nom d'un capitaine de Picrochole. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 10 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 4^e^ année, 2^e^ fascicule).

Beraldi (Pierre). — *La Correspondance au point de vue du droit pénal* (thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de XI-163 p.

Bernheim (Adrien). — *Trente ans de théâtre. Paris, Rueff.* In-16, de 367 p. avec 22 dessins inédits par de Losques. Prix : 3 fr. 50.

Bibliographie *des Bénédictins de la Congrégation de France*, par des Pères de la même congrégation. Nouvelle édition entièrement refondue, accompagnée des portraits en héliogravure de Dom Guérenger et Dom Pitra. *Paris, Champion.* In-8, à 2 col., de XXVIII-190 p.

Blum (Léon). — *En lisant.* Réflexions critiques. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de VI-383 p. Prix : 3 fr. 50.

Boissier (Gaston). — *L'Académie française. Paris, Laurens.* In-8, de 32 p. (Extrait de l'ouvrage sous presse : *L'Institut de France.*)

Bossert (A.). — *Calvin. Paris, Hachette.* In-16, de 223 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français.)

Bouchaud (Pierre de). — *La Poétique française.* (Le Présent et l'Avenir.) *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 164 p. Prix : 2 fr.

Bourget (Paul). — *Études et Portraits.* T. 3 : Sociologie et Littérature. *Paris, Plon Nourrit.* In-16, de 389 p.

Bourrilly (V. L.). — *Deux points obscurs dans la vie de Rabelais* : Rabelais à Lyon en août 1537; Rabelais et le sieur de la Fosse, 1540. *Paris, Champion.* In-8, de 34 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 4e année, 2e fascicule).

Bridrey (Émile). — *La Théorie de la Monnaie au XIVe siècle. Nicole Oresme.* Étude d'histoire des doctrines et des faits économiques (thèse). *Paris, Giard et Brière.* In-8, de XXXIX-742 p. et tableaux. Prix : 15 fr.

Brunetière (Ferdinand). — *Honoré de Balzac* (1799-1850). *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de VI-335 p.

Cabanès et L. **Nass**. — *La Névrose révolutionnaire.* Préface de Jules CLARETIE. *Paris, Société française d'imp. et de lib.* In-16, de XI-540 p. avec 20 grav. dans le texte et hors texte. Prix : 4 fr.

Cain (Georges). — *Anciens théâtres de Paris.* — Le Boulevard du Temple. — Les Théâtres du boulevard. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de XII-391 p. avec 376 grav. Prix : 5 fr.

Capus (A.). — *Notre époque et le théâtre*, conférence faite le 16 mars 1906 à la Société des Conférences. *Paris, Charpentier et Fasquelle.* In-18 jésus de 36 p. Prix : 1 fr.

Carlyle (Thomas). — *Pamphlets du dernier jour.* (Le Temps présent. — Prisons modèles. — Le Gouvernement moderne. — D'un gouvernement nouveau. — Éloquence politicienne. — Parlements. — Statuomanie. — Jésuitisme). Traduit de l'anglais avec une introduction et des notes; par Edmond BARTHÉLEMY. *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 444 p. Prix : 3 fr. 50.

Cestre (Charles). — *La Révolution française et les poètes anglais* (1789-1809). *Paris, Hachette.* In-8, de 574 p.

Charpentier (Léon). — *Du rang de Mme de Maintenon à la cour de Versailles après son mariage avec Louis XIV. Besançon, imp. Jacquin.* In-8, de 7 p.(Extrait de la *Revue des questions historiques*).

Delvolve (Jean). — *Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle. Paris, Alcan.* In-8, de 452 p. Prix : 7 fr. 50.

Dorchain (Auguste). — *L'Art des vers. Paris, Bibliothèque des Annales.* In-18 jésus, de 428 p. Prix : 3 fr. 50.

Doumic (René). — *Études sur la littérature française*; *5e série.* (Corneille. — Racine. — Le théâtre de la foire. — Diderot. — Sébastien Mercier. — Mirabeau. — Condorcet. — Laclos. — Trente ans de poésie. — Le Roman contemporain.) *Paris, Perrin.* In-16, de 327 p.

Drame (le) *liturgique.* Les Vierges sages et les Vierges folles. Titre dans le manuscrit : Sponsus (l'Époux). Publié d'après le manuscrit (de la fin du XIIe siècle) 1139 latin de la Bibliothèque nationale de Paris, avec Glose préliminaire, Texte musical latin et provençal, et traduction française, à l'occasion des Assises musicales de la Schola Cantorum à Montpellier; par A. GASTOUÉ. *Paris, Société française d'imp. et de libr.* Grand in-8, de 11 p. Prix : 1 fr.

Du Bled (Victor.) — *La Société française du XVIe au XXe siècle*; 5e série : XVIIIe siècle. (Les magistrats et la société française. Une femme premier ministre. Le salon de la marquise de Lambert. Mme de Tencin. La cour sous Louis XV et Louis XVI). *Paris, Perrin.* In-16, de XXII-312 p.

Du Camp (Maxime). — *Souvenirs littéraires*; 3e édition. *Paris, Hachette.* 2 vol. in-16. T. 1er (1882-1850), de 411 p.; t. 2 (1850-1880), de 407 p. 1 fr. le volume.

Du Pont de Nemours. — *L'Enfance et la Jeunesse de Du Pont de Nemours racontées par lui-même. Paris, Plon, Nourrit.* In-8, de VIII-303 p.

Ecorcheville (Jules). — *De Lulli à Rameau* (1690-1730). L'Esthétique musicale. *Paris, Fortin.* In-8 carré, de X-179 p. Prix : 5 fr.

Falher (J.). — *Le Théâtre populaire breton.* A propos d'une nouvelle pièce (Les Korrigans). *Vannes, imp. Lafolye.* In-8, de 15 p.

Finzi (G.). — *Pétrarque*; *sa vie et son œuvre.* Traduit avec l'autorisation de

l'auteur, par Mme Thiérard-Baudrillart. Préface de Pierre de Nolhac. *Paris, Perrin.* In-16, de 324 p.

Gaubert (Ernest). — *François Coppée.* Biographie critique, illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe. Suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 72 p. Prix : 1 fr.

Ginisty (Paul). — *La Vie d'un théâtre. Paris, Delagrave.* Petit in-8, de 263 p. avec grav. de Maurice de Lambert. Prix : 3 fr. 50.

Granel (Armand). — *Louis XVI et la famille royale.* Catalogue énonçant les titres de 3 000 volumes. *Paris, Picard.* In-16, de XIV-348 p. Prix : 5 fr.

Granges de Surgères (de). — *Répertoire historique et biographique de « la Gazette de France »*, depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790). *Paris, Leclerc.* T. IV. In-4 à 2 col. Col. 1 à 940.

Grappe (Georges). — *Essai sur la poésie anglaise au XIXe siècle. Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 87 p. Prix : 2 fr.

Griselle (Eugène). — *Bourdaloue.* Histoire critique de sa prédication, d'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains. *Paris, Beauchesne.* T. 3. In-8, de VIII-488 p. Prix : 7 fr. 50.

Harvey-Jellie (W.). — *Les sources du théâtre anglais à l'époque de la Restauration* (thèse). *Paris, Pichon.* In-8, de 174 p.

Hauser (Henri). — *Les sources de l'Histoire de France*, XVIe siècle (1494-1610); I. Les premières guerres d'Italie, Charles VIII et Louis XII (1494-1515). *Paris, Picard.* In-8, de XX-199 p.

Heine (Henri). — *Collection des plus belles pages : Henri Heine.* — Poésie : Intermezzo; Le Retour; Lieds; Voyage dans le Harz; La Mer du Nord; Atta Troll; Germania; Lazare. — Prose : Le Tambour Legrand; Les Dieux en exil; Le Rabbin de Bacharach; Nuits florentines; Pensées; Quelques lettres. — Appendice; Documents et Bibliographie avec une notice. *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de VIII-423 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Hémon (Félix). — *Cours de littérature.* XXXI. La Critique. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 208 p.

Ibsen (H.). — *Lettres de Henrik Ibsen à ses amis.* Traduites par Mme Martine Remusat. *Paris, Perrin.* In-16, de 296 p.

Jouve (Phœbus). — *Les Lettres et la Société.* Petites études (1902-1906). *Nîmes, Chastanier.* In-16, de 312 p. Prix : 3 fr. 50.

Kantzer (E. Marcel). — *La religion de J. Stuart Mill* (thèse). *Caen, imp. Valin.* In-8, de 190 p.

Lansac (Louis). — *L'Engagement théâtral de la femme mariée* (thèse). *Paris, Giard et Brière.* In-8, de II-146 p.

La Roncière (Charles de). — *Histoire de la Marine française.* III. Les Guerres d'Italie. Liberté des mers. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 619 p. et grav. Prix : 8 fr.

Larroumet (G.). — *Études de critique dramatique.* Feuilletons du « Temps » 1898-1902. *Paris, Hachette.* 2 vol. in-16. T. 1er, de 350 p. — T. 2. de 358 p. Prix : 3 fr. 50 le vol.

Lastic (Philibert de). — *La Pathologie mentale dans les œuvres de Gustave Flaubert* (thèse). *Paris, J.-B. Baillière et fils.* In-8, de 127 p.

Latreille (C.). — *Joseph de Maistre et la Papauté. Paris, Hachette.* In-16, de XIX-360 p. avec 2 grav. et 2 fac-similés. Prix : 3 fr. 50.

Leblond (Marius-Ary). — *Leconte de Lisle d'après des documents nouveaux* (La Vie. — La Jeunesse républicaine et sentimentale. — L'Art et l'Action. — L'Action publique. — L'Art, forme impersonnelle de l'action. — L'Antichristianisme — Le Pessimiste socialiste. — L'Hellénisme républicain. — L'Idéal primitiviste — Le Patriotisme colonial. — L'Ile natale et le Génie aryen). *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 479 p. Prix : 3 fr. 50.

Lecigne (C.). — *Émile Augier et son théâtre* (deux conférences). *Paris, Sueur-Charruey.* In-18, de 37 p. (Extrait de la *Revue de Lille*, mai 1906).

Lecomte (Maurice). — *Pierre Camille Le Moine et son fils, archivistes au*

XVIII^e siècle. Besançon, imp. Jacquin. In-8, de 73 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*; 1906, n^os 1-2.)

Le Cordier (H.). — *Le Pont l'Evesque*, poème; précédé d'une notice par P. Le Verdier. *Rouen, imp. Gy.* Petit in-8 carré, de XXI-109 p. (Société des bibliophiles normands.)

Le Seneschal (Jean). — *Les Cent Ballades*, poème du XIV^e siècle, composé par Jean Le Seneschal, avec la collaboration de Philippe d'Artois, comte d'Eu, de Boucicaut le jeune et de Jean de Crésecque, publié avec deux reproductions phototypiques par Gaston Raynaud. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de LXX-269 p. (Société des anciens textes français.)

Lespinasse (M^lle de) et de **Guibert**. — *Correspondance entre M^lle de Lespinasse et le comte de Guibert*, publiée pour la première fois, d'après le texte original, par le comte de Villeneuve-Guibert. *Paris. Calmann-Lévy.* In-8, de VI-540 p. Prix : 7 fr. 50.

Lettres (*Quatre*) *inédites d'Alfred de Vigny* publiées et annotées par Louis Bordes de Fortage. *Bordeaux, imp. Gounouilhou.* In-8 carré, de 15 p.

Ligne (Charles-Joseph de). — *Mes écarts ou ma Tête en liberté*; réflexions choisies, ordonnées et accompagnées d'une notice et d'une bibliographie par Fernand Caussy. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 203 p.

Louis XI. — *Lettres de Louis XI, roi de France.* Publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France, par Joseph Vaesen et Etienne Charavay. T. 9 (1481-1482). *Paris, Laurens.* In-8, de 379 p. Prix : 9 fr.

Luchaire (Julien). — *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830. Paris, Hachette.* In-8, de XVIII-340 p.

Martellet (M^me). — *Alfred de Musset intime.* Souvenirs de sa gouvernante (Adèle Colin). Préface de Georges Montorgueil. *Paris, Juven.* In-8 de 376 p. avec autographes et dessins du poète et portrait de l'auteur. Prix : 5 fr.

Martino (Pierre). — *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècles. Paris, Hachette.* In-8, de 384 p. Prix : 7 fr. 50.

Meunié (Félix). — *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e et XIX^e siècles. Paris, Leclerc.* Grand in-8, de IV-167 p.

Meyer-Lübke (W.). — *Grammaire des langues romanes.* T. IV : Tables générales, par Auguste Doutrepont, professeur à l'Université de Liège, et Georges Doutrepont, professeur à l'Université de Louvain. Avec la collaboration de M. Albert Counson, lecteur de français à l'Université de Halle-sur-Saale. *Paris, Welter.* In-8 à 3 col., de VIII-499 p. Prix : 40 fr.

Nisard (Désiré). — *Pensées choisies* (1806-1888). Avant-propos, par A. Mézières. *Paris, Delagrave.* In-18, de X-227 p. et portrait. Prix : 1 fr. 50.

Oulmont (Charles). — *Gratian Du Pont, sieur de Drusac, et les femmes. Paris, Champion.* In-8, de 48 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 4^e année, 1^er et 2^e fascicules.)

Péladan. — *Réfutation esthétique de Taine. Paris, Société du Mercure de France.*) In-18 jésus, de 99 p. Prix : 1 fr.

Pellisson (Maurice). — *Les Bibliothèques populaires à l'étranger et en France. Paris, Colin.* Petit in-8, de 224 p. Prix : 3 fr.

Picot (Émile). — *Les Français italianisants au XVI^e siècle. Paris, Champion.* T. 1^er. In-8, de XVI-382 p.

Picot (Émile). — *Rabelais à Lyon en août 1540. Paris, Champion.* In-8 de 6 p. (Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes*).

Pilon (Edmond). — *Portraits français* (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles); 2^e série. Le Voyage de La Fontaine. — Pitton de Tournefort. — Jeunesse de Robespierre. — Pyvert de Sénancourt. — Henry de Latouche. — La mort de Rouget de Lisle. — Les Muses plaintives du romantisme. — La Vie de M. Paques, etc. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 272 p.

Ponroy (A.). — *Maurice Rollinat.* Impressions miennes. *Bourges, imp. Sire.* Petit in-16, de 40 p.

Prat (A.). — *Eugénie de Guérin. La Chapelle-Montligeon* (Orne), *imp. de Montligeon*. In-8, de 31 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Rabelais. — *Œuvres de Rabelais*, avec une notice par Maxime Formont, 4 vol. Paris, Lemerre. Petit in-16. T. Ier, de xxxii-415 p. et portrait; t. II, de 283 p.; t. III, de 303 p.; t. IV, de 283 p.

Rapports *et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu* préparée pour la Société de l'Histoire de France sous la direction de M. Lair. Fascicule 2. *Paris, Laurens*. In-8, de 187 à 247 et fac-similé d'autographe.

Rémusat (Mme de). — *Mémoires de Madame de Rémusat* (1802-1808). Publiés par son petit-fils Paul de Rémusat. *Paris, Calmann-Lévy*. 2 vol. in-16. T. Ier, de 417 p.; t. II, de 424 p. Le vol. 3 fr. 50.

Répertoire *général de bio-bibliographie bretonne*, par René Kerviler, bibliophile breton. Avec le concours de MM. A. Apuril, X. de Bellevue, Ch. Berger, F. du Bois Saint-Séverin, R. de l'Estourbeillon, A. Galibourg, etc. Livre premier. Les Bretons. 45e fascicule (Gir-Gor). *Vannes, imp. Lafolye*. In-8, de 161 à 320 p.

Rey (Auguste). — *Notes sur mon village*. Villégiature de la famille Hugo à Saint-Prix. *Paris, Champion*. In-8, de 31 p. avec grav.

Rivarol. — *Collection des plus belles pages : Rivarol*. Littérature : universalité de la langue française; Voltaire et Fontenelle. Petit almanach de nos grands hommes; Madame de Staël; le Génie et le Talent. — Politique; Journal politique national; Actes des apôtres; Petit dictionnaire de la Révolution. — Philosophie; Lettres à M. Necker; Discours préliminaire à un dictionnaire de la langue française. Fragments et pensées littéraires, politiques et philosophiques. Lettres. Rivaroliana. — Appendice; documents; Bibliographie. Avec une notice. *Paris, Société du Mercure de France*. In-18 jésus, de xii-435 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Roman (Le) *de Juliette et de Victor Hugo*. Préface de François Coppée. Avant-propos de Jean de Lahire, d'après l'anglais de M. H. W. Wack. *Paris, libr. universelle*. In-18 jésus, de xi-261 p. avec une grav.

Rousseau (J.-J.). — *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau*, avec une Introduction et des Notes par Victor Schrœder. *Paris, Picard*. In-16, de 520 p. avec 20 grav. de Ch.-N. Cochin, Le Barbier, Le Clerc, J. Le Mire, P. Marillier, C. Monnet, J.-M. Moreau et Naigeon. Prix : 2 fr. 50.

Roustan (M.). — *Lamartine et les catholiques lyonnais*, d'après des correspondances et des documents inédits. *Paris, Champion*. In-8, de 115 p.

Roustan (M.). — *Les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle*. *Paris, Picard*. In-8, de 459 p. Prix : 6 fr.

Roux (Fernand). — *Balzac, jurisconsulte et criminaliste*. *Paris, Dujarric*. In-18 jésus, de vii-381 p. Prix : 3 fr. 50.

Santi (De). — *Rabelais et J.-C. Scaliger*. *Paris, Champion*. In-8, de 18 p. (Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes*).

Sainte-Maure (Benoît de). — *Le Roman de Troie*; publié d'après tous les manuscrits connus, par Léopold Constans. *Paris, Firmin-Didot*. T. II. In-8, de 404 p. (Société des anciens textes français.)

Simon (Gustave). — *Le roman de Sainte-Beuve*. *Paris, Ollendorff*. Petit in-8, de vii-323 p. Prix : 3 fr. 50.

Smith (Arthur Harold). — *Les Événements politiques de France dans le théâtre anglais du siècle d'Élisabeth* (thèse). *Paris, Larose*. In-8, de v-170 p.

Sorel (G.). — *Le Système historique de Renan*. T. III. Renan historien du christianisme. *Paris, Jacques*. In-8, p. 209 à 336. Prix : 3 fr.

Stronski (Stanislas). — *Le troubadour Elias de Barjols*. Édition critique publiée avec une introduction des notes et un glossaire. *Paris, Picard*. In-8, de liv-161 p. Prix : 5 fr.

Strowski (Fortunat). — *Montaigne*. *Paris, F. Alcan*. In-8, de viii-356 p. Prix : 6 fr.

Tougard (A.). — *Monsieur Delboulle.* Quelques souvenirs recueillis. *Paris, Champion.* In-8, de 37 p. (Extrait de la *Revue catholique de Normandie*).

Ubald d'Alençon (P.). — *Souvenirs inédits de Dubois de la Loire-Inférieure, sur les deux La Mennais. Vannes, imp. Lafolye.* In-8, de 16 p.

Urbain (C.). — *Un cousin de Bossuet, Pierre Taisand. Paris, Leclerc.* Petit in-8, de 75 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Veuillot (Louis). — *Pages choisies de Louis Veuillot.* Avec une introduction critique par Antoine Albalat. *Paris, Vitte.* In-8, de xxix-402 p. et portrait.

Victor de Laprade (Paul). — *Les Caractéristiques de l'accent lyonnais. Lyon, imp. Rey.* In-8, de 15 p. avec grav.

Vilère (A. de). — *Un poète provincial.* Arsène Vermenouze. *Paris, Sueur Charruey.* In-8, de 17 p. (Extrait de la *Revue de Lille*, avril 1906).

Voltaire. — *Une lettre inédite de Voltaire* publiée par le docteur Bourdin. *Besançon, imp. Dodivers.* Petit in-8, de 17 p. et planche. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 7e série, t. X, 1905).

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 6 décembre 1906, à 5 heures du soir, dans la salle n° 5 du Collège de France, sous la présidence de M. Arthur Chuquet, qui a ouvert la séance par l'allocution suivante :

« Messieurs, notre actif et habile secrétaire-général va vous dire que notre situation est prospère et, en effet, nous avons, comme il disait l'an dernier, un petit bénéfice ; mais, ainsi qu'il l'ajoutait très sagement, nous devons songer à l'avenir et garder ce bénéfice pour faire face aux besoins et embarras qui peuvent se produire.

« Je n'ai pas à louer notre *Revue*. Il me semble qu'elle est de mieux en mieux meublée et que toutes les époques de notre littérature moderne, du XVI^e^ siècle à nos jours, sont presque également représentées dans chacun de nos numéros. C'est encore à notre secrétaire-général, à notre sergent de bataille, à ses appels et rappels, à ses brillantes qualités de *manager*, que nous devons cette heureuse variété de communications.

« Nous avons perdu quelques-uns de nos membres, MM. J. Monteil, A. Bixio, Paul Dupont, Achille Delboulle et Alexandre Beljame.

« Paul Dupont, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de rhétorique aux lycées du Mans, de Laval et de Douai, maître de conférences de littérature latine à Douai, puis professeur de littérature française à l'Université de Lille et doyen de la Faculté des lettres, mort le 3 janvier 1906 après une courte maladie, était simple de caractère et de façons. Dès l'École Normale ce grand garçon à la belle carrure, aux yeux gris et aux cheveux roux, plaisait à tous par la franchise de son langage et par l'aménité de ses manières ; pas de suffisance, pas de prétentions, beaucoup de naturel et de modestie. Aussi nul n'a été surpris qu'il ait expressément défendu tout discours sur sa tombe. Ses collègues et ses élèves de Douai et de Lille ont déploré sa perte. Ils regrettent encore et l'homme et le professeur : l'homme bon et loyal qui, tout en se tenant sur la réserve, tout en gardant la mesure, savait inspirer à quiconque l'approchait une sympathie profonde ; le professeur qui ne songeait qu'à se rendre utile à ses auditeurs et qui savait les instruire et les charmer par la finesse et la solidité de ses jugements, par un bon sens délicat et ferme à la fois, par ce qu'il mettait de souriante sagesse et de douceur attique dans son enseignement. Il a plus agi par sa parole que par ses livres : les étudiants de Lille ont reconnu dans leur revue *Lille-Université* l'influence bienfaisante qu'il exerçait sur eux, et le recteur de l'Académie a rappelé qu'il avait su remplir sa tâche de doyen de la Faculté de Lille, jeter comme un pont entre l'Université et la société, faire de sa maison un lieu de réunion où les Lillois, universitaires ou non, apprenaient à se connaître et à s'estimer.

« Comme beaucoup de lettrés, Dupont se défiait de lui-même, et il n'était pas, si je puis dire, assez oseur pour être auteur. Un jour, il y a quatre ou cinq ans, je le rencontrai sur les quais ; il me parla de la difficulté d'écrire et me dit qu'il croyait au dicton *nulla dies sine linea*, mais qu'il n'avait ni le temps ni la force de le pratiquer.

« Il a réimprimé en 1901 le premier dictionnaire de l'Académie française. Ce Dictionnaire, paru en 1694, et devenu rare et cher, est celui dont Fénelon disait qu'il était le trésor du bon langage dans le beau siècle de la France et servait de clefs aux bons livres. Dupont en fit exécuter une reproduction en fac-similé.

« Mais ce qu'il faut surtout citer et louer, c'est sa thèse française de doctorat ès lettres, son étude sur Houdar de la Motte, qu'il publia en 1898. Elle offre de grands mérites, il y a mis sa science et sa conscience, et cette sûreté de goût dont il fit toujours preuve.

« Il montre dans La Motte un poète médiocre et artificiel comme pas un, platement imitateur et froidement désordonné dans ses odes, dépourvu du sens de la nature dans ses églogues, banal dans ses tragédies qui ne sont que des pièces d'écolier, mettant de tout dans ses fables, même de la politique et de la physique, capable d'abréger et d'expurger l'*Iliade* et de l'adapter aux convenances de son temps. Mais Dupont fait voir que La Motte mérite néanmoins une assez bonne place dans l'histoire de la critique. Certes, malgré tout et bien qu'il semble de premier abord un hardi novateur, La Motte est resté timide; il fait fi de l'imagination, il ne voit que la logique, et pour lui la poésie ne consiste que dans la forme. Il a toutefois quelques pensées neuves; il a, quoique académicien, combattu le principe d'autorité et revendiqué les droits de l'esprit d'examen; il a osé reprendre contre les règles la campagne commencée par Fontenelle : il a cru au progrès; s'il ne comprend pas le véritable Homère, il attaque le faux Homère de ses contemporains; s'il se révolte contre l'antiquité, c'est pour proposer à l'admiration des hommes le XVII^e^ siècle. Bref, dans ce livre judicieux et impartial Dupont a ressuscité jusqu'en ses moindres détails la physionomie un peu effacée et trop oubliée de La Motte, de cet homme de transition, comme il l'appelle, de ce poète philosophe, comme il le qualifie sur le titre même de sa thèse.

« M. Achille Delboulle, ancien professeur au lycée du Havre, décédé le 20 décembre 1905, dans sa 72^e^ année, à Grandcourt (Seine-Inférieure), fut un des plus profonds connaisseurs de notre vocabulaire d'autrefois.

« Il a publié des textes, — et, par exemple, dans l'année 1891 il fit paraître trois éditions à la fois :

Le *Livre de l'institution de la femme chrétienne*, œuvre latine de Louis Vivès, mise en français par Pierre de Changy, et il vante avec raison dans son introduction les tours heureux, les expressions pittoresques de Changy et la bonhomie, la naïveté que l'écuyer prête au raisonnable, mais un peu verbeux latiniste;

« *Anacréon et les poèmes anacréontiques* où il joint au texte grec d'Anacréon et de ses disciples les traductions et imitations de nos poètes du XVI^e^ siècle;

« les *Fables* de la Fontaine où il réunit en un commentaire curieux et neuf une foule de notes littéraires, rapprochements et comparaisons qui éclairent le texte du fabuliste et qui avaient échappé aux précédents éditeurs.

« Mais, avant tout, Delboulle était lexicographe. Il a joint à son texte de Changy un glossaire où il relève des mots et des sens de mots absents des dictionnaires, et dans les *Fables* de la Fontaine il donne un lexique explicatif des termes difficiles ou tombés en désuétude.

« Ses études de lexicographie dataient de loin. Il avait débuté en 1876 dans la carrière philologique par un *Glossaire de la vallée d'Yères* suivi en 1877 d'un *Supplément*. C'était, avouons-le, un travail d'amateur qui trahit beaucoup d'inexpérience; Delboulle propose des étymologies inacceptables et il a fait entre le patois de sa vallée et l'ancienne langue des rapprochements forcés. Mais dans sa province il s'est mis au courant des plus récents travaux et ce *Glossaire d'Yères* témoigne de la variété de ses connaissances et de la variété de son esprit; il offre une lecture attachante et souvent instructive.

« L'ouvrage qu'il publia en 1880 : *Matériaux pour servir à l'histoire du français*, est bien meilleur. Non qu'il soit sans défauts; Delboulle n'avait pas entièrement dépouillé les quatre-vingts auteurs dont il donnait la liste en tête de son volume. Mais il entrait décidément dans la voie qu'il allait parcourir infatigablement et avec un grand succès; il s'était fixé son but, et il l'a rempli : fournir aux lexicographes futurs les matériaux qu'il recueillait dans ses lectures et leur apporter des exemples plus anciens que ceux de Littré, et même, avec exemples à l'appui, des mots omis par Littré.

« Vous vous souvenez de sa collaboration active à notre *Revue* et de ses contributions si précieuses pour l'histoire de la langue, de ses *notes lexicologiques* qu'il a menées à travers douze années de notre recueil depuis le mot *abaisser* jusqu'au mot *fuyant*. Delboulle disait que les mots étaient des idées et qu'on doit savoir autant que possible quand ils ont commencé à voler sur les lèvres humaines. Tous ceux qu'il a étudiés n'avaient dans les lexiques qu'un historique insuffisant, et, sans fixer irrévocablement la date de leur naissance, Delboulle a reculé cette date de plusieurs années, voire de plusieurs siècles.

« Mais il a donné d'autres articles importants à notre *Revue*. Tantôt il fait l'historique de mots d'origine grecque passés dans notre langue, à une date inconnue : *pindariser*, que ni Rabelais ni Ronsard n'ont inventé ; *philologie*, qui existe antérieurement à Scaliger; *sycophante*, déjà usité au XVI^e^ siècle; *invaincu* et *offenseur*, répandus aux XIV^e^ et au XV^e^ siècles; *baser*, condamné par Viennet, par Royer-Collard — et par Caro, — spirituellement défendu par Sainte-Beuve et employé en 1613 par Nostre-Dame; *gastronomie*, qui fut non pas créé par Berchoux, mais francisé sans doute par le père Garasse; *aristocrate*, *démocrate*, *monarchiste*, qu'on trouve dans l'ouvrage de Bonivard, les *Chroniques de Genève*. Tantôt il recherche avec sagacité l'origine de certaines historiettes du moyen âge comme celle de *l'Enfant gâté devenu criminel*. Tantôt il relève dans l'œuvre de Marnix, le *Tableau des différends de la religion*, le grand nombre de mots bouffons et de locutions plaisantes que le polémiste belge a puisés sans scrupule dans Rabelais, ou bien il démontre les emprunts que Montaigne a faits au *Plutarque* d'Amyot, ou bien il prouve que Charron a pillé Montaigne. « Charron, dit Delboulle, pille avec choix, avec discernement; il sait que son style est correct et froid, plat et terne; pour lui donner du relief, pour l'égayer et le colorer, il prendra à Montaigne ici un mot signifiant, là un trait saillant, une de ces maximes qui frappent l'esprit et le tiennent en éveil, ailleurs enfin et très souvent de longs passages qu'il copie textuellement. »

« Delboulle a collaboré pareillement à la *Romania* et à la *Revue critique*, et je ne puis oublier les articles sévères qu'il a consacrés dans la *Revue critique* à diverses publications, aux poésies de Gilles le Muisit, où il censure vertement les erreurs de Kervyn de Lettenhove, et principalement au *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy. Il avait d'abord admiré ce *Dictionnaire*; il était, disait-il, émerveillé du premier volume, surtout lorsqu'il comparait l'œuvre à celle de La Curne. Mais, tout en rendant hommage aux recherches laborieuses et à l'opiniâtre persévérance de Godefroy, il constata bientôt qu'il manquait dans ce *Dictionnaire* une incalculable quantité de mots et que l'auteur avait accueilli arbitrairement et au hasard une multitude d'autres termes sur lesquels Littré nous renseignait suffisamment. Il aurait voulu que Godefroy fît un recueil de tous les mots disparus depuis l'origine de notre langue jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle et, avec une générosité qui l'honore, il mit à la disposition de Godefroy et des auteurs du *Dictionnaire général* ses propres dépouillements.

« Alexandre Beljame, professeur de langue et littérature anglaises à la Sorbonne, est mort le 18 septembre à Domont (Seine-et-Oise). Quiconque l'a connu, ne pouvait s'empêcher de l'aimer. Il gagnait les cœurs par la douceur

de ses yeux bleus, par la finesse charmante de son sourire, par sa belle barbe fluviale, par sa causerie aimable, expansive, cordiale et que de fois, sans se lasser un instant, il nous a tenus sur le trottoir de la rue des Écoles, nous énumérant avec complaisance les mots qui changent de sens en passant du français dans l'anglais, nous contant avec une verve railleuse les bévues amusantes qu'il relevait chaque jour dans les traductions des œuvres anglaises ou dans les copies des malheureux apprentis du baccalauréat!

« Il connaissait à fond l'Angleterre, sa langue et sa littérature. Sa thèse française de doctorat ès lettres sur *le Public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIII*e *siècle* a ouvert brillamment la série des thèses soutenues en Sorbonne sur les poètes et prosateurs de la Grande Bretagne. C'est, comme on sait, une étude plutôt historique et sociale que littéraire. Beljame étudie comment se sont formés peu à peu de l'autre côté de la Manche des hommes de lettres, indépendants, libres de toute chaîne officielle, ignorant, méprisant le servage de cour, sûrs de trouver un public qui les lit, les encourage et assure leur gagne-pain. Les écrivains anglais ne sont plus au XVIIIe siècle de pauvres diables et comme des bouffons chargés de divertir les grands seigneurs; ils ont créé un public, et le patronage de ce public est le seul auquel ils recourent; ils deviennent les favoris de la société qui les couvre, les accable, au grand étonnement de Voltaire, de titres et d'honneurs de toute sorte. On raconte qu'à un dîner, au moment d'entrer dans la salle à manger, Piron voulut céder le pas à un invité qu'il ne connaissait pas et qui refusa de le prendre. « Passez, monsieur le duc, dit alors le maître de la maison, ce n'est qu'un auteur. » — « Puisque les rangs sont connus, répondit Piron, je prends le premier », et il passa avant le duc. Beljame a montré comment les écrivains anglais ont, de même que Piron, pris leur rang, comment, à travers des épreuves et des péripéties diverses, ils se sont élevés dans le monde, comment deux d'entre eux, Addison et Pope, ont voulu et su être des hommes de lettres, ont voulu et su faire de leur métier une profession libérale. On comprend l'intérêt de ce sujet : Beljame l'a fort bien traité et développé grâce à de nombreuses et longues visites au British Museum. Son livre — d'ailleurs pourvu d'une bibliographie très soignée qui compte plus de cent pages — fourmille d'anecdotes piquantes et de citations curieuses sur le drame anglais, sur les origines de la presse, sur son rôle et son influence, sur les mœurs de Londres au XVIIe et au XVIIIe siècles.

« Beljame a, en outre, publié quelques éditions et traductions.

« Son édition de l'*Enoch Arden* de Tennyson est excellente; elle renferme une attachante notice, un commentaire très utile et une étude fort détaillée sur la versification du poème.

« Sa traduction de l'*Alastor* de Shelley, avec le texte en regard, mérite les mêmes éloges. Beljame y a mis tant de soin, tant de scrupule qu'il s'excuse auprès du lecteur de n'avoir pu reproduire les fréquentes allitérations de l'original. On remarquera de nouveau ses notes sur différents points de langue et de métrique et sur les sources consultées par Shelley. Beljame pense que le *Génie de la solitude* a quelques liens de parenté avec le *Génie des tombeaux et des ruines* de Volney.

« Ses traductions de *Macbeth*, de *Jules César*, d'*Othello* sont faites avec conscience et d'après les éditions originales. Beljame suit le mouvement de la phrase anglaise et ses moindres contours avec la plus grande exactitude et traduit le texte vers pour vers en mettant même chaque vers à la ligne pour donner l'impression du rejet et de la période; il indique le rythme de chaque vers par une notation et marque l'accent faible ou fort par des chiffres; il explique dans l'index les passages difficiles. On souhaiterait que tout Shakespeare fût traduit de cette façon. Nous aurions ainsi un Shakespeare non pas édulcoré ou ensauvagi, non pas affublé du manteau d'apparat des classiques ou arrangé de telle manière qu'il semble le précurseur des romantiques, non

pas le Shakespare de Letourneur entièrement défiguré, celui de Guizot déparé par trop d'erreurs et de contre-sens, celui de Montégut et de F.-V. Hugo farouche, hirsute, chargé de couleurs criantes, mais un Shakespeare traduit comme l'avait fait Beljame, d'après le premier texte, non d'après les éditions corrigées du XVIII[e] siècle, traduit impartialement dans un esprit scientifique et sans que le traducteur écoute son goût personnel et ses préférences littéraires, un Shakespare simple, franc, vrai, qui n'offre ni atténuations ni exagérations et que ni les préjugés ni une admiration imprudente n'ont déformé. »

M. Max Leclerc, trésorier de la société, a donné ensuite communication des chiffres concernant l'exercice financier 1905.

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1904 (après achat de 60 francs de rente 3 p. 100)	297	90
228 cotisations à 20 francs	4560	»
99 abonnements à 19 francs net	1881	»
Plus 31 abonnements réservés sur le compte de 1904	589	»
167 numéros à 4 fr. 75	793	25
47 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs)	564	»
3 tables à 3 francs net	9	»
Coupons encaissés	240	»
Montant total des recettes	8934	15

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires de bureau)	289	30
Papeterie	»	»
Publicité	11	»
Affranchissements	352	15
Papier	469	50
Impression et brochage	3384	05
Collaboration	2389	40
Frais de recouvrement de 228 cotisations	114	»
Montant total des dépenses	7009	40
Excédent de recettes	1924	75
	8934	15

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés par l'unanimité des membres présents.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, lit le rapport suivant sur la situation morale de la société.

« Messieurs, je serai bref. Cela vous changera et cela me changera. Aussi bien, depuis tantôt dix ans que j'ai l'agréable devoir de prendre la parole devant vous à chaque assemblée générale, y a-t-il longtemps que je vous ai dit l'essentiel sur le fonctionnement de notre société et sur son cours ordinaire. Cette année, il n'a guère varié, pas assez du moins pour fournir matière à des considérations nouvelles et abondantes. C'est toujours la même existence

modeste et laborieuse que nous menons, volontairement effacée et discrète, et le même progrès lent continue à accompagner et à récompenser nos efforts. Vous avez entendu tout à l'heure les chiffres de notre budget : comme l'an passé, s'ils n'autorisent par les vastes espoirs, ils justifient encore moins les appréhensions pessimistes et les découragements.

« A mon tour, je vais vous fournir quelques chiffres qui augmenteront, j'en suis sûr, votre confiance dans l'avenir. Ainsi que notre trésorier vous le faisait remarquer, ses comptes à lui s'attachent exactement aux recettes et aux dépenses de l'exercice 1905 : il faut de toute nécessité une date fixe et invariable pour tenir une comptabilité avec la régularité qu'elle comporte. Mais moi, dont la mission ici est de vous renseigner sur l'état moral de notre société et de vous faire connaître tout ce qui est susceptible de vous instruire à cet égard, j'use d'un peu plus de latitude dans mon choix et, au lieu de m'arrêter strictement à la date d'ouverture de cet exercice, je préfère vous dire en gros ce qui s'est passé entre la réunion générale dernière et celle-ci. L'an passé, en pareille circonstance, je vous disais que nous comptions 233 sociétaires et 132 abonnés, au total 365 adhérents. Ce chiffre était déjà en augmentation sur celui qui l'avait précédé, et notre total de cette année s'est encore accru. Actuellement, à l'heure où je vous parle, la Société comprend 235 sociétaires et 139 abonnés, soit en tout 374 membres divers, c'est-à-dire 9 de plus que l'an passé. C'est à peu près l'accroissement dont nous avons bénéficié tous les ans depuis plusieurs années et qui a jusqu'à maintenant amplement suffi à combler les vides que faisaient dans nos rangs les décès ou les démissions. Cette année nous avons eu 4 sociétaires démissionnaires et 5 décédés, et des recrues nouvelles les ont immédiatement remplacés. La bienvenue de ces nouveaux collègues ne nous fait pas oublier la perte de ceux qui nous ont quittés, mais du moins elle complète nos listes et maintient dans de justes proportions le nombre de bonnes volontés qui nous sont nécessaires pour continuer l'œuvre entreprise en commun.

« Cette œuvre se manifeste toujours au dehors par la publication trimestrielle de notre revue qui va achever avec le prochain fascicule sa treizième année d'existence. C'est sur elle que se concentrent nos efforts et c'est elle que nous voudrions rendre de plus en plus digne des travailleurs auxquels elle s'adresse.

« La modicité de nos ressources ne nous permet pas, en effet, de songer à multiplier nos tentatives et vous penserez sans doute qu'au lieu d'entreprendre des publications nouvelles, vouées peut-être à l'insuccès, il est préférable d'améliorer chaque jour davantage l'organe dont nous disposons depuis treize ans révolus. Bien entendu, la première amélioration et la plus sensible consiste à accroître le nombre des pages de nos numéros. Nous n'y avons pas manqué. Nous sommes loin maintenant des huit à dix feuilles d'impression que chaque fascicule occupait péniblement à nos débuts. Nous emplissons aujourd'hui au moins douze feuilles d'impression, c'est-à-dire près de deux cents pages par trimestre, huit cents pages par an, ce qui, étant donnés nos caractères et notre format, représente pas mal de copie manuscrite. C'est un progrès désormais acquis à notre revue, et loin de pouvoir revenir en arrière à cet égard, il nous faudra bientôt, si j'en juge par l'abondance et l'ampleur des communications qui nous sont faites, pousser encore plus loin les bornes de chacun de nos numéros trimestriels.

« Ne nous en plaignons pas puisque notre vitalité se manifeste ainsi et qu'il nous est permis de constater de la sorte que notre recueil n'est pas tout à fait inutile. Mais, messieurs, le revue n'est pas seulement ouverte aux travaux de longue haleine et de ceux-ci peut-être nous favorise-t-on un peu trop généreusement. Elle est ouverte aussi aux courtes notes sur un fait déterminé, aux documents nouveaux ou rares, à la discussion d'un point d'histoire, et nous accueillerions ces communications avec plus d'empressement

encore que les autres si elles n'étaient pas beaucoup plus rares. Il arrive pourtant fréquemment qu'un chercheur, au cours de ses travaux, découvre un document ne touchant pas directement à l'objet de ses études ou qu'il soulève une question secondaire, mais intéressante à traiter brièvement? Pourquoi ne pas nous faire part de ces trouvailles ou de ces dissertations sommaires! Elles instruiraient le public auquel nous nous adressons et, en même temps, elles sauvegarderaient la priorité de la découverte en faveur de celui qui l'aurait faite. Pourquoi aussi nos adhérents, qui nous sont si bienveillants et si fidèles, ne prennent-ils pas plus souvent la peine de nous informer de ce qui vient à leur connaissance directe? On travaille beaucoup en province, et le plus souvent fort bien; il y aurait donc double profit encore à nous signaler ces travaux pour les enregistrer dans nos chroniques : les auteurs y trouveraient la légitime récompense de leurs œuvres et les lecteurs seraient informés de tout ce qui peut les intéresser et rentrer dans l'ordre de leurs propres travaux. Ce serait un échange de bons procédés qui tournerait ainsi à l'avantage de tout le monde et ferait la revue plus intéressante, en la rendant plus utile, car, quoique nous fassions pour nous maintenir au courant de tout ce qui entre dans le cadre de nos investigations, nous sentons parfaitement ce qui nous manque pour être complets et combien il faudrait peu de chose pour réparer les lacunes.

« Dans ce même ordre d'idées, pour mieux renseigner nos lecteurs, nous pourrions imiter aussi ce qui se fait dans plusieurs sociétés savantes : ne pas borner le choix de nos articles à des travaux originaux, mais publier aussi, de temps en temps, à des intervalles autant que possible réguliers, des résumés de l'état actuel des questions littéraires. Des spécialistes pourraient, par exemple, grouper et apprécier dans leurs rapports entre eux et avec ceux qui les précédèrent tous les travaux concernant la Renaissance, le XVII^e^, le XVIII^e^ siècle, parus récemment. D'autres feraient connaître, en l'analysant et en le jugeant, le mouvement des publications de l'étranger concernant l'histoire de la littérature française envisagée soit en elle-même, soit dans ses contacts avec l'extérieur. D'autres enfin dégageraient, quand l'œuvre ou la biographie d'un écrivain auraient été l'objet de différents ouvrages, comme cela arrive assez fréquemment maintenant, tout ce qu'il importe de retenir de ces œuvres nouvelles et en quoi elles complètent ou elles détruisent les livres antérieurs. Cette besogne ainsi entendue et pratiquée avec tact serait fort utile. Elle en grèverait pas davantage notre budget. Aussi n'est-ce point là ce qui pourrait nous arrêter; mais seulement le choix des gens compétents et judicieux qui devraient composer cet ensemble et l'exécuter chacun pour sa part. La difficulté n'est pas insurmontable et nous ne désespérons pas d'en venir à bout.

« Enfin, il y a une autre entreprise fort utile que nous devons songer à réaliser. C'est une table nouvelle de la revue. Tandis que les années se succèdent, les matières les plus variées abondent davantage dans nos volumes et, pour les mettre le plus possible à la disposition des lecteurs, il faut songer à en dresser la nomenclature. Notre première table embrassait seulement les cinq premières années de la revue. Peut-être était-ce là trop prématuré et le fascicule consacré à cette période peut paraître un peu mince à quelques-uns. Il est vrai que, pour avoir des fascicules plus gros, on doit attendre davantage et cet inconvénient gêne les recherches. Malgré cela, nous essaierons de faire une table nouvelle pour la période décennale qui va être bientôt écoulée depuis la limite de la précédente table. Comme l'autre, celle-ci sera rédigée suivant le même plan et par le même auteur. Nous espérons donc qu'elle rendra les mêmes services, et plus encore, puisqu'elle embrassera un laps de temps plus long.

« Ceci sera pour fêter notre quinzième année d'existence qui est imminente. J'aurais bien voulu pouvoir vous annoncer, en attendant, une amélioration très désirable, facile en apparence et en réalité beaucoup plus

malaisée : l'apparition à des dates régulières des quatre fascicules annuels de la revue. Je crois que dans l'état actuel des choses il faut renoncer à cet espoir. Mais, au début d'une période nouvelle, il sera possible de prendre des mesures dans ce sens et de s'y tenir avec énergie, surtout si nous pouvons obtenir tous les concours nécessaires, depuis celui du secrétaire, trop absorbé par trop de besognes diverses, et qui s'en excuse encore une fois devant vous, jusqu'au concours des auteurs toujours soucieux de parfaire leur œuvre et celui de l'imprimeur, qui, pour d'autres raisons, n'est jamais pressé de livrer la sienne. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de six membres du comité. MM. Clédat, Courbet, Dupuy, Doumic, d'Eichthal et Rébelliau, membres sortants, sont réélus.

La séance est levée à 6 heures.

— Le livre posthume de M. Gaston Paris qui vient d'être publié sous ce titre : *Esquisse historique de la Littérature française au moyen âge* ne saurait aucunement faire double emploi avec le résumé sur *la Littérature française au moyen âge* qu'il avait publié précédemment et qui a déjà eu trois éditions. En effet, tandis que dans ce dernier ouvrage la littérature est divisée en deux parties : *Littérature religieuse* et *Littérature profane* et chacune de celles-ci subdivisée en quatre genres, le nouveau volume présente au contraire le développement chronologique de la littérature, de façon que le lecteur puisse, à un moment donné, embrasser le mouvement intellectuel de la France en son entier et juger des rapports de la littérature avec l'histoire des œuvres et celle des idées. Ce résumé fut écrit par Gaston Paris à l'intention d'une collection anglaise (*Temple primers*), publiée par un éditeur de Londres, M. Dent, et c'est là qu'il vit le jour pour la première fois, dans les derniers jours de 1902, traduit en anglais pour la circonstance. Mais l'auteur, qui s'était réservé la faculté de publier postérieurement son œuvre en français, ne l'avait pas perdue de vue et il était en train de la mettre au point quand la maladie, d'abord, puis la mort vinrent l'abattre. C'est cette révision qui est maintenant mise au jour dans l'édition française, surveillée par MM. Paul Desjardins et Paul Meyer et accommodée de telle sorte qu'elle est plus commode que l'édition anglaise, grâce aux notes, aux paragraphes et à l'index qui ont été ajoutés.

— La plaquette que M. Louis Thomas a publiée sur *les Dernières leçons de Marcel Schwob sur François Villon* contient surtout des rapprochements entre divers poésies du *Parnasse satyrique du XV^e^ siècle* ou autres de même nature et quelques passages du poète coquillart, rapprochements qui servent à expliquer diverses allusions obscures de Villon, le plus souvent à double entente.

— Sous ce titre : *Montaigne annoté par Sainte-Beuve*, M. Emile Faguet décrit et analyse l'exemplaire des *Essais* (Lefèvre, 1818, 6 vol. in-12) possédé par Sainte-Beuve lorsqu'il fit son cours, en 1851, aux élèves de l'École normale supérieure. Presque toutes les annotations dont il est couvert datent en effet de cette époque et paraissent avoir servi à cet usage. Si ces notes ne s'appliquent pas à l'ensemble des *Essais*, elles commentent les principales parties et ont le mérite de montrer comment Sainte-Beuve avait pratiqué Montaigne et comment il l'appréciait, lui et son œuvre. (*Revue latine*, 25 août.)

— La nouvelle édition des *Pensées* de Pascal publiée par M. Victor Giraud est tout à fait abordable par son prix et présente des avantages fort appréciables. Le texte, d'abord, en a été revu sur les manuscrits et les meilleures éditions précédentes. Ensuite le choix des *Pensées* a été fait de telle sorte qu'on y trouve, avec toutes celles que Port-Royal avait recueillies, celles encore qui

peuvent présenter quelque intérêt et offrir un aspect particulier de l'intellectualité de Pascal. L'ordre suivi dans le classement de ces fragments est celui qu'a inauguré M. Léon Brunschvicg, et le commentaire qui les accompagne, sobre et discret, essaie d'expliquer au passage les multiples questions soulevées par ces *Pensées*, plutôt pour provoquer les propres réflexions du lecteur que pour satisfaire sa curiosité.

— M. Abel Lefranc vient de réunir en une plaquette les articles sur *la Défense de Pascal*; *Pascal est-il un faussaire?* dont nous avons annoncé l'apparition dans la *Revue politique et littéraire*. La démonstration de l'auteur y est appuyée de nouveaux arguments recueillis dans des textes contemporains de Pascal, dont un tiré de deux poésies que le poète Dalibray, ami et commensal de Pascal, a consacrées à la machine arithmétique et à l'expérience de ce dernier.

— M. Paul Bonnefon a signalé et étudié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (août 1906) *Un portrait de Madame de Grignan* par le peintre provençal Laurent Fauchier, découvert par M. de Bordes de Fortage au château du Caila, à Rions (Gironde), chez M. le comte de Galard, et provenant des collections du baron du Caila, archéologue (1744-1831).

— L'article sur *Louis XIV et Jurieu* publié par M. Eugène Griselle dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Prostestantisme français* (mars-avril 1906) a été provoqué par la découverte d'une lettre inédite de Jurieu au duc de Montausier (4 avril 1689), au sujet d'un projet d'assassiner Louis XIV. Cet incident a été embrouillé à plaisir par les libellistes ennemis de Jurieu, mais son véritable rôle ainsi que la portée de son acte sont rétablis dans ce morceau de critique historique aussi impartiale que bien informée.

— A la suite de l'évacuation du grand séminaire de Versailles, le préfet de Seine-et-Oise a fait déposer aux Archives départementales les manuscrits de Mme de Maintenon qui avaient été conservés jusque-là dans la bibliothèque du premier de ces établissements.

— *La Post* (de Berlin) a annoncé l'acquisition par les Archives d'État, à un amateur français, d'une collection de lettres de Frédéric le Grand à Voltaire, restées inconnues jusqu'ici. Elles sont au nombre de 184, écrites pendant une période de trente-sept ans, de 1740 à 1777, et doivent être publiées à Berlin.

— Dans son fascicule d'octobre, la *Revue de l'art ancien et moderne* contient le portrait en héliogravure de Mme Geoffrin, d'après le pastel de Louis Marteau, qui illustre un article de M. Fournier-Sarlovèze sur *les Peintres de Stanislas Auguste*, contenant lui aussi quelques détails sur Madame Geoffrin.

— Dans la chronique du numéro d'août-septembre, *l'Amateur d'autographes et de documents historiques* publie un document qui atteste que Chateaubriand fut nommé colonel de cavalerie, en même temps que le roi Louis XVIII lui accordait la croix de Saint-Louis, par brevet du 18 octobre 1814.

— Dans l'article qu'il a écrit sur *les Portraits d'Alfred de Musset*, à propos d'une peinture inédite d'Eugène Delacroix (*Revue de l'art ancien et moderne*, décembre 1906), M. Emile Dacier examine la question de savoir si celle-ci

représente Alfred ou Paul de Musset et conclut que ce portrait doit être un portrait de Paul. Mais l'article est accompagné de diverses reproductions de portraits d'Alfred qui reproduisent son image sous divers aspects fort intéressants à connaître.

— Le petit volume élégant consacré par M. Louis Thomas à *la Maladie et la Mort de Guy de Maupassant* coordonne et discute tous les renseignements plus ou moins dignes de foi qu'on possède sur les derniers temps du jeune et illustre romancier. Le mal qui l'emporta fut, croit-on, une paralysie générale, à laquelle le prédisposaient son hérédité et son genre de vie et qu'aggrava une affection d'ordre spécifique. Les circonstances dans lesquelles le mal éclata et les ravages foudroyants qu'il occasionna sont également relatés avec la précision qui était possible en pareille matière.

— Sous ce titre : *Quelques poètes*, M. Louis Arnould vient de réunir en volume diverses études qui ont été pour la plupart signalées ici même, au fur et à mesure de leur publication dans les revues. Après une préface de M. François Coppée, ce volume s'ouvre par une introduction sur *la Méthode biographique de critique littéraire*, à propos de Sainte-Beuve. Puis en y trouve des études sur *Malherbe*, sur *Racan*, sur *Paul Contant* (environ 1562-1629; un apothicaire poitevin qui s'avisait de mettre en vers, sous Louis XIII, les matières médicales), *André Chénier*, *Victor Hugo* et *Sully Prudhomme*.

TABLE DES MATIÈRES

Lucien Foulet. Le voyage de Voltaire en Angleterre..... 1
Paul Hazard. « Le Spectateur du Nord »..... 26
Maurice Masson. La correspondance spirituelle de Fénelon avec Mme de Maintenon..... 51
Charles Lesans. Une autre imitation d'Hérodote dans la « Légende des siècles ». 73
Paul d'Estrée. Une victime inconnue de Beaumarchais : Bonnefoy de Bouyon 76
Edouard Droz. Une lettre de Faret..... 87
Louis Maigron. L'influence de Fontenelle..... 193
E. Dick. Quelques sources ignorées du « Voyage en Amérique » de Chateaubriand..... 228
Albert Schinz. Le manuscrit de la première ébauche des « Confessions » de J.-J. Rousseau..... 246
Charles Joret. Un épisode inconnu de la vie de Paul-Louis Courier..... 292
Daniel Delafarge. Une lette inédite de Diderot à Grimm..... 301
H. Monin. Note et documents sur le travail du style chez Edgar Quinet..... 307
Joachim Merlant. L'évolution religieuse de Senancour..... 381
Marcel Breuillac. Hoffmann en France. Etude de littérature comparée (1er article)..... 427
Henri Potez. Deux années de la Renaissance (d'après une correspondance inédite)..... 458 et 658
Jules Marsan. Notes sur la bataille romantique (1813-1826)..... 573
Paul Bonnefon. Les dernières années de Charles Perrault..... 606

Mélanges.

Joseph Vianey. Une rencontre des Muses de France et d'Italie demeurée inédite..... 92
Georges Gazier. La mort de J.-J. Rousseau, récit fait par Thérèse Levasseur à l'architecte Paris, à Ermenonville..... 101
Victor Giraud. Pascal, Coudorcet et l' « Encyclopédie »..... 110
P. Laumonier. Trois pièces attribuées à Ronsard restituées à Amadis Jamin.. 112
P. B. Lettres inédites du Père Brumoy à Jean-Baptiste Rousseau..... 123
J. Bury. Un passage de « Némésis » et le « Sommeil du Condor » de Leconte de Lisle..... 159
Lucien Foulet. Dorat et Ronsard..... 312
Victor Giraud. Sur Guillaume du Vair. Notes bibliographiques..... 317
P. B. Une lettre inédite sur la mort de Saint-Evremond..... 322
P. B. Une lettre de la Présidente Ferrand sur Madame Dacier..... 326
Paul d'Estrée. Les surprises d'une perquisition : lettres inédites de Voltaire. 332
Pierre Toldo. « El amante liberal » et « La belle Provençale »..... 337
A. Delboulle. Historique des mots : *Aristocrate* ; *Démocrate* ; *Monarchiste*..... 342
P. B. Autographes et documents : le cardinal de Bernis; Sénancour à Boufflers; Madame Le Prince de Beaumont; le citoyen Saint-Ange..... 343
Christian Maréchal. Victor Hugo mennaisien, d'après quelques pensées inédites du « Journal d'un révolutionnaire de 1830 »..... 499
Paul Chollet. Un livre ignoré de l'époque romantique : « Le Fruit défendu ».. 501
G. Michaut. Le « La Bruyère » de Sainte-Beuve..... 505 et 714
Gustave Lanson. Deux voyages en Angleterre : Voltaire et César de Saussure. 693

Eugène Griselle. Un sermon inédit de Bourdaloue, prêché le 4 mars 1685 (dimanche de la Quinquagésime), à Saint-Gervais 698
Pierre Villey. Le véritable auteur du « Discours de la Servitude volontaire » : Montaigne ou La Boétie? 727
Paul Bonnefon. Post-Scriptum 737

Comptes rendus.

Jules Marsan. La Pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècles (Gustave Lanson) 161
Jean de Mairet. La Sylvie, édition critique par Jules Marsan (Gustave Lanson) 163
Alexis François. La grammaire du purisme de l'Académie française au XVIII^e^ siècle (Henri Chatelain) 164
Philippe Godet. Madame de Charrière et ses amis (Gustave Lanson et Paul Gautier) 167
Edmond Huguet. La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo (Jules Marsan) 170
Gabriel Monod. Jules Michelet (Georges Pellissier) 173
Max Freiherr von Waldberg. Der empfindsama Roman in Frankreich. Erster Teil (Fernand Baldensperger) 352
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. T. I (L. Brunel) 353
M^me^ de Stael. Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France. Ouvrage inédit publié par John Viénot (Paul Gautier) 357
Léon Séché. Lamartine de 1816 à 1830. Elvire et les « Méditations » (Jules Marsan) 360
Pierre Martino. L'Orient dans la littérature française au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles (Gustave Lanson) 543
Emil Streblow. Le mystère de Semur. — Walter Neumann. Die letzte Journée des Mystère de la Passion von Arnoul Greban. — Hans Giese. La Passion de Jésus-Christ, jouée à Valenciennes l'an 1547. — Karl Wolkenhauer. Das Mystère de Saint André. — Paul Heinze. Die Engel auf der mittelalterlichen Mysterienbühne Frankreichs (Henri Chatelain) 547
Gustave Cohen. Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge (Henri Chatelain) 548
Henri Massis. Comment Emile Zola composait ses romans. D'après ses notes personnelles et inédites (Jules Marsan) 551
Marius-Ary Leblond. Leconte de Lisle, d'après des documents nouveaux (Jules Marsan) 552
Alfred de Vigny. Correspondance recueillie et publiée par Mlle Emma Sakellaridès (Jules Marsan) 553
Marc Citoleux. La poésie philosophique au XIX^e^ siècle. Lamartine (Jules Marsan) 553
Marc Citoleux. La poésie philosophique au XIX^e^ siècle. M^me^ Ackermann, d'après de nombreux documents inédits (Jules Marsan) 555
H. Druon. Fénelon, archevêque de Cambrai (Louis Delaruelle) 556
Ferdinand Brunot. Histoire de la langue française des origines à 1900. Tomes I et II (Henri Chatelain) 742
Blaise Pascal. Pensées. Nouvelle édition par Léon Brunschvicg [Les grands écrivains de la France] (J. Bury) 746
Frédéric Lachèvre. Les satires de Boileau commentées par lui-même, commentaire inédit de Le Verrier (Paul Bonnefon) 749
Ernest Dupuy. La jeunesse des Romantiques. Victor Hugo. Alfred de Vigny (P. B.) 751

Périodiques ..... 176, 363, 557 et 752

Livres nouveaux ..... 182, 371, 563 et 757

Chronique ..... 188, 375, 568 et 763

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SHL
WITHDRAWN

1978 1
1984 1
1985 - 1
97 1